







Le village était occupé par une avant-garde.

Mais avant de reprendre le chemin de Paris, sur la demande de Victor Helier, il fut décidé que les témoins se réuniraient dans une auberge située au bas de la côte, pour y rédiger le procès-verbal de la rencontre.

On descendit lentement derrière les voitures qui allaient au pas, en proie aux idées les plus sombres.

Dans le combat à outrance qui avait été décidé on n'avait prévu qu'un malheur et il y en avait deux. André avait perdu la vie, et de Véry l'honneur.

Son dernier coup d'épée était d'un traître. Helier l'avait hautement constaté, et les autres témoins avaient gardé le silence.

A cette heure, les amis d'André marchaient à la portière de sa voiture; les deux camarades d'Arthur de Véry venaient ensuite, de Véry cheminait à l'écart sous le poids de la honte qui l'accablait.

Maintenant, l'affaire n'en resterait pas là. Victor Helier relèverait l'épée du mort.

Cette chute sur le terrain, cette feinte, était donc la *botte* irrésistible qui faisait son espoir et sa sécurité!... Mais, désormais, il ne pouvait plus compter sur elle.

Il ne s'agissait plus pour lui de se battre, mais de donner son sang pour laver son honneur, et de payer de sa vie celle d'André qu'il venait d'assassiner, aussi lâchement que Constantin Faucher avait été fusillé par son père.

Les voitures s'arrêtèrent.

André n'avait pas encore repris connaissance.

Les quatre témoins rentrèrent à l'auberge.

Le procès-verbal de la rencontre fut rédigé ainsi que le voulait Helier, c'est-à-dire qu'il mentionna le dénouement du combat tel qu'il avait eu lieu réellement.

Lorsque les deux étudiants voulurent en donner lecture à leur ami, il n'était plus là... Il avait disparu.

Il ne devait plus reparaître.

— Le misérable! dit Victor Helier en présence du corps inanimé de son ami... Je le retrouverai!...

Mais, le même soir, le jeune de Véry avait quitté Paris, et, quelques jours plus tard, il était en Italie où il voyagea pendant plusieurs années.

MOUTON-DUVERNET

LA LISTE DES VICTIMES

Une des plus illustres et des plus sympathiques victimes de la Restauration fut le général patriote *Mouton-Duvernet.*

Napoléon avait quitté la France; Louis XVIII y rentrait pour la seconde fois, et de Cambrai il lançait une proclamation où il promettait sa clémence à son peuple égaré; mais autour du roi et à Paris, on n'entendait crier que justice ou vengeance. Les royalistes et les étrangers, princes et généraux, ne voulaient voir dans le retour do l'île d'Elbe, que le résultat d'une vaste et ténébreuse conspiration et réclamaient des châtiments pour ses auteurs.

Cette conspiration était une chimère.

Les auteurs du retour de l'île d'Elbe se trouvaient surtout parmi les royalistes qui, *n'ayant rien oublié et rien appris* depuis vingt-cinq ans, avaient meurtri de leurs exigences, de leurs outrages et de leurs haines sanguinaires, une nation qui ne les comprenait plus.

Mais les rois, les généraux étrangers, leurs ministres, mais les exaltés se plaignaient de ce que pas un général n'eut été mis en jugement.

— Le nombre des coupables est-il un embarras? s'écriaient les officiers russes, nous nous chargerons de vous en débarrasser, — on les transportera en Sibérie!

— Si on ne frappe pas toutes les têtes de la conspiration, ajoutaient les représentants anglais, l'Europe n'en a pas pour une année.

Cependant, où prendre les coupables? Pourquoi ceux-ci plutôt que ceux-là? Allait-on décimer l'armée vaincue?

Le ministre de la police pendant les Cent-Jours, Fouché, duc d'Otrante, mieux instruit que personne do ce qui s'était passé avant le 20 mars, fut chargé par le ministère de démontrer les difficultés et l'inutilité des châtiments. Il adressa aux grandes puissances un mémoire où il exposait les causes du retour de l'île d'Elbe, l'absence do complot et concluait :

« On aurait beau multiplier les recherches on se convaincra que personne n'a eu connaissance d'aucune conspiration ; et avant d'attaquer qui que ce soit sur ce sujet, ne faudrait-il pas accuser d'abord les ministres du roi qui n'ont su ni deviner ni prévoir le départ de l'île d'Elbe?.....

« Quelques individus ont peut-être plus marqué que les autres : mais celui-ci dirait qu'il a été entraîné par ses officiers et par ses soldats, un autre que ses troupes l'ont abandonné, et pour un principal coupable que l'on chercherait à convaincre, on ne trouverait que des innocents, ou bien l'on découvrirait des milliers de complices. On ne peut se dissimuler combien de pareilles poursuites paraîtraient encore plus *odieuses* au milieu des malheurs publics. On opposerait à ces inutiles vengeances les magnanimes déclarations des souverains; on ne croirait pas que ceux-ci les exigent, on les imputerait au roi seul... »

Mais les magnanimes étrangers demeurèrent inflexibles.

Alors Fouché, de la même plume qui venait de rédiger ce mémoire, dressa la liste des victimes.

Puisqu'il le fallait, il était décidé à « faire largement les choses. » Il se fixa un chiffre : une centaine, et comme la tâche était considérable, il élargit le champ des culpabilités et prit des coupables jusqu'en 1814. Il se dit aussi que l'occasion pour lui était belle de se débarrasser de ses ennemis et d'anciens amis qui avaient trempé dans ses intrigues et pouvaient le compromettre.

A mesure que sa mémoire lui dictait un nom, il l'écrivait sur une feuille brouillon, sauf à le reprendre plus tard dans un classement alphabétique.

Le premier de la liste fut Arnault, un académicien inoffensif, un de ses plus anciens et de ses plus intimes amis. Pourquoi? Interrogé plus tard à ce sujet par Arnault lui-même, il lui répondit avec l'indifférence cynique qui le caractérisait : « Eh! que veux-tu? Il fallait des noms; la lettre initiale t'a désigné. »

Venaient ensuite beaucoup d'autres noms insignifiants. Mais il n'oublia aucun des généraux qui avaient conspiré avec lui, avant le retour de l'île d'Elbe, en faveur du duc d'Orléans.

A la lettre C, il écrivit les noms de Carnot, Benjamin Constant et Coulaincourt.

A la lettre D, Durbach, ami de Dupont (de l'Eure). Durbach, le jour de la capitulation de Paris, avait accusé Fouché de trahison.

Puis sa mémoire tarit un instant, il chercha.

— Ah! fit-il à mi-voix, le général Dejean.

Celui-ci, le 20 juin, à la Villette, avait proposé de le faire arrêter et fusiller.

Après?...

Il eut de nouveau un de ses hideux sourires qui accompagnaient ses méchancetés et il écrivit : — Le général Mouton-Duvernet.

Celui-là, qu'avait-il fait? Il semblait qu'il n'eut contre lui que le crime du patriotisme, le vomissement de la dynastie des Bourbons imposée par l'étranger. Son rôle, pendant les Cent-Jours, n'avait été ni plus influent, ni plus signalé que celui des autres chefs militaires, Mouton-Duvernet avait commandé Lyon deux fois. Le second commandement qu'il y exerça lui avait été donné par Fouché lui-même, alors président du gouvernement provisoire... Ce souvenir fixa l'attention de Fouché.

Il allait ainsi se faire pardonner la nomination d'un honnête homme.

Enfin, après le honteux labeur d'une longue soirée, le duc d'Otrante put remettre à ses collègues une liste de *cent dix noms!*... Cent dix... dont un grand nombre hurlaient, comme on dit, de se trouver ensemble. On y voyait des hommes qui n'avaient plus paru sur la scène politique depuis le consulat.

Cette liste, soumise au Conseil, souleva des réclamations nombreuses. Plusieurs proscrits avaient occupé, la veille encore, des positions élevées; ils avaient des amis dans le gouvernement qui intervinrent pour faire rayer leurs noms. Ce premier travail réduisit le nombre à quatre-vingt. Le czar fit rayer aussi quelques noms. Enfin, dans un dernier Conseil, la liste fut maintenue à *cinquante-sept*.

Mouton-Duvernet n'avait point d'ami dans le Conseil, son nom fut maintenu.

Le 24 juillet, seize jours après la rentrée de Louis XVIII, quatre jours après l'envoi du *mémoire*, parut au *Moniteur* l'ordonnance royale qui envoyait devant les conseils de guerre, les généraux et officiers suivants :

Ney, Labédoyère, Lallemant aîné, Lallemant jeune, Drouet d'Erlon, Lefebvre, Desnouettes, Ameil, Brayer, Gilly, *Mouton-Duvernet*, Grouchy, Clausel, Laborde, Debelle, Drouet, Cambronne, Lavalette, Rovigo.

Nous avons déjà reproduit cette ordonnance.

Lorsqu'elle vint le frapper, Mouton-Duvernet se trouvait à Paris avec sa femme.

Sa première impression fut celle de la stupéfaction.

Sa conscience lui faisait illusion sur le danger qu'il courait; il ne se sentait pas coupable. D'un caractère bienveillant et tolérant, il avait notamment, pendant son commandement à Lyon, obligé beaucoup de royalistes; il ne se connaissait pas d'ennemi.

Enfin, ignorant que la *liste* eut été préparée par Fouché, il était tout prêt à réclamer son appui. Sa femme... les femmes sont souvent devineresses... le supplia instamment de n'en rien faire, lui disant qu'il y avait du Fouché là-dedans.

— Tu n'as qu'une chose à faire, ajouta-t-elle, te cacher.

— Moi, me cacher! répondit le général, ce serait la première fois de ma vie que je fuirais; ce serait m'avouer coupable.

— D'aussi courageux que toi et d'aussi innocents se cachaient sous la Terreur pour échapper à Robespierre; ils ne se croyaient point déshonorés pour cela. La justice politique est de l'injustice; si l'on t'accuse, c'est pour t'exécuter. Et toi, si tu attends leurs gendarmes, c'est que tu as confiance en leur justice. Leur accordes-tu ta confiance?

— Le ciel m'en préserve!

— Alors, fuis!

— Si ce n'est pour toi, insista Mme Mouton-Duvernet, que ce soit pour moi.

— Eh bien, soit! fit le général; mais où nous cachons-nous?

— D'abord, je ne me cache pas, moi!

— Ah!

— Je te serais plus gênante qu'utile, je te trahirais sans le vouloir; je resterai ici jusqu'au jour où je pourrai te rejoindre sans danger.

Le général réfléchit un instant :

Il n'y avait plus, en Europe, un seul coin de terre où un soldat de Napoléon put reposer sa tête. Le droit d'asile était aboli. La France elle-même était tout entière occupée par les peuples coalisés.

— Il ne me reste plus de refuge, dit-il, que dans nos montagnes d'Auvergne.

— C'est vrai, répondit Mme Mouton-Duvernet; mais, d'ici là-bas, il y a de la place pour un malheur.

Il fallait des papiers; tous deux étaient tourmentés de cette pensée sans oser se la communiquer. La générale ajouta :

— Eh bien! voilà qui est convenu, n'est-ce pas, mon ami, tu vas en Auvergne.

— Oui... si je le peux.

— Attends-moi donc un instant, je vais revenir, nous en reparlerons... (*Elle s'éloigna.*)

LES PAPIERS DU GÉNÉRAL

Le baron Regis-Barthélemy Mouton-Duvernet était né au Puy, Haute-Loire, en 1779; sa femme était également Auvergnate. Quand les Auvergnats sont bons, il n'est pas de gens meilleurs. Ils aiment la grande et la petite patrie, la France et leur pays natal. A Paris, ils se fréquentent volontiers et se soutiennent avec une fraternité simple et bien comprise. S'étant demandé qui pourrait, en ce moment terrible, lui rendre service, la générale pensa à un Auvergnat. Elle descendit sans hésitation et se rendit chez le charbonnier établi à quelque pas de chez elle.

Elle avait vu souvent ce brave homme apporter de l'eau ou du charbon, et même elle lui avait adressé, au passage, quelques paroles aimables. C'était, comme son mari, un homme de haute taille, solidement bâti, d'un air martial et doux.

Sans souci du quand dira-t-on, elle traversa rapidement la rue et s'élança dans la boutique; là, elle pouvait se rassurer, il n'y faisait pas clair.

Le charbonnier était seul; sa femme, dans l'arrière-boutique, préparait la soupe au choux.

— Monsieur Barthomieu, dit la dame, j'ai quelque chose à vous dire.

— A moi, madame? fit ce dernier stupéfait.

Elle pénétra dans l'arrière-boutique, il la suivit.

Après avoir regardé autour d'elle dans les coins noirs, et avoir reçu l'assurance qu'ils étaient bien seuls, elle s'assit et poursuivit :

— Mes amis, vous ne savez peut-être pas le malheur qui nous arrive?

— Un malheur, ma bonne dame? Oh! non, par ma fidé! répondit la charbonnière.

— Mon mari, ainsi que dix-sept autres généraux, vient, par une ordonnance du roi, d'être cité à comparaître devant un conseil de guerre, comme coupable d'avoir combattu à Waterloo.

— Povre monchieu, vede aon paou!

— C'est pour le fusiller, vous comprenez, parce qu'il a défendu sa patrie. Je lui ai dit, général, il faut t'en retourner au pays et t'y tenir caché jusqu'à ce que la rage des royalistes soit passée. Il ne voulait pas, mais je l'ai supplié et oraisonné si bien qu'il a consenti. Mais, maintenant, voilà une autre affaire. Écoutez-moi bien un peu. Si on lui demande ses papiers, que répondra-t-il? Voilà une chose...

— Oui, fit Barthomieu, une choge...

— Qui est dangereuse.

— Dangereuge.

— Vous le concevez?

— Je le conchois; ayant été arrêté autrefois et mig en prigeon parche que je n'avais pas de papiers.

— Et vous en avez maintenant?

— Chan doute.

— Eh bien! prêtez-les nous...

Barthomieu eut un mouvement de surprise.

— Prêtez-les à *notre* général, pour lui sauver la vie.

Agir sans réfléchir n'est pas d'un homme sensé; Barthomieu réfléchit. Sa femme, interloquée, gardait le silence.

Mme Mouton-Duvernet ajouta :

— Que craignez-vous? Si jamais cela se découvrait, je dirais que je vous les ai volés. Et, en définitive, ne feriez-vous pas quelques mois de prison, s'il le fallait, pour le brave général Mouton? Mais, mon



Ce sont les uhlans!

mari vous ressemble, il est Auvergnat, il parle patois aussi bien que vous; avec vos papiers, il passera son chemin jusqu'au Puy, comme vous-même. Voyons...

Barthomieu regarda sa femme.

— Donnez che que vous avez, dit-elle.

Le charbonnier se leva, et, quelques instants après, remit à la générale une « quittance » de loyer et son acte de baptême.

Mme Mouton-Duvernet l'embrassa les larmes aux yeux.

— Ce n'est pas tout, mon ami, lui dit-elle, il me faut une blouse, un pantalon, deux chemises, des souliers ferrés, et un chapeau auvergnat.

— Vous les aurez ce soir, madame, répondit le brave homme.

ERRANT A L'AVENTURE

Il n'y avait pas une heure à perdre.

Le lendemain de la publication de l'ordonnance royale, le général, habillé en paysan, embrassa sa femme pour la dernière fois et sortit de Paris sans avoir été reconnu par les agents de la police secrète apostés aux barrières.

Il avait pris la route d'Orléans.

Il était bon marcheur, son bâton noueux à la main, il allait d'un pas rapide se rappelant les petits voyages de sa première jeunesse. La beauté d'une matinée d'été, la nouveauté, l'étrangeté de la situation auraient suffi à le distraire, si, à chaque instant, il ne se fut croisé avec des détachements prussiens ou autrichiens dont les routes étaient encombrées.

Il profita du premier chemin de traverse qu'il rencontra pour s'isoler en pleine campagne; mais, en fidèle historien, nous devons le noter, il avait beaucoup plu. L'année 1816 fut désolée de pluies diluviennes, la traverse était boueuse, puis, s'il passait dans un village, il se heurtait aux camps ennemis, obligé de se dissimuler. Il se trouvait ridicule.

Il n'avait pas peur d'être reconnu : — Qui se douterait, disait-il,

en me voyant tirer mes guêtres de la boue, que je suis un général français! Je me déguise trop.

Il se proposait d'acheter un cheval, — les voitures publiques, d'ailleurs dangereuses, n'ayant plus de service régulier, — mais il fallait que l'occasion s'en présentât; la guerre, le manque de foin rendaient les chevaux très rares dans les campagnes.

Il pouvait descendre de Paris en Auvergne sans trouver une monture, et, cependant, en essuyant au passage les regards méfiants des aubergistes et des gendarmes, en subissant les courts mais substantiels interrogatoires qui suivaient l'exhibition de ses papiers, il se disait parfois que les jambes d'un cheval pourraient lui être utiles.

Les gendarmes surtout l'inquiétaient; la plupart étaient sortis de l'armée et le connaissaient; il n'aurait pas osé, en les priant de fermer les yeux, les détourner de leur devoir. Un bandit est dans son rôle en brûlant la cervelle à qui lui met la main au collet; un général ne le peut pas.

Chaque jour un incident mettait sa vie en danger. Ici, il avait laissé voir trop d'argent, et là, des mains trop blanches. Ailleurs, une querelle entre paysans et étrangers avait éclaté, et le premier était indignement maltraité sous ses yeux sans qu'il put le protéger; un peu plus loin, c'était un goujat qui attachait une croix d'honneur à la queue de son cheval, et il devait le regarder impassible.

Les femmes avaient à souffrir selon leur rang : la bourgeoise était une grisette pour le « noble officier »; pour le soldat, elle était une honorable dame. Pour tous, gradés ou non, la paysanne, la femme, la fille de l'ouvrier n'étaient respectables qu'autant qu'elles étaient protégées et qu'elles savaient se défendre et faire scandale, — mais les marchandes ambulantes, les bergères, les servantes appartenaient, selon eux, à qui voulait les prendre.

Contre ces marées montantes de croates de hulans, de cosaques, beaucoup de ces malheureuses subissaient leur destinée jusqu'à la mort; quelques-unes résistaient, rendant coups pour caresses et blessures pour outrages. Telle fille de ferme, armée d'une fourche; telle lessiveuse, armée de son battoir, avait parfois raison des plus entreprenants.

Quelques-unes s'alliaient entre elles. Enfin, il en étaient qui, parmi leurs ennemis mêmes, se cherchaient un protecteur.

Système excellent, — connu des pompiers sous le nom de part du feu, — pourvu que l'endroit ne changeât pas trop souvent de garnison.

A une vingtaine de lieues de Paris, un soir, sur la grande route d'Orléans, que les pluies l'avaient obligé à reprendre, le général arriva dans un gros bourg où les fumées de bivouac lui annonçaient l'ennemi.

La faim et la fatigue le forçaient à s'y arrêter.

On sait comment sont construits la plupart de nos villages. La grande route devient leur rue principale à laquelle se rattachent quelques ruelles qui, à droite et à gauche s'enfoncent dans les champs. Au milieu de son parcours, ordinairement, la grande rue s'élargissant sur ses bas côtés forme une place où s'élèvent l'église, la maison commune, et la plus grande auberge de l'endroit.

Au moment où il entra, le village n'était pas encombré de troupes, il n'y trouva que l'avant-garde d'une division autrichienne.

L'auberge de la *Croix-d'Or,* tenue par Cormier, ne renfermait que deux ou trois officiers et leurs ordonnances. Ils se préparaient au départ.

Bien qu'on fut en été, l'humidité était si grande que l'on faisait du feu. La moitié d'une fascine achevait de brûler, et le voyageur s'approcha du foyer pour se sécher.

Tout à coup un roulement de tambour se fit entendre et les Kaiserlichts sortirent.

Le maître de l'auberge ferma la porte derrière eux en soupirant.

— Vous voilà débarrassé, dit le voyageur.

— Eh! mon brave, nous en aurons toute la nuit, après en avoir eu toute la journée. Des bleus, des noirs, des rouges, de toutes les couleurs. C'est un corps d'armée autrichien qui quitte Orléans pour se rapprocher de Paris. Nous avons eu de la cavalerie; on nous annonce de l'artillerie pour ce soir. La commande est faite. Pour les chevaux : cinq cents bottes de foin, mille mesures d'avoine... Cherche du foin!... Trouves-en de l'avoine!... Ce n'est pas ici; mes greniers n'ont plus une botte, ni un sac. Quant au pain, le boulanger a cuit toute la journée... je ne sais pas quoi.

— Avez-vous un morceau de pain pour moi? fit le voyageur. Je vous le payerai ce que vous voudrez, car j'ai très faim.

L'homme interrogea sa femme du regard et celle-ci sa fille, une jolie personne de vingt ans. Et la femme dit :

— Il faut que tout le monde mange. Nous allons manger aussi, nous *autres*. Depuis neuf heures du matin, nous n'avons pas osé tirer du manger de la cachette.

Cormier, l'aubergiste, fronça les sourcils au mot *cachette*.

— C'est bon, c'est bon, bavarde, fit-il.

Le voyageur le devina.

— Oh! n'ayez pas peur, mes bonnes gens; j'ai le cœur français, ce n'est pas moi qui vous trahira.

Pendant ce temps, Virginie Cormier était allée chercher le manger, et le général tirait de sa bourse deux pièces de cinq francs qu'il déposait sur la table.

L'aubergiste le regarda avec surprise. Il avait manqué de prudence en n'écoutant que la faim et la soif qui le tourmentaient.

— C'est trop, *monsieur*, dit Cormier en écartant du doigt un des écus.

— C'est que, dit le voyageur, je vous demanderai, avec mon pain, quelque chose, ce que vous pourrez, et une bonne bouteille, s'il en reste.

— Non, nous ferons de notre mieux, répondit l'aubergiste, mais nous ne sommes pas des écorcheurs. Reprenez la moitié de votre argent.

Le voyageur obéit. Il y avait assaut de générosité. Dans les temps calamiteux nous devenons meilleurs ou pires.

Virginie rentra avec le quart d'une miche, un morceau de lard et du fromage. Le couvert fut vite mis pendant que Cormier était allé chercher du vin.

Si le pain était dur, si le lard était rance, personne ne l'a jamais su.

On travailla fortement des mâchoires, sans dire mot, et, de temps en temps, l'oreille au guet, quant on croyait entendre du bruit dans la plaine.

Enfin le repas s'acheva sans être troublé, chacun avait mangé pour vingt-quatre heures. Il ne resta rien, et on eût même encore le temps d'échanger quelques paroles.

— Vous venez de loin comme ça, monsieur?

— De Paris, madame.

— Vous allez encore loin, sans vous commander?

— En Auvergne.

— Ah! vous êtes Auvergnat.

— Oui.

— Il y a d'honnêtes gens partout. Et qu'est-ce qu'on dit, à Paris?

— Ah! dame, c'est selon. Les avis sont partagés.

— Les Parisiens, ils s'tirent toujours d'affaire, eux; ils n' sont pas malheureux, mais nous, avec ces coquins qui passent constamment, nous sommes toujours entre la vie et la mort.

La jeune fille, qui était allée à la porte pour écouter, rentra en disant :

— Les voilà! on entend un roulement sourd.

Les aubergistes sortirent de la maison. C'était bien le bruit de l'artillerie sur la route.

— Virginie, dit Cormier à sa fille, tu vas aller dans ta chambre, tu t'enfermeras bien et tu t'étendras toute habillée sur ton lit.

— Oui, père.

— Moi, je vais remonter de l'eau-de-vie; ils ne boivent que cela.

Le père et la mère embrassèrent leur fille, qui souhaita une bonne nuit au voyageur et se retira.

— Vous, monsieur, reprit Cormier, je ne puis vous coucher, ils vous jetteraient par terre; je n'ai pas même une botte de paille à vous offrir. Ils ne vous laisseraient pas près de leurs chevaux. Restez avec nous, près du feu, jusqu'à ce qu'ils s'en aillent.

A L'AUBERGE DE LA CROIX-D'OR

Une demi-heure plus tard, l'auberge était envahie par une centaine d'artilleurs qui s'agitaient, montaient, descendaient, criaient, administraient au passage, et sans raison, des coups de poing et des coups de pied à l'aubergiste et à sa femme, qui n'avaient ni vin ni bière à leur verser, ni rôtis, ni pain à leur servir et allaient et venaient eux-mêmes, ahuris, sans savoir ce qu'ils faisaient.

Le voyageur restait immobile et muet près du feu et d'un tas de ..scines, témoin indigné de ce tumulte.

Peu à peu, cependant, le nombre de cette soldatesque diminua. Elle réussit à se caser dans les chambres en dédoublant les lits, et beaucoup, ne trouvant où se coucher, s'en allèrent. Le rez-de-chaussée, ou pour mieux dire, la cuisine se vida. Le maire était parvenu à rassembler sur la place une partie des denrées réclamées. Bêtes et gens ne désiraient plus que dormir.

Cependant deux postes veillaient encore, l'un à la mairie et l'autre à la *Croix-d'Or;* — ce dernier était composé de douze hommes.

Une sentinelle se promenait devant la porte. Un sergent-major fumait sa pipe près du feu, le reste, assis autour de la table, réclamait de l'eau-de-vie et du sucre.

Il s'agissait de faire un bischoff; mais le sucre et le citron manquaient absolument.

Ces braves étaient fort gais et d'une gaieté très bruyante; ils n'en étaient pas à leur premier saladier d'eau-de-vie brûlée. Ils frappaient la table du poing et du pommeau de leurs sabres, en criant : « Schnik!... Schnik!... tout de suite. »

L'aubergiste leur répondit :

— C'est bien, je vais vous servir.

— Nous ne voulons pas de toi, dit un des soldats; nous voulons la jeune fille.

Cormier ne répondit point, et revint au bout d'un instant, avec un saladier en étain, qui contenait au moins deux litres d'eau-de-vie.

A peine eut-il franchi la porte.

— Encore ce vieux! fit le même canonnier. Nous voulons être servis par la jolie servante.

— Je n'ai pas de servante.

— Si! Si! Là-haut! crièrent plusieurs soldats.

L'imprudente, comptant sur la nuit, s'était mise un instant à sa fenêtre. Ils l'avaient aperçue.

— C'est ma fille, messieurs.

— Ah!... Ah! sa fille, s'écrièrent les soldats en riant. — Nous voulons être servis par sa fille.

Pour eux, c'était toujours une servante de cabaret. — Les officiers

dormaient : le poste était maître de l'auberge; les Cormier ne pouvaient guère résister.

Ce que nous ne pouvons rendre, c'étaient l'ébriété des voix, la menace des attitudes. Le vacarme était tel que l'on n'avait pas entendu frapper à la porte, et qu'un voyageur, un Français, était entré sans avoir été remarqué.

Ce nouveau venu, chétif et malingre, se glissait vers la cheminée. Son costume était celui d'un petit propriétaire campagnard.

— Vous êtes l'aubergiste? dit-il à Cormier. Auriez-vous une petite place pour mon cheval?

— Non, répondit ce dernier qui, debout près de l'entrée de l'escalier ne voulait pas quitter sa place.

Les soudards le devinèrent et reprirent en chœur :

— Si! si! Conduire cheval tout de suite.

Une lutte devenait imminente.

Alors Mme Cormier survint à son tour :

— Je vais mener votre cheval, monsieur, dit-elle, en se dirigeant vers la porte.

Les *Kaiserlichts* parurent déçus et vexés.

Elle traversa la salle, l'étranger la suivit, mais à peine la porte se fut-elle refermée sur eux, que quatre ou cinq des soldats les plus excités quittèrent la table et se ruèrent vers Cormier, en criant en allemand :

— Nous allons la chercher, nous!

— Vous ne passerez pas, moi vivant! répliqua l'aubergiste.

Puis, s'adressant à l'impassible sergent-major qui restait absorbé dans la jouissance de sa pipe :

— Sergent! cria-t-il, je vais me plaindre à votre capitaine.

Le sous-officier, pour toute réponse, haussa les épaules, et ses soldats saisirent le père de famille, l'un par les bras, l'autre par le collet, mêlant ses cris et ses imprécations au gros rire de nos amis, — les ennemis. Le retour de la femme mit le comble au vacarme qui devait s'entendre d'un bout de la place à l'autre.

— Allons, silence! ordonna enfin le sergent.

L'aubergiste fut renversé violemment, la tête sur le carrelage de briques, et l'escalier fut libre...



Le voyageur ne se possède plus, il court au secours des femmes.

Mais, au même moment, Virginie Cormier apparut, pâle, mais résolue, et tenant un petit couteau à la main.

Les soldats lui firent place, étonnés, impressionnés aussi peut-être par sa beauté.

On eut pu croire au silence qui s'était fait que tout était fini.

Le sergent se souleva à demi de sa chaise :

— Jeune fille, dit-il, servez le bischoff.

Mais le regard de Virginie venait de se fixer sur Cormier, resté sans connaissance. — Elle le crut mort et se jeta vers lui.

Un soldat voulut la retenir et sans doute la rassurer. Au contact de cet homme qui, pour elle, était un des assassins de son père, tout son être se révolta, et elle le frappa de son couteau, au cou, au-dessus de l'oreille...

Le sang jaillit avec abondance .. C'était la guerre rallumée.

La fureur s'empare des soldats qui tombent sur la malheureuse et sur sa mère, à coups de pieds et de poing.

Alors, le voyageur lui-même ne se possède plus, il s'élance au secours des femmes.

— Halte-là! messieurs. Halte-là! s'écrie-t-il en se précipitant sur les forcenés et les secouant rudement.

Un soldat tire son sabre, il le désarme d'un coup de bâton sur le poignet.

Tous se tournent contre lui.

C'est en ce moment qu'un capitaine, un lieutenant et leur peloton d'escorte s'arrêtèrent à la *Croix-d'Or*.

Tout d'abord irrité du désordre, l'officier imposa d'un mot le holà ; les combattants parurent changés en un groupe de statues.

Le sergent rendit compte à son chef de ce qui s'était passé, de la façon la plus inexacte et la plus favorable à ses hommes.

Après l'avoir écouté, et sans lui répondre, le capitaine fit un signe au lieutenant qui donna lecture d'un ordre du quartier général, conformément auquel l'artillerie du 3e corps en marche devait, au reçu de la présente dépêche, laisser une partie de la route libre, pour favoriser le passage des équipages de S. A. le feld-maréchal et des (numéros) régiments de la garde se dirigeant vers Paris, etc.

Suivaient les instructions nécessaires à l'accomplissement de cette manœuvre assez difficile en pleine nuit

Le capitaine dit ensuite, en désignant Virginie Cormier et le voyageur :

— Conduisez cette fille et cet homme à la Prévôté.

— Quatre hommes! commanda le sergent.

Quatre soldats s'emparèrent aussitôt des accusés, qui, en pareil cas, étaient des condamnés à être passés par les armes, et sortirent avec eux; les officiers, après avoir rallumé leurs cigares, allaient en faire autant, quand l'individu à mine suspecte, qui avait assisté à la querelle, s'avança d'un air humble vers le capitaine.

Il avait quelques observations à lui soumettre... Et, d'abord, il était employé secret du ministre de la police.

— Notre roi bien-aimé, dit-il, ayant cité à comparaître devant les conseils de guerre, dix-huit généraux de l'ancienne armée, j'ai été chargé par le ministre de m'assurer de l'un des coupables, le sieur Mouton-Duvernet. M'étant rendu au domicile de ce dernier, j'appris qu'il venait de quitter Paris. Je procédai à une petite enquête chez les marchands du quartier; tous ignoraient le départ du maréchal, mais un d'eux, un charbonnier, me dit : « Laissez tranquille les Auvergnats, ce sont tous des honnêtes gens. »

L'idée me vint que Mouton-Duvernet, qui est du Puy, avait dû prendre la route de l'Auvergne, et je crois l'avoir reconnu dans le personnage que vous venez de faire arrêter.

L'officier considéra le mouchard avec un air de mépris :

— C'est bien, faites votre métier.

Et il lui tourna le dos.

— Où se trouve la Prévôté? demanda l'agent.

Ce fut le sergent qui lui répondit :

— A la mairie, de l'autre côté de la place.

— Je suis sûr de le *pincer*, fit l'agent en prenant la porte et en redressant sa petite taille.

Il faisait nuit noire, nous y insistons; l'encombrement des canons, des caissons, des chevaux et des hommes, chargés de les déplacer et de les ranger sur une seule file était énorme. Quelques torches, tenues de distance en distance, ne suffisaient pas à éclairer cette bagarre. L'agent de police ne parvint à la Prévôté qu'en risquant de se faire écraser. En y arrivant, il dit en allemand à un sous-officier :

— On vient de vous amener un Français et une jeune fille?

— Non.

Il attendit. Les quatre soldats qui conduisaient les prisonniers vinrent à leur tour, mais l'air piteux; le voyageur et la demoiselle Cormier les avait quittés en chemin.

— Consolez-vous, leur dit l'agent, je me charge de les repincer, moi!

LES FUGITIFS

Profitant des ténèbres et de l'encombrement, ils s'étaient échappés, passant sous les voitures et dans les jambes des chevaux, ils avaient gagné une ruelle et les champs; mais ils ne pouvaient encore se flatter d'être hors de peine. Les jardins, les enclos, tous les abords du village, regorgeaient de troupes.

Les feux de bivouac projetaient çà et là leurs clartés subites et intermittentes qui les dénonçaient.

Virginie Cormier, heureusement, savait se guider dans le dédale des sentiers.

— Venez, n'ayez pas peur, disait-elle; ne se doutant pas qu'elle parlait à un des plus vaillants soldats de l'Empire.

A travers les champs, changés en marécages, ils gagnèrent un coteau dont le sommet boisé leur promettait un refuge. De la lisière, on voyait une plaine d'une vaste étendue où s'élevaient plusieurs villages et un grand nombre de fermes; les feux les indiquaient. Virginie les nomma et ajouta :

— Nous avons des amis dans beaucoup de ces pays, mais aujourd'hui, à quels amis se fier?

Elle se rappela alors qu'elle n'avait pas encore remercié le voyageur qui s'était compromis pour prendre sa défense, et elle lui dit :

— Je ne vous ai pas encore remercié de m'avoir défendue, mais ne croyez pas pour cela que je sois ingrate; mes parents et moi nous n'oublierons jamais ce que vous avez fait.

Puis son cœur se gonfla :

— Mes pauvres parents, dit-elle en éclatant en sanglots, ils me croient morte. Pourvu que les coquins ne se revengent pas sur eux!

— Mais puisqu'ils s'en vont, dit le général. C'est une petite affaire qui passera avec tant d'autres.

— Je voudrais pouvoir les prévenir.

— N'en faites rien! répondit le voyageur avec vivacité. Vous mettriez sur nos traces. N'avez-vous pas remarqué un voyageur, venu après moi, à la figure de fouine?

— Non, je ne m'en souviens pas.

— C'est un agent de la police secrète de Paris. Voilà un homme de l'espèce la plus dangereuse. Il va nous suivre; il nous suit.

— Voilà une ferme là-bas, on m'y aime bien, mais on m'y ferait froide mine, si on croyait que je puis attirer le malheur sur la maison. Que faut-il faire?

— Ne pas vous montrer où il y a des troupes; couchez plutôt à la belle étoile. Moi aussi, j'ai des connaissances dans le pays, mais je n'ai pas parcouru à pied la campagne. Je la traversais autrefois en voiture. Laissez-moi m'orienter. Il doit y avoir, de ce côté, un château de la Mornay?

— Mais oui, fit Virginie.

— Vous le connaissez?

— J'en ai entendu parler. Il est à cinq ou six lieues d'ici.

— Vous pouvez m'y conduire?

— Certainement.

— J'en connais le propriétaire. Je lui ai même rendu service autrefois. Il nous donnera bien asile pour quelques jours : le temps nécessaire pour dépister l'agent de police, et débarrasser la contrée des Autrichiens.

— Eh bien! attendons le jour, dit Virginie, et nous irons.

— Quel chemin?

— Presque tout bois.

Ils s'assirent résignés à l'endroit le moins mouillé qu'ils trouvèrent et attendirent le lever du jour.

Par une belle nuit de juillet l'attente n'eût pas été pénible, mais on eût dit que le ciel, par un second déluge, voulait punir les hommes de leurs fureurs sanguinaires.

« Si le mouchard nous suit, pensait le général, il aura du courage. »

Le jour montra enfin sa face blême à travers le rideau de pluie.

De ses rayons sans chaleur il leva encore dans la vallée un nouveau contingent de nuages. Nos voyageurs dégourdirent leurs jambes; le proscrit se coupa un bâton; la jeune fille, mouillée et crottée, répara comme elle put le désordre de sa toilette, et, tous deux se mirent en chemin vers le château de Mornay.

La pauvre Virginie, si courageuse avec les siens, se désolait.

— Tout pourrit dans les champs, disait-elle, et ces armées passent toujours. Quand il n'y aura plus ni un sac de grains, ni un verre d'eau-de-vie, ni une vache, ni une poule dans nos villages, que deviendrons-nous? On dit que, dans les anciens temps, les paysans ont mangé de l'herbe, ça va revenir.

Que lui répondre? Elle avait le temps de gémir; les malheureux paysans n'étaient qu'au commencement de l'épreuve; l'occupation devait durer un an.

Le général aurait pu aussi s'abandonner aux plus tristes pensées. Il lui était pénible d'aller demander un asile à une famille qu'il ne connaissait que pour l'avoir obligée lorsqu'il commandait Lyon. On n'aime pas réclamer une dette, même de reconnaissance.

S'il ne s'était trouvé en si pitoyable état, jamais ce M. de Mornay n'aurait eu de ses nouvelles, et jamais il n'en aurait reçu de lui. Leurs opinions politiques les séparaient complètement.

A mesure qu'il approchait de la résidence royaliste, il éprouvait une appréhension de plus en plus forte.

Peut-être ce château était-il rempli d'officiers étrangers? Comment pourrait-il vivre au milieu d'eux?

« Je n'y ferai pas long séjour, se disait-il; mais, tout ce que je demande, c'est un jour et une nuit de repos. Et, si je puis me procurer un cheval... »

C'était là son plus grand désir. Avec un bidet de paysan il serait parvenu plus vite dans la montagne, dans le désert. Il aurait acheté une valise et du linge dont il manquait.

Mlle Cormier le tira de sa rêverie :

— Voici le château, lui dit-elle.

Il aperçut, à cinq minutes de lui, un château ancien situé sur un mamelon et entouré d'épais ombrages. Une avenue de vieux noyers aboutissait à la route. Lorsqu'il fût à l'entrée de cette avenue, il s'arrêta et pria Virginie de se rendre seule au château.

— Rendez-moi ce service, dit-il, on vous laissera entrer plus facilement que moi. Vous demanderez à parler à M. de Mornay seul. Vous direz que vous êtes chargée pour lui d'une commission pressante. Puis, lorsqu'il sera seul avec vous, vous lui direz : « Monsieur, il y a un voyageur qui arrive de Paris pour vous voir; il vous attend dans l'avenue, et désire vous parler sans témoin. »

Virginie se rendit au château et revint, un instant plus tard, avec M. de Mornay.

Le proscrit alla à sa rencontre, et la jeune fille se retira à quelque distance.

— Monsieur de Mornay, dit le général, vous souvenez-vous de Mouton-Duvernet?

— Oui, répondit de Mornay avec embarras.

— Le voici devant vous, dit le général en ôtant son chapeau auvergnat.

— Ah! fit de Mornay. J'avoue que, tout d'abord, je ne vous ai pas remis... monsieur.

— Tant mieux, cela prouve que je suis suffisamment déguisé.

— Mais... n'êtes-vous pas proscrit?

— Mieux que cela, je suis sommé de comparaître devant un conseil de guerre. Vous savez ce que valent les tribunaux politiques dans un temps aussi troublé que le nôtre. Autant par prudence que par condescendance pour Mme Mouton-Duvernet, j'ai consenti à me retirer dans mon pays, dans les montagnes de l'Auvergne, en attendant que l'orage fut passé. Je suis parti sous ce déguisement, et je ne vous aurais pas dérangé sans une affaire assez fâcheuse, et la rencontre d'un mouchard à quelques lieues d'ici. Obligé alors à me sauver dans les bois et y passer la nuit, j'ai songé à vous demander le repos de quelques heures.

— Quelques heures!... fit M. de Mornay avec vivacité. Oh! pour quelques heures, certainement, monsieur, cela ne peut se refuser. Vous pouvez entrer chez moi, monsieur, y prendre le repos et le repas qui, probablement, vous est nécessaire. Votre secret sera religieusement gardé.

— Très bien, répondit le général d'un ton ironique.

— En politique, reprit M. de Mornay, nous sommes ennemis; mais

vaincu, poursuivi, vous venez vous confier à ma loyauté de gentilhomme... ma maison vous est ouverte.

— Pour quelques heures, reprit Mouton-Duvernet.

— Je vous avouerai, dit le gentilhomme, que le château, en ce moment, est rempli de mes amis, de fidèles sujets du roi, comme moi, et qu'il y aurait plus qu'imprudence à vous y recevoir plus longtemps. Je le regrette, mais vous savez à quel degré les passions sont montées.

Le général eut un sourire amer.

Le royaliste reprit :

— Je n'ai pas oublié certain service que vous m'avez rendu quand vous étiez gouverneur de Lyon.

— Je ne me souviens, monsieur, que d'avoir eu le plaisir de vous voir.

— Si je puis autrement m'acquitter envers vous, dit le gentilhomme en faisant mine de tirer sa bourse.

Mouton-Duvernet l'arrêta d'un geste.

— Il suffit, monsieur. Je trouverai, chez quelqu'un de vos paysans, ce qui m'est nécessaire. Ayez seulement la bonté de garder le secret de notre entrevue.

— Mais, monsieur...

— Je vous serais reconnaissant de faire donner à déjeuner à cette jeune fille; Mlle Virginie Cormier est la fille d'un aubergiste des environs. Des soldats ivres ont assommé son père et l'ont obligée à fuir dans les champs; elle m'a servi de guide jusque chez vous.

— Mais, très volontiers!... Mais, monsieur, vous allez déjeuner avec elle...

— Non, merci. Je continue ma route.

— Pardonnez, vous m'avez mal compris, et...

— Si vous croyez avoir contracté envers moi quelque obligation, que cette légère dette ne vous inquiète pas, elle est acquittée. Adieu.

— Mademoiselle Virginie!

— Monsieur?

— Vous allez déjeuner et vous reposer au château; puis, pour cette nuit, tâchez de vous abriter chez un paysan. Ne retournez pas chez vous avant que l'artillerie n'ait évacué le village. Allons (il lui tendit la main), adieu, et merci.



Tiens, c'est toi, Lemblin.

— Vous partez seul? fit la jeune fille étonnée.

— Oui. Bonne chance, jeune fille, et ne parlez pas du charbonnier!...

La stupéfaction la cloua sur place.

Le général s'éloigna rapidement.

— Quel orgueil! fit M. de Mornay.

L'ESPION

L'agent de Fouché, malgré son zèle, n'était pas disposé à se remettre de suite en campagne; l'heure avancée, la pluie fine et continuelle qui tombait, énervaient son courage. D'autre part, il n'osait retourner chez le père Cormier, et la place publique appartenait tout entière aux manœuvres de l'artillerie. Il déclina une seconde fois sa profession au poste de la Prévôté autrichienne et obtint qu'on le tolérât dans un coin jusqu'au jour.

Là, pelotonné, les yeux mi-clos, il reprit, pour la centième fois peut-être, la plus chère de ses rêveries : — l'arrestation de Mouton-Duvernet, les félicitations de ses chefs, la *prime* de mille francs, somme pour lui considérable, et à laquelle il attachait l'espoir de toutes les jouissances de la vie : costume neuf, déjeuners fins, soupers galants, et que savons-nous encore!

Tandis qu'il rêvait, le prétendu charbonnier gagnait du chemin; mais lui, le limier de police, savait déjà comment le rejoindre.

D'abord, le fugitif était à pied; et lui était à cheval.

Il ne pouvait suivre la grande route, et, dans sa fuite, avait dû choisir le premier chemin qui s'était ouvert à lui et à sa compagne.

Cette jeune fille, bien connue des paysans, et qui allait le suivre ou le guider pendant quelque temps, signalerait partout son passage.

Quant à la direction de son voyage, elle était toute indiquée par sa naissance et son déguisement.

L'arrestation pouvait seule présenter de sérieuses difficultés. Le général était un homme solide et difficile à intimider. Il y avait là des coups à recevoir. Il avait jusqu'alors compté sur les étrangers pour lui prêter main-forte; mais il venait d'en faire l'expérience, ces

messieurs les Autrichiens, en matière de police, avaient des préjugés; tout son espoir devait se tourner vers le zèle des royalistes ou la poigne des gendarmes; c'était fort aléatoire.

Le fugitif s'était constamment détourné des villes, et même à l'auberge de la *Croix-d'Or,* il n'aurait pu l'arrêter.

Le pays qu'il parcourait manquait d'ailleurs de ce beau zèle méridional auquel il suffisait de signaler un bonapartiste pour qu'il l'immolât à son roi.

Les habitants, invités à lui prêter leur concours, lui répondraient volontiers, comme l'officier autrichien : « Faites votre métier. »

Tout bien pesé et considéré, il ne me reste, se dit-il, qu'à procéder comme sous la République. Lorsque j'aurai relevé le gîte du proscrit, j'irai le dénoncer à la municipalité. Au nom de la loi, je requerrai « la force publique », je ferai cerner la maison.

Réconforté par cette décision, le lendemain il se mit en quête.

Après s'être assuré que Virginie n'était pas rentrée, il prit donc le premier chemin des champs qui s'offrit à lui, et qui, justement, était celui qu'avaient suivi les fugitifs.

Quelle ne fut pas sa surprise en se voyant devancé sur cette piste. Il n'avait pas fait une demi-lieue, lorsqu'il vit trottiner devant lui, sur un baudet, un de ses collègues du ministère de la police. Celui-ci le reconnut également.

Inutile de dissimuler.

— Tiens! Lamblin... fit le premier.

— Tiens! Jeangeot... exclama l'homme au bourriquet. — Quelle agréable rencontre!

— Par un beau temps et au sein de la nature.

— C'est la mode, aujourd'hui, de passer l'été aux eaux. Mais sans doute tu espérais y rencontrer quelqu'un?

— Si j'espérais y rencontrer quelqu'un, je l'avoue, ce n'était pas toi.

Ils se prirent à rire.

— Mais, qui t'a mis sur cette piste? reprit Jeangeot.

— Et toi?

— Ah! pas de cachotteries, c'est inutile. Il y a cent à parier que le général cherchera un refuge dans son pays natal. Le bon sens l'indiquait.

— Et tu es décidé à poursuivre jusqu'au Puy? fit Lamblin.

— Comme toi-même.

— Nous allons donc voyager ensemble?

— Comme il te plaira. Cette perspective n'a pas l'air de te sourire?

— Dame! je ne l'avais pas prévue.

— La faute à qui?

— A nos chefs.

— Raison de plus pour accepter l'état de choses tel qu'il nous est imposé. Je suis parti le premier. C'est moi qui fus choisi le premier. Ce n'est pas moi qui viens s'imposer à toi.

— Moi non plus, je ne m'impose pas, fit l'agent au bourriquet.

— Mais tu persistes, répliqua son collègue, à suivre ma route, ce qui revient au même. Cependant, à bien considérer notre entreprise sous toutes ses faces, avantages et difficultés, notre rencontre n'est pas aussi fâcheuse que tu l'imagines, peut-être.

— Que veux-tu dire?

— Que t'a promis le ministre?

— Mille francs.

— Très bien! J'ai la même promesse, elle est alléchante.

— Oui, mais si nous sommes appelés à partager la prime?

— Nous réclamerons chacun de notre côté. En tout cas, ne renouvelons pas la fable de l'ours et des chasseurs, et nous avons le temps de nous disputer la peau de l'animal avant de l'avoir mis par terre. La première difficulté n'est pas de toucher la prime, mais d'arrêter le général. Y as-tu bien réfléchi?

— Certainement.

— Et si tu te trouvais tout à coup seul en sa présence, que ferais-tu?

— Me prends-tu pour une poule mouillée?

— Non, mais c'est *un homme*, enfin, c'est un général.

— Un général qui se sauve, fit Lamblin en haussant l'épaule avec mépris.

— Il bat en retraite, repartit Jeangeot, cela arrive au plus vaillant. Enfin, je voudrais bien te voir.

— J'irais à lui, et je lui dirais : « Général Mouton-Duvernet, au nom de la loi, je vous arrête. »

— Et s'il passait son chemin?

— J'ai des armes.

— Tu le tuerais?

— Non, je le blesserais.

— Et si tu le manquais?

— Ah! dame, à la guerre comme à la guerre. N'en ferais-tu donc pas autant?

— Mais, j'avoue que je n'ai pas ta superbe assurance. Je crois qu'il vaudrait mieux être deux. Voyons, amour-propre à part, ne le penses-tu pas comme moi.

— Mais, si tu as peur? fit Lamblin.

— A deux, je serais plus hardi.

— Eh bien! en avant, et part à deux.

Après avoir marché un instant en silence, Lamblin, un enfant du ruisseau de Paris, à qui la vanité et l'effronterie tenaient lieu de véritable courage, reprit :

— Tu connais le général?

— Pour l'avoir vu.

— Vous avez eu une scène, hier, à la *Croix-d'Or?*

— Tu y es donc passé?

— Ce matin au petit jour.

— Mouton-Duvernet s'y est disputé avec des soldats autrichiens, qui voulaient battre la fille de l'aubergiste. Celle-ci a été arrêtée avec lui; on allait les passer par les armes, quand ils sont parvenus à fuir. Peu s'en fallut que ma mission ne fut terminée.

— La fille est avec lui?

— Oui, ils ne sauraient être loin.

— Elle lui trouvera un asile.

— Peut-être. Tout est encombré de soldats. En tout cas, ils n'avaient qu'un chemin à suivre, et c'est celui-ci.

— Voici un paysan qui vient à nous, il pourra nous renseigner.

Un paysan descendait, en effet, du bois où les fugitifs avaient passé les dernières heures de la nuit.

Lorsque le paysan fut près d'eux, Lamblin lui demanda :

— Avez-vous rencontré mamzelle Virginie, de la *Croix-d'Or?*

Le paysan le regarda d'un air douteux.

— C'est bien possible, dit-il.

— L'avez-vous rencontrée?

— Peut-être bien.

— Avec un grand gaillard, un Auvergnat?

— Ah!

— Elle s'était ensauvée de chez elle à cause des Allemands, mais son père m'a dit de lui dire, si je la rencontrais, qu'elle pouvait rentrer sans crainte. Vous ne l'avez donc pas rencontrée?

Le paysan, encore méfiant, finit par dire :

— Ç'est peut-être bien elle tout de même que j'ai vue là-bas; elle était, comme vous dites, avec un homme en grand chapeau auvergnat.

— Où cela?

— Sur le chemin de la Mornay.

— Où ça est-il?

— La Mornay?... Vous ne connaissez pas le château de la Mornay? Vous n'êtes donc pas du pays?...

Et sa juste méfiance le reprit.

— Nous sommes des voyageurs, et nous venons de l'auberge de la *Croix-d'Or*, répondit l'agent de police.

PAR MONTS ET PAR VAUX

Revenons à Mouton-Duvernet.

Sa situation était, sinon périlleuse, au moins pénible, car il était harassé de fatigue, était trempé par la pluie et avait faim.

En s'éloignant du château inhospitalier, il avisa la chaumière de la meilleure apparence, et se hasarda à y demander à manger. Il n'y avait au logis qu'une vieille femme et une jeune fille. Elles le regardèrent étonnées et muettes, et, lorsqu'il eut bien expliqué qu'il paierait en beaux écus un morceau de pain, la vieille lui répondit :

— Nous n'avons pas de pain. Nous n'avons plus, pour nous nourrir, que des noix, du lait de notre chèvre, et un peu de fromage.

— Eh bien! voilà cent sous, dit-il, donnez-moi un peu de tout cela.

La jeune fille, en bâillant et en se traînant, alla lui chercher ce qu'il implorait, une poignée de noix et une tasse de lait.

Il demanda ensuite à se reposer un instant, fuma une pipe, — par bonheur il avait du tabac, — et s'informa du chemin du plus prochain village. On le lui indiqua.

Il fallait reprendre dans le bois, mais entre ses ramées humides, il ne risquait de rencontrer personne, et il pouvait espérer trouver à la lisière un gîte pour la nuit.

Il reprit son voyage.

Depuis Paris, il n'avait pas encore subi pareille épreuve, et il n'était pas au tiers de son parcours. Le courage ne lui manquait pas, mais la patience. Il était irrité du nombre des petites difficultés qu'il avait à vaincre et n'avait pas prévues. La pluie, la boue, le manque de ressources.

Partout l'invasion et la ruine.

La tristesse aussi le gagnait.

Un rayon de soleil, un bon repas d'auberge auraient suffi à le ranimer, mais à peine filtrait un jour pâle sous les futaies. Les oiseaux eux-mêmes se taisaient.

Il trouvait le temps long, se demandait si on ne l'avait pas égaré, et s'il ne serait pas obligé de coucher dans cette solitude, il marcha très longtemps sans rencontrer personne, dans la direction du sud-est. A la lisière de cette forêt, dont il ignorait le nom, il aperçut un village. De la plupart des cheminées s'élevait, comme en automne, un panache de fumée, qui dénonçait la présence des Allemands occupés à faire sécher leurs bottes.

Il fallait bien en prendre son parti, pour plusieurs jours encore cette compagnie serait inévitable.

Du lieu où il se trouvait descendait un sentier tortueux qui, avant d'arriver au village, aboutissait à un chemin vicinal. Il dégringola ce sentier d'un pas alerte, malgré sa fatigue, puis s'arrêta pour reprendre haleine.

Au même moment, il vit venir dans sa direction deux individus : l'un monté sur un petit cheval campagnard, l'autre sur un âne, — comme Don Quichotte et Sancho Pança. Le premier ne lui était pas inconnu. Il se rappela l'avoir vu la veille à la *Croix-d'Or*. Le second lui parut de la même espèce que son compagnon.

Cette rencontre lui déplut.

Elle ne lui sembla point l'effet du pur hasard.

Il s'assit sur le bord du sentier et leur laissa le chemin libre. Mais, bien qu'ils fussent encore à près de deux cents mètres, un de ces cavaliers, — M. Jeangeot,— le reconnut également, et ralentit le pas de son cheval.

— Tiens! dit-il en se penchant vers Lamblin, voilà notre homme.

Lamblin s'arrêta court.

— Tu en es sûr? demanda-t-il.

— Oui. L'occasion est belle.

Il mit pied à terre et son ami l'imita, et le général ne douta plus de leur intention.

Jeangeot répéta son invitation à son collègue.

— L'arrêtons-nous?

— Sans doute.

— Comment allons-nous faire?

— Profitant de ce qu'il est sans méfiance, nous l'aborderons poliment... si tu veux te régler sur moi?

— Volontiers.

— Allons.

Tenant leurs montures par la bride, ils s'avancèrent paisiblement.

— Bonjour, monsieur, dit Lamblin avec politesse.

— Bonjour, messieurs.

— Vous paraissez fatigué.

— Je le suis en effet.

— Les chemins sont si mauvais.

— Oh! oui.

— Vous êtes voyageur?

— Je voyage pour mes affaires.

— Eh bien! si vous voulez, nous ferons route ensemble; par ce temps-ci, les bons Français ont besoin de se sentir les coudes.

— C'est bien vrai, mais je suis très fatigué.

Le général se leva et vint sur le chemin; il s'approcha de Jeangeot et de son cheval, et tout en flattant l'animal de la main :

Vous êtes heureux d'avoir un cheval, monsieur. Est-il bon?

— Il n'a pas de mine, mais il est infatigable.

— Voulez-vous me le vendre?



Ils s'assirent résignés à l'endroit le moins mouillé.

Liv. 139. — Fayard frères, éditeurs.

— Oh! non.

— Achetez plutôt mon âne, dit Lamblin

— Merci bien, je suis trop lourd pour lui, mais ce cheval...

DANS LA MONTAGNE

— Il n'est pas à vendre.

— Cependant, en vous en offrant un bon prix.

— Marchons toujours. Au village, nous verrons; si je puis en trouver un autre.

— Entendons-nous de suite.

— C'est impossible.

— Il vaut cent francs, avec le harnais cent vingt; je vous en offre *mille*.

Jeangeot le regarda avec ébahissement, et Lamblin avec inquiétude.

— Vous êtes donc bien riche? fit ce dernier.

— Je suis si fatigué; puis, mes affaires.

— Eh bien! répondit Jeangeot, c'est marché fait. Au village, je paye une bouteille, et je vous cède la bête contre mille francs en argent.

— En or... Mais je n'irai pas à pied au village.

— Il n'y a qu'une demi-lieue.

— C'est trop, je paye assez cher pour entrer en jouissance de suite.

Jeangeot regarda son camarade, qui, de la tête, lui fit signe que non.

Le général tira sa bourse.

— C'est entendu, n'est-ce pas?

— Du tout, s'écria Lamblin en s'interposant.

— Mais ça ne vous regarde pas, vous, dit le général.

— Ça me regarde.

— Ah! voyons, fit Jeangeot d'un air hargneux.

Lamblin se rapprochant de son collègue, ils échangèrent à voix basse ces paroles :

— Et s'il se sauve?

— J'aurai mille francs.

— Et moi ?

— Tant pis.

— Canaille!

Le général mit le pied à l'étrier.

— Vous ne monterez pas!

— Ah! voyons, fit Mouton-Duvernet impatienté.

— Je tuerai plutôt le cheval.

— En voilà un enragé. Il faut le mettre à la raison.

Il tira un pistolet dont il lui toucha la poitrine :

— Si tu bouges, tu es mort.

Puis, se ravisant.

— Mais ce n'est pas la peine.

Il désarma son pistolet, puis, saisissant Lamblin par les épaules, il le fit pivoter sur ses jambes, et, d'un vigoureux coup de pied, l'envoya coucher dans le fossé.

— Tiens! mauvais bougre, tu n'en voudras plus d'autre, dit-il.

La force du général en imposa à Jeangeot, qu'il aurait pu assommer d'un coup de poing.

— Je pourrais t'en faire autant, lui dit-il, mais un honnête homme tient sa parole; voilà tes mille francs, Fouché ne t'aurait pas aussi bien payé.

— Merci, *général,* répondit Jeangeot; à une autre fois.

Le proscrit monta à cheval et partit au trot.

Il est probable que le mouchard, pendant quelque temps, ne goûta de repos que couché sur le ventre, et que son collègue lui abandonna l'honneur et les profits de sa mission.

Le bidet, bien qu'il trottât à merveille, devait être fatigué; cependant, son nouveau maître ne voulut pas s'arrêter au prochain village. Imposant également silence aux appels de son estomac, il traversa la bourgade sans s'arrêter.

Le cheval hennissait en sentant la bonne odeur des écuries.

Deux ou trois lieues plus loin il modéra son allure, et apercevant, à l'entrée d'un second village, des cantiniers autrichiens qui bivaquaient dans un champ, il leur demanda, l'argent à la main, une mesure d'avoine. On lui en vendit deux.

Il apprit, des mêmes individus, que bientôt la route serait libre ; que, d'ailleurs, il lui serait toujours permis de trotter sur les bas côtés.

Dans le village, il parvint à trouver à manger. Il comprit que son voyage allait devenir beaucoup plus facile, et, désormais, sans danger. Plus il s'éloignerait de Paris, plus la circulation serait aisée et les vivres abondants; moins aussi il aurait à craindre la police.

Depuis son départ de Paris, il avait laissé pousser toute sa barbe, ce qui ajoutait à son déguisement. A moins qu'il ne rencontrât un ennemi personnel, — dont la haine double la perspicacité, — ou qu'il ne tint quelque propos imprudent, il n'avait à redouter aucune dénonciation, et ainsi aucun danger.

Nous ne le suivrons point pas à pas. Nous pourrons omettre certains détails auxquels l'imagination du lecteur suppléera.

Vers la moitié d'août la pluie cessa, les chemins des champs se séchèrent, sa fuite ne fut plus qu'une longue promenade. Il traversa ainsi la grande forêt d'Orléans, puis s'engagea dans la Nièvre, d'un pittoresque si sauvage, pour descendre dans l'Allier.

Son malheur lui avait rendu la liberté de sa jeunesse. Dégagé de tous autres liens que ceux du cœur, pouvant, à son gré, disposer de ses heures, modifier cent fois son itinéraire; affranchi de toutes obligations mondaines, il pouvait jouir absolument, et sans partage, des spectacles de la nature, de ses souvenirs et du drame intérieur dont chaque jour ébauche ou accomplit une scène, jouissances presque nouvelles pour un homme d'action comme lui.

Il était entré de bonne heure dans les luttes viriles. A dix-neuf ans (en 1798), engagé volontaire, il avait été envoyé à la Guadeloupe avec son régiment et s'était fait remarquer par son courage. Il avait le grade d'adjudant-major au siège de Toulon et s'y était distingué par sa fermeté, son intelligence et sa valeur. Il avait fait avec le premier Consul la campagne d'Italie; à Arcole, il avait conquis l'admiration de ses chefs. Tous les grades qu'il obtint successivement furent gagnés à la pointe de l'épée.

En 1811, il avait été nommé général de brigade, et général de division en 1813. Il avait trente-quatre ans.

Sa carrière avait été des plus brillantes. Si l'Empire eut vécu, il pouvait espérer le bâton de maréchal, et la France pouvait compter sur un excellent et glorieux défenseur.

En 1815, il se prononça avec énergie contre le retour des Bourbons.

« Je ne suis point orateur, mais soldat, dit-il, les étrangers marchent sur Paris, il faut que vous ayez des armes à leur opposer. L'armée nationale se rappelle qu'on a traité de brigandages les services qu'elle a rendus au pays depuis vingt-cinq ans. Vous pouvez lui rendre son courage et l'opposer avec succès à l'ennemi. »

Fouché, président du gouvernement qu'il avait composé et imposé lui-même, avait confié au général Mouton-Duvernet le commandement de Lyon, qu'il conserva jusqu'à la rentrée de Louis XVIII.

Fouché, lorsqu'il dressa la liste des victimes à immoler à la fureur des étrangers et des royalistes ultra, se souvint de lui.

Tels sont les faits principaux de cette vie si courte et si bien remplie.

Dans cette existence, pas une lacune, dans laquelle le biographe attentif ou même malveillant puisse glisser l'accusation ou le reproche d'une mauvaise action, d'un acte honteux, d'une faute. C'était un Bayard, un loyal serviteur de la France, un homme dont le nom était cité comme synonyme d'honneur et de patriotisme. Il pouvait, sans rougir, fouiller son passé.

Aimant sincèrement son pays, — comme la plupart des montagnards de sa province, — il l'avait servi sans les idées restrictives de l'ambition. Il n'avait pas marchandé son sang, et, le jour de nos défaites venu, au lieu de se reprendre à qui ne pouvait plus le payer, au lieu de trahir les grandes infortunes de l'Empereur et de la nation, il leur était resté fidèle... Que dis-je? Il avait senti combien il les aimait, et était resté à son poste de combat.

Que l'on se représente ce soldat vaincu, ce patriote blessé dans l'âme, ce proscrit pensif, s'en allant à travers les sévères paysages du Morvan en 1816.

SOUS LA VERTE TENTE

De tous temps, les forêts ont servi d'asile aux proscrits; du moins, jusqu'à la fin du siècle, où elles ont été fort éclaircies. Ainsi, la forêt des Ardennes, sous les Romains d'abord, et durant tout le moyen âge.

Les forêts du Vivarais et de la Haute-Loire pendant les persécutions religieuses. Dans ces régions, Jean Cavalier, pour ne parler que du plus illustre; dans le Nord, les fugitifs de Dinan et de Liége au xv[e] siècle, allaient vivre dans les sept forêts d'Ardennes qu'ils appelaient la *verte tente.* Ils avaient renoncé à la civilisation, trop cruelle, et avaient peuplé ces solitudes de nouvelles hordes sauvages.

A des époques plus rapprochées de la nôtre, nous avons vu des proscrits vivre cachés sous la *verte tente,* pendant la terreur du Comité de Salut public.

Avant d'appartenir à l'industrie qui en exploite les richesses, la forêt, à l'état vierge ou sauvage, offrait aux réfugiés un grand nombre de ressources qui ne demandaient presque aucun travail pour être utilisées. A coup de hache on s'y construisait une habitation. L'arbre donnait encore le lit moelleux; des mousses, des feuilles et des fougères, le mobilier primitif, puis des fruits sauvages. Là des châtaignes, des faines, des noisettes, des merises, des framboises, des fraises, des champignons comestibles, des bourgeons de sapin. Le sauvage pêchait l'étang, mangeait de la viande, ce que n'avait pas le paysan. Avec la peau des animaux, il couvrait sa nudité.

Il était enfin à l'abri des grands fléaux de son temps : la famine, les maladies épidémiques, le fanatisme religieux, la guerre, l'esclavage.

La forêt était bonne mère.

Elle était triste, dira-t-on; elle a ses clairières et elle a ses fleurs.

Mais nous sommes loin de la vie primitive; à l'époque dont il s'agit, la forêt a ses bûcherons, ses charbonniers, ses sabotiers. Le jour elle retentit par endroit du bruit de la cognée, et, si on la traverse le soir, parfois on voit luire les feux des meules de charbon.

Dans ses profondeurs, elle contient des hameaux; par mille chemins elle aboutit à la vie rurale et s'infuse peu à peu de civilisation.

Mais, heureusement, elle n'est pas entièrement à jour. Elle possède encore des retraites dépourvues de sentiers, et où le marchand de bois est dix ans sans pénétrer.

Dix ans de ramures, cela tisse la verte tente!... Cela amasse des provisions d'ombre et de paix! Cela fait des gîtes aux chevreuils et aux proscrits!

Il y a bien aussi des malfaiteurs et des loups, mais les malfaiteurs

ont trop de vices pour se contenter de l'existence forestière... et les loups...

Il faut bien des loups, puisque sur terre il n'y a rien de parfait.

Ce fut dans une des grandes forêts qui couvrent l'ouest du département de la Haute-Loire que se fixa Mouton-Duvernet.

Un jour qu'il s'était arrêté à regarder travailler quatre ou cinq taciturnes personnages à la construction d'une meule de charbon, au bout d'un certain temps il entama la conversation.

Généralement, le travailleur des champs ou de la forêt ne suppose chez l'étranger, le passant curieux qui l'interroge, qu'un intérêt secret de lui nuire, et il se montre avare de paroles, méfiant.

Ces derniers prirent l'étranger pour un marchand de charbon.

— Eh bien! comment va le commerce? leur dit-il en prenant un léger accent auvergnat.

— Doucement, répondit l'un d'eux.

— Ça ne va pas comme vous voudriez?

— Ça commence.

— Combien le sac?

— Nous ne vendons pas notre charbon, nous travaillons pour un marchand de Montbrison, qui le vend dans la localité ou à Saint-Étienne. Le prix change selon le marché. Mais il ne vend pas un sac, il en vend par cinquante, cent et mille. Est-ce que vous faites le commerce?

— Oui, mais moi je vends en boutique à Paris. Seulement, depuis les malheurs, la batellerie ne marche plus et l'on manque de charbon à Paris. Je me suis dit, alors, je vais faire un tour dans le pays pour voir à m'en procurer. C'est le hasard qui m'amène ici, car je me suis égaré dans la forêt.

— Où allez-vous?

Le voyageur lui nomma une localité quelconque.

— Si vous voulez, dit le charbonnier, je vais vous mettre sur votre chemin; mais il est tard, vous ne serez pas sorti du bois avant la nuit.

— Merci. Ma bête est fatiguée, et je n'aime guère voyager la nuit; la misère est si grande... Est-ce que vous veillez cette nuit?

— Oui.

— Eh bien! permettez-moi de rester près de votre feu, je vais

donner un peu d'avoine à mon cheval et j'attendrai ici le jour. Vous êtes de braves gens, vous autres charbonniers, et je pourrai dormir tranquille. Le voulez-vous?

— Mais ça nous est égal.

Mouton-Duvernet donna à manger à sa monture et l'attacha à un arbre voisin; puis il s'assit, tira de sa valise du pain et des œufs, et, à la fin de son repas, eut le moyen d'offrir la goutte à ses nouvelles connaissances.

Cette libéralité mit le sceau à la considération que l'on commençait à avoir pour lui.

La méfiance se dissipa. Ils causèrent des malheurs du temps.

Les charbonniers n'y pouvaient comprendre. Ils ignoraient ce qui s'était passé à Paris. Le tableau qu'il leur fit des événements leur causa, comme l'on pense, une profonde impression.

Les trahisons des Marmont, des Berthier, des Talleyrand, des Fouché duc d'Otrante et des deux Chambres les indigna. Ils ne comprenaient pas comment le peuple ne les avait pas massacrés. En regard de ces coquins, le général traça les portraits des généraux fidèles du maréchal Moncey, de Daumesnil, de Labédoyère, de Favier.

— Mais, fit observer l'un des charbonniers, il y en avait un aussi, un fameux qui est de notre pays, le général Mouton-Duvernet? Il n'a pas trahi au moins?

— Oh! non, répondit le général avec vivacité, il a combattu jusqu'à la dernière heure.

Le général leur dit ce qu'il avait fait. Efforts inutiles qui devaient se briser contre l'égoïsme des satisfaits et des ambitieux.

Les charbonniers l'écoutaient avec admiration, frappant des mains, se récriant à l'éloge du brave Mouton. Mais, d'après cela, vous pouvez juger de l'effet que produisit la suite des événements. La capitulation de Paris, la France livrée, l'Empereur banni, menacé d'être assassiné, et enfin, la liste de proscription de Fouché.

— Quoi! Mouton aussi?... s'écria l'un de ces braves gens, avec un accent de tristesse dont le général fut touché.

— Mais ils sont capables de le fusiller!

— Ils n'y manqueraient pas, s'ils le pouvaient, répondit le proscrit.

— Vous croyez donc qu'ils ne le pourront pas?



Oui, mes amis, je suis le général Mouton Duvernet.

— J'en doute.

— Comment cela?

— Il n'a pas attendu la police de son ami Fouché, et a quitté Paris.

— Ah! bravo!

Et cent exclamations de joie accueillirent cette heureuse nouvelle.

— Il se cache? Mais où ira-t-il? fit l'un des forestiers.

— Il devrait venir au milieu de vous, n'est-ce pas? demanda le général.

— Mais ici, si l'on est pauvre, au moins on est à l'abri des coquins.

— Eh bien! mes amis, dit Mouton-Duvernet, qui croyait les avoir examiné et sondé suffisamment et avait confiance en eux. Eh bien! le général a fait ce que vous dites.

Ils s'entre-regardèrent stupéfaits.

— Il a, pour quitter Paris, emprunté le costume de son charbonnier. Il est parti à pied pour les montagnes, et, enfin, après bien des misères et des dangers, le voilà au milieu de vous.

Ils le dévoraient des yeux, ils ne comprenaient pas encore.

— Je suis le général Mouton-Duvernet. J'ai foi en votre loyauté, et, pour quelques jours, je vivrai caché parmi vous.

Nous renonçons à dépeindre l'émotion des charbonniers à cette révélation.

Il ne s'éleva point chez eux l'ombre d'un doute. Dans celui qui, depuis plusieurs heures, leur dépeignait les dernières catastrophes, il y avait d'abord un compatriote, puis un homme sympathique dont la parole chaude avait un accent de sincérité pénétrante.

Cet homme-là ne mentait pas; il ne savait pas mentir.

Mais, revenus de leur ahurissement, il leur fallait répondre au général, et l'embarras n'était pas mince.

— Monsieur le général, dit le plus âgé d'entre eux, vous nous faites plutôt honneur qu'autre chose. Nous sommes heureux et flattés comme compatriotes et comme Français de vous voir à notre tête, et nous sommes prêts, s'il le faut, à donner pour vous la dernière goutte de notre sang.

— Merci, mes amis, dit le général.

Il leur serra la main tour à tour.

— A partir de ce moment, reprit-il, pas de cérémonie avec moi, rien qui me distingue de vous. Je ne suis plus que Jean Barthomieu, marchand de charbon à Paris. Gardez mon secret, si vous ne voulez pas me compromettre. Déjà des espions m'ont suivi, et il en viendra d'autres. Enfin, demain ou après, si je vous gêne, ou si du monde vient qui peut me remarquer, nous nous dirons adieu; j'irai plus loin.

— Général, nous sommes à vos ordres. Nous veillerons sur vous.

Ils n'attendaient personne; ils étaient heureux de le posséder et de pouvoir lui être utiles. L'existence ne serait pas confortable, mais ils iraient au village chercher quelques provisions.

En tout cas, nulle part dans la forêt, il ne serait aussi bien que chez eux.

Chacun s'empressa ensuite pour lui fournir un coucher passable.

Comme les paillasses et les huttes étaient pleines de puces, on sécha le sol avec des cendres chaudes, et on chercha des fougères nouvelles. Des feuilles, il n'y fallait pas songer, et les mousses étaient encore trop humides.

Demain, notre général aura de la paille et des couvertures, disaient ces braves gens.

Le général leur montra qu'il savait coucher à la belle étoile, et la nuit fut bientôt écoulée.

SOUS LA VERTE TENTE (SUITE)

Pendant une semaine, il vécut de l'existence paisible de ses hôtes, qui s'ingénièrent à l'envi pour lui être agréable, et lui prodiguèrent les marques de leurs sympathies et de leur respect. Il était vraiment heureux, et, avec ses goûts simples, son amour de la campagne, il n'aurait pas, dans d'autres conditions morales, désiré une autre existence.

Mais il ne pouvait s'empêcher de songer à tant de personnes chères qu'il avait laissées derrière lui : à sa femme, à ses amis, ceux qui avaient été, comme lui, décrétés d'accusation.

Que devenaient-ils?... Avaient-ils comparu?... Quelles peines avaient été prononcées?...

Il n'avait pas un journal, et il eut fallu aller à la ville pour en acheter.

Le bruit d'aucun événement ne parvenait dans les villages. Il le croyait du moins, et, plusieurs fois, ayant interrogé ses amis à leur retour des bourgades voisines, ils lui avaient assuré qu'il ne se passait rien d'extraordinaire.

Un soir, cependant, il remarqua leur air plus triste et plus sombre que de coutume. Il en soupçonna les raisons et voulut les connaître.

— Ne me cachez rien, leur dit-il. Vous avez appris quelque malheur, mais mon courage est à la hauteur de tout ce qui peut m'arriver. Parlez, il s'agit des conseils de guerre, n'est-ce pas?

— Oui, général.

— Un de mes amis a été jugé et condamné?

— Oui, général.

— Lequel?

— Tenez, général, voici un journal de Lyon qui le raconte. Je l'ai volé dans une auberge. Beaucoup étaient déjà venus le lire et disaient tout bas qu'il y avait quelque chose...

Mouton-Duvernet prit le journal et lut à haute voix :

« *Condamnation et exécution du général Labédoyère.* »

Voici ce qui s'était passé :

Labédoyère faisait partie des officiers admis à partager l'exil de Napoléon, un des passeports envoyés à la Malmaison était à son nom. Mais, parti trop tard de Paris, il rencontra la reine Hortense qui revenait de cette demeure, et lui remit son passeport. Au lieu de poursuivre sa route, il voulut revoir sa jeune femme récemment accouchée. Il céda aux prières de celle-ci qui l'engageait à aller chercher, au milieu de l'armée de la Loire, un abri contre les vengeances des Bourbons.

Le général Excelmans et le comte de Flahaut lui donnèrent le titre de chef d'état-major du 2e corps, cantonné à Riom.

Labédoyère, après s'être muni, à tout hasard, d'une traite de trente-cinq mille francs sur Philadelphie, alla rejoindre ses deux amis dans le Puy-de-Dôme. A Riom, les journaux lui apprirent l'ordonnance du 24. Son nom figurait des premiers sur la liste.

Obligé de fuir pour se soustraire à une inévitable sentence de mort, il céda encore à l'impérieux désir de revoir sa femme et son jeune enfant. M. de Flahaut s'efforça de l'en détourner; Excelmans ajouta que, s'il ne lui donnait pas sa parole d'y renoncer, il mettrait deux sentinelles à sa porte.

Labédoyère promit... mais, comme il se retirait, il rencontra la diligence de Paris; une place était vacante, il la prit, sans même remonter dans son logement et prévenir ses domestiques.

Le 2 août, à huit heures du matin, il descendait rue du Faubourg-Poissonnière, chez une amie de sa famille, avec l'intention d'y attendre la nuit pour se rendre près de sa femme.

Labédoyère était muni d'un passeport que lui avaient fait obtenir, au risque de se compromettre, MM. Rouget et Montroy, employés de la sous-préfecture de Riom; mais, malheureusement, il avait été reconnu par deux voyageurs : un lieutenant de gendarmerie et un marchand nommé Legallerye, depuis commissaire de police à Lyon. L'un d'eux le suivit jusqu'à la maison où il était descendu.

Peu d'instants après la police était avertie, la maison était envahie par des agents et cernée par un bataillon prussien; on s'empara de lui.

Fouché était au milieu des fêtes de son nouveau mariage et donnait un grand bal lorsqu'il fut informé de cet événement.

— Ce jeune homme est bien imprudent, dit-il, il faut l'interroger.

On essaya de lui arracher des propos compromettants pour ses amis, mais sa parole ferme et loyale déjoua leur triste habileté.

Renvoyé devant le conseil de guerre de la première division militaire (Paris), il fut voué d'avance à la mort par les outrages de la presse. Son procès fut un des plus révoltants spectacles de ce genre. Les deux tiers de l'auditoire étaient occupés par des généraux, des officiers étrangers, des ambassadeurs et d'ignobles femmes de la noblesse, venues pour dicter l'arrêt de mort et insulter aux derniers moments de la victime.

Son procès fut l'affaire de quelques heures, et il fut condamné à mort.

Ses amis étaient en fuite ou cachés; ses parents, du côté de sa femme, royalistes, refusèrent d'intervenir. Sa mère et sa femme le décidèrent néanmoins à se pourvoir.

Elles réunirent une somme de cent mille francs pour acheter son évasion. Le préfet de police, M. Decaze, n'était pas d'abord éloigné de la favoriser; mais, après avoir donné sa parole, il la reprit. La tentative avorta.

Il ne restait plus que la grâce royale. Mme Labédoyère, royaliste convaincue, au moment où Louis XVIII sortait de son appartement, se jeta à ses pieds.

— Grâce! Sire, grâce!

Il la reconnut. Son visage prit une expression sévère :

— Madame, lui dit-il, je connais vos sentiments pour moi ainsi que ceux de votre famille; je regrette de vous refuser; je ne peux qu'une seule chose pour votre mari : *Je ferai dire des messes pour le repos de son âme.*

La jeune femme tomba évanouie.

A cinq heures, le roi ayant terminé sa promenade, aperçut une femme en deuil qui semblait guetter son retour; on l'arrêta. C'était la mère du condamné.

A la même heure, Labédoyère assis sur une botte de paille dans une charrette était conduit dans la plaine de Grenelle. Il alla au devant du peloton d'exécution, ôta son chapeau, decouvrit sa poitrine et dit d'une voix ferme :

« *Tirez, mes amis, et surtout ne me manquez pas!* »

Il tomba. Un prêtre sortit alors d'un fiacre, un mouchoir blanc à la main. Il se pencha vers la victime, imbiba le mouchoir de son sang, le bénit et se retira.

Labédoyère était mort à l'âge de vingt-neuf ans.

La lecture de ce drame émouvant remplit Mouton-Duvernet de tristesse. Il se rappela les autres généraux voués au supplice. Il ne se faisait aucune illusion sur la prétendue générosité de ses ennemis, et se demandait qu'elle serait la seconde victime.

Il les revoyait tous tels qu'il les avait connus jadis dans leur gloire, aux Tuileries, après une ou deux de ces foudroyantes victoires qui suffisaient à briser les nœuds d'une coalition, puis il se les représentait sous l'outrage des avocats, comme il appelait les députés et des officiers marquis de Carabas, envoyés au peloton d'exécution.

Il se décourageait des hommes; il désespérait de la France. Il rougissait en pensant à la joie des étrangers.

Dans sa douleur, il eut voulu rencontrer un ami capable de le comprendre et de sympathiser avec lui. Mais ses amis, comme ceux de Labédoyère, étaient proscrits.

Une longue semaine encore s'écoula. On lui apprit l'arrestation du comte de Lavalette...

Un noir chagrin le dévorait.

Un jour, en causant avec les charbonniers des notables du département, un d'eux prononça le nom de M. de Meau, de Montbrison.

C'était un de ses camarades d'enfance; mais M. de Meau, par tradition de famille, était resté fidèle à l'ancienne monarchie. Du reste, honnête homme, sans ambition et sans fanatisme qui n'avait rien demandé et ne demandait rien au nouveau gouvernement.

« Si j'allais le voir, se dit-il. »

En tout cas, afin d'éviter une déception dans le genre de celle de Mornay, il voulut le faire sonder par un de ses fidèles charbonniers.

Il pria donc un de ceux-ci de porter un billet à M. de Meau, mais sans lui découvrir tout d'abord sa retraite, et en lui disant qu'un voyageur de tel physique l'avait abordé sur le grand chemin et chargé de la commission.

« Ce monsieur, ajouterait-il. attendait la réponse. »

— J'irai la lui porter moi-même, répondit M. de Meau.

Et il recommanda le secret au charbonnier, qui répliqua malicieusement :

— Nous ne chommes que des sarbonniers; che n'est pas chez nous que l'on trouve des traîtres.

— Mes amis, dit Mouton-Duvernet à ces braves gens, si je vous quitte, ce n'est pas sans regrets, et votre souvenir me restera cher toute ma vie, mais j'ai besoin de me tenir au courant de ce qui se passe. Les journaux, vendus au Gouvernement, ne me renseignent pas ou me trompent; je vis ainsi dans une inquiétude perpétuelle, et je puis manquer l'occasion, si elle me devient favorable.

Ses vrais amis lui répondirent :

— Ici vous êtes toujours sûr de vivre; ailleurs, vous ne le serez plus; mais un général ne peut passer sa vie dans une forêt; nous le comprenons. Adieu donc, général, et soyez heureux!... Nous aussi nous nous souviendrons toujours de Mouton-Duvernet.

Plusieurs le reconduisirent jusqu'à la lisière de la forêt, et, der-

rière un rideau mobile de ramées, ils virent M. de Meau et le généra se jeter dans les bras l'un de l'autre.

LA VIE AU CHATEAU

Il y avait bien longtemps qu'ils ne s'étaient vus : avant le départ de Barthélemy Mouton comme volontaire. Leur liaison avait été reprise, mais fréquemment interrompue. Avait-on le temps de quelque chose, en dehors du service militaire? On faisait connaissance entre deux batailles. A peine une victoire remportée, la paix signée, et déjà l'argent de l'Angleterre avait reformé contre nous une coalition.

Royaliste, mais Français avant tout, M. de Meau avait servi son pays sous l'Empire, avait honnêtement donné sa démission, en 1815, et était resté chez lui pendant les Cent jours. C'était un noble caractère, que l'on pouvait comparer aux Jumeaux de La Réole.

On ne voyait pas chez lui, comme au château de Mornay, nombreuse compagnie; pour les traîtres, les fanatiques et les intrigants, il n'était qu'un politique tiède, retiré de la lutte, un égoïste indifférent, ou un incapable. Sa femme était morte; il avait marié ses enfants et vivait seul dans une belle propriété qu'il avait près de Montbrison.

Comme beaucoup d'anciens militaires qui ont conservé de grands besoins d'activité physique, il se plaisait à la culture et aux soins nombreux qu'exige l'entretien d'un domaine. Il avait, chez lui, tous les agréments de la campagne, de l'espace : la chasse et la pêche. Autour de lui, des paysans, auxquels il procurait du travail et dont il était bien vu. Pas de luxe, pas d'équipage qui put éveiller les susceptibilités jalouses des hobereaux du voisinage; il eut préféré être traité d'avare.

Cette maison était bien celle qui devait convenir à Mouton-Duvernet. Il y entra, avec son bidet, sous le nom de Jean Berthomieu qui est, croyons-nous, le nom patoisé de Barthélemy, son nom de baptême, et le titre de marchand de charbon.

Tout lui plût d'abord, dans sa nouvelle retraite et, dès les premiers jours, il s'écria :



Un général ne peut passer sa vie dans une forêt.

— Oh! si ma femme savait comme je suis heureux ici! Elle n'a pas encore eu de mes nouvelles et doit supposer toutes les misères.

— De la prudence! lui répondit son ami, la générale saura que vous êtes en sûreté chez un ami, mais elle n'aura pas votre adresse. Écrivez-lui, mais sans entrer dans aucun détail descriptif qui puisse nous trahir. La police ne vous a pas oublié, elle vous suit. Je prendrai votre lettre et je la mettrai à la poste au Puy, un soir que je serai bien sûr de ne pas être espionné.

Et il partit de là pour lui reprocher de ne pas se méfier assez, de ne pas savoir tenir son masque en toutes circonstances : à table, à la promenade, d'être tantôt Barthomieu et tantôt Barthélemy. Il parlait trop bien le français. Il aimerait à le voir un peu gauche, ignorant la politesse et les usages; ses mains étaient trop blanches, sa barbe trop soignée.

— Vous n'êtes donc pas sûr de vos domestiques? répondait-il.

— Peut-on en être sûr?... Je ne vois personne. Votre arrivée a fait événement. Votre personne, vos manières sont l'objet de toute leur attention et de leurs commentaires. Vous êtes d'une imprudence incroyable.

— Moi?

— En voulez-vous une preuve?

— Dites.

— Une preuve énorme. Depuis que vous m'avez raconté votre aventure avec les deux mouchards qui voulaient vous arrêter, et dont vous vous êtes débarrassé habilement, j'en conviens, comment ne vous êtes-vous pas défait de votre cheval?

— Mais, j'en avais besoin.

— Une fois chez les charbonniers.

— Je n'en avais pas l'occasion.

— Comment! Il fallait leur dire : Mes amis, la découverte de ce cheval, par la police, peut la mettre sur mes traces; je vous le donne; vous direz que vous l'avez trouvé perdu dans la forêt. — Songez donc, général, que le signalement de votre cheval servira à l'homme à la bourrique, que vous avez si bien arrangé, ou à ses successeurs.

— Alors, vendons-le.

— C'est difficile.

— Mais, à la première occasion, à bas prix.

— Vous n'y êtes pas, mon ami. Il ne faut pas qu'on le reconnaisse dans les environs, et il ne faut pas que le marché se fasse ici. Je ne pense qu'à cela depuis que je sais comment vous vous l'êtes procuré.

— Diable!... Tuons-le?

— Cela me répugne... Si je trouvais des marchands ambulants qui descendent aux foires du Midi... Enfin, j'y penserai encore. Mais vous ne vous doutez pas, mon ami, des précautions les plus indispensables.

M. de Meau avait, à la dérobée, écouté les propos que ses domestiques tenaient entre eux, et de là ses craintes. Ils étaient encore très loin d'imaginer que le charbonnier Barthomieu était un officier, et encore plus éloignés de penser qu'il était un proscrit politique, mais ils relevaient ses inconséquences, le trouvaient drôle... pas ordinaire... « A Paris, les charbonniers avaient donc de belles manières?

Un d'entre eux surtout, individu intelligent, sorte de valet de confiance placé à leur tête, nommé Joseph Dougas, parlait de l'ami de son maître avec des sous-entendus, des airs malins, qui alarmèrent M. de Meau. « Voilà, se dit-il, un homme qui voit trop clair. Avant qu'il ait poussé plus avant ses observations, je ferais bien de le prier de chercher une place ailleurs. Il chercha un prétexte et, bien qu'il fut satisfait de ses services, il le remercia.

Il n'ignorait pas qu'il se faisait un ennemi de cet homme, mais il croyait que Dougas chercherait une place à Lyon.

— Vous voyez, dit-il au général, j'ai cru cette exécution nécessaire et je n'ai pas hésité.

Mouton-Duvernet l'en remercia vivement, tout en protestant qu'il était désolé d'être la cause de pareils ennuis. Mais on ne pouvait prendre trop de précautions. Le temps politique était des plus orageux et des plus noirs.

Les procès, condamnations, exécutions, se succédaient de semaine en semaine; la presse officielle et officieuse, aboyeuse et pourvoyeuse des bourreaux en remplissait ses feuilles.

Après Labédoyère, on avait eu l'affaire du comte de Lavalette, le directeur des postes pendant les Cent jours; évadé de prison et sauvé, grâce à l'admirable dévouement de sa femme; puis l'assassinat du maréchal Brune, à Avignon et, un peu plus tard, l'arrestation du maréchal Ney, dans un château du département du Lot.

Pendant quelque temps, Ney était resté également caché aux environs de Montbrison. Cette particularité fit impression sur Mouton-Duvernet.

Ney était parti de Paris le 6 juillet. Davoust lui avait délivré un congé illimité et il avait reçu de Fouché deux passeports, dont l'un portait les noms de Michel-Théodore Neubourg. Le 9 il se trouvait à Lyon et voulait passer en Suisse, mais les chemins étaient gardés par les Autrichiens; il hésita et, après avoir reçu de M. Teste, commissaire général de la place de Lyon, une feuille de route sous le nom de Michel-Théodore Reizet, major au 3e de hussards, il alla attendre à Saint-Alban, village de l'arrondissement de Montbrison, renommé pour ses eaux minérales, une occasion favorable pour gagner la frontière.

Ce fut là que, le 25, un homme de confiance, dépêché par la maréchale, vint lui apporter la nouvelle de l'inscription de son nom sur la fatale liste, signée par Louis XVIII le 24. La maréchale donnait en même temps à son mari le conseil de quitter Saint-Alban et de se retirer chez Mme de Bessonis, qui habitait le château de ce nom, dans le département du Lot, sur les limites du Cantal.

Ney prit cette direction, et il arriva à Bessonis sous le nom d'Escaffre, appartenant à une ancienne famille d'Auvergne.

Confiné dans une chambre haute, d'où il ne descendait pas même pour prendre ses repas, il devait se croire à l'abri de toute recherche. Une inconcevable imprudence le livra.

L'Empereur, lors du mariage du maréchal, en juillet 1802, lui avait fait présent d'un sabre turc de la plus grande richesse. Ce sabre, curieusement examiné, sans doute, par ses hôtes, était resté déposé sur un des sièges du salon. Un habitant d'Aurillac, en visite au château, vit l'arme et l'admira; de retour à sa ville, il raconta ce qu'il avait vu; à la description de l'arme, une personne dit :

— Je crois connaître le sabre dont vous parlez; il n'existe, en Europe, que deux personnes qui peuvent le posséder : le maréchal Ney ou Murat.

La conversation fut rapportée au préfet du département, M. Locart, et excita le zèle de ce fonctionnaire.

Bien que Bessonis, situé dans un autre département que le sien, ne fût pas sous sa juridiction administrative, il y dirigea immédiatement

un capitaine et un lieutenant de gendarmerie avec quatorze gendarmes.

Le maréchal avait lu la veille, dans une feuille royaliste, qu'au moment de quitter le roi, quatre mois auparavant, pour marcher contre Napoléon, il avait sollicité et obtenu un don de 500.000 francs, — largesse, ajoutait le journal, qui augmentait l'odieux de sa défection.

Cette calomnie rendait le maréchal presque fou de douleur.

Il était dans cette situation d'esprit lorsque, le 5 août au matin, on lui annonça la présence des gendarmes aux portes du château.

Il pouvait fuir; on le lui proposa; il s'y refusa avec obstination. Bien plus : ouvrant la fenêtre de sa chambre et apercevant les gendarmes dans la cour, il cria à celui qui lui semblait le chef :

— Que voulez-vous?

— Nous cherchons le maréchal Ney, répondit celui-ci sans même regarder qui l'interpellait.

— Que lui voulez-vous?

— L'arrêter.

— Eh bien! montez, je vais vous le faire voir.

Les gendarmes montèrent : le maréchal ouvrit sa porte :

— Je suis Michel Ney, leur dit-il [1]. »

On le conduisit à Aurillac, et de là à Paris. Lorsqu'il traversa les cantonnements de l'armée de la Loire, Excelmans lui fit proposer de l'enlever; il refusa; parce que, dit-il, il avait donné à son escorte sa parole de ne rien tenter pour s'enfuir.

Ces événements, avons-nous dit, devaient impressionner vivement le général, caché, comme Ney, chez un ami, dans la même région que lui, compromis par un objet qu'il avait eu l'imprudence de laisser voir, — ce qui rappela à Mouton-Duvernet son cheval.

Les mêmes journaux, dont les calomnies exaspéraient le maréchal, prodiguaient également au général les plus lâches outrages, et celui-ci avait aussi la faiblesse d'y être sensible.

Enfin, cette paix profonde dont il avait toutd'abord savouré la douceur s'était évanouie au bout de quelques semaines; il fallut que son ami dissipât ses papillons noirs.

1. De Vaulabelle. *Histoire de la Restauration.*

LES DOMESTIQUES

A la même époque les royalistes, qui, dans la nation, étaient en faible minorité, afin de se fortifier et de faire de la propagande, formaient, dans les villes, des comités royalistes. Par leur insolence, leur besoin de persécuter, de terroriser, leur goût pour la délation, ils rappelaient leurs prédécesseurs, les comités révolutionnaires.

Un de ces comités s'était constitué à Montbrison, et M. de Meau, appelé à en faire partie, n'avait pu s'y refuser. Il devait donc, chaque semaine au moins une fois, se rendre à son comité. C'était sa corvée politique; il lui était sans doute pénible d'avoir à discuter avec des ultra, mais, en compensation, il recueillait là tous les bruits qui circulaient au sujet des *brigands* bonapartistes que la police recherchait. On lui apprit ainsi que Mouton-Duvernet avait été vu en Auvergne, du côté de la Chaise-Dieu, que ce *scélérat* avait été confiné dans ses montagnes, où l'on se proposait d'organiser prochainement de grandes chasses pour s'en emparer mort ou vif.

Un jour, en se rendant en ville, M. de Meau rencontra son ancien domestique de confiance, Joseph Dougas ; il alla à lui et s'étonna qu'il fût encore sans place.

Dougas lui répondit qu'il ne cherchait point de place et qu'il songeait à se marier.

— Avec qui donc ?

— Ah ! je ne puis encore vous le dire ; *à chacun ses secrets ; le mien, du moins, n'est pas coupable* et vous le saurez bientôt.

Il souligna ces paroles d'un ton d'ironie, salua son ancien maître et s'éloigna rapidement.

M. de Meau ne douta plus que cet homme ne fut dangereux. Il se vengerait en le dénonçant. Il voulut à son tour se renseigner sur lui.

Il apprit que sous prétexte de porter des légumes à la ville, Joseph venait chaque soir au village ou dans la propriété, mais qu'il ne voyait jamais que deux personnes : le jardinier ou son garçon, ou M[lle] Ambroisine, une servante du château.

Il disait donc vrai, il avait une « connaissance » et songeait à se marier.

Ambroisine était une des plus anciennes domestiques du château, une honnête fille, sa liaison avec Joseph ne datait que de l'année et n'avait jamais été remarquée. Mais elle et lui étaient fort cachottiers, et ne se mêlaient pas volontiers à leurs camarades. M. de Meau apprenait leur service régulier et silencieux. Ils avaient donc plus d'un point de contact et pouvaient faire des époux assortis, mais ils se rencontraient surtout dans un égal amour de l'argent, tous deux faisaient force économies.

Cependant, parmi tant de qualités Ambroisine avait un grand défaut, le défaut capital de son sexe accru par sa profession, elle était extrêmement curieuse.

Elle connaissait ainsi le château dans ses moindres recoins, logements abandonnés, greniers où l'on se débarrasse des meubles dégradés, des coffres et des malles ; elle avait tout fouillé, tout examiné, essayant les clefs d'un meuble sur un autre, elle avait ouvert tous les tiroirs et il n'y avait plus, dans la maison, une armoire, un secrétaire, une commode, où elle ne put, à son aise, plonger son regard.

En profitait-elle pour voler ? Ordinairement, un défaut en engendre un autre. Mais, si elle ne dérobait aucun objet précieux, elle ne respectait aucun secret. Elle lisait les lettres, examinait les papiers de toute nature.

Or, lorsque Mouton-Duvernet, — dont elle faisait la chambre, eut enfermé dans son secrétaire le peu d'objets précieux qu'il avait emporté avec ses papiers de marchand de charbon, M[lle] Ambroisine s'empressa d'ouvrir le meuble et d'en faire l'inventaire.

Elle lut les papiers de Jean Barthomieu, puis la fameuse liste des proscrits, et enfin, dans un écrin en maroquin portant les initiales dorées M. D., elle trouva une croix d'officier de la Légion d'honneur.

Cette croix éveilla tout d'abord sa surprise et ses soupçons.

La croix de la Légion d'honneur n'avait pas encore été prodiguée.

Ses regards se reportèrent sur les initiales M. D. et sa première idée fut que cette croix était un souvenir laissé à M. Barthomieu par un parent mort au champ d'honneur. Mais elle devait revenir sur cette idée, en observant avec plus d'attention que jamais l'ami singulier, bizarre de M. de Meau.

Elle en parla à son amoureux, et celui-ci émit l'opinion que le prétendu Jean Barthomieu était un officier déguisé.

Il ajouta qu'il n'en fallait rien dire. L'initiale M. leur fit croire que le décoré devait être un parent de M. de Meau et n'ayant pas la liste de proscription sous les yeux, ils ne purent faire d'autre rapprochement.

Ils venaient de découvrir ce secret terrible, lorsque M. de Meau congédia l'un d'eux. Jusque-là, ils n'avaient jamais eu de grief contre lui, dorénavant qu'allaient-ils faire ?

Le premier mouvement de Joseph fut celui de la colère et de la haine.

« Attends un peu, se dit-il, je vais te rendre la monnaie de ta pièce, toi, aristocrate, et t'envoyer les gendarmes. »

Mais il suivit le conseil de La Fontaine, il laissa passer une nuit sur sa colère et réfléchit.

S'il devait s'établir dans le pays, serait-il bon de s'y faire un ennemi de son ancien maître ?

D'autre part, Ambroisine craignait d'être citée, d'être appelée en justice.

Ainsi, pendant quelque temps, le danger d'une dénonciation fut écarté, mais sans que M. de Meau en eut l'assurance. Pour ce dernier le péril restait imminent et il cherchait le moyen de le conjurer.

Sur ses entrefaites, le père de Joseph Dougas étant mort, son fils fut appelé à recueillir son héritage. Son absence dura plusieurs mois.

Ce temps ne fut pas perdu.

M. de Meau s'occupa d'Ambroisine. Il ne lui épargna ni les éloges, ni les petits cadeaux, il lui parla même de mariage.

L'hypocrite répondit qu'elle n'y songeait pas, qu'elle était heureuse comme elle était, dans une si bonne maison.

— Vous êtes une fille sage, lui dit M. de Meau, si vous vous mariez, vous choisirez un homme digne de vous. En ce cas, vous et votre mari vous pourrez toujours compter sur moi.

Cette promesse valait de l'or et la servante le savait, elle fonda là-dessus tant d'espérance qu'elle ne se retint pas d'en parler au marchand de charbon en accompagnant ses confidences d'interminables éloges, auxquels il eut la faiblesse de s'associer.



Il arriva au château sous le nom de Barthomieu.

En sortant ainsi de son mutisme habituel, il établit entre lui et cette servante un sujet commun de conversation, auquel sa vive reconnaissance pour son ami l'empêchait de se dérober et enfin il s'habitua à causer pendant qu'elle faisait sa chambre, et se familiarisa avec elle.

Elle, peu à peu, avait prise avec lui des manières très douces de lui parler; laissait tomber ses phrases sous des points interrogatifs : « Pas vrai, monsieur? » « S'pas? » avec des regards troublés et troublants.

Tout en fumant sa pipe, il la regardait aller et venir et s'apercevait qu'elle n'était pas mal tournée et n'avait que dix ans de moins que lui. Il remarquait aussi qu'il ne lui était pas indifférent et enfin, mais un peu tard, il commençait à entrevoir un danger... mais avec quel danger n'était-il pas familiarisé?

La vie au château était aussi très monotone. Chaque heure y ramenait invariablement la même occupation ou le même *farniente*. Sa prison était vaste et confortable, mais était une prison. Le premier caprice y devait mordre à l'hameçon avec avidité. Je pense que l'on ne va pas lui en faire un crime : Pour être général, on n'en est pas moins homme.

LES FUREURS ROYALISTES. — VISITES DOMICILIAIRES

Pendant ce temps, Joseph Dougas soignait son héritage, et Louis XVIII envoyait au supplice les généraux des Cent jours, ne pouvant comprendre la nouvelle politique du peuple français qui consiste à rendre à la vie privée les monarques qui ont cessé de plaire.

Il croyait M. de Veaublanc qui, à deux reprises, au sein de l'enthousiasme parlementaire, s'écriait :

— Oui, messieurs, la France veut son roi![1] MM. Piet, Goin-Maison et autres Veaublancs, en profitaient pour proposer une loi contre les écrits et paroles injurieux au roi.

1. C'est ce Veaublanc qui, convaincu de sa beauté physique comme de sa supériorité intellectuelle, avait exigé du sculpteur Lemot de le laisser poser pour la statue d'Henri IV.

Cette loi contenait les dispositions pénales suivantes : — Dix ans de travaux forcés pour les cris, les discours, les écrits séditieux proférés ou publiés *isolément,* qui ne seraient suivis *d'aucun effet,* et ne se lieraient à aucun complot ; — dans le cas où ils seraient concertés et *lors même qu'il n'y aurait aucun commencement d'exécution, la* MORT ; en cas de commencement d'exécution la peine des *parricides,* — pour les simples outrages ou les calomnies contre la famille royale et selon la gravité des cas, cinq ans de travaux forcés, — les travaux forcés à perpétuité, — *la mort.*

Cette loi suffit à peindre le régime et les amis du trône et de l'autel.

Sous l'ogre de Corse, les calomnies et les injures dirigées contre l'Empereur et sa famille étaient punies des peines encourues pour les injures et les calomnies dirigées contre les simples particuliers.

Les fureurs royalistes étaient loin de s'apaiser et la Chambre ne cessait de psalmodier des sermons que pour vociférer des lois de vengeance. Préfets, sous-préfets, magistrats de tous calibres, semblaient pris de frénésie, et sans autres raisons que leur « bon plaisir » et de l'opinion qu'ils s'étaient formé de vous, vous exilaient de France ou du département, vous interdisaient de fréquenter tel ou tel quartier de leur ville, *ou tel café, ou tel cercle,* vous adressaient des remontrances publiques, vous faisaient arrêter ! Ces comités royalistes, dont nous avons parlé, — quelquefois présidés ou composés par des vieilles dévotes, exerçaient ces pouvoirs discrétionnaires, enlevant ainsi des citoyens à leur industrie, des pères de famille à leurs femmes et à leurs enfants. C'était un délire qui étonnera les aliénistes qui s'occuperont de l'histoire ; Trestaillon et autres assassins font horreur, mais leurs successeurs font pitié [1].

Sans doute, des catastrophes inouïes, accumulées en deux années avaient ébranlé les cerveaux.

L'hiver était venu, la lecture des journaux était la principale occupation de Mouton-Duvernet. Il les lisait, relisait et méditait, Semblables au *Père Duchêne*, ils étaient toujours en colère contre les tièdes et les modérés et partageaient leurs menaces entre ceux-ci et les bonapartistes ; et M. de Meau aurait eu autant de raisons de s'en alarmer que son ami.

1. Voir dans Vaulabelle, la fête du 22 février 1816, à Orléans

Plusieurs fois, ce dernier lui exprima ses craintes.

— Vous m'avez appris à connaître la peur, disait le général. J'ai fui Paris, mais sans trembler, maintenant je souffre d'un mal nouveau pour moi. J'en perds le sommeil. Je ne vis plus qu'avec la pensée affreuse que je vous compromets, que je joue votre vie. Mon ami, je veux vous quitter, je tâcherai de passer en Suisse. Plus tard, je gagnerai la Grèce, l'Orient.

— Soyez tranquille, répondait M. de Meau. Il y a beau temps que j'ai prévu le cas où Montbrison m'enverrait son sous-préfet et ses gendarmes et où nous nous réveillerions avec le château cerné par les soldats. Si cela arrive, même avant que j'en sois prévenu, je suis en état de braver leurs perquisitions les plus habiles et même de recevoir leurs garnisaires. Votre cachette est prête, elle est ignorée de tous. Son existence est un secret de famille et ceux qui l'ont construite sont morts ou disparus. Elle a été faite pendant la Révolution républicaine. Venez, je vais vous la montrer.

Le général le suivit.

Au-dessous du foyer d'une cheminée, dont une plaque de fer mobile fermait le fond, était une échelle de fer qui descendait directement dans un caveau. Ce caveau recevait l'air et une faible lumière de trous pratiqués à une grande hauteur dans l'épaisse muraille du vieux château, et dissimulés par des gargouilles de plomb.

Il était assez spacieux pour contenir les meubles les plus indispensables : un coucher, une table, un fauteuil, une armoire et deux barils. Un trou était en outre pratiqué pour la perte des eaux.

Mouton-Duvernet fut profondément touché en voyant cette cachette déjà remplie de tout ce qui était indispensable à la vie. Il y avait jusqu'à du tabac, et toutes les provisions y avaient été apportées par M. de Meau lui-même.

Qu'un ami véritable est une douce chose!

a dit La Fontaine.

Ces précautions, malheureusement, n'avaient rien d'exagéré.

Les fonctionnaires de tous les ordres et de tous les degrés étaient singulièrement prodigues de visites domiciliaires. Ces visites, qui avaient presque toujours pour prétexte la recherche de quelques-uns des généraux proscrits étaient organisées en expéditions militaires où

figuraient la force armée, ainsi que la plupart des autorités hautes et basses de la localité, entre autres, les procureurs du roi portant de grands sabres de cavalerie en bandoulière et des sous-préfets ayant des pistolets à leur ceinture.

Des portes enfoncées, des meubles brisés, des objets précieux ou du numéraire disparus, des papiers d'affaire ou de famille saisis, des coups et des blessures n'étaient pas l'unique résultat de ces perquisitions, transformées souvent en parties de plaisirs.

Ces aventures, les journaux n'en parlaient pas, mais des récits en circulaient tout bas.

Vers la fin de février, M. de Meau apprit la perquisition faite à Issoire, chez MM. Sadourny, propriétaires de deux mines de houille et d'une verrerie.

A la pointe du jour, ces messieurs avaient été réveillés par un chef de bataillon de la légion du Puy-de-Dôme qui les sommait, au nom du préfet Harmand, de livrer sept généraux, cachés dans les profondeurs des mines.

Cinq cents hommes d'infanterie et de cavalerie cernaient les bâtiments, envahissaient l'usine, couraient aux puits d'extraction, et arrêtaient les pompes destinées à l'épuisement des eaux...

— Les mines vont être inondées ! dit M. Sadourny.

— Eh bien ! les généraux sortiront ou seront noyés, leur répondit-on.

MM. Sadourny protestèrent qu'ils ne cachaient personne. Ils prièrent magistrats et officiers de visiter avec eux les galeries.

Éloquence perdue !

— Les généraux sont armés jusqu'aux dents, répondent ces braves, nous nous ferions tuer.

— Nous descendrons avec vous, nous marcherons les premiers.

— Nous allons mettre garnison chez vous, leur dit-on.

En effet, on occupa militairement leur établissement et leur domicile. Ils eurent à nourrir et entretenir 500 hommes pendant plusieurs jours.

Un soldat ivre mit le feu à la verrerie. On les accusa d'avoir allumé l'incendie pour calomnier les troupes royales.

Enfin la bande quitta l'usine, laissant les mines noyées et les bâtiments brûlés.

« Voilà de leurs exploits. »

RÉVÉLATIONS D'AMBROISINE

Un jour, le général lut le fait divers suivant, dans le journal du département :

« On nous annonce que l'ex-général Mouton-Duvernet a été arrêté aux environs de Brioude. On sait que ce scélérat est au nombre des chefs de brigands qui, en vertu de l'ordonnance royale du 24 juillet, doivent être traduits devant les conseils de guerre compétents dans leurs divisions respectives. Il est probable qu'il sera acheminé vers Lyon par la gendarmerie. Depuis plusieurs mois déjà, sa présence était signalée en Auvergne. »

Ambroisine le surprit dans cette lecture, elle avait vu le journal avant lui.

Elle tira, en badinant, un coin de la feuille :

— Vous avez vu, dit-elle, ce chef de brigands que l'on a arrêté ?

— Oui, répondit-il.

— C'est très heureux, n'est-ce pas ?

— Oh ! très heureux, en effet. Mais ce qui m'intéresse davantage, c'est le cours du charbon de bois qui est encore augmenté à Saint-Étienne.

Elle se prit à rire, lui saisit les mains, et en le regardant dans les yeux :

— Le charbon de bois ? fit-elle. Il y a longtemps que ces mains-là n'en n'ont touché du charbon de bois !

— A Paris, j'ai un garçon pour servir à la boutique.

— Oui-da ! Vous ne me ferez jamais croire que vous êtes charbonnier. Pourquoi me faites-vous des cachotteries à moi ?

— Comment cela ?

— Parce que je suis une femme ?... Mais il y a de l'une et de l'autre, et je ne suis pas de celles que vous croyez. J'ai ma petite tête à moi. Je ne dis que ce que je veux bien dire, je sais bien que je ne suis qu'une servante et que la politique ne me regarde pas, mais je sais bien aussi cependant que mon père avait servi la République et aimait Napoléon, et qu'il n'était pas un brigand pour cela, comme

disent les messieurs d'aujourd'hui. Je me rappelle bien lui avoir entendu parler du colonel Mouton, que l'empereur venait de faire général : C'est l'honneur de l'armée et du pays, disait-il. — Ah! Ah! cela vous chiffonne, paraît-il.

— Je ne m'occupe pas de politique, répondit le général avec ennui. Je ne dis rien de l'Empire et je respecte le roi.

— Vous vous méfiez de moi?

— Mais non.

— Mais si.

— Pourquoi?

— Parce que vous vous cachez de moi.

— Je n'ai pas à me cacher.

— Oh!... Vous n'iriez pas à Montbrison, cependant.

Eh bien! si quelqu'un vous dénonce, soyez certain que ce ne sera pas moi. Je vous pardonne vos cachotteries, bien qu'elles me prouvent que vous m'avez prise pour votre plaisir, et que vous n'avez pas d'amitié pour moi.

— Mais enfin, demanda le général avec inquiétude, d'où viennent ces propos, et qui croyez-vous donc que je suis?

— Vous êtes un général.

— C'est bien de l'honneur...

— Non, puisqu'on les fusille comme des brigands.

— Vous êtes le général Mouton-Duvernet.

Le proscrit n'hésita plus :

— C'est vrai, répondit-il.

— Eh bien! monsieur le général, vous pouvez être tranquille, ce n'est pas Ambroisine qui vous dénoncera.

— Tu es une brave fille. Mais comment as-tu pénétré mon secret?

— J'ai bien vu que vous n'étiez pas un charbonnier et que vous vous cachiez. Si je vous avais rencontré sur une route, il ne me serait jamais venu à l'idée que vous étiez un général, mais en vous voyant tous les jours, je ne pouvais pas vous prendre pour un marchand de charbon. Après ça, je lis les journaux, j'ai lu la liste des 28; il n'y avait d'Auverguat que Mouton-Duvernet, je me suis dit : — C'est celui-ci.

— Cela m'a fait rire, quand j'ai vu que l'on vous disait arrêté à Brioude.

— Il y a longtemps que tu as pénétré mon secret?

— Oh! oui, plusieurs mois.

— Pourquoi ne m'en as-tu rien dit?

— Je craignais de vous inquiéter.

— Et tu n'en as parlé à personne?

— Non,... seulement un autre que moi a eu des soupçons, et n'a pas gobé M. Barthomieu.

— Qui donc?

— Un qui a quitté le château, Joseph...

— Je me le rappelle.

— Ce n'est pas un méchant homme. Il gardera ses soupçons pour lui.

— Que t'a-t-il dit?

— Il m'a dit : « Il n'a pas l'air très catholique ce marchand de charbon là. » C'est vrai, ai-je dit, il ne va pas souvent à la messe. — « Il n'aime pas le monde; il a peut-être ses raisons pour cela. » — Puis, différents propos dans ce genre. Mais je vous l'assure, il n'est pas méchant. D'ailleurs il n'est plus dans le pays, il est allé recueillir l'héritage de son père, depuis longtemps. Il ne pense plus guère à nous autres.

— C'est possible, dit le général; mais il peut revenir à Montbrison, ses idées peuvent changer; il y a là un danger. Si j'étais seul à le courir, je le braverais, malheureusement je puis compromettre mon ami de Meau.

En parlant ainsi, le général paraissait en proie à une anxiété profonde.

Après les preuves de dévouement qu'il avait reçues de son ami, il se serait volontiers sacrifié pour lui. Il devait le prévenir, et malgré Ambroisine qui, devinant son intention, le supplia de ne rien dire à son ami, il fut tout lui raconter.

— Je me méfiais déjà de cet homme, lui dit M. de Meau, c'est pour ce motif que je l'ai renvoyé; je n'avais pas d'autre raison. — Assurons-nous d'abord du silence d'Ambroisine. Il la fit appeler.

Elle accourut tremblante, car elle aimait le général et savait encore rougir.

M. de Meau n'alla pas, comme on dit, par quatre chemins.

— Ma fille, lui dit-il, vous possédez un secret qui peut envoyer



Mademoiselle Ambroisine était excessivement curieuse.

mon ami à la mort. Mon ami et moi nous avons confiance en votre discrétion, mais nous voulons une confiance absolue, c'est-à-dire qui ait des garanties certaines, sur lesquelles nous puissions nous reposer. — Nous sommes d'honnêtes gens, et vous ne sauriez douter de notre parole... Eh bien! mon ami et moi nous vous promettons de vous assurer une petite fortune, si d'ici une année nous ne sommes point dénoncés. Je me charge de vous doter, de vous établir, d'assurer votre avenir.

— Mais, monsieur, je ne demande rien, fit la jeune fille avec fierté.

— Si ma promesse ne vous suffit pas, je suis prêt à vous donner des gages.

— Mais je ne veux rien, monsieur, que l'honneur de votre confiance.

— Très bien répondu, et ces paroles vous l'assurent tout entière. Maintenant, afin de m'éclairer tout à fait, j'aurais encore besoin de vous adresser quelques questions. C'est au sujet de Joseph. Il vous a fait part de ses observations, n'est-ce pas?

— Je l'ai dit à monsieur le général, Joseph se doutait que monsieur était un officier de l'ancienne armée, mais il ignorait son nom.

— Joseph aime notre roi, et sans doute, comme beaucoup de Français, nourrit une vive animosité contre les officiers de l'ancienne armée?

— Mais non, monsieur, je ne le crois pas.

— Je l'ai rencontré, il y a plusieurs mois, il m'a dit qu'il était dans l'intention de se marier.

— C'est vrai, répondit Ambroisine en baissant les yeux.

— N'est-ce pas avec vous?

— Ah!... je ne sais pas...

— Comment?...

— Il peut avoir changé d'avis.

— Il vous avait donc parlé de mariage?

— Oui, dans le temps...

— Vous ne l'avez pas refusé?

— Non, monsieur.

— Et comment vous êtes-vous quittés?

— Bons amis.

— Je n'ai pas de raison pour vous détourner de l'épouser. Joseph est un travailleur et un homme de bonne conduite; mais j'espère que si vous devenez sa femme, vous ne lui divulguerez pas le nom que vous avez deviné. Que nous puissions seulement rester encore un an tranquille, et vous savez ce que je vous ai promis.

A quelques jours de là, Joseph Dougas reparut au château, avec l'aisance que donne le titre de propriétaire si petit qu'il soit. Il rappela à son ancien maître ce qu'il lui avait dit sur le chemin de Montbrison.

— Je viens voir ma prétendue, dit-il, elle est chez vous, c'est Ambroisine.

— Vous ne pouviez faire un meilleur choix, répondit M. de Meau.

Cependant celle-ci ne montrait point d'enthousiasme, et sans opposer un refus, demandait un délai et montrait une froideur qui dépassait les bornes de ce qu'exigent les convenances.

— Allons, ce sera pour l'été prochain, disait-elle. Il faut au moins laisser à monsieur le temps de chercher quelqu'un.

— D'ici quinze jours, vous serez remplacée, répondait Joseph. Là-bas, dans mon village, on nous attend, et je ne veux pas y rentrer sans les accordailles.

Dans quinze jours j'irai chez vos parents, — vous y serez, et je leur demanderai votre main.

Elle soupirait, et n'osait demander un délai plus long.

Joseph ne lui cachait pas alors qu'il s'était attendu à un autre accueil. Il demanda une explication.

— Vous êtes changée, dit-il.

— Non, Joseph, mais c'est vous qui l'êtes.

— Ah! par exemple!

— Oui, vous êtes maintenant trop riche pour moi. Autrefois, nous étions également pauvres. Aujourd'hui, vous avez l'air de faire une folie en m'épousant, et j'ai toujours entendu dire que si le bien dans un ménage vient uniquement du côté de l'homme, la femme n'est pas heureuse.

— Quoi! c'est là ce qui vous retient?

— Sans doute.

— Eh bien! apprenez que M. de Meau se charge des cadeaux de noces. Il me l'a dit.

Elle était à bout de mauvaises raisons, et mit sa main dans la main de Joseph.

LES RECHERCHES

Les deux fiancés avaient quitté le château, et Joseph avait paru enchanté de l'hospitalité qu'il avait reçue, de la bonté, de l'amabilité de son ancien maître, le meilleur et le plus généreux des gentilshommes.

En effet, la bourse d'Ambroisine était bien garnie. Elle était entrée au château avec un panier et en sortait avec quatre malles.

Avant de partir, elle avait juré en pleurant, au général, de garder son secret et d'imposer silence à son mari, s'il était nécessaire.

— N'importe, se disait Mouton-Duvernet, ma présence ici est une charge trop pénible pour mon ami. Je change son existence en un enfer d'inquiétudes, je ne puis prolonger cet état de choses, et je dois songer à chercher un autre gîte, où je n'expose que mes jours.

Nous ne savons à quel parti désespéré il se serait porté, si en ce moment, il avait pu savoir les recherches exercées pour le découvrir.

Le mouchard qu'il avait maltraité avait rapporté à Paris tous les renseignements qu'il possédait. On avait reconnu son insuffisance, et on avait confié la direction des recherches à deux officiers généraux, MM. Gustave de Damas et de la Roche-Aymon, commandant du département de la Loire.

Ces recherches, — M. de Meau en fut instruit, — devenaient plus actives et plus inquiétantes. Elles l'enveloppaient d'un cercle encore vaste, mais qui se rétrécissait de plus en plus, et ne devait pas tarder à l'investir. Alors, malgré sa notoriété royaliste, il devrait ouvrir à la perquisition.

Depuis l'exécution de Ney, les tribunaux politiques ne cessaient pas de siéger. On était au lendemain du procès des *conspirateurs de* 1816 : Plaignier, Carbonneau et Talleron venaient de périr sur l'échafaud, après avoir eu le poing coupé comme parricides.

Le comte amiral de Linois et le colonel baron Boyer de Peireleau ouvraient la série des accusés militaires de 1816. — L'amiral était condamné à la peine de mort.

Puis le glas lugubre des exécutions continuait à tinter.

Et chaque jour avait sa victime illustre à enregistrer, aux applaudissements des Croates, des hulans, des Cosaques, des deux Chambres et de la presse.

Ceux qui semblaient invulnérables dans leur gloire étaient conduits devant des tribunaux composés de vicomtes de Vidame et de marquis de Carabas, qui les accusaient de patriotisme, leur reprochaient d'être des héros, avaient des outrages pour toutes leurs victoires et bavaient leur venin sur leurs lauriers.

La vie ressemblait à un rêve absurde et douloureux.

On se reprochait d'avoir pleuré sur les victimes des massacres de Septembre et des journées de Robespierre. La seconde Terreur aidait à comprendre la première, et l'une eut fait absoudre l'autre, si le crime pouvait trouver son absolution dans un autre crime.

Bonnaire, Cambronne furent accusés d'avoir défendu la France.

Et le premier fut dégradé au bas de la colonne d'Austerlitz.

A Rennes était traduit, dans des conditions d'iniquité révoltante et sans précédent connu, devant un conseil de guerre, un général éminent; d'un caractère élevé, d'un cœur généreux et loyal, le *général Travot.* — Il était condamné à la peine de mort, et ses défenseurs étaient poursuivis.

Après Travot, un de nos chefs militaires les plus braves et les plus instruits, compagnon d'exil de Napoléon à l'île d'Elbe, le *général Drouot.*

« Le général Drouot réunissait au plus haut degré toutes les vertus qui honorent l'homme privé et illustrent le soldat ; sa vie tout entière avait été consacrée au service du pays ; nul ne poussait plus loin que lui l'austérité des mœurs, le désintéressement, le dévouement au devoir et la loyauté. Mais par cela même que les amis de la cause nationale pouvaient peut-être lui reprocher d'être resté enfermé trop étroitement dans ses devoirs militaires, lors de la honteuse capitulation de Saint-Cloud et d'avoir manqué à l'inspiration politique en désespérant trop facilement du salut de la patrie. Drouot n'était pas sans droits à la gratitude de cette royauté, à qui la retraite de nos soldats derrière la Loire, puis leur soumission avaient donné sans lutte Paris et la France. Eh bien ! telle était la justice de cette époque étrange,

que quatre membres sur sept déclarèrent le général coupable; encore une voix et Drouot était condamné à la peine de mort. »

Mouton-Duvernet pouvait-il espérer être plus heureux que ceux de ses illustres complices que nous venons de nommer? « Le même Fouché qui l'avait inscrit sur les listes de proscription du 24 juillet, lui avait, quelques mois auparavant, donné, au nom de l'Empereur, le commandement militaire de Lyon.

Non, il ne pouvait se faire d'illusion sur le sort qui l'attendait, s'il tombait entre les mains de l'ennemi.

Et cependant il était prêt à quitter sa retraite, lorsque M. de Meau reçut une lettre jetée à la poste de Montbrison, qui écrite à la dérobée ne contenait que ce seul mot : FUYEZ.

Après l'avoir montré au général d'un air calme et souriant, M. de Meau lui dit :

— Eh bien! mon ami, vous allez être obligé de faire quelques semaines de salle de police. Le cas était prévu, et l'avertissement que nous venons de recevoir n'est pas le premier. Il ne se passe pas huit jours sans que l'on fasse quelque perquisition dans l'arrondissement à votre intention.

— J'ai abusé de votre hospitalité, mon ami, il est temps que je vous quitte. Je partirai cette nuit.

— Mais vous n'avez ni papiers, ni costume.

— Je n'en puis avoir de meilleurs, dans la Haute-Loire, que ceux d'un charbonnier.

— Mais à cette heure ils sont connus de la police; ils font partie de votre signalement.

— Tant pis; je ne veux pas vous exposer pour moi.

— Mais le moment serait mal choisi.

— Je n'ai plus le choix.

— Vous manquez de patience, général : N'allez pas imiter le maréchal Ney. Vous ne traverserez pas Montbrison à cette heure sans être arrêté, mes gens qui vous ont vus seront confrontés avec vous, vous me perdrez. Attendez donc, pour vous remettre en route, si ce désir vous domine toujours, que l'orage qui gronde soit passé. Seulement, tenez-vous prêt à descendre dans votre cachette. Allons nous assurer ensemble que la plaque de la cheminée tourne bien.

— Soit, répondit le général vivement touché, je vous obéirai, mon trop généreux ami !

Ils se rendirent ensemble à l'entrée de la cachette et en essayèrent le mécanisme qui fonctionnait parfaitement.

— Je vais coucher en bas cette nuit, dit Mouton-Duvernet, car si je suis dénoncé, c'est dans ma chambre que la police fera tout d'abord irruption.

— Oui, répondit M. de Meau, c'est le plus sage. Emportez donc d'ici tout ce qui vous est personnel. Je vais vous y aider. Il faut qu'on ne puisse trouver ici rien qui trahisse votre séjour, pas un objet, pas un papier, une pipe, un grain de tabac.

Ils opérèrent tous deux un déménagement complet et minutieux ; puis le général, une époussette à la main, balaya soigneusement sa chambre et en jeta les balayures au vent.

Ils avaient été sagement inspirés.

En effet, le lendemain à l'aube, le château était cerné par la troupe, la cour d'entrée occupée par la gendarmerie et le sous-préfet, accompagné du procureur du roi et d'un commissaire de police pénétraient dans l'habitation.

M. de Meau, naturellement, s'inclina devant la force, remit les clefs qu'il possédait, et resta à la disposition des hauts fonctionnaires.

Ceux-ci se dirigèrent aussitôt, et comme s'ils connaissaient les êtres, vers la chambre du proscrit.

C'était montrer assez que ce dernier avait été dénoncé.

— Cette chambre, demanda le procureur, n'était-elle pas occupée, naguère, par un de vos amis ?

— Avant de répondre aux questions de M. le procureur, je lui demanderai si je suis prévenu d'un délit, et de quel délit je suis accusé ?

— Jusqu'à cette heure, vous n'êtes prévenu d'aucun délit, mais vous êtes soupçonné d'un crime.

— Lequel, monsieur le procureur ?

— De culpabilité dans le crime de haute trahison, monsieur. En d'autres termes, nous vous soupçonnons de soustraire aux recherches de la police et à la justice le nommé Barthélemy Mouton-Duvernet.

— Je croyais être, monsieur, à l'abri de soupçons de ce genre, mais tant qu'ils ne se seront pas transformés en un acte régulier d'accusation, je n'aurai à subir aucun interrogatoire.

— Vous refusez de répondre à la question que je vous avais adressée?

— Oui, monsieur.

— Je vous préviens, monsieur, que par votre attitude et votre mauvais vouloir, votre situation peut être rapidement modifiée.

— Monsieur le procureur, je crois de ma dignité de rester dans mon droit.

Le commissaire de police : — « Je ne partage pas du tout l'opinion de M. de Meau.

Dans la recherche d'un criminel et de ses complices, quand je me présente quelque part, j'ai le droit d'interroger les gens de la maison ou de la localité, et ceux-ci ont le devoir de me répondre. Nous sommes avertis du séjour de Mouton Duvernet chez M. de Meau et l'on nous a même indiqué cette chambre comme celle qu'il occupait. Nous tenons les faits pour vrai.

— Comme il vous plaira, monsieur, moi, je n'ai pas à en faire la preuve, ni à en démontrer le contraire.

— Nous ferons la preuve sans vous, monsieur.

— Ah !... Je n'ai donc rien à vous dire.

Après ce colloque d'un ton aigre, on fit monter un serrurier pour ouvrir les meubles, et un maçon pour sonder les murs.

La cheminée ne fut pas oubliée ; mais rien de suspect n'y fut remarqué.

La perquisition poursuivit son cours « régulier » de pièce en pièce, d'étage en étage, de la cave au grenier.

Les domestiques furent interrogés, sans toutefois, par égard pour leur maître, être intimidés ; — « Ils n'avaient vu personne ; ils ne savaient pas ce qu'on voulait dire. »

Ils étaient stylés d'avance, étaient peu nombreux et attachés à la maison.

L'opération se prolongea tellement que l'humanité obligea M. de Meau à offrir une collation à ses persécuteurs.

La nuit tombait lorsque les perquisitionneurs se retirèrent.

Ils se dirent surpris par la nuit, laissèrent garnison de gendarmes et ne se firent pas faute de menaces sous-entendues.

Voilà leur manière d'agir chez des coreligionnaires, car chez M. de Meau, de père en fils, on était royalistes. Une lettre anonyme,



Il y a longtemps que ces mains-là n'ont touché de charbon.

et rien que cela les avait poussés à ces violences qu'ils s'habituaient à considérer comme les conséquences d'un régime libéral, religieux et paternel.

Le commissaire ne se retirait qu'avec l'espoir de revenir, muni d'un mandat en bonne et due forme, pour soumettre à son interrogatoire cet « orgueilleux » qui trouvait indigne de lui d'être questionné.

Le procureur du roi, naturellement, ne rêvait qu'affaires scandaleuses, propres à mettre en relief ses maigres talents.

Le sous-préfet ne désirait que devenir préfet,... modeste ambition.

Mais la notoriété et la fortune de M. de Meau leur donnaient cependant à réfléchir.

Enfin, les agents de Fouché et de Decaze, préfet de police, décideraient des mesures que l'on aurait à prendre.

L'ami du général se rendait parfaitement compte des mobiles d'action de ses adversaires et ne tremblait pas.

Tandis que les gendarmes fumaient leur pipe dans sa cour, il cherchait les moyens de procurer au général un déguisement et des papiers.

Parfois aussi, il se demandait ce qui avait pu dicter la lettre de dénonciation.

A son avis, l'auteur de cette lettre était Dougas.

La cause, il l'attribuait à une mésintelligence survenue entre les nouveaux époux.

Et cette mésintelligence,... cette brouille,... il l'attribuait, en attendant la lumière et, faute de mieux, à quelque coup de langue maladroit d'Ambroisine.

'l n'était pas loin de la vérité.

LE SECRET D'AMBROISINE

Joseph Dougas aimait l'argent, — et qui ne l'aime pas? il est si aimable, — mais peut-être un peu plus que nous ne le permettons à autrui, — il avait vu avec plaisir les cadeaux de noces de M. de Meau, mais après les avoir encaissés, il en éprouva un arrière-goût amer... et réfléchit...

Il institua en lui-même un petit tribunal, dont il fut le juge unique, y fit comparaître Ambroisine, et cita comme témoins à charge contre elle ses hésitations, sa froideur du jour où il vint lui rappeler sa promesse.

Elle ne tenait pas, évidemment, à quitter le château. Elle s'y trouvait donc bien heureuse?... Pourquoi?... Les bontés de M. de Meau étaient là, dans son tribunal imaginaire, sur la table des objets à conviction.

Ah! traîtresse!...

En vain l'accusée voulait-elle recommencer la petite comédie de la fille sans dot qui craint, etc., etc...

Oh! non, non, ce n'était pas là, perfide, la raison de vos hésitations à abandonner votre main. Et le jour des noces, d'où provenait votre pâleur?... Et le soir, vous ne pouvez nier que vous m'avez fait boire et que vous avez tâché de m'étourdir?... Pourquoi?... Ah! cela, aujourd'hui, m'est trop facile à comprendre.

Aussi, insensé que j'étais, je ne m'aperçus de rien... Non, j'étais fou, et si je ne puis jurer aujourd'hui que vous étiez encore digne de moi, je ne puis non plus attester le contraire. Le bon sens m'aide seul à me rendre compte et à comprendre la générosité du maître envers la servante, et, tout bien examiné, je vous condamne!

Ainsi pensait Joseph.

Un jour, rentrant à l'improviste d'une course dans la campagne, il trouva sa femme assise dans un coin de sa chambre, elle pleurait.

A sa vue, elle tressaillit comme prise en faute, et serra dans sa main un objet qui, déjà, avait fixé l'attention de son mari.

— Tiens! fit-il, tu pleures?... Que t'es-t-il arrivé?

— Rien.

— Te serais-tu blessée?

— Oh! pas du tout.

— A la main?

— C'est une tristesse subite qui m'a prise.

— Pourquoi?

— Sans raison.

— Tu me caches quelque chose?

— Quelle idée!

Et il demeurait debout devant elle, assise sur une chaise basse, suivant du regard les moindres mouvements de ses mains, surtout de sa main gauche qu'elle tenait à demi fermée.

— C'est donc quelque chose de mal? reprit-il.

Elle se leva brusquement et voulut porter sa main à sa poche, mais il la saisit au poignet.

Que me caches-tu? demanda-t-il avec la voix sourde de colère.

Elle pâlit.

— C'est, dit-elle, une bague que je me suis achetée.

— Montre!

Elle montra une bague ornée d'une rose.

— Et c'est ça qui te fait pleurer! dit-il, c'est assez singulier... Et où l'as-tu achetée?

Elle était tellement bouleversée qu'elle ne put répondre.

— Je devrais, dit-il, broyer cela sous mon pied, mais je le garde... c'est une preuve.

— Écoute, Joseph, répondit-elle enfin. J'ai commis une faute, je te l'avoue, je suis coupable, tu sais qu'au château, j'avais la manie de fureter partout, j'ai trouvé cette bague perdue dans un vieux meuble... Mais un jour, je retournerai au château, et...

— Jamais! cria Joseph en levant le poing, et cédant à la colère qui s'était chez lui lentement accumulée. Si quelqu'un de nous retourne au château, ce sera moi, ou plutôt...

Il n'acheva pas, mais ses yeux lancèrent des éclairs de fureur et de haine.

— Ah! messieurs les honnêtes gens!... grondait-il. Grand merci de vos cadeaux de noces. A mon tour de vous en faire. Je n'y manquerai pas.

— Mais, Joseph, reprit timidement Ambroisine, que veux-tu imaginer là? Je te jure que M. de Meau ignore que je possède cette bague!

— Et l'autre?... C'est donc de l'autre, en ce cas?

— C'est moi qui l'ai prise...

— Non!... Il y a longtemps d'ailleurs que j'ai ouvert les yeux. Tu ne m'as jamais aimé; tu m'as trompé, mais je me vengerai.

. . . .

Le soir même, Dougas écrivait une dénonciation anonyme, et sa femme jetait à la poste le mot d'alarme : fuyez.

Revenons à M. de Meau et à son ami.

Le zèle du commissaire de police avait donné à réfléchir à celui qu'il avait menacé de mettre en état d'arrestation. D'un moment à l'autre, un mandat d'arrêt pouvait être lancé, et que deviendrait le proscrit dans sa cachette, si la détention de M. de Meau se prolongeait?

La fuite, pour Mouton-Duvernet, était encore le meilleur expédient.

M. de Meau se procura les papiers d'un soldat blessé qui, renvoyé dans ses foyers, était mort subitement, dans une commune des environs.

C'était un Savoyard. Le paysan chez lequel il était mort avait gardé ses effets et ses papiers, et son signalement répondait à peu près à celui du proscrit. Le mort se nommait Charles-Nicolas Buet.

Le sac au dos, un bâton à la main, le général quitta, pendant la nuit, le toit hospitalier où il avait passé près d'une année. M. de Meau l'accompagna à quelques lieues de la ville, mais de façon à pouvoir être rentré chez lui avant l'aube.

Leurs adieux furent empreints de tristesse; malgré les plus beaux plans et les meilleures résolutions; ils n'espéraient pas se revoir.

DE NOUVEAU A L'AVENTURE

On était à la fin de mai, au commencement de la belle saison, où dans la campagne clairsemée d'habitations, le proscrit errant aurait pu se croire en paix et en liberté. Mais nous ne voyons la nature qu'à travers nos propres sentiments. Tel paysage, dont la grâce ou le pittoresque raviraient un touriste, n'est aux yeux du proscrit que la garnison de cinq gendarmes. Dans tout passant il voit un ennemi, un délateur. L'auberge, dont il attend un morceau de pain et un gîte, a l'aspect d'un guet-apens. Le ruisseau qui l'invite à s'asseoir à l'ombre de ses saules est un danger. Au galop d'un cheval, il se jette hors du chemin, derrière un buisson. Il se souvient des battues organisées dans les campagnes contre les plus honorables serviteurs du pays. Quelqu'un l'accoste-t-il au passage, il est prêt à mentir, lui qui ne

connaissait que la franchise. Il se refuse le repos nécessaire; il faut qu'il marche comme le juif errant de la légende. Et où s'arrêtera-t-il? Il ne le sait pas. Il est vaincu et odieux au genre humain.

Le noble, qui fuyait la Révolution en 93, avait un refuge assuré au delà de la frontière. La haine qui le poursuit n'a pas de frontière. Le sol de la patrie le repousse... cette patrie qu'il a tant aimée, pour laquelle il a fait cent fois le sacrifice de sa vie, dont le seul nom faisait battre son cœur, elle le renie aujourd'hui et bientôt il n'osera plus dire qu'il est Français

Nous ne suivrons point le malheureux général d'étape en étape, sur la route d'exil qu'il a choisie. Il n'eût que d'insignifiantes et vulgaires aventures. Il subit plus d'une alerte; il dut plus d'une fois se soumettre à l'examen des gendarmes et s'en tira facilement.

Les mouchards avaient perdu sa piste, et il avait mis entre eux et lui une distance assez grande pour qu'il pût se croire hors de leurs atteintes.

Un jour, dans une auberge, il entendit deux voyageurs qui venaient de Paris, et s'entretenaient de la grande ville. Ceux-ci causaient sans avoir remarqué sa présence.

— Paris n'a pas à se plaindre, disait l'un.

— Et, reprenait l'autre, il ne se plaint pas.

L'occupation pour lui est un coup de fortune. Les commerçants ont vidé leurs magasins. Tout ce qui travaille pour les plaisirs, la toilette, la gueule et les mille vices, ne suffit plus à la commande. Ce que l'on consomme de champagne au Palais-Royal, ce que l'on achète de vêtements et de chapeaux, rue Vivienne, est inconcevable.

— Paris, reprenait l'autre, est devenu le mauvais lieu de l'Europe. Il est en ripailles du soir au matin. Il a été trahi, vendu, il se revend; l'occupation, c'est une affaire d'or. On fusille le matin et il danse le soir. Ses acteurs, ses actrices, les meilleurs et les plus belles s'exercent à s'aplatir, s'ils ne rampent naturellement devant nos vainqueurs. Ils sont Russes, Anglais, Allemands, tout ce que l'on veut, mais plus Français, — ce n'est plus la mode.

— Oui, on a honte de ses anciennes victoires.

— Quelques princes étrangers se montrent plus Français que nous.

— Le dégoût, parfois, leur monte à la gorge.

— Et les femmes?

— Ah! oui, parlons-en!...

— Je ne parle pas des filles.

— J'entends bien.

— Ni des grandes dames.

— Laissons de côté filles et grandes dames rivaliser de prostitution; vous voulez parler des honnêtes femmes seulement?

— Oui; elles aussi sont heureuses de la chute du scélérat Corse. Celle-ci profite de ce que son mari est compromis; celle-là le compromet et le quitte. Les vieux maris sont renvoyés en demi-solde. Que de divorces! Que de mariages!... Cela rappelle aux anciens les beaux jours de Thermidor.

— Avec cette différence que la vertu se retrouve à l'église. Sans la religion, aujourd'hui, on ne fait rien.

— Et avec elle on fait tout. — Caïn peut manger son frère Abel, pourvu qu'à ses repas il récite le *benedicite* et les *grâces*. D'ailleurs, c'est la religion qui soutient le trône, et le roi est sur l'autel.

— Chut! téméraire!...

— Je ne fais que répéter ce que tout le monde dit.

— Parlons des femmes. Le sujet est inépuisable. Ces pauvres femmes, si négligées par ces guerriers...

— Ces brigands, veux-tu dire.

— Ces brigands qui avaient à peine le temps, entre deux batailles, de venir les embrasser; maintenant — grâce à l'invasion, — ne savent plus auquel entendre, adulées, pressées, entourées de mille séductions... Comment leur est-il possible de résister?

— Surtout dans un temps où les capitulations sont généralement tenues pour honorables.

L'higlander est si séduisant, le grenadier prussien si imposant, le cosaque si suave!...

— Et l'or! l'or cosmopolite!

— Et les faveurs, les grâces de tous genres, qu'ils obtiennent du roi ou de Decazes.

Si beaucoup d'officiers-brigands ont dû leur perte à leurs femmes, d'autres leur ont dû leur salut...

— Ah! tenez, vous me rappelez là des faits qui prouvent qu'en généralisant trop, nous devenons injustes.

— Comment donc?

— Vous me rappelez Mme de Lavalette, Mme de Labédoyère.

— C'est vrai : pas de règle sans exception.

— Et j'en pourrais citer d'autres...

— C'est encore vrai.

— « Respect au sexe auquel tu dois ta mère! »

— Et puis?

— Allons voir à l'écurie si nos chevaux ont mangé.

Ils se levèrent et aperçurent l'intrus assis dans un coin.

— Tiens! fit tout bas l'un des deux bavards, nous n'étions point seuls.

Dans les dispositions d'esprit où se trouvait Mouton-Duvernet, ce tableau peint des mœurs parisiennes devait produire sur lui une profonde impression.

Ces ripailles, ces coups de commerce, ces transactions, ces trahisons, ces lâchetés, cette dérision du sort dégageaient sur le proscrit une immense amertume.

Sa pensée se reporta naturellement sur sa femme qu'il estimait, mais qu'il ne pouvait, sans peine, sentir dans ce foyer de corruption,— parce qu'il l'aimait.

Il y avait longtemps qu'il n'avait reçu de lettre d'elle.

DANS LA MAURIENNE

Il y avait un mois qu'il errait ainsi à l'aventure.

Dans quelles montagnes se trouvait-il? C'était, croyons-nous, dans les montagnes de la Maurienne, entre le Rhône et les Alpes savoisiennes. Une contrée désolée, un chaos de rochers noirs ou grisâtres, entre lesquels perce une verdure rabougrie ou maladive,... des hameaux, des villages, — car les plus pauvres ont des enfants, — où le voyageur ne trouve pas toujours du pain.

Là, quelques mois auparavant était passé le conspirateur orléaniste Paul Didier,... exécuté depuis. Cette contrée sauvage avait encore gardé des échos de ce drame terrible.



Les domestiques furent interrogés.

Le général se trouvait à Saint-Sorlin-d'Arves. Ce petit village ne possédait qu'une auberge et elle était fermée.

— Allez, lui dit-on pour le consoler, il vaut mieux coucher à la belle étoile ou sur une botte de paille que dans un lit de cette auberge

— Et pourquoi donc? demanda-t-il.

— C'est, lui répondit-on, l'auberge de Balmain.

— Eh bien?

— Vous n'avez pas entendu parler de lui?

— Non.

— Vous l'avez peut-être entendu hurler dans la montagne? Il hurle comme une bête sauvage.

— C'est donc un fou?

— Il doit l'être, mais c'est sa punition.

— Ah!... Il a commis un crime?

— C'est comme on veut l'entendre. Les Français disent qu'il a bien fait de livrer Paul Didier; tout le monde n'est pas de cet avis.

— Paul Didier? fit Mouton-Duvernet.

Qu'est-ce encore que celui-là?

— Mais le chef du complot de Grenoble qui vient d'être découvert! Vous ne connaissez rien de tout cela?

— Non, pas un mot.

— D'où venez-vous donc?

Et on lui raconta ce que l'on savait alors de la conspiration de Grenoble, la fuite de Didier, la trahison de Balmain.

Cette lamentable histoire d'un homme d'une rare énergie et d'une intelligence pleine de ressources, racontée sur le lieu même où elle s'était dénouée, devait impressionner vivement le général proscrit et fugitif.

Sa tête aussi était mise à prix.

Une *honnête* récompense était promise à qui la livrerait.

Il écoutait navré, et regardait autour de lui cette nature d'aspect inhospitalier et méchant.

Combien de temps, lui, également, ensanglanterait-il ses pieds dans ces rocailles, avant d'être livré par un de ces paysans?

Où était le vrai courage?

Consistait-il à disputer misérablement sa vie, à mentir, à dissimuler, ou, comme le maréchal Ney, dire aux gendarmes :

— Vous cherchez Michel Ney?... Le voilà.

En perdant son grade, avait-il fait le sacrifice de sa dignité d'homme? En se traînant, ployé sous la main du sort, n'en acceptait-il pas la violence et l'humiliation?

Malgré sa constitution robuste, il sentait, depuis quelques jours, ses forces physiques s'user dans les privations de nourriture et de repos. Attendrait-il qu'elles fussent anéanties pour tomber inerte au pouvoir de l'ennemi?

En ce cas, il pouvait, en imagination, se voir conduit, enchaîné, en guenilles, pâle, défaillant, entre deux gendarmes, d'étape en étape. Autour de lui, la multitude imbécile riant, en se montrant du doigt le général Mouton-Duvernet!

Il s'examinait; ses souliers s'usaient, ses vêtements étaient sales, sa barbe, ses cheveux étaient incultes. A sa vue, les chiens aboyaient, les femmes rentraient dans leurs chaumières, les enfants s'écartaient du chemin.

Sur ces réflexions amères, l'infortuné poursuivait sa route.

— Si je pouvais, se disait-il, « traverser le Piémont, j'ai de l'argent; je m'embarquerais pour quelque île de l'archipel grec. Là, je vivrais tranquille et d'une façon honorable; ma femme viendrait me rejoindre. Sortons de ce désert, dont la tristesse me démoralise. A la première petite ville, j'achèterai des vêtements et je louerai un voiturin. Avec de l'argent!... »

Pendant plusieurs semaines encore, il continua à errer en Savoie; mais comme il avait dépassé le pays pour lequel il avait reçu une feuille de route et lui tournait le dos, il avait à redouter la rencontre des carabiniers ou gendarmes sardes. Il tournait ainsi sur lui-même, ne sachant quelle direction suivre, et finissant par se faire remarquer des habitants, et éveiller leurs soupçons.

Vers la fin d'une journée de marche et contre-marche sans but dans une gorge aride, où il n'avait pu prendre la moindre nourriture, il découvrit une pauvre chaumière, près de laquelle filait une vieille femme.

Il s'approcha lentement d'elle pour ne pas l'effrayer, et lui dit :

— Ma bonne femme, ne craignez rien de moi, je suis un pauvre voyageur égaré. J'ai de quoi payer mon gîte et ma nourriture, mais l'un et l'autre me font défaut. Pourriez-vous me vendre une écuelle de lait?

La vieille le regardait d'un air mauvais.

— N'êtes-vous pas, lui dit-elle, de ces Français qui ont essayé de renverser leur roi, pour ramener Napoléon? Il en est déjà passé ici.

— Non, répondit le proscrit, je ne suis pas des leurs.

— Qui que vous soyez, je vais vous donner ce que vous me demandez.

Elle se leva et alla chercher une écuelle de lait.

— Mais, ajouta-t-elle en s'éloignant, que le Ciel vous confonde, si vous êtes des amis de l'Empereur, de l'homme de guerre et de sang qui m'a pris mes garçons chéris!

Elle apporta du lait que le général but avec avidité, et, sans savoir quelle réponse lui faire, il la remercia et lui remit un franc.

— Vous n'avez pas de pièces de cuivre? demanda-t-elle.

— Non; c'est ma plus petite monnaie.

— Je ne puis pourtant pas la prendre pour un sou.

— Il le faut bien, ma bonne femme, car moi, je ne puis non plus accepter votre lait pour rien.

L'honnête vieille avait l'air fort perplexe.

— Eh bien! dit le général, vous me donnerez encore un peu de lait, et vous me permettrez de coucher sous votre toit.

Cette dernière proposition n'eût pas l'air de lui sourire, et il s'écoula plusieurs minutes avant qu'elle y répondit.

Enfin, prenant une décision qui paraissait lui coûter beaucoup, la vieille dit :

— Eh bien! que vous soyez ou non un de ceux qui ont soutenu cet homme qui m'a pris mon fils bien-aimé, je ne vous repousserai pas, parce que je veux être charitable et que, peut-être, vous êtes assez puni. Donnez...

Elle prit la pièce de vingt sous qui lui était offerte, puis alla chercher une seconde écuelle de lait, auquel elle joignit une poignée de châtaignes bouillies.

Le proscrit accepta en silence. Il n'avait plus la force de discuter.

Cependant il était effrayé des haines que les dernières conscriptions avaient soulevées contre l'Empire. Chez presque toutes les femmes et chez toutes les mères, il avait rencontré sinon la haine, au moins une profonde hostilité.

Il cherchait quelques paroles de consolation et il n'en trouvait pas.

Cette femme avait repris son travail et préférait son silence à tout ce qu'il pouvait dire. Elle avait épanché ses peines et avait fermé son cœur. Le ciel, où l'on se retrouve après la mort, suffisait à soutenir son courage. Quand le soleil descendit sous l'horizon, on entendit dans le lointain une cloche tinter. Elle tourna le dos au voyageur, se mit à genoux et pria. Sa prière faite, elle montra à Mouton-Duvernet une botte de fougères sèches dans un coin de sa cabane.

— Vous n'aurez qu'à délier cette botte, dit-elle, et vous aurez un lit comme le mien.

— Merci mille fois, répondit-il.

Ils entrèrent tous deux. Elle ajouta :

— Si vous voulez me couper le cou pendant la nuit, reprenez plutôt vos vingt sous, les voilà sur cette pierre.

— Oh! quelle idée! se récria-t-il blessé d'un pareil soupçon. Dormez en paix, comme je dormirai moi-même, confiant en vous.

DERNIÈRE ÉTAPE VERS LA LIBERTÉ

Il dormit d'un sommeil de plomb. Le lendemain, au moment de se remettre en route, il but encore un peu de lait et mangea quelques châtaignes, puis il déposa une seconde pièce blanche sur la pierre, et s'éloigna.

Il avait sans doute du mal à se faire à cette vie d'une sobriété extrême, il s'arrêtait et s'asseyait tous les cent pas, et chez lui la lassitude morale égalait la fatigue physique.

Le soupçon monstrueux de cette bonne femme lui revenait souvent à l'esprit. J'ai donc l'air d'un bandit se disait-il. Il s'en attristait. Sa sensibilité, sans cesse surexcitée, devenait d'une irritabilité maladive ; il s'attendrissait à tout propos, à la vue d'un oiseau ou d'une plante qui lui rappelaient sa première jeunesse.

Si un passant le regardait de travers, il pensait à Paul Didier livré. Il était bien près de la frontière et elle était si nouvelle encore qu'on

était exposé à la franchir sans s'en douter. Il se guidait sur le soleil, mais il changeait souvent de sentier.

Il se répétait : Je comprends le maréchal. Il lui était plus facile, dans les neiges de Russie, de saisir un fusil et de se battre à pied contre une bande de cosaques, que de se tenir caché derrière un rideau. Si des gendarmes venaient, je ne leur résisterais, je ne fuirais pas.

— « Qui êtes-vous.

— « Je suis le général Mouton-Duvernet.

« Il me semble que cela me soulagerait, me relèverait l'âme, de leur répondre aussi fièrement !...

« Après tout, je ne suis pas dans le même cas que Michel Ney, je ne m'étais pas rallié aux Bourbons ; je ne leur avais pas juré fidélité. Je n'avais pas non plus cette haute situation militaire qui donnait tant de poids aux moindres actes de l'infortuné maréchal. Je n'ai pas fait de jaloux ; je ne me connais pas d'ennemis ; je pourrais même compter des amis parmi les royalistes, si je n'avais devant moi tant de leçons de l'ingratitude humaine.

« Arrive que pourra !... Chacun a sa destinée. Souvent à l'heure où l'on discute de son sort, il est depuis longtemps décidé. »

Eh ! sans doute, aurait-on pu lui répondre, il est décidé, lorsqu'on fait ainsi abandon de soi-même et qu'on éteint un reste d'énergie par de semblables réflexions.

LES CARABINIERS

Un matin, sur la grande place de Saint-Jean-de-Maurienne, deux militaires portant à leur casque la croix de Savoie, se promenaient à pas égaux en s'entretenant de la clémence de la température et de la sage rigueur des lois.

L'un d'eux, à la manche galonnée, disait à son compagnon :

— Vous n'avez pas pris connaissance, carabinier, de la nouvelle circulaire que j'ai reçue ce matin de Chambéry ?

— Non, brigadier.

— En effet, elle n'est pas encore affichée, mais je vais la mettre

au tableau du poste. Elle est relative aux malfaiteurs français qui errent depuis plusieurs semaines dans nos montagnes. Et vous ignorez, sans doute, ce qu'elle comporte de plus important?

— Oui, brigadier.

— Je me propose, en conséquence, d'en donner lecture à ma brigade, avant même de la mettre dans le cadre qui lui est affecté. Elle nous enjoint de redoubler de surveillance et nous autorise à requérir les officiers de la municipalité et les bons citoyens pour nous prêter main-forte. Et savez-vous pourquoi?

— Non, brigadier.

— Vous n'en n'êtes pas répréhensible, puisqu'elle n'est pas encore sortie de mon portefeuille et que vous ne l'avez pas lue. Eh bien, c'est qu'il s'agit d'un nouveau complot. Contre qui? Je vous le donne en cent!

— Contre le roi de France.

— Tiens, vous l'avez deviné!... Mais maintenant quel est ce complot et quel en est le chef! Pouvez-vous le dire?

— Non, brigadier.

— Évidemment, puisque la circulaire pouvait seule vous le révéler, mais tout à l'heure vous n'en douterez plus en le lisant au tableau. Au fait, comme ce n'est plus un secret, je puis vous le dire : — Sachez donc, carabinier, qu'un général... un ex-général, cité à comparaître devant les conseils de guerre, et qui, en état de rébellion, erre dans nos montagnes, y recherche, pour en former un corps d'armée, les débris de la bande de Paul Didier.

— Oh! oh!

— Vous ne savez pas quel est ce général?

— Non, brigadier.

— Moi aussi, je l'ignorais il y a quelques heures, mais maintenant non seulement c'est mon droit de vous le nommer et de vous le signaler, cet ex-général est le nommé Mouton-Duvernet.

— Oh! oh!

— La police est sur ses traces et signale sa présence dans nos environs. Croyez-vous que nous l'ayons rencontré dans nos tournées?

— Non, brigadier.

— C'est un homme d'une quarantaine d'années qui, dit-on, n'a pas froid aux yeux. Il est en fuite depuis près d'un an et se cache sous

les habits d'un paysan. Mais vous ne savez pas, carabinier, ce qu'il y a de plus beau dans cette affaire?

— Non, brigadier. Je ne me permettrais pas d'en savoir plus que vous, brigadier.

— Eh bien! c'est que pour celui qui arrêtera l'ex-général il y a une prime du gouvernement.

— En effet! brigadier.

— Allons-nous nous laisser devancer par des pékins, comme Bolmain, par exemple?

— Oh! non, brigadier.

— Venez donc au poste, où je vais donner lecture de la correspondance.

Mais comme les deux carabiniers, pivotant sur leurs talons, allaient se diriger vers la maison communale où était casernée la force publique, un d'eux, le non gradé aperçut un individu qui, d'une petite rue débouchait sur la place. La mine de cet étranger lui parut suspecte.

— Pardon, excuse, mon brigadier, dit-il, mais je crois aviser un particulier qui ne me paraît pas catholique. Je vais lui demander ses papiers.

— Eh! oui, fit le sous-officier, en effet. Je l'avais remarqué. Mais un instant!...

Le carabinier déjà en chemin s'arrêta.

— C'est à moi, reprit le brigadier, comme chef du poste, qu'il appartient de l'interroger.

— Mais permettez, brigadier, c'est moi qui l'ai découvert.

— Que signifie?... Vous l'avez aperçu, mais c'est à moi de le découvrir en l'interrogeant.

Après une courte hésitation, l'inconnu, d'un pas délibéré, se dirigea vers eux. A peine fut-il à portée de la voix que le brigadier lui cria :

— Eh là!... brave homme, où allez-vous?

— Je viens vous trouver.

— Ah! fit le brigadier avec humeur, en le prenant pour un dénonciateur qui lui enlevait sa prime.

— Qui êtes-vous?

— Je suis le général Mouton-Duvernet.

Les deux carabiniers demeurèrent muets de stupéfaction. Enfin le brigadier reprit :



Le sac au dos, il partit

— Alors, vous vous rendez ?

— Pour des raisons dont je ne dois compte à personne, je juge bon de me rendre en France et d'y demander des juges.

— Monsieur Mouton-Duvernet, au nom du roi, je vous déclare mon prisonnier.

— Très bien. Maintenant veuillez m'accompagner à cette auberge où je vais déjeuner.

— Non, monsieur; cela est contraire au règlement; il faut me suivre sans délai au poste, où procès-verbal doit être dressé; ensuite on vous permettra de déjeuner.

Puis, à son subordonné :

— Carabinier! prêtez main forte à la loi.

Le soldat voulut saisir le général au bras; mais celui-ci eût un mouvement de répulsion qui le déconcerta.

— La *main-forte* est inutile, ce me semble, allez, je vous suis.

Les carabiniers se placèrent à ses côtés, mais sans le toucher. Ils se rendirent au poste dont les autres soldats étaient déjà sortis.

Là, les formalités ordinaires s'accomplirent. Il en est d'assez humiliantes. On l'obligea à retourner ses poches pour donner ses armes, son argent et ses papiers.

Il lut la circulaire de police que le brigadier mit dans le cadre des affiches, puis il se fit apporter à déjeuner de l'auberge. Ce détail n'est pas inutile, l'infortuné, depuis longtemps, n'avait pu rassasier sa faim.

Il fut ensuite conduit à Chambéry, où l'on avertit le préfet de Lyon et le gouvernement de Turin. Le télégraphe transmit la nouvelle de l'arrestation à Paris où elle provoqua chez tous les royalistes une joie de cannibales.

A cette époque, les passions étaient loin de s'apaiser. On venait de juger et condamner à la détension et à la dégradation, au bas de la colonne Vendôme, le général Bonnaire, qui en mourait quelques mois plus tard. On venait de fusiller l'aide de camp Mietton dans la plaine de Grenelle. La Terreur blanche régnait toujours.

Mouton-Duvernet rédigea un mémoire explicatif de sa conduite politique; il nous a été impossible de nous le procurer. D'ailleurs, ce mémoire devait être ce que l'on appelle un coup d'épée dans l'eau.

On ne fit pas à Mouton-Duvernet l'application de l'ordonnance du 20 août en vertu de laquelle il eut dû être conduit et jugé à Paris, il

fut cité à comparaître devant le conseil de guerre siégeant à Lyon.

Ce conseil était composé de MM. le lieutenant-général vicomte d'Armagnac, président ; du lieutenant-général, vicomte de Briche ; du lieutenant-général, comte Coutard ; du colonel, marquis de Castelbajac ; du commandant Legagneux ; du capitaine Delafaye, juges. Le rapporteur était le marquis de Saint-Paulet, chef d'escadron ; le commissaire du roi, M. Lenos de Loïsla, M. Ladreyt remplissait les fonctions de greffier.

Le général comparut devant ce conseil d'illustrations nobiliaires le 15 juillet.

L'affaire fut expédiée rondement.

Son rôle dans les Cent jours n'avait été ni plus signalé, ni plus influent que celui de bien d'autres chefs militaires dont la Restauration n'inquiétait pas la retraite. Cette considération avait contribué à le décider à se livrer. Il devait, nous l'avons dit, sa proscription à Fouché. En conséquence, il était poursuivi comme coupable « d'avoir trahi le roi et attaqué la France et le gouvernement à main armée avant le 25 mars. »

Or, les preuves de sa trahison, devant le conseil de guerre, résultaient surtout de trois proclamations qu'il avait publiées à Marseille et à Lyon, les *4 avril*, *22 mai* et *8 juin*.

Ce fut inutilement qu'il opposa ces dates à celle du *25 mars*, inscrite dans l'ordonnance de proscription.

« Vainement, en outre, dit un historien, un grand nombre d'habitants de Lyon et des villes voisines vinrent témoigner de sa tolérance et de sa justice, raconter des services rendus à des citoyens de tous les partis, attester que pendant ses deux commandements à Lyon, nul n'avait été inquiété pour ses opinions politiques et prouvé que les royalistes avaient trouvé constamment chez lui bienveillance et protection, l'infortuné général ne put éviter sa sentence.

LE CRIME

Il n'y avait pas assez de sang répandu entre la Révolution et la Royauté, il fallait que cette dernière reprit les massacres et les exé-

cutions, contre lesquels elle s'était si fort élevée lorsqu'elle en était victime; il fallait que la terreur blanche égalât la terreur rouge.

Mouton-Duvernet fut condamné à mort à l'unanimité, et le conseil de revision, auquel il eut recours, confirma cette sentence inique.

Sa famille crut que là s'arrêterait la vengeance des Bourbons, et que le roi s'honorerait en accordant sa grâce au condamné. Mme Mouton-Duvernet, qui se trouvait alors à Paris, se rendit, le 21, aux Tuileries, à l'heure où le roi allait à la messe; elle se rangea sur le passage du cortège, en tenant à la main un placet qu'elle tendit successivement au comte d'Artois, au duc de Berry (1), qui le repoussèrent de la main; le roi parut ensuite; elle se jeta à ses pieds en implorant sa clémence.

Le roi sans s'arrêter, lui répondit :

— Je ne puis vous accorder votre demande.

Le 29 on conduisit Mouton-Duvernet au supplice, à Lyon, sur le chemin des Étroits, à cinq heures du matin. Le général ne faillit point à son passé d'homme de guerre. Il regarda la mort qui l'attendait, comme il avait coutume de le faire devant les boulets et les balles de l'ennemi.

« Le lendemain de l'exécution, dit Vaulabelle, *des dames* royalistes de la ville se rendirent au lieu du supplice et ne rougirent pas de faire éclater leur joie en se livrant à des danses impies à l'endroit même où le général venait d'être mortellement frappé.

Les dames, les grandes dames royalistes comptaient donc parmi elles de ces drôlesses sanguinaires que l'on flétrit, sous la terreur révolutionnaire, du nom de « lécheuses de guillotine? » Mais oui, elles n'étaient pas rares.

Mais il y a plus fort :

« Un banquet eut lieu peu de jours après l'exécution, des vociférations s'y firent entendre, des toasts célébrèrent la mort du général et, pour compléter cette odieuse parodie, les convives assistant à cette saturnale *exigèrent qu'on leur servît* UN FOIE DE MOUTON, *qui fut aussitôt percé de cent coups de couteau.* » (*Notice sur la vie du général Mouton-Duvernet*, publiée en 1844 au Puy, par M. Bouchet, avocat.)

Un tel fait se passe de commentaires.

(1) Cela fait penser à Louvel.

PAUL DIDIER

AFFAIRE DE GRENOBLE — 21 CONDAMNÉS A MORT

UN POLITICIEN DE 1816

C'était après Waterloo; Napoléon, vaincu, était à l'Elysée; un Gouvernement provisoire venait de se constituer aux Tuileries, sous la présidence de Fouché.

Les Chambres décidaient du sort de la France.

Les salons du palais étaient remplis d'une multitude affairée et émue, contre laquelle un officier de gendarmerie et un planton défendaient la porte du Président.

Un homme de haute stature, d'une physionomie intelligente et hautaine, portant jusque sur le collet de son habit une crinière de cheveux blancs, se fraya passage entre les rangs pressés de la foule, et tendit sa carte à un huissier qui la porta au duc d'Otrante.

Quelques minutes plus tard, ce personnage, au milieu des murmures, fut introduit.

Fouché et son secrétaire particulier travaillaient à la lueur des lampes.

— Asseyez-vous, dit-il sans relever la tête et cesser d'écrire ; je n'en finis pas, et il me faudra bientôt un régiment de gendarmes pour me protéger contre la marée montante des solliciteurs.

Posant la plume :

— J'ai trouvé le moyen, cependant, de m'occuper de notre affaire; elle est déjà en bon chemin. Dame! il n'y a pas une minute à perdre. Talleyrand en sera, Dupont et quelques généraux. Voici vos papiers diplomatiques ; — vous m'entendez?

— Oui, monsieur le duc.

— Tâchez de passer la frontière

— J'en réponds.

— Il faut devancer le mouvement des Autrichiens. Arrivez donc à temps à Vienne. Ce sera une bonne note pour nous d'avoir arrêté une partie de l'invasion ; le pays nous en tiendra compte... Par où allez-vous?

— Par l'Italie.

— Ne m'écrivez que dans les cas urgents, et avec la réserve la plus absolue. Vous avez de l'argent?

— J'en ai touché, monsieur le duc.

— Parbleu ! on commence toujours par là. J'approuve vos affiches ; N'allez pas, toutefois, perdre du temps avec les imprimeurs.

— Ce ne sont que quelques placards faits à la main.

— N'en mettez pas dans mon quartier. Tout ce que le duc d'Otrante approuve ne saurait avoir la sanction du Gouvernement provisoire et de son président. N'oubliez pas de vous arrêter au Puy, et chauffez Excelmans.

— Oui, monsieur le duc.

Fouché se souleva et tendit la main au voyageur en lui disant :

— Bonne chance !

Le jour tombait. Cependant, l'ami de Fouché ne put résister au désir de coller aux murailles ses proclamations, sans doute pour en voir l'effet avant de partir pour l'Autriche ; — amour-propre d'auteur.

Arrivé au coin de la rue du Sentier, il entra chez un marchand de couleurs et y acheta de la colle et un pinceau.

Un peu plus loin s'étendait une rangée de palissades.

Il y afficha un placard contenant quelques lignes tracées en gros caractères et appuyées de sa signature. C'était un appel au peuple qu'il provoquait au renversement de Napoléon, et annonçait l'avènement prochain d'un gouvernement ami de la liberté et de la paix.

Deux dames, qui suivaient le boulevard, s'approchèrent ; la plus âgée était la femme d'un membre de la Chambre des députés; elle reconnut, dans l'auteur de l'affiche, un compatriote et ami d'enfance.

— Eh quoi ! lui dit-elle, c'est vous, Paul, qui demandez le renver-

sement de l'Empereur; vous semblez bien joyeux. Vos Bourbons vont donc revenir?

— Votre Bonaparte, au moins, va tomber, répondit l'homme auquel elle s'adressait.

Cet homme était Paul Didier.

La dame secoua la tête d'un air de pitié, et continua sa route.

Bientôt un certain nombre de badauds lui succéda et regarda d'un air méfiant.

L'auteur n'eut pas la joie d'entendre applaudir son œuvre et rentra chez lui où, quelques heures plus tard, on lui amenait une voiture attelée de chevaux de poste.

Il partait pour le Puy, où le général Excelmans avait son état-major.

Mais avant d'aller plus loin et d'aborder le récit du complot de Grenoble-Lyon, disons un mot de Paul Didier.

Malgré la publicité donnée à un long et retentissant procès, le caractère et les agissements de ce conspirateur restèrent longtemps enveloppés de mystère. C'est à un archiviste de la police, l'honorable M. Peuchet, que l'on doit d'avoir fait la lumière. Nous lui emprunterons les principaux renseignements, mais en faisant observer, toutefois, que Peuchet, dans ses appréciations, est optimiste.

« Qui n'a pas entendu parler de Didier, de cette âme de feu dans un corps de fer, de cet homme taillé sur les patrons antiques et si peu en rapport avec son époque et surtout ses concitoyens? Je vais le montrer sous un autre jour qu'il n'a été vu jusqu'à ce moment, et je ferai prévaloir mon opinion au moyen des documents nombreux et certains qui la dégagent de tous les mensonges dont on la voudrait entacher. Voici des faits inconnus et vrais :

« Paul Didier naquit à Upie (département de la Drôme), en 1758. Né dans la classe bourgeoise, il étudia le droit, fut reçu avocat et plaida avec succès.

Dès 1788, pendant le ministère déplorable de Brienne, Didier se distingua parmi les agitateurs de la province. L'an d'après, il assista à l'assemblée de Vizille, regardée par beaucoup comme le berceau de la Révolution.

« Ami de Mounier, de Barnave, Didier partagea tout ensemble leurs illusions et leur désappointement. Détrompé comme eux par les

désastres que lui-même avait appelés sur la patrie, il revint, ainsi que ces deux hommes d'État, à de plus saines idées.

Poursuivi par les Jacobins, qui voulaient uniquement des complices, il fut contraint d'émigrer en 1793, ne reparut à Grenoble qu'après le 9 Thermidor, mais alors pour poursuivre, sans relâche et sans merci, les sans-culottes ses ennemis. Didier ne savait rien faire à demi.

Il fut, à cette époque, investi des pouvoirs de commissaire royal; il correspondit avec le cabinet ambulant de Louis XVIII, mais la mobilité de son caractère le tourna vers le soleil levant. Après le 18 brumaire, il multiplia ses voyages à Paris. Portalis, alors, le protégeait. Didier, impatient de cette condition mixte, s'adressa directement à Bonaparte. Celui-ci fut satisfait apparemment, car, après une audience accordée à Didier, l'ancien avocat reçut sa nomination de professeur à l'école de droit à Grenoble.

Ceci eut lieu après qu'en 1802 il eût mis au jour une brochure qui fit beaucoup de bruit, intitulée *Retour à la Religion*.

Des personnes, qui se croient bien instruites, prétendent que le ministère de la police donna le plan et paya la forme de l'ouvrage.

Pourquoi Didier fut-il destitué à l'époque de la création de l'Université impériale?

Les mêmes documents que j'ai cités plus haut veulent qu'à cette époque il reçut, pour la première fois, un agent de la faction dite d'Orléans, qui, lié avec Didier dès son premier voyage à Paris, l'engagea à travailler dans l'intérêt du ci-devant duc de Chartres, devenu duc d'Orléans à la mort de son père.

La police impériale eut vent de cette intrigue.

Rentré dans la vie privée avec peu de ressources, il s'associa à des travaux de mines et de desséchements d'étangs qui ne lui réussirent pas.

Il empira sa situation, et, en 1814, il se proposait de faire un voyage à Palerme, espérant que le duc d'Orléans lui tiendrait une partie des promesses qu'on lui avait faites sous son nom.

Mais les événements changèrent de face les choses; Didier, à la nouvelle de la chute de l'Empereur, accourut à Paris, se targua de sa destitution, s'en faisant un titre, exaltant son royalisme, et en même temps se rapprochant de MM. L..., V..., L..., O..., D..., B... et



Ce personnage fut introduit auprès de Fouché.

autres, qui, dès cette époque, reconstituèrent le parti orléaniste. Didier, que la charge de maître des requêtes qu'on lui accorda, et la promesse de la première place vacante à la Cour de cassation, ne satisfit point, passa, vers la fin de l'année, dans les rangs mourants des libéraux.

Je l'ai entendu souvent se plaindre du Gouvernement royal et prétendre qu'on ne faisait rien pour lui ; mais, depuis que j'ai pu lire dans les archives de la police, l'audace de ses plaintes m'a bien étonné.

Aux Cent jours il afficha le bonapartisme le plus exagéré : c'était un leurre.

Ce nouveau masque lui procura la préfecture des Basses-Alpes.

Didier, cependant, s'était rapproché de Fouché, chef, alors, des orléanistes.

Fouché, qui voulait donner la couronne au duc d'Orléans, le chargea d'aller en traiter, à Vienne, avec les alliés, avant l'entrée en campagne... »

Nous voici revenus au point de départ de notre récit ; nous quittons ici Peuchet et nous nous attachons aux actions de Paul Didier.

Disons, en passant, que ce personnage, qui joua un grand rôle politique, n'était (on a dû le remarquer), ni un patriote, ni un homme de parti, mais un aventurier politique, ambitieux et sans scrupules; si nous racontons sa vie, c'est parce que, parmi ses nombreux complices, les victimes de sa conspiration sont sympathiques et intéressantes.

Didier ne s'arrêta point longtemps près de l'armée de la Loire, il avait hâte de franchir la frontière autrichienne. Mais, lorsqu'il parvint à cette frontière, elle lui fut interdite.

Ce fut pour lui une grande déception.

La révolution qu'il avait espéré opérer par voie diplomatique, n'était plus possible que par la force, une surprise, un coup de main.

Il en écrivit à Fouché, à qui il envoya un courrier, mais, comme il devait s'y attendre, sa lettre resta sans réponse.

Le duc d'Otrante, au moment où Didier quittait Paris, écrivait à Louis XVIII pour le féliciter de Waterloo et l'assurer du dévouement

et de l'amour des Parisiens. Quelques heures plus tard, la Chambre immolait Napoléon à la fureur des coalisés.

Le Vivarais, les bords du Rhône, le centre de la France étaient bonapartistes. Didier le savait; il résolut de prendre le masque de l'opinion dominante pour réaliser le plan suivant, qu'il proposa à Fouché et au comité orléaniste, composé des généraux Lallemand, Drouet d'Eslon, Lefèvre Denouettes, Lafayette, de Dupont de l'Eure, Descazes et le duc d'Otrante, déjà nommé. Nous ne donnons que le résumé du plan détaillé, déposé aux Archives.

Il s'agissait de prêter la main aux imprudences des royalistes et d'alarmer les acquéreurs des biens nationaux, puis de soulever l'armée de la Loire, les campagnes, la classe ouvrière au nom de Napoléon. — Ce nom seul pouvait agir sur le peuple à qui les d'Orléans étaient parfaitement inconnus.

Comme il était impossible que Napoléon reparut, on chercherait à déterminer les officiers et tous ceux qui se seraient compromis dans cette tentative et sans espoir de grâce, à se tourner vers le duc d'Orléans.

Les républicains, en oubliant certaines fautes, se rappelleraient que le fils du conventionnel Philippe-Égalité, avait été membre du club des Jacobins et général de la République en 92; les propriétaires des domaines d'église, des biens des émigrés et des condamnés, ne seraient pas les derniers à se tourner vers un prince qui leur garantirait leur propriété; la foule enfin suivrait, lorsqu'on l'aurait bien convaincue que Napoléon II était à Vienne, prisonnier de son beau-père et otage de la Sainte-Alliance.

Ce plan, qui semblait logique, obtint l'assentiment des chefs, et cependant il péchait par la base : il n'était pas avouable au peuple et aux soldats, puisque ceux-ci n'étaient capables de se soulever que pour Napoléon, et qu'il obligeait tous les conspirateurs éclairés à jouer la comédie, à porter le masque d'une opinion qu'ils n'avaient pas, à prêcher une chose impossible, le rétablissement des Bonapartes.

Dans de telles conditions, on manque d'éloquence et souvent de logique, on s'expose à des démentis, à des révélations qui jettent le trouble, l'incertitude parmi ceux que l'on veut entraîner. La conspiration devient une fourberie.

Certainement, il est regrettable que ce plan ne fut pas réalisable.

Louis-Philippe, jeune à cette époque, était préférable à Louis XVIII, à Charles X, et même à Napoléon II, enfant placé sous la régence d'une Marie-Louise. Mais, qu'on me pardonne ce jeu de mots, la poire n'était pas mûre.

Cependant, le plan de Didier eut encore l'adhésion de l'Angleterre.

Le cabinet de Londres s'apercevant que le roi de France penchait vers une alliance plus intime avec la Russie, envoya à Paris un agent, qui insinua que la Grande-Bretagne ne s'opposerait pas à un changement dans l'ordre de succession au trône.

Cette ouverture, dont on profita quinze ans plus tard, encouragea les orléanistes. Il fut décidé que l'on tenterait un coup de main.

Mais pour réussir, il fallait, dès le début, occuper une ville importante, une place de guerre dont la conservation fut un gage de sûreté.

Dans cette occurrence, Didier se mit encore en avant; mais en stipulant pour lui des avantages considérables. Il demanda et obtint des lettres-patentes de sa nomination à la charge de chancelier du royaume, — un diplôme de duc et pair héréditaire, — une concession de deux cent mille francs, en rentes à cinq pour cent, — un traitement annuel de deux cent mille francs, — le grand cordon de la Légion d'honneur.

Il quitta Paris, muni d'une très forte somme en or et en billets de banque, pour aller préparer les voies.

Les conspirateurs n'auraient pas été fâchés de reculer jusqu'en 1817 l'ouverture de leurs opérations, parce qu'à cette époque, il y aurait eu en France moins de troupes étrangères, mais aussitôt que le comité-chef eut connaissance du mariage du duc de Berry, il se hâta d'agir.

Quelque temps auparavant, Didier s'était mis en rapport avec le duc d'Orléans, par l'intermédiaire de M. de Grâve, pour la publication clandestine du compte rendu de deux séances de la Chambre où le duc avait soulevé un véritable orage. La reproduction, au *Moniteur*, avait été supprimée en grande partie. Les courtisans avaient crié au scandale et accusé le prince d'être resté imbu des doctrines révolutionnaires. En même temps, la police avait découvert la brochure. Louis XVIII fit donner l'ordre à Louis-Philippe d'Orléans de quitter Paris et de se rendre à Londres. L'imprimerie fut saisie, les planches composées détruites.

Didier ne se découragea pas, loin de là. Cet exil était une réclame pour son prétendant. Les actes chaque jour plus violents des ministres et de la Chambre, par cela qu'ils jetaient la terreur et le désespoir au sein de toutes les classes, augmentaient à ses yeux le nombre des citoyens disposés à renverser le gouvernement. Dans chaque mécontent, il croyait voir un complice.

Son audace devint telle, qu'en quittant Paris, il se découvrit. Il ne craignit pas de répandre le bruit de la création d'une vaste association politique, dite de l'*Indépendance nationale,* ayant pour but de chasser Louis XVIII, et de mettre à sa place un prince du sang. Il ajoutait que dix-sept commissaires avaient quitté Paris, avec mission de décider un mouvement général dans le Midi.

Il continuait ainsi à attirer sur lui l'œil de la police. Celle-ci avait des auxiliaires dans la presse. Des journaux de Paris, du 3 février 1816, signalaient sa présence à Lyon, et annonçaient que des propos tenus dans un cabaret par un sergent, et entendus par un officier, ayant prouvé que ce sergent fréquentait des conspirateurs et recevait de *mauvaises impressions,* le procureur du roi avait fait arrêter six individus, le sergent compris; que leurs réunions, composées du sergent, nommé Rosa, du capitaine à demi-solde, de l'ex-garde nommé Simon, du colonel de l'ex 1er de ligne Jacquemet, de MM. Montain, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, Lavalette, ex-receveur général, et Rosset, fabricant de papiers peints, étaient présidées par le sieur Didier, qui prenait le nom d'Auguste. — « Didier, ajoutaient ces journaux, n'a pu être saisi. »

Il se trouvait donc déjà complètement compromis, au moment où il avait besoin de toute sa liberté d'action.

Une information fut commencée.

Rosset, seul, avait vu Didier et avait eu des entretiens avec lui, mais, disait-il, tout ce qu'il savait, c'est ce que tout le monde avait entendu dire d'une association nationale, en faveur du duc d'Orléans, fondée par Fouché (qui alors s'était retiré à Prague, en Bohême), Didier ne lui avait rien appris de plus.

Le 31 août, aucune charge n'ayant été relevée contre les accusés, trois furent acquittés : Rosa, Jacquemet et Simon, trois autres furent condamnés : Rosset et Lavalette, à dix ans de bannissement, dix ans de surveillance, cent mille francs chacun de cautionnement, et Lava-

lette à la dégradation de la Légion d'honneur; le docteur Montain, à cinq ans de prison, cinq ans de surveillance, dix mille francs d'amende, vingt-cinq mille francs de cautionnement.

Au sujet du docteur, de Vaulabelle cite cet acte de dévouement :

« La condamnation du docteur Montain, pour *crime de non révélation d'un complot non accepté, ni suivi d'un commencement d'exécution,* mais dont il *était accusé* d'avoir *entendu parler chez un malade,* » (termes de l'arrêt), fut l'occasion d'un acte de dévouement qui mérite d'être rapporté. Il avait un frère puîné, médecin comme lui, et chirurgien en chef de l'hospice de la Charité de Lyon. Alarmé par l'état de maladie grave, où les tortures du secret et un séjour de sept mois dans des cachots malsains avaient mis son frère, M. Montain jeune sollicita le transfert du condamné dans une des prisons de Paris, et obtint de l'accompagner pendant le voyage. Ils quittèrent Lyon, le 10 janvier 1817. La ressemblance était grande entre les deux frères; les gendarmes chargés de les conduire changeaient à chaque brigage. M. Montain jeune, durant une de ces haltes de la route, parvint à se substituer à son frère, et fut écroué à Sainte-Pélagie, sous le nom de celui-ci. Au bout de quelques jours, lorsqu'il eût reçu la nouvelle que son frère était en sûreté, il réclama son élargissement; mais au lieu de l'obtenir, il subit une assez longue détention. »

La justice royale sévissait comme la peste ou le choléra.

Soixante-dix mille citoyens furent mis en état d'arrestation pendant les huit premiers mois de 1816. — Les prisons regorgeaient, dans plusieurs départements, la place manqua. Pour y obvier, on convertit la peine de la détention, chez les moins mal notés, en celle de l'exil.

Quant aux destitutions, elles atteignaient des chiffres fabuleux. Pasquier, préfet de la Sarthe, en prononça 622 dans ce seul département. — C'est ce que les gouvernements qui vivent d'expédients appellent *l'épuration.*

P. DIDIER A GRENOBLE

En se sauvant de Lyon, Didier se rendit à Grenoble où il avait des amis. Grenoble était un foyer bonapartiste, il était le séjour d'un grand nombre d'officiers en demi-solde, qui n'étaient possédés que d'une idée fixe : Renverser Louis XVIII, rejeter les Bourbons et les 150.000 étrangers que l'on subissait encore, au delà des frontières. Mais en dehors du bonapartisme, il n'y avait aucune raison de soulèvement.

D'autre part la bourgeoisie, comme l'armée, ignoraient complètement ce qu'était le duc d'Orléans et ce qu'il représentait.

La disgrâce du duc était ignorée; les journaux n'en avaient pas parlé. D'ailleurs, un tel fait était de minime importance, il ne pouvait exalter des imaginations. Seuls, les ignorants, à qui Didier pouvait encore parler de Napoléon II, se laissaient entraîner.

Il les entretenait aussi du patriotisme de Lyon, qui n'attendait seulement que l'exemple de Grenoble pour se soulever. Mais à Lyon, c'était encore les mêmes sentiments qu'à Grenoble. Quant aux promesses de places, de récompenses, il devait les laisser de côté, c'était bon pour des politiciens.

Mais avant de vous entretenir de Lyon, il est nécessaire que je vous donne une idée des résultats qu'il avait obtenus dans le Vivarais.

Autour de Grenoble, il comptait, dans les campagnes, un certain nombre de partisans. Il avait choisi comme centres d'action, au nord de la ville, route de Paris, la commune de Quaix; au nord-est, les Adrets; à l'est, dans les montagnes de l'Oisans, les communes de Vaugaux et Allemand; au sud, sur la route de Gap, Vizille et Lamure.

A Quaix, il avait le maire destitué, M. Brun, ancien officier de cavalerie qui avait fait la campagne d'Égypte et était surnommé le *dromadaire;* aux Adrets, le notaire Brunet; puis un propriétaire, un maître de poste, un officier en demi-solde, Joly; Millet, propriétaire à Goncelin, trois inspecteurs des douanes; dans l'Oisans, Dussert, ancien guide de l'armée des Alpes, et son parent Durif, l'un et l'autre maires récemment destitués; à Vizille, l'huissier Charvet, à Lameur,

MM. Buisson frères, etc., etc. Ce que nous venons de citer suffit à montrer à quelle classe sociale appartenaient les partisans de sa tentative. On voit que ce sont des citoyens honorables. Tous étaient bonapartistes, mais dans l'impossibilité de rendre le trône aux Bonapartes, ils pouvaient accepter un prince d'Orléans.

Il n'en était pas de même des autres pays, nous l'avons dit « obligé, dit un historien, d'évoquer le souvenir glorieux de l'empereur et de demander à l'enthousiasme qu'il excitait encore dans toutes les âmes les dévouements dont il avait besoin, Didier, cependant, ne prononçait le nom de Napoléon qu'avec réserve, avec une sorte de contrainte, et il abandonnait aux plus influents après lui le soin de compléter, dans le sens véritablement orléaniste, le sens de ses déclarations et de ses promesses. »

Son drapeau était celui de l'*Indépendance nationale;* il combattait pour *l'honneur français contre la tyrannie*, ces expressions vagues ne satisfaisaient pas toujours le public convié à ses conférences et on le lui faisait observer. Mais le nom de Napoléon promettait trop et celui du duc pour ceux qui l'écoutaient, était trop insignifiant. Par ses initiés, il n'était accepté qu'avec répugnance. — « En définitive, lui disait-on, c'est toujours un Bourbon. »

Un jour, M. Millet, de Goncelin — après un de ses discours, le prit à part et lui dit : — « Tout cela est bel et bien, mais l'empereur est à Sainte-Hélène et son fils en Autriche ; franchement, pour qui travaillons-nous ?

— Soyez sans inquiétude, répondit Didier, c'est, à coup sûr pour quelqu'un de *notre époque* et qui connaît nos besoins. L'essentiel est de réussir où il faudrait renoncer à soulever un seul homme, si nous ne parlions pas de Napoléon. »

Maintenant, revenons à Lyon qui avait promis de se soulever à la première nouvelle de la prise de Grenoble.

Lorsqu'il allait à Lyon, Didier s'arrêtait d'habitude dans une auberge isolée à l'extrémité du faubourg de la Guillottière. Là se réunissaient les affidés à l'*Association* pour *l'indépendance nationale.*

Dans la semaine où eût lieu l'exécution du maréchal Ney, des renseignements trompeurs lui firent espérer de pouvoir plus facilement s'emparer de Lyon que de Grenoble. L'exécution de Ney y causait en effet une indignation douloureuse et générale. Il aurait réussi peut-



La prudence seule m'engageait à ne pas vous demander l'hospitalité.

être à se rendre maître de la ville sans un incident vraiment romanesque qui dévoila la conspiration... Ce fait bizarre se trouve dans un rapport de police reproduit par l'archiviste Peuchet :

Un soir de janvier 1816, après une réunion au faubourg de la Guillottière, où s'étaient rencontrés les chefs principaux des groupes lyonnais : — Hervieux, brigadier de gendarmerie ; Rondeau, commerçant ; Champoudrin, employé ; André, ouvrier en soie, etc... Paul Didier, au moment de rentrer chez lui, prit le bras du jeune canut :

— Où demeurez-vous? lui demanda-t-il.

— A la Croix-Rousse.

— Vous êtes marié ?

— Non.

— Vous habitez chez vos parents ?

— Je suis orphelin.

— Vous vivez seul?

— Tout à fait seul.

— Si cela vous convient, je passerai le reste de la nuit chez vous.

André accepta avec empressement.

Hervieux, qui les entendit causer, ajouta :

— Monsieur, vous ne sauriez mieux faire ; la maison d'André semble bâtie pour vous.

En effet, le rez-de-chaussée de cette maison était sans concierge. Il était inhabité, pour cette raison rarement admise, qu'il était inhabitable. On parvenait à l'escalier par une porte toujours ouverte sur une allée étroite et sombre. Le bâtiment composé de deux corps de logis séparés par une de ces cours que l'on pourrait appeler des puits d'air, n'avait que deux chambres à chaque étage, l'une donnant sur la rue et l'autre sur la cour. Le propriétaire, qui tirait un millier de francs de cette masure, s'occupait lui-même de la location, il faisait payer d'avance et ne louait qu'aux gens qui paraissaient paisibles et travailleurs.

Il résultait de là que cette maison était une des plus tranquilles du quartier.

On n'y entendait jamais le duo des querelles, le charivari de la *noce;* à peine, de loin en loin, au bruit monotone des métiers se mêlait la voix de la seule femme qui demeurât dans la maison ; Mlle Pau-

lette, fille du Sacré-Cœur de Marie, répétant quelquefois ses cantiques avant de se rendre à l'église.

La maison étant sans portière, aucune intrigue ne s'y nouait; les locataires paraissent ne pas se connaître, et d'autre part ne subissaient aucun espionnage.

La chambre d'André, située au quatrième étage, bien quelle n'eût qu'une fenêtre, recevait un jour suffisant.

Devant cette fenêtre était le métier à tisser, à droite une table, à gauche une cheminée, au fond une alcôve et un cabinet destiné à tenir lieu d'armoire et de commode.

Les murs, blanchis à la chaux, étaient nus.

Une planche placée en rayon supportait une demi-douzaine de volumes et ce qu'il faut pour écrire, annonçaient chez le canut des connaissances assez rares de son temps.

— Vous êtes tristement logé, dit Paul Didier, mais patience, nous améliorerons tout cela.

André ne parut pas sensible à cette promesse.

— Voici mon lit, dit-il, si vous désirez vous reposer?

— Merci, nous allons faire du feu et causer ensemble, si vous le voulez bien.

André fit du feu.

Assis au coin de la cheminée, Didier prit les pincettes et, tout en ramassant avec la lenteur bizarre de la préoccupation les braises tombées au bord du foyer :

— La prudence seule ne m'engageait pas à vous demander l'hospitalité, dit-il, je désire faire avec vous plus ample connaissance. Je sais ce dont nos amis sont capables et je veux connaître ce que vous pourrez faire. Rondeau va jeter l'alarme, faire fermer les boutiques, entraîner dans la rue les bourgeois effarés; Hervieux a ses gendarmes, il a affilié plus de deux cents combattants sérieux et une masse qui, une fois la lutte engagée, grisée de bruit et de fumée, exaltée par le sang versé, fera de l'émeute une bataille, et de la bataille une victoire; j'y compte.

— Serez-vous là? fit André.

— J'ai l'habitude, monsieur, d'être toujours là où je dois payer de ma personne.

— Vous m'avez mal compris.

— On a toujours, sans doute, le droit de se méfier des meneurs, mais vous-même, descendrez-vous dans la rue avec un fusil dont vous ne savez pas vous servir?

— J'y descendrai ; je veux ma part de dangers. Si je ne puis combattre, je pourrai toujours recevoir la balle destinée à un meilleur soldat que moi.

— Point de fanfaronnade. Nous ne sommes point des chevaliers, mais des conspirateurs. Au lieu de me parler de votre concours aux barricades, parlez-moi de votre influence sur vos compagnons de labeur, voilà ce qui m'intéresse ; je vous écoute.

— Cette influence, dont vous vous exagérez l'importance, je ne l'ai ni méritée ni conquise, je la tiens de mon père qui vécut en bon républicain et mourut en patriote. J'ai hérité de ses relations qui étaient nombreuses. Son ami Hervieux l'a remplacé dans mon affection. Mes opinions ne sont pas toujours d'accord avec les siennes, mais en toute affaire de cœur et d'honneur, nous nous entendons. Il m'a conduit chez ses amis et je me suis trouvé ainsi un lien entre républicains et bonapartistes. D'ailleurs, dans un moment de crise comme celui-ci, il n'y a que deux partis, les patriotes et les amis de l'étranger.

— Très bien. Vous devez aimer la vie de famille? Ne songez-vous pas à vous marier?

— Pas du tout.

— Vous préférez votre liberté? insinua Didier avec un sourire.

— Vous vous trompez.

— Quoi! à votre âge, pas de maîtresse?

— Vous vous trompez, vous dis-je, fit André avec humeur.

— Tant mieux, reprit Didier, une femme, dans une conspiration, c'est la peste.

Le reste de la nuit s'écoula ainsi en causerie ; avant de le quitter cependant Didier donna au jeune ouvrier ses dernières instructions et ajouta :

— Vous êtes pauvre, vous ne pouvez perdre votre temps, voici quelques napoléons.

— Non, je vous en prie, gardez cet or! fit André avec vivacité.

— Pas de faux amour-propre, reprit Didier, vous avez besoin d'argent pour vivre et d'ailleurs d'autres, de vos amis, en auront besoin ; acceptez pour les autres.

Didier referma une ceinture richement garnie et déposa sur la cheminée une centaine de francs.

Cependant il faisait grand jour, ils se dirent adieu. Au moment où la porte du canut s'ouvrait, une autre porte en face de la sienne s'ouvrait également et une jeune fille, mise avec une propreté et une modestie parfaite, d'une remarquable beauté, attendait qu'on lui livrât passage.

A peine était-elle dans l'escalier :

— La jolie fille! fit Paul Didier à voix basse. Ah! jeune homme, vous ne m'avez pas tout dit. Prenez garde ! ajouta-t-il en riant.

Et sur ces mots, il descendit rapidement.

André ne lui avait pas tout dit en effet, il avait hésité à livrer un secret qui ne lui appartenait qu'à moitié. Il rentra dans sa chambre péniblement affecté et se rappelant cette exclamation de Didier :

— Ah ! tant mieux. Une femme dans une conspiration, c'est la peste.

« Sans doute, se disait-il, cet homme a raison, on ne peut servir deux maîtres, appartenir à une femme et se dévouer à la Révolution. Je ne puis rompre avec Paulette et je ne puis lui révéler les engagements que j'ai pris. Laissons s'accomplir la destinée. Dans un mois, avant un mois peut-être, je serai mort, ou je serai son mari ; mais, en tout cas, cet amour est funeste... Comment s'est-il si profondément emparé de mon cœur? Comment ce mal m'est-il venu? Et comment m'est-il si cher?

Et voici à peu près les souvenirs qui se présentèrent à la mémoire du jeune lieutenant de Didier.

Lorsqu'il vînt habiter la maison que vous connaissez, le premier camarade à qui il fit part de son emménagement lui dit :

— Quoi ! c'est là !... Eh ! mais vous verrez tous les jours Mlle Paulette.

— Qu'est-ce que cette demoiselle?

— Vous êtes le seul Lyonnais qui n'ayez pas couru pour la voir.

— Qu'a-t-elle de si extraordinaire ?

— Sa beauté d'abord. Quant à son esprit, je ne saurais me prononcer ; les uns la disent folle, les autres sainte...

— Et d'autres hypocrite, fit une femme. C'est une dévote, une mangeuse de *bon Dieu* qui sert peut-être mieux les prêtres que Jésus-Christ.

— Que les femmes sont méchantes langues !

Jamais je n'entendis un homme dire du mal de cette jeune fille et pourtant combien de prétendants elle a remerciés, Tout Lyon, pendant quelque temps, ne s'est occupé que d'elle. Elle a refusé des fortunes.

— Elle est donc bien belle ! fit André.

— Ah ! ah ! Il en tient déjà M. André, s'écria-t-on, mais ne touchez pas à la sainte, le propriétaire vous donnerait congé.

La curiosité d'André était vivement excitée.

Sa voisine sortait chaque matin, à huit heures, pour chercher son déjeuner.

Il fut chez la fruitière et la rencontra. La renommée n'était pas menteuse, il fut presque ébloui.

Paulette avait vingt-deux ans. Sa naissance est un mystère qui n'a jamais été éclairci. Une vieille dame l'avait recueillie tout enfant et élevée par charité.

Dans un rapport de police on parle en ces termes de son caractère et de sa beauté : « Créature angélique, candide, jolie et pieuse extraordinairement ! »

D'après de nombreux souvenirs on peut s'imaginer la belle lyonnaise, ses cheveux d'or bruni, son teint pur, ses yeux d'un bleu chaud aux longs cils bruns. Une existence calme, régulière, avait laissé à ses lèvres et à ses paupières une fraîcheur enfantine.

L'ovale de son visage était assez plein pour exprimer la force, assez allongé pour lui laisser la grâce. Son menton, relevé et arrondi, répondait à merveille à la courbe aquiline du nez, à la hauteur noble du front. Une bouche, petite et charnue, tempérait par sa sensualité le caractère de froideur que produit la régularité trop harmonieuse des lignes.

Bien qu'ouvrière, Paulette était toujours vêtue avec une simplicité élégante. Sa toilette variait le moins possible, afin d'éviter l'attention des curieux.

Les rideaux blancs de sa fenêtre ne s'ouvraient jamais. Et comme on trouverait sans doute ces assertions exhorbitantes, je dirai de suite que ses qualités avaient leur appui dans des défauts solidement établis :

Paulette était orgueilleuse et dévote. Cette jeune fille au front développé était d'une intelligence médiocre, sans imagination et sans

culture. Sa chasteté n'avait rien de miraculeux; l'amour ne s'était jamais offert à elle que sous les formes de la brutalité et du vice. Elle n'avait pas quinze ans et déjà le désir lascif aux regards cyniques aux moins hardies, l'avait attaquée et frappée de terreur et de dégoût. Le soir, des gamins vicieux l'avaient surprise dans l'allée sombre et lui avaient imprimé des baisers violents comme des morsures. Sa résistance provoquait leurs méchancetés.

Puis des provocations ou des propositions plus insultantes que séductrices l'avaient poursuivie même au bras de sa vieille mère adoptive.

Enfin, lorsque les cérémonies religieuses eurent révélé aux jeunes « incroyables » cette « merveilleuse » grisette, lorsqu'à travers l'encens des reposoirs, le parfum virginal et printanier de cette rose blanche parvint jusqu'aux vieux viveurs, Paulette subit des offres d'argent et mille déclarations ampoulées de phrases et de chiffres. Les entremetteurs se mirent en route. Sa résistance exaspéra les plus passionnés, aux prières se mêlèrent bientôt les injures et les menaces..., mais d'amour véritable... point.

Paulette eut peur.

Lorsqu'elle eut perdu sa seconde mère, elle renonça à toute compagnie. Elle ne sortit plus que le matin pour faire ses provisions ou aller à la messe. Le dimanche et le jeudi elle prenait l'air dans le jardin du couvent des orphelines et jouait avec les enfants.

Elle parvint ainsi à se faire oublier.

Cependant, sans désirer positivement connaître son nouveau voisin, et tout en évitant de le rencontrer, elle prêtait l'oreille aux bruits de ses occupations régulières et se familiarisait ainsi avec ses habitudes et ses goûts.

Après avoir remarqué la pâleur maladive d'André, elle avait observé qu'il se couchait trop tard, travaillait trop, puis passait des jours sans toucher son métier. Elle eût voulu, par charité, lui adresser quelque remontrance.

André, de son côté, savait déjà l'emploi des journées de Paulette.

Il eût pu, comme tant d'autres, aller à l'église pour la voir, mais fidèle à ses convictions antireligieuses autant que Paulette à ses croyances, il n'eut pas voulu mettre les pieds dans un temple.

« Quel dommage, se disait-il qu'une si jolie fille soit dévote. Est-ce

croyable ? En tout cas, je ne veux pas entrer en partage avec un Dieu, la rivalité ne serait pas soutenable.

Cependant, de jour en jour, ses tirades contre la dévotion devenaient plus amères. L'image de Paulette le sollicitait ; le désir de la voir, de lui parler devenait plus impérieux.

Il avait beau se dire qu'il était impossible qu'il s'éprit d'une femme à peine entrevue, il aimait déjà, quand un incident que je vais rapporter les rapprocha.

Depuis quelque temps, André s'absentait et passait des soirées chez ses amis.

On était en octobre.

Une nuit, en rentrant chez lui, il fut surpris par une de ces pluies diluviennes dont Lyon a le privilège. Les rues, étroites et monteuses, devinrent de véritables torrents, il eut à traverser des ruisseaux, où l'eau lui montait parfois jusqu'à mi-jambe. Il n'était pas robuste, rentré chez lui, il ne put se réchauffer et tomba malade.

Les jambes perclues, incapable de se lever, il demeura vingt-quatre heures privé de secours. Une soif ardente le dévorait. Enfin il se décida à appeler sa voisine lorsqu'elle passerait près de sa porte pour aller à la messe.

Le moment venu, il cria donc de toutes ses forces :

— Mademoiselle Paulette ! à moi !... Au secours !...

Paulette l'entendit.

Elle entra sans hésitation, sinon sans émotion. André la pria d'aller lui chercher un médecin et de lui donner à boire.

— Volontiers, monsieur, lui dit-elle, je n'ai que de l'eau et du sucre, je vais vous l'apporter, puis j'irai chez le docteur.

Elle ne rougit point de pudeur, mais pâlit d'émotion en approchant son verre des lèvres du malade.

Bientôt après, elle fut chercher un médecin.

Celui-ci la suivait ; arrivé à la porte d'André.

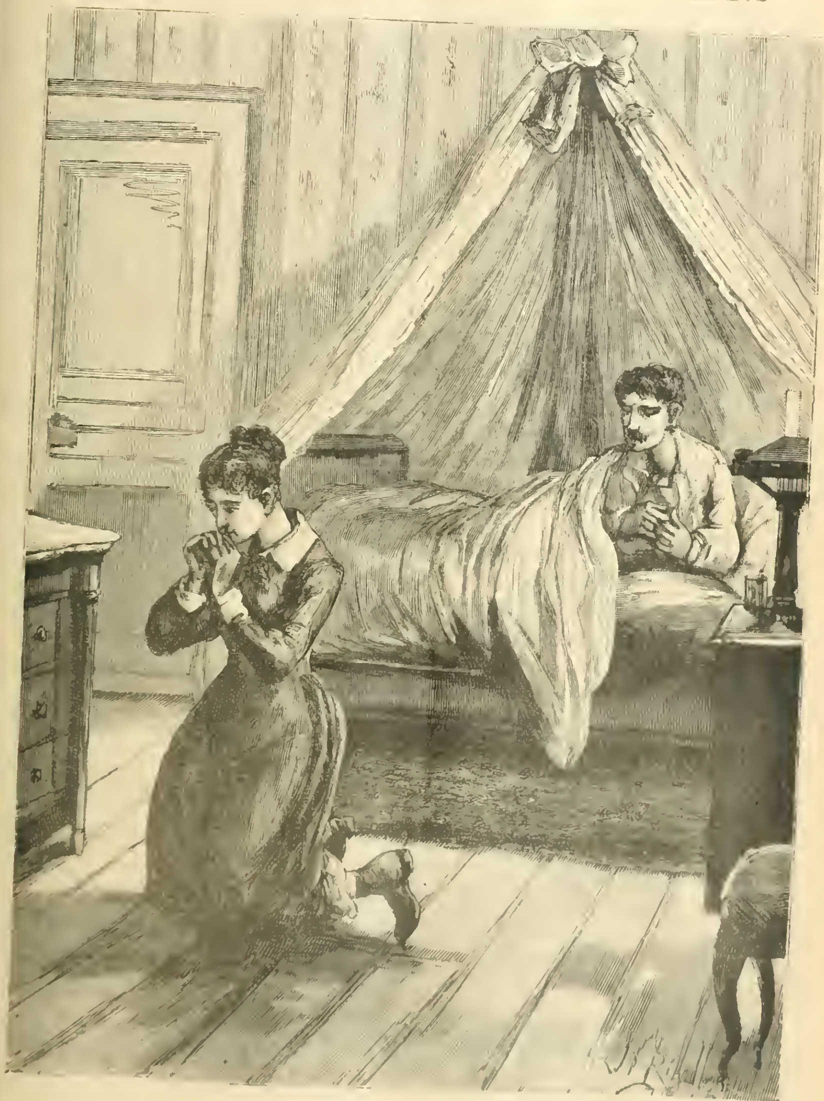
— C'est ici, demanda-t-il ?

— Oui, monsieur.

Et, comme elle allait s'éloigner, au moment où elle ouvrait la porte :

— Mais entrez, entrez donc ! fit-il d'un ton impératif.

La jeune fille, troublée, lui obéit.



Elle était encore à genoux lorsque le malade rouvrit les yeux.

— Eh bien ! qu'avez-vous donc? demanda-t-il.

— Avant-hier, monsieur, répondit le malade, j'ai été surpris par la pluie, mouillé jusqu'aux os et depuis...

— Qu'avez-vous fait?

— Rien.

— Pas même de feu?

— Je ne pouvais me lever.

Alors, le médecin se tournant vers Paulette :

— Ah ça, ma chère enfant, à quoi pensez-vous donc?

— Mais, docteur, mademoiselle...

— Vous n'êtes pas sa femme?...

— Non, monsieur, répondit Paulette.

— Tant pis pour lui, répliqua le médecin, en admirant la beauté de l'ouvrière.

— Mademoiselle, reprit André, est ma voisine, Mlle Paulette... Ce matin, comme elle se rendait à la messe, je l'appelai et la priai de vous chercher.

— Très bien. En ce cas, mademoiselle, si vous êtes aussi bonne que vous êtes belle et aussi charitable que pieuse, vous aurez soin de votre voisin pendant quelques jours. Faites-lui du feu et portez au pharmacien l'ordonnance que je vais écrire.

Paulette n'hésita point entre les convenances mondaines et le devoir.

Elle se mit de suite à sa tâche de garde-malade.

André, l'âme joyeuse malgré ses douleurs, la suivait des yeux allant et venant par sa chambre et la contemplait travaillant près de sa fenêtre. Il eut voulu lui exprimer sa gratitude, mais elle glaça toute expansion par cette phrase de dévote :

— Ne me remerciez pas, monsieur; le peu que je fais est pour mon salut.

Comme une garde-malade eut pu dire : « Il n'y a pas de quoi, je suis payée pour vous soigner. » Et comme a dit le poète : « Qui donne au pauvre, prête à Dieu. »

Tout cela était trop subtil pour elle, mais elle comprit qu'elle avait chagriné André.

— Ne vous tourmentez pas, lui dit-elle, quand vous serez guéri, il sera temps de me remercier si vous le voulez.

Cependant, il songea à lui épargner des embarras et des dégoûts qui se payent et la pria de lui chercher une vieille femme, qu'elle connaissait comme lui, qui fît le plus gros de l'ouvrage.

— Je vous prierai seulement, ajouta-t-il, comme la mère Robert a besoin chez elle de bonne heure, de venir le soir me donner un verre de tisane.

Paulette raconta à la vieille les événements de la matinée, de façon que sa présence chez André fut expliquée et justifiée, même par les commères du quartier. Elle demeura chez elle une partie de la journée et le soir reprit près du malade son poste du matin.

Avec la nuit, la fièvre apaisée se ralluma.

Frissonnant et muet, André paraissait insoucieux de sa chère voisine. Celle-ci, ignorante, peureuse, encore mal familiarisée avec l'endroit où elle se trouvait, tressaillait aux plaintes du malade. Plusieurs fois celui-ci soupira : « A boire, je vous prie ! » Et cette voix plaintive, ces mains blêmes, maigries et tremblantes qui choquaient les bords du verre contre ses dents, l'impressionnaient péniblement.

La tête penchée, elle essayait de s'absorber dans son travail, quand tout à coup André, avec les intonations inégales et bizarres du délire, lança un flux de paroles incohérentes.

Saisie de peur, puis de tristesse, elle regarda le malade d'un regard mouillé, en murmurant : pauvre garçon !

Enfin, le délire s'apaisa; le sommeil vint.

Elle entendit la respiration égale et légère du malade; elle s'approcha de son lit. Le visage de ce jeune homme abattu par la souffrance avait le charme de la langueur. Elle demeura quelque temps debout à le regarder dormir et sa respiration se mesurait sur la sienne.

Quand elle se fut retirée, elle se mit à genoux et récita, comme chaque soir, un *Pater* et un *Ave*, auxquels elle ajouta une prière, où pour la première fois elle mêla le nom d'André aux paroles qu'elle adressait à Dieu.

Elle était encore à genoux lorsque le malade rouvrit les yeux. Il dut l'admirer ainsi. Cette grande ligne ondulée des épaules aux pieds devait avoir chez elle tant de grâce. De quel éclat son cou de neige incliné et le lourd trésor de ses cheveux d'or devaient briller sous la lumière de la lampe. Et quand elle se relevait, vous figurez-vous la

grâce de ces mouvements chastes, abaissant les plis de la robe et la sérénité douce empreinte sur son front?

— Vous vous retirez? demanda André.

— Il est tard.

— Je vous ai vue à genoux. Vous avez prié pour moi?

— Oui.

Elle rougit.

— Voulez-vous boire un peu?

Elle lui donna à boire et tandis qu'il se tenait sur son séant, arrangea son oreiller. Ses paupières étaient gonflées de sommeil, cependant elle ne se retira qu'à la prière d'André.

Chaque matin, à huit heures, elle vint s'informer de la santé d'André et le soir elle prenait sa lampe de brodeuse et travaillait près du malade jusqu'à neuf heures.

La santé d'André se rétablit, sans qu'il osât en rien dire. Il redoutait le jour où il devrait rester levé toute la journée.

Elle ne le craignait pas moins.

S'il lui disait :

— Ce soir, je crois avoir un peu de fièvre.

Elle répondait avec une joie secrète :

— Oh! vous n'êtes pas tout à fait guéri!

Puis ils causaient; l'intimité se faisait.

Un soir, Paulette trouva André debout.

Elle en parut plus embarrassée que joyeuse. Elle ne savait si elle devait poser sa lampe et s'asseoir.

André remarqua son hésitation.

— J'espère, Paulette, dit-il, que vous ne venez pas me dire adieu.

— Cependant, vous n'avez plus besoin de mes soins.

— Et ne craignez-vous point de me chagriner?

Elle ne fit point la coquette et ne répliqua point : « Oh! vous m'oublierez bien vite! »

Elle garda le silence et baissa les yeux d'un air effrayé.

— Avant de nous séparer, reprit André, causons encore une fois ensemble. Voici la chaise, reprenez-la pour une heure encore et causons.

Paulette s'assit d'un air contraint.

Quel temps! fit André. Une véritable tempête. Quand le vent gronde ainsi et que vous êtes seule, ne vous attriste-t-il point?

— Oui, on songe aux pauvres gens. La misère est si grande cet hiver.

— Il en est de plus pauvres que nous, mais les uns ont une famille, les autres des amis, ils ne sont pas seuls.

— Vous n'avez pas d'amis?

— Des camarades. Et vous, Paulette?

— J'ai un ami.

— Qui donc? fit André, dont le cœur se prit à battre.

— J'ai l'abbé François, mon directeur.

— Jeune?

Paulette rougit.

— Un directeur, répondit-elle avec une solennelle naïveté, n'a point d'âge pour sa pénitente. L'abbé François m'a toujours aidée de ses conseils et, grâce à lui, je ne manque jamais de travail. C'est lui qui m'autorisa à vous soigner.

— Vous lui racontez donc toutes vos actions?

— Sans doute.

— Mais n'est-il pas des prêtres qui abusent des secrets de leurs pénitentes?

— Oh! non, André, il n'en est pas.

— Et vous ne vous connaissez point d'autre ami, Paulette?

— Mais... non, répondit-elle avec embarras.

— Personne? insista-t-il.

Elle baissa les yeux.

— Ainsi, vous doutez que je sois votre ami? Vous avez donc de mon cœur une opinion bien mauvaise? Vous croyez que je puis oublier celle qui m'a sauvé la vie! qui, pendant deux semaines me prodigua les soins d'une sœur? Ah! je vivrais cent ans sans perdre le souvenir de cette première soirée, où après une crise douloureuse, rouvrant les yeux, je vous vis agenouillée à mon chevet, je crus rêver, je vous admirais, Paulette, et depuis... je vous aime. Ah! Paulette ne vous éloignez pas!

La jeune fille, confuse, palpitante, s'était levée.

— Vous ai-je offensée?

— Non, André, mais je ne puis en entendre davantage.

— Vous vous retirez?

— Il le faut.

— Allons, je vois qu'il vous en coûte peu de rompre avec moi. Il est vrai que je n'ai rien fait, moi, pour être aimé de vous. J'étais malade, vous m'avez soigné et vous me quittez dès que je suis guéri! c'est naturel, mais vous savez pourtant que je vous aime, qu'un amour repoussé est une souffrance et que, d'une autre façon, je vais continuer à souffrir.

— Il le faut.

— Vous craignez sans doute pour votre réputation?

— Plus que cela.

— Que craignez-vous donc?

— L'amour dont vous me parlez. Adieu donc, monsieur André,

Et Paulette sortit d'un pas rapide. André respecta la volonté de Paulette et ne fit rien pour la revoir.

Elle n'osait aimer de crainte d'avoir à révéler à l'abbé François l'état de son âme et de s'entendre condamner à changer de logement et à oublier André.

C'est en effet ce qui serait arrivé.

André, un ennemi du trône et de l'autel !...

Il valait mieux qu'elle priât Dieu de changer le cœur d'André et de le toucher de sa grâce.

« Bien qu'impie, se disait-elle, il n'est pas méchant; il est bon et charitable. Il ne prie pas, mais il comprend toutes les grandeurs de l'œuvre divine, et quand j'ai prié pour lui, au lieu de me railler il m'a dit merci.

« Ah ! si les qualités des impies ne sont que des apparences brillantes, qu'avez-vous permis, ô mon Dieu ! »

Ainsi pensait Paulette sans pécher.

Cependant, chez cette vierge de vingt ans, d'une santé forte, d'une sensibilité vive, les sentiments devaient bientôt se transformer en passion; de même qu'André devait prendre une résolution virile.

Un matin, il l'attendit et lui demanda un « dernier » entretien. Elle tenait à la main sa jatte de lait, il l'en débarrassa doucement et l'attirant à l'entrée de sa chambre, la pria de s'asseoir; puis, s'agenouillant à ses pieds, il lui dit :

— Chère Paulette, si vous aviez près de vous votre mère, je me

serais adressé à elle, je lui aurais dit que je vous aimais de toute mon âme et je l'aurais suppliée de m'accorder votre main. Elle aurait compris que vous aurez besoin, dans la vie, de quelqu'un qui vous chérisse et vous protège ; elle se serait tournée vers vous et vous aurait demandé : « Paulette, l'aimerais-tu ? »

— Eh bien ! Paulette, vous êtes orpheline, maîtresse de vos actions ?...

— Mon Dieu ! fit-elle avec une sorte d'anxiété.

— Que me répondrez-vous ?

— Je réfléchirai, dit-elle. Cher André, Dieu me conseillera. Espérons.

LA CONSPIRATION

Ce fut quelques jours après cette scène qu'Hervieux vint trouver le canut pour le présenter au *chef* suprême, Paul Didier, et qu'il se lia avec ce dernier.

En le quittant, André avait la mort dans l'âme.

A la veille d'épouser Paulette, on lui mettait le fusil à la main et le poussait dans l'inconnu d'une mêlée sanglante.

Mais il ne pouvait plus reculer.

Fidèle à ses engagements, il faisait donc deux parts de son temps ; l'une qu'il donnait à Paulette, l'autre qu'il consacrait à des affiliations.

Ni l'or, ni les promesses ne lui furent nécessaires. On ne désirait que des armes et un dénouement prochain.

La fièvre de la lutte, si contagieuse, envahit ses veines déjà brûlées par l'amour. Ses courses multiples, ses inquiétudes, sa faiblesse de convalescent mirent une fois encore sa vie en péril ; il tomba malade. Paulette reprit sa place à son chevet.

Un jour, le facteur troubla leur tête à tête et excita vivement la curiosité de Paulette, André ne put lui communiquer sa lettre ; voici ce qu'elle contenait :

Cher ami,

« Si vous avez besoin, soit d'argent, soit d'objets nécessaires à notre travail, tout est en abondance dans ma ferme au bord de l'eau, et j'y serai du premier jour indiqué au dernier. »

Cette lettre était de Didier.

Un soir, vers dix heures, André s'était endormi, Paulette avait pris l'habitude de ne rentrer chez elle qu'après s'être assurée qu'il reposait; des pas lourds, inconnus, se firent entendre dans l'escalier; on frappa à la porte.

Paulette ne répondit point.

Le frappement se renouvela, mais doucement et en laissant entre chaque coup un intervalle qui ajoutait au mystère; puis on essaya de faire jouer la clef dans la serrure.

Effrayée, craignant d'être compromise, elle se réfugia dans le cabinet voisin de l'alcôve.

Deux hommes entrèrent.

L'un était Paul Didier, l'autre un personnage encore inconnu du lecteur.

André se réveilla. Ne voyant plus Paulette, il pensa qu'elle s'était retirée comme de coutume. Il tendit la main à Didier.

— Vous êtes seul? demanda ce dernier.

— Comme vous voyez.

— Nous avons frappé deux fois.

— Je dormais.

Didier présenta son compagnon :

— M. Chambourin, dit-il, ancien président du club des Jacobins de Chartres, ancien rédacteur du *Patriote* de Limoges. Monsieur arrive de Paris, il restera en ville pour agir avec vous.

— Enchanté de faire votre connaissance, citoyen Chambourin, dit André en tendant sa main loyale à ce petit monsieur maigre, chafouin, qui peut-être était un agent de Fouché ou même de Decazes.

— Vous avez reçu une lettre? reprit Didier.

— Oui, je l'ai ici, sous mon oreiller.

— Eh bien?

— Pour le moment je n'ai besoin de rien, mais si le jour de la révolution est prochain.



Il passa pres d'elle, elle se leva.

— Il est prochain.

— Alors il faudra des armes pour mes amis. Des sabres courts, si vous en avez, des pistolets de cavalerie et des cartouches, des balles.

— Nous vous en ferons tenir dès demain.

— Quoi! si tôt.

— Plaisantez-vous, André; de la décision à l'action il ne faut pas qu'il s'écoule plus de vingt-quatre heures, un secret s'évente trop facilement.

— Mais je suis souffrant.

— Qu'avez-vous ?

— Je me remets à peine d'une courbature.

— Un autre se chargera de la réception et de la distribution des armes.

— D'ici demain, j'irai mieux.

— Tâchez d'être debout. Demain, à la brune, je vous attendrai à ma maison du bord de l'eau; nous prendrons date.

— C'est entendu.

Didier avait loué, non loin de l'auberge du *Cheval Rouge*, au bord du Rhône, une maison en totalité. Il dit qu'il comptait absolument sur Lyon.

— Lyon, — dit Chambourin, impatient de prendre la parole, — est une bonne ville mais le jésuitisme y tient ses États-généraux. C'est une jésuitière.

— Allez-vous nous faire un article du *Patriote ?* interrompit Didier.

— Je tiens à exprimer mes opinions antireligieuses au citoyen André.

— Allons, faites, citoyen.

— Je prétends que le parti prêtre est un guêpier avec lequel on n'en finira qu'avec la torche.

Didier haussa les épaules.

— On a ébranlé les croyances avant 89 poursuivit Chambourin; plus tard, on a vigoureusement combattu le clergé; aujourd'hui il faut l'extirper, c'est une plante vivace et dont une seule racine suffira à repeupler le monde. Cette œuvre est la base essentielle de toute révolution...

— Vous allez trop loin, fit observer Didier.

— Si l'on croit devoir ménager les classes ignorantes, qu'on leur accorde des temples, mais des temples à l'Être suprême par exemple, mais qu'avant six mois il n'existe plus une cathédrale, un évêché ou un monastère. L'expérience est faite, le clergé, rétabli et comblé par Bonaparte, l'a trahi et traîné dans la boue, il en ferait autant de nous si nous le ménagions. Toute religion, et la catholique plus que toute autre le démontre actuellement, est incompatible avec la liberté.

— Le clergé m'occupe peu, répondit Didier avec dédain ; il se soumettra toujours à qui le payera et lui montrera sa force. Il conspirera ; mais il aura affaire à des conspirateurs.

— Ainsi vous lui accorderez le temps de conspirer ?

— Laissons cela, je vous prie : Suis-je plus dévôt que vous ?

— C'est une question politique.

— Emparons-nous d'abord du pouvoir. Si le peuple écharpe en passant le clergé, ce sera une leçon pour celui-ci. Débarrassons-le d'abord des soldats et des gendarmes.

— Encore vos préférences, seraient-elles pour le protestantisme?

— Pour le mahométisme si l'on veut, Chambourin, si nous réussissons, je vous promets le ministère des cultes.

— Une sinécure ? volontiers.

Après avoir échangé quelques mots d'ordre et s'être communiqué des nouvelles des environs, Didier et Chambourin prirent congé d'André, et celui-ci ne tarda pas à retomber dans le profond sommeil dont il avait besoin.

Alors seulement Paulette rentra dans la chambre.

Elle avait tout entendu.

Les menaces proférées contre la religion et les prêtres l'avaient frappée d'étonnement d'abord, puis d'épouvante, de stupeur.

Elle eut entendu proposer d'incendier la ville qu'elle n'eut pas été plus bouleversée.

Elle avait surpris les complices de l'enfer.

Un jour l'abbé François disait en chaire :

« Dieu fait souvent servir à ses desseins la faiblesse et l'innocence. A l'orgueil et à la puissance des ennemis de son peuple, il oppose une femme, une vierge, un enfant! »

Paulette se rappela ces paroles.

Elle considéra sa présence dans le cabinet comme un fait providentiel. Dieu l'employait à ses desseins.

Pâle et tremblante encore, mais ranimée par le feu du zèle, elle se glissa jusqu'au chevet d'André.

André dormait.

Avait-elle été le jouet d'une illusion?

Le ciel laissait-il descendre un sommeil paisible sur ce front rempli de projets criminels?

La conversation des trois hommes se répétait mot pour mot dans sa mémoire.

— Non, non! murmura-t-elle, cela ne se fera pas. C'est impie! C'est inhumain! Je sauverai l'autel et je le sauverai, *lui*.

Et après avoir enveloppé d'un regard d'amour André endormi, elle se retira.

Un peu plus tard, elle se rendit à l'église. La porte venait à peine d'en être ouverte. Il faisait un froid très vif. Elle était seule. Elle se plaça près de la sacristie. Elle était fatiguée et transie, elle n'avait plus la force de prier et ne pensait plus à rien lorsque le pas bien connu du prêtre la tira de son engourdissement.

Il passa près d'elle, elle se leva.

Il fut frappé de la pâleur de sa pénitente et du tremblement nerveux qui hachait ses paroles.

— Qu'avez-vous? lui demanda-t-il. Vous est-il arrivé malheur, mon enfant?

— Non, mon père, il ne m'est rien arrivé personnellement du moins, mais...

— Vous avez quelque chose à me dire?

— Oui.

— Parlez, j'ai encore cinq minutes à moi.

— Je ne puis vous le dire qu'en confession.

— Vous m'alarmez. Je lis sur votre visage un grand chagrin. Vous ne pouvez rien me dire qui me rassure?

— Rien qu'au tribunal de la pénitence.

— Soit, après ma messe, je suis à vous.

Malgré l'agitation profonde qu'elle éprouvait, Paulette écouta la messe avec recueillement, puis s'approcha du confessionnal.

L'abbé François ne la fit pas attendre, sa curiorité était vivement excitée.

Paulette alors, sous le sceau de la confession, raconta l'événement de la veille.

— Ma fille, lui dit le directeur de sa conscience, reconnaissez l'égarement dans lequel vous vous êtes plongée. Dans votre ignorance, vous avez secouru un serpent prêt à vous mordre et prêt à mordre notre mère la Sainte Église catholique, mais puisque Dieu, dans sa bonté infinie a permis que vous entendissez ce que vous venez de me révéler, ma fille, vous agirez selon la volonté de Dieu en prévenant les crimes complotés contre les fidèles.

— Que dois-je faire, mon père ?

— Rendez-vous près du commissaire de police, et...

— Mais, interrompit Paulette, ce serait envoyer à la mort celui dont j'ai autrefois sauvé la vie, celui que je me suis engagée à convertir et à épouser ?

Le prêtre garda le silence ; se recueillit. Il était maître du secret de Paulette, mais avait à craindre d'éveiller chez elle une passion dont elle-même ne paraissait pas soupçonner la violence. Il importait de la rassurer sur le sort d'André, afin qu'elle n'avertit point ce dernier du sort qui le menaçait.

Il importait de laisser à cette jeune fille sa foi dans le secret de la confession.

— C'est bien, ma fille, je vais vous donner l'absolution ; priez.

Au sortir du confessionnal, l'abbé François rejoignit sa pénitente, qui s'éloignait à pas lents, non moins en peine qu'à son entrée à l'église.

— Mon enfant, lui dit-il, j'ai lu dans votre cœur. Je sais que votre affection pour ce jeune homme égaré eut son origine dans un sentiment charitable. Ce sentiment, je m'en souviens, je l'ai encouragé. Vous m'aviez intéressé à la misère de ce jeune homme que je supposais être un chrétien ; je me suis trompé comme vous ; vous voulez le sauver ?

— Oui, dit Paulette.

— Moi aussi, je le désire.

Paulette palpita de joie.

— Je ferai pour cela tout ce qu'un chrétien peut faire. Ce n'est pas

seulement à l'échafaud qu'il faut arracher ce malheureux, mais à l'enfer. Demain, je dirai la messe à son intention. Espérons que Dieu le touchera. On a vu des conversions subites. Demain dans la journée, je resterai chez moi. Si vous avez besoin de moi, vous me trouverez. Adieu, ma fille, allez en paix.

L'abbé François se tourna vers le grand autel, salua d'une génuflexion et s'éloigna.

Paulette rentra chez elle, le cœur navré.

André était sorti.

Elle passa la journée à demander au ciel la solution de ce problème : Sauver l'Église sans compromettre André. Déjà le jour baissait lorsqu'enfin elle crut l'avoir trouvé ; elle courut au presbytère.

— Quoi de nouveau, mon enfant? lui demanda l'abbé.

Dieu a eu pitié de nous, répondit Paulette, et m'a envoyé une bonne pensée.

— Ah ! voyons.

— Mon père, vous pourriez dire ce que vous savez en ne cachant que deux noms, celui d'André et le mien.

— Eh ! ma fille, répondit l'abbé qui revenait de l'évêché, ce que vous me conseillez est déjà fait.

— Vous n'avez pas nommé André ?

— Non.

— Vous n'avez pas dit que vous teniez ce secret de moi ?

— Non plus. Oh ! tant mieux ; car vous concevez, en parlant de moi vous auriez attiré les soupçons sur lui.

— Sans doute, dit l'abbé.

— C'est que, reprit-elle, si j'étais cause de sa perte, je le sens, j'en mourrais. Enfin, il est sauvé, n'est-ce pas ?

— Désormais il est en sûreté ; allez en paix.

Paulette partit le cœur gonflé de joie.

Cependant que faisait André ?

Il s'était rendu à la maison du bord de l'eau. Il y retrouva Chambourin.

— J'ai, dit celui-ci, du nouveau à vous apprendre, c'est qu'il n'y aura plus de réunion et que la prise d'armes est fixée à demain, 21 janvier, anniversaire de l'exécution de Louis Capet. On doit dire une messe et vous savez combien cette manifestation est exécrée.

— Oh! certes.

Demain, au premier coup de cloche, à neuf heures, on prendra les armes.

L'auberge du *Cheval Rouge* avait été achetée. Les caves étaient remplies de munitions. De là, pendant la nuit, armes et munitions furent distribuées à d'autres dépôts choisis et préparés dans différents quartiers.

Vers quatre heures du soir, André rentra chez lui; en même temps, Paulette quittait l'abbé François. Elle courait transportée de joie. Elle s'élança dans l'escalier avec une telle rapidité qu'elle faillit renverser une femme qui se trouvait en bas et dont elle n'entendit point les : — Pssitt! Pssitt! mademoiselle.

Elle fut tout droit chez André, ouvrit la porte sans frapper. Celui-ci, stupéfait de ce sans-façon extraordinaire, pressentit un événement.

— Qu'avez-vous donc, chère Paulette? s'écria-t-il.

— Ne m'interrogez pas encore, André, fit-elle en portant la main à son cœur, bientôt je vous dirai ce qui m'arrive.

Puis, l'enveloppant d'un regard radieux.

— Oh! je suis bien heureuse, soupira-t-elle.

— Vous êtes heureuse, faites-moi donc part de votre bonheur?

Paulette le regardait dans une extase silencieuse.

André lui prit la main, la porta à ses lèvres.

— Eh bien! parlerez-vous, égoïste qui gardez une bonne nouvelle?

— Plus tard, vous saurez tout.

— Pourquoi plus tard?

— Ah! voilà!... M'aimez-vous bien?

— Si je vous aime!

Il s'assit sur le carreau à ses côtés.

— Vous êtes donc guéri tout à fait? reprit-elle en tortillant une boucle de ses cheveux.

— Je l'espère.

— Comment, vous l'espérez seulement?

— Je suis d'une santé si délicate... puis, est-on jamais sûr de sa santé et même de sa vie?

— Votre vie, André, s'écria la jeune fille avec chaleur, a cette

heure, entendez-moi bien, n'est pas menacée. Votre vie était compromise; elle est à l'abri de tout danger. — Oui, cher André; plus de soucis désormais, plus rien qui nous sépare; vous vivrez et nous serons heureux!

Comme elle disait ces mots, la porte s'ouvrit brusquement, André fut debout aussitôt.

C'était la femme que Paulette avait heurtée au bas de l'escalier. Son visage exprimait une frayeur extrême.

— Vous êtes André, l'ami du brigadier Hervieux? demanda-t-elle.

— Oui.

— J'ai un mot à vous dire.

— Parlez.

— Pas ici.

André la suivit sur le palier.

— Vous ne savez rien? lui demanda-t-elle.

— Non; qu'y a-t-il?

La femme lui dit à l'oreille :

— La conspiration est vendue.

Il tressaillit; elle lui mit la main sur le bras.

— Écoutez!... je suis femme d'un gendarme affilié par le brigadier Hervieux; mon mari a vu la liste de ceux que l'on doit arrêter; votre nom s'y trouve. Vous n'avez pas une minute à perdre si vous voulez fuir. Adieu. Pensez que vous ne m'avez jamais vue.

Elle s'éloigna en courant.

Lorsqu'André rentra, Paulette vit la consternation peinte sur son visage.

— Qu'avez-vous? s'écria-t-elle.

— Paulette, du courage, je suis obligé de m'absenter pour quelques jours.

— Ah! ah! Vous en jugez ainsi, mon ami, mais souffrez que je m'oppose à ce que vous sortiez.

— Sur mon honneur, je vous jure que je dois sortir sans retard.

— Je vous répète, André, que vous ne sortirez pas.

André la regarda étonné.

— Il faut donc tout vous dire?... Eh bien! sachez qu'un grand danger me menace ici et que j'ai à peine le temps de fuir.



Les gendarmes lui mirent les menottes.

Tout en parlant, il ouvrit un coffret, prit à la hâte sa bourse, ses papiers, puis rencontrant divers objets compromettants.

— Paulette, reprit-il, un dernier service, je crains de laisser cela ici pendant mon absence, emportez-le chez vous.

Mais Paulette, lui posant la main sur l'épaule :

— Restez ; vous n'avez rien à craindre, mon ami.

— Mais je vous dis que ma vie est en péril si je reste ici un quart d'heure.

— Et moi, reprit la jeune fille avec exaltation, je prends le ciel a témoin que le danger qui vous menaçait est dissipé !

— Mais, fit André surpris, comment pouvez-vous parler ainsi ? Connaissez-vous ce danger ?

— Oui.

Il pâlit.

— Quel est-il ?

— Vous conspirez.

— Comment le savez-vous ?

— Hier soir, j'étais entrée pour voir si vous reposiez, vous dormiez ; j'allais me retirer, on frappa à la porte ; j'eus peur et je me cachai dans ce cabinet.

— Et là, vous avez tout entendu ?

Oui, et je résolus de vous sauver et de sauver le royaume des entreprises criminelles de ces hommes. Je me rendis à l'église et, sous le sceau de la confession, je racontai tout à mon directeur et je lui demandai conseil.

— Après ?...

— Il me conseilla d'aller chez le commissaire de police.

— Vous y êtes allée ?

— Non, je lui répondis que je vous aimais et que je voulais vous sauver. Il me conseilla de rompre avec vous, mais cependant me donna l'absolution. Comme je m'éloignais, il me rejoignit :

— Vous voulez sauver ce jeune homme, me dit-il, moi aussi je le désire, demain matin je dirai la messe à son intention. Si vous désirez me parler, je resterai chez moi toute la journée.

— C'est tout ?

— Non : je me rendis chez lui et l'abbé François me dit : « Ma fille, je viens de l'évêché, le trône et l'autel seront préservés des atta-

ques des impies, *ne craignez rien pour André, je n'ai prononcé ni son nom ni le vôtre.* Ainsi, allez en paix.

— André paraissait atterré par ces révélations.

— Comment vous peindre la joie que je ressentis, reprit Paulette. Oh! je savais bien que vous alliez m'en vouloir d'avoir fait arrêter ceux qui voulaient vous perdre, je voyais d'avance le visage sombre que vous avez en ce moment, mais je vous aime plus que vos amis, moi. Il veulent vous faire tuer, vous, mon André, mon promis, mon époux... mais vous êtes mon bien et je vous défendrai.

— Et pour me sauver, vous les avez dénoncés, fit André d'une voix tremblante d'indignation.

— André! s'écria la jeune fille effrayée, ne parlez pas ainsi, ne soyez pas ainsi, je vous aime!

— Vous m'aimez?

— Je veux vous soustraire à la mort.

— Et à l'infamie?...

Après un silence :

— Mais ni à la mort, ni à l'infamie. Écoutez, malheureuse! écoute insensée! mon nom est porté sur la liste des hommes que l'on doit arrêter ce soir. La femme qui vient de venir est la femme d'un gendarme... ne la dénonce pas!...

— André! se récria Paulette à cet outrage.

— Et cette femme m'a dit qu'elle avait lu mon nom sur la liste, et que je n'avais pas un instant à perdre si je voulais fuir...

— Que dites-vous?... Mais c'est impossible!

— Pourquoi?... Le prêtre s'est joué de votre crédulité.

— Oh! ce serait infâme!... Il aurait trahi le secret de la confession et il m'aurait menti?... Mon Dieu!

Une telle révélation la bouleversait plus que tout ce qu'avait dit Chambourin.

— Mais s'il en est ainsi, fuyez! s'écria-t-elle.

— Maintenant?

— Fuyez, je vous en supplie.

— Et pourquoi fuir?

— Pour...

— Interdite, elle s'interrompit; elle tomba aux pieds d'André, éplorée, hors d'elle-même.

— Oh ! je vous en supplie, fuyez !... Ayez pitié de vous, ayez pitié de moi !

— Non, je reste, dehors est l'infamie. Il faut que mon sang se mêle à celui de mes frères.

— Mais si vous mourez, André, je mourrai.

— Eh bien ! vous mourrez.

— Ah ! si ma mort pouvait vous sauver.

— Tu ne sais pas comme je t'aime?... Pardonne-moi !

— Je te pardonne.

— Viens donc, fuyons ensemble, je te cacherai dans ma chambre.

— Malheureuse ! fit André attendri.

— Ou bien plutôt, dans le bâtiment en face, de l'autre côté de la cour, il y a un magasin qui communique à une ruelle toute noire ; je sais où le propriétaire cache la clef. La nuit est venue, on ne nous verra pas traverser la cour. Viens...

André se leva par un mouvement instinctif, puis retomba sur sa chaise.

— Non, je reste !

— Oh ! que je suis malheureuse, exclama Paulette, en se tordant les mains. Pourtant tu l'as dit : nous n'avons pas une minute à perdre.

— Je l'ai dit et c'est vrai.

— Eh bien ?

Il étendit le bras vers la cour :

— Entends-tu ce bruit ?

Elle prêta l'oreille une seconde, puis s'élança à la croisée.

Dans l'ombre, elle aperçut des gendarmes.

Elle se recula terrifiée.

— Ce sont eux, murmura-t-elle.

André demeurait impassible.

Bientôt le bruit de pas incertains et pesants à travers l'escalier, monta jusqu'à eux.

— Viens dans ma chambre, insista Paulette, je te cacherai, je te défendrai.

Les pas retentirent sur le palier.

— Paulette, dit André, embrasse-moi pour la dernière fois.

La porte n'était pas fermée.

On ne frappa point.

— C'est ici, dit quelqu'un, ouvrez.

Et l'on entra.

— Vous êtes le sieur André, ouvrier tisseur? demanda le commissaire de police.

— Oui, monsieur.

— Je suis porteur d'un mandat d'arrêt lancé contre vous par M. le Procureur du Roi et je viens procéder à son exécution

— Puis-je en savoir les motifs?

— On vous en parlera.

Puis se tournant vers les gendarmes :

— Faites votre devoir.

Les gendarmes entourèrent André et lui mirent les menottes.

A cette vue, Paulette poussa un cri de douleur et tomba sans connaissance.

— Tiens! fit le commissaire, quelle est cette personne?

— Mlle Paulette, ma voisine.

— Eh bien! indiquez-nous son logement, on va la transporter chez elle.

. . . .

Quelques minutes plus tard André était dirigé vers la maison d'arrêt.

LA FIN DE L'ÉCHAUFFOURÉE DE LYON

On fit de nombreuses arrestations.

Didier était sur le point d'ajourner la prise d'armes quand il fut averti; il prit la fuite.

Que devinrent les deux amants?

En revenant à elle, Paulette tomba dans un profond désespoir.

Plusieurs fois, son regard rencontra un Christ suspendu près de son lit.

« Toi aussi, Jésus, tu as été trahi, » murmura-t-elle. Mais elle ne pria pas. Un sentiment de révolte contre le ciel l'agitait sourdement. Sa foi avait été absolue et candide, la trahison et les lâches men-

songes du prêtre lui portaient un coup terrible. Puis, reportant sa pensée sur André : — Je l'ai tué, se disait-elle.

Abandonnée dans sa chambre, sans secours et sans feu, elle fut bientôt en proie à la fièvre et au délire. Que devint-elle?

Deux ou trois jours plus tard, les voisines, étonnées de ne plus la voir, frappèrent à sa porte mais sans obtenir de réponse.

La clef était sur la serrure, elles ouvrirent et reculèrent effrayées.

Au travers de l'entrée gisait le cadavre de Paulette.

André, déjà malade, traité avec la dernière rigueur, ne lui survécu que quelques mois.

L'affaire de Lyon fut ainsi étouffée dans l'œuf, et l'on doit s'en féliciter, le sang généreux qu'elle eût coûté n'eût coulé qu'au profit des royalistes.

L'échec était assez grave pour compromettre le complot général.

Ces tentatives ne se renouvellent pas à de courts intervalles et, même après un succès à Grenoble, Didier n'eût pu compter sur Lyon.

Mais il paraît qu'il en est des desseins d'une conspiration comme d'un engrenage, et que l'auteur pris dans les dents de la machine qu'il a inventée, ne s'appartient plus. Il s'entête et croit faire preuve d'énergie. Jamais il n'aura le vrai courage de dire en pareille circonstance : « Arrêtons-nous; je me suis trompé. »

A Grenoble, nul ne se doutait de ce qui se passait à Lyon.

Les journaux avaient bien parlé d'un complot ourdi dans le chef-lieu du Rhône, mais cela leur arrivait si souvent, qu'on n'y avait pas pas fait grande attention.

On se disait : « C'est la police; elle veut un complot, elle l'aura. »

D'ailleurs, d'une façon latente ou déclarée, toute la France conspirait. Les fugitifs, à l'étranger, ne se résignaient pas à l'exil. Le général Drouet d'Eslon, réfugié à Lausanne, était venu aux environs de Grenoble pour voir Didier; ne l'ayant pas trouvé, il était reparti.

Drouet d'Eslon, au fond, était bonapartiste, mais reconnaissait l'impossibilité de rétablir le trône impérial et acceptait, à défaut de mieux, la combinaison orléaniste.

Le premier point pour lui, comme pour tant d'autres, était d'être délivré des Bourbons.

Ainsi se ratifiait, grâce à Louis XVIII, la déchéance de Louis XVI.

Depuis le grand roi, la dynastie n'était pas heureuse.

Drouet n'était pas assez novice pour s'engager à fond. Il connaissait Didier — un politicien — et son sinistre patron Fouché. Ces instruments de la Providence lui semblaient équivoques et douteux. Il ne voulait point, comme le lui proposait Didier, se mettre à la tête de l'insurrection avant qu'elle fut éclatée et eut fait ses preuves. Il n'eût consenti à se déclarer pour elle et à prendre sa direction, qu'autant qu'elle eût montré, par un succès, des forces respectables. Tandis que Didier, après avoir été un modèle de prudence, devenait un casse-cou.

Après une réunion où l'on avait acclamé Napoléon II, M. Milliet, de Goncelin, ayant pris Didier à part, lui dit :

— « Tout cela est fort bien sans doute, et peut suffire à ces braves officiers et à ces soldats que nous enrôlons, mais enfin l'empereur est à Sainte-Hélène et son fils en Autriche; franchement, pour qui travaillons-nous? »

— Soyez sans inquiétude, répondit Didier, c'est à coup sûr pour *quelqu'un de notre époque* et qui connaît nos besoins. L'essentiel est de réussir; or, il faudrait renoncer à soulever un seul homme si nous ne parlions pas de Napoléon.

Le lieutenant Joly fut chargé de faire imprimer à Grenoble cette proclamation ainsi qu'un faux extrait du *Journal de Vienne*, du 1er janvier 1816, composé par Didier et qui commençait ainsi :

« L'empire d'Autriche, trop longtemps comprimé dans les vœux les plus chers au cœur de son auguste monarque, déclare solennellement à l'Europe qu'il veut rendre Napoléon II aux sollicitations de la France. Ce peuple, digne par sa bravoure d'une destinée plus brillante, gémit sous le poids des vengeances et des réactions. La famille dégénérée des Bourbons devient, par son esprit de haine implacable, indigne de le gouverner. »

Les deux pièces furent présentées à la veuve Peyronnard, imprimeur, qui demanda mille francs pour l'impression. Didier n'avait plus cette somme disponible et elle dépassait les ressources de la caisse des cotisations imposées aux moins pauvres et destinées à des achats d'armes et de munitions.

On se contenta de faire de ces documents des copies manuscrites qui furent aussitôt répandues.

Vers la fin d'avril, toutes les mesures étaient prises pour s'emparer de Grenoble. Les conjurés de la ville étaient prêts à tendre la main à ceux de la campagne. Le commandant Riollet et ses amis avaient ménagé des intelligences parmi les officiers et les soldats de l'ancienne armée entrés dans les corps composant la garnison, tandis que les chefs avaient travaillé les campagnes des environs.

L'officier de gendarmerie Joannini, avec un zèle infatigable et un absolu dévouement, servait d'intermédiaire.

Enfin Didier, au moment d'entrer en campagne, reçut de deux émissaires envoyés à Paris, deux cent mille francs en or qu'il distribua avec une générosité digne d'une meilleure cause.

Avant d'entrer dans les détails de l'insurrection, il est nécessaire que je dise un mot de la ville qui devait lui servir de champ de bataille.

Grenoble est divisée par l'Isère. Sur la rive droite, route de Lyon, s'élève une montagne appelée la Bastille.

La rive gauche a trois portes, Bonne, Graille et Trois-Cloîtres, dont les voies se réunissent au carrefour de la Croix-Rouge, où l'on prend la route de Gap pour aller à Lamure, Vizille, Eybens, où se rencontrent également les chemins de Grésivaudan.

On convint que les conjurés de la rive droite, ceux de Quaix, commandés par le colonel Brun, se porteraient d'abord sur la Bastille à l'entrée de la nuit. Qu'ils y allumeraient des feux qui seraient répétés de l'autre côté de la ville, à Eybens, à une lieue de Grenoble.

A ce signal, les gens de Vizille et Lamure se rendraient à la même heure au bois d'Écherolles, près d'Eybens ; ceux du Grésivaudan et de l'Oisans et les douaniers de Pontcharra, partis dès le matin et arrêtés à peu de distance de la ville, se remettraient en marche pour la Croix-Rouge et se porteraient en colonne serrée sur la porte de Bonne, que des conjurés de l'intérieur tiendraient ouverte.

Ce soin était confié au commandant Riollet, qui, au signal parti de la Bastille, devait arrêter le général Donadieu à son domicile. Ce coup fait, Riollet devait, avec le gros de ses amis, se rendre à la porte de Bonne et, à l'aide du mot d'ordre que lui aurait livré les sous-officiers affidés, pénétrer dans le poste et tendre la main aux conjurés du dehors.



Un capitaine prend le fusil d'un soldat et fait feu.

Après avoir fait arrêter à son domicile le général Donnadieu, Riollet devait, suivi de ses partisans dont les rangs étaient censés se grossir pendant le trajet, s'emparer du poste de la rue de Bonne et ouvrir aux insurgés du dehors. La tâche qu'il avait acceptée était d'une importance capitale et nous en voyons mieux le but que les moyens. Il nous semble cependant qu'une trop large part y est laissée au hasard. Le général serait-il chez lui à l'heure fixée? N'opposerait-il pas une vigoureuse résistance?

On avait bien tâté la garnison, mais on ne s'en était pas assuré. Suffisait-il d'avoir affilié quelques sous-officiers? On comptait sur la nuit pour ajouter au courage des soldats mécontents et le lendemain — jour de marché, — profitant de l'affluence des campagnards, — Didier devait proclamer l'avènement de Napoléon II — trente-six heures plus tard, il devenait maître de Lyon, et quelques jours après de toute la France.

Le beau « pot-au-lait »! En admettant même que Lyon se fut soulevé, ou était l'armée et le grand général qui auraient pu rejeter au delà des frontières les 150,000 hommes de troupes étrangères laissées par la coalition aux portes de Paris?

Le 3 mai, le commandant Riollet dit à Didier qu'il pouvait avancer en toute assurance et que le jour suivant, à minuit, il lui ouvrirait la porte de Bonne.

Didier fixa, en conséquence, le moment de l'exécution au lendemain samedi, 4 mai, à onze heures du soir, et remit à Joannini, pour la faire passer de main en main, la circulaire suivante :

« Mon cher ami, malgré toutes les difficultés ordinaires dans de pareilles affaires, nous avons enfin terminé. On est d'accord sur tout, on ne s'occupe plus à présent que de la noce qui est fixée à *dimanche.* Nous vous invitons à nous faire le plaisir d'y venir. Nous comptons sur vous et vous devez être bien persuadé qu'en amenant vos amis, vous nous ferez d'autant plus de plaisir que vous serez plus nombreux.

« Comme la fête doit être, je vous l'avoue, sans façon, vous nous ferez plaisir si vous apportez quelques provisions. »

« Je ne peux pas concevoir, dit Peuchet, comment on a laissé ce complot parvenir à sa maturité, lorsque je vois les archives de la simple préfecture de police regorger de renseignements précis sur les conspirateurs, de dénonciations venues de cent endroits pour dévoiler

ce qui se tramait dans le Dauphiné. Je sais que les lumières vinrent de toute part au comte Decazes et que le ministre ferma constamment les yeux.

« Avant 1830, cette conduite me semblait inexplicable; depuis j'ai eu le mot de l'énigme. M. Decazes aurait pu prévenir de longue main ce coup d'État et ménager le sang français qui coula. Il savait tout; ou s'il n'a rien su, il faut que, par une fatalité singulière, ce qui était à la connaissance de l'universalité de la police, se soit arrêté à la porte du ministre. »

Mais le général Donnadieu donna aussi l'exemple d'un singulier aveuglement, et le comte de Montlivaut, préfet du département, se montra tel qu'il était, une brute ahurie par le zèle.

Disons un mot de ces personnages.

Donnadieu, soldat de la Révolution, était parvenu, en l'an X, au grade de colonel. Ayant conspiré contre le premier Consul, il fut envoyé en surveillance à Saint-Jean-de-Luz.

Rentré plus tard au service et nommé général de brigade, le 6 août 1811, il fut nommé au commandement d'Hyères, puis mis à la retraite pour insubordination.

Ce fut dans cette situation que le trouva la Restauration à laquelle il s'empressa d'offrir ses services.

Le comte de Montlivaut lui était encore inférieur.

Ancien chambellan, puis intendant général de l'impératrice Joséphine, Montlivaut était un de ces hommes qui avait le plus accablé Napoléon de sollicitations et de protestations de dévouement pendant les Cent Jours. Après Waterloo, il s'était tourné avec ardeur vers les Bourbons. Comme les autres, il exagérait son zèle.

« Le plus effrayant arbitraire présidait à tous ses actes : exils, destitutions, arrestations; garnisons militaires imposées aux communes suspectes et payées par leurs habitants; ordres pour emmener *enchaînés deux à deux*, de simples *témoins dans un procès* et *pour leur faire ainsi traverser toute une contrée durant le jour*, *en vue de l'exemple*, il prenait, et au besoin inventait, les mesures les plus tyranniques. » Dans son emportement, dit un historien, on le vit enjoindre, par un arrêté, au maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux d'un bourg considérable, qu'il avait fait occuper militairement, sous prétexte *du mauvais esprit* des habitants, de se rendre en corps à l'hôtel de la

préfecture, pour y demander la grâce de leurs concitoyens et se porter personnellement caution de leur bonne conduite et de leur entière soumission.

Il rivalisait de méchanceté bête avec M. de Bastard, commissaire général de police.

Celui-ci autorisait le maire, les adjoints et tous les membres d'un conseil municipal *à faire arrêter qui bon leur semblerait.* »

Ces trois « phénomènes » : Donnadieu, de Montlivaut et de Bastard s'acharnaient à se contredire et se contrecarrer entre eux. Il suffisait que l'un affirmât une chose pour que l'autre la niât. Ils empiétaient également sur leurs pouvoirs particuliers. Ainsi, de Bastard prenait des mesures préfectorales et le préfet faisait de la police.

Dans un *Mémoire au Roi* sur les *événements de Grenoble*, *par M. le comte* de Montlivaut, on lit : « qu'il entretenait une correspondance de police très active avec tous les curés et autres vrais Français. » — Cette organisation des curés de chaque commune en une sorte d'agence de police correspondant avec les autorités supérieures, était d'ailleurs générale dans le royaume et dura autant que la Restauration.

Des rapports nombreux signalaient au préfet, depuis quelques semaines, une agitation sourde dans les campagnes du Dauphiné. Le préfet et le général, sans se communiquer leurs craintes, n'en avaient pas moins demandé une augmentation de garnison.

Grenoble n'avait guère que quatre ou cinq cents hommes de troupes : trois cents soldats de ligne, une compagnie d'infanterie dite départementale, une compagnie de gardes à cheval et des gendarmes.

Le ministère envoya cinquante dragons de la Seine et trois cent cinquante chasseurs d'Angoulême.

L'AVIS DU MAIRE DE THEYS

Le 2 mai on signala au préfet des symptômes d'effervescence. — Des placards où on lisait *Vive Napoléon II! Vive la Liberté!* Des cris séditieux. Le préfet fit faire des patrouilles.

Le 3, le prévôt Planta amena chez le préfet un conducteur des ponts et chaussées qui, dans un café, avait entendu dire par plusieurs personnes, entre autres deux officiers, que, dans deux jours éclaterait une insurrection, que plus de deux cents conjurés devaient se réunir au *Jardin-de-Ville* et s'emparer des autorités.

Le préfet fit aussitôt une enquête et on arrêta quatre bourgeois notables : propriétaire, avocat et avoués.

Le 4, au matin, on ordonna des patrouilles, des visites domiciliaires et des arrestations sans daigner en avertir le général Donnadieu.

Celui-ci, furieux, signifia au préfet d'avoir à s'abstenir de donner des ordres aux troupes, ou qu'il ferait arrêter les patrouilles par les soldats de ligne. De là violente discussion qui se prolongea jusqu'à deux heures après dîner. Un incident y mit fin. On remit au préfet ces lignes écrites à la hâte par le maire de Theys :

« N'êtes-vous donc pas instruits, à Grenoble, de ce qui doit se passer *ce soir?*... On doit faire des feux sur la Bastille, et toutes les communes marcheront sur la ville pour s'emparer des autorités et changer le gouvernement. »

— Toujours des *on dit*, fit Donnadieu, je ne vois rien de positif dans tous ces bruits.

Mais, le soir, les renseignements devinrent plus nombreux et plus précis.

C'est une lettre de Vif qui lui annonce que les paysans se rassemblent au bois d'Echerolles, ce sont l'adjoint de Lamure, le suisse d'Eybens et un gendarme qui ont assisté au départ des bandes insurgées.

De son côté, le général reçoit des avis semblables qui achèvent de le convaincre d'un danger imminent. Il se rend à la préfecture et, s'adressant à Montlivaut et à Planta :

— Messieurs, dit-il, un nuage vient de tomber de mes yeux ; nous sommes au milieu d'une vaste conspiration.

A cinquante pas d'ici, j'ai rencontré un jeune homme qui, à ma vue, se troubla et se jeta brusquement de côté. Ce mouvement étrange me surprit, je m'avançai vers lui ; une seconde fois il voulut m'éviter.

— « De quoi donc avez-vous peur? lui demandai-je. »

Il balbutia une excuse; je le saisis au collet et l'entraînai à la lumière d'un café en lui demandant qui il était.

Il me répondit en tremblant qu'il était officier en demi-solde... je l'examine et je vois la poignée d'un sabre briller à travers les ouvertures de sa redingote; j'écarte le vêtement : deux pistolets d'arçon étaient passés à sa ceinture, je l'ai mis immédiatement au poste de cet hôtel.

Cette arrestation jeta l'alarme chez les conjurés chargés d'arrêter les autorités : Riollet, Joannini et l'ex-garde général Cousseaux. Ils s'étaient rendus au bois d'Écherolles. Didier fut consterné de leur fuite, mais il était trop tard pour donner contre-ordre, le mouvement était commencé. Les insurgés des montagnes descendaient par petites compagnies pour attendre, sur la route de Gap, le détachement le plus éloigné, celui de Lamure.

Celui-ci comptait cinquante hommes, commandés par MM. Buisson frères et Guillot frères qui les avait armés de fusils de chasse.

Qu'allait-il arriver?

Si les portes étaient fermées, on se disperserait et, grâce à la nuit, on rentrerait chacun chez soi.

Si les portes étaient ouvertes, c'est que les conjurés seraient déjà maîtres de la ville. Le mouvement continua.

A dix heures, les feux furent allumés par le colonel Brun sur la *Bastille;* on les vit se répéter aussitôt sur les hauteurs d'Eybens. Plus de deux cents hommes arrivaient de ce côté-là. Enfin, à onze heures, les insurgés se trouvaient en vue des premiers ouvrages de Grenoble.

Un profond silence régnait des deux côtés des remparts, mais les premiers arrivés ne sont pas assez nombreux, ils se dissimulent et attendent leurs amis.

Cependant, le général Donnadieu, bouillant de l'impatience de s'illustrer par un fait d'armes éclatant, au lieu de fermer les portes, ce qui eut suffi pour arrêter l'insurrection, les tient ouvertes et prépare une sortie. Il envoie en reconnaissance, sur la route d'Eybens, M. de Lestelet, à la tête de cinquante cavaliers de chasseurs d'Angoulême.

Celui-ci part au galop et, de retour un quart d'heure plus tard, déclare qu'il a rencontré une bande d'insurgés qui, à son apparition, a pris la fuite.

Le général expédia à M. de Vautré, colonel de la légion de l'Isère,

l'ordre de se porter à la porte de Bonne, et de Vautré y arriva au pas de course au moment où les chasseurs d'Angoulême, pris de panique, se précipitaient en désordre sous la voûte de la porte en criant : les voilà!... les voilà!...

Ils avaient rencontré les insurgés parvenus, nous l'avons dit, aux abords des fortifications vers onze heures.

La fuite des chasseurs, la vue de la porte ouverte encouragent ces derniers qui s'élancent, croyant la ville au pouvoir de l'insurrection.

A l'entrée du pont-levis, ils se trouvent en présence de la troupe de ligne.

Celle-ci qui compte, dans ses rangs, une vingtaine de vieux soldats qui ont pris part, quatorze mois auparavant, au retour de l'île d'Elbe, hésitent... Deux fois, au commandement de tirer, ils restent immobiles. Enfin, un capitaine saisit le fusil d'un soldat et fait feu.

Alors d'autres coups partent. Ils sont presque à bout portant en face d'une masse compacte. Deux ou trois insurgés tombent mortellement blessés, et le reste prend la fuite.

Le colonel de Vautré s'élance à la poursuite des fuyards.

Ces derniers, à moitié chemin d'Eybens rencontrent Didier qui essaye de les rallier et de les rassurer, mais bientôt ils sont rejoints par le terrible colonel. Une nouvelle décharge suffit à disperser jusqu'aux hommes du détachement qu'amenait Didier.

En vain, celui-ci, à cheval, et donnant l'exemple du courage, s'efforce de les ramener au combat; son cheval, blessé mortellement, succombe, il doit fuir lui-même et, grâce à l'obscurité, parvient à gagner les bois de Saint-Martin-d'Hères.

Éclairé à droite et à gauche par les dragons de la Seine, le colonel poursuit sa marche victorieuse et... prudente. Ce n'est qu'à l'aube qu'il parvient à Eybens.

« Un insurgé, revêtu d'un uniforme d'officier de hussards, gisait étendu mort sur la plage du village; son cheval, debout à ses côtés, penchait tristement la tête et flairait son cavalier; ce cadavre était celui du capitaine Joannini, qui tenait encore, à la bouche, un papier que, dans son agonie, il n'avait pas pu entièrement avaler.

Ce papier contenait une liste de noms en tête de laquelle figurait celui du commandant Ravix, arrêté la veille, puis relâché presque

immédiatement et qui, dans son ignorance de cette révélation posthume, vient un des premiers, le lendemain, offrir ses services au général Donnadieu.

Après avoir passé quelques heures à Eybens, Vautré se rendit à Lamure, dont il désarma les habitants.

Passons à une autre partie du champ de bataille : La Bastille.

Là, avons-nous dit, se trouvait le colonel Brun. Les troupes de Grenoble, avec de savantes précautions, en investissaient la ruine. Ils gravissaient les pentes en silence, cherchant dans un buisson, une motte de terre, l'abri d'un moment et s'alarmant les uns les autres par les coups de fusils dont ils jugeaient à propos d'éclairer leur marche.

Enfin, après de longues heures d'approches, ils atteignirent le sommet de la montagne et les ruines. Le silence qui y régnait redoubla leur prudence. Mais le jour vint qui leur révéla la solitude.

L'ancien chef des dromadaires, comme on appelait le colonel Brun, vieux soldat d'Égypte, avait été promptement renseigné sur l'échec de la porte de Bonne et avait évacué la ruine.

Quand les soldats de Grenoble y pénétrèrent, la Bastille était évacuée depuis plusieurs heures... Ce qui n'empêcha pas le bulletin de victoire de Donnadieu de mentionner l'assaut furieux donné à la forteresse.

A cinq heures du matin toute trace de révolte avait disparu. Il restait à déplorer la mort de quelques citoyens, âmes généreuses qui, au prix de la vie et sans ambition, avaient tenté de délivrer leur pays du double joug de Louis XVIII et de l'étranger.

Mais, pour les autorités dauphinoises, il y avait le sujet à vantardises, à mensonges officielles et à gratifications.

Les proclamations des Donnadieu et des Vautré sont à relire. Écoutez le général :

Au Ministre de la Guerre.

« Vive le Roi! Monseigneur. Les cadavres de ses ennemis couvrent tous les chemins à une lieue à l'entour de Grenoble (1), je n'ai que le temps de dire à Votre Excellence que les troupes de Sa Majesté se

(1) Du côté des insurgés, il y avait six morts et pas une victime de l'autre côté.



Son cheval à ses côtes baissant tristement la tête.

sont couvertes de gloire. A minuit, les montagnes étaient éclairées par les feux de la rébellion dans toute la province. Ils me croyaient parti pour aller occuper la ligne que doit parcourir S. A. R. Madame la duchesse de Berry; mais ils ont bientôt appris que les fidèles troupes du roi étaient là. Je ne saurais trop faire l'éloge de la brave légion de l'Isère et de son digne colonel, le chevalier de Vautré.

« Déjà plus de soixante scélérats se trouvent en notre pouvoir. La cour prévôtale va en faire une prompte et sévère justice. J'aurai l'honneur d'en rendre compte à Votre Excellence, quand tout sera terminé, je remonte à cheval à l'instant. Toutes les autorités civiles et militaires ont fait leur devoir. On évalue le nombre à quatre mille. »

Autre du même genre :

Au lieutenant-général Parthounnaux et au maréchal de camp Clerc, commandant à Lyon et à Valence.

« *Vive le Roi!* mon cher général, depuis trois heures le sang n'a pas cesser de couler!

« *Vive le Roi!* cher général, les cadavres de ses ennemis couvrent tous les chemins qui arrivent à cette ville. Depuis minuit jusqu'à cinq heures, la mousqueterie n'a pas cessé dans le rayon d'une lieue. Encore, en ce moment, la légion de l'Isère, qui s'est couverte de gloire, est à leur poursuite; on amène les prisonniers par centaines; la cour prévôtale en fera prompte et sévère justice. »

Autre :

Le colonel Vautré au colonel de la légion des Bouches-du-Rhône.

« Que n'étiez-vous avec nous, mon cher ami! je savais bien que dans votre province il n'y avait plus de services à rendre au Roi! Tous vos compatriotes sont royalistes, aussi la chose va toute seule là-bas.

« Vous avez appris nécessairement que les montagnards du Dauphiné se sont soulevés et avaient marchés sur Grenoble.

« Je les ai dispersés comme de la poussière; trois fois cependant, à la porte même de Bonne, ils sont venus sur moi à la baïonnette au cri de *vive l'Empereur!...* j'ai défendu de tirer; j'ai fait battre la charge et j'ai ordonné à mes braves grenadiers d'égorger cette canaille à coups de baïonnettes et au cri de *vive le Roi!*

« Une trentaine de cadavres sont restés sur la place, au milieu de

la route et dans les fossés. Ils ont eu beaucoup de blessés qui ont porté l'épouvante sur leurs derrières et fait sauver par les montagnes les bandes qui venaient se joindre à eux.

« J'avais quatre-vingt-dix hommes avec moi, mais je n'ai fait donner que trente grenadiers qui étaient ma tête de colonne. Eux seuls ont pu faire le coup de fusil et le coup de baïonnette; c'est au pas de charge et avec ma petite colonne que je les ai menés à ma façon; c'était comme autrefois avec mon 9e.

« Quatre ou cinq chefs ont été tués, quelques-uns pris, que l'on fusillera aujourd'hui, d'autres blessés et qui se sont échappés par les montagnes.

« J'attendais le jour avec la plus vive impatience pour les poursuivre. Je suis allé jusqu'à douze lieues de poste sans m'arrêter. Jusqu'à Lamure, j'étais précédé par la terreur (1). En traversant les villages insurgés, on voyait l'effroi peint sur tous les visages. J'ai fait quelques arrestations à Lamure. J'ai fait venir une partie du peuple sur la place et j'ai dit que je ne savais pas si je ne les ferais pas *tous* fusiller et brûler leur ville.

« Pensez-vous, leur dis-je, que j'aie eu besoin de ces quatre-vingt-dix hommes pour exterminer les brigands qui ont marché contre Grenoble? Non, il ne m'a fallu que cela (et je leur ai montré les grenadiers); comptez-les (je n'en avais plus dans ce moment que vingt-deux). Eh bien! *vos pères, vos enfants* sont pour la plupart morts aux portes de Grenoble. Allez-y voir leurs cadavres. Et vous, monsieur le président des fédérés (j'avais fait arrêter ce gueux-là), un de vos fils a été reconnu parmi les morts, on croit aussi l'autre tué. Tenez, monsieur le brigand, voici un de mes braves officiers qui a reconnu son chapeau et son sabre.

« Tel est, mon cher ami, le résultat de cette *tragi-comédie.*

« Il serait difficile de dire combien ces brigands étaient, mais je présume que j'en avais devant moi à peu près mille assez bien armés.

« Les fuyards de ces gens-là m'ont plus servi que le reste; ils entraînaient tous les leurs; chacun se sauvait chez soi et en se sauvant ils criaient que j'égorgeais tout. A ma rentrée à Grenoble avec

(1) Lamure est à quatre lieues de Grenoble, il n'a pas dépassé cette petite ville.

mes quatre-vingt-dix hommes (je n'en avais pas tant) : *Comment,* disait-on, *le colonel n'avait que cela avec lui?*... C'était une espèce de triomphe. Tous les hommes, toutes les femmes étaient venus au devant de moi. Mon capitaine de grenadiers a été reçu avec acclamations; nous pouvions à peine marcher. Je me cachais un peu parce que j'étais vraiment honteux. »

Chevalier DE VAUTRÉ.

Cette lettre, qui ne contient pas un mot de vérité, tissu de fanfaronnades et de mensonges. On s'étonne, en la lisant, que les hauts dignitaires de la couronne fussent alors de pareils faquins. On la tira à un grand nombre d'exemplaires et on la vendit un sou dans les rues de Marseille et des villes voisines.

Nous ne doutons pas que les royalistes et surtout leurs femmes n'aient acclamé le chevalier à sa rentrée à Grenoble. Il avait fait prisonniers tous les malheureux paysans qu'il avait rencontrés et en avait orné son triomphe, mais voici l'*état nominatif des morts dans la nuit du 4 au 5 mai,* dressé par M. Bastard, commissaire général de police ; il publie les noms suivants :

1° Angelico, charpentier à Eybens; — 2° Guillot fils, né à Lamure; — 3° J.-B. Clermont, né à Vizille; — 4° Antoine Ballugout, garde-champêtre à Vizille; — 5° Un inconnu; — 6° Jouannini, officier en demi-solde.

Et du côté de la troupe?... Néant.

LA COUR PRÉVOTALE DE L'ISÈRE

Le prévôt Planta avait commencé une instruction dès la journée du 5.

Ce Planta était encore un drôle de sire. Révolutionnaire féroce sous la République, il était devenu un bonapartiste exalté pour finir en royaliste enragé. Lui aussi se gonflait d'importance et mentait avec cynisme. Dans sa conduite, dans son attitude et la rapidité avec laquelle il bâclait un procès capital on retrouvait chez lui l'homme de 93.

Il commença donc l'instruction un jour avant que les prisonniers de Vautré fussent écroués. Quatre d'entre ceux-ci, amenés le 6, comparurent le 7 au matin devant la Cour. C'étaient MM. Buisson, Drevet, David et Naude.

Cette première séance fut accidentée par une altercation entre le prévôt et un des accusés.

Planta, comme à son ordinaire, s'étant montré agressif et grossier envers un vieillard, aubergiste à Eybens, nommé Naude, celui-ci s'écria :

— Comment pouvez-vous nous parler ainsi ?... N'êtes-vous pas ce Planta qui est venu si souvent chanter la *Marseillaise* devant ma porte, au pied de l'arbre de la liberté et exciter les jeunes gens du village à courir à la défense de la République ou de l'Empereur? N'est-ce pas vous qui êtes cause du départ de mes enfants? Aucun d'eux n'est revenu; je pourrais vous accuser de leur mort. Cependant je ne me plains pas; car je n'ai pas changé, moi, je n'ai pas retourné mon habit!

— Vous faites sans doute confusion, répliqua Planta avec humeur.

— Vous vous appelez bien Planta et je vous reconnais bien.

— Prenez garde, par des propos inconsidérés, d'aggraver votre situation,

Mais Naude avait pu fournir la preuve matérielle où il était d'avoir pris les armes et la Cour l'acquitta.

Les trois autres accusés furent condamnés à mort. Cependant les preuves à l'égard de David ayant été jugées insuffisantes, il fut décidé qu'il serait sursis à son exécution et que l'on solliciterait pour lui la clémence du roi. Le supplice de Drevet et de Buisson fut ordonné pour le lendemain.

C'étaient deux jeunes gens qui jouissaient de l'estime générale et de véritables patriotes. Drevet, ancien soldat de la garde impériale, n'avait pas vingt-sept ans. Buisson avait à peu près le même âge, il était épicier à Lamure et, de même que son ami, était remarquable par sa taille élégante, sa physionomie dont les traits réguliers respiraient l'enthousiasme. L'échafaud était dressé sur la pace Grenette; ils y marchèrent d'un pas ferme en criant : *Vive la liberté.*

En même temps, l'Isère et les départements voisins étaient mis en état de siège.

La proclamation de Donnadieu se terminait ainsi :

« La suspension du cours ordinaire des lois doit rassurer tous les citoyens paisibles. Que les mauvais citoyens tremblent!... Quant aux rebelles le glaive de la loi va les frapper. »

Parut ensuite l'arrêté suivant :

ARTICLE PREMIER. — Les habitants de la maison dans laquelle sera trouvé le sieur Didier seront livrés à une commission militaire *pour être passés par les armes.*

ART. 2. — Il est accordé à celui qui livrera, mort ou vif, le ditsieur Didier une somme de 30,000 francs *pour gratification.*

D'autre part, Montlivaut prenait l'arrêté qui suit :

ARTICLE PREMIER. — Tout habitant dans la maison duquel il sera trouvé un individu ayant fait partie des bandes séditieuses et qui, l'ayant recélé sciemment, ne l'aura pas dénoncé sur-le-champ à l'autorité, sera arrêté, livré à la *Commission militaire et condamné à la peine de mort; sa maison sera rasée.*

ART. 2. — Tout habitant qui, dans le délai de vingt-quatre heures, n'aura pas obéi à l'arrêté sur le désarmement et chez lequel il sera trouvé des armes de guerre ou de chasse, pistolets, épées, etc., dont il n'aurait pas fait la déclaration, sera livré à la *Commission militaire et sa maison rasée.*

A côté de cette commission fonctionnait le conseil de guerre présidé par Vautré (juge et partie). Dès le 9, ce tribunal d'exception fonctionnait, et dans une seule journée, — sans instruction préalable et sans audition de témoins, il jugea TRENTE prisonniers faits par Vautré. Ils n'avaient pas eu le temps de se pourvoir de défenseurs et ils choisirent trois avocats : MM. Vial, Sappey et Mallein que le hasard avait amenés.

Il faut remonter aux plus mauvais jours du tribunal révolutionnaire pour trouver de semblables parodies de la justice. On y voit le président injurier l'accusé, le priver de moyens de défense, lui ôter la parole.

L'accusé se lève-t-il pour se défendre ou faire une observation :

— « Tais-toi, coquin! crie le président, veux-tu te taire! »

Les trois avocats ayant demandé un délai pour préparer la défense de vingt-cinq accusés, le colonel Vautré refuse.

— Je vous avertis, dit-il, que je donnerai pour défenseur

d'office à tous les accusés, le premier tambour qui me tombera sous la main.

Les avocats se résignent à plaider de suite.

— Parlez, mais soyez courts, nous n'entendons pas rester en séance jusqu'à demain.

Et les plaidoyers sont interrompus, à chaque instant, par des exclamations semblables :

— Abrégeons!... C'est vraiment une chose incroyable de voir défendre un pareil scélérat.

— Mais, dit le défenseur, quelle preuve avons-nous qu'il soit un scélérat!

— Des preuves! Vous me demandez des preuves? Mais elles sont plus claires que le jour. Allez, vous devriez rougir de vous constituer l'avocat d'un misérable que l'on aurait dû fusiller sur-le-champ!

— Mais, monsieur le président, je le répète il n'existe pas une seule preuve de culpabilité dans la procédure.

— La procédure! Allez, allez, je n'en ai pas besoin de votre procédure! Je connais l'affaire de ce brigand. Est-ce que je ne suis pas allé sur les lieux? Tout le gribouillage que vous pouvez nous débiter est parfaitement inutile.

L'avocat, M. Vial, reprend son plaidoyer.

— Voyons, n'aurez-vous pas bientôt fini?

— Monsieur le président, dit M. Mallein, les lois qui régissent les conseils de guerre, comme celles suivies par tous les autres tribunaux, veulent que tout accusé soit défendu. Nous sommes ici en vertu du pouvoir que nous ont donné quelques accusés et de celui que vous-même nous avez conféré à l'égard des autres prévenus. La loi nous permet et nous ordonne de dire tout ce qui peut disculper nos clients, elle nous garantit, en outre, des égards que nous n'obtenons pas de vous!

Le président reprend avec grossièreté :

— Ce que je dis là n'est ni pour vous ni pour *celui-ci* (en désignant M. Sapper, mais pour *cet autre* qui me fatigue avec ses phases.

Et voilà comme l'on rendait la justice sous le régime le plus libéral dont la France, disent les royalistes, ait joui jusqu'à nos jours.

De tout temps la justice politique a été destinée à verser dans l'injustice, mais jamais, sous un gouvernement régulier, on ne l'a vue aussi inique et, disons franchement le mot, aussi dérisoire et ignoble.

Il en fut de même, on se le rappelle, pour les deux jumeaux de La Réole.

Vautré, pour achever sa *victoire*, emploie la guillotine; il lui faut des têtes afin de prouver qu'il a sauvé la royauté.

Malgré les plaidoyers écourtés et interrompus, il compte les obtenir. Cependant un jeune sous-lieutenant, M. Benoît, a pris des notes et s'est convaincu de l'innocence absolue de six habitants de la Tronche.

Il était de notoriété publique qu'aucun habitant de ce village n'avait bougé le jour de l'insurrection.

Une patrouille de dragons ayant le 5 mai, en plein jour, aperçu ces six paysans qui causaient tranquillement au bord de la route, les enveloppa et les fit prisonniers, M. Benoît démontra l'erreur des dragons et demanda leur acquittement. Mais cela diminuait le nombre de têtes qu'il fallait à Vautré. Celui-ci les réclama comme de bonne prise, mais en vain, et l'acquittement des six habitants de la Tronche fut prononcé.

Encouragé, M. Benoît démontra que cinq autres accusés arrêtés, sans armes et sans manifestation hostile sur le grand chemin, le lendemain de l'affaire étaient également innocents. Mais de nouveau Vautré s'opposa à leur acquittement, il demanda la peine de mort avec recommandation à la *clémence du roi*, et ils furent compris parmi les vingt et un accusés condamnés à la peine de mort.

Il est, croyons-nous, de notre devoir de donner les noms des vingt et une victimes :

Alloart père, 59 ans; Christophe Alloart fils, 32 ans; André Alloart fils, 21 ans; J.-B. Richard, 50 ans; Pierre Belin, 54 ans; Ambroise, marin, 38 ans; Antoine Raffer, 57 ans; J.-B. Hoste, 36 ans: Jean Fiat Galle, 33 ans; Joseph Carlet, 27 ans; Claude Piot, 27 ans; J.-B. Ussart, 26 ans; Jean Armand, 25 ans; Jean-François Mary, 24 ans; Jean Barbier, 23 ans; François Bard, 23 ans; André Peyraut, 22 ans; Antoine Ribaud, 22 ans; les deux frères Louis et Honoré Regnier, âgés l'un de 19 ans, l'autre de 18; Maurice Miard, âgé de 16 ans.

Les cinq condamnés recommandés à la clémence du roi étaient : Alloart père, Pierre Belin, Claude Piot, Jean-François Mary et Maurice Miard.

Le lendemain 10, au moment où les seize condamnés allaient être



En voilà un que le gouvernement paierait cher.

envoyés au supplice, M. Perrier, maire d'Eybens et M. Teissère. étonnés de voir sur les listes vendues sur la voie publique, les noms de Jean-Baptiste Ussart et François Bard, coururent chez Donnadieu pour lui porter les preuves matérielles de l'innocence de ces deux condamnés.

Vautré et le conseil déclarèrent qu'il *serait sursis* à leur exécution. Restait quatorze victimes. Au bruit lugubre du tambour et du glas des funérailles sonné par les églises, les quatorze malheureux, escortés chacun d'un prêtre, furent acheminés sur la place où deux jours auparavant avaient été suppliciés Drevet et Buisson. Ils furent placés à genoux sur une seule ligne et tombèrent frappés de cent balles.

Pendant ce temps, à Paris, on achevait la lecture des lettres de Donnadieu et de Vautré qui prêtaient à l'échauffourée de la porte de Bonne les proportions d'une sanglante insurrection; sous l'impression de ces rapports, M. Decazes et le duc de Feltre répondirent à la demande de grâce par la dépêche télégraphique suivante :

Le ministre de la police générale au général Donnadieu, commandant la 7e division militaire.

Paris, 12 mai 1856, 4 h. s.

« Je vous annonce, par ordre du roi, qu'il ne faut accorder de grâce qu'à ceux qui ont révélé des choses importantes.

« Les vingt et un condamnés doivent être exécutés ainsi que David.

« L'arrêté du 9, relatif aux recéleurs ne peut pas être exécuté à la lettre.

« On promet *vingt mille francs* à ceux qui livreront Didier. »

La dépêche parvint à Donnadieu dans la nuit du 14 au 15. Cet assassin, car il connaissait parfaitement l'innocence des sept condamnés, donna le jour même du 15 l'ordre d'exécution.

A quatre heures du soir, au tintement funèbre de la cloche de Saint-André, Alloard père, Belin, Mary, Piot, Bard, Ussart et Miard furent conduits sur l'esplanade où leurs amis les avaient devancés. Il ne manquait que David, ce vieillard que la cour prévôtale n'avait condamné qu'en sollicitant la clémence royale.

Conduit sur la terre humide encore du sang de ses deux fils,

Alloard se mit à genoux, l'enfant de seize ans s'agenouilla près du vieillard; leurs cinq compagnons prirent place à côté d'eux. Mais presque aussitôt Piot se lève, ancien soldat de la garde, il veut parler aux soldats du peloton d'exécution et commander le feu. Un roulement de tambour couvre sa voix. Les soldats tirent; le mouvement de Piot apporte de l'incertitude dans la direction des balles. Le jeune Miard n'est que blessé; il se dresse sur les mains et lève la tête, ses regards demandent la vie.

« Une seconde décharge éclate au milieu des cris d'horreur et de pitié poussés par les spectateurs.

« Le résultat est encore incomplet; une troisième décharge termine enfin cet horrible drame. » (De Vaulabelle.)

Cependant David n'était pas oublié.

Le lendemain 16, à onze heures du matin, il montait sur l'échafaud dressé place Grenette d'un pas ferme en criant, comme Buisson et Drevet : *Vive la Liberté!*

LA POLICE DE M. DECAZES

Il était clair pour le gouvernement qu'un conspirateur aussi intelligent que Didier ne pouvait songer à la restauration de Napoléon II avec la régence de Marie-Louise.

Il ne s'était servi du nom populaire de ce prince que pour soulever des masses ignorantes; mais alors pour qui avait-il travaillé ?

Le secret de Didier n'avait pas été absolu. Des rapports nombreux l'avaient depuis longtemps signalé comme le chef d'une conspiration qui avait son centre à Paris, et dont le but était de remplacer Louis XVIII par le duc d'Orléans.

On se rappela que ce prince, le 20 mars et le lendemain de Waterloo, était devenu le candidat avoué d'un parti nombreux. Ce parti avait depuis créé des comités politiques qui existaient encore et même, dans certains départements, avaient pour membres des personnages influents.

L'attitude du duc, dans les derniers temps, qui avait motivé son

exil en Angleterre, prouvait qu'il n'avait pas renoncé à ses projets ambitieux.

Parmi les partisans secrets et dévoués de d'Orléans, on découvrit le préfet de la Somme, M. Seguier, le colonel Clouet (un traître du 15 juin 1815), M. Morgan, procureur général, Huet, ancien député, enfin le comte de Thiard, ancien émigré rentré après Brumaire, devenu général de l'Empire.

Mais les recherches et les perquisitions n'amenèrent aucune preuve.

Il ne fut pas question de Fouché, — passé à l'étranger — mais tout le monde le savait du complot.

Revenons à Paul Didier.

Ayant eu son cheval tué sous lui, au milieu de la déroute des siens, il s'était enfui dans un bois, de là dans les montagnes, il avait gagné le col de la Cloche, passage qui sépare l'arrondissement de Grenoble de la Maurienne.

Plusieurs autres insurgés avaient pris le même chemin et bientôt Didier se trouva réuni avec Dussert, Durif, et l'ex-garde général Cousseaux, mais ces derniers lui firent le plus froid accueil.

Ils se plaignaient d'avoir joué leur vie et brisé leur carrière pour rien, et afin d'éviter une querelle. Didier marchait seul en silence.

Un soir, cependant, Cousseaux éclata :

— Vous nous avez trompés, s'écria-t-il, Marie-Louise et le roi de Rome devaient se trouver à Grenoble ; les troupes nous attendaient et, loin d'être accueillis aux cris de *Vive l'Empereur !* c'est à coups de fusil qu'on nous a reçus !

— Eh bien! oui, je vous ai trompés, répondit Didier, ni Marie-Louise, ni son fils n'étaient à Grenoble. et ils ne devaient même pas y venir. Mais ce qui est réel, c'est la haine que je porte à Louis XVIII et à son gouvernement, la haine que vous lui portez comme moi, vous qu'il a destitués, chassés et qu'il a privés du pain nécessaire à votre famille.

Cousseaux, Dussert et Durif gardèrent le silence, mais l'explication n'était pas complète et devait être reprise le lendemain.

Ils avaient repris leur marche pénible, par les sentiers à peine tracés des Alpes. Durif et Cousseaux marchaient en tête. Didier et Dussert les suivaient, échangeant de rares paroles. Tout à coup,

Dussert dit à Didier, en reprenant la suite de la discussion de la veille :

— Mais puisque ni Marie-Louise, ni le roi de Rome n'étaient à Grenoble, et qu'ils ne devaient pas y venir, qui donc eût régné si nous avions réussi?

Didier, après une courte hésitation, lui répondit :

— Le duc d'Orléans.

— Le duc d'Orléans! s'écria Dussert stupéfait. Qui est-ce donc? Ne serait-ce pas un Bourbon? Mais Bourbon pour Bourbon, j'aime autant Louis XVIII.

Il court rejoindre ses deux amis et leur fait part de l'explication qu'il vient d'obtenir. Ceux-ci, furieux, attendent Didier, prêts à le battre.

— Ah! s'écrie Cousseaux, c'était pour un de ces Bourbons maudits que vous vouliez nous faire tuer? C'est une trahison!... Devenez ce que vous pourrez, je ne veux pas marcher un instant de plus en votre compagnie.

Il se jeta hors du sentier et partit seul, sans s'inquiéter même d'être suivi de Durif et Dussert qui continuèrent leur voyage avec Didier, mais en silence.

Le soir, ils atteignirent la frontière sarde et entrèrent dans le petit village de Saint-Sorlin-d'Arves.

Ils s'arrêtèrent dans une misérable auberge tenue par un nommé Balmain. Il n'y avait là aucune ressource.

Didier se ressentait encore de sa chute de cheval à Grenoble et paraissait harassé de fatigue. Il se traînait, pâle et amaigri, ne désirant que le repos. Mais ses compagnons, loin d'avoir pitié de lui, n'éprouvaient plus que de la haine.

En entrant à l'auberge, il se jeta sur le premier lit qu'il trouva et céda à un profond sommeil.

Ses compagnons dirent à l'aubergiste Balmain :

— En voilà un que le gouvernement payerait cher à celui qui le lui livrerait.

Vous ne savez pas quel est cet homme? C'est le fameux Paul Didier qui a failli révolutionner la moitié de la France en s'emparant de Grenoble et de Lyon. Sa tête est mise à prix.

Balmain, qui était dans la plus profonde misère, les écoutait en regardant le vieillard qui dormait sur son lit.

— Je ne suis plus Français, moi, dit-il, je suis Sarde ; j'irai, demain matin, avertir la gendarmerie piémontaise de Saint-Jean-de-Maurienne.

— Nous vous accompagnerons, dirent les deux compagnons de Paul Didier.

Le lendemain, dès l'aube, Durif et Dussert quittèrent l'auberge avec Balmain, et en entrant à Saint-Jean, trouvèrent un de leurs parents qui depuis l'avant-veille les y attendait.

Dussert était nouvellement marié à une parente de Durif. Celle-ci, mise dans le secret de la conspiration, s'était résignée à la volonté de son mari. La nouvelle de l'échec de Didier et la disparition de Dussert la désespéra, mais apprenant bientôt sa fuite en Savoie, elle courut au devant lui; comme tant d'autres, elle avait rejeté sur Didier la défaite des insurgés, et pour venger les siens, elle songea à dénoncer Didier. Elle s'ouvrit de ce projet à son frère Jean-Baptiste Sert qui l'accompagna à Grenoble, chez M. de Montlivaut. Ils offrirent à celui-ci le secret de la retraite de Didier, contre l'impunité de Dussert et Durif.

— Vous savez, dit le préfet, qu'une forte récompense est promise à qui livrera Didier.

— Gardez votre argent, dit la jeune femme, nous ne vendons personne, nous ne voulons qu'échanger la liberté de Dussert et Durif contre la sienne.

Le préfet remit à Sert la promesse écrite qu'il exigeait, et mit à sa disposition un brigadier et quatre gendarmes.

Pendant quatre jours, ils suivirent les traces des fugitifs et arrivèrent enfin à Saint-Jean. Là, l'entente se fit facilement; Durif et Dussert se mirent à l'écart, Sert et Balmain se rendirent près du commandant des carabiniers (gendarmes sardes).

Didier s'était réveillé peu d'instants après le départ de ses compagnons. Il interroge la femme Balmain qui se trouble, puis se jette à ses pieds, en lui disant :

— Sauvez-vous, monsieur, sauvez-vous, vous êtes trahi.

Didier pâlit, des larmes roulent de ses yeux, mais bientôt, surmontant sa faiblesse, il sort et se traîne vers un bois voisin. Ses pieds meurtris refusent de le porter. Un berger vient à son aide et le guide jusqu'à l'entrée d'une gorge, par où il peut rentrer en France. Il s'y

engage seul et en gravit le sommet, frontière des deux pays. Mais là, un de ces nuages qui rampent au flanc des montagnes s'élève soudain et l'enveloppe, Didier s'arrête effrayé, ses dernières forces l'abandonnent, il tombe.

Vers le milieu du jour, il reprend connaissance et se traîne à l'aventure sans s'apercevoir qu'il reprend le chemin parcouru le matin. Une sorte de fièvre l'anime, le soutient, mais il voit à peine devant lui.

Cependant, au moment où à un croisement de chemin, le sentier qui conduit chez Balmain s'offre à lui, il hésite et, instinctivement, prend le sentier opposé. Il arrive ainsi à l'entrée du hameau de Saint-Sorlin, en face d'une chaumière isolée. Sur le seuil est assise une vieille femme. Il s'approche d'elle et lui demande l'hospitalité.

A la vue de ce vieillard aux longs cheveux blancs, aux vêtements déchirés, elle se rappelle le signalement répandu dans toute la contrée.

— Vous êtes celui qui a conspiré contre le roi de France, lui dit-elle, et que l'on cherche dans tout le pays?

Il se trouble, puis après un silence :

— Eh bien! oui, dit-il, livrez-moi si vous le voulez, mais donnez-moi un morceau de pain.

— Vous livrer! se récria la bonne femme; il n'y a qu'un homme dans le pays capable de vous vendre, c'est Balmain. Entrez ici de confiance, nous ne vous trahirons pas.

Didier pénétra dans la chaumière, et la paysanne lui donna du pain et du lait. Mais à peine le fugitif commence-t-il à se réconforter que paraît le maître du logis. — Du regard, il interroge aussitôt sa femme qui lui répond :

Monsieur est celui que l'on cherche pour l'affaire de Grenoble. Il mourait de faim et de fatigue et n'osait rien me demander de peur que nous le livrions.

— Hum! fit le paysan, quant à cela il n'y a pas de danger, mais il n'est pas en sûreté chez nous. Sur ma route, j'ai rencontré les gendarmes de plusieurs brigades qui parcourent la vallée, fouillent les maisons, menacent les habitants. Ils n'oublient pas la moindre cabane. Ils vont venir ici, mais il y a un moyen de vous sauver. Un de mes enfants va vous conduire au milieu du bois, dans une vieille grange abandonnée, et où nous vous porterons à manger tous les

jours jusqu'à ce que vous soyez en état de vous remettre en route.

— Je vous remercie de votre humanité, répondit Didier. Je ne puis vous exprimer combien j'en suis touché. Mes forces sont épuisées ; une de mes jambes, foulée à Grenoble par la chute de mon cheval, s'est enflée. Tout me devient danger et tout le monde me devient ennemi... Merci ! J'accepte votre secours avec reconnaissance, et je vais tenter un dernier effort.

Tandis qu'ils parlaient, un jeune homme d'une quinzaine d'années était venu rejoindre son père.

Celui-ci lui recommanda le voyageur, et, après avoir pris encore quelques minutes d'un repos dont il était avide, Didier quitta ses hôtes et suivit le jeune garçon.

LE RETOUR DE BALMAIN

La colère de Balmain n'eut d'égale que sa surprise, lorsqu'il trouva Didier déguerpi de son auberge. Après avoir passé la première explosion de sa fureur contre sa femme, il s'excusa près des gendarmes, en jurant que le criminel n'était pas loin, qu'il n'avait plus la force de se traîner.

Il leur sert de guide, il les aide à fouiller les cabanes éparpillées dans les rochers. Il presse de questions les habitants ; mais ceux-ci sont révoltés de l'ardeur de cette chasse à l'homme et lui répondent à peine. Le soir tombe, il revient chez lui exaspéré et lassé tout à la fois. Les gendarmes ou carabiniers haussent les épaules et ne cachent pas leur mécontentement. Ils s'apprêtent à regagner leur caserne, quand un enfant de Balmain, qui a écouté et suivi attentivement cette scène finit par la comprendre et croit avoir aperçu l'homme que l'on cherche.

Il a vu de loin un monsieur gravir le sentier d'un endroit peu fréquenté, où se trouve une grange abandonnée.

Ah ! s'écrie Balmain, cette fois nous le tenons !... (puis à son fils) indique-nous bien le chemin à suivre...

Il y avait encore une longue distance à franchir, à travers la lande



On lui fit prendre place dans une chaise de poste.

pierreuse, puis on entrait sous bois et l'on montait longtemps... et la nuit allait tomber.

Cependant telle était l'impatience, que tous voulurent partir.

L'enfant assura qu'il irait à la grange en pleine nuit sans s'égarer.

L'ascension fut entreprise.

Parvenus dans la forêt, ils n'avaient plus que la faible lueur qui tombait des grands arbres, dont la cime était encore éclairée.

L'ombre et le silence imposants de la solitude troublaient Balmain, individu énervé, esprit malade... Il l'a dit plus tard, il sentit dans ce trajet, sous les voûtes des chênes, un effroi secret de sa mauvaise action.

Sa misère le poussait, mais celui qu'il allait vendre était si misérable. Il allait le surprendre dans son sommeil et le livrer aux bourreaux.

Arrivée à un carrefour, la petite troupe s'arrêta soudain.

— Eh bien! monsieur l'aubergiste, dit un carabinier, à quoi pensez-vous donc ? Quel chemin allons-nous prendre ?

— Je pense, répondit Balmain, qu'il serait peut-être nécessaire, avant d'aller plus loin, d'attendre le lever de la lune ?

— Non, repartit le carabinier, allons toujours devant nous.

On presse le pas, et l'on arrive dans une clairière où l'on aperçoit une chaumière. C'est là !

La troupe s'arrête silencieuse. Les soldats se divisent, la grange est entourée, l'officier et Balmain ouvrent la porte et, suivis de plusieurs carabiniers se précipitent à l'intérieur. Une torche est allumée et ils aperçoivent Didier couché sur une bonne de paille.

— Vous êtes Paul Didier ?

— Oui.

— Au nom du roi, nous vous arrêtons.

Allons, levez-vous ?

Il fallut bien l'aider à se lever, mais avec quelle brutalité. A peine était-il debout qu'on le fouilla. On ne trouva sur lui que soixante-huit francs. Il ne proféra pas une parole. On croyait par moments, tant il était épuisé, qu'il allait tomber en syncope ou expirer. Les carabiniers n'avaient pu prendre leurs chevaux, il leur fallut improviser un brancard et porter leur prisonnier jusqu'au village, après une halte d'une heure chez Balmain.

Un groupe de curieux s'était formé à l'auberge, attendant en silence, à la clarté des étoiles, le retour de l'expédition, et faisant des vœux pour qu'elle échouât. On était encore trop Français, en Savoie, pour que Louis XVIII y fut populaire.

Quand le cortège arriva, les paysans se découvrirent; ils croyaient Paul Didier mort.

Conduit à Saint-Sorlin, où il n'y avait pas de geôle, Didier passa la nuit chez un notaire et, de là, fut acheminé sur Turin.

L'ambassadeur de France demanda et obtint une demande d'extradition.

Six jours plus tard, on lui fit prendre place dans une chaise de poste, où se trouvaient un officier supérieur d'artillerie, un officier et un sous-officier de gendarmerie, et il fut reconduit à Grenoble.

Il descendit directement chez le général Donnadieu qui prétendait le voir et l'entendre le premier. Il était tel encore qu'il avait été arraché à sa dernière retraite des bois de Saint-Sorlin. Ses vêtements étaient en loques, ses cheveux, sa barbe étaient en désordre et le vieillissaient. Sa physionomie exprimait les souffrances causées par les privations et les fatigues.

Sans doute, une légère réaction s'était produite chez le général. Il ne profita point de ces nouvelles circonstances pour affecter une exaltation et un zèle féroces. Il permit au prisonnier de changer de linge et de vêtements; — ce que l'on n'avait accordé que difficilement aux Jumeaux de La Réole. Peut-être aussi, l'orgueilleux Donnadieu voulait-il que celui qu'il avait vaincu eût meilleur air, et ne ressemblât pas à un vulgaire vagabond.

On n'avait saisi sur lui ni armes, ni papiers ; le grand complot n'avait pas d'archives.

L'instruction fut relativement courte.

Le prévenu restait maître de lui-même et bien décidé à ne pas faire la moindre révélation. Les juges, cependant, avaient été avertis qu'ils pouvaient laisser entrevoir au coupable une commutation de peine, s'il donnait quelques éclaircissements sur le but réel du complot et s'il nommait ses complices politiques.

Didier, aux premières ouvertures qui lui furent faites en ce sens, répondit :

— Ce complot, vous n'en doutez pas, était considérable, il n'était

pas l'œuvre d'écervelés ou d'aventuriers, mais d'hommes politiques. J'y ai sacrifié ma fortune, le pain de ma femme, l'avenir de mes enfants, la dernière partie de mon existence. Nous avons échoué; je dois périr.

A quoi bon, à mon âge, disputer un reste de vie? De telles entreprises ne se recommencent pas. Vous reconnaîtrez, plus tard, que vous vous êtes trop hâtés de frapper autour de moi des gens honnêtes, qui se sont levés, mais sans verser une goutte de sang et dans la conviction qu'ils sauvaient leur patrie.

— Vous vous seriez donc sacrifié, lui dit-on, à des individus qui, haut placés, profitent de la bonté du roi pour le trahir, et qui, à cette heure, désirent votre mort pour être assurés de votre silence? Il est temps de songer à vos intérêts.

— Que ceux qui se disaient mes amis et qui n'étaient que mes associés, bénéficient, s'ils le peuvent, du hasard qui les sert et de leur position qui les masque, je ne suis point jaloux de leur bonheur, si j'ai fait des victimes, c'est malgré moi.

— Que leur promettiez-vous pour les éblouir et les entraîner?

— Rien pour eux personnellement, mais pour tous les Français, la libération du territoire, la délivrance de la tyrannie, la liberté et le sang que vous avez récemment versé parlera plus haut et plus éloquemment que moi.

— Vous avez reçu des sommes importantes?

— J'ai reçu des cotisations qui ont été dépensées en achats d'armes et de munitions.

— Vous étiez lié avec d'anciens généraux, entre autres avec le général Drouet d'Eslon?

— J'ai eu des relations, autrefois, avec divers généraux, comme tout le monde.

— Le général Drouet devait prendre le commandement des insurgés, si vous aviez emporté Grenoble?

— Je n'ai jamais rien fait, ni dit qui puisse autoriser cette supposition.

— Le général Drouet est venu pour vous voir à Grenoble, et ne vous ayant pas trouvé, a repassé la frontière.

— C'est la première fois que je l'entends dire.

— C'était à la fin de janvier. N'étiez-vous pas à Lyon, à cette époque-là?

— C'est possible ; je ne m'en souviens pas.

— Vous n'avez pu oublier votre séjour à Lyon, il s'y rattache des faits trop graves, qui eux-mêmes sont liés à l'affaire de Grenoble. A la fin de janvier, vous étiez à Lyon ; vous vous cachiez au faubourg de la Guillottière, où vous faisiez de la propagande révolutionnaire. L'instruction du complot de Lyon est restée incomplète, la tentative, dénoncée à temps, a avorté dans l'œuf, mais on sait que vous y avez pris part.

— On va maintenant m'accuser de tous les complots, répondit Didier avec un sourire amer.

— Votre complicité peut seule expliquer l'étrange coïncidence de votre présence à Lyon et de l'émeute du 21 janvier.

Il est certain également que vous comptiez soulever Lyon contre l'autorité royale ?

— Certainement, non seulemént Lyon, mais la France entière.

En somme, l'instruction n'apporta au procès aucun fait nouveau.

Le mystère continua à planer sur l'entreprise de Didier,... au moins à Grenoble. Mais il est très probable que la police secrète de Paris fut plus heureuse que les juges de l'Isère. Peuchet, l'archiviste de la préfecture, ne nous dit-il pas qu'il s'étonne que M. Decazes eut ignoré ce qui se passait quand les rapports lui arrivaient de tous côtés ?...

Comment le ministre de la police n'a-t-il rien lu de ce qui a été classé aux archives ?

Il y avait de sa part au moins complicité tacite. Il fermait les yeux et attendait.

Fouché en avait été, s'il n'en était plus ; Talleyrand en était; beaucoup étaient prêts à se rallier à Didier, si son insurrection eût triomphé dans une grande ville.

Les révélations se sont fait attendre, mais sont venues quinze ans plus tard.

Tout nous sera expliqué alors, jusqu'à la conduite de Donnadieu et de Vautré.

Nous saurons pourquoi on a massacré *sans jugement* vingt et une victimes ; pourquoi Vautré a présidé la Cour prévôtale et pourquoi Donnadieu a voulu voir et entendre le premier, chez lui, Paul Didier.

Celui-ci avait ourdi tous les fils de l'intrigue et avait ainsi assumé toutes les responsabilités; il devait périr en emportant ses secrets avec lui. S'il n'y eut pas consenti, il eut été assassiné. Sa tentative échouée: il était condamné. Fugitif, il devait être repris afin d'assurer le secret. Il n'avait que des ennemis et les plus redoutables n'étaient pas ceux qui, semblables à l'ex-garde-général Cousseaux, lui reprochaient de les avoir trompés en leur promettant Napoléon II et en leur réservant Louis-Philippe I[er].

LE PROCÈS

Le 8 juin, Paul Didier comparut devant la Cour prévôtale.

Cette Cour était composée de ses plus intimes amis.

Les débats durèrent deux jours.

Ils ne ressemblèrent point à ceux de mai, où le président entravait la défense, interdisait brutalement la parole à l'accusé, l'insultait.

Les séances furent solennelles, la justice eut son cours régulier. Les convenances furent respectées. Un revirement subit s'était produit chez les juges... et tout cela donne à réfléchir.

L'attitude de l'accusé fut digne et ferme. Il avoua franchement être l'auteur du complot, mais ne livra pas le nom d'un seul de ses complices.

Il dit son but, expliqua ses moyens, raconta la prise d'armes, fit un récit exact de ce qui s'était passé à la porte de Bonne et sur la route, et bien que véridique et en contradiction avec les lettres de Montlivaut et de Vautré, il ne fut pas discuté. — Ses réponses furent les mêmes qu'il avait faites au juge d'instruction.

Le Président. — Quel était le but du complot?

Réponse: — De proclamer l'*Indépendance nationale* et chasser de France les 150,000 hommes de troupes étrangères formant le corps d'occupation.

— De quel nom vous serviez-vous pour entraîner le peuple à la guerre civile?

— Il me suffisait de parler de la délivrance du territoire.

— Mais enfin, vous deviez aussi renverser le roi légitime, et alors quel souverain proposiez-vous?

Didier hésitant et les yeux baissés :

— Napoléon II.

— Comment un homme aussi intelligent que vous pouvait-il espérer de replacer sur le trône le fils de l'usurpateur? vous saviez ce qu'un tel projet a d'insensé. Sans doute vous aviez des promesses plus séduisantes. Vous promettiez des places, de l'argent, vous promettiez le pillage?

A cette accusation, Didier releva vivement la tête.

— Pas un de nous, s'écria-t-il, ne se serait souillé par une atteinte quelconque aux personnes ou aux propriétés. Personne n'aurait compromis l'honneur d'une si belle cause !

— Mais, ne promettiez-vous pas de l'argent à ceux que vous cherchiez à entraîner? dit le président.

— Non, répondit l'accusé; l'argent était inutile, l'exaltation de l'opinion publique suffisait, et la supposition qu'on m'ait suivi pour de l'argent est un mensonge infâme.

Ce n'étaient, certes, ni des politiciens, ni des spéculateurs, les vingt-un malheureux arrêtés, jugés et exécutés par M. de Vautré.

Le président, insistant dans le même ordre d'idées : l'attentat aux propriétés, poursuivit :

— Si vous étiez entré à Grenoble, comment auriez-vous pu vous opposer au désordre qui amène toujours le massacre et le pillage?

Didier. — Parmi ceux que je commandais, les trois cinquièmes étaient des militaires, par conséquent disciplinés, et je comptais sur ceux-là pour maintenir l'ordre. Mon intention était si peu celle que l'on veut me supposer, que des sentinelles devaient être placées aux maisons de ceux que l'opinion désignait comme devant courir quelque danger. Au moment de partir pour Eybens, j'ai dit :

« Courage! tout va bien, mais gardons-nous d'attenter aux personnes et aux propriétés; ne souillons pas une si belle cause! » J'ai pu me tromper, mais j'ai toujours pensé que je pourrais entièrement éviter le désordre et l'effusion du sang; je n'aurais pas voulu m'attirer les reproches des...

Le président. — Les reproches des?..

Didier (d'une voix faible). — Les reproches des puissances.

Le président. — Vous saviez pourtant qu'il y avait dans la ville une garnison de braves militaires?

Didier. — Oui.

Le président. — Pensiez-vous donc qu'ils ne feraient pas leur devoir? Qu'ils ne seraient pas fidèles à leurs serments?

Didier. — Non, je ne pensais pas cela.

Le président. — Vous aviez l'intention de vous emparer des caisses publiques?

Didier. — Oui, monsieur le président.

Le président. — Et vous auriez eu, ensuite, recours aux caisses particulières?

Didier (avec un sourire amer). — On a beau jeu maintenant, à dire tout cela, mais ce n'est pas la vérité, c'est entièrement faux.

Le président. — Cependant, si vous aviez été repoussé, après vous être emparé des caisses, vous les auriez emportées?

Didier. — J'avais la conviction, et je l'ai encore en ce moment, que si j'étais entré à Grenoble, je n'aurais pas été repoussé. En trente-six heures j'étais maître de Lyon et bientôt après, de toute la France.

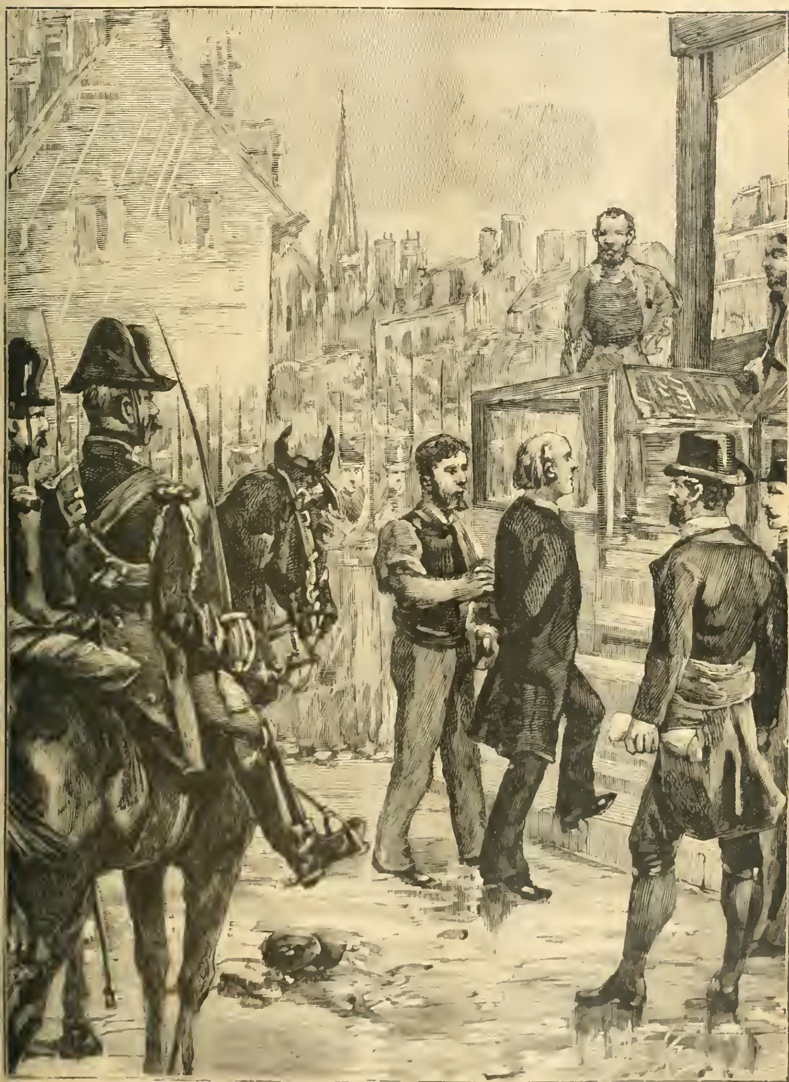
Le président. — Si votre intention n'était pas de faire votre profit particulier, dans cette malheureuse affaire, quel a donc pu être le motif qui vous a déterminé à l'entreprendre?

Didier. — Que sais-je? L'exaltation de l'opinion publique. Mais la supposition que c'était pour de l'argent est un mensonge infâme, dont on reconnaîtra plus tard la fausseté.

Le président. — Quand vous ayez été arrêté, n'aviez-vous pas sur vous des lettres de change pour une somme considérable?

Didier. — Non, monsieur le président, je n'avais que soixante-huit francs et quelques papiers. Ces papiers étaient une proclamation, dans laquelle je donnais pour mot de ralliement *Saint-Chaffre*, et il faut que je vous dise pourquoi :

« Lors de l'invasion de la France par les troupes alliées, en 1815, l'un des forts de Besançon (Doubs) se trouvant dépourvu de garnison, était sur le point de tomber au pouvoir des ennemis, lorsque les habitants du village de Saint-Chaffre se jetèrent dans le fort avec la noble résolution de le défendre et de le conserver à la France. Les alliés, pour les réduire à se soumettre, les menacèrent de brûler les



Il monta ferme les degrés de l'échafaud.

habitations qu'ils avaient laissées désertes, s'ils n'y rentraient aussitôt et, sur leur refus, ils mirent le feu à ces habitations.

« Que firent les habitants?

« Ces braves Français eurent la constance de voir dévorer, sous leurs yeux, la plus grande partie de leur patrimoine, sans être ébranlés dans leurs résolutions, et nos ennemis apprirent qu'il était encore des Français! (Paul Didier prononce ces derniers mots avec un enthousiasme qui excite un mouvement de sympathie.)

« Quant aux autres papiers, c'était une lettre aux Marseillais, dans laquelle je rappelais à ces anciens amis de la liberté, que toute distinction d'opinion devait s'effacer devant la cause de l'indépendance de la patrie; c'était, en outre, une lettre à M. l'Evêque, une proclamation aux puissances, et enfin, ce que les gendarmes sardes appelaient mon testament, et dont je parlerai dans ma défense. »

Le ton de franchise avec lequel s'exprimait l'accusé paraissait produire un bon effet sur le tribunal.

Plusieurs des juges avaient eu aussi, à certaines heures de nos désastres, leur élan de patriotisme. Les souvenirs de Didier réchauffaient les leurs toujours agréables, comme tout souvenirs de *jeunesse*. Sans doute, il n'y avait pas longtemps que l'on avait défendu la frontière, mais il semblait que depuis longtemps on n'avait plus entendu de généreuses paroles.

Dans ce second procès, la justice, nous l'avons dit, suivit son cours régulier.

Des témoins furent entendus; pour la plupart, c'étaient des veuves ou des sœurs d'insurgés. Elles étaient vêtues de grand deuil, leurs paroles étaient entrecoupées de sanglots, mais elles parlaient sans haine et sans colère. Elles évitaient cependant de regarder Didier, ou de prononcer son nom.

Leurs dépositions furent sans intérêt.

A peine avaient-elles vu l'accusé. Elles n'avaient assisté à aucune de ses conversations avec leurs parents, et ne s'étaient pas douté qu'il s'occupait de politique.

Elles avaient appris son nom depuis leur malheur.

Quelle différence entre ces femmes si modestes, si douces et ces mégères, ces furies que l'on voit dans l'histoire des massacres royalistes du Midi. Comme ces filles et femmes *de brigands* forment un

frappant contraste avec les femmes et les filles des zélés défenseurs du trône et de l'autel !

Revenons à l'interrogatoire de Didier.

On remarque qu'une seule fois, pendant les débats, comme dans sa défense, il prononça le nom de Napoléon II, pas une seule fois non plus il n'eut une parole de sympathie pour les souvenirs de l'Empire et dans aucune de ses réponses il ne fit l'aveu qu'il eût pour but le rétablissement de la famille impériale.

A plusieurs reprises on lui demanda :

— De quel nom vous serviez-vous pour entraîner vos partisans?

Il répondit enfin :

— Le nom dont je me servais était celui de Napoléon II.

L'interrogatoire terminé, il plaida sa cause, ou si l'on veut, chercha sa réhabilitation dans une biographie habilement présentée, mais en ne paraissant soucieux que de sa mémoire. On l'écoutait avec intérêt, espérant entrevoir, dans l'histoire de ses relations politiques, les noms de ses principaux complices ; mais on n'obtint de lui aucune indication.

La plaidoirie de son avocat fut très courte et n'eut rien de saillant. Il supplia la Cour de recommander son client à la clémence royale.

A la demande ordinaire : Avez-vous quelque chose à ajouter ?... Didier répondit :

— Je n'ai rien à ajouter. J'ai fait mon sacrifice, ma famille saura faire le sien. Je remercie mon défenseur de ses généreuses paroles, mais je prie la Cour de ne pas s'y arrêter ; je ne demande rien au roi...

Il fallait être une mère ou une épouse affolées par la douleur pour croire à la clémence royale, ce diamant de la couronne brillait comme le courage du comte d'Artois.

Paul Didier fut condamné à la peine de mort.

L'exécution de l'arrêt fut fixée au lendemain 10 juin.

LE DERNIER JOUR

On n'usa point envers Paul Didier des méchancetés raffinées dont on se montra si ingénieux et si prodigues, à Bordeaux, contre les Jumeaux de La Réole. On accorda à ses derniers jours un cachot ordinaire, où il pouvait voir clair, respirer et même dormir.

Louis XVIII ne s'en porta point plus mal, la France non plus. On continua à adorer le Sacré-Cœur et la Sainte-Alliance ; deux cultes qui se confondent chez tous les cœurs bien nés, et on continua à se reposer sur le bon fonctionnement des cours prévôtales, des fusillades et des guillotinades. Il n'était vraiment pas nécessaire de torturer Paul Didier. Après la pénible séance du 9 mai, il passa donc la meilleure des nuits que passent, dit-on, les criminels, celle qui suit le verdict.

La tension de tout notre être vers un dénouement si palpitant d'intérêt a absorbé et consumé toutes nos forces ; ce dénouement étant fait, une détente générale se produit en nous, et nous cédons à un sommeil profond,... un premier acompte de l'éternel sommeil.

Le lendemain 10, en ouvrant les yeux, Paul Didier vit à son chevet sa femme, Rosalie Drevon, courageuse compagne, de qui il avait dit, dans sa défense, qu'elle avait été, pendant trente ans, l'orgueil et le bonheur de sa vie.

Grand éloge que la pauvre femme n'aurait pu lui rendre !...

Elle était agenouillée, il s'assit sur son lit et lui tendit les mains qu'elle prit dans les siennes et couvrit de ses baisers et de ses larmes.

Elle avait déjà revêtu ses vêtements de deuil, et, la tête inclinée vers lui, elle récita les prières des agonisants.

Il écoutait ces prières, sans foi, mais comme un dernier cantique d'amour.

Ainsi il ne quittait pas la vie en désespéré, et de toutes les croyances qu'il avait usées il lui restait celle d'avoir été aimé.

A dix heures un quart le geôlier entra et lui annonça la visite du général Donnadieu.

Mme Didier dut se retirer à l'écart pendant quelques instants.

A trois reprises, dans le cours de l'instruction, les juges, — sur l'ordre du ministre de la police, — lui avaient fait entendre que sa peine serait commuée s'il faisait des révélations. — Le général Donnadieu venait faire une dernière tentative.

Il essaya de le prendre par les sentiments.

— Voyons Didier, lui dit-il, vous n'êtes pas un homme vulgaire. Vous avez le cœur haut placé, des vues larges, supérieures, je n'ai pas voulu vous laisser aller à la mort avant de vous parler dans l'intérêt de la France. Et je viens à vous, comme citoyen, de mon propre mouvement. Je n'ai fait jamais auprès d'autres de démarche semblable. Je pense que vous considérez votre entreprise comme avortée complètement ?

N'en doutez pas, fit Didier.

— Alors, bien que vous n'aimiez pas Louis XVIII, vous devez reconnaître comme nous qu'il représente l'ordre et la tranquillité dont la France a besoin plus encore que de liberté. La France, en d'autres termes, est une convalescente qui doit renoncer aux aventures et qui a besoin du roi. N'êtes-vous pas de mon avis, maintenant, après expérience faite ?

Didier parut réfléchir, mais garda le silence ; Donnadieu poursuivit, en donnant plus de chaleur à ses paroles :

Eh bien! au nom de Dieu qui n'a pas permis que la France fut dépecée, au nom du roi qui nous a été donné pour nous relever de nos ruines, je vous en conjure, Paul Didier, arrachez les derniers voiles qui couvrent encore votre complot ! Ne laissez pas derrière vous de derniers brandons de l'incendie que vous aviez allumé... Étouffez un reste de haine contre notre roi. Souvenez-vous que vous avez jadis partagé son exil. Parlez !

— Mais que vous avouerai-je? fit Didier, en haussant l'épaule.

— Les noms de vos complices.

Il frémit.

— Tenez, fit Donnadieu, tirant sa montre. Il est dix heures et demie ; l'échafaud est dressé, les exécuteurs attendent, nommez au représentant du roi ses ennemis et les vôtres, ceux qui vous envoient à la mort, et au nom du roi, je fais démonter la guillotine, je vous laisse la vie et votre peine est commuée !

Pensez à votre femme ! Pensez à vos enfants ! Parlez ; l'heure presse.

Didier paraissait touché, enfin :

— Je n'ai rien à vous dire, général, de ce que vous attendez de moi et je suis résigné à la mort, mais tout ce que je puis faire, en mourant, pour le roi Louis XVIII, c'est de lui conseiller d'éloigner de plus en plus de son trône et de la France le duc d'Orléans et M. de Talleyrand, l'ex-premier ministre.

— Je transmettrai vos paroles au roi, dit Donnadieu, mais elles ne suffisent pas à mériter votre commutation de peine. Je vous quitte, Didier ; que la volonté de Dieu s'accomplisse.

Le même jour, le général adressa, par une dépêche au gouvernement, l'avis du condamné. « Ce sont ses propres expressions, dit-il, ce sont les dernières paroles d'un homme qui allait passer pour jamais dans l'éternité. »

A peine le général Donnadieu s'était-il retiré, que les exécuteurs envahirent le cachot. Il se prêta avec calme et dignité aux funèbres préparatifs de la toilette. Ses longs cheveux blancs, étaient tombés sous le ciseau, ses mains étaient liées, lorsque sa femme força la consigne, et écartant les gardiens de la porte, accourut près de lui.

Elle voulait l'accompagner et soutenir ses pas jusque sur l'échafaud, mais on ne lui permit que de le suivre. On l'écarta et le cortège se mit en marche.

Ici nous laissons la parole à l'historien de la Restauration qui trace, de la mort de Didier, un tableau si émouvant :

« La pluie tombait. Des soldats gardaient toute la ligne qui séparait la prison de la place Grenette. Les portes et les fenêtres sur le passage étaient toutes fermées. Didier fit le trajet à pied. Son courage, dans ses derniers instants, honora la cause qu'il avait embrassée ; il se montra digne des braves gens si malheureusement entraînés par ses illusions et tombés avant lui.

Arrivé au pied de l'échafaud, il en monta les degrés d'un pas ferme, et, repoussant l'attouchement des exécuteurs, lui-même s'étendit sur la planche fatale. Quelques secondes après, le mouvement insurrectionnel du 5 mai, complait sa vingt-cinquième victime. »

LES RÉVÉLATIONS POSTHUMES

S'il est un fait certain, c'est que Didier « travaillait », comme il l'a avoué à ses compagnons de fuite en Savoie, pour élever au trône le duc d'Orléans. On l'ignorait encore en 1816, mais cette vérité et d'autres encore se firent peu à peu.

En mourant, Didier laissait sa femme et ses deux fils dans la misère et sa famille, dès ce moment, reçut des secours d'une main inconnue. (Peuchet.)

M. Barginet, de Grenoble, qui avait été attaché à Didier, a dit quelques mots qui appartiennent à l'histoire, à l'occasion d'une polémique entre le général Bonnaire et divers journaux, en septembre 1837.

« Les débats publics du malheureux Didier, dit-il, n'ont nullement présenté sous leur jour l'événement désastreux dont il est mort victime; j'avais eu l'occasion de connaître ce personnage en 1815, à Paris, durant les Cent-Jours, et je lui servis alors de secrétaire. J'eus nécessairement des relations avec lui en 1816, lorsqu'il vînt dans nos contrées mettre à exécution un projet dont *les principaux auteurs ignoraient le véritable but*. Ce que j'écris là, monsieur le général, c'est de l'histoire. Pour remuer nos patriotiques populations des montagnes, on fut obligé d'évoquer les souvenirs de la République, et ceux de Napoléon, alors encore si palpitants dans un pays, qu'une année seulement auparavant ce grand homme avait traversé en triomphateur. *Mais il ne s'agissait ni de la République, ni de Napoléon.* Le caractère bien connu du monarchiste Didier s'oppose à cette explication du complot.

« Mais quelle est donc la vérité?..

« Il n'y a plus, en France, que trois hommes qui la connaissent, puisque vous n'êtes pas de ce nombre. Il y a un de ces hommes qui gardera ce secret aussi fidèlement que la tombe où repose Didier, et cet homme c'est moi. Quand aux deux autres, je n'ai point à m'en occuper. Il importe peu qu'ils n'apprécient pas, dans la haute posi-

tion où ils sont placés, une discrétion que je crois utile, ne fût-ce que pour prouver que l'ambition personnelle n'est pas toujours le seul mobile des hommes qui se jettent dans les mouvements révolutionnaires, et celui de 1816 en était un grand, national, digne d'une issue plus glorieuse. »

Le dynastie d'Orléans ayant toutes les préférences de M. Barginet, il ne faut pas se demander si son établissement n'était pas le but de Didier. Il a soulevé un coin du voile.

Quant au désintéressement personnel de Didier, auquel il a cru peut-être, il nous faut en rabattre ; voici, à ce sujet, ce que l'archiviste de la police nous révèle :

Didier, pendant les Cent-Jours, s'était rapproché de Fouché, devenu chef des Orléanistes.

Celui-ci le chargea, — nous croyons l'avoir dit plus haut, — d'aller exposer ses vues à Vienne avant l'entrée en campagne. Une barrière infranchisssable le retint en deçà des frontières.

Le parti se proposait d'alarmer les acquéreurs de biens nationaux, et de soulever l'armée de la Loire au nom de Napoléon. On espérait déterminer les officiers compromis à se tourner vers le duc d'Orléans. Les républicains, ne pouvant reconstituer leur forme chérie de gouvernement, consentiraient à reconnaître l'autorité du fils d'un des leurs.

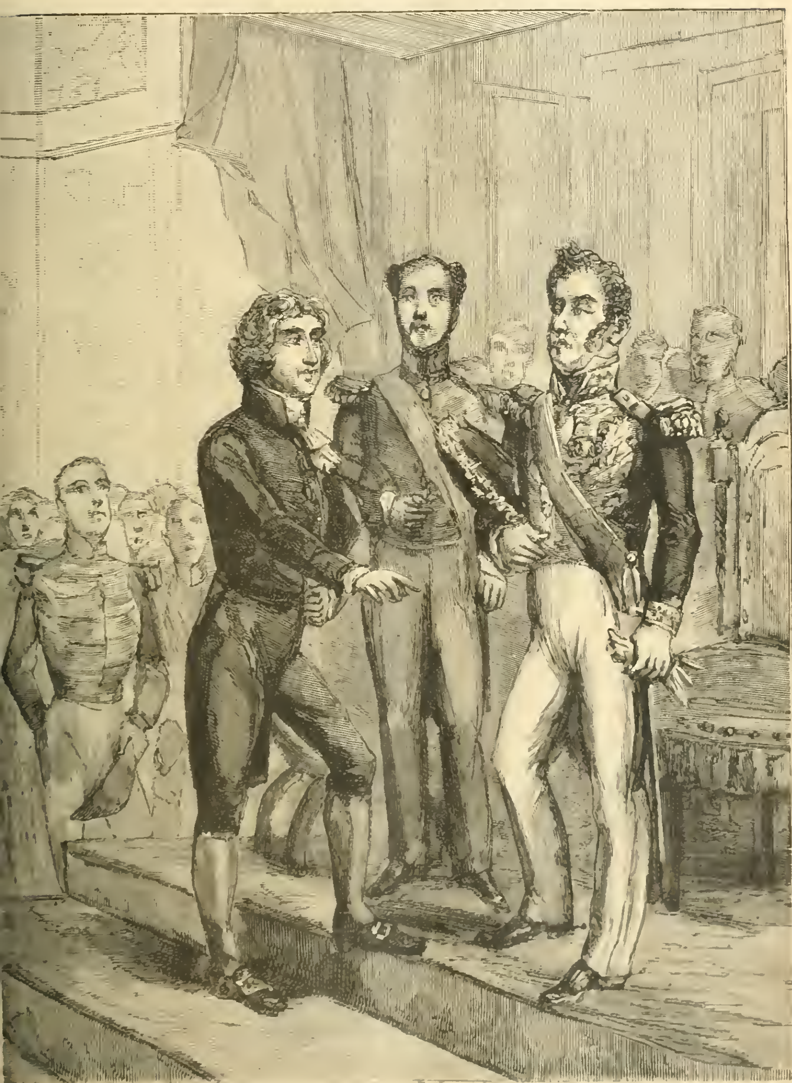
« Tout ce plan plus détaillé, et que je donne en extrait, — continue M. Peuchet, — obtint l'assentiment des chefs. »

. . . .

« Didier se mit en avant et ayant reçu des lettres-patentes de sa nomination à la charge de chancelier du royaume, un diplôme de duc et pair héréditaire, une concession de deux cent mille francs de rentes en biens fonds, deux cents autres mille francs en rentes, cinq pour cent, avec un traitement annuel de deux cent mille francs, partit muni d'une très forte somme, en or et en billets de banque. »

On devait créer à Lyon un gouvernement provisoire, composé du général Gérard, du duc de Choiseul, du duc d'Otrante, de Dupont (de l'Eure) et de Didier.

On continuerait la guerre, si la Révolution n'était pas spontanée, et après la première bataille gagnée, le duc d'Orléans serait déclaré



Sire, c'est le huitième, dit Talleyrand en prêtant serment à Louis-Philippe.

lieutenant-général du royaume et le marquis de Lafayette commandant de toutes les gardes nationales.

Les fonds étaient faits en partie pour payer les premiers frais.

« Chaque lieutenant-général qui passerait au parti, recevrait une dotation de trente mille francs de rentes, le titre de duc et le grand cordon de la Légion d'honneur. On ferait marquis, avec un majorat de douze mille francs, et la plaque de la Légion d'honneur, tout maréchal de camp dont la défection serait utile. Le titre de comte et douze mille francs de pension, à tout colonel qui entraînerait son régiment.

« Enfin, cette Révolution tramée par des hommes d'affaires qui connaissaient le prix de l'or, aurait coûté des sommes énormes. »

. . . .

Passons maintenant aux preuves fournies par la Révolution de 1830.

Nous voyons reparaître, en 1830, tous les personnages du complot de 1816.

Comme en 1816, le banquier Laffitte fournit des fonds.

Lafayette est commandant des gardes nationales.

Nous revoyons Dupont (de l'Eure), le général Gérard, le duc de Choiseul.

Simon Didier fils devient l'objet d'une constante faveur; il est nommé conseiller d'État. — M. Barginet n'est pas oublié.

M. A. Ducoin prouve que tous les enfants des hommes exécutés le 10 mai 1816 à Grenoble, obtinrent des pensions tant du budget que de la cassette particulière du roi Louis-Philippe.

Tout commentaire, après cela, nous semble superflu.

Mais ce qui est très curieux, c'est l'aplomb et la rapidité avec lesquels ceux qui étouffèrent dans le sang la Révolution orléaniste de 1816, retournèrent leurs vestes en 1830. Rien de plus édifiant ; ces comédies, toujours les mêmes et toujours applaudies du peuple, qui jouera toujours le rôle de maître Corbeau tant qu'il aura du fromage, sont reprises chez nous tous les quinze ans, et toujours avec un égal succès.

Mais laissons les commentaires et racontons.

Le 6 août 1830, Charles X quittait à peine Rambouillet, le nouveau roi n'était pas encore nommé, quand le général Donnadieu, alors com-

mandant de la division militaire de Tours pour le roi Charles, offrait ses services à l'insurrection triomphante.

En même temps, il écrivait à Paris qu'il était prêt à combattre son collègue, le général Despinois, toujours à Nantes, et à comprimer la Vendée, dont il pressentait sans doute les sentiments.

De plus fort en plus fort :

« M. de Vautré, devenu général et baron, devait se montrer encore plus empressé.

« Le lundi 26 juillet 1830, à l'apparition des ordonnances, on put l'entendre appeler de tous ses vœux une Révolution, saluer ensuite avec enthousiasme le triomphe populaire, et accuser de lâcheté Charles X et son fils.

On put le voir, le samedi 31, se rendre au Palais-Royal, se mettre à l'absolue disposition du duc d'Orléans, avant même que ce prince eût reçu le titre de lieutenant-général, quand Charles X était encore roi, et déployer plus tard une sorte de violence pour imposer le secours de son épée au nouveau gouvernement et à son drapeau.

Il y a plus :

Repoussé par plusieurs ministres et revenant sans cesse à la charge, il lui arriva, dans ses nombreuses démarches, de paraître un jour en solliciteur devant un des fils de Didier !

« Enfin, M. Descazes, accourant à son tour près du nouveau maître, saluait les couleurs tricolores, leur jurait fidélité et devenait un des plus hauts et des plus influents serviteurs du prince auquel il avait signifié l'ordre d'un long exil et que, certes, il n'eut pas hésité à faire arrêter, si, demeuré à Paris, le chef de la branche cadette des Bourbons se fut trouvé mêlé, autrement que par son nom, aux faits lamentables que nous venons de raconter. » (De Vaulabelle.)

Depuis l'assassinat du duc de Berry, M. Decazes n'existait plus que pour mémoire.

Tenu en disgrâce pendant tout le règne de Charles X, qui le regardait comme le complice des malheurs récents de la monarchie, il ne reparut sur la scène politique qu'au lendemain de 1830, à l'heure où le duc d'Orléans, lieutenant-général du royaume, se faisait proclamer roi.

N'est-ce donc rien qu'un pareil rapprochement? Faut-il croire

qu'il n'avait existé aucun genre d'intimité entre ces deux personnages?

Ajoutons, pour tout dire, que M. de Saint-Aulaire, beau-père de M. le duc Decazes, et que M. le duc de Glugsberg, son fils, obtenaient les postes les plus importants dans la diplomatie.

Enfin, chose remarquable, en devenant grand référendaire de la chambre haute. M. Decazes était l'introducteur naturel des fils de Louis Philippe au Luxembourg et, en effet, ce fut l'ancien ministre de la police, l'ex-favori de Louis XVIII, l'homme de Grenoble, qui présida tour à tour à l'introduction de MM. le duc d'Orléans, de Nemours et du prince de Joinville, comme pairs de France.

Enfin M. de Talleyrand ayant eu, comme ambassadeur, à prêter serment à Louis-Philippe, dont il avait favorisé l'avènement, lui disait avec un ton d'augure.

« C'est le huitième, sire !...

Le pauvre homme est mort sans avoir eu le temps de trahir Louis-Philippe et de prêter serment à la deuxième République. — On attend encore que ses héritiers publient ses *Mémoires* qui ne devaient, d'après sa dernière volonté, être publiés que quatre-vingts ans après sa mort. On y trouvera sans doute de nouvelles révélations sur l'affaire de Grenoble.

Passons maintenant à des vilenies d'un autre genre et racontons ce que sont devenus ceux qui ont touché le prix du sang.

Les détails suivants sur deux acteurs du drame de Grenoble ne paraîtront sans doute pas sans intérêt.

L'un d'eux, Jean-Baptiste Sert, n'avait d'abord songé qu'à obtenir la liberté de son beau-frère Dussert et de son parent Durif, l'appât de la récompense ne tarda pas à transformer en un marché odieux une démarche, déloyale sans doute, mais que pouvait atténuer, jusqu'à un certain point, la démarche qui l'avait dictée.

Il exigea et obtint la moitié des 20,000 francs promis à qui livrerait Paul Didier.

Sa cupidité lui fut fatale. Voici quelques passages d'une supplique que douze ans plus tard, en 1828, il adressa au ministère de l'intérieur.

« J'étais loin de prévoir, écrit-il, qu'une action commandée par mon zèle allait devenir, pour moi et pour ma famille, une source de

persécution et de ruine ; qu'il me faudrait abandonner une propriété qui valait au moins quarante-cinq mille francs pour aller régir une perception dans le département de la Nièvre, pour m'éloigner de mes nombreux ennemis.

« A la vérité, elle me fut confiée très généreusement ; je fus dispensé de verser mon cautionnement en entrant en fonctions ; elle m'offrait un revenu de dix-huit cents francs, mais qui, à chaque exercice, diminuait de quarante à cinquante francs par la réduction des contributions. Le peu qui me restait ne pouvait plus suffire à faire subsister ma nombreuse famille, qui est de six enfants et veuf que je suis.

« Considérant alors que j'avais abandonné ma propriété qui est assez considérable, que dix années s'étaient écoulées depuis ma triste expatriation, et que, depuis un aussi long temps, je n'aurais peut-être plus d'ennemis au pays, ces malheureux motifs m'ont décidé, les larmes aux yeux, à dire adieu à mes très honorables et respectables chefs et à mes braves contribuables.

« A mon retour, j'ai trouvé mes bâtiments en ruine, mes forêts dévastées, mes propriétés usurpées et les plus grands malheurs et la persécution ont recommencé pour moi, comme en 1816.

« Ma position est telle, monseigneur, que je suis forcé de me tenir à l'écart comme celui qui a commis le plus grand crime.

« Voilà douze mois que je n'ai pu assister au saint sacrifice de la messe.

« On s'en prend à tout ce qui m'appartient ; mes enfants sont souvent maltraités. C'est ce qui les force à me faire de sanglants reproches pour avoir fait arrêter un brave homme que tout le monde regrette, sans que les Bourbons m'aient aujourd'hui aucune obligation.

« C'est dans cette position, monseigneur, que je me vois dans la nécessité de solliciter un prompt et dernier secours du gouvernement paternel, soit qu'on veuille me rembourser la valeur de ma propriété que j'abandonne au gouvernement à trente pour cent de sa valeur réelle, d'après estimation qui en sera faite à mes frais, et avec ce qui pourra me revenir, j'irai, avec ma famille, loin de mes ennemis. »

Cette supplique, nous le croyons, resta sans réponse.

Le délateur dut subir son châtiment jusqu'à son dernier jour, dévenu un objet d'opprobre pour ses enfants et insupportable à lui-même. La Révolution de 1830, survenue deux ans plus tard, acheva de l'accabler.

Si on a le regret de voir mourir dans leur lit, au sein des richesses et des honneurs des Fouché, des Talleyrand, des duc de Raguse et tant d'autres, car le nombre en est grand, on a la consolation de voir des traîtres mourir dans la honte, comme Bazaine, ou la misère, comme Deutch, qui livra à Thiers, pour un million, la duchesse de Berry.

Mais aucun ne fut plus cruellement puni que le complice qui partagea avec Sert les vingt mille francs, prix de la liberté de Didier.

Voici ce qu'en raconte M. A. Ducoin.

« Les voyageurs qui ont visité les montagnes de la Maurienne vous raconteront qu'il y a peu de temps encore, un homme errait à Saint-Sorlin-d'Arves, en proie aux hallucinations terribles que les remords allumait dans sa raison, depuis longtemps perdue. La femme de ce malheureux était morte pendant un voyage qu'il avait fait à Paris, pour y mendier le prix d'une trahison, auquel il croyait avoir droit et qui ne lui fut pas accordé.

Ses deux enfants avaient été forcés de fuir, l'un après l'autre, un pays où le nom de leur père était un sanglant reproche et une cruelle injure. Ils étaient morts tous deux aussi misérablement.

« Alors rebuté de tous, maudit par tous, presque sans asile, cet homme était devenu fou, et dans chaque étranger qui passait devant sa porte, il croyait voir encore celui qui, souffrant et proscrit, était venu un soir lui demander asile.

« Cet homme était l'aubergiste Balmain. »

LA REVANCHE DE LA POLICE SECRÈTE

Si le ministre de la police Decazes savait à quoi s'en tenir sur l'agitation sourde du Vivarais, il n'en était pas de même de ses subordonnés, et la police secrète de Paris, après l'échauffourée lyonnaise

du 21 janvier et en présence des agissements mystérieux, mais sensibles du complot de Grenoble, redoublait de zèle à Paris, presque certaine d'y découvrir ses principales ramifications. Les journaux ministériels l'accusaient d'imprévoyance et de cécité.

A tout prix, il lui fallait faire preuve d'habileté et de zèle. A défaut de complot véritable, les apparences devaient lui suffire et, à une époque où les éléments de mécontentement étaient si nombreux, il n'était pas difficile d'y trouver des semblants de conspiration auxquels on pouvait donner de l'importance. C'est ce que l'on appelle de la provocation.

M. Guizot la définit ainsi :

« Il y a, dit-il, des agents qui, d'espions deviennent provocateurs, jetés au milieu des dispositions générales où réside le mal, attachés aux pas des individus en qui elles se sont le plus clairement manifestées, ils les cultiveront pour les amener à effet; il se saisiront du moindre ombrage de crime, du moindre germe de complot pour l'échauffer, le féconder, le nourrir et le livrer à sa destinée, dès qu'il sera assez grand pour supporter la lumière. Et, une fois en possession d'un petit centre auquel se puisse légalement se rattacher ses alarmes, la politique demi-aveugle, demi-perverse s'élancera à la recherche de tous les dangers qu'elle voudrait prévenir, elle ira fouiller dans le sein du mécontentement et de l'hostilité de tout ce qui cause sa peur.

« Elle y recueillera des rapports, des inductions, des preuves ; elle en composera je ne sais quel fantôme dont elle s'épouvantera peut-être elle-même, avant d'en épouvanter les autres, et enfin on la verra demander à la justice de ratifier son ouvrage, en déclarant que ce sont bien là les faits qualifiés crimes par la loi. »

M. d'Anglès, le préfet de police, voyant l'horizon noir, était disposé à provoquer les événements plutôt que de les attendre.

Il était dans ces dispositions, quand un nommé Scheltein, qui avait été renvoyé et qui désirait rentrer en grâce, lui signala l'existence, à Paris, d'une association qu'il qualifia de société secrète.

En définitive, il n'y avait, dans le fait qu'il incriminait, rien de séditieux, il n'y avait ni association ni société secrète. Il s'agissait de la distribution d'un signe de ralliement pour les patriotes, les bons Français, en cas d'événements.

Chez un marchand de vin du quartier Saint-Martin se réunissaient, le soir, après leur travail, de laborieux et paisibles ouvriers. Parmi eux se trouvaient, en bonne camaraderie, un cambreur de bottes, nommé Plaignier, Talleron, un ciseleur, et un écrivain public, Carbonneau, qui eurent cette fantaisie de créer et d'émettre un signe de ralliement.

Ils imaginèrent des cartes dont Carbonneau se chargea de dessiner la devise et pour lesquelles Talleron fabriqua un timbre avec un morceau de fer que Plaignier se procura chez un serrurier de ses voisins. La carte fut donc ornée d'un triangle égalitaire ou maçonnique avec cette devise :

« Union, Honneur, Patrie. »

La distribution de ces cartes était gratuite, se faisait au grand jour et sans mystère. Ils en déposaient dans les cafés, les cabarets, chez les épiciers. Offertes à tous venants, elles étaient facilement acceptées.

Elles eurent un succès de caprice et de curiosité et on en répandit cinq ou six mille, en quelques semaines.

Scheltein, qui s'était introduit dans le cabaret fréquenté par les fabricants de cartes, s'était offert comme distributeur et s'était empressé d'en porter les premiers échantillons à la police. A la Préfecture, on n'y vit rien de séditieux ni de dangereux, cependant on l'engagea à suivre l'affaire.

Il n'y avait pas d'affaire, Scheltein la monta.

— Ceux qui acceptent nos cartes, dit-il, les regardent comme un brevet de civisme.

A la première occasion de troubles se disent-ils, on saura se reconnaître à ce signe. Tous les porteurs de cartes formeront une vaste société de patriotes, vous avez donc, sans y songer, fondé une société patriotique.

Cette façon d'envisager leur succès séduisit l'imagination des trois amis. Ils se laissèrent persuader à profiter du moyen d'action qu'ils semblaient avoir trouvé, à s'attribuer un pouvoir politique. Bref, glissant rapidement sur la pente ménagée par l'agent provocateur, ils résolurent de faire connaître au public leur but politique par une proclamation.



Scheltein proposa un jour d'attaquer les Tuileries.

Stimulé par Scheltein, ce fut Plaignier qui la rédigea et Carbonneau l'écrivit.

Français!

Nous sommes arrivés au terme du malheur; amis du peuple, dont nous faisons partie, nous avons lu dans l'âme de nos frères.

Nous nous sommes empressés de prendre les mesures les plus sages et les plus certaines pour la chute entière des Bourbons. Que les patriotes de l'intérieur se rassurent, nous veillons au salut de tous.

Après ces phrases des plus compromettantes venaient les divagations obligatoires sur la réforme sociale.

Cette seconde partie du programme devint un éternel sujet de discussions, et comme le cabaret ne convenait pas à de semblables débats, ils convinrent de se réunir, soit au Palais de justice, où Carbonneau avait son échoppe d'écrivain public, soit dans l'enceinte de la Sainte-Chapelle, chez les frères Oséré, deux écrivains amis de Carbonneau. Enfin, comme s'ils ne se trouvaient pas assez près de la gueule du loup, ils se réunirent encore, arcade Sainte-Anne, chez Souchon, marchand de vin, en face de l'entrée de la Préfecture de police.

Ils passaient là des soirées à se griser de mots qu'ils ne comprenaient pas et à s'admirer les uns les autres dans leur mission de réformateurs du genre humain.

Bien que le sujet fut inépuisable et que le cercle des conspirateurs ou des bavards se fut agrandi, il arriva que la conversation languit.

Ce fut alors que Scheltein proposa l'action.

Ses amis y étaient peu disposés, mais il insista et un beau jour leur proposa d'attaquer les Tuileries.

Il n'y allait pas, comme on voit, par quatre chemins.

A cette proposition, chacun se récria :

Attaquer les Tuileries? Avec quelles forces? Allait-il faire marcher les faubourgs du 10 août?... Où étaient ses canons?

— Mon plan d'attaque est fait, répondit-il sans se déconcerter. Je me passe de troupes et de canons et vous allez voir mon projet.

En même temps, il étala sur la table un plan des Tuileries dessiné

par un ancien capitaine de cavalerie, devenu aubergiste, rue des Barres, qui le *cachait*, c'est-à-dire l'hébergeait pour rien, en comptant sur sa protection pour entrer dans la police.

Sur le plan figurait le tracé d'un égout qui, longeant la façade du palais, du côté du jardin, traversait la terrasse dite du bord de l'eau. puis le quai, et débouchait dans la Seine, non loin du Pont-Royal.

— La grille qui ferme l'entrée de ce souterrain, dit Scheltein, sera facilement ouverte, une pince suffira pour forcer le cadenas rouillé qui la maintient. En choisissant une nuit obscure, nous pouvons introduire dans ce passage, à l'aide d'un bateau, quinze à vingt barils de poudre qui suffiront pour faire sauter les Tuileries avec leurs habitants.

Ce projet n'obtint pas le succès attendu.

— Cela, dit un des assistants, n'a pas le sens commun.

Et il en fit la critique avec vivacité.

Peut-être aussi l'auteur du projet, depuis quelque temps, était-il suspect. Un nommé Gonneau, ancien membre de la Chambre des représentants des Cent-Jours, que la curiosité avait amené pour la première fois dans cette réunion avait sans doute été frappé de la physionomie louche de Scheltein et l'avait observé. Celui-ci s'étant tourné vers lui pour obtenir son approbation, rencontra un regard qui, sans parole, exprimait assez l'indignation et le mépris de l'ancien représentant.

Blessé de ce regard :

— Pourquoi me regardez-vous ainsi? fit-il avec humeur. Est-ce parce que je ne suis qu'un ouvrier et que je porte une veste au lieu d'un paletot?

On s'interposa et l'on prévint une querelle, puis chacun rentra chez soi.

Scheltein, qui avait déjà empoisonné la réunion de mouchards, se rendit avec ceux-ci pour instruire le bureau de la sûreté de ce qui se tramait.

Comme toujours, leurs rapports furent amplifiés et les politiqueurs prirent les proportions de conspirateurs dangereux. L'attentat était imminent, il était temps d'intervenir.

Le lendemain, on lança vingt-huit mandats d'amener.

LE PROCÈS

Le procès s'ouvrit le 27 juin, après deux mois d'instruction. Les accusés sur lesquels pesaient les plus lourdes charges étaient d'abord les inventeurs des cartes : Plaignier, Carbonneau, Talleron, puis Garnier, Cartier, Bonnassier, Desbaumes. Quant à Scheltein, il n'avait été mis ni en prévention ni en accusation.

Plaignier, interrogé, le premier, reconnut avoir fabriqué les cartes et rédigé la proclamation.

— Vous méditiez, lui dit le président, de commettre l'attentat le plus cruel.

— Un attentat! fit Plaignier, au comble de la surprise.

— Sans doute, et vous vous êtes même servi, en en parlant, d'une expression qui n'est pas une simple inconvenance, mais une inconvenance atroce et épouvantable. Vous osez parler, à l'occasion de nos princes, des châtiments mérités par leurs forfaits. C'est à la fois ce qu'il y a de plus féroce et de plus extravagant.

— Mais, monsieur le Président, je n'ai jamais eu la pensée de commettre un attentat, de porter la main sur le roi.

A Plaignier succéda Carbonneau.

Le Président : —Vous avez travaillé, avec Plaignier, à la confection des cartes?

— Oui, monsieur.

— Vous avez collaboré à la rédaction de la proclamation?

— C'est moi qui l'ai remise au net.

— Comment avez-vous pu croire à la possibilité d'un succès? Plaignier n'avait ni caisse, si soldats, aucun moyen d'action.

— Je vous répondrai, monsieur le Président, comme je répondais à ma femme, qui me faisait justement la même question : — Tout cela n'est pas dangereux; on se lassera de la proclamation, on rira des cartes, et tout restera là.

— Vous avez prémédité d'attenter à la vie du Roi?

— On m'a déjà adressé cette question à l'instruction et elle m'a beaucoup étonné.

Le Président interroge Talleron sur le même sujet, et ce dernier repousse cette accusation avec énergie :

— Notre Société, dit-il, n'avait aucun but d'attaque, et j'étais convaincu quelle pouvait durer ainsi pendant dix ou vingt ans, en se livrant à des *rêveries de bien public*, et sans faire le moindre mal; au reste, mon rôle s'est borné à distribuer des cartes et à graver un timbre qui n'avait aucune espèce de signification.

Cartier fut ensuite interrogé.

La vue de ce vieux soldat criblé de blessures, dont une mal cicatrisée l'oblige à se couvrir le front d'un bandeau noir, excite un mouvement d'intérêt sympathique dans l'auditoire.

— Vous avez distribué des cartes? lui dit le président

— Je n'y voyais rien de coupable, répond l'accusé. Je ne les avais acceptées que parce qu'on m'avait assuré qu'en cas de troubles dans Paris, on me laisserait aller en les montrant :

— Vieux soldat et décoré de la croix d'honneur, vous saviez très bien n'avoir pas besoin d'autre recommandation pour vous présenter partout.

— Je ne connais pas les usages du civil, j'y suis depuis trop peu de temps.

— Vous avez distribué plusieurs cartes?

— Oui, j'en ai donné à des gens que je connaissais pour les voir jouer à la boule aux Champs-Élysées.

Les charges pesant contre ce vieux brave étant épuisées, le président passe à l'accusé Garnier, ouvrier cotonnier. Mêmes questions et mêmes réponses que le précédent. Lui aussi a accepté des cartes de M. Planson, bijoutier, parce qu'il lui a dit que s'il arrivait du bruit, il lui suffirait de les montrer pour qu'on le laisse tranquille.

Le président attrape vivement le bijoutier. Il a un passé politique. Il y a vingt-trois ans, en 1793, il faisait partie du Comité révolutionnaire de sa section.

Le président : — Vous avez dit à Garnier : Si le gouvernement venait à être renversé, ces cartes prouveraient que vous n'êtes pas royaliste.

— Je lui ai dit qu'en cas de guerre civile, ces cartes le mettraient à l'abri des partis. Je n'avais ainsi d'autre intention que d'être utile à un citoyen honnête et paisible.

Le président. — Le tribunal appréciera.

La distribution des cartes est le seul qui reste des faits incriminés, mais l'accusation la présente comme un crime. On a arraché pour cela les citoyens les plus inoffensifs des fonds les plus paisibles de la population. Ils ne sont « coupables » que d'avoir cru posséder, dans ces cartes insignifiantes, un talisman contre les dangers de la guerre civile qu'ils redoutent.

A Garnier succède une jeune femme, dont la physionomie agréable et sympathique, l'innocence politique, provoquent à plusieurs reprises les marques d'intérêt de l'auditoire. C'est la femme d'un bottier nommé Picart.

M. le président. — Vous connaissez l'accusé Plaignier?

— Il nous fournit des tiges de bottes depuis longtemps. Il m'avait entendu me plaindre des alliés, il y a deux ans, il a cru peut-être que j'étais opposé au gouvernement, et il m'a donné une douzaine de cartes ainsi qu'une proclamation que j'ai eu la faiblesse de recevoir et de ne pas remettre à mon mari qui les aurait brûlées.

Le président. — Votre mari, je le sais, est un homme sage et qui fait un bien beau commerce, il chausse une partie de la brave garde royale... Mais qu'avez-vous fait de la proclamation et des cartes?

— Je les ai données.

— A qui?

— A un de mes parents, M. Bonnassier père, et à un ancien garde du comte d'Artois, le lieutenant Desbaumes.

— Comment cela! Pouviez-vous mettre en doute ses opinions royalistes?

— Du tout; mais c'était mon compatriote et mon ami d'enfance.

Bonnassier et Desbaumes sont entendus.

— Pour moi, dit Bonnassier, je nie avoir jamais vu ou tenu une seule carte.

— Et vous, Desbaumes?

— J'en ai accepté quelques-unes, il est vrai, mais c'était par simple curiosité et sur les instances d'un sieur de Verneuil, chevalier

de Saint-Louis, et chef d'escadron d'état-major, singulier monsieur, qui s'est aussitôt empressé d'aller me dénoncer à la police.

Le président. — N'avez-vous pas pris part aux conciliabules politiques tenus chez Souchon?

— Non, monsieur le président.

Le président passe à Dervin, l'aubergiste

— Dervin, dit-il, vous faisiez partie de la société prétendue politique qui tenait ses séances chez Souchon. Vous étiez là le 25 avril, lorsque Scheltein proposa de faire sauter les Tuileries?

Dervin. — Il est fâcheux pour moi que Scheltein ne soit pas ici, il vous dirait que c'est lui qui m'a poussé à faire tout ce qu'on me reproche. Il a été arrêté *avec moi, dans mon logement,* et conduit en même temps que moi au bureau des inspecteurs de police; je n'ai rien dit qu'il n'ait dit, rien fait qu'il n'ait fait; cependant on l'a relâché. S'il est innocent, je ne dois pas être ici, si je suis coupable, pourquoi n'est-il pas accusé comme moi?

Le président. — Scheltein n'a été mis ni en prévention ni en accusation; nous ne le connaissons que comme un personnage dont vous avez parlé, vous et vos coaccusés.

— C'est pourtant lui seul qui a fait la proposition de placer des barils de poudre dans le souterrain des Tuileries.

— Mais c'est vous qui avez dressé le plan du palais?

— Non; c'est Scheltein. Je lui disais que je voudrais bien trouver un moyen de gagner la confiance de Talleron, afin de savoir les noms des chefs de la Société et de les donner à la police. Il me dit que ce n'était pas difficile et que j'obtiendrais de Talleron tout ce que je voudrais en lui donnant quelque preuve de zèle, en lui apportant, par exemple, un plan détaillé des Tuileries. Il m'a tracé ce plan et m'a seulement fait écrire, sous sa dictée, les noms des cours et des rues. S'il était là, il n'oserait pas me démentir; faites-le venir. On le trouvera facilement, bien qu'il ait changé de nom, et il est aujourd'hui inspecteur des bornes-fontaines, sous le nom de Duval.

Plusieurs accusés se joignent à Dervin pour demander la comparution de Scheltein.

Le président, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, ordonne que Scheltein, dit Duval, sera entendu séance tenante.

L'interrogatoire de Dervin est repris.

Cet ami du mouchard raconte ce qui s'est passé le 25 avril chez Souchon, mais sans charger les autres accusés, au contraire, en déclarant que la proposition de faire sauter les Tuileries fut repoussée par tous les assistants. Il n'y eût, dit-il, pas même de discussion à ce sujet. Scheltein parlait seul, on l'écoutait sans mot dire, on échangea à peine quelques paroles entre soi.

La séance fut suspendue.

•

On attendait Scheltein, il ne parut pas. En reprenant la séance, le président annonce qu'il n'a pu être retrouvé et que l'on a répondu, à son domicile, qu'il était absent depuis trois semaines. (Murmures dans l'auditoire.)

Cette absence de Scheltein était d'autant plus *fâcheuse* que les dénonciations de cet agent provocateur étaient les seules bases de l'accusation; lui seul avait proposé de miner les Tuileries. Pas un seul témoin n'avait été entendu sur ce point capital du procès qui demeurait ainsi sans autre objet que la distribution des cartes, et cependant il n'était pas douteux que Scheltein ne fut caché à Paris et que sa retraite ne fut connue de la police, dans laquelle il venait d'être réemployé.

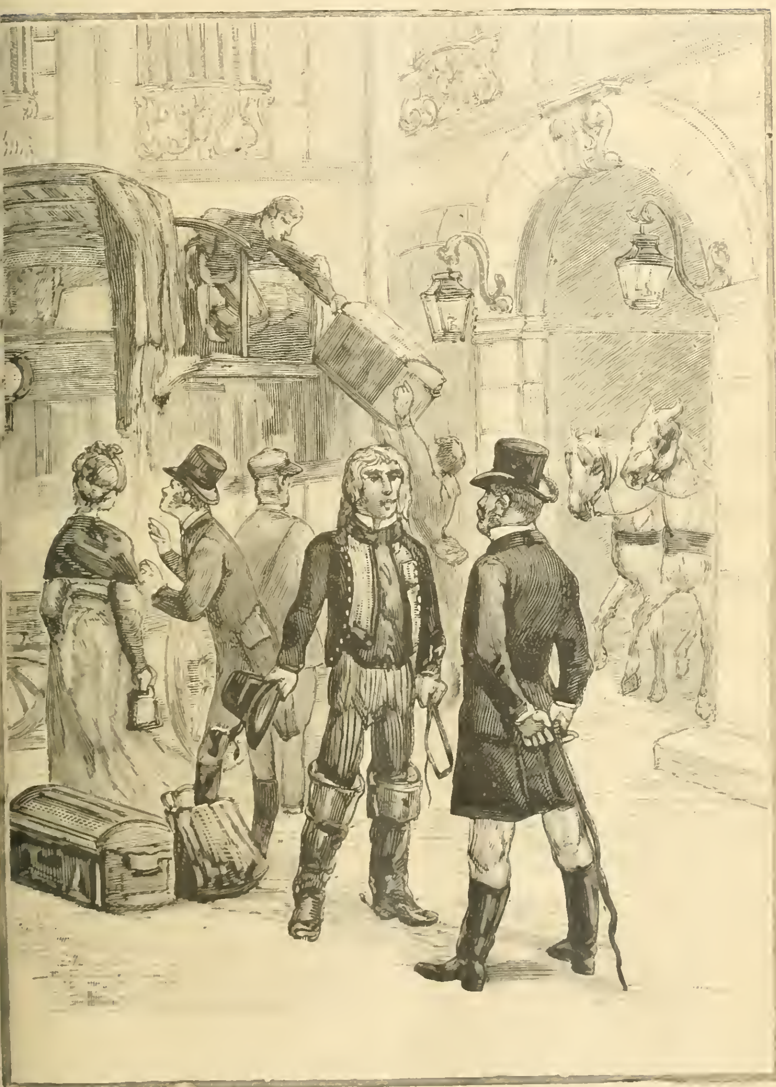
On croirait que le gouvernement se plaisait à se couvrir d'odieux par de semblables parodies de la justice, où les juges se déshonorent en collaborant avec les agents provocateurs de la plus ignoble police.

On n'en jugeait pas ainsi en 1816.

Le gouvernement, qui n'était pas assez fort pour tenir debout sans l'appui des soldats étrangers, croyait remplacer l'autorité et sa force légitime par la férocité et la terreur; c'est ce qu'il nous reste à raconter.

Les débats avaient déjà occupé huit séances de la cour d'assises, on était arrivé du 27 juin au 4 juillet lorsque les plaidoiries commencèrent; elles occupèrent deux jours. Le 6 juillet, le président (son nom mérite d'être cité), M. Romain Desèze, fils du premier président de la Cour de cassation, — demanda selon l'usage aux accusés s'ils avaient à ajouter quelque chose à leur défense.

Talleron se leva et adressa aux jurés ces fières paroles :



La Vallette fut chargé par Napoléon de la réorganisation de la direction des Postes.

— « J'ignore, dit-il, ce que M. l'avocat général entend par *la lie du peuple* dont il assure que la plupart des accusés sont sortis. Ma famille n'a point de parchemins vermoulus à vous offrir, mais elle s'est fait connaître dans le département de la Nièvre par plusieurs siècles de vertus... »

Dervin, l'aubergiste, aspirant mouchard, eut le tort de ne pas garder le silence.

Il prit la parole pour se plaindre de Scheltein, son infidèle ami.

— J'ai été son bienfaiteur, dit-il, je l'ai logé, je l'ai nourri par pitié, parce que ses malheurs étaient semblables aux miens. Nous voulions tous deux nous mettre de la police et il m'a joué le tour de me dénoncer avec les autres. Scheltein a été de toutes les conspirations de la Révolution...

Le président. — Ne réveillez pas de douloureux souvenirs, et, dans votre intérêt, ne racontez pas si longuement vos honteuses conversations avec Scheltein.

Cela lui va bien de faire le dégoûté!

Dervin. — Je ne cherche pas du tout à m'innocenter, mais, pour faire grâce à Scheltein, jamais!... Je respecterais son absence, s'il était réellement absent...

Le président, interrompant avec vivacité.

— Vous manquez de respect à la Cour.

On a envoyé chercher Scheltein, par des huissiers et par des gendarmes, au domicile que vous-même avez indiqué.

Dervin. — Au reste, on ne fait la guerre qu'à celui qui est pauvre.

Le président. — Voilà encore une expression fort indécente.

Dervin. — A cela près de l'expression.

L'acte d'accusation me fait un crime d'être pauvre, et je dois justifier mon honneur.

Le président. — Vous déclamez contre la police et vous prétendez n'être entré dans le complot que pour le découvrir à l'autorité.

Dervin se rassied.

Après lui se lève la jeune femme Picart, qui lit un court et touchant discours fréquemment interrompu par ses larmes et ses sanglots :

— Messieurs les jurés, je vous prie d'avoir pitié d'une malheureuse

femme bien repentante de s'être laissé entraîner dans cette déplorable affaire. Je suis bien coupable d'avoir eu la faiblesse de recevoir ces maudites cartes et de ne pas les avoir confiées à mon mari... Je vous prie surtout, messieurs les jurés, d'avoir égard à la malheureuse position de M. Desbaumes, c'est moi qui suis cause de son malheur. Il appartient à une honnête famille à qui j'ai de grandes obligations; dans mon enfance, son père m'a rendu de grands services, et aujourd'hui, pour récompense de ces services, c'est moi qui vais être cause que ce père ne recevra plus les embrassements de son enfant. Faites, messieurs, je vous en supplie, que la faute retombe sur moi seule, et rendez à un malheureux père, un fils qui n'a pas cessé de le chérir.

Comment me présenterais-je devant lui quand j'irai au pays?...

Hélas! messieurs, il est encore une chose qui me navre; c'est mon pauvre cousin Bonnassier, un père de famille qui m'a toujours donné de si bons conseils et qui m'a servi de père pour mon mariage, — je vous en prie, messieurs les jurés, ayez pitié de lui et de son malheur.

Sourdon, chansonnier populaire des dernières années de l'Empire, se leva, non pour implorer ses juges, mais pour répondre au ministère public qui réclamait contre lui une peine *afflictive* et *infamante* pour non révélation du complot :

— La distribution des cartes et de la proclamation, dit-il, est le seul fait réel, sérieux, de l'accusation dirigée contre moi; or, c'est un simple délit prévu par la loi du 9 novembre 1815. Quant au complot, où est-il? où le trouver? Des gens qui conspirent sans aucun moyen d'action ne sont pas plus coupables que ceux qui auraient la pensée de tenter un empoisonnement avec de l'eau pure. Il n'y a pas eu de conspiration, conséquemment, il n'existe ni complicité ni révélation nécessaire. Si l'association des patriotes de 1816 est une conspiration, c'est la plus pitoyable, la plus ridicule dont les annales de l'histoire puissent jamais faire mention.

En effet, et devons-nous y insister? Peut-on voir un complot dans cet enfantillage de distribuer des bouts de carton sur lesquels, autour d'un triangle, on lit ces trois mots : *Union*, *Honneur*, *Patrie?*

Les habitués du café Souchon, établi justement vis-à-vis de la Préfecture de police, sont-ils des conspirateurs, parce qu'un mou-

chard qui s'est glissé parmi eux a imaginé de leur proposer de faire sauter les Tuileries?

A-t-on répondu à sa proposition? Nullement. Si ce n'est quelqu'un qui s'est écrié : — C'est une absurdité!...

Si quelqu'un a comploté, c'est la police. Et Scheltein, seul, échappera à la justice; bien mieux, il est déjà récompensé.

Il n'y avait pas là les éléments d'un procès en simple police, et on en a fait une affaire criminelle à laquelle on a consacré dix jours!

Bien plus, le ministère public a obtenu vingt condamnations!

Et sur ces vingt, trois capitales!

Furent déclarés coupables, les vingt accusés suivant, savoir :

Plaignier, Carbonneau et Talleron, du crime de *lèse-majesté*.

La femme Picart, l'officier Desbaumes, les deux Bonnassier père et fils, Sourdon et huit autres, de *non révélation du complot;* Dervin et deux autres, de distribution d'un *écrit* contenant des provocations directes au renversement du gouvernement.

Cartier (le vieux soldat) de distribution d'un signe de ralliement non autorisé par le roi.

Et la Cour prononça les condamnations qui suivent .

Plaignier, Carbonneau et Talleron au supplice des *parricides;* — la femme Picart, Desbaumes, Dervin et cinq autres accusés, à la déportation (mort civile); — Sourdon, les deux Bonnassier, père et fils et cinq de leurs coaccusés, les premiers à dix ans, les autres à huit et six ans de détention et tous au *carcan;* enfin, cinq années de prison, privation pendant ce temps du tiers de sa retraite et 50 francs d'amende à Cartier « coupable » d'avoir distribué des cartes à des joueurs de boule des Champs-Élysées.

Ils furent ensuite tous condamnés en outre aux frais du procès, frais énormes qui ruinèrent complètement ceux d'entre eux qui possédaient quelque ressource.

La plupart entendirent leur sentence sans laisser paraître la moindre émotion.

« Le crime fait la honte et non pas l'échafaud » dit Sourdon.

Mais la femme Picart, en sortant de la salle, tomba évanouie.

Le pourvoi en cassation formé par tous les condamnés, fut rejeté et il ne fut pas question de la fameuse clémence royale.

Le 27 juillet, trois semaines plus tard, Plaignier, Carbonneau et

Talleron furent conduits à l'échafaud. « L'exécution de ces malheureux, dit Vaulabelle, emprunta aux *autodafés* de l'inquisition espagnole une partie de leurs formes étranges et de leur lugubre solennité; on sembla vouloir cacher sous l'appareil et sous la cruauté inusitée du supplice le crime de la poursuite et de la sentence.

Les trois condamnés sortirent de la prison escortés par une garde nombreuse; le cortège s'avança lentement à travers la foule qui encombrait les ponts et les quais. Les patients avaient les pieds nus, une chemise blanche recouvrait leurs vêtements, un long voile noir enveloppait leur tête et leur cachait le visage.

Ils marchèrent ainsi jusqu'à la place de Grève.

Arrivés au pied de la guillotine, tous les trois, avant le supplice, furent contraints de monter sur l'échafaud et, là, de se tenir debout, rangés l'un près de l'autre, les traits toujours voilés, pendant qu'un greffier lisait au peuple l'arrêt qui les condamnait.

La lecture achevée, Plaignier et Carbonneau descendirent de la plate-forme. Talleron, resté seul, posa l'avant-bras sur un billot; le bourreau armé d'un damas, lui abattit le poing; peu d'instants après sa tête tombait à son tour.

Carbonneau, puis, Plaignier eurent successivement le poing coupé et la tête tranchée.

Quatre jours après ce triple supplice, le 31, Sourdon, les deux Bonnassier, père et fils et ceux de la même peine qui devaient subir la peine du *carcan*, étaient exposés sur un échafaud, place du Palais de Justice. Au nombre de ces hommes ayant tous le collier de fer au cou, on remarquait à l'un des poteaux faisant face à la grille du Palais, un ancien magistrat, le sieur Gonneau, ce membre de la Chambre des représentants que le hasard d'une rencontre avec le chef de bataillon en demi-solde Descubes de Lascaux, aussi condamné et attaché au poteau voisin, avait amené chez le marchand de vin Souchon, au moment où Scheltein proposait de faire sauter les Tuileries; Gonneau avait fait assigner, pendant le procès, M. Cahier, avocat général à la Cour de cassation pour témoigner de ses opinions royalistes.

M. Cahier affirma, en effet, que ce malheureux ne lui avait jamais parlé de Louis XVIII qu'avec la plus profonde vénération et que, ma-

lade lors de sa nomination à la Chambre des Cent-Jours, il n'avait paru à cette Assemblée que pour y demander la déchéance de l'usurpateur et voter l'abdication.

L'historien ajoute :

« Trop souvent l'histoire a des ménagements pour les faits de la nature de ceux que nous venons de raconter : Elle les troque et les amoindit quand elle ne les passe pas sous silence. Cependant est-il rien de plus lâche et de plus odieux que ces provocations de police qui, dans l'intérêt de basses passions, attirent dans le piège et poussent à la mort de pauvres rêveurs politiques, de malheureux insensés? Existe-t-il une flétrissure assez forte pour le gouvernement complice de ces trames infâmes, qui emploie la puissance dont il est dépositaire, non pour protéger et sauver les victimes, mais pour les égorger. »

Oui, comme le dit plus haut l'illustre écrivain, dans cette affaire, la poursuite et la sentence sont *deux crimes* et aujourd'hui notre devoir est de casser les arrêts des coquins et des scélérats qui siégèrent dans ces assises et de citer leurs noms. On remarquera que ces individus appartiennent tous, par leurs emplois et leur fortune, aux classes dites supérieures de la société.

Les douze jurés dans l'affaire des patriotes de 1816, étaient : MM. Delavie, Combal, de Salirène, propriétaires; Rochelle, avocat; Duparc, Launoy de la Creuse; Sorbet, avoué; Merlin, agent de change; Roger, secrétaire général des postes (depuis de l'Académie française); Egron, imprimeur; Carrette et Caccia, banquiers.

Ne dirait-on pas que ces noms étaient triés sur le volet? Ils l'étaient en effet. A cette époque, quinze jours avant l'ouverture des assises — pour affaire politique, — le préfet, sur la réquisition du président de la Cour, transmettrait à ce dernier une liste de soixante noms choisis avec soin, que le président réduisait ensuite à *trente-six* et c'était sur cette liste épurée que le sort désignait les douze jurés du jugement. Le droit de récusation était ainsi rendu illusoire.

Il en fut ainsi dans le procès du comte de Lavalette, que nous allons raconter.

LAVALETTE

L'ACCUSÉ

Parmi les scandaleux procès de la Restauration, il n'en est pas de plus odieux et de plus inique que celui du comte de Lavalette; il n'en est pas non plus qui ait suscité un acte de dévouement plus émouvant et plus touchant à la fois que celui de la femme du condamné.

Antoine-Marie Chamant, comte de Lavalette, naquit à Paris en 1769. La Révolution le trouva clerc de procureur. Il fut chargé à cette époque, par d'Ormesson, de dresser un catalogue des livres trouvés dans les monastères. Au 10 août 1790, il faisait partie de la garde nationale fidèle à la monarchie, et dut prendre part à la défaite des Tuileries. Ce n'était pas cependant un royaliste bien convaincu, car nous le voyons, peu à près, embrasser la cause de la République menacée par la coalition, et s'engager comme volontaire dans l'armée des Alpes. Sa brillante conduite à Arcole lui valut les épaulettes de capitaine. Il devint aide de camp du général Bonaparte, dont il avait su mériter la confiance.

Il fut chargé par lui de plusieurs missions diplomatiques, dont il s'acquitta avec tant d'intelligence que Bonaparte, pour se l'attacher définitivement, lui fit épouser une nièce de sa première femme, la jeune Louise de Beauharnais.

Après s'être distingué dans les campagnes d'Égypte, d'Allemagne et de Prusse, durant lesquelles il se fit autant remarquer par ses talents administratifs que par sa valeur militaire, il fut chargé de la réorganisation et de la direction des postes. La tâche n'était pas petite. Tout était dans le désarroi le plus complet. Il fallait créer une administration en la pourvoyant du matériel de chevaux et de voi-

tures et assurer sa sécurité. M. de Lavalette y parvint avec son bonheur ordinaire, et fut créé par Napoléon, comte et membre du Conseil d'État.

Esprit calme et conciliant, bienveillant par caractère, doué d'une grande affabilité, malgré la fermeté de ses convictions, il mit son influence au service de bien des adversaires politiques qui le payèrent, au jour de la mauvaise fortune, de la plus noire ingratitude.

Dans l'histoire des réactions, ce sont toujours les meilleurs qui sont persécutés avec le plus d'acharnement.

Destitué par la première restauration et remplacé par un nommé Ferrant, Lavalette reprit ses fonctions de directeur des postes, lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe. Il refusa le portefeuille de l'intérieur et se borna à des fonctions purement administratives.

Après Waterloo, il donna sa démission et ne pensa point qu'il pouvait être inquiété. Il comptait dans le camp royaliste, nous l'avons dit, des obligés, des liaisons auxquelles la politique était restée étrangère, basées sur ses qualités personnelles. Ainsi était-il lié avec la princesse de Vaudémont-Lorraine, dont le caractère indépendant et généreux mettait l'influence au service de tous les proscrits. Cette dame avait, elle-même, M. de Vitrolles qui, haut placé dans la faveur de Louis XVIII, pouvait se rendre utile à des amis communs. M. de Vitrolles avertit Mme de Vaudémont que M. de Lavalette ferait bien de veiller à sa sûreté, et lui-même le dit un jour à l'ancien directeur des postes.

— Que peut-on me reprocher? répondait-il.

— D'usurpation de fonctions le 20 mars.

— Soit, et mettons les choses au pis, admettons que je sois condamné à deux ans... à cinq ans même.

— Mais cela vaut la peine qu'on l'évite.

— C'est que je ne puis quitter Paris : ma femme est malade, elle approche du terme d'une seconde grossesse, du fond de ma prison je pourrais encore veiller sur elle. Tandis que si je m'expatrie, il me faut partir seul.

— Ce serait pourtant, à mon avis, dit M. de Vitrolles, le seul moyen d'assurer votre tranquillité et la sienne, car elle doit être inquiète ?

— Non. Elle ne peut croire qu'on me trouve coupable.



Une chaise à porteurs était dans la cour du Palais de Justice.

Quelques jours plus tard, le 18 juillet, tandis qu'il dînait au milieu de sa famille, un inspecteur de police se présenta chez lui annonçant que M. Decazes le faisait demander.

Il était au mieux avec M. Decazes; il lui avait rendu service autrefois.

« Il veut sans doute m'engager aussi à quitter Paris, se dit-il; allons.

Et il suivit l'inspecteur.

Mais à peine eût-il franchi le seuil de la maison, qu'il se vit entouré par des agents qui le forcèrent à monter dans un fiacre puis le conduisirent au dépôt — lieu infect et terrible à cette époque — où il resta quinze jours sans avoir vu le nouveau préfet de police.

Pendant ce temps Fouché dressait la liste des victimes à immoler et inscrivait le comte de Lavalette dans la première catégorie — parmi les chefs militaires : Michel Ney, Mouton-Duvernet, etc., — qui renvoyait les prévenus devant le conseil de guerre. — Il y avait là une irrégularité flagrante. — Après de longues hésitations le Gouvernement le déféra à la justice criminelle ordinaire, et M. Dupuy, — un magistrat qui faisait son métier aussi honnêtement que possible, — juge d'instruction au tribunal de première instance, fut chargé de l'interroger.

L'instruction se prolongea quatre mois. Pendant ce temps, Lavalette demeura à la Conciergerie, tout près de la chambre occupée par le maréchal Ney.

Il était interdit aux accusés de communiquer ensemble, cependant ils réussirent un jour à échanger quelques paroles.

— Labédoyère y a passé, dit Ney à son voisin; puis ce sera vous; ensuite moi.

— Peu importe qui de vous ou de moi tombera le premier, répondit Lavalette, je crois qu'il n'y a plus de ressources.

— Oh! oh! répliqua le maréchal, peut-être... nous verrons! Cependant tous ces avocats m'ennuient; ils ne comprennent rien à ma position; mais je parlerai.

Le Gouvernement qui, dans tous les procès criminels qu'il intenta voulait obtenir une sentence de mort, s'efforçait de paralyser la défense et agissait par la surprise, de sorte que l'accusé arrivait devant un tribunal comme dans un guet-apens.

Renvoyé devant la Cour d'assises de la Seine pour le lundi 20 novembre, Lavalette reçut seulement le samedi, vers dix heures, la communication de la liste des jurés. Il n'avait que la journée d'un dimanche, peu favorable aux informations, pour se renseigner sur l'esprit et les tendances du jury.

Mais à quoi bon? Nous avons dit comment le jury se préparait.

Les douze noms désignés furent ceux de M. Héron de Villefosse, *président*, MM. Jurien, Parmentier, Gueneau de Mussy, baron de Courville, Commard, Varmer, Neupveu, Chapellier, Burtot, Bezard et Petit.

M. Héron était ingénieur des mines et maître des requêtes au Conseil d'État sous l'Empire, alors que Lavalette siégeait comme conseiller.

L'accusé fondait quelque espoir sur lui, tandis qu'il se sentait un ennemi dans Jurien, ancien émigré.

L'accusation comprenait deux chefs principaux : 1° Complicité dans le complot ayant pour but le retour de l'Usurpateur et le renversement du gouvernement légitime ; 2° usurpation de fonctions publiques.

L'acte d'accusation commençait par chercher à établir la part que Lavalette avait prise à la Révolution du 20 mars.

« Le 20 mars, à sept heures du matin, racontait le ministère public, l'accusé s'est présenté à l'Hôtel des Postes, et pénétrant dans les appartements du directeur, il a frappé violemment avec sa canne sur le parquet en s'écriant d'une voix forte : — *Au nom de l'Empereur, je prends possession de la Poste.* Il a ensuite, en qualité de directeur général, délivré un permis de poste au comte Ferrand, son prédécesseur. Enfin le même jour, et agissant en même qualité, il a adressé à tous les directeurs de poste du royaume la circulaire suivante :

« L'Empereur sera à Paris dans deux heures et peut-être avant. La capitale est dans le plus grand enthousiasme et, quoiqu'on puisse faire, la guerre civile n'aura lieu nulle part. Vive l'Empereur !

Le conseiller d'État, directeur général des Postes,

Comte LAVALETTE.

Le matin du 20 mars, l'accusé était entré à l'Hôtel des Postes, il le reconnaissait, mais par simple curiosité, pour connaître les nouvelles de la nuit. Quant à avoir frappé avec sa canne en déclarant qu'il prenait possession des Postes, un tel fait était indigne d'un homme de son caractère et ne pourrait être cru de ceux qui connaissaient son respect pour les bienséances.

Il donnait à M. Macarel, secrétaire intime de M. Ferrand, le seul qui en témoignât contre lui, le plus formel démenti.

Il ajouta en s'adressant au faux témoin : « Quelques jours après le 20 mars, vous m'avez écrit une lettre d'excuses, vous m'avez demandé une audience ; je vous l'ai accordée et j'ose dire que vous n'avez pas eu à vous en plaindre.

Macarel supporta sans broncher ce démenti et cette leçon qui, ailleurs et en d'autres circonstances, eussent suffi à le déshonorer. Il invoqua le témoignage de deux garçons de bureau. Ceux-ci furent appelés et déclarèrent n'avoir rien entendu.

Il s'agit ensuite d'un permis de poste, délivré le matin même du 20 mars, à M. Ferrand, son prédécesseur. Il fut prouvé que c'était à son domicile particulier, et sur les instances les plus pressantes de Mme Ferrand, que M. de Lavalette avait délivré cette pièce.

Quand à la circulaire aux directeurs des Postes des départements, l'accusé avouait l'avoir écrite à quatre heures et demie du soir, dans le seul but de prévenir des désordres administratifs et politiques.

Cette partie de l'accusation ayant été complètement réfutée, il restait celle d'avoir participé au retour de Napoléon et au renversement du gouvernement royal, le ministère public ne possédait aucune preuve. il fit un procès de tendances. Il fit un crime à Lavalette de ses idées et de ses sympathies.

— Quiconque, dit l'avocat général Hue, ne verrait dans cette cause que le fait d'usurpation de fonctions et ne verrait pas l'intention de servir l'Usurpateur, n'en verrait qu'un côté, et le moins important. Les débats que vous avez entendus sont la chose la moins importante, et je dirai même la plus inutile. L'accusé n'est pas venu aux Postes dans son intérêt, ni dans l'intérêt de l'administration, mais pour servir Bonaparte et il l'a servi. Il a préparé la marche de Fontainebleau à Paris, il a tendu la main de Paris à Fontainebleau.

Quand l'Usurpateur n'aurait pas eu besoin de ce secours, l'inten-

tion de l'accusé a été de coopérer à l'attentat de l'usurpation : — L'instruction fait le crime. Cette doctrine, messieurs, n'est pas extraordinaire, la tentative du crime est assimilée au crime lui-même. Attendra-t-on que la victime soit immolée pour punir l'assassin ?

Cette doctrine, pour n'être pas extraordinaire, n'en était pas moins d'une iniquité révoltante. Il y ajouta une injustice plus criante encore. Au lieu de séparer les chefs d'accusation et d'interroger le jury séparément sur chacun d'eux, il ne posa qu'une question, et les jurés n'eurent à répondre par *oui* ou par *non* que sur le fait de culpabilité générale.

En vain M. Tupier, avocat de l'accusé, s'éleva-t-il contre cette perfidie, l'avocat général, après un discours passionné, obtint de la Cour que l'on posât une question unique : — L'accusé est-il coupable ?

Il était neuf heures lorsque les jurés se retirèrent pour délibérer.

M. de Lavalette, reconduit à la Conciergerie, y trouva un de ses jeunes parents, ancien aide de camp du prince Eugène, M. Tascher de Sainte-Rose, qui, en son état valétudinaire passait tout le temps qu'il pouvait près du prisonnier. Ils firent une partie d'échec.

A dix heures, on obligea M. Tascher à se retirer et le jury prolongea ses délibérations jusqu'à minuit.

Huit voix contre quatre avaient déclaré l'accusé coupable et, après une courte délibération, la Cour prononça la peine de mort.

Lavalette, en entendant sa sentence, tira sa montre, regarda l'heure et se penchant vers son avocat qui semblait accablé :

— « Que voulez-vous, mon cher ami, lui dit-il, c'est un coup de canon. »

Il se pourvut en cassation, mais sans conserver d'espérance

L'ÉVASION

Mme de Lavalette ne connut le verdict que le lendemain, ce fut la princesse de Vaudémont qui lui porta la triste nouvelle. Cet excellent cœur soutint son courage et l'obligea à écrire immédiatement au duc de Duras, premier gentilhomme de la Chambre, pour obtenir une audience du roi.

Elle porta elle-même la lettre aux Tuileries une heure après. A sa grande surprise, la réponse ne se fit pas attendre. Le roi attendait Mme de Lavalette dans son cabinet.

L'infortunée se rendit au palais et se jeta aux genoux de Louis XVIII. Sa Majesté lui répondit :

— « Madame, je vous ai reçue pour vous donner une marque de mon intérêt. »

Elle attendit qu'il continuât; c'était tout ce qu'il avait à lui dire. On la releva, et M. de Duras la reconduisit hors de l'appartement.

Mme de Vaudémont se tourna vers M. Pasquier, alors ministre de la Justice et ancien ami du condamné.

— Le roi n'est plus le maître, lui répondit le ministre; il est dominé par son entourage et par la Chambre. Adressez-vous à la duchesse d'Angoulême, on ne peut rien lui refuser.

Mais aborder la fille de Louis XVI n'était pas facile; elle avait prévu cette démarche et, à l'imitation du roi, son oncle, afin de se défendre à la fois et contre la pitié et contre l'ennui d'un refus, elle s'était barricadée. Des factionnaires gardaient toutes les issues des appartements, il y en avait jusque sur les combles. Un jour même, comme on avait annoncé que Mme de Lavalette attendrait le roi à la sortie du palais, Louis XVIII avait renoncé à sa promenade habituelle.

Cependant Marmont, duc de Raguse, ancien compagnon à l'armée d'Égypte de Lavalette, favorisa une dernière tentative. il prit le bras de Mme de Lavalette que lui avait amenée le général Foy et la conduisit vers la salle des gardes où le roi et sa nièce, en sortant de la chapelle devaient passer.

Une permission spéciale était nécessaire pour pénétrer dans cette salle, le garde de faction arrêta la comtesse, Marmont intervint, M. de Glandevès, major des gardes, lui rappela les ordres donnés pour la comtesse de Lavalette.

— Mais elle est entrée, avez-vous des ordres pour la faire sortir?

— Non.

— Eh bien ! je reste, dit la suppliante.

Au même moment la messe finissait; le roi parut au fond de la galerie ; apercevant la comtesse, il s'arrêta, puis reprit sa marche. Lorsqu'il passa près d'elle, Mme de Lavalette se jeta à ses pieds.

— « Madame, répondit-il sans suspendre sa marche, je ne puis faire autre chose que mon devoir. »

Après le roi venait Mme d'Angoulême; Mme de Lavalette se précipita à ses genoux en étendant les bras; mais M. d'Agoult, chevalier d'honneur de la princesse, se place aussitôt entre elle et la suppliante. Mme d'Angoulême jette un regard irrité à Marmont et poursuivit son chemin.

Le maréchal, pendant un mois, fut en disgrâce.

Le pourvoi venait d'être rejeté; il ne restait plus que l'échafaud ou l'évasion.

L'évasion fut tentée et elle fut aussi émouvante que celles de Latude ou du baron de Trenck.

Le plan fut combiné entre Mme de Lavalette, sa fille Joséphine, enfant de douze ans, Mme de Vaudémont, MM. Baudus et de Chassenon.

On était au 20 décembre, l'exécution devait avoir lieu le lendemain matin.

Des ordres sévères avaient été donnés et comme si l'idée d'une évasion était dans l'air, le greffier-concierge avait été averti de redoubler de surveillance. Il ne devait admettre personne auprès du prisonnier sans une lettre du procureur général. Lavalette, en apprenant cela, écrivit à Bellart pour qu'il lui fût permis de communiquer avec sa famille et avec quelques personnes qu'il désigna.

Cette demande lui fut accordée.

Le 20 décembre, à cinq heures du soir, le concierge Roquette introduisit Mme de Lavalette et sa fille auprès du condamné. Elles étaient accompagnées d'une vieille gouvernante, la veuve Dutoit, qui fut laissée dans la salle du greffe. Elle s'était fait amener en chaise à porteurs qu'elle avait laissée dans la grande cour du Palais de justice.

Vêtue d'une jupe noire, d'une ample robe-redingote de mérinos rouge doublée de fourrures, d'un chapeau noir à plumes mélangées, elle s'est habillée de façon à pouvoir facilement substituer ses vêtements à ceux de son mari. Le cachot du condamné n'était séparé de l'avant-greffe, situé à l'entrée même de la conciergerie, que par deux portes; l'une donnant sur le premier vestibule, l'autre sur un couloir.

Cette disposition des lieux devait merveilleusement faciliter à Mme de Lavalette le plan qu'elle avait conçu.

Les deux époux et leur fille dînèrent ensemble, servis par un des guichetiers nommé Eberle.

A sept heures du soir, celui-ci se retira dans l'avant-greffe.

Le repas avait été triste. Les trois convives, le cœur serré par l'anxiété, échangèrent à peine quelques paroles.

L'heure d'agir sonna, quand tout à coup la porte du cachot s'ouvrit et un des gardiens entra, amenant la vieille gouvernante. La chaleur du poêle, le chagrin ont tellement agi sur la pauvre femme qu'elle est tombée en défaillance en poussant de pénibles gémissements.

Mme de Lavalette s'approche d'elle et lui dit rapidement, d'une voix basse mais ferme :

« Pas d'enfantillage!... Le moindre cri peut coûter la vie à mon mari; quoique vous voyiez, pas un mot; respirez ce flacon d'odeurs, dans quelques instants vous serez à l'air libre. »

Le gardien s'est retiré.

Les deux époux passent derrière un paravent qui divise la pièce en deux et le travestissement s'opère.

Il fut plus facile qu'on n'eût pu le croire

M. de Lavalette était petit et corpulent, mais les privations et les tourments de sa captivité l'avaient fait maigrir; de sorte que, lorsqu'il reparût sous les habits de sa femme jeune et mince, l'œil le plus exercé n'eut pu soupçonner la substitution qui venait de s'opérer.

La jeune Joséphine y fut prise et ne reconnut pas d'abord son père.

Tous les soirs, après que vous m'avez quitté, dit Lavalette, le concierge vient me voir; ayez soin de vous tenir derrière le paravant et de remuer quelques meubles; il me croira derrière et sortira, pendant les quelques minutes qui me sont indispensables pour m'éloigner.

La porte s'ouvrit.

Lavalette avait à traverser un corridor, la grande salle du greffe, un grille intérieure, puis la porte de sortie; un gardien, assis dans l'étroit couloir placé au delà de cette grille, vis-à-vis de la porte de sortie, avait une main appuyée sur la clef ouvrant la grille.

En dehors, se trouvait une petite cour ouverte, gardée par un poste nombreux de gendarmerie.



Malgré un accident arrivé à sa chaise de poste, M. Ellisters put rejoindre ses amis.

Les gardiens, dans la salle du greffe, se tenaient à gauche des portes; dans la petite cour les gendarmes étaient habituellement groupés à droite, la leçon avait été faite à la jeune Joséphine; dans le greffe elle devait prendre le bras gauche; dans la cour le bras droit de son père, afin de se trouver constamment entre lui et les gendarmes ou les gardiens.

Le corridor fut facilement franchi; cinq guichetiers étaient debout dans le greffe lorsque Lavalette y entra, coiffé du chapeau de la comtesse et enveloppé dans son châle et dans ses fourrures. Il paraissait abîmé dans la douleur, avait la tête inclinée sur la poitrine et se cachait le visage en tenant son mouchoir sur ses yeux.

Les gardiens se rangèrent sur son passage.

Le concierge parut en ce moment, et s'approchant du côté opposé à celui où se trouvait la jeune Joséphine, il posa la main sur le bras du condamné.

— Vous vous retirez de bonne heure, madame la comtesse, lui dit le concierge.

Lavalette répond par un gémissement.

Le concierge, placé entre la grille et la porte de sortie, au lieu d'ouvrir le regardait.

Un inexprimable malaise s'empara du condamné, il est à bout de forces. Enfin, faisant appel à toute son énergie, il passe la main à travers la grille et fait signe d'ouvrir.

Les clefs tournent, les portes livrent passage, le groupe toujours dans la même attitude, passe près des gendarmes. On atteint enfin la grande cour du Palais de Justice. La chaise à porteurs était près du grand escalier, le comte et sa fille y prennent place. Mais un contre-temps s'est produit. La chaise reste immobile, les porteurs et le domestique chargé de les surveiller ont disparu.

Une incroyable imprudence a fait soupçonner aux porteurs la substitution qui doit s'opérer, et malgré l'espoir d'une riche aubaine, ils s'éloignent, sans pourtant divulguer le secret qu'ils ont pénétré.

Lavalette s'attend à voir accourir les gardiens de la Conciergerie; il se sent perdu, mais il a des armes, il se défendra et vendra chèrement sa vie.

Enfin deux minutes à peine se sont écoulées, le domestique a trouvé d'autres porteurs, la chaise est enlevée.

On tourne à droite, par le quai des Orfèvres et l'on arrive rapidement rue de Harlay, où stationne un cabriolet, Lavalette y est entraîné par M. Baudus.

La voiture part au galop, gagne le pont Saint-Michel, la rue de la Harpe et prend à droite, la rue de Vaugirard.

Là, seulement, le fugitif reprend possession de lui-même et reconnaît à ses côtés, le comte de Chassenon.

— Quoi, c'est vous? s'écrie Lavalette.

— Oui, répond le comte et vous avez derrière vous une paire de pistolets doubles, chargés, dont vous ferez, j'espère, bon usage en cas de besoin.

— Non, en vérité, je ne veux pas vous perdre.

— Eh bien! je vous donnerai l'exemple et malheur à qui viendra vous arrêter.

Il était neuf heures quand ils s'arrêtèrent au coin du boulevard Neuf et de la rue Plumet. L'endroit était désert, l'obscurité à souhait, Lavalette quitta ses vêtements de femme, pour revêtir un ample carrick et se coiffer d'un chapeau galonné. M. Baudus les rejoignit là, ainsi qu'il en était convenu.

Lavalette suivit ce dernier dans la rue du Bac, en se tenant à distance comme un domestique. Plusieurs fois des gendarmes, courant au galop aux barrières, les croisèrent en chemin.

Parvenu devant un hôtel de belle apparence, M. Baudus dit à l'évadé :

— Je vais entrer, tandis que je parlerai au suisse, avancez dans la cour, vous trouverez à gauche un escalier, vous le monterez et au dernier étage, vous prendrez, à droite, un corridor au fond duquel est une pile de bois, tenez-vous là et attendez.

Lavalette suivit ces indications et se blottit près de la pile de bois. A peine y était-il, qu'il entendit le frôlement d'une robe. On lui prit la main et on le conduisit dans une chambre qui s'ouvrit tout à coup et où brûlait un bon feu, puis la porte se referma.

Pendant ce temps-là, que devenait Mme de Lavalette?

Aussitôt après le départ du comte, le concierge était entré. La comtesse fit un bruit derrière le paravent, il se retira pour revenir cinq minutes après. Ne voyant pas encore son prisonnier, il écarte le paravent et aperçoit Mme de Lavalette. Il jette un cri de fureur et s'é-

lance vers la porte, la courageuse femme se cramponne à ses vêtements pour l'empêcher d'aller donner l'alarme.

— Attendez une minute, lui dit-elle. Laissez-le se sauver, je vous en supplie.

— Mais, madame, vous me perdez! se récrie le concierge en s'efforçant de se débarrasser de ses étreintes.

Il n'y parvint qu'en lui laissant dans les mains des lambeaux de ses vêtements.

Il ouvre la porte du cachot, et crie de toutes ses forces, à plusieurs reprises :

— Le prisonnier est sauvé !

Ce cri se répète de tous côtés. Geôliers, guichetiers, gendarmes coururent affolés, et beaucoup sans savoir ce qu'ils font. Les mieux avisés pensent à la chaise à porteurs, ils l'aperçoivent à l'extrémité de la rue, tournant sur le quai, — elle n'avait donc sur eux que bien peu d'avance, — les gendarmes se précipitent à sa poursuite. Heureusement que la rue de Harlay n'est pas éloignée et que le cabriolet du comte de Chassenon y attend le fugitif.

Le cabriolet a déjà disparu quand les gendarmes ont rejoint la chaise. Ils l'ouvrent... ô déception!... Ils n'y trouvent que la jeune Joséphine !

Cependant la nouvelle de l'évasion est parvenue à M. Auglès, successeur à la police de M. Decazes, et à M. Bellart, procureur général. Ces messieurs, furieux, descendent à la Conciergerie. Leur colère confirme l'espérance de l'héroïque femme sur laquelle ils vont se venger.

— Madame, s'écrie Bellart, vous avez manqué à la justice et violé la loi.

De quelle justice de procureur lui parlait-il? Il ne concevait pas qu'il était odieux et ridicule, ridicule de s'indigner d'un acte d'humanité et d'amour conjugal, odieux de menacer une femme résignée à tout, à Samson comme à Bellart.

Il l'interroge, il verbalise et la fait mettre au secret.

Quand à Decazes, il se sent compromis. Il se voit en disgrâce et en perd l'esprit. Il prend des mesures de salut public, on croirait la patrie en danger.

Toutes les barrières de Paris sont fermées. Des dépêches télégra-

phiques, des courriers portent à toutes les villes du royaume, les ordres les plus sévères à l'égard des voyageurs, des perquisitions sont faites nuit et jour chez tous ceux qui se sont trouvés en relations avec l'ancien Directeur des Postes. Cet intrigant si roué, cet ambitieux d'un si remarquable aplomb s'emballe et ne sait plus ce qu'il fait.

D'ailleurs, tous les royalistes en sont tombés au même degré et les femmes, les jeunes filles (ce qui prouve combien nous vivons moralement par des conventions de parti pris, de mode, de tout ce qui constitue l'automatisme moral), oui des mères, des épouses s'écriaient :

« Comment a-t-on pu sauver ce Lavalette! »

Quand la jeune Joséphine rentra au couvent où elle faisait *son éducation* ses petites camarades et les religieuses la fuyaient et bon nombre de parents déclarèrent qu'il retireraient leurs filles, plutôt que de les laisser en contact avec une enfant qui avait eu une pareille conduite !...

Ils ne s'apercevaient pas, ces imbéciles, qu'ils enseignaient ainsi à leurs enfants le parricide.

Enfin, Mme de Lavalette, lorsque six semaines après l'évasion de son mari, elle recouvra la liberté, fut obligée de reprendre sa fille.

A la Chambre ce fut du délire.

Le 22 décembre, M. de Sesmaisons annonça qu'il interpellerait le lendemain les ministres de la justice et de la police.

Le 23, il monta à la tribune et s'exprima en ces termes :

« Le coupable devait recevoir le prix de ses attentats, car le roi, malgré sa clémence, avait fait prévaloir la loi de la justice sur les sentiments de son cœur. Le long retard qui a eu lieu entre le jugement et son exécution ouvre un vaste champ aux conjectures. La fuite de Lavalette se lie-t-elle à un complot? Toutes les précautions nécessaires à la garde d'un prisonnier ont-elles été prises?

« Pour tout autre individu le jugement eut-il été aussi long? Pour un condamné ordinaire n'y aurait-il pas eu des surveillants de jour et de nuit? Aurait-il obtenu autant de temps pour se préparer à la mort ou pour préparer sa fuite? Et quand la France attendait avec impatience la punition d'un aussi grand coupable, les règles ordinaires ne devaient-elles pas moins être employées à son égard? Un maréchal de France a payé de sa tête le crime de haute trahison, et le complice de

l'attentat, un des principaux agents de la conspiration du 20 mars, trouve le moyen de se soustraire?

« Un tel événement a-t-il été dirigé par une main ennemie?

« N'accuserons-nous que la fatalité?

« Dans le doute, nous devons chercher la lumière. Auprès de qui? Sans doute auprès des agents de l'autorité. Il est dans l'intérêt de la Chambre et de la France de connaître les détails d'un pareil événement Quoiqu'on puisse dire, du peu d'importance de la faute de Lavalette, le conspirateur du 20 mars peut avoir trouvé d'anciens et de nouveaux complices et, rendu à la liberté, faire encore beaucoup de mal à son pays.

« Je demande que la Chambre s'informe, près des ministres responsables, des causes d'un tel événement. Puissent-ils, dans leurs éclaircissements, s'affranchir du fardeau de l'effrayante responsabilité qui pèse sur eux. »

M. Bouville fut plus violent encore :

— Il s'agit d'un criminel d'État, dit-il, d'un condamné que la clémence du souverain n'a pas défendu contre la sévérité des lois et qui n'avait plus qu'à subir le jugement. La vengeance publique l'attendait. la nation semblait veiller sur lui comme sur le grand coupable qui l'avait précédé (Ney). Il était sous la surveillance, presque immédiate, de deux ministres et c'est malgré tout cela qu'il a échappé au supplice par une ruse première, à l'aide de laquelle un scélérat obscur n'aurait pas échappé.

« Comment le concierge est-il encore en place? A qui fera-t-on croire qu'il n'a pas vu qu'une femme grande et mince n'avait rien de commun avec un homme petit et gros, et dont la tournure devait être aussi ridicule que grotesque sous le déguisement dont il s'est servi pour assurer le succès de *cette scène de comédie?*

« Le garde des sceaux, s'il n'a point favorisé l'évasion du sieur de Lavalette *favorisait*, du moins, *ses espérances* pour la grâce et les *obsessions* de sa femme auprès de Sa Majesté.

« L'instruction a commencé le 3 novembre, la condamnation est du 20. Le pourvoi en cassation est rejeté, le jugement devait être exécuté dans les vingt-quatre heures. *Les gens du métier* assurent qu'en vingt jours tout devait être terminé, et cependant l'affaire a duré du 20 novembre au vingt et un décembre. On assure qu'elle

s'est arrêtée, dans les bureaux de la justice, beaucoup plus qu'elle ne devait. Le rejet du pourvoi y est arrivé le lundi 18 décembre, et il n'a été transmis, à la Cour d'assises, que le mercredi suivant à une heure de l'après-midi. L'évasion a eu lieu le mercredi soir et l'exécution était fixée au jeudi. — On trouve, ici, un système de temporisation et de lenteur difficile à excuser. *Puisque le sort de l'accusé était fixé, il était urgent de terminer.*

« Je demande que la Chambre nomme une commission d'enquête. »

Les ministres demandèrent l'ordre du jour. La Chambre renvoya la proposition de M. de Sesmaisons dans les bureaux. Elle y fut étouffée.

Cependant, Lavalette restait introuvable. Lui-même ignorait qui lui donnait asile.

Il lui eut été difficile de deviner qu'il se trouvait à l'hôtel des affaires étrangères, chez le duc de Richelieu, dans l'appartement de M. Bresson, caissier principal.

Cela tenait du roman.

En 93, M. Bresson, poursuivi comme royaliste, n'avait échappé à la mort que par la fuite. Errant dans les montagnes du Dauphiné il allait tomber aux mains des autorités républicaines, alors implacables pour les émigrés, lorsqu'il fût recueilli et sauvé par des paysans qui, bien que bons patriotes, n'hésitèrent pas à lui donner asile.

Sa femme fit alors le vœu de sauver, à son tour, un proscrit.

Instruit de cette particularité, M. Baudus intéressa facilement Mme Bresson au sort de Lavalette, et cette dame put accomplir, sous la Terreur blanche, le vœu qu'elle avait fait sous la Terreur rouge dix-huit ans auparavant.

Cependant, l'évasion de Lavalette n'était pas terminée et ses amis songeaient au moyen de le faire franchir la frontière.

Les difficultés étaient nombreuses. Les portraits du condamné avaient été multipliés et répandus à profusion; et, d'ailleurs, ses traits prononcés étaient connus de tous les maîtres de postes et des postillons de France. Ce fut encore la princesse de Vaudémont qui imagina les moyens de salut. Elle mit dans son secret un gentilhomme anglais, M. Michel Bruce, et celui-ci s'entendit avec trois de ses compatriotes : le général-major Thomas Wilson, qui déjà avait fait de nobles efforts pour sauver le maréchal Ney, par qui il avait été, pourtant, battu en Espagne; le capitaine Hutchinson et l'officier Ellisters.

Le 16 janvier 1816, par une soirée sombre et pluvieuse, Lavalette fut conduit chez le capitaine Hutchinson. On avait demandé à lord Stuart un passeport pour lui sous le nom du colonel Loueska. Il cacha ses cheveux grisonnants sous une perruque d'un blond ardent, revêtit un uniforme anglais et le 8 au matin prit place dans un cabriolet découvert à côté du général Wilson.

M. Hutchinson et un domestique les accompagnaient à cheval.

La barrière de Clichy, qu'ils devaient franchir, était gardée par des gendarmes. Ceux-ci les examinèrent avec une grande attention, mais les laissèrent passer.

On ne fit qu'une traite jusqu'à Compiègne où M. Ellisters rejoignit ses amis malgré un accident arrivé à sa chaise de poste.

Ils gagnèrent la Belgique par Cambrai et Valenciennes.

En relayant dans cette dernière ville, Lavalette fut reconnu par le maître de poste. Mais celui-ci, ennemi des Bourbons, avait en outre obtenu, dans une circonstance particulière, la protection du fugitif. Au moment où tant de lâchetés et tant d'ingratitudes se produisaient, il se montra reconnaissant.

S'approchant du faux Loueska :

— Colonel, lui dit-il, vous allez en Belgique. Le bruit court que M. de Lavalette s'y est réfugié; il fut mon protecteur et voulut bien m'obliger autrefois en m'avançant, généreusement, une somme dont j'avais besoin. Vous le verrez sans doute; voudriez-vous me rendre un grand service et me procurer le moyen de m'acquitter envers lui.

En même temps, il tendait au faux colonel un rouleau de cinquante louis.

Lavalette eut peine à dissimuler son émotion.

Quelques heures plus tard, il franchissait enfin la frontière.

De Bruxelles, il passa en Bavière et se fixa à Munich, où il vécut sans bruit. Malgré les plaintes du gouvernement français, il ne fut pas inquiété.

Ne pouvant arracher sa victime à l'hospitalité étrangère, le ministre furieux s'en prit aux officiers anglais. Une lettre du général Thomas Wilson, adressée à un de ses frères résidant à Londres, fut saisie au Cabinet noir, et révéla dans tous ses détails la seconde partie de l'évasion du condamné à mort.

Le 22 avril 1816, MM. Thomas Wilson, Hutchinson et Bruce,



Un corps de hussards contribua à la défaite des Autrichiens.

étaient traduits devant le jury de la Seine, sous l'inculpation d'avoir, de complicité, recelé un prisonnier condamné à la peine de mort, et d'avoir facilité et consommé sa fuite.

Roquette, Eberle, un valet de chambre et un porteur au service de Mme de Lavalette, comparaissaient sous la même prévention.

Tous les cœurs vraiment français sympathisaient avec les généreux officiers anglais, dont la bonne foi avait été surprise par l'odieuse violation du secret des lettres.

Le général Wilson déclara dans ses interrogatoires, qu'en concourant à arracher un prisonnier politique à la mort, il avait voulu laver le gouvernement anglais de l'opprobre attaché à la violation de la capitulation de Paris.

Et Michel Bruce adressa à la Cour des assises cette leçon d'humanité :

— Messieurs, je suis encore jeune, mais j'ai beaucoup voyagé; j'ai toujours observé, même chez les nations les plus barbares, chez celles qui sont presque dans l'état primitif de la nature, que secourir ceux qui avaient recours à leur protection était une chose sacrée, un devoir commandé par leur religion, par leurs lois, par leurs mœurs. Le Bedouin du désert, le Druse du Liban sacrifierait plutôt sa vie que de trahir celui qui lui aurait demandé un asile, quel que soit son pays, quel que soit son crime, il ne voit que le devoir de l'humanité, j'ai cru, homme civilisé, devoir imiter les vertus des barbares.

Les juges, croyant n'avoir plus rien à emprunter aux barbares, condamnèrent les trois officiers anglais, chacun à trois mois de prison.

L'exil de Lavalette ne dura que cinq ans.

Une ordonnance royale de 1821, annula sa condamnation. Il rentra en France, mais il devait y être frappé dans ses affections les plus chères. Mme de Lavalette ne devait pas recevoir le prix de son noble dévouement. Elle n'avait pu résister aux terribles émotions qu'elle avait éprouvées, et quand son mari accourut la rejoindre, elle ne le reconnut plus : elle était folle.

Aussi, le roi n'avait pas tout perdu; la femme avait payé pour le mari; il avait pu faire grâce.

VIE DE MICHEL NEY

Ney fut un soldat héroïque, mais il ne fut qu'un citoyen faible et déloyal en politique. Il était très intelligent et possédait toutes les qualités du cœur, ce qui rend très difficile à juger sa conduite en 1815. Sa conduite, à l'entrée à Paris du comte d'Artois; ses promesses d'une fidélité exaltée faites à Louis XVIII, rendent nécessaires le souvenir de sa vie entière pour être pardonnées, et peut-être aussi, que par une étude plus approfondie de sa vie morale, on parviendrait à s'expliquer les odieuses défaillances d'un si grand caractère.

C'est à sa jeunesse, croyons-nous, qu'il faut remonter pour se rendre compte de ses actes en 1814-1815.

Nous allons esquisser rapidement sa vie.

Michel Ney naquit à Sarrelouis, en 1769. Son père, ancien soldat, s'était fait tonnelier et avait amassé quelques économies, il envoya son fils pendant quelques années au collège des Augustins, puis l'en retira pour le placer chez un notaire, et de là, chez un avocat et dans les bureaux des mines d'Alpenweier. Las de la vie de bureaux qui convenait peu au développement de ses forces physiques et à leur besoin d'activité, il s'enrôla, en 1788, dans les hussards. Il avait dix-neuf ans.

Il appartenait donc, par son éducation autant que par son existence matérielle dans la première partie de sa vie, à l'ancien régime. Croyances, erreurs, préjugés, premières impressions chez lui profondément gravés, étaient antérieures à la Révolution.

Nous attirons sur cela votre réflexion, parce que nous croyons que cette éducation première influa d'un grand poids dans la conduite de Ney après la première abdication de Napoléon, et à son retour de l'île d'Elbe.

En se faisant soldat, Ney avait trouvé sa voie. Il se fit aussitôt

remarquer par sa rare aptitude au métier des armes, et franchit assez rapidement les grades subalternes. Cependant, — bien qu'il ne fut pas sans exemple que des soldats sans naissance se fussent élevés aux plus hauts grades, — Ney, pouvait être condamné à végéter, quand la Révolution lui fournit l'occasion de parvenir par son seul mérite.

« La vie de Michel Ney, dit un historien, tient de l'épopée. Il est admirable pendant les guerres de la République, il est plus merveilleux encore dans les grandes luttes de l'Empire. Vingt-neuf ans de combats et de batailles où il apparaît toujours comme un héros! Il dépasse les grands guerriers d'Homère. C'était le grand soldat adoré de ses troupes, et sa popularité était immense.

« Ah! que n'a-t-il succombé dans cette horrible mêlée de Waterloo où il implora vainement un boulet anglais. Enseveli dans sa gloire, il eut lavé de son sang les quelques taches que ses faiblesses et son manque de caractère ont faites à sa renommée, et il eut échappé à cette triste destinée qui l'a fait tomber, sous les balles des douze volontaires royaux. »

Son avancement est rapide.

Brigadier en 91, il est lieutenant en 92. En 93, il est aide de camp du général Lecourbe, et capitaine en 94. Placé, par Kléber, à la tête de cinq cents cavaliers pour harceler un corps autrichien, il se distingua si bien qu'il mérita le grade de chef d'escadrons. Un mois plus tard, au combat d'Aldenhoven, il fut fait chef de brigade, ensuite, il prit part aux sièges de Maestricht et de Mayence.

Blessé légèrement devant cette dernière place, il reprit les armes en 95, se distingua dans différents combats et enleva la citadelle de Wurtzbourg, où il fit 2,000 prisonniers.

Une bataille sanglante et victorieuse lui livra la ville de Forzheim. Ce brillant fait d'armes lui valut le grade de général de brigade. Dans cette campagne, il s'était montré aussi humain après la victoire que redoutable pendant le combat : il avait sauvé la vie à un grand nombre d'émigrés, faits prisonniers en combattant contre la France.

Il en fut bien récompensé plus tard!...

Parmi ceux qui le condamnèrent à mort, se trouvaient peut-être des prisonniers de Forzheim.

En 1797, Ney, à qui Hoche avait confié un corps de hussards, contribua à la défaite des Autrichiens, à Neuwied. Mais au Giesen, en poursuivant l'ennemi, il eut son cheval tué et, malgré une défense désespérée contre les cavaliers qui l'enveloppaient, fut fait prisonnier.

On ne pouvait abandonner un officier aussi brillant, et un premier échange de prisonniers le rendit à la France.

Envoyé à l'armée que commandait Bernadotte, il s'y fit remarquer par un coup d'une rare audace.

Ayant reçu l'ordre de s'emparer de Manheim, il ne prit que cent cinquante hommes, s'introduisit furtivement dans la place, et s'en rendit maître. Cette action d'éclat lui valut le grade de général de division (1799). Il passa ensuite à l'armée de Masséna, et après une série de combats, reçut le commandement de l'avant-garde de l'armée du Rhin; grâce à une diversion qu'il opéra, il retint l'archiduc Charles, et permit à Masséna de battre Souvarow à Zurich, mais dut ensuite céder son commandement au général Lecourbe.

Sur ces entrefaites, le général Bonaparte arriva d'Égypte, prévenu de la décomposition de la République.

Disons un mot de cette crise sociale, en regrettant de ne pouvoir en tracer le tableau complet.

« Dès l'origine de la Révolution, dans le fracas des protestations patriotiques, au milieu de tant d'effusions populaires, de dévouement à la cause du peuple et de la liberté, il n'y eut jamais, dans les partis, qu'une conception fondamentale, celle de s'emparer du pouvoir, après l'avoir institué, de s'y affermir par tous les moyens et d'en exclure le plus grand nombre, pour le renfermer dans un comité privilégié... Aussitôt qu'il avait broché ses articles de constitution et saisi les rênes de l'État, le parti dominant conjurait la Nation de s'en fier à lui... Pouvoir et argent, argent et pouvoir pour garantir leurs têtes et disposer de celles de leurs compétiteurs, tous les plans finissent là. Depuis les agitateurs de 1789 jusqu'aux tyrans de 1798, de Mirabeau à Barras, chacun n'a travaillé qu'à s'ouvrir de force la porte des richesses et de l'autorité, et à la refermer sur soi (1). »

Après la Révolution, le Directoire républicain, par l'incapacité de

1. Mallet-Dupan, *Mercure Britannique*.

la plupart de ses membres, par l'apathie de quelques-uns et la corruption des autres, avait réduit le pays aux derniers degrés de la misère et du désordre.

Barras promet à Louis XVIII de coopérer à la Restauration ; il reçoit, par lettres-patentes, sa grâce entière et la promesse de douze millions. Sieyès dit à Gahier : « Nous voici membres d'un gouvernement qui, nous ne pouvons nous le dissimuler, est menacé de sa chute prochaine. Mais quand la glace se rompt, les pilotes habiles peuvent échapper à la débâcle. Un gouvernement qui tombe n'entraîne pas toujours ceux qui sont à sa tête. »

Sieyès cherche la force dans l'armée. Il prépare Joubert, sonde Moreau, pense à Jourdan, à Bernadotte, à Macdonald, avant de se tourner vers Bonaparte.

« Il me faut une épée », dit-il. Boulay de la Meurthe, dans une brochure, propose un protectorat militaire. Baudin, membre des Cinq-Cents, dit à Carnot, un de ses collègues : « La Constitution de l'an III ne peut plus aller, seulement je ne vois pas où prendre le *bras d'exécution.*

En effet, les généraux sondés par Sieyès sont royalistes, un d'eux, même, sera roi un jour.

C'est vers ce dernier et vers Lefèvre, que Michel Ney, invité à soutenir Bonaparte, se tourne pour demander conseil.

Il voit sans doute, comme tout le monde, les lézardes de l'édifice républicain, mais il ne sait à quel parti se rallier, Bernadotte et Lefèvre, après avoir hésité eux-mêmes, le décident pour le vainqueur de Marengo et des Pyramides.

Ney, d'une étonnante audace, d'un rare sang-froid sur le champ de bataille, était incertain, irrésolu lorsqu'il se trouvait en face d'une politique complexe, et était prompt à se laisser entraîner. Il se rallia donc au coup d'État de Brumaire, comme tant d'autres généraux. Il fut comblé, par le premier Consul, de bontés et de faveurs.

Bonaparte lui fit épouser Mlle Auguié de Lascaus, amie intime de sa belle-fille, Hortense de Beauharnais, et fille de Mme Auguié, femme de chambre de Marie-Antoinette. Le mariage eut lieu au château de Grignon en 1802, et, à cette occasion, Bonaparte fit don au général d'un magnifique sabre égyptien qui devait lui être fatal en 1815.

Pour tâter l'intelligence de Ney, le premier Consul lui confia une

mission diplomatique en Suisse, en qualité de ministre plénipotentiaire.

Ce pays était devenu le foyer de tous les cabinets de l'Europe. A son arrivée, tous les cantons étaient en armes, Ney fit occuper la forteresse d'Ausbourg, la ville de Zurich, puis se présenta au Sénat de Berne, l'assura de la protection de la France et donna en même temps, au général Brankmann, l'ordre de licencier ses troupes. Bien qu'il eût parlé moins en diplomate qu'en militaire, il réussit. La Suisse recouvra la paix et signa le traité de médiation (février 1803). La République helvétique lui décerna une médaille comme témoignage de reconnaissance.

En octobre suivant, la rupture des relations diplomatiques avec l'Angleterre le rappela à Paris. Bonaparte formait, alors, le camp de Boulogne. Ney fut placé à la tête du 6e corps.

Après la proclamation de l'Empire, Ney fut comblé d'honneurs, il fut fait maréchal de France et grand officier de la Légion d'honneur.

Devant la grandeur de la France, les grandes monarchies de l'Europe reformaient leur coalition. Nous avions contre nous la Russie, l'Autriche et l'Angleterre.

En quelques jours, Ney transportait son armée au bord du Rhin; s'emparait des défilés du Danube et mettait en déroute l'archiduc Ferdinand à Geutzbourg. Ensuite, il enlevait les formidables positions d'Elchingen, défendues par 14.000 hommes et 40 pièces d'artillerie, rejetait l'ennemi dans les plaines d'Ulm qui capitulait peu de temps après

Après ces victoires, et tandis que Napoléon marche sur Vienne, Ney, avec 30,000 hommes, envahit le Tyrol, chasse l'archiduc Jean et s'empare des magasins et des arsenaux de l'ennemi.

La victoire d'Austerlitz force l'Autriche à implorer la paix, qui es signée à Presbourg, le 26 décembre. Chaque année va l'illustrer d'une victoire. C'est lui qui, en 1806, achève la défaite des Prussiens à Iéna, qui s'empare d'Erfurt, où il prend 120 pièces de canons et fait 40.000 prisonniers, puis de Magdebourg, qui capitule en 24 heures, et lui livre 800 canons et 23,000 prisonniers. Chaque étape est une victoire. Ney franchit la Vistule, met l'ennemi en déroute à Milarva, le bat près de Lauterbach, repousse le général russe Beningsen, arrive au secours de Bernadotte attaqué par toute l'armée russe à

Moringhem, le 27 janvier 1807, et dix jours après, anéantit tout un corps prussien à Deppen, enfin coupe la retraite aux Russes à la terrible bataille d'Eylau.

Le 1er mars, à Gustad, avec 16,000 combattants, il soutient le choc de 70,000 Russes appuyés par 100 pièces de canon. Le 6 juin, toujours victorieux, mais sous la menace de forces écrasantes, il se replie avec une lenteur habile sur Altenbourg. Le 14, il est à Friedland, où, digne lieutenant de l'empereur, il jette dans l'Alle l'aile gauche de l'ennemi et s'empare de la ville défendue par la garde impériale russe.

Le traité de Tilsitt mit fin à cette campagne, une des plus admirables des guerres impériales.

Napoléon, qui savait combien les titres de noblesse avaient gardé de prestige en France, qui, dans ses armées et ses relations diplomatiques sentait l'ancienne noblesse, ruinée et déchue de ses privilèges, reconquérir un ascendant par ses seuls titres, avait résolu d'opposer des rois, des princes, comme lui sans naissance, aux rois et aux princes héréditaires, et enfin, dans le même esprit, de tirer du peuple, parmi les citoyens les plus illustres de l'armée, de la science et des arts, une noblesse nouvelle.

Ainsi Michel Ney fut fait duc d'Elchingen.

La victoire suivit Ney jusqu'en Espagne, où le patriotisme, devenu un fanatisme religieux, nous opposa une résistance inattendue. Cette résistance, qui fit le bonheur de notre éternelle ennemie l'Angleterre et retarda de cinquante ans la civilisation de l'Espagne, assura à ce royaume le gouvernement paternel des Bourbons, et nous coûta très cher, en épuisant nos forces en combats de détails, en succès militaires stériles, à une époque où l'Empire avait besoin de toutes ses forces, contre une coalition sans cesse reformée.

L'année suivante, un autre allié de l'Angleterre, le Portugal, nous offrit d'autres champs de bataille et nous obligea à la retraite.

L'entêtement de Napoléon à maintenir le blocus continental et à lutter ainsi contre le gouvernement qui s'était fait le banquier de la coalition, amena la rupture avec la Russie ou du moins contribua à cette rupture.

On connaît peu généralement l'histoire de l'Empire, mais on a une idée de l'expédition de Russie. Le retentissement de sa catastrophe



Proclamation du maréchal Ney à Lons-le-Saulnier.

dure encore. Le sujet est trop vaste pour être traité ici. Nous n'en parlerons que pour citer les actions les plus glorieuses de Michel Ney.

Le maréchal eut d'abord le mérite de prévoir le danger, pour une armée aussi considérable, de s'aventurer dans un pays sans chemins et peu connu, presque sans ressources, et à l'entrée de l'hiver.

Ses conseils ne furent pas écoutés.

Le 7 septembre, il prit la part la plus glorieuse à la sanglante bataille de la Moscowa, et Napoléon le nomma prince de la Moscowa.

Mais le plus beau titre de gloire de ce légendaire héros fut acquis surtout après l'incendie de Moscou. Dans cette désastreuse retraite, il se montra presque surhumain.

Chargé, le 2 novembre, du commandement de l'arrière-garde, Ney eut constamment à lutter contre les cosaques. Au combat de Krasnoë, séparé du gros de l'armée on le crut perdu. Il ne lui restait que sept mille hommes pour repousser des forces considérables. Parvenu aux bords du Dnieper, il n'a plus que trois mille hommes, et pour franchir le fleuve, il est obligé d'abandonner son artillerie et ses bagages.

Enfin, il rejoint l'armée à Orcha. Mais il a perdu ses chevaux et fait, à pied, le coup de fusil avec ses soldats.

Mais il doit prendre le commandement de l'armée. l'Empereur est parti pour Paris, où il pense parer aux dernières conséquences du désastre et prévenir une insurrection. Murat l'a suivi pour sauver sa couronne de Naples. Le prince de la Moscowa va redoubler d'efforts héroïques.

« Il traverse Kowno et le Niemen, dit M. de Ségur, toujours combattant, reculant, mais ne fuyant pas, marchant toujours après les autres et pour la centième fois depuis quarante jours et quarante nuits, sacrifiant sa vie et sa liberté pour sauver quelques Français de plus.

Il sort enfin le dernier de cette fatale Russie, montrant au monde l'impuissance de la fortune contre les grands courages, et que pour les héros, tout tourne en gloire, même les plus grands désastres.

Il fallait nous attendre à être attaqués par tous nos alliés de la veille.

En avril 1813, Napoléon rentre en campagne, et remet à la tête du 3e corps, le prince de la Moscowa. Ney franchit la Saale, passe sur le corps de l'ennemi au défilé de Posena, le 1er mai, soutient pendant six heures, à Lutzen, l'effort des coalisés et décide la victoire. Le 21

maî, à Bautzen, il tourne les positions ennemies par une marche rapide au delà de la Sprée, enlève à la baïonnette le village de Prëilitz, et s'avance sur Wurchem, tandis que l'ennemi laisse 18,000 hommes sur le champ de bataille et bat en retraite.

A la tête des 3°, 5° et 7° corps, il envahit la Silésie et entre à Breslau, le 3 juin.

Battues de toutes parts, la Russie et la Prusse, pour se refaire, demandent une armistice ; Napoléon commet la faute de la leur accorder. La Suède, dont Bernadotte est devenu roi, s'allie à la Prusse et à la Russie ; l'Autriche se vend au poids de l'or et la coalition européenne s'est reformée contre nous.

C'est l'hydre de la fable, on lui coupe une tête, il en repousse deux.

Bernadotte va fournir contre son ancienne patrie, contre son ancien maître, les plans de la campagne, et nous battre avec notre propre génie.

Napoléon rappelle près de lui le maréchal Ney. Malheureusement en son absence, son corps d'armée se fit battre, et, après avoir contribué à la victoire de Dresde, Ney fut lui-même battu par Bernadotte, qui lui fit dix mille prisonniers et lui prit vingt pièces de canon, mais la défaite sanglante de Leipzig suivit de près.

SUITE ET FIN DE LA BIOGRAPHIE DE NEY

L'ennemi nous repoussa jusqu'au delà de nos frontières.

Ney, infatigable, retrouva l'activité et la vaillance qu'il avait déployée contre la Russie.

Sans commandement fixe, sans but arrêté pendant cette fatale campagne où rien n'était prévu, parce qu'il n'était pas possible de rien prévoir, le prince de la Moscowa courait à l'ennemi, s'efforçait de lui faire face partout ; remportant presque partout des avantages dont il regrettait de ne pouvoir tirer parti. A Brienne (29 janvier 1814), à Champaubert, à Montmirail, à Craone (9 mars), à Château-Thierry, il fut constamment au feu. A peine avait-il 53,000 hommes, disséminés

sur un grand espace, à opposer à une masse de 300,000 ennemis rangés de front. Tant d'efforts devinrent inutiles, et tandis que Napoléon, après avoir traversé Nògent-sur-Seine, arrive à Fontainebleau, les Alliés entrent dans Paris le 21 mars, et le 2 avril le Sénat prononce la déchéance.

Ce fut Ney qui annonça à l'Empereur le décret du Sénat.

Dès qu'il aperçût le maréchal, Napoléon lui demanda :

— Eh bien! avez-vous réussi?

— En partie, sire, votre vie et votre liberté sont garanties, mais la régence n'est pas admise. Il était déjà trop tard. Demain, le Sénat reconnaîtra les Bourbons.

— Où me retirerai-je?

— Où voudra Votre Majesté; à l'île d'Elbe, par exemple, avec six millions de revenus.

Napoléon ne fit entendre ni une plainte ni une objection, il se retira et signa, le 11 avril, son abdication.

Alors, ces hommes qu'il avait comblés et élevés presque jusqu'à lui, donnèrent au monde le spectacle démoralisateur de leur bassesse morale en se précipitant, avec la plus lâche servilité, vers cette famille des Bourbons, rentrée dans les fourgons de l'étranger. Oubliant l'Empereur et la France ils ne songèrent qu'à conserver leurs grades, leurs *dignités*, leur fortune.

Ney n'échappa point à cette honteuse contagion. Au lieu d'entrer dignement dans la retraite, le 11 avril, lorsque le comte d'Artois entra à Paris, le maréchal Ney accourut au devant du prince émigré et, se faisant l'interprète des anciens généraux de la Révolution, il lui adressa ces paroles :

— « Monseigneur, nous avons servi avec zèle un gouvernement qui nous commandait au nom de la France, Votre Altesse Royale et Sa Majesté verront avec quel dévouement nous saurons servir notre roi légitime. »

Louis XVIII, qui tenait à l'attacher à sa cause, publia, le 20, l'ordonnance suivante :

« Notre cousin, le maréchal Ney, est nommé commandant en chef du corps royal des chasseurs et chevau-légers lanciers de France. »

Puis il le nomma chevalier de Saint-Louis, puis gouverneur de la

6e division militaire et pair de France. Le prince de la Moscowa se rendit aux réceptions des Tuileries avec sa femme, mais la maréchale s'y vit en butte au mépris et aux sarcasmes de l'ancienne noblesse et profondément atteinte, même dans son mari chez qui on affectait de ne voir que le fils d'un ancien tonnelier, il lui arriva souvent de verser des larmes en sortant des Tuileries.

Ney quitta Paris et se retira près de Châteaudun, dans sa terre des Coudreaux.

C'est là que le 6 mars 1815, il reçut du ministre de la guerre, le maréchal Soult, le commandement de la 6e division militaire. Il se rendit de suite à Paris pour prendre ses ordres. En y arrivant il apprit, de son notaire, le débarquement de Napoléon à Cannes.

— Voilà un bien grand malheur! s'écria-t-il, que va-t-on faire? Qui pourra-t-on envoyer contre cet homme?

Soult lui dit que le gouvernement le chargeait d'arrêter Napoléon et qu'on lui ferait savoir, à Besançon, la conduite à tenir.

Avant de partir pour cette ville, il voulut voir le roi. Ayant obtenu une audience, il montra une vive colère contre *Bonaparte*, parut fier d'être choisi pour arrêter ce criminel et promet « de le ramener dans une cage de fer ».

Le *Journal de Paris* publiait, le 11 mars, l'entrefilet suivant :

« Sa Majesté a assuré le maréchal Ney qu'elle comptait sur sa fidélité. M. le maréchal a baisé la main du roi avec un enthousiasme respectueux, et lui a dit que le plus beau jour de sa vie serait celui où il pourrait lui donner des preuves de son dévouement. »

En arrivant à Besançon, Ney apprit que le comte d'Artois, frère du roi, était à Lyon où il avait pris le commandement des troupes. Il lui écrivit, aussitôt, que le peu de troupes qu'il avait à Besançon ne lui paraissait pas nécessiter son séjour dans cette ville, il suppliait donc Son Altesse de l'employer près d'elle et à l'avant-garde s'il était possible.

Le lendemain, M. de Maillé, premier gentilhomme du comte d'Artois, vint lui apprendre le départ de Lyon du prince et l'arrivée de Napoléon à Grenoble.

Ney se décida, alors, à transporter son état-major à Lons-le-Saulnier, bien résolu, écrivait-il au ministre, d'attaquer l'ennemi à la première occasion (12 mars). Il apprit, en même temps, l'entrée de

Napoléon à Lyon. Il concentra ses forces et donna ses instructions à ses généraux.

Un de ses officiers lui ayant dit que les soldats se mutinaient et, frémissants d'enthousiasme, criaient : Vive l'Empereur !

— Il faudra bien, répondit-il, qu'ils se battent. Je prendrai un fusil et j'engagerai l'action. Je passerai mon sabre à travers le corps du premier qui refusera de me suivre.

Le 13, il apprit que Napoléon était partout acclamé. Mâcon, Dijon, venaient de proclamer le rétablissement de l'Empire et que l'artillerie qu'il attendait venait d'aller grossir les troupes de l'Empereur. Il était déjà dans une profonde perplexité lorsque, dans la nuit du 14, des émissaires de Napoléon vinrent le trouver. Ils lui dirent que l'Empereur avait l'assentiment de l'Autriche et de l'Angleterre et que, d'ailleurs, le mouvement de l'opinion était partout irrésistible et faisait, du retour de Napoléon, une marche triomphale.

Incertain, Ney consulta Lecourbe et Bourmont, placés sous ses ordres, et ceux-ci lui répondirent que l'on ne pouvait résister au courant et qu'il fallait abandonner la cause royale.

Ney, alors, fit volte-face.

Il ordonna aussitôt de réunir les troupes sur la place de Lons-le-Saulnier, le 14 au matin. A l'heure fixée, au milieu d'une foule énorme et silencieuse, le maréchal, entouré de son état-major, arriva sur la place, tira son épée et d'une voix forte lut la proclamation suivante, qui lui avait été remise par les envoyés de Napoléon :

Officiers, sous-officiers et soldats,

« La cause des Bourbons est à jamais perdue. La dynastie que la nation française a adoptée va remonter sur le trône. C'est à l'empereur Napoléon, notre souverain, qu'il appartient seul de régner sur notre beau pays. Que la noblesse des Bourbons prenne le parti de s'expatrier, ou consente à vivre encore au milieu de nous, que nous importe ? La cause sacrée de notre liberté et de notre indépendance ne souffrira plus de leur funeste influence. Ils ont voulu avilir notre gloire militaire, mais ils se sont trompés. Cette gloire est le fruit de trop nobles travaux pour que nous puissions, jamais, en perdre le souvenir.

« Soldats ! Les temps ne sont plus où l'on gouvernait les peuples en

étouffant leurs droits. La liberté triomphe enfin, et Napoléon, notre auguste empereur, va l'affermir à jamais. Que désormais cette cause si belle soit la nôtre et celle de tous les Français! Que tous les braves que j'ai l'honneur de commander se pénètrent de cette grande vérité.

« Soldats! Je vous ai souvent conduits à la victoire, et maintenant je vais vous conduire à cette phalange immortelle que l'Empereur conduit à Paris et qui y sera sous peu de jours et, là, notre espérance et notre bonheur seront à jamais réalisés. Vive l'Empereur! »

Dès les premiers mots de cette proclamation le peuple et l'armée, qui haïssaient profondément les Bourbons, firent entendre des acclamations frénétiques. Une joie furieuse, dit M. Thiers, éclata comme le tonnerre dans les rangs des soldats. Mettant leurs schakos au bout de leurs fusils, ils poussèrent ces cris : Vive l'Empereur! Vive le maréchal Ney! avec une violence inouïe; puis, rompant les rangs, ils se précipitèrent sur le maréchal, baisant, les uns ses mains, les autres les basques de son habit; ils le remerciaient, à leur façon, d'avoir été au vœu de leur cœur.

Ceux qui ne pouvaient l'approcher entouraient ses aides de camp, un peu embarrassés de leurs hommages.

« Vous êtes de braves gens, disaient-ils, nous savions bien que vous et le maréchal ne resteriez pas longtemps avec les émigrés. »

Les habitants, non moins expressifs dans leurs témoignages, s'étaient joints aux soldats, et Ney rentra chez lui escorté d'une foule remplie d'allégresse.

Cependant, en revenant à sa résidence, il trouva la gêne et même l'improbation sur le visage de la plupart de ses aides de camps. Un d'eux, ancien émigré, brisa son épée en lui disant : « Monsieur le Maréchal, il fallait nous avertir et ne pas nous rendre témoins d'un pareil spectacle. »

— Et que voulez-vous que je fasse, dit le maréchal, est-ce que je puis arrêter la mer avec mes mains?

D'autres, en convenant qu'on ne pouvait faire marcher les soldats contre Napoléon, lui exprimèrent néanmoins leurs regrets qu'en si peu de temps il eût joué deux rôles contraires.

— Vous êtes des enfants! leur répliqua-t-il. Il faut vouloir une chose ou une autre. Puis-je aller me cacher comme un poltron, en fuyant la responsabilité des événements?

Le maréchal Ney ne peut pas se réfugier dans l'ombre. D'ailleurs, il n'y a qu'un moyen de diminuer le mal, c'est de se prononcer de suite pour se débarrasser de la guerre civile, pour nous emparer de l'homme qui revient, et pour l'empêcher de recommencer ses folies ; car je n'entends pas me donner à un homme, mais à la France, et si cet homme voulait nous ramener sur la Vistule, je ne le suivrais point.

Ney reçut ensuite à dîner, non tous ses généraux, mais tous les chefs du régiment, un seul excepté, qui refusa de s'y rendre. Sauf un peu de gêne provenant de la violation du devoir militaire que l'on se reprochait intérieurement, ce ne fut qu'une longue récapitulation des fautes des Bourbons qui, sans le vouloir, ou le voulant (chacun en jugeait à sa manière) s'étaient livrés à l'émigration, à l'étranger, et avaient affiché des sentiments qui n'étaient pas ceux de la France. Ce ne fut aussi qu'une protestation unanime contre les anciennes fautes de l'Empereur, contre sa folie belliqueuse, contre son despotisme, contre son refus d'écouter les représentations de ses généraux en 1812 et en 1813; ce ne fut enfin qu'une résolution énergique de lui dire la vérité et d'exiger, de sa part, des garanties de liberté et de bonne politique.

Les généraux Lecourbe et de Bourmont ne prirent que peu de part à la conversation, mais ils admettaient comme inévitable et trop motivée par les fautes des Bourbons, la révolution qui s'accomplissait.

Le maréchal quitta ses convives. Il adressa à sa femme une lettre, dans laquelle il racontait ce qu'il avait fait, et qu'il terminait par ces mots caractéristiques : — « Mon amie, tu ne pleureras plus en sortant des Tuileries. »

Dans la nuit du 14, le maréchal partit avec ses troupes au devant de Napoléon, il le rencontra à Auxerre. Il était très décidé à faire ses conditions, et se présenta tenant un manifeste explicatif où il faisait ses réserves. En le voyant, Napoléon lui ouvrit les bras en lui disant : « Embrassons-nous, mon cher maréchal. »

Et comme Ney voulait commencer sa lecture.

— Vous n'avez pas besoin d'excuses, lui dit-il, votre excuse, comme la mienne, est dans les événements qui ont été plus forts que les hommes. Ne parlons plus du passé, mais ne nous en souvenons que pour nous mieux conduire. »



A Riom, le général Excelmans fit proposer à Ney de l'enlever.

Le maréchal, interloqué, dut remettre son manifeste dans sa poche. Mais, le lendemain, il l'écrivait à Napoléon :

« Je ne suis pas venu vous joindre ni par considération, ni par attachement à votre personne. Vous avez été le tyran de ma patrie ; vous avez apporté le deuil dans toutes les familles, et le désespoir dans plusieurs. Vous avez troublé la paix du monde entier. Jurez-moi, puisque le sort vous ramène, que vous ferez le bonheur du peuple! Je vous somme de ne plus prendre les armes que pour maintenir nos limites, de ne plus les dépasser pour aller tenter au loin d'inutiles conquêtes ; à ces conditions, je me rends pour préserver mon pays des déchirements dont il est menacé. » Le maître qui veut se faire obéir, ne peut subir les conditions de son subordonné, et d'ailleurs, il y avait plus de faiblesse mal déguisée dans cette rodomontade, que de véritable courage. Napoléon le chargea de l'inspection des frontières du Nord-Est. Lorsque le 1er juin, il réunit le Corps électoral au Champ-de-Mai, apercevant Ney, qui n'avait pas paru aux Tuileries depuis un mois, il l'apostropha en ces termes :

— Je croyais que vous aviez émigré?

— J'aurais dû le faire plus tôt, répondit le maréchal, maintenant, il est trop tard.

Néanmoins, Napoléon nomma, le lendemain, le maréchal membre de la Chambre des Pairs, et l'appela au commandement du 1er et du 2e corps d'armée.

Quelques jours plus tard, Ney se battait héroïquement aux Quatre-Bras, puis à Waterloo où il cherchait vainement la mort.

« Ney éperdu, dit V. Hugo, grand de toute la hauteur de la mort acceptée, s'offrait à tous les coups dans cette tourmente. Il eut là son cinquième cheval tué sous lui. En sueur, la flamme aux yeux, l'écume aux lèvres, l'uniforme déboutonné, une de ses épaulettes coupée par un coup de sabre d'un horsegard, sa plaque de grand-aigle bosselée par une balle, sanglant, fangeux, magnifique, une épée cassée à la main, il disait : Venez voir comment meurt un maréchal de France sur un champ de bataille! » Mais en vain, il ne mourut pas. Il était hagard et indigné.

Il jetait à Drouet d'Erlon cette question :

— Est-ce que tu ne te fais pas tuer, toi ?

Il criait, au milieu de toute cette artillerie écrasant une poignée d'hommes :

— Il n'y a donc rien pour moi? Oh! que je voudrais bien que tous ces boulets anglais m'entrassent dans le ventre!

Tu étais réservé à des balles françaises, infortuné! »

De retour à Paris, la grandeur héroïque de Ney s'évanouit. Le caractère, chez lui, n'est pas à la hauteur du courage. Au lieu de faire son devoir de citoyen et de parler en patriote, il se rend au Sénat stupéfait de l'entendre dire : « Il ne nous reste plus, messieurs, qu'à entamer des négociations. Il faut rappeler les Bourbons, et moi, je vais prendre le chemin des États-Unis.

On ne lui donna aucun commandement dans l'armée qui s'organisait sous les murs de Paris.

Il ne serait pas resté en sûreté au milieu des soldats indignés, a dit Caulaincourt.

Le 3 juillet, le gouvernement signait une capitulation, dont l'article 12 était conçu en ces termes :

« Seront respectées, les personnes et les propriétés particulières, les habitants et en général, tous les individus qui se trouvent dans la capitale continueront à jouir de leurs droits et liberté sans pouvoir être inquiétés ni recherchés en rien relativement aux fonctions qu'ils occupent, on auraient occupés, à leur conduite et à leurs opinions politiques. »

Cet article semblait protéger Ney contre la vengeance des Bourbons. Cependant le maréchal quitta Paris avec des papiers au nom du major Reiset et, après avoir songé à se réfugier en Suisse, il accepta l'hospitalité d'un de ses amis.

Nous avons raconté ailleurs, comment les royalistes, surtout dans le Midi, respectèrent l'article 12 de la capitulation et comment Fouché dressa des listes de généraux accusés de haute trahison.

On se souvient comment la retraite du maréchal fut découverte, par un individu qui avait reconnu le magnifique sabre turc que Napoléon avait donné à Michel Ney, et enfin comment celui-ci était allé au devant des gendarmes envoyés pour l'arrêter.

Conduit à Aurillac, il y resta cinq jours, sous la garde du préfet Locard, puis il fut acheminé vers Paris, sous l'escorte de deux officiers de gendarmerie auxquels le préfet recommanda la surveillance la plus sévère.

L'un d'eux, qui avait servi sous le maréchal, répugnant à ces

mesures de rigueur, dit au prisonnier qu'il aurait en lui et son camarade non des gardiens, mais de simples compagnons de voyage, s'il leur donnait sa parole de ne point chercher à s'échapper.

Le maréchal donna sa parole.

Engagement regrettable, car une partie de l'armée de la Loire se trouvait sur son chemin, entre autres, le corps de dragons d'Excelmans, cantonné à Riom, ville que Ney devait traverser.

Excelmans, en effet, lui fit proposer de l'enlever, Ney refusa parce que sa parole était engagée.

Il entra à Paris sous de sombres présages. On venait d'y apprendre l'assassinat du maréchal Brune à Avignon, à l'heure où il entrait à la Conciergerie, Labédoyère sortait de l'Abbaye pour être fusillé.

Peu de jours après, le comte de Lavalette était enfermé dans un cachot voisin de celui du maréchal.

M. Decazes fit subir trois longs interrogatoires à ce dernier et deux jours plus tard, le 21 août, un arrêté du ministre de la guerre constitua, pour le juger, un Conseil de guerre spécial. Le maréchal Moncey, nommé président, répondit par un refus écrit à la notification de sa nomination. Le lendemain, un des ministres vint, *au nom du roi*, lui donner l'ordre d'accepter, et le maréchal répondit au roi par l'admirable lettre suivante :

« Sire, placé dans la cruelle alternative de désobéir à Votre Majesté ou de manquer à ma conscience, je dois m'expliquer à Votre Majesté. Je n'entre pas dans la question de savoir si le maréchal Ney est innocent ou coupable ; votre justice et l'équité de ses juges *en répondront à la postérité*, qui juge dans la même balance les rois et les sujets. Ah ! Sire, si ceux qui dirigent vos conseils ne voulaient que le bien de Votre Majesté, ils lui diraient que l'échafaud ne fit jamais des amis. Croient-ils donc que la mort soit si redoutable pour ceux qui la bravèrent si souvent ?

« Sont-ce les Alliés qui exigent que la France immole ses citoyens les plus illustres? Mais, Sire, n'y a-t-il aucun danger pour votre personne et votre dynastie à leur accorder ce sacrifice ?

Et après avoir désarmé la France à ce point que dans les deux tiers de votre royaume il ne reste pas un fusil de chasse, pas un seul homme sous les drapeaux, pas un canon attelé, les Alliés veulent-ils

donc faire tomber les têtes de ceux dont ils ne peuvent prononcer les noms sans rappeler leur humiliation ?

« Qui, moi, j'irais prononcer sur le sort du maréchal Ney ! Mais, Sire, permettez-moi de demander à Votre Majesté où étaient les accusateurs, tandis que Ney parcourait tant de champs de bataille? Ah ! si la Russie et les Alliés ne peuvent pardonner au prince de la Moscowa, la France peut-elle donc oublier le héros de la Bérésina?

« C'est à la Bérésina, Sire, que Ney sauva les débris de l'armée. J'y avais des parents, des amis, des soldats enfin qui sont les amis de leurs chefs et j'enverrais à la mort celui à qui tant de Français doivent la vie? Tant de familles leurs fils, leurs époux, leurs pères ! Non, Sire, et s'il ne m'est pas permis de sauver mon pays et ma propre existence, je sauverai du moins l'honneur. S'il me reste un regret, c'est d'avoir trop vécu, puisque je survis à la gloire de ma patrie. Quel est, je ne dis pas le maréchal, mais l'homme d'honneur qui ne sera pas forcé de regretter de n'avoir pas trouvé la mort dans le champ de Waterloo?

Ah ! Sire, si le malheureux Ney eut fait là ce qu'il avait fait tant de fois ailleurs, peut-être ne serait-il pas traîné devant une commission militaire, peut-être, ceux qui demandent aujourd'hui sa mort, demanderaient-ils sa protection.

« Excusez, Sire, la franchise d'un vieux soldat qui, toujours éloigné des intrigues, n'a jamais connu que son métier et la patrie. Il a cru que la même voix qui a blâmé les guerres d'Espagne et de Russie, pouvait aussi parler le langage de la vérité au meilleur des rois.

Je ne me dissimule pas qu'auprès de tout autre monarque, ma démarche serait malheureuse et qu'elle peut m'attirer la haine des courtisans, mais si en descendant dans la tombe, je peux m'écrier avec un de vos illustres aïeux : *Tout est perdu hormis l'honneur* » alors je mourrai content. »

« Cette lettre, dit de Vaulabelle, est l'éternelle condamnation des juges du prince de la Moscowa. » Elle provoqua chez le roi et dans son entourage une explosion de colère et *d'indignation*. Princes, ministres, courtisans réclamèrent un châtiment.

Le ministre de la guerre, Gouvion-Saint-Cyr, avec la servile docilité de Soult eut la honte de rédiger, contre le défenseur de la barrière de Clichy, l'ordonnance qui suit :

Louis, vu nos ordonnances des 24 et 25 août, en vertu desquelles le maréchal Ney est traduit devant le conseil de guerre de la première division, vu l'arrêté du 21 août par lequel notre ministre de la guerre a désigné les membres qui doivent composer ce conseil, vu les lettres du maréchal Moncey, desquelles il résulte qu'il n'a point, pour se dispenser de siéger, la seule excuse qui, d'après l'article 6 de la loi du 15 brumaire an V, puisse être valable ; considérant que le refus du maréchal Moncey ne peut être attribué qu'à un esprit de *résistance* et *d'indicipline,* d'autant plus coupable qu'on devait attendre un exemple tout à fait contraire du rang éminent qu'il occupe dans l'armée et des principes de *subordination* que, dans sa longue carrière, il a dû apprendre à respecter, nous avons résolu de lui appliquer la peine portée par l'article 6 de la loi du 15 brumaire an V, contre tout *officier* qui, sans excuse valable, refuse de siéger dans le Conseil de guerre où il est appelé. A ces causes, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Le maréchal Moncey est *destitué*, il subira une peine de *trois mois d'emprisonnement.*

Donné à Paris, à notre château des Tuileries, le 29 août de l'an de grâce 1815, et de notre règne le vingt et unième.

Signé : LOUIS.

Pour le Roi,
GOUVION-SAINT-CYR.

Ainsi « le meilleur des rois » trouva injurieuse pour lui une lettre qu'aujourd'hui tout le monde admire et, au malheur de faire fusiller le maréchal Ney, sut ajouter encore l'odieux de destituer de la plus haute dignité militaire et d'emprisonner le maréchal Moncey.

Celui-ci fut envoyé au fort de Ham, mais le fort était encore occupé par les Prussiens, qui refusèrent de recevoir le prisonnier.

Le maréchal fit ses trois mois de détention dans une auberge située en face du château.

Ney, aussitôt après la formation d'un Conseil de guerre, fut enfermé à la Conciergerie avec la plus grossière et la plus méprisable barbarie. Il fut traité comme le plus vil des malfaiteurs et tenu au secret pendant trois semaines.

Son cachot était situé à l'extrémité d'un couloir long et obscur. Il ne recevait d'air et de lumière que par une seule fenêtre obstruée d'une hutte en planche.

Les murs étaient nus et sales. Le mobilier se composait d'un mauvais grabat, d'une vieille table, d'une chaise et de deux baquets infects. Il y resta un mois. On le transféra, ensuite, dans un cachot au-dessus de celui du comte de Lavalette, où on lui accorda un poêle, mais on ne négligeait rien qui put lui être désagréable. Il jouait assez bien de la flûte et, comme il recourait à ce passe-temps, on le lui interdit. Pour toute distraction, il avait de courtes promenades dans un couloir gardé par deux factionnaires, vêtus ordinairement de l'uniforme des grenadiers de la garde impériale, mais qui n'étaient que des gardes du corps ou des agents de police déguisés, ainsi que Lavalette en acquit la preuve et l'a raconté dans ses Mémoires.

Après une longue instruction dirigée par le général Grundler, rapporteur, le Conseil de guerre se rassembla dans la salle réservée aux assises criminelles. Cette vaste salle était à peine assez grande pour contenir les amis de l'accusé, auxquels disputaient leurs places beaucoup de dames françaises et étrangères, et d'officiers anglais et allemands, pleins de sympathie pour le héros militaire.

On remarquait, derrière les juges, le prince Auguste de Prusse, le prince de Metternich, lord et lady Castlereagh.

Le Conseil n'avait pas permis que le maréchal fut assis au banc des voleurs et des assassins et lui avait fait donner un fauteuil, dans l'enceinte demi-circulaire qui fait face au bureau des juges.

L'ouverture de l'audience fut retardée par le refus de siéger du maréchal Masséna. Le maréchal alléguait des différends survenus en Portugal, entre Ney et lui; mais ces raisons furent repoussées comme insuffisantes. A dix heures et demie, les conseillers firent leur entrée dans l'ordre suivant :

Le maréchal *Jourdan*, président;

Les maréchaux *Masséna, Augereau, Mortier;*

Les lieutenants-généraux *Gazan*, *Claparède* et *Vilatte*, juges;

Le maréchal de camp *Grundler*, rapporteur;

M. *Joinville*, commissaire du roi, ordonnateur en chef.

Au milieu d'un silence profond, l'auditoire attendait l'arrivée de l'accusé; mais, à la surprise générale, cette attente fut vaine. Toute

l'audience se passa en lectures d'interrogatoires et de différentes pièces de procédure. A cinq heures et demie, l'audience fut renvoyée au lendemain.

Le 10, la lecture des pièces continua. Nous en donnerons, ici, les principaux passages. Les interrogatoires du juge rapporteur sont la matière même du procès :

D. — Vous avez déclaré que vous aviez vu les agents de Bonaparte dans la nuit du 13 au 14, pourquoi donc votre proclamation est-elle datée du 13?

R. — C'est à tort qu'elle porte cette date, elle est vraiment du 14. Je l'ai lue moi-même à une fraction des troupes. Le reste a été connu par l'ordre du jour. J'ai eu connaissance, mais seulement par les journaux et non officiellement, de l'ordonnance du roi qui déclarait Bonaparte traître et rebelle et qui ordonnait à tous les citoyens de lui courir sus. Une grande partie des troupes avait déjà abandonné la cause du roi avant qu'il eût publié sa proclamation. Deux bataillons du 76e s'étaient même permis de garder prisonnier, à Bourg, leur général, le maréchal de camp Gauthier. Les agents de Bonaparte avaient déjà réussi à influencer la totalité des troupes.

Déjà, depuis le 10 et le 11, une grande partie des soldats avaient commencé à discuter. Un grand nombre d'agents s'étaient mêlés parmi eux. J'ai su, depuis, que deux aigles avaient été apportées. L'exaltation était à son comble; un silence sinistre annonçait que les troupes étaient prêtes à lever l'étendard de la révolte. Les soldats menaçaient de me tuer, ainsi que cela me fut rapporté par le général de Bourmont et plusieurs autres officiers. J'étais, moi-même, troublé de la position affreuse où la France allait se trouver, et j'ai plutôt suivi l'entraînement général, que je n'ai donné l'exemple.

Le matin du jour où je lus la proclamation aux troupes, je fis appeler chez moi les généraux Lecourbe et Bourmont et je leur en donnai communication. Je sommai ce dernier, *au nom de l'honneur*, de me dire ce qu'il pensait. Ils en approuvèrent le contenu et m'accompagnèrent sur le terrain où le général Bourmont avait fait rassembler les troupes.

D. — Lorsque vous eûtes pris le parti de rejoindre Bonaparte, écrivîtes-vous aux maréchaux Suchet et Oudinot?

R. — Non, je crois me rappeler que je leur écrivis quelques jours



Le maréchal paraît, accompagné de deux officiers de gendarmerie.

après, pour leur transmettre les ordres qui m'avaient été adressés par le général Bertrand.

D. — Où avez-vous rejoint Bonaparte?

R. — A Auxerre, direction qu'il m'avait fait indiquer pour la direction des troupes.

D. — Avez-vous reçu, du 13 au 14 mars, des ordres des ministres du roi?

R. — J'ai reçu une lettre du ministre de la guerre, à Besançon, qui me faisait connaître les mouvements ordonnés, par lui, aux maréchaux Suchet et Oudinot, mais je nè me rappelle pas précisément la date.

D. — N'avez-vous pas donné l'ordre de faire arrêter plusieurs officiers généraux et supérieurs, employés dans votre département; entre autres, les généraux de Bourmont, Lecourbe, Delort, Jarry, M. le comte de Scey, préfet du Doubs et le maire de Dôle?

R. — Oui, d'après l'ordre que je reçus de Bonaparte, c'était une mesure que l'on croyait nécessaire, mais qui ne les a pas atteints, la plupart de ceux que vous me désignez étant arrivés à Paris presque en même temps que Bonaparte. J'ai su, depuis, qu'ils n'avaient pas été inquiétés, et que l'ordre avait été envoyé au général Mermet, commandant à Besançon, de mettre en liberté ceux qui avaient été arrêtés, excepté le préfet de Besançon qu'on fit sortir de la ville.

D. — Connaissez-vous M. Cayrol, commissaire-ordonnateur?

R. — Oui.

D. — Pourquoi l'avez-vous fait arrêter à Lons-le-Saulnier?

R. — Je ne me rappelle pas avoir donné cet ordre-là. Je crois me souvenir, que lui ayant reproché de n'avoir pas pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la subsistance des troupes, je lui ordonnai d'aller à Besançon pour y pourvoir.

D. — En arrivant à Besançon, avez-vous donné l'ordre de désarmer la place?

R. — Non.

D. — Savez-vous si le directeur d'artillerie fit retirer les canons de dessus les remparts et par quel ordre?

R. — Je n'en ai rien su. On peut en demander compte au général de Bourmont, pour savoir s'il y avait des ordres matériels à cet égard.

D. — Vous rappelez-vous avoir fait demander, par votre chef d'état-major, une somme de 15,000 francs à M. le préfet de Besançon?

R. — Non.

D. — De qui le général Gauthier reçut-il l'ordre de rétrograder sur Bourg avec le 76e?

R. — Je suppose que c'est du général de Bourmont.

D. — Par qui Votre Excellence apprit-elle la révolte du 76e et son départ pour rejoindre Bonaparte?

R. — Par le préfet de l'Ain et deux autres personnes qui arrivaient de Lyon.

D. — Quelles étaient les forces sous vos ordres à Lons-le-Saulnier, tant infanterie que cavalerie ou artillerie?

R. — Il y avait, à Lons-le-Saulnier, les 60e et 77e de ligne, 8e de chasseurs et 5e dragons; l'artillerie n'était point encore arrivée.

D. — D'où Votre Excellence attendait-elle son artillerie?

R. — De Besançon. Le général Mongenet avait l'ordre de la diriger sur Lons-le-Saulnier. Je crois qu'il y arriva une batterie le 15, mais je ne puis pas l'affirmer, parce que j'étais déjà parti de cette ville.

D. — Votre Excellence a écrit le 13, de Lons-le-Saulnier, une lettre au ministre de la guerre, dans laquelle elle lui faisait connaître la composition des deux divisions sous vos ordres. Ces troupes étaient donc à Lons-le-Saulnier ou dans les environs?

R. — Je vous ai déjà répondu que deux régiments étaient à Lons-le-Saulnier, le reste était cantonné dans les environs, à l'exception du 3e hussards, dont une grande partie était déjà passée à Bonaparte, du 6e de hussards que j'avais dirigé sur Auxonne et du 76e qui était à Bourg. Quant à l'artillerie, elle n'était pas encore arrivée en totalité, et les divisions dont j'ai fait connaître la composition au ministre n'auraient pu être réunies que le 15.

D. — De quoi se composaient vos approvisionnements de guerre à Lons-le-Saulnier?

R. — Je ne puis répondre positivement à cette question, je sais seulement que quelques régiments d'infanterie devaient avoir cinquante cartouches par homme. D'autres régiments *n'en avaient pas du tout.* On avait mis une telle précipitation à faire partir les troupes, que le général de Bourmont avait oublié de faire donner des cartouches

à quelques-uns des régiments. A mon avis, à Besançon, il n'y avait pas encore *un seul cheval réuni* pour le service de l'artillerie de mon corps d'armée.

D. — Avez-vous fait à M. Pessonges de Préchamp, votre chef d'état-major, quelque confidence sur votre projet de vous réunir à Bonaparte?

R. — Non.

D. — Pourriez-vous nous représenter et la lettre que vous reçûtes du général Bertrand de la part de Napoléon, dans la nuit du 13 mars, et l'original de la proclamation que vous avez lue aux troupes et qui, dites-vous, était jointe à la lettre?

R. — Ces deux pièces doivent se trouver dans mes papiers.

D. — Vous rappelez-vous avoir dit, sur la place de Lons-le-Saulnier, aux personnes qui vous entouraient, après la lecture de la proclamation, que le retour de Bonaparte était préparé depuis plus de trois mois?

R. — Non, je ne me rappelle pas cela.

D. — N'avez-vous pas dit à l'ordonnateur Cayrol : Il y a plus de trois mois que je savais cela de l'île d'Elbe.

R. — Non.

D. — Avez-vous donné, à Dôle, l'ordre d'afficher une proclamation?

R. — Je ne me le rappelle pas.

D. — Avez-vous dit, le 15 mars, au maire de Dôle, en présence du sous-préfet, que depuis trois mois, MM. les maréchaux de France avaient formé le projet de renverser le gouvernement des Bourbons, et que, depuis un mois, ce projet avait été définitivement arrêté?

R. — C'est une fausseté, je ne connaissais pas le maire de Dôle, je crois l'avoir vu à mon passage en cette ville, mais je ne lui ai fait aucune espèce de confidence et de déclaration de ce genre.

Quelques jours plus tard, le juge d'instruction revient sur les deux pièces du 13 mars.

D. — Avez-vous fait faire la recherche des deux pièces dont je vous ai parlé : la lettre de Bertrand et la proclamation que vous assurez y avoir été jointe?

R. — J'en ai fait la demande à Mme la maréchale. Elle m'a répondu qu'à l'époque où elle apprit mon arrestation et l'exécution

de Labédoyère, un premier mouvement d'inquiétude la détermina à donner l'ordre à son régisseur des Coudraies, de brûler tous les papiers qui se trouvaient dans mon château, au nombre desquels se trouvaient les deux pièces que vous me demandez. Cet ordre a été exécuté.

Dans un autre interrogatoire, Ney fait ainsi l'historique de la mission qui lui fut confiée par l'Empereur à son retour de l'île d'Elbe :

— Je suis parti de Paris le 23 mars, par ordre de Bonaparte, pour me rendre à Lille. Je reçus, dans cette ville, une lettre très longue de lui, le 25 ou le 26, dans laquelle il me prescrivait de parcourir toute la frontière du nord et de l'est de la France, depuis Lille jusqu'à Landeau; de passer la revue des troupes, de visiter les places pour m'assurer de l'état des fortifications et de la situation de leur approvisionnement de guerre et de bouche, ainsi que les hôpitaux militaires.

J'étais également chargé de donner des renseignements sur les fonctionnaires civils et militaires, de les suspendre provisoirement quand je le croirais convenable et de proposer leur remplacement. On sait que je n'ai usé, qu'avec une extrême réserve, de ce pouvoir et que personne n'a été déplacé par moi. Lorsque j'arrivais dans une ville, les autorités militaires et civiles venaient me rendre visite. Je m'informais auprès d'elles de l'état des choses; je leur faisais part des ordres que j'avais reçus et des pouvoirs qui m'étaient confiés. Il était tout simple que je leur parlasse dans le sens du gouvernement d'alors, mais je nie formellement avoir tenu aucun discours ou propos insultants pour le roi ou pour les princes de sa famille; mes instructions portaient l'ordre exprès d'annoncer partout que l'Empereur ne voulait et ne pouvait plus faire la guerre hors de France, d'après les arrangements faits et conclus à l'île d'Elbe entre lui, l'Angleterre et l'Autriche; que l'impératrice Marie-Louise et le roi de Rome devaient rester à Vienne comme otages, jusqu'à ce qu'il eût donné à la France une Constitution libérale et exécuté toutes les conditions du traité. Après quoi elle viendrait, avec son fils, le rejoindre à Paris.

« J'avais en outre l'ordre, dans le cas ou le roi ou quelques princes de la famille royale tomberaient en mon pouvoir, de ne rien faire pour les retenir, mais de les laisser aller où ils jugeraient convenable, et de protéger même leur sortie du territoire français. Je devais rendre compte, tous les jours, à Bonaparte lui-même. »

La lecture des pièces fut terminée le 10, à midi.

Le président, s'adressant aux gardes, leur dit :

— Priez le Maréchal accusé de vouloir bien comparaître devant le Conseil.

Un murmure d'approbation s'éleva de l'auditoire à ces paroles pleines de convenance, et le silence se rétablit aussitôt.

Ney parut, accompagné de deux officiers de gendarmerie; les soldats de service lui portèrent les armes. Il prit place sur le fauteuil auprès duquel s'étaient assis ses trois défenseurs : MM. Berryer, père et fils, et M. Dupin.

Les officiers de gendarmerie se tinrent à quelque distance en arrière.

Le Maréchal portait l'habit bleu d'uniforme sans broderies, avec les épaulettes de son grade et la plaque de la Légion d'honneur.

Un crêpe, à son bras gauche, rappelait la mort de son beau-père, M. Auguié, qui, en apprenant son arrestation, avait été frappé d'apoplexie foudroyante.

Le président, selon l'usage, lui demanda ses nom, le lieu de sa naissance et ses qualités.

Le Maréchal se leva, mais au lieu de répondre, il lut une protestation rédigée par ses avocats, et dans laquelle il déclarait que si, dans l'instruction, il avait daigné répondre aux questions faites, au nom du Conseil, par le général rapporteur, c'était uniquement par déférence pour les maréchaux et les généraux composant le tribunal; maintenant, ajoutait-il, obligé de comparaître, il déclinait la compétence du Conseil, et que, pair de France, il demandait, aux termes des articles 33 et 34 de la Charte, son renvoi devant la Chambre des pairs.

— Étranger aux matières judiciaires, dit-il, n'ayant aucune connaissance personnelle des lois ni de la procédure, j'attends de l'indulgence de MM. les maréchaux et lieutenants-généraux, qu'ils voudront bien m'admettre à motiver mon déclinatoire par l'organe de mon défenseur, M. Berryer...

Idée funeste, qui lui avait été suggérée par ses maladroits défenseurs, et que ses amis, mieux éclairés, accueillirent avec un douloureux étonnement. Il récusait un tribunal d'amis pour demander à être jugé par ses ennemis déclarés et impitoyables. Il n'aurait pu être condamné à mort par ces maréchaux et lieutenants-généraux qui, avec lui, avaient fait la campagne de Belgique; plusieurs, après

Waterloo, avaient combattu Ney lui-même, qui conseillait de se soumettre aux Alliés. Ils l'auraient tout au plus condamné à l'exil, et lui auraient sauvé la vie.

Après la lecture faite par l'accusé, le président reprit la parole :

— Maréchal, avant d'entendre les motifs de votre déclinatoire, le Conseil doit constater votre identité ; votre réponse à la question que je vous ai faite ne peut vous engager en rien ; votre défenseur aura ensuite la parole pour développer vos moyens d'incompétence.

Le Maréchal répondit :

— Je me nomme Michel Ney, duc d'Elchingen, prince de la Moscowa, chevalier de Saint-Louis, grand cordon de la Légion d'honneur, chevalier de la Couronne de fer, grand-croix de l'Ordre du Christ, maréchal de France, né à Sarrelouis, le 10 janvier 1769.

Berryer père, dans un langage ampoulé jusqu'au burlesque, plaida longuement en faveur du déclinatoire. La promotion de Ney à la pairie était, disait-il, heureuse et fatale, « puisque, semblable au majestueux vaisseau que la foudre a brisé, elle offrait au navigateur, perdu dans un océan de misère, la planche du naufragé, sans laquelle il eût peut-être péri. »

En terminant, il invitait les juges à lire les titres du maréchal Ney dans la Charte, « le livre saint de nos libertés ».

Le général Grundler, rapporteur, puis le commissaire du roi, Joinville, s'efforcèrent de combattre le déclinatoire, et, un moment, les vrais amis du Maréchal espérèrent que Jourdan et ses collègues se laisseraient convaincre. Malheureusement, ils cédèrent à la facilité qui leur était offerte de satisfaire au désir de leur infortuné compagnon d'armes sans s'attirer la colère des royalistes.

Après un courte délibération, le Conseil rentra dans la salle d'audience, et Jourdan prononça le jugement suivant :

« Le Conseil, après avoir délibéré sur la question de savoir s'il est compétent pour juger le maréchal Ney, accusé de haute trahison, se déclare incompétent, à la majorité de cinq voix contre deux. »

— Ah ! nous avons été des lâches ! s'écriait Augereau six mois plus tard, alors que, se mourant seul, abandonné des siens, il faisait un retour vers le passé. — Nous devions nous déclarer compétents, le juger malgré ses avocats, malgré lui... Il vivrait, du moins !...

Le lendemain, 11 novembre, le Maréchal fut renvoyé devant la

Chambre des pairs par une ordonnance de M. de Richelieu. Ce ministre, qui a rendu de grands services à la France, et dont l'élévation de caractère est indéniable, prononça un discours d'une violence extraordinaire :

— Ce n'est pas, messieurs, seulement au nom du roi que nous remplissons cet office, c'est au nom de la France, depuis longtemps indignée, et maintenant *stupéfaite;* c'est même *au nom de l'Europe* que nous venons vous conjurer et vous requérir à la fois de juger le maréchal Ney.

« Nous osons dire que la Chambre des pairs doit *au monde* une éclatante réparation : elle doit être prompte, et il importe de contenir l'indignation qui, de toutes parts, se soulève. Vous ne souffrirez pas qu'une plus longue impunité engendre de nouveaux fléaux. Les ministres du roi sont obligés de vous dire que cette décision du Conseil de guerre devient un triomphe pour les factieux. Il importe que leur joie soit courte, pour qu'elle ne soit pas funeste. »

D'après la violence d'un modéré comme M. de Richelieu, on pouvait s'attendre à ce que serait une Chambre d'*ultra*.

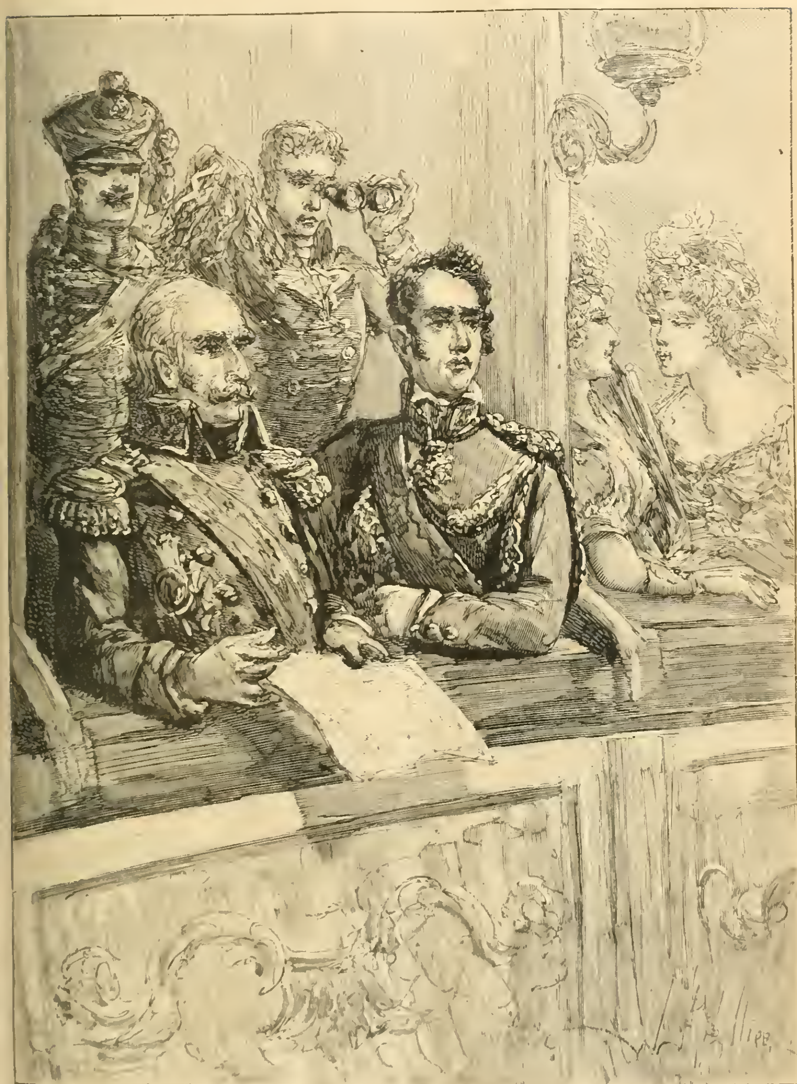
Les amis de Ney comptaient sur l'article 12 de la capitulation que nous avons cité.

Il y était dit que « les habitants de Paris ne seraient recherchés ni inquiétés pour leur conduite et leurs opinions politiques. »

Cette garantie engageait les généraux alliés signataires et leurs troupes, pour *leur compte*, envers la ville de Paris et ses habitants, mais non le gouvernement, qui n'était nullement en cause, et qui n'était pas même nommé. A cette objection, M. de Richelieu répondait que si le Maréchal avait tenté de fuir avec de faux papiers, c'est qu'il ne se sentait pas protégé par l'article 12.

Cet argument venait de Wellington, à qui la maréchale Ney avait adressé la demande d'une interprétation de l'article 12 qui fut favorable à son mari, et qui lui répondit assez durement.

L'ouverture des débats fut fixée au 21 novembre.



Un grand nombre d'etrangers, de dames de la cour occupaient les tribunes.

LE PROCÈS

Une semaine à peine suffit aux préliminaires du procès. Le baron Séguier, membre de la Chambre des pairs, fut chargé de suivre l'instruction. — Ce Séguier avait été un des plus vils courtisans de Napoléon. C'est de lui qu'il tenait son titre nobiliaire et ses fonctions. *Le Moniteur* est rempli de ses harangues serviles.

En 1812, à propos de Mallet, le baron disait à l'Empereur :

« Des insensés ont tenté d'ébranler ce que le génie et le courage avaient fondé. Ils voyaient l'auguste rejeton de notre Empereur, et ils ont méconnu le principe fondamental de la monarchie : Que *le roi ne meurt pas.* »

Dix-huit mois plus tard, le baron faisait signer à ses collègues de la *Cour impériale*, une déclaration par laquelle elle arrêtait que « fidèle aux lois fondamentales du royaume, elle appelait de tous ses moyens le chef de la maison de Bourbon au trône héréditaire de Saint-Louis. »

Et il disait de Louis XVIII :

« Bientôt nous verrons celui qui, pour avoir été longtemps éloigné de son trône, n'en a pas moins régné sur nos cœurs. »

C'était l'époque des lâches palinodies.

Il est regrettable que Ney n'ait point échappé à la contagion, et qu'oubliant toute dignité, il ait fait remettre au roi, par le baron Séguier, la déclaration suivante :

« Je mets aux pieds du roi l'hommage de ma respectueuse et vive reconnaissance pour la bonté que Sa Majesté a eu d'accueillir mon déclinatoire, de me renvoyer devant mes juges naturels, et d'ordonner que les formes constitutionnelles soient suivies dans mon procès. Ce nouvel acte de sa justice paternelle me fait regretter davantage que ma conduite, au 14 mars dernier, ait pu faire soupçonner que j'avais l'intention de le trahir. Je le répète dans toute l'effusion de mon âme, à vous, monsieur le baron, à la France, à l'Europe, à Dieu qui m'entend, que jamais, lors de la fatale erreur que j'ai déjà tant expiée, je n'ai eu

d'autre pensée que d'éviter à mon malheureux pays la guerre civile et tous les maux qui en découlent. J'ai préféré la patrie avant tout. Si c'est un crime aujourd'hui, j'aime à croire que le roi, qui porte ses peuples dans son cœur, oubliera cette funeste erreur, et que si je succombe, la loi n'aura puni qu'un sujet égaré et non un traître. »

A l'ouverture de l'audience, un grand nombre d'étrangers de distinction, de personnages politiques, de dames de la Cour occupaient les tribunes préparées d'avance. On remarquait Metternicht, le prince de Wurtemberg, le comte de Goltz, le général russe Grisein.

On avait cherché à donner à la salle un aspect imposant par des pièces de décor d'assez mauvais goût; ainsi, sur des banderolles suspendues derrière le tribunal, on lisait des inscriptions de ce genre: SAGESSE — TOLÉRANCE — MODÉRATION.

M. d'Ambray, ministre de la justice, présidait; il avait pour secrétaires MM. Pastoret, de Sèze, de Choiseul et de Châteaubriand.

M. Bellart, royaliste fanatique, altéré du sang des vaincus, procureur général, commissaire du roi, était au banc du ministère public.

Les pairs prennent place; l'accusé est introduit.

Le Maréchal est escorté de quatre grenadiers de la garde royale; il porte le même costume que devant le Conseil de guerre. Il salue l'assemblée avec dignité et s'assied, entre ses deux défenseurs, sur un fauteuil qui a été disposé pour lui, en face de l'assemblée.

Après l'appel nominal, auquel répondent cent soixante pairs, le président adresse à l'accusé les questions d'usage; le greffier donne ensuite lecture des pièces dont nous avons cité quelques passages, et enfin lit l'acte d'accusation.

Par son importance, cette pièce demande à être reproduite ici au moins en partie.

« Les commissaires du roi chargés de soutenir, devant la Chambre des pairs, l'accusation de haute trahison et attentat contre la sûreté de l'État intentée au maréchal Ney, déclarent que des pièces qui leur ont été communiquées résultent les faits suivants :

« En apprenant le débarquement à Cannes, le 1er mars dernier, de Bonaparte à la tête d'une bande de brigands de plusieurs nations, il paraît que le maréchal Soult, alors ministre de la guerre, envoya, par un de ses aides de camp, au maréchal Ney, qui était dans sa terre

des Coudreaux, près de Châteaudun, l'ordre de se rendre dans son gouvernement de Besançon, où il trouverait des instructions.

« Le maréchal Ney vint à Paris le 6 ou le 7 (car ce jour est resté incertain) au lieu de se rendre directement dans son gouvernement.

« La raison qu'il en a donnée est qu'il n'avait pas ses uniformes.

« Elle est plausible.

« Ce qui l'est moins, c'est qu'il ignorait, lorsqu'il est arrivé à Paris, et l'événement du débarquement de Bonaparte à Cannes, et la vraie cause de l'ordre qu'on lui donnait de se rendre à Besançon. Il est bien invraisemblable que l'aide de camp du ministre ait fait au Maréchal un secret si bizarre d'une nouvelle devenue l'objet de l'attention et des conversations générales, secret dont on ne peut soupçonner le motif, et que le Maréchal ait manqué de curiosité sur les causes qui lui faisaient ordonner de partir soudain pour son gouvernement, et n'eût pas interrogé l'aide de camp, qui n'eût pu se défendre de répondre.

« Le Maréchal veut pourtant que l'on admette cette supposition, et il soutient qu'il n'a appris cette grande nouvelle qu'à Paris, par hasard, et chez son notaire Batardi...

« Cette ignorance n'est pas naturelle, et elle est plus propre à accroître qu'à dissiper les soupçons sur la possibilité que le Maréchal ait trempé dans les manœuvres dont ce débarquement a été le funeste résultat...

« C'est le 8 ou le 9 que le Maréchal partit de Paris...

« Il trouva, à Besançon, les instructions du ministre de la Guerre. Ces ordres portaient, en substance, qu'il réunirait le plus de forces disponibles, afin de pouvoir seconder les opérations de S. A. R. Monsieur, et de manœuvrer de manière à inquiéter et même détruire l'ennemi.

« On a vu que, d'après les récits opposés de certains témoins, dont les uns rapportent les discours du Maréchal, qui sembleraient supposer qu'il savait, dès longtemps, ce que méditait l'ennemi de la France, et dont les autres assurent n'avoir remarqué, dans ses mesures et dans ses discours, que de la droiture, il est au moins permis de conserver beaucoup de doute à cet égard.

« Mais, ce sur quoi toutes les opinions se réunissent, c'est sur la conduite que le Maréchal tint à Lons-le-Saunier, le 14 mars.

« Le Maréchal avait dirigé sur cette ville toutes les forces qui étaient éparses dans son commandement. Quelques officiers, bons observateurs, et même des administrateurs locaux, avaient conçu de justes inquiétudes sur les dispositions de plusieurs militaires de divers grades, et sur des insinuations perfides faites aux soldats, avaient indiqué au Maréchal, comme un moyen d'affaiblir ces mauvaises inspirations, le mélange qu'il pourrait faire des bons et des mauvais serviteurs du roi qu'on choisirait dans les gardes nationales avec la troupe, que par leurs exemples et leurs conseils ils maintiendraient dans le devoir.

« Le Maréchal, du premier mouvement, rejeta ces propositions, même avec une sorte de dédain, en disant qu'il ne voulait ni *pleurnicheurs,* ni *pleurnicheuses;* et, quoiqu'il fléchit ensuite un peu sur cette idée, ce fut avec tant de lenteur et de répugnance, que la mesure ne put malheureusement être réalisée, ni empêcher le mal que le Maréchal semblait prévoir sans beaucoup d'inquiétude.

« Cet aveuglement ou cette mauvaise disposition secrète du Maréchal eut bientôt les graves conséquences qu'avec d'autres intentions le Maréchal eût dû redouter.

« Quelques témoins pensent que, jusqu'au 13 au soir, le Maréchal fut fidèle.

« En admettant leur favorable opinion, l'effort n'était pas considérable. Le Maréchal était parti de Paris le 8 ou le 9; c'était le 8 ou le 9 qu'il avait juré au roi une fidélité à toute épreuve et un dévouement tel, qu'il lui ramènerait, selon son expression, dans une cage son ancien compagnon de guerre. Depuis lors, quatre ou cinq jours seulement s'étaient écoulés. Quatre ou cinq jours suffisent-ils à éteindre ce grand enthousiasme?

« Quatre ou cinq jours durant lesquels le Maréchal n'avait encore ni rencontré d'obstacles, ni vu l'ennemi, n'avaient pas dû, à ce qu'il semble, consommer l'oubli de sa foi.

« Il est triste pour la loyauté humaine d'être obligé de dire qu'il en fut autrement.

« Cinq jours seulement après de telles promesses faites à son maître, qui l'avait comblé d'affection et de confiance, et qu'il avait trompé par l'expression démesurée peut-être, dont le monarque ne lui demandait pas l'espèce de preuve qu'il affectait, le maréchal Ney

trahit sa gloire passée, non moins que son roi, sa patrie et l'Europe, par la désertion la plus criminelle, si l'on songe au gouffre de maux où elle à plongé la France, dont le Maréchal, autant qu'il était en lui, risquait de consommer la perte, en même temps que, sous mille incertitudes, il consommait celle de sa propre gloire.

« Ajoutons même qu'il trahit sa propre armée, dans laquelle le gros des soldats savait résister encore aux brouillons et aux mauvais esprits, s'il en était qui cherchassent à l'agiter; sa propre armée qu'il est apparent qu'on aurait vu persister dans cette loyale conduite, si elle eût été assez heureuse pour s'y voir confirmée par l'exemple d'un chef dont le nom et les faits militaires commandaient la confiance aux soldats; sa propre armée, enfin, qu'il contraignit, en quelque sorte, par les proclamations dont il va être rendu compte, à quitter de meilleures résolutions pour suivre son chef dans la route du parjure où il l'entraînait après lui.

« On vient de dire que le maréchal Ney n'avait pas vu l'ennemi : on s'est trompé. Il ne l'avait vu que trop; non pas, il est vrai, comme il convient aux braves, en plein jour et au champ d'honneur, pour le combattre et le détruire; mais comme c'est le propre des traîtres, au fond de sa maison et dans le secret de la nuit, pour contracter avec lui une alliance honteuse et pour lui livrer son roi, sa patrie, et jusqu'à son honneur.

« Un émissaire de cet artisan des maux de l'Europe, encore plus habile à tramer les fraudes et les intrigues qu'à remporter des victoires, était parvenu jusqu'au Maréchal, dans la nuit du 13 au 14 mars dernier. Il lui apportait une lettre de Bertrand, écrite au nom de son maître, dans laquelle celui-ci appelait le Maréchal le *Brave des Braves* et lui demandait de revenir à lui.

« S'il est vrai que le Maréchal, jusque-là, ne fut entré dans nul complot, il n'en fallut pas davantage, du moins, pour qu'il consentit à trahir ses serments. Sa vanité fut flattée; son ambition se réveilla. Le crime fut accepté; et ce ne fut pas plus tard qu'au lendemain matin qu'en fut renvoyée l'exécution...

« On peut juger de l'effet que dut produire sur la masse des soldats, cette conduite et ces ordres d'un chef révéré.

« La surprise, d'ailleurs, eût pu opérer les mauvais effets qu'il est hors de doute qu'on avait déjà préparés par d'autres moyens. Ces

moyens, toutefois, avaient si peu obtenu, et les troupes auraient été si faciles à maintenir dans le devoir, qu'en effet le cœur des Français n'est pas fait pour trahir quand la perfidie ne cherche pas à les égarer, qu'au dire d'un témoin entendu dans la procédure du Conseil de guerre (le chef d'escadron Beauregard), tandis que les soldats qui étaient plus près de leur général, entraînés par les séductions de l'obéissance, répétaient le cri de rébellion qu'il avait jeté : *Vive l'Empereur!* les soldats les plus éloignés, fidèles au mouvement de leur cœur et de l'honneur français, et qui étaient loin de supposer l'exécrable action du maréchal Ney, criaient : *Vive le roi!*

« En vain son aide de camp l'abandonne, Ney s'enfonce dans la trahison; il écrit à Bonaparte pour lui apprendre ce qu'il a fait et répond au marquis de Vauchier, qui repousse avec horreur la proposition qu'il lui fait de servir la France pour Bonaparte, que cette *horreur était une bêtise.*

« L'acte d'accusation lui impute enfin d'avoir, dès le 19 mars, décerné un ordre d'arrestation contre ceux des officiers dont la résistance avait été plus marquante, et parmi lesquels figurent MM. de Bourmont, Lecourbe, Delort, La Germetière, etc.

« C'est en conséquence de tous ces faits et des résultats qu'ils ont amenés, que Michel Ney, maréchal de France, duc d'Elchingen, prince de la Moscowa, ex-pair de France, est accusé :

« 1° D'avoir entretenu avec Bonaparte des intelligences à l'effet de faciliter, à lui et à ses bandes, leur entrée sur le territoire français, et de lui livrer des villes, des forteresses, etc., et de seconder le progrès de ses armes sur les possessions françaises, notamment en ébranlant la fidélité des officiers et des soldats;

« 2° De s'être mis à la tête de bandes et de troupes armées, d'y avoir exercé un commandement pour envahir des villes dans l'intérêt de Bonaparte et pour faire résistance à la force publique agissant contre lui.

« 3° D'avoir passé à l'ennemi avec des troupes placées sous ses ordres;

« 4° D'avoir, par des discours tenus en lieux publics, placards, affiches et écrits imprimés, excité directement les citoyens à s'armer les uns contre les autres;

« 5° D'avoir excité ses camarades à passer à l'ennemi;

« 6° Enfin, d'avoir commis une trahison envers le roi et l'État, et d'avoir pris part à un complot dont le but était de détruire et de changer le gouvernement et l'ordre de successibilité au trône; comme aussi d'exciter la guerre civile en armant ou portant les citoyens et habitants à s'armer les uns contre les autres;

« Tous crimes prévus par les articles 77, 87, 88, 89, 91, 92, 93, 94, 96 et 102 du Code pénal, et par les articles 1er et 5 du titre 1er et par l'article 1er du titre III de la loi du 21 brumaire an V.

« Fait et arrêté en notre cabinet, au palais de la Chambre des pairs, le 16 novembre 1815, à midi.

« *Signé:* Richelieu, Barbé-Marbois, du Bouchage, de Feltre, Vaublanc, Corvetto, de Caze, etc... »

Après la lecture de l'acte d'accusation, le président Dambray exposa les charges qui pesaient contre l'accusé avec la plus cruelle partialité; puis, d'une voix doucereuse, il assura que MM. les pairs, loin d'être hostiles au Maréchal, avaient plutôt à se défendre des sentiments qu'éveillaient en eux la vie illustre du Maréchal et les grands souvenirs qu'elle faisait naître.

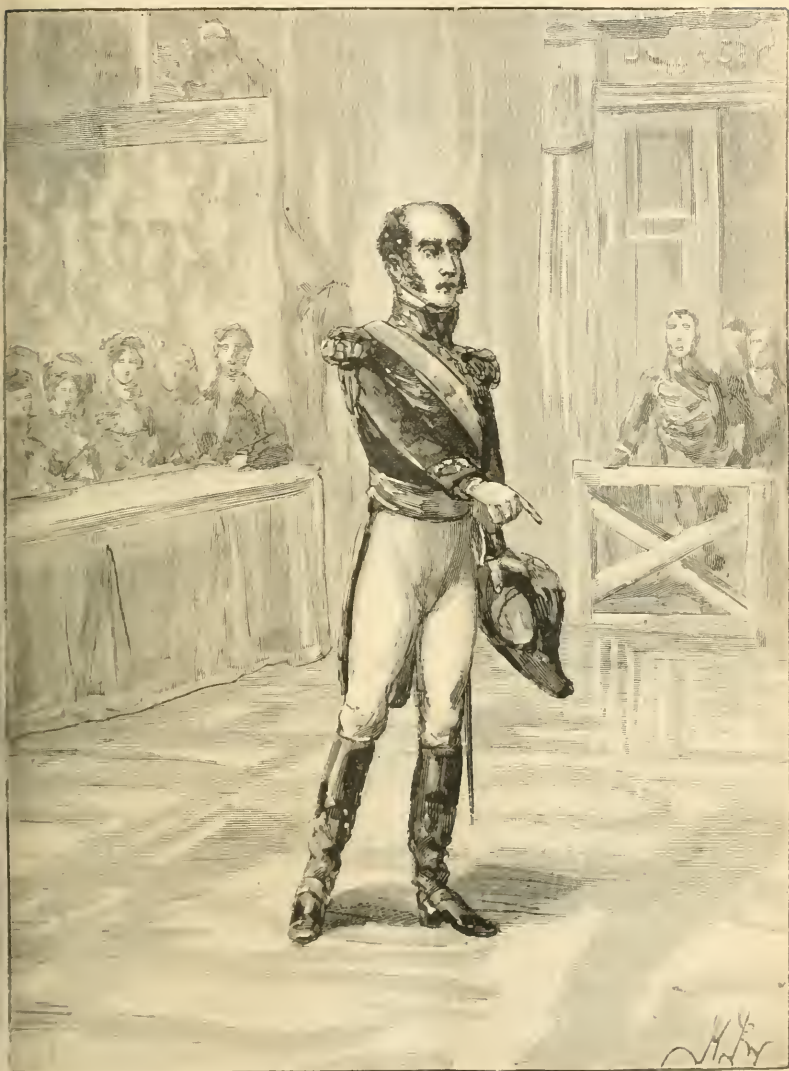
Ney se leva et demanda que la Cour consentit à entendre ses défenseurs sur les moyens préjudiciels qu'ils ont à présenter.

M. Berryer père développe un moyen préjudiciel en nullité de procédure, basé sur l'article 33 de la Charte, qui exigeait que la Chambre fut organisée en Cour criminelle par une loi spéciale, tandis qu'elle l'avait été par une ordonnance. Le défenseur se réserve, dans le cas où ses conclusions ne seraient pas admises, de disposer et de faire valoir d'autres moyens préjudiciels.

M. Bellart insiste pour que ces moyens soient présentés cumulativement, sous peine d'être déchu du droit de les faire valoir.

M. Dupin répond :

— Ce qui est préjudiciel doit, avant tout, être décidé par un jugement. Si l'on nous refusait la loi demandée, encore faudrait-il nous accorder les délais nécessaires pour produire une défense en nous retranchant, pied à pied, dans nos demandes où nous attendait l'impossible auquel nul n'est tenu. Elle serait arrivée, cette loi que nous sollicitons, si, au lieu de suivre une marche *tortueuse*, le ministre eût procédé légalement et suivi la ligne directe de la Constitution.



Si les conditions de la convention n'étaient pas ratifiées, je livrais bataille à la tête de cent mille hommes.

Combien faut-il de temps pour obtenir une loi? Celui qui a suffi pour rédiger les deux ordonnances. Nous avons, avant tout, espéré qu'il serait décidé si nous serions jugés avec ou sans la loi. Le 18 seulement les pièces nous sont arrivées, deux jours à peine ont été à notre disposition pour nous occuper de la question préjudicielle; nous ne demandons que le temps physique de répondre.

M. Bellart s'élève alors contre la tactique de la défense qui, après avoir sollicité la juridiction de la Chambre des pairs, fait maintenant tout son possible pour s'y soustraire.

Tous ces petits moyens, en effet, étaient indignes de Ney et le compromettaient plus qu'ils ne servaient sa cause.

Sur les instances de Berryer et Dupin, la Cour s'ajourna au 23 novembre.

Dans cette séance, M. Berryer opposa encore cinq moyens de nullité résultant de la violation de plusieurs articles du Code d'instruction criminelle. Le procureur général se borna à répondre que la Chambre était un tribunal exceptionnel, placé au-dessus de toutes les règles de droit ordinaire et de toutes les formes judiciaires.

La Chambre, faisant droit à ces conclusions, ordonna qu'il serait passé outre, et que les débats s'ouvriraient immédiatement. Puis, sur les sollicitations des défenseurs tendant à obtenir un délai pour pouvoir assigner des témoins à décharge, la Cour décida que la cause serait définitivement entendue le 4 décembre.

LES DÉBATS

A l'ouverture de l'audience, le Maréchal fut soumis à un interrogatoire très circonstancié.

Les questions portaient sur les points suivants :

1° S'il était prévenu, à sa terre des Coudreaux, du débarquement de Napoléon;

2° Des motifs qui l'avaient engagé à venir à Paris, au lieu de se rendre directement dans son gouvernement;

3° De ceux qui l'avaient conduit à recevoir les émissaires de Napoléon;

4° Enfin, si la proclamation qu'il avait lue aux troupes lui avait été envoyée toute rédigée, ou si lui-même en était l'auteur.

A ces questions, le procureur général ajouta celles de savoir si, à Lons-le-Saulnier, le Maréchal avait porté les décorations impériales, et d'où provenaient les aigles qui s'y étaient subitement montrées.

Ney ne fit que reproduire les réponses qu'il avait faites dans ses précédents interrogatoires, ajoutant qu'avant de lire la proclamation, il l'avait communiquée aux généraux Lecourbe et Bourmont, qui ne l'avaient pas désapprouvée. Il nia avoir fait imprimer la proclamation. Il l'avait lue sans l'avoir signée et presque sans en avoir connaissance. Il nia, en outre, avoir fait arrêter aucun officier ou fonctionnaire public, comme aussi d'avoir proposé à M. Vauchier de trahir la cause royale pour s'unir à Bonaparte.

Le Président. — Pourquoi n'avez-vous pas conservé la lettre qui vous fut écrite par Bonaparte et par le général Bertrand?

Le Maréchal. — La Maréchale, dans un moment d'affliction et de terreur bien excusable, a ordonné qu'on la brûlât; je n'ai pu sauver cette lettre, je le regrette, elle contenait des détails qui m'eussent été profitables.

Le président adresse au Maréchal, sur les faits qui suivirent l'événement du 14, de nombreuses questions, puis il donne l'ordre d'introduire les témoins.

Les premiers entendus sont le duc de Duras, le prince de Poix, témoins de la dernière entrevue de Ney avec Louis XVIII, puis le comte de Scey, préfet du Doubs.

— Le Maréchal, en arrivant à Besançon, dit ce dernier, me demanda de l'argent et des chevaux. Il tint des discours propres à faire penser qu'il tenait au roi. L'enthousiasme était général à Besançon. La veille, les voitures du duc de Berry étant arrivées, elles avaient été traînées en triomphe. On fit partir des canons de la forteresse. Il demanda des armes pour les volontaires royaux, il ne s'en trouva pas. Le baron de Préchaut lui dit, en parlant de Napoléon : « Il ne s'en ira pas comme vous croyez, » et cela dans un sens à l'alarmer.

Le Maréchal. — Je ne vous ai point demandé d'argent. Il est vrai que j'avais un bon de 15.000 francs du ministre de la Guerre, mais cette affaire fut réglée par mon secrétaire, et après mon départ de Besançon. Je vous ai demandé des chevaux, et je le faisais dans

l'esprit de mes instructions et de mon devoir. Rien n'est sorti de la citadelle, en armes ou canons; vous n'avez pas eu la précaution de faire distribuer des cartouches aux troupes, je ne sais pas de quel nom je dois, monsieur le préfet, caractériser votre déposition, inexacte de tous points.

Le Préfet. — Je ne dis pas que cet argent fut pour un autre emploi que celui que commandait l'intérêt public; j'ai redemandé ce bon comme une pièce de comptabilité.

Le maréchal. — Vous rappelez-vous, monsieur le préfet, que vous m'offrîtes 700,000 francs et que je vous dis, sur cet argent mis à ma disposition : « Que ni moi ni mes soldats n'avaient besoin de rien, et que ces fonds devaient être réservés pour les urgentes nécessités qui ne pouvaient manquer de naître et pour le service du roi. »

Le préfet. — Il y avait, en effet, dans la caisse de Besançon 700,000 francs, et il eût été possible de réunir une somme plus forte.

Le maréchal. — Je crois que c'est de Besançon, monsieur le préfet, qu'est partie, à son origine, cette infâme calomnie qui m'accusait d'avoir reçu 500,000 francs pour faire mon devoir. On ne la reproduit plus aujourd'hui, parce que l'on a senti qu'il était trop odieux et trop absurde d'accuser d'une pareille bassesse un homme tel que moi. Mais si j'eusse été assassiné dans mon transfert d'Aurillac à Paris, — comme j'en ai couru vingt fois le risque, — mes enfants n'auraient pu se laver de cette tache.

M. de Rochemont. — J'ai été envoyé, le 13 mars, par le maréchal à Mâcon, pour y sonder l'esprit de la population et observer les forces de Napoléon. Le maréchal me complimenta sur la résolution où j'étais de donner au roi une preuve de zèle.

M. de Faverny, commandant des gardes d'honneur, le 14 mars, rapporte des propos qu'il impute au général Lecourbe à Poligny. « Le général nous annonça que tout était fini, que le maréchal Ney avait dit que *tout était arrangé*, que la reddition des troupes à Napoléon n'avait été pour lui qu'un jeu d'enfant.

Le maréchal. — Je prie monsieur de dire si je ne lui ai pas parlé à lui-même, dans les intérêts de Sa Majesté. Lui, sans doute, avait de bonnes intentions, mais qu'il déclare s'il aurait pu recevoir trois hommes. Quant à ce qu'on lui a raconté, que j'avais dit que tout était

arrangé, cela ne se rapporte qu'à ce que je tenais moi-même du général Bertrand.

De Faverny. — J'avais beaucoup d'hommes qui m'avaient donné leur parole de marcher.

Le président. — La conversation que vous entendîtes à Poligny a-t-elle eu d'autres témoins que vous?

De Faverny. — Oui, monsieur le président, M. Legagneux, maître de la maison et plusieurs autres personnes. J'ai encore entendu dire au général Lecourbe qu'il irait trouver Bonaparte et qu'il lui ferait de vives remontrances sur sa conduite; qu'il lui déclarerait que s'il traitait encore les généraux comme il le faisait autrefois, on saurait bien se défaire de lui; qu'au reste, tout était en subversion; que si Bonaparte était tué, ils étaient cinq ou six qui voulaient être empereur, et que la France ressemblait à l'empire romain dans sa décadence. Le général Lecourbe a détaillé ensuite que les troupes avaient été échelonnées par le maréchal Ney et divisées en petits pelotons pour mieux opérer leur défection.

Le maréchal. — Il était impossible que Lecourbe tînt de pareils discours. Il savait que les troupes étaient en marche et suivaient l'itinéraire tracé par le ministre de la guerre, qu'ainsi il n'était pas en mon pouvoir de séparer les troupes en détachements partiels.

Le procureur général insiste pour avoir, à ce sujet, une réponse plus explicite et plus précise. Le maréchal répond que les troupes étaient parties de Besançon au moment de son arrivée, et jusqu'au 14, avaient exécuté les ordres apportés par Bourmont.

Ce dernier fut entendu à son tour. Ce double traître, cette âme vile ne pouvait que cracher du venin. Ce misérable qui remplissait à Lons-le-Saulnier le rôle de mouchard (ainsi qu'il va nous le dire) après avoir fait son rapport à Louis XVIII, sollicita de Ney sa bienveillante intervention pour rentrer dans l'armée impériale. Ney lui fit obtenir, malgré l'opposition de Davout, le commandement d'une division du 4e corps, et le 15 juin suivant, au moment où l'armée française franchissait la Sambre, il déserta et put avertir Blücher de l'irruption de nos troupes au milieu de ses lignes, puis alla rejoindre Louis XVIII à Gand.

La déposition de ce scélérat fut celle qui influa le plus sur la déci-

sion des juges. Nous la reproduirons entièrement, malgré les répétitions d'idées et de faits qu'elle contient inévitablement.

Le comte de Bourmont. — Le 13, le baron Capel, préfet de l'Ain, arriva à Lons-le-Saulnier et me dit que Bourg était insurgé; je portai avec lui cette nouvelle au maréchal qui en parut fâché. Le 14, au matin, arriva le 8e chasseurs à cheval; j'allai le dire encore au maréchal qui me donna l'ordre de le faire mettre en bataille. — « Eh bien! mon cher général, me dit-il ensuite, vous avez lu les proclamations de l'Empereur; elles sont bien faites; ces mots : *la victoire marchera au pas de charge*, feront un grand effet sur le soldat. Il faut bien se garder de les laisser lire aux troupes. — Sans doute, lui dis-je. — Mais cela va mal, ajouta-t-il. N'avez-vous pas été surpris de vous voir ôter la moitié du commandement de votre division (1)? De recevoir l'ordre de faire marcher vos troupes par deux bataillons et trois escadrons? C'est de même dans toute la France. C'est une chose finie absolument. »

« Je ne comprenais rien. Le général Lecourbe entra. Le maréchal lui dit en me montrant : « Je lui disais que tout était fini. » Lecourbe parut étonné.

« Oui, reprit le maréchal, c'est une affaire arrangée. Il y a trois mois que nous sommes tous d'accord. Si vous aviez été à Paris, vous l'auriez su comme moi. Le roi doit avoir quitté Paris, où il sera enlevé; mais on ne lui fera pas de mal. Malheur à qui ferait du mal au roi! On n'a que l'intention de le détrôner, de l'embarquer sur un vaisseau et de le conduire en Angleterre. Nous n'avons plus maintenant qu'à rejoindre l'Empereur.

« Je dis au maréchal qu'il était extraordinaire qu'il proposât d'aller rejoindre celui contre lequel il devait combattre. Il me répondit qu'il m'engageait à le faire. « Mais vous êtes libre, ajouta-t-il. » — Le général Lecourbe lui répondit : « Je suis venu ici pour servir le roi et non pas pour servir Bonaparte. Jamais il ne m'a fait que du mal et le roi ne m'a fait que du bien. Je veux servir le roi; j'ai de l'honneur. — Et moi aussi, répondit le maréchal, parce que je ne veux plus être humilié. Je ne veux plus que ma femme revienne chez moi les larmes aux yeux des humiliations qu'elle a reçues dans la journée. Le roi ne

(1) Bourmont commandait la 6e division à Besançon.

veut pas de nous, c'est évident; ce n'est qu'avec Bonaparte que nous pouvons avoir de la considération. Venez, général Lecourbe; vous êtes maltraité, vous serez bien traité.

« Le général Lecourbe répondit que c'était impossible, qu'il allait se retirer à la campagne. Une petite discussion s'éleva entre eux. Enfin, une demi-heure après, il prit un papier sur la table. « Voilà ce que je veux lire aux troupes, dit-il. » Et il lut la proclamation. Le général Lecourbe et moi nous nous sommes opposés à ce qu'il voulait faire; mais persuadés que si tout était *arrangé*, il avait pris des mesures pour empêcher ce que nous pouvions entreprendre; sachant que les troupes, déjà ébranlées par les émissaires de Bonaparte, avaient en lui une grande confiance, nous résolûmes d'aller sur la place. Nous étions affligés et tristes. Les officiers d'infanterie nous dirent qu'ils étaient bien fâchés de tout cela, que s'ils l'avaient su ils ne seraient pas venus. Après la lecture, les troupes défilèrent au cri de : *Vive l'Empereur!* et se répandirent en désordre dans la ville.

« Le maréchal était si bien déterminé d'avance à prendre son parti, qu'une demi-heure après il portait la décoration de la Légion d'honneur avec l'aigle, et à son grand-cordon la décoration à l'effigie de Bonaparte. Son parti était donc pris, à moins qu'il ne les eût emportés d'avance à Lons-le-Saulnier pour le service du roi. »

« Ne pouvant maîtriser plus longtemps son indignation, Ney se leva et l'enveloppant d'un regard de mépris : — Depuis huit mois que le témoin prépare son témoignage, il a eu le temps de le bien faire. Il a cru impossible que nous nous trouvions jamais en face; il a cru que je serais traité comme Labédoyère et fusillé par jugement d'une commission militaire ; mais il en est autrement. Je vais au but. Le fait est que le 14 mars, je l'ai fait demander, lui et le général Lecourbe. Ils sont venus ensemble. Je suis fâché que Lecourbe ne soit plus, mais je l'invoque dans un autre lieu; je l'interpelle contre tous ces témoignages devant un tribunal plus élevé, devant Dieu qui nous entend tous. C'est par lui que nous serons jugés et que sera connue la vérité! .. J'étais là, tête baissée, sur la fatale proclamation et vis-à-vis d'eux. Je sommai le général Bourmont, au nom de l'honneur, de me dire ce qui se passait. Bourmont prit la proclamation, la lut, et dit qu'il était absolument de cet avis. Il la passa ensuite à Lecourbe qui ne dit rien et la rendit à Bourmont. Lecourbe dit ensuite : « Cela vous a été

envoyé ; il y a quelque rumeur, il y a longtemps qu'on prévoit tout cela. » Le général Bourmont fit rassembler les troupes, et il *a eu deux heures pour réfléchir*. Quant à moi, quelqu'un m'a-t-il dit : « Où allez-vous? Vous allez risquer votre honneur, votre réputation pour une cause funeste! » Non! je n'ai trouvé que des hommes qui m'ont poussé dans le précipice !

« J'encourais seul la responsabilité, monsieur de Bourmont. Je demandais des avis, des conseils d'hommes à qui je croyais une ancienne affection pour moi et assez d'énergie pour me dire : — *Vous avez tort*. Au lieu de cela vous m'avez entraîné, jeté dans le précipice !

« Quand tous deux eurent lu la proclamation, nous causâmes ; je leur dis, en effet, qu'il paraissait que c'était une affaire arrangée ; que les personnes envoyées par Bonaparte m'avaient raconté *telle* et *telle* chose ; mais je ne faisais que répéter les propos de ces personnes.

« Bourmont rassembla les troupes sur une place que je ne connaissais même pas. Il était libre de me faire arrêter. J'étais seul, sans cheval, sans officier; mais il a de l'esprit, il s'est montré habile. Je l'avais prié de loger chez moi, il refusa, s'éloigna, se réfugia chez le marquis de Vaulchier, formant ensemble des coteries pour être en garde contre les événements et s'ouvrir, dans tous les cas, une porte de derrière. Ensuite, Bourmont et Lecourbe sont venus me prendre avec les officiers et m'ont conduit au milieu du carré où j'ai lu la proclamation. Après cette lecture, nous avons été embrassés, étouffés par les troupes qui se sont retirées en bon ordre. Les officiers supérieurs sont ensuite venus dîner chez moi ; j'étais sombre ; et pourtant, si Bourmont veut dire vrai, il avouera que la table était gaie. Voilà la vérité.

Le président. — Qui a donné l'ordre de réunir les troupes?

Bourmont. — Ce fut moi, sur l'ordre verbal de M. le Maréchal.

Le Maréchal. — Il les a rassemblées après communication de la proclamation.

Bourmont. — A onze heures.

Le président. — Comment se fait-il qu'ayant désapprouvé la conduite de M. le Maréchal vous l'ayez suivi sur le terrain, sachant ce qu'il allait y faire?

Bourmont. — Je voulais voir l'effet que produirait cette proclamation, et s'il se manifesterait quelque esprit d'opposition dans les



Montez le premier, monsieur le curé, j'arriverai toujours avant vous là-haut.

troupes. Quant au moyen de parer à l'influence du Maréchal il n'y en avait qu'un seul, c'était de le tuer. On a dit que je pouvais rejoindre le roi; je craignais d'être arrêté; et m'éloigner était d'ailleurs manquer mon objet, *qui était de rendre compte de tout à Sa Majesté.* Si je passais par Dôle ou Besançon, je tombais sous la puissance du Maréchal. Ma voiture s'est cassée. Le pont de Méry-sur-Seine était impraticable et m'a obligé à faire un long détour. J'étais à Paris le 18, et j'ai fidèlement rapporté au roi ce dont j'avais été le témoin.

Le Maréchal. — M. de Bourmont a dit que j'avais, à Lons-le-Saulnier, la plaque à l'effigie de Napoléon ; cela est inexact; j'ai porté la décoration du roi jusqu'à Paris, où mon bijoutier m'en a fourni de nouvelles. On peut le faire entendre. (Se tournant vers le témoin.) Vous me supposez donc bien misérable? C'est une infamie, général, de dire que j'avais d'avance l'intention de trahir!

M. Bellart. — Je prie M. le président, de demander à M. le Maréchal s'il ne s'est point élevé quelque querelle personnelle entre lui et le déposant?

Le Maréchal. — Aucune.

Le président. — M. de Bourmont a-t-il continué à servir?

Le Maréchal. — Il a suivi la colonne et s'est ensuite échappé.

Le président. — Pourquoi avez-vous compris le général de Bourmont dans l'ordre d'arrêter quelques officiers?

Le Maréchal. — L'ordre a été donné à Auxerre et personne n'a été frappé. Cet ordre venait de Bonaparte. M. de Bourmont a disparu d'auprès de moi après m'avoir poussé à la défection.

Le président. — Que M. de Bourmont nous dise à qui il faut attribuer l'ordre de faire marcher les troupes par fractions?

Bourmont. — Au ministre de la guerre.

Le Maréchal. — C'est vous qui avez apporté l'ordre et qui l'avez fait exécuter.

M. Berryer. — Permettez-moi, monsieur le Président, de demander à M. de Bourmont, qui prétend s'être rendu sur la place de Lons-le-Saulnier par simple curiosité, si c'était aussi la curiosité qui l'amenait au banquet de l'état-major, chez M. le Maréchal?

Bourmont. — Il fallait écarter les soupçons et empêcher qu'on ne m'arrêtât. Le Maréchal était inquiet de moi.

Le Maréchal. — Je n'ai fait arrêter qui que ce soit. J'ai laissé tout

le monde libre. Vous ne m'avez fait aucune objection; personne ne m'en a fait. M. le colonel Dubalen vint m'offrir sa démission; seul, il se conduisit en homme d'honneur. Vous aviez un grand commandement, vous pouviez me faire arrêter; vous auriez bien fait; et si vous m'aviez tué, vous m'auriez rendu un grand service, et peut-être était-ce là votre devoir!

M. Berryer. — Quelles étaient les forces présumées de Bonaparte?

Bourmont. — Avant d'entrer à Lyon, il pouvait avoir cinq mille hommes; il en avait sept quand il en est parti.

Le Maréchal. — Pourquoi tromper sur le nombre? Tout le monde sait qu'il était à la tête de quatorze mille hommes, sans comprendre les soldats qui se rendaient de toutes parts à sa rencontre, et une foule d'officiers à demi-solde. Que pouvais-je contre ce nombre, avec quatre malheureux bataillons qui m'auraient pulvérisé plutôt que de me suivre?

Le Président au témoin. — Le Maréchal aurait-il pu engager le combat?

Bourmont. — Si le Maréchal avait pris une carabine et chargé à la tête de l'armée, nul doute que son exemple n'eût été décisif, car aucun homme n'avait plus d'empire sur l'esprit de l'armée. Cependant, je n'oserais affirmer qu'il eût été vainqueur.

Le Maréchal. — Cela eût été impossible. L'auriez-vous fait, vous? Je ne vous crois ni assez de fermeté, ni assez de talent...

Le Président. — On demande enfin si le Maréchal (sa proclamation à part) eût pu faire marcher ses troupes contre Bonaparte?

Bourmont. — Il aurait pu disposer de celles qui étaient encore à Poligny, à Lons-de-Saulnier, à Saint-Amour, et qui n'avaient pas pris encore la cocarde de la rébellion.

M. Dupin. — M. le Maréchal ne vous lut-il la proclamation qu'une fois?

Bourmont. — Il la lut une seconde fois.

M. Dupin. — Je demande s'il la lut une seconde fois, si vous saviez ce qu'il allait faire?

Bourmont. — Nul doute.

M. Dupin. - Aviez-vous fait quelques dispositions contraires à l'effet qu'on voulait produire?

Bourmont. — Je n'en ai pas eu le temps.

M. Dupin. — Comment saviez-vous donc que les troupes penchaient pour le roi?

Bourmont. — Je ne pouvais en répondre.

Le baron Séguier. — Un officier ne fut-il pas arrêté, le 13, par les ordres de l'accusé?

Bourmont. — On m'a dit que cet officier avait parlé de se rendre à Bonaparte, je le fis arrêter, mais comme c'était un militaire recommandable, je le fis seulement conduire à Besançon.

M. Berryer. — Nous supplions M. le Président de demander à M. de Bourmont quel effet produisit la lecture de la proclamation?

Bourmont. — Les soldats criaient : *Vive l'Empereur!* Les officiers étaient stupéfaits.

M. Berryer. — Qu'on demande à M. de Bourmont s'il a crié : *Vive le roi?* (Violents murmures.)

M. Molé, pair. — De pareilles questions sont tout à fait déplacées!

Le septième témoin, M. de Vaulchier, est entendu :

— Le 12 au soir, dit-il, en apprenant l'entrée de Bonaparte à Lyon, Ney s'est plaint des mauvaises dispositions qui avaient été prises. « Son A. R. Monsieur, a-t-il dit, aurait dû faire monter un maréchal dans sa voiture et marcher à l'ennemi. Si j'y avais été moi-même, j'aurais dit : Marchons, monseigneur, il faut aller aux avant-postes. C'est le seul moyen d'opposer quelque résistance aux projets de Bonaparte. »

Le témoin rend compte de la revue du 14; il ajoute : « J'ai reçu une lettre du Maréchal qui me recommandait de maintenir l'ordre et de faire relâcher les personnes arrêtées pour cause d'opinion. Je le vis dans l'après-midi et je lui dis que mes serments s'opposaient à ce que j'administrasse pour Bonaparte. Il me répondit : « Vous faites une bêtise. » Il ajouta des paroles offensantes pour les princes, qu'ils ne pouvaient régner, qu'ils offensaient la nation. Il rappela les humiliations que la Maréchale avait dû subir à la cour. Il assura de plus qu'on ne ferait de mal à personne et que tout se passerait avec calme. Le Maréchal ne mit, du reste, aucun obstacle à mon départ.

Le Maréchal. — Je me rappelle, en effet, avoir eu, à Lons-le-Saulnier, un entretien avec vous ; mais s'il a duré dix minutes. c'est

tout au plus ; et certes, on comprendra que j'avais autre chose à faire que de vous donner des explications si longues. Je déclare, au surplus, que vous avez refusé de servir l'Empereur.

M. de Vaulchier poursuit sa déposition. Il affirme que Ney, le 14, portait la décoration de la Légion d'honneur.

Le Maréchal. — Cette assertion est contraire à la vérité. Cent mille temoins pourraient en attester la fausseté.

Les dépositions du baron Capelle et du comte de la Gemetière reproduisent à peu près celles de Bourmont.

Les capitaines Grison et Cosse, témoins à gages. Un de ces individus raconta que le Maréchal, à Landau, après avoir réuni tous les officiers dans une salle d'auberge, s'y enferma avec eux, prit les clefs, et là, « vomit mille horreurs contre les Bourbons ».

La Cour écouta ces honteuses sottises; le Maréchal ne daigna pas les démentir.

M. Cailloé, bijoutier et passementier, apporta contre les calomnies de Bourmont, Capelle et la Gemetière une preuve accablante. Il déclara que ce ne fut que le 25 mars que les plaques et les décorations du Maréchal lui furent apportées pour y ajouter les insignes impériaux. Il montra son registre à l'appui de sa déposition.

M. Batardi, notaire, vint affirmer que ce fut de sa bouche que le Maréchal apprit le débarquement de Napoléon. Ney témoigna le plus vif étonnement et la plus grande affliction. — « Mon malheureux pays, dit-il. Que revient faire cet homme qui n'a que la guerre civile à nous apporter? S'il n'eût pas compté sur des mésintelligences et des mécontentements, il n'eût pas osé remettre les pieds sur le sol français. »

Le duc de Maillé déclare qu'il laissa le Maréchal, à Lons-le-Saulnier, dans les dispositions les plus favorables à la cause du roi. « Je dois encore à la vérité de déclarer, ajoute-t-il, que j'ai entendu le Maréchal donner les ordres les plus rassurants et dire, en propres termes, à M. le comte de Bourmont : — « Allons, mon cher général, il faudra marcher contre Bonaparte. Nous sommes peut-être inférieurs en nombre, mais nous nous battrons bien, et, morbleu! nous le frotterons! »

Le général Philippe de Ségur. — J'ai l'honneur de connaître M. le prince de la Moscowa. Je le vis le 7 mars. Il me dit qu'il allait

combattre Napoléon; il me chargea, en son absence, de plusieurs dispositions militaires. Tout ce que j'entendis de sa bouche était digne du général français qui a fait la gloire de son pays dans vingt campagnes.

M. de Boursillac, sous-préfet à Poligny. — J'ai vu le Maréchal avant sa défection. Il me reçut, m'offrit de mettre à ma disposition les gardes nationales et de donner lui-même l'exemple de la résistance. Je l'entendis se plaindre du roi, de M. et Mme de Blacas, du rejet que l'on avait fait, à la cour, des services de la vieille garde.

Le Maréchal. — Sur ce que j'ai dit de la vieille garde, je dois une explication. Oui, j'ai dit au roi qu'il était généreux et politique de se l'attacher ; qu'elle avait des droits à défendre sa personne ; que la garde était la récompense de toute l'armée, et qu'il ne fallait pas l'anéantir. Ce discours, je l'ai tenu à Compiègne, dans un moment où Sa Majesté daignait me donner une confiance particulière. Bonaparte l'a su et m'a dit depuis : — « Si le roi eût suivi vos conseils, jamais je n'aurais mis les pieds en France. »

Le lieutenant-général comte Heudelot. — Dans les départements placés sous mon commandement et dans les pays environnants, le mouvement d'insurrection était général. On ne pouvait compter ni sur les soldats, ni sur les habitants. Le parti du roi était une infime minorité. Il en était de même, à ce que je crois, dans le gouvernement du Maréchal. Les habitants étaient exaspérés et portés à se réunir à Bonaparte.

L'article 12 de la capitulation de Paris était, on s'en souvient, l'argument principal de la défense de Ney. — Le Maréchal avait cité les commissaires du gouvernement qui l'avaient rédigé et signé; c'étaient : Davout, prince d'Eckmuhl, MM. de Bondy, de Pignone, le général Guilleminot.

Interrogé au sujet de l'article 12, le général Guilleminot s'exprima ainsi :

— Comme chef d'état-major, j'ai été chargé de stipuler amnistie en faveur des personnes, quelles que fussent leurs opinions, leurs fonctions et leur conduite. Ce point a été accordé sans aucune contestation. J'avais ordre de rompre toute conférence, si l'on m'eût fait éprouver un refus. L'armée était prête à attaquer; c'est cet article qui lui a fait déposer les armes.

M. de Bondy, préfet de la Seine pendant les Cent-Jours, dépose que la principale base de la Convention était la tranquillité publique, la sûreté de Paris, le respect des personnes et des propriétés. L'article 12 a été accepté de la manière la plus rassurante pour tous ceux qui y étaient compris.

Davout, prince d'Eckmuhl. — Dans la nuit du 2 au 3 juillet, tout était préparé pour se battre. La Commission envoya l'ordre de traiter avec les généraux alliés. Les premiers coups de fusils avaient été tirés. J'ai envoyé aux avant-postes pour arrêter l'effusion du sang. La Commission m'avait remis le projet de la Convention; j'y ai ajouté tout ce qui est relatif à la démarcation de la ligne militaire et, en outre, les articles qui se rattachaient à la sûreté des personnes et des propriétés, et j'ai spécialement chargé des commissaires de rompre les conférences, si les conditions n'étaient pas ratifiées.

M. Berryer. — Qu'auriez-vous fait si la Convention proposée n'eût pas été acceptée ?

Davout. — J'aurais livré la bataille. J'avais vingt-cinq mille hommes de cavalerie, soixante-quinze mille hommes d'infanterie et quatre à cinq cents pièces de canons; en un mot, toutes les chances que peut prévoir un général en chef étaient favorables.

Cette réponse ne décidait pas la question de protection élevée par les défenseurs, M. Berryer reprit :

— Quel est le sens, demanda-t-il, que M. le prince d'Eckmuhl et le gouvernement provisoire donnaient à l'article 12?

M. Bellard se lève et s'oppose à ce que le témoin réponde à cette question. « La Convention existe, dit-il, on ne peut faire qu'elle renferme autre chose que ce qui s'y trouve écrit, l'opinion du prince ne peut en changer les termes.

Le Maréchal. — La capitulation était tellement protectrice que c'est sur elle que j'ai compté. Sans cela, croit-on que je n'aurais pas préféré périr les armes à la main? C'est en contradiction de cette capitulation que j'ai été arrêté.

— « Ah! pourquoi, dit M. de Vaulabelle, sous les murs de Paris, au lieu de conseiller la soumission à ces alliés qui demandaient maintenant sa mort, à ces princes qui le livraient à leurs juges, n'avait-il pas tiré l'épée et jeté le cri : *En avant!* aux cent mille soldats qui

demandaient un général pour les conduire contre Blücher et Wellington (1). »

Le réquisitoire de M. Bellart termina la séance. Les plaidoiries furent remises au lendemain. Le procès avait déjà occupé quatre audiences.

FIN DU PROCÈS

L'accusation fut violente et d'une révoltante partialité. L'avocat général demandait la tête de Ney au nom des puissances étrangères, au nom du ministre et des Chambres. Le Maréchal n'était jugé que par ses ennemis politiques.

La défense continua à être mesquine dans ses arguments, emphatique dans ses discours, usant de moyens dignes de la défense de murs mitoyens, abaissant la cause au lieu de l'élever.

Elle ne se borna point à invoquer l'article 12 de la capitulation et les traités de Vienne, mais elle plaça le Maréchal sous la protection de l'article du 20 novembre qui cédait Sarrelouis à la Prusse, lieu de naissance du Maréchal, et enlevait à celui-ci la qualité de Français.

L'auditoire protesta par de violents murmures.

Déjà, la veille, — probablement sans savoir ce qu'il lisait, — Ney avait donné lecture d'une note de ses avocats qui invoquait le traité du 20 novembre. Cette fois, il recouvra sa lucidité, il comprit et, se levant soudain, il s'écria avec énergie : — « Non, non! je suis Français et je mourrai Français! Jusqu'à présent, ajouta-t-il en s'autorisant des murmures, ma défense avait été libre; on l'entrave, maintenant; mes défenseurs ne sont plus libres. Je les prie de cesser ma défense plutôt que de la présenter incomplète. Je suis accusé contre la foi des traités, et on ne veut pas que je les invoque!

(1) Voici l'opinion de Napoléon. On lit dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. II, p. 30: « La défense politique de Ney était toute tracée.

« Il avait été entraîné par un mouvement général qui lui avait paru la volonté et le bien de la patrie. Il avait obéi, sans préméditation, sans trahison. Des revers avaient suivi; il se trouvait devant un tribunal. Il ne lui restait plus rien à répondre sur ce grand événement, si ce n'est qu'il était à l'abri derrière une capitulation sacrée qui garantissait à chacun l'oubli sur tous les actes, sur toutes les opinions politiques. »



Soldats !... droit au cœur.

« Je fais comme Moreau, j'en appelle à l'Europe et à la postérité (1) ! »

Le ministère public saisit avec empressement l'offre qui lui était faite de clore les débats.

« C'est abuser de notre patience, s'écria Bellart. On a employé toute la matinée à présenter des moyens extraordinaires, on a soutenu des principes désavoués dans toutes les législations; nous avons laissé aux défenseurs la liberté la plus entière; mais on en a abusé jusqu'à la licence, sous prétexte de se défendre on a introduit un moyen véritablement tardif, parce que l'état de la cause est définitivement arrêté et qu'il ne s'agit plus que des faits. Défendre ce moyen ce n'est pas gêner la liberté. »

M. Dupin veut répliquer, mais le Maréchal le prie de cesser une défense inutile.

— Puisqu'on ne me permet pas de me défendre librement, dit-il, M. le président ordonnera à la Chambre ce qu'elle voudra qu'elle juge !

Bellart s'empresse de requérir l'application des articles du Code pénal. Il demande la peine de mort.

Il est cinq heures. On fait évacuer les tribunes publiques. Le Maréchal est ramené dans sa prison et les pairs entrent en délibération. Comme on va procéder à l'appel nominal, Augereau demande à se retirer, se fondant sur ce qu'il a siégé dant le Conseil de guerre. Les anciens ministres, Talleyrand, de Gaucourt et Gouvion Saint-Cyr refusent de prendre part au vote parce qu'ils ont pris part à l'acte d'accusation. Enfin, les pairs ecclésiastiques, qui en tant d'autres circonstances font brûler et massacrer par le bras séculier, sont pris de scrupules parce qu'il leur est interdit de se prononcer dans une cause criminelle.

L'appel nominal avait constaté 161 membres présents, il fallait 101 voix pour décider chaque question. Ces questions furent au nombre de trois :

La première : — L'accusé est-il convaincu d'avoir, dans la nuit du 13 au 14 mars 1815, accueilli les émissaires de l'Usurpateur?

Il y eut 113 *oui;* 47 *non;* 1 abstention.

(1) Évoquer le nom du traître Moreau, mort en combattant dans les rangs de l'armée russe, était plus qu'une sottise, elle lui fut encore dictée par ses défenseurs.

Deuxième question : — L'accusé est-il convaincu d'avoir, ledit jour, 14 mars 1815, lu sur la place publique de Lons-le-Saulnier, à la tête de son armée, une proclamation tendant à l'exciter à la rébellion et à la désertion à l'ennemi; d'avoir immédiatement donné l'ordre à ses troupes de se réunir à l'Usurpateur et d'avoir lui-même, à leur tête effectué cette réunion?

Oui, à l'unanimité, moins une voix.

Troisième question : — L'accusé est-il convaincu d'avoir accompli un crime de haute trahison et d'attentat à la sûreté de l'État, dont le but était de détruire ou tout au moins de changer le gouvernement et l'ordre de successibilité au trône?

Il y eut 159 *oui; 1 non; 1 abstention.*

Sur l'application de la peine, 138 pairs se prononcèrent pour la mort par les armes; 17 pour la déportation; 5 refusèrent de voter parce que la défense n'avait pas été libre.

La peine capitale était prononcée; le chancelier rédigea immédiatement l'arrêt.

Certes, Ney a commis de grandes fautes et la première, celle qui entraîna les autres, fut de ne pas s'être retiré chez lui après l'abdication de Fontainebleau. Ses rodomontades contre celui qui l'appelait prince de la Moscowa et à qui il refusait le titre d'Empereur étaient ridicules.

Il appelait Napoléon *monsieur Bonaparte*, et il pleurait avec sa femme de ce que, à la cour des émigrés, on se rappelait qu'il était le fils d'un tonnelier. Ses courbettes devant les frères de Louis XVI étaient d'une platitude honteuse. Il s'était mis en confraternité avec les lâcheurs et les traîtres : les Bourmont, les duc de Raguse, les Soult.

Cependant il tenait encore debout, et son passé, ses exploits, son dévouement l'avaient fait si grand qu'il commandait encore l'admiration et provoquait même la sympathie. Une année d'erreurs ne pouvait faire oublier une si noble carrière. Il avait été bon aussi pour ses troupes; il avait leur cœur et elles avaient le sien. Son titre de prince de la Moscowa était mérité et il le portait bien. C'était un héros égaré dans un monde étranger, et, à certains égards, inférieur à lui, si ce n'est indigne de lui.

Aussi, la France ne pouvait condamner, sans être ingrate et

injuste, un de ses plus illustres enfants et, parée encore des lauriers tachés de son sang, l'envoyer à la mort, le faire tuer par ses compatriotes et ses frères d'armes.

Ce jugement, rendu par la passion politique, fut donc un crime, un assassinat juridique, et la page où l'Histoire a conservé les noms des juges du maréchal Ney est le pilori de ces derniers.

Nous la reproduirons. Voici la liste des pairs qui ont voté la mort :

Duc d'Uzès; de Chevreuse; de Brissac; de Rohan; de Luxembourg; de Saint-Aignan d'Arcourt; de Fitz-James; de Valentinois; de la Vauguyon; de la Rochefoucauld; de Clermont-Tonnerre; de Coigny; de Laval-Montmorency; de Beaumont; de Lorges; de Croï-d'Havré; de Lewis; de la Force; de Castreis; de Doudeauville; prince de Chalais; duc de Serent; le maréchal Marmont, duc de Raguse; comte Abrial; Barthélemy, Beauharnais; Beurnonville; Canclaux; Cornet; d'Aguesseau; Davout; Demont; d'Haubersaërt; d'Hedouville Dupont; Dupuy; Emmery Garnier; de Lamartillière; Laplace; Lecouteux; de Rochemont; de Lespinasse; de Montbadon; de Pastoret; le maréchal Pérignon, de Saint-Vallier, de Sémonville; maréchal Serrurier; comte Soulès; Shée; de Tascher; maréchal duc de Valmy; de Vaubois; de Villemansy; Vemart; Maison; Dessoles; de Latour-Maubourg; de Vandreuil-Bailly; de Crussol; d'Arcourt, de Clermont-Gaillerande; de Damas; d'Albertas; d'Arimont; d'Avarey; de Boisgelin; de Boissy-Ducoudray; de Boissel; de Bonnoy; de Brezé; de Beaufremont; maréchal de Bellune; Clermont-Tonnerre; duc de Caylus; de Castellane; de Châteaubriand; de Choiseul-Gouffier; de Coutades; de Crillon; de Charaman; de Chabannes; de Durfort; Dambray; Damas-Crux; d'Andigné; d'Ecquevilly; d'Escars; Ferraud; de Frondeville; de Ferronnays; de Gand; de Gontaut-Biron; de la Guiche; amiral Gantheaume; d'Haussonville; de Juigné; d'Hédouville; de Lauriston; de Louvois; de Lamoignon; de la Tour-du-Pin; de Gouvernet; de Machault; de Mortemart; Molé; de Mathan; de Montmorency; de Mun; de Muy; général Monnier; de Noë; d'Orvilliers; d'Osmond; de Rogecourt; de Rougé; de Saint-Roman; Lepelletier; de Rosambo; Deseze; Séguier; de Suffren-Saint-Tropez; de la Suze; de Saint-Priest; de Talaru; Auguste de Talleyrand; de Vence; de Vibraye; de Verac; Morel de Vindi; Lynch.

Les ducs de Broglie, de Montmorency; les comtes de Bertholet; Chasseloup-Laubat; Chollet; Collaut; de Fontanes; de Gouvion; Herwin; Klein; Lanjuinais; Lemercier, Lenoir-Laroche; de Malleville; Porcher; Turial et Lally-Tollendal avaient voté la déportation.

A minuit, la séance fut rouverte.

L'arrêt était pressenti, et la lecture en fut écoutée avec une joie à peine contenue.

Les deux avocats protestaient par leur absence.

M. Bellart requit immédiatement du président la déclaration quo Michel Ney ne faisait plus partie de la Légion d'honneur. La déclaration fut prononcée.

Plusieurs pairs, tout en ménageant le parti dominant, avaient espéré que M. de Richelieu, après la sentence, implorerait la clémence du roi. « La commutation de la peine de mort en celle de l'exil en Amérique serait, disaient-ils, un acte de bonne politique, elle prouverait la force du gouvernement et donnerait à la famille royale une grande popularité. »

M. de Richelieu se rendit aux Tuileries; admis auprès du roi après minuit et demie, il trouva Louis XVIII inflexible.

— Ma famille ne me pardonnerait pas cette grâce, disait-il, et vous-même vous seriez mis le lendemain en accusation par la Chambre des Députés.

Une conférence, en effet, avait eu lieu, dans la soirée, entre tous les membres de la famille royale; la duchesse d'Angoulême, inspirée par des sentiments de vengeance qu'elle-même et les siens devaient expier quinze ans plus tard, avait insisté avec chaleur sur la nécessité d'un grand exemple, et toutes les voix s'étaient réunies à la sienne.

C'est en ce moment que le duc de Wellington aurait dû intervenir. Un grand nombre de ses compatriotes à Paris, quelques-uns de ses amis en Angleterre, lord Habland, entre autres, l'en avaient prié. Demeuré en France, quand tous les autres chefs de la coalition l'avaient quittée, le général anglais y exerçait une influence toute puissante; il s'en servit, mais ce fut pour persister à exiger des Alliés le sacrifice de l'homme dans lequel les souverains et lui voyaient le principal coupable de cette journée du 20 mars qui, huit mois auparavant, était venue porter encore une fois la terreur au sein des monarchies de la vieille Europe.

Ney, pourtant, devait être sacré pour Wellington; soldats l'un et l'autre, tous deux s'étaient trouvés face à face sur le fatal plateau du Mont-Saint-Jean. Mais le général anglais résumait en lui les qualités comme les défauts de sa nation et de sa caste : Intelligence nette, volonté ferme, tête froide, son esprit était sans élévation, son caractère sans grandeur, son cœur sans générosité. Nous ne craignons pas de l'affirmer, à la place de Wellington, le chef de l'aristocratie anglaise, Ney, ce généreux enfant de notre démocratie, eût fait plus que d'exiger la grâce, il n'eût pas permis le jugement. (DE VAULABELLE.)

A l'heure où le tribunal rendait son arrêt, M. Cauchy, archiviste de la pairie, se rendait auprès du condamné pour lui notifier sa sentence.

Depuis l'avant-veille, le Maréchal avait été transféré de la Conciergerie à une chambre sous les combles du Luxembourg, mais sous la surveillance la plus sévère. Après sa sortie de la salle de justice, il avait dîné, puis s'était jeté tout habillé sur son lit. Il dormait d'un profond sommeil lorsque M. Cauchy se présenta.

Il se leva; pour l'encourager à parler :

— Faites votre devoir, monsieur, lui dit-il, il faut que chacun fasse le sien.

Et comme M. Cauchy commençait la longue énumération des titres du condamné :

— Passez, passez, interrompit celui-ci, dites simplement Michel Ney, et demain un peu de poussière!

Et il écouta la lecture du jugement sans montrer la moindre émotion.

M. Cauchy lui dit ensuite que s'il désirait les secours de la religion, il pourrait faire appeler le curé de Saint-Sulpice.

— Je n'ai besoin de personne pour apprendre à mourir, répondit-il.

Il demanda si, avant d'aller à la mort, il pourrait recevoir sa femme et ses fils. Sur la réponse affirmative de M. Cauchy :

— A quelle heure est-ce pour demain? demanda-t-il.

— A huit heures et demie.

— Bien; en ce cas, faites avertir la Maréchale pour cinq heures et demie. Mais j'espère que personne ne se permettra de lui annoncer ma condamnation. Je me réserve de la lui apprendre. Puis-je être seul, maintenant?...

M. Cauchy salua et se retira; le Maréchal recouvra aussitôt son sommeil interrompu.

LE DÉNOUEMENT

Le lendemain 7 décembre, à cinq heures et demie, le Maréchal fut éveillé par l'arrivée de sa femme, de ses quatre enfants et de Mme Gamot, sa belle-sœur. En entrant dans la chambre de son mari, la Maréchale tomba dans un long évanouissement auquel succédèrent des pleurs et des sanglots.

Les enfants, dont l'aîné était à peine âgé de douze ans, sombres, silencieux, regardaient leur père. Il les prit sur ses genoux, leur parla longtemps à voix basse, puis, voulant mettre un terme à cette scène déchirante, il dit à demi voix à Mme Gamot, mais de façon à être entendu de sa femme, que celle-ci « aurait peut-être le temps d'arriver jusqu'au roi. »

La Maréchale saisit avidement cette ouverture, qui n'avait d'autre but que de l'éloigner, et, se jetant dans les bras du condamné qu'elle étreignit longtemps, elle se hâta de courir aux Tuileries.

C'est encore à M. de Vaulabelle que nous emprunterons la dernière scène de ce drame historique.

« Resté seul avec ses gardes, Ney écrivit quelques dispositions. Les hommes chargés de sa surveillance, bien que couverts de l'uniforme de gendarmes et de soldats de la nouvelle garde, appartenaient aux anciennes bandes de l'Ouest et du Midi ou aux différents corps de la maison du roi. L'un d'eux, dont les formes et le langage contrastaient avec l'habit dont il était vêtu, s'approcha de Ney :

— « Monsieur le Maréchal, lui dit-il, à votre place, maintenant, je penserais à Dieu, j'enverrais chercher le curé de Saint-Sulpice.

« Ney regarda le garde et sourit.

— « Eh bien! lui répondit-il, allez le chercher.

« A huit heures, on vint l'avertir, il répondit qu'il *était prêt*.

« Il portait le deuil de son beau-père.

« Il avait pour vêtement une redingote de gros drap bleu, une culotte et des bas de soie noirs; pour coiffure, un chapeau rond.

« Il descendit entre une double haie de soldats qui se prolongeait jusqu'à l'entrée du jardin où l'attendaient le curé de Saint-Sulpice et une voiture de place.

« Au moment de monter, il dit au prêtre en lui cédant le pas :

— « Montez le premier, monsieur le curé, j'arriverai encore avant vous là-haut!... »

Le fiacre se mit en marche à travers le jardin du Luxembourg, entra dans la grande avenue de l'Observatoire, et s'arrêta à moitié distance environ entre cet édifice et la grille du jardin. Un officier ouvrant alors la portière annonça au Maréchal qu'il était près du lieu d'exécution. Ney mit pied à terre, non sans manifester quelque étonnement; il croyait devoir être conduit à la plaine de Grenelle. Mais le gouvernement, redoutant des rassemblements trop nombreux et quelque échauffourée populaire, avait pris le parti de l'exécuter pour ainsi dire en fraude.

Depuis le matin, une foule considérable était en effet réunie à la plaine de Grenelle; l'avenue de l'Observatoire, au contraire, ne laissait voir que quelques passants. Après avoir fait ses adieux au prêtre et lui avoir remis, pour la maréchale, la boîte en or dont il faisait habituellement usage, et pour les pauvres de sa paroisse quelques pièces d'or qu'il avait sur lui, le Maréchal alla se placer devant le peloton d'exécution.

Ce peloton était composé de soldats vétérans. L'officier qui les commandait fit offrir au prince de la Moscowa de lui bander les yeux.

— Ignorez-vous, répondit le Maréchal, que depuis vingt-cinq ans j'ai l'habitude de regarder en face les boulets et les balles?

Puis il ajouta :

— Je proteste, devant Dieu et la patrie, contre le jugement qui me condamne! J'en appelle aux hommes, à la postérité, à Dieu! Vive la France!

L'officier écoutait immobile. Le général commandant la place de Paris et qui, depuis le matin cinq heures, se trouvait chargé de la garde du condamné et des détails de l'exécution, le comte de Rochechouart s'adressant au chef de peloton, lui dit à haute voix : — *Faites votre devoir!*

Le Maréchal aussitôt ôta son chapeau de la main gauche



Des charrettes emportaient des enfants, des vieillards et des objets divers.

et, posant la main droite sur sa poitrine, il s'écria d'une voix forte :

— *Soldats, droit au cœur!*

Mais l'officier ne bouge pas.

Le comte de la Force, frère de l'un des juges du Maréchal, assistait à l'exécution comme colonel d'état-major de la garde nationale; il s'avance vivement vers le commandant du peloton, il le trouve éperdu ; placé sous le regard de la grande victime que le devoir lui dit d'immoler, l'officier semble frappé de vertige. M. de la Force prend immédiatement sa place; il donne le signal ; le peloton fait feu ; Ney tombe frappé de six balles à la poitrine, de trois à la tête et au cou et d'une balle dans le bras.

Conformément aux règlements militaires, le corps resta déposé pendant un quart d'heure sur le lieu d'exécution.

Transporté à l'hospice de la Maternité, il y demeura jusqu'au lendemain, gardé par des sœurs de charité qu'on relevait d'heure en heure et qui, agenouillées près de lui, récitaient les prières des morts.

Cependant, la Maréchale était accourue aux Tuileries; elle s'était adressée, pour parvenir jusqu'à Louis XVIII, au duc de Duras, premier gentilhomme de service.

Elle dut attendre assez longtemps; le roi, disait M. de Duras, ne recevait encore personne. La nouvelle de l'exécution ne tarda point à arriver au château, le premier gentilhomme annonça alors à la Maréchale que l'audience ne pouvait lui être accordée parce qu'elle était maintenant sans objet. »

La Maréchale, en arrivant à son hôtel, fut prise d'un long évanouissement.

Déjà son père, M. Auguié, avait été foudroyé par la seule nouvelle de l'arrestation du Maréchal, elle portait donc un double deuil dans son cœur.

Peu après, le corps du supplicié lui fut rendu, mais *l'autorité* se réserva de régler le convoi, le corps de Ney fut conduit sans pompe au cimetière de l'Est. Le convoi se composait de la voiture mortuaire et de deux voitures de deuil occupées par la famille de la Maréchale.

En 1830, les protestations retentissantes commencèrent à s'élever. Dupin et Berryer à la Chambre des députés, Excelmans à la Chambre des pairs, flétrirent la condamnation du maréchal Ney. En 1848, le

gouvernement provisoire décréta une statue au héros de la Bérésina, mais l'impuissance de la République de 1848 se contenta du décret et en laissa la réalisation au gouvernement bonapartiste, son successeur.

Napoléon III n'a pas fait œuvre d'opinion ou de reconnaissance dynastique en élevant une statue à l'infortuné qui, jusqu'à sa dernière heure fut pour « le meilleur des rois » ; il vit dans le Maréchal une de nos gloires nationales, et dans l'érection de sa statue la protestation la plus légitime et la plus modérée contre la Terreur-Blanche. Il eut pu choisir d'autres victimes, il s'honora en n'oubliant pas Moncey, mais il est regrettable qu'il n'ait pas songé à Labédoyère... Enfin il suffit, si le bronze du Luxembourg peut faire penser au peloton d'exécution de Grenelle.

La statue érigée à l'endroit même où le Maréchal est tombé sous les balles, et qui a été inaugurée le 7 décembre 1853, jour anniversaire de l'exécution, est de Rude. Son mérite a été vivement disputé par la critique. Ney est représenté dans l'attitude du commandement, le sabre au poing, respirant l'enthousiasme, la tête haute avec le geste qui lui était habituel et que la *grande armée* appelait le bras de Ney. Dans ce mouvement d'enthousiasme qui emporte l'homme tout entier dans le cri de guerre *En avant!* on a vu de l'effort, une trop grande recherche de l'effet, un défaut de simplicité, de naïveté qui est le cachet de la grandeur ; mais on a reconnu à ce bronze de grandes qualités d'expression et d'exécution. Rude y a triomphé des plus grandes difficultés. Il lui fallait soutenir l'anatomie de sa figure, en maintenir les équilibres, dans une des situations les plus violentes, dans une des poses les plus compliquées que la sculpture ait jamais abordées. L'élan extraordinaire qu'il a imprimé à toute la machine humaine n'a rien de gauche, d'invraisemblable. Le mouvement est si bien réparti dans tout l'ensemble que l'œil oublie la pesanteur de la matière. Cette statue si vigoureusement lancée en avant ne tombe pas!

L'ASSASSINAT DU MARÉCHAL BRUNE

A AVIGNON

Au moment où l'on arrêtait, à Aurillac, le maréchal Ney, de l'autre côté des montagnes qui séparent le Cantal du Languedoc, le Rhône roulait dans ses eaux les restes d'un de ses frères d'armes, le maréchal Brune, assassiné à Avignon.

Avignon... ou si l'on veut le Vaucluse, s'est bien changé, s'est bien amendé sans doute depuis 1816, mais les massacres de la Glacière, le règne de Jean coupe-tête, les assassinats de 1816 et particulièrement celui de l'illustre maréchal Brune, lui ont donné une affreuse renommée de passions sanguinaires et de férocité.

La politique n'y a jamais servi que de prétexte à ses convulsions et à ses fureurs. C'était un pays d'ignorance et de superstitions qui, jusqu'à notre Révolution, avait vécu à part, sous un gouvernement de prêtres, et ne semblait avoir renoncé à la *malaria* romaine que pour respirer les vapeurs du sang... comme elle ne sortit de la terreur rouge, que pour tomber dans la terreur blanche.

En somme, le fond du pays étant un alluvion clérical, l'ancien comtat devenu le Vaucluse, resta surtout un foyer royaliste. Là les Trestaillons, les Lambot, les Giraud, comme les *braves-brigands,* poussaient en pleine terre, sans culture. Enfin pour comble de misère, cette sorte d'hystérie meurtrière ne se bornait point à l'enceinte de la ville des papes, mais s'étendait et sévissait aux localités voisines : Vaucluse, Carpentras, Beaucaire, Nîmes, Marseille et d'autres qu'il nous plaît d'oublier.

Dans toute la Provence et au delà, non seulement le sang de la guerre civile coulait à flots, et le vol, l'incendie, le pillage et l'assassinat déchaînaient leurs fureurs, mais le crime prenait un caractère monstrueux de raffinement ou de sauvagerie.

Tout cela sous le prétexte de venger Dieu et les Bourbons des bienfaits de la Révolution et des gloires de l'Empire.

Enfin, chez ces populations royalistes fanatiques et antipatriotiques, le respect de la loi, l'ordre public et la peur du service militaire avaient amassé des haines violentes qui n'attendaient qu'un malheur national pour éclater.

Pendant les Cent-Jours, le général Cassan, qui commandait le Vaucluse, sous les ordres du maréchal Brune, avait maintenu l'ordre avec quelques compagnies de bons citoyens, appartenant à la population libérale. Les royalistes n'eurent à subir aucune vexation et l'ordre avait été maintenu avec autant de douceur que de fermeté. Mais, le 24 juin, lorsqu'on apprit la défaite de nos armes, la réaction éclata avec la plus extrême violence. Les bandes étaient toutes organisées, elles envahirent les rues, les cafés, un honorable négociant fut assassiné en pleine rue.

Le général Cassan parvint cependant à réprimer ce commencement d'insurrection non seulement à Avignon, mais aussi dans les localités voisines; puis il demanda des troupes à Nîmes et à Valence et un bataillon de la Drôme vint le renforcer.

Ce déploiement de forces porta ombrage à Carpentras, un des premiers à arborer le drapeau blanc. Ses habitants demandèrent du secours à Marseille et les agents du roi à Marseille mirent à la disposition des royalistes de Carpentras, pour organiser leur défense, le major Lambot, officier de gendarmerie, ambitieux vulgaire, âme basse, prêt à se lancer dans tous les excès.

Le major partit avec les émissaires de Carpentras pour aller prendre le commandement militaire de Vaucluse. Il établit son quartier général à Cavaillon et y appela toute la canaille. Ensuite, avec sa bande, il parcourait les communes, faisant la chasse aux bonapartistes qu'il empilait dans les plus infectes geôles.

En même temps, il intriguait à Avignon. Le général Cassan le savait, mais se promettait de l'écraser à la première tentative qu'il eût fait à main armée.

Mais, dans la nuit du 18 au 19 juillet arriva la circulaire de M. de Vitrolles, annonçant le retour à Paris de Louis XVIII. Le général rassembla ses chefs de corps et leur communiqua cette circulaire. D'autre part, le préfet intervint pour le prier de faire évacuer la ville à ses troupes et de se retirer.

Cassan quitta immédiatement Avignon avec le 13e et le 35e de ligne, et se dirigea vers Pont-Saint-Esprit. Derrière eux suivaient un grand nombre de gardes-nationaux qui émigraient, avec leurs familles, dans le département de la Drôme. Des charrettes emportaient les femmes, les enfants, les vieillards et les objets de première nécessité.

La petite armée de Cassan se croisa, en chemin, avec la bande de Lambot se dirigeant vers Avignon. Ces derniers, à la vue de la ligne, hurlèrent leur répertoire d'injures, mais quelques coups de fusils, tirés en l'air, suffirent à les mettre en fuite, si bien que les fuyards, en entrant en ville, y jetèrent la panique. Les malheureux Avignonnais allaient ressentir les effets de la lâcheté et de la colère de la bande.

Ces misérables fuyards se portèrent vers la succursale de l'Hôtel des Invalides, où se trouvaient quelques vieux soldats, une centaine environ de blessés ou d'infirmes.

Aux cris de mort des forcenés amis de Louis XVIII, les invalides ferment vivement les grilles de l'hôtel, prennent les armes, et peut-être allaient-ils en faire usage, quand un royaliste de marque, nommé Lacroix, prêche les brigands et les détourne.

La foule étant dissipée, les invalides crurent que tout danger avait disparu; ils sortirent en ville... mais la retraite des bandits n'était que feinte, ils tombèrent dans un véritable guet-apens. Il subirent tous les genres de mort; fusillés, poignardés, noyés dans la rivière de Sorgues.

On sait l'effet que la vue et l'odeur du sang produisent sur la brute humaine ; elles allument en elle le besoin du meurtre. L'assassinat des blessés encouragea à celui des femmes, des enfants, des vieillards. La bande des massacreurs grossit. Les assassinats, dit un historien, M. Ernest Daudet, ont lieu à Avignon comme à Marseille, rue par rue, maison par maison; on traque les libéraux et les bonapartistes comme des bêtes féroces; partout meurtre, pillage, incendie et vol. On jetait les cadavres dans le Rhône, qui rejetait parfois son funèbre dépôt sur ses bords.

M. Puy, maire d'Avignon, lutte désespérément; la multitude protège les assassins.

Un homme est chargé de conduire un suspect à la maison d'arrêt. Il le tue en route, en plein jour, son arme fait coup double et blesse mortellement une femme qui passait. Mis en arrestation, le meurtrier

est délivré par la populace furieuse et on le vit longtemps porter librement, comme un titre à la reconnaissance publique, le poids de crime.

« Les rues sont désertes, écrivait le préfet, tout est en proie à la crainte et à la stupeur. » Le silence lugubre de la ville n'est interrompu que par les craquements d'une porte enfoncée ou le cri d'une victime qu'on égorge.

Chaque jour, des groupes se formaient aux portes, aux abords des remparts, du côté du Rhône. Les autorités demeuraient désarmées, impuissantes ou complices des malfaiteurs. Le commandant militaire laissait agir les exaltés à leur gré et opérer des arrestations arbitraires qui eurent, en peu de jours, rempli les prisons de la ville et plusieurs fois, parmi les bandits, il fut question d'en finir par un massacre *général.* »

Telle était la situation d'Avignon et du Vaucluse, lorsque le maréchal Brune eut la malheureuse inspiration d'y passer pour se rendre de Toulon à Paris. Il était instruit des désordres qui venaient d'y éclater, mais il n'était aucun danger qu'il ne fût habitué à braver. Plusieurs fois il avait été appelé à éteindre la guerre civile non seulement en Vendée, mais en Provence même, et il s'était acquitté de ces missions difficiles avec humanité et avec honneur.

LE MARÉCHAL BRUNE

Brune, né à Brives-la-Gaillarde en 1763, était le fils d'un avocat au présidial de cette ville. Étudiant en droit, puis journaliste, il accueillit la Révolution avec enthousiasme et fut, avec Danton, un des fondateurs du Club des Cordeliers. Il remplit une mission politique en Belgique et, après peu de temps de service, fut nommé général de brigade de l'armée d'Italie.

Son nom se rattache, dès lors, à la lutte de la France contre l'Europe coalisée.

Dans la campagne d'Italie, il donna des preuves de talent militaire et de courage héroïque. Après le traité de Campo-Formio, il commanda en Suisse, puis en Hollande, où il écrasa à Bergen, les Anglo-Russes et infligea au duc d'York une capitulation. En 1800, il pacifia la Vendée et reprit un commandement en Italie. Nommé, en 1803, am-

bassadeur à Constantinople, puis maréchal de France, gouverneur des villes hanséatiques en 1807, il prit le commandement de l'un des corps qui opéra contre la Russie. Il s'empara de Stralsund, de Rugen de la Poméranie suédoise. En traitant ensuite avec le roi de Suède, et bien qu'il repoussât tout ce qu'il crut indigne de la France, cependant il montra trop de condescendance, ce que lui reprocha Napoléon, ainsi que de s'être servi des mots *armée française* au lieu de *armée de S. M. Impériale et Royale*. Accusé ensuite d'avoir fermé les yeux sur les concussions de Bourrienne, il tomba en disgrâce et fut privé de son commandement.

Il vécut dans la retraite jusqu'en 1814.

Après la première abdication de Fontainebleau, Brune envoya son adhésion à Louis XVIII, mais pendant les Cent-Jours, il rejoignit Napoléon qui lui confia le corps d'observation du Var.

A la seconde Restauration, il se démit de son commandement et se mit en route pour Paris.

Un écrivain royaliste, dont on connaît l'impartialité, fait justice en ces termes des accusations portées contre l'administration du maréchal Brune.

« Certains écrivains, dit-il, pour colorer d'un semblant de légitimité les colères sous lesquelles périt, quelques mois plus tard, le maréchal, leur ont attribué pour principale cause le joug qu'il fit peser, pendant les Cent-Jours sur les populations royalistes du Midi. Mais une étude impartiale de cette époque et les documents qui nous ont permis de la faire revivre rend inacceptable cette explication, mise en avant sinon pour excuser les assassins, du moins pour atténuer leur forfait. Les diverses mesures qu'ordonna le maréchal : le licencement de la garde nationale, l'arrestation de quelques gens du duc d'Angoulême, la proclamation de l'état de siège furent des mesures de défense et non de provocation. Ayant accepté la mission de rétablir l'autorité de l'Empereur dans le Var, Brune ne pouvait moins faire que ce qu'il fit; en examinant ses actes on est même tenté de dire qu'il ne fit pas assez et compta trop souvent sur la modération des royalistes irréconciliables qu'il devait soumettre à l'autorité impériale.

Un ami de Brune trace de lui le portrait suivant :

Le maréchal Brune, dit-il, à la loyauté d'un vieux soldat joignait des qualités plus solides que brillantes; c'était son Tacite à la main



A mort ! hurlaient les forcenés.

qu'il regardait passer les révolutions modernes, y prenant part quand la voix de son pays l'appelait à sa défense et toujours par des motifs de patriotisme et non d'intérêt personnel. Quant au physique, c'était, à cette époque, un homme de quarante-cinq ans à peu près, à la figure franche et ouverte, encadrée par de gros favoris, à la tête chauve et garnie seulement, aux deux tempes, de cheveux grisonnants, à la taille élevée, à la démarche vive et à la tournure militaire.

A son arrivée dans le Midi, une vieille calomnie, qui l'avait déjà poursuivi autrefois, se réveilla de son long sommeil. Je ne sais quel auteur, en rapportant les massacres du 2 Septembre et la mort de la malheureuse princesse de Lamballe, avait dit : « Quelques personnes ont cru reconnaître, dans l'homme qui portait la tête au bout d'une pique, le général Brune déguisé » et cette accusation absurde, puisque Brune était loin de Paris lors des massacres, — après avoir été répandue sous le Consulat, poursuivait encore le maréchal en 1815 avec un tel acharnement qu'il ne se passait pas de jour sans qu'il reçût quelque lettre anonyme qui le menacait d'un sort pareil à celui de la princesse[1].

Un soir que nous étions chez lui, il en ouvrit une qu'il nous passa aussitôt, elle était conçue en ces termes :

Coquin,

« Nous connaissons tous tes crimes, tu en recevras bientôt le juste châtiment.

Dans la Révolution, c'est toi qui as fait périr la princesse de Lamballe ; tu portais sa tête au bout d'une pique, mais la tienne doit faire encore plus de chemin. Si tu as le malheur de te rendre à la revue des Allées, ton affaire est faite et ta tête doit être placée au haut du clocher des Accoules. »

« Adieu scélérat. »

Nous lui donnâmes le conseil de remonter à la source de toutes ces calomnies et d'en tirer une vengeance éclatante.

Il réfléchit un instant, puis approchant la lettre d'une bougie et en regardant avec distraction la flamme qui la consumait.

1. L'auteur de cette calomnie était un pamplétaire anglais, aux gages de son gouvernement pour salir toutes nos gloires nationales.

— Vengeance! oui, dit-il, je sais bien qu'en en tirant vengeance, je les ferais taire et que j'assurerais peut-être la tranquillité publique qu'ils troublent incessamment. Mais je préfère employer la persuasion à la rigueur, j'ai pour principe qu'il vaut mieux ramener les têtes que de les couper et passer pour un homme faible que pour un buveur de sang.

Le maréchal Brune était tout entier dans ces quelques mots.

Sa bonté ne fut récompensée, à Marseille, que par des outrages. Toulon seule, ville patriotique, seconda ses efforts.

Dans le chef-lieu des Bouches-du-Rhône, la nouvelle du désastre de Waterloo fut le signal du pillage et des massacres, les fugitifs de cette ville excitèrent à Toulon une indignation telle, que les bons citoyens offrirent à la garnison de se porter avec elle à Marseille, pour venger leurs frères d'armes. — Brune combattit ce mouvement et se contenta d'assurer la tranquillité du Var.

Loin de s'abîmer dans le deuil, la petite armée de Toulon sentait son âme héroïque s'élever à la hauteur des malheurs de la grande armée. En apprenant l'abdication de Napoléon et la capitulation de Paris, les soldats de Brune jurèrent de s'ensevelir sous les murs de Toulon, plutôt que d'accepter la cocarde blanche.

Ils imaginerent un projet tel que peut en inspirer l'amour désespéré de la patrie.

Ils voulaient s'avancer vers le nord en soulevant sur leur passage les patriotiques populations de l'Isère et du Lyonnais, de grouper autoûr d'eux toutes les troupes et les gardes nationales que l'on rencontrerait en route, de rejoindre l'armée de la Loire et de tenter d'arracher la France aux Bourbons.

Brune et ses officiers démontrèrent à leurs compagnons d'armes ce que leur projet avait de chimérique.

Sur ses entrefaites, l'amiral Gautheaux qui, bien qu'il eût trahi la cause impériale avait laissé d'excellents souvenirs à Lyon comme préfet maritime et commandant de l'escadre, vit le maréchal Brune et obtint de lui, — après de longues hésitations — d'arborer le drapeau blanc.

Mais Brune ne put rester à Toulon, il sollicita des lettres de rappel.

Trois routes s'offraient à lui pour se rendre à Paris; celle de la mer, au pouvoir des Anglais, celle de la vallée du Rhône, au pouvoir

des assassins royalistes, et celle du Dauphiné, dont le patriotisme était pour lui une garantie.

Le marquis de Rivière, qui venait de présider aux crimes de Marseille et s'emparait du pouvoir, à Toulon, écrivit à lord Exmouth, commandant la flotte anglaise devant Toulon, en faveur du maréchal Brune, afin qu'il pût prendre la voie maritime.

Cette brute anglaise répondit par la lettre ignoble et stupide qui suit :

« Puisqu'il paraît que c'est la mode, en France, de permettre à cette *bande de coquins de maréchaux* de quitter tranquillement le pays, je ne m'opposerai pas à ce que le *prince des drôles*, le maréchal Brune, se rende sous pavillon blanc à *Tunis*. Quant à l'envoyer en *pays chrétien*, je ne pense pas que personne s'en arroge le pouvoir, car il n'est pas un pays ayant conservé son bon sens qui puisse vouloir recueillir de *pareils garnements*. »

Il ne restait à Brune que la voie de terre.

On connaissait, à Toulon, l'état mental de la Provence, et Brune fut supplié par ses officiers de prendre la route de Gap et de Grenoble. Mais le marquis de Rivière déclara hautement que de telles inquiétudes étaient injustes ; qu'il avait pris toutes les mesures nécessaires pour assurer le voyage du maréchal, auquel il s'engageait à donner une escorte.

Brune ne voulait pas paraître reculer devant le danger, et la route d'Avignon étant la plus courte, il persista à la choisir.

Il partit dans la nuit du 31 juillet au 1er août, muni d'un sauf-conduit du marquis de Rivière et accompagné de trois aides de camp, MM. Bourgoin, Allard, Degand et son secrétaire M. Guen. Sa suite était assez nombreuse. Un détachement du 14e hussards lui servit d'escorte jusqu'à Aix, où il fut remplacé par des cavaliers hongrois.

A Aix, lorsqu'on lui demanda ses papiers, la population s'attroupa et les injures et les menaces éclatèrent aussitôt. On lui jette des pierres, et des furieux veulent l'arracher de sa voiture et l'égorger.

Les Hongrois durent charger la foule et le cocher, enlevant vigoureusement ses chevaux, partit à fond de train.

A Orgon, à Gemenos, à Saint-Andeal se reproduisirent les mêmes scènes, sans que le maréchal daigna modifier son itinéraire.

Les royalistes d'Avignon, en apprenant l'arrivée de Brune, craignirent qu'il ne renonçât à traverser leur ville.

Ils étaient trop lâches pour comprendre le courage d'un soldat do l'Empire.

Leurs illustrations : Pointu, Nadaud, Farges, Guindon, dit Roquefort, et Giraud se réunirent en une parodie de conseil de guerre et votèrent la mort du maréchal, à l'unanimité. Chacun s'attribua un rôle. Les plus forts se chargèrent de repousser les défenseurs du maréchal et les autres se chargèrent de l'assassinat.

La plupart de ces bandits se distinguaient du reste par leur vigueur et leur adresse acquises dans de violents exercices du corps.

Un écrivain du temps a tracé de l'un d'eux, un vivant portrait :

« Pointu était le type parfait de l'homme du Midi, teint olivâtre, œil d'aigle, nez recourbé, dents d'émail. Quoiqu'il fût d'une taille à peine au-dessus de la moyenne, qu'il eût le dos voûté par l'habitude de porter des fardeaux et les jambes arquées en dehors par la pression des masses énormes qu'ils transportait journellement, il était d'une force et d'une adresse extraordinaires.

Il envoyait, par dessus la porte de l'Oulle, un boulet de quarante-huit comme un enfant eut fait de sa balle. Il jetait une pierre d'une rive du Rhône à l'autre, c'est-à-dire à plus de deux cents pas, enfin il lançait, en fuyant, son couteau d'une façon si vigoureuse et si juste, que cette *flèche* allait, en sifflant, entrer à vingt pas derrière elle, deux pouces de son fer dans un gros arbre de la grosseur de la cuisse. Ajoutez à cela une adresse égale au fusil, au pistolet et au bâton, un esprit naturel, vif, rapide, une haine profonde qu'il avait vouée aux républicains et vous aurez une idée de ce qu'était le terrible chef des assassins d'Avignon, qui avait sous ses ordres, comme premiers agents, le taffetassier Farges, le portefaix Roquefort, le boulanger Nadaud, le brocanteur Magnan.

Le maître de poste d'Aix avait averti le maréchal et lui avait indiqué un chemin de traverse qui, sans changer sa direction, lui permettait de gagner Lyon par le Pointet et Sorgue.

Brune avait répondu que n'ayant jamais fait de mal à personne, il n'avait rien à craindre.

Arrivé sur les bords de la Durance, il renvoya son escorte.

Il entra à Avignon le 2 août, à dix heures du matin, par la porte

de l'Oulle. Il se fit conduire à la place de ce nom appelée aussi place des Spectacles, et descendit pour déjeuner à l'*Hôtel du Palais-Royal*, où se trouvait alors la poste aux chevaux.

Il était seul dans une calèche fermée, ses deux aides de camp et un valet de chambre le suivaient dans un cabriolet.

A peine avait-il pénétré dans l'hôtel, que la foule envahit la place et entoura les voitures, M. Mallin, maître d'hôtel, aperçut des visages sinistres, il en avertit Brune, qui remonta immédiatement en voiture en attendant qu'on rattachât les derniers traits des chevaux.

Le postillon était en selle, la voiture allait s'ébranler lorsqu'un officier se présenta à la portière, et lui réclama ses papiers.

C'était le fils du procureur du roi, M. Verger, capitaine de la garde nationale et chargé, ce jour-là, de la police de la ville, qui venait faire ainsi le jeu des assassins.

Il ne se doutait pas des conséquences de son intervention; autrement, croyons-nous, il se serait abstenu.

Il avait cru devoir prendre les ordres du major Lambot, sinistre aventurier qui prenait le titre de commandant des armées du roi dans Vaucluse.

Lambot ordonna au capitaine Verger de demander au maréchal ses papiers et de suspendre son départ.

Le jeune homme obéit.

De minute en minute, la foule grossissait et devenait plus houleuse.

— Venez voir, criait un individu, l'assassin de la princesse de Lamballe.

— A mort! à mort! répondait la foule.

L'infâme calomnie produisant son effet ordinaire, soulevait la tempête et encourageait à tous les attentats.

Se penchant à la portière de la voiture :

— Monsieur le maréchal, dit Verger, le major Lambot, qui commande le département, désire voir vos papiers.

— Il n'attend pas que j'aille les lui présenter! dit Brune.

— Il m'a chargé de les lui apporter.

— Mais, monsieur, fait observer un aide de camp, cette formalité est bonne pour de simples officiers ou de simples soldats, voyageant avec une feuille de route; un maréchal de France en est dispensé.

— Je n'ai pas, comme militaire, répondit le capitaine de la garde nationale, à discuter les ordres de mon supérieur.

— Prenez du moins en considération le danger que ce retard fait courir à M. le maréchal. Voyez cette foule, prête à nous massacrer.

— Je dois obéir.

— Voici mes papiers, monsieur, dit Brune impatienté; mais revenez vite, la situation n'est pas bonne.

La foule devina un retard au départ de la voiture, en voyant le capitaine Verger s'éloigner avec les papiers et fit entendre un immense murmure de satisfaction.

Puis, ses provocateurs hurlèrent :

— Au Rhône, l'assassin !... Arrêtons-le !

Cependant, le nouveau préfet du département, M. de Saint-Chamans, qui venait d'arriver et qui était descendu incognito à l'*Hôtel du Palais-Royal,* s'émeut de cette scène et se rend près du maréchal.

— Partez ! lui dit-il. Partez, je vous en supplie, votre vie est en danger.

— Je voudrais être parti, mais mes papiers ?

— Je vous les enverrai, par un gendarme, sur la route d'Orange, mais sortez de la ville.

En même temps, il ordonna d'atteler les chevaux, dont quelques forcenés avaient déjà détaché les traits.

Sur l'ordre du maréchal, le postillon enlève ses chevaux, allonge son fouet sur ceux qui veulent lui barrer le passage et part au galop. Bientôt, il franchit la porte de l'Oulle et on peut le croire sauvé.

Mais Pointu, Farges, Roquefort, tous les furieux s'élancent par des voies détournées et sont bientôt sur les derrières de la voiture qui, pourtant, va disparaître, car elle est déjà hors de la ville et roule sur la route de Paris, entre le rempart et le Rhône.

Mais, soit imbécillité, soit connivence avec les assassins, un poste de gardes nationaux, avertis par les cris des poursuivants, se jettent en travers de la route et arrêtent les chevaux.

— Vos papiers ? demande le chef de poste.

— Ils sont chez le commandant de place, répond le maréchal.

— Je ne puis vous laisser passer sans les avoir vus.

Et la multitude, de nouveau accourue, appuya l'autorité du chef de poste. La voiture, de toutes parts enveloppée, se trouva prison-

nière. « En ce moment, raconte un témoin, toute la population était sur pied. La route de Paris, les rues, depuis la porte jusqu'à la place de l'Oulle, étaient couvertes d'une foule pressée, écumante, hurlante. Le seuil des portes, les fenêtres, les toits des maisons, les arbres étaient surchargés de masses mouvantes. »

Contre une pareille population, que pouvaient quelques hommes dévoués?

Pendant plus de quatre heures, M. de Saint-Chamans et le maire, M. Puy, luttèrent avec la plus louable énergie contre cette population altérée de sang; MM. de Balzac et Montagne qui, l'année précédente, avaient empêché l'assassinat de Napoléon, se rendant à l'île d'Elbe, exposèrent encore leur vie pour épargner à leur parti le déshonneur d'un crime. Plusieurs fois, on tira sur eux.

Enfin, le capitaine Verger, comprenant la faute qu'il avait commise, accourt avec les papiers revêtus du visa et ordonne à la voiture de continuer sa route.

Mais sa voix se perd dans le tumulte. Le préfet et quelques citoyens honnêtes secondent M. Verger et parviennent à dégager la voiture; M. de Saint-Chamans adjure la foule de laisser passer le maréchal.

La foule répond :

— A mort! à mort! le brigand de la Révolution!

« Ce fut alors, écrit un témoin oculaire, un tumulte inexprimable. Le préfet, le maire, parlaient tour à tour et suppliaient leurs concitoyens d'épargner à la ville un si grand crime. Le commissaire de police d'Avignon, M. Bressy Pontagon, qui revenait, avec le chirurgien Beauregard, d'examiner le cadavre d'un fédéré assassiné la veille et jeté au Rhône, se joignit à eux.

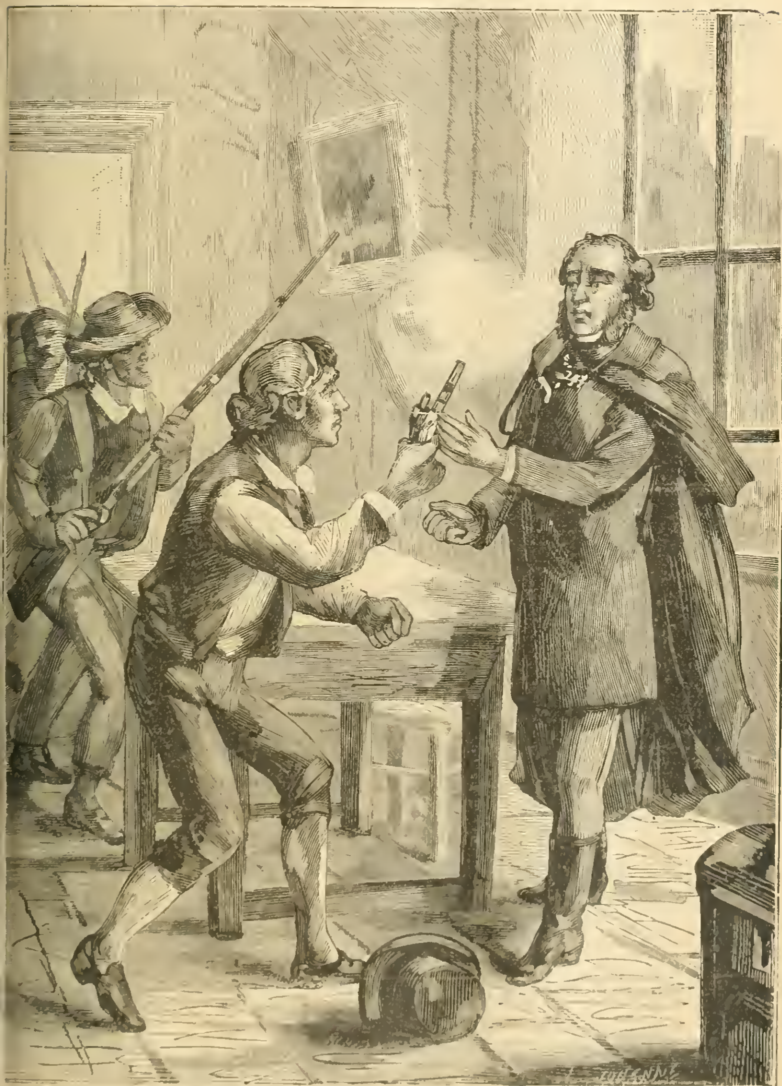
Mais on ne les écouta pas. Le préfet réclama le respect de son autorité. Nadaud lui répondit :

— Je ne connais pas de préfet. C'est moi qui suis le préfet.

— Mais, malheureux, dit le maire, allez-vous frapper un illustre soldat, un fidèle serviteur du roi, qui se rend à Paris par ses ordres?

— A mort! à mort! hurlèrent les forcenés. Au Rhône, l'assassin!

Immobile dans sa voiture, se voyant à la merci de ces misérables, et certain, s'il mettait pied à terre, d'être écharpé par eux, le maréchal ne devait plus espérer et se résignait.



Il dechargea presque à bout portant un pistolet.

Il était séparé de ses aides de camp, prisonniers également dans leur chaise de poste.

Il paraissait calme et restait assez maître de lui pour adresser des remerciements à tous ceux qui se dévouaient en ce moment pour protéger son existence.

Cependant, leur courage était à bout. Ils ne pouvaient attendre aucun secours et jugèrent que la prudence était de ramener le maréchal à l'hôtel, pour l'y mettre à l'abri. Ordre fut donné au postillon de revenir sur ses pas. Alors, lorsqu'on vit les voitures se retourner pour rentrer en ville, une immense acclamation s'éleva, venant des bords du Rhône, couverts d'un peuple furieux, des rues voisines, descendant des toits, chargés d'individus, qui s'étaient hissés jusque-là pour mieux voir. Le son des tambours battant la générale, les lugubres tintements du tocsin se mêlaient, comme un glas, à ces hurlements de bêtes fauves.

Les défenseurs du maréchal marchaient serrés et compacts autour de la voiture, repoussant les insulteurs, espérant encore qu'ils le ramèneraient sain et sauf jusqu'à l'*Hôtel du Palais-Royal.*

Quand ils eurent dépassé la porte de l'Oulle, ils furent assaillis par une grêle de pierres. Aux approches de l'hôtel, une poussée violente les sépara de celui qu'ils cherchaient à défendre. Ils crurent que, cette fois, c'en était fait de lui. Mais il n'avait rien perdu de son sang-froid, et, profitant d'un effort désespéré du postillon, qui jeta ses chevaux contre les murs de l'hôtel, il ouvrit la portière et sauta légèrement sous le porche.

La porte fut vivement fermée par M. Mallin et par le portefaix Vernet, sorte d'hercule, qui faillit briser les bras des assaillants entre les battants de la porte.

Mais les chefs, les meneurs ne visaient qu'à isoler le maréchal. Ils avaient fait conduire la chaise de poste des aides de camp à une autre porte. Les deux officiers et le valet de chambre injuriés, bousculés, en butte à tous les mauvais traitements, furent arrachés de leur voiture, enfermés dans une cave, et gardés à vue toute la journée. Ils ne furent délivrés que le soir, lorsqu'eût été accompli le drame sanglant, préparé par le comité royaliste.

Brune avait été conduit dans la chambre n° 1 de l'hôtel, dont les fenêtres prenaient jour sur la place, et ainsi se trouvant trop exposé

à la vue et aux tentatives du dehors ; M. Mallin le pria de passer dans la chambre n° 3, qui donnait sur la cour et qui permettait de fuir par les arrière-bâtiments de l'hôtel.

Mais, à ce moment, le drame atteignait à ses péripéties les plus émouvantes ; nous empruntons le récit à l'auteur des *Causes célèbres :*

« En ce moment, M. de Saint-Chamans s'élance dans la cour. On brisait les fenêtres et la petite porte de la rue, la place étant encombrée; on entendait mille cris de mort, que dominait le terrible *zaou*[1] *!* qui, de moment en moment, prenait une expression plus menaçante. M. Mallin vit que tout était perdu si l'on ne tenait pas jusqu'au moment où arriveraient les troupes du major Lambot, et dit à Vernet de se charger de ceux qui enfonçaient la porte; qu'il se chargerait, lui, de ceux qui voulaient passer par la fenêtre; et ces deux hommes, d'un mouvement pareil et d'un cœur égal, seuls contre toute une population rugissante, entreprirent de lui disputer le sang dont elle avait soif. Tous deux s'élancèrent, l'un dans l'allée, l'autre dans la salle à manger, — portes et fenêtres étaient déjà enfoncées.

Plusieurs hommes étaient entrés.

A la vue de Vernet, dont ils connaissaient la force prodigieuse, ils reculèrent.

Vernet profita de ce moment rétrograde et referma la porte.

Quant à M. Mallin, il saisit son fusil à deux coups, qui était à la cheminée, mit en joue les cinq hommes qui étaient dans la salle à manger et les menaça de tirer sur eux s'ils n'obéissaient à l'instant. Quatre obéirent; un seul resta. Mallin, se trouvant homme à homme, posa son fusil, prit son adversaire aux flancs, l'enleva comme un autre eût fait d'un enfant et le jeta par la fenêtre; trois semaines après, cet homme mourut, non de la chute, mais de l'étreinte.

Mallin s'élança alors à la fenêtre pour la fermer; mais, au moment où il poussait les battants, il sentit qu'on lui prenait la tête par derrière et qu'on la lui penchait violemment sur l'épaule gauche. En même temps, un carreau vola en éclats et le fer d'une hache glissa sur son épaule droite. M. de Saint-Chamans, qui le suivait, avait vu descendre l'arme, et c'était lui qui avait détourné, non le fer, mais le

1. Michelet en parle à propos des massacres d'Avignon : « Ce sifflement, ce bruit de vertige, dit-il, est pour l'homme du peuple le cri de l'émeute, le signal de la mort. » (*Hist. de la Révolution*, t. IV.)

but qu'il voulait frapper. Mallin saisit la hache par le manche et l'arracha des mains de celui qui venait de lui porter le coup si heureusement évité; puis, il acheva de refermer la fenêtre, la barricada avec les volets intérieurs et monta aussitôt chez le Maréchal.

Il le trouva, se promenant à grands pas dans sa chambre; sa belle et noble figure était calme, comme si tous ces hommes, toutes ces voix, tous ces cris ne demandaient pas sa mort.

Le Maréchal lui demanda du papier à lettres, une plume et de l'encre. Mallin les lui donna. Le Maréchal s'assit devant une petite table et se mit à écrire.

L'ASSASSINAT

Sur la place, le maire et le préfet continuaient leur lutte inégale, ne songeant qu'à gagner du temps et n'espérant que dans la garde nationale du fameux major.

Mais celui-ci n'ignorait rien de qui se passait, et, tout au contraire, désirait que la population en finît avant d'être obligé d'intervenir.

En cela, il partageait les sentiments, non seulement de la canaille, mais d'un grand nombre de bourgeois qui, des fenêtres et des toitures, assistaient à ces scènes de fureur et y applaudissaient.

Enfin, l'habile major fait retirer la gendarmerie et amène un détachement du Royal-Angoulême.

Nous connaissons ces fanatiques.

La foule s'étonne.

— Eh! quoi! s'écrie un homme du peuple, vous aussi le protégeriez?

— Bien au contraire, répond un des soldats, jetez-le par la fenêtre, nous le recevrons sur nos baïonnettes.

Des individus armés de haches vont enfoncer la porte, au moment où le major Lambot lui-même arrive sur les lieux.

Le major saisit le plus acharné et lutte avec lui. mais celui-ci, espèce de colosse, renverse et roule à terre le major et attaque de nouveau la porte, M. de Saint-Chamans, qui s'est élancé au secours de Lambot, est blessé à la main par la hache.

Cependant Lambot se relève et ordonne au commandant Hughes, placé à la tête du détachement militaire, de charger la foule à la baïonnette et de garder la porte de l'hôtel sur six rangs de profondeur. L'ordre est exécuté; les gardes nationaux repoussent les assaillants, et M. de Saint-Chamans, à bout de forces, profite de ce succès pour se retirer.

Il était près de deux heures, les autorités luttaient depuis dix heures du matin.

Le sous-préfet et le major, restés sur la place, croyaient remarquer que l'émeute se calmait. Les poussées étaient moins fréquentes, les cris moins violents. Ils espéraient que, la nuit venue, ils pourraient faire évader le Maréchal, quand, tout à coup, des applaudissements, des acclamations partent de toutes les fenêtres, tous les regards se portent vers les combles de l'hôtel, on crie : Ils sont entrés par les toits!

Le major pressent une catastrophe. Il frappe à coups redoublés à la porte que l'on débarrasse pour lui de ses barricades; mais, au moment où il se précipite dans la cour, deux coups de feu retentissent à l'intérieur, et lui annoncent qu'il arrive trop tard.

Que s'était-il passé?

Brune, dans sa chambre, debout devant une petite table sur laquelle il venait d'écrire à sa femme, relisait une des dernières lettres de la Maréchale, quand apparurent soudain des individus à la figure sinistre, armés de pistolets et de carabines, les premiers sont le tafetassier Farges et le portefaix Guindon, dit Roquefort.

— Que voulez-vous? demanda le Maréchal avec le calme qui ne l'abandonnait pas.

— Tuer l'assassin de la princesse de Lamballe, répondit Farges.

— Je n'ai jamais été l'assassin de personne, s'écrie Brune. Si j'ai répandu du sang, c'est en défendant la patrie. J'étais à Thionville quand fut commis le meurtre dont on m'accuse. J'ai appris à braver la mort; je puis vous épargner un crime; donnez-moi une arme et vous verrez si je sais mourir.

— Tu veux la mort, dit Farges, la voilà!

Et il déchargea, presque à bout portant, un pistolet sur Brune qui, du revers de la main releva vivement le canon.

Le coup partit et la balle alla s'enfoncer dans le plafond, au-dessus de la cheminée.

— Imbécile ! s'écria Roquefort, tu l'as manqué. Tiens ! Voilà comme cela se fait.

Et visant le Maréchal par derrière, il l'étendit raide mort d'un coup de carabine.

Puis, entraînant son complice au balcon d'une fenêtre donnant sur la place, il cria, en brandissant son arme :

— Il est mort ! Il s'est tué pour échapper à la vengeance du peuple.

La foule applaudit et pousse des cris de joie.

Cependant, au bruit des deux coups de feu, les gens de l'hôtel accourent, ils rencontrent, en passant, quatre chasseurs d'Angoulême et un sous-lieutenant postés dans le corridor qui conduit à la chambre occupée par le Maréchal. (Ils s'étaient bien gardés de s'opposer à l'assassinat.)

— Que se passe-t-il ? leur demanda M. Mallin.

— Le Maréchal vient d'être tué, répond un des chasseurs.

Le lieutenant, un nommé Didier, entraîne vivement ce chasseur :

— Que dis-tu là ? Dis donc qu'il s'est suicidé.

Les autorités averties arrivèrent bientôt pour constater le crime et dresser procès-verbal.

Nous donnerons tout à l'heure ce procès-verbal, qui est faux ; auparavant, voici le récit de l'événement fait par M. Verger, le jeune capitaine de la garde nationale qui, en s'opposant au départ du maréchal, a assumé une si grave responsabilité. M. Verger, interrogé par M. Germain-Sarrut, auteur d'une *Histoire de France contemporaine*, lui a répondu la lettre suivante :

Avignon, 3 avril 1839.

« Voici le fait tel qu'il s'est passé, tel que je l'ai narré au magistrat qui a pris l'information sur la plainte publique. Voici la plus exacte vérité et, lorsque d'autres renseignements sur moi vous auront bien appris qui je suis, j'espère apprendre de vous-même que vous ajouterez foi à mes paroles, religieusement affirmées.

« L'époque du passage du Maréchal à Avignon, très voisine des Cent-Jours, trouvait l'autorité à peine rétablie et impuissante contre la fermentation des esprits que plusieurs semaines de terreur avaient provoquée, la force publique, la police dépendait du colonel Lambot;

il commandait le département de Vaucluse. Les postes de la garde nationale avaient été multipliés pour le maintien de l'ordre public. Il s'en trouvait un notamment à la porte de l'Oulle, à l'entrée de laquelle sont situés les hôtels où les voyageurs affluent le plus. Ce poste avait, à leur égard, une surveillance spéciale.

« J'étais capitaine de la garde nationale, mais je n'étais pas de garde et encore moins commandant de ce poste ce jour-là.

« Un capitaine n'est chef d'un poste qu'autant que sa compagnie entière l'occupe : un simple sous-lieutenant était là.

« Mais une fatalité voulut que j'eusse, ce jour-là, le service des rondes, j'étais ce qu'on appelle capitaine de police. Un garde vint m'avertir qu'un voyageur militaire de grande importance arrivait, que l'officier de garde au pont de l'Oulle l'avait arrêté dans sa marche et demandait ce qu'il avait à faire. J'allai à l'hôtel de ville, où j'appris que ce voyageur était le Maréchal Brune. L'hôtel du colonel Lambot était à deux pas de là, je cours y prendre des ordres, ils portent qu'il ne peut laisser partir le Maréchal sans avoir lui-même examiné ses passeports, qu'il vienne les lui montrer s'il le peut, ou les lui envoie aussitôt.

« Chargé de cet ordre, j'arrive à la porte de l'Oulle, le Maréchal était dans sa voiture au devant de l'*Hôtel du Palais-Royal*, entouré seulement de quelqes hommes de garde. Nul attroupement ne s'était encore formé, aucune insulte n'était proférée ; rien n'annonçait le mouvement populaire qui allait survenir.

« Je fis part au Maréchal de mon message. Il répondit qu'il était dans l'impossibilité d'aller chez le commandant, mais il accepta avec reconnaissance ma proposition d'être moi-même porteur de ses papiers, qu'il me remit. Je puis de suite les envoyer au colonel qui, après les avoir lus me dit : — Son passeport est signé par M. de Burèce ; il est en règle, vous pouvez laissez partir le Maréchal.

« Les chevaux étaient déjà attelés, le Maréchal était impatient de suivre sa route, lorsque je l'avais quitté, je dus nécessairement faire grande diligence et pourtant à mon retour, qui ne se fit pas attendre dix minutes, la voiture n'était plus devant l'hôtel, j'y appris qu'un instant après mon départ, des injures ayant commencé à se faire entendre, M. de Saint-Chamans, préfet du Vaucluse, arrivé à l'*Hôtel du Palais-Royal* et quelques autorités venues pour l'y recevoir avaient

engagé le Maréchal à ne pas s'arrêter plus longtemps et lui avait promis qu'un gendarme courrait après la voiture et lui rendrait ses papiers.

« Mais, sur les cris venus du dehors de la ville et qui m'apprennent que le Maréchal est arrêté, je sors de la porte de l'Oulle, j'aperçois un rassemblement, j'y cours ! Une trentaine d'hommes insultaient le Maréchal et voulaient le forcer à descendre de voiture ; je leur ordonne de se retirer, ils ne me répondent que par des menaces, et sortant des couteaux de leur poche, ils sont au moment de couper les traits des chevaux. Je tire mon épée, je fonds sur eux. L'un des plus furieux me couche en joue ; je me précipite sur son arme et la lui arrache. Le danger du Maréchal ne me laisse plus songer au mien, à mon impuissance de le défendre contre ces forcenés, et peut-être aurions-nous péri à cette place, tous les deux, si le préfet et le conseiller de préfecture qui en avait rempli les fonctions jusqu'à ce jour, ne fussent accourus en donnant l'ordre au postillon de rebrousser chemin et de rentrer en ville.

« Grâce à mes efforts, au secours que me prêtèrent les hommes qui suivaient les autorités, le trajet de retour put être parcouru, mais ce ne fut pas sans peine ni danger. Des pierres étaient lancées sur la voiture, et j'en fus moi-même atteint, mais j'allais jouir du fruit de mon courage, du bonheur d'avoir mérité les témoignages de gratitude que du fond de sa voiture m'adressa le Maréchal, nous entrons dans la ville ; la voiture rase l'entrée de l'hôtel. Le Maréchal se jette dans l'entrée, et la porte se referme sur lui.

« Enfin je respirai, il était dans l'hôtel sous la sauvegarde de l'autorité ; ses jours y devaient être hors de danger.

« Mais la foule augmentait sans cesse, et remplit bientôt la place entière. Des vociférations se font entendre.

« En vain l'autorité voulut-elle la dissiper, la calmer. En vain le colonel Lambot accourut-il lui-même en criant : — *Cet homme est sous ma responsabilité personnelle et s'il vous faut une victime, frappez-moi plutôt que lui.*

« Rien ne fit impression sur cette populace, elle redoublait au contraire ses cris et ses gestes de mort !... Sans doute, et tout porte à le croire, des étrangers étaient venus susciter cette scène de désolation ; j'ai aperçu des figures inconnues. Elles peignaient le crime,



Le garde-champêtre reconnut ce chef héroïque.

elles inspiraient la terreur et j'ai lieu de penser que l'instruction renferme, à cet égard, des faits positifs.

« Cependant les autorités et tous les hommes honnêtes, quoique harassé de fatigue, j'étais encore au milieu d'eux, demeuraient à la porte de l'hôtel, lui faisant de leur corps une barricade de plus et toutes les tentatives pour l'enfoncer avortaient encore, lorsqu'une détonation se fit entendre dans l'intérieur.

« Un individu parut au balcon du premier étage ; il annonça que le Maréchal venait d'échapper par un suicide à la fureur populaire...

Je me retirai consterné. Je n'ai plus rien vu en ce jour néfaste, j'étais anéanti par les scènes d'horreur ou je m'étais trouvé. Il est sûr néanmoins, la voix publique et l'instruction l'ont constaté, que le Maréchal Brune n'a pas mis lui-même un terme à ses jours glorieux ; de misérables assassins s'introduisirent jusque près de lui, par les toits de l'hôtel et l'un d'eux le tua d'un coup presque à bout portant.

J'ai fini mon pénible retour de souvenir sur cet attentat ; j'ai fait, pour le prévenir, ce que l'honneur m'imposait et, dans ces temps calamiteux, ce n'est pas la seule fois que j'ai exposé mes jours pour sauver, pour défendre ceux qu'on signalait alors comme des adversaires vaincus, et si l'esprit de parti ne s'efforcait pas de tout salir, au lieu de blâme, les rapports dont vous me parlez seraient remplis de mon éloge. Je ne veux, toutefois, ni de l'un ni de l'autre. Notre position nous fait quelquefois des obligations bien pénibles, mais on n'est pas homme, si on ne sait pas les remplir, comme on n'est pas écrivain et digne de travailler pour l'histoire et ce sont vos expressions que j'emprunte, si on se laisse entraîner par la passion, loin de la vérité et de la justice, et c'est à ces sentiments que vous m'exprimez, que je fais un appel pour l'objet de votre lettre.

« J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble serviteur.

« Casimir Verger. »

Ce monsieur est certainement de bonne foi, mais nous ne pouvons partager son illusion et à notre avis il a — *sans le vouloir*, — contribué à la catastrophe.

Tous ces hommes qui profitent des troubles publics pour s'empanacher et se galonner de pouvoirs sans autorité, servent le désordre qu'ils prétendent réprimer et servent à faire le mal plus qu'à l'empê-

cher. Voyez le major ou colonel Lambot et le maire... Il n'y a que Saint-Chamans qui ait lutté vigoureusement. On ne nous opposera point, je pense, les chasseurs d'Angoulême.

La population presque tout entière paraît altérée du sang du vieux soldat, non parce qu'il est Maréchal de France et qu'il s'appelle d'un nom glorieux, mais parce qu'il est devenu le héros d'un drame sanguinaire. Il est le taureau du cirque.

Enfin, tous ces hommes qui avaient paru exposer leur vie pour sauver celle de Brune eurent la lâcheté de commettre un mensonge pour couvrir les assassins. Après avoir laissé tuer le Maréchal, ils ne craignirent pas de le déshonorer en signant un procès-verbal qui déclarait que la victime s'était suicidée.

Un chirurgien cependant, M. Allart, après l'examen des blessures, s'honora du refus de signer le procès-verbal; mais un autre, M. Louvel-Beauregard, n'hésita point, et un officier de santé suivit son exemple. Ils donnent, de la blessure, la description suivante : « Le cadavre était encore chaud, il avait deux plaies de forme orbiculaire, du diamètre de quatorze millimètres environ, l'une située à la partie antérieure, un peu latérale droite, dite larynx, pénétrant d'outre en outre à travers le cou et correspondant à une autre plaie située derrière le dos, entre les deux épaules, entre la troisième et la quatrième vertèbre cervicale, que ces deux plaies ont été faites par un même coup d'arme à feu et que la balle, en son trajet, avait déchiré non seulement le corps des vertèbres, mais aussi les artères jugulaires et carotides et lésé toutes les parties molles, ce qui a dû procurer une mort prompte au sujet... »

« L'état du cadavre, ainsi constaté par lesdits docteur en chirurgie et officier de santé, les sieurs Reullac, chirurgien aide-major de la garde nationale de Marseille, Arnaux, ex-officier du 6e régiment d'infanterie de ligne, aujourd'hui officier de la garde nationale d'Avignon, et Pierre Laporte, domestique de l'auberge dudit Palais-Royal, ont déclaré le reconnaître pour être celui du maréchal Brune.

« Nous avons ensuite remarqué dans ladite chambre, et contre le mur, entre la cheminée et l'un des deux lits, une empreinte qui nous a paru être celle d'une balle, laquelle empreinte est à la hauteur à peu près de la taille d'un homme. Nous avons encore remarqué une brèche qui nous a paru récente, faite au plâtre, à l'angle et vers le

milieu de la poutre du plafond; ladite brèche étant de forme irrégulière, nous ne pouvons en déterminer la cause.

« Les mouvements populaires qui ont eu lieu pendant environ quatre heures, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur, ont poussé, à plusieurs reprises, le maréchal à la tentative de se détruire lui-même, soit au moyen d'une arme à feu, soit au moyen d'un couteau; sur les deux heures et demie, il se saisit d'un pistolet d'arçon que tenait un chasseur d'Angoulême qui était à la porte, et se donna la mort en se tirant un coup de pistolet au-dessous du cou, du côté droit. »

Cette calomnie ne rencontra que peu de créance.

L'avocat Dupin réfuta facilement le procès-verbal.

« Relèverai-je d'abord, dit-il, la forme insolite de ce procès-verbal qu'on a fait signer par une foule de fonctionnaires, dont le concours était inutile? N'est-ce point le cas de voir le dol dans l'excès même de la précaution? Un homme est mort : on appelle le juge d'instruction; il doit procéder seul; qu'a-t-il besoin de la collaboration et de l'attache des fonctionnaires publics de l'ordre administratif? A quoi bon l'intervention de ceux-ci dans un acte judiciaire, si ce n'est pour se prêter un mutuel secours, en attestant solidairement ce qu'aucun d'eux n'eut jamais voulu prendre sur lui d'affirmer seul? Acte honteux de faiblesse et de complicité, sorte de *pétition officieuse* en faveur du crime contre la victime..... »

« Mais, enfin, l'iniquité s'est montrée à elle-même, car le procès-verbal seul suffit pour démontrer sa propre fausseté.

En effet, les fonctionnaires qui l'ont signé n'y figurent pas comme témoins; ils n'attestent rien qui soit à leur connaissance personnelle; ils ne paraissent que pour donner un air d'authenticité aux déclarations que renferme le procès-verbal. Or, ces déclarations rappellent les faits de rassemblement, d'investissement de l'hôtel, d'invasion de la chambre du maréchal, de vociférations, de menaces.

« L'empreinte des balles au plafond et sur la muraille atteste qu'on a tiré deux coups de feu. L'état du cadavre, constaté par des gens de l'art, la description de ses blessures prouvent qu'il y a eu un assassinat commis par derrière, et non un suicide, démontré impossible par toutes les circonstances de fait. Cependant, les fauteurs du procès-verbal n'y ont aucun égard; la vérité la plus palpable est méconnue; elle succombe sous la déposition de deux seuls hommes qu'on daigne

interroger, par prédilection, au milieu de cette foule; d'un serrurier et d'un boucher, dignes témoins d'une pareille scène.

« Mais le procès-verbal est surtout détruit par l'instruction subséquente qui a eu lieu sur la plainte de Mme la Maréchale. En effet, plusieurs signataires du procès-verbal se rétractent et déclarent que, si d'abord ils ont cru à un suicide, depuis, ils n'ont pu s'empêcher de reconnaître qu'il y avait eu assassinat. MM. de Saint-Chamans et Verger père sont de ce nombre.

« Pour colorer l'allégation du suicide, on avait prétendu que le Maréchal avait emprunté le pistolet d'un factionnaire du régiment de chasseurs d'Angoulême. Mais cette assertion est démentie par les officiers mêmes de ce corps, qui attestent que leurs soldats, et notamment le factionnaire, n'étaient pas armés de pistolets. »

Tout le monde, à Avignon, savait les noms des assassins, mais on savait aussi que certains assassinats ne déplaisaient pas aux Bourbons.

Ils avaient souffert pendant l'émigration, ils avaient été humiliés; ils prenaient leur revanche.

LES SUITES DU MEURTRE — CE QUE L'ON FIT DU CADAVRE

Les assassins n'avaient pas eu le temps de fouiller leur victime. On trouva sur le Maréchal une ceinture de cuir, contenant la somme de 553 francs, un cachet d'argent, un couteau, une montre d'or avec sa chaîne en or. Mais ils se dédommagèrent en pillant les bagages et les voitures. Quarante mille francs en or furent enlevés et partagés ostensiblement sur la place publique. Un officier de la garde nationale emporta, comme souvenir, un sabre, dont le fourreau était garni de pierreries, présent fait au Maréchal par Selim III.

L'*Hôtel du Palais-Royal* fut également mis au pillage, et M. Mallin dut s'estimer heureux d'échapper à l'incendie. Afin d'enlever tout prétexte à l'invasion de sa maison, il pria l'autorité de le laisser procéder immédiatement à l'ensevelissement du cadavre. Cette autorisation lui fut accordée. Vers cinq heures, on déposa le corps tout vêtu dans une bière grossière; les fossoyeurs l'enlevèrent, et le cortège

funèbre se mit en marche, escorté d'une compagnie de gardes nationaux et de chasseurs d'Angoulême.

Mais des rassemblements d'hommes de proie, armés de haches et de fusils, persistaient aux abords de l'hôtel ; à la vue du cercueil, ils accoururent, l'injure à la bouche. Ils ordonnèrent aux porteurs de s'arrêter, et ceux-ci, épouvantés, déposèrent le brancard à terre et prirent la fuite.

Alors se passa une scène de barbarie honteuse et inouïe. Le cercueil fut brisé ; des individus passèrent une corde à nœud coulant au cou du cadavre et le traînèrent par les rues.

Un tambour marchait devant eux, battant le pas de la *Farandole.*

— Au Rhône ! au Rhône ! criaient-ils.

Ils arrivèrent ainsi au pont de bois, dit pont de la Berthulasse.

Pendant ce temps, qu'était devenue l'escorte de gardes nationaux et de chasseurs d'Angoulême ? L'éternelle foule les avait remplacés, dansant et hurlant.

Les assassins soulevèrent le corps de leur victime, et, au milieu d'applaudissements frénétiques, le précipitèrent dans le fleuve

Enfin, une main inconnue écrivit sur le parapet du pont :

« ICI EST LE CIMETIÈRE DU MARÉCHAL BRUNE

« 2 *août* 1815. »

Mais, dans le Midi, il n'y a pas de fête complète sans danses. La foule revint sur la place organiser un bal. « Des hommes et des femmes, dit un historien, que l'élégance de leurs costumes désignait pour appartenir à la haute société, se mêlèrent à ces réjouissances. Des couplets furent improvisés. Par celui-ci, jugez du reste :

Un ange subtil
Avait placé dans le fusil
L'excellente prune
Qui tua le maréchal Brune.

Cependant, quelques Avignonnais regrettaient que le cadavre n'eût pas été défiguré et rendu méconnaissable avant d'être jeté au Rhône, afin de rendre toute constatation impossible.

Le fleuve, en effet, rejeta le cadavre plusieurs fois sur les bords,

et, plusieurs fois, les riverains le repoussaient à l'eau. Enfin, le flot le déposa à dix lieues d'Avignon, sur une grève, entre Tarascon et Arles.

Le garde-champêtre, ancien soldat qui, peut-être, avait servi sous le Maréchal, reconnut ce chef héroïque et lui creusa une fosse au bord du fleuve.

Il en parla, peu après, au jardinier d'un château voisin, appartenant à M. Laugier de Chartrouse. Ce jardinier, nommé Berlandier, en parla à son maître, qui fit inhumer le corps du Maréchal et lui donna une tombe provisoire dans un fossé de son domaine.

Pendant longtemps, cette modeste et pieuse sépulture demeura ignorée; mais elle ne put échapper à la connaissance de la Maréchale, qui faisait faire, aux bords du Rhone, d'actives recherches. A la prière de Mme Brune, M. de Chartrouse fit exhumer une seconde fois les restes du Maréchal, les fit placer dans un cercueil et les transporta lui-même à Paris, chez Mme Brune.

Celle-ci, après avoir beaucoup remercié M. de Chartrouse, le pria de revenir le lendemain matin.

A l'heure dite, le gentilhomme provençal se rendit à l'hôtel Brune. Il fut reçut par des domestiques vêtus de deuil, le vestibule, les escaliers étaient tendus de noir. Introduit dans un salon décoré avec le même appareil funèbre, M. de Chartrouse y trouva la veuve entourée d'un petit nombre d'amis et de parents de son mari. Elle se leva en l'apercevant, le présenta à chacune des personnes présentes et lui témoignant devant tous sa reconnaissance, l'invita à assister au repas des funérailles. La Maréchale, dans cette réunion, annonça sa résolution de venger la mémoire de son mari. Toutefois elle dut attendre pendant deux autres années, non pas des juges, il existe toujours des hommes revêtus de ce titre, mais le moment de la justice.

LE CHATIMENT

En vain la Maréchale demandait justice

Ce fut un jeune avocat, Crémieux, qui appelé à Avignon par M. Matlin, pour obtenir la restitution de tableaux et autres objets d'art pillés en 1815 dans son hôtel. Ce fut Crémieux qui osa le premier,

en plein tribunal, évoquer l'ombre sanglante du Maréchal. L'effet en fut prodigieux, et cette sortie éloquente contre les bandits royalistes mérite d'être rapportée :

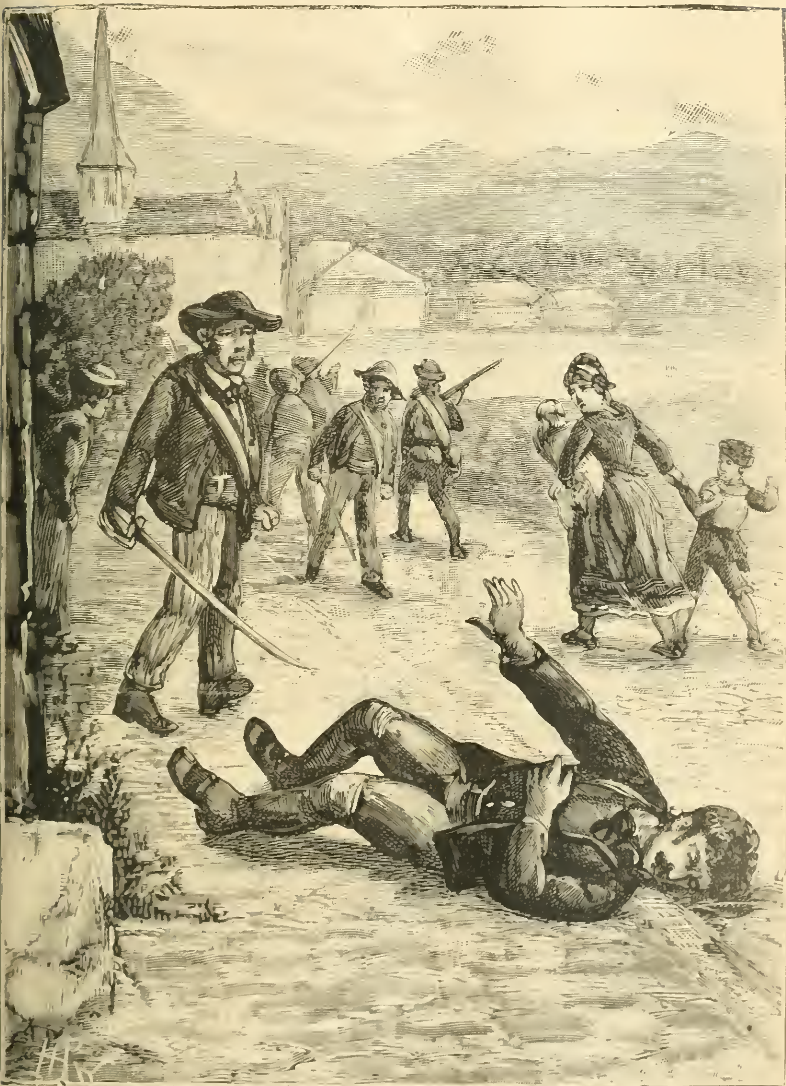
« Comprenez-vous bien, messieurs, ce que je demande à la justice? Je demande la prison et des restitutions pécuniaires contre des misérables dont le délit se rattache à cette fatale époque de 1815, temps de crimes et de désordres pour nos malheureuses contrées. Je demande une punition exemplaire pour ces voleurs audacieux qui bravèrent si longtemps la justice et que la justice, enfin, doit frapper sans haine, mais sans miséricorde; je le demande ici, d'où mes paroles sont entendues à Nîmes, à Uzès, qui ont vu, sans les réprimer encore, ces désordres et ces crimes. Je demande justice contre les hommes de 1815, ici, messieurs, dans cette ville à laquelle il faudra, pour son honneur même, un jour, d'éclatantes, d'immenses réparations.

« Héros que tant de champs de batailles avaient respecté, dont le sang généreux avait coulé tant de fois pour la patrie et qui l'a servie avec un égal honneur de la plume et de l'épée, toi que la Hollande, la Suisse, l'Italie, admiraient dans la gloire, que la France comptait avec orgueil au nombre de ses plus illustres guerriers, de ses plus savants législateurs, des ses plus habiles diplomates, Brune, maréchal Brune! quelle mort ils t'ont donnée!

« Hier, je baisais avec respect la dernière place où reposa ton cadavre sanglant. Quand ils osèrent, après t'avoir assassiné, te précipiter dans le fleuve qui te déposa plus tard loin d'eux, sur une rive hospitalière : aujourd'hui, dans cette enceinte sacrée, j'évoque tes mérites et rends à ta mémoire un juste tribut d'admiration et de larmes. La justice est lente quelquefois, comme l'a dit un poète romain, mais elle atteint un jour le coupable et console les bons citoyens. »

Les voleurs furent condamnés; cependant pendant quatre ans encore les assassins se promenèrent la tête haute dans Avignon, mais la Maréchale ne se décourageait pas et ne cessait de réclamer justice. Elle y déployait une énergie admirable.

Un jour, comme on l'en complimentait, elle se leva et conduisit le visiteur près de sa chambre, dans une pièce d'une décoration sévère. Là, elle souleva un rideau et le visiteur étonné vit le tombeau du Maréchal Brune.



Les bandits s'éloignèrent, laissant leur victime sur le pavé.

— Il demeurera là, dit elle, jusqu'à ce que j'aie vengé sa mémoire et fait punir les assassins.

En 1819, le moment lui parut favorable pour obtenir ce qu'elle attendait depuis si longtemps.

Assistée de Dupin, elle présenta au roi une requête éloquente. Elle avait pris pour épigraphe un passage du discours du garde des sceaux, prononcé le 14 mars 1817 :

« Le scandale est dans le crime, il n'est pas dans la plainte; il n'est pas dans le cri du sang injustement répandu. »

Après avoir fait du crime un récit saisissant, elle terminait par ce cri pathétique :

« Je demande justice, Sire;

« Justice du meurtre de mon époux ;

« Justice de l'outrage fait à son cadavre ;

« Justice de l'insulte faite à sa mémoire par ceux qui ont osé l'accuser de suicide.

« Cette justice, je la demande au Roi;

« Je la demande à ses ministres ;

« Je la demande aux Chambres ;

« Je la demande à la nation entière !

« Je veux que du sein de toutes les âmes honnêtes s'échappe un même cri qui seconde le mien : Justice! justice! »

Cette requête fut renvoyée au Garde des sceaux, M. de Serres, elle fut accueillie par ce ministre, mais seulement le 24 février 1821, six ans après l'assassinat, la Cour d'assises de Riom procéda au jugement.

En attendant, la rage des royalistes acheva de s'assouvir.

Le fameux journaliste Martinville, rédacteur du *Drapeau blanc,* écrivit une biographie de Brune, où il le traitait de voleur, d'assassin, de traître, de concussionnaire, de lâche, de pillard, d'incendiaire. Poursuivi, à la requête de la Maréchale, ce coquin fut acquitté : le tribunal ayant déclaré que la vie de Brune appartenait aux libres jugements de l'histoire.

Enfin l'affaire Brune fut déférée à la Cour de Riom, et l'on entama une instruction qui ne dura pas moins de deux ans. Protégés par leurs nombreux complices et par quelques-unes des autorités mêmes du Midi, les accusés ne furent pas arrêtés, Farges mourut, Guindon, dit

Roquefort, fut jugé par contumace, quand tout le monde pouvait le voir à Avignon. Des gendarmes avaient été punis pour l'avoir poursuivi trop vivement.

Après son interminable instruction, l'affaire fut appelée devant le tribunal; mais le principal accusé Guindon, dit Roquefort, faisant défaut, il n'y eut point, aux termes de la loi, d'appel du jury; aucun témoin ne fut assigné et l'affaire fut jugée sur le rapport des pièces.

« Néanmoins c'était un obstacle imposant que celui de la veuve de l'un des plus illustres maréchaux de France, ayant à ses côtés le défenseur de tant de gloires et venant, après avoir surmonté tous les obstacles, écouter la décision des magistrats pénétrés de la grandeur de leur mission. Un auditoire immense attendait en suspens le triomphe de la vérité et, tout entier aux émotions que le récit des faits et l'éloquence de la partie publique et celle de l'avocat lui fournissaient, ne laissa échapper que des murmures d'indignation contre le crime, et des soupirs à la mémoire du guerrier et à la noble poursuite de sa courageuse épouse.

Malgré le mauvais vouloir de certains magistrats qui faisaient dire au Garde des sceaux :

— « Voilà dans une ville un commissaire de police qui ne voit pas, et un juge d'instruction qui n'entend pas. » Malgré les menaces et les tentatives d'intimidation et de subordination, la lumière allait enfin se faire sur cette cause obscure et sanglante.

« Il résulte de l'information, disait le rapport du juge d'instruction, que Didier et Baudon, qui ont déclaré au procès-verbal et devant le conseiller Dupin, avoir vu le Maréchal se suicider, que Didier qui a obtenu depuis la mort du Maréchal la décoration de la Légion d'honneur, et Baudon, qui est soupçonné par quelques témoins d'avoir coopéré à l'assassinat, sont de faux témoins. »

L'acte d'accusation formule nettement l'attentat commis sur la personne de Brune.

« Dès l'instant où une opinion favorable et juste s'est formée sur cet événement, on n'a pas douté que le Maréchal ait été assassiné; ce Guindon dit Roquefort a été signalé comme l'un de ses meurtriers. Il n'y a qu'une voix, qu'un cri sur la part qu'il a prise à cet assassinat. Dès le premier moment on a dit, comme on l'a répété dans la suite, qu'un individu que la mort a mis hors de la justice des hommes,

ayant tiré le premier coup de pistolet contre le Maréchal, Guindon, dit Roquefort, lui représentant sa maladresse, le poussant à l'écart et se mettant à sa place, prononça ces affreuses paroles :

« Je vais te faire voir comment il faut faire. » Et déjà il avait tiré son coup de carabine et le Maréchal n'était plus.

Mais l'instruction avait été bien circonscrite, et l'accusation bien limitée.

Les complices, les vrais coupables avaient été laissés hors de cause et Dupin avait bien raison de s'écrier :

— Ainsi l'on n'a pas instruit contre ces fonctionnaires dont la conduite, si elle ne les accuse pas de connivence, les accuse au moins d'une grande faiblesse.

« On n'a pas instruit contre ce jeune homme qui, au dire de plusieurs témoins, avait *excité et fomenté l'attroupement*, contre cet audacieux qui, se trouvant dans la chambre du Maréchal Brune, l'aurait injurié en face et menacé d'une mort prochaine.

« Et ce commandant qui n'a trouvé d'autre apologiste que dans la déposition de l'un des signataires du procès-verbal, ce commandant de place, si puissant sur la multitude qu'un mot de sa part suffit pour la calmer, mais quand?... Lorsque le but est rempli, quand le crime a été commis et que le Maréchal a cessé de vivre. Ce même homme qui donne à la gendarmerie l'ordre de se retirer, quand il fallait, au contraire, lui donner l'ordre d'agir, quand son insuffisance même du côté du nombre n'eut pas été un motif capable de légitimer sa retraite, à moins que le devoir de mourir à son poste ne soit un vain mot !

« A-t-on instruit contre les deux faux témoins qui ont attesté le prétendu suicide?

« A-t-on instruit sur le pillage des effets partagés sur la voie publique?

Toutefois, messieurs, ne croyez pas qu'en relevant ces lacunes dans l'instruction, je veuille accuser les intentions des magistrats qui l'ont dirigée ; je veux seulement en tirer cette conséquence, qu'au moins il est bien prouvé par là que l'instruction a été conduite avec une grande modération, sans animosité, et que par conséquent les seuls faits qu'elle eut soin d'établir méritent toute votre confiance.

« On n'est pas remonté jusqu'aux instigations du crime, on n'a

poursuivi que les vils instruments dont on s'est servi pour le commettre.

Tout aboutit à deux portefaix dont l'un est mort, l'autre contumace. Roquefort contumace! « Eh! pourquoi? »

On l'a vu, on l'a signalé à l'autorité; il se promenait publiquement sur les quais, dans les rues d'Avignon, cependant on ne l'a pas arrêté, on ne l'a pas voulu! On a fait des perquisitions, mais après des avertissements préalables. Le commandant de gendarmerie a été changé, mais l'influence des instigateurs n'était pas détruite; ils craignaient que, menacé sur sa tête, le coupable ne nommât ses complices! »

Le 26 février 1819, la Cour rendit un arrêt qui condamnait Guindon à la peine de mort, pour avoir fait partie d'une réunion de plus de vingt personnes armées et en rébellion; pour attaque et résistance avec violence et voies de faits envers la force publique, pour s'être rendu coupable de vols d'effets et d'argent, et pour avoir, volontairement et avoir préméditation, donné la mort au Maréchal Brune.

Et, statuant sur les conclusions civiles, *sans s'arrêter ni avoir égard au procès-verbal dressé à Avignon le 2 août* 1815, la Cour ordonne qu'en vertu de l'arrêt il sera procédé à la rectification de tous les registres où la *mort* du Maréchal aurait été attribuée à un *suicide*.

Faut-il ajouter que Guindon ne fut pas exécuté, mais continua à vivre publiquement au milieu de ses concitoyens.

Mais la Maréchale avait obtenu ce qu'elle désirait par dessus tout: la proclamation de la vérité sur la mort de son mari.

En 1841, Brives-la-Gaillarde, ville natale de Brune, éleva une statue à cet homme illustre.

Encore un mot:

Ceux de nos lecteurs qui croient à la justice divine apprendront avec satisfaction comment, après avoir échappé à la justice toujours défaillante des hommes, les criminels d'Avignon furent punis par la justice infaillible:

L'auteur des *Causes politiques célèbres*, auquel nous venons d'emprunter les détails du procès, termine en ces termes:

Les assassins qui s'étaient soustraits à la justice des hommes n'échappèrent point à la vengeance de Dieu. Presque tous eurent une fin misérable: Roquefort et Farges furent atteints de maladies étranges

et inconnues, pareilles à ces anciennes plaies qu'envoyait la main de Dieu aux peuples qu'il voulait punir.

Chez Farges, ce fut un raccornissement de la peau et des douleurs tellement enflammées que, tout vivant, on l'enterrait pour le rafraîchir. Chez Roquefort, ce fut une gangrène qui atteignait la moelle et qui, décomposant les os, leur ôtait leur résistance et leur solidité; de sorte que ses jambes cessèrent de le porter et qu'il se traînait par les rues, comme un reptile. Tous deux moururent dans d'atroces douleurs et regrettant l'échafaud qui leur eut épargné cette cruelle agonie.

Pointu, condamné à mort par la Cour d'assises de la Drôme pour avoir assassiné cinq personnes, fut abandonné par son propre parti. Pendant quelque temps on vit, à Avignon, sa femme infirme et difforme, aller de maison en maison, demandant l'aumône pour celui qui avait été, pendant deux mois, le roi de la guerre civile et de l'assassinat. Puis, un jour, on la vit ne demandant plus rien et coiffée d'un haillon noir. Pointu était mort, — sans que l'on sût où, — dans un coin, au creux de quelque rocher, au fond de quelque bois, comme un vieux tigre auquel on aurait scié les griffes et arraché les dents.

Nadaud et Magnan furent condamnés chacun à dix ans de galères. Nadaud y mourut, Magnan en sortit et, fidèle à sa vocation de mort, valet de voirie, il empoisonne aujourd'hui les chiens.

Puis il y en a d'autres qui vivent encore, qui ont des places, des croix et des épaulettes, qui se réjouissent dans leur impunité et qui croient, sans doute, avoir échappé au regard de Dieu.

Attendons! ..

. . . .

Les scélérats de cette espèce ont ordinairement des vices, dont ils payent tôt ou tard les excès : justice naturelle à laquelle on n'échappe pas.

ASSASSINAT

DU

GÉNÉRAL BREISSAND

L'assassinat du général Breissand est le pendant de l'assassinat du maréchal Brune. Il eut pour théâtre Sisteron, petite ville du département du Gard, le jour même, presque à la même heure, avec les mêmes détails de férocité.

On eut dit que les royalistes obéissaient à un mot d'ordre, comme pour la Saint-Barthélemy. Ces massacres simultanés s'appelaient : « les représailles des honnêtes gens. » Ils n'ont pas été exécutés sur des ordres écrits, mais, d'après les renseignements recueillis, on est autorisé à croire qu'ils avaient pour directeurs occultes des émissaires du duc d'Angoulême qui, pendant quelque temps, résida à Toulouse.

Cette capitale du Languedoc, ainsi que Nîmes, était un foyer de fanatisme royaliste auquel se joignait la haine ancienne des protestants.

En demeurant à Sisteron, *son pays natal*, celui dont quelques mois auparavant il faisait la gloire, et où il ne croyait pas avoir d'ennemis, le général Breissand ne s'attendait pas à être en butte à des haines sanguinaires. C'était un brave officier dans le genre des Jumeaux de La Réole. Comme tant d'autres, il avait servi la République sans prendre part à ses excès, et pendant quinze ans avait lutté pour défendre sa patrie dont l'Europe monarchique, coalisée, avait juré l'abaissement.

Il n'était pas du nombre des traîtres de 1814 et 1815. Il n'était pas allé au devant des princes et ne s'était pas fait embaucher dans les turpitudes lucratives du royalisme par les Foucher et les Talleyrand, mais la gravité de ses blessures l'avait empêché de reprendre du service aux Cent-Jours. Il se retira à Sisteron, où il ne s'occupa en rien de politique et vécut dans le plus complet isolement.

Dès que la nouvelle de Waterloo fut connue, les assassins qui attendaient dans l'ombre et en armes le moment où ils pourraient,

sans danger, se ruer sur les patriotes, sortirent en hurlant de leurs demeures, véritables tanières, et se répandirent dans les rues en poussant des cris de mort.

Sur le chemin de la bande se trouvait la maison d'un ancien maire de la commune connu par son libéralisme, généralement estimé; c'était une victime toute désignée. « A mort! Vincent! » Vincent était le nom de cet honnête homme.

Il est seul chez lui avec ses deux fils; ils n'ont pas d'armes; ces deux jeunes gens se jettent entre les brigands et leur père; mais on les assomme et Vincent est poignardé sous leurs yeux.

Au meurtre succède le pillage, et les amis du meilleur des rois (comme on disait et comme on dit encore) détruisaient tout ce qu'ils ne pouvaient emporter.

Ils se retirent hurlant de joie et encouragés par un premier succès.

Mais la victime était obscure. Le meurtre d'un honnête homme ne suffisait pas à leur gloire, il leur fallait un homme célèbre. Non loin de là habitait un général de la grande armée, un de ces soldats éprouvés qui sont l'honneur et la force de leur pays, le général Breissand. Ses blessures, nous l'avons dit, le clouaient dans son fauteuil. Il n'avait aucune méfiance. On n'avait pas encore vu en France que la gloire militaire et le patriotisme fussent des crimes. Il ne se croyait coupable ni d'Austerlitz ni d'Eylau, il ne croyait pas avoir à rougir d'Iéna, de Friedland, de la Moscowa. Il vivait donc isolé, triste, mais tranquille, quand la foule hurlante des royalistes entoura sa demeure, en brisa les portes et se rua sur lui.

Il n'y eut pas d'explications possibles, les cris de mort couvrirent tout d'abord sa voix; ils le rouèrent de coups, le poussèrent et l'entraînèrent dans la rue où il tomba baigné dans son sang.

Quelques curieux effarés se montrèrent, mais sans oser lui porter secours, et ils ne purent que témoigner, plus tard, que des mille outrages dont ces lâches abreuvèrent son agonie.

Le pillage suivit l'assassinat et les bandits s'éloignèrent, laissant leur victime sur le pavé.

Après être resté ainsi longtemps étendu sur la voix publique, Breissand fut enlevé par ordre de la municipalité et transporté à l'hôpital.

Là, on reconnut que son corps était encore chaud et que son cœur n'avait pas cessé de battre. La nouvelle s'en répandit dans la ville et



L'assassinat du général Ramel.

arriva aux oreilles des égorgeurs. Aussitôt, furieux d'avoir laissé leur œuvre inachevée, ils accoururent à l'hôpital, s'emparèrent du blessé et le traînèrent par les rues, sans l'avoir achevé, jusqu'au pont de la Beaume, sur la Durance.

« Rien de sinistre, dit un historien de Provence, comme ce site étranglé entre deux hautes montagnes, la rivière y forme des gouffres affreux et des tourbillons vertigineux. Non loin sont les ruines du pont d'Enfer, qui doit son nom à l'horrible aspect de ces lieux. »

C'est là que les bandits traînèrent le corps du général Breissand.

Parvenus au milieu du pont, qui n'a qu'une seule arche hardie et élevée, ils précipitèrent le corps tout palpitant de ce vaillant soldat qu'avaient honoré et respecté nos plus implacables ennemis. Le cadavre plonge au milieu du flot tourbillonnant, revient à la surface, tourne quelque temps, puis disparaît emporté en quelque sorte par la rapide rotation du gouffre.

En ce moment, les bandits font entendre des cris de joie et de frénétiques applaudissements, mais oseront-ils prétendre que leur victime, pour leur échapper, s'est précipitée dans la Durance?

LE NOUVEAU ROYAUME D'AQUITAINE

La Saint-Barthélemy des patriotes se poursuit dans toute la Provence. Les meurtres s'accomplissent avec les raffinements les plus barbares. Royalisme est synonyme d'anarchie. Le massacre et les dévastations s'étendent même aux campagnes naguère les plus paisibles. Les noms de France, Français, liberté, patrie, honneur sont interdits, et le nom de Louis XVIII lui-même devient suspect. Un nouveau parti, né des premiers égorgeurs, étend sa domination de Marseille à Toulouse ; c'est la tourbe des *verdets*, partisans du comte d'Artois, pour qui ils veulent créer un nouveau royaume d'Aquitaine, dont Toulouse sera la capitale.

Ainsi, *ces fils d'Henri IV*, d'Artois, d'Angoulême, rêvèrent un moment le démembrement de la France ! Ils tramèrent le complot de former, avec trente-trois départements du Midi, un État indépendant.

Ils se seraient fait soutenir, dans ce crime de lèse-patrie, par les Espagnols, auxquels ils auraient abandonné la Navarre française, et par les Autrichiens, qui auraient pris la Provence et auraient reconstitué l'ancien royaume d'Arles.

Cela aurait fait des places, des honneurs, des faveurs à distribuer pour les petits-fils d'Henri IV et aurait rayé la France du nombre des grandes nations. Cela eût permis de ressusciter l'ancien régime dans toutes ses beautés cléricales et féodales, et cela a été conçu, souhaité, préparé par des enfants de la France.

Les verdets, largement payés par un comité secret, vivaient dans de perpétuelles bombances. Les cabaretiers étaient prévenus qu'ils pouvaient leur ouvrir un crédit illimité.

Ils criaient publiquement : — A bas la Charte ! A bas Louis XVIII. Vive le comte d'Artois !

Non seulement ces hommes de proie du Midi se ruaient contre leurs ennemis politiques, les bonapartistes et les citoyens connus pour leurs opinions libérales, mais encore ils persécutaient en ceux-ci des hérétiques, c'est-à-dire les protestants. La guerre de religion rallumait ses fureurs anciennes.

Dans le département du Gard, les catholiques formaient les trois cinquièmes ; les protestants les deux cinquièmes. Nîmes et plusieurs autres villes renfermaient, en outre, quelques israélites. Dans les impositions de guerre, ce département était taxé de 940,000 francs. Les israélites furent obligés de payer 200,000 francs ; les protestants, 600,000 francs, et les catholiques, 140,000 francs seulement.

Ce double fanatisme devait donner aux vengeances un caractère particulier. « Les assassinats, dit M. de Vaulabelle, étaient habituellement suspendus les dimanches ; mais à Nîmes, les assassins savaient se dédommager. Le jour de l'Assomption, les femmes de tous les bandits se répandent dans les rues, arrêtent les femmes calvinistes, femmes mariées ou jeunes filles qui viennent à passer, les saisissent, les renversent, leur découvrent la partie postérieure du corps, aux applaudissements des hommes, spectateurs de ces scènes odieuses, et s'arment d'un battoir garni de ferrures imitant les fleurs de lis et appelé par elles *battoir royal*, elles font publiquement subir à leurs victimes un châtiment ignominieux. »

Au bruit des premiers massacres de Nîmes, Uzès se pique d'hon-

neur et, en plein jour, un nommé Graffiau extrait de la prison, deux par deux, six détenus, accusés de bonapartisme, qu'il égorge sous les fenêtres du préfet. Celui-ci lui donne l'autorisation verbale pour l'assassinat de deux autres victimes.

On se croirait chez des cannibales de l'Océanie. — Le même fait va se renouveler.

En même temps, « des bandes armées sorties de Nîmes dans le but de parcourir les campagnes, pillaient, rançonnaient ou égorgeaient les fermiers et les cultivateurs protestants dans un rayon fort étendu. Les habitants de plusieurs villages éloignés de tout secours voulurent se mettre en mesure de repousser les assassins et les pillards; ceux de Saint-Maurice, entre autres, obtinrent du sous-préfet d'Alais l'autorisation de se garder; pour plus de sûreté, tous arborèrent en même temps la cocarde blanche et le drapeau blanc; ces précautions prirent aux yeux du sous-préfet d'Uzès, Vallabrix, le caractère d'une rébellion. Le 2 août, il donne à Graffiau l'ordre de marcher contre les prétendus rebelles. Fier de cette mission Graffiau, se porte, avec trente hommes, sur Saint-Maurice, y arrive pendant la nuit et répond, par une décharge de tous ses fusils, au *qui-vive!* d'un garde national placé en sentinelle et qui tombe mortellement frappé.

Graffiau entre aussitôt dans le village, s'empare de six habitants, les amène triomphalement à Uzès, les conduit sous les fenêtres du sous-préfet, encore dans sa demeure, et les fusille malgré leurs cocardes blanches et leurs protestations de royalisme.

Les mêmes scènes se passaient et se répétaient à Toulouse, malgré le court séjour qu'y fit le duc d'Angoulême, et malgré les protestations de ce prince.

A ce sujet, nous devons rappeler l'assassinat, dans cette ville, du général Ramel.

Celui-ci n'avait l'honneur d'être ni révolutionnaire ni bonapartiste. Commandant de la garde du Conseil du Directoire, complice de Pichegru au 18 fructidor, il avait été condamné, avec ce dernier, à la déportation. Après le retour du roi, il avait été nommé commandant militaire de Toulouse. Malgré les services qu'il avait rendus à la cause royale, il est voué à la fureur des verdets, qui ont encore besoin du désordre.

Le 17 août, un tumulte appelle son intervention; il accourt au

milieu des groupes, la foule l'enveloppe, puis le sépare de son escorte. Un seul soldat, resté près de lui, est tué en le couvrant de son corps. Cent voix accusent aussitôt le général du meurtre de son défenseur!...

C'est, si l'on peut dire, de la perfidie spontanée...

On le saisit, le désarme, le jette en bas de son cheval et le perce de coups, puis, le croyant mort, on l'abandonne.

Le vide se fait. Personne ne tient à se faire un titre de ses coups de couteau.

Cependant quelques humains, touchés de voir ce corps baigné dans son sang, l'emportent dans la chambre d'un ouvrier.

Il respire encore et le bruit s'en répand. Vainement, pendant des heures on ferme la porte et écarte les curieux; la foule s'amasse de nouveau et pousse ses cris : A mort! Pendant plusieurs heures elle fait le siège de la maison et cela, sans qu'un agent de la force publique se montre, sans qu'interviennent les magistats municipaux ou le maire, M. de Villèle, le futur ministre.

C'est un encouragement au crime, et la multitude le comprend ainsi.

Un homme encore montre quelque courage, c'est le chirurgien que tout d'abord on est allé chercher, et qui, après avoir pansé le blessé, s'est trouvé prisonnier de sa bonne action. Il ouvre une fenêtre et conjure le peuple de se retirer. Mais on dirait que des cuvettes et des éponges, les émanations de sang ont été flairées par les fervents royalistes. Ils redoublent de fureur. Ils enfoncent la porte. La chambre de Ramel est envahie; on se précipite sur lui; c'est à qui achèvera de le tuer.

« Lorsque, longtemps après cet assassinat, les plaintes de quelques citoyens courageux vinrent obliger le gouvernement de donner enfin l'ordre de rechercher et poursuivre les assassins, on arrêta non point ceux qui avaient frappé les premiers, mais ceux qui, revenus sur Ramel gisant sur son lit de mort « l'avaient déchiré encore tout vivant de mille coups. Ils sont mis en jugement. On allègue en leur faveur qu'ils n'ont pu *donner la mort à un homme déjà blessé de coups mortels;* et deux d'entre eux sont seulement condamnés à la réclusion [1] »

Et nous pouvons, sans crainte de fausser la vérité, dire que cette ré-

1. Discours prononcé à la Chambre par le Garde des sceaux.

clusion ne fut pas longue, elle fut abrégée par la clémence du meilleur des rois.

La mort de Ramel, de Breissand et de tant d'autres, ne fit pas grand bruit. La plupart restèrent longtemps ignorées. La presse demeurait muette, et à la Chambre on imposait silence aux *perturbateurs* qui voulaient en parler.

Grâce à cette loi du silence, un grand nombre de crimes dits politiques échappèrent à la justice de l'histoire. Non seulement on n'en retrouve dans la presse que des échos affaiblis ou dénaturés, mais encore les pièces judiciaires les plus compromettantes pour le gouvernement furent enlevées des archives des départements et de Paris. Pour reconstituer l'histoire de ce temps odieux, il fallut faire des enquêtes et recueillir les traditions orales.

Il nous reste encore plus d'une victime célèbre ou illustre à citer, cependant d'autres infortunés qui ne s'étaient fait connaître ni par leur mérite ni par leur dévouement au pays et qui périrent en grand nombre sous les couteaux ou les balles royalistes, ont droit aussi au souvenir ému de leurs concitoyens.

Notre tâche, à nous écrivain, est d'imiter un brave homme qui vengea un de ses amis de la façon que l'on va voir. Le fait s'est passé aux environs de Nîmes, en 1815.

François Saussine, ancien capitaine du 11e de ligne, complètement sourd, couvert de blessures, retiré du service depuis quinze ans, possédait une maison que convoitait la sœur de Trestaillons. Il se doutait si peu du sort qui l'attendait qu'il se promenait tranquillement, la pipe à la bouche sur le chemin d'Uzès. Assailli par la bande de Trestaillons, il est tué à coups de couteaux.

Le propriétaire de l'enclos au pied duquel ce glorieux soldat reçut la mort, se plût à perpétrer le souvenir de ce crime. Toutes les semaines, il faisait balayer la place du meurtre, qui se distinguait par sa netteté au milieu du chemin poudreux et frappait l'œil du passant.

Interrogé par les personnes de la génération nouvelle sur la cause de ce soin inusité, il répondait :

— *C'est le sang d'un brave, assassiné là en* 1815.

Nous aussi, nous voudrions entretenir les places nettes, ou du moins y contribuer dans la mesure de nos forces.

C'est un travail utile, nécessaire, car les historiens royalistes ne manquent pas de dissimuler et de dénaturer les faits et prétendent voir dans les assassinats, les viols, les pillages, les incendies, de naturelles représailles de la Terreur de 93 et de la gloire impériale.

Qui a bien servi son pays, soit en fondant la société moderne, soit en la défendant contre les coalitions royalistes européennes est justement tombé sous les coups des assassins royalistes de 1815; telle est l'opinion de nos adversaires.

Élevons contre eux les témoignages de l'histoire impartiale. Nîmes et son territoire vont nous en offrir d'assez nombreux.

« Les scènes de meurtre et de carnage, les attaques, les dévastations, couvrent de ruines et de sang le territoire de Nîmes.

A chaque coin de rue un cadavre, dans chaque campagne une ferme incendiée, une maison démolie, partout la dévastation et la mort. Un témoin oculaire m'a affirmé que tous les matins les soldats, requis pour faire disparaître les malheureux tués et laissés pour morts sur la voie publique par les bandes des Trestaillons, des Servan, et des Truphémy, enlevaient de quinze à dix-huit cadavres par jour[1]. »

On pilla et on démolit ensuite la maison de M. Vitte, située au milieu de la ville.

Les autorités laissaient faire.

Sur le chemin de Montpellier on dévalisa la maison de M. T. et l'on brûla les meubles puis, ayant en vain cherché le propriétaire pour le tuer, on déterra son enfant, enseveli depuis trois mois, on lui lia les pieds et, à l'aide d'une corde on le traîna dans le ruisseau et le jeta à la voirie.

Après cet exploit, ils se dirigèrent vers les coteaux des Moulins-à-Vent. « Là, vivait dans un petit enclos, une pauvre veuve nommée Pépin, que l'on avait souvent engagée à quitter son isolement, mais qui se reposait sur sa faiblesse même.

On assaillit sa maison, on la jeta dehors; on fit un bûcher de ses meubles et on démolit les quatre murs. Un caveau contenait les restes de la famille, on en brisa les cercueils, et on les répandit dans les champs.

1. V. Rouquette, *Histoire de la Terreur Blanche.*

Le lendemain, la veuve revînt pour rendre à la tombe ces tristes débris; les bandits l'apprirent et renouvelèrent les profanations.

Ces êtres dénaturés, qui travaillaient pour « le meilleur des rois » firent un feu de joie de la maison de campagne de M. Nègre, puis M[lle] Nègre, une enfant de quinze ans, qui venait d'être ensevelie, fut déterrée et outragée... M. Madier de Montjau, dans une pétition à la Chambre, n'osa le dire en français, il l'écrivit en latin.

« *Conculcaverunt corpus exanimum et super illud minxerunt.* »

La liste des infortunés qui tombèrent sous les coups des égorgeurs royalistes prendrait tout un volume.

Voici les noms que l'on peut enregistrer au bout de quelques jours en 1815.

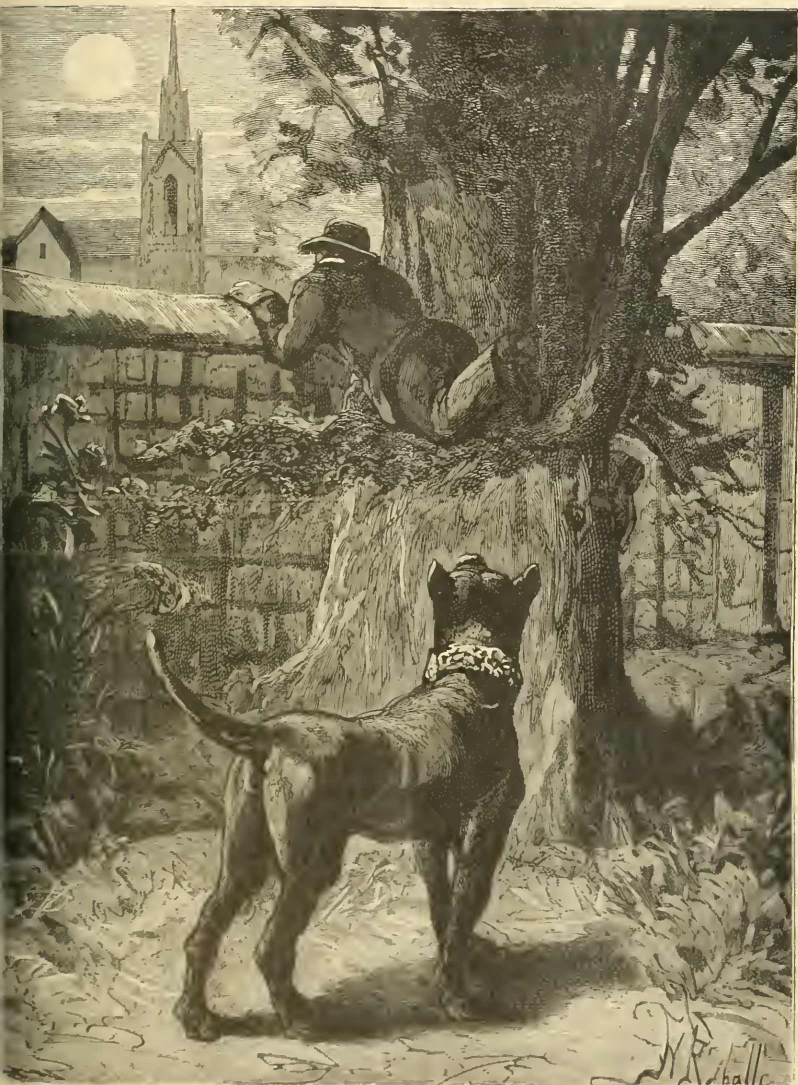
« Affourti, les deux sœurs Aurez, les époux Bigat, Burquier, Bourion, Bouvillon, Barry, Bigonnet, veuve Rose, Courbet, Cabanon, A. Chef, les cinq frères Chivos, M[me] Chivos, Clos, J. Combe, Cleron, Calandre, Clarion, Dalbos, Dameron, Dumas, Domaison, Hugues, Hentier, Héraut, Isnart, Imbert, J. Lichère, Londier, Lhermet, Laurial, Lafond, Ladet, huit membres de la famille Leblanc, Poujas, Porcher, Rigaut, Rambert, Rault, Soulier, Saussine, J. Vigale, Barthélemy, Vignote.

On estime à deux cents les malheureux qui furent massacrés par les seules bandes de Trestaillons et de Truphémy.

A ces tueries, il faut joindre les violences exercées contre les femmes protestantes ; car, pour être bon royaliste, il faut être bon catholique, comme pour être bon Trestaillon, il faut être assassin, voleur, incendiaire ; ne l'oublions pas. Mais je crois que nous avons déjà parlé des femmes et des jeunes filles de tout âge et de toute condition que l'on frappait à coups de battoir? Les victimes étaient mises à nu en public et fouettées avec des battoirs garnis de pointes disposées en forme de lis. Ces pointes, longues d'un pouce, entraient dans les chairs et en arrachaient des parcelles sanglantes.

Au brigandage se joignit aussi le Conseil de guerre. On le connaît; on se souvient des Jumeaux de La Réole.

Il y avait, à Nîmes, un vieux soldat de la République, nommé Deferaldi, on l'arrêta pour avoir participé à l'organisation d'un corps qui avait marché contre le duc d'Angoulême; il fut condamné à mort, et on l'exécuta le 28 juillet. C'était un assassinat, car le *Moniteur* arrivé



Caché dans le feuillage, les deux mains au mur, je ne dépassais que ce qu'il fallait.

la veille à Nîmes contenait une amnistie pour tous ceux qui avaient pris les armes postérieurement au 23 mars. On n'avait pas voulu perdre le plaisir d'une exécution ; la foule l'attendait.

. . . .

Voici, avec toutes ses péripéties poignantes, le récit d'un de ces drames nîmois, raconté par un témoin oculaire :

« Il était minuit. Je travaillais auprès du lit de ma femme, qui était près de s'endormir, lorsqu'un bruit lointain fixa notre attention.

« Peu à peu ce bruit devint plus distinct, plusieurs tambours battaient la générale et se croisaient en tous sens. Dissimulant mes propres craintes, dans la peur d'augmenter les siennes, je répondis à ma femme qui m'interrogeait, que sans doute c'étaient des troupes qui arrivaient ou qui quittaient la ville. Mais bientôt des coups de fusil, accompagnés de rumeurs auxquelles nous étions si bien habitués que nous ne nous y trompions plus, se firent entendre.

« J'ouvris ma fenêtre et j'entendis des imprécations horribles mêlées aux cris de Vive le roi! Ne voulant pas demeurer dans l'incertitude où j'étais, je courus éveiller un capitaine qui logeait dans la maison ; il se leva, prit ses armes, et nous nous dirigeâmes ensemble vers le lieu d'où semblait sortir les cris. La lune nous permettait de distinguer les objets presqu'aussi bien qu'en plein jour.

« Une foule considérable se pressait sur le Cours et poussait des cris de rage ; le plus grand nombre, à demi nu, armé de fusils, de sabres, de couteaux et de bâtons, jurait de tout exterminer et, faisant briller ses armes, menaçait des hommes arrachés de leurs maisons et amenés en victimes sur la place; le reste, par curiosité, venait demander, comme nous, la cause de ce tumulte.

« On s'égorge partout, me répondit-on. On a assassiné plusieurs personnes dans les faubourgs; on a fait feu sur la patrouille... » Et, au milieu de ces réponses différentes, le tumulte allait toujours croissant. Comme je n'avais personnellement rien à faire dans un endroit où déjà trois ou quatre assassinats étaient commis; impatient, d'ailleurs, de rassurer ma femme et de veiller moi-même sur elle, si ce tumulte gagnait de notre côté, je dis adieu au capitaine, qui se retira vers la caserne, tandis que je me dirigeai du côté du faubourg où était notre demeure.

« J'étais à cinquante pas de la maison, lorsque j'entendis parler

assez loin derrière moi, je me retournai et je vis briller des fusils au clair de lune. Comme le groupe paraissait se diriger de mon côté, je gagnai l'ombre que projetaient les maisons, et, rasant les murs, j'arrivai à ma porte que j'ouvris et que je repoussai sans la fermer afin de ne rien perdre des mouvements de ceux que je guettais et qui s'approchaient toujours. En ce moment je sentis quelque chose qui me caressait ; c'était un gros chien corse qu'on lâchait la nuit et dont la férocité faisait une sûre défense. Je n'eus garde de le renvoyer, en cas de combat, c'était un allié trop important.

« Je reconnus trois hommes armés ; ils en tenaient un quatrième, mais désarmé et prisonnier, qu'ils amenèrent juste à l'endroit où je me trouvais. Ce spectacle ne me surprit point, car depuis un mois à peu près que duraient ces tumultes [1], tout homme armé, quoique non autorisé par un mandat, s'était arrogé le droit de saisir et d'emprisonner qui il voulait; quant aux autorités, elles laissaient tout faire.

« Ces quatre hommes s'arrêtèrent juste devant ma porte, que je refermai alors doucement; mais comme je ne voulais pas les perdre de vue, je gagnai le jardin qui donnait sur la rue, toujours suivi de mon chien qui, contre son habitude, au lieu de gronder avec menace, et comme s'il comprenait le danger, se plaignait tristement. Je montai sur un figuier dont les branches s'étendaient jusque dans la rue et, caché dans le feuillage, les deux mains appuyées au mur que je ne dépassais que de ce qu'il fallait pour que je puisse voir, je cherchai ce qu'étaient devenus mes hommes.

« Ils étaient toujours à la même place, seulement, ils avaient changé de position, le prisonnier était à genoux, les mains jointes devant les assassins, en leur demandant, au nom de sa femme et de ses enfants, et avec cet accent qui déchire, de lui laisser la vie. Mais ses bourreaux lui répondaient, en le raillant :

— Ah! te voilà entre nos mains, chien de bonapartiste, lui disaient-ils. Allons! appelle ton empereur, et qu'il vienne te tirer d'ici.

« Le malheureux redoublait alors de supplications et eux d'ironie. Ils le mettaient en joue, puis ils abaissaient leurs fusils, en disant : « Non, pas encore, que diable! Donnons-lui un peu de temps de se voir mourir. »

1. Pour ce Nîmois, ces massacres sont des tumultes.

« Et alors, la victime, n'espérant plus de grâce, les priait au moins de l'achever de suite.

« La sueur me coulait sur le front; je me tâtais pour voir si je n'avais pas sur moi une arme quelconque. Je n'avais rien, pas même un couteau. Je regardai mon chien, il était couché et paraissait lui-même atteint de la terreur la plus profonde. Le prisonnier continuait de se lamenter, les assassins menaçaient et raillaient toujours. Je descendis de mon figuier pour aller chercher des pistolets, mon chien me suivait des yeux et semblait n'avoir que la tête de vivante.

« Au moment où je mettais le pied sur le sol, une double détonation se fit entendre. Mon chien poussa un hurlement plaintif et prolongé. Je devinai que tout était fini.

« Il était désormais inutile d'aller chercher des armes; je remontai sur mon figuier. Le malheureux, la face contre terre se tordait dans son sang; les assassins s'éloignaient en rechargeant leurs fusils.

« Je voulus voir s'il n'y avait pas moyen de porter secours à celui que je n'avais pu sauver. Je sortis donc aussitôt. Je m'approchai de lui ; il était sanglant, défiguré, expirant, et pourtant il vivait encore et poussait des gémissements sourds. J'essayai de le soutenir, mais je reconnus que ses blessures, faites à bout portant, l'une à la tête, l'autre dans les reins, étaient sans remède.

« Une patrouille de la garde nationale parut alors au coin de la rue. Au lieu de voir en elle un secours, je voyais un danger. Je ne pouvais plus rien pour le blessé ; déjà il râlait et bientôt il allait mourir, je rentrai, je repoussai la porte à demi, et j'écoutai :

— Qui vive ? demanda le caporal.

— Farceur, dit un autre, qui demande qui vit à un mort.

— Eh ! non il n'est pas mort, répliqua un troisième, tu vois bien qu'il chante encore.

En effet, le malheureux, dans son agonie, poussait des gémissements affreux.

— On l'a chatouillé, dit un autre ; il n'y a pas de mal à ça ; le meilleur, maintenant, serait de l'achever.

« Aussitôt j'entendis cinq ou six coups de fusil et les gémissements cessèrent.

« Celui qui venait d'expirer se nommait Louis Lechaire ; ce n'était pas à lui, mais à son neveu que les assassins en voulaient.

Ils avaient pénétré de force dans son domicile, et comme celui qu'ils cherchaient n'y était pas et qu'il leur fallait une victime, ils l'avaient arraché des bras de sa femme et l'avaient emmené jusqu'auprès de la citadelle, où ils l'avaient assassiné.

« Le lendemain, dès le point du jour, j'envoyai chez trois commissaires de police, pour obtenir l'autorisation d'enlever le cadavre et le transporter à l'hospice, mais, ou ces messieurs n'étaient pas encore levés, ou ils étaient déjà sortis, si bien que ce ne fut qu'à onze heures, et après de nombreuses visites que l'on voulut bien me délivrer cette autorisation.

« Le lendemain, grâce à ce retard, toute la ville vint voir le corps de ce malheureux; le jour qui suit un massacre semble un jour de fête; on laisse tout pour venir contempler les cadavres des victimes.

« Un homme, voulant amuser la foule, ôta sa pipe de sa bouche, et la mit dans celle du cadavre. La plaisanterie eut un merveilleux succès et les assistants se prirent à rire aux éclats. »

Ce temps d'atrocités était cependant la période électorale qui envoya à Louis XVIII sa Chambre dite introuvable.

M. Madier de Montjau, père du député actuel, alors conseiller à la Cour de Nîmes, s'exprima plus tard en ces termes, dans une pétition adressée à la Chambre des Députés :

« Trestaillons et Truphémy ont été les deux chefs principaux des assassins de Nîmes; ils ont présidé aux massacres commis l'avant-veille des élections de 1815 et qui furent accompagnés de tant de raffinements de barbarie. Ils escortaient ce fatal tombereau qui attendait les victimes à la porte de leurs maisons et les portaient à la voirie quand elles avaient été frappées. Trois fois en plein jour ce tombereau traversa Nîmes pour aller déposer et reprendre un effroyable chargement. Voilà sous quels auspices ont été faites les élections de 1815.

« Si quelques-uns de ces hommes qui, à une époque désastreuse étouffèrent la voix du courageux d'Argenson, rejettent mon témoignage, si même ils m'accusent d'exagération, ils m'obligeront à vous parler de ces proclamations incendiaires qui, loin de vouloir calmer la rage des bourreaux, allaient soulever la lie du peuple et ses plus impurs éléments.

« Je ferai retentir cet arrêté d'un commissaire extraordinaire qui, le 20 juillet 1815, à l'époque la plus féconde en pillages et en assas-

sinats, ordonnait à des infortunés qui avaient fui pour éviter la mort, de rentrer dans le délai de huit jours sous peine de séquestration de leurs biens.

« Les despotes de l'Asie, moins cruels et moins absurdes, envoient à leurs esclaves le cordon fatal, mais ne leur ordonnent pas de venir le chercher.

« Je parlerai aussi de cet autre fonctionnaire plus élevé, qu'un pasteur s'efforçait d'émouvoir par le spectacle déchirant du supplice de plusieurs femmes fouettées par le peuple avec des battoirs garnis de pointes aiguës et qui répondit en souriant :

« Allez, monsieur, les magistrats de Paris auraient trop à faire s'ils avaient à s'occuper des querelles de la place Maubert. »

Les élections furent faites sous le poignard. Tout le monde royaliste, depuis le gouvernement jusqu'aux bandes provençales, y trouva son compte; car, en assassinant pour S. M. Louis XVIII, les Trestaillons ne croyaient pas travailler pour le roi de Prusse.

Les bandits dévastaient et mettaient de côté; leur fureur était de la comédie, ils agissaient avec calcul; ils n'incendiaient souvent que pour mieux dissimuler leurs vols. Sans pitié pour leurs victimes pauvres, ils pratiquaient, vis-à-vis des riches, le chantage le plus audacieux ou le plus cynique.

Les environs de Nîmes, fermes et villages, étaient frappés par eux de contributions. Trestaillons, et l'un de ses lieutenants écrivaient aux propriétaires protestants ou connus pour leur bonapartisme et leur imposaient le paiement d'une somme, sous peine d'incendie. Les maires des communes dont la majorité était protestante recevaient la même sommation, on exigeait d'eux dix, vingt ou trente mille francs de rançon. Résistaient-ils? On coupait leurs oliviers, on arrachait leurs vignes, on enlevait leurs grains.

Tous ces coquins ramassaient des rentes dans le sang de leurs compatriotes et leurs chefs furent encore pensionnés du roi.

DERNIÈRE PARTIE

LE GÉNÉRAL DROUOT

Reposons-nous des scènes hideuses des massacres du Midi et des physionomies repoussantes des Roquefort, des Trestaillons et des Truphémy par les drames des conseils de guerre et le défilé des figures héroïques des Drouot, des Labédoyère, des Cambronne.

Le général Drouot, que Napoléon avait surnommé le *Sage*, unissait à la gloire militaire le mérite qui fait un grand citoyen. Sa vie est sans tache. Ses talents militaires sont incontestés ; son dévouement à la patrie, sa fidélité à l'Empereur, le placent au premier rang des victimes illustres de la Restauration.

Antoine Drouot naquit à Nancy en 1774. Son père, riche boulanger, le fit élever au collège. A la suite d'un brillant examen qu'il subit sous le célèbre Laplace, à l'école d'application de Metz, il entra dans l'artillerie comme sous-lieutenant. Il se distingua particulièrement à Fleurus (1794) à la Trebbia, puis à Hohenlinden (1800) et fut nommé en 1808, colonel-major de l'artillerie de la garde. Il prit une part glorieuse aux victoires de Wagram et de la Moscowa. C'est dans la campagne de 1812 que ses qualités militaires brillèrent avec le plus d'éclat. La perte de nos vieilles troupes dans les neiges de la Russie obligèrent Napoléon à suppléer au nombre et à l'expérience des soldats par une importance plus grande donnée à l'artillerie. Drouot se montra alors vainement prodigieux d'habileté et d'énergie à Bautzen, à Lutzen, à Wachau. Le 30 octobre, il sauva l'armée française en foudroyant 80,000 Bavarois qui nous barraient le passage à Hanau. Il venait d'être nommé général de division ; la campagne de 1814 lui

donna d'autres occasions de se signaler. Il mit le comble à sa réputation en s'emparant du passage de Vanclos, défendu par 60 bouches à feu, qu'il emporta avec quelques pièces de canon.

Après l'abdication, il suivit Napoléon à l'Ile d'Elbe et chercha, par de sages conseils, à détourner l'Empereur de rentrer en France. A Waterloo, il prolongea la résistance et fut du petit nombre des généraux qui se refusèrent à voir la perte de l'Empire dans la perte de la bataille. Il rallia les débris de l'armée sous les murs de Laon.

Après la capitulation de Paris, il se replia avec ses troupes derrière la Loire. Il y donna l'exemple du sacrifice et de la plus noble abnégation. L'autorité qu'il exerçait sur la garde ; la grande affection qu'avaient pour lui les troupes, lui permirent de calmer l'effervescence de l'armée de la Loire et de faciliter son licenciement. Eh bien ! cela n'empêcha pas Louis XVIII de le porter, un des premiers, sur la liste de proscription.

Dès qu'il eût connaissance de la loi du 24 juillet, Drouot se constitua lui-même prisonnier.

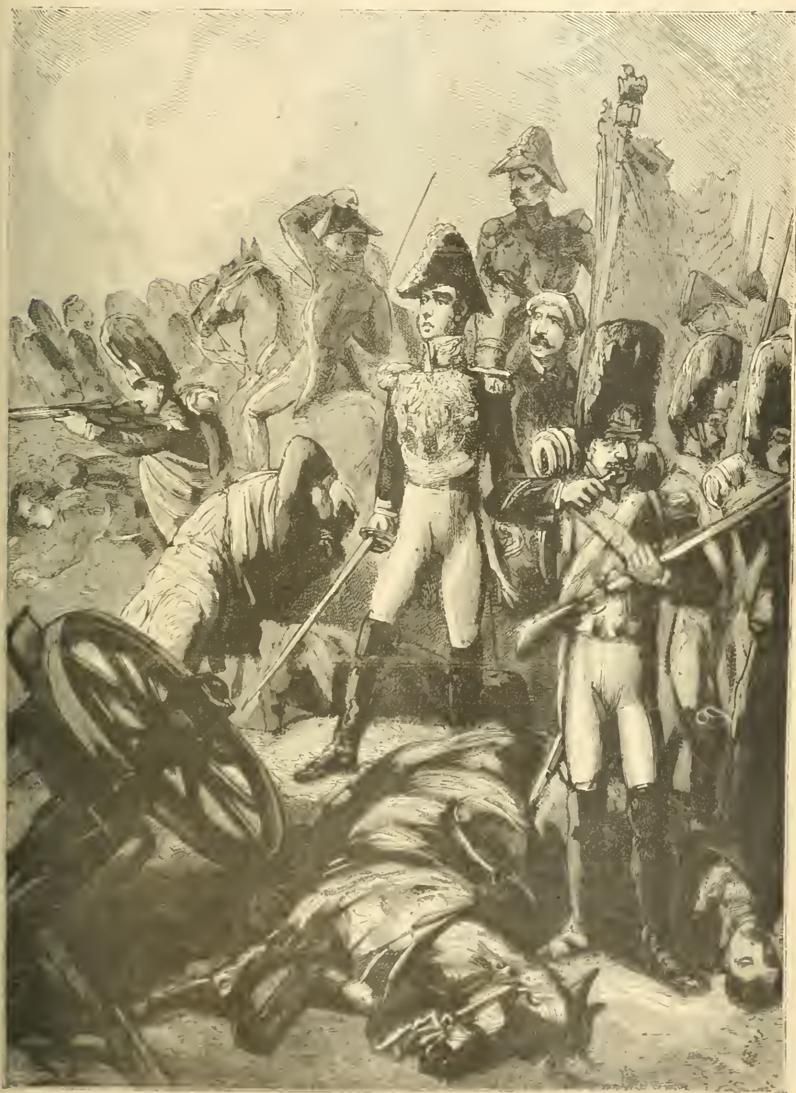
Il sollicita des juges et comparut devant un Conseil de guerre dont les noms seuls soulèvent à la fois l'étonnement et la méfiance, des noms d'émigrés obscurs : le lieutenant-général, comte d'Antonard, président, du vicomte de Pons, du comte Louis de Vergennes ; du colonel de Marcillac, du vicomte Berraud de Rissus, de M. Denon, rapporteur.

Les dépositions de divers témoins, employés de la maison de l'Empereur, établirent que le général Drouot avait blâmé l'expédition de l'Ile d'Elbe et n'avait suivi l'Empereur que comme accomplissant un devoir.

— Si j'avais écouté le *Sage*, dit plus tard Napoléon, je ne serais pas parti, mais il y avait encore plus de danger à rester à Porto-Ferrajo.

Le maréchal Macdonald témoigna que c'était au général Drouot que la France était redevable de la discipline et de la soumission de l'armée de la Loire.

Drouot tint un langage très digne ; il dit que, dévoué à l'Empereur dans sa prospérité, son attachement pour lui s'était augmenté en raison de sa mauvaise fortune et que lorsque la funeste résolution de rentrer en France fut prise, son devoir était de le suivre. Il ajouta :



Cambronne commandait une division de la vieille garde qui fut anéantie.

— Si je suis condamné par les hommes qui ne jugent les actions que sur les apparences et d'après les événements, je serai absous par mon juge le plus implacable, ma conscience. Tant que la fidélité aux serments sera sacrée parmi les hommes, je serai justifié ; mais quoique je fasse le plus grand cas de leur opinion, je tiens encore plus à la paix de ma conscience. J'attends votre décision avec calme. Si vous croyez que mon sang soit utile à la tranquillité de la France, mes derniers moments seront encore doux. »

Malgré ces généreuses paroles, la non culpabilité de Drouot ne fut prononcée qu'à une majorité de trois voix contre quatre.

Louis XVIII fit appeler le général, qu'il désirait connaître, et ordonna qu'il fût inscrit au cadre des généraux en disponibilité, mais Drouot ne reprit jamais de service. Napoléon avait la plus haute estime pour l'homme et pour le général. Il avait, disait-il, des raisons suffisantes pour le croire supérieur à un grand nombre de ses maréchaux... Et peut-être (ajoutait-il) ne s'en doute-t-il pas... ce qui serait encore une qualité de plus.

On lit encore, dans les *Mémoires* de l'Empereur « Drouot est un homme qui vivrait aussi satisfait, pour ce qui le concerne personnellement, avec quarante sous par jour qu'un autre avec les revenus d'un souverain. Sa morale, sa probité et sa simplicité lui eussent fait honneur dans les plus beaux jours de la République romaine.

Il serait difficile, en effet, de citer un seul des généraux de Bonaparte qui, à ses qualités militaires, réunit les vertus civiles de Drouot. Son éducation politique est un prodige au milieu des camps. Lié à la fortune de celui qui gouvernait la France, il a suivi l'impulsion de son époque, sans oublier la patrie. »

Cet éloge, décerné par Napoléon, est un brevet de gloire qui vaut bien des titres de noblesse.

Drouot, retiré à Laon, y mourut sans fortune en 1847.

CAMBRONNE

SON PROCÈS ET L'HISTOIRE D'UN MOT FAMEUX

Encore un héros populaire, à la fois glorieux et sympathique.

Pierre Cambronne, naquit à Saint-Sébastien, près de Nantes, en 1770. Il s'enrôla encore jeune dans la légion Nantaise et fit ses premières armes contre les Vendéens. Il montra autant d'humanité que de courage. Il sauva entre autres, à Quiberon, plusieurs émigrés. En 1799, il fut envoyé à l'armée de Masséna, et combattit à Zurich, où il enleva une batterie russe et vit périr, à côté de lui, La Tour-d'Auvergne et refusa, par modestie, la survivance de son titre de *Premier grenadier de France*, que les soldats lui offraient par acclamation ; colonel à Iéna, il fut créé baron en 1810 et général de brigade en 1812. Il se couvrit de gloire et fut plusieurs fois blessé pendant la campagne de France. Il suivit Napoléon à l'Ile d'Elbe, et commanda l'avant-garde en débarquant au Golfe Juan. Pendant les Cent-Jours, il fut fait général de division, grand-aigle et pair de France. A Waterloo, il soutint avec sa division, pendant une grande partie de la journée le choc des Prussiens. Le soir, pendant la déroute, il fit encore une résistance héroïque avec un bataillon que rien ne pouvait entamer. Sommé de se rendre, il répondit par un mot, dont nous discuterons plus loin la valeur historique. Laissé pour mort, il fut relevé par les Anglais, respirant encore, et emmené en Angleterre. Après l'abdication de l'Empereur, il écrivit à Louis XVIII, en demandant sa retraite si, à cause de ses blessures, on ne le jugeait plus capable de servir son pays, mais en même temps, il apprenait qu'il était porté sur la liste des généraux qui devaient être traduits devant un Conseil de guerre, sous l'accusation d'avoir trahi le roi et attaqué à main armée le gouvernement établi.

Cambronne écrivit aussitôt au ministre de la guerre, qu'il se présenterait devant ses juges dès qu'il serait mis en liberté.

Il débarquait peu de temps après à Calais, dont le commandant de place le fit conduire sous escorte à Paris.

Il comparut devant un Conseil de guerre composé du général Foissac-Latour, du général Edmond de Périgord, du marquis de la Chevalerie, du chef d'escadron vicomte de Pons, du capitaine comte de Vergennes, du capitaine de Goué.

Le chef de bataillon Dalou était rapporteur et le capitaine Dutuis, commissaire du roi.

Interrogé sur les circonstances de son départ pour l'Ile d'Elbe, Cambronne répondit :

— Lorsque nous étions à Fontainebleau, on reçut l'ordre de former un régiment pour aller avec Napoléon. J'étais dans mon lit, malade des blessures que j'avais reçu à la bataille de Craonne, je réfléchis et i'écrivis au général Drouot que j'étais le plus ancien major et que je regarderais comme la plus grande injustice de ne pas me choisir quand on m'avait toujours choisi pour aller au feu.

Un membre du conseil. — Ainsi c'est volontairement, vous l'avouez, que vous êtes allé à l'Ile d'Elbe.

Cambronne. — N'avons-nous pas des devoirs dans notre état?

Le président. — Le général Drouot avait-il le commandement effectif des troupes après le débarquement au Golfe Juan?

R. — Je ne me suis jamais mêlé de cela.

D. — Vous vous êtes du moins mêlé de savoir si vous aviez un chef ou non ?

R. — J'allais à l'ordre ; une fois que j'avais dit : *Quoi de nouveau?* et qu'on m'avait répondu : « *Rien* » je m'en allais. Je n'aime pas à faire la cour.

D. — Je vous demande, si oui ou non, le général Drouot avait le commandament de l'armée?

R. — Non, c'était Napoléon.

D. — Cependant Drouot ne faisait pas que vous transmettre des ordres, il vous en donnait directement.

R. — Il était lieutenant-général, et moi simple maréchal de camp; je devais lui obéir.

D. — A qui faisiez-vous vos rapports?

R. — Quand j'avais quelque chose à dire, je le disais au major-général.

D. — Quel était-il?

R. — Bertrand.

D. — Avez-vous conservé vos lettres de correspondance?

R. — Je n'ai jamais conservé une seule lettre.

D. — Lorsque vous êtes arrivé à Paris, Bonaparte a dû vous donner des marques de satisfaction?

R. — Cinq différentes : Il m'a nommé pair, lieutenant-général, comte ..

Le président interrompant. — Combien de temps après votre arrivée?

R. — Je ne peux vous le dire, car je n'ai pas fait attention.

D. — En supposant que vous n'y mettiez pas d'importance, vous devriez vous rappeler cette époque. Vous avez reçu des brevets?

R. — Je vous donne ma parole d'honneur que je ne me le rappelle pas. Je vous ai dit que je ne gardais jamais de papiers.

D. — Combien de temps après votre arrivée avez-vous été nommé pair?

R. — Très longtemps après. Mais je n'ai pas même assisté à la première séance.

D. — Vous avez refusé le grade de lieutenant-général?

R. — Oui.

D. — Pour quel motif?

R. — Je vais vous le dire. Je me crois capable de commander une division; mais dans une affaire malheureuse j'aurais pu me trouver embarrassé et je ne voulais pas m'exposer à faire verser le sang français par ma faute. D'ailleurs, je me serais trouvé avec d'anciens généraux de brigade qui auraient pu se croire humiliés d'être commandés par un moins expérimenté qu'eux.

Cette simplicité, ce détachement des honneurs et des titres, cette franchise étaient bien d'un héros.

Berryer fils défendit Cambronne avec talent. Il eut l'habileté de faire valoir l'identité de la situation de celui-ci et du général Drouot, acquitté deux jours auparavant. Il rappela que le roi avait désiré voir Drouot et avait fait à ce fidèle ami de l'Usurpateur l'accueil le plus bienveillant.

Le Conseil ne voulut pas se contredire.

Cambronne fut acquitté à l'unanimité.

Une seule voix le déclara coupable d'avoir porté les armes contre la France.

Ces deux acquittements soulevèrent l'indignation des royalistes. De toutes parts s'élevèrent des protestations, et il faut lire dans quels termes elles étaient faites. Le *Journal des Débats* s'écriait :

« Ils disent : Nous sommes de l'île d'Elbe, nous sommes sujets du roi de l'île d'Elbe, nous avons dû lui obéir; mais si quelque chose pouvait aggraver le crime d'une pareille invasion, ce serait de l'avoir tentée à la suite d'un pareil homme! Quoi! ce souverain d'une nouvelle espèce vient *furtivement* attaquer la France avec 600 hommes! Une pareille expédition porte-t-elle le caractère d'une guerre à laquelle un homme d'honneur puisse prendre part? *Et si un grossier et stupide soldat* (Cambronne) incapable de raisonner et accoutumé à une obéissance passive, peut suivre aveuglément un pareil chef, en est-il de même d'un officier instruit (Drouot) qui, par son éducation, ne peut être tout à fait étranger aux principes du droit public? Il y avait une manière légitime et assurée de les défendre et de les protéger : c'était de les confier à la clémence du roi! »

A défaut des deux généraux on voulut punir leurs avocats, M. Girod (de l'Ain) et Berryer fils. Le procureur général Bellard les fit traduire devant le Conseil de discipline de leur Ordre, comme prévenus d'avoir soutenu des doctrines dangereuses et propres à blesser le système de la légitimité.

Le 24 mai, le Conseil reconnut que les principes développés dans leurs plaidoiries par les deux défenseurs étaient évidemment condamnables et subversifs de toute autorité légitime, mais il déclara que M. Girod, président du Tribunal civil sous l'interrègne, n'appartenait pas à l'ordre des avocats; quant à Berryer fils, le Conseil le renvoya de la peine, attendu qu'il avait donné, dans des circonstances difficiles, des preuves des meilleurs sentiments royalistes.

Drouot et Cambronne furent soumis à la surveillance la plus sévère et obligés de rentrer dans leurs foyers sans solde ni traitement.

Venons, maintenant, aux célèbres paroles prêtées à Cambronne sur le champ de bataille de Waterloo. L'historique en est des plus amusants.

Nous avons dit qu'à Waterloo Cambronne commandait une division de la vieille garde qui fut anéantie presque tout entière. On

raconte que, cerné de tous côtés et sommé de se rendre il répondit par ces mots héroïques : « La garde meurt et ne se rend pas ! »

Cette phrase fut rapportée, pour la première fois, quelques jours après l'événement par un journal de Paris, l'*Indépendant*, et reproduite par le *Journal général* et le *Journal des Débats*, ex-*Journal de l'Empire;* elle retentit dans toute la France. Nul ne doutait alors de son authenticité, et aujourd'hui on n'est pas encore certain qu'elle ait été prononcée. L'enquête commencée à son sujet est encore ouverte, nous ne pouvons vous donner que les pièces du procès, si l'on peut dire, les affirmations et les dénégations qui font autorité.

Thiers raconte ainsi l'épisode de la garde impériale :

« Les débris des bataillons de la garde, poussés pêle-mêle dans le vallon, se battent toujours sans vouloir se rendre. En ce moment, on entend ce mot qui traversera les siècles, proféré, selon les uns, par le général Cambronne, et, selon les autres, par le général Michel : « *La garde meurt et ne se rend pas!*

Cambronne, blessé presque mortellement, reste étendu sur le terrain, ne voulant pas que ses soldats quittent leurs rangs pour l'emporter. Le 2e bataillon du 3e grenadiers, demeuré dans le vallon, réduit de 500 à 300 hommes, ayant sous ses pieds ses propres camarades, devant lui des centaines de cavaliers abattus, refuse de mettre bas les armes et s'obstine à combattre. Serrant toujours ses rangs à mesure qu'ils s'éclaircissent, il attend une dernière attaque, et, assailli sur les quatre côtés à la fois, fait une décharge terrible qui renverse des centaines de cavaliers. Furieux, l'ennemi amène de l'artillerie et tire à outrance sur les quatre angles du carré. Les angles de cette forteresse vivante abattus, le carré se resserre, ne présentant plus qu'une forme irrégulière mais persistante. Il dédouble ses rangs pour occuper plus d'espace et protéger, ainsi, les blessés qui ont cherché asile dans son sein. Chargé encore une fois, il demeure debout, abattant par son feu de nouveaux ennemis. Trop peu nombreux pour rester en carré, il profite d'un instant de répit pour prendre une forme nouvelle et se réduit alors à un triangle tourné vers l'ennemi, de manière à sauver, en rétrogradant, tout ce qui a cherché asile derrière ses baïonnettes. Il est bientôt assailli de nouveau. « *Ne nous rendons pas!* » s'écrient ces braves gens qui ne sont plus que cent cinquante. Tous, alors, après avoir tiré une dernière fois, se précipitent sur la cavalerie

et, avec leurs baïonnettes, tuent des hommes et des chevaux, jusqu'à ce qu'ils succombent dans ce sublime et dernier effort. Dévouement admirable et que rien ne surpasse dans l'histoire des siècles. »

Ainsi Thiers, tout en acceptant les paroles déjà citées, hésite à les attribuer à Cambronne ou à Michel.

Casimir Delavigne les a traduites poétiquement dans les stances suivantes :

« Parmi des tourbillons de flamme et de fumée,
O douleur! quel spectacle à mes yeux vient s'offrir.
Le bataillon sacré, seul devant une armée.
S'arrête pour mourir.
C'est en vain que, surpris d'une vertu si rare
Les vainqueurs, dans leurs mains, retiennent le trépas
Fier de le conquérir, il court, il s'en empare.
La garde, avait-il dit, *meurt et ne se rend pas!*
On dit qu'en les voyant couchés sur la poussière,
D'un respect douloureux frappé par tant d'exploits,
L'ennemi, l'œil fixé sur leur face guerrière,
Les regarda sans peur pour la première fois. »

Maintenant, autre version; selon d'autres écrivains, les mots célèbres n'ont pas été prononcés, mais Cambronne aurait jeté aux Anglais un mot de colère, très simple, très usité, mais qui désigne quelque chose de malpropre et que les gamins seuls se plaisent à écrire.

Écoutons ce qu'en dit Victor Hugo dans son roman *Les Misérables :*

LE DERNIER CARRÉ

« Au crépuscule; vers neuf heures du soir, au bas du plateau de Mont-Saint-Jean il en restait un (un carré). Dans ce vallon funeste, au bas de cette pente gravie par les cuirassiers, inondée maintenant par les masses anglaises, sous les feux convergents de l'artillerie ennemie victorieuse, sous une effroyable densité de projectiles, ce carré luttait. Il était commandé par un officier obscur nommé Cambronne. A chaque décharge, le carré diminuait et ripostait. Il répliquait à la mitraille par la fusillade, rétrécissant continuellement ses quatre murs. De loin, les fuyards s'arrêtant par moment, essoufflés, écoutaient, dans les ténèbres, ce sombre tonnerre décroissant.

« Quand cette légion ne fut plus qu'une poignée, quand leur drapeau ne fut plus qu'une loque, quand leurs fusils, épuisés de balles, ne furent plus que des bâtons, quand le tas de cadavres fut plus grand



C'est le mot M...

que le groupe vivant, il y eut parmi les vainqueurs une sorte de terreur sacrée autour de ces mourants sublimes, et l'artillerie anglaise reprenant haleine, fit silence. Ce fut une espèce de répit. Les combattants avaient autour d'eux comme un fourmillement de spectres, des silhouettes d'hommes à cheval, le profil noir des canons, le ciel blanc aperçu à travers les roues et les affûts; la colossale tête de mort, que les héros entrevoient toujours dans la fumée au fond de la bataille, s'avançait sur eux et les regardait. Ils purent entendre dans l'ombre crépusculaire qu'on chargeait les pièces; les mèches allumées, pareilles à des yeux de tigre dans la nuit, firent un cercle autour de leurs têtes; tous les boutte-feux des batteries anglaises s'approchèrent des canons et alors, ému, tenant la minute suprême suspendue au-dessus de ces hommes, un général anglais, Colville selon les uns, Maitland selon les autres, leur cria : « Braves Français, rendez-vous ! » Cambronne répondit : « M... ! »

. . . .

Le lecteur français voulant être respecté, le plus beau mot, peut-être, qu'un Français ait jamais dit, ne peut lui être répété. Défense de déposer du sublime dans l'histoire.

A nos risques et périls, nous enfreignons cette défense. . . . .

« Au mot de Cambronne, la voix anglaise répondit : « Feu! » Les batteries flamboyèrent, la colline trembla. De toutes ces bouches d'airain sortit un dernier vomissement de mitraille épouvantable. Une vaste fumée, vaguement blanchie du lever de la lune, roula et quand la fumée se dissipa, il n'y avait plus rien; ce reste formidable était anéanti; la garde était morte. »

Peu de temps après la publication des *Misérables,* le rédacteur d'un journal de Lille fut informé qu'un des survivants du bataillon de Cambronne, Antoine Deleau, vivait encore aux environs de la ville, il proposa une enquête et le vieux soldat fut mandé à la Préfecture, où fut rédigé le procès-verbal suivant, inséré au *Moniteur :*

PRÉFECTURE DU NORD

Nous, préfet du Nord, etc.

Une publication récente du journal hebdomadaire l'*Esprit public,* insérée dans plusieurs journaux, relatant que le sieur Deleau (Antoine-Joseph), adjoint au maire de la commune de Vicq, canton de Condé,

arrondissement de Valenciennes, département du Nord, ancien soldat de la garde impériale, avait conservé notion certaine du fait mémorable auquel il a pris part à la bataille de Waterloo et des paroles attribuées à Cambronne, et Son Excellence le ministre de l'intérieur nous ayant chargé, par lettre du 27 juin courant, d'approfondir la question, nous avons fait appeler ledit sieur Deleau, né à Vicq le 2 avril 1792, et aujourd'hui encore adjoint au maire de ladite commune de Vicq.

Ses souvenirs militaires ont paru être, en effet, de la plus grande précision et empreints d'autant de calme que de bonne foi.

Nous avons prié le sieur Deleau de venir avec nous dans le cabinet de S. E. M. le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, à son quartier général à Lille, où était M. le général de division Maissiat, commandant la 3e division militaire et M. le commandant d'état-major Borel, premier aide de camp de S. E. le Maréchal.

Le sieur Deleau s'est exprimé en ces termes :

« J'étais à Waterloo dans le carré de la garde, au premier rang en raison de ma grande taille; j'appartenais à la jeune garde, n'ayant encore que vingt-trois ans, mais on sait que la jeune garde avait été appelée à combler les vides de la vieille. L'artillerie anglaise nous foudroyait et nous répondions par une fusillade de moins en moins nourrie.

« Entre deux décharges, le général anglais nous cria : « *Grenadiers, rendez-vous!* » Le général Cambronne répondit (je l'ai parfaitement entendu, ainsi que tous mes camarades) :

« La garde meurt et ne se rend pas! »

— Feu! dit immédiatement le général anglais.

« Nous serrâmes le carré et nous ripostâmes avec nos fusils. « Grenadiers, rendez-vous, vous serez traités comme les premiers soldats du monde! » reprit d'une voix affectée le général anglais.

« La garde meurt et ne se rend pas! » répondit encore Cambronne. Et, sur toute la ligne, les officiers et les soldats répétèrent avec lui : « La garde meurt et ne se rend pas! » Je me souviens parfaitement de l'avoir dit comme les autres.

« Nous essuyâmes une nouvelle décharge et nous y répondîmes par la nôtre.

« Rendez-vous, grenadiers, rendez-vous! » crièrent en masse les Anglais qui nous enveloppaient de tous côtés. Cambronne répondit à

cette dernière sommation par un geste de colère accompagné de paroles que je n'entendis plus, atteint, en ce moment, d'un boulet qui m'enleva mon bonnet à poils et me renversa sur un tas de cadavres.

« Je déclare donc avoir entendu prononcer par le général Cambronne, à deux reprises : « *La garde meurt et ne se rend pas!* » et ne lui avoir pas entendu dire autre chose. »

Cette précision, circonstanciée de souvenirs, au sujet d'un fait historique de haute importance et le caractère honorable du témoin, nous ont déterminé à rédiger le présent procès-verbal, que ledit sieur Deleau a signé avec nous.

(Suivent les signatures).

On aurait pu croire la discussion close ! Quelques jours plus tard elle se ranimait dans l'*Esprit public*, qui recevait la lettre suivante du comte Michel, fils du général Michel, tué à côté de Cambronne dans le dernier carré de Waterloo.

Angoulême, 1er juillet 1862.

Monsieur,

« Je lis dans un des derniers numéros de l'*Esprit public*, dans un article signé Charles Deulin, qu'un nommé Antoine Deleau, ancien grenadier de la vieille garde, aurait déclaré avoir entendu le général Cambronne, entouré d'ennemis, s'écrier : « La garde meurt et ne se rend pas! »

« Je suis trop fier de la gloire de mon père pour laisser passer, sans y répondre, une pareille affirmation et pour ne pas hautement revendiquer pour le général comte Michel, l'honneur d'avoir prononcé ces sublimes paroles (et non d'autres) sur le champ de bataille de Waterloo.

« Je viens donc, monsieur le rédacteur en chef, faire appel à votre impartialité et vous prier de vouloir bien insérer, dans un des plus prochain numéros de votre journal, les trois déclarations suivantes que j'oppose à M. Deleau.

« Je prends ces témoignages parmi beaucoup d'autres produits officiellement dans une requête que mon frère, lieutenant-colonel Michel et moi, avons adressé en 1845 au Conseil d'État, lors de l'inauguration de la statue du général Cambronne, à Nantes. »

La première de ces déclarations émane de M. Maquand, lieute-

nant-colonel en retraite à Vernon (Eure), et se trouve dans une lettre à M. le baron général Harlet :

« Mon général, au reçu de votre lettre, je m'empresse de vous mettre à même de répondre de suite à Mme la comtesse Michel; vous pouvez assurer à cette dame qu'étant en garnison à Lille en 1821, où commandait alors le général Cambronne, je le complimentai sur les sublimes paroles qu'on disait qu'il avait prononcées sur le champ de bataille de Waterloo ; il affirma ne les avoir jamais prononcées ni entendues ; que sûrement elles avaient été dites par un autre de ses camarades; qu'il voudrait le connaître pour lui faire rendre l'honneur qu'elles devaient lui mériter. »

La deuxième déclaration est une lettre de M. le Maire de la ville de Nantes à M. le Préfet de la Loire-Inférieure :

« Le général, dont chacun connaît la simplicité antique et l'extrême modestie, s'est toujours défendu personnellement d'avoir prononcé ces paroles, disant, à la vérité, que c'était l'armée tout entière, mais sans que jamais, dans ses épanchements les plus intimes, il eût proféré le nom du général Michel ou de tout autre. »

La troisième déclaration, enfin, est celle du général Bertrand, qui ne lui a pas donné la forme d'une lettre, mais l'a consignée sur une pierre détachée du tombeau de l'Empereur, à Sainte-Hélène.

Le général y a écrit :

« A la comtesse Michel, veuve du général Michel, tué à Waterloo, où il répondit aux sommations de l'ennemi par ces paroles sublimes : « La garde meurt et ne se rend pas ! »

« *Signé :* BERTRAND. »

« Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, etc.

« COMTE MICHEL,
« *Préfet de la Charente.* »

Ce n'était pas la première protestation de la famille Michel. Déjà, vingt ans auparavant, Cambronne étant mort le 28 janvier 1842, Nantes, sa ville natale, ayant été autorisée à lui élever une statue sur le piédestal de laquelle la phrase fameuse avait été gravée, les fils du comte Michel demandèrent la suppression de l'inscription. Le gouvernement se déclara incompétent pour décider du bien fondé de leur demande.

Nous empruntons au *Dictionnaire Larousse*, qui, lui-même l'emprunta à un livre de M. Fournier : *De l'Esprit dans l'Histoire*, l'anecdote suivante :

« Selon Fournier, Cambronne avait une prédilection marquée pour le mot en cinq lettres. Lors de son retour d'Angleterre, où il avait été emmené prisonnier de Waterloo, on le priait souvent de répéter, sur le même ton, le fameux mot.

« Il hésitait jusqu'à ce que les dames fussent sorties, puis il le lâchait avec la plus héroïque énergie, et alors tous les cœurs de battre, toutes les narines de frémir. Une fois, cependant, pressé par une femme charmante de lui dire le fameux mot, Cambronne tâcha de s'excuser.

— « Ma foi, madame, je ne sais pas au juste ce que j'ai dit à l'officier anglais qui me criait de me rendre; mais, ce qui est certain, c'est qu'il comprenait le français et qu'il m'a répondu : « Mange ! »

Enfin, M. Levot, archiviste de la marine, à Brest, affirme que, dans un banquet donné par la ville de Nantes en 1830, et dont la présidence fut offerte à Cambronne, le général désavoua formellement les paroles célèbres qu'on lui attribuait.

Est-ce une raison pour que la phrase n'ait pas été prononcée sur le champ de bataille ? Non, assurément. On peut l'attribuer au général Michel, et, comme Deleau, dire que tout le monde le répétait.

Et le mot, dira-t-on ? — Encore mieux ! Il partait par salves. Il devait joliment rouler sous les moustaches des grenadiers.

Supposer le contraire, le rayer, c'est tomber dans l'invraisemblable; et, puisqu'il était familier à Cambronne, on peut le lui laisser.

Mais quand a-t-il fait son apparition dans l'histoire ? Le *Grand Dictionnaire* dit que ce fut le 15 août 1827, au *Café des Variétés*. Des hommes de lettres, dont l'un des plus marquants était Charles Nodier, s'entretenaient de ce problème, lorsqu'un secrétaire du *Mercure de France*, connu dans le monde des vaudevillistes et des journalistes par son esprit de contradiction, s'écria tout à coup :

— Vous ne savez rien ! je sais le vrai mot, moi, Cambronne leur a répondu : M.... !

« Le mot était tombé en bonne terre, il est devenu grand. Il eut l'unique honneur de remplir d'admiration l'auteur que vous savez et d'être qualifié par lui de sublime dans un long chapitre de son épopée sociale. »

LE GÉNÉRAL LABÉDOYÈRE

La carrière de Labédoyère fut courte, mais héroïque, et fut couronné par le martyre.

Le comte François Huchet de Labédoyère est né à Paris en 1786. Il fit les campagnes de 1807 et 1808 comme gendarme d'ordonnance; accompagna, en qualité d'aide de camp, le maréchal Lannes en Espagne, où il fut blessé à Tudela. L'année suivante, il se distingua à Ratisbonne et à Essling, puis dans les campagnes de Russie et de Saxe. En 1813, à Colberg, il fut blessé et nommé lieutenant-colonel. De retour à Paris, il épousa Mlle de Chastelux, fille d'un ancien émigré.

Après l'abdication de Fontainebleau, il se rallia à Louis XVIII, qui lui donna le commandement du 7e de ligne, en garnison à Grenoble. Au retour de l'île d'Elbe, il alla au devant de Napoléon et lui dit avec une franchise hardie :

— Sire, les Français vont tout faire pour Votre Majesté, mais il faut qu'elle fasse tout pour eux. Plus d'ambition, plus de despotisme; nous voulons être libres et heureux. »

Le soir même, Grenoble ouvrit ses portes à Napoléon. En récompense, Labédoyère fut nommé coup sur coup général de brigade, aide de camp de l'Empereur, général de division et pair de France.

Après Waterloo, rentré à Paris, malgré les défections et les lâchetés de tous genres dont il était témoin, il parla, avec la chaude éloquence du patriotisme, en faveur de la résistance de Paris et des droits de Napoléon II.

Le spectacle de ces hommes si humbles, si prodigues de protestations quelques jours auparavant, et aujourd'hui si impatients de se séparer de l'Empereur, souleva tout ce qu'il y avait en lui de nobles passions. Son indignation, longtemps contenue, éclata. « Je répéterai, s'écria-t-il, ce que j'ai déjà dit : Napoléon a abdiqué en faveur de son fils; son abdication est nulle, de toute nullité, si on ne proclame pas à l'instant Napoléon II. Eh! qui s'oppose à cette résolution? ajouta-t-il

en s'animant par degrés. Ce sont ces individus, constants adorateurs du pouvoir, qui savent se détacher d'un monarque avec autant d'habileté qu'ils ont mis à le flatter. Je les ai vus autour du trône, aux pieds du souverain heureux. Ils s'en éloignent quand il est dans le malheur! Ils repoussent aussi Napoléon II parce qu'ils sont pressés de recevoir la loi des étrangers, à qui ils donnent le nom d'*alliés*, d'*amis* peut-être. (Murmures.)

« Oui, l'abdication de Napoléon est indivisible, et, si l'on refuse de proclamer le prince impérial, je le déclare, Napoléon doit tirer l'épée. Il se verra à la tête d'une armée de cent mille hommes; tous les cœurs généreux viendront à lui; il sera entouré de ces braves guerriers, couverts de blessures et prêts encore à sacrifier pour sa cause, pour la France, la dernière goutte de leur sang! Malheur à ces généraux vils qui l'ont déjà abandonné et qui, peut-être en ce moment, méditent de nouvelles trahisons! (Les murmures augmentent.)

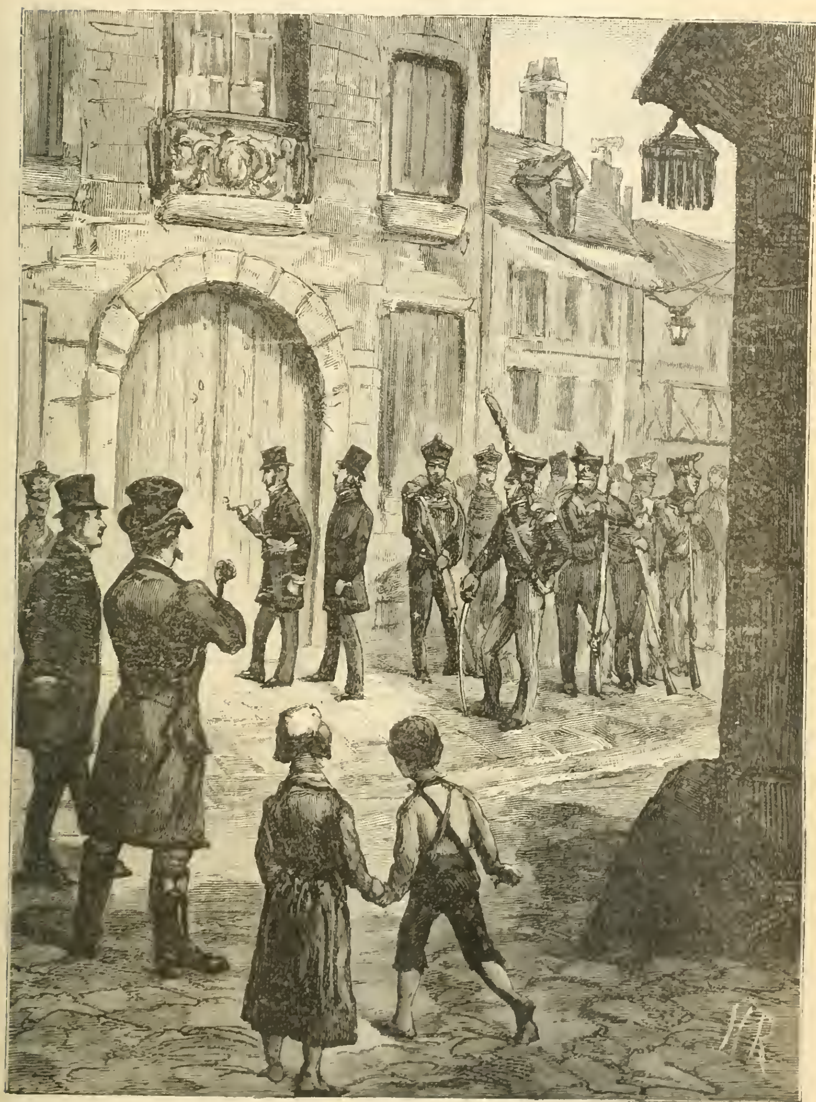
« Napoléon, en abdiquant sa puissance pour sauver la patrie, a fait ce qu'il devait au pays, à lui-même. Mais la nation serait-elle digne de lui si, pour la seconde fois, elle l'abandonnait dans les revers? (Vive agitation.) Ne l'avons-nous pas déjà abandonné une fois? L'abandonnerons-nous encore? Quoi! il y a quelques jours à peine, à la face de l'Europe, devant la France assemblée, vous juriez de le défendre! (L'agitation devient plus violente.) Où sont donc ces serments, cette ivresse, ces milliers d'électeurs, organes de la volonté du peuple? Napoléon les retrouvera si, comme je le demande, on déclare que tout Français qui désertera ses drapeaux sera jugé selon la rigueur des lois, que son nom sera déclaré infâme, sa maison rasée, sa famille proscrite. (Violentes exclamations.) Alors plus de traîtres, plus de ces manœuvres qui ont occasionné les dernières catastrophes et dont peut-être les auteurs siègent ici... »

En prononçant ces mots, Labédoyère avait arrêté son regard sur Ney. On cria : *A l'ordre!*

— Jeune homme, dit le vieux Masséna, vous venez de vous oublier.

— Il se croit sans doute au corps de garde, ajouta le comte de Lameth.

Labédoyère, après avoir lentement parcouru l'Assemblée de son regard, s'écria :



Une escouade d'agents appuyée par un bataillon prussien cernèrent la maison.

— Il est donc décidé, grand Dieu ! qu'on n'entendra jamais ici que des voix basses?

On crie : *A l'ordre!* La colère est à son comble.

— Oui, répète Labédoyère avec un geste indigné et en quittant la tribune, depuis dix ans, il ne s'est fait entendre, dans cette salle, que des voix basses ! »

Après lui, ce fut Mouton-Duvernet qui parla en faveur de Napoléon II.

Enfin, Napoléon, devant quitter la France, le comte de Labédoyère fut au nombre de ceux qui furent autorisés à l'accompagner. Il courut à la Malmaison; à mi-chemin, il rencontra la reine Hortense, qui lui remit ses passeports. Au lieu de suivre sa route, comme le lui conseillait la reine, il revint près de sa jeune femme, accouchée récemment.

Cette fatalité le voua à la mort.

Dans ses derniers jours, il disait à la Chambre : « Je ne me fais pas d'illusion ; je sais bien que je serai un des premiers fusillés. »

Il voyait juste. Il avait soulevé contre lui des haines implacables.

Sa femme le supplia d'aller chercher un abri à l'armée de la Loire.

Excelmans, général en chef du 2ᵉ corps de cavalerie, et le comte de Flahaut lui avaient fait donner le titre de chef d'état-major du 2ᵉ corps, à Riom. Labédoyère, après s'être muni, à tout hasard, d'une traite de 55.000 francs sur Philadelphie, alla rejoindre ses deux amis dans le Puy-de-Dôme, et, quelques jours plus tard, put lire son nom inscrit en tête de la liste des généraux désignés pour être mis en jugement.

Obligé de s'expatrier, il voulut revoir sa femme et son enfant. M. de Flahaut se récria contre une telle imprudence, et Excelmans lui déclara que s'il ne lui donnait point sa parole de renoncer à un tel projet, il ferait placer deux sentinelles à sa porte. Labédoyère parut se résigner à suivre leur conseil; mais, comme il rentrait chez lui, il vit la diligence de Paris qui passait; il y avait une place vacante; il la prit, sans même remonter chez lui et sans avertir personne. Le 2 août, à huit heures du matin, il descendit rue du Faubourg-Poissonnière, n° 5, chez une amie de sa famille, afin d'y attendre la nuit pour se rendre chez lui.

Malheureusement, il avait été reconnu par deux de ses compagnons de voyage, un lieutenant de gendarmerie et un négociant, nommé

Legallerye, qui fut, depuis, commissaire de police à Lyon. L'un d'eux le suivit; et, quelques heures plus tard, une escouade d'agents, appuyés par un bataillon prussien, cernèrent la maison.

Il ne chercha point à fuir et se livra.

Il fut immédiatement interrogé par M. Decazes. L'interrogatoire fut long et captieux. Le haut policier s'efforça d'obtenir de lui quelques propos compromettants pour ses amis, mais il déjoua ses ruses et ne compromit que lui-même; puis on ameuta les journaux contre le jeune général, qui fut traité comme un individu coupable de tous les crimes.

Nous avons déjà donné des échantillons du savoir-faire de cette presse ignoble.

Enfin, le Conseil de guerre se réunit; il était composé de la fleur de cette odieuse aristocratie : *Président*, M. Berthier de Sauvigny; *vice-président*, M. Mazenod de Montdésir; *juges*, MM. Durand de Sainte-Rose, Saint-Just, Grenier, Lantivy et Boulnois; *rapporteur*, M. Viatti; *commissaire du roi*, M. Gaudries.

Ce procès fut cruel pour tout cœur de patriote, car il fit sentir de tout leur poids la puissance brutale de l'occupation étrangère et l'humiliation de la France. Les débats, le jugement ne furent qu'une parodie de la justice, un meurtre commandé par l'étranger, gonflé de la haine de ses défaites subies depuis quinze ans.

« Au dehors de la salle du Conseil, dit M. de Vaulabelle, une foule de soldats alliés stationnaient en groupes tumultueux, d'où s'échappaient des paroles de colère et de menace. Au dedans, on voyait assis ou debout un nombre considérable de généraux et d'officiers belges, anglais, allemands, qui semblaient s'être donné rendez-vous, moins pour assister à un débat régulier que pour dicter la sentence des juges. Le prince royal de Prusse, le prince d'Orange, le prince royal de Wurtemberg et les ambassadeurs ou représentants des principales puissances, entre autres, étaient assis derrière les membres du Conseil, échangeaient des paroles avec ceux-ci. La vue de ce grand nombre d'uniformes étrangers n'était peut-être pas ce qu'il y avait de plus extraordinaire dans l'aspect de la salle. Une foule de femmes jeunes, belles, parées richement, mais fanatisées, encombraient l'enceinte. Ces femmes, titrées pour la plupart, étaient de celles que chaque soir, dans le jardin des Tuileries, on voyait se livrer avec les

officiers, même avec de simples soldats alliés, à des danses et à des rondes qu'elles entremêlaient de chansons, composées par ces fabricants de couplets de circonstance, esprits immondes qui ont des accents de joie pour tous les triomphes, et des insultes pour tous les malheurs.

Si l'ennemi se montrait avide de venger ses défaites passées sur le jeune général qui, malade, blessé, était accouru, le 30 mars, dans les rangs des soldats de Marmont, se battant un contre douze, et que l'on avait pu voir à Waterloo rester les derniers sur ce glorieux champ de bataille, les femmes dont nous parlons également, impatientes de vengeance, demandaient sa mort avec un incroyable emportement.

Jeune, riche, brillant, appartenant, par les siens ou par des alliances, à plusieurs familles de la Cour des Tuileries, Labédoyère, à leurs yeux, était doublement coupable.

Lorsqu'il entra dans la salle, il n'y rencontra que des regards de haine. On pouvait remarquer une certaine pâleur sur sa belle et douce figure, mais son attitude était ferme, ses traits très calmes, sa parole fort digne.

— Accusé, demanda le président, vos noms et prénoms, votre âge, votre lieu de naissance?

R. — Charles-Angélique-François Huchet de Labédoyère, âgé de vingt-neuf ans, officier général, né à Paris.

D. — Quel grade aviez-vous le 1er mars 1815?

R. — Colonel du 7e régiment de ligne.

D. — Qui vous avait nommé?

R. — Le roi[1].

D. — Quel drapeau avait reçu votre régiment?

R. — Un drapeau blanc.

D. — Où l'avait-il reçu ?

R. — A Chambéry, mais je n'y étais pas.

D. — Un serment a dû être prêté à ce drapeau?

R. — Je le crois, mais je n'y étais pas.

D. — Quelles décorations aviez-vous?

1. Le roi l'avait nommé à l'emploi; depuis Bautzen, où il avait été grièvement blessé, il était colonel.

R. — J'étais chevalier de la Légion d'honneur et chevalier de la Couronne de Fer.

D. — N'étiez-vous pas chevalier de Saint-Louis?

R. — Je n'ai jamais eu cette croix.

D. — Où avez-vous appris le débarquement de Bonaparte?

R. — A Chambéry, où je reçus du général de ma brigade, le maréchal de camp Devilliers, l'ordre de me porter, avec mon régiment, sur Grenoble.

D. — Où votre régiment fut-il placé à Grenoble?

R. — Il bivaqua sur le rempart.

D. — Par quel ordre quitta-t-il son poste pour se porter sur la route par laquelle Bonaparte devait arriver?

R. — Par mon ordre.

D. — Quel cri proférâtes-vous en donnant l'ordre de se porter en avant?

R. — Le cri de : *Vive l'Empereur!*

D. — Quand avez-vous donné l'aigle à votre régiment?

R. — A la sortie du faubourg de Grenoble.

D. — Avez-vous déchiré votre cocarde blanche et pris la cocarde tricolore?

R. — Non, je n'en avais pas.

D. — Le général Devilliers n'a-t-il pas couru après vous? N'a-t-il pas employé la voix de l'autorité et de la persuasion pour vous ramener au devoir?

R. — Oui, le général Devilliers me parla des suites que pourrait avoir ma démarche et des liens de famille qui devaient me retenir. Je lui répondis que les liens dont il me parlait m'étaient bien chers, que je savais que je les sacrifiais tous, mais que je croyais devoir ce sacrifice à mon pays, à la patrie, qui doit l'emporter sur tout.

D. — N'avez-vous aucune révélation à faire?

R. — Aucune.

L'interrogatoire était terminé; on passa à l'audition des témoins; ils étaient peu nombreux et leurs déclarations ne firent que confirmer celles de l'accusé.

Le commandant Viotti prononça son réquisitoire et conclut à la peine de mort.

Labédoyère avait demandé à présenter lui-même sa défense.

Dans l'auditoire et même parmi les dames tapageuses régnait le silence le plus profond. Le jeune général se leva, et, d'une voix calme, mais ferme :

— Si ma vie seule était en cause, je me bornerais à vous dire que celui qui a conduit quelquefois de braves gens à la mort, saura lui-même y marcher en brave homme et je ne retarderais pas votre sentence. Mais on attaque mon honneur en même temps que l'on attaque ma vie, et cet honneur n'appartient pas à moi seul : une femme, modèle de toutes les vertus, un fils au berceau, ont droit de m'en demander compte ; je veux qu'ils puissent dire que, malgré le coup qui va m'atteindre, *l'honneur est intact.*

« J'ai pu me tromper sur les véritables intérêts de la France ; de glorieux souvenirs, un ardent amour de la patrie, des illusions, ont pu m'égarer ; mais la grandeur même des sacrifices que j'ai faits, en rompant les liens les plus chers, prouve qu'il n'entrait, dans ma conduite, aucun motif d'intérêt personnel.

« Je ne nierai pas des faits notoires, mais je déclare que je n'ai trempé dans aucun complot qui aurait précédé le retour de Napoléon. Je dirai plus : je crois pouvoir affirmer qu'il n'a point existé de conspiration pour le ramener de l'île d'Elbe [1].

. . . .

. . . .

« Si ma voix peut avoir ce caractère solennel que prennent, dit-on, les accents les plus faibles à l'instant de la mort, les réflexions que je vais vous soumettre ne seront peut-être pas sans utilité pour mon pays. En 1814, la nation et l'armée avaient abandonné l'empereur Napoléon ; la famille des Bourbons fut accueillie avec enthousiasme. Comment cette disposition générale vint-elle à changer ?

Le Président, interrompant Labédoyère :

— Accusé, restez dans les faits de la cause. Vous êtes accusé d'un crime ; nous n'avons pas à nous occuper des motifs qui vous y ont porté ; le Conseil n'a pas à prononcer sur des motifs ; il ne peut y avoir pour lui de crime innocent !

1. Les royalistes avaient accrédité à Paris l'opinion d'un complot, afin de nier la popularité de l'Empereur.

L'avocat, assis près de Labédoyère, fait observer que la défense n'est pas libre[1].

Le Président réplique : Que l'accusé se défende du crime qui lui est imputé, il est dans son droit, mais je ne souffrirai point qu'il se livre à des discussions politiques, à des divagations inutiles.

L'accusé. — Comment voulez-vous que je combatte des faits publics, des actions que j'avoue? Ma seule défense est dans l'examen des causes politiques qui m'ont porté à la démarche dont je réponds devant vous. Vous ne voulez pas l'entendre? Je n'insisterai pas. Je dirai seulement que je mourrai avec l'espoir que mon souvenir n'éveillera jamais un sentiment de haine ou de honte; que mon fils, arrivé à l'âge de servir son pays, n'aura pas à rougir de son père et que la patrie ne lui reprochera pas mon nom. »

Sur ces belles paroles, l'accusé s'assit au milieu d'un silence glacial.

L'audience avait duré quatre heures ; il était près de deux heures, le Conseil se retira pour délibérer. L'accusé fut reconduit en prison. A quatre heures, l'audience fut reprise. Le Conseil, à l'unanimité, déclara le général de Labédoyère coupable de trahison et de rébellion, et le condamna à la peine de mort.

Il ne restait au condamné que la clémence royale. On sait ce qu'elle valait. Les courtisans bien informés en causaient tout bas et déclaraient qu'on ne pouvait fonder aucun espoir sur elle, le roi était trop irrité, et ils ajoutaient généreusement : — « Tant pis pour lui, il n'avait qu'à ne pas se laisser prendre. »

Les parents de sa femme se rangeaient à cet avis. Tous d'ancienne noblesse et royalistes fanatiques, ils n'avaient jamais accepté le jeune comte de Labédoyère comme un des leurs, et avaient toujours regardé le mariage de Mlle de Châtelux comme une mésalliance. « Seules, dit Vaulabelle, deux femmes, dont il était l'unique pensée, veillaient sur lui ; sa mère puis sa jeune épouse de dix-neuf ans, épouse adorée et qui, à son tour, avait voué au jeune général une de ses affections profondes, absolues, qui remplissent la vie et que l'on emporte au tombeau[2]. Toutes les deux obtinrent du général qu'il se pourvoierait en

1. Devant ce Conseil, la doctrine moderne de la suggestion morale n'eut pas été admise.

2. Dans son culte pour la mémoire de son mari, Mme de Labédoyère ne s'est point remariée.

revision et profitèrent des quelques jours de délai que leur donna cet appel pour essayer de le sauver. Une somme de 100,000 francs qu'elles parvinrent à réunir, devait acheter son évasion. Peut-être la tentative aurait-elle réussi sans une circonstance bizarre.

« M. Decazes convoitait le portefeuille de la police et employait toutes les ressources de son intelligence à perdre Fouché dans l'esprit du roi! Au moment de la condamnation de Labédoyère, une dame Lavalette, lectrice de la mère de l'Empereur, alors que M. Decazes en était le secrétaire des commandements et qui n'avait, avec le comte de Lavalette, Directeur des Postes, d'autres rapports que la similitude de nom, vint se rappeler au souvenir du préfet de police, et réclamer son intervention auprès de nous ne savons quel fonctionnaire ou quel ministre. M. Decazes promit de la servir. La conversation devenue plus générale amena bientôt le nom de Labédoyère : M. Decazes dit que le gouvernement aurait désiré qu'il échappât à son sort et parut regretter qu'on ne put le sauver.

Mme Lavalette offrit de s'y employer si le préfet consentait à l'aider.

Sa proposition est acceptée et les moyens nécessaires sont fournis. Mais, craignant sans doute de s'être laissé entraîner trop loin et changeant subitement de pensée, le Préfet de police se décida à faire avorter la tentative et même à l'utiliser au profit de son crédit.

Peu d'instants après la sortie de Mme Lavalette de la Préfecture, le concierge de l'Abbaye y était mandé et là apprit, de la bouche même du Préfet, que dans la journée des offres lui seraient faites pour la délivrance de Labédoyère et que ces offres, il devait les écouter sans s'inquiéter des suites.

Cet homme, à peine rentré à sa geôle, fut appelé auprès d'une femme qui se tenait enfermée dans un fiacre stationné à l'un des angles extérieurs de la prison.

Il s'y rendit; mais presque aussitôt des gens apostés entourent la voiture, arrêtent la dame, qui était Mme Lavalette et saisissent sur elle 10,000 francs, ainsi que deux passeports signés en blanc par Fouché et dont le Préfet de police avait toujours un certain nombre à sa disposition.

Une fois rentré en possession des passeports et de l'argent que lui-même avait fourni, M. Decazes courut aux Tuileries et dénonça cette prétendue tentative d'évasion à Louis XVIII.



Le colonel Peireleau fait arborer à la Pointe-à-Pitre le drapeau tricolore.

Pendant ce même temps, Mme Lavalette était conduite dans une prison, où elle demeura oubliée.

Peu d'heures après, le gardien, demeuré à son poste, recevait les propositions de Mmes de Labédoyère ; mais rendu défiant et craintif par la scène où il venait de jouer un rôle, il refusa de rien écouter. »

Le 19 août, le Conseil de revision se réunit pour statuer sur l'appel du condamné, sous la présidence de M. Decouchy. Le défenseur, Me Mauguin, que nous avons déjà rencontré dans d'autres procès politiques, présenta dix cas de cassation qui furent tous rejetés.

A *l'unanimité* le Conseil confirma la sentence des premiers juges.

On avait hâte d'en finir.

A peine le Conseil des ministres eut-il reçu communication de l'arrêt de mort que Gouvion-Saint-Cyr, ministre de la guerre, expédia l'ordre de procéder sans délai à l'exécution.

On ne laissa même pas au condamné le temps du recours en grâce. D'ailleurs, on était convaincu de son inutilité.

Louis XVIII, fort tranquille de ce côté, et certain de ne pas être importuné, vers l'heure habituelle, trois heures et demie, se préparait à faire sa petite promenade de digestion, il sortait de ses appartements et allait monter en voiture quand, du milieu de la foule étonnée, une jeune femme en pleurs se jeta aux genoux du roi, en s'écriant : *Grâce! sire, grâce!...*

Louis la reconnut aussitôt, sa physionomie s'assombrit aussitôt :

— « Madame, répondit-il, je connais vos sentiments pour moi, ainsi que ceux de votre famille; je regrette de vous refuser; je ne peux qu'une seule chose pour votre mari : *Je ferai dire des messes pour le repos de son âme.* »

Mme de Labédoyère tomba évanouie, on l'emporta.

Malheureux prince ! Quelles émotions pénibles pour lui, et il n'était pas au bout de ses peines.

Deux heures plus tard, comme il rentrait de sa promenade, et commençait à songer au menu de son dîner, — une des plus grandes préoccupations de son règne, — survient une dame âgée, en grand deuil, qui, debout près du vestibule du pavillon de Flore, essaie de s'approcher du carrosse royal.

Louis l'aperçut : c'était la mère du condamné. Il donne des ordres, on entoura cette indiscrète et on l'entraîna sur le quai.

C'était l'heure fatale où Labédoyère sortait de la prison pour être conduit au lieu du supplice.

Il monta dans un fiacre, et, sous une bonne escorte de gendarmerie, fut dirigé vers la plaine de Grenelle. Il y arriva à six heures un quart.

Descendu de voiture, il se plaça en face du peloton d'exécution. Il refusa de se laisser bander les yeux. Il s'avança vers les soldats, presque à bout portant, ôta son chapeau et, découvrant sa poitrine, il dit d'une voix ferme :

— Tirez, mes amis, surtout ne me manquez pas!

Il tomba.

Presqu'aussitôt un prêtre, qui l'avait accompagné, descendit du fiacre, il tenait un mouchoir blanc à la main. Il s'avança vers le corps, s'inclina, et promena lentement son mouchoir sur la poitrine du supplicié. Puis, quand le linge fut imbibé de sang, il bénit la victime et se retira.

Une charrette garnie de paille attendait les restes de l'ancien aide de camp de Napoléon.

. . . .

Labédoyère avait été condamné aux frais du procès. L'état de ses dépenses, dressé par le fisc, contenait l'article suivant : « Pour gratification aux douze soldats chargés de l'exécution, à raison de 3 francs par homme : 36 francs. » La jeune veuve fut obligée d'acquitter cette somme.

LA CLÉMENCE ROYALE

Si certainement quelque chose peut rattacher les Français à la cause royale et bourbonnienne, c'est la clémence du « meilleur des pères » Louis le Désiré. Elle n'est dépassée que par celle de la duchesse d'Angoulême, la fille de Louis XVI. C'est ainsi que du 28 juin 1815 au 12 janvier 1816, Louis accorda trois amnisties à tous ceux qui avaient pris part à la révolte des Cent-Jours.

Si l'on ne s'en est pas aperçu, c'est, comme l'on dit, « de la faute du temps. »

A son retour de Gand, à Cambrai, dans une proclamation solennelle à son peuple, il disait :

« Je promets, moi qui n'ai jamais promis en vain (l'Europe entière le sait) de pardonner aux Français égarés tout ce qui s'est passé depuis que j'ai quitté Lille, au milieu de tant de larmes, jusqu'au jour où je suis entré dans Cambrai au milieu de tant d'acclamations. Je n'excepterai du pardon que les instigateurs et les auteurs de cette trame horrible » (28 juin).

Seconde parole de clémence :

« Les listes de tous les individus auxquels les articles 1 et 2 pourraient être applicables sont et demeurent closes par les désignations nominales contenues dans ces articles et ne pourront jamais être étendues à d'autres, pour *quelque cause* et sous *quelque prétexte* que ce puisse être (24 juillet).

On se souvient de la liste dressée par Fouché.

Amnistie générale :

« Amnistie pleine et entière est accordée à tous ceux qui, directement ou indirectement, ont pris part à la rébellion et à l'usurpation de Napoléon Bonaparte. L'ordonnance du 24 juillet dernier continuera toutefois à être exécutée à l'égard des individus compris dans son article 1er (12 janvier 1816).

Comme on l'a vu, ces actes de clémence restèrent lettres mortes. Heureusement qu'un grand nombre de généraux et officiers n'y ajoutèrent aucune confiance et se retirèrent à l'étranger.

Ces amnisties prétendues n'étaient que des pièges infâmes, destinés à retenir sous le coup de la vengeance les patriotes des Cent-Jours. Bien qu'ils ne fussent pas inscrits dans la fameuse liste, les six généraux suivants ne durent leur salut qu'à la fuite, c'étaient : Drouet d'Erlon; les deux Lallemand; Brayer; Ameilh et Clausel. Ils furent condamnés à mort par contumace. Clausel protesta par une lettre adressée au général Dupont, président du Conseil de guerre qui l'avait jugé.

« J'étais accusé devant vous, lui écrit-il, d'avoir trahi le roi avant le 23 mars, d'avoir *attaqué la France* et le Gouvernement, et de m'être emparé du pouvoir par violence. Comment ne vous êtes-vous

pas souvenu que je n'avais pas encore accepté mon commandement le 24 *après midi*, puisque ce même jour, 24, je vous trouvai chez le ministre de la guerre Davout, *prêt à faire tout ce qu'il vous aurait commandé au nom de l'Empereur?*

« Vous parliez au ministre dans l'embrasure de la fenêtre la plus proche de son cabinet de travail, lorsque j'entrai dans le salon. M'étant approché, le ministre me pressa, vous présent, de partir pour Bordeaux[1]. Vous m'entendîtes lui adresser les questions suivantes :

« Le roi est-il hors de France? L'autorité de l'Empereur est-elle reconnue dans les départements que je dois traverser? »

« Vous entendîtes le ministre me répondre affirmativement à ces questions, vous l'entendîtes ajouter qu'il avait reçu, dans la nuit du 23 au 24, le rapport d'un général qui commandait alors à Orléans pour l'Empereur et qui commande aujourd'hui une division territoriale pour le roi, rapport où il annonçait que l'autorité impériale était partout reconnue. Je me décidai et, sur-le-champ, en présence du ministre, vous me priâtes de faire rechercher votre frère que vous supposiez être dans une campagne de l'une ou l'autre rive de la Loire ; de lui écrire de votre part, pour le décider à revenir à Paris, de lui annoncer que son affaire était arrangée, qu'il serait bien reçu ; de lui dire que d'ailleurs il devait considérer la cause des Bourbons comme perdue... Vous avez donc commis une *forfaiture* en me condamnant sur les deux premiers chefs d'accusation; quant au troisième, je vous demanderai comment, parti de Paris seul, sans troupes, sans escorte, je peux m'être emparé d'un pouvoir quelconque avec violence. »

Le général Gruyer, qui commandait à Strasbourg, fut moins heureux que Clausel et tomba aux mains des royalistes. Le duc de Feltre, — ce parfait scélérat, — le fit arrêter à Strasbourg, dans la nuit du 1er janvier, un mois environ après la proposition de la loi d'amnistie. Il fut condamné à mort; cependant, recommandé par ses juges à la clémence royale, sa peine fut commuée en vingt ans de détention.

Il avait eu le bras droit fracassé près de l'épaule, dans la campagne de France à Méry-sur-Seine en chargeant, à la tête de quelques bataillons d'infanterie, tout un corps de l'armée de Blücher.

1. On se souvient que Clausel était gouverneur de Bordeaux, lorsqu'un des frères Faucher en était préfet.

Il était un des plus braves, des plus modestes et des plus honnêtes officiers de notre armée. Emprisonné dans la citadelle de Strasbourg, privé de tout traitement, n'ayant, pour exister avec sa famille, que les secours de quelques amis, soumis à la surveillance d'agents subalternes qui, en insultant à son malheur, croyaient faire preuve de zèle, il fut traité avec une rigueur dont le fait suivant donnera la mesure.

Mme Gruyer avait obtenu de partager sa captivité. On a dû remarquer déjà combien de femmes, à cette époque, se sont distinguées par leur dévouement à leur mari, et combien le monde bonapartiste était supérieur, comme mœurs, comme cœur, au monde royaliste. Mme Gruyer ne fut pas moins admirable que Mlle Faucher, que la maréchale Brune, la maréchale Ney, Mme de Lavalette, Mme de Labédoyère. Devenue enceinte dans la prison, les douleurs de l'enfantement la surprirent pendant la nuit; *on lui refusa l'assistance d'un médecin* et ce fut le général qui fut obligé de l'accoucher.

Mis en liberté après quatre ans de détention, le général mourut en 1822 des suites de ses souffrances, et ce fut seulement après la Révolution de 1830, que Mme Gruyer, restée sans fortune avec deux enfants, put toucher la pension due aux veuves des officiers généraux.

L'AMIRAL DE LINOIS — LE COLONEL PEIRELEAU
LE GÉNÉRAL TRAVOT

Le comte de Linois, par sa naissance, appartenait au parti royaliste, mais il n'émigra point et servit son pays sous la République et l'Empire. Il fut longtemps, comme chef d'escadre, chargé de la protection de nos colonies de l'Inde.

A la première abdication de l'Empereur, il s'était rallié avec empressement aux Bourbons. Au mois de juin 1814, on lui adjoignit le colonel baron de Peireleau, resté fidèle à la cause nationale, et un des

héros de la campagne de France. On les chargea tous d'eux, l'un en qualité d'amiral, l'autre comme colonel commandant en second, de recevoir la Guadeloupe de la main des Anglais qui s'en étaient emparés pendant la guerre, et d'y rétablir la domination française.

Ils remplirent cette mission dans le mois de décembre suivant.

La nouvelle du retour de l'île d'Elbe n'était parvenue à Linois qu'à la fin d'avril.

Décidé à conserver à la cause royaliste l'île de la Guadeloupe, il refusa, pendant sept semaines, d'ouvrir les dépêches qu'il recevait ; il prétendait ainsi ignorer le rétablissement de l'Empire. Cette persistance à maintenir le drapeau blanc le rendit suspect à la colonie, et plusieurs navires de guerre anglais ayant apparu, on imagina qu'ils allaient, d'accord avec Linois, s'emparer de la Martinique et composer un petit royaume pour les Bourbons. Le colonel Peireleau quitte alors la ville de la Pointe-à-Pître, siège de son commandement, et, à la tête de quelques soldats et d'une petite troupe d'habitants, se rend à la Basse-Terre, résidence de l'amiral, fait arborer le drapeau tricolore et proclame le rétablissement de l'Empire.

C'était le 18 juin, jour de la bataille de Waterloo.

Les habitants voulaient déposer l'amiral, mais il s'y opposa et le replaça dans son commandement.

La tranquillité régna jusqu'au jour où l'amiral anglais Leith, à la tête d'une flotte, somma la Guadeloupe de se rendre, et fit prisonniers Linois et Peireleau, réduits à capituler.

Emmenés en Angleterre, puis rendus à la France, ils furent accusés de trahison et traduits devant un Conseil de guerre.

Ce procès fut exceptionnellement long ; il occupa cinq séances, sous la présidence du général Lauriston.

L'amiral de Linois fut acquitté ; mais le colonel fut accusé d'avoir empêché les Anglais de s'emparer de la Guadeloupe et d'avoir conservé cette île à la France, en la plaçant sous le drapeau de l'Usurpateur, il fut condamné à la peine de mort.

En même temps, un Conseil de guerre de Rennes avait à juger le général Travot, « général éminent, cœur généreux et loyal, caractère élevé » (de Vaulabelle). Il avait contribué, pour une large part, à la pacification de la Vendée et avait conservé des ennemis irréconciliables dans ce pays.

Parmi ces derniers, on citait un officier général d'une extraordinaire férocité, Canuel, que Rossignol, envoyé par le Comité de Salut public, avait, en quelques mois, bombardé général. Le Directoire et l'Empire avaient refusé de l'employer, tant sa réputation était terrible.

Ce Canuel, après l'Empire, avait accueilli avec joie les Bourbons, et avec une joie d'autant plus bruyante qu'il avait à se faire pardonner ses cruautés contre les Vendéens, lorsqu'il était général de la République.

Au retour de l'île d'Elbe, craignant d'être inquiété, il s'était réfugié dans la Vendée, au milieu de ces populations qui, jadis révoltées, avaient eu en lui un persécuteur impitoyable.

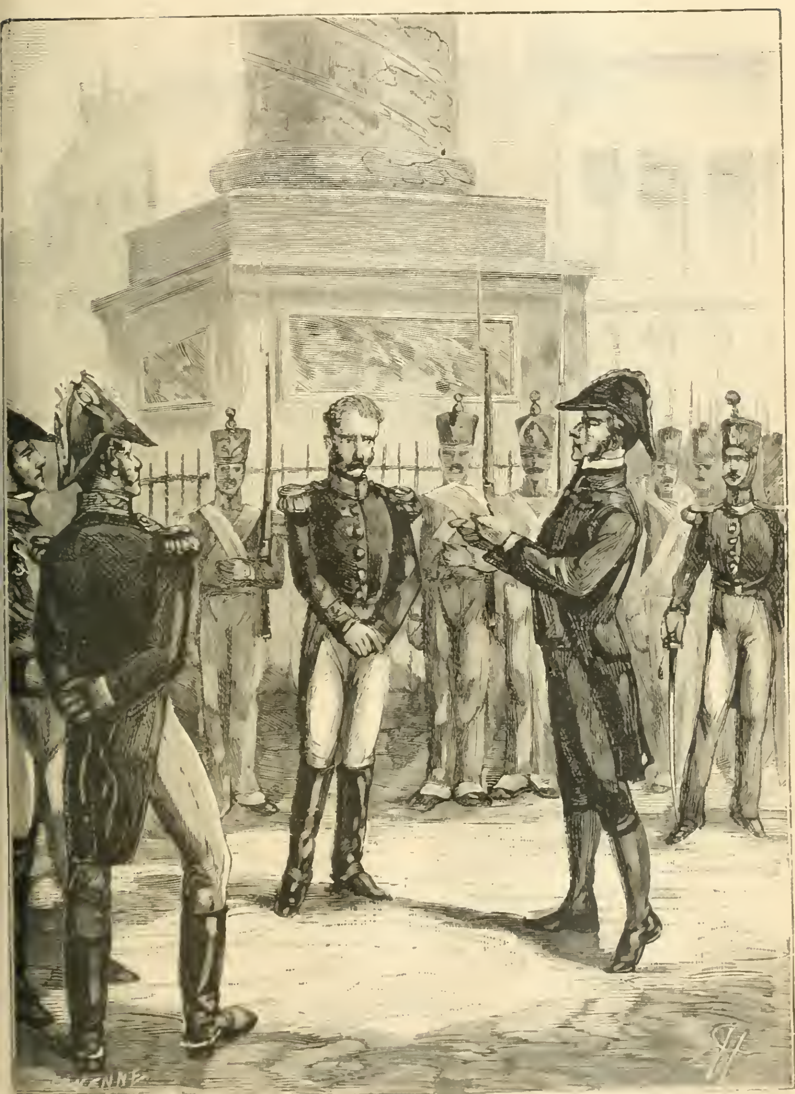
En ce moment, l'ancienne chouannerie envahissait le pays; Travot fut chargé de la détruire, ce dont il s'acquitta en quelques semaines.

Dix mois plus tard, Travot et le général Canuel se retrouvaient en présence, mais, cette fois, dans l'enceinte d'un Conseil de guerre, l'un comme accusé, l'autre comme juge et président.

Ce choix d'un ennemi et d'un vaincu pour juge et arbitre de la liberté et de la vie de son vainqueur était dû au comte de Vioménil, que nous avons vu gouverneur militaire de Bordeaux, lors du procès des Jumeaux de La Réole; il venait de changer le commandement de la Gironde pour celui de l'Ille-et-Vilaine; il était accompagné des trois autres assassins des frères Faucher : MM. de Laporterie, de Labouterie et Lucot d'Hauterive.

Travot fut traité avec la même cruauté que l'avaient été les généraux César et Constantin Faucher. Il fut mis au secret. Mais, plus heureux que ces derniers, il avait conservé des amis; ceux-ci s'adressèrent à un jurisconsulte, qui demanda d'abord au geôlier, puis au procureur du roi, copie de l'écrou du prisonnier. Cette copie lui étant refusée, il réclama auprès de Vioménil qui, pour toute réponse, lui donna l'ordre de quitter la ville dans les vingt-quatre heures et de se rendre à Bordeaux. Mais les Bretons ne se laissèrent pas intimider comme les avocats bordelais. Trois avocats prirent aussitôt la place de leur confrère exilé. Ils firent paraître, en faveur du général, une consultation que signèrent avec eux treize de leurs confrères.

Vioménil en demeura stupéfait et il n'osa exiler tout le barreau de Rennes qui, ajoutons-le, outre MM. Coatpont, Bernard et Lesueur, les trois premiers défenseurs, comptait des hommes très distingués.



Dégradation du général Bonnaire.

Le Conseil se réunit le 18 mars.

Il était ainsi composé :

Le lieutenant-général Canuel, *président;* les lieutenants-généraux comte Rivaud de la Ruffonière et comte O'Mahouy; le colonel comte de Belon, le chef d'escadrons chevalier Destombes; les capitaines de Vigeon et de la Grasserie, *juges;* le chevalier de Jouffroy, *rapporteur.*

Avant la lecture des pièces de l'instruction, les défenseurs demandèrent la récusation du général Canuel.

Celui-ci déclara d'abord qu'il n'avait aucun motif pour se récuser, puis consentit à laisser plaider la question; mais, comme on devait le pressentir, la récusation fut rejetée par les juges et le président lui-même.

Lecture fut ensuite donnée des pièces du procès.

Le lendemain, le débat s'ouvrit. Travot était accusé de révolte contre l'autorité légitime.

Cependant il n'avait pas été inscrit sur la liste du 24 juillet, et selon la proclamation de Cambrai, il n'était coupable d'aucun fait excepté de l'amnistie. En effet, lorsque Travot rentra en activité, il y avait deux mois que Louis XVIII était à Gand. Qu'appelait-on sa *révolte?* C'était sa marche contre les insurgés vendéens, et par conséquent contre Canuel.

Canuel représentait alors l'autorité légitime. Nous ne plaisantons pas, le tribunal en jugea ainsi. Bien mieux encore il fut accusé, à différentes époques d'avoir combattu l'insurrection vendéenne, de s'être ainsi montré un constant ennemi du roi et, pour s'assurer la victoire, d'avoir employé tous les moyens. « Ainsi, disait le rapporteur, la *modération* ne fut pas une de ses armes les moins redoutables; la *clémence elle-même* fut un de ses moyens de succès! Il poussait la scélératesse jusqu'à être humain.

En conséquence, le général Travot fut déclaré coupable à la majorité de six voix contre *une;* cinq voix contre deux le condamnèrent à la peine de mort.

LE GÉNÉRAL BONNAIRE

Après Waterloo, la place de Condé, dans le département du Nord, investie par un corps d'armée hollandais, était défendue par le général Bonnaire.

Le 7 juillet, dix-neuf jours après la bataille, un individu vêtu en bourgeois, sans tambour et sans drapeau parlementaire, se présenta devant une porte de la ville et demanda à être conduit près du commandant auquel il avait, disait-il, d'importantes communications à faire. On lui banda les yeux et malgré l'irrégularité de sa présentation, cet étranger fut introduit dans la forteresse. Il remit au général un ordre signé Bourmont et contresigné Clouet, lui enjoignant d'arborer le drapeau blanc et de remettre son commandement au porteur de la dépêche, le colonel Gordon.

Quel était ce Gordon ? on l'ignorait mais les signatures des deux traîtres, dont quelques soldats échappés de Waterloo avaient appris à Condé la défection, devaient éveiller la méfiance.

— Colonel, demanda Bonnaire, vous n'êtes pas Français ?

— Je suis d'origine hollandaise, mais depuis longtemps au service de la France.

Un cercle nombreux d'officiers et même de soldats s'était formé autour du général et de l'inconnu.

A cette déclaration d'origine, de nombreuses exclamations se firent entendre :

« S'il était Hollandais, pourquoi était-il venu sans escorte, sans drapeau ?... Et cet ordre, signé de deux traîtres ? Celui qui le portait ne valait pas mieux que ses chefs, c'était un espion. Il n'avait pas compté qu'on allait lui rendre la place, mais il voulait jeter un coup d'œil à l'intérieur.

Les esprits s'échauffèrent. Quelques-uns disent bien haut qu'il faut le fusiller sur-le-champ ; le code militaire autorise cette prompte justice. Mais le général recule devant cette rigueur, il ordonne au

lieutenant Mietton de reconduire Gordon jusqu'au delà des glacis et de faire tirer sur lui un coup de canon à poudre.

« C'est une satisfaction qu'il faut donner à la garnison. »

Mietton obéit, mais avant de faire franchir au prétendu parlementaire les derniers ouvrages de la place, il ordonna de le fouiller. Les papiers trouvés sur lui achevèrent d'éclairer sur son compte.

Ce coquin était un des deux officiers supérieurs du corps de Drouet d'Erlon qui étaient passés à l'ennemi le 16 juin, pendant la bataille de Ligny et lorsque ce corps se dirigeait vers les Quatre-Bras. Il était porteur de plusieurs exemplaires de la déclaration publiée par Louis XVIII à Cambrai, et d'une espèce de rapport daté de Gand le 20 juin.

Dans ce rapport, Gordon disait au duc de Feltre, ministre de la guerre du roi en fuite : « Le 16 juin, au moment où le 1er corps prenait sa place à l'extrême gauche de l'armée, je fis semblant d'aller reconnaître la position et, piquant des deux, je me rendis à Nivelles (quartier général des Hollandais) accompagné du lieutenant-colonel aide de camp Gaugler. »

Lecture à haute voix fut donné de ces papiers à l'escorte par le lieutenant Mietton. La colère fut à son comble.

— Ah ! traître ! s'écrièrent les soldats. Tu es passé à l'ennemi et tu venais pour nous livrer !

Les papiers furent portés au général. Celui-ci les parcourut rapidement.

— C'est bien, dit-il à son aide de camp, bornez-vous à exécuter mon ordre.

Le lieutenant revint, mais comme il arrivait à cinquante pas du colonel Gordon, plusieurs coups de fusil partirent du milieu des soldats de l'escorte et le traître tomba raide mort.

Le 5 juin de l'année suivante, le général Bonnaire et son aide de camp, le lieutenant Mietton, étaient traduits à Paris, devant un Conseil de guerre.

Ce tribunal était présidé par M. de Maillé, premier gentilhomme du comte d'Artois, et comptait parmi les juges, le comte de La Ferronnays, premier gentilhomme du duc de Berry ; le comte de Macarthy, aide de camp du prince de Condé ; le marquis de Malleyssie, colonel de la légion de l'Indre.

Le général Bonnaire et son aide de camp étaient accusés, le premier, d'avoir autorisé le meurtre de Gordon, envoyé comme parlementaire, le second, de s'être rendu complice du général en prenant une part active à l'exécution du meurtre.

Malgré la partialité des juges, on ne put prouver que le général avait ni ordonné ni autorisé les coups de feu de l'escorte de l'aide de camp.

A la seconde audience, Bonnaire n'était accusé que de n'avoir pas suffisamment protégé la sortie du colonel et d'avoir laissé impunis les soldats de l'escorte. Quant au lieutenant, il jurait énergiquement d'avoir ordonné le feu.

La dignité de ses réponses, la noblesse de son attitude, la franchise courageuse avec laquelle il qualifia de désertion en présence de l'ennemi la conduite de Bourmont et de Clouet, l'épithète de *traîtres* qu'il appliqua à ces personnages devenus tout-puissants étonnaient le tribunal et repoussaient toute tentative d'intimidation.

Ce fut à leur avocat, Chauveau-Lagarde, que le président réserva toutes ses sévérités.

Chauveau, cependant, jouissait d'une considération exceptionnelle comme ancien défenseur de Marie-Antoinette devant le tribunal révolutionnaire. L'exaltation royaliste était trop violente et les services anciens étaient oubliés surtout par des nobles qui, pendant l'émigration, n'y avaient pas prêté grande attention.

Bref, Chauveau-Lagarde ayant dit de Gordon :

« Après avoir servi sous l'Usurpateur pendant les trois mois de son horrible usurpation, le colonel *a quitté* l'armée deux jours avant la bataille de Mont-Saint-Jean, pour passer au quartier général des Hollandais, c'est ainsi qu'il est parvenu à *l'armée royale française*, où il a obtenu la mission qui est la cause de ce malheureux procès.

M. de Macarthy interrompant :

— Est-ce que, par hasard, vous regarderiez comme un crime d'avoir quitté les drapeaux de l'Usurpateur pour se rendre sous ceux du souverain légitime ?

M. Chauveau-Lagarde ne répond pas et continue son plaidoyer. Il croit devoir se justifier de quelques reproches que le rapporteur lui a adressés :

— Loin de moi, dit-il, la pensée de faire l'éloge de l'action déplo-

rable dont le colonel Gordon a été la victime ; j'ai seulement voulu dire que le sentiment d'indignation des soldats contre la trahison et la désertion était digne d'éloges.

M. Macarthy. — Comment, digne d'éloges ! Voilà des principes que nous ne pouvons tolérer.

Après une interruption de quelques instants, le défenseur discute les nécessités et les devoirs imposés au commandant d'une place assiégée.

— Je suis Français, s'écrie-t-il, et mon dernier désir est de mourir, comme le colonel Gordon, pour le roi ! Mais ce colonel devait-il passer comme un simple parlementaire aux yeux du général Bonnaire et de ses soldats ? Voilà l'unique question à juger. Le général n'a fait qu'exécuter les instructions qui lui étaient données de ne recevoir personne dans la place. Ces instructions étaient conformes aux principes et au texte des anciennes ordonnances ; car on sait que les usurpateurs empruntent le ton, le langage et les couleurs des souverains légitimes.

M. de Malleyssie. — Je ne puis souffrir que l'on fasse ici l'éloge de l'usurpation ; on ne peut laisser plaider des principes aussi erronés.

M. Chauveau-Lagarde. — Au nom du ciel, écoutez-moi ! Ce n'est pas un principe que j'établis, c'est un fait. Je dis que les instructions étaient textuellement conformes aux anciennes ordonnances de nos rois.

M. de Malleyssie. — Monsieur l'avocat a semblé faire entendre tout à l'heure que l'accusé avait pu prendre le commandement de Condé dans l'intérêt même du gouvernement légitime, c'est encore une chose que nous ne pouvons souffrir ; M. le général Bonnaire, en acceptant du service sous Buonaparte, a trahi le serment qu'il avait prêté, quelques jours avant le 20 mars, en recevant cette croix de de Saint-Louis que je vois briller sur sa poitrine et dont je suis moi-même décoré.

Le général Bonnaire. — Il est vrai que j'ai été nommé chevalier de l'ordre de Saint-Louis peu de jours avant le 20 mars ; mais, lorsque quelque temps après, Bonaparte m'a investi du commandement d'une place de première ligne, tout était consommé. J'ai toujours cru qu'il était du devoir d'un honnête homme, et surtout d'un militaire, d'obéir au gouvernement existant.

M. de Malleyssie. — Je ne connais que la religion du serment, moi ! Je tiendrai le mien jusqu'à ce que le roi lui-même m'en relève, voilà ma profession de foi.

M. Chauveau-Lagarde. — Je n'ai point dit ce qu'on m'impute... ce serait une chose insensée.

Le général Bonnaire (interrompant). — Ces discussions ne peuvent être utiles dans l'intérêt de la justice, encore moins dans celui du client. J'aime mieux que M. Chauveau renonce à ma défense.

Ce n'est pas l'avis du président, M. de Maillé, qui invite M. Chauveau à continuer sa plaidoirie.

M. Chauveau-Lagarde. — Je ne puis plus être entendu.

Le président. — On ne nie pas que votre client ne puisse être, d'ailleurs, un très galant homme.

M. Chauveau. — Ah ! vous l'avez dit, c'est un très galant homme ; eh bien ! je continue.

L'avocat n'abusa pas de la liberté qui lui était laissée; il termina brièvement, et, peu d'instants après, le Conseil entrait en délibération. Quatre voix déclarèrent le général Bonnaire coupable de *participation au meurtre* du colonel Gordon, — ce qui emportait la peine de mort. — Les trois autres membres se prononcèrent en sens opposé ; cette minorité de faveur fit acquitter l'accusé de ce chef. Mais, à l'unanimité, les juges déclarèrent qu'il n'avait pas réprimé le meurtre ainsi qu'il le devait.

A l'unanimité, également, le lieutenant Mietton fut déclaré coupablo de meurtre.

La sentence fut rendue en ces termes :

« Attendu que le crime du maréchal de camp Bonnaire *n'est prévu par aucune loi civile ou militaire;* mais considérant que ledit Jean-Gérard Bonnaire a commis la violation la plus inouïe du droit des gens, en méconnaissant le caractère sacré de parlementaire, crime que toutes les nations anciennes ont puni de la mort même, condamne, à l'unanimité, le maréchal de camp Bonnaire à la peine de la déportation (mort civile) et à la dégradation de la Légion d'honneur; condamne, à la majorité de six voix sur sept (un membre ayant voté pour les travaux forcés à perpétuité), le nommé Antoine Mietton, ex-lieutenant aide de camp, en réparation du crime d'assassinat, dont il demeure convaincu, à la peine de mort. »

Quelques jours plus tard, au moment où des détachements nombreux de soldats venaient de défiler à la parade sur la place Vendôme, un fiacre, escorté de gendarmes, s'arrêta devant le front de la troupe, et l'on en vit péniblement descendre un vieillard accablé de douleur et dont le corps avait ployé sous les fatigues de la guerre. Le genou brisé par une balle, il avait peine à marcher.

— Ah ! s'écriait-il en pleurant, mieux valait la mort. Pourquoi ne m'avoir pas pris le peu de vie qui me reste, au lieu de me faire subir une telle humiliation !

Ce vieillard était le général Bonnaire.

Des soldats le conduisirent en face d'un homme de cour, le duc de Maillé, lequel était revêtu des insignes de maréchal de camp, grade qu'il avait reçu en 1814, sans doute comme récompense de quelques obscurs services rendus pendant l'émigration.

On contraignit Bonnaire de se tenir incliné, et ce fut dans cette posture, la tête baissée devant un ancien émigré, que le général de la Révolution, dont l'énergie, dix mois auparavant, avait empêché la prise de Condé et conservé cette place à Louis XVIII, entendit prononcer la formule suivante :

« De par le roi, je déclare, au nom de la Légion d'honneur, que vous avez manqué à l'honneur et que vous avez cessé de faire partie de la Légion. »

Le même jour, à trois heures, d'autres gendarmes conduisaient l'aide de camp Mietton à la plaine de Grenelle.

Cet infortuné, qu'un seul mot contre son chef aurait pu sauver, mourut en répétant ce qu'il avait dit à l'audience : « Le général ne m'a point donné d'ordre; il est innocent. »

Les journaux firent remarquer qu'il était allé à la mort sans l'assistance d'un confesseur.



Apres cette lecture, en s'inclinant devant le roi, chaque marechal disait : Je le jure.

LE GÉNÉRAL AMEILH — LE GÉNÉRAL SAVARY

Les condamnés à mort contumaces.

Le général Ameilh eut une fin plus affreuse encore.

Ancien soldat de la République, il avait conquis tous ses grades à la pointe de son épée et avait fait toutes les grandes campagnes de l'Empire. Après la première abdication, il se rapprocha des Bourbons et lors du retour de l'île d'Elbe, il accompagna le comte d'Artois à Lyon pour s'opposer à la marche « de l'Usurpateur ». Mais le rapide succès de celui-ci obligea le frère de Louis XVIII à regagner Paris au plus vite.

Le général Ameilh, resté à Lyon, reprit le drapeau tricolore et se rendit à Auxerre. Là, il fut arrêté, conduit à Paris et enfermé à l'Abbaye, heureusement que l'Empereur arriva avant qu'on eut le temps de le iuger et de l'envoyer à la plaine de Grenelle.

Il prit donc part au dernier effort de la France révolutionnaire pour résister à la coalition. Compris, le 24 juillet, au nombre des patriotes qui devaient être jugés par un Conseil de guerre, il parvint à se réfugier en Angleterre, d'où il comptait s'embarquer pour la Suède et trouver la protection de Bernadotte, dont il avait été l'ami autrefois.

Mais, à cette époque troublée, toutes les lois étaient suspendues, le droit des gens n'existait plus, on l'arrêta à Lunebourg, en Hanovre, et il fut enfermé dans la forteresse de Hildelsheim.

Tant de malheurs accumulés finirent par ébranler sa raison; il devint fou.

Tous ceux qui avaient conquis pour la France une branche des glorieux lauriers des dernières vingt-quatre années (1792-1815), tous ceux qui s'étaient illustrés par leur courage et leurs talents militaires, par leur dévouement et leurs talents diplomatiques ou administratifs, par leur patriotisme, par leur fidèle attachement à l'homme de génie qui avait mis fin à la guerre civile, la famine et le désordre,

affermi les grandes conquêtes du peuple sur l'ancien régime féodal et clérical, et pendant quinze ans avait victorieusement lutté contre cette royauté féodale en Europe; en un mot, tous les grands Français de la République et de l'Empire étaient voués à l'exil comme Carnot, à la mort comme Labédoyère et Lavalette, à la misère comme Gruyer, à la dégradation comme Bonnaire, à la folie comme Ameilh...

L'armée de Condé, qui n'avait jamais trouvé l'occasion de se battre contre les Français, couvrait la France de bourreaux.

Que l'on nous pardonne ces explosions d'indignation dans ce long martyrologe.

Le général Savary, simple soldat en 1789, était capitaine à dix-neuf ans. Il se distingua pendant les guerres de la République et de l'Empire, et fut nommé général de division en 1805. Il s'acquitta avec succès de plusieurs missions diplomatiques qui lui furent confiées par Napoléon. Après Waterloo, il suivit l'Empereur sur le *Bellerophon*, mais les Anglais lui refusèrent de l'accompagner jusqu'à Sainte-Hélène et l'envoyèrent prisonnier à Malte, au mépris du droit des gens. En vain réclamait-il des juges; il s'évada. Il se rendit à Smyrne, où il apprit l'arrêt qui le condamnait à la peine de mort. Inquiété, menacé par les agents diplomatiques bourbonniens, il rentra en Europe et se réfugia à Gratz, en Styrie, où le gouvernement autrichien le toléra, et même permit à sa femme et à sa fille de venir le rejoindre.

Cependant il n'était pas tranquille tant que son procès n'était pas revisé. Il avait besoin de retourner à Smyrne, il obtint un sauf-conduit, mais là, une fâcheuse aventure faillit le perdre. Il eut à punir dans un duel l'insolence d'un jeune officier de la marine française, il craignit de nouvelles persécutions et partit pour l'Angleterre où il demeura sans être inquiété jusqu'en 1819. Mais il ne pouvait vivre hors de France. Il rentra brusquement et reparut dans son hôtel à Paris. Le gouvernement l'envoya devant un Conseil de guerre, mais les haines s'étaient assouvies, et il eut la chance d'être acquitté par le même Conseil et sur les mêmes faits qui lui avaient valu la peine de mort.

Revenons maintenant de quelques années en arrière; nous n'avons pas épuisé la longue liste des victimes de la Terreur de 1815-1816.

Citons encore les condamnations à mort prononcées contre les généraux Lefebvre, Desnouettes (11 mai 1816), Rigaud (16 mai),

Gilly (25 juin). Les trois premiers, jugés à Paris, parvinrent à s'expatrier.

La même sentence atteignit peu après le général Drouet d'Erlon, les généraux Lallemand aîné (20 août), Lallemand jeune (21 août), Clausel (11 septembre). Ces généraux échappèrent également à la mort par l'exil.

L'armée française, comme on le voit, était suffisamment décapitée. Les anciens maréchaux n'étaient plus nombreux et il n'en existait point de création nouvelle. Le roi en fit l'observation et voulut avoir des maréchaux de sa façon. Son choix fut heureux, il nomma deux émigrés, le duc de Coigny et le comte de Viomenil (le coquin qui joua un si beau rôle dans les procès Faucher et Travot, l'ami de Canuel), le comte de Beurnonville (ex-républicain, devenu le collègue de l'abbé de Montesquiou), et le duc de Feltre, le traître, le persécuteur acharné.

Ce fut, pour ce dernier, une occasion d'imposer une humiliation de plus au petit nombre de maréchaux qui avaient avalé leur honte et renié leur passé, et en même temps de flatter les faiblesses des princes et des courtisans. Obligé de prêter serment comme maréchal, il s'éleva contre la simplicité révolutionnaire du serment en usage, et proposa de le remplacer par des formules ayant leur origine dans ces temps reculés où nos rois, mal affermis dans leur puissance, avaient incessamment à se défendre, avec des bandes indisciplinées, contre leurs grands vassaux. La cour accueillit ce changement avec transport. On décida que les anciens maréchaux renouvelleraient, à cette occasion, leur serment, et, le 15 juillet, jour de la Saint Henri, dans une grande Assemblée tenue aux Tuileries, le président du Conseil lut, pour le duc de Feltre, puis ce dernier lut à son tour pour les autres maréchaux présents à Paris, la formule suivante :

« Vous jurez à Dieu, votre créateur, sur la foi et loi que vous tenez de lui et sur votre honneur, que bien et loyalement vous servirez le roi, ci-présent, en l'office de maréchal de France duquel ledit seigneur vous a pourvu ; que vous n'aurez aucune intelligence ni particularité avec quelque personne que ce soit, au préjudice de lui et de son royaume, *et que si vous entendiez quelque chose qui lui soit préjudiciable, vous le lui révélerez*, que vous ferez vivre en bon ordre, justice et police, les gens de guerre qui sont et qui pourront être ci-

après à sa solde et service; que vous les garderez de fouler le peuple et sujets dudit seigneur et leur ferez entièrement garder et observer les Ordonnances faites sur lesdits gens de guerre ; que des délinquants vous ferez faire la punition, justice et correction, telle quelle puisse être l'exemple à tous autres ; que vous pourvoierez et ferez pourvoir et donner ordre à la forme de vivre des gens de guerre, conformément aux Ordonnances dudit seigneur; que vous irez et transporterez toutes les fois qu'il le commandera, par toutes les parties du royaume, pour voir et entendre comment iceux gens de guerre vivront, et garderez et défendrez de tout votre pouvoir qu'il ne soit fait aucune oppression ni moleste au peuple, et jurez, au demeurant que, de votre part vous garderez et entretiendrez lesdites Ordonnances en tout ce qui vous sera possible et ferez et accomplirez entièrement tout ce qui vous sera ordonné selon icelles et de faire en France tout ce que bon et notable personnage, qui est pourvu comme vous en état présentement doit et est tenu de faire en tout et partout ce qui concerne ledit état. En signe de ce et pour mieux exécuter ce que dessus, ledit seigneur roi vous fait mettre en la main le bâton de maréchal, ainsi qu'il a accoutumé faire à vos prédécesseurs. »

Ce charabia moyen âge nous démontre suffisamment de quel esprit rétrograde était animé ledit seigneur roi.

L'obligation de moucharder existait déjà pour les chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.

Après la lecture de cette ridicule et avilissante formule, chaque maréchal s'inclinait devant le roi et ajoutait :

Je le jure. Ainsi, pour conserver leur grade et leurs rentes, défilèrent ces soldats de la République qui devaient leurs dignités à la Révolution, comme la Révolution leur devait ses triomphes militaires! Jourdan, Moncey, Mortier, Oudinot, Macdonald, Kellermann, Suchet, Gouvion-Saint-Cyr, ainsi s'inclinèrent parmi les Beurnonville, les Marmont, les de Feltre, les de Coigny, les Vioménil, les maréchaux Masséna, Victor, Lefèvre, Serrurier. Il manquait à la fête le maréchal Soult, duc de Dalmatie, ce farceur éhonté, tour à tour impérialiste et royaliste qui persécuta ses anciens compagnons d'armes, éleva un monument expiatoire aux victimes de Quiberon déclara, au retour de l'île d'Elbe, Napoléon *hors la loi* et lui demanda ensuite une commandement, combattit à Waterloo, contribua à livrer Paris, et enfin offrit

de contribuer à prendre part à cette « insurrection royale du Midi » (ce sont ces expressions) à ces massacres dont nous avons cité les plus célèbres victimes. La loi dite d'amnistie l'envoya en exil. On le revit plus tard, sous Louis-Philippe, ministre de la guerre.

LES COMITÉS ROYAUX. — LES VAUTOURS DE BUONAPARTE

La terreur blanche fit plus de cent mille victimes; malheureusement, l'histoire n'a pu garder les noms que de celles qui furent immolées par les Cours prévôtales, les Conseils de guerre et les Cours d'assises, ou dans quelques massacres fameux. Dans un grand nombre de villes s'étaient formés des *comités royaux*, sur le modèle des *comités révolutionnaires* de 93, foyers de haine, de brigandage et de dénonciations, pourvoyeurs des Cours prévotales.

« Poursuivre, persécuter, sévir, dit un historien, était toute l'occupation des préfets, qui s'ingéniaient à inventer de nouvelles catégories de crimes. Les habitants des départements de l'Eure et du Rhône étaient tenus, par arrêté préfectoral, de dénoncer et livrer immédiatement à l'autorité toutes les personnes qui répandaient des bruits absurdes. Ils multipliaient les perquisitions, les visites domiciliaires. Ils n'hésitaient pas à faire démolir une propriété ou à faire incendier une grange, quand ils faisaient la chasse aux généraux de l'armée de la Loire. Un arrêté du chevalier de Fitz-James condamnait à être fusillé dans les vingt-quatre heures tout individu qui colporterait des écrits *insidieux*, non revêtus de la signature d'une autorité constituée.

Enveloppés dans un vaste système d'espionnage, tous se sentaient menacés. La délation atteignait les hommes les plus étrangers à la politique. Il ne suffisait pas d'être persécuteur pour être à l'abri de la délation. Il n'y avait plus de sécurité nulle part, ni pour personne, pas même dans le cabinet du roi, pas même à la Chambre. Voilà sous quels auspices et par quels moyens la royauté légitime essayait de s'implanter de nouveau en France.

En mai 1816, la Cour prévôtale du département de la Sarthe se dirigeait vers la petite ville de Lude, chef-lieu de canton, située sur le Loir. La voiture qui accompagnait ce terrible tribunal était suivie d'une charrette chargée d'un objet sinistre.

Cette charrette promenait une guillotine.

Évidemment, on savait d'avance que l'on aurait à s'en servir.

A l'arrivée des juges et de leur instrument, l'émotion des habitants de Lude fut extrême. Toutes les portes et les fenêtres se fermèrent. Les juges se rendirent directement à la salle des actes publics, qui devait servir de prétoire. Plusieurs bancs y avaient été disposés pour les accusés, que bientôt les gendarmes introduisirent. C'étaient vingt-trois paysans qui se regardaient avec étonnement et une vague terreur.

Ils se demandaient ce qu'on avait à leur reprocher.

Pendant la dernière insurrection, Vendame, un insurgé, avait été désarmé, et les prévenus, après ce crime, s'étaient portés vers la demeure de deux autres cultivateurs, dans l'intention, disait l'accusation, de leur enlever leurs vivres.

Ces pauvres gens avaient cru remplir un devoir patriotique; ils avaient voulu empêcher la guerre civile sans verser une goutte de sang, et on venait leur apprendre qu'ils avaient commis un crime.

Après un rapide interrogatoire, le président prononça un verdict qui condamnait à la peine capitale les nommés Pierre Leroy fils, garçon menuisier; Joseph Lambert, menuisier; Charles Roland, menuisier; Jean Joreau, journalier. Les autres malheureux furent condamnés aux travaux forcés à perpétuité et à la détention; et, le lendemain, les quatre têtes tombaient sur la place publique de Lude. Afin de jeter de l'odieux sur ces innocents et faire supposer chez eux une férocité exceptionnelle, l'autorité leur avait donné le surnom de *bande des vautours de Buonaparte.*

De même que c'était un crime de trahison de réprimer la chouannerie, c'était aussi un crime de combattre le brigandage dans n'importe quelle province, lorsque le vol, le meurtre, les scènes de désordre étaient des explosions d'enthousiasme royaliste.

Le désastre de Waterloo avait été célébré à Montpellier par des manifestations tumultueuses. La populace avait saccagé un café, blessé plusieurs officiers, désarmé des patrouilles et assailli un poste. La garde nationale dut intervenir; mal lui en prit.

Dénoncés pour avoir troublé cette petite fête, onze gardes nationaux furent traduits, le 26 juillet 1816, devant la Haute-Cour prévôtale de l'Hérault.

Il avait été décidé en haut lieu, dit un historien, que cinq condamnations capitales seraient prononcées. Chaque ville de France était ainsi taxée à tant de têtes.

Deux juges désignés refusèrent de présider la Cour prévôtale, véritable tribunal d'assassins. L'histoire nous a conservé le nom de l'un de ces deux courageux citoyens, c'était M. Chauvet.

La Cour se trouva composée de M. Saurines, président, Loys de Marigny, Martin, juges au tribunal civil, Coffinières et Vial, avocats sans cause, la honte de leur ordre et le plus souvent l'objet de la risée de leurs confrères. Le maréchal de camp Montel remplissait les fonctions de prévôt.

M. Paris, l'un des défenseurs, ainsi que les autres avocats, remplirent avec la plus grande fermeté et le plus grand courage, la périlleuse mission qu'ils avaient acceptée de disputer aux assassins la vie de quatorze accusés. Ni les injures, ni les menaces du président ne les empêchèrent de poursuivre jusqu'au bout leur noble tâche.

Cinq des accusés furent condamnés à mort. C'étaient les nommés : Jean-Jacques Pau, boulanger; Esprit Avinens, ferblantier; Nicolas Lataud, officier en retraite; Jean-Jacques Adelbert et Pierre Combes, anciens militaires.

Pau et Avinens n'avaient pris aucune part à la répression du mouvement royaliste. Des témoins vinrent établir leur alibi, on refusa de les entendre.

La participation des trois autres n'étant guère mieux prouvée et parmi tous ces prévenus, — puisqu'il fallait cinq têtes, — on aurait pu tirer au sort les condamnés ; le jugement aurait été tout aussi équitable. Deux furent condamnés à dix ans de surveillance de la police, un à dix ans de réclusion, un autre aux travaux forcés à perpétuité.

L'exécution des quatre condamnés à mort fut ordonnée pour le jour même de la sentence. Ils ne devaient quitter la salle du tribunal que pour monter à l'échafaud; mais malgré toute son activité, le bourreau ne put être prêt avant la nuit.

A neuf heures, précédés par des torches, les victimes furent conduites au supplice.

M. Lardier, un écrivain local, a laissé, de ce drame, un émouvant récit dans *Une exécution à Montpellier*.



Dieu nous vengera !

« Il n'est pas inutile de dire comment moururent ces victimes d'une opinion généreuse qui seule était poursuivie et mise en cause dans cette affaire.

« Aucun des cinq condamnés ne faiblit, aucun ne démentit l'énergie de la conviction que le conduisait à l'échafaud, Pau, jeune encore, homme superbe et de formes athlétiques, marchait sûrement à la mort, promenant des regards assurés sur la foule qui admirait son courage et son sang-froid. Avinens, plus jeune que Pau, jouissait à Montpellier d'une estime générale et avait constamment mené une vie exempte de reproches. Convaincu de l'atroce injustice qui devait terminer ses jours, il voulut protester par un dernier effort qui malheureusement fut impuissant contre l'infâme arrêt de la Cour prévôtale.

Dans le trajet de la prison au lieu de l'exécution, il parvint à s'emparer du sabre d'un gendarme, se défendit longtemps et ce ne fut qu'à grand peine qu'on put le désarmer et le conduire à l'échafaud.

« Cinq fois le fatal couperet s'abattit et cinq fois avant de s'abaisser sous son tranchant, les victimes firent entendre le cri de Vive la République !

« La foule, stupide et lâche, composée en grande partie de légitimistes, répondit à cette noble invocation par des cris de rage et de fureur.

« La terreur et la consternation planèrent sur la ville à la suite de ce jugement et des circonstances qui avaient accompagné l'exécution. Chacun pouvait craindre pour soi après une violation aussi manifeste de toutes les règles de la justice et tous ceux qui n'avaient pas fait preuve d'un royalisme exalté, soit par des extravagances, soit par des actes de férocité, pouvaient être arrêtés et traduits devant la Cour prévôtale. On eût dit que Montpellier était en proie à une de ces calamités générales et terribles qui ont pour effet de dissoudre tous les liens de la société et jusqu'à ceux de la famille ; et, frappant une population entière, sans distinction d'âge ni de sexe, ont le pouvoir, par l'effroi qu'elles répandent, d'étouffer les plus douces affections. Les parents des condamnés les ont peu vus pendant le jugement et s'éloignèrent entièrement d'eux aussitôt qu'il eût été rendu.

« Heureusement, pour consoler l'humanité, presque toujours dans des circonstances semblables on a vu des dévouements sublimes

former un brillant contraste avec le découragement général et témoigner hautement que les grandes crises sociales, en développant l'égoïsme, mettent aussi en relief les nobles et beaux caractères; c'est qui eût lieu à Montpellier.

« Une jeune fille de dix-sept ans, Marie Clausson, appartenant à la classe du peuple, avait vu son père faire partie des quatorze accusés mis en jugement et sur le point d'être condamnés au dernier supplice; sa maison avait été incendiée et saccagée ; la vue de ces désastres, toutes les scènes d'horreur dont elle avait été témoin, ne firent pas naître, mais éveillèrent dans son âme ces sentiments élevés qui, pour réparer autant que possible une injustice, font chercher et affronter le danger sans le craindre.

« Le lendemain de l'exécution, elle se rendit chez le fossoyeur et demanda à pénétrer seule dans le cimetière. Les cinq cadavres et les cinq têtes gisaient encore sur le sol. A cet aspect, le jeune fille s'agenouille, adresse au ciel une ardente prière ; puis elle coupe une mèche de cheveux de chaque tête, les noue, les marque, fait placer le corps d'Avinens dans une bière, met une pierre sur celui de Pau et le soir, à onze heures, le fait enlever et enterrer dans le jardin de son père. Le lendemain et les jours suivants, elle se rendit chez les familles des suppliciés, leur adressa de touchantes paroles de consolation et leur remit les cheveux.

Peu de jours après, elle fut arrêtée et conduite à l'Hôtel de Ville, car on espérait la punir de tant de piété, de dévouement et d'héroïsme. Mais les chefs reculèrent cette fois devant l'indignité que la tourbe royaliste espérait leur faire commettre, et Marie fut mise en liberté, après vingt-quatre heures de détention.

« Son zèle ne fut point abattu par ce commencement de persécution. En public, au milieu des huées et des insultes dont la foule accompagnait les malheureux patriotes envoyés au bagne, elle suivit les charrettes qui portaient ces condamnés; elle fit plus d'une lieue avec eux, cherchant à relever leur courage et leur prodiguant les faibles secours qui étaient à sa disposition. Elle fut arrêtée de nouveau et, de nouveau, mise en liberté.

« Le dévouement de cette fille intrépide fut cependant récompensé.

Son père, que la mort menaçait, fut acquitté de tous les crimes

politiques qu'on lui imputait; mais ses juges eurent la satisfaction de le punir sous un autre prétexte.

« Pendant les débats, il n'avait pu retenir l'expression de son indignation contre les témoins à sa charge, qui déposaient contre lui avec toute la haine et toute la fausseté naturelles aux hommes de ce parti si caractéristique de l'époque.

« Il fut, pour ce fait, condamné à cinq années de réclusion.

« Quelques années plus tard, les Bourbons étaient une troisième fois chassés de la terre de France, qu'ils avaient couverte de tant de ruines et inondée de tant de sang. Une cérémonie expiatoire attira sur le lieu de la sépulture des malheureux exécutés toute une population émue et sympathique. Des discours patriotiques furent prononcés sur la tombe de ces martyrs de la liberté, puis des voix mâles entonnèrent l'hymne sacré de la *Marseillaise.* »

LES VICTIMES D'ARPAILLARGUES ET DE CARCASSONNE

Il n'était pas nécessaire, comme on l'a déjà vu et comme on va le voir encore, d'être un personnage politique, un haut fonctionnaire ou un riche libéral bon à piller, pour être envoyé devant ces antichambres de la guillotine, qu'on appelait Cours prévôtales et Conseils de guerre. Il suffisait d'avoir autrefois montré des opinions républicaines ou impérialistes, d'avoir eu les opinions de son temps, pour prêter le flanc au dénonciateur, pressé d'hériter ou en quête d'une place.

Tout prétexte était bon et rien ne pouvait apporter des considérations favorables à l'accusé. On n'en admettait aucune, ni l'humilité de la condition, ni l'âge, ni l'ignorance. Il arriva même de supprimer des témoins à décharge, quand, par hasard, il se présentait de ces audacieux. Ouvrier, paysan, vieux soldat, tout y passait. Les journaux, complices des furieux, ou d'une lâcheté étonnante, disaient à peine un mot de ces victimes vulgaires, et, s'ils en parlaient, c'était pour les insulter... surtout lorsqu'elles n'avaient pas accepté les dernières « consolations » du prêtre.

« Le 11 avril 1815, *dix-sept mois* avant le jugement, une troupe assez nombreuse de volontaires royalistes, licenciés après la capitula-

tion du duc d'Angoulême, se présente devant le bourg d'Arpaillargues. Les habitants, voyant en eux des ennemis, se mettent en défense; on sonne le tocsin; le maire, à la tête des plus résolus, se rend à l'entrée du bourg et parlemente avec les volontaires. Au milieu des pourparlers, un coup de feu éclate; des deux côtés, on se croit attaqué et l'on tire; les volontaires se dispersent, laissant sur le terrain plusieurs blessés.

« Les Cent-Jours se passent, ainsi que les derniers mois de 1815; puis, des dénonciations arrivent aux autorités de Nîmes : une troupe de volontaires royaux se met aussitôt en chemin, envahit Arpaillargues et arrête un nombre assez considérable d'habitants des deux sexes.

« Après une longue instruction, les accusés comparaissent devant la Cour d'assises du Gard : quelques-uns sont acquittés; d'autres condamnés à une longue réclusion ou aux travaux forcés à perpétuité; *huit sont frappés de la peine capitale, entr'autres deux vieillards, âgés l'un de soixante-dix ans, l'autre de soixante-quinze !*... Il y avait aussi deux femmes, Jeanne Verdus et la veuve Boucovran, qui montrèrent, en mourant, plus de courage que les soldats qui entouraient la guillotine, car le cœur faillit à plus d'un à la vue de cette horrible tuerie. »

Ces condamnations appartenaient à des faits antérieurs aux trois amnisties prononcées par le roi par la proclamation de Cambrai, par l'ordonnance du 24 juillet et la loi du 12 janvier :

« Je promets, moi, qui n'ai jamais promis en vain, l'Europe le sait, de pardonner aux Français égarés tout ce qui s'est passé depuis le jour où j'ai quitté Lille. »

La parole du roi vaut sa clémence; aussi les juges l'oublient du jour au lendemain. Quant aux accusés, ils l'ignorent, ils n'ont pas lu les journaux.

Et que dire de la composition des tribunaux, juges et jurés? Nous avons presque toujours donné leurs noms... des noms gothiques, bizarres, des titres de noblesse qui ne rappelaient aucun service rendu au pays; des généraux qui n'avaient jamais commandé une brigade; des amiraux qui avaient été vingt-cinq ans avant de revoir la mer.

Tous ces revenants sont, de naissance et d'état, les ennemis des infortunés dont les noms ont fait trembler l'étranger, dont les titres sont de glorieux témoignages de la reconnaissance de la nation.

C'est de leurs fauteuils de juges que ces nobles officiers de l'armée de Condé peuvent seulement, après une si longue attente, trouver,

dans le sang français, une compensation à Marengo, Austerlitz, Iéna, la Moskowa, Montmirail, Champaubert. Ils se vengent de la gloire par l'assassinat, et leur premier commandement est celui d'un peloton d'exécution. Grenelle, la place de l'Observatoire, la place de Grève sont leurs champs d'honneur à Paris... On ne les compte pas en province. Ils ont dégradé Bonnaire et jugé Cambronne, et, depuis que le roi, gardé par deux cent mille étrangers, n'est plus en fuite, ils le sauvent au moins une fois par jour... ce sont tout bonnement des héros...

Carcassonne, — ville d'un zèle ardent, pays chaud, — ne pouvait se contenter de son Tribunal correctionnel et de sa Cour d'assises, elle avait sa Cour prévôtale à laquelle pourvoyait un *Comité royal.* — La justice n'y chômait pas, d'ailleurs, et vous allez en juger, on ne s'y montrait pas plus scrupuleux qu'ailleurs pour se procurer des causes politiques.

M. Baux, honorable chirurgien, fut dénoncé comme conspirateur, par le maire d'une commune de l'arrondissement de Castelnaudary, M. le comte de Vendomois, qui depuis fut convaincu de faux témoignage en Cour d'assises, M. Baux fut arrêté, mais comme il n'y avait pas l'ombre d'un complot, on le relâcha. Le comte, furieux, dénonça alors les juges et le procureur du roi au procureur général de Montpellier qui, sans retard, donna l'ordre de recommencer la poursuite. La sentence est dictée d'avance, le malheureux chirurgien est condamné sans preuves par les mêmes juges qui, précédemment, l'avaient acquitté.

Appel est interjeté, et l'accusé est transféré à Carcassonne.

Là, se trama contre lui la plus ignoble machination pour assurer sa perte.

La prison de Carcassonne était encombrée de prévenus. Un agent du Comité royaliste de l'Aude, M. Coméleran, introduit dans la prison, annonça avec mystère aux détenus, qu'un riche propriétaire, M. Fournié de Larivade, était tout disposé à favoriser leur évasion en fournissant l'argent nécessaire, mais à une condition... c'est que le premier usage qu'ils feraient de leur liberté serait de prendre leur revanche sur les autorités en les coffrant elles-mêmes. « Quelques officiers en demi-solde, ajoutait-il, vous y aideront. »

Cette proposition sourit au plus grand nombre, mais le prétendu émissaire de M. Fournié ajoutait :

— Mon ami fait grandement les choses, il paye à tous leur rançon, mais il ne vous connaît pas et il a le droit d'exiger une garantie de vos promesses. Il demande donc de vous une lettre où vous les renouvellerez et les signerez.

Les détenus se récrièrent d'abord de cette exigence. Mais pour la plupart, ils étaient enfermés depuis des mois, dévorés d'ennui et d'inquiétude. Pauvres paysans, ils avaient laissé leur famille sans ressources, ils ignoraient ce qu'on leur voulait et ce qu'on ferait d'eux. Leur imagination s'exaltait à mesure que s'éteignait leur énergie, et ils ne tardèrent pas à se dire qu'ils ne risquaient pas plus à accepter qu'à dépérir entassés, sans air et sans lumière, dans leur prison; puis le malheur rend parfois stupide; et si grossier que fut le piège, ils ne le voyaient pas. Vainement M. Baux, dont la coopération écrite disait Coméleran était essentielle, leur signalait l'absurdité des propositions de celui-ci; ils ne l'écoutaient pas; loin de là, tous, dominés par l'espoir d'une liberté prochaine, ils le supplièrent d'écrire la lettre demandée.

— Sans vous, disaient-ils, Fournié et Coméleran ne consentiront pas; en refusant, vous serez cause que nous resterons tous ici.

Lui seul, — pauvres gens! faisait obstacle à leur bonheur!

Il résista longtemps, enfin il céda à leurs supplications, à leurs plaintes, à leurs larmes.

Il traça les premières lignes de la lettre, un autre en écrivit la plus grande partie. Le détenu Bouery, cabaretier à Limoux, la signa; un quatrième, Gardé, ancien soldat du train, la remit à sa femme qui la porta à Coméleran.

Le soir même, à minuit, le prévôt envahit la prison, fit jeter dans les cachots et mettre aux fers les détenus désignés d'avance par le Comité, et commença une information. Le prévôt et ses collègues firent comparaître à leur barre les prévenus Baux, Bouery, Gardé et quelques autres, sous accusation d'un double complot : « Complot d'évasion, de massacre et d'attentat au gouvernement royal dans la personne des autorités constituées, complot ayant pour but de porter le trouble dans la ville de Carcassonne, en excitant les citoyens à s'armer les uns contre les autres. »

Les accusés furent tenus au secret le plus absolu; ce ne fut qu'à l'audience qu'on leur permit de choisir des avocats. Plusieurs n'osèrent se charger de leur défense, et trois seulement eurent ce courage.

Ce fut simplement pour l'honneur de leur corporation, car leur office était inutile.

Dès la seconde audience, la Cour condamna à la peine de mort, MM. Baux, Bouery et Gardé, et à l'exemple de la Cour de Montpellier, elle ordonna que l'exécution aurait lieu immédiatement.

Bien que prévenu longtemps d'avance, le bourreau ne put parvenir à dresser l'échafaud assez vite : ses valets, plus humains que les membres du barreau, avaient refusé de l'aider, il ne sortit d'embarras qu'avec le concours d'un portefaix qui se fit payer en conséquence. Les autorités d'ailleurs, prévôt, général commandant le département et d'autres hauts fonctionnaires, ne dédaignèrent pas de prêter la main à cette œuvre. Le spectacle devait être touchant. Enfin, après de longs efforts, la guillotine fut dressée. A deux heures et demie de l'après-midi, la condamnation avait été prononcée; à cinq heures, les victimes marchèrent au supplice.

M. Baux aperçut le prévôt à quelques pas de l'échafaud. Il s'arrêta et lui cria :

— Prévôt Barthey, Dieu vengera notre mort! Je t'appelle devant lui! Tes collègues et toi, vous nous suivrez de près!

Ces paroles produisirent une impression profonde.

Le bourreau fit son office et les trois innocents périrent.

Mais cet « acte de foi » royaliste n'eut pas le succès qu'en attendaient les autorités de Carcassonne. Il souleva même une secrète réprobation. Une des victimes, Gardé, habitait la ville; il laissait une femme et cinq enfants en bas âge; aussitôt après son supplice, un grand nombre de citoyens se rendirent chez lui et donnèrent à sa veuve une petite somme en attendant des secours plus efficaces. Ils ouvrirent, en effet, le jour même, une souscription en faveur des jeunes enfants. Mais pour mettre le comble à leur cruauté, les autorités interdirent la souscription sous peine de poursuites, firent saisir les listes, s'emparèrent de l'argent et — peut-on le croire? — exilèrent la veuve de l'arrondissement, la chassèrent de sa maison, de sa commune!...

Mais, dit M. de Vaulabelle, une autre justice, celle qui s'élève du fond des consciences les plus endurcies, atteignait le prévôt Barthey.

Cet homme n'avait pas entendu sans épouvante les dernières paroles de l'infortuné Baux : Il rentre chez lui frappé de terreur et



Il entreprit de rassurer ses ouailles.

tombe malade le soir même. Sa raison s'altère en même temps que sa santé; et croyant voir l'ombre de Baux dans tous ceux qui l'approchent, redoutant pour ses restes la vengeance des amis de ses victimes, il meurt à peu de temps de là, après avoir recommandé à sa famille de déposer son corps, non dans le cimetière public, mais dans la cour de son habitation.

Le portefaix qui, au refus des valets du bourreau avait aidé ce dernier à dresser la guillotine, ne survécut pas à ce triste service; accablé de reproches et d'injures par ses compagnons de travail, qui lui défendirent de jamais approcher d'eux et de se présenter sur le port, se précipita dans le canal du Languedoc et s'y noya le soir même de l'exécution.

OU LE GROTESQUE SE MÊLE A L'ODIEUX

Si dans le chef-lieu de l'Aude on sentit quelque mouvement d'humanité, — bientôt réprimés du reste, — au sujet de M. Baux et de ses deux compagnons d'infortune, il n'en fut pas toujours de même, et le contraire se montra dans l'affaire du curé du village de Fitou, M. Aurusey. Ici, la stupidité le dispute à l'injustice.

Nous avons déjà dit, je crois, que dans toutes les paroisses de France, les curés étaient obligés d'exercer, par la confession et autres offices de leur ministère, une police secrète. MM. les desservants rendaient un compte écrit, chaque semaine, au curé du chef-lieu de canton qui transmettait ces rapports et le sien à son supérieur. Ces rapports de police étaient centralisés par un *Comité* secret, et de ce même Comité on distribuait à chaque paroisse des instructions, comparables à celles d'un directeur spirituel à sa pénitente, ou bien le mot d'ordre d'un mouvement d'opinion à soulever par la prédication.

Ce fut ainsi « qu'un beau dimanche » toutes les chaires de l'Aude retentirent de menaces contre les acquéreurs des biens du clergé et des émigrés, et de malédictions contre la suppression de la dîme et autres privilèges ecclésiastiques abolis par l'infâme Révolution.

Naturellement, les possesseurs de biens nationaux prirent l'alarme et à ce point que le curé de Fitou en eut pitié.

Il croyait savoir que cette démonstration n'était pas sérieuse, qu'elle n'était qu'un ballon d'essai. C'était probablement un homme de bonne foi et à qui répugnait l'obéissance passive, aveugle, qu'on exigeait de lui; bref, il entreprit de rassurer ses ouailles et dit au prône qu'il ne fallait pas s'inquiéter des faux bruits que l'on faisait courir, que S. M. Louis XVIII, dans la Charte qu'il avait octroyée, avait reconnu la vente de tous les biens nationaux.

Il faudrait, ajouta-t-il, supposer ce monarque sans loyauté et sans foi, un malhonnête homme, pour oser avancer qu'il retirerait sa parole et violerait la Charte. Donc, aucune restitution n'aura lieu.

Trois jours plus tard, le curé Aurusey fut arrêté pour avoir insulté le roi et tenu des propos de nature à troubler la paix publique... juste le contraire de ce qu'il avait dit et fait.

Par provision, on avait ajouté à ces accusations, celle d'avoir correspondu avec Buonaparte pendant le séjour de ce scélérat à l'île d'Elbe.

Il fut mis en prison et au secret; son procès fut rapidement instruit et il parut devant la Cour d'Assises.

L'animation était extrême contre ce pauvre curé, le seul du département qui eût agi honnêtement; mais le fanatisme royaliste rendait le peuple à moitié fou.

Une foule passionnée, houleuse, envahit la salle et les abords du Palais de justice.

On voyait pêle-mêle avec les juges, le préfet, sa femme et sa fille, le général commandant le département et son état-major, le maire et ses adjoints, les femmes d'un grand nombre de fonctionnaires, les principaux ecclésiastiques de la ville, des officiers de gendarmerie. « De toutes les bouches sortaient l'annonce et le vœu d'une condamnation capitale; les jurés choisis par le préfet manifestaient hautement l'intention de la prononcer. »

Appelés dans la chambre du Conseil, avant l'audience, pour le tirage au sort de ceux d'entre eux qui devaient composer le jury de jugement, un certain nombre, frappant familièrement sur l'épaule du procureur du roi, le sollicitaient pour être maintenus.

— Ne nous récusez pas, disaient-ils, nous sommes solides au poste.

Le défenseur fut épouvanté; il créa incident d'audience sur inci-

dents, et avec une habileté remarquable, employa la nuit à décider les témoins les plus importants à quitter Carcassonne. Le lendemain, sur ses conclusions, la Cour, privée des témoignages essentiels, fut obligée de remettre l'affaire à une autre session.

Il sembla qu'on arrachât sa proie à l'assistance, et une violente clameur s'éleva de la salle. On criait à la supercherie, à la trahison, et le clergé lui-même cédait à la colère. Les jurés ne se montraient pas moins indignés. Ils se réunirent dans un château du voisinage et, au dessert d'un bruyant festin, ils rédigèrent une dénonciation au garde des sceaux, dans laquelle ils se plaignaient « de ce que, par un *acte arbitraire* dans l'intérêt d'un prêtre *sacrilège*, sur les conclusions d'un avocat d'autant plus suspect qu'il avait été membre de la Chambre des représentants, la Cour avait refusé de juger et de condamner l'homme le plus coupable qui eût jusqu'alors paru sur les bancs d'ignominie, et dont la punition était si nécessaire et si ardemment désirée. »

L'affaire revint à la session suivante; la haine, les fureurs n'avaient pas désarmé. Les mêmes femmes, les mêmes jeunes filles remplissaient la salle, couraient des juges aux officiers et de ceux-ci aux abbés. Le clergé était plus nombreux. Les jurés étaient choisis par le préfet, baron Trouvé, et ces honnêtes gens avaient déclaré la veille, en soupant à l'auberge, que cette fois le curé de Fitou n'échapperait pas.

Aussi le courageux défenseur de l'abbé Aurusey commençait-il à désespérer de sa cause.

Quand soudain, à la vue d'un groupe nombreux de chanoines, une inspiration originale, audacieuse, mais logique en définitive, traversa son esprit.

Il demanda la parole; après un exorde qui ressemble à un sermon, il déclare que l'accusé n'est pas devant ses juges naturels, et que, d'après toutes les lois canoniques, un prêtre ne peut être jugé que par un tribunal de prêtres.

Ces paroles produisirent une impression soudaine et profonde. Pour tout le monde, l'idée d'un tribunal ecclésiastique fit diversion, et les prêtres entrevirent les perspectives d'un nouveau pouvoir.

Le défenseur poursuivit :

« Rendez l'accusé à ses juges naturels. »

« En 1801, le pape, par le Concordat, en consacrant le rétablissement du culte catholique en France, avait entendu restituer à l'Église tous ses privilèges.

« C'était par le fait seul de la tyrannique impiété de l'Usurpateur, que la juridiction ecclésiastique n'avait pas recouvré tous ses droits, mais ces droits étaient imprescriptibles. Je vous adjure, MM. du clergé, ici présents à l'audience, d'attester la vérité du principe et de se joindre à moi pour solliciter de la Cour une déclaration d'incompétence qui permit d'appeler l'attention du roi très chrétien sur une question de droit public aussi importante, question que la piété bien connue du monarque résoudrait nécessairement dans l'intérêt de la religion et de ses ministres. »

Les bons chanoines, pris au leurre, applaudissent ces séduisantes doctrines, puis se tournent vers les magistrats et discutent avec eux, et telle est leur éloquence que la Cour se déclare incompétente.

L'accusé fut sauvé pour la seconde fois, et les dames de Carcassonne n'eurent pas le plaisir de voir tomber sa tête.

Mais l'arrêt fut cassé et l'accusé renvoyé devant la Cour d'Assises de Perpignan.

Le spirituel défenseur avait gagné du temps et soustrait son client aux haines locales qui demandaient sa tête.

A Perpignan, le curé fut accompagné par un grand nombre de ses paroissiens de Fitou, qui enfin avaient compris que le curé n'avait parlé en chaire que dans leur intérêt. Ils se montrèrent reconnaissants, et pour ne pas l'abandonner, passèrent plusieurs nuits dans la salle d'audience.

Il ne fut pas absout, mais on ne lui infligea que cinq mois de prison.

Ainsi finit l'odieuse comédie qui menaçait d'être un drame sanglant.

Les Cours prévôtales n'eurent point toujours le bonheur de prononcer des condamnations capitales, et souvent, dans leurs arrêts, à l'odieux ne se mêla que le ridicule.

En voici quelques exemples :

A Aix (Bouches-du-Rhône), un entrepreneur de spectacles forains avait obtenu du maire l'autorisation de montrer des figures de cire, et avait fait placarder des affiches dans lesquelles il annonçait la

représentation du *Jardin royal et Retour à la Vertu, où S. M. Louis XVIII est représentée en habit militaire, avec figures richement costumées, etc... Entrée deux sous par personne.*

Un ancien lieutenant retraité, âgé de soixante-treize ans, allant faire sa promenade quotidienne, s'arrêta devant cette annonce. Il fut rejoint par M. Jacquemin, médecin.

— Qu'est-ce que cela? lui demanda-t-il en l'abordant

— Ce sont des *marionnettes,* répondit M. Christine.

Cette réponse fut recueillie par un passant qui, plein de zèle, alla la porter à l'autorité judiciaire. M. Christine fut arrêté, et par un jugement du 22 octobre, « reconnu coupable d'avoir porté atteinte au respect de la personne sacrée du roi et aux membres de sa famille, en disant à haute voix, à l'occasion d'un spectacle où l'on annonçait la figure de S. M. Louis XVIII en habit militaire : *Ce sont des marionnettes.* » Le sieur Christine est condamné à trois mois de prison et cinquante francs d'amende, à la privation du dixième de sa pension de retraite pendant lesdits trois mois, à la surveillance de la haute police pendant six mois et aux frais du procès.

Autre jugement non moins admirable :

Cette fois, nous quittons le Midi. A Rennes, un capitaine de gendarmerie en retraite, M. Paul Sassar, était cité devant la Chambre des appels correctionnels, comme *témoin* d'une rixe de café.

Il se tenait assis au fond de la salle, quand le président, M. Huon de Kermadec le fit appeler et lui dit :

— Vous portez, sur votre redingote, des boutons séditieux. Asseyez-vous sur le banc des prévenus.

Le capitaine obéit, très étonné.

Le président lui renouvelle son observation ; il ne comprend pas.

Celui qui l'avait dénoncé, un gendarme de service, s'approche alors et indique, près de la redingote de l'officier, un bouton portant ces mots : *Gendarmerie impériale.*

Aussitôt, l'avocat général, M. Delamarre, se lève, déclame un violent réquisitoire contre le capitaine, et demande sa condamnation à trois mois de prison avec privation de la moitié de sa pension de retraite pendant *cinq ans* et de la surveillance de la haute police pendant le même temps.

Les images des rois, des princes et princesses, sont devenues

sacrées, comme sous l'empire romain les images de César. Il ne reste plus qu'à élever des autels au *divin* Louis XVIII.

Une fervente royaliste, prêtresse de Vénus, dénonça à l'autorité judiciaire un capitaine à demi-solde qui avait outragé la duchesse d'Angoulême, en faisant servir son buste en plâtre de support à un chandelier, par allusion sans doute au métier que font les entremetteuses, et de plus, d'avoir dessiné deux lignes noires au-dessus de la lèvre supérieure de la princesse.

Le buste fut déposé comme pièce de conviction, et le tribunal de première instance de La Rochelle déclara le capitaine « atteint et convaincu d'avoir, dans la nuit du 4 au 5 mai, étant dans un lieu de prostitution, adressé des paroles ordurières à un buste respectable, et manifesté l'intention d'avilir une image révérée, en réparation de quoi le prévenu est condamné à trois mois de prison, cinquante francs d'amende, au remboursement des frais, à trois mois de surveillance de la haute police et 100 francs de cautionnement de bonne conduite. »

Autres arrêts étonnants :

M. Nanteuil, ancien officier municipal, fut condamné à 4.000 fr. d'amende, deux ans de privation de droits civiques, deux ans de surveillance de la haute police, pour avoir montré par hasard une médaille à l'effigie de Napoléon, frappée à l'occasion de la fondation de l'Université.

Un écrivain, M. Rioust, auteur d'un éloge sur Carnot, fut déclaré, par le tribunal correctionnel de Paris, coupable d'avoir professé dans cet écrit des idées contraires aux maximes fondamentales de la monarchie et tendant à affaiblir le respect dû à la personne et à l'autorité du roi; d'avoir, à l'audience du 29 mars précédent, dans une plaidoirie entièrement écrite, osé soutenir une doctrine contraire à la légitimité, en prétendant que l'Usurpateur des Cent-Jours pouvait être encore salué du titre de monarque, et d'avoir osé déclarer, en face de la justice, qu'il professait hautement des principes qualifiés par lui de libéraux et qui ne sont que séditieux.

En conséquence de quoi le tribunal condamne ledit Rioust à deux ans de prison, 10.000 francs d'amende, 10.000 francs de cautionnement de bonne conduite, dix ans de privation de ses droits civiques et de famille, cinq ans de surveillance de la haute police et les frais.

On inventait des délits incroyables.

On avait mis en cause un capitaine en retraite comptant plus de vingt années de bons et honorables services, ce que le duc de Berry appelait vingt années de brigandage.

Le Président. — Vos noms et qualités?

R. — Velu, ancien capitaine de cavalerie.

D. — N'avez-vous pas appelé votre cheval *Cosaque?*

R. — Cela peut être, mais je n'en ai aucun souvenir.

D. — Comment avez-vous pu donner à votre cheval *un nom cher à tous les bons Français?*

R. — Je l'avais acheté d'un officier russe, et je l'avais appelé cosaque comme je l'aurais appelé normand, s'il eut été normand.

D. — Vous devriez pourtant savoir que c'était outrager un peuple au courage duquel la France doit en partie le rétablissement de l'autorité légitime.

Par une indulgence extraordinaire ou pour mieux dire, par un sentiment de pitié que leur inspirait l'état déplorable de la santé du prévenu, les juges prononcèrent un acquittement.

En effet, le pauvre capitaine était frappé à mort. Il avait contracté, pendant sa longue détention préventive, une maladie à laquelle il succomba quelques jours après son acquittement.

Pourtant, pendant quelques semaines, on aurait pu croire à la fin prochaine de la Terreur : La Chambre, dite introuvable, avait été dissoute, et un ministère soi-disant libéral, arrivait au pouvoir. Mais cet apaisement n'était qu'apparent, et mal en prit aux patriotes qui crurent pouvoir sortir de leur asile. Le sang ne tarda pas à couler de nouveau sur tous les points de la France. Il ne se passait pas de jours sans une exécution capitale.

Le 22 mai 1816, les citoyens Raymond et Desfontaines montaient à l'échafaud à Alençon, condamnés par la Cour prévôtale de l'Orne, comme chefs d'un rassemblement dans les environs do Domfront.

A Sens, un rassemblement coûta la vie à plusieurs cultivateurs. Ils furent exécutés en sortant du tribunal. Pour le même délit encore, la Cour prévôtale d'Orléans condamna à mort et fit exécuter sur-le-champ une femme et quatre journaliers.

A Bordeaux, un agent de police nommé Baudon, joua le rôle de



Ce sont des marionnettes.

Scheltein, cet agent qui avait imaginé un complot pour faire sauter les Tuileries.

Il se lia avec quelques faibles d'esprit, les convoqua à des réunions dans un cabaret, puis dressa des listes et communiqua à ces soi-disant conspirateurs un plan d'organisation militaire fantastique, sur lequel il comptait pour les compromettre.

C'était d'une grande pauvreté d'imagination, mais l'autorité bordelaise eut l'air de prendre tout cela au sérieux. Les mandats d'arrestation furent lancés, l'instruction grossit les faits et, à force d'habileté, parvint à établir un complot contre le roi, mais ce résultat inattendu et amusant retint Baudon au nombre des accusés. En vain ce misérable protesta-t-il de son innocence et voulut-il prouver qu'il n'avait joué d'autre rôle que celui d'agent provocateur.

Il fut condamné à la peine capitale et exécuté avec deux malheureux qu'il était parvenu à compromettre, le capitaine Bedrine et le praticien Cassagne. Baudon, jusque sur la planche fatale, ne cessa de protester de ce qu'il appelait son innocence.

Nous verrons un peu plus loin d'autres coquins de la même espèce user de la provocation avec succès.

Revenons à nos têtes coupées.

Quatre paysans des environs de Melun et un Hongrois, cabaretier à Ponthiéry (contumace), furent accusés d'avoir voulu renverser le gouvernement.

Comment peut-on imaginer pareille folie?

Ils furent arrêtés sous la prévention d'avoir prémédité de s'emparer de Fontainebleau, de désarmer les gendarmes ainsi que le régiment de la garde royale caserné dans cette ville; de se porter ensuite sur Melun, de désarmer la gendarmerie et la garnison, et enfin de marcher sur Paris et de s'y emparer du gouvernement.

Et avec quelles armes? Avec quels complices? Un arsenal sans doute et une armée d'insurgés?

Non, à eux quatre, la canne à la main, mais avec le Hongrois!... Qui a pu imaginer une histoire aussi insensée et comment se trouva-t-il des juges pour y croire? Et sur cette accusation dénuée de preuves et de bon sens, un tribunal osa condamner à mort quatre innocents et les envoyer à la guillotine!

Deux fourriers du 2e régiment d'infanterie de la garde royale,

Desbons et Chayoux, comparurent le 22 août 1816 devant le 1er Conseil de guerre de Paris, accusés d'avoir *conçu le projet* de profiter de la première revue à laquelle assisterait la famille royale, pour tirer sur les princes. Il n'y avait que le sergent Faiseau qui prétendait avoir reçu la confidence de ce projet et qui déposa contre les deux jeunes gens.

Ceux-ci niaient avec la plus grande énergie; ils n'en furent pas moins condamnés à la peine capitale, sur un unique témoignage et pour un simple projet de meurtre, sans commencement d'exécution.

Conduits à la plaine de Grenelle, ils ôtèrent leurs vêtements en priant qu'on les remit à leurs parents, ils s'embrassèrent, puis la main dans la main, s'avancèrent vers le peloton d'exécution et commandèrent eux-mêmes le feu.

Le temps était favorable aux agents provocateurs, les blessures de l'invasion étaient toujours saignantes. Les armées étrangères occupaient le pays et arrachaient aux paysans leur dernier morceau de pain. L'année 1816 avait été tellement pluvieuse que tout pourrissait dans les champs, grains, légumes et fruits. Sous couleur de politique, des bandes de scélérats se répandaient dans les provinces sous divers déguisements, cherchaient les mécontents, — il n'était pas difficile d'en trouver — et se lamentaient hautement devant eux de la dureté du temps.

A l'officier en demi-solde, ils tenaient un langage patriotique, à la mère de famille entourée d'enfants, du pain cher et introuvable, au commerçant il dépeignait les facilités données en secret aux Anglais, pour tuer par la contrebande nos fabriques et nos détaillants.

Si quelqu'un s'écriait : — « Ah! c'est bien vrai! » ou « A qui le dites-vous? Nous en savons quelque chose nous autres, » ou autre exclamation semblable, il n'en fallait pas davantage pour que le mouchard prît son nom, y ajoutait quelques calomnies locales ou de mauvais renseignements, et le dénonçât, ou encore selon la localité, le gardât pour figurer dans un complot de son invention.

La haute police n'avait pas le privilège de ces agences de provocation et de ces fabriques de complots; quelques préfets, de simples maires poussaient le zèle jusqu'à rivaliser avec elle et à solder aussi des agents.

Qui saura jamais le nombre de leurs victimes?

COMPLOT DE LYON — ONZE EXÉCUTIONS

On se souvient du général Canuel?...

Après le procès du général Travot, il fut nommé commandant militaire de Lyon, et résolut de monter une grande affaire qui le mit tout à fait en évidence. Il fit part de ses desseins au général Maringonné qui commandait sous ses ordres, et à M. Fargues, maire de Lyon. Ils furent secondés avec zèle par le commissaire de police Senneville, et le préfet, M. de Chabrol.

Ainsi, dans une seule ville, on trouve d'accord pour de pareilles infamies : deux généraux, un préfet, un maire et un commissaire général. — L'évêque et le curé manquent, mais l'on sait qu'ils mouchardaient à part, autrement ils seraient avec Canuel.

A en croire la police militaire, Lyon était miné par de nombreuses sociétés secrètes. La monarchie était sérieusement menacée.

Sur les indications de la police militaire, Senneville faisait faire des perquisitions, des visites domiciliaires, mais sans succès, on ne trouvait ni armes, ni munitions, ni documents séditieux.

C'est qu'ils sont habiles, répondait Canuel au commissaire. Ils savent où cacher leurs armes. Ils n'en sont que plus redoutables.

Et pour faire croire qu'il était de bonne foi, il doublait le nombre des patrouilles, consignait les troupes dans leurs postes, sac au dos, fusils chargés, prêtes à marcher. Des alertes, des prises d'armes achevaient d'inquiéter la population, de l'irriter, en donnant à la ville, du reste fort paisible, l'aspect de la guerre civile. Le bourgeois, stupéfait, regardait défiler des régiments avec leurs vivres de campagne, des pièces d'artillerie avec caissons et fourgons.

Il n'y avait de complot que dans les rapports des agents du général Canuel. En attendant mieux, on faisait quelques arrestations, toujours suivies de condamnations rigoureuses.

L'affaire de Grenoble, qui avait valu au général Donadieu un grand cordon et le titre de vicomte, empêchait Canuel de dormir.

Ses deux principaux révélateurs étaient un gendarme nommé

Gauthié et une fille publique nommée Lallemant. Ils répandaient les bruits les plus absurdes et faisaient les récits les plus étranges. Tantôt ils annonçaient l'arrivée de Marie-Louise et de son fils, tantôt celle de Napoléon, échappé de Sainte-Hélène, à la tête de six régiments nègres. L'Empereur se trouvait à Tabago, selon les uns, aux États-Unis selon d'autres. Il devait débarquer en France dans quinze jours.

Autre histoire :

Napoléon avait gagné l'Égypte; il y avait provoqué un mouvement en sa faveur. Les rois de Saxe, de Bavière et plusieurs princes d'Italie, étaient entrés dans la conspiration qui comptait, à Lyon et aux environs, plus de douze mille affiliés. Les agents provocateurs et révélateurs s'étaient procurés les noms des chefs, c'étaient les nommés : Favier, ancien armurier de la garde nationale active; Bize, logeur; Mistralet, ouvrier en soie et Cogniet, tambour.

Avec le temps, la liste s'allongea.

Cependant, ni le préfet ni le commissaire n'approuvaient cette prétendue découverte. Trop de fois déjà, sur des dénonciations à peu près semblables de la justice militaire, ils n'avaient trouvé rien de compromettant, c'est-à-dire ni conspirateurs ni armes, ils commençaient à se lasser.

Pour la troisième fois, Senneville, le commissaire, se livra aux recherches les plus sévères sans en obtenir aucun résultat. Bien mieux, plusieurs maisons qui lui étaient indiquées comme lieu de réunion des conjurés, étaient habitées par des royalistes connus et au-dessus de tout soupçon. Lui aussi commençait à se décourager de la besogne que Canuel et ses agents prétendaient lui tailler.

Ne pouvant plus rien obtenir des autorités civiles, Canuel se fâcha et écrivit au ministre de la police pour se plaindre de leur inertie et de leur aveuglement.

Le préfet, interrogé par le ministre, lui répondit :

« Le premier fondement de cette prétendue conspiration tient aux révélations d'une femme sur laquelle me sont parvenus les plus mauvais renseignements. Cette femme paraît avoir de grands rapports avec un des vicaires de Saint-François, qui s'est mis à la tête d'un petit comité de police, d'où sont sorties, depuis l'hiver dernier, une foule de notes, prétendues révélées sous le sceau de la confession, et

qui, toutes soigneusement vérifiées, n'ont jamais conduit à aucun résultat. Un missionnaire, nommé l'abbé Lenfantin, connu par son dévouement plus ardent qu'éclairé, est membre de ce comité qui me paraît trop disposé à mêler les affaires de la religion avec celles de la politique. Quant au maréchal des logis Gauthié, employé directement par son colonel et par le général, pour parler et agir dans le sens d'un jacobin prononcé, il a pris l'initiative et provoqué lui-même des enrôlements, au lieu de se borner à rendre compte. Les hommes enrôlés, les projets dénoncés, les fusils, les canons n'avaient d'existence que dans l'imagination de ce gendarme. On a pourtant prononcé des condamnations, *mais moins par justice que par égard pour ceux qui ont inventé la conspiration.* »

En effet, l'absurdité de l'accusation n'avait pas arrêté les juges. Le procès fut instruit sérieusement, et sur sept individus traduits en police correctionnelle, trois furent acquittés et quatre condamnés à plusieurs années de prison.

Cependant Canuel et Maringonné ne cessaient de stimuler le zèle de leurs agents, et ceux-ci, pour marquer leur dévouement, leur adressaient chaque jour de nouveaux rapports alarmants, annonçant une prise d'armes, une émeute pour tel moment, dans tel endroit. On dénonçait des dépôts d'armes cachés dans un souterrain. La garnison était aussitôt mise sur pied, on doublait les postes, en un mot, on créait une agitation factice, capable de provoquer le danger que l'on semblait vouloir prévenir.

Faire naître le danger, c'était là tout l'espoir et le but de l'autorité militaire et de tous ceux qui avaient du zèle à placer des rentes sur l État.

Enfin, comme il s'épuisait en efforts impuissants, Canuel fit la connaissance d'un officier de la légion de l'Yonne, le capitaine Ledoux, qui se chargea de lui fournir son complot tout agencé.

Le moment était propice, on commençait à croire à une conspiration réelle dont le gouvernement ne parvenait point à découvrir le secret.

Les patriotes faisaient des vœux pour son succès, comme les ouvriers et les paysans, las de payer le pain 1 fr. 10 le kilogr., ils étaient prêts à seconder le mouvement qui tenterait de débarrasser la France d'un gouvernement odieux à tous les points de vue.

Ledoux se mit en relation, par l'intermédiaire d'un agent de la police militaire, nommé Brunet[1], avec quelques anciens officiers de la ville et des environs, se dit délégué d'un comité appuyé sur un parti puissant et promit le concours d'une partie de la garnison.

Il se chargeait de diriger le mouvement dans l'intérieur de la ville. Un capitaine de dragons en demi-solde, M. Oudin, reçut de lui la mission de soulever cinq communes situées au sud-ouest de Lyon; un soldat retraité, chef d'un corps franc pendant les Cent-Jours, fut chargé de mettre en mouvement six communes au nord-oust de la ville. La cocarde tricolore était le signe de ralliement convenu; on proclamerait Napoléon II, et la population pauvre de Lyon, comme celle de la campagne, aurait la promesse d'obtenir le pain à trois sous la livre.

Le malheur rend crédule et l'on s'étonnerait autrement que les dupes de Ledoux et de Brunet eussent pu compter sur la complicité de la garnison. Elle était nombreuse et composée principalement de royalistes. *Un régiment suisse de la garde royale, deux légions d'infanterie de ligne, d'un régiment de dragons, d'un régiment de chasseurs à cheval des Pyrénées*, ayant pour colonel M. de Castelbajac, un des juges de Mouton-Duvernet.

Enfin, la prise d'armes fut fixée au dimanche 8 juin, jour de la Fête-Dieu.

Le 8, au matin, le petit nombre des conjurés lyonnais qui devaient se ranger sous le commandement de Ledoux ou prendre ses ordres et se rendre au lieu désigné par cet officier l'attendent vainement.

Chose étrange, la ville est calme; les points indiqués comme centres de réunion pour de nombreux complices, restent déserts; nulle part on apercevait le moindre symptôme d'agitation.

Deux des conjurés se rendent à la demeure du capitaine; on leur annonce qu'il est parti pour aller rejoindre sa femme à Charbonnières, petite commune voisine. Soupçonnant une trahison, ils vont se poster dans le faubourg de Vaise pour épier son retour. La journée entière se passe sans que Ledoux paraisse; enfin à l'entrée de la nuit, les deux officiers l'aperçoivent, le suivent et le voient entrer chez le général

1. Brunet, ancien facteur de la poste, plusieurs fois arrêté par la police municipale, fut toujours relâché sur les réclamations de l'état-major de la Place.

Canuel, d'où il ne sort qu'à onze heures du soir. L'un d'eux s'avance alors et lui tire un coup de pistolet en pleine poitrine. Le capitaine tombe mortellement blessé.

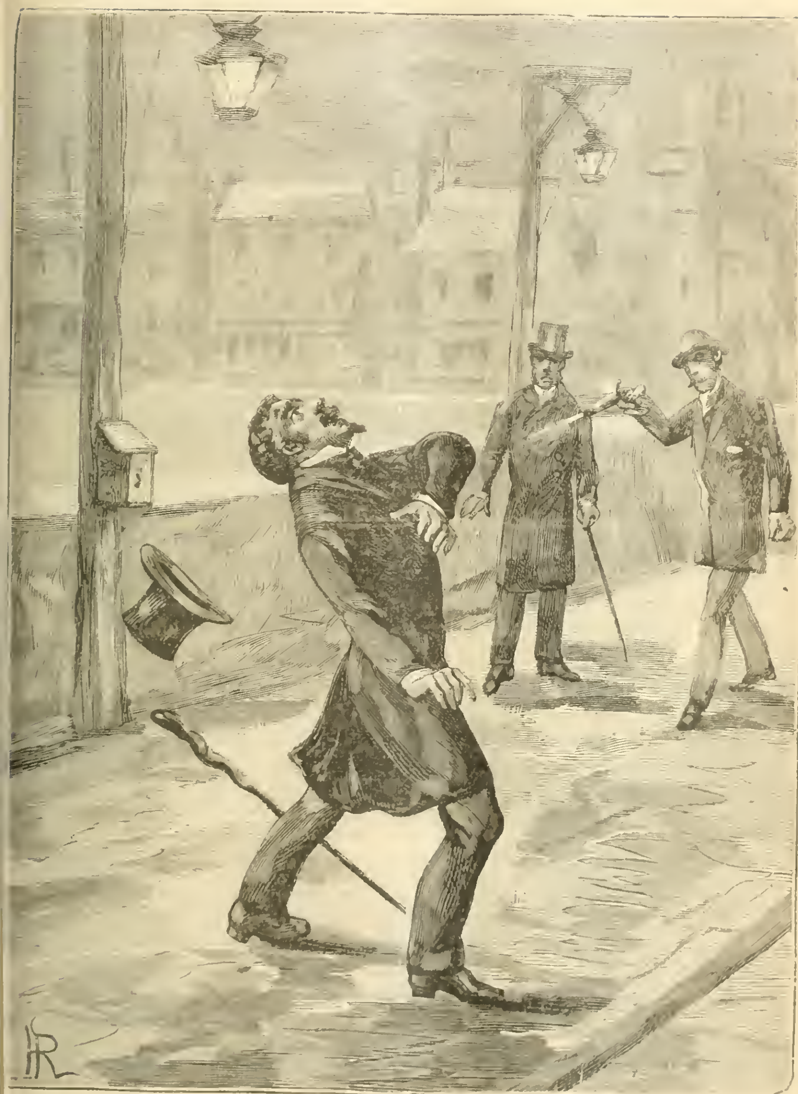
Ce coup de feu, tiré à onze heures du soir, fut le seul incident qui troubla la tranquillité de Lyon dans la journée du 8.

Les villages que le capitaine Oudin et Garlon devaient insurger ne gardèrent pas le même calme.

Ces villages, au nombre de onze, formaient deux groupes placés aux deux points les plus opposés de Lyon qui les séparait, et étaient éloignés l'un de l'autre d'environ six lieues. Le premier, celui dans la direction de Tarare, se composait des communes de Charnay, Chasay, Anse, Amberieux, Cheny et Châtillon; le second, celui du sud-ouest, vers Givors, comprenait les communes de Saint-Genis-Laval, Frigny, Millery, Brignais et Saint-Andéal. Le 8 mai, dans l'après-midi, l'ordre de commencer le soulèvement fut apporté à Garlon et au capitaine Oudin, par un nommé Jacquet, qui remplissait, entre Ledoux et les conjurés de la campagne, le même rôle d'intermédiaire dont Brunet était chargé avec les insurgés de la ville.

Vers la fin du jour, le tocsin se fit entendre dans les onze communes, des rassemblements se formèrent, mais confusément et sans bruit.

A Charnay, quelques hommes, réunis par Garlon, s'enfuirent devant deux ou trois gendarmes accourus de Tarare. A Saint-Genis-Laval, résidence du capitaine Oudin, la seule apparition de quatre gendarmes de Lyon, avant-garde d'un détachement de cavaliers, suffit pour dissiper l'attroupement qui s'y était formé. A Saint-Andéal, un certain nombre d'ouvriers chapeliers sortirent de la commune, firent environ deux cents pas, s'arrêtèrent longtemps au milieu d'un champ, sans dessein fixe, et se dispersèrent en apercevant au loin quelques gardes nationaux d'un village voisin, qui se dirigeaient vers eux. Dans sept autres communes, le mouvement se borna à la réunion tumultueuse de quelques habitants attirés par le bruit, l'exemple ou la curiosité, ne sortirent point de leurs villages et se séparèrent d'eux-mêmes sans avoir fait autre chose que de dire des injures à leur curé, méconnaître l'autorité des gardes-champêtres et poussé des cris de *Vive l'Empereur!*



Ce coup de feu fut le seul incident qui troubla la tranquillité.

Les gens de Millery firent moins encore, s'ils quittèrent leurs maisons ce fut avec des seaux à la main, croyant à un incendie.

Telle était l'insignifiance de cette émeute et l'absence de toute organisation que pas une seule des nombreuses communes placées dans l'intervalle des six lieues qui séparent les deux groupes, ne prit la moindre part au mouvement.

Enfin, dix gendarmes, dix chasseurs à cheval et une compagnie d'infanterie, dirigés le 9 sur le théâtre des troubles, ne rencontrèrent de résistance sur aucun point.

Un seul gendarme mit son sabre hors du fourreau en poursuivant un habitant de Saint-Genis-Laval, qui essaya de l'arrêter d'un coup de fusil. Ce coup de feu, tiré pour un acte de défense personnelle, fut l'unique fait d'agression des villageois contre la force publique.

« Tout fut ainsi dispersé en un clin d'œil, disait, à quelque temps de là, le préfet Chabrol; en moins de vingt-quatre heures, tout était rentré dans l'ordre sans que la force armée eût été obligée de tirer un coup de fusil. »

Ajoutons que le général Canuel et le maire Fargues, dans deux écrits publiés pour leur défense, ont avoué, le premier, qu'il savait à l'avance que la conspiration devait éclater le 8 juin, et le second, qu'il avait saisi, huit jours d'avance, tous les fils du complot. Et cependant ce ne fut que le 9 que l'on mit en campagne vingt cavaliers et une compagnie d'infanterie...

Mais il fallait un complot.

Autre preuve :

La commune de Saint-Genis-Laval avait une brigade de gendarmerie. Le 8, les quatre gendarmes étaient absents, en permission pour leur plaisir, et le brigadier, après avoir passé la journée au cabaret avec le capitaine Oudin, s'éloigna au moment où le mouvement devait commencer.

Canuel, Maringonné et Fargues n'en firent pas moins sonner bien haut leur dévouement, s'entre-félicitant et proclamant qu'ils avaient sauvé le trône et l'autel. M. de Chabrol en fut lui-même ébranlé et parut persuadé quand il vit que les récompenses allaient pleuvoir sur les inventeurs du complot, il se mit dans leurs rangs pour prendre part à l'averse.

Cependant il fallait donner un corps à la conspiration. On arrêta

en masse pour faire croire à la force et à l'étendue du complot. *On fit cent cinquante-sept arrestations dans Lyon* et plus de *trois cents dans les campagnes*. Ces onze malheureuses communes furent mises en quelque sorte à sac. Des colonnes mobiles s'abattaient sur elles, réquisitionnaient argent, vivres, fourrages, maltraitant, ruinant les paysans. La terreur était à son comble et elle devait croître encore, car chacun des onze villages allait voir se dresser l'échafaud sur sa place publique. Tels furent en effet les crimes de ces Bourbons dont quelques écrivains osent nous vanter la paternelle bonté. Les bourreaux, avec eux, n'ont pas chômé et la nomenclature de leurs victimes est longue.

Depuis le 8 juin au lendemain de la comparution, il sembla que le cours des lois fut remplacé, dans la région lyonnaise, par le bon plaisir des autorités. Celles-ci disposaient de la liberté et de la fortune de leurs administrés. Les maires utilisaient le passage des colonnes mobiles, qui parcouraient les villages avec mission de désarmer les populations et de rechercher les accusés en fuite, pour s'emparer de propriétés privées, pour faire des arrestations et imposer des corvées.

Avant de parler du procès et des exécutions de Lyon, citons quelques-uns des crimes atroces commis ainsi par les autorités légales.

Le maire de Saint-Genis-Laval frappa, d'une amende de deux mille francs, la veuve Dumont, et à payer une partie des frais occasionnés par le supplice de son enfant, exécuté sous les fenêtres de sa demeure, en même temps que le capitaine Oudin.

Un autre maire, pour se venger d'une jeune femme déjà mère de trois enfants, dont l'aîné avait à peine six ans et qui était alors enceinte de huit mois, fit arrêter son mari et le fit fusiller devant elle.

La victime, après une première décharge, ayant donné quelques signes de vie, le maire prêta, pour l'achever, deux pistolets qu'il portait constamment à sa ceinture et dont il accueillit la détonation *par des sauts de joie!...*

Les colonnes mobiles frappaient les petites villes et villages de réquisitions de tous genres, depuis les fourrages jusqu'aux chaussures. Elle procédaient, sur l'ordre de Canuel, au *désarmement* des officiers en demi-solde, on leur enlevait sabres, fusils de chasse, pistolets, et

jusqu'à leurs épées. Il leur était interdit de porter leurs uniformes et de paraître plus de deux ensemble dans un lieu public. Ils étaient tenus de prouver qu'ils n'avaient pas pris part à la conspiration, et enfin ils ne pouvaient toucher leur modique pension, que sur un certificat de bonne vie et mœurs délivré par le maire ou le commissaire de leur résidence.

Bien que les Cours de justice expédiassent les affaires avec une rapidité inouïe, leur zèle est insuffisant. Il leur faudrait faire comparaître, en un seul jour cent cinquante prévenus et prononcer vingt-huit condamnations capitales.

Les prisons regorgeaient de prévenus et même de femmes et d'enfants.

On classa les prévenus, on les jugea par catégories.

Les premières têtes qui tombèrent (13 juin), furent celles de Raymond, pionnier à Saint-Genis-Laval, et Saint-Dubois, ouvrier couverturier. Le 29, Jean Valençat fut exécuté au milieu d'une population effarée, qui se pressait sur les deux rives de la Saône et toute la prairie en face de Trévan, où le condamné avait son domicile. Joseph Lourd monta à l'échafaud, le 24, à Brignais, sa commune. Laurent Colombeau; Jean-Baptiste Fillon; Christophe Andéal des Granges, furent exécutés au lieu dit des Échines Saint-Andeal.

De cette commune, la guillotine fut expédiée à Charnay, où elle se dressa le 5 pour un tailleur de pierres nommé Bechet. La veille, en entendant sa condamnation, cet infortuné s'était écrié :

— J'espère que celui pour qui je vais perdre la vie, vengera ma mort.

Nous ignorons le secret de ces paroles mystérieuses.

Pour terrifier davantage les populations, les autorités départementales donnaient un certain apparat à leurs exécutions, qui étaient pour elles de véritables fêtes de sang. Des circonstances atroces, des cruautés voulues, des raffinements de férocité, en relevaient l'effet et leur donnaient un caractère plus terrible. Le capitaine Oudin, qui pendant quelques jours était parvenu à se dérober à la police, fut arrêté à Tarascon. Traduit immédiatement devant la Cour prévôtale, il fut enchaîné avec un jeune apprenti maréchal, — enfant de seize ans, — nommé Pierre Dumont, et conduit à Saint-Genis-Laval.

Nous l'avons rapporté plus haut, que l'on nous pardonne cette

répétition, l'échafaud, par un raffinement de cruauté, fut dressé devant la porte du jeune Dumont, et la mère, malgré ses cris déchirants, *fut forcée d'assister* au supplice de son enfant!... et contrainte, plus tard, de payer les frais de l'exécution!...

Quelques jours après, on exécutait, à Aupt, le citoyen Tavernier.

Cependant, beaucoup de prévenus étaient en fuite et condamnés par contumace. La guillotine était menacée de chômage. On usa d'une ruse infâme. On promit publiquement leur grâce à certains fugitifs, on les attira hors de leur retraite et on les envoya à l'échafaud.

Laurent Colombeau, entre autres, reçut nominativement du commandant d'un colonne mobile l'invitation de se rendre près de lui; sa grâce lui était promise; il se livra; le supplice l'attendait. Ce jour-là fut encore « une petite fête » pour les soldats d'escorte qui, tandis que l'on montait la guillotine, pillaient les caves et rossaient les habitants.

Le capitaine commandant l'escorte, ivre lui-même, maltraita un fonctionnaire qui lui refusait du vin, et répondit par des injures à un officier qui lui ordonnait de se retirer avec son détachement.

En deux mois, on jugea cent cinquante-cinq accusés et on prononça vingt-huit condamnations à mort, vingt-six condamnations à la déportation (mort civile), six aux travaux forcés, quarante-huit à plusieurs années d'emprisonnement. Et ce qu'il y a de plus affreux c'est que les condamnés ne tombaient point sous le coup de la loi. Le Code dit :

« Il ne sera prononcé *aucune peine* pour le fait de sédition contre ceux qui ayant fait partie des bandes séditieuses, *sans y exercer aucun commandement* et sans y remplir aucun emploi ni fonctions, se seront retirés au premier avertissement des autorités civiles ou militaires, ou même depuis, lorsqu'ils n'auront été saisis que hors des lieux de la réunion séditieuse, sans opposer de résistance et sans armes.

Or, nulle part il n'y avait eu de résistance. Tel village n'avait pas bougé; dans tel autre, un attroupement s'était formé et dispersé avant même l'apparition des gendarmes. Le calme était rétabli lorsque l'on procéda aux arrestations.

Encouragé par de si brillants succès, — c'était du moins l'avis du

procureur général, baron Pasquier[1], — le général Canuel résolut d'en renouveler les procédés ; de nouveaux bruits de complots se répandirent. Les agents provocateurs se remirent en campagne, afin de faire un nouveau 8 juin. La police militaire était intacte et désirait venger la mort du capitaine Ledoux, la seule perte, d'ailleurs, qu'elle eût éprouvée. Deux agents, Dehit et Fiévée, s'entendirent avec des maires et des officiers de gendarmerie pour se procurer des armes, des aigles, de la poudre, des cocardes tricolores. D'autre part, le préfet Chabrol promettait son concours et accréditait près des fonctionnaires sous ses ordres, un nommé Pierre Leblanc, qui parcourait les campagnes, visitait sous-préfets, maires et commissaires, et, dans le concours de ces autorités, trouvait facilement le moyen d'organiser une conspiration pour chaque ville, de désigner les prétendus conspirateurs ; de raconter les détails de leurs réunions et d'improviser jusqu'aux conversations qu'il assurait y avoir entendues. On en trouve la preuve dans les vingt-neuf rapports de Leblanc à de Chabrol, publiés par M. de Sainneville.

Les prisons, nous l'avons dit, étaient pleines. Les malheureux, entassés dans une promiscuité complète, manquant d'air, se pressaient parfois aux fenêtres ; ordre était donné aux sentinelles de tirer dessus. *On tirait presque journellement,* disait un officier, en déposant devant le tribunal.

On reprit avec succès l'ancien procédé de terreur, qui consistait à donner l'alarme de nuit et de jour, en doublant les postes et les patrouilles. Des listes de conspirateurs, où figuraient des avoués, des notaires, de gros négociants, des propriétaires, circulèrent en même temps dans les salons royalistes : Villefranche, Tarare, Belleville, y fournirent leur contingent de proscriptions.

Cette terreur ne contribuait pas à la reprise des affaires, mais à prolonger la misère la plus atroce.

Cependant, la police de M. Decazes restait en dehors de ces agissements et devait naturellement leur être opposée. Le commissaire de police, Sainneville, surveillait la police de Canuel, étudiait les onze procédures instruites par la Cour prévôtale et ne tardait pas à pos-

1. Il écrivait : « Je ne puis qu'applaudir au zèle éclairé et soutenu que les magistrats mettent dans les poursuites qui doivent assurer la répression de cet attentat. »

séder les trucs, le personnel, les engins de la fabrique de conspiration. Il en dressa un état complet, qu'il envoya à M. Decazes.

Celui-ci qui, peut-être dans cette démarche de son subordonné, voyait aussi une provocation ou qui redoutait Canuel, n'accepta ces rapports qu'avec hésitation, et les soumit à MM. Lainé et de Richelieu.

Ces deux ministres, eux aussi, se montrèrent d'abord incrédules. Ils opposaient aux rapports de Sainneville ceux du préfet Chabrol et « l'heureux effet » produit par les exécutions; puis, pareilles manœuvres sous la Monarchie légitime, de la part d'un préfet et de deux généraux d'un zèle éprouvé, leur paraissaient trop monstrueuses pour être possibles. Quelles nouvelles récompenses, quels titres, quels grades pouvaient encore ambitionner Canuel et de Chabrol? Tandis qu'un simple commissaire de police pouvait désirer faire du zèle. Après le 8 juin, le général n'avait rien demandé pour lui-même, mais, tout d'abord, une récompense pour le capitaine Ledoux, assassiné, une pension pour sa veuve et une bourse dans un collège pour son fils.

A cela, M. de Sainneville et les députés du Rhône, interrogés par les ministres, répondaient : « On nous a dit que l'insurrection du 8 avait été étouffée au berceau, et, cependant, les têtes tombent par centaines; les prisons regorgent de détenus et l'inquiétude est partout. » Enfin, on signalait de tous côtés les abus de pouvoir les plus révoltants.

Le ministre, pour en finir, résolut d'envoyer sur les lieux un homme qui eût donné à la cause royale assez de gages pour en imposer aux royalistes les plus difficiles. Il envoya le traître de 1814-1815, le duc de Raguse. Ce maréchal reçut le titre de *lieutenant du roi dans les* 7ᵉ *et* 19ᵉ *divisions militaires*, avec les pouvoirs les plus étendus.

Il devait partir le 10 septembre, l'incident suivant le força à quitter Paris.

On n'était encore qu'au mois d'août, quelques jours avant le 25, jour de la Saint Louis, dans l'entourage du préfet et du général, on s'entretenait beaucoup d'un complot autrement plus terrible que les précédents. « Les forêts voisines étaient remplies de révoltés. Les armes, les munitions ne leur manquaient pas, Lyon serait pris et mis au pillage dans la journée du 25. Ce bruit, répandu par Debil. Leblanc et

Fiévée causa une véritable panique; le 25 au matin, les habitants désertèrent la ville pour se réfugier dans la campagne. Ils sortirent au nombre de huit mille.

A cette nouvelle, le maréchal de Raguse partit pour Lyon, où il arriva le 3 septembre. Il se trouva tout d'abord entouré par les auteurs mêmes de cet état de choses et subit naturellement l'influence de leurs flatteries et de leurs calomnies. Cette première impression n'échappa point à M. de Sainneville, mais il se garda bien de la heurter, il pria seulement le Maréchal d'attendre de nouvelles informations avant de se prononcer. Bien qu'il ne manquât point de finesse, le duc de Raguse eût peut-être gardé longtemps ses illusions, sans le colonel Favier, son aide de camp, qui le premier fit entrer le doute dans son esprit. « Moins enchaîné que son général dans les devoirs officiels de sa position, caractère loyal, organisation énergique et doué de cette chaleur de cœur qui est le privilège d'un petit nombre, le colonel n'avait pas craint de voir et d'interroger d'autres personnes que les habitués des salons privilégiés du commandant de la division, du préfet et des sommités royalistes de la ville. Une fois averti par les rapports et les observations de Favier, le Maréchal, à son tour, chercha la vérité en dehors du cercle où il était enfermé. Il entendit des citoyens de toutes les classes et se fit remettre les nombreux rapports adressés aux différentes autorités avant et après le 8 juin.

« Des traits de lumière jaillirent pour lui de ces documents. »

Il prit connaissance ensuite des onze dossiers des procès déjà jugés par la Cour prévôtale, avec l'aide d'un avocat, M. Gras, ancien membre de la Chambre des représentants des Cent-Jours.

Intimidée par la présence du Maréchal, la Cour prévôtale avait suspendu ses séances, le duc de Raguse la pria de les reprendre et chargea un de ses officiers d'en sténographier l'interrogatoire des prévenus, les dépositions des témoins, et les réponses des accusés.

Les malheureux traînés devant la Cour étaient épuisés par une longue détention, des privations barbares, de mauvais traitements de toute espèce. Accablés de menaces, hébêtés ou affolés, ils imaginèrent, pour se concilier la pitié de leurs juges, de répondre affirmativement à toutes les questions, de simuler des aveux et, dans ce but, d'inventer des fables invraisemblables.



C'est de 1815 que datent les grandes fortunes commerçantes de la capitale.

L'un d'eux, nommé Vernay, qui semblait prendre plaisir à s'entendre parler et à exciter l'étonnement, enfin à se donner de l'importance, déclara que le 8 juin il devait, à la tête d'une troupe nombreuse, enlever le poste de la poudrière de Lyon, s'emparer de celle-ci, y laisser une garde et rejoindre ensuite un corps d'armée composé de trois colonnes de huit cents hommes chacune, équipés militairement et coiffés de bonnets à poil, le sac au dos, puis seconder ses troupes dans l'attaque de l'Hôtel de Ville, clef de l'ensemble des opérations stratégiques.

Cet intarissable bavard ajouta que chaque bataillon de ce corps d'armée avait pour chefs ou sous-chefs tels et tels qu'*il nomma* et qui, sur-le-champ, furent arrêtés, mais dont l'interrogatoire fut remis à la séance suivante.

Cependant, dans la prison, le bruit de la mission de Marmont, duc de Raguse, s'était répandu, et Vernay apprit que le Maréchal avait envoyé au Tribunal un officier chargé de sténographier les débats. Malgré une première sentence qui l'avait, par contumace, condamné à mort, Vernay reprit courage et renversa tout son système.

Invité, par le prévôt, à dire s'il persistait dans ses déclarations précédentes, il se leva, et, étendant la main vers le Christ placé derrière ses juges, il répondit d'une voix ferme :

— J'atteste ce Christ placé devant mes yeux que tout ce que j'ai dit est faux. On m'y a forcé par les plus terribles menaces. Je vous eusse accusé vous-même, monsieur le prévôt, si on l'eût exigé. Me voilà à votre disposition, vous pouvez me faire mourir, je le sais; mais j'aime mieux mourir sans honte et sans remords que de vivre déshonoré par le mensonge, par la calomnie. Quand vous voudrez, je suis prêt.

Quelques-uns des co-accusés de Vernay qui, à l'instruction, avaient eu la faiblesse de faire des aveux d'actions imaginaires pour obtenir leur grâce, leur disait-on, n'osèrent l'imiter; ils furent acquittés comme révélateurs. Vernay ayant persisté, fut condamné à mort.

Il bénéficia cependant d'une demi-mesure de justice : il ne fut pas exécuté; sa peine fut commuée en celle de dix ans de réclusion.

Il était innocent; pourquoi ne l'avoir pas gracié?

Le duc de Raguse avait écrit aux ministres; il leur avait expliqué les causes de la sanglante terreur qui pesait depuis un an sur le dépar-

tement du Rhône, et nommé les coupables : les généraux, le préfet.

Il leur avait envoyé des pièces qui établissaient la complicité du capitaine Ledoux avec le général Canuel dans l'affaire du 8 juin.

On aurait bien voulu faire le silence sur toutes ces infamies, ne pas étaler ces plaies, mais l'éveil avait été donné au public. Le colonel Favier, chef d'état-major de Marmont, avait publié une brochure où il disait la vérité ; on le destitua et il resta en disgrâce pendant le reste de la Restauration.

Tous les gouvernements sont amis des demi-mesures lorsqu'il s'agit de bien faire.

Le préfet Chabrol fut *déplacé.*

Canuel fut destitué de son commandement.

Mais ils conservèrent leurs richesses, leurs titres, leurs honneurs.

Le ministère n'osa ni condamner les autorités qui avaient joué le rôle d'agents provocateurs, ni entièrement vider les prisons pleines de malheureuses victimes.

Les condamnés à la détention, à cinq ans de détention et au-dessous obtinrent leur grâce entière ; la peine des condamnés à plus de cinq ans fut réduite à une année ; on commua en trois ans de prison la peine des condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

Des amendes énormes compromettaient la fortune de plus de cent cinquante familles ; toutes furent remises ; enfin, le duc prononça le renvoi de six officiers et la destitution de sept maires.

Ces mesures furent acceptées comme un grand soulagement, mais non considérées comme un acte réparateur. On ne fit rien pour adoucir le sort des orphelins et des veuves des assassinés ; on les laissa à leur misère ; on n'indemnisa point ceux que l'on avait obligés à fermer leurs magasins ou perdre leur place pour fuir dans les bois, ou ceux que l'on retint des mois entiers en prison.

Cependant, le gouvernement crut s'être montré trop généreux envers les victimes et trop sévère envers les coupables.

Le général Canuel reçut donc, en quittant Lyon, le titre d'inspecteur général d'infanterie, et, peu de temps après, par ordonnance royale, il fut fait *baron !...*

Un conseiller d'État de cette époque, Camille Jordan, jugeait ainsi les événements de Lyon et flétrissait en ces termes Canuel et ses complices :

« Nulle voix plaintive, au nom de la justice méconnue, de l'humanité profanée, ne s'éleva-t-elle pas du sein des campagnes désolées qu'a si récemment et si lentement parcourues le tombereau fatal, chargé de l'instrument du supplice, allant frapper de malheureux cultivateurs plus égarés que coupables, tandis que les premiers auteurs, les perfides instigateurs de ces mouvements funestes tiennent encore leur tête cachée dans l'ombre, d'où n'a pas su les tirer le bras d'une justice si inquiète et si sévère ! »

Après l'affaire de Lyon se produisirent des complots véritables, et le gouvernement récolta ce qu'il avait semé. Des sociétés secrètes se formèrent dans presque toute la France, le Midi excepté. Les polices civile, religieuse et militaire ne perdirent rien de leur zèle, mais elles n'eurent pas besoin de recourir à la provocation.

Nos lecteurs se souviennent des complots de Belfort, de Colmar, de Brisach, de Mulhouse, de Thouars, de Saumur et enfin des sergents de La Rochelle.

La vieille armée n'était pas morte, elle n'était que décimée. Pendant deux ans, on s'était acharné à l'abreuver d'outrages, elle qui était la gloire de la patrie, et on l'avait placée comme une bande de brigands sous la surveillance de la police; on lui avait rogné ou disputé son pain et fait de la misère sa dernière humiliation. Cette armée, lorsqu'elle n'eût plus à craindre de livrer, par une tentative malheureuse, la France épuisée aux représailles, aux vengeances des armées qui couvraient son sol, songea à reprendre ses droits, sa place au soleil et à en finir avec les Bourbons.

Les conspirations qui se formèrent n'étaient plus inventées par des Scheltein et des Canuel, ni combattues par des Donadieu; elles furent trahies et vaincues, mais elle furent redoutables et mirent sérieusement le gouvernement en danger.

Pendant quinze ans, la monarchie des Bourbons se débattit contre son impopularité dans les masses et le fanatisme des classes dirigeantes.

L'aristocratie se refit avec le milliard d'indemnités, les épaves de son naufrage, les places, les titres dont le roi la combla; la bourgeoisie fit un coup de commerce, pendant l'invasion, au moins à Paris. Une ville fut enrichie et la France livrée au pillage; les vaincus avilis se laissèrent gorger d'or par les vainqueurs.

« Paris se vendit en détail après s'être livré en bloc et n'eut pas même le mérite d'une infamie désintéressée » (L. Blanc).

« Les marchands décuplaient leurs recettes habituelles; tous les jeunes officiers avaient des maîtresses coûteuses, des loges au théâtre, des dîners chez Véry. *C'est de cette année* 1815 *que datent la plupart des fortunes marchandes de la capitale.* On ne peut s'imaginer l'immense dépense des chefs des armées coalisées : le grand-duc Constantin et son frère laissèrent à Paris une somme de 1,500,000 roubles dans l'espace de quarante jours[1].

« Blücher, qui reçut trois millions du gouvernement français, engagea ses terres et partit ruiné par les maisons de jeu. » (*Histoire de la Restauration*, par un homme d'État.)

Tandis que Paris, l'aristocratie, le clergé s'enrichissaient, les campagnes étaient dévastées, les ouvriers sans ouvrage, les petits propriétaires ruinés. L'agriculture de plusieurs provinces était tarie dans sa source et des villes opulentes, écrasées d'impôts arbitraires et de contributions de guerre, tombaient dans la misère.

Combien de temps fallut-il pour relever les ruines de l'invasion? Pour reconstituer l'armée, garnir ses arsenaux. Tandis que d'autre part, il fallait reconstruire les fabriques, reprendre les grands travaux industriels? L'argent manquait, le crédit le remplaça, on s'adressa aux banquiers.

Sans les capitalistes, rien ne pouvait s'entreprendre : Ce fut ainsi que leur règne commença. Ils étaient nécessaires, ils furent les maîtres. C'est de 1815 que date la maison Rothschild. Et lorsqu'enfin l'invention des machines à vapeur changea de fond en comble la production industrielle et exigea la transformation complète de son outillage, le crédit, le capital, en un mot le banquier devint le maître d'une classe sociale démesurément accrue, la classe ouvrière, le commerce et l'industrie se trouvèrent sous une véritable féodalité financière.

Cette révolution économique devait être féconde en crises et fut une cause puissante ajoutée à tant d'autres pour renverser un pouvoir détesté. La bourgeoisie donna le signal de l'insurrection, le peuple se battit avec passion et la banque appuya la Révolution de 1830.

1 Plus de 6,000,000 de francs.

Le 27 juillet 1830, au moment où les troupes parcouraient la ligne qui s'étend du Louvre à l'Arc de l'Étoile, une fenêtre s'ouvrit lentement à l'angle de la rue de Rivoli et de la rue Saint-Florentin.

— Oh! mon Dieu! que faites-vous, monsieur Keiser? s'écria du fond de l'appartement somptueux une voix frêle et sénile? Vous allez faire piller l'hôtel!

— Ne craignez rien, répondit M. Keiser, les troupes battent en retraite, mais le peuple ne songe qu'à les poursuivre.

— Vraiment! reprit M. de Talleyrand

Et, faisant quelques pas vers la pendule :

— Mettez en note, ajouta-t-il d'un ton solennel que le 27 juillet 1830, à midi cinq minutes, la branche aînée des Bourbons a cessé de régner sur la France.

Deux ou trois jours après, Charles X et sa famille s'acheminaient lentement vers les côtes de Normandie afin de s'y embarquer pour l'Angleterre.

A Argentan... « La nouvelle de l'avènement de Louis-Philippe avait déjà circulé dans cette ville, les habitants se pressèrent sur le passage de la famille proscrite, pour surprendre le secret de ses émotions.

A côté de la duchesse de Berry qui effaçait, par son étourderie, la majesté de son malheur, on remarquait la fille si souvent éprouvée de Louis XVI[1], son visage était livide, ses yeux, qui avaient tant pleuré avaient perdu leur regard. Une aussi terrible catastrophe avait rouvert dans son cœur toutes les blessures anciennes. Souvent on la vit, durant ce lugubre voyage, descendre de voiture et s'arrêter au bord du chemin, comme pour ne pas quitter trop tôt ce royaume trois fois fatal à sa famille.

Les commissaires la craignaient à cause de la brusquerie de ses mouvements et de l'amertume de son langage; mais ils étaient frappés de respect par une douleur qui datait de la tour du Temple.

Le Dauphin ne souffrait pas, faute de penser. » (L. Blanc. *Hist. de dix ans.*)

1. Celle qui repoussa durement Mmes de Lavalette et de Labédoyère, celle qui entretint avec d'Artois (Charles X) et les jésuites, les haines, les vengeances, qui se montra sans pitié et qu'on surnomma *le mouton enragé.*

MURAT

FUSILLÉ LE 9 OCTOBRE 1815

Murat est mort deux mois avant le maréchal Ney, avec qui il a tant de points de ressemblance, et il est tombé comme lui sous les balles de douze soldats. Tout fut semblable en eux, le même caractère et la même fortune, la même vie et la même mort.

La qualité de roi, dont fut revêtu Joachim Murat et qui faillit faire de lui un second Bernadotte, nous avait fait hésiter jusqu'à présent à lui donner place parmi les victimes patriotes de 1816, mais une page de Lamartine, un patriote et un grand cœur aussi, nous a décidé en faveur de celui qui fut un brave cavalier de la République, un maréchal de France illustre, un préfet couronné du grand Empire, une victime de l'inepte Ferdinand de Bourbon. Lamartine dit de Murat :

« Sorti des montagnes des Pyrénées, comme un soldat qui cherche aventure, signalé à l'armée par sa bravoure, offert au premier Consul par le hasard, devenu cher et utile par le zèle et par l'amitié, élevé à la main de la sœur de Bonaparte par sa beauté et par son amour, porté aux grands commandements par la faveur, au trône par l'intérêt de famille, à l'infidélité par l'ambition de sa femme et par la faiblesse du père pour ses enfants; précipité par le contre-coup de la chute de l'Empire, disgracié à la fois par Napoléon et par ses ennemis, incapable de la médiocrité et de l'obscurité après tant d'éclat et tant de fortune, se jetant de désespoir dans l'impossible et ne trouvant que la mort, mais tombant, jeune encore, avec toute sa renommée, emportant, sinon l'estime entière, du moins tout l'intérêt et toute la compassion des contemporains, laissant à la postérité un de ces noms qui éblouissent les âges, où l'on trouvera des ombres sans doute, mais pas de crime : tel fut Murat! Deux patries le revendiqueront : la France qu'il servit, l'Italie qu'il gouverna. Mais il appartient avant tout au monde de l'imagination et de la poésie; homme de la fable par ses aventures, homme de la chevalerie par son caractère, homme

de l'histoire par son époque. Il mérita plus que tout autre l'épitaphe rarement méritée par ceux qui servent ou qui gouvernent des Cours ; *homme de cœur* dans toute la grandeur et toute la sensibilité du mot. Aussi l'histoire qui aura de l'enthousiasme et des reproches aura surtout des larmes pour lui. »

JEUNESSE DE MURAT

Joachim Murat naquit à la Bastide-Fortunière (Lot) le 25 mars 1771.

Il était le second fils d'un aubergiste qui, ayant amassé quelque bien, lui fit faire ses études à Cahors, puis, le destinant à l'état ecclésiastique, l'envoya à Toulouse étudier le droit canon.

C'est ainsi que le plus souvent nos parents nous connaissent.

Ce brave homme avait produit un garçon d'une force athlétique, d'une beauté virile et intelligente, d'un tempérament généreux, et il rêvait de l'ensevelir tout vivant dans la robe d'un prêtre! C'était sa manière de comprendre la nature et de remercier la Providence.

Mais Joachim était cadet et le bien paternel appartenait à l'aîné.

La nature, qui ne s'accommode point des conventions sociales, réclama ses droits.

Les beaux yeux des Toulousaines plaidèrent chaudement en faveur de ceux-ci, il renvoya à l'arsenal ecclésiastique le *droit canon* et, comme après ce coup de tête il fallait vivre de ses propres ressources, il s'engagea dans les dragons.

Il aimait les chevaux, il en avait soigné chez son père, puis l'uniforme relevait sa bonne mine. Il aurait été heureux tout d'abord sans la discipline. Sa nature fougueuse ne s'en accommodait pas.

Mais s'il eût été discipliné, il aurait réalisé le type inconnu du parfait dragon, étant déjà excellent cavalier et soldat intrépide. Un acte d'insubordination le fit renvoyer. Il entra, peu après, dans la garde constitutionnelle de Louis XVI. Ce n'était pas son affaire; cette garde ayant été supprimée, il passa dans le 21e régiment de chasseurs à cheval et devint sous-lieutenant en 1791.



Murat à Naples.

Son père alors eût été aussi scandalisé que surpris de le voir, courant du Palais-Royal aux Cordeliers, s'enflammant aux discours des révolutionnaires, admirateur passionné de Danton et, finalement, après la mort de l'ami du peuple, demandant à la Convention le droit de changer son nom de Murat en celui de Marat.

Il était terroriste... et bon garçon. Il n'avait pas d'ambition en ce temps-là, et les cavalcades du général Sauterre ne le rendaient pas jaloux. Il avait des haines politiques convaincues : Le danger qu'il avait couru à Toulouse, lui faisait détester le clergé ; l'arrogance et la fatuité des officiers nobles lui faisaient prendre en grippe la noblesse; Louis XVI était un fantassin qui ne marchait pas droit et trompait la nation. Un chef sans prestige.

Tout en portant dans son cœur le deuil de Marat, il se consola avec Robespierre, ce qui, après le 9 thermidor, lui valut d'être mis en disponibilité, comme terroriste ; il était alors chef de brigade.

Relégué dans les Pyrénées occidentales, il revint à Paris et, le 12 vendémiaire an IV, il fut de ceux qui se levèrent spontanément pour la défense de la Convention.

Ce jour décida sa destinée.

Il fut réintégré dans son grade et Bonaparte, qui avait pu l'apprécier, se l'attacha comme aide de camp pendant la campagne d'Italie (1796).

Il fit alors connaître sa brillante valeur à Dego, Céva, Mendovi, Bonaparte le fit nommer général de brigade, et, après la campagne, l'envoya porter au Directoire les drapeaux pris à l'ennemi.

De retour en Italie, Murat continua à donner des preuves de sa bouillante intrépidité à Mantoue, Roveredo, Saint-Georges, où il fut blessé et contribua à forcer l'Autriche à demander la paix par la brillante manœuvre qu'il fit exécuter à sa cavalerie, le 13 mars 1797.

Appelé, l'année suivante, à faire partie de l'expédition d'Égypte, Murat fit des prodiges à la prise d'Alexandrie. A la bataille des Pyramides, il gagna le grade de général de division; au siège de Saint-Jean-d'Acre, il monta le premier à l'assaut. A Aboukir, il se mesura corps à corps avec Mustapha-Pacha et le fit prisonnier; enfin, il eut la plus grande part à la victoire.

Son amitié pour le général en chef avait grandi avec son admiration.

Son goût pour ce que l'on appelle le panache et l'emphase méridionale n'avait pas dérobé à Bonaparte les qualités sérieuses de son esprit.

Comme plus d'un habitant du Lot, sous des démonstrations exagérées, des emportements, des exaltations, il avait beaucoup de finesse et de sens pratique, qu'il devait révéler plus tard. Admirablement doué, il était enfin, comme dit Lamartine, homme de chevalerie par son caractère et homme de cœur. Il fallait le génie de Bonaparte pour le dominer. Il n'était ni assez inférieur, ni assez supérieur pour lui échapper. Il devint son ami, son disciple.

Ils échangèrent leurs idées sur la triste situation de la République. Ils avaient tous deux vécu sous la Révolution; ils avaient fait le 12 Vendémiaire; ils avaient connu et avaient, à un certain degré, été liés aux deux Robespierre; leurs opinions devaient se rencontrer, et Bonaparte, en l'emmenant d'Égypte, put prendre Murat pour confident de ses desseins ambitieux

MURAT, HOMME POLITIQUE

Le 18 Brumaire, qui renversa le gouvernement directorial de la République et le remplaça par le Consulat, est un des événements les plus importants de notre histoire et même de l'histoire de l'Europe. Était-il nécessaire? Nous n'aborderons pas cette question, qui nous entraînerait beaucoup trop loin. Nous ne raconterons donc pas le 18 Brumaire; nous dirons seulement que Murat y prit une grande part. C'est lui qui, à la tête de soixante grenadiers, dispersa le Conseil des Cinq-Cents et prononça la dissolution.

En récompense, le premier Consul lui donna le commandement de la garde consulaire et lui accorda la main de sa sœur Caroline (20 janvier 1800). Ce mariage n'était pas seulement de convenance et d'intérêt, comme on l'a dit, mais d'inclination. Caroline, par sa beauté, était digne de Murat. Elle l'aimait avec passion; il était également épris d'elle; il ne l'a que trop prouvé.

Le premier soin de Bonaparte, aux Tuileries, fut d'écrire aux gou-

vernements des grandes puissances, pour leur exprimer son désir d'affermir la paix.

Il écrivit au roi d'Angleterre et à l'empereur d'Autriche :

« Appelé, sire, par le vœu de la nation française à occuper la première magistrature de la République, je crois convenable, en entrant en charge, d'en faire part directement à Votre Majesté.

« La guerre qui, depuis huit ans, ravage les quatre parties du monde, doit-elle être éternelle? N'est-il donc aucun moyen de s'entendre?

« Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe, puissantes et fortes plus que ne l'exige leur sûreté et leur indépendance, peuvent-elles sacrifier à des idées de vaine grandeur le bien du commerce, la prospérité intérieure, le bonheur des familles? Comment ne sentent-elles pas que la paix est le premier des besoins, comme la première des gloires? »

L'Autriche et l'Angleterre rejetèrent ces ouvertures, la première en termes modérés, la seconde avec une grande violence de langage. Il fallait donc faire la guerre.

Dans cette nouvelle campagne, conduite avec autant d'audace que de sagesse, et restée célèbre par le passage du Saint-Bernard, Marengo, Hohenlinden et le siège de Gênes, Murat battit les Napolitains, qu'il chassa des États romains. La paix d'Amiens fut signée, de part et d'autre, par une joie sans mélange; mais cette joie s'altéra bientôt chez l'Angleterre. La France grandissait plus dans la paix que dans la guerre. Le ministre Pitt s'en alarma; il remua tout le continent pour nous trouver des ennemis. Un prétexte manquait; deux surgirent : la conspiration royaliste de Cadoudal et l'exécution du duc d'Enghien. La coalition renoua ses liens, deux fois brisés; la guerre éclata des Alpes et du Rhin jusqu'aux bords du Niémen.

Pendant la paix, Murat avait représenté le Lot, son département, au Corps législatif. La guerre lui offrit de nouveaux honneurs à moissonner. Napoléon l'en accabla. Il le créa successivement gouverneur de Paris (1803), grand maréchal de l'Empire (1804), prince, grand amiral; après la victoire d'Austerlitz, dont Murat assura le succès, il reçut l'investiture des grands-duchés de Clèves et de Berg, avec le gouvernement indépendant de ces petits États (1806). « Murat, dit Larousse, que nous citons à dessein, administra sa principauté

avec une grande modération, s'attacha à ne pas pressurer ses sujets, à ne pas les indisposer contre lui par des réformes administratives trop brusques, et s'attira, à ce sujet, de vifs reproches de Napoléon... Bien qu'habitué à subir l'ascendant de son terrible beau-frère, Murat, dit-on, refusa de mettre à exécution ses instructions tyranniques et offrit même, un jour, de se démettre de son pouvoir souverain. »

Tout en devenant un petit monarque, Murat n'en était pas moins resté un des lieutenants de Napoléon. Lors de la coalition de 1806, il reprit le commandement de la cavalerie de la grande armée et montra de nouveau, sur tous les champs de bataille, son énergie et son impétuosité.

Après avoir chargé les Prussiens à Iéna, il fit capituler Ulm et prit Lubeck, où commandait Blücher; il repoussa les Russes et entra à Varsovie le 28 novembre.

L'année suivante, il se couvrit de gloire à Eylau et à Friedland, et, le 21 juin, assista à l'entrevue des deux empereurs à Tilsitt, sur le Niémen.

Après la conclusion de la paix, Murat allait retourner dans son Grand-Duché, lorsqu'il fût appelé à la conquête de l'Espagne. Il balaya rapidement les troupes venues à sa rencontre et entra dans Madrid (25 mars 1808). Mais il eut, un peu plus tard, à comprimer dans le sang une violente insurrection. Charles V l'investit de l'autorité royale et il pouvait se croire maître de la couronne, lorsque Napoléon la donna à son frère Joseph.

De retour à Paris, Murat ne cacha point sa déception à l'Empereur qui, pour l'en consoler, lui donna la couronne de Naples ou des Deux-Siciles (15 juillet).

Au mois d'août de cette même année 1808, le fils de l'aubergiste de La Bastide-Fortunière faisait son entrée triomphale à Naples, où il était proclamé roi, sous les noms de *Joachim-Napoléon.*

LE ROI DE NAPLES

Comme les Bourbons d'Espagne, les Bourbons de Naples étaient tombés dans l'imbécillité, et, aux derniers degrés d'une immoralité

révoltante. Le peuple, chez qui la paresse et l'amour des plaisirs sont les traits de caractère dominants, sans industrie et presque sans commerce, sans patriotisme et sans énergie, maintenu par le roi et les prêtres dans une profonde ignorance, restait indifférent au changement de dynastie, et, qu'il le reconnût ou non, n'avait qu'à y gagner.

Joachim ne rencontra donc point tout d'abord de résistance ouverte; il eut à répondre à l'avidité des grands seigneurs et des officiers, ce qui ne fut pas facile avec des coffres vides.

Sa grande fortune personnelle lui permit de suppléer, de temps en temps, à la pénurie du Trésor public.

Il fit plus, en quelques semaines, que ses prédécesseurs pendant leurs règnes.

Il enleva d'abord aux Anglais l'île de Capri, travailla avec ses ministres, effrayés de son activité. Il opéra dans l'administration des réformes louables, fit cesser les arrestations arbitraires, que l'on croyait devoir prodiguer en son honneur et l'on put pressentir l'ordre et la justice, inconnus jusque-là. En très peu de temps, il réorganisa l'armée et la marine, appela à sa Cour les hommes de lettres, les artistes, les savants, les encouragea et leur promit sa protection. On s'attendait à trouver en lui un homme de plaisirs, on se trompa. Il aimait la représentation, passait souvent des revues de ses troupes et, sans flatter le peuple dont il avait la prudence de respecter certains préjugés, certaines superstitions, les coutumes invétérées, il commençait à se faire aimer.

Son goût pour les uniformes surchargés d'ornements et les chapeaux empanachés de plumes et d'aigrettes de diamants, qui le faisait comparer en France à un roi d'opéra-comique, loin de paraître ridicule, plaisait au peuple napolitain.

Caroline prenait également au sérieux un règne dont la durée était si incertaine.

La charité, la bienfaisance étaient dans ses devoirs, et elle ne l'oubliait pas.

Elle encourageait son mari et le soutenait contre les exigences de Napoléon. Le *Courrier de Paris* l'arrachait de temps en temps à l'illusion de son indépendance et de son pouvoir.

Lorsqu'il marche, comme Ruy-Blas, *dans son rêve* étoilé, un ordre parti du cabinet de l'Empereur, une observation raide et sèche, le re-

jetaient brusquement à la réalité. « Ruy-Blas, fermez la porte: — ouvrez cette fenêtre; ramassez ce mouchoir. »

Les Anglais, sous Ferdinand s'étaient emparés de la Sicile pour la protéger, il était de l'intérêt de Napoléon, comme de celui de son beau-frère, de les en déloger. Murat, pour une entreprise aussi sérieuse ne pouvait compter sur des troupes napolitaines et les bataillons français dont il attendait le concours, refusèrent leur coopération en alléguant qu'ils n'étaient à Naples que pour la défense du royaume et ne pouvaient concourir à aucune opération extérieure.

Murat se plaignit à l'Empereur et demanda le rappel en France de troupes qui lui étaient inutiles. Napoléon répondit comme il convenait à une proposition *imprudente* inspirée par le dépit.

Aucun de ses lieutenants couronnés ne consentait à rester son lieutenant, tous improvisaient une seconde patrie et, dans leur royaume à peine conquis, prétendaient à une politique personnelle.

Joachim s'irrita de la réponse de Napoléon et décréta que tous les étrangers, y compris les Français, qui avaient des emplois dans le royaume, devaient se faire naturaliser Napolitains s'ils prétendaient les conserver.

Ce decret tyrannique eut le sort qu'il méritait, il fut annulé par un autre signé aux Tuileries, en 1811, portant que le royaume des Deux-Siciles faisant partie du grand Empire français, tout Français était de droit citoyen du royaume des Deux-Siciles. »

Ainsi Napoléon, malgré l'autorité de la toute-puissance et du génie, malgré les liens de l'amitié, la solidarité de fortune, ne pouvait se reposer sur son ancien ami d'Égypte et de Brumaire, son compagnon de tous les champs de victoire, son beau-frère, qu'il couronnait roi après l'avoir comblé de biens.

On aurait pu croire Murat assez intelligent pour comprendre sa double faute envers les liens sacrés qui subordonnaient l'existence de sa monarchie à celle de l'Empire et envers l'amitié de son bienfaiteur; mais il paraît que les couronnes tournent la tête ; loin de reconnaître ses torts, Joachim furieux, blessé dans son orgueil, tomba malade de dépit. Il retarda les prières solennelles pour la naissance du roi de Rome, et renonça, pendant quelque temps, à porter la Légion d'honneur.

Il faillit en devenir Napolitain.

Il était mal conseillé par une femme qu'il aimait avec faiblesse. Caroline, comme toutes les sœurs de Napoléon, voulait être reine; par vaine ambition des honneurs et de la représentation, leurs prétentions, leurs rivalités, elles remplissaient de querelles la famille impériale.

Mais la guerre de Russie vint mettre un terme à ces dissentiments, Napoléon rappela Murat au commandement de la cavalerie de la grande armée. Il donna de nouveau des preuves de sa brillante valeur dans les champs d'Ostrowno, de Smolensk et surtout de la Moscowa, où il enleva la grande redoute russe et décida la victoire.

Mais à Winkova il fut battu, pour la première fois, par Kutusoff.

Dans la retraite de Moscou, Napoléon lui confia les débris de la cavalerie, mais le découragement s'empara de lui et à Wilna, remettant furtivement son commandement au prince Eugène, il disparut pour courir à Naples et, dès cette époque, il renia dans son cœur sa patrie et son empereur. Il entama avec l'Angleterre et l'Autriche des négociations secrètes pour conserver son royaume.

Toutefois, en 1813, il rejoignit encore la grande armée et combattit avec elle à Leipzig, à Dresde, à Wachau, puis disparut une seconde fois pour regagner « ses États ». — Les victoires mêmes ne pouvant conjurer l'épuisement de la France et un désastre, il n'écouta plus que les conseils de l'égoïsme.

Comme jadis on se rendait chez la sorcière, afin de lui demander des poisons et des philtres, Caroline se rendit chez Fouché, le maître en trahison, et lui demanda son avis. Fouché engagea le roi de Naples à abandonner l'homme dont il voyait crouler la fortune.

Par des traités des 6 et 11 janvier 1814 avec l'Angleterre et l'Autriche, il promit de fournir 30,000 hommes aux alliés qui, en échange, lui garantissaient sa couronne et même lui promettaient un accroissement de territoire.

A la tête de son armée, il s'empara de Bologne et là, dans une proclamation du 15 mai 1814, il disait, en s'adressant à ses soldats :

— L'Empereur *ne veut que la guerre*, je trahirais aujourd'hui les intérêts de mon ancienne patrie et les vôtres, si je ne séparais sur-le-champ mes armes des siennes, pour les joindre à celles des puissances alliées, dont les intentions magnanimes sont de rétablir la dignité des trônes et l'indépendance des nations. »



Caroline Bonaparte chez Fouché.

Cette défection fut un coup cruel pour Napoléon, qui plus tard, écrivit à Sainte-Hélène dans son *Mémorial,* les lignes *suivantes :*

« Il est impossible de concevoir plus de turpitudes que n'en contenait la proclamation de Murat. Il y est dit que le temps est venu de choisir entre deux bannières, celle du crime et celle de la vertu. C'était ma bannière qu'il appelait celle du crime. Et c'est Murat, mon ouvrage, le mari de ma sœur, celui qui me doit tout, qui n'eût rien été sans moi, qui n'est connu que par moi, qui écrivit cela ?... Il est difficile de se séparer du malheur avec plus de brutalité et de courir avec plus d'impudeur au devant d'une nouvelle fortune. »

DÉCADENCE DE MURAT

Au mois de février 1814, Murat marcha contre le vice-roi d'Italie, qu'il força à se replier sur l'Adige, mais qu'il n'attaqua plus que mollement.

Le 2 avril, Napoléon étant renversé, Louis XVIII reprit en France le cours de son règne et se déclara, à Vienne, l'ennemi déclaré de l'Usurpateur, qui vivait à Naples des dépouilles de Ferdinand de Bourbon. Naturellement, il n'avait pas reconnu Joachim, et, pour lui, Ferdinand n'avait pas cessé de régner.

Le renégat sentit sa couronne glisser de son front. Ceux qui, selon sa proclamation, portaient la bannière de la vertu, le regardaient de travers ; le Congrès discuta ses droits... lâchement, il se retourna alors vers son beau-frère, relégué à l'île d'Elbe. Il lui envoya des émissaires, qui lui promirent une coopération efficace, s'il voulait tenter de reconquérir sa couronne.

Napoléon écouta ces propositions.

Comment s'était produit ce subit revirement chez Murat ?

Avant d'entrer dans une alliance complète, il avait écrit à Napoléon une lettre où il lui avait dépeint l'Italie très agitée ; les Italiens réclamaient leur indépendance nationale ; que si elle ne leur était rendue, il était à craindre qu'ils ne se joignissent à la coalition de l'Europe. Il suppliait Napoléon de faire la paix, seul moyen de con-

server un empire si puissant et si beau. Que si Bonaparte refusait de l'écouter, lui, Murat, abandonné à l'extrémité de l'Italie, se verrait obligé de quitter son royaume ou d'embrasser les intérêts de la cause italienne.

Cette lettre resta plusieurs mois sans réponse.

Murat, obligé de choisir promptement, signa, le 11 janvier 1814. avec la cour de Vienne, un traité dont nous avons parlé.

Nous lisons, dans les *Mémoires* de Châteaubriand :

« Mme Murat avait révélé cette importante transaction à Mme Récamier. Au moment de se déclarer ouvertement, Murat rencontra Mme Récamier chez Caroline et lui demanda ce qu'elle pensait du parti qu'il avait à prendre. Il la priait de bien peser les intérêts du peuple dont il était devenu le souverain. Mme Récamier lui dit :

— « Vous êtes Français, c'est aux Français que vous devez rester fidèle. »

La figure de Murat se décomposa ; il repartit :

— Je suis donc un traître ? Qu'y faire ? Il est trop tard. »

Il ouvrit avec violence une fenêtre et montra une flotte anglaise entrant à pleines voiles dans le port.

Le Vésuve venait d'éclater et jetait des flammes.

Deux heures après, Murat était à cheval, à la tête de ses gardes. La foule l'environnait en criant : *Vive le roi Joachim !* Il avait tout oublié ; il paraissait ivre de joie.

Le lendemain, grand spectacle au théâtre Saint-Charles. Le roi et la reine furent reçus avec des acclamations frénétiques, inconnues des peuples en deçà des Alpes.

On applaudit aussi l'envoyé de François II. Dans la loge du ministre de Napoléon, il n'y avait personne. Murat en parut troublé, comme si, au fond de cette loge, il eût aperçu le spectre de la France.

L'armée de Murat, mise en mouvement le 14 février, força le prince Eugène à se replier sur l'Adige. Napoléon, ayant d'abord obtenu des succès inespérés en Champagne, écrivait à sa sœur Caroline des lettres qui furent surprises par les alliés et communiquées au Parlement d'Angleterre par lord Castelreagh ; il lui disait :

« Votre mari est très brave sur le champ de bataille, mais il est plus faible qu'une femme ou qu'un moine quand il ne voit pas l'ennemi. Il n'a aucun courage moral. Il a eu peur, et il n'a pas hasardé

de perdre en un instant ce qu'il ne peut tenir que par moi et avec moi »

Dans une autre lettre, adressée à Murat lui-même, Napoléon disait à son beau-frère :

« Je suppose que vous n'êtes pas de ceux qui pensent que le lion est mort. Si vous faisiez ce calcul, il serait faux... Vous m'avez fait tout le mal que vous pouviez depuis Wilna. Le titre de roi vous a tourné la tête; si vous désirez le conserver, conduisez-vous bien. »

Murat ne poursuivit pas le vice-roi sur l'Adige. Il hésitait entre les alliés et les Français, selon les chances que Bonaparte semblait gagner ou perdre.

Tandis que Napoléon se battait à Brienne, Joachim, appuyé par les *carbonari*, tantôt veut se déclarer libérateur de l'Italie, tantôt espère partager entre lui et Bonaparte, devenu vainqueur.

. . . .

Pendant le cours de 1814, le roi et la reine de Naples donnèrent une fête à Pompéï : On exécuta une fouille au son de la musique. Les ruines que faisaient déterrer Joachim et Caroline ne les instruisaient pas de leur propre ruine.

Lors de la paix de Paris, Murat faisait partie de l'alliance. Le Milanais, ayant été rendu à l'Autriche, les Napolitains se retirèrent dans les Légations romaines.

Quand Bonaparte, débarqué à Cannes, fut entré à Lyon, Murat, perplexe, ayant changé d'intérêts, sortit des Légations et marcha avec quarante mille hommes vers la haute Italie, pour faire diversion avec son beau-frère. Il avait déclaré aussitôt que la cause de son beau-frère était la sienne, et que, bientôt, il le prouverait.

Le 15 mars donc, après avoir diminué les impôts et promis un gouvernement constitutionnel et représentatif, il quitta Naples à la tête de son armée et s'avança en Italie, en appelant le peuple aux armes et à la liberté.

Les Autrichiens se replièrent devant lui jusqu'au Pô, mais là, ils le forcèrent à rétrograder à son tour. La peur et l'indiscipline débandèrent ses troupes; vaincu à Tolentino par l'armée austro-anglaise, il fut abandonné de son armée après une bataille de deux jours. Il rentra à Naples, accompagné de quatre lanciers. Il se présenta à sa femme et lui dit :

— Madame, je n'ai pu mourir.

Le lendemain, un bateau le conduisit à Ischia. Il rejoignit en mer une pinque chargée de quelques officiers de son état-major et fit voile avec eux pour la France.

Le 25 mai 1815, Murat aborda au golfe Juan, où son beau-frère avait abordé. De là, il envoya un courrier à Napoléon pour se mettre à ses ordres, mais l'Empereur ne lui répondit point. Peut-être était-il tenté de croire que Murat n'avait pas fait son devoir à Tolentino. Il se contenta de lui faire interdire, par Fouché, le séjour de Paris et de ses environs. En refusant son épée, Napoléon faisait à son cœur blessé un grand sacrifice; il le reconnut plus tard. Il disait à Sainte-Hélène et en parlant de Waterloo : « Murat nous eut valu peut-être la victoire; car que nous fallait-il en un certain moment? Enfoncer trois ou quatre carrés anglais. Or, Murat était admirable pour une pareille besogne. Il était justement l'homme de la chose. Jamais, à la tête d'une cavalerie, on ne vit un homme plus déterminé, de plus brave, de plus brillant. »

Il le relégua dans une maison de campagne appelée *Plaisance*, près de Toulon.

Le roi de Naples, dans son chagrin, écrivit à Fouché le 19 juillet 1815.

« Je répondrai à ceux qui m'accusent d'avoir commencé les hostilités trop tôt, qu'elles le furent sur la demande formelle de l'Empereur et que depuis trois mois, il n'a cessé de me rassurer sur ses sentiments, en accréditant des ministres près de moi, en écrivant qu'il comptait sur moi et qu'il ne m'abandonnerait jamais[1].

Ce n'est que lorsqu'on a vu que je venais de perdre, avec le trône, le moyen de continuer la puissante diversion qui durait depuis trois mois, qu'on veut égarer l'opinion publique en insinuant que j'ai agi pour mon propre compte et à l'insu de l'Empereur. »

Dans les *Mémoires* de Châteaubriand nous lisons :

Il y eut dans le monde une femme généreuse et belle, lorsqu'elle arriva à Paris, Mme Récamier la reçut et ne l'abandonna point dans des temps de malheur. Parmi les papiers qu'elle lui a laissés, on a trouvé deux lettres de Murat du mois de juin 1815, elles sont utiles à l'histoire.

1. Peut-être était-il desservi par Fouché; il y a là, semble-t-il, quelque perfidie de sa façon.

6 juin.

« J'ai perdu pour la France la plus belle existence; j'ai combattu pour l'Empereur, c'est pour sa cause que mes enfants et ma femme sont en captivité.

« La patrie est en danger, j'offre mes services, on en ajourne l'acceptation. Je ne sais si je suis libre ou prisonnier. Je dois être enveloppé dans la ruine de l'Empereur s'il succombe, et l'on m'ôte les moyens de le servir et de servir ma propre cause.

« On me demande des raisons, on me répond obscurément et je ne puis me faire juge de ma position. Tantôt je ne puis me rendre à Paris, où ma présence ferait tort à l'Empereur. Je ne saurais aller à l'armée où ma présence réveillerait l'attention du soldat. Que faire? Attendre. Voilà ce qu'on me répond. On me dit d'un autre côté qu'on ne me pardonne pas d'avoir abandonné l'Empereur, l'année dernière, tandis que des lettres de Paris disaient, quand je combattais récemment pour la France : « *Tout le monde ici est enchanté du roi.* » L'Empereur m'écrivait : *Je compte sur vous, comptez sur moi, je ne vous abandonnerai jamais.* Le roi Joseph m'écrivait : *L'Empereur m'ordonne de vous écrire de vous porter rapidement sur les Alpes.* » Et quand, en arrivant, je lui témoigne des sentiments généreux et que je lui offre de combattre pour la France, je suis envoyé dans les Alpes. Pas un mot de consolation pour celui qui n'eut jamais d'autre tort envers lui que d'avoir trop compté sur des sentiments généreux, sentiments qu'il n'eût jamais pour moi.

« Mon amie, je viens vous prier de me faire connaître l'opinion de la France et de l'armée à mon égard. Il faut savoir tout supporter et mon courage me rendra supérieur à tous les malheurs. Tout est perdu hors l'honneur; j'ai perdu le trône, mais j'ai conservé toute ma gloire, je fus abandonné par mes soldats qui furent victorieux dans tous les combats, mais je ne fus jamais vaincu.

« La désertion de vingt mille hommes me mit à la merci de mes ennemis; une barque de pêcheurs me sauva de la captivité et un navire marchand me jeta en trois jours sur les rives de France. »

Sous Toulon, 18 juin 1815.

« Je viens de recevoir votre lettre; il m'est impossible de vous dépeindre les différentes sensations qu'elle m'a fait éprouver. J'ai un instant oublié mes malheurs. Je me suis occupé de mon amie dont l'âme noble et généreuse vient me consoler et me montrer sa douleur. Rassurez-vous ; tout est perdu, mais l'honneur reste ; ma gloire survivra à tous mes malheurs et mon courage saura me rendre supérieur à toutes les rigueurs de ma destinée. N'ayez rien à craindre de ce côté. J'ai perdu trône et famille sans m'émouvoir, mais l'ingratitude m'a révolté. J'ai tout perdu pour la France, pour son Empereur, par son ordre, et aujourd'hui il me fait un crime de l'avoir fait. Il me refuse la permission de combattre et de me venger et je ne suis pas libre sur le choix de ma retraite ; concevez-vous tout mon malheur? Que faire? Quel parti prendre? Je suis Français et père; comme Français, je dois servir ma patrie; comme père je dois aller partager le sort de mes enfants. L'honneur m'impose le devoir de combattre et la nature me dit que je dois être à mes enfants. A qui obéir, ne puis-je satisfaire à tous deux? Me serait-il permis d'écouter l'un ou l'autre?

Déjà l'Empereur me refuse des armes et l'Autriche m'accordera-t-elle d'aller rejoindre mes enfants? Les lui demanderai-je, moi qui n'ai jamais voulu traiter avec ses ministres[1]? Voilà ma situation, donnez-moi des conseils, j'attendrai votre réponse; celle du duc d'Otrante et de Lucien avant de prendre une détermination. Consultez bien l'opinion sur ce que l'on croit qu'il me convient de faire, car je ne suis pas libre sur le choix de ma retraite; on revient sur le passé et l'on me fait un crime d'avoir, par ordre, perdu mon trône, quand ma famille gémit dans la captivité. Conseillez-moi. Écoutez la voix de l'honneur, celle de la nature et, en juge impartial ayez le courage de m'écrire ce qu'il faut que je fasse. J'attendrai votre réponse sur la route de Marseille à Lyon. »

Ces lettres, la dernière surtout respirent l'indécision et la faiblesse. Il ne peut même considérer en face sa situation et ramener son esprit

1. Ceci n'est pas exact.

illusionné à la réalité. Il ne veut être ni vaincu ni traître, malgré Tolentino, malgré sa proclamation à son armée, après le décret de Napoléon au sujet de nos nationaux à Naples. Il voudrait qu'on lui versât quelque goutte échappée aux coupes de flatterie de son ancienne Cour, qu'on lui rendît l'espérance, qu'on l'assurât de sa popularité.

Il n'a qu'à se montrer à quelques lieues de là, en France, on l'égorgera.

A Toulon commandait encore le maréchal Brune et, grâce à lui, l'ordre n'était pas encore troublé. C'était dans ce moment critique que Murat, mal guéri de sa couronne, rêvait de popularité.

« Mon peuple, se disait-il, n'a rien à me reprocher, j'ai diminué les impôts, réformé une justice et des pénalités barbares. En me perdant, il perd la Constitution la plus libérale qu'il aura jamais, je n'ai pas été renversé du trône par les Napolitains, mais par l'étranger. »

Bientôt il se vit entouré d'intrigants français et italiens, qui caressèrent son ambition et le pressèrent de retourner à Naples ; ils lui garantissaient un succès égal à celui de l'île d'Elbe et s'offraient à l'accompagner. Mais, avec un orgueil insensé, il leur répondait que son succès, son triomphe dépasserait celui de Napoléon.

« Je n'ai pas besoin, moi, disait-il à un de ses officiers qui combattait ses illusions, d'un bataillon de vieux soldats pour rallier les populations à mon drapeau ; mon nom seul suffit ; je partirai seul, si mes amis refusent de me suivre. »

Il se croyait populaire !...

Être populaire à Naples, où la popularité de quiconque s'achetait pour quelques baïoques et durait autant que ces dernières.

Compter sur la fidélité d'un peuple dont l'armée l'avait abandonné, c'était être aveugle.

N'était-ce pas être sourd aussi, car, où il était, il apprenait chaque jour les horreurs commises à Aix, à Nîmes. Les cris de ses anciens compagnons d'armes parvenaient jusqu'à lui. La haine, la vengeance, l'amour bestial du sang exaltaient les populations du Midi.

Il n'eût osé reparaître dans le Lot. Et ces excès ne lui servaient pas de leçons !... Napoléon n'avait-il rien fait pour la France ? N'avait-il pas détruit l'anarchie, rétabli l'ordre, l'industrie, le commerce ? N'avait-il pas donné à la France un Code renfermant les principes de



Des contrebandiers consentirent à le passer, lui et les siens, dans l'île de Corse.

la Révolution ; encouragé les sciences et les arts ? N'avait-il pas fait la France grande et glorieuse, et cependant son nom était exécré par une multitude ignorante et fanatique, ses images étaient brisées et brûlées, ses amis en fuite ou jetés en prison.

Qu'avait-il à espérer, lui, Murat, d'un peuple qui ne tenait ni à la gloire, ni aux libertés, ni aux progrès ?

COMMENT FINIT MURAT

Cependant, à la chute de Napoléon celle de Murat était liée. L'Empereur a succombé pour la seconde fois. Brune quitte Toulon et les royalistes s'en emparent. Murat fut obligé de quitter la maison dite de Plaisance, de se déguiser en homme du peuple, de se cacher de nuit et de jour.

Sans un toit hospitalier, si humble qu'il fût, certain d'être livré aux égorgeurs qui sillonnaient la campagne et surveillaient la côte, s'il était découvert, il en fut réduit à s'enfouir dans un trou sur lequel s'avancaient quelques branchages. Il avait donc fini par connaître la peur ?

Que lui avaient répondu le duc d'Otrante et la « belle dame », l'amie de la dernière heure ? On ne l'a jamais su. Sa dernière lettre est sans doute restée sans réponse.

Il était donc seul dans son trou, par un temps de pluie épouvantable. Quelques intrigants, quelques désespérés, cachés comme lui aux environs, étaient encore décidés à partager sa fortune. Ils s'entretenaient les uns les autres dans les plus fausses espérances.

Enfin, des contrebandiers consentirent à les passer, lui et trois des siens, dans l'île de Corse. C'était le 22 août 1815.

Mais on croirait que les éléments, comme on disait jadis, étaient conjurés contre lui. Il part, une tempête éclate ; la balancelle qui faisait le service de Bastia à Toulon le reçoit à son bord. A peine a-t-il quitté son embarcation, qu'elle s'entr'ouvre.

Parvenu à Bastia, il court se cacher au village de Vescovato, chez le vieux Colonna Ceccaldi. Là, non seulement il était en sûreté, mais

il retrouva des partisans, Deux cents officiers le rejoignent avec le général Franceschetti. Il marche sur Ajaccio. La ville maternelle de Napoléon tenait encore seule pour son fils. De tout son Empire, Napoléon ne possédait plus que son berceau.

La garnison de la citadelle salue Murat et veut le proclamer roi de Corse; il le refuse; il ne trouve d'égale à sa grandeur que le sceptre des Deux-Siciles.

Pendant ce temps, à Vienne, Louis XVIII, pressé par Talleyrand, qui détestait Murat, confirmait la rentrée dans ses États de Ferdinand IV de Bourbon et la déchéance de Joachim-Napoléon Ier. Celui-ci reçut bientôt son aide de camp, M. Mucirone, arrivant de Paris; il lui apportait la décision de l'Autriche, en vertu de laquelle il devait quitter le titre de roi et se retirer, à sa volonté, en Bohême ou en Moldavie.

— « Il est trop tard, mon cher Mucirone, répondit Joachim, le dé en est jeté; dans un mois, je serai à Naples.

Il avait déjà réalisé six bâtiments pour transporter ses partisans, des armes et des munitions, et avait mis, pour cela, ses derniers diamants en gage.

Tout son entourage paraissait plein d'enthousiasme et lui prédisait un succès facile. Il mit à la voile dans la nuit du 28 septembre 1815.

Il avait confié le commandement de sa petite escadrille à un ancien capitaine de frégate, qui devait à la faveur de Murat ce grade dans la marine napolitaine; il se nommait Barbara; et bien que quelques avis fussent parvenus à Joachim sur le compte de cet homme, dont on l'engageait à se défier, il croyait à son dévouement et à son courage.

Contrariés par les vents, les bâtiments dont se composait l'escadrille furent dispersés, le 5 octobre, par une tempête.

Le 6, en vue des côtes de Calabre, les signaux ne purent rallier qu'une seule barque, contenant quarante soldats.

Un officier envoyé pour répondre aux questions de la douane, fut retenu prisonnier et les douaniers menacèrent de faire feu si les barques ne s'éloignaient pas.

Murat parut alors reconnaître la nécessité d'une prompte retraite, mais Barbara, qui avait reçu le prix de sa trahison, insista pour qu'il débarquât au Pizzo, et Murat lui donna enfin l'ordre qu'il désirait.

Quand la barque arriva devant le port, les officiers, qui n'avaient

pas été consultés sur sa dernière résolution, le supplièrent d'y renoncer, lui assurant qu'il allait à la mort.

Il fut inflexible et donna le signal du débarquement; puis il ordonna à Barbara de se tenir près du rivage, toujours prêt à le recevoir lui et sa suite dans le cas où l'accueil des Napolitains ne répondrait pas à ses espérances. Environ trente hommes, officiers, soldats, domestiques l'accompagnaient, lorsqu'il débarqua.

Quelques cris de Vive Joachim! l'accueillirent lorsqu'il descendit sur le rivage.

Dix ou douze canonniers garde-côtes le suivirent. Mais à peine sa petite troupe eut-elle pris le chemin de Monteleone, que des paysans que commandaient un officier de gendarmerie, nommé Capellani, fit feu sur elle. Des rassemblements se formèrent sur d'autres points. La résistance devenait impossible et il fallait retourner sur ses pas.

Mais lorsque Murat et ses compagnons eurent regagné le rivage, le bâtiment qui devait l'attendre avec le capitaine Barbara et le chef de bataillon Courant, avait disparu.

Il ne restait à Murat et à sa troupe aucune retraite.

Bientôt, ils furent cernés par la populace du Pizzo qui s'était réunie aux paysans et aux gendarmes. Une décharge générale tua un officier du roi et blessa sept autres personnes.

Fait prisonnier avec sa suite, il fut conduit au fort. Il eut à y subir d'abord les lâches insultes de Capellani qui le fouilla, lui enleva ses papiers, — entre autres plusieurs proclamations, — et vingt-deux diamants.

Le gouverneur de la province, le général Nunziante, arriva de Monteleone dans la nuit du 8 au 9. Son premier soin fut de faire transporter l'illustre prisonnier dans une chambre particulière. Le quatrième jour de sa détention, il fut prévenu, par le général Nunziante, que le gouvernement lui avait transmis par le télégraphe, l'ordre de le retenir prisonnier malgré ses réclamations, pour être transporté sur un bâtiment portant le pavillon anglais.

Dans la nuit du 13, le général reçut l'ordre de former un tribunal militaire chargé de juger l'ex-roi de Naples. Cette décision surprit vivement Murat. La veille, on avait éloigné de lui les généraux Franceschetti et Natale, qui partageaient son logement.

La Commission militaire se composait d'officiers qui, pour la plupart, avaient reçu leurs grades et leurs décorations du roi Joachim.

Il est condamné *d'avance* et par décret de Ferdinand.

Ces despotes, à moitié endormis, dit Vaulabelle, dont l'imbécillité sanguinaire est le fléau des populations du vieil Orient, peuvent seuls donner une idée du roi Ferdinand, prédécesseur et successeur tout à la fois de Murat. Ce roi, qui alliait les habitudes les plus basses à la dévotion la plus grossière, se peint tout entier dans le décret qu'il rendit pour la mise en jugement de Joachim.

Voici les termes de ce document :

FERDINAND, par la grâce de Dieu, etc., nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

« Article 1er. — Le général Murat sera traduit devant une Commission militaire dont les membres seront nommés par notre ministre de la guerre.

« Article 2. — Il ne sera accordé AU CONDAMNÉ qu'une demi-heure pour recevoir les secours de la religion.

« Donné à Naples, le 9 octobre 1815.

« *Signé :* FERDINAND. »

Il comparut à peine devant la Commission qui ne semblait chargée, en définitive, que de constater son identité et de prononcer l'arrêt dicté par le roi. Dans la nuit du 13, on lui signifia cet arrêt. Il protesta avec amertume en disant : « Je suis Joachim, roi des Deux-Siciles.

Puis, il demanda à écrire à sa femme, ce qui lui fut difficilement accordé.

Lorsque sa lettre fut achevée, on le fit descendre dans une des cours intérieures du fort où se trouvaient réunis vingt gendarmes ; en passant devant ce détachement, il lui adressa le salut militaire.

Il regarda les soldats charger leurs armes, et choisit lui-même, en capitaine expérimenté, l'endroit où les balles le pouvaient mieux atteindre.

L'officier chargé de faire exécuter la sentence, voulut lui faire mettre un bandeau sur les yeux. Il le refusa, ainsi que la chaise qu'on lui offrit.

— J'ai trop souvent bravé la mort pour la craindre, répondit-il d'un ton ferme, mais sans jactance.

Couché en joue, au moment du feu, il dit :

— Soldats, sauvez le visage, visez au cœur.

Il tomba, tenant à la main les portraits de sa femme et de ses enfants. Ces portraits ornaient auparavant la garde de son épée.

On l'enterra dans une fosse déjà préparée, au cimetière du Pizzo.

Murat aima le luxe, l'apparat, les richesses du costume, la pompe des cérémonies. — « Au moment d'une bataille, dit Béguin, il se revêtait de son plus brillant uniforme, il implantait dans son panache une aigrette étincelante de diamants, et il aimait à parader devant les troupes. Guerrier, il n'avait pas, comme Hoche, Desaix, Kléber et Lannes, ce génie stratégique qui prépare un plan de campagne, ainsi que l'on crée le plan d'un grand poème ; mais nul, mieux que lui, ne sut saisir l'à-propos d'un mouvement, distribuer, réunir, mouvoir des masses de cavalerie, tenter d'incroyables hardiesses et forcer la fortune.

« Roi, il gouverna sagement, libéralement et se fit aimer.

« Arrivé sur le trône avec 12 millions de fortune personnelle qu'il dépensa dans l'intérêt du royaume de Naples, il en descendit ruiné, presque sans aucune ressources.

De son mariage avec Caroline Bonaparte, il avait eu deux fils et deux filles :

Napoléon-Achille Murat, né à Paris en 1801, mort aux États-Unis en 1847 ; Napoléon-Lucien-Charles, né à Milan en 1803, fournit une longue carrière. Il passa une partie de sa vie en Amérique, revint en France en 1848, se fit nommer représentant du Lot. En 1861, il manifesta quelques velléités de revendication du trône de Naples, mais le gouvernement déclara qu'il désavouait ses projets. Il disparut de la scène politique en 1870.

Les deux filles sont Italiennes. Lœtitia-Joséphine, née en 1802, épousa le comte Pepoli de Bologne. Enfin, Louise-Julie-Caroline, née en 1805, a épousé le comte Rasponi de Ravenne.

LES COMPAGNONS DE MURAT

LES GÉNÉRAUX NATALE ET FRANCESCHETTI — LE COLONEL BARON DUMÉRIL

On se souvient que le gouverneur de la province, le général Nunziante, plus humain que le trop zélé Capellani, avait fait transporter Murat et ses compagnons dans un appartement du château-fort du Pizzo, et leur avait permis de s'y réunir dans une salle commune, mais que la veille de l'exécution (13 octobre), il avait privé les prisonniers de toute communication.

Bien qu'il conservât encore quelque espérance, Murat dit adieu à ses amis comme s'il ne pensait plus les revoir.

Par une bizarrerie digne d'un abruti comme le roi *légitime* de Naples, aucune résolution n'avait été prise à l'égard des complices de Joachim, et le gouverneur attendit des instructions. Peut-être Ferdinand, après avoir reçu les délations des cinq traîtres détachés de l'état-major, — trois aides de camp, le capitaine du bateau et son second, — attendait-il encore de nouveaux rapports.

Les généraux prisonniers, qui avaient espéré partager entièrement le sort de leur roi et comparaître devant le même tribunal, n'augurèrent rien de bon de la séparation qu'ils subissaient.

— Ferdinand, dit le général Natale, va envoyer le roi Joachim devant un peloton d'exécution et nous condamner au bagne à perpétuité. Ce sera sa joie de nous voir en forçats et travailler à achever les routes commencées par son prédécesseur.

— Plutôt la mort! s'écria le général Franceschetti.

— Ou la fuite, dit en souriant le colonel Duméril.

— Vous y songez peut-être, colonel?

— C'est-à-dire que depuis que l'on nous a pris, je ne songe qu'à cela.

— Les brigands ne nous ont pas laissé une baïoque, objecta Natale.

— Oui, général, mais ils ne nous ont pas enlevé les galons d'or de nos uniformes. C'est toujours cela.

— Nous sommes sans armes.

— Nous en trouverons en chemin.

— Je vous trouve bien affirmatif, mon cher colonel.

— Il n'y a que la foi qui sauve, répondit Duméril en riant; puis, je préfère essuyer, s'il le faut, le feu des sentinelles à attendre que l'on nous rive les fers aux pieds, et il doit être moins difficile de s'échapper d'ici que du bagne.

— Le hasard est toujours de moitié dans ces sortes d'entreprises, dit sentencieusement Natale.

Cet officier appartenait à l'artillerie.

Napolitain d'origine, il avait été des premiers à saluer avec enthousiasme l'avènement de Joachim, c'est-à-dire d'un gouvernement honnête et libéral. Il ne fallait pas être grand révolutionnaire pour être dégoûté de l'imbécile cruauté de Ferdinand, des mœurs contre nature et des favorites de sa femme, enfin du protectorat anglais exercé par l'amiral Nelson, partageant avec la reine l'amour d'une ballerine.

De même que Franceschetti, il avait offert à Murat, pour cette dernière tentative, la plus grande partie de sa fortune.

Natale était peut-être, des trois officiers dont nous parlons, le mieux doué comme finesse et comme imagination, et l'homme qui pouvait leur être le plus utile par sa connaissance des localités.

Il avait déjà l'avantage de connaître le château-fort où ils se trouvaient.

Le Pizzo n'avait jamais servi de prison d'État qu'à des détenus peu dangereux et à qui on laissait la liberté de circuler dans l'enceinte fortifiée, et aucune mesure de rigueur ou de précaution n'y avait été prise pour y enfermer les conspirateurs. On n'avait pas d'ailleurs à se méfier de Murat; sa dignité royale ne lui permettait point d'user des ruses employées par les malfaiteurs, ou de faire de la gymnastique au bout d'une corde comme Latude.

Mais ses compagnons n'avaient pas les mêmes scrupules à observer et étaient exceptionnellement favorisés par le local et les circonstances.



Mort de Murat. — Respectez le visage.

Après s'être quelque temps entretenus de leur situation, les trois détenus remirent leurs résolutions au lendemain.

Le hasard, comme le disait Natale, vint heureusement à leur secours.

Des bruits de chevaux et des saluts militaires les avertirent de l'arrivée du courrier de Ferdinand et de la réunion des officiers choisis pour prononcer l'arrêt de mort de Murat.

Dans une anxiété trop naturelle, ils entendirent les dispositions militaires prises pour l'exécution et, en même temps, la sortie de Murat pour la cour dont nous avons parlé.

Aussitôt Natale s'écria :

— Maintenant, mes amis, nous sommes libres : ne m'interrogez pas; suivez-moi.

L'appartement qu'ils partageaient avec Murat était situé au-dessus de celui du commandant du fort, et, selon un usage à qui plus d'un homme a dû la vie, communiquait par un escalier de service avec celui-ci, et plus bas avec le jardin.

Les portes se fermaient en dedans et les deux portes principales étaient seules gardées par des sentinelles.

Le commandant du fort assistait, avec le général Nunziance, à l'exécution.

Les fugitifs pénétrèrent chez lui, enlevèrent un chapeau du commandant, une paire de pistolets chargés et déposés sur une table de nuit. Le général napolitain et le colonel Duméril se les partagèrent, tandis que Franceschetti était assez heureux pour mettre la main sur un sabre... mais ils ne s'attardèrent point... une détonation sinistre leur rendit le sentiment du danger et en moins de deux minutes, ils eurent traversé le jardin; mais là se rencontrait un inévitable obstacle.

A la sortie du jardin, sur le chemin du rempart ou de ronde, s'apercevait dans le mur d'enceinte, la baie noirâtre d'une poterne; mais entre celle-ci et la clôture du jardin, se promenait un factionnaire.

Natale en prévint ses compagnons.

Le temps manquait aux longues délibérations. Il prit brusquement son parti, jeta son chapeau, le remplaça par celui du commandant, et s'avança sur le chemin de rempart.

A cinquante pas de là, la sentinelle s'avançait dans sa direction.

Tout d'abord, les uniformes d'officiers napolitains produisirent un excellent effet.

— Pendant que je vais amuser cet imbécile, dit Natale, vous tirerez les verrous de la poterne; dépêchez-vous.

— Sentinelle, approchez.

Le soldat obéit et le regarda avec étonnement; il ne le reconnaissait pas.

— Depuis quand êtes-vous ici?

— Depuis une heure environ, mon... commandant.

— N'avez-vous vu passer personne?

— Non! personne.

— Des prisonniers, complices de l'usurpateur français, sont parvenus à s'évader des prisons. On nous a dit qu'ils avaient pris la direction de cette poterne.

Le soldat, dont la surprise semblait croître de seconde en seconde, s'écria tout à coup :

— Mais vous n'êtes pas mon commandant!

— Es-tu fou? fit le conspirateur.

— Vous êtes le général Natale!

— Ah!

— Général, je vous arrête.

— Brave garçon! fit Natale, avec une estime sincère.

Et lui mettant son pistolet sur la poitrine.

— Rends-toi ou je te tue.

Le pauvre diable effaré, pris entre le devoir et la mort, sentait sur son habit de toile le canon du pistolet comme une brûlure; ses genoux douloureux fléchissaient, la voix s'arrêtait étranglée.

Il laissa tomber son lourd fusil, — qui d'ailleurs n'était pas chargé, — et murmura :

— Grâce!

— Marche devant moi, reprit le général, en le poussant vers la poterne qui venait de tourner sur ses gonds rouillés.

Franceschetti et Duméril, témoins de cette scène, descendirent aussitôt dans le fossé, ils y entraînèrent le factionnaire. Il ne fut pas difficile de lui faire comprendre que s'il restait au fort il serait fusillé, et que ce qu'il avait de mieux à faire était de partager le sort des fugitifs.

Des bois étaient à peu de distance, ils s'y dirigèrent sans discuter, et ils furent assez heureux d'y arriver avant que l'on se fût mis à leur poursuite. Cela leur constituait une petite avance. Mais ils n'étaient qu'au commencement de leurs peines.

Ils ne possédaient ni plans ni ressources, ils ne pouvaient aller ainsi à l'aventure.

Le bois ne leur offrait que le couvert.

Les champs, dépouillés de leurs récoltes, gardaient à peine quelques mauvais fruits d'arrière-saison. Leurs uniformes les désignaient de loin à leurs ennemis, et ils avaient pour ennemis tous les paysans qui espéraient obtenir, en les dénonçant, la plus faible récompense.

Après s'être reposés de leur course rapide, Duméril rompit le silence avec une gaieté ironique.

— Maintenant, dit-il, nous n'avons plus que le choix de notre résidence.

— La campagne ou la ville; les châteaux-forts ou la belle étoile, et pour maître d'hôtel le hasard, dit le général Natale; mais quelques mauvais repas se supportent, et sous ce beau ciel on dort très bien dans les champs.

— Parfaitement général, mais vers quel but nous dirigeons-nous?

— Je vous avoue que je l'ignore. Mais la nuit porte conseil.

— Quant à moi, je ne vois qu'une chance de salut, dit Franceschetti.

— C'est déjà joli, fit Duménil; laquelle, mon général?

— C'est de nous rapprocher assez de la côte pour l'avoir toujours en vue et guetter la barque qui pourrait nous transporter en Corse. Là, je défie bien à n'importe quel roi de nous faire arrêter. C'est l'inexpugnable forteresse des amis de l'Empire. La mère de Napoléon ne livrera pas ses enfants. Je vous donne asile chez moi.

— Merci, général. Alors, nous nous rapprocherions de Palmi, par exemple. Nous n'en sommes pas éloignés, mais la Corse est bien loin.

— Aimeriez-vous mieux, Natale, vous rapprocher de Naples?

— Oui.

— Vous plaisantez?

— Du tout. J'ai, au fond du golfe de Salerne, une villa charmante. Ma femme l'habite à cette heure. Là, après m'être refait, je pourrais,

muni d'argent, m'embarquer pour l'Orient ou pour l'Amérique.

— Mais nous sommes à cinquante lieues de mer de Salerne. Il n'est guère plus difficile d'aller en Corse. Vous y feriez venir votre femme et vous iriez plus tard en Amérique ou en Orient.

— Et vous, Duméril? fit Natale, pour éviter de répondre...

— Ah! *povero!* fit le colonel. J'accepterais volontiers l'hospitalité corse de Franceschetti, car au premier pas que je ferais en France, je serais fichu... J'étais resté au service avant les Cent-Jours; vous pensez qu'après notre aventure, je serais fusillé. Les Bourbons de France ne sont pas plus tendres que ceux des Deux-Siciles.

— Et toi, Nardi (c'était le nom de l'ex-factionnaire du Pizzo), que comptes-tu faire et que penses-tu?

— Général, répondit le soldat, je pense que bien peu de bâtiments s'arrêtent à Palmi.

— Nous parlons d'une barque. Et après?

— C'est qu'il faudra se rapprocher de la petite ville où notre signalement est donné; puis s'entendre avec le marinier, ce qui ne sera pas facile et sera dangereux. Enfin, je pense qu'il faut manger tous les jours et que pour cela il faut sortir du bois, et voulez-vous que je vous parle franchement, seigneur général? C'est que la nécessité peut pousser un galant homme à de vilaines choses. Aussi, souvent, on voit après la guerre un brave soldat estropié et sans argent obligé de tendre la main aux portes d'une ville, ou au bas d'un pont.

— Alors, tu te résignes à mendier, mon ami? demanda Natale.

— Non, général, mais parce que je ne le puis. Je n'ai pas le costume convenable, et d'ailleurs tout le monde connaît mon signalement, tout comme le vôtre, seigneur général.

— Eh bien alors?

— Ce qu'on me refusera, je le prendrai de force. Oui, je n'ai plus qu'un parti à prendre... et vous aussi, messieurs, croyez-moi : — C'est de nous faire brigands.

Les officiers se mirent à rire.

Nardi, seul, gardait son sérieux.

LA CHASSE AUX PROSCRITS

Tandis que les gendarmes transportaient le corps de Joachim dans une fosse creusée à l'avance au petit cimetière du Pizzo, le gouverneur de la Calabre ultérieure informait le roi de l'exécution de ses ordres et lui demandait des instructions au sujet des compagnons du supplicié. A cette lettre, il joignait celle de Murat à Caroline, sa femme. La correspondance se faisait ordinairement par mer, les routes n'existant encore que dans les projets du gouvernement, et le bateau avait depuis longtemps disparu de l'horizon, lorsque le concierge chargé de fournir les repas des trois officiers supérieurs, apprit au commandant la fuite de ses pensionnaires.

Grand émoi!... Constatation du fait... Ordre donné au lieutenant d'inspecter les postes et de faire prendre les armes à ses hommes; rappel des gendarmes; communication donnée au gouverneur.

— Si je ne m'étais pas absenté pour assister, comme c'était mon devoir, à la mort du général Murat, ce ne serait pas arrivé. C'est moi qui les gardait sans le savoir, pour sortir, ils devaient passer par chez moi. Que comptez-vous faire?

Le commandant dit quelles mesures il venait de prendre

— C'est parfait, répondit Nunziance sérieusement, mais non sans ironie, tous nos soldats sont à leur poste, pour le reste, entendez-vous avec la gendarmerie. Les malheureux, les voilà bien avancés sur cette côte déserte.

— Puisque j'ai le bonheur de posséder dans nos murs Votre Excellence, je désirerais prendre son avis.

— Eh bien! faites tirer le canon d'alarme pour avertir les pêcheurs et les paysans.

— Je n'ai plus, Excellence, qu'un petit nombre de coups à poudre pour répondre aux saluts de nos amis les Anglais... et je crains même de manquer de cartouches pour les exécutions, si elles se multiplient

— A mon retour à Catauzaro, je remédierai à cette pénurie. Je

n'ai moi-même que de la poudre de chasse anglaise pour ma consommation personnelle. Il vous faut donc poursuivre les fugitifs à la baïonnette.

— Oui, Excellence, et ne pouvant m'emparer d'eux par la force, je devrai user de stratagème.

— Du moment que le stratagème ne coûte rien au gouvernement, vous aurez toujours notre approbation.

En quittant le gouverneur, le commandant alla trouver Callapravi, le butor qui commandait les gendarmes. Celui-là était ravi de l'affaire qui allait lui donner l'occasion de se distinguer; ancien brigand, puis policier, enfin gendarme, il connaissait toutes les ruses de la chasse à l'homme et était certain de capturer les fugitifs, et sans brûler une cartouche!

En définitive, le soldat Nardi était dans le vrai. Pour se sauver, ils devaient se faire brigands. La côte, pendant longtemps, devait leur être inabordable. Ils manquaient de tout : de vêtements, de vivres et d'armes. Ils ne pouvaient se procurer le nécessaire qu'en le volant.

Après avoir bien discuté, ils s'étaient endormis, étendus sur la mousse des bois, et lorsque le premier frisson de l'aube les réveilla, ils s'étonnèrent de n'être plus que trois au lieu de quatre.

— Tiens! Nardi? Parti. — C'est fâcheux...

Franceschetti avait enveloppé ses pistolets dans son foulard... Partis avec le soldat! Pas mal pour un débutant dans la carrière de Fra-Diavolo.

Ils n'étaient pas à plus d'une lieue du château-fort, et en se rapprochant de la lisière du bois, ils voyaient au-dessous d'eux, à droite le fort, le petit port à gauche, dans les champs, le village de Mileto.

S'ils étaient poursuivis, ils verraient les troupes et les paysans en campagne et auraient le temps de se réfugier plus haut dans le bois et la montagne.

Le paysage était délicieux. Sous une brise molle, la mer bleue frangeait d'argent ses vagues d'un éclat éblouissant, les habitations semblaient des nids construits dans d'énormes bouquets de verdure embellie des vives colorations de l'automne; mais sur les flots bleus on ne voyait qu'à peine deux ou trois barques de pêcheurs, et pas un marchand, pas un navire; dans les sentiers et les enclos, pas un passant, pas un cultivateur.

Aussi, ce magnifique tableau ensoleillé, joyeux, les laissait pensifs et glacés de pressentiments funestes.

Ils avaient faim.

A quelle cabane allaient-ils demander du pain... c'est-à-dire quelque nourriture?

Useraient-ils de la prière ou de l'intimidation?

Ils étaient trois et possédaient un sabre. Leurs habits brodés d'or auraient tenté la cupidité d'un marchand, mais un paysan calabrais n'en saurait que faire.

— Il faut agir, dit Franceschetti, coûte que coûte. J'avoue qu'en ce moment, je me rallie à l'opinion de Nardi.

Et vous, mes amis?

— Nous aussi.

— Eh bien! Descendons à la chaumière la plus rapprochée du bois. Tenez, celle-ci.

Comme il étendait la main, et dans la direction qu'il indiquait, tout à coup il vit paraître un jeune berger d'une quinzaine d'années qui sortait avec un petit troupeau de chèvres, une douzaine environ.

Ses amis l'aperçurent en même temps que lui et ne purent réprimer une exclamation de joie.

Le troupeau se dirigeait vers eux, et ils se hâtèrent de rentrer sous bois, en se dissimulant de leur mieux.

De plus expérimentés qu'eux des choses de la campagne auraient déjà observé aux buissons de la lisière des flocons laineux, des traces de bétail.

Déjà ces infortunés n'écoutaient plus que l'instinct de la conservation. Après avoir réuni toutes les piécettes d'argent et de cuivre qu'ils possédaient, afin de payer ce qu'ils allaient prendre, ils n'étaient arrivés qu'à une somme minime, et la fatalité les ployait sous le conseil du soldat : Faites-vous brigand.

— Pourquoi nous priver de nos derniers sous, dit Duméril. « Nos scrupules font voir trop de délicatesse. » Nous n'aurons pas toujours la chance de nous ravitailler sans argent.

Puis, avisant un chevreau de bonne apparence parmi les animaux qui déjà envahissaient les bords du bois, et qui s'aventurait dans leur direction; tenez, ajouta-t-il, voilà notre affaire.

Et faisant de son mouchoir une corde qu'il passa au cou du che-



Rends-toi ou je te tue.

vreau, il le tira à lui. Il l'emmena ainsi à quelques pas, mais l'animal cria, se débattit. Il le saisit par les quatre pieds, le chargea sur ses épaules et s'enfuit à toutes jambes, suivi de près par ses amis.

Le petit berger, il est probable, courut après eux, mais il eut peur.

Ils eurent ainsi des vivres pour deux jours et descendirent vers Palmi dans l'espoir de s'entendre avec un marinier.

Deux jours s'écoulèrent sans incident, sans que personne parut s'occuper d'eux.

Du coteau qui dominait la plage, ils voyaient entrer et sortir du petit port de Palmi des barques de pêcheurs, mais ils n'osaient descendre, se montrer, et faire des propositions aux propriétaires de ces pauvres embarcations. Ils pensèrent à s'emparer de l'une d'elles pendant la nuit. Elles n'avaient point d'attache, n'étaient point gardées, mais simplement tirées sur le sable.

La faim les torturait de nouveau.

Ce plan, formé le matin, devait être exécuté le soir, après une incursion dans un jardin où ils avaient cru voir des légumes ou des fruits.

Ils ne savaient point orienter une voile, mais ils espéraient en venir à bout. L'expédient était des plus misérables, et après s'être élevés par leur mérite aux plus hautes dignités d'un royaume, il était navrant d'être tombés si bas. Ne trouveraient-ils donc pas un cœur à la hauteur du leur qui aurait foi dans leur courage, dans leur honneur et leur ferait l'avance des frais du voyage en Corse qu'ils méditaient? Ils n'en désespéraient pas encore, lorsqu'ils distinguèrent, au nord-ouest, un grand bateau ponté, portant le pavillon anglais.

— Je ne sais pourquoi, s'écria Duméril, avec son impétuosité française, mais j'augure bien de ce bâtiment, bien qu'il porte les couleurs les plus détestées.

Vous parlez anglais, général? ajouta-t-il en s'adressant à Natale.

— J'en écorche quelques mots, colonel, mais je ne partage point votre espérance. Ce navire vient dans notre direction, il est probable qu'il se rend en Sicile, et il ne va pas changer sa direction pour nous faire plaisir. S'il sortait du détroit et allait vers le nord, il serait dangereux mais non ridicule de proposer à l'Anglais de nous prendre à bord.

— C'est vrai, fit Duméril, aussi prompt au découragement qu'à l'espérance.

Allons, ne comptons que sur nous-mêmes.

Cependant le bâtiment avait mis le cap sur Palmi, et, de l'endroit où ils s'étaient postés, ils assistèrent au débarquement.

Cinq ou six hommes. Ils n'avaient rien d'anglais. Mais, en tout cas, nos officiers ne pouvaient reculer devant un si petit nombre. Ils descendirent au port et rencontrant un des marins, Natale lui demanda, en italien, où était son patron ou capitaine. Ce matelot était Sicilien, il indiqua aussitôt celui qu'on demandait, sans paraître étonné de voir trois officiers poussiéreux, fripés comme l'étaient les fugitifs.

Un bonhomme s'approcha du général, porta la main à son bonnet et lui demanda ce qu'il désirait.

Natale le prit à part et lui parla avec une entière franchise.

« Tous trois, lui dit-il, nous sommes officiers supérieurs de l'ancienne armée, deux généraux, un colonel. Nous avons de la fortune, mais nous n'avons point de banquier à Palmi, on nous a dépouillés, et nous sommes sans un sou vaillant. Si vous voulez nous sauver, en nous conduisant en Corse où les bonapartistes n'ont rien à craindre, nous vous assurerons une petite fortune. »

Il allait à Palerme chercher du vin, on ne lui faisait pas manquer une grande affaire, mais à plusieurs reprises, il répéta :

« De l'argent, c'est très bien, mais si l'on me prend, je serai pendu ou fusillé. »

Natale lui faisait la part très belle, trente mille francs.

Tout à coup, il dit : — Et mes hommes!

— Ah! fit le général, nous n'avons pas l'habitude de prêter plus que nous ne pouvons tenir, et en ce temps-ci l'argent est rare; mais vous doublerez leurs salaires.

— S'ils se doutent que vous êtes proscrits, ne vont-ils pas nous dénoncer?

— Vous les connaissez.

— Justement! fit le capitaine.

— Si vous ne risquiez rien, ce ne serait pas la peine de vous payer si cher.

— Vous êtes recherché. Le bateau du Pizzo surveille la côte.

— Vous l'avez vu?

— Certainement.

— Vous n'êtes pas sans armes, au besoin nous vous défendrons.

Enfin, après bien des hésitations, le capitaine consentit à les prendre à son bord.

Nous allons repartir, dit-il, après quelques provisions, un voyage de deux cents lieues l'exige, mais il n'est pas prudent que vous restiez ici, vous y êtes trop en vue et vous feriez bien d'embarquer dès à présent.

Ils y consentirent, enchantés de la raideur du patron.

Lorsqu'ils furent sur le pont, le capitaine invita le général Natale à entrer dans sa cabine. A peine y fut-il, qu'il lui mit un pistolet sur la poitrine, en lui disant :

— Général, vous êtes mon prisonnier.

— Vous croyez? dit Natale qui, d'un revers de main, envoya en l'air le pistolet; l'arme détonna.

— A moi! cria le général.

Ses deux amis accoururent, mais, au passage, ils furent arrêtés par une demi-douzaine de gendarmes sortis tout à coup de la grande écoutille de l'entrepont. Ils se battirent corps à corps; mais le nombre des assaillants s'accrut encore. Dans cette lutte inégale, ils succombèrent, et les soldats de police riant bruyamment du succès de leur stratagème, les garrottèrent comme des malfaiteurs.

Ce triomphe s'explique facilement.

Dès le premier jour, ils étaient avertis au Pizzo de la présence des trois officiers dans les bois. L'enlèvement du chevreau avait jeté l'alarme tout le long de la côte et prouvé en même temps que les fugitifs (on disait les brigands), mouraient de faim.

L'expédition résolue contre eux n'était plus qu'une partie de plaisir. Aussi leur gaieté était-elle insolente en s'en retournant au Pizzo, et ils n'épargnèrent pas leurs railleries aux malheureux proscrits.

Le soir même, ils rentrèrent dans la petite anse du golfe Sainte-Euphémie, que le château-fort était censé protéger de ses canons.

En abordant les prisonniers, le commandant, avec une joie mal contenue, leur dit :

— Messieurs, j'en suis désolé pour vous, mais je ne pourrai vous laisser désormais la même liberté qu'autrefois. Je vais écrire dans

un instant au ministre, et, en attendant la réponse de Son Excellence, vous serez détenus dans les anciennes prisons.

On les enferma en effet dans des cachots souterrains construits selon les règles inhumaines du moyen âge.

Ce qui leur fut le plus cruel, ce fut d'être privés entre eux de communication.

Deux semaines s'écoulèrent avant que le commandant reçut la réponse du ministre.

NOUVEAU TRANSFERT

Les ordres donnés de Naples ne manquaient pas d'originalité.

« Puisque, disait le ministre de la police, vous manquez de geôles convenables et même de poudre, nous vous envoyons *le Diamant*, brick de guerre qui remettra entre les mains de l'autorité du port français le plus prochain, les nommés Franceschetti et Duméril, officiers français, le général napolitain Natale sera transféré à la prison militaire de Gaëte, où l'attend une commission militaire. »

Peu de jours après, *le Diamant* arriva au Pizzo. Lorsqu'ils eurent connaissance de leur transfert, Franceschetti et Duméril se considérèrent comme sauvés : le port français le plus prochain était en Corse, Bonifacio ; mais le général Natale se jugea perdu ; Gaëte est la citadelle la plus considérable du royaume, et là, comme en France, dans toutes les villes fortes fonctionnait préalablement un tribunal militaire.

Le Diamant n'était pas un transport de bagne et n'était pas aménagé pour recevoir des prisonniers, on se contenta d'enfermer les trois officiers dans la première batterie, en leur accordant quelques heures de promenade sur le pont.

Il leur était interdit de causer ou d'avoir aucune communication avec l'équipage.

Toutefois, le capitaine daignait adresser, en passant, quelques paroles aimables aux proscrits. Tout se passa d'abord très convenablement. Un peu d'espoir et de gaieté revint au cœur de ces infortunés.

Le vent était contraire, il les poussait à la côte, le navire marchait lentement et le voyage ressemblait à une promenade. Cependant, parmi les marins qui leur apportait à manger, il en était un qui, au trefois, avait été sous les ordres de Natale et qui, ainsi que lui, était de Salerne. Il avait essayé de se faire reconnaître du général, qui s'était prêté de bonne grâce à ses avances.

Le général était riche et grand propriétaire aux environs de sa ville natale. Il y jouissait par conséquent d'une grande considération. En apprenant de cet homme que le brick devait faire escale à Salerne et s'y arrêter près d'une journée, un éclair d'espoir traversa l'esprit du prisonnier et, dès sa troisième entrevue avec le porteur de gamelles, il lui proposa de l'aider à fuir ou de fuir avec lui. A Salerne, il avait son banquier et, nous l'avons dit, sur le golfe, non loin de la ville, une riche maison de campagne.

Parvenu là, il lui serait facile de se munir de tout ce qui pouvait être utile à sa fuite hors du royaume.

Le soldat accepta moyennant une somme qui serait versée à ses parents, et sachant le général entièrement dépourvu d'argent, il le pria d'accepter ses économies.

L'évasion devait être facile, mais à la condition que le brick passerait la nuit à Salerne, et avec un voilier on ne peut calculer qu'approximativement la vitesse d'un navire.

Cet homme était intelligent, il sut pourvoir aux besoins les plus indispensables, c'est-à-dire un costume de marin et un sabre. La chance revenait visiblement au général : On débarqua à Salerne vers six heures du soir.

Le capitaine, son premier lieutenant et plusieurs officiers descendirent en ville aussitôt et beaucoup les suivirent d'un œil d'envie.

A sept heures, on porta aux prisonniers leur souper.

— Habillez-vous, général, dit le matelot salernais à Natale, nous partons dans un quart d'heure.

Cinq ou six matelots avaient formé le projet d'aller « courir une bordée » en ville, Natale devait, dans l'ombre, se mêler au petit groupe d'indisciplinés.

Robuste, adroit à tous les exercices du corps, le général italien suivit parfaitement les marins dans leur périlleuse escapade.

Le port, les rues étaient remplis de monde, il craignait d'être re-

connu, il ne s'arrêta point en ville et se dirigea rapidement vers sa villa.

Les idées les plus bizarres avaient envahi son cerveau.

Natale avait une femme plus jeune que lui de dix ans, dont la famille était restée fidèle, même sous Murat, à l'horrible Ferdinand. Après la chute de Joachim et pendant l'occupation autrichienne elle était restée à Salerne sans être inquiétée, malgré les opinions muratistes de son mari et la part qu'il avait prise à la tentative du Pizzo.

Mme la Générale aimait le luxe, la représentation, les plaisirs, et Natale, dont les projets de fuite avaient depuis quelque temps absorbé la pensée, se demandait ce que sa femme avait fait pendant son absence. Il avait pour elle une affection très vive sans être aveugle ; sa coquetterie, sa légèreté l'inquiétaient souvent. Cependant elle avait dû être fort tourmentée, car on n'avait pas manqué de répandre le bruit de sa mort.

Consentirait-elle à le rejoindre à l'étranger ? Devrait-il l'y obliger?... Il attendrait qu'il se fût fait une situation qui compensât celle qu'il avait perdue.

Les abords de la villa étaient déserts, un silence profond y régnait, mais une lumière brillait chez le concierge et l'appartement de la Générale était éclairé.

Elle veillait. Peut-être avait-elle quelqu'un de sa famille. Il allait la surprendre. Il tira la sonnette qui tinta discrètement. Le concierge alluma une lanterne et vint lui ouvrir, cet homme fut stupéfait en le reconnaissant.

— Quoi, général ! c'est vous?

— Oui, mon ami. Tu me croyais mort?

— Non, général, mais on nous avait assuré que vous étiez en prison.

— Je viens de m'en échapper en effet. Donc, silence !... Inutile que toute la maison le sache. Mme Natale est chez elle, j'ai vu de la lumière.

Et parlant ainsi, le général prit l'escalier avant que le concierge, qui avait visiblement quelque observation à lui faire, eût eu le temps de parler.

Vous vous doutez sans doute de ce qui l'attendait? Un de ces mal-

heurs dont la banalité fait sourire et qui, cependant, renferment en eux tout ce qu'un galant homme peut souffrir de plus cruel.

La Générale, dans un déshabillé galant, se trouvait en tête à tête avec un monsieur que son costume négligé, son attitude compromettaient évidemment.

Et ce qui ajoutait au piquant ou à l'odieux du tête à tête, ce monsieur n'était pas un jeune homme, mais un personnage au front chauve et à lunettes d'or.

En entrant, tout d'abord, ce ne fut pas sa femme qu'il vit, mais l'étranger allongé sur un sopha, les jambes croisées, et ce qu'il remarqua soudain ce furent ses pantoufles.

Il s'arrêta un instant, muet de surprise, laissant à l'inconnu le temps de se redresser. Ils ne se connaissaient pas.

Le premier gardait tout son sang-froid. Trompé par le costume de matelot.

— On n'entre pas ainsi sans se faire annoncer! dit-il.

— Lui! s'écria la Générale épouvantée.

— Je vous dérange, madame? fit Natale avec ironie, monsieur est sans doute de vos parents? Je n'ai pas l'honneur de le connaître

— L'étranger se leva et, en s'inclinant :

— Je suis le comte Zampierri, ministre de la police, dit-il.

— J'étais très inquiète, ajouta la dame plus blanche que ses dentelles, j'avais écrit à M. le comte pour le prier de me donner de vos nouvelles, il a été assez bon pour m'en apporter lui-même.

— Voilà qui est fort bien trouvé, fit le général.

— Mais, monsieur, vous ne me ferez pas l'injure de douter de ma parole?

— Et vous, madame, m'épargnerez-vous l'odieux d'une comédie? Est-ce avec mon geôlier que je devais vous retrouver en m'échappant de prison?...

— Mais, monsieur...

— Me croyez-vous aveugle? Ah! ne m'irritez pas davantage. Et vous, monsieur le comte, si malgré l'emploi que vous avez à la Cour, vous êtes encore un galant homme, *veuillez changer de chaussures* et me rendre raison.

— Que voulez-vous dire?... Un duel?.. Ah! général, oubliez-vous à qui vous parlez?



Il l'emmena ainsi à quelques pas et la chargea sur ses épaules.

— Non, monsieur, mais j'ignore si vous êtes encore un galant homme, ou seulement un misérable coquin, qui fait incarcérer le mari pour lui prendre sa femme, qui le fera fusiller demain pour jouir de son crime en toute sécurité.

— Assez, monsieur. La déplorable erreur...

— A votre tour, pas de phrases ! s'écria le général en frappant du pied et dégainant son sabre. La chambre où vous êtes, l'heure avancée, votre tenue ne sont pas des illusions, monsieur. Vous invoquez votre titre de policier en chef et menacez de me renvoyer à vos gendarmes, vous ne m'arrêterez pas, monsieur Zampierri, vous me tuerez ou je vous tuerai... et sur l'heure !...

— Oh ! mon Dieu ! exclama la Générale en se dirigeant vers la porte...

Il la saisit vigoureusement par le bras et la ramena brusquement au milieu de la chambre.

— Où allez-vous, madame, réveiller vos gens, appeler le valet de cet homme ?

— Comte, décidez-vous, je vous prie. Vous voyez; cette malheureuse, autrement, va me forcer à user des droits que me donne la loi. Vous savez ce que je veux dire : Le droit du mari outragé donné par le flagrant délit. On vous parle d'honneur, vous êtes sourd; attendez-vous un autre langage?

Le ministre commençait à avoir peur, son valet dormait à l'écurie; les gens de la maison logeaient sous les combles.

Il savait qu'en sautant par la fenêtre il tomberait sur des rochers qui, pour être artificiels n'étaient pas tendres et inoffensifs. Il était sans armes et le général agitait un sabre de marine. Le temps des plaidoyers semblait passé. A la parole succédait l'action. Son regard cherchait, affolé, autour de lui, une arme, un moyen de défense. Il était aussi pâle que sa complice.

Le général marcha vers lui et lui dit :

— Vous êtes un lâche !

Un flot de sang monta au front pâle de Zampierri.

— Je ne suis pas un traîneur de sabre, moi, répondit-il.

— Tout gentilhomme sait tenir une épée.

— Mais je n'ai pas d'épée !... Vous voulez m'assassiner, assassinez-moi !

— Comte Zampierri, voulez-vous une épée?

— Oui.

Natale se tourna vers sa femme et lui dit :

— Si vous tentez de fuir ou d'appeler, je tue cet homme comme un chien. Maintenant, allez dans mon cabinet, il y a des épées, vous le savez.

Mme Natale obéit, tremblante; un instant après, elle reparut, tenant les deux épées.

— Très bien. Vous allez, madame, — toujours aux mêmes conditions, — nous accompagner avec ces deux candélabres, dont il faut allumer toutes les bougies.

— Mais, monsieur, de grâce, attendez le jour.

— Il faut qu'avant le jour je sois loin de Salerne. Obéissez-moi donc! Nous allons descendre dans la grotte, où nous serons très bien.

La dame obéit, alluma les huit bougies et prit les devants. Le comte la suivait de près, songeant à profiter de la première occasion pour fuir. La grotte, située sous l'habitation, donnait accès sur un parterre qui, lui-même, bordait la plage du golfe de Salerne.

La Générale traversa l'appartement, et, par un étroit escalier, descendit dans la grotte spacieuse et ornée de fleurs, où, l'été, elle venait le soir goûter la fraîcheur de la brise.

Un sable fin couvrait le sol, des sièges et des tables rustiques y étaient disposés entre les bouquets de verdure et quelques statuettes de divinités marines.

Le général indiqua à sa femme les endroits où elle devait déposer les flambeaux, puis invita le comte à choisir une épée.

Il ôta sa veste de matelot.

Le comte dit encore :

— Nous allons donc nous battre sans témoins? Je prends Dieu à témoin...

— Cela suffit, interrompit Natale.

— C'est un assassinat!...

— Allons donc.

Le comte ôta son vêtement et resta en chemise jusqu'à la ceinture, puis il tomba en garde.

Le combat s'engagea.

La Générale, assise dans un coin de la grotte, se cachait les yeux de ses mains.

L'action d'abord fut molle et le comte se tint sur la défensive, se bornant à parer les coups impatients de son adversaire.

Le système de défensive, excellent en lui-même, ne pouvait mener jusqu'au bout le ministre Zampierri. En pénétrant dans la grotte, il devait savoir qu'il s'agissait d'un combat à mort, et son adversaire n'était pas homme à abandonner la lutte après une légère blessure ou par suite de fatigue. Un moment vint où Natale multiplia les coups avec une vivacité étourdissante, le touchant au bras, à la poitrine, je ne sais où encore, puis, lui perça la poitrine d'outre en outre.

Zampierri tomba.

Natale essuya son arme en le considérant un instant. Il lui vit l'écume rouge aux lèvres, le regard éteint et il le jugea mort, bien qu'il eût encore un reste de vie.

Au bruit que fit la chute de son amant, la Générale jeta le petit cri d'usage.

— Il est blessé? fit-elle.

— Il est mourant, madame.

— Ne puis-je faire venir un chirurgien?

— C'est inutile, pour lui et pour vous.

Ah ! pardonnez, il pourrait témoigner que le comte est mort dans une affaire d'honneur.

— Obligé de payer d'honneur, il est mort insolvable. Mais vous attribuerez sa mort à quelque brigand.

Puis, prenant le vêtement du ministre, il s'empara de ses papiers.

— Cela peut m'être utile, dit-il. Maintenant, madame, reprenez vos flambeaux et remontons à la maison.

— Mais il vit encore, monsieur.

— Lui faut-il un second coup d'épée?

— Oh ! monsieur, un assassinat!...

— N'avais-je pas, madame, le droit de le tuer en entrant chez vous? Une heure plus tard, je vous trouvais au lit. Ah ! épargnez-moi les injures et retirons-nous.

Elle jeta un dernier regard au mourant et obéit. Rentrée dans sa chambre, elle déposa les candélabres et se laissa choir dans un fauteuil, comme épuisée.

— J'ai toujours besoin de vous, reprit le général. Il me faut des vêtements, du linge, de l'or... tout ce que vous avez d'or ici.

— Je ne crois pas en avoir beaucoup.

— Vous y joindrez vos bijoux.

— Mes bijoux ! se récria la dame.

— C'est bien le moins pour me sauver la vie. Tandis que vous irez me dénoncer aux gens de votre amant, je devrai payer doubles guides aux postillons. Allons, je vous prie, madame, faites ce que je vous dis, et épargnez-moi vos observations.

La coupable, effrayée, toute défaillante qu'elle était, fit ce que voulait le général.

Tout, néanmoins, ne se passa point sans souffrance.

Natale ayant rencontré une parure qu'il se rappelait avoir donnée à sa femme quelques jours avant son mariage, dans un élan de passion, la sortit de l'écrin, la considéra un instant à la lumière des bougies, la mania avec une sorte d'attendrissement; puis, tout à coup, jeta collier et bracelets sur le parquet et les broya du talon de ses bottes.

Lorsqu'il jugea sa provision faite, il prit encore ses meilleurs pistolets, un magnifique poignard turc, que lui avait donné Murat, et il descendit chez le concierge, qui dormait tout habillé sur son lit.

— Dis au cocher de Zampierri d'atteler, lui dit-il.

Quelques minutes plus tard, la voiture, attelée de deux excellents chevaux, parut dans la cour.

— Dis au cocher de prendre la route d'Avelino, et rejoins-moi dans la voiture.

— Mais, monsieur, fit le concierge tremblant.

— Ton dévouement de quelques heures te sera bien payé. Je ne te garderai pas plus d'un jour.

Le concierge ne résista pas davantage; et le cocher, qui croyait mener son maître, prit, non sans surprise, la route d'Avelino.

Mais un ministre de la police a des caprices que n'ont pas les simples mortels.

La voiture partit au galop et fut abandonnée au bout de quelques postes, lorsque Natale pensa devoir la quitter et pouvoir dépister les gendarmes.

Il parvint à gagner un port de l'Adriatique, et, de là, la Grèce et la Turquie, où il prit du service et mourut pacha.

LA FUITE EN CORSE

Natale, très secret, comme la plupart des Italiens, n'avait pas averti ses compagnons de son évasion; il avait, sans doute, quelque bonne raison pour cela. Il devait croire que, débarqués en Corse, ils sauraient se soustraire à l'autorité du préfet et trouver un refuge assuré dans l'hospitalité corse; Franceschetti l'avait toujours espéré.

Lorsque le capitaine du navire de guerre déclara au Gouvernement la fuite du général Natale, Ferdinand ignorait encore la mort de son ministre et s'étonnait de son absence. La Générale ne s'était pas pressée de dénoncer son mari; elle aimait autant que celui-ci échappât à la justice, afin de diminuer le scandale de leurs relations. Elle fit appeler d'abord un médecin de Naples; puis, lorsque Zampierri ne donna plus signe de vie, elle alla se jeter aux pieds du roi. Ce monarque du temps de Nelson en avait vu bien d'autre, et il reportait sur les malheurs du vice toute l'indulgence qu'un autre eût réservée à la vertu.

Le pardon accordé, il défendit de parler de l'événement.

Quant à Franceschetti et à Duméril, il persévéra dans son idée de les restituer à son collègue et parent Louis XVIII, et à faire ainsi l'économie de vingt-quatre cartouches; ajoutons qu'il y avait aussi, dans les prisons de Naples et de Gaëte, un certain nombre de Français que la mort de Murat et le bouleversement qui en suivit avaient jetés sur le pavé, sans ressources et sans protection, et dont l'économe gouvernement napolitain se débarrassait comme de bouches inutiles. Ces pauvres gens furent embarqués également pour Bonifacio.

Quelques jours plus tard, après une pénible traversée, on les remit au maire de cette petite ville. Ce magistrat, qui exerçait ses fonctions depuis plusieurs années, leur fit, avec le concours de la population, le plus fraternel accueil.

On ne saurait parler de la Corse, ce magnifique pays, et de son honnête et brave population, sans leur payer un juste tribut d'admiration. Il n'est pas un voyageur, pas un touriste qui ne les ait vantés.

La nature y a prodigué tous ses dons; et c'est un des rares pays où, si l'on est pauvre, on souffre peu de sa misère et l'on ne peut mourir de faim. Les villes, pour la plupart antiques et dépourvues d'usines, ont un cachet qui ravira tous les artistes; les campagnes, point de transition de Nice en Algérie, ne le cèdent en rien aux beautés les plus pittoresques et les plus attrayantes de la France et de l'Italie.

Mais, dans ce beau pays, l'industrie est presque nulle et le commerce est sans activité remarquable. Napoléon, dont l'île évoque sans cesse la grande image, a peu fait pour son berceau, et le centre de la Corse a gardé de sa sauvagerie primitive, ou, pour mieux dire, de sa simplicité pastorale.

A Bonifacio, on fait de l'huile et on pêche le corail, mais ces travaux ne pouvaient être d'aucune ressource pour les petits marchands ruinés et les ouvriers sans travail que l'on venait de débarquer. Après avoir pris un jour ou deux de repos; ils se dispersèrent et cherchèrent de l'occupation à Ajaccio et à Sartène.

Le général Franceschetti possédait, aux environs d'Ajaccio, plusieurs petits domaines, qui tenaient à la fois de la villa de plaisance et de la métairie, et que, depuis longtemps, il n'habitait plus. Il songea à y résider quelque temps avec le colonel, jusqu'au jour où celui-ci serait tout à fait rassuré sur les intentions du gouvernement français à son égard.

Quant à lui-même, Corse, ex-général de Murat, il ne croyait avoir rien à craindre s'il vivait paisiblement dans la retraite.

Le premier fermier chez lequel il se présenta fut stupéfait de surprise. On avait répandu le bruit de sa mort. On l'avait dit fusillé en Italie, et on entourait l'histoire de son arrestation et de son supplice de cent particularités qui s'accordaient parfaitement avec son caractère.

Déjà plusieurs cousins, qui se portaient comme ses héritiers, étaient venus rôder dans la campagne, mais l'autorité avait écrit à Naples pour obtenir un acte de décès.

Les héritiers s'étonnaient, naturellement, du silence du ministre napolitain et le général se réjouit de leur ménager une nouvelle surprise.

Ils ne tardèrent pas à revenir en effet, et en voyant le général, eurent des mines du plus haut comique. Ils ne réussissaient pas à dis-

simuler leur déception et à la changer en joie. Ils le félicitaient de son retour d'un air de reproche.

— Vous voyez, cousin, disait plaisamment l'un d'eux, nous ne vous avions pas oublié.

— Depuis le bruit de ma mort, interrompit le général.

— Oh ! nous n'y croyions pas, cousin, mais moi je me disais : « Que deviennent les champs et les jardins de notre parent, tandis qu'il est au loin. Il ne faut pas que son bien dépérisse, tandis qu'il se dévoue à celui de l'État. Et nous nous sommes constitués surveillants et gardiens de vos récoltes. »

— Vous êtes d'excellents parents et vous auriez mérité de devenir mes héritiers, mais que voulez-vous... votre cousin le général a toujours eu la chance d'échapper aux balles. La mort ne veut pas de moi.

— Bien sûr que pour le roi Joachim vous avez plus d'une fois joué votre vie?

— En doutez-vous ! fit le général.

— Et si c'était à recommencer ?

— J'avoue que j'y mettrais plus de circonspection. Je vous prierai d'attendre. D'ailleurs je le ferai dès aujourd'hui. Je vais vivre comme un ermite, en dehors de la politique complètement, aussi je ferai de vieux os.

— Ici, dit Duméril, dans cet air pur et vivifiant, avec l'exercice de la chasse, l'absence de soucis, les soins de vos fidèles serviteurs, moi je vous prédis que vous mourrez centenaire.

— Je ne demande qu'une chose, reprit Franceschetti, c'est que l'on m'accorde ma demi-pension; je ne suis pas ambitieux.

— Non, oh ! non, faisaient les cousins, vous êtes un modèle.

Mais ils riaient jaune.

— Et pourquoi, disait le fermier, le général ne se remarierait-il pas ?

— Oh ! répondit le général devenu pensif, pour une bonne raison, c'est que je me souviens de ma première femme.

Un des cousins eut la cruauté de dire :

— Mais on ne sait peut-être pas, à Ajaccio, votre retour de Naples ? Ou peut-être le préfet attend-il des instructions? En France, en ce moment, la justice est très occupée. On ne voit partout que Tribunaux, Conseils de guerre, Cour prévôtales.



Vous êtes un lâche!

— Qui dit cela ? fit le fermier.

— Ceux qui débarquent de Marseille. Les Marseillais et les Nîmois sont devenus comme enragés et il est fort à craindre qu'ils n'importent, dans nos villes, leur genre de maladie.

Le général comprit la menace et dit d'une voix ferme :

— Nous verrons cela dans quelques jours, cousin ; j'irai à Ajaccio.

— Qu'en pense monsieur le colonel ? demanda un des cousins.

Duméril le regarda dans les yeux et répondit lentement :

— Je pense que nous avons le bonheur d'être en Corse et que, dans ce beau pays, la trahison est rare.

— Bravo ! fit le général.

Lorsque les cousins se furent retirés :

— Méfiez-vous des parents mis en goût d'héritage, dit Duméril au général, ce sont autant d'ennemis.

A AJACCIO

Quelques jours plus tard, Franceschetti enfourcha un de ces gais poneys dont on se sert partout en Corse, et alla, à Ajaccio, prendre le vent de l'opinion.

Il était très connu, très aimé et il fut aussitôt entouré d'amis et aussi de curieux de sa dernière aventure. On avait appris la mort du roi, mais on n'avait, sur ses compagnons, que des récits contradictoires. Généralement on croyait qu'ils avaient péri.

Le nom de Ferdinand excluait toute idée de clémence. Cette opinion était partagée des autorités.

Il était donc difficile de pressentir les décisions du préfet, du sous-préfet et de leur conseil. Leurs pouvoirs étaient illimités et, pour faire du zèle, de quoi n'étaient-ils pas capables ?

On traça au général un tableau exact, c'est-à-dire épouvantable de la Terreur blanche. L'île était encore indemne du fléau royaliste, mais, d'un moment à l'autre, on pouvait l'y importer. Si pareil malheur arrivait, certes, les habitants opposeraient une énergique résistance, mais le royalisme terroriste ferait des victimes et les premières

seraient prises parmi les citoyens les plus chers aux habitants.

Franceschetti ne manquait ni de bon sens ni de finesse, il conclut de ce qu'on lui disait qu'il devait rester à la campagne, éviter d'attirer l'attention et se tenir sur ses gardes.

Il était bien décidé, en tout cas de ne céder qu'à la force.

Le colonel l'approuva.

A eux deux et quelques domestiques pour recharger leurs armes et faire nombre, ils pouvaient tenir tête à toute la gendarmerie de l'île.

Cette perspective d'un siège à soutenir n'avait rien de réjouissant et, cependant, elle n'altérait point leur bonne humeur.

Presque chaque jour ils allaient ensemble à la chasse ou à la pêche. L'ennui leur était inconnu.

Ils étaient braves. Ils faisaient à mauvaise fortune bon visage.

Un jour, néanmoins, certaines nouvelles de France passèrent sur eux comme un nuage gros de tempête et de ravages.

Ce nuage de mauvaises nouvelles venait du pays de Duméril.

Ces nouvelles étaient relatives à la persécution exercée par les catholiques contre les protestants. Les arrestations arbitraires, les coups, le meurtre, le vol, le viol, l'incendie toutes les cruautés et toutes les infamies étaient exercées contre les protestants, nous l'avons raconté, dans les anciennes provinces de Languedoc, Provence, Avignon; or, sa femme et sa fille vivaient dans un petit bien paternel, à C... commune des environs de Toulouse, située non loin de la Garonne. Depuis son départ avec Murat il n'avait pas eu de leurs nouvelles et il n'avait osé leur écrire que depuis la courte excursion de son ami à Ajaccio.

Le secret des lettres n'existait point, il devait hésiter à dire où il était.

Ne se connaissant aucun ennemi dans un pays qu'il n'avait presque jamais habité, il était relativement tranquille.

« Puis, se disait-il, on n'attaque pas des femmes seules, ce ne serait pas français, ce serait trop lâche. »

Sa lettre était arrivée à son adresse et la réponse lui était parvenue à Ajaccio, bureau restant. Sa femme et sa fille le rassuraient sur leur santé, lui exprimaient avec prudence le bonheur qu'elles avaient éprouvé en apprenant qu'il se portait bien et ne les oubliait pas, et

elles continuaient en supposant toujours, par dessus leur épaule, le regard de la police : « Espérons que nous serons bientôt réunis. Notre gouvernement paternel et l'amitié des peuples de l'Europe permettent de vivre en paix aux Français. Plus de guerre, plus de sang inutilement versé pour la gloire d'un ogre. Il ne faut pas t'effrayer de voir un grand nombre de tes anciens compagnons de bataille frappés par les tribunaux. On nous assure que tu n'as rien à redouter de semblable, n'ayant jamais pris les armes contre le roi ; mais je crois qu'il ne faut pas réclamer de suite ta pension. Il est préférable d'attendre la fin des troubles. Tu peux aussi te réclamer de ma famille, qui a toujours été royaliste... »

La lettre continuait ainsi platement, peureusement; sans un tableau de la situation, sans une invitation à rentrer en France.

Elle était, pour ainsi dire, imprégrée d'un sentiment de terreur.

Duméril le sentit. En même temps, un journal racontait, en l'excusant, le pillage d'une maison de protestants dans une commune des environs de Toulouse, et racontait comment la dame de la maison et sa fille avaient servi de jouets aux femmes et aux filles catholiques qui s'étaient armées des battoirs fleurdelisés pour les fouetter en place publique.

A cette lecture, un frisson d'horreur parcourut le colonel de la tête aux pieds. Il lui semblait voir la hideuse foule des pillards et des fouetteuses envahir sa maison, traîner dehors sa femme et sa fille et leur faire subir, aux éclats de rire des curieux, le supplice humiliant et cruel que vous savez.

Mais les renseignements du journal manquaient de précision; il y avait beaucoup de protestants aux environs de Toulouse.

Que penser?... Il fit part de ses incertitudes à son ami Franceschetti.

— Mon cher colonel, lui répondit celui-ci, vous commencez à vous lasser de la sécurité dont vous jouissez près de moi, il vous faut reprendre la vie de périls et d'aventures.

— Non, je vous jure, général, vous faites erreur; c'est la seule inquiétude que me cause ma femme et ma fille qui ne me laisse aucun repos. Pensez donc à ce que je vous ai lu, ces outrages!

— Si vous pouviez les empêcher, je vous dirais : allez. Mais vous ne le pouvez pas.

— Ma présence peut intimider la canaille.

— Je suis persuadé du contraire; votre grade de colonel est assez élevé pour exciter sa fureur. Si les royalistes ne songent pas aux vôtres, votre arrivée leur servira de signal, elle les provoquera.

— Et je les laisserais faire?

— Êtes-vous plus courageux que le général Ramel, que le maréchal Brune? Serez-vous plus heureux?

— Je vous déclare, général, que si j'avais été à la place du maréchal, les Avignonnais n'auraient pas eu ma peau aussi facilement!... Tôt ou tard je rentrerai; alors, guerre à ceux qui se seront mal conduit vis-à-vis des miens!... Vous êtes Corse et vous comprenez la vengeance.

Ils continuèrent à chasser sans parler davantage de ce sujet pendant quelques jours.

Mais de jour en jour Duméril s'abandonnait davantage à sa tristesse, contrastant ainsi vivement avec son ami Franceschetti; véritable modèle d'insouciance. Cependant la Corse se fut trop rapprochée de la perfection des *îles fortunées* des anciens, si elle n'eut contenu quelques reptiles. Des dénonciations, des sommations d'avoir à agir contre un bonapartiste avéré et un autre scélérat du même genre, que réclamait la justice de son pays, arrivaient à la préfecture et à la mairie d'Ajaccio. Le préfet, à qui l'on reprochait sa modération, prit des mesures rigoureuses. Il lança contre les deux amis deux mandats d'arrestation. Les gendarmes se mirent en route à regret, mais le maire fit prévenir le général et son ami par un homme aposté dans la campagne, sur un chemin qu'ils devaient suivre en revenant de la chasse.

Ils ne rentrèrent pas et allèrent passer la nuit dans une autre petite maison des champs, plus isolée encore que la première.

Après les avoir vainement attendus, le lendemain et les jours suivants, les gendarmes se mirent à courir les villages et battre les buissons, mais les deux proscrits avaient cherché un refuge dans le *maquis*, c'est-à-dire les forêts qui couvrent les hautes montagnes.

Le Corse, poursuivi pour avoir voulu venger son honneur ou sa liberté, cherche un refuge dans les bois dont les lisières sont presque toujours garnies de troupeaux ou de petits villages dont la pauvreté assure l'indépendance.

Il devient leur ami et leur protégé et vit, comme eux, de laitage et de gibier; couchant l'été sous les feuilles, l'hiver dans les chaumières où l'on se ferait tuer plutôt que de le laisser prendre. Le berger, qui voit au loin dans la plaine, signale aux *brigands* les battues opérées contre eux.

Leurs anciens amis leur apportent de la poudre, des balles, un peu d'eau-de-vie et les nouvelles de la ville. Beaucoup de Corses ont ainsi passé leur vie. La trahison est inconnue dans cette contrée.

Plusieurs mois s'écoulèrent.

Cependant le colonel Duméril s'imagina qu'il aggravait la situation de son ami aux yeux des royalistes.

— Sans moi, lui disait-il, vous rentreriez dans vos foyers. Un jury corse n'oserait vous condamner. Il n'en est pas de même pour moi.

Tandis qu'il se refusait à convenir qu'il rendait supportable au général la solitude de la forêt.

LE COLONEL DUMÉRIL

Enfin dans le courant d'avril 1816, les deux amis se séparèrent.

Duméril, sans argent, voulait aller se livrer à Ajaccio, où la police lui eut offert son transfert gratuit à Toulouse, mais le général s'y opposa et le fit embarquer sur un vaisseau marchand pour Cette, après l'avoir forcé à accepter un peu d'argent. Il lui dit adieu comme à un ami que l'on n'espère plus revoir.

Depuis longtemps le colonel était sans nouvelles de sa femme et la Terreur blanche sévissait dans toute sa violence, voyageur modeste et dont la physionomie est depuis longtemps oubliée, il fait à pied, sans être inquiété, le chemin qui le sépare de son village.

Il arrive, il voit les volets fermés, la porte du jardin qui précède la maison jetée en dedans, le jardin desséché, abandonné, lui annoncent un malheur.

Il traverse le jardin d'un pas rapide. L'habitation est fermée; la porte principale qu'il secoue avec force lui résiste, mais il en connaît une autre donnant accès dans un fournil qui ne résistera pas à ses efforts.

En effet, il pénètre dans la maison. Il y trouve la solitude et le désordre le plus caractéristique; les meubles sont ouverts, les tiroirs vides.

Tout objet de prix qui ornait les murs a disparu. Les restes d'un repas interrompu sont encore sur la table. Il vient de la chambre à coucher une odeur cadavérique qui l'épouvante. Il y court, ouvre au plus vite la fenêtre, et découvre les restes en décomposition d'un chien, sans doute tué en défendant ses maîtresses.

Mais, celles-ci, que sont-elles devenues?

Il lui faudra s'informer chez les voisins... probablement les coupables. Il était probable aussi qu'elles avaient été entraînées avant d'avoir pu mettre ordre à leurs affaires, sauver leur argent et jetées en prison.

Ce que les gens du roi n'avaient pas volé, ils l'avaient brisé : ainsi les glaces, les tableaux, la vaisselle.

Le colonel sortit, le cœur navré.

Il lui répugnait singulièrement de s'adresser aux paysans pour savoir où diriger ses recherches et le gros de la catastrophe. Il aperçut un enfant et le questionna. Tout ce qu'il put en tirer, c'est que les dames n'étaient pas mortes et étaient à la ville.

Il eut encore la prudence d'attendre le soir avant de pénétrer à Toulouse; enfin, il alla chez ses beaux-parents, les royalistes, où sa femme et sa fille avaient trouvé un asile.

Son apparition donna lieu à deux scènes bien différentes : l'une de joie, l'autre de colère; l'une de tendresse, l'autre de haine. A peine eut-il le temps d'embrasser son épouse et son enfant; de leur dire un mot de son long voyage, des inquiétudes qu'il avait éprouvées à leur sujet; du spectacle de désolation que la maison lui avait offert avant qu'il eût pu obtenir d'elles quelques explications; le pillage et les violences dont elles avaient été victimes, déjà le beau-père et la belle-mère entamaient un horrible duo de lamentations, non sur le mal commis par les bandits, mais sur le colonel, « auteur de tous maux ».

Étaient-ils assez à plaindre d'avoir un pareil gendre! Un bonapartiste incorrigible qui, non content d'avoir combattu pour Buonaparte, avait conspiré avec le beau-frère de ce scélérat et soutenu sa tentative d'usurpation.

— Allez-vous bientôt nous laisser tranquilles? lui dit la belle-mère.

— Ne nous avez-vous pas assez fait souffrir?

— Pourquoi êtes-vous venu ici; vous pouviez nous écrire.

— Vous êtes l'auteur de notre ruine.

— Vous êtes notre déshonneur.

— C'est à cause de vous que nous vivons cachées, comme des criminelles. Sans nous, vous n'auriez plus trouvé personne, que deux vieillards pour vous maudire.

— C'est à cause de moi, de mon passé sans tache, qu'on fit grâce de la vie à mes filles.

— Et c'est à cause de vous, reprit la mère avec acharnement, que nos filles ont été fouettées en place publique à C.

A ces paroles, le colonel bondit de fureur :

— Par qui, s'écria-t-il.

— Par des femmes.

— Lesquelles?... Leurs noms?...

— Des paysannes... que sais-je?...

— Je veux les connaître. Comme il me faut les noms des bandits qui ont tout dévasté et volé chez moi.

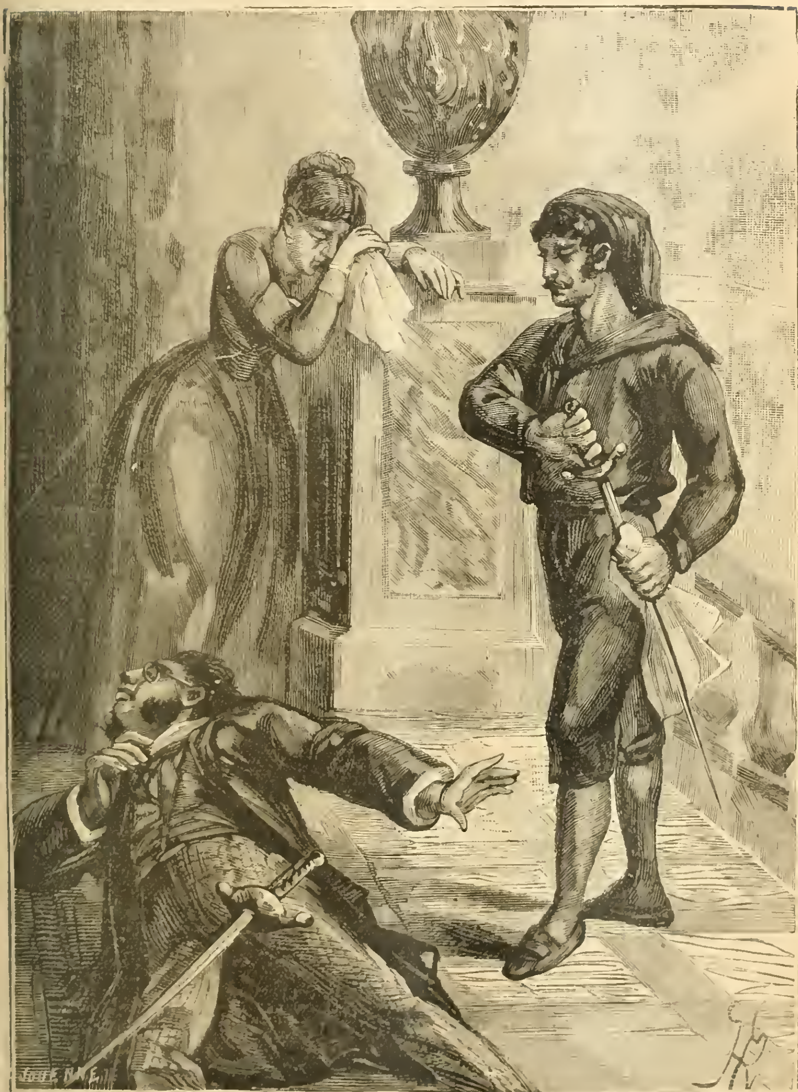
— De grâce! implora la colonelle, ne faites pas de bruit. Vous nous perdriez avec vous.

— Que dites-vous? se récria le beau-père. Prétendriez-vous vous venger? Ah! je ne le souffrirai pas! Le roi avant tout, monsieur, le roi quand même! C'est à vous de demander pardon à votre épouse, à sa fille, de ce qui leur est arrivé à cause de vous!

— Oh! grand-père, protesta la jeune fille en se suspendant au bras du colonel, vous savez bien que ce n'est pas pour cause politique, mais par fanatisme religieux, que ces coquines nous ont outragées. D'ailleurs, tous les prétextes sont suffisants pour cette populace. Allez-vous prendre parti pour elle contre nous?

— Oui, dit la colonelle, est-ce là l'accueil que vous deviez faire à mon mari?

Et le jour où j'ai la joie de le revoir, doit-il être changé en jour de querelles et de larmes? Mon père, votre fureur n'a rien de naturel, non plus que votre amour du roi. Ce monarque n'est-il pas catholique? N'est-il pas le descendant de ce roi Louis XIV qui a aboli l'édit de Nantes, ordonné les dragonnades. Non, c'est la peur qui parle chez vous. C'est la peur qui vous fait tenir le langage d'un



Natale essuya son arme en le considérant un instant.

Trestaillons et qui vous affole. Cessez de trembler, mon père ne vous compromettra pas longtemps. Il est inutile de l'injurier pour le décider à vous quitter. Laissez-nous jouir en paix, pendant quelques instants, du bonheur de nous retrouver ensemble.

— Venez dans ma chambre, mon père.

— Non, dans la mienne, fit la colonelle, en entraînant son mari.

Les deux vieillards, à demi fous de terreur, les regardaient avec étonnement.

Ils ne soufflèrent pas un mot; mais ils n'étaient pas convaincus.

Le colonel leur tourna le dos et suivit sa femme dans une pièce voisine.

Il aurait pu se rappeler que sous l'Empire, — qui fut si tolérant en matière de religion, si généreux envers les royalistes, qui n'étaient pas ses ennemis acharnés, — ils s'étaient aplatis devant le jeune officier qui leur avait demandé la main de leur fille.

Ils étaient trembleurs de nature. Tant qu'ils avaient cru voir dans l'officier un protecteur, ils l'avaient adulé et adoré; depuis que le règne du soldat était passé, ils le craignaient comme un pestiféré.

Lorsqu'ils furent seuls :

— Que Delphine (Mme Duméril) et Philomène le veuillent ou non, cet homme ne couchera pas ici, dit le vieillard.

— Mais où couchera-t-il? reprit la belle-mère.

— Où il voudra.

— Chez lui, tout est dévasté; à la ville alors? en admettant qu'on le reçoive.

— En ce cas, il ne passerait pas deux nuits à l'hôtel sans être arrêté ou massacré.

— Vas-tu le plaindre? fit sèchement le beau-père. Pourquoi est-il rentré? S'il se fait tuer, c'est qu'il l'aura voulu, il devait savoir ce qui se passait en France. S'il a souffert, nous avons souffert aussi, nous, et il ne devait pas à nouveau compromettre notre sécurité.

— Mais, dis-moi, fit tout à coup la belle-mère, qui avait réfléchi pendant cette tirade, il y a une chose à laquelle tu n'as pas songé.

— Laquelle?

— S'il voulait emmener avec lui sa femme et sa fille?

— Je le lui défends bien, par exemple!

— Et la loi?

— Qu'il aille chercher les gendarmes pour la faire exécuter! répliqua le beau-père en ricanant.

Au même instant, Duméril reparut avec sa femme et sa fille.

Sur le visage de celles-ci, on pouvait lire une vive anxiété. Le colonel, comme tous les hommes forts, n'avait point changé de physionomie.

— Monsieur Maujean, c'était le nom de son beau-père, je viens d'apprendre les noms des brigands royalistes qui ont outragé ma femme et ma fille et elles seront vengées.

— C'est-à-dire que vous allez vous faire massacrer?

— Si vous me dénoncez, oui; et je crains que vous ne le fassiez. Pour me venger, il faut que je séjourne quelque temps à C... Je vais donc rentrer chez moi et y procéder à tout ce qu'exige une installation provisoire, en évitant, autant que possible, ce qui pourrait attirer l'attention sur ma personne.

— Mais vous avez, au village, parlé à un enfant?

— Oui.

— Cela suffit, tout le village connaît votre arrivée.

— Je n'ignore aucun des dangers que je cours, mais on ne ferait jamais rien si l'on s'arrêtait devant le danger, voici près d'un an que je lui dispute ma vie; je n'ai pas fini, je vais jouer ma dernière partie. Mais d'abord il me faut des armes, on m'a tout pris. Vous en avez.

— Moi!... se récria M. Maujean.

— Je le sais par votre fille. Vous êtes incapable d'en faire usage, il me les faut.

— Mais je ne sais ce que vous méditez, moi, répondit le prudent beau-père, je ne veux pas devenir votre complice.

— Soyez sans inquiétude, cher monsieur; si l'on vous questionne à ce sujet, vous direz qu'elles étaient à moi et que je les ai reprises.

S'adressant à sa femme :

— Delphine?... Tu sais où elles sont?

— Oui, mon ami.

— Va les chercher : une paire de pistolets et un sabre. N'oublie pas la poire à poudre, le sac à plomb.

— Dans un instant.

Elle voulait assister à la fin de l'entretien. Elle était toujours aussi pâle, aussi émue. Son mari reprit, sans insister.

— Ce n'est pas tout ; mon cher beau-père. Il se peut que d'un moment à l'autre, brusquement surpris, je sois obligé de repasser la frontière, alors il me faudra de l'argent. Ma bourse est plus que légère et je n'ai vécu, depuis longtemps, que des libéralités de mes amis. Pour fuir, il faut de l'or, beaucoup d'or souvent; il ne faut pas seulement acheter de bons chevaux, mais de mauvaises consciences, qui font les renchéries. A l'étranger enfin, en attendant de trouver un emploi, on risque de mourir de faim. Vous vendrez de mon bien tout ce que vous pourrez...

— Mais rien ne se vend, monsieur, à cette heure. Entendez-vous votre maison de C. ?... Mais partout, aux environs, on ne voit que maison à vendre.

— Vous vendrez à vil prix. Et si vous n'avez pas assez de mon bien, vous en vendrez de celui de ma femme. N'est-ce pas, Delphine ?

— Certainement, mon ami.

— Vous êtes fous! s'écria le bonhomme indigné. Je ne me laisserai pas mettre sur la paille.

— Je ne vous demande rien, à vous.

— Cependant, monsieur, vous me dites que vous avez besoin de suite de beaucoup d'or.

— Oui, à titre d'avance sur mon bien et celui de ma femme, s'il est nécessaire, mais mes prétentions sont très modestes.

— Enfin, voyons, que demandez-vous ?

— Vingt mille francs ?

— Hein ! fit le bonhomme ahuri.

— J'ai dit vingt mille francs.

— En temps ordinaire... autrefois... on aurait pu... mais aujourd'hui l'argent est ratissé par nos libérateurs et le peu qui en reste se cache.

— Et vous en cachez, comme tous les bourgeois de cette ville. Eh bien! faites-le sortir de sa cachette : il s'agit de sauver votre gendre. Prenez chez votre notaire, empruntez chez vos amis, mais ne me refusez pas ! Ce serait une trahison, ce serait un crime !

— Tout ce que vous voudrez, mais vous aussi, vous avez des amis, un notaire, allez les voir, quant à moi...

— Oh! mon père! s'écria Mme Duméril.

— Grand-papa! exclama la jeune fille.

— Il refuse!

— C'est mon mari, que j'aime!

— C'est mon père!... Tu ne nous aimes donc pas!... Pour qui donc gardes-tu ton argent? Ce n'est donc pas pour nous?... Moi, plus tard, je ne voudrais pas d'un argent que tu aurais refusé à mon père.

Le vieillard, en proie à une agitation extrême, se promenait à travers sa chambre. Les récriminations les plus ardentes ne devaient que l'irriter sans le convaincre. Sa femme, blottie dans un coin, assistait à la lutte avec un sentiment de fierté que lui causait la résistance de son mari.

Enfin, le colonel, concluant du silence de son beau-père, poursuivit :

— Puisqu'il en est ainsi, je vais, comme vous m'y avez engagé, tâcher d'emprunter chez mes amis d'autrefois, et j'aviserai ensuite selon ce que j'aurai obtenu.

— Tu ne feras pas cela! s'écria Delphine en se jetant entre son mari et la porte, vers laquelle il se dirigeait déjà; ce serait faire appel aux dénonciateurs. J'ai de l'argent à nous, tu vas le prendre. — Mon père, remettez, je vous prie, au colonel, les cinq mille francs que j'ai apportés ici et qui n'ont pas cessé d'être à sa disposition.

Le vieillard haussa les épaules.

— Soit! dit-il.

Sa fille continua :

— Vous m'en prêterez cinq autres que je joindrai aux nôtres. Vous ne pouvez, sans me blesser cruellement, me refuser cette petite somme.

Le beau-père ne répondit pas, mais il n'osa refuser, et, finalement, s'exécuta.

— Avec cette somme de dix mille francs, j'espère que notre cher colonel sera à même de parer aux premiers événements fâcheux, conclut Delphine.

Peu après, le beau-père, qui était sorti de la chambre, y rentra et étala sur une table la somme en or demandée par sa fille, soigneusement divisée par petits sacs de mille francs cachetés.

Mme Duméril prit ensuite son mari à part, afin de le détourner de ses projets de vengeance et de l'engager à quitter Toulouse.

Le colonel s'était un peu calmé. Après avoir été longtemps dénué de tout, il se grisait à la vue des ressources qu'il se procurait; avec son or et ses armes. il se sentait capable de résister à une armée.

— Maintenant, lui dit sa femme, raisonnons; ta colère est dissipée. Elle m'a prouvé ton amour; c'est tout ce que j'avais à attendre de toi; mais la colère est mauvaise conseillère, et tu dois renoncer à ces projets de vengeance.

Le colonel eut un mouvement d'impatience.

— A cause de moi ! implora la jeune femme; à cause de ta fille! Réfugie-toi à l'étranger. et nous irons t'y rejoindre. Mais, ici, la place n'est pas tenable. Crois-tu que nous soyons heureuses dans la compagnie de ces vieillards que la peur rend féroces, et qui voudraient nous obliger à adorer avec eux les scélérats qui inondent de sang le Midi?

« Je regarde comme le plus grand bonheur de pouvoir vivre avec toi à l'étranger. Mais accorde-moi d'abord de coucher ici secrètement cette nuit...

Duméril secoua la tête négativement

— Ensuite, reprit sa femme, dès le matin, de te déguiser, d'acheter un cheval et de quitter le département. A mon avis, le mieux serait de gagner la mer et de t'embarquer pour l'Amérique. Un nouvel envoi d'argent t'y suivrait.

Duméril l'embrassa pour la remercier et lui répondit :

— Je te dirais bien oui, mais je te mentirais. J'ai quelque chose sur le cœur qui me pèse. Avant de quitter Toulouse et de partir pour l'Amérique, ce qui était mon intention, j'ai une affaire d'honneur à régler, et ce sera vite fait.

— Qu'est-ce donc? fit Mme Duméril avec inquiétude.

« Tu peux, je crois, m'en confier la cause?

— Non; tu essaierais vainement de m'en détourner. Je te dirai tout plus tard.

— Mais tu n'as encore vu personne? ..

— Non ; c'est pour cela que je garde le libre emploi de ma soirée et que je ne puis t'accorder ce que tu m'as demandé en premier.

— Laisse-moi une partie de ton argent.

— Toujours la peur.

— Mais, sans doute.

— Et pourquoi donc? En es-tu venue à douter de mon courage?

— Tout le monde, maintenant, a des armes, des pistolets, des couteaux; tout le monde peut se croire le droit de te tuer et de te voler. Un brigand... et ils se comptent par centaines, un zélé serviteur du roi, un volontaire du duc d'Angoulême, n'importe, te reconnaît dans un endroit désert, il s'approche de toi, et, sans explication, te brûle la cervelle. Il te fouille et abandonne la charogne de bonapartiste à la curiosité des passants. Cela se passe sans plus de cérémonie. La police ne fait aucune recherche.

— La France est donc retournée à l'état sauvage?

— Sauf les apparences, oui, et si sauvage veut dire homme dépourvu de sens moral.

« Quant à notre maison de C..., méfie-toi, puisque l'on sait ton retour.

Ces dernières paroles parurent impressionner vivement le colonel. Elles contrariaient ses desseins.

L'AFFAIRE D'HONNEUR

Le colonel ne sortit de chez son beau-père qu'à la chute du jour, et, grâce à la négligence de l'éclairage municipal, il pouvait circuler sans être facilement reconnu.

Il avait besoin de retourner au village de C... s'il voulait donner suite à ses projets. Son désir était de se venger des battoirs fleurdelysés. Il savait les noms des femmes, mais il les considérait comme les instruments plutôt que les véritables auteurs de l'outrage.

Le nom de l'une de ces paysannes l'avait fait remonter à l'auteur principal.

Il voulait interroger cette femme, et, s'il ne s'était pas trompé, avoir une explication avec celui qui l'avait payée.

Il avait ceci d'autant plus à cœur que celui qu'il soupçonnait avait

été, avant son mariage, son ami intime, et, depuis son mariage, son ennemi déclaré.

Maurice de Saint-Pierre, étroitement lié avec Duméril, s'était épris secrètement de Mlle Delphine Maujean, à laquelle son ami faisait la cour. Duméril, avec la plus cordiale franchise, le prenait pour confident de son amour, et Maurice en profitait pour le desservir.

Cette trahison ne fut connue du jeune officier que peu de jours avant son mariage.

Obligé de partir le lendemain de la cérémonie nuptiale pour rejoindre son régiment, il dut se contenter d'exprimer, dans une lettre à Maurice, l'indignation et la douleur que lui avait causées sa conduite déloyale.

Les événements politiques et militaires les séparèrent; l'affaire en resta là.

Mais le cœur avait gardé sa blessure. Elle ne guérit pas, et dans plus d'une circonstance Duméril la sentit se rouvrir. Il eut d'autres amis, mais aucun de la même amitié complète, absolue. Il ne se donna plus tout entier.

On a beau, par un scepticisme à la mode, affecter de dédaigner l'amitié, il faut croire qu'elle est nécessaire puisqu'elle est éternelle, et ne pas avoir d'amis de peur d'être trompé n'est pas moins ridicule que de ne pas se marier de peur d'être cocu. L'amitié est un des caractères de la « virilité » sentimentale, et il vaut mieux être trompé qu'impuissant.

On en veut naturellement à ceux qui vous gâtent la vie. On a du mal à leur pardonner, ou plutôt on ne leur pardonne jamais.

D'autre part, Maurice avait déjà été doublement puni de sa trahison ; non seulement il avait perdu un ami sincère, mais l'estime de la jeune fille qu'il aimait et qui ne manqua point de lui faire sentir son mépris. Il dut renoncer aux sociétés et aux lieux publics où il la rencontrait, et finit par quitter Toulouse. Enfin, la dernière lettre de Duméril le blessa cruellement et changea en haine les sympathies qu'il lui gardait encore. La haine, en ce cas, est en proportion des torts que nous avons, et si son venin se mêle à celui de la jalousie, il empoisonne la vie de son auteur. Celui-ci attribue à son ancien ami, devenu son ennemi, tout ce qui lui arrive de fâcheux. Il en fut ainsi de Maurice.



Il découvre les restes d'un chien mort.

S'il n'avait pas fait fortune, s'il ne s'était point marié, c'est parce que, selon lui, Delphine lui avait refusé sa main.

Les événements de 1815 semblaient lui apporter sa vengeance. « C'est à eux maintenant de souffrir », se disait-il.

Il vit avec joie que le colonel Duméril était au nombre des officiers cités devant les Conseils de guerre.

« Je vais donc en être débarrassé », se dit-il encore. Et, en apprenant qu'il avait suivi Murat, il ne douta plus de son bonheur. Restait la femme.

Mme Duméril se croyait suffisamment protégée par les opinions royalistes de vieille date et bien connues de ses parents. Au lieu de se retirer de suite chez ceux-ci, elle était restée dans la petite maison de campagne où son mari aimait à la rejoindre entre deux batailles. Là, tout était peuplé de ses souvenirs et semblait le rendre présent à son affection. La retraite où elle vivait la rendait plus indépendante de sa famille, diminuait le cercle de ses relations et enfin, — ce qui lui plaisait par dessus tout — l'affranchissait de la vie mondaine, pour laquelle elle n'avait aucun goût.

Au village, cependant, elle était très avenante et très charitable. Les pauvres, les malades, avaient en elle une seconde Providence. Elle était aimable avec les plus humbles, on la flattait, elle pouvait se croire aimée. A l'heure des catastrophes, ses craintes se tournèrent vers Toulouse; mais au village, *où elle n'avait pas un ennemi,* elle se croyait bien tranquille.

« Si les brigands de la ville débordent dans nos campagnes, les paysans les repousseront à coups de fourches. »

Plusieurs fois des chasseurs d'Angoulême vinrent à la proie à C...., cherchant des nouvelles du colonel Duméril. Ils n'osèrent pénétrer chez sa femme, parce qu'ils se redoutaient eux-mêmes, et que Delphine et sa fille, étant sans défense, auraient subi les violences de certains d'entre eux.

Mais ce qui étonna et effraya même les deux femmes, ce fut, un dimanche, de voir une bande de faubouriens venir se mêler à la population de C..., et en être volontiers accueillie.

Quoi! ces paisibles maraîchers, ces bons villageois cachaient sous leurs blouses des Trestaillons?.. Pourquoi non? N'était-ce pas des brutes comme celui-ci? L'ignorance, la stupidité engendrent faci-

lement la cruauté, l'ardeur au pillage et les fureurs sanguinaires.

Bien mieux, comme la maison Duméril était la plus belle de la commune, les regards se fixèrent bientôt sur elle avec une instance inquiétante.

A plusieurs reprises, des bandes de dix ou quinze individus de mauvaise mine passèrent et repassèrent devant leur porte en discutant avec animation.

Les paysannes, qui étaient ses obligées et qui causaient souvent avec elle, l'évitaient ou rougissaient en lui disant bonjour, ou chuchotaient entre elles en la voyant venir. Les enfants ne la saluaien plus. La bonne avait l'air triste et bourru. Elle tremblait au moindro bruit, et, interrogée, répondait à tout « je ne sais pas. »

Il y avait autour de la maison un air de conspiration.

Un jour, le jardinier sortit et ne revint pas, sans donner un mot d'explication, sans prétexte, sans daigner dire au revoir à des personnes qui l'employaient depuis cinq ans.

Mme Duméril fut assez bonne, assez faible pour en être affectée. Elle s'attendait à voir, d'un jour à l'autre, la servante en faire autant.

— Mais, maman, on nous en veut, disait la jeune fille effrayée. J'ai peur. On nous en veut à cause de mon père ; ils guettent son retour pour le perdre et le mettre en prison.

La colonelle questionna un jour une femme qui n'était pas de la commune et lui vendait des volailles.

— Vous osez donc venir chez des pestiférées, lui dit-elle avec un sourire pénible.

— Oh! moi, je ne me mêle pas de politique ; mon petit commerce me suffit.

— Nous non plus, nous ne nous mêlons point de politique. Il est impossible de vivre plus retirées que nous. Si nous sortions autrefois, c'était souvent pour faire du bien. On n'avait pas l'air de nous détester, et maintenant nous sommes entourées de haine. C'est donc un bien grand crime que mon mari ait défendu la France contre ces bons messieurs les Anglais et les Prussiens...

Eh bien! mon mari est proscrit, il fuit comme un malfaiteur, lui, si honnête et si brave!... Et ce n'est donc pas assez d'un pareil malheur?

— Je vois bien, dit la marchande, que vous n'êtes pas au courant de ce qui se passe.

— Oh ! très peu. Je croyais que les gens avaient meilleur cœur et que, du moins, ils n'ajouteraient pas à mes peines. Voilà, par exemple, Annette Donat que j'ai soignée dans sa dernière maladie, et Colombe Gerfaut, son amie, à qui j'ai fait souvent du bien ; elles se détournent de moi.

— Je vous dis, madame, vous n'êtes pas au courant. Maintenant, les bonapartistes ne sont plus bons à jeter aux chiens, mais il y a pire encore...

— Eh ! quoi donc ?

— La religion... Vous êtes protestantes... Les protestantes, on ne les tue pas encore, mais on les bat. Méfiez-vous, madame. Quant aux deux femmes dont vous parlez, je les connais ; je sais pourquoi elles sont, à cette heure, si chaudes catholiques... Mais n'allez pas dire que je vous l'ai dit !... Ce qui rend la Colombe et l'Annette si catholiques, c'est un monsieur Maurice de Saint-Pierre, qui, à la brune, vient les voir. Celui-là, c'est un dévot s'il y en a un, et prêcher contre les *parpaillots*, comme il les appelle, c'est son affaire.

La colonelle était suffoquée de surprise.

— Comment ! il est ici ? s'écria-t-elle.

— Vous le connaissez donc ?

— Oui, mais depuis très longtemps. C'est par des temps comme celui-ci que l'on voit reparaître de pareils hommes.

— Si vous l'avez connu, alors tout s'explique.

— En effet, répondit Delphine, plongeant par la pensée dans tout un passé de perfidies et de haine, je comprends tout à cette heure.

La bienveillante marchande aurait pu en dire davantage. On venait d'inaugurer dans nous ne savons plus quelle ville ou bourgade les fameux battoirs à fleurs de lis. Cette cruauté, relevée d'une pointe d'obscénité, allait faire fureur. On en parlait. La marchande n'osa en rien dire. Le dégoût, un peu de honte et de pitié aussi l'en empêchèrent.

Mme Duméril ignorait ce nouveau supplice ; peut-être, si elle l'eût appris, l'épouvante l'eut-elle poussée à chercher un refuge chez ses parents.

Elle se dit que l'on ne recommencerait point les persécutions reli-

gieuses, et que si un pareil malheur arrivait, elle en serait avertie par son pasteur. A force de s'exagérer, les calamités deviennent incroyables. Cependant, revenant aux intrigues de Maurice, à l'esprit de vengeance qui devait l'animer, elle se méfiait de quelque méchanceté de son invention, de quelque insulte de la part des femmes qu'il fréquentait

Elle ne sortait plus le soir et, la nuit, elle plaçait un poignard sur sa table.

Elle tremblait en ouvrant les *canards* venimeux qui représentaient la presse française; ils n'avaient que des malheurs à lui annoncer; et elle s'étonnait de ne pas rencontrer le nom de son mari. Elle savait qu'il était avec Murat, mais elle ignorait où se trouvait celui-ci.

Enfin, ce qui ajoutait à la cruauté de cette situation, c'était l'absence d'amis et d'amies. La défection de l'amitié était générale. On eût dit que les bonapartistes et les protestants avaient la peste, et jamais la lâcheté ne s'était étalée avec moins de vergogne. Beaucoup même ne dénonçaient leurs amis ou leurs voisins que pour acquérir des droits à la pitié des Trestaillon. Nous avons vu les Jumeaux de La Réole. Les mêmes scènes se sont répétées partout. Et, loin d'avoir honte de sa lâcheté, on en était fier; ce vice était à la mode.

Mme Duméril, dans le désir des nouvelles que quelquefois les gens en place se procurent avant les autres, s'était adressée à des amies mariées à de hauts fonctionnaires. Ces dames s'étaient empressées de lui fermer la porte avec assez d'affectation pour qu'elle ne revînt pas à la charge.

Sans savoir pourquoi, Mme Duméril et sa fille redoutaient particulièrement le dimanche. Elles avaient raison.

Un dimanche, un homme, avec son tambour et sa flûte, vers onze du matin, après la messe, se mit à parcourir le village.

La première fois qu'il passa devant la maison, il n'avait qu'une douzaine de polissons, qui le suivaient en sautillant; la seconde fois, un quart d'heure plus tard, il était suivi de plusieurs autres tambourineurs et d'une cinquantaine de femmes.

Cette bande s'arrêta soudain, comme par un mot d'ordre, en face de la maison réprouvée, avec des rires grossiers, des huées et des cris, puis avec le désordre et la houle des foules, se poussa vers la grille du jardin.

Les *tutu, panpan* reprirent leur vacarme; les enfants grimpèrent aux grilles; les femmes, redoublant d'injures en patois, secouèrent la porte; le siège de la maison commença.

Tandis que les dames Duméril se barricadaient, la bonne prenait la fuite par une porte de derrière et livrait ainsi la maison.

En un instant, la bande y pénétra et y disparut, se dispersant partout, brisant tout sur son passage, avec des hurlements de sauvages.

Presque en même temps, un individu avait ouvert la porte du jardin, que les enfants commencèrent à dévaster.

Les deux femmes, réfugiées dans une chambre à coucher du rez-de-chaussée, n'étaient séparées de leurs ennemis que par une porte, que l'on s'apprêtait à enfoncer.

Tremblantes, épouvantées, elles s'attendaient à être massacrées.

Enfin, Mme Duméril se place debout en face de la porte, et là, les bras croisés sur sa poitrine, pâle, la colère et le mépris dans le regard, elle attend.

L'entrée est forcée; deux femmes s'avancent, et, bientôt après elles, un tambourineur.

Ces deux femmes sont Annette Donat et Colombe Gerfaut. Le musicien est le porte-parole, l'orateur de la bande.

— Madame et mademoiselle, dit-il en saluant d'une façon ironique, qu'il croit très spirituelle, la jeunesse royaliste de C..., désireuse de vous conquérir à l'amour du roi, et, d'autre part, de vous punir de votre fausse religion, charge deux de ses meilleures catholiques de vous offrir ses fleurs de lis.

— Oui, partout cela se fait, aujourd'hui, reprend Annette Donat; pendant que les amis du roi observent le repos du dimanche, leurs filles et leurs femmes se chargent d'accommoder les filles et les femmes protestantes et bonapartistes.

Mme Duméril allait répondre; mais des bravos frénétiques couvrirent sa voix. Une poussée des femmes envoya contre elle et sa fille les deux coquines qui s'étaient mises à leur tête.

L'une, Colombe, s'empara de la jeune fille, à demi-pâmée de terreur; l'autre, Annette, saisit la colonelle à bras-le-corps; puis, immobilisant leurs victimes, les livrèrent à l'attentat obscène et féroce que vous savez... au milieu des rires, des cris, des outrages, et accompagnées du fifre et du tambourin.

Lorsque la fureur de ces coquines se fut assouvie, les deux femmes avaient perdu connaissance et gisaient abandonnées sur le parquet, livrées à l'indécente curiosité des hommes et des enfants.

Pas un bon cœur n'en eut pitié.

Si la pitié murmura chez quelqu'un de ces paysans ou de ces paysannes, qui avaient été les obligés des Duméril, elle fut étouffée. Rien de lâche comme les foules.

D'ailleurs l'attention, avec la mobilité particulière aux esprits du Midi, s'était déjà détachée des deux victimes.

La farce était jouée, il fallait songer à autre chose

La belle maison!... Que de belles choses ici! Ces gueuses, hein?... En avaient-elles?

Tout plaisait au regard et attirait les mains, et l'on fourrait dans ses poches. Ce qu'on n'emportait pas, on le brisait.

Qu'importe?... Il y en avait qui disaient qu'il fallait brûler la maison; en ce cas tout serait perdu. Il n'y avait donc pas de scrupule à avoir. Et puis ils en avaient pris assez quand ils étaient avec leur bandit corse!... Ce qu'ils avaient ne leur coûtait pas cher, aux traîneurs de sabre!

Quelques-uns des envahisseurs croyaient que le *coquin* se cachait... ce qui les autorisait à enfoncer les placards, à fouiller, tandis que leurs femmes ouvraient les commodes et les armoires.

Le buffet de cuisine n'était pas épargné, non plus que les caves.

Des idiots, dans les coins, composaient des bûchers de chiffons et de menu bois pour achever l'œuvre, car dans ces sortes d'orgies soi-disant politiques, l'incendie a toujours été le bouquet final et obligé. Mais il y eut beaucoup de fumée qui effraya les pillards et leurs femelles. En un instant la maison fut évacuée... et le feu s'éteignit de lui-même.

Les deux malheureuses femmes se réveillèrent. Comme vous le pensez, après avoir constaté qu'elles avaient été volées jusqu'au dernier sou, après avoir, en pleurant, reconnu que leur maison était devenue inhabitable, elles attendirent le soir et se sauvèrent chez leurs parents de Toulouse, qui ignoraient encore leur infortune.

LE VENGEUR

En sortant de Toulouse, le colonel se rendit tout droit chez Annette Donat.

Il savait que cette fille avait été la maîtresse de Maurice.

Avec les créatures de cette espèce, il n'y a qu'à vouloir et à payer.

Il ne s'égara donc pas, comme l'on dit, par quatre chemins, il la trouva seule et, à sa vue, parut terrifiée.

— Tu me connais, lui dit-il, tu sais pourquoi je viens.

— Grâce! implora-t-elle.

— Tu auras ta grâce, mais si tu la mérites. Je te ferai même les conditions assez douces, mais il faut m'obéir. Tu es la maîtresse d'un coquin qui fut jadis de mes amis, Maurice.

— Moi, monsieur!...

— Ah! ne m'interromps pas pour des bagatelles! C'est lui qui t'a payée, ainsi que Colombe Gerfaut, pour outrager ma femme et ma fille. Que vous a-t-il donné pour cela?. . Tu ne veux pas le dire: il vous a donné à chacune cent francs. En voici le double. Tu vas aller trouver Maurice, tu lui diras qu'en fouillant aujourd'hui dans ma maison, tu as découvert une cachette où tu as vu des paquets de lettres et des rouleaux d'or. Tu ajouteras que tu le pries d'y venir voir. S'il doute... et c'est probable, il est très méfiant, comme tous les lâches de son espèce, tiens, voici des pièces d'or et des papiers que tu lui montreras. Tu diras qu'il y en a tant que tu n'as pas osé le prendre. S'il te demande ce que c'est que cette cachette, tu diras que c'est dans la cave, un trou recouvert d'une planche et d'un peu de terre; qu'il y avait dessus une seille dont tu avais besoin, et qu'en prenant cette seille, tu as entendu que ça sonnait creux. As-tu compris?

— Oui, mais je ne veux pas.

— Pourquoi?

— Parce que...

— Tu as peur?

— Oui.



Vous allez recevoir votre châtiment.

— Un de nous deux ne sortira pas vivant de la cave; car, si je veux le voir, c'est pour le châtier. Je ne veux pas l'assassiner, entends-moi bien; je ne suis pas de vos bandits, moi; je suis un ancien soldat de Napoléon; mais je veux le punir.

Il lui prit la main et lui mit dedans dix napoléons.

Un combat violent se livra chez elle, entre la cupidité et la crainte. Cette dernière l'emporta encore.

— Non! fit-elle. Il me tuerait.

Duméril tira de ses poches deux pistolets et dit :

— Si tu ne m'obéis pas, c'est sur toi que je me vengerai; tu es sûre d'y passer.

— Vous n'oseriez pas, dit-elle, en reculant blême et tremblante.

Il arma son pistolet.

— Consens-tu? lui demanda-t-il.

Le cliquetis de l'arme lui fit une vive impression sans doute :

— Oui, murmura-t-elle.

— Allons, c'est bien, reprit Duméril; maintenant, il n'y a plus que deux choses à faire ; il faut me remettre le battoir fleurdelisé. Tu le possèdes encore?

— Oui.

— Donne-le moi; ensuite, je vais te dire comment j'entends prendre mes précautions pour que tu ne me trahisses pas.

Annette alla chercher le battoir.

Là, il s'agissait pour lui d'être inventif, car il n'avait aucune précaution prise, et, bien mieux, il n'en avait pu imaginer. Il lui fallait payer d'audace.

Il reprit :

— Il ne faut pas t'imaginer que tu vas me ramener la gendarmerie. Je ne suis pas seul. Attends un instant que je dise un mot à mes amis.

Il opéra une fausse sortie et revint, au bout d'un instant, légèrement essoufflé.

La paysanne fut convaincue qu'il avait communiqué avec des amis, ce qui ajouta encore à sa terreur, et, si elle avait déjà pensé à courir à la gendarmerie, elle abandonna ce projet.

Elle consentit donc à faire la démarche bizarre que le colonel exigeait d'elle.

Tous deux sortirent.

Duméril feignit d'abord de se diriger vers sa maison ; mais, profitant de certaines dispositions locales que nous ne croyons pas indispensables de décrire, il suivit la fille Donat jusqu'à la maison de Maurice.

Elle était située dans une de ces rues écartées et peu vivantes, où les petits rentiers se retirent pour planter leurs choux.

Là, entre deux murs de jardins, le soir, on aurait pu être assassiné sans espoir de secours et sans autre témoin que la lune. En de pareils endroits, les pas sont sonores, mais aussi l'on rencontre, de distance en distance, des entrées de jardins ou d'habitations dont les enfoncements sombres servent d'abris aux aventureux.

Ce fut ainsi que Duméril put suivre la paysanne jusqu'à son entrée chez Maurice et sa sortie avec ce dernier; mais, entre temps, il s'écoula bien une demi-heure.

« Sans doute, se dit le colonel, il questionne et hésite beaucoup, malgré l'appât de l'or, qui est chez lui irrésistible.

Il avait, en effet, questionné et hésité beaucoup, mais rien ne s'était passé ainsi que le colonel l'avait pensé. Chemin faisant, les dispositions de la fille avaient changé. Au milieu de son histoire très embrouillée, pressée de questions par son ancien amant, elle finit par dire toute la vérité.

Maurice se garda de rien laisser paraître du mécontentement que lui causait un commencement de trahison mal dissimulé.

Au contraire, il montra la satisfaction la plus vive. Puis il lui demanda :

— Mais il t'a suivie, c'est probable ?

— Non, je me méfiais, et, plusieurs fois en chemin, je me suis retournée. Je n'ai vu personne.

— Tu en es bien sûre ?

Elle en jura.

— Très bien, dit-il. Tu vas me suivre, et, avant une heure, nous en serons débarrassés.

— Qu'allez-vous faire ? fit Annette avec inquiétude.

— Tu vas le voir.

— Vous allez le dénoncer ?

— Peut-être.

— Mais ses amis?

— Les hommes malheureux n'ont plus d'amis.

— Vous pouvez vous passer de moi.

— Au contraire; il me faut ton témoignage.

— Je tremble.

— Un peu de courage, et suis-moi. S'il m'attend dans sa maison, l'affaire est dans le sac. Viens. Partons. Ne lui laissons pas le temps de réfléchir, il ne nous attendrait plus.

En parlant ainsi, il sortit de la maison. Annette se tenait derrière lui. Duméril, caché à peu de distance, les aperçut. Il avait dépassé la maison afin de pouvoir les suivre et se trouvait à environ vingt-cinq mètres. La direction qu'il avait prise était celle du centre de la ville; l'opposée conduisait au village.

Maurice s'arrêta un instant sur le seuil, écouta, regarda à droite et à gauche, puis, d'un pas délibéré, se dirigea vers la ville.

Fatalement, il allait rencontrer l'ennemi ou, du moins, passer devant lui.

Il n'avait pas fait vingt pas; le colonel était devant lui.

Il le reconnut de suite.

— Ah! c'est vous, fit-il, que prétendez-vous donc?

— Me venger, répondit Duméril. Venger l'outrage que vous avez lâchement fait subir à deux pauvres femmes sans défense.

En parlant, il avait les mains derrière le dos, comme on représente Napoléon Ier.

Maurice caressait dans sa poche la crosse d'un pistolet.

— Je vous préviens, dit-il, que j'ai des armes.

— Ah! répondit avec ironie le colonel, vous avez des armes, mais saurez-vous vous en servir?

Maurice sortit son pistolet.

— Avant que vous en fassiez un mauvais usage, reprit Duméril en s'avançant sur lui, vous allez recevoir votre châtiment.

Et, sur ces mots, il le souffleta violemment du battoir fleurdelisé.

Le visage du traître fut mis en capilotade; les pointes de fer labourèrent le front, crevèrent les yeux, broyèrent le nez et les joues. Il poussa un grand cri et tomba de son long.

Duméril le regarda un instant et s'éloigna satisfait.

. . . .

. . . .

Quelques jours plus tard, le colonel était assez heureux pour s'embarquer. Il gagna Philadelphie, où sa femme et sa fille le rejoignirent.

LE PRIX DU SANG

AU CHATEAU DE FRESNOY

Le 25 juillet 1816, le jeune Clément d'Ambaret, en ouvrant la fenêtre de sa chambre à coucher, aperçut au delà du domaine paternel, par delà les derniers massifs de verdure, de blanches banderolles flottant au vent. Pour un habitant du château de Fresnoy un fait semblable était un événement; le jeune Clément, après avoir contemplé ces banderolles, brodées d'or et d'argent, appela son valet de chambre.

— Voyez donc, Sulpice, qu'est-ce que c'est que cela?

— Monsieur, ce sont des saltimbanques nouvellement arrivés pour la fête patronale du bourg.

— Mais ils sont au bout de notre parc. Que montrent-ils?

— Ce matin, en revenant de la poste, j'ai vu leur baraque; je crois qu'ils montrent des curiosités, des bêtes féroces. Si M. le comte voyait cela, il aurait vite fait de les faire déguerpir.

— Pourquoi donc?

— Ils sont sur un de ses prés.

— Il ne faut pas en parler.

— Déjà, l'abbé des Hautbuissons les a chassés; ils s'étaient installés dans les ruines de l'ancienne abbaye, juste dans le coin du cloître.

— Ils ne savent donc où camper?

— A la ville, en attendant la fête, on leur ferait payer des droits de place.

— Ah ! voilà... fit M. Clément. Et ils n'en ont pas le moyen, peut-être ? Ils sont pauvres ?

— Oh ! s'ils le sont !... C'est pour cela qu'on les repousse de partout. Ils ont deux chevaux et une chèvre ; avec quoi les nourrissent-ils, si ce n'est avec des pâtures de nuit dans les avoines ou les blés. Les fruits, les légumes, la volaille, tout leur est bon, et, entre deux maraudes, ils ont encore le toupet d'aller mendier des œufs, du lard, du beurre chez les paysans, qui en ont peur.

— C'est fort curieux, fit le jeune Clément, devenu pensif; je veux aller les voir, sans qu'on le sache.

Ces derniers mots donnent la mesure du peu de liberté dont jouissait ce jeune homme. Très sévèrement élevé et maintenu dans une complète ignorance du monde, il avait gardé, sans être un sot, une sorte de naïveté.

Son père, le comte Alexandre d'Ambaret, qui, depuis le Consulat jusqu'à Waterloo, exilé volontaire, ayant résidé à l'étranger et fait de longs voyages, avait confié son éducation et son instruction à l'abbé des Hautbuissons. Depuis deux ans seulement, le père et le fils vivaient ensemble au château de Fresnoy.

Disons un mot du château et des Hautbuissons, maintenant. Ils ont leur grande importance dans notre récit.

Fresnoy, dans l'Isère, était, avant la Révolution, un vaste et riche omaine, situé entre le village de ce nom et l'abbaye des Hautbuissons.

La Révolution avait vendu les terres des moines et démoli en partie le monastère. Il n'en restait que de très belles ruines, fort bien conservées, et une chapelle de Saint-Étienne, isolée sur la pente du coteau, avec une maisonnette qui logeait le desservant.

L'abbé, encouragé par la réaction fanatique de l'époque, ne désespérait pas de faire un jour reconstruire l'abbaye et de lui racheter de ses terres, dont une partie était allée arrondir le domaine de Fresnoy.

— Je vous aiderai volontiers, monsieur l'abbé, disait le comte d'Ambaret, mais je crains que vous restiez en chemin ; c'est une folie.

Les deux voisins vivaient en bonne intelligence.

Le château avait échappé à l'incendie, grâce à la courageuse protestation du concierge, qui vivait encore, le père Honorat. Le marquis

de Fresnoy avait été guillotiné; sa femme s'était enfuie à l'étranger; ils n'avaient pas d'enfants; Alexandre d'Ambaret était leur plus proche héritier.

Celui-ci avait en outre rapporté d'Orient des sommes dont nous n'osons citer les chiffres, de crainte qu'ils ne paraissent fabuleux. Il était veuf; il aurait pu se remarier, mais il préférait la solitude. Nous dirons même que cet amour de la solitude était poussé chez lui à un tel degré qu'il en était étonnant et exerçait l'imagination et la perspicacité des curieux du pays.

Pourquoi, se demandaient ces derniers, plus royaliste que le roi et plus chrétien que le pape, le comte Alexandre n'avait-il accepté aucune place à la cour ou aucune fonction dans l'État? Il aurait pu être pair de France, député, chambellan, général, ou même, avec un peu de canotage, vice-amiral. Il refusait jusqu'à la préfecture et le siège de conseiller général.

On répondait à cela qu'il avait eu des passions et des chagrins; qu'il y avait un drame dans sa vie — c'était bien possible —; que la vie orientale l'avait blasé sur bien des plaisirs. Mais cette vie orientale est une légende. Les vrais Turcs sont ennuyeux, et leurs femmes ne sont faites que pour leur plaire, tandis que la société française, même en province, devait avoir des charmes pour un millionnaire ingambe, instruit, et qui n'avait pas encore passé la cinquantaine.

Cependant, il n'avait ni réceptions régulières, ni relations, et les devineurs d'énigmes en restaient confondus.

Il chassait seul au chien d'arrêt avec un valet pour ramasser ses pièces, ou il se promenait à cheval suivi, à vingt pas, par le même domestique. Le curé et deux ou trois vieilles femmes de Fresnoy étaient chargés de ses aumônes. Il donnait beaucoup et enrichissait la commune.

Quant à son fils, il ne l'associait que rarement à ses distractions, la chasse, la promenade. On ne les voyait guère ensemble qu'à la messe, où ils occupaient, à l'église, chacun un fauteuil placé dans le chœur. Ils mettaient chacun un louis dans la bourse de velours de la quêteuse. C'était, pour Clément, un moment solennel, car la quêteuse était le plus souvent une jolie fille, et ce fut pendant longtemps le seul rapprochement qu'il eut avec le beau sexe, dont tous les yeux étaient fixés sur lui.

Le père contribuait beaucoup à perpétuer la timidité de son fils en le tenant à distance et en ne lui parlant jamais que sur un ton grave.

Que voulait-il faire de lui?... Il y songeait peut-être, mais il ne le disait pas.

LA MÉNAGERIE

Dès qu'il eut vu son père partir à cheval, Clément s'empressa de descendre dans la cour et de franchir la porte du château pour aller voir la tente des saltimbanques, au moins le théâtre à défaut du spectacle.

La porte du château, — ceci est à noter, — était une tour carrée et massive, ce que l'on a appelé une bastille; ses murs avaient dix pieds d'épaisseur, et des deux côtés de sa voûte élevée s'ouvaient deux logis, un pour le concierge, l'autre, en face, pour une compagnie de gardes.

Le passage était donc spacieux, et comme il n'y avait plus de gardes, le concierge jouissait des deux logements. De même l'ancien pont-levis avait fait place à un pont fixe.

Un homme âgé, ancien soldat de la République, nommé Honorat, demeurait là avec sa fille, Mlle Adèle, une beauté de dix-huit ans.

Quelquefois, au passage, on rencontrait le bonhomme Honorat qui détachait aussitôt sa pipe de dessous ses longues moustaches et soulevait son bonnet de loutre pour vous saluer, mais le plus souvent on entrevoyait, sur le pas de sa porte, Mlle Adèle occupée d'un tricot ou d'une couture.

M. Clément n'aimait pas la rencontrer, cela le gênait.

Elle n'aimait pas, non plus, être obligée de lui dire bonjour; mais dès qu'il avait traversé la voûte elle était à une fenêtre.

Le jour dont il s'agit, reconnaissant son pas, elle quitta la porte de la conciergerie en toute hâte et courut à la fenêtre qui donnait sur la campagne et elle put le voir très bien qui se dirigeait vers la ménagerie.

Dans une jolie prairie que bordait le chemin du village au château



Monsieur, désirez-vous visiter notre établissement?

s'élevait un cirque formé de toiles grossières de différentes sortes dont quelques-unes portaient des traces de peinture capables, par l'incohérence du dessin et la violence de la peinture, d'intriguer les badauds.

Un mât, planté au milieu, livrait au vent un grand morceau de cotonnade blanche tachée de jaune, qui depuis deux ans remplaçait le glorieux et joyeux drapeau tricolore.

A droite, à gauche, deux chevaux et une chèvre paissaient en liberté, — comme chez eux.

Clément, à la vue du cirque de toile, ralentit le pas et marcha avec circonspection. L'ensemble lui parut bizarre.

Des deux côtés de l'entrée, surmontée de deux linges blancs tachés de fleurs jaunes, imprimées, il remarqua deux estrades formées de planches placées horizontalement sur des tonneaux et pensa qu'elles étaient destinées à des musiciens.

Il n'avait jamais rien vu de semblable et en imagina merveille.

Mais bientôt les peintures attirèrent ses regards et les captivèrent.

Ni Champollion, ni Denon, en Égypte ne furent possédés d'une curiosité plus ardente à la vue des inscriptions, des pyramides et des obélisques, que le jeune d'Ambaret à la vue de ces tableaux étranges.

Ces toiles, très anciennes, provenaient d'une autre ménagerie. Leur vétusté avait obligé de les découper sans souci de ce qu'elles représentaient, de sorte qu'on y voyait la moitié d'une baleine pêchée en présence d'un lion, un singe sans tête levant les bras vers le ciel, la tête d'un serpent boa qui se trouvait d'un côté du cirque, tandis que la queue était restée de l'autre.

Au-dessus de la porte d'entrée, pavoisée comme nous l'avons dit, on lisait en grandes lettres rouges :

MÉNAGERIE LAGINGEOLE

COMPRENANT :

Les animaux les plus féroces et les plus remarquables des quatre parties du monde, et une collection de phénomènes d'histoire naturelle.

Prix d'entrée : 25 *centimes.*

LES ENFANTS :

10 *centimes seulement.*

Clément se disait :

— Bien que les représentations ne soient pas commencées, si je demandais à voir, on ne me refuserait pas; ils ont l'air si misérables.

Il eut voulu que quelqu'un sortît de la ménagerie d'où, par instants, s'échappaient des cris, des rires, des jurons et de sourds grondements d'un lion, dont les flancs creux criaient famine. Il avait déjà fait plusieurs fois le tour de l'établissement lorsqu'enfin un individu d'une trentaine d'années, blond et chauve, aux yeux enfoncés, au nez proéminent, charnu et rougeaud se montra entre les deux rideaux de l'entrée, — comme un spécimen des phénomènes d'histoire naturelle. Il était sans cravate et en frac anglais. Sur son gilet se croisaient deux énormes chaînes d'or qui supposaient deux montres. Ce monsieur s'asseyait le soir au contrôle avec Mme Lagingeole et contribuait, par ses soins, à la bonne tenue de l'établissement et à la prospérité (?) des affaires.

M. Aristide était, en un mot, le *contresinge*.

Il remarqua de suite Clément et fut au devant de lui, et s'inclinant à deux reprises :

— Monsieur, lui dit-il, si vous désirez visiter notre établissement, bien que ce ne soit pas l'heure de la représentation, je me ferai un honneur et un plaisir de vous introduire.

— Mais oui, monsieur, répondit Clément, je serais curieux, en effet...

Tout en parlant il cherchait sa bourse...

— Que faites-vous, monsieur? se récria M. Aristide.

— Mais, monsieur, je ne prétends pas entrer sans payer.

— Nous y sommes bien entrés ainsi, nous... N'êtes-vous pas le fils de M. le comte d'Ambaret? Nous nous sommes installés sur votre terre jusqu'à dimanche, sans vous en demander la permission, parce que la générosité de M. le comte est connue à cent lieues à la ronde.

— La générosité de mon père est connue, il est vrai, monsieur, et je m'efforcerai plus tard de l'imiter, cependant je vous ferai observer que si vous vous étiez adressé tout d'abord au concierge.

— Oh! les concierges! fit avec mépris M. Aristide, *les petites gens* sont toujours prêts à abuser de leur pouvoir pour faire le mal. Mais

daignez entrer, monsieur, je vais vous présenter M. et Mme Lagingeole.

Clément franchit le seuil et se trouva dans une sorte d'arène : les bancs qu'elle devait contenir attendaient, pour être placés le jour de la fête, sur la place de Fresnoy. Au milieu, Mme Lagingeole faisait, sur un réchaud, une soupe au jambon qui répandait la plus appétissante odeur; près d'elle, son mari fourbissait un vieux casque.

— Monsieur d'Ambaret, dit cérémonieusement Aristide, j'ai l'honneur de vous présenter l'illustre Lagingeole et son épouse.

Ces derniers, fort surpris, furent aussitôt sur pieds. Ils s'attendaient à être priés de décamper.

Après avoir joui un instant de leur inquiétude, Aristide leur expliqua le motif de la visite du jeune seigneur. Leur mine effarée se rasséréna aussitôt et même la chose leur parut si drôle que peu s'en fallut que la femme ne leur rit au nez.

— Notre ménagerie a bien souffert, monseigneur, reprit Lagingeole. En un an nous avons perdu huit animaux de toute beauté : deux lions, deux tigres du Bengale, une girafe, un éléphant de Ceylan. Voilà tout ce que j'ai pu conserver : un lion du désert, une hyène, une panthère, un loup, un ours, des singes et un chameau. Certainement, il n'y a pas de quoi faire courir tout le département de l'Isère... mais les gros animaux coûtent cher à nourrir, et l'on n'a plus d'argent... Vous avez vu cent fois mieux que cela sans doute!...

— Mais non, répondit Clément, avec une naïve franchise, si tout le monde était aussi ignorant que moi vous feriez recette. Ainsi, cette bête zébrée de blanc et de noir, à la prussienne, c'est la hyène ?

— Oui, monseigneur.

— Où l'avez-vous prise?

— En Afrique. Je l'ai achetée à un marchand d'animaux.

— Et celle-là, c'est la panthère. Elle vient également d'Afrique?

— Oui, monseigneur.

— Ce lion... (c'est la première fois que j'en vois un); il a l'air vieux et triste. Il me plaît ce pauvre lion. Je voudrais avoir quelque chose à lui donner, mais il ne mange que de la viande.

— Et nous avons du mal à nous en procurer dans les villages.

— Il a faim? Il bâille...

— Il a bon appétit. Nous sommes jeudi, on ne tue pas à Fresnoy avant samedi, il a encore deux mauvais jours à passer.

Clément réfléchit.

— Tenez, dit-il, je veux qu'il mange.

Il donna un louis d'or au saltimbanque.

— Achetez un mouton, en réservant les meilleurs morceaux pour vous, il y aura encore de quoi le régaler.

— Oh! monseigneur, je n'ose accepter une semblable libéralité...

— Si, si, prenez. Vous ferez tuer le mouton de suite, mais pas ici, je ne veux pas le voir. La panthère en aura aussi un peu.

— Vous aimez les animaux?

— Autant que vous, j'en suis sûr. J'aimerais vivre, comme vous, entouré de bêtes... à condition que j'aurais de quoi les nourrir! Je m'attacherais vite à eux; j'étudierais leur caractère et je finirais par les apprivoiser, par m'en faire aimer.

Tandis qu'il parlait, la femme était déjà partie, en courant, pour chercher le mouton. L'idée des côtelettes et du gigot qu'elle se promettait de mettre de côté pour elle lui mettait l'eau à la bouche, et le contact de l'or, qu'elle avait dans le creux de sa main, éveillait sa cupidité.

Clément, qui n'avait jamais l'occasion d'épancher ses idées, rêvait tout haut.

— Il y a longtemps que vous montrez des animaux? demanda-il.

— Voilà bien seize ans, répondit le saltimbanque.

— Vous n'êtes pas venu souvent dans ce canton?

— J'y viens pour la seconde fois.

— Et vous avez parcouru toute la France, peut-être?

— Dans tous les sens.

— Mais cela est bien agréable! Chaque jour on voit du nouveau. On apprend à connaître les pays et les hommes. On est sans attache. Les quatre piquets d'une tente se fichent et se lèvent quand on veut. On peut, selon son caprice, vivre dans les montagnes ou la plaine, ou le bord de la mer. Pas de famille qui vous tienne, pas de relations qui vous obligent. On fait, on va à son caprice.

Vous n'êtes peut-être pas content de votre sort parce que vous n'avez pas de rentes, eh bien! vous avez peut-être tort de vous plaindre. — Oh! que je voudrais, moi, pouvoir mener cette vie errante!

— Mais vous le pouvez, monseigneur.

— Non.

— Vous avez chevaux et voitures et banquiers.

— Mon père a tout cela. Mais, après avoir beaucoup voyagé, mon père est devenu casanier. Et depuis que j'ai fini mes études, je suis resté à Fresnoy. Fresnoy est une belle campagne et tout ce qui m'entoure, mais j'ai vingt ans.

— Cependant, permettez, comme dit la vieille chanson :

Vous avez plus d'un droit superbe
Comme seigneur de ce canton.

— Quels droits?... La chasse?... La pêche?... Je n'y tiens pas. J'ai le droit de rester chez moi, de m'ennuyer et de me taire.

Sur ces paroles tristes, Clément sentit qu'il allait trop loin et baissa la tête d'un air confus.

Un bâillement du lion rompit le silence.

— Ah! ah! fit Lagingeole, mon Sultan sent quelque chose, voyez-le étirer ses griffes et humer l'air.

— Qu'est-ce donc?

— On apporte le mouton, c'est probable, et avant un quart d'heure, il sera ici.

Clément assista au festin des bêtes féroces. — Le saltimbanque n'osa mettre de côté pour lui qu'un gigot et les côtelettes. Tout le reste fit le régal du lion, de la panthère et de la hyène; jamais ces pauvres diables n'avaient été à pareille fête.

Le jeune d'Ambaret, après avoir joui de sa bonne action, quitta les saltimbanques, enchantés d'avoir fait sa connaissance et rentra au château.

Il était temps; son père ne pouvait tarder à être de retour.

Une surprise lui était ménagée.

Sur le seuil de la grande porte, Mlle Adèle était assise, les pieds au soleil, la tête à l'ombre.

— Bonjour, mademoiselle, lui dit-il avec courage.

— Bonjour, monsieur d'Ambaret.

— Il fait un bien beau temps!

— Aussi, vous avez fait une longue promenade.

— Non, je suis allé tout près d'ici voir une ménagerie.

— Ah! oui; il paraît que c'est curieux.

— Cela m'a amusé; il faut l'aller voir, mademoiselle.

— Oh! moi, je ne puis.

— Pourquoi?

— Mon père ne me le permettrait pas.

— Tiens!... Mais le mien non plus; le croirez-vous?... Eh bien! s'ils sont si exigeants, ils nous apprennent à leur désobéir.

— Oh! monsieur, que dites-vous là.

Si vous le voulez, mademoiselle, nous nous entendrons pour cela.

— Ce que vous dites-là, monsieur, me fait trembler.

— Mais vous êtes grande fille, et moi j'ai vingt ans. Soyons braves, et le jour de la fête, allons ensemble au spectacle.

— Ensemble!

— Pas le long du chemin.

— A la bonne heure.

— Mais dans la ménagerie.

— Et que pensera-t-on en nous voyant assis sur le même banc?

— Ce que l'on voudra.

— Monsieur d'Ambaret, ce n'est pas possible; je ne dis pas pour moi qui ne suis qu'une pauvre fille, mais pour vous...

— Pour un plaisir aussi simple et aussi innocent, que d'obstacles!... Allons, nous en reparlerons.

Adèle garda le silence.

— Il fit quelques pas sous la voûte, puis revenant en arrière :

— Ne voulez-vous pas, reprit-il, d'une voix adoucie, que nous en reparlions?

— Si vous le désirez, monsieur, je le veux bien.

— A demain donc.

— A demain, répondit la jeune fille à voix basse.

EXPULSION

Ce jour-là était un jour d'aventures extraordinaires. Clément d'Ambaret avait dépouillé sa chrysalide et devancé d'un an l'âge légal

de sa majorité. Sans qu'il s'en doutât, une petite révolution s'était accomplie.

Il rentra chez lui fier de lui-même.

Ses nouvelles connaissances lui plaisaient et il se réjouissait surtout en songeant au repas du lion.

Quant à son entretien avec la blonde fille du concierge Honorat, il n'osait y songer; ce souvenir le jetait dans des explosions de joie folle.

Il avait donc osé lui parler!

Et il lui avait donné rendez-vous!

Où avait-il trouvé ce courage-là qui lui avait manqué pendant près de deux années. La jeune fille était effrayée de la hardiesse de ses propos, et sans doute avait dû le trouver transformé.

Oui, mais si son père élevait la voix, il disparaîtrait comme une souris dans son trou.

Comme il pensait ainsi, il entendit le pas du cheval de son père qui rentrait de sa promenade, et pour la première fois, ce bruit familier lui causa une certaine impression.

Il se demanda si son père n'était pas déjà instruit de son aventure du matin et n'allait pas le réprimander.

Il se promit d'être fort.

Mais le temps passa, il n'en fut rien.

Il s'habilla pour le dîner, et à la cloche s'y rendit. Son père lui fit l'accueil habituel.

A la fin du repas, avec le calme le plus parfait, il dit à son valet de chambre.

— Jean, allez dire au concierge qu'il aille trouver les saltimbanques qui se sont installés dans mon pré et de leur ordonner de ma part d'avoir à vider les lieux sans délai, sous peine des amendes édictées par la loi.

— Oui, monsieur le comte, répondit le valet étonné.

Clément dit :

— Mais ils doivent aller à Fresnoy, samedi soir.

— Je ne veux plus les tolérer chez moi plus longtemps.

Cela fut dit d'un ton sec qui surprit tout le monde.

Le comte, on le sait, tenait à être charitable; cette rigueur n'était point dans sa manière d'agir ordinaire; il aurait laissé les *forains* tran-



Je vais lui dire que tu lui demandes un délai de vingt-quatre heures.

quilles, mais, en promenade, il avait rencontré l'abbé des Hautbuissons qui, avec de grandes phrases, lui avait dépeint la *profanation* des ruines de l'abbaye par la troupe Lagingeole, et qui lui avait fait des portraits peu flatteurs de ces artistes ambulants : des échappés de galères, d'anciens chauffeurs, des voleurs d'enfants et de bétail, des gens dangereux, dont il fallait purger le département.

Sous l'impression de ce chaud réquisitoire, le comte avait décidé de chasser de chez lui ces intrus.

Le concierge de Fresnoy se rendit, en conséquence, à la ménagerie.

On y faisait fête.

Bêtes et gens étaient en liesse.

Le loup avait dévoré toutes les rations de viandes gâtées destinées à la communauté carnassière; les singes avaient des croûtes et des fruits, et du centre de l'établissement se répandait une odeur appétissante de côtelettes sur le gril. On buvait double et à la santé de Clément d'Ambaret.

L'entrée du concierge Honorat jeta un froid dans ces ébats de famille.

Il fit l'effet d'un huissier.

Il aborda la compagnie avec politesse, son bonnet à la main, et annonça qu'il était envoyé par le seigneur de Fresnoy, son maître, M. le comte d'Ambaret, pour leur signifier de se retirer de sa terre.

Nous laissons à imaginer l'effet produit par ce discours.

— Et pour quelle raison? fit Lagingeole.

— Je n'en sais rien, mais probablement parce que vous détériorez le pré.

— Oui-dà! Comme le baudet de la fable :

Qui tondit de ce pré la largeur de sa langue!

« Il n'a jamais manqué de toupet, le seigneur comte; il serait capable de réclamer des dommages-intérêts.

— Il pourrait, du moins, vous faire faire un procès-verbal par le garde-champêtre. Et à quoi bon des frais?

Lagingeole n'avait pas cessé de l'examiner avec attention.

— Comme il dit cela! fit-il tout à coup. Dites donc, concierge, est-ce que vous n'avez pas, comme moi, servi l'*autre?*

— Oui, sous la République, en Italie et en Égypte, répondit Honorat.

— Moi aussi, répondit Lagingeole.

— Ramené blessé, j'ai quitté le service.

— Tout comme moi également.

— Mais, demanda Honorat, comment vous appelez-vous?

— Actuellement *Lagingeole;* c'est mon nom d'enfant de la balle, comme, en 93, je m'appelais *Maximus,* — un nom que j'ai dû quitter parce qu'il ressemblait trop à un autre très désagréable...

— *Maximum?*

— Justement. Enfin, à l'armée, j'avais le nom de mon père : Léonard.

— Léonard? Je me rappelle ce nom, en effet, dit Honorat, légèrement troublé.

— Nous étions ensemble au fort d'El-Arich.

— C'est possible.

— Et nous nous sommes évadés ensemble, ajouta le forain en appuyant sur les mots. Ce sont des choses que l'on n'oublie pas, cela : ce massacre et cette fuite dans le désert. Tu étais blessé au bras gauche et moi au front.

— C'est vrai, répondit Honorat avec ennui, mais forcé d'en convenir.

— Allons! tope-là, camarade. Ils deviennent rares, les Égyptiens. C'étaient de solides soldats et des braves!... dit Lagingeole.

Honorat n'osa refuser sa main.

— Nous allons, dit son ancien compagnon d'armes, boire un verre ensemble.

— Non, merci, M. le comte m'attend.

— Qu'il attende!

— C'est le maître.

— Tu le crains donc bien.

— Il me fait vivre. Toi, tu es libre, tu vis où tu veux; moi, je suis attaché à la porte du château de Fresnoy. J'avais une petite pension sous l'Empire; je l'ai perdue.

— Mais tu aurais pu demander une loge à un autre qu'à cet homme.

— Je ne la lui ai pas demandée. Mon père l'avait occupée avant

la Révolution; je fis les campagnes de Belgique et d'Alsace, puis d'Italie et d'Égypte, et, quand je revins à Fresnoy, M. d'Ambaret n'en était pas encore propriétaire. Il me trouva réinstallé dans la loge paternelle; j'appartenais aux murs du château comme si j'avais été inscrit dans l'acte de vente. Il ne s'inquiéta pas de mon passé; il savait que j'avais été soldat, mais tout le monde l'a été. Jamais il ne daigne m'interroger sur mes campagnes, et moi je n'aurais rien su des siennes si je n'avais entendu appeler de son nom un des deux Anglais, venus à El-Arich. Ce souvenir me fit un singulier effet; mais je ne pouvais, sans folie, donner ma démission. Plus tard, je t'expliquerai pourquoi. Je me suis dit qu'il fallait vivre d'abord; ensuite, — et cela peut te servir d'avis également, — que lorsqu'on n'est pas le plus fort, il faut savoir se taire.

« Maintenant, camarade, au revoir. Je vais lui dire que tu lui demandes un délai de vingt-quatre heures.

— Et si j'y allais? fit Lagingeole.

— Pas de bravade!... La bravade, tu le sais, n'est pas même de l'audace. Puis, tu as un verre de vin dans la tête; méfie-toi. Enfin, ne prononce jamais mon nom, n'est-ce pas?

— Tu peux être tranquille.

Honorat regagna le château.

La cloche du dîner sonnait; il rencontra son maître se rendant à la salle à manger.

— Ah! c'est vous? fit-il brusquement. Eh bien?...

— Monsieur le comte, ces montreurs de curiosités foraines sont des gens très pauvres...

— Des fainéants, des gens dangereux. Vous leur avez signifié de déguerpir?

— Oui, monsieur le comte.

— Qu'ont-ils répondu?

— Qu'ils avaient campé dans le pré, pleins de confiance dans la charité bien connue du seigneur de Fresnoy, et qu'ils le supplient de leur accorder un délai de vingt-quatre heures.

— Vous avez refusé!

— Ce n'était pas à moi qu'ils s'adressaient; je devais attendre les ordres de monsieur le comte.

— Me voici en pourparlers avec cette canaille. Vous auriez pu m'éviter cet ennui, Honorat.

— Monsieur, je vous suis tout dévoué ; mais, pour ce qui concerne le dehors du château, je me repose naturellement sur vos gardes.

— Allez, et que cela ne se renouvelle plus.

— Ces forains peuvent donc ne pas lever leur camp avant demain à midi.

— Oui, pour en finir.

LE PÈRE ET LE FILS

Ainsi que d'habitude, le dîner fut silencieux. Le père et le fils n'échangèrent pas quatre paroles. Le père mangea avec distraction et ennui ; le fils avec l'appétit d'un bon jeune homme dont la conscience est paisible et l'estomac en bonne santé.

Au dessert, M. d'Ambaret dit de servir le thé dans son cabinet.

A ce propos, nous ferons observer qu'il suivait en tout les modes anglaises, n'ayant d'estime et d'admiration que pour les Anglais.

Ses chevaux de selle, son tailleur et autres fournisseurs étaient Anglais. Il s'en fallut de peu qu'il ne le devînt lui-même.

Le repas terminé, il se leva ; son fils l'imita aussitôt ; et, lorsque celui-ci eut récité la prière d'actions de grâces :

— Clément, lui dit le comte, nous allons prendre le thé dans mon cabinet ; j'ai à vous causer sérieusement.

Lorsqu'ils se retrouvèrent face à face et commodément assis, le comte reprit la parole d'un ton fatigué et lent à s'échauffer.

— Mon fils, dit-il, depuis que vous avez quitté les Hautbuissons, vous avez pu, à loisir, réfléchir à la carrière qu'il vous conviendrait de suivre.

— Mon père, répondit Clément, je me suis habitué à m'en remettre en tout à votre volonté.

Le père fit un geste de dépit.

— Il est regrettable qu'à vingt ans vous ne sachiez pas vouloir; mais, du moins, avez-vous quelque désir et quelque préférence?

— J'ai craint, pendant longtemps, que l'on fît de moi un prêtre; mais, cela excepté... tout me paraît égal.

— Il est vrai que vous connaissez peu le monde.

— Pas du tout.

— Au moins désirez-vous le connaître?

— Je ne m'en fais aucune idée, si ce n'est que c'est un séjour plein de dangers, où l'impiété triomphe et où la vertu est sans cesse menacée... C'est là tout ce que l'on m'en a dit à Hautbuissons.

— Je vois qu'on vous a élevé pour faire de vous un prêtre. L'abbé Martin est dominé par une idée fixe : relever de ses ruines l'abbaye. Mais il faut des millions pour cela, et je ne suis pas convaincu que ce serait de l'argent bien placé. Il s'est mis dans la tête d'y employer notre fortune et il est tout disposé à vous ruiner, mon cher Clément, pour faire de vous un abbé des Hautbuissons!...

« Décidément, je me suis trompé en vous le donnant pour précepteur, et l'éducation que vous avez reçue laisse beaucoup à désirer. Elle n'a rien de solide : un peu de grec, beaucoup de latin, presque pas de mathématiques, de la géographie, de l'histoire... mais quelle histoire?... Et, d'ailleurs, des savants et des hommes d'État de nos jours prétendent que cette branche de connaissances ne sert qu'à un lettré, mais de rien à un homme politique [1]. Enfin, à quoi êtes-vous bon, si la fortune, par quelque catastrophe, venait à vous manquer? Quel emploi, civil ou militaire, pourriez-vous remplir?

— Pardonnez! j'ai appris l'horlogerie.

— Ah! vous savez raccommoder les montres?

— Oui, mon père; l'abbé avait recueilli, un hiver, un horloger genevois; il m'a cité un grand nombre de personnes de condition qui avaient appris un métier : tourneur, serrurier, jardinier, horloger... et m'a fait apprendre ce dernier métier.

— Très bien; et, si un jour nous sommes ruinés, répondit le comte avec un sérieux comique, nous pourrons alors vivre de votre travail. En attendant, que ferons-nous de vous?

1. L'étude de l'histoire et l'opinion ont beaucoup changé depuis.

« Si j'avais vécu à Paris, je vous aurais associé à ma vie et je vous aurais formé. Tout ce que je puis aujourd'hui, c'est de vous recommander à un ami. Il vous prendra, en quelque sorte, sous sa tutelle, vous initiera à mille usages que vous ignorez; vous admettra à ses réceptions et vous mêlera ainsi, peu à peu, au monde parisien. Vous remplacerez les professeurs de latin et de grec par un maître de danse et de maintien, un maître d'armes et un maître d'équitation. Au bout d'un an, si je suis content de vous, j'irai vous voir et passer quelques jours près de vous. Enfin, un peu plus tard, vous irez à Londres y prendre la marque du parfait gentleman; puis à Berlin, à Vienne, qu'il faut visiter... (s'interrompant) mais je vous vois rester froid à mes projets.

Clément, en effet, paraissait sous une impression pénible. Il avait même un peu pâli et son front se mouillait de sueur.

— Pardon, dit-il, j'éprouve plus de surprise que de joie. Ce grand et subit changement d'existence m'étonne, et, vous l'avouerai-je? m'effraye un peu. Je sais que votre nom, votre mérite et votre fortune changent en devoir votre droit d'être ambitieux, et qu'il est naturel que, rassasié d'honneurs et de richesses, vous reportiez sur votre fils unique la charge de soutenir le lustre de votre maison, — je sais cela, — mais songez aussi combien il est naturel, dans l'état d'ignorance où je suis, que j'accepte avec joie un changement aussi prompt.

— Très bien, très bien, dit le père. Tu tâcheras de t'accoutumer à ces nouveautés. Il y a de ma faute; je le reconnais et je m'en accuse. Je t'ai trop négligé. Cela va changer. Désormais, nous sortirons ensemble et nous prendrons le thé ici. Nous parlerons de Paris.

— J'ai souvent pensé, dit Clément, que j'irais voir Paris et je me réjouissais d'en visiter tous les monuments.

— Pauvre garçon! fit le comte.

— Mais je n'étais pas pressé, reprit Clément. La vie, au château, sans être très variée, me plaisait. Maintenant que mon père se rapproche de moi, elle va me paraître délicieuse.

L'entretien sérieux se borna là. Il avait l'importance d'un événement.

Sans qu'il y parût, Clément s'était beaucoup maîtrisé pendant cette conversation. C'était la première fois que son père lui par-

lait aussi longuement et aussi sérieusement. Il n'était pas habitué à sa parole et elle l'émouvait facilement. Il éprouvait, vis-à vis de lui, une gêne insurmontable. Il sentait son ignorance; il se méfiait de ses idées et de ses expressions. Enfin, il souffrait, en ces moments-là surtout, de la froideur habituelle de son père, de son indifférence pour tout ce qui le concernait.

« L'enfant, chez moi, ne le gênait pas, se disait-il amèrement; maintenant il a peur d'avoir à rougir de l'homme ». Il se repent de m'avoir négligé. L'orgueil le rappelle à ses devoirs, mais l'affection ne se montre pas encore.

« En définitive, je dois toujours me féliciter d'avoir échappé à l'abbé Martin, l'époux mystique de l'abbaye; il ne voulait pas me lâcher, et, s'il avait pu endoctriner mon père, je serais abbé. A quoi tiennent donc les destinées !...

« Heureusement, il n'est pas parvenu à éteindre chez moi tout l'instinct de liberté et de désir de connaître. Je m'étais bien promis de voir Paris, et même, depuis quelque temps, je ne rêvais que de voyages et je commençais à me sentir au château comme prisonnier. C'est ce que je disais à ce malheureux saltimbanque, dont la vie errante me semblait digne d'envie. »

Telles furent les premières réflexions auxquelles se livra Clément d'Ambaret; d'autres se produisirent ensuite et d'un genre tout opposé; ce fut la grande horloge du château qui les provoqua.

C'était l'heure où d'habitude il montait à cheval pour se promener au bois, et où, en passant, il tâchait d'échanger un regard avec la jolie fille du concierge. Quand il s'était abandonné au plaisir de l'aimer, l'idée ne lui était pas venue qu'un jour prochain il devrait renoncer à elle, ne plus la voir et l'oublier. Et elle-même ne semblait-elle pas croire qu'il devait, sinon toujours, du moins longtemps demeurer au château.

Quelle conduite allait-il tenir vis-à-vis d'elle ?

La quitterait-il sans explication, en se basant sur l'absence de tout engagement entre eux; ou bien agirait-il avec plus de franchise et lui dirait-il les ordres qu'il avait reçus de son père?...

Ce fut à ce dernier parti qu'il s'arrêta. Mais il ne voyait pas une heure propice dans la journée pour lui faire ses adieux; il devait attendre au lendemain à l'heure convenue entre elle et lui.



Il la prit dans ses bras, et la porta chez elle.

Leur premier rendez-vous n'aurait donc été fixé que pour des adieux.

Enfin, on amenait le cheval dans la cour; il allait sortir, passer sous la voûte et devant la fenêtre où elle guettait, pour obtenir de lui un salut et un sourire.

Il descendit, monta à cheval sans résolution prise, et quand le visage rose, encadré de cheveux blonds, apparut à la fenêtre, il s'inclina comme pour se dérober au passage et lui laissa un sourire.

Puis il piqua des deux à travers la campagne, mécontent de lui-même.

Il se dit des choses dures.

Pour la première fois, ce bâtard de la Révolution égalitaire rougit de la bassesse de son inclination et se trouva ridicule d'être amoureux de la fille d'un portier.

Son éducation n'était pas faite et il ignorait qu'à Paris, la ville du bon goût et du bon ton, il arrivait à des gentilshommes d'aimer, d'entretenir des artistes dramatiques, des filles d'opéra qui n'étaient autres que des filles de concierges... et de quelquefois moins.

Mais, je l'ai dit, il ignorait...

Il passa donc tout un temps de galop à se dire des sottises et à s'humilier; puis il laissa sa monture à son allure ordinaire, et, comme dans toutes les crises morales, il se fit chez lui une réaction.

Il s'était trop maltraité, il fallait en rabattre.

En définitive, se disait-il, il n'avait pas été maître de son mouvement en passant sous la voûte. Il lui suffisait donc de voir Adèle pour ne plus se posséder. Et, n'en déplaise à toutes les lois et à toutes les bienséances, tant qu'il la verrait, il serait épris d'elle, parce qu'elle était faite pour lui plaire. Pour ne plus l'aimer, il faudrait qu'il ne la vît plus... Seulement, seulement, comment renoncerait-il à la voir? Pour cela, il lui faudrait une singulière énergie...

Ne plus la voir?... Enterrer son image au fond de son cœur, comme en un tombeau, en lui défendant de revivre?... Avoir le courage de se dire : ni yeux bleus, ni bouche amoureuse, ni cheveux d'or, ni chairs de roses, je ne veux plus de tout cela... je ne veux plus aimer !

A cette condition, alors, je puis prendre des chevaux de poste et partir pour Paris.

Était-ce possible? Peut-être. Était-ce facile? Assurément non.

Il le sentait.

Jusqu'alors il n'avait agité aucune de ces questions.

Elle et lui étaient tout ce qu'il y avait de jeune et de vivant dans ce château, et la nature, — la bonne nature, — les avait poussés l'un vers l'autre en dépit de la raison et des convenances.

Un peu de terre est resté entre deux pierres de la fenêtre d'un prisonnier; le vent y jette une graine et le printemps y met une fleur.

Jeune homme et jeune fille s'éprennent l'un de l'autre sans le savoir, sans y penser; mais que tout à coup la nécessité de se séparer les surprenne, ils s'aperçoivent que cet événement si ordinaire et même prévu ne peut plus s'accomplir sans souffrance. Les liens qu'ils ont tissés en badinant ne s'arrachent pas sans des larmes et quelquefois du sang.

Telles furent les réflexions du jeune d'Ambaret, mais il rentra sans en avoir tiré aucune conclusion. Il remit à plus tard de prendre une résolution. Il n'avait pas acquis l'habitude de vouloir.

Le lendemain de cette journée si remplie, il se trouva, à l'heure dite, sous la voûte de la grande porte : c'était l'heure propice; son père faisait sa promenade. Adèle l'attendait; elle était seule.

Elle devint très rouge en le voyant. Il était également très ému. Il lui tendit la main et l'attira ainsi doucement sous ses lèvres, qui égarèrent leur premier baiser dans ses cheveux, au-dessus du front.

— Nous voilà donc ensemble, chère Adèle, lui dit-il. Depuis bien longtemps je désirais cette entrevue. Et vous?

— Moi aussi, monsieur Clément; mais ce n'était pas à moi de vous le faire savoir.

— Non, sans doute.

— Mais la confiance que j'ai en vous me faisait espérer qu'un jour vous vous décideriez à me parler.

— Et que pensiez-vous que j'eusse à vous dire?

— Oh! je ne sais pas; car, à la vérité, en ce moment, il me semble que je n'ai rien à vous confier, et que d'être près de vous cela suffit pour que vous sachiez tout. Mais, parlez-moi, vous, je vous en prie. Vous entendre est déjà un bonheur.

— D'où vient donc la confiance que vous avez en moi?

— De votre visage. Et vous, d'où vient que vous ne vous êtes pas montré plus hardi avec la fille d'un de vos domestiques?

— Parce que vous êtes belle sans coquetterie; parce que vous êtes pure sans être maniérée et qu'à travers votre franchise on lit votre honnêteté!... Et parce que... Faut-il tout vous dire? Tout en se sentant attiré vers vous, on craint de vous être funeste et de vous faire sortir de la ligne droite que vous avez toujours suivie. Oui, je me suis dit souvent que je devais me borner à nos bonjours passagers, si j'étais loyal, si j'étais honnête. Me faire aimer de vous, vous étourdir de promesses, de mensonges, c'eût été facile, peut-être, mais je ne l'ai pas voulu. Vous mentir? Oh! ce serait un crime. Et voyez combien cette réserve nous aura été heureuse... chère Adèle!...

« Sans se douter de rien, mon père ne songeait déjà qu'à nous séparer.

— Nous séparer? fit la jeune fille impressionnée.

— Mais oui, ma chère amie, nous séparer, riposta Clément avec tristesse.

— Mais comment?... reprit-elle suffoquée.

— Il veut m'envoyer à Paris.

— Ah! exclama la jeune fille en pâlissant.

— Tu pâlis!

— Je meurs, murmura-t-elle; et elle perdit connaissance.

Il la prit dans ses bras et l'emporta chez elle. Il la posa dans la grande chaise à bras de son père et lui prodigua, éperdu, des caresses et des baisers qui eussent rappelé une morte à la vie. En rouvrant les yeux, elle le vit tout en larmes et lui sourit.

— Pardonne-moi, lui dit-il d'une voix aimante; je devais t'apprendre notre malheur; je t'ai fait souffrir; j'ai bien souffert aussi, va. Mais, maintenant que nous avons mêlé nos larmes, nous sommes l'un à l'autre pour toujours. Remets-toi et reprends courage. Nous tâcherons de parer aux coups du sort. Ce qui paraît un malheur est parfois un bonheur. Cette triste nouvelle m'a prouvé que tu m'aimes; à moi maintenant de te prouver mon amour.

« Allons, levons-nous. Du courage!... Il faut marcher, agir.

Elle alla boire un grand verre d'eau, puis elle regarda le cadran

d'un air inquiet, détacha d'un vase plein de fleurs la plus belle rose, qu'elle remit à Clément, en lui disant :

— Jusqu'à demain ; nous nous reverrons à la fête.

LA FÊTE PATRONALE

Clément se rendit dans la prairie. Lagingeole, aidé d'Honorat, achevait de couvrir de toiles la voiture chargée de cages ; sa femme faisait des paquets, et Aristide passait la bride aux chevaux. On entendait les fauves pousser de sourds gémissements. Clément ne put résister au désir d'aller dire bonjour aux forains, qui s'empressèrent de quitter leur travail pour venir le saluer.

— Vous nous quittez, dit-il.

— De toutes façons, il le fallait, répondit Lagingeole. Nous espérons que vous serez assez aimable pour assister demain, après vêpres, à notre grande représentation ; j'entrerai dans les cages du lion, de la hyène, de l'ours et des singes, pour leur servir leur dîner. Nous espérons que M. le comte ne s'y opposera pas.

— Heureusement que je puis me passer de sa permission, répondit Clément. Je me mêlerai au public à la sortie des vêpres. C'est déjà chose résolue.

— Merci, mon jeune seigneur, dit Lagingeole en s'inclinant ; permettez-moi de continuer mon emballage ; vous voyez que vie *errante* est parfois *fatigante*.

— Enfin, vous voilà avec votre permission en poche.

— Ce n'a pas été sans peine que nous l'avons obtenue, fit observer M. Aristide. Le maire hésitait à nous l'accorder, sous le prétexte qu'il n'y avait pas trop de viande dans la commune de Fresnoy pour la jeter à des animaux. Le curé, que je respecte infiniment, cela va sans dire, mais animé contre nous, insinuait que nous avions volé un mouton à l'abbé Martin, des Hauthuissons, et nous accusait de montrer en cachette, aux jeunes gens, des personnages en cire contraires à la pudeur, c'est-à-dire des pièces anatomiques que les médecins, selon lui, doivent seuls connaître.

« Heureusement que l'adjoint, qui tient auberge, a fait observer que s'il n'y avait pas de comédie, personne ne viendrait à la fête et qu'il fallait favoriser le commerce. Enfin, M. le maître (l'instituteur) a dit que notre ménagerie est utile à l'instruction de l'histoire naturelle, et il a cité Paris, Londres et d'autres grandes villes où l'on élève des animaux féroces, afin de les montrer au public.

« Enfin, il a terminé son discours par un trait d'éloquence, auquel la gauche et le centre gauche du Conseil ont applaudi :

« Nous vivons, a-t-il dit, sous un monarque ami des lumières ; tous « les amis du roi, tous les vrais Français se retrouveront sur les bancs « de ce spectacle instructif !... »

« Le maire lui-même a été ébranlé.

« Vous voyez, monsieur d'Ambaret, que l'affaire a été chaude !... C'est vraiment à dégoûter du métier. Et maintenant, en route !

Il leva son fouet et l'énorme voiture s'ébranla vers le chemin du village.

Honorat reprenait en même temps le chemin du château ; Clément le rejoignit.

— Ils ne sont tout de même pas heureux, lui dit-il.

— Ah ! monsieur, que voulez-vous !... Ils font du dégât partout. Vous avez vu dans quel état ils ont laissé le pré.

— Que nous importe un peu d'herbe !

— Monsieur le comte m'a grondé.

— J'en ai été surpris.

— Mais j'ai tout de même obtenu, pour leur expulsion, un délai de vingt-quatre heures.

— Vous avez bon cœur, Honorat. Mais aviez-vous déjà vu ces bohémiens ?

— Il y a très longtemps, monsieur.

— Vous avez passé ici presque toute votre vie ?

— Oui, monsieur. Mon père était concierge de votre grand'tante, Mme de Fresnoy.

— Et pendant les troubles ?

(C'est ainsi que l'abbé Martin appelait la Révolution.)

— J'ai été soldat et j'ai servi sous Bonaparte, en Italie ; puis, ayant été blessé, je suis revenu ici. Le château était désert. Monsieur votre père ne le possédait pas encore. Il m'a gardé.

— Et vous vous êtes marié?

Honorat le regarda de travers.

— Non, monsieur, répondit-il.

— Tiens!... Mlle Adèle n'est-elle pas votre fille?

— Non, monsieur; Adèle est une orpheline. En guerre, j'avais vu son père périr sous mes yeux et, à mon retour, j'appris que sa mère était morte... Je la pris avec moi et je l'élevai comme ma fille.

— Vous l'aimez beaucoup, alors?

— Comme ma fille.

Clément demeura pensif un instant, puis reprit :

— Elle a dix-huit ans; vous songez peut-être à la marier?

— Moi! fit Honorat, étonné de toutes ces questions, je n'y songe guère.

— Elle y songe peut-être pour vous.

— Je ne le crois pas, monsieur.

— Il faudra vous séparer, alors?

— Ce n'est pas sûr, si c'est un garçon du village qu'elle épouse.

— Et elle n'a plus un seul parent?

— Non, monsieur. Lui connaîtriez-vous un mari, par hasard? fit Honorat en riant.

— Vous riez? Mais cela peut arriver, mon ami — et je le voudrais à son goût, j'en suis sûr, — jeune, épris d'elle et riche. Quelle est la première qualité que vous exigiez pour votre pupille?

— L'honneur! monsieur.

— Bien répondu, fit Clément.

D'après ce court entretien, on voit de quelle nature étaient les préoccupations du jeune d'Ambaret.

Quant à Honorat, il se disait. — D'où vient donc l'intérêt subit que ce blanc-bec porte à ma fille? D'où tombe tout à coup ce déluge de questions, quand il ne m'adresse jamais la parole? Il ne me paraît plus ainsi qu'à l'ordinaire. Un changement subit s'est fait en lui. Il perd, de jour en jour, cet air de séminariste dont l'avait accommodé ce mauvais calotin des Hautbuissons. »

En rentrant dans sa loge, il fut, tout d'abord, frappé de la physionomie de sa fille. On eût dit qu'elle avait souffert et beaucoup pleuré.

— Qu'as-tu donc, fillette? lui demanda-t-il. Tu as un air tout singulier : les paupières rougies, les joues blanches.

— Vous trouvez ? Mais je n'ai rien, je vous assure.

— Justement, je quitte M. Clément qui, lui aussi, m'a paru extraordinaire. Il m'a accablé de questions sur mon passé, sur ta famille et m'a demandé si je songeais à te marier et quel mari je voudrais pour toi.

— Oh ! par exemple !

— Jamais, depuis deux ans, il ne m'en a tant dit. Qu'est-ce que tout cela signifie ? Auriez-vous causé ensemble ?

— Quelle idée !

— Il peut, sans penser à mal, avoir cette fantaisie ; mais, prends garde, fillette, de faire causer de toi.

LE SCANDALE

La grande place carrée du village, par chacun de ses côtés, répondait aux grands besoins de la civilisation. Au sud, l'église ; la mairie et l'école, au nord ; à droite et à gauche, l'*Hôtel des Voyageurs* et le *Café des Voyageurs*.

Au milieu de la place était réservé, pour le bal, un espace orné d'une enceinte de fleurs et de feuillage ; aux angles se voyaient des chevaux de bois, l'Hercule du Nord et la ménagerie.

Cet amoncellement d'attractions produisait l'encombrement de la foule, ce qui, au village, ne déplaît pas une fois l'an. Les dévots, seuls, en étaient vexés ; ils ne pouvaient supporter que l'on dansât devant les saints de pierre du portail ; et cependant, en ces temps de Trestaillons et de religions, on consacrait encore deux heures de l'après-midi à chanter les vêpres. Ce n'était que vers trois heures que l'on commençait à danser et que les spectacles ouvraient, au son du tambour et de la clarinette.

Les jeunes filles, se tenant par le bras ou par la main, par petites bandes, se portaient vers la grande place ; les jeunes gens, également coalisés, allaient au devant des jeunes filles. Ils étaient en nombre, avaient mangé de la viande et bu du vin ; ils ne doutaient plus de leurs charmes et attaquaient bravement celles à qui, depuis l'an der-



Apprends donc que celui que tu veux épouser...

nier, ils faisaient une cour timide. En attendant l'accord de violons — toujours difficile, — on faisait un tour aux chevaux de bois, ou l'on allait contempler les peintures énigmatiques de la ménagerie.

En même temps, les hommes, revenus de la vanité de la jeunesse, encombraient l'*Hôtel* et le *Café des Voyageurs.*

La grande chaleur était tombée, et de tous les villages voisins, par les routes poudreuses et les sentiers ourlés de verdure, s'acheminaient, en longues files, hommes, femmes et enfants. L'attraction était irrésistible.

Le père Honorat, ne voyant pas sa fille et éprouvant une vague inquiétude, l'avait appelée et cherchée, mais en vain. Il en fut vivement affecté; c'était la première fois qu'elle était sortie sans sa permission et pour aller à la fête... C'était un coup de tête qui sous-entendait bien des choses et qui, sottement, brisait la bonne harmonie qui avait, jusque-là, régné entre eux... — « Il y a quelque amourette là-dessous », se dit-il.

Il en ressentit de la mauvaise humeur, mais sans colère. Il comprenait que cet accident devait se produire un jour ou l'autre. « Et, puisqu'il faut que cela arrive, se disait-il, il vaut encore mieux que ce soit avec un honnête garçon de Fresnoy qu'avec quelqu'un du château ». Il la gronderait, — car, en définitive, elle était coupable, — et il lui reprocherait aussi de s'être peu souciée de son désir d'aller faire un tour à la fête et voir son ancien compagnon Lagingeole dans son triomphe de dompteur.

De toutes façons, il lui parut triste de préparer son repas et de manger seul, et le temps lui sembla bien long ensuite. Ses idées s'assombrirent; il ne tint plus en place et commença à juger sévèrement la conduite de sa fille. Allait-elle passer la nuit au bal? Et quelle personne respectable la reconduirait chez elle?...

Enfin, au risque de se faire chasser par le comte d'Ambaret, dévoré d'inquiétude, il résolut d'abandonner son poste et de courir jusqu'au village.

Le soleil avait disparu, mais la campagne s'éclairait encore des ardents reflets du couchant. On entendait la musique de la fête, alors dans tout son éclat. Il espérait aller et venir assez vite pour que son absence ne fût pas remarquée, mais il eut le bonheur de rencontrer des gens de connaissance.

Il leur demanda s'ils avaient rencontré sa fille.

— Mais oui, lui répondit une femme. Nous l'avons vue à la ménagerie, puis tout à l'heure, en nous en revenant; elle revenait aussi. Vous l'auriez rencontrée si vous aviez pris les sentiers à travers champs. Elle doit, à présent, être arrivée chez vous.

— J'étais fort inquiet, dit Honorat.

— Mais, pourquoi donc ça?

— Une jeune fille seule sur les chemins, à cette heure!

— Mais elle n'était pas seule.

— Ah!... fit Honorat avec émotion.

— Nous l'avons vue tout le temps avec le fils de M. d'Ambaret.

— Tiens! fit le père en dissimulant ce qu'il éprouvait; oh bien! je suis tranquille. M. Clément, comme chacun sait, est un honnête garçon.

« Allons, bonsoir la compagnie...

Quand il se fut éloigné, les commentaires allèrent leur train.

— Il ne le savait donc pas qu'ils étaient ensemble à la fête? dit une paysanne.

— Il paraît, répondit une autre; il était si inquiet... mais il a été vite tranquillisé. Eh bien! moi, si honnête que soit M. Clément, je lui préférerais un simple valet de ferme. La voilà affichée, cette petite mijorée. Vous avez entendu tout ce qu'on disait en les voyant ensemble?

Ç'a été un scandale.

— Le garçon, lui, avec sa mine de sainte nitouche, n'avait pas l'air de s'en apercevoir; tandis qu'elle, par moments, devenait de toutes les couleurs.

— Quand ils sont sortis du spectacle, ils ont été suivis par une bande de jeunes gens qui marchaient derrière eux en riant.

— Qu'ils prennent garde! reprit un vieux paysan. Ils pourront s'en repentir. Et, après tout, si la demoiselle se laisse mettre à mal, M. d'Ambaret est assez riche pour réparer ses torts.

Nos deux amoureux, en effet, après s'être rendus à la fête, l'un par le chemin, l'autre par les sentiers, s'étaient rejoints devant la ménagerie. Clément avait joué l'étonnement, puis avait invité Adèle à entrer. Elle avait accepté. A leur vue, Lagingeole, en personne, était

accouru et leur avait apporté deux chaises, un peu en avant des premières banquettes.

En leur faisant cet honneur, il avait cru bien faire ; mais le public trouva plaisant que la fille du concierge eut une chaise comme le fils de son maître. Il n'était pas habitué à ce sans-façon chez les personnes de naissance et le prenait pour de l'effronterie ou du cynisme. Mais c'était surtout la fille qui était raillée. Pour elle qui, jusqu'alors, n'avait jamais donné sujet à la critique, on était sans pitié. Ce n'était plus qu'une hypocrite qui venait de jeter le masque.

Honorat, qui connaissait Adèle et devinait Clément, était bien éloigné de les accuser d'hypocrisie, mais attribuait tout le mal à leur naïveté ; avec un peu d'adresse, leurs relations seraient restées inaperçues. Mais Adèle, avertie la veille encore, était coupable à ses yeux, et c'était principalement sur elle qu'il rejetait la faute commune.

Elle l'avait devancé à la grande porte et ne s'attendait pas à ce qu'il fût si bien instruit. Afin de mieux déguiser son trouble, elle restait sans lumière ; mais, aux faibles clartés de la nuit, on pouvait tout distinguer dans le logement. Dès qu'il l'aperçut, la colère d'Honorat éclata avec violence.

— Vous êtes sans lumière, dit-il ; vous n'osez vous montrer ; tant mieux s'il vous reste encore un peu de honte après ce qui s'est passé. Votre galant est-il ici, qu'il puisse m'entendre ?

— Je suis seule. Je sais d'avance tout ce que vous pouvez me dire ; mais je me hâte de vous affirmer que je ne suis pas aussi coupable que vous pourriez le croire. Je ne suis coupable que d'imprudence.

— Ah ! permettez, vous m'avez désobéi, vous m'avez bravé et vous nous avez compromis. N'est-ce là qu'une imprudence ? Je sais ce qui s'est passé, et, le long de la route, j'ai entendu les quolibets que l'on a faits sur votre compte.

Aller vous afficher avec ce jeune homme ! C'est le dernier avec lequel j'aurais voulu vous voir. Pour tout le monde, vous êtes sa maîtresse. Et si vous saviez !... Si vous saviez ce que je sais ! S'il le savait lui-même...

— Mais quoi donc ? interrompit Adèle.

— Vous vous fuiriez l'un l'autre avec horreur. Oui, le marchand de balais qui traîne dans les villages ; le mendiant qui s'assied les dimanches à la croix du chemin ; le dernier des misérables me serait

moins odieux, s'il osait vous courtiser, que le fils du comte d'Ambaret. Mais tout devait vous mettre en garde contre lui : sa naissance, sa fortune, son âge. Qu'avez-vous à attendre d'une pareille liaison? Rien que le déshonneur. La honte pour vous et pour moi; pour moi, jusqu'alors si fier de votre réputation !

— Vous n'avez pas à rougir de moi, répondit Adèle avec fermeté. A la vérité, je sais que j'ai commis une faute; j'en éprouve un repentir sincère et je vous en demande pardon; mais je crois que vous vous trompez sur M. Clément d'Ambaret. Ce n'est ni l'aristocrate, ni le débauché que vous imaginez. Je sais bien que vous avez gardé, sur les nobles et les prêtres, vos opinions d'autrefois, que l'on défend aujourd'hui; mais, que voulez-vous ! Lorsque nous nous sommes rencontrés, nos cœurs n'ont pas parlé politique; nous avons tout oublié : moi que j'étais domestique, lui, qu'il était noble et riche. Mais le mal n'est pas irréparable.

— Je l'espère... Tu peux te placer à la ville. Le temps, l'éloignement te guériront de ta folie.

— Ce n'est pas ce que j'entends, moi.

— Eh ! quoi donc ?

— M. Clément est loyal; s'il tient ce qu'il m'a promis, notre faute sera réparée.

— Il t'a promis de t'épouser, sans doute ?

— Oui.

— C'est impossible, te dis-je, s'écria Honorat avec violence, en admettant même qu'il soit de bonne foi.

— Mais pourquoi, je vous en prie ?

— D'abord, parce que son père n'y consentirait jamais; c'est déjà une raison.

— A laquelle il a réfléchi très sagement; je vous le démontrerai. En avez-vous une autre à m'opposer ?

— Oui, malheureusement, mais j'hésite à te la dire. Je m'étais bien promis de n'en point parler, et le silence sur ce sujet me semblait la première garantie de notre tranquillité. Mais on dirait que la fatalité s'en mêle et tout conspire pour m'arracher mon secret.

En parlant ainsi, Honorat, en proie à une agitation extrême, se promenait à travers sa chambre, passant et repassant devant sa fille,

assise en face de la fenêtre. Tout à coup, il s'arrêta devant elle, et lui dit en baissant la voix :

— Apprends donc que celui que tu prétends épouser est le fils de celui qui a fait assassiner ton père.

Cette révélation portait à la jeune fille un coup terrible, mais elle n'en ressentit point d'abord la douleur; elle demeura un instant immobile et muette; enfin, se levant désespérée, elle s'enfuit dans sa chambre en sanglotant.

PROJETS D'AVENIR

Dans l'après-midi du lendemain, l'abbé Martin, des Hautbuissons, vint faire une petite visite au comte d'Ambaret. Il portait sous le bras un immense carton, qu'il s'empressa de déposer sur une chaise; puis, allant à M. d'Ambaret, la main tendue et grimaçant son plus aimable sourire :

— Eh bien! mon cher comte, j'ai aujourd'hui d'heureuses nouvelles à vous apprendre : je crois que sous peu et à l'heure marquée, tout se décidera pour nous. J'ai reçu deux lettres, qui suffiraient à l'honneur de ma vie : l'une est de l'évêché, l'autre du cabinet de Mme d'Angoulême; et la première, je suis en droit de le supposer, n'est qu'un écho du Vatican. Vous serez préfet de l'Isère, mon cher comte, et, à la préfecture, vous vous affirmerez à la fois comme un catholique dévoué et fidèle sujet du roi, mais comme grand administrateur.

D'Ambaret l'écoutait avec un ennui mal dissimulé. Nous savons qu'il était sans ambition. Il répondit sèchement :

— Je vous ai déjà dit, l'abbé, que je n'avais pas à affirmer mon dévouement aux Bourbons; c'est fait depuis longtemps; j'ai fait mes preuves au delà de tout ce que peut demander un ministère, mais il me répugne de solliciter. J'ai fait mon devoir, j'en attends la récompense et je ne suis pas pressé de la recevoir.

— Très bien; mais si vous ne voulez plus rien faire pour le roi, répondit l'abbé, vous vous devez à l'Église.

— Comment cela?...

— Comme fidèle.

— Allons donc ! Il me semble encore que je fais plus que mon devoir. Je ne cesse de donner pour vos bonnes œuvres.

— Votre fortune est si considérable !

— J'en dois compte à mon fils.

— Vous avez, dans votre passé, tant de vieux péchés à racheter. Croyez-moi, vous pouvez donner davantage, et si vous ne pouvez contribuer à la prospérité matérielle de l'Église de votre propre argent, du moins vous ne pouvez refuser une situation politique qui vous donnerait l'influence nécessaire pour faire tomber dans notre aumônière l'argent des autres. Pour relever les Hautbuissons, il me faut un préfet dévoué, et c'est sur vous que je compte.

« De la préfecture, plus tard, vous passerez à la Chambre des pairs et vous accepterez un portefeuille. L'appétit vient en mangeant. Depuis deux ans, vous avez oublié le monde. Je viens de chez mon architecte et nous avons arrêté le devis de l'abbaye à huit cent mille francs, en laissant en souffrance la restauration de la chapelle et en ne rachetant, du domaine, que ce qui est indispensable. Voulez-vous voir nos plans... (il prit son carton et étala sur une table des dessins et des aquarelles que le comte considéra d'un air froid).

« Tenez, voyez, monsieur d'Ambaret. Voici l'abbaye ancienne ; la voici telle qu'elle est actuellement, et voici la restauration de l'édifice, pièce par pièce. Je possède également l'estimation des matériaux qui peuvent encore resservir.

« J'ai envoyé une copie de ces dessins à l'évêché. Monseigneur a promis son concours, avec une lettre du pape. Nous pouvons commencer avec quatre cent mille francs et même moins.

— Où les trouverez-vous ? demanda M. d'Ambaret.

— J'espère des premières quêtes, répondit l'abbé avec une assurance étonnante, une centaine de mille francs ; j'en espère autant du département ; et vous, monsieur le comte, vous y ajouterez bien cent mille ?

— Moi ? Vous plaisantez. Ne dois-je pas songer à envoyer mon fils à Paris pour y achever son éducation et vivre un peu dans le monde ?

— Ah ! quant à ce projet, fit l'abbé avec vivacité, je n'y contredis pas et même j'en saisirai l'occasion pour vous signaler les sottises dont il a scandalisé hier le pays.

La physionomie de M. d'Ambaret exprima un profond étonnement.

— Comment ! fit-il, notre Clément, type d'innocence campagnarde, Clément aurait fait des sottises et scandalisé nos villageois ? Cela dépasse toute créance.

— C'est pourtant vrai, monsieur le comte.

— De qui tenez-vous cette plaisanterie ?

— De gens très sûrs.

— Et que lui reproche-t-on, à ce pauvre Clément ? j'en suis curieux.

— On l'a vu, à la ménagerie, en compagnie galante. Par une exception remarquée de tout le monde, M. Clément et sa compagne avaient chacun leur chaise à part. Pendant le spectacle, ils causaient d'un air intime dont s'amusait la galerie. Le spectacle terminé, Clément n'a pas quitté la blonde Adèle. Ils se promenèrent.

— Qu'est-ce que cette blonde Adèle ?

— Mais la fille de votre concierge.

Le visage de M. d'Ambaret s'assombrit. Il leva les épaules avec mépris.

— Ah ! cela est d'un sot, par exemple. Et cette vieille bête d'Honorat qui favorise pareille extravagance ! Je vais lui régler son compte... Je vous le disais, l'abbé, il est temps que Clément change de vie, ou il ne sera jamais ni un gentilhomme, ni un paysan. Paris lui est nécessaire, et la vie pratique est le meilleur des précepteurs.

— En rentrant aux affaires, fit observer l'abbé des Hautbuissons, vous pourrez le pousser.

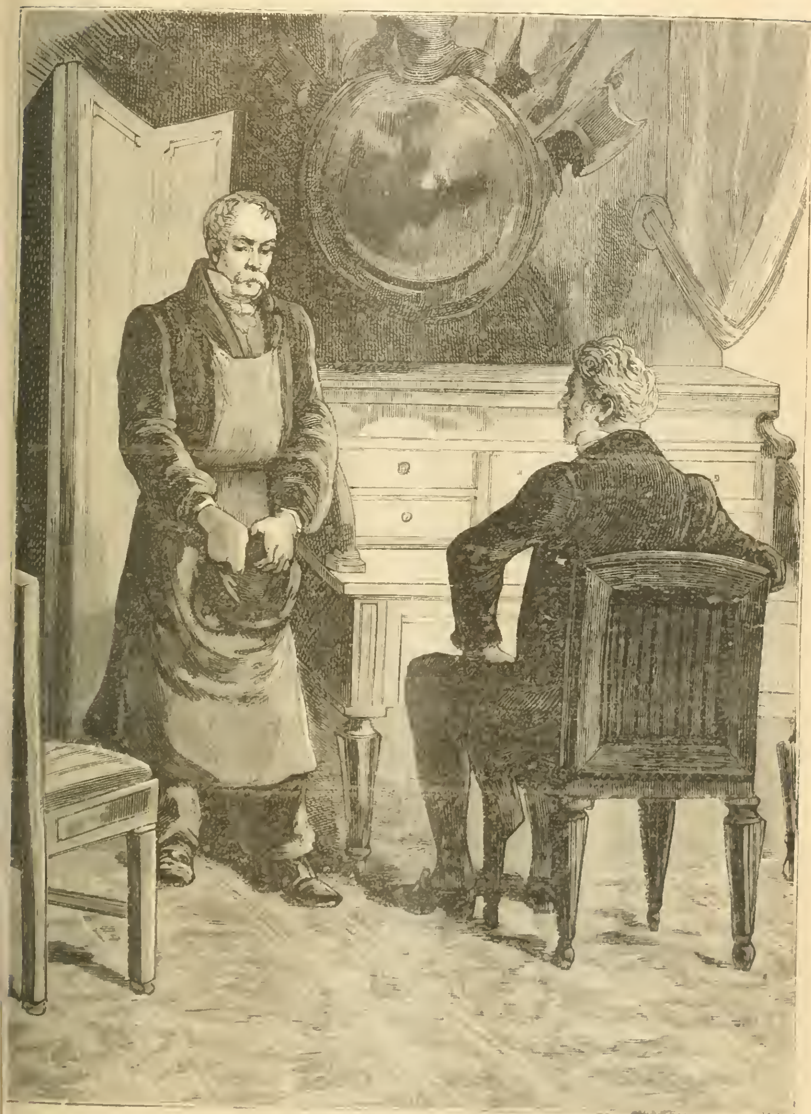
M. d'Ambaret secoua la tête d'un air de découragement.

Clément était mal doué pour parvenir; il lui manquait le grand ressort de l'ambition. Il avait l'étoffe d'un bon chef de bureau, mais était-ce bien à un millionnaire de s'enfermer dans une administration pour arriver à cette position ?

D'autre part, il était déjà trop âgé pour entrer dans une école militaire. Son père se disait, après avoir constaté qu'il était sans aptitude spéciale et remarquable : « J'en ferai un député ».

Il avait du temps devant lui et il se gardait bien d'en parler.

Lorsque l'abbé Martin se fut retiré, il manda près de lui son concierge Honorat.



Il y a bien longtemps que je gardais ce secret.

ENTRE MAITRE ET DOMESTIQUE

Le bonhomme savait ce qui l'attendait et y était résigné. Il était vieux, n'avait ni rentes, ni métier, ni asile; il ne possédait que quelques faibles économies; être expulsé, c'était dur; mais il faut s'attendre à tout quand on est pauvre.

Il se rendit, d'un pas ferme, devant son seigneur et juge.

— Monsieur le comte m'a demandé? dit-il en s'inclinant.

— Honorat, vous êtes, je crois, un brave homme et je n'ai jamais eu à me plaindre de vous; mais, après ce qui s'est passé hier, je ne puis vous garder plus longtemps. Vous allez prier M. Bréchet de régler votre compte, et voici cinq cents francs de gratification.

M. d'Ambaret présenta au concierge un billet de banque.

— Merci, monsieur, fit Honorat en refusant d'un geste, mais je voudrais savoir en quoi j'ai mérité d'être renvoyé.

— Je n'ai pas l'habitude, répondit le comte, de discuter avec les gens à mon service; nous ne sommes point liés par contrat; j'ai réfléchi avant d'agir, et je crois bien faire en vous renvoyant.

— Fort bien, monsieur; mais, maintenant que je ne suis plus à votre service, je puis vous demander un mot d'explication.

— Ne savez-vous pas ce qui s'est passé hier à la fête de Fresnoy entre votre fille et Clément d'Ambaret?

— Si, monsieur, et c'est parce que je le sais que je m'étonne de votre rigueur.

— En admettant même que vous ne soyez pas coupable, c'est-à-dire que vous n'ayez pas favorisé les relations de votre fille avec mon fils...

— Oh! monsieur... se récria Honorat avec indignation.

— J'admets, dis-je, reprit le comte, que vous n'êtes pas de connivence, mais qui empêchera le public de le croire, et que penserait-on de moi en supposant que je le tolère? Je dois donc vous renvoyer.

— Cependant, monsieur, je pourrais accuser M. Clément d'avoir séduit ma fille.

— Oh ! oh ! c'est trop fort !... Une fille honnête se garde, mon brave homme. La vôtre n'est pas une enfant ; quand elle sera hors de chez moi, elle pourra bien faire tout ce qu'il lui plaira, je ne m'en soucierai guère.

— Dès à présent, il n'y a plus de danger, monsieur, et ce caprice insensé de deux enfants est tué dans l'œuf.

— Tant mieux ! fit le comte avec impatience.

— Je n'ai eu à dire qu'un mot pour cela, reprit Honorat d'une voix grave.

— Fort bien, et je ne demande pas à en entendre davantage.

Le vieux soldat, le front baissé, tortillant sa casquette d'un air embarrassé, murmurait dans sa moustache :

— Il y a bien longtemps que je gardais ce secret ; maintenant, avant de m'en aller, je veux vous le dire :

— Qu'est-ce encore que cette histoire. Voyons, mais soyez bref.

— Vous vous souvenez du petit fort d'El-Aricht ?

D'Ambaret frémit, mais il se domina promptement.

— El-Aricht ? fit-il. Qu'est-ce que cela ?

— Vous et un autre émigré, habillés en officiers, vous êtes venus au fort, envoyés par lord Sidney-Smith.

— Ah ! quelle invention est-ce là ?

Honorat élevant la voix :

— Dites quel crime.

— Ah ! prenez garde !... Où voulez-vous en venir, enfin ?

— Si vous ne vous rappelez pas l'affaire d'El-Aricht, moi, je m'en souviens ; je faisais partie de la petite garnison que vous avez trahie, payé par Sydney-Smith et que vous avez livrée au cimeterre des Turcs. Plusieurs des nôtres ont échappé au massacre. Un camarade de ce pays a péri ; je n'ai pu le sauver, mais j'ai recueilli sa fille, que j'ai élevée.

« Vous voyez, monsieur le comte, qu'entre la pupille d'Honorat et le fils de l'émigré d'Ambaret, il y a un obstacle infranchissable : le sang des soldats que vous avez fait assassiner.

— Malheureux ! s'écria le comte, incapable de dominer le bouleversement qu'il éprouvait. Quelle méprise horrible !

— Il n'y a pas de méprise, monsieur ; celui qui a vendu les

Français d'El-Aricht et les a fait égorger est bien M. le comte d'Ambaret.

Sur ces paroles, Honorat se retira.

Le billet de cinq cents francs était resté sur la table où l'avait déposé le comte. Il témoignait de la loyauté du vieux soldat que, plus tard, son maître eut pu accuser de chantage.

Il serait difficile de décrire dans quel état se trouvait le comte d'Ambaret. Mais que l'on se rappelle ce que nous avons dit, au commencement de ce récit, de la profonde mélancolie de cet homme, de la crainte que lui inspirait le monde.

Cet homme, si puissant par la fortune, si considéré dans la contrée, qui ne le connaissait que par ses largesses et ses bienfaits, tremblait à la pensée de voir révéler son passé. Sa fortune avait été amassée par les trahisons et les plus infâmes complots, et ce n'était que depuis deux ans qu'il s'était retiré de ses intrigues.

Ayant connu tant de monde, il craignait toujours que quelque témoin surgît devant lui. La vie publique lui était devenue impossible.

De là on peut juger de ce qu'il éprouvait à la pensée que plusieurs témoins de l'une de ses plus abominables trahisons existaient encore et que l'un d'eux était devenu son ennemi déclaré.

Le caractère entier et fier du vieux soldat lui était connu. Il ne pouvait revenir sur le fait accompli; rappeler Honorat, acheter son silence, et il ne pouvait le faire assassiner. L'éloignement de Clément était la première mesure à prendre, mais elle ne coupait point le mal dans sa racine; il ne ferait que prévenir entre eux une explication orageuse.

Bien qu'il se crût très supérieur à son fils, il ne supportait point l'idée d'avoir à rougir devant lui. La pensée d'une telle humiliation l'exaspérait. Mais enfin il ne voyait pas un remède radical au mal. Honorat lui avait déclaré que plusieurs soldats avaient, comme lui, échappé au massacre d'El-Aricht; ils allaient sans doute se coaliser contre lui, et il cherchait en vain le moyen de leur imposer silence.

Pendant ce temps, un chariot emportait de la porte du château le mobilier d'Honorat et de sa fille, qui, provisoirement, allaient habiter à Fresnoy. Clément ne pouvait les voir de sa fenêtre, mais son domestique lui apprit cette nouvelle, qui causait au château un étonnement général.

Il crut d'abord qu'ils quittaient volontairement leur loge et fut blessé des susceptibilités du concierge ; mais, lorsqu'il sut qu'ils étaient chassés, il cria à l'injustice.

— C'est l'abbé Martin, dit Sulpice, qui aura fait tout le mal. Il est venu cet après-midi et n'a pas manqué de se plaindre à votre père du prétendu scandale causé par Mlle Adèle. Autrement M. le comte, qui n'est pas sorti, ne saurait rien.

— Il est étonnant que mon père ne m'ait pas appelé et interrogé.

— Toute sa colère est probablement tombée sur la jeune fille, dit Sulpice.

— Mais elle est innocente.

— Tant mieux ; mais maintenant il est trop tard pour revenir sur ce qui est fait. Si monsieur me permet de lui donner un conseil, c'est de ne rien dire et de paraître ignorer ce qui s'est passé.

— Mais, où vont-ils ?

— Provisoirement au village. De là, le vieux cherchera une place de garde chez quelqu'ancien traîneur de sabre, un ennemi du trône et de l'autel. Il n'était pas à sa place ici.

— Je voudrais bien savoir, fit Clément, ce qui s'est passé entre lui et mon père. Mais je n'ose aller le trouver.

— Si monsieur m'envoie à la poste chercher le courrier du soir, je verrai Honorat.

— N'attends pas d'ordre, vas-y, dit le jeune d'Ambaret.

Vers le soir, Sulpice fut à Fresnoy. En arrivant sur la place, il aperçut tout d'abord l'ex-concierge, assis devant l'*Hôtel des Voyageurs* avec l'aubergiste, Lagingeole et plusieurs paysans. Il fut invité à prendre un verre et mis au courant de la conversation.

Honorat se défendait et démontrait l'entière innocence de sa fille : Adèle, en allant au spectacle, n'avait eu qu'un tort, c'était de ne pas le prévenir. Elle s'était trouvée là sans connaissance. Heureusement que Lagingeole était un ancien camarade d'Égypte d'Honorat. Il avait reconnu la fille de son ami et lui avait offert une chaise en avant des premières places déjà garnies, et à côté du fils de M. d'Ambaret. Ce jeune homme n'était pas non plus un étranger pour lui ; il était venu voir sa ménagerie plusieurs jours auparavant et avait été assez aimable pour offrir à déjeuner à ses animaux.

C'est ainsi que les choses s'étaient passées, qu'y avait-il de scandaleux ?

« Ma politesse envers ce charmant gentilhomme, ajoutait Lagingeole, et la fille de mon vieil ami avait-elle quelque chose d'exagéré? Ces jeunes gens n'ont pas manqué aux convenances. Ils ont été des modèles de bonne tenue et de modestie. Si c'est vraiment pour cela que M. d'Ambaret a remercié un ancien serviteur comme Honorat, il a tort.

— Les raisons ne lui manquaient pas, dit M. Aristide, il ne lui fallait qu'un prétexte.

— Quelles raisons? demanda Honorat.

— Vous avez servi Bonaparte; cela suffit.

LA POLICE

Lagingeole ne pensait rester que huit jours à Fresnoy; c'était beaucoup trop dans une bourgade où les esprits s'étaient montés avec violence pour ou contre lui. Il s'était formé deux partis : l'un qui se moquait en dessous cape des sermons du curé et des colères du sombre châtelain de Fresnoy, et l'autre qui prétendait représenter les bons principes, la morale et la religion. Dans ce dernier, non seulement on reprochait à Lagingeole d'avoir fait rire d'un gentilhomme, mais on insinuait qu'il avait un cabinet de curiosités, dites anatomiques, en cire, qu'il montrait aux hommes et aux jeunes gens majeurs, *en secret*, moyennant cinquante centimes.

Cette accusation était grave. Le pauvre diable, en ayant eu vent, avait renoncé à montrer ses prétendues curiosités, bien qu'il se privât ainsi de ressources nécessaires. Il ne conjura pas la tempête.

Trois ou quatre jours après la fête, une vieille voiture, dont les ressorts sonnaient la ferraille, attelée de deux rosses de louage et escortée de cinq gendarmes, s'arrêta devant l'*Hôtel des Voyageurs*.

Deux messieurs, tout de noir habillés, ayant sous le bras de volumineuses serviettes, descendirent de cet équipage et demandèrent au maître d'hôtel où était la mairie.

Ces personnages étaient le commissaire de police du chef-lieu d'arrondissement et son secrétaire.

Le commissaire parcourut la place d'un regard et ordonna à voix basse au brigadier de se placer près de la ménagerie.

Lagingeole n'avait pas attendu cette manœuvre savante pour s'apercevoir qu'il s'agissait de lui. Il avait eu le temps de se préparer à cette visite et était convaincu que le commissaire en serait pour son dérangement.

Rentrant dans la baraque :

— Voilà la *rousse*, dit-il à sa femme.

— Ah ! fit celle-ci atterrée. Quel malheur encore?

— Tu peux être bien tranquille, ma chère, nous sommes en règle.

— Nous les attendrons, dit Aristide. Ce sont les curés et le comte qui nous montent ce coup-là, mais ils s'en repentiront. Je me charge de leur affaire.

En même temps entrèrent le commissaire de police et son secrétaire.

S'adressant à Lagingeole :

— C'est vous le maître ou directeur de l'établissement?

— Oui, monsieur.

— Vous êtes accusé de montrer, en secret, des objets obscènes et contraires aux mœurs. Nous venons faire perquisition.

— Eh bien ! voyez, examinez.

Alors eut lieu la scène exorbitante que l'on connaît, cette violation du domicile dans ce qu'il a de plus intime; les investigations poussées dans votre lingerie, votre ménage, vos papiers; la profanation et la dérision de votre liberté individuelle; toutes ces vexations sur le caprice d'un magistrat, sur la dénonciation d'un coquin.

Et l'on parle de liberté !... quand on peut subir cette brutale inquisition sous un simple prétexte, inventé par un mouchard et accueilli par un magistrat qui, s'il n'est pas un sot, peut être un malveillant.

Et nous payons des impôts pour être protégés contre les méchants !...

Autrefois, plus encore qu'aujourd'hui, certains agents de police joignaient à leurs fonctions une grossièreté voisine de la violence. Les plus honnêtes se sentaient souillés par l'intrusion des gens de police. D'ailleurs, je le répète, de nos jours ces messieurs sont de parfaits gentlemen, comparés à ceux de la Restauration, choisis par Vidocq et Coco-Lacour.

— Qu'est-ce que ce coffre? (en frappant l'objet d'un coup de pied). Ouvrez cela !

Plus loin :

— Videz-moi cette armoire; étalez tout. Qu'est-ce que ceci?... Que faites-vous de cela?... Allons, du leste!... Nous n'allons pas coucher ici. Retournez les poches de cette robe. Et ce corsage?... Les femmes fourrent là-dedans tout ce qu'elles veulent.

« Ah! voici l'armoire des fameuses curiosités. Mais on ne met pas tous ses œufs dans le même panier. Voyons toujours ceci.

Lagingeole ouvrit une grande armoire de chêne à deux vanteaux, en disant :

— Voilà tout ce que j'ai.

— Ah! des nudités! exclama avec l'accent du triomphe le commissaire, en découvrant deux pièces anatomiques. C'étaient un homme et une femme en cire coloriée, demi-grandeur, dont plusieurs parties pouvaient être démontées, de manière à laisser voir l'imitation de plusieurs organes : une partie du cerveau, le cœur et les poumons. Des pagnes imités de ceux des sauvages répondaient aux exigences de la pudeur.

Le commissaire les souleva avec empressement.

— Et ça? fit-il. Qu'est-ce que ces saletés?

— Il n'y a pas de saleté, répondit Lagingeole d'une voix tremblante de colère. C'est parfaitement décent, puisqu'il y a des populations entières qui n'ont pas d'autres vêtements.

Mais le commissaire s'obstinait à détacher les pagnes.

— Laissez cela, monsieur, disait le forain; vous voyez bien que ce n'est pas fixé pour être détaché.

— Allons donc! vous le détachez tout de même.

— Qui dit cela? Oserait-on le prétendre devant moi!

— Si ce n'est pas afin de les montrer, pourquoi n'avez-vous pas supprimé les cochonneries et les gardez-vous sous un mouchoir?

— Parce que, répondit Lagingeole avec raison, je ne veux pas détériorer une œuvre qui a une grande valeur. J'ai acheté ces objets pendant la guerre à un médecin bavarois, qui avait besoin d'argent.

— Vous avez d'autres pièces?

— Vous les voyez : un crocodile et quelques oiseaux rares empaillés.



Honorat lui dit avec conviction : A bientot!

— Et ce que vous me cachez?

— Comment! ce que je vous cache?

— Oui, dans quelque tiroir secret.

(Il sonda avec sa canne).

— Il est bien évident que vous me cachez quelque autre pièce, continua le commissaire; mais je suis entêté et je ne sortirai point d'ici sans les avoir découvertes.

— Il vous faut absolument votre procès, fit Lagingeole avec amertume.

— Oh! répondit avec suffisance l'agent de police, mon procès pour outrages aux bonnes mœurs, je l'ai!

— Parbleu! les figures de cire.

— Mais j'ai le permis de circuler et de montrer ces figures!

— Vous l'avez?

— Oui, portant le timbre de la préfecture.

— Donnez.

— Un instant, monsieur le commissaire; je vais vous le montrer, mais je ne m'en sépare pas.

— Que signifie? Savez-vous que je puis employer la force pour m'en emparer?

— Je sais aussi que j'ai le droit de vous le montrer sans vous le remettre.

— Vous avez l'aplomb de me résister, vous, s'écria l'homme de police d'un ton de menace.

— Promettez-moi de ne pas garder mon permis et je vous le confie.

— Je n'ai pas d'ordre à recevoir de vous, répliqua le commissaire en se dirigeant vers la porte.

Il fit un signe et trois gendarmes apparurent.

— Retournez vos poches, maintenant.

Il fallut obéir.

Lagingeole, pâle et les traits tirés par la souffrance, jeta sur une table un vieux portefeuille de cuir qui renfermait tous ses papiers.

L'agent de police l'ouvrit sans vergogne, en parcourut toutes les pièces; puis, ainsi que le malheureux saltimbanque l'avait prévu, le mit dans sa poche en disant :

— Je saisis ces papiers.

Il fit chercher dans sa voiture un coffre énorme, apporté à dessein, et il continua à opérer ses saisies en s'emparant des figures de cire.

La victime dévorait sa rage sans mot dire, mais son regard se tournait vers sa femme, qui pleurait dans un coin, et sur Aristide, qui méditait sa vengeance.

PROCÈS ET ARRESTATION

Après avoir fait beaucoup d'embarras, le commissaire, promenant son regard autour de lui, se demanda tout haut :

— Voyons, que reste-t-il encore ?

— Il y a les cages, répondit Lagingeole, si vous voulez les visiter, je vais vous les ouvrir.

— Et si je le voulais, fit le vaniteux policier, il le faudrait, pourtant !

Le saltimbanque se mordit les lèvres et Aristide eut peur, lui qui, jusqu'alors, s'était effacé et avait fait le mort, de crainte d'être emballé et de laisser sa patronne seule avec les animaux.

— Allons, reprit le magistrat, pas de paroles imprudentes et terminons. Lagingeole, si vous avez des ordres à donner, des adieux à faire, nous vous accordons un quart d'heure ; après quoi, nous partons.

Le malheureux saltimbanque se résigna. Il dit tout bas à sa femme :

— Sois tranquille, je serai de retour plus tôt que tu ne le penses. Nous nous sommes entendus avec Aristide sur ce qu'il y a à faire. Tiens ta langue et méfie-toi de ceux qui voudraient te faire mal parler de l'autorité. On t'enverrait me rejoindre. Console-toi en pensant que ce qui nous semble un malheur peut devenir un bonheur. Nous trouverons des défenseurs. Enfin, tu as deux hommes à qui tu peux te fier : Aristide et Honorat.

Mais déjà le commissaire et « son chien », suivis de gendarmes portant les objets saisis, avaient repris leur voiture, laissant à deux gendarmes le soin de ligotter et emmener en laisse le malheureux Lagingeole.

La place était remplie de monde pour les voir. Les causes de la

perquisition étaient connues et l'on avait peine à croire qu'elles fussent suffisantes pour arrêter un homme et le jeter en prison.

Quand il sortit de sa ménagerie, tenu au bout d'une corde comme un chien, un long murmure de pitié et d'indignation s'éleva; Honorat et plusieurs autres personnes furent à lui, et, malgré les gendarmes, lui serrèrent les mains.

Honorat lui dit avec conviction :

— A bientôt!

Cependant, bien qu'aucune charge sérieuse ne s'élevât contre lui, Lagingeole, devenu en haine à un parti à qui l'on ne refusait pas les plus criantes injustices, allait la tête basse et l'air profondément affligé.

Il savait la gravité de son affaire.

Il ne s'agissait point d'un simple délit passible de la Cour correctionnelle, mais d'un fait réputé crime, qui devait être jugé par la Cour d'assises; et, en ce temps-là, les jurés, choisis par le préfet, obéissaient au mot d'ordre d'un parti

Or, d'un jour à l'autre, on s'attendait à la nomination de M. le comte d'Ambaret à la préfecture de l'Isère.

Le comte, maître absolu, pourrait dicter la sentence.

Tout marcherait si vite que ses amis n'auraient pas le temps de le secourir. Et qui s'intéresserait longtemps à un saltimbanque ?

Ainsi songeait Lagingeole en cheminant vers sa première prison.

Quelle ne fut pas sa surprise en apprenant au greffe que, quelques minutes avant son arrivée, un jeune homme à cheval était arrivé au bureau de la *maison d'arrêt* et avait déposé vingt francs pour lui. Il se le fit dépeindre et ne douta plus que ce ne fût Clément,

Cette acte de bonté le réconforta et lui donna, du jeune d'Ambaret, une idée plus avantageuse et plus juste. Celui-ci, en effet, n'était point dépourvu de courage moral. La crainte de son père ne l'eût pas fait reculer devant une bonne action.

A table, le soir du jour de l'arrestation, le comte dit avec un mauvais rire :

— Eh bien! nous voilà à peu près débarrassés du désagréable voisinage des montreurs d'animaux. Aujourd'hui, on a arrêté le directeur de cette baraque.

— Je le savais, répondit Clément; ces gens sont, comme vous

dites, d'incommodes voisins, mais ils sont misérables. J'ai régalé, un jour, bêtes et gens d'un mouton, et, ce soir, j'ai porté au prisonnier une pièce de vingt francs.

Le futur préfet de l'Isère fronça le sourcil. S'il eût dit un mot, la guerre eût été allumée, il préféra garder le silence.

Clément avait revu Adèle, et, par elle, avait été instruit de l'événement. Elle avait ajouté que son père et Aristide machinaient un grand coup pour délivrer leur ami; mais quoi? elle l'ignorait. On ne l'admettait pas dans le secret.

Ce devait être mystérieux, car ils évitaient de se fréquenter publiquement et se rendaient, chacun séparément, à Saint-Marcelin pour s'y concerter avec la même personne. Adèle se doutait que M. d'Ambaret ne serait pas ménagé, parce qu'elle avait souvent entendu prononcer le nom d'El-Aricht.

Cette affaire, où le comte d'Ambaret, traître et meurtrier, avait fait périr son père, avait, pendant un jour ou deux, singulièrement tourmenté la jeune fille, mais elle n'avait jamais connu son père; son image ne pouvait se lever devant elle pour lui adresser de justes reproches, tandis que celle de Clément la suivait partout.

Clément ne ressemblait en rien au comte d'Ambaret. Il n'avait ni sa physionomie, ni son caractère; nulle sympathie ne les attachait l'un à l'autre; ils vivaient ensemble comme deux étrangers.

Bien loin d'avoir conçu de l'aversion pour lui, elle le plaignait d'avoir un père dont la fortune avait été ramassée dans le sang et dont il n'aurait pu parler sans rougir, s'il en avait connu l'origine.

Mais racontons maintenant ce qu'Aristide et Honorat allaient faire à Saint-Marcelin.

LE SOLITAIRE DE SAINT-MARCELIN

Il y avait, à Saint-Marcelin, un bonhomme nommé Cordifer qui, par une retraite absolue, une prudence féline, devait d'avoir échappé aux fureurs de la Terreur blanche. Il n'avait, avant 1815, ni ami ni ennemi dans la contrée, était inconnu, passait pour infirme et parais-

sait plus pauvre qu'il ne l'était. Sa maison, à l'écart de la petite ville, avait un beau jardin potager, garanti de la vue des passants par de hautes haies d'épines.

Un beau chien de garde suffisait à ses affections. Une vieille femme vive, maigre et noire comme une fourmi, économe et travailleuse comme elle, un peu sourde, d'esprit borné, et qui semblait avoir été faite exprès pour lui, se chargeait de son ménage.

Jean Cordifer, de même que d'Ambaret, avait un passé ténébreux, mais dans un autre genre. Ancien président du Comité révolutionnaire, il avait pris une large part à la Terreur rouge, mais sans cupidité, comme son modèle Robespierre, il n'avait pas cherché à dépouiller ses victimes.

Pendant les représailles thermidoriennes, il se tint coi, puis reparut et s'attacha à la fortune de Fouché, et fut employé dans sa police sous le Consulat et sous l'Empire.

Sous le Consulat, il se distingua dans la surveillance de Cadoudal et la découverte de sa conspiration. Il fut ensuite envoyé en Angleterre. On sait que le gouvernement britannique, après la paix d'Amiens, reconnaissait la supériorité de Bonaparte et pressentait les énormes sacrifices que lui coûterait la lutte qu'elle entreprit contre la France, résolut de recourir à l'assassinat.

Pendant les armements du camp de Boulogne, plusieurs individus furent soudoyés pour tuer le premier Consul. Jean Cordifer se mêla à leurs intrigues, comme à toutes celles des royalistes, afin de les démasquer. Ce fut ainsi qu'il pénétra les secrets de plusieurs polices, ceux du gouvernement anglais et des frères de Louis XVI, et connut les agents secrets de l'étranger et de la contre-révolution.

Enfin aux Cent-Jours, il demeura près de Fouché, à Paris, un des témoins des scènes les plus attristantes de la comédie politique.

Dans sa mémoire et dans ses papiers, il possédait un véritable arsenal où l'on pouvait trouver des armes contre les hommes les plus puissants du jour.

Par un hasard de voyage, Cordifer avait rencontré Aristide. La conversation de ce jeune homme lui avait plu et il lui avait témoigné le plaisir qu'il avait eu à faire route en causant avec lui.

Aristide, d'autre part, avait deviné chez cet homme beaucoup d'intelligence et de savoir, un homme supérieur obligé de se cacher,

il s'était, avec discrétion, informé du pays qu'il habitait, et le peu qu'on lui dit de cet homme ajouta à l'opinion favorable qu'il avait conçue.

Maintenant, ce qu'il ignorait et que nous pouvons révéler ici, c'est que Cordifer, du fond de sa solitude, était parvenu à former dans le Dauphiné une sorte de société libérale, c'est-à-dire composée de républicains et de bonapartistes, choisis parmi les plus éclairés et les plus énergiques du pays. Cette société secrète était constituée avec une simplicité admirable. et ne comprenait pas cinquante membres, chiffre auquel elle devait s'arrêter.

Elle n'avait qu'un chef, et celui-ci ne possédait d'autre pouvoir que celui de convoquer un certain nombre d'affiliés, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre. Un fait grave pouvait seul déterminer une réunion. Toute la mise en scène italienne, costume, armes, langage de convention, signes de reconnaissance avaient été écartés de la *Société des Hommes libres*; — c'était son nom.

La même prudence avait fait renoncer aux statuts ou règlements; aux correspondances et surtout à la fameuse liste des conjurés.

Ceux-ci, dans les réunions, n'étaient nommés que par un de leurs prénoms ou par un surnom.

Les hommes libres juraient de se soutenir les uns les autres jusqu'à la mort, et de soutenir de même leurs amis.

Ils représentaient particulièrement des redresseurs de torts, ou de francs-juges, mais ils étaient moins forts que les *francs-juges* du moyen âge, leur mission était moins vaste et moins sanglante; ils n'affichaient pas leurs sentences. et c'était dans le plus profond mystère qu'ils procédaient à leurs exécutions.

Déjà la contrée s'était émue de leurs actes sans se douter d'où ils partaient.

L'inspiration d'Aristide était donc des plus heureuses.

Cependant, grande fut la surprise de maître Cordifer, en le voyant arriver, et profonde fut sa méfiance. Il le remit de suite, lui fit un accueil courtois et lui demanda ce qu'il désirait de lui.

— Monsieur, lui répondit Aristide, ce n'est pas pour moi personnellement que je viens vous voir, mais pour mon ami et associé, en ce moment victime d'une injustice criante. Nous sommes de pauvres diables, sans ressources d'aucune sorte; en nous voyant tout à coup accablés, — comme un homme tombe assommé d'un coup de bâton

au coin d'un bois, — j'ai jeté autour de moi des regards désespérés en me disant : — « Allons-nous périr de ce coup?... Personne au monde ne viendra-t-il au secours de l'innocence opprimée? »

Et, cherchant ainsi qui pourrait au moins me donner un bon conseil, je me suis rappelé d'un monsieur qui, en voyage, m'avait montré un jour beaucoup de savoir et de bon jugement... Vous savez de qui je veux parler?

Cordifer inclina la tête en souriant.

— Et, poursuivit Aristide, je suis venu vous demander conseil.

— Un conseil ne se refuse pas, répondit Cordifer, cependant il est si rare que l'on se dérange pour en demander, que naturellement je suis porté à soupçonner un autre motif à votre visite. Enfin nous verrons; exposez-moi votre affaire, je vous écoute.

— Je suis l'ami et l'associé d'un montreur d'animaux curieux. Lagingeole et moi nous exerçons une profession peu estimée, mais je vous prie de croire que nous sommes honnêtes. Jamais nous n'avons été condamnés pour vol, meurtre ou incendie. Lagingeole est un vieux soldat d'Égypte, et ne s'est mis artiste forain que forcé par ses blessures. Nous avons parcouru la Provence, le Languedoc, le Dauphiné pendant des années avec des permissions régulières, et aujourd'hui voici ce qui nous arrive.

Nous étant dirigés vers la fête de Fresnoy et ne pouvant y louer notre place huit jours d'avance, nous nous étions abrités avec notre ménagerie dans les ruines de l'abbaye des Hautbuissons. — L'abbé de la chapelle voisine, sans droit, sans raison, à grands cris, nous en a fait partir. Nous sommes descendus dans un pré voisin du château de Fresnoy, sans donner de représentation, sans bruit, sans dégât et avec l'assurance des paysans, que le seigneur du lieu était le gentilhomme de France et de Navarre le plus charitable et le plus généreux. Il paraît que le pays est comblé de ses bienfaits...

— Oui, oui, fit Cordifer, son argent lui brûle les mains, à M. le comte d'Ambaret.

— Le premier jour, poursuivit Aristide, fut des plus agréables. Le matin, le fils du comte, M. Clément, nous demanda à voir la ménagerie et paya le spectacle en régalant notre troupe carnassière d'un mouton tout entier.

Mais notre joie fut courte.



Les soldats furent presque tous décapités.

Arriva chez nous le concierge du château. Encore un vieux débris de Lodi et des Pyramides, appelé Honorat. Lagingeole et lui se reconnurent aussitôt pour d'anciens compagnons d'armes; Honorat était de l'Isère, il était né dans la porte antique, dont son père tenait les clefs, et, après la campagne d'Égypte, il était rentré dans la loge du château désert.

M. d'Ambaret ayant hérité de Fresnoy, s'y était fixé en 1815 et avait gardé le concierge sans le connaître.

« J'interromps ici la biographie d'Honorat pour vous dire ce qu'il était venu faire à la ménagerie. Il venait nous signifier, de la part du comte, l'ordre d'avoir à sortir *sur l'heure* de son domaine.

SUITE DU RÉCIT. — LES BONNES PAROLES DE CORDIFER

Le premier mouvement de Lagingeole fut celui de la colère, mais Honorat lui assura qu'il obtiendrait un délai de vingt-quatre heures.

Cela convenu, ils parlèrent du passé du comte que tous deux connaissaient de longue date, depuis la trahison qui livra aux Turcs le fort d'El-Aricht. Vous connaissez cette histoire?

— Je sais que le comte a livré la place, mais si vous savez comment, rafraîchissez mes souvenirs.

Aristide raconta ce qui suit :

— Dès que Bonaparte eut remis le commandement en chef au général Kléber, chacun chercha à devenir l'objet des préférences de celui-ci. C'était le moment où le gouvernement turc, sortant de sa léthargie, pressait la marche d'une armée considérable en Syrie sous le commandement du grand-vizir.

Avant de partir, Bonaparte, pour retarder la marche de l'ennemi, avait entamé avec lui des négociations.

L'état de celles-ci faisait partie des instructions laissées à Kléber.

Vous savez, monsieur, combien les instructions de Bonaparte étaient précises, complètes et lumineuses. Elles ne laissaient rien à l'imprévu. Dans ces instructions, il disait : « Alexandrie, El-Aricht,

voilà les *clefs* de l'Égypte. » Et il s'étendait sur ce point pour en démontrer l'importance militaire.

Kléber n'était pas disposé à tenir compte rigoureusement des dernières volontés du conquérant de l'Égypte; il n'envisagea les négociations que comme un moyen de quitter un pays dont tout le monde avait assez. Le général s'entoura de tous les mécontents, puis envoya un officier au lieu d'un simple courrier au grand-vizir en même temps qu'il envoya le chef de bataillon Morand au commandant Sidney-Smith, estimant qu'il ne pourrait rien conclure de sérieux avec les Turcs sans les Anglais, maîtres de la mer.

Morand trouva Sidney au camp du grand-vizir, près de Nazareth.

Un simple capitaine de vaisseau devait se trouver très flatté de cette ouverture, il y répondit avec empressement.

Dès la première entrevue, il n'y eut plus qu'à discuter les bases de l'évacuation.

Tandis que Morand allait au Caire pour y rendre compte de sa mission, Sidney-Smith provoquait les Turcs à nous enlever Damiette, d'où ils furent heureusement repoussés. Peu après, Kléber envoyait près du capitaine anglais pour terminer les négociations. Sidney rejetait l'attaque de Damiette sur les Turcs et se parait d'une extrême loyauté.

Il accueillait les officiers français avec une politesse extraordinaire, et comme il savait se rendre très aimable, il obtint que les négociations auraient lieu à bord de son vaisseau, le *Tigre*, alors en rade à Damiette.

Kléber lui envoya le général Desaix et l'intendant des finances.

Pendant que Sidney pressait Kléber, il poussait l'armée turque pour la faire entrer en opération. Elle venait de cerner le petit fort d'El-Aricht qui, placé au milieu du désert qui sépare l'Afrique de l'Asie, est la clef de l'Égypte à l'Est.

A cette nouvelle, Kléber chargea Desaix de demander une suspension d'armes.

Sidney-Smith répondit qu'il ne pouvait qu'interposer ses bons offices près du vizir, et ce ne fut que quelques jours plus tard que les Français apprirent l'enlèvement d'El-Aricht par *surprise*, disait-on, et le massacre de la garnison que l'on avait amusée de l'idée d'aller en France en parlementant avec elle.

Le commandant était peu sur ses gardes, il laissa visiter son fort, sous prétexte de politesse. La demande lui en était faite par deux jeunes officiers anglais qui parlaient français avec facilité et sans accent, et semblaient se plaire au milieu de nos soldats.

Ils étaient accompagnés d'une escorte assez forte de cavaliers d'élite et suivis, à peu de distance, d'une autre troupe plus nombreuse.

La porte une fois ouverte, la soldatesque turque s'y précipita et tomba sur la garnison qui, confiante dans ses chefs, n'avait pas mieux qu'eux aperçu le piège tendu à leur bonne foi.

Les officiers anglais levèrent le masque. Le fort fut enlevé et les malheureux soldats de la garnison presque tous décapités sous les yeux d'un misérable traître qui, sous l'habit anglais, exécuta cette sanglante perfidie.

Il obéissait à l'ordre de Sidney-Smith, qui lui avait promis un million.

C'était un émigré français : le comte d'Ambaret.

Ainsi l'Égypte fut ouverte aux Turcs, et Kléber à la merci de ceux avec qui il négociait.

Au moment du massacre, le fort avait été fermé pour prévenir la fuite des victimes; aussi très peu s'échappèrent. De ce nombre furent mon ami Lagingeole et Honorat, le concierge du château. Ils s'étaient cachés dans une citerne sèche.

Ils n'oublièrent ni la physionomie, ni le nom de leur bourreau; il leur était d'autant plus odieux qu'il était Français.

Un autre soldat, originaire de ce pays, se trouvait le compagnon d'armes d'Honorat. Ce malheureux, blessé mortellement, recommanda à son pays une jeune enfant déjà sans mère et élevée par ses grands-parents. Honorat lui promit, et de retour à Fresnoy, il partagea son pain avec l'orpheline, que généralement on prend pour sa fille.

Adèle Honorat a aujourd'hui dix-huit ans. Parfaitement élevée, jamais elle n'avait fait parler d'elle, quand le hasard voulut qu'à la fête de Fresnoy, elle se rencontrât, avec M. Clément d'Ambaret, à notre ménagerie. Le bonhomme Lagingeole, en les reconnaissant, s'était empressé de leur offrir deux chaises un peu en avant de la première banquette. Ce singulier rapprochement amusa nos bons villageois, prêta aux critiques, aux suppositions, et, aux yeux des imbéciles fut un scandale!

Le curé en parla au comte et, uni à l'abbé des Hautbuissons, — autre fanatique, — porta plainte.

Pour assurer le procès, ils nous accusèrent de montrer en secret des figures de cire obscènes. Une perquisition fut faite par le commissaire qui saisit deux pièces anatomiques, représentant un homme et une femme nus, mais voilés en partie d'un pagne.

Enfin ils arrêtèrent mon associé sous l'inculpation d'outrage aux bonnes mœurs.

Voilà, monsieur, ce que les assassins font des honnêtes gens. En préparant un jury, mon pauvre ami va être traîné au bagne, sa femme et moi mis à l'aumône.

Ce n'est pas tout.

J'oubliais de vous dire que le comte s'était mis de la partie en chassant le père Honorat et sa fille, actuellement sans feu ni lieu.

Que faire encore pour ces infortunés.

Une idée m'est venue et je viens vous la soumettre. Ne pouvons-nous, au procès, nous venger en écrasant d'Ambaret sous le récit d'El-Aricht, en étalant toute son infamie?

Ou ne pouvons-nous obtenir qu'il arrête le procès en le menaçant seulement de ce scandale.

Enfin, dans le cas d'un procès, qui prendrons-nous pour défenseur. —Vous voyez, monsieur, combien votre expérience peut nous être utile.

Cordifer avait écouté avec intérêt, et presque sans l'interrompre, le récit d'Aristide. Il en connaissait déjà les faits en grande partie, et il eût pu les compléter par d'autres du même genre; mais, pour la première fois, il pouvait entendre des témoins oculaires de son affaire d'El-Aricht.

C'est ce qu'il répondit d'abord à Aristide.

Il lui dit ensuite :

— Vous avez bien fait de venir prendre mon avis; c'est m'associer à une bonne action, je ne sais si nous pourrons sauver votre ami. Le jury n'est jamais formé légalement; sa composition et sa destination sont faussées. La défense n'est pas libre; bref, les tribunaux sont de véritables coupe-gorges; mais si nous ne pouvons le sauver, nous le vengerons et nous assurerons du pain à sa femme, ainsi que des moyens d'existence à Honorat... Vous verrez ça plus tard. Pour le moment, je crois que le plus sage est, si vous le pouvez, engager

Lagingeole à ne rien dire au juge d'instruction, mais à lui faire entendre qu'il réserve de graves révélations pour l'audience.

« Il est à la merci de la police et de la justice; on ne sait pas ce que l'on fera de lui.

« D'Ambaret désire rentrer dans la vie militante; je sais qu'il intrigue pour obtenir la préfecture de l'Isère; mais le moment est mal choisi[1].

« Lorsqu'en 1815, après le retour de Gand, il eut livré à Louis XVIII toutes les défections dont, au ministère de la police il avait pu pénétrer les secrets; lorsqu'il eut, en un mot, vendu au roi tous ses amis des Cent-Jours, il demanda sa récompense. Louis XVIII, dégoûté, lui offrit un emploi dans la police secrète politique.

« Se sentant ainsi voué au mépris, l'ancien sicaire des Anglais et des princes exilés comprit que l'ombre et le silence lui convenaient mieux que la Chambre des pairs. Voilà pourquoi nous avons vu ce gentilhomme, d'une activité infatigable, vivre paisiblement dans sa terre de Fresnoy.

« Depuis deux ans, il m'étonnait par sa prudence et son habileté à se faire une réputation de modestie et de bienfaisance. L'arrestation d'un pauvre saltimbanque est sa première faute, mais il la payera cher.

« Je n'ai pas autre chose à vous dire, mon cher monsieur; mais priez votre camarade Honorat de venir me voir dans trois ou quatre jours; d'un côté ou de l'autre, il y aura peut-être du nouveau. Recommandez-lui aussi le silence. Qu'il ne dise rien, même à sa fille, et qu'on le voie moins au cabaret.

Sur cette recommandation, Cordifer reconduisit Aristide jusqu'à sa porte où il jeta, à droite et à gauche, un regard méfiant.

LE PÈRE ET LE FILS

Le comte d'Ambaret n'avait nul souci de l'affaire Lagingeole, mais il savait tout le mal qu'Honorat pouvait lui faire et se repentait de l'avoir renvoyé.

1. C'était le moment de la conspiration P. Didier.

Il allait perdre, en quelques jours, tout ce qu'il avait gagné en deux ans de considération, et nous dirions presque de popularité. Mais il en rejetait surtout la faute sur son fils, et, sans lui en adresser de reproches directs, le lui faisait sentir à tout propos.

Clément pensait tout autrement. Pour lui, l'expulsion d'Honorat et l'arrestation de Lagingeole étaient de basses vengeances et des abus de force injustifiables. Par Adèle, il savait, nous l'avons dit, que ces sentiments étaient ceux de tous les habitants qui avaient un peu de cœur ou d'humanité.

Il était également en contact, — mais sans rien connaître de spécial et de positif, — avec l'agitation mystérieuse qui, en ce moment, travaillait Grenoble, ses environs, et s'étendait dans les autres arrondissements. Il y avait, contre les nobles et les prêtres, une sourde colère dont il sentait les courants, comme on ressent l'orage avant l'apparition des gros nuages et des éclairs.

Personne ne l'avait initié à l'histoire de son temps, au sens des événements dont il avait été témoin; mais, comme on ne se gênait pas devant lui, il apprenait que le peuple qui avait coupé le cou à Louis XVI, brûlé les châteaux et leurs chartes, conquis une partie de l'Europe avec Bonaparte, était fort mécontent des princes et des nobles, de retour au pouvoir, et regrettait la République et l'Empire. Cela lui suffisait pour penser que la paix n'était pas faite entre les partis, et que le peuple pourrait bien en appeler aux armes.

Sur ces entrefaites, le comte d'Ambaret dit un beau matin à son fils :

— Clément, vous allez faire vos préparatifs de voyage; faites venir de Grenoble votre tailleur et votre bottier; donnez vos ordres à Sulpice pour votre linge, de sorte que, dans huit jours au plus tard, vous puissiez prendre la poste à Grenoble.

— Mon père, répondit Clément, ce voyage ne saurait-il être différé?

— Non.

— Pour quelle raison, je vous prie?

— Parce qu'il n'y a précisément pas de raison pour que vous le différiez.

— Pardonnez-moi; mais, en y pensant, j'éprouve une profonde appréhension.

— Quelle folie est-ce là? Se laisse-t-on guider par de semblables sentiments?

— Cela, je l'avoue, est singulier et me paraît, comme à vous, déraisonnable, mais j'en suis néanmoins impressionné.

— Eh bien! le voyage dissipera cette inquiétude.

— Pardonnez-moi, il ne saurait que l'augmenter.

— En vérité, fit le comte avec impatience, vous êtes un garçon bizarre. Y aurait-il à cela quelque superstition? Et, en allant dans les foires de village, auriez-vous rencontré quelque bohémienne qui vous aurait prédit un accident en voyage?

— Non, mon père; je ne suis allé à aucune foire de village et je n'ai consulté aucune bohémienne; si depuis quelques jours j'ai le sentiment d'un danger menaçant, ce n'est pas pour moi, c'est pour vous, mon père.

L'expression railleuse du comte fit place à un air sérieux.

— Quel danger, voyons? Expliquez-vous et sortez des nuages.

— Je ne saurais préciser, mais cette idée me poursuit et m'obsède, que cette misérable affaire d'expulsion et d'arrestation vous a fait beaucoup d'ennemis. Vous avez étonné le pays par vos libéralités, par votre bienfaisance; tout le monde vous aimait, et maintenant il n'en est plus de même.

— Et vous avez peur de ce que vous appelez mes ennemis?

— Oui, je l'avoue.

— Depuis quand un gentilhomme fait-il attention à la canaille?

— Je ne crains rien pour moi, mais pour mon père, répondit Clément en rougissant, et je ne quitterai pas Fresnoy le cœur tranquille.

— Vous fréquentez donc les paysans?

— Non, mais je parcours les campagnes.

— Il y a quelque chose sous ces avis mystérieux que vous me donnez. Je devrais en attendre l'explication de votre franchise. En somme, je vois qu'il est temps et plus que temps que vous quittiez cette paysannerie et alliez vous retremper à la ville. Faites donc ce que je vous ai dit et ne vous inquiétez de rien.

Clément ne répliqua pas; il feignit de se soumettre, mais en se réservant de désobéir et de ne pas quitter le pays.

Dans le cours de la même semaine où le tailleur et le bottier en renom de Grenoble travaillaient nuit et jour à son trousseau, il ramas-



L'on depeçait la viande nécessaire aux animaux.

sait les économies faites et les portait à la ménagerie pour calmer la faim du lion.

Un jour, il trouva le camp levé. La municipalité n'avait pas consenti à renouveler à la femme Lagingeole sa permission de séjour. Selon le conseil de Cordifer, Aristide avait tracé, dans la direction de Grenoble, son nouvel itinéraire. Il devait se rapprocher de cette ville à petites journées, pour essayer de communiquer avec son ami.

Comme on savait déjà partout qu'ils étaient mal avec l'autorité, on se montrait envers eux aussi sévère que peu hospitalier. Ils étaient toujours dans cette alternative ou de camper hors du village, et les propriétaires ne voulaient point les tolérer, ou de demander un emplacement à la commune, ce qui leur était refusé. On les invitait à remiser leurs cages à l'auberge, ce qui était impossible.

Harcelés par les uns et les autres, les malheureux n'avaient de repos que la nuit et campaient sur les chemins.

C'était seulement à la chute du jour que la chèvre et les chevaux pouvaient paître et que l'on dépeçait la viande, presque introuvable, nécessaire aux animaux.

Le désespoir s'emparait de la pauvre femme, et Aristide perdait son éloquence à la consoler.

Il s'éloignèrent de Saint-Marcelin, suivant, autant que possible, la rive gauche de l'Isère, espérant trouver un peu de repos et quelques vivres à Sassenage, petite ville située à dix kilomètres de Grenoble.

Pour nourrir leurs animaux carnassiers et eux-mêmes, ils vendirent à bas prix des perroquets et des singes. La famine restait en perspective, et l'on se souvient qu'en 1816 la disette en France était générale. Toutes les misères s'unissaient pour les accabler : un temps détestable, la police, la ruine publique.

Un jour qu'Aristide invitait des paysans à venir voir les animaux féroces :

— Nous n'avons pas besoin de donner deux sous pour en voir, lui répondit un d'eux, et nous en avons vu de plus féroces que les tiens.

Honorat n'avait pas voulu suivre la ménagerie avec sa fille, mais il avait quitté Fresnoy pour Saint-Marcelin. Là, il avait été voir le mystérieux Cordifer.

Celui-ci lui avait demandé un récit détaillé et écrit de la trahison d'El-Aricht. C'était une arme, et Honorat, malgré la grande difficulté

qu'il avait à écrire et son manque absolu d'orthographe, consentit à lui remettre ce document, en se faisant aider de sa fille.

— Ce témoignage, lui dit Cordifer, nous sera toujours utile, mais nous pouvons espérer que Lagingeole sera délivré quand même. Je vis loin du monde; cependant, j'ai l'idée que l'état de choses changera sous peu. Tous les bonapartistes n'ont par renoncé à la lutte. Ils travaillent, à l'étranger autant qu'en France, à relever le trône impérial.

— Oui, répondit Honorat, on parle beaucoup de Napoléon II.

Il est plus que probable que Cordifer faisait partie de la conspiration Didier et qu'il y avait confiance; néanmoins, il ne fit de ce côté aucune ouverture à Honorat et termina son entretien en lui recommandant une extrême prudence.

— S'il arrive quelque chose, disait-il, ce sera probablement à Grenoble; nous en sommes trop éloignés; attendons.

LE PRÉVENU

Le préfet et le commandant de la région militaire, le bouillant Donadieu, rivalisant de zèle, les prisons étaient pleines et les prévenus très mal logés. On avait interdit à Lagingeole de voir sa femme ou ses amis et on l'avait enfermé avec plus de vingt individus qu'il avait déjà rencontrés dans ses voyages.

La plupart de ses co-détenus ignoraient la cause de leur incarcération.

Appelé à l'instruction, il s'était défendu en arguant des autorisations nombreuses qui lui avaient été délivrées.

« Ces autorisations, lui répondit avec jésuitisme le bon juge, ne peuvent avoir qu'une valeur éphémère et locale, car les nudités que vous montrez, si elles ne choquent personne dans une ville, dans certaines localités offensent la pudeur et inspirent aux jeunes gens de mauvaises pensées. Dans un village comme Fresnoy, ces images licencieuses peuvent être des agents de corruption, et, dès lors, leur spectacle est coupable. Ce qui, à Grenoble, eût été insignifiant, est un outrage à la pudeur à Fresnoy...

— Mais, monsieur, répondit le prévenu, mes personnages de cire ne sont pas entièrement nus...

— Ils ont des pagnes?...

— Oui, monsieur.

— Mais vous les levez?

— Jamais, monsieur; qui a dit cela?

— On entendra des témoins qui l'affirmeront.

— Ce seront de faux témoins.

— Tout dépend d'eux; toute la cause est là : — Les pagnes sont-ils levés, oui ou non?

— Nous avons des ennemis, repartit le prévenu, et nous pouvons craindre qu'ils ne soudoient de faux témoins.

— Quels ennemis?

— Je me tais pour le moment.

— Vous vous donnez beaucoup trop d'importance, conclut le juge avec dédain. Il y a, dans vos discours, des sous-entendus, des réserves mystérieuses, comme s'il s'agissait d'une affaire d'État.

Il demanda un défenseur; mais tous ceux à qui il s'adressa déclinèrent l'honneur qui leur était offert. Il était sans argent, et dépenser de l'éloquence pour défendre un misérable saltimbanque était de la prodigalité. Le tribunal se chargea de lui nommer un défenseur d'office. Le secret fut levé, Honorat vint le voir. Il lui dit qu'il ne fallait pas désespérer, qu'ils avaient des amis inconnus qui les protégeraient. Cité comme témoin à décharge, il accuserait hautement le comte d'Ambaret de vouloir se défaire de deux témoins de l'un de ses crimes, et qu'il livrait un récit complet de la trahison en Égypte. Le comte niera tout d'abord, mais finira par avouer, et tout sera gagné.

Honorat ajouta que les campagnes étaient pleines de murmures de mécontentement et de l'espoir d'une prochaine Révolution.

En ce moment, Didier répandait dans tout le Dauphiné et les provinces voisines des proclamations propres à égarer les esprits; il les faisait suivre d'un journal allemand qui contenait une proclamation mensongère de l'empereur d'Autriche, en faveur de Napoléon II, son petit-fils. Enfin, des émissaires partis de Paris apportaient deux cent mille francs en or que Didier distribuait avec une générosité digne d'une meilleure cause.

Rappelons encore que le plan de Didier était de marcher sur Grenoble, de s'emparer de cette place et d'en faire le centre de l'insurrection.

Bien que le secret du complot eût été gardé par de nombreux partisans, quelque chose en avait transpiré.

Les allées et venues des émissaires, les conciliabules secrets, les demi-mots échappés aux conjurés, l'espoir que faisaient éclater les amis bien connus de l'ancien régime, ces vagues rumeurs dont on ne peut pas déterminer l'origine, mais qui présagent un événement prochain, bien des circonstances enfin avaient éveillé l'attention et les soupçons des rares royalistes du Dauphiné. Enfin, des lettres anonymes, de nombreux rapports étaient arrivés au préfet, M. de Montlivaut et au général Donadieu.

M. de Montlivaut, ancien bonapartiste passionné, ex-chambellan de l'Impératrice, voulait faire oublier son passé par l'exaltation de son royalisme de fraîche date.

Le général Donadieu, sans talent militaire, mais d'une cupidité et d'une ambition sans bornes, disgracié par l'Empereur, et mis à la retraite pour des actes suspects de trahison, se montrait un partisan enthousiaste des Bourbons. Il rivalisait de zèle avec le préfet pour tyranniser le département de l'Isère.

Ces deux animaux, qui manquaient à la ménagerie de Lagingeole, se cachaient l'un à l'autre les renseignements qui leur parvenaient. Il suffisait que l'on parût alarmé, pour que l'autre affectât d'être tranquille et réciproquement. Lorsque le préfet reçut les premiers avertissements de l'insurrection, le général Donadieu s'en montra dédaigneux, et il s'en suivit une querelle très vive et des paroles dures furent échangées. Mais lorsque les insurgés se mirent en mouvement, lorsqu'on annonça le passage de bandes armées à travers les villages, Donadieu fit aussitôt prendre les armes.

On se souvient que les insurgés n'attaquèrent point et se débandèrent avant d'avoir sérieusement agi. La plupart furent arrêtés sans armes sur les chemins ou à leurs domiciles.

Parmi eux cependant se trouvaient d'anciens soldats qui comptaient sur une action énergique et qui ne s'étaient retirés qu'à regret.

Le lendemain de cette prise d'armes, l'autorité civile du préfet de

Montlivaut, aussi bien que celle du général Donadieu, profita de l'événement pour faire une razzia de suspects dans les villages des environs. Dans un de ses rapports, le colonel de Vautré écrivait : « Je suis allé jusqu'à douze lieues de poste, jusqu'à Lamure; j'étais précédé par la terreur. En traversant les villages, j'ai fait quelques arrestations. A Lamure, j'ai fait venir une partie du peuple sur la place, et j'ai dit que je ne savais pas si je ne les ferais pas tous fusiller et brûler leur ville. »

En traversant un village, l'étonnant colonel aperçut un brave homme qui, sur le seuil d'une chaumière, « près du rouet de sa fille chérie » fumait tranquillement sa pipe. Cette figure honnête et martiale lui déplût, il s'arrêta devant lui, et, du haut de son cheval et de sa grandeur :

— Qu'est-ce que cet individu? fit-il. N'es-tu pas un vieux soldat.

— Oui, colonel.

— Quelles campagnes as-tu fait?

— Les campagnes d'Italie et d'Égypte.

— Tu étais, hier, de cette criminelle insurrection? Réponds oui ou non.

— Je n'en faisais pas partie.

— Ce n'est pas naturel. Plus vous êtes ancien soldat, plus vous êtes enragé, et si tu n'y étais de fait, tu y étais de cœur. Comment t'appelles-tu?

— Honorat, colonel.

A un brigadier qui le suivait :

— Inscrivez cet homme, dit-il, et emmenez-le.

Soudain, Adèle se précipita, les mains jointes, au devant du colonel :

— Oh! grâce, mon officier, s'écria-t-elle. Mon père est innocent. En le frappant, vous me frappez aussi. Que vais-je devenir?

— Mais, ma petite, je ne puis emmener tout le monde. D'ailleurs, une jolie fille n'est jamais seule bien longtemps.

Allons! en marche.

Et le colonel s'éloigna, laissant aux gendarmes d'escorte le soin d'exécuter ses ordres.

Les adieux déchirants du père et de la fille se prolongeaient encore, quand déboucha, d'une rue voisine, la principale colonne de

prisonniers, dont le vieil Égyptien devait faire partie; en la rejoignant, ce dernier aperçut son ami Aristide.

Lui aussi était emmené comme prévenu d'insurrection.

Sa ménagerie était dans un village, à deux heures de Grenoble. Il venait de cette ville peu d'instants avant que la troupe du général Donadieu en sortit elle-même. Des gendarmes l'avaient aperçu dans un champ et l'avaient poursuivi.

Il s'était sauvé, avait-il dit, non parce qu'il était coupable, mais parce qu'il avait été effrayé par les coups de feu.

Enfin, son voyage à Grenoble était motivé par le besoin de viande pour ses animaux.

Un jeune capitaine, bellâtre, aristocrate, plein de suffisance, ayant pénétré sous la tente du misérable saltimbanque, se révolta de la misère qui s'offrait à lui de partout, et il estima indigne de lui d'être mis en rapport avec du pareil monde.

Il se montra dur et hautain.

Lorsqu'il apprit l'arrestation de Lagingeole et sa raison, il haussa les épaules et dit :

— Je ne conçois pas qu'on laisse infester nos villages et nos chemins par ces gibiers de potence.

— Mon capitaine, lui dit un officier, les prisons sont pleines.

— C'est dommage, autrement nous aurions fait maison nette. Gendarmes, mettez toujours les menottes à ce gaillard-là.

— Mais, monsieur, rien ne prouve que je suis coupable, se récria Aristide.

— Votre métier prouve que vous êtes capable de l'être, et, en temps de troubles publics, on ne doit pas laisser circuler des gens sans foi ni loi de votre espèce.

— Mais, dit la femme du prévenu, si vous enlevez la seule personne qui puisse m'aider, que vais-je devenir?

— Cela ne me regarde pas, répondit le capitaine.

— C'est la ruine et la mort de faim au bout.

— Vendez vos animaux et travaillez.

— Cela est plus facile à dire qu'à faire.

— Encore une fois, cela ne me regarde pas!... répondit l'officier en s'éloignant avec humeur.

Aristide embrassa la malheureuse femme.

— Adieu, patronne! .. Tenez bon encore quelques jours; vendez ce que vous pourrez, on me relâchera peut-être, car, vous le savez, je ne suis pas coupable. On ne nous reproche que d'être pauvres, c'est un crime assez commun aujourd'hui.

Un gendarme l'empoigna et mit fin à son discours.

Il savait que la patronne était dans le vrai en disant que c'était pour elle la ruine et la faim.

Il l'avait engagée à vendre, mais à qui?

Les amateurs de ménagerie sont rares.

Elle alla chez un paysan qui savait écrire, et lui fit faire un écriteau.

MÉNAGERIE

à

VENDRE

Elle se rendit ensuite à l'auberge demander conseil. Elle offrait cinquante pour cent de gratification à celui qui lui procurerait un acquéreur. Mais on ne pouvait l'écouter sans rire.

— Qui est-ce qui a besoin d'un lion ou d'un tigre? criait un farceur.

— Qui a besoin d'un loup? demandait un autre.

CE QUE DEVINT LA MÉNAGERIE

Le lendemain de ce malheur, il fallut que la pauvre femme fermât son établissement et allât à la ville chercher la nourriture de ses animaux.

Elle se rendit d'abord à la prison où elle put voir Aristide. Elle le trouva plein de confiance. Il espérait que Lagingeole serait jugé dans la quinzaine. Les événements avaient retardé son affaire. Honorat était cité comme témoin à décharge.

A son retour, de nouveaux ennuis l'attendaient. Elle trouva devant sa porte le garde-champêtre qui l'attendait pour l'inviter à passer chez M. le maire.



Grâce, mon officier! mon père est innocent.

M. le maire, en entendant la panthère et le lion hurler, se dit que ces animaux pouvaient devenir enragés de faim, et qu'ils étaient un danger pour la commune.

Avant d'en entretenir le Conseil municipal, il voulait en parler à la femme Lagingeole.

Celle-ci se rendit à son invitation.

Elle fut très franche avec ce maire qui, heureusement, était un honnête homme. Elle lui avoua qu'elle se trouverait bientôt sans ressources :

— Mais, dit-elle, nous sommes jeudi, accordez-moi un délai de huit jours; le dimanche, je ferai peut-être quelques sous, et peut-être mon mari sera-t-il jugé dans la huitaine.

Enfin; je cours encore la chance de trouver un acquéreur.

Le maire compatit à cette situation aussi cruelle que bizarre, et lui accorda ce qu'elle voulait.

Le dimanche, on vint des villages voisins. Elle ne fit pas une forte recette, — l'argent était si rare, — mais elle fit une bonne journée; il semblait, à cet empressement, qu'on voulut la consoler.

Cependant, quelqu'un se réjouissait particulièrement de l'arrestation des deux Égyptiens et d'Aristide : c'était le comte d'Ambaret.

— Enfin ! se dit-il en apprenant ces « heureuses nouvelles ». On va coffrer le saltimbanque pour quelques années et fusiller ce vieux coquin d'Honorat. J'espère qu'après ceux-là on peut tirer l'échelle et qu'il n'y en a plus de la même espèce.

Il éprouvait un réel soulagement, car il redoutait les révélations des deux anciens soldats plus qu'il n'osait se l'avouer.

Il venait de faire sa promenade habituelle; le concierge s'avança vers lui et lui tendit une lettre.

— Pourquoi n'avez-vous pas porté cette lettre chez moi ? demanda-t-il.

— Monsieur le comte, je viens de la trouver à l'instant.

— Comment cela ?

— Quelqu'un, que je n'ai pas vu, l'avait déposée là, sur cette table.

Le comte mit la lettre dans sa poche, entra dans la cour et descendit de cheval. Mais, avant d'aller plus loin, vivement

stimulé par la curiosité, il rompit le cachet de la lettre et lut ce qui suit :

PREMIER AVIS

« COMTE D'AMBARET.

« Si, dans le délai de quinze jours, vous n'avez pas fait remettre en liberté les trois innocents détenus à cause de vous à Grenoble, vous serez jugé par la *Société des Hommes libres* et condamné selon vos crimes.

« LES HOMMES LIBRES. »

Cette lettre le surprit plus qu'elle ne l'inquiéta.

— Tiens ! se dit-il, une société secrète. Je ferais bien plaisir à Montlivaut en lui portant cela... mais je n'ai pas de raison de travailler pour le préfet. Et si je le donne au général, Montlivaut sera furieux et jaloux. Cependant, une semblable lettre assure la condamnation au maximum de la peine de mes trois gredins... Ah ! ils sont affiliés aux *Hommes libres,* qui se préparent à me juger et à me condamner.

— Allons, la farce est bonne...

Tout en pensant ainsi, il arriva dans la salle à manger. Le couvert était mis et le maître d'hôtel, prêt à servir, l'attendait.

Il s'assit, déplia sa serviette et, entre les deux premiers plis, découvrit une seconde lettre, en tout semblable à celle qu'il venait de lire.

Il pâlit de saisissement.

— C'est vous, dit-il, qui avez déposé cette lettre dans ma serviette ?

— Non, monsieur le comte.

— Il y a longtemps que vous êtes ici ?

— Non, monsieur le comte ; le temps de mettre le couvert.

— Après avoir mis le couvert, vous vous êtes absenté ?

— Non, monsieur.

— Alors, expliquez-moi comment cette lettre se trouve ici !

— Je n'y puis rien comprendre.

Le comte, avec colère :

— A moins que ne soit vous ?

— Ah ! monsieur, je vous en demande pardon, mais je suis incapable d'une inconvenance. Je finissais de mettre le couvert quand monsieur est entré.

— Il faut que ce mystère s'éclaircisse. J'aime à me rendre compte. Qui vient d'entrer ici ?

— Personne, monsieur le comte.

— On entre donc chez moi comme dans un moulin ? Nous verrons cela.

Il serra la seconde lettre près de la première ; mais il trouva les *Hommes libres* plus forts qu'il ne l'aurait imaginé tout d'abord. Il avait à se tenir sur ses gardes, nuit et jour.

Après avoir assez mal déjeuné, il rompit le cachet : la seconde missive était la copie de la première. Avec une bonne police, il eût été facile d'en trouver les auteurs ; mais la police ne le rassurait pas ; elle n'arrêtait que les complots qu'elle formait elle-même.

Enfin, il crut devoir réfléchir avant de partir pour Grenoble.

D'Ambaret remarqua aussi l'affectation mise par ses ennemis à lui démontrer qu'ils pouvaient pénétrer chez lui facilement, ou à lui donner à supposer qu'ils étaient maîtres de la place. Jamais il n'avait douté de la fidélité de ses gens, parce que l'occasion de l'éprouver ne s'était pas présentée ; mais il n'avait pas de raison pour y croire. Un moment, il pensa à faire maison nette, mais il se demanda s'il serait plus heureux dans un nouveau choix.

Il abandonna cette idée et revint à celle de la défense personnelle. Ce sera le pistolet ou le couteau à la main qu'il saura se protéger.

Enfin, il pensa à son fils. Clément n'était pas encore parti, mais sa conduite le lui rendait suspect. Il était incapable de s'affilier à une société secrète, mais il avait blâmé la conduite de son père et il gardait sa sympathie pour ses ennemis. Il aurait cru s'abaisser en lui demandant conseil ; mais, si par impossible il l'eût fait, certainement Clément lui aurait conseillé de faire mettre en liberté les prisonniers.

C'était bien le plus sage, mais était-ce possible ? Le procès de Léonard, dit Lagingeole, était trop avancé pour être étouffé ; il lui fallait suivre son cours ; et si le comte s'avisait de parler au préfet ou au procureur du roi en faveur d'Honorat, on le croirait insensé, ce dernier étant le type du bonapartisme incarné.

Restait Aristide, mais il était sans importance, et les *Hommes*

libres ne s'en contenteraient pas. Il faut se rappeler que les malheureux paysans, condamnés à mort à propos de l'affaire Didier, n'avaient pas tiré un coup de fusil. Les Donadieu, Vautré, de Montlivaut étaient trop enchantés d'exagérer le nombre des prétendus coupables pour renvoyer un seul des prévenus, dont l'innocence était évidente.

Le comte d'Ambaret demeura toute la journée au château et remarqua l'absence de son fils, qui ne manquait jamais à l'heure des repas et n'avait d'autres relations que celles de l'abbé Martin.

Il l'entendit rentrer très tard.

Le jour suivant, il réfléchit qu'il était prudent de veiller sur son fils et qu'il ferait bien de l'emmener avec lui à Grenoble jusqu'à la fin des procès qui l'intéressaient et l'apaisement du pays. Il fit appeler son fils ; on lui apprit qu'il venait de quitter le château.

Il en fut à la fois inquiet et blessé. Il pensa que son fils le fuyait, soit parce qu'il voulait l'envoyer à Paris, soit pour une autre cause. Il se promit de l'interroger, mais une voix intérieure lui criait qu'il n'avait pas le droit d'être sévère, qu'il devait prendre garde, dans ses reproches, de blesser ce jeune homme que peut-être à cette heure on instruisait de son passé, à qui l'on apprenait à mépriser son père. Où allait-il ? Chez ses ennemis, probablement.

A l'insurrection de Didier se rattachait probablement l'espoir de tous les révolutionnaires, et la *Société des Hommes libres* l'avait déjà jugé et condamné.

Clément n'en était pas; mais il devait être connu et bien accueilli par les gens de ce parti. Ce garçon semblait avoir un faible pour le populaire.

Supporter de lui une allusion au passé ; se sentir juger par lui, ce serait son premier châtiment et la première heure de leur séparation éternelle.

Il y a des individus comme Clarke, duc de Feltre; Fouché, duc d'Otrante; Moreau; Marmont, duc de Raguse; Bourmont et tant d'autres de leurs contemporains, qui touchaient gaiement le prix de leurs trahisons et portaient haut dans le monde un front que l'infamie ne faisait plus rougir; il en est d'autres, comme Berthier, comme d'Ambaret, qui ont conscience de leurs crimes et qui en ont honte, et qui emploieraient volontiers à en effacer les traces l'argent qu'ils y ont ramassé.

Par un hasard étrange, d'Ambaret qui, en Égypte, en était à ses débuts dans la trahison, fut payé, par les Turcs, moitié en banknotes et moitié en numéraire. Il remarqua sur un grand nombre de pièces d'or des taches de sang, et même à quelques-unes s'étaient agglutinés des cheveux. Il s'empressa de les changer.

Ce fut comme une leçon providentielle dont il dut se souvenir souvent.

Afin d'ajourner des explications pénibles, il partit seul pour Grenoble.

CE QUE DEVENAIT CLÉMENT

Disons de suite qu'il n'était pas avec les *Hommes libres* et ne s'occupait point de politique, mais il avait plusieurs raisons de vivre dehors. La première était celle que son père avait devinée, la crainte d'être embarqué pour Paris; la seconde, qu'il avait à consoler Adèle et la femme de Lagingeole.

La première vivait absolument seule, en quarantaine. Tout le monde la plaignait, mais avait peur de se compromettre.

Elle avait quelques sous qui lui permettaient de vivre indépendante.

Clément allait la voir sans révolter les vertus les plus farouches. Leur air d'honnêteté, leur franchise en imposaient beaucoup. Puis on disait :

N'est-ce pas juste que ce soit le fils qui répare le mal que fait le père. Ce jeune homme est un bon cœur, et, s'il pouvait sauver Honorat, il le ferait. Il faut bien aussi que cette pauvre fille ait un protecteur. Elle n'est pas coquette et n'accepte pas de cadeaux, mais elle ne peut pas le repousser. M. le curé a été la voir. Il lui a demandé ce qu'elle comptait faire, si elle ne voulait pas se mettre en place à la ville.

Elle a répondu qu'elle ne ferait rien sans son père; qu'elle espérait être plus tard employée dans la même maison que lui.

— Savez-vous, lui a dit M. le curé, que ce n'est pas bien d'entretenir des relations avec M. Clément d'Ambaret.

— Mais, répondit-elle, ces relations ne sont pas coupables.

— Elles sont déjà coupables d'exciter le fils à désobéir à son père, à le narguer en lui faisant prendre parti pour ceux que son père a chassé. Il faut donc, ma fille, changer de conduite et tenir votre porte fermée à ce jeune homme. Il faut que ce scandale cesse. Si vous manquez tout à fait d'argent...

Elle l'interrompit :

— Oh ! merci, monsieur le curé, j'en ai.

— Mais c'est du jeune homme?

— Non pas, c'est des économies de mon père.

— Prenez bonne note de ce que je vous ai dit et obéissez-moi.

Elle ne répondit point, et une heure après elle recevait son ami.

Ces braves jeunes gens mettaient dans leur amour une réserve courageuse et ne songeaient pas à mal. Après avoir échangé un court baiser, ils s'asseyaient vis-à-vis l'un de l'autre pour causer.

Elle lui lut une lettre de son père et lui apprit la détresse extrême de la femme Lagingeole.

— Il paraît, ajouta-t-elle, que la ménagerie est en vente.

— Eh! bon Dieu ! qui voudra l'acheter?

— Personne.

— Alors, qu'arrivera-t-il? Les animaux vont devenir enragés de faim, et la pauvre femme...

— Le maire de la commune ne veut plus les garder. Il leur a accordé un délai, mais je crains bien que le délai ne soit passé maintenant.

— Vous croyez? fit Clément, avec une vive inquiétude. Que faire?. .

— Si seulement Lagingeole et M. Aristide étaient renvoyés innocents!

— Ah! il n'y faut pas compter! fit Clément, d'un air qui donnait à penser qu'il savait à quoi s'en tenir sur la justice et la haine des gens d'église. C'est vraiment pitoyable et révoltant. Quand je vois trois personnes en prison, deux femmes dans la misère, et tout cela parce que nous nous sommes assis ensemble à un spectacle de fête patronale, j'en veux à mon père, et je le détesterais si je pensais qu'il a pu prévoir tout le mal qu'il a fait en vous renvoyant. Mais les choses n'en resteront pas là, je veux réparer, moi, le mal dont je suis la cause involontaire et dont mon père est le fauteur. Nous avons encore

quelques jours devant nous. Pour le moment, je dois courir au plus pressé.

— Qu'allez-vous faire? demanda Adèle.

Il regarda sa montre.

— J'ai le temps.

— Où allez-vous?

— Au secours de la ménagerie.

— Oh! que vous êtes bon!

— Mais ce n'est que justice, ma chère amie, et pardonnez-moi de vous quitter si vite. Mon cheval n'est pas fatigué. Je serai arrivé avant trois heures. Au revoir donc, chère Adèle. A demain.

— Oui, à demain, que j'aie des nouvelles, et puis vous voir me fait tant de bien!

— Vous n'avez vu personne depuis avant-hier soir?

Elle hésita, mais elle ne savait pas mentir.

— Si, fit-elle avec embarras.

— Qui donc?

— Le curé.

— Encore! Et que vous voulait-il?

— Oh! c'est pénible à dire, car cela va vous fâcher. Je n'en aurais rien dit si vous ne m'aviez pas questionnée.

— Mais enfin, quoi donc!... Devons-nous avoir des secrets l'un pour l'autre.

— Eh bien! il m'a défendu de vous recevoir parce que, dit-il, c'est exciter le fils à désobéir à son père.

— En voilà bien d'un autre! se récria Clément, vont-ils se mettre tous contre moi. Sans eux, Lagingeole serait encore libre avec les siens. J'espère, Adèle, que ce curé ne vous fait pas peur? Que lui avez-vous répondu?

— Rien. Je n'ai rien promis. Mais d'un ton de menace, il m'a engagé à prendre bonne note de ses conseils.

— A demain, fit Clément.

Il avait déjà pris un baiser d'adieu, mais comme ils avaient causé après, il se crut permis d'en prendre un second.



La panthère ne quittait pas des yeux sa patronne.

PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL, LES ANIMAUX CARNASSIERS DE LA MÉNAGERIE SONT CONDAMNÉS A MORT

Pas d'acquéreur! Pas un seul ne s'était présenté. Les recettes étaient insuffisantes. Les bêtes hurlaient de faim, leurs plaintes lugubres et pitoyables faisaient songer à toutes les privations qu'elles avaient dû subir. C'était surtout la nuit qu'elles se plaignaient; les enfants et les chiens leur répondaient, le village en perdait le sommeil, et le voyageur hésitait à poursuivre son chemin.

Il fallait que l'autorité avisât.

Le Conseil municipal fut convoqué, et le maire tint à peu près ce langage en excellent patois languedocien :

« Mes Chers Concitoyens.

« Le délai que nous avons accordé à la dame Lagingeole pour vendre sa ménagerie est expiré. Cette infortunée ne peut plus nourrir ses animaux, ceux-ci vont périr dans des douleurs atroces; l'humanité nous oblige à mettre fin à un état de choses pénible pour eux et pour nous. Puisqu'il est démontré qu'une vente est impossible, je vous propose de m'autoriser à faire tuer les animaux du sieur Lagingeole, tels que lion, panthère, loup et ours, dont vous entendez d'ici le concert. »

— Oui, il faut en finir, répondit un membre influent.

— Nous avons, dit un autre, pris assez longtemps patience.

— Mais, fit observer un troisième qui se ralliait parfaitement à la proposition, comment tuer ces animaux? Bien qu'affaiblis par le jeûne, ils sont encore trop redoutables pour être abattus par le boucher.

— Nous les tuerons à coups de fusil.

— Vous croyez?

— Parbleu, c'est toujours ainsi qu'on les tue.

— Mais ce n'est pas avec des fusils de chasse ordinaires, avec des balles de plomb. Il faut des fusils de guerre au moins. Je con-

lamne ces meurt-de-faim à être fusillés, mais je prie le Conseil de requérir, pour cette exécution, la brigade de gendarmerie.

— Et après cette exécution, messieurs? demanda le maire.

— On fera une vente mobilière. La dame Lagingeole a peu de dettes, mais elle en a. Les chevaux doivent leur foin. Il y a beaucoup de planches, de grilles de fer, de cordes, de toiles qui se vendront. Un empailleur ou un fourreur achètera les peaux. Enfin, je mets aux voix la proposition d'exécution par les gendarmes, et sur l'heure.

Cette proposition fut votée à l'unanimité.

C'était pendant cette délibération que Clément était arrivé à la ménagerie. La femme, seule, au milieu de cette vaste baraque, avait allumé un réchaud de terre et épluchait des légumes pour sa soupe. Elle semblait avoir vieilli depuis la fête de Fresnoy, son teint était jaune, ses joues amaigries, de grosses larmes s'échappaient de ses yeux.

La panthère, couchée en rond comme une chatte, ne quittait de ses yeux mi-clos la patronne, seul comestible dont elle put rassasier sa vue; le lion, efflanqué, la crinière poussiéreuse, les yeux injectés, s'était assis tourné vers l'orient, et préludait en grommelant aux lamentations de la nuit; le loup et la hyène tournaient au trot autour de leur cage, en jetant de temps en temps un cri plaintif; l'ours, immobile et muet, faisait dans sa cage une énorme tache noire, où ses yeux, à feu discret, se voyaient pareils à deux charbons ardents. Quant aux singes, avec des noix, des tournesols, des pommes de terre, ils étaient heureux.

L'entrée de Clément fit sensation. Tous les yeux d'escarboucle se tournèrent vers lui; la patronne se leva en sursaut. Tandis qu'il enjambait les banquettes, ils échangèrent le bonjour d'usage, puis, Clément, toujours sans façon, s'assit à côté de la femme Lagingeole, ramassa, pour se donner une contenance, un [illegible] et une pomme de terre qu'il pela.

— Eh bien? fit-il, q[illegible]velle [illegible]

— Aucune, mon bon m[illegible]

— Vous pleuriez?

— J'ai toujours d[illegible]

— Adèle m'a appris que vous étiez forcée de vendre la baraque et ses habitants. Vous n'avez donc pas fait affaire?

Elle le regarda pour voir s'il parlait sérieusement.

— Je n'avais qu'un espoir, répondit-elle, c'était de gagner du temps jusqu'à l'acquittement de Lagingeole ou d'Aristide, mais il paraît qu'on n'acquitte plus personne aujourd'hui.

— Attendez au moins qu'ils soient jugés!

— C'est vrai, mais les jours se passent et l'on va m'expulser de la commune.

— Ah! diable!... Quand cela?

— Aujourd'hui, peut-être. Mes huit jours finissent aujourd'hui.

— Mais comment est-ce possible? Ils ne vous saisiront pas, que feraient-ils de tout cela? Ils en seraient aussi embarrassés que vous.

— Ils les laisseraient crever de faim. Oh! j'ai beau avoir d'autres chagrins, les souffrances et le sort de ces pauvres bêtes, nos compagnons, nos gagne-pain, me font aussi de la peine... Tenez, voilà l'heure où autrefois ils avaient leur pitance, voyez comme ils s'agitent.

(Les animaux se prirent à hurler et à bondir.

Ou bien sentent-ils quelque chose?

C'est votre cheval peut-être?...

— Non. Si vous pouvez vous procurer de la viande, je leur paye à dîner.

Clément tira sa bourse, mais soudain s'arrêta; un grand bruit de voix se faisait entendre.

La femme, étonnée et inquiète, prêtait l'oreille.

— Qu'est-ce? murmurait-elle.

Tout à coup, la toile de la baraque se souleva et les gendarmes apparurent; ils étaient suivis du maire et de son Conseil.

Tout ce monde était armé, les soldats de leur mousquet, les autres de fusils de tous les modèles.

— Madame, dit le maire, — un brave homme, rendons-lui cette justice, — je viens remplir un pénible devoir. Vous vous rappelez nos conventions. Comme vous ne pouviez habiter la commune avec votre ménagerie, et d'autre part que vous étiez sans ressources pour aller plus loin, nous vous avons accordé quinze jours pour vendre vos bêtes. Vous n'avez pas trouvé d'acquéreurs. Ces animaux crèvent de faim, nous avons délibéré sur leur sort et décidé qu'il fallait les tuer.

— Les tuer! se récria l'infortunée, avec un geste de désespoir. Les tuer!...

— C'est par humanité, ajouta le maire. Préféreriez-vous les voir crever de faim?... J'en suis bien fâché pour vous, mais il faut que vous vous en alliez, et que la ménagerie soit vendue ou périsse.

— Eh bien! je l'achète, moi, fit quelqu'un. Je l'achète et je l'emmène. Je suis solvable et, pour commencer, je vais envoyer chercher à manger à ces malheureux.

— Qui êtes-vous, monsieur? demanda le maire

— Je suis M. Clément d'Ambaret.

Il y eut, dans l'assemblée, un mouvement de stupéfaction.

— Et vous me promettez, monsieur, reprit le maire, de lever le camp.

— Dès ce soir! fit Clément avec humeur.

— Nous attendrons jusqu'à demain matin, monsieur d'Ambaret.

— Très bien, monsieur, je vous en remercie, car j'ai besoin de passer un acte.

— C'est juste; eh bien! jusqu'à demain après midi, monsieur d'Ambaret.

— Messieurs, dit le maire, nous n'avons plus qu'à nous retirer.

Gendarmes et conseillers défilèrent gravement, tandis que, tombant à genoux, la reconnaissante Mme Lagingeole baisait les mains du sauveur de la ménagerie.

Lorsqu'elle eut ajouté à cette expressive pantomime toutes les paroles aimables et de circonstance qu'elle savait, elle accepta la bourse de Clément et se sauva au galop chez le boucher.

Il y avait là des abats, tout un cœur de bœuf avec son mou et son foie, plusieurs têtes de mouton, d'autres débris; elle se fit porter tout cela à sa baraque, tandis qu'elle passait chez le boulanger où elle se pourvut pour elle et son ours. L'ours a cela de bon qu'il est omnivore. De là, chez l'épicier; où la misère arrive, tout manque à la fois; elle avait des choux et elle n'avait pas de lard. Autrefois elle faisait de bons fricots, et elle avait toujours en abondance des légumes et des fruits *ramassés* dans les champs ou *trouvés* le long des chemins. Puis, les hommes pêchaient dans la journée ou tendaient des collets le soir. Seule, elle en était réduite à acheter sa salade.

La soirée fut délicieuse.

Clément la partagea avec la bohémienne, sans fausse honte, mais

jusqu'à l'heure où la cloche sonna la retraite. Il mangea un morceau de lard sous le pouce et trinqua au dessert.

L'infortunée s'extasiait de tant de bonté et de simplicité.

— Mais, lui répondait-il, attendez donc, pour me remercier, que j'aie réparé tout le mal dont, par étourderie, j'ai été la cause.

ASSAUT DE GÉNÉROSITÉ

Il partit dès l'aube pour Grenoble où il eut la chance de ne pas rencontrer son père qui s'y trouvait, et obtint la permission de voir Lagingeole. Il lui raconta ce qui s'était passé et lui demanda son consentement écrit à la vente de la ménagerie.

— Mais, lui dit le saltimbanque, je ne puis vous laisser ignorer une chose, c'est que, propriétaire de ma baraque, il vous faut une autorisation du préfet pour la trimbaler par les fêtes et les foires.

— Je le savais. Ça serait drôle, en effet, si le fils du comte d'Ambaret allait solliciter de M. de Montlivaut, une autorisation de ce genre. Mais je n'en ai pas besoin; je vais louer la ménagerie à votre femme jusqu'à votre mise en liberté.

— Très bien, alors; mais elle ne peut marcher toute seule. Il lui faut chercher quelqu'un qui s'occupe des chevaux, joue d'un instrument quelconque, qui sache parler au public, faire l'annonce dans les deux langues, puis n'ait pas les doigts trop longs.

— Oh! vous en demandez trop... cependant, elle m'a dit qu'elle espérait avoir quelqu'un.

Lagingeole fronça le sourcil.

— La pauvre femme, dit-il d'un air perplexe, elle aura fort à faire. Nous étions habitués à Aristide; avec lui ça marchait encore; mais il y en a qui, une nuit, pour dix francs, mettraient sur le compte de notre panthère le décès de Mme Lagingeole.

— Vous voyez trop en noir. D'ailleurs, votre femme est brave.

— Il ne me reste plus, monsieur d'Ambaret, qu'à vous exprimer ma reconnaissance...

— Comment donc! Je ne fais que mon devoir, répondait Clément.

— Oh ! ne dites pas cela ! Mais je vais vous prouver, sur-le-champ, que je ne suis pas ingrat. Je dois passer bientôt devant le Tribunal. Je vous dirai que si je suis ici, ainsi qu'Honorat, c'est parce que M. votre père était bien aise de se débarrasser de deux anciens soldats qui, jadis, ont été témoins de sa part de faits peu honorables.

— Chut ! fit Clément ; j'ai blâmé mon père, mais je ne puis vous entendre l'accuser.

— Oui, mon jeune monsieur, mais je voulais vous dire que ces faits, dont je devais me servir pour ma défense, par reconnaissance envers vous je les tairai.

— Lagingeole, votre défense est libre ; je ne vous reprocherai pas de vous défendre, si vous ne dites que la vérité, et je ne douterai point pour cela de votre gratitude.

— Je vais en parler à Honorat, reprit Lagingeole, si je puis communiquer avec lui.

— N'en faites rien ; je ne veux être mêlé en rien à vos affaires. J'adoucis votre sort, je vous l'ai dit, c'est de toute justice ; et, si j'avais de l'influence sur les autorités, il y a longtemps que vous seriez relâchés.

Il lui renouvela son désir qu'il gardât, dans sa défense, toute sa liberté de parole vis-à-vis du comte d'Ambaret.

Lagingeole donna son consentement par écrit, et Clément le quitta pour retourner au village. Il devait y être avant midi, et il n'eut point le temps d'aller voir Honorat et Aristide.

Il arriva à temps pour remplir ses engagements. La patronne, de son côté, avait engagé un domestique et embauché des ouvriers pour démonter la charpente de la tente, et mettre en ordre les pièces sur la voiture et nettoyer l'espace qu'elle avait occupé sur la place du village.

Un grand nombre de curieux et de curieuses perdirent une heure à assister à ces préparatifs de voyage, auxquels présidait Clément d'Ambaret.

La présence de ce jeune gentilhomme, son titre de directeur de ménagerie entretenaient leur gaieté, et plus d'un ne pouvait expliquer ce phénomène que par une passion dénaturée de Clément pour la femme Lagingeole.

Mais, contre l'attente générale, lorsque les chevaux furent attelés,

Clément piqua des deux et partit rapidement dans une direction opposée à celle que prenait la ménagerie.

Ainsi tout fut sauvé, même l'honneur.

Au lieu de retourner au château, Clément continua son existence vagabonde, dînant et couchant à l'auberge, au risque de se faire demander ses papiers. Autant que possible, il gardait l'incognito et causait en patois avec les allant et venant, curieux de s'initier à la vie des paysans et faisant du bien quand il le pouvait.

A la ville, on aurait pu le prendre pour un mouchard.

Si le nom de son père était prononcé, c'était toujours avec respect. A quelques lieues de Fresnoy, on ignorait généralement l'incident qui s'était produit à la fête de cet endroit et les résultats qu'il avait eus; on ne connaissait le comte d'Ambaret que par ses générosités et ses aumônes. On enviait le sort de Fresnoy, dont il avait fait réparer l'église et rebâtir la mairie et la maison d'école. Le comte paraissait fier et triste, mais il n'insultait point, par l'étalage du luxe, à la pauvreté générale; puis, ne s'occupait point de politique; enfin, l'on n'en disait que du bien.

Ces éloges sincères chatouillaient agréablement l'amour-propre de son fils, en même temps qu'ils le faisaient douter de son droit à l'opposition qu'il lui faisait.

Il alla porter à Adèle les nouvelles de la femme Lagingeole et de sa ménagerie.

Lorsqu'il eut terminé son récit :

— Et, maintenant, que va-t-il se passer? fit la jeune fille, songeuse. Vous voilà en désaccord et bientôt en brouille avec votre père.

— Il fallait s'y attendre, répondit Clément. Il va, un de ces jours, me faire la leçon; j'y suis tout préparé. J'ai cru devoir réparer le mal qu'involontairement je vous ai fait et je suis loin encore d'avoir atteint mon but, puisque votre père, Lagingeole et Aristide sont encore enfermés et que vous êtes sans travail; en bonne justice, il n'a rien à me reprocher.

— S'expliquera-t-il votre absence?

— Mais rien de plus simple.

— Et n'est-il pas informé que vous me fréquentez? Cela, il ne vous le permettra pas.

— Je sais. Il a ses raisons; j'ai les miennes.



Il ne lui répondit que par un baiser.

— J'ai tout contre moi.

— Allons donc !

— Vous êtes noble, je ne le suis pas. Vous êtes riche, je suis pauvre. Il m'a chassée. Puis, il aura peur que cela tourne mal.

— Que voulez-vous dire ?

— Que vous fassiez de moi votre maîtresse.

(Se reprenant.) — Non ! votre femme !

— Eh bien ?...

Ses regards suspendus aux siens, elle attendit une réponse plus positive.

— Eh bien ? répéta-t-elle.

— Si je le lui demande, répondit Clément, je suis certain d'un refus.

— Vous voyez bien ! fit Adèle désolée. C'est pot de terre contre pot de fer ; il vous brisera. J'y ai déjà songé, et plus d'une fois, mais je me suis laissé aller, de jour en jour, sans croire que nous irions si loin.

Il avait rapproché sa chaise de la sienne ; il l'attira à lui :

— Nous sommes donc loin ? fit-il en souriant. Où en sommes-nous ?

— C'est à votre cœur de répondre. S'il vous parle de moi, Clément, il doit vous dire : « Cette pauvre fille n'a pas craint de vous avouer qu'elle vous aimait, malgré le danger d'un pareil aveu pour une fille de sa condition ; c'est que non seulement elle vous aime, mais encore vous estime comme l'homme le plus loyal, le plus honnête qui soit au monde ; un homme qui n'a jamais tenté de surprendre ta faiblesse, de séduire ta pauvreté. »

— C'est vrai, répondit Clément avec simplicité. Vous me rendez justice ; je suis cet homme-là. Je ne sais pas encore comment nos affaires se débrouilleront ; mais, s'il n'appartenait qu'à moi d'en décider, voici ce que je ferais : dès demain, vous entreriez dans un grand pensionnat, où vous resteriez un an. Vous y prendriez la teinture de certaines études et vous profiteriez des leçons d'un maître de maintien qui vous permettraient d'aller dans le monde. De là, je vous ferais sortir pour vous conduire à l'autel. Enfin, nous partirions ensemble pour Paris... Mais, hélas ! ce ne sera pas demain, et je ne suis pas maître d'en fixer la date.

Elle pressa doucement les mains de son ami, qu'elle écoutait comme en extase.

— Si mon père vous entendait! fit-elle, oubliant qu'Honorat regardait comme monstrueuse l'union de sa fille avec le fils du bourreau d'El-Aricht.

« Quel malheur qu'il ait autrefois rencontré votre père dans ses guerres! »

— Il vous a souvent entretenue de lui, n'est-ce pas? demanda Clément.

— Je ne pourrais pas le dire, répondit-elle. Il me disait bien : « Ne t'y trompe pas, il est dur, M. le comte. » Ou encore, lorsque je plaignais M. d'Ambaret d'être triste : « C'est qu'il a ses raisons pour cela. Il a peut-être un petit cimetière que nous ne connaissons pas. » Mais c'était tout; il ne m'a jamais parlé de lui sérieusement que deux fois.

— Comment cela?

— La première, à une question que je lui fis au sujet de votre mère.

— Ah! oui, ma mère? fit Clément avec vivacité.

— Et puis au sujet des guerres...

— Et il vous dit?...

— Des choses pénibles...

— Parle!

— Non : je vous les répéterai plus tard, quand j'aurai l'anneau au doigt.

— Avec votre discrétion, vous donnez peut-être aux choses plus d'importance qu'elles n'en ont en réalité.

— Malheureusement non.

— Cependant, ma mère?...

— Oh! sa mémoire est sans tache.

— Tant mieux. Figurez-vous, mon amie, que je ne sais rien d'elle que quelques traits insignifiants, échappés à l'abbé des Hautbuissons : — Elle était très pieuse; c'était une sainte. » Me voilà bien avancé!... Et cependant, dans mes heures de trouble et de tristesse, ce que mon esprit évoque, comme pour réclamer un témoignage, c'est toujours ma mère. Ainsi, souvent, au bout de mes réflexions, je me prends à dire à demi voix : « N'est-ce pas, mère?

« Si vous savez quelque particularité de la vie de ma mère, Adèle, contez-le-moi!

— Mon Dieu! répondit la jeune fille, tout ce que je sais, en somme, c'est que votre père ne l'a pas rendue heureuse et qu'elle est morte jeune. Le père Honorat me disait : « Elle a eu de la chance de ne pas vivre plus longtemps ».

— Pourquoi?

— Parce qu'elle était malheureuse.

— Oui, mais pourquoi était-elle si malheureuse?

— Je ne puis vous le dire.

— Il faut vous expliquer.

— Ah!... *Il faut*, dites-vous? Vous exigez? C'est le sang du comte qui parle. On dit que vous ressemblez de visage à la comtesse, ressemblez-lui donc complètement. Est-ce que je ne vous aime pas, Clément? Est-ce que vous plaire n'est pas mon unique souci? Pourquoi vous refuserais-je de vous révéler certaines histoires, si je ne craignais de vous affliger inutilement?... Faut-il que je vous anime davantage contre votre père! Laissons le passé, le présent suffit à nous combler de peines. Aimez-moi, Clément, soutenez-moi et Dieu fera le reste!

Il ne lui répondit que par un baiser. Plus il voyait cette charmante fille, plus il reconnaissait la délicatesse et la sincérité de son amour.

— Je ne veux plus rien faire autre chose que vous aimer, dit-il.

DERNIER AVIS

Revenons au comte d'Ambaret.

Avec les jugements iniques de sa Cour martiale et les exécutions qui suivaient dans les vingt-quatre heures, le séjour de Grenoble n'avait rien d'attrayant.

Cependant, on était arrivé à la néfaste journée du 20 mai, où quatorze victimes tombèrent en même temps, sous les balles des pelotons d'exécution, sur les glacis des fortifications. La consternation et l'épouvante s'étaient répandues dans la ville; les rues étaient désertes; les boutiques et beaucoup de fenêtres fermées. Les zélés royalistes se faisaient un devoir d'assister à ce massacre. Le comte d'Ambaret y fut invité par le prévôt Planta, ce répugnant coquin qui pré-

sida la première Cour martiale. Il n'accepta qu'à contre-cœur, mais il craignit d'être accusé de tiédeur.

Il était de force à assister à de pareils spectacles, et la vue du sang ne lui faisait pas peur, mais elle lui rappelait d'autres scènes semblables, dont il avait été l'auteur.

« A chacun la besogne dont il tire profit, se disait-il. Quant à moi, ces cruautés ne me regardent pas. »

Mais, d'autre part, la clique des Planta, Vautré et Donadieu lui faisait entendre que se détourner de leur œuvre, c'était paraître la désapprouver et qu'il n'en avait pas le droit, comme comte et millionnaire.

Il lui fallait donc flatter les passions sanguinaires de ces scélérats, revêtus des pouvoirs publics, afin de se concilier un appui dont il pourrait avoir besoin. Le lendemain de ces exécutions, il retourna au château de Fresnoy.

A son arrivée, il s'enquit d'abord de son fils.

— M. Clément d'Ambaret, lui répondit-on, est rentré ce matin, puis est ressorti, en disant qu'il allait revenir.

Son intention était de l'emmener ou de le faire partir pour Grenoble, et, de là, avec des chevaux de poste, pour Paris.

— Personne n'est venu pour moi? demanda-t-il à son valet de chambre.

— Personne, monsieur le comte.

En pénétrant dans son cabinet, le premier objet qui frappa sa vue fut une lettre semblable à celles qu'il avait reçues précédemment de la société mystérieuse.

Il la prit d'une main tremblante et l'examina. Elle ne portait aucun timbre postal.

Il jugea inutile d'interroger ses domestiques, dupes ou vendus; ils ne pouvaient l'éclairer. La lettre contenait ce qui suit :

DERNIER AVIS

« COMTE D'AMBARET,

« Si, dans le délai de huit jours, vous n'avez pas fait remettre en

liberté les trois innocents, détenus à cause de vous à Grenoble, vous serez jugé par la *Société des Hommes libres* et condamné selon vos crimes.

« LES HOMMES LIBRES. »

Il sourit avec amertume.

— Quand les chiens aboient si fort, ils ne mordent pas, murmura-t-il.

Il n'était pas encore remis de son émotion, lorsqu'on lui annonça son fils. Il s'assit et le regarda venir.

Il le toisa des pieds à la tête, sans répondre à ses compliments d'usage, l'examina comme s'il eût voulu lire dans son âme, et lui dit .

— Mon fils, votre conduite, depuis quelque temps, est loin de me satisfaire. Je ne vous ferai point de leçon inutile; je compte qu'en changeant de séjour. vous changerez de vie, et je vous envoie, dès aujourd'hui, à Paris.

— Permettez-moi, mon père, de retarder de quelques jours un voyage auquel...

— Non, non, interrompit le comte avec vivacité; pas d'objection, je vous prie; vous partirez aujourd'hui même.

« Vous avez besoin d'une personne sûre, dévouée et de bonne compagnie pour vous accompagner; j'ai choisi M. Quinson, mon intendant. C'est un homme d'âge mûr, éclairé, qui connaît la capitale. Je désire que vous le considériez plutôt comme un compagnon de voyage que comme un serviteur, et j'espère que la bonne harmonie qui s'établira entre vous vous fera rechercher ses avis et adoucira l'expression des ordres que vous pourrez avoir à lui donner. En arrivant à Paris, M. Quinson recevra mes instructions. Si vous voulez garder Sulpice, il partira avec vous. Je vais vous remettre quelque provision d'argent. A Paris, vous aurez un crédit ouvert chez mon banquier. Inutile de vous dire, je crois, que, sans folles prodigalités, vous devrez vivre largement, comme il convient à un jeune homme de votre naissance et de votre fortune. Prenez des leçons d'armes, d'équitation et d'anglais. C'est assez pour occuper les loisirs que vous laisseront le monde et ses plaisirs. Enfin, j'irai vous voir dans quelques mois. Allez faire vos malles; je vais chez l'intendant. A propos, le choix de M. Quinson vous convient-il?

— Oui, mon père ; je vous remercie.

Clément sortit pour faire ses malles. Il lui fallait toute son énergie pour dominer la petite colère sourde qui l'agitait. Il devait obéir, quitter le pays et le petit monde qui lui était si cher. Résister eût provoqué des scènes de violence effrayantes; mais il avait espéré éluder les ordres, temporiser...

Mille pensées tourbillonnaient dans son esprit.

Son trousseau était prêt; ses préparatifs furent promptement faits. Comme il les terminait, il entendit sortir des remises la lourde voiture de voyage et ses deux chevaux postiers. Il jeta un regard dans la cour et aperçut son futur compagnon, qui avait l'air encore plus ahuri que lui.

M. Quinson n'avait pas fait la moindre objection à la demande de son maître. A l'idée de quitter ses chères habitudes, il éprouvait bien une sorte d'anxiété, mais il la dissimulait sous un air d'étonnement admiratif. M. d'Ambaret n'avait considéré que son instruction et son honnêteté en lui confiant la charge de guider son fils et de veiller sur lui; car il ne possédait aucune qualité qui convînt à cet emploi. Il était d'une extrême facilité de caractère, sans volonté et habitué à vivre, avec sa sinécure, dans une sorte d'assoupissement.

Clément, en le voyant, ne put s'empêcher de rire.

Enfin, les chevaux étant attelés et le cocher sur son siège, il se décida à descendre dans la cour. Son père survint pour lui remettre une bourse garnie.

Il s'embrassèrent, et Clément promit d'écrire le jour même de son arrivée.

EN VOYAGE

La journée était déjà avancée; ils n'arrivèrent à Grenoble que dans la nuit, mais ils ne devaient s'y arrêter que pour changer de chevaux.

En route, il fit connaissance avec son compagnon, avec qui, jusqu'alors, il avait rarement causé.

— Eh bien! monsieur Quinson, lui dit-il, ce voyage a de quoi vous surprendre.

— En effet, monsieur d'Ambaret, car rien ne me l'avait fait pressentir.

— Mon père m'en avait déjà parlé à plusieurs reprises, mais je pensais l'ajourner.

— Vous ne le désiriez donc pas?

— Pas trop.

— Cela m'étonne de la part d'un jeune homme de votre âge. Tout le monde, et surtout à vingt ans, désire voir la grande ville. On a dû cependant vous entretenir de ses merveilles : son immensité, la beauté de ses monuments; le Pont-Neuf, les palais de nos rois, le Palais-Royal, où se trouve réuni tout ce qui peut flatter les goûts des peuples les plus divers, depuis nos amis les Cosaques jusqu'à nos amis les Anglais. Là, chaque soir circule une foule immense dans un jardin magnifique ou des galeries majestueuses, à la lumière de plus de cent quinquets. C'est là qu'il faut un cœur cuirassé d'airain pour résister à toutes les séductions qui vous entourent.

(Ici, M. Quinson soupira). Il continua avec la bonhomie qui lui était personnelle et l'emphase provinciale de son temps :

— Et les spectacles! Il y en a autant que de jours dans le mois. Ici, la tragédie; là, plus loin, l'Opéra, où l'on entend les premiers chanteurs et les premières chanteuses du monde. En sortant, on prend un riz au lait, une bavaroise au chocolat.

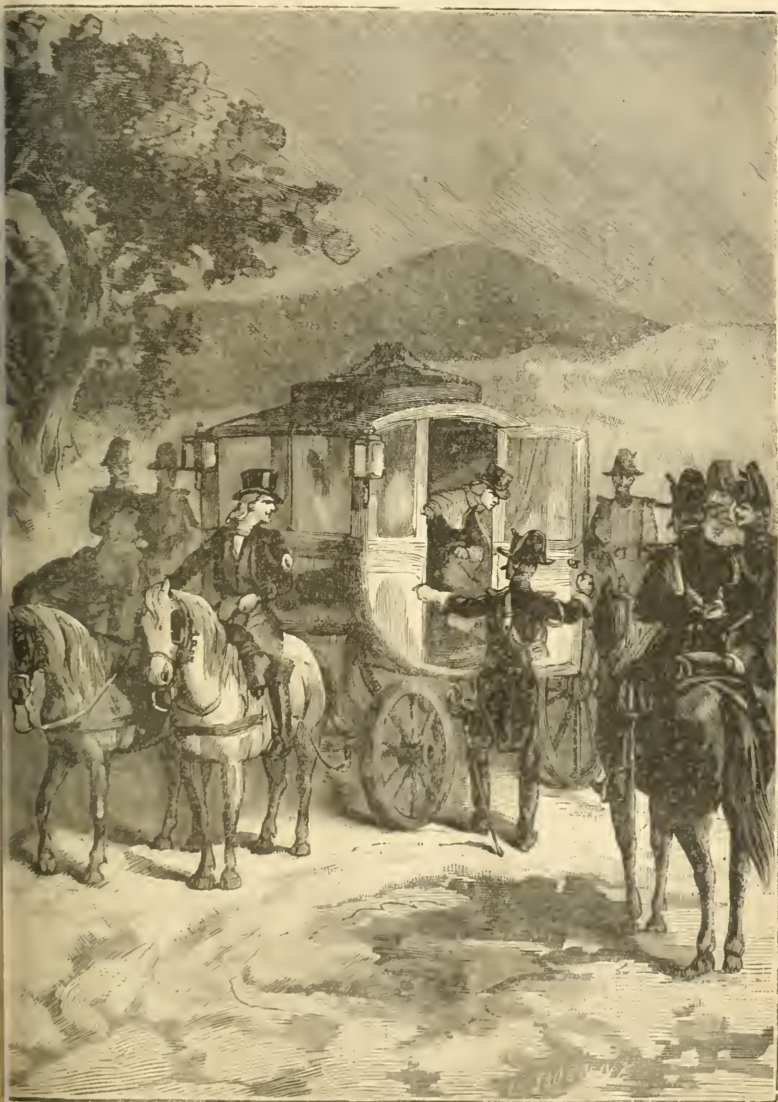
« Enfin les arts, les musées, les grandes collections de tableaux et de statues, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Les Gobelins, où l'on fait des tapis en travaillant à l'envers et où l'on fait des chefs-d'œuvre sans savoir ce qu'on fait!... Quoi encore?... Ah! le Jardin des Plantes, la ménagerie du roi.

Ce fut au tour de Clément de soupirer.

« Moi aussi, pensa-t-il, j'ai une ménagerie!... Ah! mon pauvre lion, la pauvre Lagingeole!...

— Dans cette ménagerie, reprit Quinson.

— Ah! ne m'en parlez pas, interrompit Clément; je n'aime pas les ménageries. Le lion est un orgueilleux qui a l'air de porter une perruque du temps de Louis XIV; la panthère, mouchetée, au front plat, a des allures de serpent; l'ours est un hypocrite; le loup, toujours tourmenté par la faim, a l'œil faux et triste. Après ceux-là, peut-on aimer les serpents, les crocodiles?



Monsieur, veuillez me livrer vos armes.

— Je vous comprends, dit M. Quinson, n'en parlons plus. Laissons les bêtes aux naturalistes.

— Je vois, dit Clément, que vous connaissez Paris. A quelle époque y étiez-vous ?

— Sous l'Usurpateur; de 1808 à 1815, époque d'une apparente prospérité matérielle de l'agriculture et de l'industrie, dont on jouissait avec affectation, par crainte de déplaire au tyran. Jaloux de donner satisfaction aux appétits matériels, Bonaparte avait détruit l'anarchie, afin d'asseoir plus solidement son pouvoir et d'assouvir son ambition. La France dut ainsi à son ambition tous ses malheurs. Les conquêtes de la Révolution furent affermies, les biens nationaux garantis à leurs acquéreurs; le Code créé. En même temps, les grands travaux d'utilité publique s'ouvrirent de toutes parts; le commerce se releva; Paris s'embellit et s'assainit. En vain nos amis de la sainte alliance unissaient leurs efforts, épuisaient leurs richesses, Paris était en fêtes et en triomphes, malgré l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie, malgré nos princes et notre roi le Désiré, qui ne savaient plus où reposer leurs têtes. C'était la vie de jouissances et de corruptions des grandes villes dont parle la Bible qui, par leur scandale, attirèrent sur elles le feu du Ciel. Babylone, Ninive, Tyr, Gomorrhe étaient les noms que les alliés, nos amis véritables, donnaient à Paris.

— Nos amis les étrangers, demanda Clément, ont donc rétabli la morale?

— Non; je crois même qu'ils se laissèrent corrompre par Babylone; mais le triomphe de la vertu sera l'œuvre de notre roi bien-aimé.

— Il est donc bien vertueux, Louis XVIII ?

— Oh !... fit M. Quinson, c'est la vertu même. Comment monsieur d'Ambaret peut-il me demander cela?... Et, avec lui, nous avons le comte d'Artois et la duchesse d'Angoulême, une sainte.

Clément, très ignorant, accepta tout cela de bonne foi, comme vérité pure.

Il y eut un silence, pendant lequel il tâcha de se former une opinion générale sur Paris, sans y parvenir.

On était arrivé alors à la porte de Grenoble.

C'était de là qu'il devait adresser ses adieux au pays. Il en ressentit une vive douleur, si vive qu'il eut envie de sauter hors de la voiture et de prendre la fuite à toutes jambes.

L'image d'Adèle, surtout, le tourmentait. Il aurait pu dire, comme le poète :

> Son image me trouble et me suit comme l'ombre
> De mon bonheur passé qui veut me retenir.

L'abandonner !... jamais il n'y avait songé, et surtout dans ce moment critique, alors que son père allait être jugé et que sa vie était en suspens.

Il savait bien que courtiser une honnète fille et brusquement renoncer à elle n'était qu'un petit drame vulgaire, et presque absout par la fréquence et l'usage, mais il n'avait jamais trompé personne, et puis il l'aimait.

Son père avait usé de toute son autorité pour l'envoyer à Paris. Il y avait, en dessous de cet ordre de voyage, un exil. N'avait-il donc pas le droit de résister et de se dérober?... Mais si! mais si! Il avait le droit de planter là M. Quinson et de reprendre sa liberté.

Ainsi pensait-il, pendant le relais de Grenoble.

— Nous allons voyager toute la nuit, dit M. Quinson, désirez-vous prendre quelque chose, monsieur d'Ambaret?

— Non, merci, pas encore, au prochain relais, nous verrons.

Il se réservait le temps de méditer sa fuite, puis il voulait éviter Grenoble, où il était trop connu. La voiture roula de nouveau. M. Quinson s'appuya dans un coin pour dormir. Le silence propice à la réflexion régna.

LES SURPRISES DE M. QUINSON

Afin de ne pas réveiller les voyageurs, c'était Sulpice, le valet du jeune d'Ambaret, qui était chargé de retenir les chevaux et de payer. Ce garçon était perché derrière la voiture. Dans un coffre de sûreté qui lui servait de siège, était placée une petite valise de cuir, véritable nécessaire de voyage qui contenait un peu de linge et tous les objets de toilette indispensables.

Bien qu'il fût commodément assis, Sulpice ne dormait pas; il rêvait, mais tout éveillé. Il allait à Paris pour la première fois, et il

se réjouissait de cette bonne fortune, autant que son jeune maître s'en dépitait. La route était belle et le temps excellent, bien que le ciel fut noir, et la voiture faisait ses quatre lieues à l'heure.

. . . .

Lorsque l'aube se leva, un épais brouillard enveloppait la campagne et apposait un humide rideau aux glaces de la voiture. M. Quinson, qui n'avait fait qu'un somme, saisi par le frisson du matin, détira doucement ses membres engourdis et entr'ouvrit ses yeux. Il ne distingua rien que les deux feux rougis des lanternes.

— Monsieur d'Ambaret, demanda-t-il d'une voix discrète, dormez-vous?

N'obtenant pas de réponse, il étendit doucement la main à ses côtés, tâtonna.

La place occupée par M. Clément était vide. Ses yeux s'ouvrirent tout à fait; il demeura stupéfait; il était seul dans la voiture.

Aussitôt il ouvrit une portière et cria : Sulpice! Sulpice!

Pas de réponse non plus. Et en écoutant (il crut devenir fou), il crut entendre derrière la voiture un bruit de chevaux.

— Le postillon sera parti sans eux, se dit M. Quinson, et les voilà qui galopent pour nous rattraper.

Il appela le postillon et s'en fit entendre non sans peine.

— Arrêtez! criait-il.

Le postillon l'entendit et s'écria :

Pourquoi, monsieur?

— Où sommes-nous?

— Nous approchons du relais.

— Il nous est arrivé un malheur; je dormais; mon jeune compagnon est descendu de voiture avec son domestique, et vous êtes parti avant qu'ils fussent remontés en voiture.

— Ah! par exemple, en voilà une drôle.

— Pas si drôle pour moi.

— Eh bien! attendez-les à la prochaine poste, ils vous y rejoindrons sans tarder.

— C'est ce que j'ai de mieux à faire, mais il me semble que plusieurs chevaux galopent derrière nous.

Le postillon écouta un instant :

— Oui, répondit-il.

— Ce sont peut-être eux?. .

— Peut-être, mais il n'y a pas de voiture, et, je crois qu'il y a plus de deux chevaux.

— Satané brouillard! Mais attendons encore quelques minutes.

Deux minutes s'étaient à peine écoulées :

— Oh! oh! exclama le postillon. Ce n'est pas eux, monseigneur.

— Qu'est-ce donc?

— Des tricornes!... La gendarmerie.

— Eh bien! marchez alors.

— Du tout; on dirait que c'est à nous qu'ils en veulent. Mais les voilà.

En effet, une brigade de gendarmerie entoura la voiture, et le sous-officier, après avoir ordonné au postillon de ne pas bouger, mit pied à terre et ouvrit une des portières.

Un jour pâle et laiteux permettait de distinguer les objets autour de soi, le regard du brigadier plongea dans la voiture.

— Vous êtes seul? fit-il.

M. Quinson expliqua l'absence de Clément d'Ambaret et de son valet de chambre.

— Qu'est-ce que ce M. d'Ambaret?

— Le fils d'un riche propriétaire de l'Isère.

— Quelque bonapartiste?

— D'excellents royalistes, brigadier, fit M. Quinson avec vivacité.

— C'est pour cela qu'ils profitent du brouillard, sans doute. Et vous? Vous êtes aussi un excellent royaliste, monsieur Paul Didier!

— Que dites-vous? se récria M. Quinson, effrayé d'une pareille méprise.

— C'est inutile de jouer plus longtemps la comédie. Vous nous avez été dénoncé; votre physique se rapporte parfaitement au signalement du conspirateur Paul Didier.

— Mais, c'est une erreur. Je me nomme Eustache-Louis Quinson, ancien intendant, à Fresnoy, du comte d'Ambaret, ancien officier de l'armée de Condé. D'ailleurs, j'ai des papiers.

— On a toujours des papiers. Vous ne pouvez voyager sous votre nom, votre tête est mise à prix; vous êtes reconnu. Vous vous

expliquerez devant l'autorité civile, quant à moi, Paul Didier, je vous arrête.

« Postillon, retournez vos chevaux. »

— Mais nous ne sommes pas à une lieue du relais, brigadier.

— Cela ne me regarde pas. Si vos chevaux sont fatigués, ils reviendront lentement. Je ne suis pas très pressé.

A un de ses hommes :

— Séverin, montez dans la voiture.

A Quinson :

— Monsieur, veuillez me livrer vos armes

Ses armes!... Il n'avait eu garde d'en prendre, il aurait craint de se blesser en les maniant; un coup de feu, la vue d'un sabre nu l'impressionnaient.

— Mais je n'en ai pas! répétait-il.

Le brigadier, toujours méfiant, répondit :

— Soit, admettons; nous allons vous mettre dans l'impossibilité de nuire. Donnez-moi vos mains.

Quinson obéit et le gendarme lui mit les poucettes.

Le malheureux, profondément affecté, honteux d'être assimilé à un malfaiteur, eut les larmes aux yeux.

Il considérait piteusement ces bracelets affreux qui déshonoraient ses mains et avaient peut-être, la veille, servi à un assassin.

Le brigadier prit la place que Clément avait occupée, et un gendarme s'assit en face, puis la voiture reprit, au petit trot, le chemin qu'elle avait parcouru. Elle s'arrêta, croyons-nous, à Bourgoin, chef-lieu de canton de l'arrondissement de la Tour-du-Pin.

La précieuse capture fut enfermée dans la geôle de la gendarmerie et gardée à vue en attendant le juge de paix. En vain suppliait-il ses gardiens d'aller s'informer, à l'Hôtel de la Poste, de M. Clément d'Ambaret qui, selon lui, avait manqué le départ de sa voiture et l'attendait avec son domestique; on croyait à une ruse, à une petite scène de comédie. Tout le monde était frappé, comme le brigadier, de la ressemblance du prévenu avec le signalement de Paul Didier.

Ce fut la première impression du juge de paix, enchanté de la prise d'un personnage si important. On transféra le détenu dans une chambre, où l'on avait placé deux tables garnies de ce qu'il faut pour écrire.

Le juge s'assit ainsi que son greffier, et aussitôt l'interrogatoire commença.

D. — Vos noms, prénoms, qualité?

R. — Eustache-Louis Quinson, intendant de M. le comte d'Ambaret, à Fresnoy, département de l'Isère.

D. — Vous avez des papiers?

R. — Oui, monsieur, mais le brigadier a refusé de les voir.

D. — Naturellement.

R. — Il m'a répondu que les malfaiteurs en avaient toujours. Alors, pourquoi exige-t-on des papiers?

D. — Ne m'interrogez pas. C'est à moi de vous interroger. Vous avez donc les papiers de l'intendant Quinson?

R. — Mais, monsieur le juge, permettez...

D. — N'aggravez pas votre situation. Sachez que la justice est prévenue de tous vos agissements, que la police vous suit pas à pas depuis votre séjour à Lyon, dans le but de soulever la population en faveur de Napoléon II, jusqu'à votre récente tentative dans Grenoble et surtout dans les environs de cette ville. Un grand nombre de vos complices a déjà expié les crimes de mai. Il ne vous reste plus qu'à faire des aveux, dont le tribunal saura apprécier la franchise.

R. — Mais, monsieur le juge d'instruction, permettez...

D. — Dites.

R. — Ne serait-il pas plus simple de prendre quelques informations à Fresnoy, près de M. le comte d'Ambaret, qui m'avait chargé de conduire son fils à Paris? mon identité serait prouvée.

D. — Oui-dà! De cette façon vous nous auriez pris pour dupe et vous auriez gagné du temps. Nous vous tenons et vous allez parler. Vous allez nous dire d'où vous veniez

R. — De Grenoble.

D. — Où alliez-vous?

R. — A Paris.

D. — Qu'alliez-vous faire à Paris?

R. — Conduire M. Clément d'Ambaret.

D. — Vous étiez dans la même voiture?

R. — Oui, monsieur.

D. — Il vous a quitté à Bourgoin, avez-vous déclaré, parce qu'il

faisait du brouillard et que le postillon a cru qu'il était remonté auprès de vous en voiture?

R. — Oui, monsieur.

D. — C'est à Bourgoin que vous avez été signalé à la gendarmerie; personne n'y a remarqué la présence de ce M. Clément dont vous parlez, non plus que celle de son domestique, également signalé par vous. Votre explication est insuffisante. Si ce jeune homme était avec vous pour aller voir Paris, il n'aurait pas subitement disparu à Bourgoin avec son domestique, il serait resté à l'Hôtel de la Poste en attendant que l'erreur de votre postillon eût été réparée. J'ai entendu le maître de poste de Bourgoin, je me suis informé des postes précédentes, c'est au nom de M. d'Ambaret que l'on a payé en effet, mais de ce personnage, pas d'autre trace. Il est évident que vous ne pouviez retenir ou payer des chevaux au nom de Paul Didier!... Que ce M. Clément d'Ambaret se montre, il y a tout intérêt, la voiture est à lui, vous êtes à son service, pourquoi ne réclame-t-il pas?... Voilà un plaisant voyageur!... Si, du moins, vous pouviez nous dire, nous nous sommes querellés. Mais encore c'eût été à vous de mettre pied à terre, à lui de garder la voiture. Votre explication n'est évidemment qu'une fable qui ne tient pas debout.

Le malheureux Quinson était comme abruti par cette faconde. Il ne savait que dire, enfin il répondit :

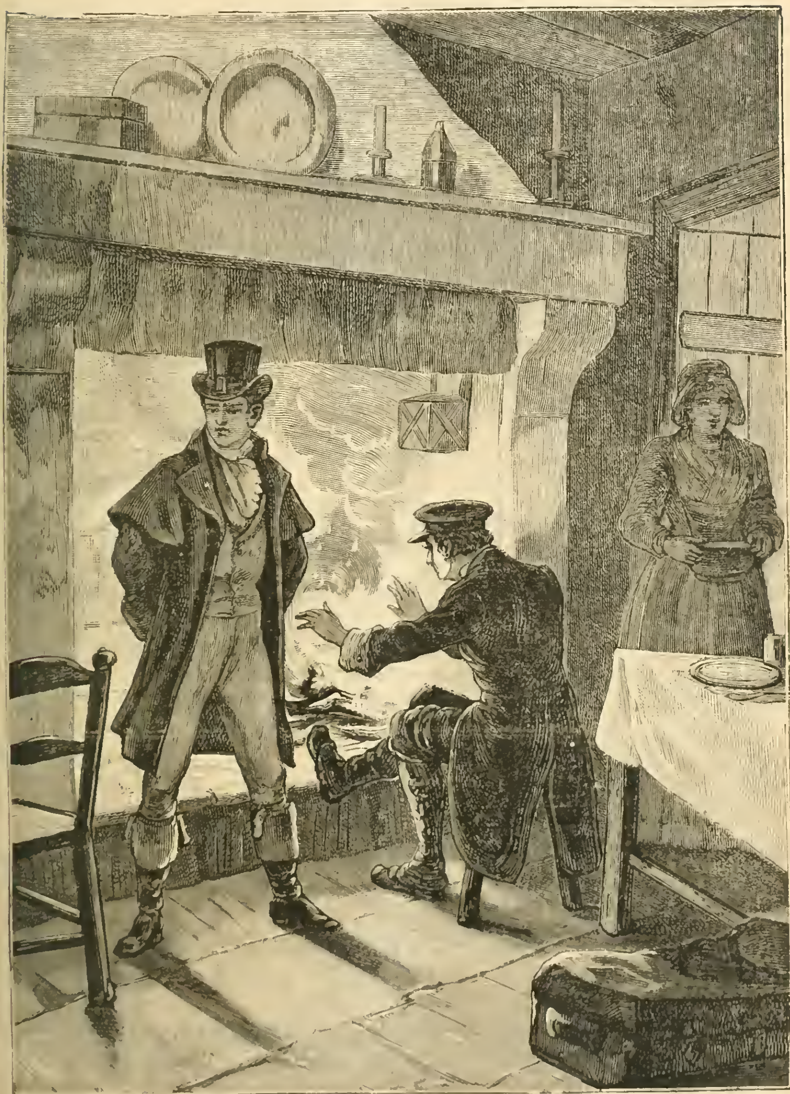
R. — Je vais écrire à M. le comte d'Ambaret, à Fresnoy. Malheureusement, je le crois, il est à Grenoble, et sa réponse sera longtemps avant de me parvenir.

D. — Écrivez, monsieur, mais en usant de ruse vous ne retarderez pas beaucoup maintenant le dénouement de votre criminelle aventure. Vous êtes, dit-on, d'une intelligence au-dessus de la commune, mais en ce cas, je m'étonne de votre manque de franchise. Écrivez, mais notre intention n'est pas de vous garder longtemps ici, et nous allons, dès aujourd'hui, vous faire acheminer sur Grenoble.

R. — Tant mieux; là, tout va s'éclaircir.

D. — Je le désire. Le greffier va vous lire le procès-verbal de l'interrogatoire, et vous le signerez.

Ces formalités remplies, le prévenu fut mis de nouveau sous les verrous.



Ils trouvèrent une auberge où ils purent se sécher.

Cependant, par des raisons de règlement que nous ignorons, les gendarmes n'ayant pu se remettre en route de suite pour la conduite de leur prisonnier, celui-ci dut attendre jusqu'au lendemain.

Plusieurs fois dans la journée, il crut entendre Clément, accouru, pensait-il, pour le délivrer; illusions! Il se perdait en conjectures au sujet de celui-ci. Il avait épuisé toutes les suppositions, et même pendant quelque temps, il avait imaginé que son jeune compagnon avait voulu continuer le voyage à pied et s'était égaré dans le brouillard!... Mais, grâce à son tempérament flegmatique, il s'endormit de bonne heure et ne se réveilla que pour le départ.

Il avait d'abord été question de le conduire à pied entre deux cavaliers, mais il offrit de prendre des chevaux de poste, le juge y consentit, et il s'en retourna comme il était venu.

ÉLARGISSEMENT

A Grenoble, il fut enfermé de suite à la prison, il était au greffe, quand tout à coup, M. d'Ambaret, qui sortait du cabinet du juge d'instruction où il avait été appelé pour l'affaire Honorat, se trouva en face de lui.

Leur surprise fut extrême. Mais la première idée du comte fut celle d'un grave accident et d'un conflit avec la police.

— Comment, s'écria-t-il, vous ici, monsieur?

— Oui, monsieur le comte, et enchanté de vous rencontrer.

— Mais vous êtes arrêté? Je vous croyais bien loin sur la route de Paris?

— J'y étais hier matin, monsieur le comte.

— Que vous est-il donc arrivé?

— On m'a arrêté comme étant Paul Didier.

— Oh! par exemple!

— Voici monsieur le brigadier, qui a trouvé que je répondais parfaitement au signalement de ce criminel.

Le brigadier, interpellé, s'avança vers le comte.

— C'est moi, monsieur, qui ai mis monsieur en état d'arrestation, sur une dénonciation parvenue à l'autorité de Bourgoin, dans la nuit

d'avant-hier. La voiture approchait de Lyon, il faisait un épais brouillard, elle allait m'échapper, monsieur m'a dit se nommer Quinson et être l'intendant du comte d'Ambaret, de Fresnoy?

C'est parfaitement vrai.

— J'ai, en ce cas, été trompé par une ressemblance extraordinaire. Monsieur a été interrogé hier par monsieur le juge d'instruction. Son identité étant reconnue, s'il n'y a rien d'autre chose à sa charge, je ne doute pas qu'il soit de suite remis en liberté.

— C'est heureux! fit le comte ironiquement.

— Puis, tout à coup :

— Et Clément? demanda-t-il à Quinson.

— Disparu, monsieur le comte.

— Que dites-vous?

— Sulpice également.

— Et où cela?

— A Bourgoin, par le brouillard.

— Mais ce n'est pas possible, et vous me cachez quelque chose, Quinson, vous me cachez un malheur. Parlez, dites-moi tout, j'aurai le courage de tout apprendre.

— Remettez-vous, monsieur le comte, je vous en prie. Aucun malheur, que je sache, n'est arrivé à monsieur votre fils; mais c'est comme je vous le dis. Nous approchions de Lyon, le jour se levait à travers le brouillard quand je me réveillai d'un long somme et m'aperçus que M. Clément n'était plus près de moi. Je criai au postillon d'arrêter, puis, presque au même instant, la voiture fut enveloppée de gendarmes. Nous sommes retournés à Bourgoin, et là, pas de nouvelles.

La physionomie du comte s'assombrit.

— Il y a là, dit-il, quelque machination. Ce n'est pas une aventure ordinaire. Vous avez le sommeil bien lourd, mon cher Quinson. Ne vous aurait-on pas fait boire quelque drogue?

— Je ne sais; depuis Grenoble je n'avais rien pris.

— Et cette disparition?...

D'Ambaret pensa aux *Hommes libres*, mais n'en dit rien. Seulement il ajouta :

— Il y a là un enlèvement.

Le brigadier hocha la tête d'un air pensif.

— Enfin, demanda l'employé du greffe, monsieur doit-il, oui ou non, être écroué?

— Le mandat d'arrêt doit être exécuté, répondit le brigadier, je vous le laisse. La détention de monsieur... Cuisson...

— *Quinson, Quin...*

— M. Quinson sera de courte durée. Je vais chez M. le procureur du roi, référer de ce qui est arrivé; monsieur le comte voudra bien m'accompagner pour m'appuyer de son témoignage.

— Je suis prêt, répondit M. d'Ambaret avec empressement. A bientôt, mon cher Quinson.

Il suivit le gendarme.

Parlerait-il des *Hommes libres?* Ou, pour mieux poser la question, était-il utile à Clément et à lui-même qu'il en parlât?... Si Clément servait d'otage, il ne ferait qu'aggraver sa situation. L'affaire Lagingeole se présentait mal et celle d'Honorat, encore plus mauvaise, ne pourrait peut-être pas trouver de défenseur.

Après avoir délivré Quinson, il se proposait de se rendre avec lui à Bourgoin, afin de tâcher de recueillir quelques renseignements.

Lorsqu'en effet il eut obtenu une ordonnance de non-lieu, il se rendit au bureau du commissaire, — qui, on s'en souvient peut-être, était un homme intelligent, — lui rapporta la disparition mystérieuse de son fils, et ajouta qu'il croyait à un enlèvement.

— L'arrestation de mon concierge, dit-il, m'a créé un grand nombre d'ennemis. Je ne les connais pas et ils ont l'avantage de me connaître. Ils sont capables d'avoir enlevé mon fils et d'en avoir fait un otage. Dans cette pensée, je vais à Bourgoin et je vous prierai, monsieur le commissaire, de vouloir bien me donner un agent brave et qui sache bien son métier. Je me charge de ses dépenses et de la gratification qu'il aura méritée.

Le commissaire approuva ses recherches, et lui donna pour collaborateur un nommé Robert, avec lequel il partit le soir même.

Il va sans dire que tous deux étaient armés et prêts à disputer chèrement leur vie. Quant à M. Quinson, incapable de manier une arme, il remettait sa vie entre les mains de Dieu et se résignait à la mort.

Mais, on l'a deviné sans doute, tant d'exaltation héroïque était fort inutile. Clément n'avait rien avec les *Hommes libres*, et c'était à lui

qu'était due l'arrestation de l'intendant. D'accord avec Sulpice, il avait enlevé la valise dont nous avons parlé plus haut, avait payé les chevaux et le postillon, et avait profité du brouillard pour s'esquiver. Mais avant de s'éloigner de la cour, ils avaient à traverser une haie de badauds. Un d'eux dit à Sulpice :

— Votre maître ne se montre pas?

— Il a ses raisons pour ça.

— Qui donc est-ce?

— Sulpice répondit, en passant son chemin :

— N'en dites rien : c'est Paul Didier.

Le propos tomba dans l'oreille d'un sot dont l'imagination était enflammée par la promesse d'une forte récompense et qui, après avoir jeté un coup d'œil dans la berline, courut à la gendarmerie. Pendant ce temps, Clément et son valet quittaient la ville, et, à travers champs, se dirigeaient vers un village.

Sulpice n'avait rien dit à son maître de sa plaisanterie, et lui-même ne se doutait point qu'elle eût trouvé un si facile succès; mais tout le monde avait l'esprit frappé de la conspiration Didier et de la récompense promise, Quinson ne fut pas, comme l'on sait, la seule victime de cet affolement. On savait qu'il avait de l'or, qu'il montait à cheval, et qu'il était d'une audace extraordinaire; on pouvait imaginer qu'il voyageait en poste.

Clément ne redoutait que le réveil de Quinson.

— S'il dort jusqu'à Lyon, nous sommes sauvés, disait-il. Mais que va-t-il penser? De là, il va écrire à mon père pour lui révéler l'événement et le préparer à son retour. Cela va faire une jolie comédie! Je ne regrette qu'une chose, c'est que ce malheureux Quinson perde la confiance de mon père.

— Il va lui donner son sac.

— J'en serais désolé.

— Mais nous, monsieur, ne sommes-nous pas également à plaindre?... Voyez-nous donc, comme des échappés de prison, voyageant la nuit à travers la glèbe, sans savoir au juste où nous allons, et obligés de mettre une certaine distance entre nous et les gendarmes. Les gendarmes! qui aurait osé prédire qu'un jour M. Clément d'Ambaret aurait peur des gendarmes!

— Mais tu te trompes, je ne les crains nullement, mon garçon;

je n'ai commis aucun délit. Qui, excepté Quinson, qui est à mon service, peut se plaindre de moi. On a rien à me reprocher.

— Mais votre père?

— Mais je suis majeur d'abord; puis mon père n'a pas le droit de requérir la force publique contre son fils, parce que celui-ci veut se promener à sa fantaisie.

— C'est vrai, monsieur. Alors, nous n'avons pas besoin de nous cacher?

— Si, pour que mon père nous laisse tranquilles. Il n'a pas voulu m'écouter quand je lui ai dit que j'étais retenu au pays par des misères à secourir, et c'est pourtant la vérité.

— Où allons-nous ainsi, monsieur? Pas au château, j'espère?

— Non Nous allons à Sassenage, et là nous nous séparerons. Moi, j'irai revoir Mlle Honorat, qui demeure dans un petit village près de Grenoble, et toi, tu iras, de ma part, rejoindre la ménagerie Lagingeole qui marche à perpétuité, comme le Juif-Errant. Tu iras lui porter de l'argent et tu reviendras à Sassenage pour me donner de ses nouvelles.

Tout en parlant ainsi, les deux voyageurs arrivèrent à une bourgade où beaucoup de personnes étaient déjà levées, bien que le jour pointât à peine.

C'était le moment où les gendarmes arrêtaient la berline.

Ils trouvèrent dans une auberge du feu pour se sécher et assez de jambon et de fromage pour satisfaire le plus vaillant appétit.

A L'AUBERGE

Ce qui les embarrassait beaucoup et faisait l'étonnement des paysans, c'était d'aller à pied, en trimbalant une valise assez lourde. A l'auberge, cette élégante valise avait tout d'abord fait l'admiration de la fille de la maison.

— Comment voyagez-vous avec cette malle? demanda-t-elle à Sulpice.

— Ah! parce que le cheval de monsieur s'est blessé en arrivant à Bourgoin.

— Mais cette malle est lourde!

— Je crois bien... J'en suis éreinté.

— Vous ne pourrez continuer votre voyage ainsi.

— Il le faudra bien, si nous ne trouvons ni cheval ni voiture.

— Il n'y a pas de loueur ici, mais il peut se présenter une occasion d'un moment à l'autre. Vous feriez bien d'attendre.

Sulpice rapporta cette conversation à son maître, qui consentit à attendre jusqu'au lendemain.

— Au risque d'être repris, dit-il, car nous allons être recherchés activement par mon père; mais, j'en conviens, à pied avec cette valise, nous avons l'air de l'avoir volée.

— Je crains bien, monsieur, conclut Sulpice, que nous ne soyons pas longtemps sans rencontrer M. le comte.

Le lendemain, en effet, ils purent profiter de la charrette d'un coquetier, qui allait au marché de Grenoble, et, cahin-caha, ils parvinrent à destination, c'est-à-dire à Sassenage.

Là, comme il en avait été convenu, ils se séparèrent :

Clément, pour aller revoir Adèle Honorat;

Sulpice, pour courir après la ménagerie, avec des provisions d'argent, pour y conjurer une famine chronique.

Adèle vivait cachée, pour ainsi dire, surtout depuis que les visites de Clément avaient été dénoncées au curé.

Elle logeait dans une maisonnette de pierre grise, sans étage, composée d'un rez-de-chaussée et d'un petit grenier, entourée d'un jardin plein de légumes et de fleurs communes : roses de tous les mois, roses pompons, pois de senteur, lilas, soleils; le logis disparaissait presque sous les plantes embaumées.

Peu de gens l'avaient vue, et beaucoup ne soupçonnaient pas sa présence ; elle vivait, le cœur partagé entre son père et son ami, inquiète de tous deux, ne sachant ce que la destinée lui laisserait, de la protection du bon Honorat ou de celle de Clément d'Ambaret.

Comme elle ne voyait personne, elle n'entendait pas trop la cloche d'alarme.

Les pelotons d'exécution des *politiques*, — et son père, hélas! était un *politique*, — n'avaient pas d'écho chez elle.

Elle avait du mal à se figurer qu'Honorat, pour avoir servi son pays, fût un grand coupable, et qu'avec un peu de calomnie en plus il méritât la peine de mort. Jamais Honorat n'avait, devant elle, traité de brigands les soldats de la Grande Armée. Ignorante, elle croyait que Bonaparte avait été empereur des Français, et que son armée avait été la Grande Armée.

Son père était mort assassiné par les Turcs, livré par M. le comte d'Ambaret, elle savait cela.

Cette sanglante trahison, grassement payée, l'avait faite orpheline.

Honorat, compagnon d'armes de son père, l'avait recueillie et élevée. Il lui avait servi de père ; elle savait encore cela.

Mais elle avait eu le malheur de se trouver, avec Honorat, la domestique d'un château échu en héritage au comte d'Ambaret, et de déplaire à ce comte, et de l'offenser en répondant à l'amitié de son fils...

L'orgueilleux comte l'avait chassée, elle et *son père.*

Était-ce donc pour cela qu'Honorat devait être jugé et condamné?

Condamné! A cette idée tout son être se révoltait, et tout lui disait que c'était impossible. Mais Honorat, lui semblait-il, n'avait qu'à dire le passé pour que le comte, honteux, demandât grâce. . . . . .

. . . .

Telles étaient les pensées d'Adèle.

Après le retour d'Honorat, elle voyait celui de Clément.

Ce fut celui-ci qui devança l'autre.

— Ah! s'écria-t-elle, j'attendais aujourd'hui du nouveau. Mais qu'étiez-vous donc devenu?

Il s'assit près d'elle, lui prit les mains et lui raconta ce qui s'était passé.

Elle riait et s'attendrissait à la fois, heureuse d'être ainsi aimée, et fière tout en même temps. Ces aventures lui paraissaient des prodiges. Elle eût bien plus ri, si elle avait su l'arrestation de M. Quinson et les inquiétudes du comte.

Mais Clément devenait irrésistible.

Si elle avait douté de lui, l'ombre du dernier doute devait être dissipée.

Elle se sentait aimée.



La propriétaire entra d'un air effaré.

Elle lui avait abandonné ses mains, ses joues, elle lui donna ses lèvres.

Pour sauver sa dot, il lui fallait plus que de l'énergie, beaucoup de bonne chance.

Ils en étaient là ; tout à coup, on frappa à la porte du jardin.

Ce fut la chance qui la sauva.

Et, prenant son silence pour une réponse, la propriétaire de la maisonnette traversa le jardin et entra d'un air effaré.

Se laissant tomber sur une chaise, et puis, ayant repris haleine :

— Ah ! ma pauvre demoiselle, dit-elle, il faut vous préparer à de tristes nouvelles.

— Je m'attends à tout, répondit Adèle.

— Eh bien ! le malheureux Lagingeole a été jugé aujourd'hui et condamné à cinq ans de réclusion pour outrage aux mœurs.

Les deux jeunes gens se récrièrent.

— Il a eu beau dire et beau faire. Chaque fois qu'il voulait parler, le président lui ôtait la parole, en lui disant que le tribunal n'avait pas de temps à perdre à écouter de mauvaises raisons, que les pièces à conviction étaient là qui s'élevaient assez haut contre lui.

« Oseriez-vous, demanda le président, montrer ici ce que cache la ceinture passée autour des reins de vos figures de cire ? » — Parfaitement, a répondu Lagingeole. »

Cela a fait rire dans la salle ; alors, il a menacé de faire sortir le public.

Alors le procureur du roi s'est indigné de tant de cynisme.

— Cet homme, dit-il en agitant ses longues manches noires, a perdu le sens moral ; chez lui, la conscience morale n'existe plus. N'ayant sans doute jamais joui des bienfaits d'une instruction religieuse, il ne peut se souvenir qu'après le péché, Adam et Ève, se voyant nus, eurent honte de leur nudité et la cachèrent sous des feuilles de figuier. Il montre, pour quelques sous, à des libertins de village, ce que nos premiers parents n'osaient regarder eux-mêmes et auraient voulu cacher à Dieu.

Après cela, Lagingeole (nous suivons toujours le récit de la paysanne), a dit en s'animant :

— Je serais curieux de voir une personne me reprocher d'avoir offensé sa pudeur, mais ce n'est pas pour cela que je suis en prison ;

j'ai affaire à un ennemi puissant. M. d'Ambaret a reconnu en moi et en son concierge Honorat deux anciens soldats qui ont été témoins, en Égypte...

— Accusé, a dit le président, restez dans la question.

— J'y suis, mon président.

— Il ne s'agit pas ici de vos brigandages d'Égypte avec Bonaparte. Cette première partie de votre existence est bien digne de la dernière ; elle ne vous est pas favorable.

— Mais je dois dire pourquoi M. d'Ambaret et son curé m'ont dénoncé.

— N'accusez pas des personnes honorables.

— Vous ne m'empêcherez pas de dire la vérité. Le comte d'Ambaret est un traître, un Judas qui a livré la garnison d'El-Aricht pour de l'argent. J'en étais, il le sait, j'ai...

« Il n'a pas pu en dire davantage, et, d'ailleurs, on ne l'aurait pas entendu, tant le bruit était grand. Sur un signe du président, il a été enlevé par les gendarmes... et le procès a continué sans lui.

« Le public n'était pas content, c'est tout vous dire... »

Au moment où la paysanne, qui ne connaissait pas Clément, rapportait la terrible accusation de Lagingeole contre d'Ambaret, Adèle vit le fils de ce dernier pâlir jusqu'aux lèvres. Elle eût voulu interrompre, elle aussi ; mais il n'était plus temps, les noms de traître, de Judas étaient partis et avaient frappé le malheureux jeune homme au cœur.

Ce secret ne pouvait plus exister pour lui ; d'un moment à l'autre, il devait lui être révélé ; déjà il était livré au public.

Adèle lui prit la main et la lui serra, pour lui rendre courage, tandis que la bonne femme achevait de rendre compte des débats.

Les témoins, en assez grand nombre, avaient été appelés.

Plusieurs déclarèrent avoir vu les deux figures de cire, mais sans aucune indécence, en action ou en propos. La déposition la plus grave fut celle d'un naïf, qui avait entendu dire que, la nuit, dans la campagne, les montreurs d'animaux attaquaient les voyageurs et les faisaient dévorer par leurs tigres et leurs lions.

D'autres témoins ont été entendus à décharge. Plusieurs ont dit : « Ces Lagingeole sont de braves gens ; nous les rencontrons souvent

dans les foires et les fêtes ; personne n'a eu à se plaindre d'eux. Ils sont, d'ailleurs, très surveillés par la police. »

— Et mon père? fit Adèle, vous ne m'en parlez pas. Il était cité comme témoin à décharge ; n'a-t-il pas été entendu?

— Si, il a été cité. Le procureur du roi a fait observer qu'il était l'ami d'ancienne date de Lagingeole.

Et quand le père Honorat fut interrogé, chacun comprit qu'il n'irait pas loin, au ton qu'il prit en commençant :

— On me reproche d'être l'ami de Lagingeole, dit-il, et je m'en honore. C'est un honnête homme, un bon Français, qui a bien servi son pays, incapable d'un vol ou d'une trahison. Je l'ai connu dans ma jeunesse...

— Témoin, soyez bref, ne remontez pas trop loin, je vous prie.

— Je l'ai connu en garnison en Égypte, en même temps que celui qui m'a fait arrêter, le comte d'Ambaret. Cet homme...

— Laissez le comte d'Ambaret, dont l'honorabilité est au-dessus de tout ce que vous pouvez dire. Certaines calomnies n'ont pas cours ici.

Mais mon bonhomme veut continuer. Il ne sait pas ce qui est arrivé à l'accusé, et le voilà qui veut remettre sur le tapis l'histoire de trahison. Le président lui clôt la bouche et refuse de l'entendre davantage.

— Et c'est tout? fit Adèle.

— Sans doute.

— Mon père s'est tû?

— Il a bien fallu qu'il se retirât. — Enfin, le défenseur a pris la parole. Mais il a parlé d'un tas de choses dont je ne me rappelle pas. Il a vanté l'utilité des ménageries ambulantes, instructives pour le peuple des campagnes surtout.

Pourquoi refuser à celui-ci ce que l'on accorde au peuple des grandes villes?

Comment ce qui est permis ici est-il un délit plus loin? La pièce anatomique, qui sert à l'instruction des jeunes gens des écoles, devient une indécence dans un village où elle n'est montrée qu'à des personnes d'un âge mûr?

La vue d'une imitation de nos principaux organes, le cerveau, le cœur, les poumons, le foie, la rate, les intestins, est un outrage aux

mœurs?... On m'objecte d'autres organes. Mais ces derniers sont voilés, et ils restent voilés, tous les témoins entendus le certifient. Alors, où donc est l'outrage aux mœurs?

Que devient cette odieuse accusation?

Comme l'a voulu démontrer le prévenu, et, après lui, le témoin Honorat, il y a une autre raison à ce procès, mais on ne veut pas que nous la donnions. Il faut que, pour ménager la réputation mal acquise de certaine personne, la vérité soit bâillonnée.

Ici, le président interrompit le défenseur pour le rappeler à la modération et l'inviter à ne pas sortir de la cause.

C'était sa manière honnête de lui ôter la parole, et, en effet, après avoir essayé deux ou trois fois, par des détours habiles, de revenir au fait capital de sa défense, l'avocat fut obligé de renoncer à plaider, en constatant qu'il n'était plus libre.

Ce fut le tour de « l'avocat bêcheur », le procureur du roi, qui s'efforça de démontrer qu'une police bien faite devrait interdire la circulation des spectacles forains. « Ces vagabonds, disait-il, sont tous des individus dangereux. Sans foyer, sans propriété, ils sont également sans attache aux principes fondamentaux de toute société.

Il s'éleva haut, très haut, dans ses considérations d'économie politique et sociale, à propos de ce pauvre diable de Lagingeole, et, quand les jurés se réveillèrent, ils condamnèrent l'accusé à cinq ans!... La morale fut vengée, la France sauvée.

— Pauvre Mme Lagingeole! fit Adèle, que va-t-elle devenir maintenant?

— J'ai envoyé Sulpice, ce matin, lui porter une bonne somme, répondit Clément; elle ne manquera de rien.

Adèle ajouta avec abattement :

— Demain, ce sera le tour de mon père!

LES DISPARITIONS SE SUCCÈDENT

Nous avons laissé le comte et son intendant à Bourgoin. Après avoir interrogé les gens de la poste, le commissaire et les gendarmes,

ils visitèrent les hôtels et les auberges, sans obtenir le moindre renseignement.

Le comte persistait, plus que jamais, dans son idée d'enlèvement par les *Hommes libres*. Mais il s'étonnait que ceux-ci ne lui eussent pas encore donné avis de ce coup d'audace.

Dans ses voyages en Grèce et en Italie, il avait vu de ces captures d'otages par des brigands, et il tremblait des vengeances dont son fils pouvait être l'objet, sans qu'il pût être racheté.

Ne sachant plus que faire, il se décida à rentrer à Grenoble, où, d'ailleurs, le procès l'appelait.

Il n'ignorait pas qu'un certain nombre de ses ennemis s'y trouvaient, et qu'il devait se tenir sur ses gardes. Il ne se séparait plus de son couteau de chasse et de ses pistolets. Il s'enfermait chez lui à double tour, et donnait au paisible M. Quinson le spectacle d'un homme d'une méfiance sans exemple.

Il l'accompagna au Palais de Justice, et ne put jamais savoir s'il désirait l'acquittement ou la condamnation de Lagingeole.

Après lui avoir dit :

— Il vaudrait peut-être mieux que cet homme fût acquitté.

Quinson le vit blêmir et s'essuyer le front, lorsque l'on prononça l'arrêt.

Plusieurs personnes vinrent lui serrer la main; mais il s'efforçait en vain de leur sourire, en leur répondant :

— Je ne suis pas encore débarrassé de la clique.

Ou bien : — Ce saltimbanque est plus dangereux qu'on ne le croit.

Il y avait, non seulement dans la salle d'audience, mais sur la place du Palais, une foule énorme, très agitée, et que la nouvelle de la condamnation ne faisait qu'accroître de minute en minute. Afin d'éviter le rude contact de cette multitude, le comte sortit du Palais par une petite porte de côté.

En face, on apercevait une ruelle sombre; il gagna cette ruelle, afin (que l'on nous pardonne la vulgarité du motif), afin de satisfaire un besoin naturel ; mais, à peine y avait-il fait quelques pas, qu'il se trouva enveloppé d'un épais et long manteau, dont le capuchon lui couvrit le visage. En même temps, il était ficelé, du bas des jambes aux épaules, et bâillonné.

Avant qu'il eût pu se débattre, jeter un cri, il fut emballé et emporté.

M. Quinson, sous le péristyle du Palais, l'attendait encore, étonné de la longueur de son absence.

« Il est rentré sans moi à l'hôtel, se dit-il ; sans doute, cette ruelle y conduit. »

Il s'y engagea à son tour.

Il s'égara.

Enfin, lorsqu'il se retrouva à l'hôtel, le dîner était servi. Il passa dans la salle à manger, chercha des yeux M. d'Ambaret, et demanda après lui.

On lui répondit qu'il n'était pas encore rentré. C'était fort étrange et même inquiétant, néanmoins il dîna, se promettant d'aller à sa recherche un peu plus tard.

Il ne voyait rien de mystérieux dans cette absence.

Il ne soupçonnait pas l'existence des ennemis de M. d'Ambaret.

Sans doute, pensait-il, un ami l'a emmené dîner chez lui. Rien de plus naturel.

La soirée se passa ; pour ne pas dormir sur sa chaise, M. Quinson alla se coucher. Ce ne fut que le lendemain qu'il commença à s'alarmer de cette nouvelle disparition, en attribuant à des ennemis inconnus de lui, mais probablement connus de M. d'Ambaret, deux faits de même nature accomplis en deux jours. Celui ou ceux qui avaient commis le premier rapt étaient les auteurs du second.

Fort de ce raisonnement, il s'en fut trouver le commissaire de police et lui exposa tout ce qu'il savait.

Les gens de police ne manquent pas toujours d'imagination et c'est heureux, mais chez eux, ordinairement, le positivisme l'emporte, et ils ne prennent guère en considération que les faits. De plus, ils admettent difficilement les démentis que le crime donne à leur vigilance.

Ces cas d'enlèvement, non de deux femmes, mais de deux hommes des plus considérables du pays, parurent au commissaire du domaine du merveilleux.

C'était la première fois que pareille monstruosité lui était signalée.

Il eût compris un assassinat, un double assassinat même, mais des enlèvements !

Il adressa à Quinson quelques questions qui l'embarrassèrent. Sans s'apercevoir qu'il était timide, il le pressa, et en vint à le soupçonner. Il l'examina, sous l'empire de certaine prévention, et lui trouva l'air sournois. Et tout à coup, brusquant la situation, et le regardant fixement dans les yeux, il lui dit :

— Ne serait-ce pas vous qui les auriez fait disparaître?

— Quinson en fut stupéfait.

— Moi! fit-il.

— Vous.

— Mais comment?

— Vous le savez bien, après les avoir tués.

— Êtes-vous fou?

— Ne m'insultez pas!

— Cependant...

— Il n'y a point de cependant, vous les avez assassinés, vous les avez dépouillés et vous avez caché leurs cadavres; pour désarmer l'accusation, vous venez au devant d'elle, mais tout vous dénonce. Avouez!

Quinson haussa les épaules, et tournant les talons.

— Où allez-vous? fit le commissaire.

— Je vais déterrer mes cadavres, répondit l'intendant.

— N'essayez pas de tourner en plaisanterie une affaire aussi grave.

— Je sais, monsieur, combien les faits que je vous dénonce sont graves et je n'ai pas envie d'en rire.

— Vous étiez de compagnie avec les deux personnes dont vous m'apprenez la subite et, selon vous, l'inexplicable disparition, sur qui voulez-vous que retombent les soupçons?

— Je ne sais pas.

— Sur vous.

— Si j'y avais intérêt.

— Êtes-vous riche?

— Non.

— Voilà l'intérêt. Si de vous et de M. d'Ambaret vous étiez celui qui a disparu, vous conviendriez que je serais encore moins dans la vraisemblance en accusant M. d'Ambaret?... Il est riche.

Quinson garda le silence.



Deux hommes, de force athlétique, le chargèrent sur leurs épaules.

— Et puis, continua le commissaire, n'arrive-t-il pas souvent que pour cacher un premier crime on en commet un second? Il y a entre ces deux événements une corrélation certaine, sinon évidente.

— Je suis de votre avis.

— Ah!

— Mais si je cherche à m'expliquer la cause, j'imagine que MM. d'Ambaret, depuis le renvoi du concierge Honorat et de sa fille, et depuis l'arrestation de l'ancien camarade de celui-ci, le saltimbanque Lagingeole, condamné aujourd'hui, M. le comte d'Ambaret, qui n'avait que des amis, s'est fait des ennemis.

— Qui vous a dit cela?

— Lui-même.

— Du moment qu'ils n'ont rien à gagner à venger leur ami Lagingeole, ces ennemis-là ne bougent pas.

Quinson réfléchit un instant et reprit d'un air décidé.

— Eh bien! voulez-vous que je vous dise, monsieur le commissaire, au risque, de ma part, de commettre une indiscrétion?

— Je vous écoute.

— Je crois vous avoir dit que le jeune Clément d'Ambaret avait une amourette avec la petite Honorat?... C'était même une des raisons qui avaient déterminé son père à l'envoyer à Paris.

— Oui, après?

— Où est la petite Honorat?

— Ah! c'est juste! fit le commissaire.

— J'ai mis du temps avant d'en venir à cette idée, mais elle m'a frappé, et, à cette heure, je me dis qu'Adèle Honorat, mieux que personne, doit pouvoir nous renseigner au moins sur M. Clément.

— Il est facile, dit le magistrat, de prendre son adresse, elle est au nombre des témoins cités pour demain, et je me rallie tout à fait à votre opinion. Je vais donc à votre hôtel recueillir des informations et faire perquisition, ensuite, j'irai chez la fille Honorat.

Comme on l'a vu après le coup droit envoyé à Quinson, ses idées sur lui s'étaient rapidement modifiées, son calme, son langage modéré l'avaient ramené à une certaine confiance.

En conséquence, après avoir été à l'hôtel demander des nouvelles

de M. d'Ambaret, s'informer des endroits qu'il fréquentait, des personnes qu'il recevait, le commissaire suivit le conseil de Quinson et se rendit chez Adèle Honorat.

LES HOMMES LIBRES

Revenons à M. d'Ambaret.

Nous avons dit comment il avait été ficelé et bâillonné dans une ruelle sombre, en face d'un des côtés du Palais de Justice.

Deux hommes de force athlétiques le chargèrent sur leurs épaules et l'emportèrent comme un paquet. Ils sortirent de la ruelle sans rencontrer personne. Tout le monde assistait à la sortie du Palais.

Cette curiosité faisait le vide autour d'eux; ils étaient sans témoins.

Deux affiliés les suivaient, et à peine furent-ils hors de la ruelle, que le roulement d'une charrette retentit derrière eux.

Cette charrette leur appartenait. Elle était garnie de plusieurs bottes de paille dans laquelle on enfouit le captif; et la voiture, avec deux hommes seulement, partit au grand trot.

On sait ce que c'est qu'une charrette au trot, surtout sur le pavé. Il faut avoir vécu à la campagne pour supporter ce genre de transport. D'Ambaret, jeté inerte sur le plancher, ne pouvait parer aux plus violents cahots, et en peu de temps en fut meurtri.

Après le rebondissement des roues sur le pavé, vinrent les secousses des ornières, car la charrette ne suivit pas la grande route pour s'enfoncer dans cette campagne mouvementée et touffue dont les escarpements, les rochers et les bois font le régal du touriste, mais autrefois soumettaient le voiturier à de rudes fatigues.

Se heurtant aux cailloux, plongeant dans les fossés, échancrant le bord des ravins, la charrette, avec son vigoureux limonier, gémissait, criait, mais allait toujours bon train.

Plusieurs heures se passèrent ainsi. La nuit était tombée. La lune ne devait se lever que vers minuit. Dans les bois, l'obscurité se changeait en ténèbres.

Il était impossible que le captif, avec le capuchon du manteau lié

autour du cou, put se douter de la contrée qu'il traversait. Les obstacles du chemin, l'odeur âcre des feuillages pouvaient seuls lui apprendre qu'il était dans la montagne et dans les bois.

Les montagnes du Dauphiné sont à souhait pour de semblables expéditions.

De tout temps. leurs forêts et leurs grottes surtout, les plus nombreuses et les plus vastes de la France ont servi de retraites aux malheureux proscrits et persécutés, et de repaires aux bandits et aux contrebandiers. Ainsi nous citerons les protestants avec Jean Cavalier, plus tard Mandrin, puis les Rouges du Vivarais et les conspirateurs royalistes pendant la Révolution.

Il existe des grottes assez grandes pour recevoir la population d'un village avec son troupeau.

Dans de semblables montagnes, la gendarmerie était impuissante et le crime était assuré de l'impunité.

L'allure du cheval se ralentissant, fit penser à d'Ambaret que l'on approchait du terme du voyage. Il distinguait les voix des deux conducteurs ; ceux-ci s'entretenaient en patois languedocien, mais d'affaires qui lui étaient étrangères. Il ne passionnait donc pas ses ennemis autant qu'il aurait pu le croire. Leurs voix n'étaient ni éraillées par les excès, ni enflées par la colère et même lui auraient été sympathiques en d'autres circonstances. Une d'elles dit enfin :

— C'est ici, descendons.

La voiture s'arrêta.

Il fut enlevé de la charrette, on l'assit à terre au milieu d'un rond-point de trois mètres environ de diamètre, et on l'attacha à un tronc d'arbre mort semblable à une potence. Ensuite, un homme placé derrière lui, le débarrassa de son capuchon et de son bâillon. La lune était levée et d'Ambaret se trouvait en pleine lumière, mais il était seul au milieu du rond-point. En face de lui, au-dessus des buissons et à travers les branches des grands chênes, il entrevit des rochers qui lui firent supposer l'existence d'une grotte ou d'un souterrain.

Le silence lui permettait de distinguer, dans le taillis qui bordait l'enceinte, des bruits de piétinement et de chuchotement. Un certain nombre de membres de la Société secrète étaient réunis. On le voyait et il ne pouvait voir personne, ce qui acheva de le déconcerter. Qu'était-

ce que ces gens-là? De simples laboureurs. Il était confus et humilié d'être le prisonnier d'individus jusqu'alors aussi insignifiants à ses yeux : d'honnêtes paysans, pas même des brigands!

« Du moins, pensait-il, ils ne sont pas féroces. »

Enfin, une voix s'éleva pour l'interpeller.

— Comte d'Ambaret, vous avez reçu deux avis de la Société des *Hommes libres?*

— Oui.

— Vous savez donc les crimes que nous vous reprochons, et les réparations que nous exigeons de vous.

— On m'accuse, je crois, d'avoir trahi la garnison française d'El-Aricht et de l'avoir livrée au sabre des Turcs?

— Parfaitement.

— Mes accusateurs sont un concierge qui est resté plusieurs années à mon service, qui a fait partie de l'expédition d'Égypte, et se nomme Honorat.

— Oui.

— Et un montreur de ménagerie, surnommé Lagingeole, qui, lui aussi, se trouvait à El-Aricht lors de la capitulation.

— C'est encore vrai. On vous reproche, en plus, d'avoir, pour vous en débarrasser, accusé ces deux citoyens de crimes imaginaires, et de les avoir livrés à une justice qui ne vaut pas mieux, pour les Français patriotes, que les sabres turcs d'autrefois.

— Tout cela, répondit d'Ambaret d'une voix ferme, est complètement faux. Pour El-Aricht, je ne dis pas que mes accusateurs mentent, mais qu'ils se trompent. Je sais que les soldats de Kléber ont été trahis par deux officiers français émigrés, au service de l'étranger, mais je suis victime de ma ressemblance avec l'un d'eux.

— C'est une excuse banale, tout le monde peut la donner; mais vous étiez parfaitement connu de nos vieux Égyptiens.

— En ce cas, pourquoi Honorat a-t-il accepté de me servir?

— Parce qu'il était vieux, sans métier, que son père avait tenu la porte du château de Fresnoy avant que vous en fussiez devenu propriétaire; parce qu'il avait adopté tout enfant une orpheline dont vous aviez fait périr le père dans le massacre d'Égypte dont nous parlons. Vous voyez que nous sommes au courant.

— Vous faites espionner les maîtres par les domestiques.

— En fait d'espion, il n'y en a qu'un ici, et c'est vous ; vous l'avez été toute votre vie.

— Connaissez-vous lord Sydney?

— Oui, mais je l'ai connu en Angleterre.

— Vous vous trompez. Vous ne pourrez démentir la lettre que nous avons de ce personnage; elle est écrite à bord du *Tigre*, le vaisseau qu'il commandait alors. Elle est en anglais. Vous comprenez cette langue?

— Oui.

— La lettre dit que vous toucherez, du pacha, le prix de votre trahison moitié en or turc et moitié en papier anglais.

— C'est bien imaginé.

— La lettre est authentique.

— Quelle preuve en avez-vous?

— Vous avez appartenu à la police des princes de Bourbon et à celle de Fouché. Vous avez trahi celui-ci à la dernière heure ; c'est de lui que nous la tenons. Vous devez savoir que les policiers, pour avoir des gages, font voler, chez ceux qu'ils redoutent, des documents, des lettres qui leur servent plus tard d'armes empoisonnées. Fouché en possède encore d'autres de vous; mais se serait trop long.

— Du moment que Fouché trempe dans cette affaire... fit d'Ambaret.

— Le crime d'El-Aricht est suffisamment prouvé, reprit l'accusateur invisible, c'est tout ce qu'il nous faut. Nous vous avons demandé non pas réparation de ce crime, car votre vie et votre fortune n'y suffiraient pas, mais réparation des crimes récents : l'emprisonnement de Lagingeole et de son camarade Honorat. Nous vous avons accordé du temps et vous avez de l'argent, comment avez-vous répondu à une demande si juste et si modérée?

— Quand j'ai reçu votre premier avis, le procès était commencé, l'instruction presque terminée. Il était trop tard. J'ai fait quelques démarches, mais sans succès.

— Vous aviez pour complice l'abbé des Hautbuissons?

— C'est-à-dire que c'est à l'abbé que vous auriez dû vous adresser. L'abbé s'est plaint de l'immoralité d'un spectacle de Lagingeole. Moi, je n'ai rien dit. Je ne suis pour rien, absolument pour rien dans l'arrestation du saltimbanque.

— Vous y aviez intérêt.

— Aucunement. Les propos de pareils gens ne sauraient m'atteindre.

— Vous n'avez pas engagé l'abbé à retirer sa plainte?

— C'était trop tard. Je l'ai engagé à implorer l'indulgence des juges.

— Eh bien?

— Il m'a répondu que c'était inutile, parce qu'on ne verrait dans sa démarche qu'un mouvement de charité chrétienne.

— Tant pis pour vous.

— J'ai parlé au procureur du roi et au président; ils m'ont répondu qu'il fallait profiter de l'occasion pour purger le pays des vagabonds dont il est infesté.

— Mais le patron d'une ménagerie n'est pas un vagabond, c'est un ambulant. Vous n'avez pas fait le nécessaire pour faire absoudre Lagingeole, n'avez-vous rien entrepris pour le faire évader?

D'Ambaret eut un moment d'hésitation, il avait besoin de mentir.

— Si, mais un peu tard, je l'avoue. J'ai promesse d'un employé de la prison, mais ma présence là-bas est nécessaire.

— Compris! fit ironiquement l'interlocuteur.

— Vous ne me croyez pas?

— Non. Pourquoi votre présence est-elle nécessaire?

— Pour verser la somme promise.

— N'est-ce que cela? Vous allez écrire à votre fils qui s'en chargera.

— Je ne sais où il est; je croyais que vous l'aviez enlevé.

— A un de vos amis alors. Ceci est très sérieux, vous répondez sur votre tête de la mise en liberté de nos amis.

— Mais, retenu dans ce bois, je ne puis rien pour eux.

— Avec de l'or on peut tout, vous en avez fait souvent l'expérience. Prodiguez l'or si vous voulez sauver votre vie. Vous allez vous repentir de n'avoir pas pris nos avis en considération.

Maintenant, passons à l'autre affaire.

— Cela ne me regarde en rien.

— Vous avez dénoncé Honorat comme ancien soldat d'Égypte et bonapartiste fidèle.

— Qui vous a dit pareil mensonge?

— Tout le monde. Qui l'aurait fait si ce n'est vous?

— Les dénonciateurs ne manquent pas dans nos campagnes.

— Vous n'aviez qu'un mot à dire, vous, comte d'Ambaret, ancien émigré, royaliste incontesté, grand propriétaire. Vous ne nous ferez pas croire que vous n'êtes pas assez influent pour faire élargir votre ancien concierge.

— Mais il est accusé de conspiration avec Paul Didier.

— C'est une calomnie.

— Il le prouvera.

— Sous la Terreur politique, l'innocence et ses preuves ne servent de rien : tout citoyen arrêté est condamné d'avance et exécuté. Il suffit d'être suspect. Devant le tribunal, il ne reniera point ses convictions politiques et donnera sa vie pour elles. S'il le peut, il racontera ce qu'il sait de vous, il édifiera le tribunal, le chef-lieu et la province entière. On saura l'origine de vos richesses, on saura que vous avez été, vous aussi, jugé, condamné, que vous avez succombé sous le poids de vos crimes. Il s'est noyé dans le sang français qu'il avait versé, dira-t-on, car vous êtes condamné à mort par nous, comte d'Ambaret, si par un moyen ou par un autre vous ne rendez pas la liberté à notre ami Honorat.

C'est demain qu'on le juge, c'est après-demain qu'il sera fusillé. Dépêchez-vous.

— Encore une fois, je ne puis rien faire dans cette forêt. Faites-moi reconduire à Grenoble, et je vous donne ma parole d'honneur.

— Assez! interrompit brusquement une voix. La cause est entendue. Dès qu'il fera jour, on vous donnera ce qu'il faut pour écrire, et nous enverrons, par un exprès, vos lettres à leur destination.

Après cela, tout rentra dans le silence.

D'Ambaret se voyait perdu. Un accord parfait régnait entre ses ennemis. Pendant que l'un d'eux l'interrogeait, pas une seule objection ne s'était élevée. La parole n'avait pas été disputée. L'entente parfaite qui régnait parmi eux prouvait que leur Société était composée d'hommes d'un âge mûr, éclairés, convaincus et énergiques.

Ce que l'on exigeait de lui était impossible.

Il ne connaissait aucun gardien de la prison, et il n'avait pas un seul ami capable de négocier l'évasion des prisonniers. Son fils, qui eût pu le remplacer, était pour lui introuvable.



Je vous tuerais, répondit sèchement l'inconnu.

Il pensa à Quinson.

Ce bonhomme n'avait aucune des qualités nécessaires à une telle entreprise. Il était dévoué, mais naïf, maladroit, un peu bêta. Cependant, il était possible qu'il eût découvert la retraite de Clément, et enfin il était le seul qui lui inspirât confiance.

Tandis qu'il était livré à ces réflexions, Cordifer et ses amis s'entretenaient paisiblement derrière leur rideau de verdure.

Ils comptaient peu sur le zèle des prétendus amis de d'Ambaret, et sondaient leurs reins pour savoir s'ils prononceraient la sentence de mort qui lui était applicable.

Ils n'étaient pas plus d'une douzaine et appartenaient à plusieurs communes. L'honnêteté et le courage étaient les qualités indispensables aux *Hommes libres,* et le but principal de leur Société de réparer les injustices graves ou de les venger.

Déjà, plusieurs coupables triomphants avaient été punis par eux dans cette même clairière où se trouvait d'Ambaret, et un plus grand nombre, admis à repentir et à réparation, ne pensait qu'en tremblant à la mystérieuse Société. *Les Hommes libres* étaient, en petit, ce qu'avaient été, dans des siècles reculés, les Francs-Juges.

LA LETTRE A QUINSON

Dès que le jour se leva, un homme libre, masqué, vint lui débarrasser les mains de ses liens et lui remettre tout ce qui est indispensable pour écrire.

— Je vais, dit le comte, écrire à mon intendant qui était encore à l'hôtel à Grenoble lorsque vous m'avez enlevé. Je le chargerai de voir le geôlier de la prison. Je lui ouvre en même temps un crédit de cinquante mille francs chez mon banquier, à Grenoble.

— Très bien, un exprès à cheval partira aussitôt pour porter votre lettre, il sera de retour demain soir, au plus tard. Je vous laisse.

M. d'Ambaret écrivit :

« Mon Cher Quinson,

« Je suis fait prisonnier par des individus qui, depuis longtemps,

me menaçaient de me faire un mauvais parti, si par un moyen quelconque je ne faisais rendre la liberté à Lagingeole et à Honorat.

« Serez-vous assez habile et assez dévoué pour acheter le geôlier ou quelques-uns des siens, afin de faire évader les deux détenus? *Il y va de ma vie, si vous ne réussissez pas, je suis un homme mort.* Je vous ouvre un crédit de cent mille francs; cinquante pour vous et cinquante pour le geôlier. Cette somme que je vous avance n'est qu'un faible acompte sur la récompense que je vous destine.

« Détruisez cette lettre après l'avoir lue; ne la communiquez à personne, mon fils excepté, s'il se trouve près de vous. Je serai exécuté demain soir si la réponse n'est pas favorable; ne perdez donc pas une minute.

« Votre ami dévoué,

« COMTE D'AMBARET. »

Cette lettre, écrite à la hâte et d'une main engourdie par le froid, peignait toutes les angoisses du comte.

Il ajoutait :

« Si l'on vous demande une somme supérieure à celle que j'ai dit, donnez-la, une perte d'argent est peu de chose en pareille situation. »

Il n'essayait même pas de cacher à ses ennemis la terreur qu'il éprouvait.

En remettant cette lettre à l'inconnu qui l'attendait :

— Le délai que vous m'accordez, dit-il, est bien insuffisant pour favoriser une double évasion.

— Le succès d'une entreprise mystérieuse, lui répondit-on, est presque toujours dans la rapidité de son exécution.

— Et que prétendez-vous faire de moi jusqu'à demain soir? demanda-t-il.

— Nous vous garderons prisonnier.

— Dans ce bois?

— Oui; vous allez voir.

Après s'être retiré un instant pour y conférer derrière ce qu'il eût pu appeler la coulisse verte, l'inconnu revint avec un de ses compagnons, et, soulevant chacun le captif en le prenant sous les bras, ils l'aidèrent à marcher et le conduisirent près des rochers dont nous avons parlé.

Ces rochers recélaient une grotte large et profonde où l'on pénétrait par une étroite ouverture masquée de broussailles.

Cette grotte avait été transformée en cachot. Le captif y était enchaîné à un anneau scellé dans la paroi rocheuse. Une pierre servait de siège, une botte de fougères servait de lit. Dans un coin était un coffre dans lequel on mettait des provisions de bouche, ordinairement du lard, du fromage et du pain. Quant à la vaisselle, elle consistait en une écuelle, un couteau à bout rond et une timbale.

La captivité des accusés était de courte durée et ne dépassait guère deux jours, et le contraire eût été impossible, puisqu'il fallait lui donner un gardien.

Ordinairement, le jugement et son exécution ne demandaient qu'une nuit.

Leurs procédés étaient ceux des brigands, ce qui, au lieu de les compromettre, aidait à égarer l'opinion sur les accidents de chasse ou de voyage.

Lorsque le comte d'Ambaret, enchaîné dans cette grotte, s'y trouva seul avec un des hommes masqués et qu'il jugea que les autres avaient repris le chemin de leurs villages, il essaya de lier conversation.

— Vous voilà seul, monsieur, dit-il, et si je parvenais à briser ma chaîne, qu'arriverait-il?

— Je vous tuerais, répondit sèchement l'inconnu.

— Vous avez donc un bien grand intérêt à ma mort?

— Tout le monde a intérêt à ce que justice se fasse, et la Providence elle-même, puisque généralement on lui attribue l'honneur des châtiments mystérieux.

— En somme, les juges sont payés, les geôliers, les gendarmes sont payés; vous ne l'êtes pas.

— Je le suis par la satisfaction morale que j'éprouve.

— Cela n'arrondit pas beaucoup votre bourse.

— Ce n'est pas ce que je cherche.

— Cependant vous êtes homme, et tout homme cherche, dans la fortune, la source la plus certaine du bonheur.

L'homme masqué garda le silence.

D'Ambaret reprit :

— Si, au lieu d'une simple satisfaction morale, vous rencontriez

une jolie fortune, vous seriez assez intelligent pour sacrifier la première à la seconde.

— Je vois où vous voulez en venir; n'insistez point; c'est inutile.

— Cependant...

— Assez, vous dis-je.

— Deux cent mille francs.

— C'est m'insulter de parler de la sorte, et si vous continuez, je vous bâillonne.

— N'en parlons plus, répondit le captif, tout d'abord confondu d'une semblable probité, mais bientôt se disant que son gardien craignait sans doute de jouer sa vie.

Il n'avait rien autre chose à lui dire, il donna un nouveau cours à ses pensées, en se demandant ce qu'allait faire le brave Quinson.

L'ARRÊT DES HOMMES LIBRES

Quinson trouva la lettre sur la table; il la parcourut avec une avide curiosité; mais, presqu'aussitôt un frisson d'horreur le parcourut de la nuque à la chute des reins.

Sans doute, il était attaché à d'Ambaret, à sa paisible sinécure de Fresnoy; sans doute, son bon cœur était fort ému du danger qu'il courait, mais ce qu'il lui demandait était au-dessus de ses moyens et de ses forces.

L'intrigue la plus noire, la plus criminelle... Tenter de corrompre un employé de l'État!... Faire évader de prison deux coupables!

Lutter contre des brigands, se jeter à l'eau pour son maître, lui sacrifier une partie de ses économies pour le sauver, le soigner pendant une longue maladie, tous ces actes de dévouement, il en eût été capable, mais aller affronter la justice dans son antre... commettre un crime... il avait le droit de le refuser.

Il relut plusieurs fois la lettre, s'arrêtant sur ces passages :

« Il y va de ma vie; si vous ne réussissez pas, je suis un homme mort. »

« Je serai exécuté demain soir si la réponse n'est pas favorable. »

« Il y va de sa vie,se disait Quinson; mais il y va de mon honneur et de ma liberté. Il ne parle que d'argent; ce mot, pour lui, est magique, il ne croit pas qu'on peut lui résister.

Enfin, irai-je, n'irai-je pas? Je n'ai jamais vu ce geôlier. Quel homme est-ce?

Je pourrais toujours tâter le terrain. Au moins, si je ne réussis pas, ce qui est probable, j'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris...

Sur ces sages réflexions, maître Quinson se rendit à la conciergerie de la prison.

Le malheureux tremblait de tous ses membres et l'aspect du geôlier ne le rassura pas; le père Denis avait la physionomie de son emploi : un corps large et trapu, un visage du type bouledogue, des mains comme des battoirs.

— Vous êtes monsieur Denis? demanda Quinson d'une voix douce.

— Oui, répondit le geôlier; je suis Denis, le père Denis; que lui voulez-vous?

— Je désire parler à un détenu.

— Ça ne me regarde pas.

— Alors...

— Adressez-vous au greffe; on vous dira la marche à suivre.

Et, là-dessus, il tourna les talons.

— Pardon, fit Quinson... j'entrevois beaucoup de formalités inutiles.

— Comment! inutiles? fit Denis avec humeur.

— Je veux dire pour moi. Je n'ai qu'une simple communication à faire.

— Nous n'aimons pas les communications.

— Un mot à dire, si vous le voulez bien.

— Ce n'est pas de mon ressort. Savez-vous écrire?

— Oui, monsieur. Je suis écrivain... ou, mieux, employé; je suis...

— Je ne vous demande pas ce que vous faites, entendez-moi bien; cela ne me regarde pas; mais, puisque vous savez écrire, écrivez une lettre; elle sera remise à M. le directeur, qui la lira et jugera si elle peut être remise.

— Écoutez-moi, monsieur; accordez-moi seulement un instant.. supplia Quinson.

— Mais j'ai mes affaires, moi!... je vous ai indiqué la marche à suivre; pour le reste, débrouillez-vous. S'il fallait que j'écoute ainsi tout le monde qui vient ici, mais ma journée n'y suffirait pas; l'un, ce serait une chose; l'autre, une autre, ce serait à vous faire tourner la tête.

— Permettez; dans ma demarche il y a de grands intérêts en jeu: un grand seigneur, un gentilhomme de vieille roche, immensément riche, est avec moi dans l'affaire.

— Quelle affaire?

— Je vais vous le dire. Ce gentilhomme..

— Où est-il? fit brusquement Denis.

Quinson, interloqué, resta un instant la bouche et les yeux grands ouverts, faisant : ah ! ah ! ne sachant que répondre.

Le geôlier le considéra avec une ironie dédaigneuse, en répétant :

— Où est-il? Vous n'en savez rien, à ce qu'il paraît. Si vous croyez m'en imposer avec votre histoire de M. de la Roche, je vous prierai de vous adresser à d'autres. Vous me paraissez pas mal intrigant; mais passez donc votre chemin, je vous prie, et laissez-moi tranquille.

« Bonjour, môssieu !

Le geôlier s'éloigna.

Quinson, déconcerté, découragé, sortit de la conciergerie.

Il était neuf heures du matin.

Il rentra à son hôtel et se jeta sur son lit.

Il tremblait comme un fiévreux.

Il se fit monter une tasse de consommé et un verre de madère, et parvint ainsi à recouvrer ses esprits et à ranimer un reste de courage.

« Je ne suis pas vaincu, se disait-il; je retournerai à la charge, et, cette fois, je serai plus heureux. Je connais maintenant le bonhomme. C'est une brute. Je m'y suis mal pris et j'étais trop timide. Avec un pareil homme, il n'y a pas à se gêner.

« C'est aujourd'hui que l'on juge ce pauvre diable d'Honorat. Après midi, il sera mieux disposé; j'irai le trouver et je lui offrirai une demi-tasse ou une bouteille, et, au café, nous causerons. Alors, sans barguigner, je lui propose les billets de mille.

« S'il ne peut pas en faire évader deux, il en fera évader un; ce sera toujours ça; les brigands s'en contenteront. »

Après avoir copieusement déjeuné, ce qui, dans de certaines limites,

augmente toujours notre aplomb, M. Quinson se dirigea de nouveau vers la prison.

Justement, Denis, sur sa porte, allumait sa pipe de digestion.

A la vue de Quinson, il fronça ses épais sourcils, lança vers le ciel une énorme bouffée de fumée et tourna le dos.

Il allait lui échapper ; mais Quinson paya d'audace et lui mit la main sur l'épaule.

Denis se retourna, étonné

— J'avais un mot à vous dire, fit Quinson, et, pour cela, je vous proposerai d'accepter le café... là, en face.

— Mais vous ne savez donc pas que c'est contraire au règlement ?

— Baste ! une fois n'est pas coutume.

— Il règne chez moi une discipline militaire.

— Ne vous fâchez pas, je vous prie ; je l'ignorais.

— Et les gens du café me vendraient... je ne suis pas aimé... Mais un bon chien de garde doit être craint et ne pas se laisser passer la main sur la tête par le premier venu.

— Sans doute ; mais vous n'êtes pas un chien.

— Je ne suis pas plus qu'un chien ; je suis un chien !... je suis un esclave, un malheureux esclave, monsieur !

— Je le déplore, mon cher monsieur. Si vous êtes concierge, moi, je suis employé ; je regrette souvent la liberté. Mais pourquoi végéter dans cette position ?

— Parce que je ne puis trouver mieux.

— Jamais l'occasion de faire fortune ne s'est ouverte à vous ?

— Non... Pas de chance !...

— Et si elle s'offrait, sauriez-vous la saisir ?

— Je le crois.

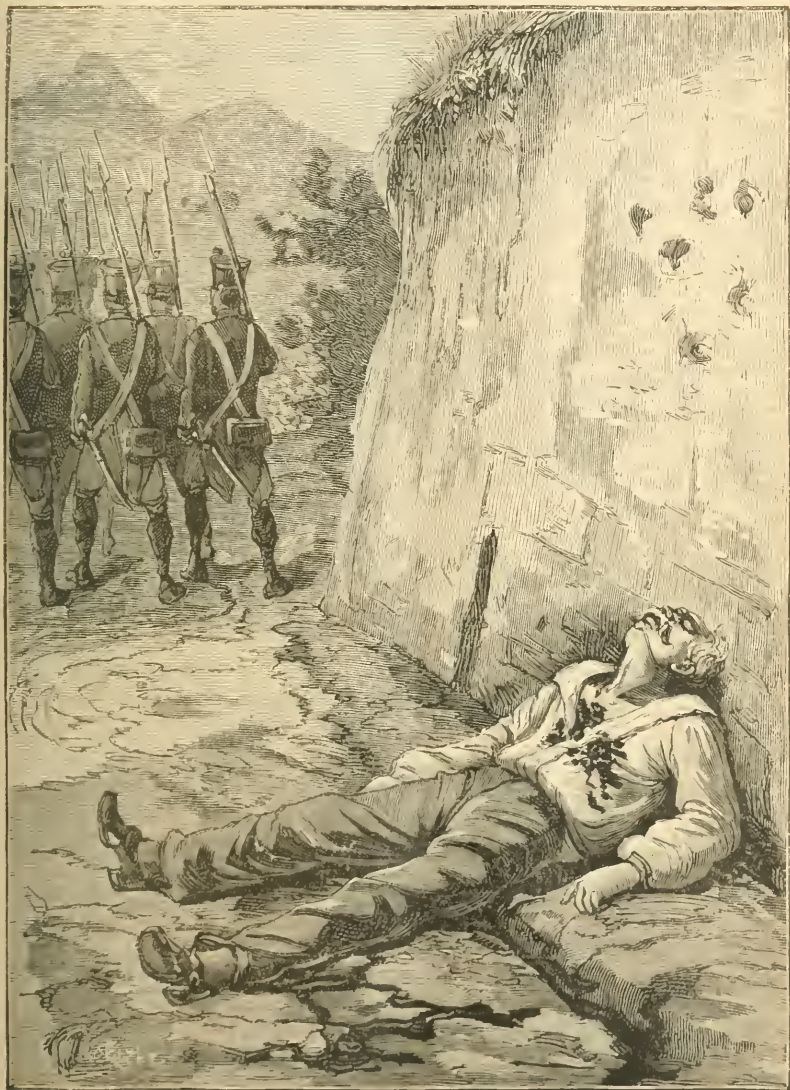
— Mais s'il fallait braver un danger ?

— Je suis aussi brave que personne, mon cher monsieur ; j'ai été militaire, et, sous l'Usurpateur, j'ai fait mes preuves. Je devrais être aujourd'hui général.

— Eh bien ! j'ai une fortune à vous proposer, fit Quinson en le regardant dans les yeux.

Le geôlier le fixa, lui aussi ; et, après un silence :

— Vous m'étonnez, répondit-il ; et même je vous dirai franche-



Les balles le couchèrent sur le sol.

ment que, si vous n'êtes pas fou, vous m'inspirez peu de confiance. Mais, voyons, quelle fortune me proposez-vous?

— Cinquante mille francs, argent comptant. Cela vous contenterait-il?

— Mille-z'yeux! Mais vous ne m'avez pas encore dit pourquoi et ce qu'il faut faire.

— Il faudrait renoncer à votre place.

— Oh! parbleu! le sacrifice ne serait pas grand; mais pourquoi?

Quinson fit appel à tout son courage.

Comment cet homme, courtaud de corps et d'esprit, allait-il prendre la chose?...

Il avait peut-être eu tort de n'offrir que cinquante mille francs; il ne fallait pas seulement étonner l'homme, mais l'éblouir, afin d'en avoir ensuite raison.

Cent réflexions, aussi rapides que l'éclair, traversèrent alors son cerveau.

Il reprit :

— Ce n'est pas en mon nom que j'agis; je ne suis, je vous l'ai déjà dit, qu'un pauvre intendant, mais au nom d'un seigneur très riche; ne me regardez donc que comme son porte-parole, son commissionnaire...

— Comment s'appelle-t-il?

— Le comte d'Ambaret, le propriétaire de Fresnoy.

— Ah!

— Et si la proposition qu'il m'a chargé de vous faire vous déplaisait, ne m'en voulez pas; je n'en suis pas l'auteur.

— C'est bon; dites toujours.

— M. le comte d'Ambaret vous offre cinquante mille francs comptant et des gratifications pour faire évader les prévenus Honorat et Lagingeole.

La physionomie du geôlier s'assombrit rapidement.

— Est-ce qu'il se f... de moi? répondit-il. Pour qui donc prend-il le père Denis, pour croire qu'il va lui brocanter ses détenus? Il y en a qui, avec de l'argent, ne doutent de rien!

« Mais il a sagement agi de ne pas m'avoir fait lui-même sa pro-

position, il aurait été mal reçu! Je l'aurais traité comme il le mérite, tout comte qu'il est.

— N'en parlons plus, dit piteusement Quinson; je le regrette et je vous prie d'accepter mes excuses. Si M. le comte d'Ambaret s'est décidé à une démarche aussi grave, ce n'est pas à la légère; on l'accuse partout d'avoir fait arrêter et de faire condamner deux individus qui sont ses ennemis déclarés, mais à qui il n'a rien fait; il sait que ces deux individus sont innocents et il souffre à la pensée qu'on lui imputera leur condamnation.

— Ah! tant pis! fit Denis; ce n'est pas mon affaire; ceci ne me regarde pas.

— Du moins, gardez-nous le secret.

— Je n'ai jamais dénoncé personne.

Le geôlier rentra dans les profondeurs de sa conciergerie et Quinson se retira, converti à l'incorruptibilité, qu'il croyait morte avec l'incorruptible Robespierre.

Pendant ce temps, on jugeait Honorat. Quinson se dirigea vers le Palais de Justice. Il y avait, comme toujours, une grande foule aux abords de l'édifice.

Il s'informa; on lui dit que l'on en était aux plaidoiries; que ça serait bientôt fini.

Il prit le parti d'attendre le résultat, mais sans espoir et en proie aux réflexions les plus tristes.

Enfin, plusieurs centaines de privilégiés, admis à assister à l'audience de la Cour martiale, sortirent du Palais et l'on apprit la triste nouvelle : Honorat était condamné à mort.

Aussitôt Quinson sentit deux mains vigoureuses s'appuyer par derrière lui sur ses épaules et on lui dit à l'oreille :

— Ne bougez pas, ne cherchez pas à me voir. Répondez-moi seulement par oui ou non.

« Avez-vous obéi à votre maître?

— Oui, répondit Quinson.

— Et qu'avez-vous obtenu?

— Rien.

Les deux mains se levèrent sans qu'il osât se retourner.

Le commissaire qui, on s'en souvient, s'était rendu chez Adèle

Honorat pour retrouver Clément avait fait buisson creux, comme on dit en terme de chasse.

Le jeune d'Ambaret était sorti; son amie ne voulut pas laisser croire à sa mort ou à quelque autre catastrophe et dit qu'elle l'avait vu le jour même.

— S'il avait désobéi à son père, ajouta-t-elle, et s'il était revenu à Grenoble au lieu de continuer sa route vers Paris, c'est qu'il désirait, avant tout, connaître le dénouement de l'affaire Honorat. Il espérait obtenir le pardon de cette désobéissance en considération de ses bons sentiments.

— Dites à M. Clément d'Ambaret, avait conclu le commissaire, de rejoindre au plus vite M. Quinson, qui, très inquiet, l'attend à l'hôtel.

« Et vous, jeune fille, tâchez donc de mieux vous conduire à l'avenir. »

Adèle avait, le lendemain, été entendue par la Cour martiale. Sa déposition fut une plaidoirie, et, plus d'une fois, le président la menaça de lui ôter la parole.

— Si nous sommes ici, dit-elle, c'est que M. d'Ambaret nous a chassés; sans cela on n'aurait jamais accusé M. Honorat, mon père adoptif, d'avoir servi sous Bonaparte. Et pourquoi M. d'Ambaret nous a-t-il chassés? parce qu'il a appris que mon père Honorat avait fait partie de la garnison dont M. d'Ambaret avait préparé le massacre et où mon père avait péri.

« La justice peut-elle poursuivre la vengeance de M. d'Ambaret et cacher dans les prisons ceux qui ont été témoins du crime de M. le comte?

« M. d'Ambaret a fait assassiner mon premier père; la justice va-t-elle m'enlever le second?

— C'est faux, interrompit le président avec énergie. Cette histoire de trahison est une abominable calomnie.

— De quoi accuse-t-on le père Honorat, reprenait Adèle; d'être bonapartiste : jamais je ne l'ai entendu parler de politique; jamais je ne l'ai vu s'entretenir mystérieusement avec un étranger ou un individu quelconque.

Mais ni ses bonnes raisons, ni les paroles du cœur, ni ses

larmes ne pouvaient prévaloir contre la manie sanguinaire de ses juges.

Honorat, bonapartiste avéré, accusait les royalistes d'avoir trahi et fait massacrer des Français.

Rien que la mort n'était capable
De punir ce forfait.

Après la lecture du verdict, quelques femmes eurent la charité courageuse de donner le bras à Adèle pour rentrer au logis. Elles lui dirent tout ce qu'elles savaient pour endormir sa souffrance. Ses genoux se dérobaient par moments; sa poitrine contractée ne pouvait plus ravoir son souffle, et une vive douleur lui saisissait la nuque. L'idée que l'on allait tuer son second père était plus forte qu'elle. L'infortunée avait espéré.

La propriétaire de la maison lui apporta de la soupe, dont elle mangea quelques cuillerées; et, comme la nuit tombait, une ombre glissa dans le jardin, un doigt timide frappa à la porte et Clément entra.

Il s'agenouilla près d'elle, et, lui prenant la main doucement, il lui dit :

— Aimerez-vous toujours le fils de l'homme qui vous a fait tant de mal ?

Pour toute réponse, de la main qui restait libre, elle lui releva le front et l'embrassa.

Ils pleurèrent ensemble un instant; puis, Clément dit :

— Maintenant, nous n'avons plus de père; nous ne nous quitterons plus.

Il se retira de bonne heure; et le lendemain, à sept heures du matin, il revint avec une voiture fermée. Il alla la chercher; elle l'attendait avec une femme qui lui avait prêté son châle noir et cousu des rubans noirs dans son bonnet.

Ils montèrent tous trois dans la voiture qui devait les conduire au lieu de l'exécution, sur la place déjà arrosée du sang des quatorze victimes dont nous avons plusieurs fois parlé et qui devait, un peu plus tard, servir au supplice de Paul Didier.

Le trajet se fit lentement et en silence.

Comme ils approchaient du lieu fatal, une cloche tinta.

Tout semblait dormir encore. Ceux qui n'allaient pas assister à la mort du vieux brave restaient chez eux.

De petits groupes, vêtus de noir, se détachaient de ci de là et marchaient vite.

La cloche parlait toujours.

C'était pour huit heures.

Bientôt on vit plus de monde, puis deux haies formées où le cortège se présenta.

Clément s'était penché à la portière; il vit le cortège et ne dit rien.

Enfin, la voiture s'arrêta.

— C'est ici, dit-il.

Les deux femmes descendirent après lui. Adèle était plus blanche qu'un lis. Il la soutint en l'emmenant à un endroit où elle put le voir encore une fois.

Elle le vit tout à coup à deux pas d'elle, jeta un cri et perdit connaissance. Leurs regards s'étaient rencontrés.

Il fit un mouvement pour se porter vers elle, mais il était entre deux gendarmes, qui l'entraînèrent en avant.

Au bout de quelques pas, il se trouva placé.

Ainsi que tous ses prédécesseurs sous le peloton d'exécution, le vieux soldat d'Égypte refusa qu'on lui bandât les yeux, et, de sa main droite, indiqua son cœur.

Les balles le couchèrent sur le sol.

Clément avait payé les pompes funèbres. Il n'eut pas à se déranger; il put transporter dans la voiture la jeune fille encore évanouie et la reconduire chez elle, en réservant la visite au cimetière.

La présence et la conduite de Clément furent beaucoup remarquées et commentées. Généralement on trouva qu'il s'affichait, tandis que la réserve de son père fut approuvée.

C'était Quinson qui avait été chargé, par son jeune maître, des soins de la mise en bière et de la sépulture.

L'intendant s'était bien promis d'instruire Clément de ce qu'il savait de l'enlèvement du comte et du complot ourdi contre lui; mais le moment de l'exécution eût été mal choisi pour une communication

semblable; et, d'ailleurs, il conservait encore l'espoir qu'il échapperait aux poignards des *brigands* qui s'étaient chargés de venger Lagingeole et Honorat.

Il revit le jeune d'Ambaret dans la soirée; mais ce dernier lui parut si affecté qu'il n'osa encore entamer avec lui une longue conversation.

— Je pars ce soir pour Fresnoy, lui dit-il; venez m'y rejoindre demain sans faute. Si, avant votre départ, vous revoyez Sulpice, emmenez-le avec vous. J'ai absolument besoin de lui; je suis habitué à son service.

— Mais je suis prêt, si vous le voulez, à vous accompagner dès ce soir, monsieur.

— Je ne vous ai pas invité parce que j'ai avec moi Mlle Honorat... cependant, si vous le désiriez?..

— Non, monsieur; non, merci; je pourrais gêner cette demoiselle, pour qui je suis un étranger.

— Elle est malade; sa syncope a été très prolongée, puis suivie d'une crise nerveuse.

Le médecin craignait pour sa raison. Que cela déplaise à mon père ou non, je veux garder près de moi cette infortunée et lui faire donner les soins dont elle a besoin.

— C'est d'un bon cœur, monsieur. N'êtes-vous pas inquiet de M. le comte?

— Non, pas du tout. Son absence s'explique; il a d'abord cherché après moi, puis a voulu se dispenser de l'audience d'hier, où il a été en butte aux accusations les plus graves et les plus déplorables, et il attend, je ne sais où, que l'orage soit passé. Depuis un mois, nos rapports mutuels sont bien changés. Autrefois, avec lui, mon premier devoir était l'obéissance passive; aujourd'hui, cette obéissance est raisonnée.

— Je n'ai point de conseil à vous donner, mon jeune monsieur, répondit M. Quinson.

— Pour le moment, ils ne seraient pas utiles. A demain.

Ils se séparèrent.

ARISTIDE

Dans les villes comme Grenoble, les rencontres entre personnes de connaissance sont aisées.

Au moment où Clément faisait atteler, il aperçut Aristide et fut au devant de lui.

Après l'exécution d'Honorat, les juges n'avaient pas eu l'affreux courage de le condamner pour des crimes imaginaires.

Il était enchanté de rencontrer le sympathique seigneur de Fresnoy pour avoir des nouvelles de sa patronne et de la malheureuse fille du supplicié.

Clément l'eut bientôt mis au courant, sans toutefois pouvoir lui dire où se trouvait la ménagerie.

— Je vous emmène avec moi à Fresnoy, ajouta-t-il, en attendant le retour de Sulpice.

— Mais votre père? fit Aristide. Il va me flanquer à la porte.

— Je vous prends provisoirement à mon service. Quant à mon père, il n'est pas au château, non plus qu'à Grenoble; depuis plusieurs jours on ne sait pas où il est.

— Ah! fit Aristide avec surprise.

Et son absence ne vous inquiète pas?

— Non.

— Vous en connaissez la raison?

— Mais cela me paraît bien simple.

Ces procès ennuyaient fort mon père, à qui on les imputait, et pour se dérober à cet ennui, il s'est mis en voyage. Il n'est pas très endurant.

Il vous l'a dit, demanda Aristide avec instance, qu'il partait en voyage?

— Moi, je le suppose; voilà très longtemps que je n'ai vu mon



A cette lecture, il changea de visage.

père, depuis le jour où il m'a embarqué pour Paris avec son intendant Quinson.

— Et M. Quinson, qu'en pense-t-il?

— Mon père ne lui a rien dit, mais je crois qu'il attribue la disparition à quelque événement romanesque.

— Écoutez donc, il n'a peut-être pas tort, monsieur d'Ambaret, fit Aristide d'un air sérieux.

— Comment cela?

— J'ai des raisons pour être de son avis.

— Ah! voyons, dites. Mais dépêchez-vous, je suis déjà en retard et la malade va se tourmenter.

— Mais vous me pardonnerez ma franchise?

— Je vous en serai reconnaissant.

— Moi, vous savez, monsieur, je ne suis pas de ce pays, et je n'ai pas été en Égypte. Vous me pardonnerez de vous rapporter des propos étranges.

— Mais dites donc, je vous en prie, vous n'en direz jamais plus que je n'en ai entendu au procès, de la bouche d'Honorat et de celle de sa fille.

Il s'agit d'El-Aricht n'est-ce pas, d'une trahison?

— Oui, toutes ces histoires se sont répandues dans le public et ont effacé le souvenir du bien que mon père, M. le comte d'Ambaret, avait fait. On a dit...

— Je sais ce qu'on a dit.

— Et alors, ce que vous ne savez pas, reprit Aristide, des idées de vengeance ont échauffé les esprits, et il est possible qu'un ou plusieurs de ces exaltés ait juré la mort du comte. Cela s'est déjà vu, et c'est ce que je crois.

La disparition du comte est due à une vengeance.

Clément réfléchit et répondit avec calme :

— C'est possible.

— Il n'avait pas l'air de trop plaindre son père et de s'en inquiéter beaucoup. Depuis un mois, son affection et surtout son estime pour lui avaient baissé. Comme il ne faisait pas de la politique une affaire d'intérêt personnel, qu'il n'avait pas été élevé à la même école que son père, il n'avait pas, comme lui, la même indifférence en moralité. Il ne pouvait accepter comme des actes autorisés par la guerre et la politi-

que, des trahisons et des assassinats, des calomnies et des crimes judiciaires. Son père lui était donc démontré un meurtrier et un traître.

Ces révélations avaient, chez lui, tué le respect filial. Bien mieux et bien pis : l'idée que l'on se vengeait de lui n'avait rien qui le révoltât.

Bien que le flegme de Clément l'étonnât, Aristide crut en avoir assez dit pour lui faire pressentir la mort du comte, et comme il ne tenait pas non plus à dénoncer les *Hommes libres,* il ne dit mot de leur association ténébreuse. Il consentit à accompagner Clément à Fresnoy pendant quelques jours et prit, derrière la voiture, la place précédemment occupée par Sulpice.

Clément n'avait pas eu de mal à décider Adèle à le suivre. L'infortunée n'avait plus ni énergie physique, ni volonté. Elle était accablée.

Elle ne se voyait plus d'autre protecteur au monde que Clément, et, instinctivement, se serrait contre lui.

Elle avait besoin de plusieurs jours pour se remettre.

Nous laissons à penser l'ébahissement des habitants de Fresnoy en y voyant débarquer la petite Honorat et Aristide. Les commentaires furent des plus désobligeants. On se demanda si Clément était devenu fou. Les uns riaient, les autres s'indignaient et parlaient de quitter la maison.

Il fallut rouvrir et préparer le petit appartement de l'ancienne propriétaire du château, que l'on n'ouvrait que tous les ans pour le nettoyer et le changer d'air.

— Nous voilà donc les servantes de la fille du concierge, disaient les bonnes en préparant le lit et secouant les tapis.

— Votre tour viendra plus tard, disaient les valets. Il a raison, ce jeune gentilhomme, c'est de son âge et la fillette est jolie à croquer, mais la pauvre enfant nous fait de la peine au lieu de nous faire rire. Elle a perdu son meilleur ami dans le père Honorat.

Et les rires se taisaient à la nouvelle du supplice du vieux concierge.

A l'arrivée de Clément, on ignorait encore à Fresnoy l'exécution de Grenoble.

La mort du père rendit la fille intéressante.

Mais chacun se demandait : Que va-t-il se passer au retour du comte ? Il ne la tolèrera pas au château.

Enfin Quinson arriva.

Il était sans nouvelles du comte d'Ambaret et commençait à croire qu'il n'était plus.

En descendant de voiture il se rendit tout droit chez Clément pour lui révéler l'enlèvement de d'Ambaret, la lettre qui avait suivi, les tentatives qu'il avait faites auprès du geôlier Denis.

Il tremblait à la pensée de la douleur qu'il allait causer et des reproches qui, probablement, lui seraient adressés pour avoir caché la lettre désespérée du comte. Néanmoins il se décida; après un exorde assez embarrassé, il ajouta :

— Cette subite disparition dans la ruelle, lorsque je vis que M. le comte ne rentrait pas à l'hôtel, m'alarma, et je fus chez le commissaire. De toutes façons c'était maladroit, car le commissaire ne pouvait sauver votre père et parce qu'il est imprudent de tirer sur le lion quand un chasseur est tombé sous sa griffe, on risque de tuer le chasseur.

Cette théorie embrouillée impatienta Clément qui prit le parti de questionner Quinson.

— Enfin, fit-il, mon père, l'avez-vous vu?

— Non, monsieur.

— Avez-vous eu de ses nouvelles?

— Oui, monsieur.

— Ah! très bien.

— Une lettre de lui.

— Donnez!

— Quinson remit à Clément la lettre du captif.

A cette lecture, il changea de visage; il pâlit. L'intendant surveillait sa physionomie, mais Clément surmonta sa vive émotion. Lorsqu'il eut terminé sa lecture, il dit simplement :

— Je m'attendais à un malheur, mais celui-ci dépasse ce que je redoutais.

— Et puis?

— Voici, dit Quinson, les bons au porteur pour le banquier.

— Ils n'ont pas servi?

— Non, monsieur.

— Vous n'avez rien tenté?

— Pardon; à deux reprises je suis allé chez le geôlier, pendant

que l'on jugeait Honorat. Je n'ai rien pu obtenir de cet abruti de portier de prison. Bien heureux même de n'avoir pas été rossé ou dénoncé à la police pour tentative de corruption exercée envers un fonctionnaire public.

— Hier, j'espérais avoir des nouvelles de M. le comte, cet espoir a été déçu et je vous avoue que je crains pour sa vie.

— Je partage vos craintes, mon cher Quinson, répondit Clément, d'un air à la fois triste et résigné. Si mon père avait été relâché par ses ennemis, il serait déjà ici; car je suis convaincu qu'il est dans les environs de Grenoble, à peu de distance.

— Maintenant ne disons rien de tout cela. La police ne remédiera pas au mal et nous créera mille ennuis. Attendons encore quelques jours, un éclaircissement se produira.

Il ajouta, pénétré de tristesse :

— J'ai recueilli la fille adoptive du père Honorat. Je ne vous cacherai point que je l'aime et qu'elle m'aime également, mais au-dessus de cette affection il y avait pour moi un devoir de réparer, autant que possible, une infortune imméritée. Je ne m'érige point en juge de mon père, mais s'il était vrai qu'il eût contribué à la mort d'Honorat, vous avouerez que j'ai raison et que ma conduite est dictée par la véritable justice.

— A mon tour, monsieur Clément, repartit Quinson, je vous dirai que je ne me reconnais pas le droit de vous juger, mais que je vous admire. Vous parlez et agissez en homme de bien.

Dans la soirée arriva Sulpice.

Il produisit l'effet d'un homme échappé à un naufrage et les gens de la maison le fêtèrent.

Aristide l'interrogea avec avidité.

Sulpice était survenu au milieu d'une série de grandes représentations qui obtenaient du succès. Tout allait bien sous le rapport matériel.

Les animaux ne s'apercevaient point de l'absence de Lagingeole et faisaient honneur à des repas extraordinaires devenus ordinaires.

Clément, satisfait, prit à part Aristide et lui dit :

— Un jour, je parviendrai peut-être, par quelque intrigue électorale, quelque sale manigance politique, à faire sortir Lagingeole... mais le bonhomme est vieux, usé, il ne sera plus pour vous que l'orne-

ment d'un fauteuil, une précieuse relique. Ne comptons plus sur lui pour l'action.

Aristide approuva d'un mouvement de tête.

Clément continua :

— Je vous crois très attaché à sa femme?

— C'est vrai.

— Je crois qu'il serait heureux pour tous que vous ne vous sépariez pas.

— C'est encore vrai.

— Je fais à la patronne douze cents francs de rente viagère, j'assure aussi votre sort à tous, et de mes droits sur la ménagerie je ne garde que celui de vous faire quelque cadeau.

— Cependant... il y a une condition; pour le moment, je ne puis vous donner que quelques sous pour vous aider; tant que le sort de mon père restera inconnu, je ne pourrai arranger mes affaires et faire de donations.

— Merci, monsieur d'Ambaret, répondit Aristide, vivement touché de tant de générosité, merci pour la patronne et nous autres.

Aristide se confondait volontiers avec les fauves, qu'il élevait jusqu'à lui en les qualifiant d'artistes.

Il ne resta qu'un jour à Fresnoy où tout reprenait son cours habituel. Adèle revenait à la santé, et, sans essayer de comprendre le mystère du château, attendait confiante en son ami; toutefois, elle ne circulait point encore dans une habitation où tout devait réveiller chez elle de cruels souvenirs.

DÉNOUEMENT

Le comte d'Ambaret, en tête à tête presque continuel avec l'inconnu chargé de le garder, renouvela ses offres d'argent qu'il enfla du double. Il les entoura de la peinture de tous les plaisirs que donne la fortune : les beaux appartements, la bonne table, les femmes de plaisirs, les voyages...

L'autre, cette fois, le laissa dire comme s'il eut voulu se laisser séduire, et pendant quelque temps d'Ambaret put le croire.

La parole chaude et colorée du comte chatouillait son imagination comme une caresse. Il semblait prendre plaisir à cette description d'une vie puissante qui lui était fermée par la médiocrité de sa condition.

Quand il avait vécu une journée dans l'Isère il avait vécu toute sa vie, car toutes ses journées se répétaient uniformes et monotones; à quoi lui servirait d'arriver à un âge avancé? Avec la fortune, chaque jour il pourrait varier la scène de sa vie, connaître des plaisirs nouveaux, savourer en vingt-quatre heures plus de sensations et de sentiments délicieux, qu'en vingt-quatre ans dans son village du Dauphiné.

Londres, Amsterdam, Paris, Vienne, Rome, Naples lui réservaient mille surprises. S'il voulait, ils partageraient ensemble, il se ferait son guide. Il avait vécu à l'étranger plus longtemps qu'en France.

Tandis qu'il parlait, il s'inquiétait de l'effet produit sur son gardien et interrompait son discours d'interrogations : — Eh bien, qu'en dites-vous?... N'avez-vous jamais désiré cela?... Ne serait-ce pas charmant?... Dites?... Ne m'entendez-vous pas?... Mais répondez-moi donc?

Rarement il lui répondait ou bien c'était froidement, en peu de mots et sans signification précise : — C'est possible... Je ne sais pas...

Il fallut qu'il le pressât de répondre d'une façon positive, alors le gardien lui répondit :

— Je suis père de famille, mes enfants sont déjà grands, ils ne m'approuveraient pas. Ils se sépareraient de moi. J'aurais à rougir devant eux d'une fortune mal acquise. Je reste dans ma pauvreté.

La réponse était écrasante pour le père de Clément; il n'insista plus.

Le jour se leva.

Ceux qui ont vécu dans les bois sauront ce que je veux dire. Tout le monde de l'herbe et de la feuillée donna sa note, son cri, son chant!..

Ceux qui ont vécu il y a trente ans se souviendront de ces charmants réveils d'oiseaux, alors que la stupide manie de destruction qui dépeuple aujourd'hui les campagnes et le ciel, ne s'attaquait encore qu'aux bêtes de chasse.

L'insecte vengera l'oiseau!

Tous ces menus bruits de la forêt, à son réveil, sont d'une joie communicative. Il semble que du chêne à la charmille on se félicite d'avoir échappé aux ombres de la nuit. La lumière est une promesse, un réconfort.

D'Ambaret ne comptait pas sur l'acquittement d'Honorat et ne fondait pas grand espoir sur l'habileté de Quinson. Il se vit complètement à la merci du tribunal de francs-juges qui, le soir ou pendant la nuit prochaine, viendraient pour lui signifier son arrêt.

« Peut-être voudront-ils se montrer généreux? se dit-il. Ces francs-juges ne sont pas des sauvages; je leur offrirai des réparations en argent, qui rendront ma mort inutile.

Ces pensées le soulagèrent.

Il accepta le pain bis et le lard dont se composait le déjeuner, puis s'entretint avec son gardien de choses indifférentes, ou tout au moins étrangères à sa situation; et les heures s'écoulèrent moins pesantes.

Il aurait voulu savoir si l'association des *Hommes libres* était nombreuse, si d'autres provinces en possédaient de semblables, si la Société du Dauphiné était ancienne; mais ces questions restèrent sans réponse.

Lorsque l'ombre descendit sous les chênes dont les faîtes seuls furent encore en pleine lumière, le gardien proposa un second repas exactement semblable au premier.

D'Ambaret fit à sa mauvaise fortune bon visage et accepta.

Mais la conversation tomba, à l'inquiétude succéda l'anxiété.

Ces hommes, qui sacrifient si facilement la vie des autres, ces égoïstes des intrigues criminelles de la politique comme le comte d'Ambaret, pourront exposer leurs jours par cupidité, orgueil ou vanité, ils tiendront bravement une épée dans un duel, un sabre ou un fusil dans une bataille, mais ils n'auront pas le courage d'envisager froidement la mort; ils trembleront devant elle. Les hommes de plaisir manquent de courage moral.

D'Ambaret se plaignit du froid. Il est possible que la fraîcheur du soir lui fut sensible, mais certaine pensée lui donnait le frisson.

Enfin la nuit était venue et les étoiles éclairaient de leur pâle lueur la petite clairière que l'on sait; des pas timides comme ceux des fauves curieux qui viennent rôder autour d'un campement, un froufrou de feuillages annonça l'arrivée des *Hommes libres*.



Il envoya rouler l'officier prussien à six pas.

— Voici mes amis, dit le gardien en se levant de la pierre qui lui servait de siège, vous allez quitter cette grotte et reprendre la place que vous occupiez hier soir.

Il détacha les chaînes du captif qui, sans mot dire, le suivit dans la clairière.

Là, il l'attacha de nouveau au tronc de l'arbre mort.

Les juges s'entretinrent à voix basse, pendant quelques instants, derrière le rideau de buissons qui assurait leur incognito.

Enfin, le chef ou président prit la parole et s'adressa au captif :

— Comte d'Ambaret, lui dit-il, hier, un des nôtres a porté votre lettre et vos papiers de banque à votre intendant, M. Quinson ; il a ensuite surveillé celui-ci et s'est ainsi assuré qu'il s'est rendu deux fois chez le geôlier pour y négocier la mise en liberté de Lagingeole et d'Honorat.

C'était pendant le temps que ce malheureux subissait un simulacre de jugement de la part de criminels qui, un jour, viendront nous rendre compte de leurs verdicts. La défense, bien qu'elle ne fût pas libre, put cependant articuler énergiquement contre vous les accusations de trahison, de meurtre, de délation calomnieuse. La fille adoptive du prévenu a fait entendre au public ce que nous savons tous; mais ni l'éloquence de la raison, ni celle du cœur n'ont pu arracher à la mort votre innocente victime. Honorat a été condamné à la peine capitale et la peine a dû être exécutée dans les vingt-quatre heures.

Comme elle venait d'être prononcée, notre envoyé a rencontré M. Quinson, qui sortait de chez le geôlier Denis. Il lui a demandé quel était le résultat de ses démarches, et votre intendant lui a répondu qu'il n'avait rien obtenu et devait s'estimer très heureux de n'avoir pas été rossé et dénoncé à la police pour tentative de corruption d'un fonctionnaire de l'État.

Ce matin, l'arrêt de la Cour martiale a été exécuté au milieu d'une foule véritablement consternée.

Comte d'Ambaret, la justice bannie de France s'est réfugiée dans cette forêt, préparez-vous à subir son arrêt qui vous condamne à la peine de mort.

Le comte répondit :

— Si vous n'êtes pas des assassins, si vous êtes des juges, vous devez entendre ma défense.

— Nous vous accordons un quart d'heure pour votre défense; parlez.

« Je n'ai pas le temps de réfuter les calomnies inventées de longue date contre moi, non plus que celles qui me font le délateur de Lagingeole et d'Honorat; mais je vous ferai observer qu'en mettant ma liberté au prix de celle d'Honorat et de Lagingeole vous avez établi une sorte de marché.

« J'ai fait ce que j'ai pu, vous le savez, pour acheter le geôlier — seul moyen pratique de sauver les détenus — mon intendant et moi nous avons fait ce que nous avons pu; si nous n'avons pas réussi, dois-je payer des crimes imaginaires? Il n'était plus question d'eux, et la bonne volonté du geôlier eut suffi à vos yeux à les effacer; dois-je payer mon insuccès de ma vie?

« Un tel arrêt vous ôterait le droit de parler de justice.

« Encore une fois, ce ne sont pas mes prétendus crimes que vous punissez, mais mon insuccès, ma mauvaise chance.

« Autre considération :

« A quoi le meurtre que vous méditez vous servira-t-il?

« Écoutez-moi : Rendez-moi ma liberté et j'assure, par des rentes, une existence heureuse aux époux Lagingeole et je dote richement la fille adoptive d'Honorat. Vous feriez ainsi des heureux, et vous vous épargneriez un crime.

« Je pense que vous ne craignez pas que je vous dénonce? Vos secrets sont trop bien gardés — j'ai dit. »

Un profond silence succéda à ces paroles.

Elles méritaient d'être discutées, et elles le furent peu après.

Mais la réponse des *Hommes libres* fut acerbe et d'une logique inflexible :

« Ce que vous dites de votre insuccès serait vrai s'il ne se rapportait qu'à votre dernière tentative; mais pourquoi avez-vous attendu à la dernière heure pour agir? Là est votre faute. C'est de n'avoir pas agi que vous êtes coupable, et non d'avoir échoué.

« Quant à vos propositions de prétendues réparations, elles aussi arrivent trop tard. La dot d'Adèle ne ressuscitera pas Honorat; Lagingeole, épuisé par la prison, ne jouira pas de vos donations. Vos arguments ne changent rien aux faits accomplis.

« Nous maintenons notre arrêt, et voulons qu'il soit exécuté sur-le-champ. »

A peine ce verdict était-il prononcé que quatre hommes apparurent dans l'étroite clairière. Deux d'entre eux portaient des torches dont les flammes projetèrent sur le condamné des lueurs sinistres. Un autre tenait une échelle, un quatrième une corde à nœud coulant.

— Monsieur, levez-vous, dit ce dernier à d'Ambaret. Montez sur ce banc.

Celui-ci obéit et leur dit avec colère :

— Vous n'êtes que des assassins.

— Dieu nous jugera tous, répondit l'homme à la corde.

Il lui passa au cou l'anneau du nœud coulant, tandis que son compagnon fixait, à une branche de l'arbre mort, l'extrémité de la corde. Le premier renversa le banc et le condamné se trouva pendu.

Les quatre hommes se retirèrent.

Un grand quart d'heure se passa dans un silence et un recueillement religieux. Lorsqu'ils pensèrent que le comte était bien mort, ils lui attachèrent sur la poitrine un écriteau sur lequel on aurait pu lire :

JUSTICE POPULAIRE

AINSI PÉRISSENT LES TRAITRES

Quelques jours plus tard, le chien d'un berger sentit le cadavre, pénétra dans le bois, et, par ses hurlements, y attira son maître. Celui-ci ne reconnut pas le comte d'Ambaret ; mais il alla prévenir le maire de la commune voisine. Ce dernier, accompagné d'un médecin, se rendit sur le lieu du meurtre. Procès-verbal fut dressé, puis le corps fut mis en bière et transporté au château du Fresnoy. Clément reconnut son père et M. Quinson son maître. Clément se rendit, après les funérailles, chez le procureur du roi. M. Quinson, à cause de sa tentative de corruption, dut passer la frontière au plus vite.

Le procureur en référa à Paris, et M. Decazes crut qu'il était prudent d'étouffer une affaire qui prouverait l'impuissance de sa police.

Enfin, quelques mois plus tard Clément d'Ambaret donna la couronne de comtesse à Adèle Honorat.

JULES BEAUJOINT.

LA CHASSE AUX PATRIOTES

LE GUET-APENS

La sanglante tragédie militaire, dont le dénouement fut l'exécution des Quatre Sergents de la Rochelle, avait été la conséquence de la répression à outrance de la réaction victorieuse.

Les sinistres exploits des verdets dans le Midi, l'odieux assassinat du maréchal Brune à Avignon, du général Ramel à Toulouse, et d'un grand nombre de citoyens soupçonnés de professer des opinions libérales, avaient révolté tous ceux qui sentaient battre dans leur poitrine un cœur de patriote.

La prétendue concession faite aux idées modernes par le roi podagre, à l'instigation de l'empereur Alexandre, et connue sous le nom de la déclaration de Saint-Ouen, n'apparaissait plus au peuple que comme un immense leurre.

Plus arrogant que jamais, l'ancien régime faisait une réapparition triomphante.

Les voltigeurs de Coblentz se précipitaient avec furie à l'assaut de toutes les places; leurs dents, aiguisées par les privations de l'exil, se montraient féroces et menaçantes.

Ils étaient avides de mordre dans cet énorme gâteau, appelé le milliard d'*indemnité,* qui devait être prélevé sur le pain du travailleur.

Le despotisme et la haine des hobereaux, rentrés en France dans les fourgons de l'étranger, n'avaient plus de bornes; car tous ces redoutables parasites n'étaient mus que par le double désir de jouir et de se venger.

Le peuple, qui gagne sa vie à la sueur de son front, était le bouc émissaire de ces fils de preux, et c'était à ses dépens qu'ils se tail-

laient des existences de Sardanapales dans ce Paris, objet de leur crainte et de leur mépris.

En 1815, les condamnations officielles marchaient de pair avec les assassinats de la canaille blanche, dirigée par des misérables qui se tenaient prudemment dans l'ombre.

Tandis que Trestaillons, de Truphémi, de Pointu exerçaient leurs brigandages dans le Midi, Labédoyère, Ney, les frères Faucher, Mouton-Duvernet, Chartrand, Lefebvre-Desnouettes, etc., ou mouraient dans les supplices, ou fuyaient en exil.

La terreur, une terreur encore plus noire que blanche, régnait partout. Souvent, à son insu, on nourrissait dans sa maison, on recevait à son foyer d'immondes coquins, qui avaient échangé leurs opinions républicaines ou bonapartistes contre une cocarde blanche, et qui, pour quelques poignées d'argent, livraient sans vergogne leurs amis, leurs parents, et quelquefois leur père, à la tourbe moucharde lancée à la chasse des patriotes par le fameux avocat général Marchangy.

L'espionnage et la délation étaient organisés sur une si vaste échelle que le mari en était venu à redouter la dénonciation de sa femme; le père se méfiait de son fils, le frère de sa sœur, et l'on n'osait presque plus serrer la main d'un ami rencontré dans la rue.

Aux premiers jours de calme apparent, avait succédé, depuis le retour des Bourbons, une période de sombres préoccupations, et, tandis que nos prétendus amis, les Pandours, les Kaiserlitz, les soldats de Wellington, associés aux Prussiens de Blücher, sablaient le champagne et faisaient sauter les filles de joie à l'aide de l'or puisé dans nos coffres, les patriotes, l'âme plongée dans la douleur, se demandaient par quels moyens ils pourraient délivrer la France de ces vampires.

Si cette époque fut un temps de deuil pour les esprits généreux, elle offrit, en revanche, aux propriétaires de tous les établissements publics, consacrés au culte du plaisir, l'occasion de faire des fortunes scandaleuses.

Les restaurants, les cafés du Palais-Royal, les maisons de jeux les lupanars, tous les endroits, enfin, où la débauche est en honneur faisaient des affaires merveilleuses.

C'était le bon temps où les jeunes libertins, sanglés dans leur uni-

forme comme des filles, et venant de tous les points de l'Europe, se livraient avec frénésie au culte de Bacchus et de Vénus, et ne dédaignaient même pas, le cas échéant, d'avoir recours au rapt et à la violence pour contenter leurs passions.

Et, chose honteuse à avouer, ils étaient souvent secondés, dans leurs actes criminels, par des Français, des gentilshommes, traitant publiquement les envahisseurs de bons amis, d'apôtres de la délivrance, etc.

La conduite de ces traîtres faisait pousser des gémissements de fureur à la grande majorité du peuple, et l'on cite des faits où des ouvriers, oubliant les terribles dangers qu'ils couraient, avaient donné de sévères leçons à ces dandys sans pudeur.

Parmi les drames les plus sanglants qui se déroulèrent à Paris en 1816, il faut citer l'histoire du capitaine Baudouin. Elle produisit une si profonde sensation à Paris qu'on en parlait encore en 1830, au moment où le peuple, furieux d'être l'esclave d'un vieux paillard essayant de cacher les désordres de sa jeunesse sous un froc de moine, venait de le reconduire à la frontière en chantant d'un ton gouailleur :

Prends ton paquet,
Quitte le territoire, etc.

Baudouin était un de ces énergiques soldats, dont l'épée avait été brisée par celui que l'on appelait le *pansu couronné* après nos derniers désastres.

Comme tous ses compagnons d'armes, il avait accepté son sort, sinon avec résignation, du moins par nécessité.

C'était un grand garçon brun, portant la moustache et de petits favoris, dont les larges épaules et la tournure martiale annonçaient la vigueur et le courage.

Capitaine d'un de ces héroïques régiments de cuirassiers tombés dans un traquenard à Waterloo, il était compris dans la phalange de ceux que les royalistes appelaient avec mépris les brigands de la Loire.

Fils du républicain Baudouin, persécuté avec acharnement par la réaction thermidorienne, Francis Baudouin n'avait jamais cessé de professer, au fond de son cœur, les opinions avancées de son père ; mais,

fidèle au patriotisme, il avait défendu la France avec une ardeur héroïque, pendant les guerres de l'Empire.

Revenu à Paris, dans sa famille, après la dispersion de la Grande Armée, le capitaine, alors âgé de trente ans, n'avait plus retrouvé que sa sœur Louise et sa cousine Flavienne, deux charmantes jeunes filles, faisant de la passementerie pour subvenir à leurs besoins.

Tous les autres membres de sa famille étaient morts.

Ne connaissant aucun métier, Francis Baudouin avait pourtant compris qu'il ne pouvait rester à la charge des deux jeunes filles, et il était parvenu à se faire confier des mémoires à copier par un architecte. Mais cette besogne était peu lucrative, et souvent elle lui faisait défaut.

Alors, il se promenait tristement dans les lieux où il rencontrait fréquemment des compagnons d'armes, et là, on devisait à voix basse sur l'état et l'avenir de la France.

Malgré toutes les précautions qu'on prenait pour se mettre à l'abri de la surveillance ombrageuse de la police royaliste, il arrivait souvent qu'on découvrait des espions parmi les anciens soldats de l'Empire.

Malheur alors à ces misérables.

Aussitôt que leur félonie était reconnue, deux ou trois fidèles se mettaient à leurs trousses, les poursuivaient jour et nuit, et ne les quittaient plus jusqu'au moment où il les avaient serrés dans quelque coin désert.

Là ils étaient forcés de mettre l'épée à la main pour défendre leur vie, et, si par hasard un des justiciers succombait, un autre prenait immédiatement sa place, et le traître ne pouvait échapper au châtiment.

Un soir, en rentrant chez sa sœur, rue Saint-Martin, dans le logement de laquelle il occupait un modeste cabinet, le capitaine Baudouin éprouva une douloureuse surprise.

Les deux jeunes filles étaient plongées dans les larmes, et à la vue du soldat, elles se jetèrent à son cou en s'écriant :

— Te voilà, enfin, Francis, nous sommes sauvées...

— Sauvées, reprit Baudouin, et de quel péril?

— C'est une vilaine histoire, dit Louise en essuyant ses yeux, et je te demande pardon de t'en avoir fait mystère, car Flavienne voulait



Et j'ai menacé cet homme de lui brûler la cervelle.

que je te la racontasse... Mais, comme je connais ton caractère, je me suis tue dans la crainte d'un malheur...

— Et toi, ma chère cousine, tu avais plus de confiance en moi, dit le capitaine en saisissant la main de la jeune fille et en la pressant tendrement : Merci, ma bonne Flavienne...

Cette dernière baissa les yeux, rougit et répliqua d'un ton timide :

— Je connais assez la grandeur de votre cœur, mon cousin, pour être sûre que vous ne commettrez jamais que des actions honorables.

— Allons, je vois que tu ne te décideras pas encore à me tutoyer, méchante. Mais parle, Louise, je suis impatient de savoir quel genre de péril vous avez couru? J'aime à croire que vous vous êtes effrayées un peu trop vite.

— Tu vas en juger, Francis. Il y a une heure, nous revenions de porter de l'ouvrage chez M. Duflos, lorsqu'au coin de la rue Saint-Sauveur et de la rue Mondétour, nous avons été arrêtées par un homme que tu connais.

— Son nom, demanda vivement le capitaine.

— M. Margout.

— L'ancien lieutenant d'infanterie?

— Lui-même.

— Et que vous a-t-il dit?

— Il nous a fait un horrible mensonge.

— Ah ! le gredin ! depuis quelque temps il m'inspire des soupçons qui, s'ils sont fondés... Mais ne me fais pas languir plus longtemps, que t'a-t-il dit?

— Il m'a audacieusement assuré que tu venais d'être surpris dans une assemblée d'anciens officiers qui était surveillée par la police : que plusieurs de tes amis avaient été arrêtés, mais que tu étais parvenu à échapper aux agents, et à te refugier dans une maison de la rue Thévenot, chez une couturière qui avait consenti à te cacher.

— Et il a osé te raconter cette sotte bourde, lui, Margout, reprit le capitaine, dans les yeux duquel passèrent des lueurs menaçantes.

— Il a mieux fait, Francis, il a prétendu que tu l'avais envoyé auprès de moi pour me dire d'aller te trouver, afin que nous puissions nous entendre pour te procurer les effets nécessaires à un déguisement.

— Ah! le bandit! comme j'avais raison de me méfier de sa mine de sacristain et de ses regards louches! s'écria Baudouin en levant le poing; si jamais je le retrouve...

— Prends garde à lui, mon frère, c'est un homme capable de tout. Se croyant autorisé à venir à la maison parce que tu l'avais amené un soir avec toi, il y est revenu plusieurs fois.

— Et tu ne m'en a rien dit?

— Je te le répète, Francis, j'ai craint ta colère. . car il a eu l'audace de me manquer de respect.

— A toi? fit le capitaine, et sans doute à Flavienne aussi?

— Non, mon cousin; seulement...

La jeune fille, fort embarrassée, baissa les yeux.

— Il y a donc quelque chose que tu ne peux pas me dire? demanda Baudouin en proie à une vive anxiété.

— Flavienne est timide, reprit Louise; mais nous avons déjà gardé trop longtemps le secret et le moment est venu de tout t'apprendre.

— Enfin...

— Le lieutenant Margout a dit à ma cousine qu'un jeune homme du grand monde, le baron Von Thermann, officier dans l'armée des alliés, éprouve pour elle la plus grande passion : et comme il est fort riche, il lui donnera un hôtel, des chevaux, des diamants, tout ce qu'une jeune personne aimant le luxe peut désirer.

— Et vous n'avez pas appelé vos voisins à votre aide pour jeter ce misérable par la fenêtre! s'écria Baudouin dans un élan de colère difficile à dé ,rire.

— Non, répondit Louise; mais je me suis souvenue, à ce moment, que j'étais la fille d'un héroïque républicain et la sœur d'un vaillant soldat, et je me suis emparée du pistolet chargé que tu prends quelquefois le soir pour sortir, et j'ai menacé cet homme de lui brûler la cervelle s'il ne quittait pas immédiatement notre logis.

— Bien cela, Louise, tu es une brave fille; et il a filé, n'est-ce pas?

— Comme un lièvre.

— Je le reconnais bien là... C'est égal, tu aurais dû me prévenir; la preuve, c'est qu'il a eu le cynisme de vous aborder ce soir; mais tu n'as pas fini ton récit. Qu'as-tu répondu à cet ignoble personnage lorsqu'il t'a proposé de te conduire près de moi?

— Flavienne ne m'a pas donné le temps de l'écouter; elle lui a dit qu'après ce qui s'était passé chez nous, elle n'avait aucune confiance en lui, et qu'elle l'engageait à se retirer s'il ne voulait pas que nous nous missions sous la protection des honnêtes gens...

— Tu lui as dit cela, ma chère enfant, reprit le capitaine à sa cousine; allons, je vois que tu as du sang de la famille dans les veines... Alors, le coquin, honteux et confus s'est retiré?

— Pas du tout; il a au contraire insisté pour nous emmener, et comme nous ne l'écoutions pas, il s'est planté devant nous afin de nous barrer le passage...

— Et je n'étais pas là, murmura Baudouin en se mordillant la moustache de rage.

— En ce moment j'aperçus une voiture arrêtée dans l'étroite rue Mondétour. Margout siffla à deux reprises; aussitôt un officier, un Prussien, car tu m'as appris à connaître les uniformes des alliés, reprit Louise, un officier prussien, dis-je, sortit de la voiture et se précipita sur Flavienne, qu'il chercha à entraîner, tandis que son complice Margout me saisissait par la taille...

Malgré nos cris de désespoir, nous allions être emmenées par ces misérables et jetées dans la voiture dont le cocher tenait son fouet en l'air, lorsqu'un homme d'une quarantaine d'années, bâti en hercule, s'élança, tête nue et en tablier, de la boutique de charcutier qui fait le coin de la rue Saint-Sauveur, et, de deux formidables coups de poing assénés en plein visage, il envoya rouler Margout et l'officier prussien à six pas...

— Bravo! s'écria le capitaine enthousiasmé. Oh! j'en suis sûr, il doit battre le cœur généreux d'un vrai patriote dans la poitrine de cet homme.

— Il se nomme Chardin, j'ai eu le temps de lire son nom sur la porte de sa boutique au moment où il nous a offert ses deux bras pour nous reconduire. Je te prie de croire, Francis, que nous avons accepté avec empressement, et il nous a ramenées jusqu'à notre porte.

— Oh! demain, de bonne heure, j'irai le remercier et lui offrir mes services; malheureusement, je ne puis pas lui être d'une grande utilité.

— On ne sait pas, Francis; souvent, tu ne l'ignores point, on a besoin d'un plus pauvre que soi...

Tout à coup le capitaine Baudouin fronça les sourcils et se mordit la moustache.

— A quoi penses-tu? lui demanda sa sœur avec anxiété.

— Au charcutier qui est venu à votre secours.

— Eh bien?

— Le malheureux s'est exposé à subir de terribles représailles.

— Je ne te comprends pas.

— Il sera infailliblement arrêté et traduit devant une Cour martiale sous l'accusation d'avoir frappé un officier de l'armée alliée, et tu le sais, ma pauvre Louise, on ne sort guère d'un pareil tribunal que pour aller s'adosser contre un mur, en face d'un peloton d'exécution.

En entendant ces mots, les deux jeunes filles éprouvèrent une grande douleur. Quoi, l'homme courageux qui s'était porté si généreusement à leur secours pour les arracher aux mains des misérables qui leur faisaient violence, serait récompensé de son action héroïque par la prison et peut-être par la mort...

C'était impossible. Malgré la brutalité avec laquelle les alliés traitaient la population parisienne, leurs chefs ne pourraient laisser consommer une si monstrueuse injustice.

Elles iraient se jeter aux pieds des généraux commandant la place, et sauraient bien obtenir la grâce de leur protecteur...

Le capitaine secoua tristement la tête.

— Vous ne connaissez guère les idées qui dominent maintenant dans les régions du pouvoir. En admettant que la magistrature approuve votre démarche, ce dont je doute, leur dit-il, vous vous heurteriez contre l'aveugle despotisme des vainqueurs. Un de leurs officiers a été frappé par un habitant de Paris, il faut une expiation à un tel crime, et ils n'en connaissent d'autre que la mort du coupable.

— Alors, il faut prévenir ce malheureux! s'écria Flavienne, les yeux baignés de larmes.

— Oui, Francis, ma cousine a raison, ajouta Louise; malgré le danger qu'il y a pour toi à aller à pareille heure dans la rue où nous avons été l'objet des violences de Margout, je t'en prie, n'hésite pas à faire cette démarche.

— Il est inutile de me prier, mes chères enfants; en ce moment même, je me disposais à aller trouver le brave Chardin.

Le capitaine prit sa canne et son chapeau et glissa son pistolet dans sa poche.

— Surtout sois prudent, mon ami, fit Louise, en embrassant son frère, et dis à notre sauveur qu'il trouvera ici un asile assuré.

— Ma pauvre fille, tu consultes ton cœur plutôt que ta raison, reprit Baudouin, en hochant la tête ; si j'amenais votre protecteur en ce lieu, ce serait le moyen infaillible de le livrer à ceux qui vont essayer de l'arrêter.

— C'est vrai, pardonne-moi mon erreur... Je serais si malheureuse, si ce digne homme tombait entre les mains des bourreaux qui terrorisent Paris.

— Moi je crois que j'en mourrais de chagrin, ajouta Flavienne.

Le capitaine embrassa de nouveau les deux jeunes filles et sortit en leur promettant de revenir promptement.

A cette époque déjà si loin de nous, les rues de Paris n'étaient éclairées que par de rares lanternes à huile, dont les rayons incertains ne servaient guère qu'à désigner les passants aux malfaiteurs, embusqués derrière les nombreuses saillies qu'offraient les maisons.

A l'exception du Palais-Royal et de ses environs, qui étaient constamment en fête pour célébrer le bonheur que les limonadiers, les propriétaires de bals et de concerts, les restaurateurs et les maîtres de lupanars éprouvaient en songeant que le gros Louis, l'homme d'esprit de la famille, et le capucin Charles, qui devait un jour s'asseoir sur la chaise percée occupée par son royal frère, résidaient dans leurs murs, on ne s'amusait guère dans le centre de Paris.

Les boutiques se fermaient de bonne heure, on évitait de sortir le soir, et Baudouin ne rencontra pas cinq personnes dans le trajet, pourtant assez long, qu'il parcourut pour se rendre du bout de la rue Saint-Martin au milieu de la rue Saint-Sauveur.

Il se promettait de s'approcher prudemment de la boutique de Chardin, afin de s'assurer qu'elle n'était point surveillée, lorsqu'il découvrit un véritable rassemblement devant cet établissement.

Le capitaine hésita à s'avancer, car il avait distingué de loin la silhouette de deux ou trois gendarmes.

Pourtant, il ne voulait point avoir fait une démarche inutile. S'approchant d'une bonne femme, coiffée d'une marmotte, et qui

poussait de longs gémissements, il lui demanda si elle savait ce qui venait de se passer dans la rue?

— Jésus, Seigneur! bien sûr que je le sais, répondit-elle; ce sont encore ces scélérats de bonapartistes et de républicains qui recommencent leurs brigandages.

— Quels brigandages? dit le capitaine impatienté.

— Il n'y a pas besoin de le demander, ils s'embusquent la nuit au coin des maisons pour attaquer nos braves amis les alliés. Pas plus tard que tantôt, Chardin, vous connaissez Chardin, le charcutier du coin, un ancien bleu, qui a fait autrefois mille misères en Vendée aux soldats du roi; eh bien! il s'est armé d'un maillet gros deux fois comme votre tête, en parlant par respect, et je t'en donne et je t'en donne; il a assommé un tout mignon officier de l'armée de nos chers alliés, un Prussien joli comme une fille, et il l'a laissé sur le carreau ainsi que son ami, un monsieur de la haute, paraît-il.

— Ensuite?

— Eh bien! ensuite, l'assassin a été bouclé par les cognes, des hommes superbes, dont l'un ressemblait à mon premier, et avant demain soir, crac! il aura son compte; ce n'est pas malheureux, hein?

Le capitaine surmonta le profond dégoût que lui inspirait cette vieille truande qui, après avoir réclamé à grands cris, dans sa jeunesse, la tête de Marie-Antoinette, offert un bouquet à Marie-Louise à son entrée à Paris, hurlé à pleins poumons : A bas l'Usurpateur! récitait chaque jour des prières à Notre-Dame-des-Victoires, pour demander à la bonne Vierge la consolidation du trône des lis, et il lui dit :

— Et l'on ne sait pas où cet homme a été conduit?

— Pour sûr, on l'emmènera demain matin à la place; en attendant, on l'a fourré au poste de la rue Mauconseil.

— Au poste de la rue Mauconseil? répéta Baudouin en tressaillant.

— C'est M. Donnadieu, vous savez bien, le fameux agent de police Donnadieu, qui a déjà tant pris de révolutionnaires, qui s'est justement trouvé là pour le coffrer...

Le capitaine ne répondit pas; un audacieux projet venait de se présenter subitement à son esprit.

II

L'ATTAQUE D'UN CORPS DE GARDE

Depuis quelque temps, les postes de l'intérieur étaient occupés par les troupes de l'armée royaliste, composées en grande partie de jeunes soldats nouvellement enrôlés, et qui songeaient plus souvent à leur village qu'au bonheur de servir le gouvernement imposé par l'étranger.

Mais les alliés avaient pris des mesures pour s'assurer le concours de ces conscrits, et ils avaient placé presque dans chaque poste un de leurs sous-officiers, ayant, en quelque sorte, la haute main sur les soldats du gros Louis.

Or, quelques jours auparavant, il avait été question, dans le comité secret des anciens officiers de la Grande Armée, dont Francis Baudouin faisait partie, d'attaquer le poste de la rue Mauconseil, pour délivrer un sous-lieutenant de chasseurs, revenu récemment des prisons de Russie, et qui s'était fait arrêter en proférant, sur la voie publique, des injures à l'adresse des émigrés.

Mais, au moment de l'action, on avait appris que cet imprudent venait d'être conduit à la Préfecture de police par les agents.

Francis Baudouin connaissait donc parfaitement la disposition intérieure du poste, et il résolut de tenter, pendant la nuit, la délivrance du charcutier Chardin.

C'était un homme aussi prompt à exécuter une résolution qu'à la prendre.

Il se dirigea aussitôt vers la rue de la Harpe, pénétra dans une maison de cette rue, dans laquelle il n'y avait pas de concierge, gravit un escalier boueux non éclairé, et, arrivé au cinquième étage, s'arrêta devant une porte étroite, qu'il reconnut en tâtant la grossière entrée de serrure dont elle était garnie, puis il pressa un bouton microscopique, dissimulé sous la tête d'un gros clou.

Un léger bruit, semblable à celui que produirait le choc d'une



Un traître et de plus une créature des Prussiens.

lame de couteau contre un verre, se fit entendre... Une femme de haute taille, aux traits sévères et qui paraissait âgée d'une soixantaine d'années, entr'ouvrit cette porte :

— Madame Panisset, je viens pour les paniers, dit Francis Baudouin à voix basse.

— Ils ne sont pas encore prêts, répondit la grande femme sur le même ton; mais vous pouvez entrer pour donner votre note...

Elle s'effaça et l'ancien officier pénétra vivement dans le logis.

— Bonsoir, capitaine ; on ne vous a pas vu depuis trois jours; est-il arrivé quelque chose de grave? demanda-t-elle ensuite.

— Oui ; les camarades sont là ?

— Cinq seulement; les autres sont partis.

— Ah ! très bien !

Baudouin traversa une modeste salle à manger, dans laquelle se trouvait une couchette, puis il ouvrit une petite porte dissimulée dans la boiserie, et se trouva en présence de six personnes, dont deux ou trois fumaient.

Ces individus étaient assis autour d'une table ronde, sur laquelle brûlait une chandelle de suif, et ils paraissaient consulter un plan de Paris, déplié devant eux.

Panisset, le maître de la maison et le fils de Mme Panisset, revendeuse à la Halle, exerçait une bien modeste industrie ; il se chargeait de réexpédier les paniers vides à ceux qui avaient envoyé leurs marchandises à la criée, et il les réparait quand ils étaient détériorés.

Ex-sergent dans un régiment d'infanterie, il avait été décoré à la suite d'une action d'éclat; mais il fut si grièvement blessé au genou, qu'on le renvoya dans ses foyers.

Panisset avait eu l'art de dissimuler ses opinions politiques dès son retour chez lui; et, lorsque les maux de la double invasion s'abattirent sur la France, nul ne soupçonna que l'ancien sergent suivait avec une attention fiévreuse ces événements sinistres.

Fils d'un républicain convaincu qui avait joué un rôle important pendant la Révolution, Panisset était toujours prêt à sacrifier sa vie pour assurer le triomphe de ses idées.

Six mois avant le jour où commence cette histoire, il avait rencontré son ancien sergent-major, devenu capitaine, puis licencié lors

de la dissolution de l'armée de la Loire, et une étroite intimité s'était établie entre eux.

Bref, à la suite de cette rencontre, la maison de Panisset, qui n'avait pas de concierge, comme la plupart des vieilles habitations de cette époque, était devenue le lieu de réunion d'une douzaine d'anciens compagnons d'armes, qui venaient s'occuper là de trouver les moyens de soustraire la France à ses oppresseurs.

A côté de l'ancien sergent Panisset, Baudouin aperçut le commandant Verdot, un jeune homme de petite taille, dont le courage et l'intelligence étaient légendaires.

De l'autre côté de la table, se tenaient Hulet, lieutenant de cuirassiers dans le régiment de Baudouin; le gros Trubert, ex-capitaine de la garde; l'élégant Formosant, ancien lieutenant de lanciers; et, enfin, un homme de petite taille, mais singulièrement robuste, dont le nom était Granval, et qu'on désignait sous le nom de Major, parce qu'il était chirurgien dans un régiment de chasseurs lors du licenciement de l'armée impériale.

Tous ces gens-là portaient, écrits sur leur visage, le courage indomptable dont ils avaient donné tant de preuves, la fidélité aux principes libéraux et la résolution bien arrêtée de sacrifier au besoin leur vie pour rendre à la France le rang glorieux qu'elle avait occupé dans le monde.

A la vue de Baudouin, tous les assistants se levèrent pour lui serrer la main.

— Tu as le visage bouleversé, lui dit Verdot; que se passe-t-il donc?

— Encore une infamie des alliés ..

— Explique-toi.

— Avant d'aller plus loin, je vais vous apprendre une nouvelle qui vous fera bondir d'indignation, mais qui ne vous surprendra guère.

— Parle vite, mon cher ami, dit Granval.

— Il s'agit de Margout...

— Hum! fit le major en hochant la tête; je me suis toujours méfié de ce camarade-là.

— Tu as eu raison, Granval, car je viens d'acquérir la preuve que cet homme est un traître.

— Un traître ! s'écrièrent tous les assistants, dont les physionomies devinrent menaçantes.

— Et, de plus, une créature des Prussiens.

Le lieutenant de lanciers passa sa main sur ses moustaches et dit, en les effilant :

— Tout d'abord, je réclame la faveur de châtier ce monsieur; c'est à moi que ce privilège revient de droit.

— Toi ou un autre, il n'échappera pas à notre vengeance, fit Hulet; mais Baudouin va nous dire ce qu'il a découvert sur le compte de cet homme.

— Quelques mots suffiront pour vous édifier...

L'ancien capitaine raconta alors brièvement ce que sa sœur venait de lui apprendre, et il acheva son récit en ajoutant :

— Maintenant, je vous le demande. mes chers camarades, pouvons-nous laisser l'homme généreux qui s'est dévoué pour sauver deux jeunes filles, entre les mains des gredins qui se préparent à le faire fusiller?

— Et il le sera indubitablement s'il est traduit devant la Cour martiale, répliqua le commandant Verdot.

— Nous serions des lâches, si nous ne tentions pas de le délivrer, s'écria Hulet.

— Oui, oui, il faut agir sans perdre une minute, reprirent tous les autres assistants.

— Puisque c'est chose décidée, dit Panisset, qui n'avait pas encore parlé, voulez-vous me confier le soin d'aller reconnaître le poste? Vous savez que mon extérieur n'inspire aucune méfiance, et que je pourrai obtenir du marchand de vin, voisin du corps de garde et à qui j'ai eu l'occasion de rendre deux ou trois petits services, des renseignements qui pourront nous faciliter l'accomplissement de notre tâche.

— Très bien, Panisset, fit le commandant, lorsqu'il s'agit de se dévouer tu es toujours là; mais nous allons te suivre à une certaine distance, afin de pouvoir venir à ton aide si quelque danger te menaçait.

— Ne me suivez pas, répliqua vivement l'ancien sergent; seul, je ne risque rien, tandis que les espions, qui pullulent dans les rues, ne manqueraient pas de s'étonner en voyant un groupe de plusieurs hommes circuler ainsi pendant la nuit.

— Tu as peut-être raison.

— Restez ici bien tranquillement, et je vous réponds de vous apporter des nouvelles intéressantes avant une heure et demie.

Baudoiun, qui connaissait parfaitement la prudence et l'adresse de Panisset, appuya sa proposition et tout le monde l'adopta.

L'ancien sergent allait se disposer à sortir, quand Mme Panisset, qui avait écouté en silence ce qui venait de se dire, s'avança vers les assistants.

— Avez-vous confiance en moi, messieurs? leur dit-elle.

— Certainement; mais pourquoi nous demandez-vous cela? répliqua le capitaine Baudouin.

— Parce que je peux m'acquitter beaucoup plus facilement que mon fils Victor de la mission dont il vient de se charger.

— Pardon, mère...

— Laisse-moi parler, et si l'on ne m'approuve pas, tu seras toujours libre d'agir.

— Voyons, madame Panisset, quel est votre dessein? demanda Verdot.

— Je suis liée avec Mme Bernard, la femme du marchand de vin établi rue Mauconseil, à côté du poste, c'est même une de mes bonnes clientes. Je vais aller lui porter trois poulets, qui ont besoin d'être vendus, et qu'elle fera flamber pour les empêcher de se gâter, et je trouverai le moyen de savoir ce qui se passe au corps de garde, car elle a la langue bien pendue... D'ailleurs, dans la rue, personne ne se méfiera d'une vieille femme comme moi.

— Puisque ma mère veut se charger d'aller aux informations, rapportez-vous-en à elle, ajouta Panisset; c'est une femme de tête.

— Nous la connaissons, répliquèrent les officiers, et nous la remercions d'avance de son dévouement à la cause d'un malheureux...

La marchande se couvrit la tête et les épaules d'un espèce de capuche, comme les femmes du peuple en portaient à cette époque, puis elle mit ses poulets dans son panier et sortit en disant qu'elle serait bientôt de retour.

Malgré l'appel qu'il faisait à son sang-froid, le capitaine éprouva une vive anxiété pendant l'absence de la bonne femme.

Non seulement il était inquiet sur le sort de Chardin, mais il com-

mençait à redouter, pour sa sœur et sa cousine, les manœuvres diaboliques du traître Margout.

Après sa criminelle tentative de la rue Saint-Sauveur, on avait tout à craindre d'un pareil scélérat.

Afin de se venger du honteux échec qu'il avait subi, il était capable d'inventer quelques faits calomnieux pour livrer Louise et Flavienne à la justice ombrageuse des royalistes. Et ceux-ci ne lui demanderaient pas de preuves, sa déclaration seule suffirait...

Baudouin sentait son inquiétude se changer de minute en minute en poignantes angoisses. Un instant même l'idée lui vint d'abandonner la délivrance de Chardin à ses camarades et de courir chez lui pour protéger les jeunes filles.

Le capitaine ressentait la plus tendre affection pour sa sœur, qui, de son côté, lui avait toujours témoigné un vif attachement; et sans en avoir jamais rien dit à sa cousine, il l'aimait de cet amour profond, absolu des forts qui, lorsqu'ils ont une fois donné leur cœur, ne le reprennent jamais.

Avec le culte sacré de la patrie, dont il rêvait jour et nuit la glorification, Francis Baudouin ne voyait d'autre bonheur dans l'avenir que la perspective de passer sa vie entre sa sœur et sa cousine.

Mais, comprenant l'impossibilité de pourvoir aux besoins d'un ménage avec les infimes ressources qu'il possédait, il avait pris l'énergique résolution de ne point faire connaître ses sentiments à Flavienne avant d'avoir une position de nature à lui procurer les moyens de la rendre heureuse.

Il est presque inutile d'ajouter que la jeune fille partageait les sentiments de tendresse de son cousin.

Entre les personnes présentes, la conversation s'était généralisée; seul le capitaine Baudouin n'y prenait aucune part, et le commandant Verdot venait de l'interpeller à ce sujet lorsque Mme Panisset rentra.

Son visage reflétait une certaine satisfaction, et lorsque son fils s'avança vers elle pour l'interroger, elle lui dit, après avoir déposé sa capuche sur une chaise :

— Bonnes nouvelles. Mme Bernard était disposée à causer.

— On n'a pas renforcé le poste?

— Non; seulement l'agent Donnadieu a recommandé à la sentinelle de veiller avec beaucoup d'attention.

— Et le prisonnier est toujours au violon?

— Toujours... Seulement on lui a mis les menottes.

— Les coquins! fit Hulet, en donnant un formidable coup de poing sur la table; ils paieront cela avec leurs autres dettes...

— Veuillez nous raconter ce que vous avez appris sur la composition du poste et sur les moyens à employer pour le surprendre, dit le commandant Verdot à Mme Panisset.

— Il y a au corps de garde douze soldats d'infanterie, avec un caporal et un sergent, plus un mangeur de choucroute, dont on n'a pas pu me dire le grade, mais qui est Bavarois ou Autrichien.

— C'est tout?

— Des agents de police vont et viennent d'un poste à l'autre, et l'on attend la patrouille de minuit pour se reposer.

— Quand cette patrouille sera passée; il en viendra une autre sans doute?

— Mme Bernard le croit, mais elle n'a rien pu m'assurer à ce sujet.

— Et quelle espèce d'homme est cet Allemand, qui a sans doute une autorité absolue sur les soldats du poste?

— Mme Bernard m'a fait entrer dans sa chambre afin de pouvoir l'examiner à travers le vitrage de la cloison. J'ai écarté le rideau et, j'ai vu dans la salle un grand coquin, à moitié ivre, qui, le verre en main, chantait dans son baragouin, en s'adressant au sergent du poste assis en face de lui.

— Le caporal n'était pas avec eux?

— Non: il paraît que c'est un jeune homme imberbe, qui est féroce sur la discipline. Il a même eu l'audace d'adresser des reproches à son sergent parce qu'il s'absentait du corps de garde.

— Vous ne nous avez pas fait connaître votre opinion sur ce sergent, Mme Panisset, dit le capitaine Baudouin à la marchande.

— Ah! c'est vrai. Eh bien! cet homme paraît âgé de trente ans, et il a la mise et les manières d'un soldat de l'ancienne armée. Il n'a pas desserré les dents pendant que je l'examinais, si ce n'est pour avaler le vin que l'Allemand lui versait.

— Alors, on ne sait pas si c'est un dur-à-cuir ou tout simplement un vieil ivrogne?

— Mon opinion est qu'il y a en lui de l'un et de l'autre. Dans tous

les cas, ni lui ni l'Autrichien ne seront bien à craindre dans une heure. Ils ont commandé une omelette et du saucisson pour souper, mais quand viendra le moment de manger, je crois qu'ils préféreront dormir. Voilà tout ce que j'ai pu apprendre...

Les officiers remercièrent Mme Panisset, et se consultèrent ensuite pour savoir s'il y avait lieu de tenter la délivrance de Chardin.

Tous déclarèrent qu'ils étaient prêts à agir, et Panisset revêtit un costume à peu près semblable à celui du major.

Puis, ils prirent dans un petit arsenal caché au fond d'une alcôve, les armes dont ils pourraient avoir besoin, qui étaient faciles à dissimuler sous leurs vêtements, et ils sortirent du logement les uns après les autres, à une minute d'intervalle.

Tous devaient se rendre isolément à l'entrée de la rue Mauconseil, et ils ne se réuniraient que lorsque le capitaine ferait entendre un long miaulement.

Le capitaine Baudouin venait de s'engager dans la rue Saint-Denis. orsqu'il fut arrêté par une patrouille de gendarmes, qui arrivait par a rue de la Tannerie.

— Où allez-vous à cette heure? lui demanda le brigadier.

— Je rentre chez moi, répondit-il.

— Avez-vous un permis de circuler?

— Mieux que cela, un congé, répondit Baudouin, qui n'avait aucun papier.

— Ah ! vous êtes un licencié de la Loire ?

— Oui; je me nomme le capitaine Baudouin.

— Capitaine ou pas, il faut nous suivre au poste ; nous avons l'ordre d'arrêter ceux qui se promènent à une heure du matin dans les rues...

Baudoin serrait les poings de rage, et il allait sans doute commettre quelque imprudence de nature à aggraver sa position, lorsqu'un des gendarmes composant la patrouille s'écria tout à coup :

— Tiens ! c'est mon capitaine. Vous n'avez donc pas été tué à Waterloo ? Ah ! tant mieux !

— Biraud ! fit Baudouin surpris.

— Oui, mon capitaine, répliqua le gendarme; votre ancienne ordonnance... On m'a fait entrer dans la gendarmerie, où il y a de bons enfants ; pas vrai, brigadier ?

Biraud jeta en même temps un regard respectueux sur son chef.



Allons! couche-toi et fais le mort, sinon...

Flatté par ce compliment, ce dernier releva la tête, porta la main à la corne de son chapeau et dit d'un ton important :

— Pour lors et dès lors que le gendarme Biraud répond de vous, mon capitaine, je crois pouvoir vous permettre d'aller tranquillement voir votre bonne amie, car vous ne devez pas aller ailleurs. Gendarmes, en avant, marche...

Le capitaine Baudouin put reprendre sa course, grâce à son ancienne ordonnance Biraud, et, lorsqu'il arriva à l'entrée de la rue Mauconseil, il y trouva Panisset, qui avait déjà poussé une reconnaissance du côté du corps de garde.

— Eh bien? lui dit-il à voix basse.

— Pendant que tu entreras avec un de nos amis chez Bernard pour chambrer l'Allemand et le sergent, je me charge d'enlever délicatement la sentinelle sans la faire crier.

— Comment cela?

— J'ai un moyen infaillible... Ah! je vois une lanterne au bout de la rue ; pourvu que ce ne soit pas une patrouille...

— Non, c'est un chiffonnier qui fait sa petite récolte.

— Alors, il faut donner le signal...

Baudouin fit entendre un miaulement si bien imité qu'un matou, en promenade sur les toits, lui donna aussitôt la réplique.

Les officiers ne tardèrent pas à arriver.

Le capitaine prit Hulet à part et lui dit :

— Viens avec moi, notre besogne est de ce côté...

— Je te suis, répondit le lieutenant.

Grâce au signal que lui avait indiqué Mme Panisset, le capitaine se fit ouvrir la porte du marchand de vin sans la moindre difficulté.

— Silence, dit-il à voix basse à Mme Bernard, qui se présenta devant lui à moitié endormie.

— Qu'est-ce que vous voulez? murmura en tremblant d'effroi la marchande de vin.

— Affaire politique... pas un mot, pas un signe; vous vous en repentiriez...

L'aspect de ces deux hommes de haute taille, qui lui parlaient avec tant d'autorité, paralysa la résistance de Mme Bernard, et elle se retira instinctivement derrière son comptoir.

Baudouin et Hulet pénétrèrent alors spontanément dans la salle à manger, le pistolet à la main.

Le sergent dormait, la tête appuyée sur la table, et l'Allemand s'efforçait de tirer de la fumée d'une pipe éteinte, en murmurant quelques sons d'un chant d'outre-Rhin.

— Allons ! je vois que notre besogne sera facile, dit le capitaine à l'oreille de son compagnon.

Puis, il alla frapper sur l'épaule de l'Autrichien, qui ne l'avait point vu entrer, et il lui dit, en lui mettant le bout du canon de son pistolet sous le nez :

— Couche-toi !

Le soldat le regarda d'un air stupéfait, en arrondissant ses gros yeux, prêts à lui sortir de la tête.

— Allons ! couche-toi et fais le mort; sinon...

Comprenant instinctivement qu'il courait un sérieux danger, l'Allemand courba la tête et se coucha sur la table, en murmurant d'une voix coupée par les hoquets ?

— *Ya... Ya...*

— Il faudrait peut-être l'attacher, dit Hulet.

— C'est inutile; nous serons loin quand il songera à se relever.

En ce moment, des cris terribles partirent du poste, puis un coup de feu retentit...

Les choses n'allaient pas aussi bien de ce côté que chez Mme Bernard.

Voici ce qui se passait :

Muni d'un sac, Panisset s'était, en quelque sorte, aplati sur le trottoir, et il était arrivé auprès de la sentinelle en rampant sur les mains et sur les genoux.

Enveloppé dans sa large capote de guérite, le factionnaire, avec l'imprudence d'une recrue, avait mis l'arme au pied, et, comme il était frileux, il avait passé ses mains dans les manches de cette capote pour se réchauffer.

Rasant les murailles, Verdot, Trubert, Formosant et Granval suivaient l'ancien sergent à quatre ou cinq pas.

Lorsque ce dernier fut auprès du factionnaire, qui jetait des regards distraits sur une fenêtre de la maison voisine, à laquelle apparaissait une petite lumière, il se releva brusquement et jeta son sac sur la

tête du soldat, avant que ce dernier pût dégager ses mains, enfouies dans les manches de la capote de guérite...

Mais la sentinelle avait poussé un cri à demi étouffé, qui avait jeté l'alarme dans le poste.

Les quatre officiers y pénétrèrent comme un ouragan, le pistolet à la main.

Surpris dans leur sommeil, les soldats, étendus sur le lit de camp, n'eurent pas le temps de se lever pour prendre leurs armes.

Seul, le jeune caporal, resté debout et qui lisait un journal à la clarté blafarde d'une chandelle, s'élança vers le râtelier, en criant d'une voix retentissante :

— Aux armes ! aux armes !

Un tumulte indescriptible se fit alors dans le poste...

Effrayés par les pistolets des officiers braqués sur eux, les soldats cherchèrent à se glisser hors du lit de camp, dans l'espérance de pouvoir saisir leurs armes; mais Verdot et Formosant les firent reculer, tandis que Trubert essayait de désarmer le caporal...

Pendant ce temps, Granval, qui s'était emparé de la clé du violon, ouvrit la porte de ce trou infect et dit à Chardin d'un ton bref :

— Venez !

Le charcutier était déjà debout. Par un effort puissant, il avait brisé ses menottes au moment où il avait entendu le cri d'alarme poussé par la sentinelle...

Sans dire un mot, il s'élança hors du violon, et, la tête baissée, il se fit jour en culbutant deux ou trois jeunes soldats qui voulaient s'opposer à son passage.

Malheureusement, le caporal, désarmé par Trubert, put s'emparer d'un autre fusil et il fit feu sur ce dernier. L'ancien capitaine de la garde tomba comme une masse, la tête traversée par une balle...

Ce fut cette détonation qui fit sortir Baudouin et Hulet de la boutique du marchand de vin.

Grâce à leur concours et à celui de Panisset, armé du fusil du factionnaire, à moitié étranglé et la tête prise dans un sac, Verdot, Formosant, Granval et le charcutier achevèrent de vaincre la résistance des soldats, qui essayaient de les empêcher de sortir du corps de garde, et les sept hommes disparurent dans l'obscurité, salués par quelques coups de fusil, dont les balles s'égarèrent.

Mais la délivrance de Chardin avait coûté cher; le capitaine Trubert était mort.

Suivant leur habitude, lorsqu'ils entreprenaient une expédition périlleuse, les anciens officiers ne gardaient sur eux aucune pièce de nature à pouvoir faire constater leur identité; aussi, le cadavre de Trubert fut-il déposé à la Morgue, avec la mention : « Inconnu ».

Un quart d'heure après l'attaque du poste de la rue Mauconseil, tous ceux qui y avaient pris part, à l'exception du malheureux capitaine de la garde, étaient de retour chez Panisset, où Chardin avait été amené, car il ne pouvait plus songer à rentrer chez lui.

III

LE PIÈGE

Il était trois heures du matin quand le capitaine Baudouin, en proie à une inquiétude qui augmentait à chaque instant, déclara qu'il ne pouvait supporter plus longtemps ses angoisses.

Il comprenait que la délivrance de Chardin devait nécessairement avoir les plus terribles conséquences. On ne manquerait pas d'arrêter sa sœur et sa cousine, car on supposerait qu'elles ne pouvaient ignorer l'audacieuse attaque du poste de la rue Mauconseil, et on les forcerait bien à nommer ceux qui avaient fait le coup.

A tout prix, il fallait les prévenir, avant que la police eût envoyé des agents pour s'assurer d'elles.

Voyant qu'il était absolument décidé à partir, Verdot lui dit :

— Tu veux donc nous perdre?

— Comment cela?

— Crois-tu, mon cher ami, qu'on ait pris philosophiquement la chose à l'état-major de la place? Mais, en ce moment, je suis sûr que toutes les rues sont sillonnées par des patrouilles. Outre les soldats de service, la gendarmerie et les agents de police sont sur les dents. Enlever un prisonnier dans un poste est, aux yeux des autorités civiles et militaires, un crime que les coupables ne peuvent expier que par

des baptêmes de plomb. Tu ne ferais pas dix minutes de chemin sans être arrêté.

— Oh! je prendrai mes précautions; on ne m'aura pas vivant...

— Ah! le beau résultat; quand tu auras subi le sort de ce brave Trubert; qui est-ce qui défendra ta sœur et ta cousine contre leurs persécuteurs? je te le demande.

— Oh! tais-toi, tais-toi! fit Baudouin en portant sa main sur son front, d'où découlait une sueur glacée.

— Personne; c'est alors que ce scélérat de Margout et son digne ami, le prussien Von Thermann, pourront savourer paisiblement leur triomphe; car, sois certain qu'après ce qui s'est passé, ils ne prendront aucun repos avant d'avoir déshonoré ces jeunes filles.

— Tu veux donc me rendre fou! s'écria le capitaine en serrant les poings avec rage.

— Non, mon ami, je veux t'empêcher de commettre une imprudence qui nous perdrait tous. Toi, dont le courage indomptable est traditionnel parmi nos frères d'armes, imite nos camarades, attends, comme nous sommes décidés à le faire, que le jour soit venu pour pouvoir, en te mêlant dans la foule, échapper aux yeux de lynx des policiers qui nous traquent.

Songe que Donnadieu, cet agent infatigable des royalistes, notre ennemi acharné, a juré de nous livrer à Marchangy. Hier, Formosant l'a eu pendant une heure sur les talons, et c'est grâce à un embarras de voitures, au carrefour Sainte-Avoye, qu'il est parvenu à lui faire perdre sa piste.

— Alors, il faut que je laisse arrêter ma sœur et ma cousine, sans faire aucune tentative pour les sauver? dit le capitaine en faisant un geste de désespoir.

— Si vous le voulez, capitaine, aussitôt que le jour sera venu, j'irai les prévenir, dit la maman Panisset en s'avançant. Je peux passer partout sans attirer l'attention.

— Fie-toi à Mme Panisset, qui est bien la meilleure et la plus courageuse femme que je connaisse, ajouta Verdot. Tu vois qu'au lieu de prendre un peu de repos, comme nous le lui avons conseillé, elle a préféré se priver de sommeil afin de pouvoir nous être utile.

— Oh! merci! merci! dit Baudouin en serrant la main de la vieille marchande... mais vous arriverez peut-être trop tard.

— Sois tranquille à ce sujet, dit le major; malgré les habitudes expéditives de la police royaliste, les mandats d'arrêt, si mandats il y a, ne seront pas signés avant dix heures; ainsi, mon cher ami, tu peux accepter sans crainte les offres de services de la mère de notre brave camarade Panisset.

Peu à peu, l'inquiétude du capitaine s'était en partie dissipée, et il se décida à charger la marchande d'aller dire à Louise et à Flavienne de quitter immédiatement leur logement.

Il recommanda à la bonne femme de ne pas oublier de les engager à se réfugier à Montmartre, chez une repriseuse de châles, Mme Voituret, dont le mari avait été tué à la Moskowa.

Quand le bruit des pas des ouvriers se rendant à leur travail se fit entendre dans la rue, la brave mère Panisset reprit sa capuche, et elle se mit en route pour la rue Saint-Martin.

Après son départ, on parla des événements qui venaient de se passer, et ce fut avec la plus vive douleur qu'on reconnut l'impossibilité d'assister aux obsèques du digne Trubert, dont chacun célébra à l'envi la générosité et la bravoure.

Puis Formosant, l'ancien lieutenant de lanciers, demanda s'il ne fallait pas s'occuper immédiatement de châtier le traître Margout.

— Il faut qu'un exemple terrible empèche les misérables qui songent à nous trahir d'exécuter leurs exécrables desseins, dit-il. Vous savez que j'ai réclamé l'honneur de corriger ce drôle; autorisez-moi à m'occuper de lui, et je vais entrer immédiatement en campagne afin de l'attirer dans un petit coin, où je le forcerai à mettre flamberge au vent...

Tous les membres de la réunion se consultèrent, et, à l'unanimité, ils adoptèrent la proposition du lieutenant de lanciers.

— Comment te proposes-tu de t'y prendre pour faire tomber ce vil coquin dans un piège? demanda le major au lieutenant.

— Ah! voilà le point sur lequel je ne suis pas encore fixé, reprit ce dernier; je chercherai, et, avant ce soir, du moins je l'espère, j'aurai trouvé un expédient.

En ce moment, le charcutier Chardin, qui s'était constamment tenu en arrière des officiers, quitta la chaise qu'il occupait au fond de la pièce, et s'avança vers la table.

— Je pourrais peut-être vous être utile en cette circonstance, dit-il; du reste, ce que j'ai de mieux à faire, maintenant que je ne peux plus rentrer chez moi, c'est de vous prier d'accepter nes petits services. Vos opinions politiques sont les miennes; comme vous, je déteste le gouvernement que les étrangers ont imposé à la France, ainsi que toutes les créatures qu'il a ramenées dans ses fourgons, et je ne peux pas voir l'uniforme des soldats de l'armée alliée sans éprouver des sentiments de honte et de colère. . Dans ma jeunesse, j'ai porté l'uniforme et je suis habitué à la discipline.

Si vous avez besoin d'un homme dévoué à son pays, aussi intelligent qu'il faut l'être pour démêler les fils d'une intrigue, et ayant un poing capable d'assommer un bœuf d'un seul coup, comptez sur Chardin; il vous appartient corps et âme.

Le charcutier n'avait pas achevé de parler que toutes les mains se tendirent vers lui.

— Nous acceptons avec empressement votre généreuse collaboration à l'œuvre patriotique que nous avons entreprise, lui dit le commandant Verdot; nous savons ce que vous êtes capable de faire. De nouveau, touchez là, camarade, et regardez-nous désormais comme des frères.

— Je m'efforcerai de vous prouver que je ne suis pas indigne de la faveur que vous me faites, répondit Chardin, dont les yeux se mouillèrent de larmes.

— Maintenant que vous êtes membre de notre association, reprit Formosant, je reviens à ce que je disais lorsque vous nous avez offert vos services, mon cher ami. Je vais immédiatement me mettre aux trousses du traître que vous avez corrigé hier soir, et j'espère trouver rapidement le moyen de lui dresser une embuscade.

— Je le connais peut-être, ce moyen, dit le charcutier.

Tous les assistants relevèrent la tête, et Baudouin examina celui qui venait de parler.

— Peut-on vous demander de quoi il s'agit? dit le capitaine.

— Ce n'est pas très délicat, car je veux vous proposer l'intervention d'une femme qui, en fait de vertu, ne connaît guère que l'or des officiers étrangers.

— Une fille de joie? fit Verdot.

— Pas tout à fait; il s'agit d'Antonia.



La belle Antonia pénétra lentement dans le café en jouant de l'évantail.

— L'actrice de cinquième ordre de la Montansier?

— Précisément.

— Qui se livre, avec les princes alliés, à des orgies inouïes dans son petit hôtel de la rue de Provence?

— C'est bien d'elle dont il s'agit.

— Quel rapport peut-il y avoir entre cette courtisane et l'affaire dont nous nous occupons? demanda le commandant Verdot.

— Cette courtisane, comme vous l'appelez avec raison, est douée d'une merveilleuse beauté.

— En effet.

— Et elle est si prodigieusement habile en coquetterie, qu'un homme non prévenu ne peut pas faire la conversation pendant dix minutes avec elle sans en devenir amoureux.

— Ensuite? demanda le capitaine Baudouin vivement intéressé.

— Ce Margout, comme vous l'appelez, joint, à sa qualité de parfait coquin une fatuité insupportable. Je me suis souvenu de lui pendant que j'étais au violon du poste Mauconseil. Il a séduit, il y a six mois, la femme d'une brave épicier, mon voisin, et une jeune nièce qu'il avait chez lui.

Quand une courtisane aussi brillante que la belle Antonia lui fera les yeux doux, Margout ne pourra résister à ses agaceries, et elle en fera ce qu'elle voudra.

— Fort bien, reprit le commandant Verdot, mais je ne vois pas comment cette femme, qui a une petite cour de princes et de généraux étrangers, consentira à s'employer pour nous?

— Je la forcerai à nous servir.

— Vous?

— Oui, messieurs, et quelques mots suffiront pour vous expliquer cet apparent mystère. La belle Antonia se nomme, en réalité, Justine Barret. Il y a quatre ans, elle était caissière chez mon frère, boulanger à Tours. C'était déjà une très jolie fille, et elle se faisait courtiser par tous les oisifs et les libertins de la ville.

Mon frère, scandalisé par ses désordres, se disposait à la renvoyer, lorsqu'un beau matin elle disparut avec un abbé défroqué qui habitait la maison.

Mais comme ce calotin était râpé sur toutes les coutures, et que les économies de la bonne pièce ne consistaient qu'en d'assez fortes

dettes chez sa modiste, elle emporta prudemment 6,000 fr. qu'elle trouva dans la commode de mon frère.

La justice se mêla de l'affaire, et Mlle Justine Barret fut condamnée à cinq ans de prison par contumace.

On n'y pensait plus, lorsqu'il y a trois mois je la reconnus dans un rôle de dernière catégorie au théâtre de la Montansier. Elle jouait sous le nom d'Antonia.

Voulant savoir si je ne me trompais point, je l'attendis à la sortie du spectacle, et là tous mes doutes furent dissipés; c'était bien la voleuse de mon frère.

A ma vue, elle éprouva une grande frayeur et essaya de s'esquiver; mais je la saisis par le bras et je lui déclarai que j'allais la livrer à la police.

Alors elle voulut se jeter à mes genoux pour implorer ma pitié. Elle pleura, elle pria, et me fit entendre de si touchantes paroles de repentir, en me promettant de rembourser mon frère, que j'eus la faiblesse de la laisser aller.

Mais, avant de la quitter, je lui dis que j'aurais toujours l'œil sur elle, et que si j'apprenais qu'elle se rendît coupable de quelque nouvelle gredinerie, je serais sans pitié.

Vous comprenez que, dans sa position, elle ne peut me refuser ce que je lui demanderai. Par mon voisin l'épicier, j'ai su que Margout fréquente le café de Foy, au Palais-Royal, et qu'on l'a vu souvent avec des officiers de l'armée des alliés. C'est sans doute en ce lieu qu'il a fait la connaissance du jeune Prussien à qui j'ai eu le plaisir de donner hier soir un atout, qui lui a, m'a-t-on dit au poste, cassé trois ou quatre dents.

Si je mets la belle Antonia, une des plus ferventes habituées des Galeries de bois, aux trousses de ce drôle, elle se fera promptement remarquer et le conduira bientôt dans le lieu où vous désirez qu'on le mène... Voilà ce que j'avais à vous proposer.

Inutile de dire que l'offre de Chardin fut acceptée sans commentaires. Il s'entendit aussitôt avec Formosant pour mettre le plan qu'il venait de développer à exécution. .

Cette affaire venait d'être arrêtée, lorsque Mme Panisset rentra.

— Eh bien? lui demanda vivement Baudouin.

— Rassurez-vous, capitaine; votre sœur et votre cousine n'ont

pas encore été inquiétées, lui dit-elle; mais j'ai trouvé ces pauvres demoiselles noyées dans les larmes. Elles ne se sont point couchées, et ont passé la nuit en proie à la plus cruelle inquiétude...

Aussi, quand je leur ai dit que vous étiez en sûreté chez nous, et que vous étiez parvenu, avec vos camarades, à délivrer leur protecteur qui avait été arrêté, elles m'ont sauté au cou, et pendant plusieurs minutes, j'ai senti leurs larmes mouiller mon visage.

— Et vous leur avez bien dit de quitter le logement sans délai?

— Soyez tranquille, capitaine; vos braves demoiselles ont immédiatement entassé vos papiers et leurs objets les plus précieux dans des paniers, qu'elles ont eu le soin de cacher sous leurs châles; puis elles ont remis la clé du logement à une voisine, et je les ai vues s'éloigner du côté des boulevards...

— Maintenant que tu ne peux plus rentrer chez toi, dit le commandant Verdot à Baudouin, je t'offre un refuge dans un endroit où personne ne songera à aller te chercher.

— Merci, mon ami, je ne voudrais pas te déranger...

— Sois tranquille, Baudouin. La bonne femme chez laquelle je vais te conduire, est la sœur d'un curé.

— La sœur d'un curé? demanda le capitaine ébahi.

— Parfaitement. Son frère est au Canada, où il s'est fixé il y a cinq ans, et elle a un neveu nommé Charles, qui est suisse dans une église de Bordeaux. Tu seras ce neveu.

Malgré la gravité de la situation, Baudouin ne put s'empêcher de rire.

— Est-tu fou? dit-il; moi un calotin, jamais on n'aurait entendu parler de cela. D'ailleurs, cette dame si bien apparentée aux gens d'église, ne m'inspire aucune confiance.

— C'est un tort, car Mme Guillaume, qu'on croit affiliée à plusieurs confréries religieuses, n'est dévote qu'à la surface. Au fond, c'est une chaude patriote, et son mari a été tué pendant la Révolution à la prise des Tuileries.

— C'est étrange.

— Sans en avoir l'air, cette digne femme a caché chez elle et sauvé de la mort un colonel et plusieurs officiers, à l'époque où le gros ventru est revenu de Gand.

Seulement, afin de mieux entrer dans ton rôle de neveu d'une

prétendue dévote, tu seras obligé de faire le sacrifice de tes moustaches.

— Le capitaine fit la moue.

— Est-ce absolument nécessaire? fit-il.

— Absolument; et si nous étions prudents, tous, tant que nous sommes, nous les abattrions. Du reste, la plupart des soldats de la Grande Armée n'en portaient point...

A vingt minutes de distance, tous les membres du comité quittèrent la maison de Panisset, et le commandant emmena Baudouin chez lui pour modifier son costume et couper ses moustaches.

Mme Guillaume, qui avait été prévenue par un billet de Verdot, le reçut à bras ouverts, et lui donna le titre de neveu devant un vieux voisin, coiffé à l'oiseau, qui affichait avec orgueil ses principes de féroce royaliste.

Ce produit de l'ancien régime disait, à qui voulait l'entendre, que la France ne serait tranquille que lorsque le *Roi* aurait fait couper la tête à tous ceux qui avaient eu un grade au-dessus de sergent dans l'armée du bandit corse.

Mme Guillaume était au mieux avec ce macaque décati, et elle lui adressait un gracieux sourire lorsqu'il lui disait d'un ton confit en béatitude :

— Quel bonheur inouï pour la France, ma chère madame Guillaume, d'avoir retrouvé, par la protection de la très sainte Vierge, notre bon roi, Louis le Bien-Aimé, devant l'image duquel tout le monde devrait s'agenouiller.

L'installation du capitaine Baudouin chez Mme Guillaume ne dura que quelques minutes. La bonne dame le conduisit dans un joli cabinet, bien clair, où il trouva un lit propre, une commode, plusieurs chaises, et tout ce qui était nécessaire pour faire sa toilette, d'ailleurs assez élémentaire.

On venait d'allumer les quinquets, lorsque le capitaine rejoignit Verdot, à qui il avait donné rendez-vous dans le jardin du Palais-Royal.

Le temps était beau et les promeneurs commençaient à remplir les galeries.

Il est impossible de se faire une idée exacte aujourd'hui de l'aspect bizarre que présentait alors la foule.

Les jeunes beaux, les muscadins de la Restauration, les officiers royalistes, les généraux et les princes étrangers, les petites bour-

geoises, les grisettes, les filles à demi-nues, les licenciés de la Loire, quelques artistes s'efforçant d'approcher du nouveau soleil et faisant, pour atteindre leur but, de plates courbettes, de honteuses palinodies, presque tout cela riait, gouaillait, faisait des mines, lâchait des obscénités, et étalait avec le plus repoussant cynisme sa bassesse et sa vilenie.

— Ah! pauvre France! dit Baudouin à son ami en poussant un profond soupir; en quelles mains misérables es-tu tombée!

— La France, si grands que soient ses désastres, se relèvera un jour plus glorieuse que jamais! répliqua Verdot d'un ton convaincu.

— Puisses-tu dire vrai, mon ami; mais quel est donc ce grand gaillard, en brillante livrée argent et abricot, qui paraît nous suivre?

— Attends donc... Oui, je ne me trompe pas, c'est notre nouvel ami le charcutier

— Chardin?

— Certainement... Du reste, il vient de nous faire signe d'aller dans la partie obscure du jardin... Viens par ici...

Une minute après, le laquais abricot s'approcha des deux amis.

— C'est moi, dit-il à voix basse. Je suis maintenant au service de la belle Antonia...

Elle se montrera ce soir dans le jardin, et elle m'a promis de ne pas quitter Margout, lorsque je le lui aurai désigné, sans s'être accrochée à son bras.

— Viendra-t-il ici ce soir?

— On m'a assuré qu'il ne passait pas un jour sans entrer au café de Foy.

Baudouin et le commandant échangèrent un regard. Margout prétendait, en effet, qu'il fréquentait le Palais-Royal pour épier les alliés et les royalistes.

Mais il avait bien soin de ne parler jamais d'un certain petit caveau de la rue Montesquieu, où il avait des entrevues secrètes avec le célèbre agent Donnadieu.

Formosant, le lieutenant de lanciers, était depuis un instant à la recherche de Chardin. Il arriva auprès de lui sans le reconnaître sous sa livrée.

— Battez prudemment en retraite lorsque vous me verrez avec la

belle Antonia, dit le charcutier aux trois amis, car vous pourriez être aperçus par Margout et ça le mettrait certainement en fuite.

— Nous vous quittons.

— Venez, dans deux heures, au petit cabaret de la *Bonne Grappe,* rue de Valois, et je pourrai vous donner quelques renseignements sur la rencontre d'Antonia et de Margout.

— Convenu.

Tout à coup, Verdot saisit le bras du capitaine.

Il venait de voir passer, à vingt pas, l'ami de Thermann.

— Tonnerre ! dit le commandant; à la vue de ce scélérat, le sang m'a donné le tour... j'ai été sur le point de m'élancer sur lui pour le cravacher d'une façon exemplaire.

— Allons ! c'est moi qui vais, maintenant, te faire de la morale.

— Suivons-le... j'ai bien envie de ne pas attendre le piège que doit lui tendre cette Antonia...

— Es-tu fou ? Au lieu de te répondre, il te ferait arrêter.

— Regarde ; quel cynisme ! Il entre au *Café de Foy* et donne la main à toute la clique... Ah ! le beau théâtre pour une exécution dans le genre de celle que je rêve... Avec quelle volupté je le giflerais et je lui cracherais au visage. .

— Modère-toi, je t'en prie, et rapportons-nous-en du soin de nous livrer ce misérable à Chardin, qui est décidément un précieux auxiliaire.

Les trois anciens officiers pénétrèrent sous les arcades et passèrent devant le *Café de Foy,* dont les portes étaient ouvertes.

Suivant l'habitude, cet établissement regorgeait de monde.

Officiers supérieurs des armées alliées, revêtus de ces étranges uniformes qui avaient le privilège d'attirer les courtisanes; brillants fils de pères ayant conquis leurs grades dans les régiments royaux en courbant platement l'échine devant de vieilles houris blasonnées ; jeunes dandys attifés de ces habits grotesques dont nous nous moquons de si grand cœur aujourd'hui; traîtres à la cause nationale, ayant troqué leur conscience de patriotes pour une misérable rémunération d'espions ; on voyait, réunis en cet endroit, tous ceux qui s'étaient ligués pour attenter aux libertés publiques et à l'honneur de la France.

— Mettons-nous à l'écart, dit tout à coup Formosant à ses amis, en les ramenant dans le jardin.

— Qu'as-tu vu ? lui demanda le commandant.

— Tournez la tête à droite et vous apercevrez une femme, mise d'une façon scandaleuse, qui s'avance au bras d'un petit criquet tout pâlot, son amant sans doute.

— Elle est admirablement belle, fit Verdot.

— Et ses yeux ont un éclat qui ternit les énormes diamants dont ses oreilles sont ornées, ajouta Baudouin.

— Eh bien ! c'est Antonia, dit le lieutenant de lanciers.

— Alors, je commence à croire que nous avons bien agi en accordant notre confiance à Chardin. Si elle veut jouer de la prunelle, cette drôlesse aura immédiatement barre sur Margout.

Baudouin n'avait pas fini sa phrase lorsque la belle Antonia, revêtue d'une robe de soie rose, garnie de dentelles précieuses, et portant sur son bras une écharpe qu'elle ne jetait point sur ses épaules, afin de pouvoir exhiber publiquement sa gorge opulente, pénétra lentement dans le café en jouant de l'éventail.

Il se fit aussitôt un remous parmi les assistants qui péroraient debout, et la plupart des clients assis, beaucoup plus nombreux que les autres, se levèrent pour voir la jeune femme.

Elle échangea quelques poignées de main à l'anglaise avec un officier supérieur russe et un vieux général bavarois ; puis, après avoir hésité un instant, elle alla s'asseoir, comme par hasard, avec son jeune cornac, auprès d'une table devant laquelle se trouvaient Margout et le Prussien von Thermann.

Ce dernier avait encore la joue enflée par le coup de poing d'amateur dont le charcutier l'avait gratifié la veille, et Margout portait une cicatrice toute fraîche sur le front.

Exclusivement fréquenté par les militaires et les royalistes, le *Café de Foy* ne voyait pas souvent des femmes autour de ses tables ; c'est ce qui expliquait l'agitation que venait de causer l'entrée d'Antonia.

Margout fut vivement impressionné par l'espèce de faveur que la courtisane lui fit en venant se placer auprès de sa table.

Il lui adressa un profond salut, auquel la jeune femme répondit par une gracieuse inclination de tête et un éloquent regard.

Il n'en fallait pas plus pour mettre la cervelle de ce mauvais drôle à l'envers, et, à partir de cet instant, il ne prêta plus aucune attention à la conversation assez saugrenue du jeune Prussien.



L'homme tomba sur le pavé, la face contre terre.

A cette époque, il était de bon ton, dans les établissements publics de premier ordre, de prendre du punch en guise de rafraîchissement, et un bol de cette liqueur capiteuse flambait devant les deux amis.

Au lieu de répondre au garçon, qui attendait ses ordres pour la servir, Antonia dit à Margout, en lui lançant un regard incendiaire :

— Vous allez me prendre pour une femme de bien mauvais ton, cher monsieur, lorsque vous connaîtrez mon audace.

— Oh ! madame, n'en croyez rien, fit l'ex-lieutenant en s'inclinant; d'avance je vous déclare que vous êtes une personne d'une exquise distinction.

— Eh bien ! je profite de votre amabilité pour vous dire que j'ai parfois d'étranges caprices.

— C'est le droit incontestable de la beauté.

— Ainsi, le punch qui flambe devant vous exhale une odeur si fine, si suave, que je n'hésiterais pas à en accepter un verre si vous daigniez me l'offrir...

La provocation était si directe que Margout sentit deux plaques de feu brûler ses joues.

— La faveur que vous m'accordez est si précieuse, belle dame, que je suis tout disposé à la payer de ma vie, répondit-il avec une galanterie qui aurait fait naître des sentiments de jalousie dans l'esprit de l'officier prussien, sans la violence de la passion qu'il éprouvait pour Flavienne.

Les préliminaires de la connaissance étant ainsi abrégés, au bout de dix minutes, Antonia était déjà sur le pied d'une douce familiarité avec Margout. Ils roucoulaient comme des tourtereaux, en se faisant d'intimes confidences, tandis que le petit cavalier de la courtisane et von Thermann s'occupaient activement de vider le bol de punch.

Vingt minutes plus tard, la belle Antonia, obsédée par le cercle d'adorateurs qui s'était formé autour d'eux, dit quelques mots à voix basse à Margout, et celui-ci se leva aussitôt.

Il lui donna le bras et sortit, laissant le jeune cavalier de la dame et le Prussien aux prises avec un nouveau bol de punch.

— Cela va à merveille, dit Formosant à Verdot; la donzelle a pris chasse et le gibier ne peut tarder à tomber entre nos mains.

— En attendant l'heure de nous rendre au cabaret de la *Bonne Grappe* pour avoir des nouvelles, je vous propose de faire une petite

promenade dans les Galeries de bois. Le spectacle qu'offrent les habitués de ce lieu m'intéresse toujours.

— A mon tour de te sermonner, répliqua le commandant. On dirait que tu ignores les dangers auxquels nous nous exposerions. C'est le quartier général de l'agent Donnadieu.

— Oui, ajouta Formosant; et les trois quarts des drôlesses qui viennent y montrer leurs appas, souvent frelatés, sont, en quelque sorte, à la solde de la police.

— Hum! fit le capitaine en fronçant les sourcils; que cette créature de Marchangy, ce Donnadieu ne tombe jamais entre mes mains dans un petit coin solitaire, sinon...

— Tais-toi, interrompit Verdot à voix basse; voilà un particulier louche qui a l'air de nous suivre.

— Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, répliqua le lieutenant de lanciers, je vais me retourner, et, en passant auprès de lui, je lui mettrai mon coude dans l'œil.

— De mieux en mieux; je vois qu'il n'y a qu'un moyen d'empêcher une catastrophe peut-être irréparable.

— Lequel?

— C'est de sortir du jardin et d'aller attendre l'heure de notre rendez-vous en faisant une promenade du côté des boulevards...

Les trois amis quittèrent le jardin du Palais-Royal, sortirent par la grille de la rue Neuve-des-Petits-Champs et se disposèrent à regagner la rue Richelieu.

Mais Formosant, qui avait examiné l'individu suspect paraissant les surveiller, dit tout bas au commandant et au capitaine :

— Poussez plus avant et prenez la rue Chabanais.

— Et toi.

— Je vous suis à cinq ou six pas en arrière.

— Pourquoi cette manœuvre?

— L'espion que vous avez signalé il y a un instant nous file.

— Alors, il faut...

— Me laisser agir, interrompit le lieutenant de lanciers; je vais lui donner une petite leçon afin de ralentir son zèle.

— Sois prudent surtout.

— N'ayez aucune crainte; mais, lorsque vous m'entendrez siffler,

éloignez-vous rapidement sans regarder derrière vous; on se retouvera rue de la Michodière.

Verdot et Baudouin connaissaient trop bien leur jeune camarade pour qu'ils crussent nécessaire de lui demander d'autres explications. Ils accélérèrent leur marche et pénétrèrent dans la rue Chabanais.

En 1816, la rue Chabanais faisait déjà, comme aujourd'hui, un coude brusque vers le milieu de son parcours.

Formosant s'arrêta derrière l'angle formé par ce changement de direction et attendit en se frottant le poignet et en retroussant sa manche.

De l'endroit où il se trouvait, il ne pouvait être aperçu des passants venant de la rue Neuve-des-Petits-Champs.

Il n'y avait personne dans les environs et la voie était imparfaitement éclairée par un de ces réverbères fumeux, dont on voit encore quelques spécimens sur le versant nord de la butte Montmartre.

Rasant les murailles et marchant vivement sur la pointe des pieds, un homme, à l'apparence débonnaire, arriva bientôt à l'endroit où la rue Chabanais fait un angle.

Au moment où il tournait au coin de la maison, le lieutenant de lanciers lui asséna un formidable coup de poing sur la tête, et, pour déterminer sa chute, accompagna ce coup d'un fort croc-en-jambe.

L'homme tomba sur le pavé, la face contre terre, en poussant un cri qui fit prendre le pas de course à Verdot et à Baudouin.

Trois ou quatre minutes après cet exploit, le lieutenant de lanciers rejoignit ses amis au coin du boulevard et de la rue de la Michodière.

— Quelle imprudence, lui dit le commandant; cet espion va nous dénoncer et nous serons traqués avec plus d'acharnement encore.

— Bah ! répliqua Formosant; il nous connaissait déjà, puisqu'il nous suivait; d'ailleurs, il n'a pas eu le temps de me voir.

— Redoublons d'attenion pour aller trouver le charcutier au cabaret de la *Bonne Grappe*, dit Baudouin, et n'attendons pas plus longtemps dans la rue.

— Entrons alors dans quelque bouchon, proposa Verdot.

— C'est inutile, mon ami. Dirigeons-nous tranquillement vers la rue Montmartre, en suivant les boulevards, et nous arriverons à notre rendez-vous en passant par la rue Coquillière.

Les trois anciens militaires arrivèrent sans encombre au cabaret

que leur avait désigné Chardin, et ils trouvèrent ce dernier attablé avec deux ou trois laquais d'Antonia...

IV

LA RENCONTRE A MONTFAUCON

A la vue des officiers, Chardin se leva vivement, leur tendit la main, tout en fermant un œil pour leur recommander d'être prudents, et dit aux valets en les désignant :

— Je vous présente d'anciens amis, qui avaient été obligés de s'enrôler dans l'armée de l'ogre de Corse, mais qui sollicitent vivement l'honneur de servir Sa Majesté, notre roi bien-aimé...

En entendant ces mots, Verdot fronça les sourcils; Baudouin ressentit une violente crispation, et Formosant fut obligé de faire appel à son sang-froid pour ne pas protester contre les paroles que le charcutier venait de prononcer.

Celui-ci, comprenant l'effet produit par sa présentation, se hâta d'ajouter :

— Ils m'ont prié de solliciter la protection de Mme Antonia, qui est fort bien avec monseigneur le comte d'Artois, pour appuyer leur demande; et, si vous me le permettez, je vais leur faire part du résultat des démarches qui ont déjà été faites à ce sujet.

— A la bonne heure, dit le cocher de la courtisane, qui avait suivi le comte de Beauvert dans l'émigration; mais, auparavant, ces fidèles serviteurs de notre cher monarque ne refuseront pas de trinquer avec nous en son honneur?

Verdot pâlit légèrement, et Baudouin, rouge d'indignation, allait faire quelque imprudente sortie, lorsqu'un sergent de la garde royale pénétra dans le cabaret et s'écria, en tendant les mains aux valets :

— Je vois que vous m'attendiez... J'ai de bonnes nouvelles à vous apprendre; on a pincé au gîte quatre brigands de la Loire, surpris en flagrant délit de conspiration, et il paraît que Donnadieu vient de faire

garder les issues du jardin du Palais-Royal, où ses agents lui ont déclaré avoir reconnu plusieurs de ces bandits.

— Qu'on les attrape, et je ne serai pas le dernier à aller voir la mine qu'ils feront lorsqu'on leur mettra du plomb dans la tête ! s'écria le cocher de la belle Antonia.

— Tu ne seras pas seul à jouir de ce spectacle, dit un petit laquais.

— Non, non ; nous irons tous.

— En attendant, camarades, trinquons.

— C'est cela; vive le roi et mort aux bonapartistes !

Pendant que cette triste valetaille escomptait ainsi l'exécution future de quelques braves citoyens, Chardin fit sortir vivement les trois officiers.

— Tiens, tiens ! le nouveau est parti avec ses amis, fit le cocher en se levant.

— Il ne m'inspire aucune confiance, dit le jeune laquais.

— Ni à moi ; mais il a rude poigne, répliqua le palefrenier ; tout à l'heure, à la remise, il a cassé une chaînette avec ses doigts comme un bout de fil ; je ne conseille à personne de s'y frotter.

— C'est égal, j'aurai l'œil sur lui, dit le cocher d'un ton menaçant.

Aussitôt qu'il eût entraîné les officiers à l'entrée d'une maison dont l'allée conduisait, par un escalier, à la rue Neuve-des-Bons-Enfants, Chardin leur dit :

— Je n'ai pas pu me débarrasser de ces drôles, qui m'ont forcé à leur payer la bienvenue ; mais j'ai de bonnes nouvelles à vous apprendre. Sortez de ce traquenard par cette allée, et je vous rejoindrai, dans une demi-heure au plus, à l'entrée de la rue Vide-Gousset, du côté de l'église ; le temps de dire deux mots à Antonia et de changer de costume.

— Mais l'heure s'avance, et nous ne pouvons rester dans les rues sans attirer l'attention des rondes et des patrouilles, fit Baudouin.

— Aussi ai-je l'intention de vous conduire au *Cercle des Indomptables*.

— Vous le connaissez ? demanda vivement Verdot.

— Je suis affilié parmi ses membres, répondit le charcutier.

— Vous, toi? car tu as le droit d'être tutoyé par les patriotes.

— J'en fais partie depuis sa création, c'est-à-dire depuis la pre-

mière rentrée à Paris du gros... mais partez vite... Maintenant, je vais être obligé d'inventer une fable pour expliquer votre disparition.

Le *Cercle des Indomptables*, établi dans une pièce faisant partie des magasins d'un marchand de nouveautés, au coin des rues Montorgueil et Marie-Stuart, avait toujours échappé à l'œil ombrageux de la police royaliste.

Hureau, le propriétaire de ce magasin passait, dans son quartier, pour être tout à fait étranger à la politique.

Il ne s'occupait que de ses affaires, et, lorsqu'à la première rentrée des Bourbons quelques-uns de ses confrères vinrent le trouver pour réclamer sa souscription à une œuvre destinée à célébrer pompeusement le retour du *bien-aimé,* il ne se fit pas tirer l'oreille et s'inscrivit bravement pour cinquante francs.

Cela suffit pour lui faire obtenir dans son quartier un certificat de bon royaliste.

Ce titre était bien peu justifié. Hureau, fidèle aux principes de la Révolution, avait supporté avec résignation le gouvernement de Napoléon, espérant bien que la France ressaisirait un jour la plupart de ses libertés, momentanément enfouies sous les lauriers de la gloire. Mais, lorsqu'il vit la France haletante et à la veille de succomber sous les avalanches armées qui se précipitaient sur elle de tous les coins de l'Europe, il ne fit aucune différence entre les bonapartistes et les républicains, et ne vit plus, dans ceux qui se liguaient pour défendre le pays contre les envahisseurs, que des patriotes.

En conséquence, il s'entendit avec les principaux chefs du mouvement d'émancipation et fonda une petite réunion appelée, par ses membres, le *Cercle des Indomptables*.

En 1816, le carbonarisme, qui florissait déjà en Italie, n'avait point encore pénétré en France. Ces *ventes*, qui devaient plus tard porter un coup mortel à la Restauration, n'étaient alors qu'à l'état d'ébauche et avaient des noms différents.

Mais elles n'étaient point encore, comme elles le furent plus tard, reliées par cette puissante organisation qui, à partir de 1820, étendit son redoutable réseau sur toute la France et dans une grande partie de l'Europe.

Le *Cercle des Indomptables* ne comptait guère qu'une trentaine de membres, tous gens intelligents et déterminés à ne reculer devant

aucun sacrifice pour faire triompher la cause de l'affranchissement du joug de l'étranger et le retour à la liberté.

On se réunissait, dans le plus grand secret, à partir de onze heures du soir.

Les *Indomptables* arrivaient isolément par la rue Marie-Stuart. Aucun des employés de Hureau ne soupçonnait que ce magasin si tranquille, dirigé par un patron aux allures si débonnaires, fût le siège d'une des plus redoutables associations politiques de Paris.

Chardin, ce charcutier modeste, estimé dans son quartier pour la qualité supérieure de ses boudins et de ses andouillettes, mais regardé comme un parfait soliveau en matière politique, était un des membres les plus ardents de ce cercle, et l'on ne comptait plus les services qu'il avait rendus.

A l'heure dite, il arriva à l'entrée de la rue Vide-Gousset et se borna à dire au commandant Baudouin :

— Il faut me suivre à distance en vous séparant...

Puis il traversa la chaussée et se dirigea vivement du côté de la rue Pagevin.

On évita deux patrouilles en faisant des détours et on arriva devant le magasin de Hureau.

Chardin se fit ouvrir la porte à l'aide du mot de passe, et il appela ensuite à voix basse les officiers, qui s'étaient dissimulés dans les ténèbres de la rue Marie-Stuart.

Il n'y avait pas réunion ce soir-là, et le charcutier ne trouva au cercle que Hureau et un ancien soldat estropié, nommé Labrou, qui était seul chargé du service de la pièce dans laquelle se tenaient les *Indomptables*.

Après avoir conféré quelques instants avec Hureau, il présenta à ce dernier les trois officiers.

— Je connais de réputation le capitaine Baudouin, dit le négociant, et je suis enchanté de le voir ici, car j'espère qu'il fera désormais partie de notre cercle, ainsi que vous, messieurs...

Quelques mots suffirent pour mettre Hureau au courant de la situation.

— Ah ! il s'agit du châtiment d'un traître, dit-il ; alors, comptez absolument sur moi pour vous aider dans cette œuvre de justice.

La pièce dans laquelle les *Indomptables* se rassemblaient se



Oh ! comme je t'aime, amour de ma vie.

trouvait au fond du magasin, et, comme elle était murée sur trois faces, il était absolument impossible d'entendre du dehors ce qui s'y disait.

Pendant le jour, elle servait de magasin et l'on n'y voyait aucun comptoir de vente, mais elle était remplie de ballots rangés symétriquement, et c'était sur ces ballots que les *Indomptables* s'asseyaient pour procéder à leurs délibérations.

Quand les trois officiers furent installés, Hureau leur offrit des pipes et prit place à côté d'eux.

— Maintenant, je vais vous raconter brièvement ce qui s'est passé entre Antonia et Margout, dit Chardin.

En sortant du *Café de Foy* au bras de Margout, la courtisane l'invita à faire un tour dans le jardin. Elle choisit à dessein, pour cette promenade, l'endroit le plus obscur et provoqua aussitôt la passion naissante du traître en lui serrant tendrement le bras.

Dans ces sortes d'affaires, l'amour, si l'on peut donner ce nom aux désirs crapuleux qui remplissaient déjà le cœur de Margout, aveugla complètement cet homme et il fit bientôt une déclaration brûlante à la belle.

Cette dernière l'écouta avec le trouble et la joie qu'éprouve une jeune fille qui aime et qui se sent aimée.

— « Je ne vous cacherai pas, dit-elle en baissant les yeux, que depuis longtemps déjà, je vous avais remarqué; mais, voyant que vous n'aviez pas l'air d'apercevoir les regards que je vous adressais lorsque je vous rencontrais, j'ai pris le parti de faire une démarche, devant laquelle beaucoup de femmes auraient reculé.

— « Oh ! madame, cette démarche vous a acquis des droits éternels à ma reconnaissance, répondit l'imbécile, rouge d'émotion; pourrai-je jamais me montrer digne d'une telle faveur ?

— « Oui; mais à la condition d'être prudent, afin de ne pas me compromettre.

— « Parlez; que faut-il faire pour vous revoir ?

— « Vous voulez me revoir; mais je ne suis pas libre. Dans un instant, je dois paraître à mon théâtre, où je remplis un rôle dans la dernière pièce, et à la sortie, mon amant, le prince de Vitgstein, général des alliés, viendra me prendre. avec sa voiture, pour me ramener chez moi.

— « Alors, demain, je pourrai me présenter à votre hôtel?

— « Impossible; parmi mes gens se trouvent deux valets entièrement dévoués au prince.

— « Mais l'après-midi vous pourrez vous échapper quelques instants; je vous attendrai dans l'endroit que vous me désignerez.

— « Mon temps est si bien employé que je ne puis disposer d'une minute pendant la journée sans attirer l'ombrageuse jalousie du prince.

— « Ainsi, je dois renoncer au bonheur de vous revoir! fit Margout en poussant un soupir de regret, car il voyait la belle Antonia lui échapper.

— « Eh bien! non, mon ami, répliqua cette dernière en posant sa petite main sur celle du chenapan.

— « Quoi! il serait possible!...

— « Promettez-moi de vous conformer strictement à mes instructions, et, demain soir, nous souperons ensemble. »

On doit deviner ce qui se passa ensuite. Enivré par la perspective d'une nuit d'amour comme les princes et les millionnaires peuvent seuls se la procurer, Margout éclata en violents transports, et Antonia eut beaucoup de peine à calmer ses manifestations.

Bref, voici ce qu'elle lui dit, lorsqu'il eut repris assez de sang-froid pour pouvoir l'écouter :

— « Demain, je ne paraîtrai que quelques minutes sur la scène et je serai libre à neuf heures du soir. Dans l'après-midi, je ferai prévenir le prince qu'il me sera impossible de le voir avant le lendemain, car j'irai passer la nuit au chevet d'une de mes tantes dangereusement malade et dont je lui ai parlé plusieurs fois.

— « Ensuite? fit Margout palpitant d'émotion.

— « Il n'aura aucun doute; il a eu l'occasion de voir cette prétendue tante chez moi. Du reste, je la préviendrai. A neuf heures du soir, ma petite voiture, qui est peinte en brun et qu'on ne remarque point, m'attendra à la sortie du théâtre.

« Outre le cocher, qui m'est tout dévoué, je prendrai mon petit laquais François pour nous servir, car, je vous le répète, mon ami, nous souperons en tête à tête dans une petite maison de campagne qu'une de mes camarades possède à Belleville, et dont elle me remet quelquefois la clé...

— « Et où faudra-t-il vous attendre? adorable Antonia, demanda

le traître en couvrant de baisers la main de la belle, malgré sa résistance.

— « A la place du Château-d'Eau, dans la partie voisine de la rue de Bondy, devant le grand chantier de bois.

— « J'y serai à partir de neuf heures, répliqua vivement Margout.

— « Je crois, mon ami, que vous ferez bien de quitter cet accoutrement moitié civil, moitié militaire, de nature à attirer l'attention. »

Sûre que notre homme ne manquerait pas à ce rendez-vous galant, Antonia lui fit quelques démonstrations de tendresse et s'échappa.

— Ainsi, il tombera infailliblement demain soir entre nos mains? dit Verdot en hochant la tête.

— Je lui ménage une botte nouvelle qui m'a été enseignée, il y a trois jours, par notre camarade Fontaine, ajouta Formosant, dont les yeux étincelaient.

— Méfie-toi toujours de cette vermine, fit Baudouin ; je l'ai vu, il y a quinze jours, dans un assaut donné par des anciens, et il a criblé de coups de bouton le fameux Jean-Louis.

— Sois tranquille, Baudouin, dit Formosant ; je m'efforcerai de lui ménager cette besogne avec moi.

— Je devine ce qui se passera ensuite, fit Hureau ; au lieu de conduire ce traître dans la retraite amoureuse dant il va rêver pendant vingt-quatre heures, cette fille vous le livrera ; mais en quel endroit?

— Voilà ce que nous ne savons pas encore, dit le capitaine à Chardin.

— J'allais vous l'apprendre, répondit celui-ci. D'abord, le cocher qui conduira la voiture d'Antonia ne nous trahira point.

— Il est sûr?

— Oui, car ce sera moi.

— Bravo, mon ami ! répliqua le commandant, en serrant avec effusion la main du charcutier.

— Quand il s'agit de faire une action généreuse, d'accomplir une mission difficile et de se dévouer pour la bonne cause, on est toujours sûr de trouver Chardin, dit Hureau.

— Nous le savons mieux que personne, répliqua Baudouin d'un ton fort ému.

— Laissons de côté ces paroles absolument superflues, reprit le charcutier, et combinons notre affaire de façon à éviter un échec.

— C'est cela.

— Donc, la voiture conduite par moi, avec le jeune page d'Antonia pour compagnon sur le siège, prendra Margout à la place du Château-d'Eau, et j'escaladerai les hauteurs de Belleville sans éveiller, le moins du monde, la défiance du drôle, car il croira se rendre au temple de l'amour.

— Il ne s'attendra guère à trouver des sacrificateurs de notre encolure au bout de son pèlerinage, dit Formosant.

— Vous vous rendrez isolément sur les hauteurs de Belleville, et vous vous dirigerez ensuite vers un terrain désert, avoisinant les Buttes-Chaumont, et qu'on désigne sous le nom de place du Plateau, continua Chardin.

Là, à dix heures, dans cet endroit non éclairé, on ne rencontre personne. Vous vous jetterez à la tête du cheval; je mettrai aussitôt pied à terre, et nous nous élancerons sur le traître, que nous nous empresserons de bâillonner...

— Bravo! parfait! s'écrièrent Hureau et les officiers.

— On le forcera à marcher en lui mettant le canon d'un pistolet sur la gorge, reprit Chardin; et, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, on le conduira derrière le charnier de Montfaucon.

— C'est un excellent lieu d'exécution pour un misérable de la trempe de Margout, dit le capitaine.

— Ne faites pas de générosité avec un pareil coquin, reprit Hureau; il est indigne de croiser le fer avec de braves gens comme vous.

— Cependant, je lui ferai cet honneur, répliqua Formosant.

— On ne se bat pas avec les criminels, dit le négociant; au nom de la justice, on les frappe.

— Je regrette de n'avoir pas des principes assez purs pour pouvoir recourir sans scrupule à cette justice-là, fit Baudouin.

— Pourtant, quand on rencontre un animal enragé...

— Mon cher ami, nous avons l'habitude de procéder régulièrement en affaires, dit Verdot. Puisqu'il a réclamé la faveur de croiser le fer avec Margout, Formosant entrera d'abord en ligne.

— Et s'il tombe, victime de sa généreuse bravoure?

— Baudouin et moi nous essayerons de le venger.

— Et s'il vous couche tous les trois sur le pré? car, en matière de duel, l'imprévu joue quelquefois un rôle sinistre.

— En ce cas, dit Chardin, je n'aurai aucun scrupule d'étrangler ce gredin comme un poulet.

— Allons, mes chers amis, non seulement je vous admire, mais je me sens attiré vers vous par une sympathie irrésistible, reprit Hureau en tendant les mains aux officiers, et si vous voulez m'accorder une précieuse faveur, c'est de me permettre de vous accompagner et de prendre une part active à cette expédition.

La proposition du négociant fut aussitôt acceptée, et les trois officiers le prièrent de les inscrire sur la liste des *Indomptables*, en lui promettant d'augmenter le nombre des membres du cercle par l'adjonction des camarades qu'ils rencontraient chez Panisset.

Afin d'attirer le moins possible l'attention de la police, on résolut de se borner à prévenir ces derniers, leur concours pouvant être plus nuisible que favorable au succès de l'expédition.

Formosant se chargea d'apporter deux épées. Il avait été question d'amener le major; mais le commandant Verdot, qui avait commencé l'étude de la médecine avant de prendre l'uniforme, déclara qu'il se chargerait de faire un premier pansement si, contre toute probabilité, l'un de ses amis était blessé; et, à minuit, ils se séparèrent en se donnant rendez-vous pour le lendemain.

Ils devaient se réunir, à neuf heures et demie du soir, derrière l'église de Belleville, et se diriger ensuite vers la place du Plateau.

A cette époque, il n'y avait assurément, dans les environs de Paris, aucun lieu aussi sinistre et aussi hideux que Montfaucon, éminence faisant partie de ces célèbres Buttes-Chaumont, presque entièrement transformées aujourd'hui en superbe parc.

Le charnier de Montfaucon était situé sur le versant le plus méridional des Buttes.

C'était, en ce lieu d'un aspect désolant, que se faisait l'équarrissage des vieux chevaux, des ânes hors de service et de tous les animaux dont on voulait se débarrasser.

Une espèce de hutte, fort basse, couverte de matériaux pourris et entourée de tas d'ossements et de chaudières destinées à fondre la graisse, formait l'usine de cette fabrique de charogne.

Sur le sol poussiéreux, maculé par de larges mares de sang coagulé, se voyaient des débris de chair, des peaux infectes, des boyaux

souillés d'excréments... un spectacle à faire reculer d'horreur des bourreaux chinois.

Au pied de la colline, occupée par ce misérable établissement, se déroulaient les flots de ce lac d'immondices, exhalant des odeurs pestiférées, qu'on appelait la voirie de Montfaucon.

Ce n'est qu'en 1841 qu'on s'est décidé à transporter cette mare abominable dans la plaine des Vertus.

D'ailleurs, Montfaucon a toujours eu une effroyable réputation. On se souvient que ce fut en ce lieu qu'Enguerrand de Marigny fit élever le célèbre gibet dont, par parenthèse, il fut le premier pendu, et auquel on attachait les cadavres de tous les criminels exécutés à Paris.

C'était derrière la hutte du charnier de Montfaucon que les officiers avaient résolu de conduire le traître Margout pour le forcer à se battre.

Le plan organisé par Antonia et Chardin fut ponctuellement exécuté; et, à l'heure convenue, Margout se trouva à la place du Château-d'Eau.

Le gredin avait happé sans hésiter l'hameçon présenté par la courtisane. La position d'amant de cœur de cette femme nageant dans l'opulence avait, sans nul doute, profondément excité sa convoitise. Il se voyait déjà, les mains pleines d'or, tenant le haut du pavé parmi les brillants viveurs qui faisaient assaut de luxe avec les princes et les officiers généraux des armées d'invasion. Antonia ne pourrait le laisser croupir dans les bas-fonds de la police politique. Grâce à ses hautes relations, elle lui ferait obtenir un poste à la Cour, et peut-être trouverait-elle le moyen de faire changer son nom plébéien contre un titre ronflant...

Ce fut le petit page de la courtisane qui interrompit ses séduisantes rêveries.

Le page sauta de la place qu'il occupait sur le siège auprès du cocher lorsque la voiture s'arrêta, et il ouvrit la portière, en disant respectueusement à Margout :

— Monsieur veut-il prendre la peine de monter...

La voiture d'Antonia était un de ces coupés confortables dont la mode commençait à se répandre et qui sont devenus aujourd'hui d'un usage général.

L'ancien officier qui n'avait, en réalité, jamais dépassé le grade de sergent, ne se fit pas prier.

Le cœur palpitant et la tête en feu, il s'élança auprès d'Antonia.

Le page referma aussitôt la portière, et la voiture partit dans la direction du Faubourg-du-Temple.

Margout crut qu'il était obligé de témoigner immédiatement son ardeur à la jeune femme, et, comme il était habitué à faire l'amour à la hussarde, il lui passa vivement la main autour de la taille et colla ses lèvres sur sa bouche avant qu'elle pût s'opposer à ses desseins.

— Oh! comme je t'aime, amour de ma vie... lui murmura-t-il ensuite à l'oreille... Jamais je n'aurais espéré un tel bonheur.

— Je partage vos sentiments, repliqua Antonia en se dégageant doucement de son étreinte; mais, si vous voulez me plaire, il faut m'obéir.

— Parle, commande, ordonne-moi d'aller tuer ceux qui te déplaisent, et tu verras si j'hésite à exécuter tes ordres.

— Je n'exigerai pas de vous un si grand sacrifice, mon ami; je ne vous demanderai qu'une seule chose.

— Laquelle?

— Il faut ménager ma dignité devant mes gens; nous ne sommes séparés d'eux que par une glace; je ne veux pas qu'ils fassent, en rentrant, des gorges chaudes à mes dépens.

— Mais l'obscurité est si grande qu'ils ne nous verront pas, répliqua Margout un peu désappointé.

— Patience, mon ami; dans une vingtaine de minutes, nous serons libres, et alors...

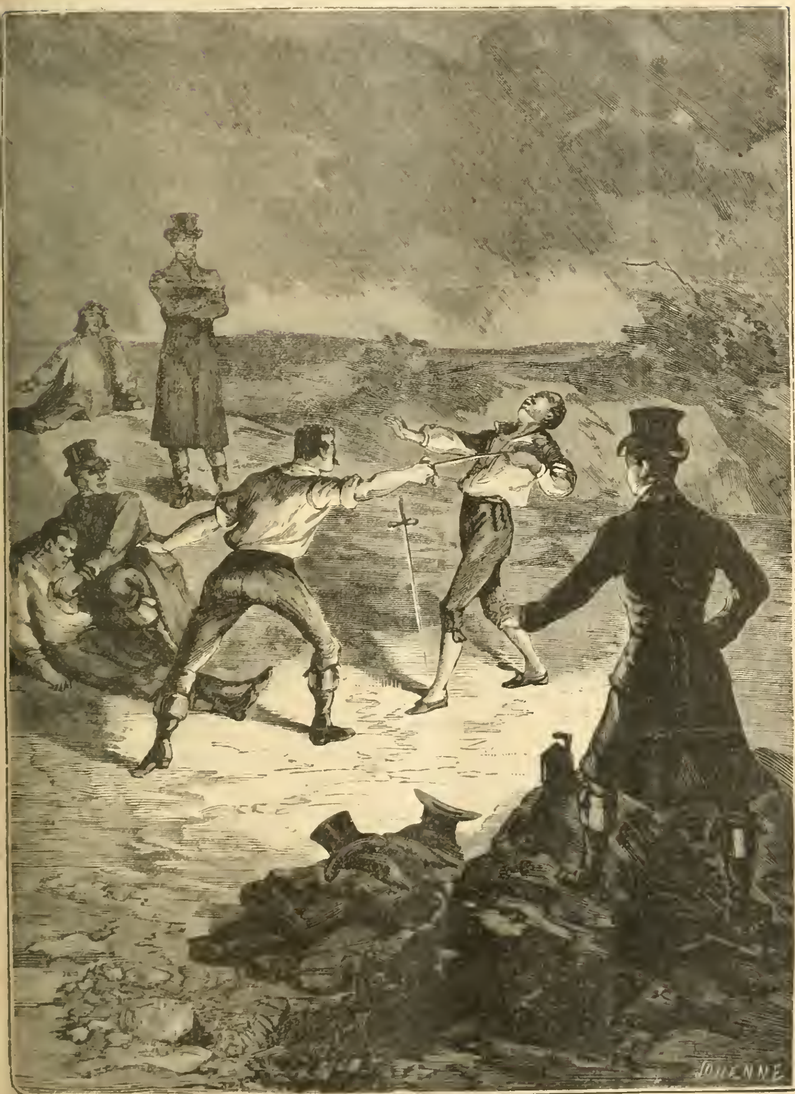
La courtisane saisit la main du drôle et la lui serra tendrement.

— Je vois qu'il est impossible de résister à tes désirs, reprit Margout en couvrant de baisers la main qu'on venait de lui tendre; aussi m'imposerai-je la dure contrainte de rester immobile auprès de toi, jusqu'au moment où nous quitterons cette voiture.

— C'est bien cela, mon ami; votre docilité me prouve la force de votre amour. .

Ayant atteint la pente rapide de la rue du Faubourg-du-Temple, le cheval ralentit sa marche; néanmoins, il franchit bientôt la barrière de la Courtille et commença à gravir la rue escarpée de Belleville

Margout se rongeait les poings d'impatience, et, à deux ou trois



Margout tomba en poussant un sourd gémissement.

reprises, il essaya de dégager sa main que la belle Antonia avait saisie pour le maintenir.

— Nous n'arriverons donc jamais, dit-il lorsque la voiture s'engagea dans un dédale de ruelles bordées de murs, et où ne s'élevaient que de rares habitations.

A cette époque, Belleville, devenu un des plus populeux quartiers de Paris, n'était encore qu'un grand village.

— Patience, mon ami, répondit la courtisane, jugeant prudent de ne pas éveiller les soupçons de Margout; tenez, embrassez-moi et restez ensuite tranquille...

Le drôle usa largement de la permission, et il avait saisi de nouveau Antonia dans ses bras, lorsque la voiture s'arrêta tout à coup...

On était arrivé dans cet espace désert, non bordé d'habitations, qu'on appelait alors le Plateau.

Aucune lumière n'éclairait cette solitude, sinon la clarté douteuse de quelques étoiles, à chaque instant cachées par les nuages.

A peine les roues du coupé avaient-elles cessé de tourner, que la portière s'ouvrit brusquement...

Margout, profondément surpris, essaya de se lever...

Mais il fut aussitôt saisi par des mains vigoureuses, qui le continrent sans difficulté.

Alors, il voulut crier.

Un épais bâillon que Chardin, descendu de son siège, lui enfonça dans la bouche, le rendit muet.

Au même instant, le page de la comédienne s'empara des guides, fit tourner le cheval, et la voiture disparut dans les ruelles par lesquelles elle était venue.

Mis dans l'impossibilité de fuir et bâillonné, Margout venait de tomber entre les mains de Baudouin, de Verdot, de Formosant, de Chardin et de Hureau.

Il ne reconnut pas d'abord ses agresseurs, tant l'obscurité était grande.

Toutes les scènes de ce drame avaient été réglées le matin.

Chardin dit au chenapan :

— On va enlever votre bâillon, mais, si vous poussez un seul cri, vous êtes mort !

Malgré son incontestable bravoure, Margout sentit un frisson d'épouvante courir dans tous ses membres.

Seul au milieu de ces hommes à l'attitude menaçante, il comprit qu'il courait de terribles dangers.

— Que voulez-vous de moi? balbutia-t-il d'un ton inquiet.

— Vous allez le savoir, lui dit le capitaine Baudouin.

Le misérable tressaillit; cette voix vibrante ne lui était pas inconnue.

Hureau démasqua en ce moment la lumière d'une lanterne sourde qu'il tenait cachée sous sa houppelande, et l'éleva à la hauteur du visage du capitaine.

— Baudouin ! fit le drôle d'un ton terrifié.

Le négociant éclaira ensuite les traits de Verdot et de Formosant.

A la vue de ses anciens camarades, Margout se sentit perdu.

Et, pour achever de porter l'épouvante dans son cœur, Chardin se planta à son tour devant lui.

— Vous le voyez, lui dit-il, ces braves gens m'ont arraché aux mains de ceux que vous aviez lancés à mes trousses, afin de me permettre de me venger. Comment se porte votre crâne, à la suite de l'atout que j'ai eu le plaisir de vous administrer?

— Vous m'avez attiré dans un guet-apens pour m'assassiner, répliqua Margout, en s'efforçant de maîtriser son trouble.

— Nous ne sommes pas des assassins, nous sommes des justiciers, dit le capitaine d'un ton bref.

— Alors, quel est votre dessein?

— Vous vous battrez avec moi jusqu'à ce que l'un de nous deux reste sur le terrain, fit Formosant en s'avançant.

— Ça, je le veux bien, repartit Margout, dont les yeux étincelèrent.

— Un traître, complice et espion des alliés ne mérite pas l'honneur que nous allons vous faire, dit le commandant Verdot.

En ce moment, on entendit les aboiements d'un chien à une faible distance, et, afin d'éviter d'être surpris, Hureau jugea prudent de quitter le lieu où ils se trouvaient.

Alors Chardin passa son bras sous celui de Margout et lui dit :

— Venez !

— Surtout, pas de cris, pas de résistance, sinon je vous tue comme un chien, ajouta Formosant.

Le coquin eut l'air d'hésiter; mais le charcutier l'entraîna si violemment qu'il se décida enfin à marcher, escorté par le capitaine, Verdot, Formosant et Hureau.

Ce dernier avait tourné le bouton de sa lanterne sourde, et la petite troupe descendit, en tâtonnant dans l'obscurité, la pente ravinée du plateau de Belleville, puis arriva à la colline pelée, sur le devant de laquelle se trouvait l'usine d'équarrissage de Montfaucon.

Devant la hutte, du côté tourné vers Paris, on apercevait deux grands feux, aux flammes rouges, servant à chauffer les chaudières dans lesquelles on faisait fondre la graisse des animaux abattus.

Les silhouettes noires des équarrisseurs se profilaient, de temps en temps, sur ces flammes, impuissantes à percer l'obscurité du milieu de laquelle elles surgissaient, et ressemblaient, de loin, à des apparitions diaboliques.

Au fond du tableau, on voyait poindre, dans une immense étendue, de petites lueurs semblables à des insectes lumineux, et l'on entendait un bruit lointain, ne pouvant mieux être comparé qu'au sourd mugissement de la mer.

C'était Paris.

Hureau, chargé de régler le combat, s'arrêta à une cinquantaine de mètres de la hutte d'équarrissage, dans un pli de terrain où l'on pouvait facilement se cacher.

— Nous sommes arrivés, dit-il en rendant la lumière à sa lanterne.

Formosant tira alors deux épées du fourreau de serge qu'il tenait sous son bras, et les remit au capitaine et à Verdot.

Ceux-ci les mesurèrent sans dire un mot; puis, le commandant les présenta à Margout en lui disant :

— Choisissez...

— A quoi bon, répliqua brusquement le traître; la plus mauvaise sera encore assez bonne entre mes mains pour faire mordre la poussière à mon adversaire.

Et il sauta, en quelque sorte, sur l'une des deux armes.

— Voici les conditions du combat, dit Hureau : vous marcherez l'un sur l'autre et vous romprez à volonté; vous vous porterez les

coups qui vous sembleront les meilleurs, et la lutte ne finira que par la mort de l'un des adversaires.

— Et si je tue Formosant, me rendra-t-on ma liberté?

Personne ne répondit à cette question.

Lorsqu'il eut placé les combattants en face l'un de l'autre, Hureau posa sa lanterne à terre, de façon à les éclairer également; puis Verdot prit place auprès de Margout; Baudouin se mit à côté de Formosant, et Chardin, un pistolet à la main, alla prendre position à quatre ou cinq mètres sur une hauteur, afin de veiller...

— Y êtes-vous? fit Margout en tourmentant la poignée de son arme.

— Allez! dit Hureau d'une voix forte...

Aussitôt, Formosant se précipita avec impétuosité sur son adversaire.

Ce dernier rompit lentement; puis, s'arrêtant tout à coup, il engagea le fer avec une telle assurance que Verdot se mordit la moustache, en murmurant avec inquiétude :

— Diable! diable!

On l'a dit, Margout ne manquait ni de courage ni de sang-froid; et, comme c'était un des meilleurs tireurs du corps d'armée dont il avait fait partie, il ne tarda pas à donner beaucoup de besogne à Formosant.

Opposant un calme parfait et une régularité mathématique à la bouillante ardeur de ce dernier, le traître laissa bientôt voir sa supériorité absolue sur son adversaire.

— Ce pauvre Formosant est flambé, se dit le capitaine en serrant les poings de colère; pourquoi n'ai-je pas pris sa place?

Perdant un peu la tête et impatient de punir le misérable qui avait vendu ses frères, le lieutenant de lanciers para habilement un coup de seconde, puis se fendit à fond et porta une botte terrible à son adversaire.

Ce fut sa perte.

Détournant ce coup avec une science consommée, Margout profita de l'occasion pour frapper le lieutenant.

Il lui planta son épée à trois centimètres au-dessous du teton droit...

Le malheureux Formosant tomba sur le sol comme une masse.

Écumant de fureur à la vue de son camarade étendu sanglant à ses pieds, le capitaine Baudouin ramassa vivement son épée et tomba en garde en disant :

— A mon tour, maintenant !...

— Je le disais bien, fit Margout en rompant ; vous avez juré de m'assassiner...

— Nous avons juré que vous ne rentreriez pas vivant à Paris tant que l'un d'entre nous sera debout... Allons, défendez-vous, misérable !

Hureau s'interposa.

— Il est juste d'accorder à cet homme quelques instants de repos, dit-il ; dans cinq minutes, le combat recommencera.

— Vous avez bien trop de générosité pour une semblable vermine, répliqua le capitaine en se redressant... Mon pauvre Formosant, je te promets que tu seras vengé...

Verdot était déjà occupé à examiner la blessure de son camarade, et il s'efforçait de la faire saigner.

En ce moment, un des équarrisseurs, qui avait assisté au combat sans être vu, s'approcha du commandant et lui demanda s'il ne désirait pas un peu d'eau...

L'apparition de cet individu troubla d'abord tout le monde, à l'exception de Margout, qui voulut profiter de cet incident pour s'enfuir.

Mais Chardin le surveillait.

Au moment où il se disposait à s'éloigner, le charcutier le saisit à la gorge et le serra avec une telle force que le coquin commença à râler.

— Lâchez-le, dit Hureau, il ne bougera plus, car, s'il tente encore de s'échapper, je lui brûle la cervelle.

Et il lui présenta le canon d'un pistolet...

Pendant ce temps, l'équarrisseur s'était approché de Verdot, occupé à faire dégorger la plaie du malheureux Formosant.

Cet équarrisseur était un homme âgé d'environ quarante-cinq ans, aux traits farouches, et dont les vêtements souillés étaient en lambeaux.

Lors de la prise de Paris, il avait participé aux combats des Buttes-Chaumont et s'était fait remarquer par son intrépidité.

— Ne craignez rien, dit-il au commandant ; je suis habitué à voir

des affaires dans le genre de celle qui vous amène ici. C'est ordinairement en cet endroit que viennent les officiers de l'ancienne armée pour se battre avec les royalistes, et j'ai eu, plus d'une fois, l'occasion d'être utile aux patriotes.

Le commandant n'avait pas besoin d'examiner longtemps un homme pour le juger; l'équarrisseur lui inspira tout d'abord une entière confiance.

— Puisque vous nous offrez vos services, mon brave, je n'hésite pas à les accepter, dit-il. Apportez-nous de l'eau, et, si vous pouviez y joindre un peu de vinaigre, je vous serais fort obligé.

Le lieutenant de lanciers n'avait point perdu connaissance; il eut même la présence d'esprit de dire à Verdot :

— Là, dans ma poche, il y a un mouchoir de fil...

Cependant, le capitaine Baudouin comprenait la nécessité d'en finir au plus tôt.

— Les cinq minutes doivent être écoulées, dit-il à Hureau; nous allons continuer la lutte...

Au lieu de lui être favorable, le court repos qu'il venait de prendre avait été funeste à Margout. Cette fois il comprit que cette affreuse rencontre se terminerait par sa mort.

Le capitaine était un adversaire bien autrement redoutable que Formosant, et, au cas improbable où il le tuerait, Margout aurait encore trois hommes déterminés devant lui.

Il essaya d'invoquer les lois du duel pour ne pas continuer le combat; mais Baudouin, surexcité par la vue de son camarade couché sanglant sur le sol, s'écria d'un ton terrible :

— Allons! en garde, lâche, ou je vous crache au visage!

Malgré la demi-obscurité, Hureau vit le misérable pâlir. Il replaça sa lanterne dans l'endroit où elle se trouvait lorsqu'il l'avait enlevée pour éclairer Verdot, et il répéta le mot sacramentel :

— Allez!

Les deux adversaires se joignirent presque aussitôt; mais, cette fois, la lutte changea d'aspect.

Maître de lui, le capitaine, qui passait pour une des premières lames de l'armée, embarrassa son adversaire par d'habiles feintes, et d'un coup droit, porté d'une main sûre, il lui traversa la poitrine de part en part.

Margout tomba en poussant un sourd gémissement; il était mort!

Alors l'équarrisseur offrit à Verdot de transporter le lieutenant blessé à l'aide d'une charrette traînée par un vieil âne et qui lui servait dans son industrie, à environ trois cents mètres du charnier.

— Il y a là une maisonnette habitée par un ancien soldat d'Égypte, mon ami, où l'officier trouvera momentanément un refuge, ajouta-t-il. Avec un peu d'argent que vous remettrez à ce brave homme, il se chargera de faire soigner votre camarade, sans que personne soupçonne sa présence dans la maison.

Cette offre fut acceptée avec reconnaissance. Il eût été, du reste, imprudent de faire rentrer le blessé à Paris, car les employés de l'octroi et les soldats du poste de la barrière auraient demandé, à son sujet, des explications qu'on n'eût pu leur donner.

Tandis que l'équarrisseur allait chercher la charrette dont il venait de parler, le commandant Verdot, après s'être assuré que Margout ne respirait plus, dit à ses camarades :

— Nous sommes obligés d'abandonner le cadavre de ce malheureux et de nous hâter de rentrer à Paris par différentes barrières.

— Partez, répliqua Baudouin; moi, j'accompagnerai Formosant et je ne le quitterai que lorsqu'il sera en sûreté.

— Vous n'avez sans doute pas d'argent, dit Hureau. Je vais vous remettre deux cents francs, pris dans la caisse des *Indomptables*. Nous fournirons ensuite tout ce qui sera nécessaire pour soigner le lieutenant.

La charrette arriva bientôt. On transporta Formosant, qui avait le délire, sur le lit de paille préparé par l'équarrisseur; et, après avoir pris rendez-vous pour le soir, Verdot, Hureau et Chardin se disposèrent à rentrer à Paris, tandis que le capitaine Baudouin, la main sur la crosse de son pistolet, suivait la charrette.

Le chemin n'était point tracé et l'obscurité rendait la marche fort pénible; mais l'équarrisseur, qui tenait l'âne par la bride, parvint à gagner la maisonnette du père Jérôme sans accident.

Cette maisonnette, ou plutôt cette baraque, était divisée en deux parties, séparées par un petit jardin.

Dans la première partie, se trouvait le logement du père Jérôme et de Claudine, sa femme.

Naturellement, le mobilier de ces braves gens n'était pas somp-



C'est un lapin de la vieille armée qui a éternué.

tueux, car ils exerçaient la pénible et repoussante industrie de fabricants de poudrette; c'est-à-dire qu'ils travaillaient à transformer les immondices de la voirie de Montfaucon en engrais.

La baraque du fond, à laquelle on ne pouvait arriver qu'en traversant l'étroit jardin, servait de magasin à Jérôme. Il y entassait les tables, les chaises et les ustensiles qui lui avaient servi à exploiter, les années précédentes, une petite guinguette, démolie par les alliés lors du combat des Buttes, et qu'il espérait rétablir.

Ce fut en ce lieu que Jérôme et sa femme déposèrent le lieutenant Formosant. Ils lui firent un lit passable à l'aide d'un matelas pris dans leur pauvre couche, et promirent au capitaine de faire tout ce qui serait en leur pouvoir pour hâter la guérison du blessé.

Jérôme connaissait un vieux chirurgien de marine, dont les opinions politiques n'étaient rien moins que royalistes, et qui soignait souvent, sans se faire payer, les pauvres gens du quartier. Ce fut lui qu'il résolut d'appeler au chevet du lieutenant.

Avant de quitter l'équarrisseur et ses amis, le capitaine leur remit une partie de l'argent donné par Hureau, et il leur promit de revenir le lendemain s'assurer de l'état du blessé.

Il rentra à Paris par la barrière de la Villette, avec les charrettes de maraîchers se dirigeant vers les Halles.

Le lendemain, de bonne heure, l'équarrisseur alla déclarer aux autorités de Belleville qu'il avait découvert le cadavre d'un homme derrière sa hutte.

— Encore un coup de torchon, dit le brigadier de gendarmerie, envoyé d'abord sur les lieux; il paraît que, contre l'habitude, c'est un lapin de la vieille armée qui a étrenné...

En apprenant la mort de Margout, Donnadieu dit au procureur du roi, qui l'interrogeait à ce sujet :

— C'est un coup des brigands de la Loire; je reconnais leurs procédés; mais ils ne le porteront pas en paradis; je vous promets de vous livrer les coupables avant quinze jours.

— Tenez votre promesse et je vous ferai délivrer une grosse gratification prise sur les fonds secrets.

V

L'ESPION CATHOLIQUE

Pendant les premières années de la Restauration, Montmartre n'était encore qu'un petit village, perché sur le sommet de la butte de ce nom, et qui portait encore les traces du sanglant combat livré par les Parisiens en ce lieu aux armées alliées qui assiégeaient Paris.

La rue Saint-Rustique, parallèle à la principale artère de ce quartier, a conservé, en grande partie, l'aspect pittoresque qu'elle avait au moment où Flavienne et Louise vinrent y demander un refuge à Mme Voituret.

Repriseuse de châles, cette dernière jouissait d'une modeste aisance, due à une petite succession qui lui était échue deux ans auparavant; aussi reçut-elle les jeunes filles avec empressement.

Elle connaissait, du reste, la famille Baudouin depuis longtemps, et avait conservé, avec tous ses membres, de cordiales relations.

Après avoir procédé à leur installation dans une petite chambre, voisine de la sienne, Mme Voituret leur dit :

— Le meilleur moyen de ne pas attirer l'attention sur vous est de ne point vous cacher. Vous faites de la passementerie, je reprise des châles; à la rigueur, ces deux métiers peuvent marcher de front. Je vous procurerai de l'ouvrage et je dirai aux voisins que vous êtes deux de mes parentes, venues d'Orléans pour vous perfectionner dans votre état, avant de retourner vous établir dans votre pays.

— Oh! merci, madame Voituret, répondit Louise; mais, si l'on nous demande quels sont nos noms?

— Il n'y a pas d'inconvénient à garder vos prénoms; quant au nom, prenez celui de Jeanquin, qui est celui de ma famille. Du reste, la police de Paris ne songera pas à venir vous chercher dans ce village.

Pendant la journée qui suivit leur installation chez la repriseuse de châles, les jeunes filles furent en proie à une vive inquiétude.

Elles n'osaient point sortir et prêtaient constamment l'oreille, espérant entendre, dans l'escalier, le bruit des pas du capitaine.

Si rien ne lui était arrivé, il ne pouvait manquer de venir les voir, afin de les rassurer.

Elles eurent le courage de maîtriser leur impatience pendant la matinée; mais lorsque, à deux heures de l'après-midi, elles n'eurent pas vu paraître Baudouin, leur inquiétude prit de si grandes proportions que Mme Voituret leur dit :

— Voyons, mes enfants, du calme. L'affaire de la nuit commande une grande prudence à Baudouin. La police, sur les indications du traître Margout, doit être à ses trousses, et il ne peut agir avec trop de circonspection pour lui échapper; mais j'ai presque la certitude que nous le verrons ce soir.

— Mon pauvre frère! fit Louise, dont les yeux se mouillèrent de larmes.

— S'il lui arrivait malheur, je crois que j'en mourrais! dit Flavienne en poussant de douloureux soupirs.

La jeune fille ne cherchait plus à cacher l'amour que lui inspirait son cousin. Elle avait avoué à Louise, en se jetant dans ses bras, que son affection pour le capitaine remontait aux premières années de sa jeunesse, et que, sans qu'il eût été jamais question de cela entre eux, elle l'avait toujours regardé comme son fiancé.

Rien n'est plus cruel que l'attente, surtout lorsque la liberté et peut-être la vie de la personne attendue est en jeu.

Après avoir épuisé toutes les suppositions, les jeune filles se sentirent incapables de continuer le travail qu'elles avaient entrepris, et Flavienne se leva en disant d'un ton résolu :

— Il m'est impossible d'endurer un pareil supplice. Si dans une heure Francis n'est pas venu, je descendrai à Paris ; et, au risque de me faire arrêter, j'irai prendre des renseignements chez cette bonne Mme Panisset, qui nous a donné son adresse avant de nous quitter.

— Ne faites pas cela, mon enfant, reprit vivement Mme Voituret. Votre fuite a achevé de vous mettre en suspicion; les agents de police doivent avoir déjà votre signalement, et vous n'iriez sans doute pas jusqu'au boulevard sans être reconnues.

— Notre amie a raison, dit Louise en pressant les mains de sa cousine; prends exemple sur moi, Flavienne; mon inquiétude n'est

pas moins grande que la tienne; et pourtant, plus encore dans l'intérêt de mon frère que dans le nôtre, nous devons, à tout prix, éviter de tomber entre les mains de la police.

— Que faire, mon Dieu ? répliqua Flavienne en essuyant les larmes qui inondaient son visage; une pareille incertitude est un supplice atroce.

— Allons ! je vois que je vais être obligée d'intervenir pour atténuer vos chagrins, dit la repriseuse de châles.

— Ah ! madame, pour avoir des nouvelles de Francis, je ne reculerais devant aucun sacrifice, dit Flavienne d'un ton suppliant.

— Ni moi, ajouta Louise.

— Alors, je vais essayer de vous satisfaire.

— Comment cela ?

— J'ai de la besogne à reporter rue des Bourdonnais; je ne voulais sortir que demain ; mais, puisque cela peut vous être agréable, je vais aller immédiatement à Paris, et je me rendrai chez Mme Panisset; donnez-moi son adresse...

— Que je vous embrasse pour vous remercier de cette bonne résolution! s'écria la cousine de Baudouin en se jetant au cou de la repriseuse de châles.

— Ah ! merci, merci, madame Voituret, dit Louise; mais Mme Panisset, chez laquelle se réunissent les camarades de mon frère, ne vous connaît pas et ne vous dira rien.

— C'est vrai, fit Flavienne; si tu écrivais à cette brave dame ? Elle n'a jamais vu mon écriture.

— Nous ne trouverons donc pas un moyen de tourner cette difficulté, reprit la cousine presque désespérée.

— Attendez... oui, ce moyen est bon, dit Louise. Parmi les objets que j'ai apportés se trouve la croix de mon frère...

— C'est cela ! c'est cela ! s'écria Flavienne en relevant la tête.

— Je vais vous la remettre, ainsi que son brevet, et, à la vue de ces objets, j'en suis sûre, Mme Panisset n'hésitera pas à vous communiquer tous les renseignements qu'elle possède.

Dix minutes plus tard, la repriseuse de châles, portant un gros paquet sur son bras, quitta le logement, puis traversa la place du Tertre, et se dirigea, par un sentier tracé dans les vignes qui couvraient, à cette époque, le versant sud de la Butte, vers la barrière

des Martyrs, où elle fut l'objet d'un minutieux examen, comme toutes les personnes qui entraient à Paris.

Tandis qu'elle se rendait rue des Bourdonnais, Louise et Flavienne reçurent une visite qui les troubla profondément.

Une demi-heure environ après le départ de Mme Voituret, on frappa trois coups espacés contre la porte du palier...

Les jeunes filles tressaillirent.

— Qu'est-ce que cela signifie? demanda Flavienne effrayée.

Louise se rappela tout à coup que Mme Voituret l'avait prévenue à ce sujet.

Lorsque sa sœur ou ses amies intimes venaient la visiter, elles frappaient trois coups, à intervalles égaux, contre la porte, afin qu'elle sût que la visiteuse était une personne de son intimité.

Louise alla, en hésitant, ouvrir cette porte.

Aussitôt, elle recula à la vue d'un homme d'une cinquantaine d'années, grand et solidement bâti, qui lui dit, en lui adressant un fin sourire :

— Je ne croyais pas avoir le plaisir de rencontrer ici une aussi jolie demoiselle... Mme Voituret, ma voisine, n'est pas là?

— Non, monsieur, répondit Louise, sans inviter le visiteur à entrer.

Très troublée à la vue de cet homme, Flavienne s'était retirée instinctivement au fond de la pièce, car le logement n'avait pas d'antichambre.

Cet individu se nommait Cyrille.

C'était un de ces clampins qui avaient suivi les émigrés à l'étranger, tant par amour de la servitude que par peur de l'uniforme, et qui, aussitôt rentrés en France, s'étaient abattus sur les grasses sinécures créées par le clergé, comme des corbeaux sur de la chair pourrie.

On était pris de pitié en voyant cet homme, aux épaules d'hercule et à la voix de stentor, se prosterner humblement devant la défroque de quelque paillard à rouge trogne, qui sortait de bénir des vieilles femmes dans le confessionnal pour aller s'assurer si la comtesse de Deux-Monts, sa pénitente, n'avait pas rembourré de coton sa poitrine.

Cyrille cumulait, à l'église de Montmartre, les fonctions de bedeau de sacristain et de marguillier.

Mais ce qui lui rapportait incontestablement le plus était sa position de mouchard juré du trône et de l'autel.

Il espionnait ses concitoyens de Montmartre, moitié pour le compte du grand-vicaire de l'archevêque de Paris, moitié pour l'agent politique Donnadieu, à qui il donnait parfois de précieuses indications.

Peu de personnes connaissaient ses sous-métiers, mais on le craignait, eu égard à la confiance que lui accordait son curé.

Cyrille habitait la même maison que Mme Voituret, et, comme il avait découvert qu'elle était liée avec la famille d'un officier licencié, signalé comme très suspect, il s'était introduit déjà plusieurs fois, sous différents prétextes, chez la repriseuse de châles.

Ayant appris par une voisine de cette dernière qu'elle avait reçu chez elle deux jolies filles, ses parentes, le bedeau avait été mû par le désir de voir ces charmantes personnes, dont sa lubricité pouvait tirer parti, et la curiosité qui anime les espions de toutes les catégories.

Voyant que Louise ne l'invitait pas à entrer, Cyrille s'avança sans façon, ce qui força la jeune fille à reculer, et il se dirigea vers un siège en disant :

— Ne vous dérangez pas pour moi; je suis un habitué de la maison.

Puis il s'assit.

— Nous regrettons que Mme Voituret, notre parente, soit sortie, dit Louise restée debout, et, comme nous arrivons d'Orléans nous sommes étrangères à ce qui se passe ici; notre conversation ne peut donc être intéressante pour vous, monsieur.

— Mais, tout au contraire, mes petites demoiselles; allons, ne vous gênez pas, prenez des chaises et asseyez-vous... Nous taillerons ensemble une petite bavette; de cette façon, vous attendrez plus facilement le retour de cette excellente Mme Voituret, votre tante, je crois!

Voulant venir au secours de Louise, Flavienne s'enhardit et répliqua, en faisant un pas en avant :

— Non, monsieur; Mme Voituret est notre cousine.

— C'est une parenté moins rapprochée; mais ça ne fait rien, quand on a l'amour de la famille. Comme ça, vous êtes d'Orléans?

— Oui, monsieur.

— C'est heureux pour moi, car je suis aussi de ce pays-là.

Les deux jeunes filles rougirent. La vérité était qu'elles n'avaient jamais mis les pieds à Orléans.

— Et je serai bien content de parler de ma ville natale, que je n'ai pas revue depuis longtemps, avec des personnes aussi instruites et aussi distinguées que vous, ajouta Cyrille.

Les cousines sentirent croître leur embarras, et Flavienne essaya de se débarrasser de cet intrus en lui disant :

— Nous connaissons peu Orléans, car nous ne sortions presque jamais ; nous avons été élevées dans une campagne voisine.

— En quel endroit? demanda le bedeau, commençant à soupçonner quelque mystère.

— Mais à... je ne me souviens pas du nom... et toi, Louise, tu as aussi oublié où nous avons été en nourrice?

La sœur de Baudouin répondit d'un ton bref :

— Oui, j'ai oublié le nom de ce village.

Cyrille ferma à demi les yeux et reprit d'un ton insinuant :

— Je comprends ça ; les enfants ne font attention à rien ; mais vous avez dû remarquer la cathédrale d'Orléans; voilà un monument superbe; qu'est-ce que vous avez le plus admiré, de son dôme, qui ressemble à celui de Sainte-Geneviève, ou des colonnes qui composent sa façade?

Louise et Flavienne échangèrent un regard décelant leur embarras; puis, la première répondit :

— Nous ne sommes pas compétentes en architecture.

— J'en étais sûr, pensa le bedeau; elles m'ont menti. Alors, d'où viennent-elles? je le saurai.

Puis, il reprit tout haut :

— Voyez pourtant comme on se trompe, mesdemoiselles ; en vous apercevant, lorsque je suis entré, j'aurais juré que je vous connaissais, et il me semble que je vous ai déjà vues.

— C'est possible... murmura Louise, décidée à ne plus répondre aux questions indiscrètes de cet individu.

— Et comme notre parente est absente, ajouta Flavienne, vous ne pourriez que vous ennuyer en restant plus longtemps avec nous.

Elle se dirigea en même temps vers la porte.

— M'ennuyer avec vous, mes chères demoiselles ; pas du tout : vous êtes charmantes et surtout fort spirituelles; aussi serais-je désolé



Un dimanche, un homme, avec son tambour et sa flûte, se mit à parcourir le village.

de me priver volontairement de votre aimable société. Nous disons donc que vous êtes venues vous établir chez cette bonne Mme Voituret, une excellente patriote, qui a de braves militaires dans sa famille.

Les jeunes filles ne répliquèrent point.

— Mais, au fait, puisque vous êtes les parentes de cette dame, vous devez connaître le fameux capitaine Baudouin ? En voilà un homme de cœur et qui donne de la besogne à la police.

Louise baissa la tête pour cacher son trouble, et Flavienne, qui était écarlate, repartit :

— Nous ne savons pas de qui vous nous parlez...

En ce moment, le bruit du tambour, accompagné des sons aigus d'un fifre, retentit au bout de la rue.

Cyrille ouvrit la fenêtre sans plus se gêner que s'il eût été chez lui, et dit aux jeunes filles, en désignant le haut de la rue Saint-Rustique :

— C'est le tambour de la commune, qui vient sans doute publier un avis du maire, relatif aux pauvres gens qu'on accuse de conspiration.

Louise et Flavienne frissonnèrent en entendant ces mots.

L'espion catholique ne se trompait pas. Le tambour du pays, escorté de jeunes galopins, s'arrêtait de temps en temps pour annoncer aux habitants, rassemblés devant les maisons, que les autorités avaient appris que des conspirateurs bonapartistes trouvaient un refuge dans la commune. Alors, il les prévenait que tout individu, convaincu d'avoir eu des communications avec l'un de ces brigands, serait immédiatement livré aux tribunaux d'exception, qui en feraient promptement justice....

Cyrille referma la fenêtre, puis il dit d'un ton hypocrite :

— Avouez, mes chères demoiselles, qu'un gouvernement assez barbare pour recourir à de tels moyens d'intimidation mérite bien ce qui lui arrivera certainement, c'est-à-dire d'être renversé par la colère du peuple...

Au lieu de répondre à ce suppôt de sacristie, les jeunes filles, effrayées par les menaces du maire, se mirent à fondre en larmes, et, pour dérober la vue de leur douleur au bedeau, elles se retirèrent dans le fond de la chambre et se couvrirent le visage avec leur mouchoir.

— Allons, se dit le jésuite, ma visite n'a pas été infructueuse ; j'ai

appris que ces petites donzelles se cachent, et qu'elles tremblent pour la sûreté de quelque frère ou de quelque amoureux.

Il se leva et sortit, après avoir fait une révérence d'ensoutané.

Lorsque Mme Voituret rentra, une heure et demie après le départ de Cyrille, les deux cousines étaient presque désespérées.

— Eh bien ! qu'avez-vous appris ? demanda vivement Louise à la repriseuse de châles en lui prenant les mains.

— De grâce, ma bonne madame Voituret, dissipez notre inquiétude, ajouta Flavienne en essuyant ses larmes.

— Rassurez-vous ; je ne vous apporte pas de mauvaises nouvelles.

— Vous avez vu Mme Panisset ?

— Oui ; c'est une brave femme, dévouée au capitaine et à ses camarades. Son fils était allé aux informations, et malheureusement il n'était pas encore rentré, lorsque j'ai quitté la maison.

— Francis n'est point arrêté, n'est-ce pas ? dit Flavienne en jetant un regard d'anxiété sur Mme Voituret.

— Ni lui ni personne. Il paraît que Chardin, le charcutier accouru à votre secours, sera d'une grande utilité à nos amis. Quant à Baudouin, le commandant Verdot lui a procuré un refuge où il sera en sûreté.

Les deux cousines éprouvèrent un grand soulagement en apprenant cette heureuse nouvelle, et Mme Voituret leur dit que, dans la situation où il se trouvait, le capitaine commettrait une grave imprudence en franchissant la barrière pour venir les voir.

— Dans quelques jours, ajouta-t-elle, lorsque la police se sera un peu relâchée de sa surveillance, il pourra sans doute sortir de Paris à l'aide d'un déguisement, et il viendra vous rassurer lui-même.

— Je frissonne de terreur en pensant aux dangers qu'il court, dit Flavienne, ne craignant plus de laisser deviner le profond amour que lui inspirait son cousin.

— Mme Voituret a raison de ne pas désirer que mon frère vienne ici en ce moment, lui dit Louise. Après la décision prise par le maire de Montmartre, il serait sûr d'être arrêté.

— Quelle décision ? demanda la repriseuse de châles surprise.

Les jeunes filles lui apprirent alors la publication faite, une heure auparavant, par le tambour de la commune.

— En effet, dit la brave femme, la situation est grave.

— Et puis, nous ne vous avons pas encore parlé de la singulière visite que nous avons reçue pendant votre absence, reprit Louise.

— Vous avez reçu une visite? repartit Mme Voituret, en donnant les marques d'une vive inquiétude.

— Oui, répondit Flavienne. Un homme aux allures équivoques s'est fait ouvrir la porte en frappant trois coups; puis il est entré malgré nous et s'est installé sans façon, en prétendant qu'il avait des choses fort intéressantes à vous communiquer.

— Et il ne vous a pas dit son nom?

— Il s'est contenté de nous apprendre qu'il est votre voisin.

— Vous m'effrayez; c'est sans doute le bedeau de l'église, un individu appelé Cyrille, qui est l'âme damnée des royalistes...

Les deux cousines échangèrent un regard indiquant la terreur que cette révélation venait de leur causer.

— Ah! mes chers enfants! pourvu que cet homme ne vous ait pas fait tomber dans quelque piège.

— Il est donc bien dangereux?

— S'il l'est!... Apprenez que Cyrille est l'espion du vicaire-général à Montmartre et au village de Clignancourt. De plus, c'est l'agent, le mouchard, comme on appelle ces gens-là aujourd'hui, de Donnadieu, l'ennemi acharné des patriotes.

— Ah! mon Dieu! s'écrièrent les deux jeunes filles, dont la frayeur redoubla.

— Voyons, cherchez à vous souvenir de ce qu'il vous a demandé, et surtout de ce que vous lui avez répondu.

Les deux cousines répétèrent la conversation qu'elles venaient d'avoir avec le bedeau, et Mme Voituret, dont les traits s'assombrirent, leur dit :

— Il n'y a pas à se le dissimuler, la visite de cet homme est un grand malheur. Profitant de votre inexpérience, il a appris une partie de ce qu'il désirait savoir. Il va s'empresser d'aller vous dénoncer, car il a deviné que vous êtes venues ici pour vous cacher. Demain, peut-être, on vous arrêtera...

Ces paroles achevèrent de plonger les jeunes filles dans une mortelle inquiétude, non pas pour elles, mais pour Francis Baudouin.

Si on les arrêtait, une souricière serait établie dans la maison, et

le capitaine s'y ferait infailliblement prendre. Et puis Mme Voituret serait poursuivie pour avoir donné asile à des conspirateurs.

— Que faire? comment détourner les dangers qui nous menacent tous? murmura Louise d'un ton douloureux.

En ce moment, Flavienne essuya ses larmes et releva la tête.

— C'est dans les situations désespérées qu'il faut redoubler de sang-froid et d'énergie, dit-elle.

— Que voulez-vous dire, ma fille? lui demanda la repriseuse de châles.

— Si nous restons ici, nous serons arrêtées?

— Oui; eh bien?

— Attendons la nuit pour quitter cette maison, et rentrons à Paris par la barrière Poissonnière.

— Et moi? répliqua Mme Voituret.

— Vous, notre excellente amie, vous mettrez le comble à votre générosité en nous accompagnant, et ce soir, vous pourrez revenir chez vous en disant que vous avez été trompée par des jeunes filles qui, pour des raisons inconnues de vous, se sont fait passer pour vos parentes. Vous serez peut-être ensuite l'objet d'une surveillance sévère, mais, comme on ne pourra trouver aucune preuve de culpabilité contre vous, on vous laissera bientôt tranquille.

— Tu as eu une bonne idée, Flavienne, dit Louise; mais il est inutile d'exposer Mme Voituret à être arrêtée en notre compagnie.

— Pardon, Louise, Mme Voituret aura l'air d'être notre mère; de cette façon, nous pourrons franchir la barrière sans attirer l'attention des agents, et lorsque nous serons dans Paris, elle nous quittera et rentrera à Montmartre par la barrière des Martyrs.

— Mais où irez-vous donc, mes pauvres enfants? reprit la digne femme d'un ton profondément ému.

— Nous nous rendrons chez Mme Panisset, où nous trouverons un asile pour la nuit, et demain nous aviserons.

— C'est le seul parti à prendre, ajouta Flavienne; d'autant plus que nous pourrons revoir mon frère, ou le faire prévenir par l'un de ses amis de ne pas venir nous chercher ici.

— Eh bien! soit, fit la repriseuse de châles au bout d'une minute de réflexion; de plusieurs maux il faut choisir le moindre. Vous ferez des changements dans votre costume et dans votre coiffure, de façon

à vous rendre méconnaissables, et je saurai remplir convenablement mon rôle de mère...

La brave femme se hâta de préparer le dîner, et engagea les jeunes filles à maîtriser leur émotion pour y faire honneur.

A neuf heures du soir, après s'être assurée que l'escalier était libre, Mme Voituret dit aux deux cousines de descendre en faisant le moins de bruit possible, et d'aller l'attendre au coin de la place du Tertre, plongée en ce moment dans une obscurité presque complète.

Elles avaient quitté leurs chapeaux et pris le costume de petites ouvrières. Chacune d'elles portait un paquet recouvert d'une toile grossière, qui contenait les objets qu'elles avaient enlevés le matin de leur logement de la rue Saint-Martin.

La repriseuse de châles les rejoignit bientôt, et lorsqu'elles furent sur le point d'atteindre la barrière Poissonnière, Mme Voituret les fit marcher à deux pas devant elle.

Les employés de l'octroi s'approchèrent pour visiter les paquets. Alors, la repriseuse de châles dit à ces derniers :

— Mes filles ne portent que des objets exempts de droits. Ce sont leurs petites affaires qu'elles avaient laissées chez moi à Clignancourt. Allons, Judith et Élisa, défaites vos paquets.

Le brigadier des gabelous, qui se piquait de galanterie, adressa des regards malins aux deux cousines, et dit aux employés, après avoir tâté leurs paquets pour la forme :

— Laissez passer ces jeunes tendrons ; elles n'ont pas la mine de fraudeuses, et ceux qui auront le plaisir de les caresser ne trouveront pas de contrebande sous leurs cotillons ; n'est-ce pas, la maman?

Un triple éclat de rire accueillit les paroles du brigadier, et les jeunes filles passèrent ensuite devant la sentinelle du poste et devant l'agent de police en bourgeois chargé d'examiner les gens entrant dans Paris, sans qu'ils parussent les remarquer.

Lorsque Mme Voituret fut arrivée par la rue du Faubourg-Poissonnière, dans laquelle il n'y avait alors que fort peu de maisons, au coin de la rue de Bellefond, les jeunes filles l'arrêtèrent.

— Ne venez pas plus loin, ma bonne amie, dit Louise; nous ne courons pour le moment aucun danger. Mille fois merci !

— Puisque vous le voulez, mes chères enfants, je vais vous quitter, mais demain, dans l'après-midi, j'irai prendre de vos nouvelles.

— Non, non, répliqua vivement Flavienne. On vous surveillera, et cette démarche pourrait vous être funeste. Nous vous promettons de vous informer de ce qui nous sera arrivé, lorsque nous pourrons le faire sans vous compromettre.

Mme Voituret insista; mais les jeunes filles lui firent promettre de rester chez elle, et elles la quittèrent après l'avoir embrassée à plusieurs reprises avec effusion.

Elles descendirent ensuite la rue du Faubourg-Poissonnière, sans remarquer qu'elles étaient suivies par un jeune officier prussien, accompagné d'un homme d'une trentaine d'années portant un costume bourgeois râpé, et coiffé d'une casquette de loutre.

Quand Louise et Flavienne furent arrivées au coin du boulevard, l'officier prussien dit en assez bon français à l'homme qui l'accompagnait :

— Ce sont bien elles, je ne m'étais pas trompé...

— Alors, il faut les suivre?

— Oui, et vous ne les quitterez que lorsqu'elles seront entrées dans une maison dont vous prendrez l'adresse.

— Très bien, monsieur l'officier; j'irai vous rendre compte de ma mission demain matin.

— N'y manquez pas, Farjot, et regardez bien ces jeunes filles, surtout la blonde, afin de pouvoir les reconnaître facilement.

— Oui, monsieur von Thermann...

V

LE CAPITAINE DANS LA SOURICIÈRE

Le lendemain du duel dans lequel le traître Margout avait trouvé la mort, le capitaine Baudouin dit à Mme Guillaume, son hôtesse, d'informer le commandant Verdot, s'il venait pour le voir pendant la soirée, qu'il s'était rendu à Montmartre auprès de sa sœur et de sa cousine.

Le cadavre de Margout avait été reconnu à deux heures par un agent de Donnadieu.

On avait trouvé dans ses poches des pièces établissant qu'il avait appartenu, comme il le disait, à la Grande Armée, mais seulement en qualité de sergent, et non d'officier.

Donnadieu, qui avait eu souvent à se louer des services rendus par ce traître, devina bien vite la vérité.

— C'est une œuvre de vengeance des brigands de la Loire, dit-il au procureur du roi qui venait de le faire appeler. Ils ont découvert que Margout nous fournissait des renseignements, et, selon leur habitude, ils l'ont attiré dans un piège, et là ils l'ont forcé à se battre.

— Les meurtriers de cet homme doivent être les coquins qui ont audacieusement enlevé le prisonnier détenu au poste de la rue Mauconseil?

— C'est ma conviction, répliqua Donnadieu.

— Alors, le capitaine Baudouin est dans cette affaire?

— C'est lui probablement qui l'a organisée. Ce qui le prouve, c'est la fuite de sa sœur et de sa cousine. On a opéré une perquisition au domicile de ces jeunes filles, qui n'a produit aucun résultat sérieux.

— A tout prix il faut les retrouver, car lorsque nous les tiendrons, nous saurons bien les obliger à nous dire en quel lieu se cache cet enragé capitaine.

— Tous les agents sous mes ordres ont reçu des instructions à ce sujet, et les signalements de ces donzelles leur ont été remis. Si elles sont à Paris, elles ne peuvent manquer de tomber bientôt entre nos mains.

— Il ne faut pas négliger de surveiller les conspirateurs dont on nous a signalé la présence dans le quartier de la place Saint-Michel, Il y a, parmi ces coquins, un individu presque aussi dangereux que Baudouin; c'est le commandant Verdot.

— Oui; en voulant surveiller deux ou trois de ses camarades qui avaient eu l'audace de s'introduire dans le jardin du Palais-Royal, un de mes meilleurs agents a été victime de son zèle.

— J'ai entendu parler de cela, reprit le procureur du roi; l'homme dont vous parlez a été attiré dans un guet-apens, je crois.

— A peu près. Il suivait le soir, à distance, plusieurs anciens officiers qu'il supposait être des conspirateurs, lorsque, dans l'angle



A moi ! nous le tenons, s'écria-t-il.

qui se trouve au milieu de la rue Chabanais, il a, tout à coup, reçu sur la tête un formidable horion...

« Le malheureux est tombé sans connaissance sur le pavé, et il est encore au lit.

— C'est honteux pour la police, reprit le procureur du roi en jetant un regard sévère sur Donnadieu. Aussitôt la nuit venue, les rues de Paris deviennent de véritables coupe-gorge. Ce sont aujourd'hui les brigands de la Loire qui sont les rois de la cité. Ils se moquent aussi bien de la magistrature que de notre roi bien-aimé... Il faut que cet état de choses cesse, entendez-vous, Donnadieu; sans quoi on supposera que vous n'êtes plus à la hauteur de votre mission.

Le chef de la sûreté rougit et répliqua en trépignant :

— Vous savez pourtant bien, monsieur le procureur du roi, que je ne perds pas mon temps, puisque, chaque jour, je vous livre quelques-uns de ces rebelles.

— Ce n'est point encore assez; il faut débarrasser Paris de cette vermine, qui pousse l'audace jusqu'à attaquer les soldats appartenant aux armées de nos bons amis les alliés. Sachez que Sa Majesté notre roi, Louis XVIII, l'espoir des Français, est profondément mécontente. A tout prix, je vous le répète, il faut débarrasser la capitale des brigands qui la déshonorent; vous me comprenez?

— Oui, monsieur; et si le service que je viens d'inaugurer produit les bons effets que j'en attends, les fidèles serviteurs de Sa Majesté, notre monarque chéri, n'auront bientôt plus les yeux offusqués par la vue des anciens traîneurs de sabre de l'ogre corse.

— Je le désire. Chassez sans relâche cette tourbe maudite, et, si l'argent vous fait défaut, on vous remettra ce qui vous sera nécessaire... Je ne vous retiens plus...

Le procureur du roi, qui était d'origine patricienne, congédia Donnadieu d'un geste noble et se remit à son travail.

Stimulé par ce sermon, le policier se promit de redoubler de vigilance et d'activité et courut donner ses ordres à ses subordonnés.

Ce fut le soir du jour où l'entrevue du procureur du roi avec Donnadieu avait eu lieu, que le capitaine Baudouin choisit pour aller voir, à Montmartre, sa sœur et sa cousine.

Baudouin aimait tendrement sa sœur, qui lui avait toujours, de son côté, témoigné la plus vive affection.

Mais son amour pour sa cousine avait fini par prendre la première place dans son cœur, et, sans son dévouement à la cause de la liberté, il se fût promptement expatrié pour l'épouser.

Comme tous les esprits généreux qui rêvent l'émancipation de leur pays, le capitaine se faisait illusion, sinon sur l'issue, du moins sur la durée de la lutte qu'il avait entreprise.

Dans sa foi robuste, il croyait avoir la conviction que le gouvernement des Bourbons serait renversé avant six mois, et qu'il pourrait alors offrir en toute liberté sa main à sa chère Flavienne.

On connaît trop aujourd'hui en France l'effet de ces perfides mirages. Depuis vingt ans, deux de nos provinces bien-aimées subissent le joug de l'étranger, et l'on ne prévoit pas encore le moment où elles feront retour à la mère-patrie.

Pourtant, ce moment arrivera ; mais quand ?

Donc, le cœur rempli de l'espérance de serrer bientôt sa bonne sœur Louise et sa chère cousine Flavienne dans ses bras, le capitaine sortit à neuf heures du soir de Paris par la barrière de Clichy.

On n'a pas oublié qu'il avait coupé ses moustaches et quitté son costume, accusant l'ancien militaire, pour prendre le rôle de neveu de Mme Guillaume.

Étant seul, personne ne faisait attention à lui.

Sorti de la barrière, il suivit le boulevard extérieur, qui ressemblait encore à un désert, et prit bientôt une ruelle bordée de murs, de jardins, qui conduisait aux vignes dont était couvert le versant sud de Montmartre.

Sur sa route, il ne rencontra qu'une ronde de gendarmerie qui, après l'avoir examiné, continua sa marche sans lui adresser la parole.

Sur le sommet de la Butte, il vit deux ou trois vieux cultivateurs attablés dans le cabaret de la place, et arriva jusqu'à l'entrée de la rue Saint-Rustique sans avoir rien remarqué de menaçant.

Là, le capitaine s'arrêta et prêta l'oreille, tout en cherchant à découvrir les fenêtres de Mme Voituret, qu'il connaissait parfaitement.

Malgré l'éloignement où il se trouvait de ces fenêtres, il reconnut néanmoins qu'il y apparaissait de la lumière.

— Elles sont là, se dit-il en portant la main sur son cœur, dans quelques minutes, je les serrerai dans mes bras; je les rassurerai sur

mon sort, et nous prendrons ensemble des mesures efficaces pour les mettre à l'abri du péril...

« Oh ! chères adorées ! ce moment me paiera avec usure toutes mes privations, toutes mes souffrances...

Ne voyant rien de suspect dans l'étroite rue Saint-Rustique, qui, du reste, n'a pas été élargie depuis cette époque, Baudouin s'avança légèrement vers la maison de Mme Voituret.

Comme dans la plupart des habitations du village, il n'y avait pas de portier dans cette maison.

Le capitaine connaissait le secret de la serrure de la porte. Ce secret n'en était, du reste, point un pour la plupart des voisins.

Il entra doucement, se dirigea à tâtons vers l'escalier non éclairé, et arriva bientôt devant la porte de la repriseuse de châles.

Baudouin prêta l'oreille.

Il espérait entendre les voix fraîches de sa sœur et de sa cousine.

Mais un silence lugubre régnait dans toute la maison ; seuls, les miaulements mélancoliques d'un chat troublaient cette solitude.

— Les chères enfants sont peut-être déjà couchées, murmura-t-il. Je vais faire le moins de bruit possible...

Le capitaine frappa trois coups à intervalles égaux contre la porte et attendit.

Un léger frôlement d'étoffe se fit entendre, mais on n'ouvrait pas.

Cela ne l'étonna point. Il pensa avec assez de raison que Mme Voituret prenait des précautions pour ne pas être surprise, et il frappa de nouveau, mais avec un peu plus de force.

Alors il entendit le bruit d'une chaise qu'on faisait glisser sur le carreau ; puis des pas se dirigèrent vers la porte.

— Qui est là ? demanda Mme Voituret sans ouvrir.

— Moi.

— Attendez... oui, je reconnais votre voix.

La porte s'ouvrit et la repriseuse de châles se recula pour laisser entrer Baudouin.

— Vous ici, capitaine... quelle imprudence !

— Pour avoir le bonheur de les embrasser, que ne ferais-je pas... Où sont-elles ?

— Mon cher Francis, vous avez fait une démarche inutile.

— Que voulez-vous dire ?

— Louise et Flavienne n'ont pas même passé une nuit ici.

— On les a arrêtées? dit Baudouin d'une voix sourde.

— Non; mais elles sont retournées à Paris.

— Chez nous... Ah! les malheureuses enfants!

— Chez Mme Panisset, qui a dû leur procurer un asile.

— Mais pourquoi ont-elles quitté cette maison? demanda le capitaine avec des déchirements dans la voix.

— Parce qu'elles n'y étaient point en sûreté.

— On les avait reconnues?

— A peu près...

Mme Voituret raconta alors ce qui s'était passé pendant l'absence qu'elle avait faite pour se rendre chez Mme Panisset, et le capitaine ne tarda pas à partager ses craintes.

— L'homme dont vous me parlez, ce suppôt de sacristie, a dû dénoncer immédiatement Louise et Flavienne, dit-il; ce qui m'étonne, c'est qu'on ne se soit pas encore présenté chez vous pour les arrêter.

— On sait qu'elles sont parties; je me suis empressée de dire aux voisins que l'agitation qui règne dans Paris les avait effrayées, et qu'elles étaient retournées dans leur pays.

— Et la police de la commune ne vous a adressé aucune question à ce sujet? demanda le capitaine.

— Je n'ai pas reçu de visite depuis leur départ.

— Ce silence ne me dit rien de bon, et je crois que ce que j'ai de mieux à faire, c'est de me retirer sans bruit, comme je suis venu.

— Oui, oui, mon ami; hâtez-vous de partir pendant que le chemin est libre, reprit Mme Voituret, qui ouvrit la fenêtre pour s'assurer qu'il n'y avait personne dans la rue. Demain, dans la matinée, j'irai chez Mme Panisset pour avoir des nouvelles...

— Merci, ma chère madame Voituret. Tenez, j'éprouve le désir de vous embrasser avant de vous quitter, car il me semble que nous ne nous reverrons pas de sitôt.

— Allons donc; moi, je suis sûre, au contraire, que tout ira bien..

Le capitaine venait d'embrasser la digne femme et il se disposait à sortir, quand on frappa à la porte...

Mme Voituret et Baudouin restèrent silencieux et immobiles.

Au bout d'une demi-minute, les coups redoublèrent, puis Cyrille dit d'une voix mielleuse :

— Rassurez-vous, ma voisine, c'est moi... J'ai égaré mon briquet et je viens vous prier de me donner du feu.

La repriseuse de châles tourna la tête et indiqua du regard à Baudouin la porte de la seconde pièce.

Le capitaine comprit.

Il se glissa sur la pointe des pieds jusqu'à cette chambre, où il s'enferma.

Cependant, le sacristain redoublait presque violemment ses coups contre la porte...

— N'ayez pas peur, ma voisine, dit-il; si vous avez quelqu'un chez vous, je fermerai les yeux; vous savez qu'on peut se fier à moi.

La repriseuse de châles était sur des charbons ardents. Elle cherchait à deviner si le bedeau n'avait point d'autre motif, en se présentant chez elle à pareille heure, que de lui demander du feu pour allumer sa chandelle.

Et, comme cet homme insistait pour entrer, elle se décida à ouvrir, afin d'écarter ses soupçons.

— Tiens, dit Cyrille en jetant un rapide regard autour de lui, il n'y a personne que vous. J'aurais cependant juré que j'avais entendu quelqu'un parler...

— Je lisais tout haut; c'est ce qui vous a trompé.

— Parole d'honneur! je croyais que vos charmantes petites cousines étaient revenues.

— Je crois qu'elles n'y songent guère... Les troubles qui règnent à Paris les ont tellement effrayées qu'elles n'ont pas voulu passer une seule nuit chez moi.

— C'est dommage, car elles sont bien jolies, répliqua le calotin en passant sensuellement sa langue sur ses lèvres. Elles m'ont dit qu'elles étaient aussi parentes du capitaine Baudouin, ce fameux soldat qui donne tant de tintouin à la police.

Mme Voituret, dont le cœur battait précipitamment, ne répondit pas, mais elle jeta involontairement un coup d'œil sur la porte de la chambre dans laquelle Baudouin s'était réfugié.

— Bon! se dit Cyrille, qui avait remarqué ce regard, c'est dans ce nid qu'est l'oiseau... Cette fois, il est pris, car cette pièce n'a pas d'autre issue que la fenêtre, et, comme nous sommes ici au troisième

étage, il reculera devant la certitude de se casser les pattes... D'ailleurs, les agents et les gendarmes auront l'esprit de garder la rue.

— Mais où est donc votre chandelle? reprit Mme Voituret; je croyais que vous étiez venu pour me demander du feu?

Un sourire de méchanceté passa sur les lèvres du sacristain; il secoua la tête et répliqua :

— Tenez, madame Voituret, ne jouons pas plus longtemps à cache-cache; vous êtes une excellente voisine, et je serais désolé de vous causer le moindre chagrin; aussi, vais-je vous parler franchement, dans l'espérance que vous me répondrez de même.

La repriseuse de châles pâlit, mais elle fit un effort et parvint à garder son sang-froid.

— Je vous écoute, dit-elle en faisant un pas de côté pour se placer entre Cyrille et la porte de la chambre dans laquelle se trouvait Baudouin.

— Sans en avoir l'air, je suis un chaud partisan de l'empereur, reprit-il; un dévoué, un pur.

— Je ne m'en serais jamais doutée; enfin, il y a des choses si drôles.

— Vous savez qu'on a besoin de gagner sa pauvre vie. J'étais dans la gêne lorsqu'on m'a offert la place que j'occupe; j'ai mieux aimé l'accepter que de crever de faim; tout le monde aurait fait comme moi. Mais, au fond, je déteste les calotins, qui sont tous des tartufes et des jésuites, et je n'ai jamais cessé de professer le plus grand respect pour l'*autre*.

L'hypocrite porta en même temps le revers de sa main à son front et fit le salut militaire.

Mais ses simagrées ne trompèrent point la repriseuse de châles, et elle répliqua d'un ton bref :

— Avec tout ça, où voulez-vous en venir?

— A vous dire, ma chère voisine, que si je suis entré chez vous, ce n'est point pour vous demander du feu.

— Je m'en doutais.

— Mais bien pour rendre un grand service au capitaine Baudouin, votre ami...

— Je vous remercie pour lui, mais j'ignore sa demeure... je ne sais où vous pourriez le trouver.

En ce moment, Cyrille, qui paraissait écouter ce qui se passait dans l'escalier, entendit le bruit lourd et cadencé de plusieurs pas.

Il releva aussitôt la tête et dit à la brave femme :

— Vous n'avez donc aucune confiance en moi?

— Pourquoi me dites-vous cela?

— Parce que vous me cachez la présence, chez vous, du capitaine Baudouin.

La repriseuse de châles éprouva un grand trouble et elle répliqua d'un ton fort embarrassé :

— Je ne comprends pas... le capitaine n'est point venu ici depuis quinze jours.

— Allons donc!

— Je vous assure...

— Il est inutile de le nier; je sais qu'il est là...

Le sacristain désigna en même temps du doigt la porte de la chambre.

On entendit en même temps un assez grand bruit dans cette pièce.

— Puisque vous ne voulez pas aller le chercher, j'irai lui ouvrir la porte, dit Cyrille en s'avançant...

— Vous ne passerez pas, répliqua Mme Voituret en repoussant énergiquement l'espion.

Mais celui-ci, irrité d'être bousculé par une femme, l'écarta violemment et se précipita vers la porte...

— A moi! nous le tenons! s'écria-t-il.

Aussitôt trois gendarmes, le sabre au poing, précédés d'un agent de police et de l'adjoint de la commune, pénétrèrent dans la pièce.

Tandis qu'un des gendarmes maîtrisait la repriseuse de châles, les autres se joignirent à Cyrille pour donner l'assaut à la porte de la chambre dans laquelle se trouvait Baudouin.

Elle était fermée au verrou en dedans, mais elle fut enfoncée en moins d'une minute.

— Personne! s'écria Cyrille avec rage.

— La fenêtre est ouverte et des draps sont attachés à l'appui, dit ent de police.

Il se pencha en même temps et cria, de toute la force de ses ; ons aux gendarmes embusqués dans la rue :

Arrêtez-le, et, s'il refuse de se rendre, faites feu sur lui!



Deux détonations retentirent à cet ordre.

Deux détonations répondirent à cet ordre.

Voici ce qui se passait...

Lorsque le sacristain eut pénétré auprès de Mme Voituret, le capitaine prêta l'oreille et comprit promptement le danger qu'il courait. Mais il n'avait qu'un seul pistolet sur lui et il ne pouvait songer à lutter contre plusieurs hommes armés jusqu'aux dents avec ce pistolet.

D'un coup d'œil, il reconnut que la seule chance de salut qui lui restait était de parvenir à s'enfuir par la fenêtre.

— C'est par là que je sortirai, dit-il avec la froide résolution d'un homme décidé à braver la mort.

Il ôta aussitôt les draps du lit qui se trouvait dans cette chambre; il les attacha bout à bout, et, avisant en ce moment un sabre de cavalerie provenant du régiment dans lequel Voituret avait servi et que sa femme avait acheté à titre de souvenir, le capitaine s'en empara.

Il sortit la lame du fourreau, la mit entre ses dents, puis escalada l'appui de la fenêtre et se laissa glisser...

Mais les draps étaient loin d'arriver jusqu'à terre. Cette difficulté ne pouvait arrêter un homme énergique et résolu comme l'était Francis Baudouin.

Il lâcha sa corde improvisée et tomba sans accident sur le sol, au moment où l'agent de police donnait l'alarme aux gendarmes embusqués aux deux extrémités de la rue.

Ceux-ci accoururent, le sabre à la main.

C'était ce que désirait le capitaine, qui était, on l'a dit, un des premiers maîtres de pointe et de contre-pointe de l'armée.

Il se précipita comme un lion sur les gendarmes, qui essayaient de lui barrer le passage, et, d'un terrible coup de manchette, abattit le bras du premier qu'il rencontra; puis, par une passe savante, il gratifia le second d'un formidable coup de banderole...

Baudouin n'avait plus personne devant lui; mais les deux gendarmes gardant l'autre bout de la rue accoururent au secours de leurs camarades, et ce furent eux qui, désespérant de rejoindre le fugitif, tirèrent les coups de fusil qu'on avait entendus.

Bientôt, tous les habitants de la rue, la plupart munis de lumières, apparurent aux fenêtres.

Les gendarmes qui avaient pénétré dans la maison de Mme Voituret

redescendirent précipitamment dans la rue, se joignirent à leurs camarades, et la chasse au brigand de la Loire commença...

Le capitaine, agile comme un cerf, s'était dirigé vers le versant nord de la Butte, coupé de haies, de jardins, et où il n'y avait pas de maisons.

Les balles des gendarmes ayant sifflé à ses oreilles sans l'atteindre, il n'avait reçu aucune blessure dans la bagarre.

En ce moment, un homme eût été bien imprudent s'il s'était avisé de se jeter devant lui pour l'arrêter.

D'une main, le capitaine tenait son pistolet, et de l'autre main il serrait la poignée du sabre de cavalerie, arme terrible lorsqu'elle était maniée par lui.

Au lieu de prendre le sentier tortueux appelé aujourd'hui rue des Saules, par lequel on descendait la Butte du côté du village de Clignancourt, Baudouin fit seulement une cinquantaine de pas dans cette voie ; puis il se jeta brusquement à gauche, escalada plusieurs murs, traversa des vergers et des jardins, et se trouva bientôt à l'entrée des fameuses carrières de plâtre, qui ont contribué, dans une si large mesure, à l'édification de Paris.

Là, il s'arrêta pour reprendre haleine...

De quel côté devait-il maintenant se diriger afin d'échapper à ceux qui le poursuivaient?

Il comprenait que le premier soin de l'autorité serait de cerner la Butte et de donner son signalement à tous les chefs de poste des barrières du côté nord de Paris.

D'ailleurs, son déguisement lui devenait à peu près inutile. Cyrille, qui l'avait examiné de près lorsqu'il s'était introduit chez la repriseuse de châles, avait fait part aux gendarmes et aux agents de police du changement opéré dans son extérieur.

Après quelques instants de réflexion, il jugea prudent de ne pas rester dans le lieu où il se trouvait, car il entendait au loin de sourdes rumeurs qui ne pouvaient être causées que par la horde acharnée à sa poursuite.

Baudouin remit son pistolet dans sa poche, abaissa la lame de son sabre et gagna, à travers les fondrières, les terrains ravinés, les murs en ruines, la plaine de Clignancourt.

Les habitants du village portant alors ce nom étaient à peu près tous couchés, car l'on ne voyait aucune lumière aux fenêtres.

En revanche, cinq à six chiens hargneux se mirent à faire un tel tapage, qu'il fit un détour pour s'éloigner de ce hameau et se rapprocher de Saint-Ouen.

Le capitaine possédait à peine une vingtaine de francs. Ce n'était pas avec cette somme qu'il pouvait songer soit à voyager, soit à déterminer, par l'amour du gain, des gens à lui donner un asile.

Pourtant il fallait aviser; le temps était froid et quelques gouttes d'une pluie glaciale commençaient à tomber.

Passer la nuit au milieu des champs lui parut impossible. S'il ne contractait pas une maladie mortelle, il serait inévitablement découvert lorsque le jour viendrait, et livré aux autorités par les paysans, dont la plupart étaient devenus royalistes dans l'espérance de voir leur sort s'améliorer.

Tout en marchant dans la plaine Saint-Denis, à travers les terres labourées, le capitaine pensait à Flavienne et à sa sœur.

Abandonnées à leur malheureux sort, qui les obligeait à se cacher, qu'allaient-elles devenir?

Et maintenant il ne pouvait rien, absolument rien faire pour les secourir?

Une douleur atroce tortura, pendant un instant, le cœur de cet homme; et des larmes, de vraies larmes, vinrent humecter les joues bronzées de cet intrépide soldat, qui avait bravé cent fois la mort en se jouant.

Accablé de fatigue, il se sentait pris d'un affaissement général, lorsqu'il découvrit une petite lumière à une centaine de pas.

Il s'avança et reconnut qu'elle partait de la fenêtre d'une maison basse, assez grande, bâtie au milieu des champs.

A la lueur douteuse de quelques étoiles, perçant à de certains moments les gros nuages qui roulaient dans le ciel, le capitaine distingua, à côté de cette maison, une vaste étendue de terrain où il aperçut des carrés de verdure et plusieurs rangs de cloches servant à abriter les légumes contre les atteintes du froid.

Dans le milieu de cette culture, il vit se profiler vaguement sur l'horizon une de ces énormes cuves, montées sur un massif de maçonnerie,

d'où les jardiniers des environs de Paris tirent l'eau nécessaire à l'arrosage.

— C'est une maison de maraîchers, se dit Baudouin en se dirigeant vers l'habitation; ces gens-là ne se mêlent guère de politique; je trouverai peut-être là un refuge pour le reste de la nuit.

Des aboiements furieux, poussés par un chien attaché à côté d'un tonneau coupé en deux, où il trouvait un abri, firent sortir quelqu'un de la maison.

— Paix, Fox ! cria cet individu en cherchant à voir ce qui faisait aboyer son chien...

Mais, comme l'animal, au lieu de se taire, redoubla son tapage, l'homme finit par dire à haute voix :

— Pour sûr, il y avont des voleurs dans les environs... Attends, attends, j'allons prendre mon fusil...

Alors, le capitaine jeta son sabre dans une haie qui se trouvait près de lui, et dit de façon à se faire entendre :

— Rassurez-vous; je ne suis point un voleur, mais bien un homme qui s'est égaré en voulant prendre la traverse pour se rendre à Saint-Denis.

— Ah ! bon; vous êtes de Saint-Denis?

— Je n'en suis pas, mais j'y vais.

— Eh ben ! qu'est-ce que vous voulez?

— La nuit est obscure; je ne connais pas mon chemin et la pluie commence à tomber. Je vous serais fort reconnaissant si vous consentiez à me donner un abri, n'importe dans quel endroit, jusqu'à demain matin.

— Mais ce n'est point une auberge ici ; d'ailleurs, je ne vous connaissons pas.

— Je suis un honnête homme, soyez-en sûr; et puis, je vous paierai votre hospitalité.

— Tout ben carculé; je ne voulons recevoir personne chez moi; il y a aujourd'hui tant de maraudeurs qui rôdent dans les champs pour nous chiper nos légumes... Non, non, passez votre chemin...

Le chien s'était tu, et Baudouin, qui venait de s'avancer, vit à la clarté blafarde s'échappant de la fenêtre, un homme d'une quarantaine d'années, aux traits anguleux, et dont l'extérieur était fort peu sympathique.

Cet homme se nommait Grelu, et il exerçait la profession de maraîcher.

— Je vous répète que je ne suis pas un malfaiteur, reprit le capitaine, et vous ne feriez guère preuve d'humanité si vous me refusiez un abri pour quelques heures...

— Encore une fois, je ne recevons pas les vagabonds chez moi, répliqua le maraîcher. Si vous ne filez point tout dret, je lâchons Fox à vos trousses, et il saura bien vous faire partir...

Comme pour appuyer ce que venait de dire son maître, le chien se remit à japper...

Le capitaine allait se retirer, lorsqu'une femme d'environ trente-cinq ans, ayant un certain embonpoint, parut sur le seuil de la porte, une lanterne à la main.

C'était Geneviève, la femme du maraîcher.

— Allons, Grelu, ne sois pas si méchant envers le pauvre monde, dit-elle à son mari : ce monsieur n'a pas l'air d'un mauvais gars, et ça ne te coûtera guère de lui faire une petite place dans le cabinet auprès du cellier... Ce n'est pas la paille qui nous manque...

— Si encore je le connaissions... répliqua le paysan ébranlé.

— Pardi, je pense bien que si c'était ton frère, tu ne le laisserais pas coucher dans les champs par un temps pareil... et puis, quand il sera entré, il nous dira son nom.

— Oh ! certainement, madame, repartit Baudouin en jetant un regard de reconnaissance à la maraîchère.

— Ah ! s'il voulont nous dire son nom... fit Grelu.

Profitant de son hésitation, Geneviève ouvrit la porte toute grande et invita le capitaine à entrer dans la maison.

— Je vous remercie mille fois, madame, reprit ce dernier en s'inclinant, je n'oublierai pas vos généreux procédés.

La pièce dans laquelle Baudouin entra était une grande chambre, moitié cuisine, moitié salle à manger. Au fond, on voyait un large lit, entièrement entouré de rideaux de serge verte. Un énorme coffre de noyer, un buffet chargé de faïences, et un coucou de la Forêt-Noire étaient, avec la longue table occupant le milieu de la salle, les principaux meubles garnissant cette chambre.

Assise devant la table, une jeune servante, au nez relevé et à l'air bête, écossait des haricots avec un jeune gars de treize à quatorze ans,

nommé Blaise, dont les cheveux, d'un roux sale, se dressaient autour de sa tête comme les piquants d'un hérisson.

— Tenez, monsieur, assoyez-vous à côté du feu pour vous sécher, car vos habits sont déjà mouillés, dit la maraîchère au capitaine, en lui avançant un escabeau. Dans un instant, Mathurine ira vous arranger une place pour vous coucher... Vous le voyez, nous sommes occupés à écosser des haricots qu'on conduira demain matin aux halles.

— Si ce monsieur vouliont nous donner un coup de main, ça ne serait pas de refus, dit Grelu à Baudouin en lui lançant un regard sournois.

— Fiche-nous donc la paix, hein! fit la maraîchère en s'adressant à son mari.

— T'entendons rien aux affaires, répliqua ce dernier; puis se tournant vers le capitaine, il lui dit :

— Comme ça, c'est ben à Saint-Denis que vous allez?

— Oui; j'y vais voir un de mes amis.

— Qu'ment qui s'appelle? je le connaissons p't'être.

Le capitaine hésita; mais, voyant, aux regards malins que lui lançait Grelu, qu'il fallait écarter ses soupçons, il répondit :

— D'abord, je me nomme Charles Guillaume.

— Ah! ben; j'en avons connu des Guillaume : il y en a un qu'est établi charron à Sannois, c'est-y point votre parent?

— C'est possible; seulement je l'ignore, car je suis de Bordeaux.

— De Bourdeaux... un bel endroit, ousqu'il y a du piqueton chenu. Sans vous commander, vous devez être vigneron, hein?

— Non; je suis employé à la cathédrale en qualité de suisse.

Le paysan inclina respectueusement la tête.

— Mazette! en v'là un bel état, répliqua-t il. Ce que vous dités me faisont plaisir, car ça me prouve que vous êtes un bon, un ami des royalistes, et que vous devez avoir du contentement à entendre crier : vive le roi, et à bas ce brigand de Buonaparte!

Baudouin rougit et un éclair sillonna ses yeux.

Geneviève, qui l'examinait, remarqua le changement de sa physionomie et elle dit à son mari :

— Tu vois bien que tu ennuies ce monsieur avec tes réflexions

sur la politique ; puisque c'est un homme d'église, il ne s'occupe pas de ça.

— Encore une fois, écosse tes haricots et ne te mêle point des choses qui sont au-dessus de ton esprit...

— Alors, tu me prends pour une bête?

— Je te prenons pour une femme qui me doit obéissance ; tâche de me laisser tranquille, sinon...

Le paysan lança à sa moitié un regard si menaçant que celle-ci baissa la tête, en murmurant des paroles inintelligibles.

Grelu se retourna alors vers le capitaine et lui dit :

— C'est vrai, il n'y a pas de plus mauvaise drogne que les femmes ; elles se mêlont de tout sans rien comprendre aux affaires, et si on les teniont point en respect, elles vous feriont manger à l'écurie.

Baudouin fit un signe de tête insignifiant.

— Revenons à vot' ami de Saint-Denis, reprit-il ; qu'ment qui se nomme et quoiqu'il fait ?

— Il se nomme Saint-Martin et il est chanteur à la cathédrale.

— Saint-Martin... Saint-Martin, reprit le paysan en se grattant la tête ; je connaissons ben une rue de ce nom-là, j'y sommes même allé la semaine dernière, mais c'est tout. Enfin, vous m'avez rassuré, je suis sûr de ne pas recevoir chez moi un de ces brigands de bonaparteux, qui conspiront, m'a-t-on dit, pour renverser notre bon roi et nous filouter tout ce que nous possédons...

Le capitaine, malgré les efforts qu'il faisait pour rester calme, perdit pourtant patience aux derniers mots de Grelu.

— On vous a trompé, mon brave homme, en vous disant que les partisans du régime libéral songent à dépouiller leurs concitoyens, répliqua-t-il avec animation. Tout au contraire, ils ne pensent qu'à améliorer le sort du peuple.

— Tiens, tiens ! se dit Grelu, ce royaliste-là parle absolument comme ces gredins de bonaparteux ; j'aurons l'œil sur lui...

Puis, prenant un ton mielleux, il répondit au capitaine :

— Vous avez ben sûr raison, pas vrai, m'sieu le suisse de la cathédrale de Bourdeaux ; le diable n'est point si noir qu'on le fait, et, parmi les anciens soldats de l'usurpateur, il y a aussi quéques braves gens.

— Il n'est guère permis d'en douter, répliqua le capitaine.



Écoutez ce que je vais vous dire ; il y va de votre sécurité.

Le paysan jeta un regard de côté sur ce dernier; ensuite il se rapprocha de la table et se remit à écosser des haricots.

Geneviève dit alors à Mathurine d'aller préparer l'endroit où Baudouin devait passer la nuit; et, quand la servante revint, la maraîchère invita le capitaine à la suivre.

— Du tout, reprit Grelu d'un ton bref, ce n'est pas à toi à conduire cet homme à sa niche.

— Cependant, je voudrais...

— La paix, hein! Et toi, Mathurine, emmène M. Charles Guillaume au fournil.

Geneviève s'assit devant la table en poussant un soupir, tandis que la servante conduisait le capitaine dans le lieu préparé pour le recevoir.

— Pourquoi n'as-tu pas répondu au bonsoir que ce monsieur vient de te souhaiter? demanda Geneviève à son mari, lorsque Baudouin fut sorti.

— Parce que cet homme-là n'étiont pas ce qu'il nous a dit.

— En voilà une idée.

— C'est pas un gueux de c'te espèce qui pouvont me tromper. As-tu vu s'il a sauté quand je lui avons dit du mal des bonaparteux; Par Sainte-Geneviève, ta patronne, je mettrions ma main au feu que c'est un brigand de la Loire!

— Et si c'en était un, qu'est-ce que tu ferais?

— Ah! ah! elle est bonne, la question. Je ne laisserions certainement point échapper l'occasion de faire mettre la main sur le collet de ce bandit.

— Tu le dénoncerais? fit Geneviève qui rougit légèrement.

— Quand même ce serait ton père, qui n'étiont point déjà si catholique, entre nous.

— Grelu!...

— Il n'y a pas de Grelu qui tienne, repartit le paysan d'un ton menaçant. On me connaît à la mairie de Saint-Ouen pour un bon royaliste; je voulons justifier l'opinion avantageuse qu'on a de moi

— Que veux-tu faire, enfin?

— Tu vas le voir, curieuse...

Grelu se tourna alors vers son fils et lui dit :

— Lève-toi, Blaise, et approche.

— Me v'là, p'pa.

Le jeune garçon n'était ni beau ni élégant; en revanche, il dissimulait sa précoce méchanceté sous un masque de bêtise, dont ceux qui ne le connaissaient point étaient toujours dupes.

— Tu as examiné l'homme que Mathurine vient de conduire au fournil? lui dit son père.

— Je l'ai vu sans le voir; j'écossais.

— Il s'est dit homme d'église; tu as entendu?

— Quand on écosse, ça n'empêche pas d'écouter.

— Eh ben! qu'est-ce que tu en pensons de c't'homme?

— Je pense que si le brigadier de gendarmerie le tenait, il pourrait bien ne pas le laisser aller à Saint-Denis demain.

— A la bonne heure! Et ta mère viendra encore me corner aux oreilles que t'étions une oie...

— Hé! hé! je les aime, les oies, surtout quand il y a des navets avec... C'est m'man qui fait joliment ce fricot-là.

Geneviève haussa les épaules, tout en continuant sa besogne.

— Eh ben! puisque t'aimons les oies, on en fricassera une dimanche, si tu ne te montrons pas trop bête dans la commission que j'allons te donner, reprit Grelu.

— Dites toujours, p'pa.

— L'homme qui est couché à côté est un conspirateur, c'est sûr; on le poursuit; c'est pour cela qu'il a donné de la tête chez nous comme un étourneau.

— Ça se pourrait, fit l'affreux gamin en plongeant ses doigts dans son épaisse tignasse.

— Ça se peut, repartit le paysan... Bon; j'avons point l'envie de lui laisser prendre de la poudre d'escampette.

— Vous voulez l'arrêter? fit le jeune drôle d'une voix effrayée; mais, c'est qu'il est d'attaque, et il pourrait bien nous flanquer sur le nez.

Grelu haussa les épaules et cligna des yeux.

— Es-tu assez niolle pour croire que j'allons me colleter avec ce brigand, dit-il. Et les gendarmes, à quoi qu'ils serviraient?

— C'est qu'il n'y en a qu'à Saint-Ouen.

— Aussi, c'est là que t'allons filer pour les prévenir.

— Mais il pleut à torrents, dit Geneviève, et Blaise ne se porte déjà pas si bien.

— Écosse et fiche-nous la paix, répliqua Grelu en frappant la table avec son poing; si tu m'emmoutardes plus longtemps, je te fiche une danse dont le diable prendra les armes.

Puis, se tournant vers son héritier, il ajouta :

— Tu comprends, Blaise; en prévenant les gendarmes, on sera content de nous et ça nous procurera une gratification... Nous pourrons manger une oie dimanche, et je te donnerons vingt sous pour aller t'amuser à la fête d'Aubervilliers.

— Cré nom ! je vas m'en payer une belle tranche de balançoire! s'écria le jeune garçon en faisant un entrechat dans la chambre; sans compter que je boirai de la bière et que je mangerai des gâteaux de Nanterre à tire-larigot...

Geneviève n'osait plus parler: mais l'expression de sa physionomie indiquait qu'elle était loin d'approuver son mari.

— Maintenant, faut m'écouter. Dans une petite demi-heure, tu pourras te rendre à la gendarmerie de Saint-Ouen, en passant par la traverse.

— Bon, bon; je connais le chemin.

— Tu demanderas à parler au brigadier, et tu y diras que c'est moi qui t'envoyons... Y me connaît. Puis, lorsque vous serez entre quatre-z-yeux, tu y couleras la chose en douceur dans le tuyau de l'oreille. Qu'il y a cheux nous un particulier qui marque mal; qui nous a dit de le coucher... que ce doit être; non, que c'est un brigand de bonaparteux, et qu'il faut qu'y vienne avec deux ou trois hommes pour l'arrêter....

— Oui, p'pa.

— Il devra se rendre ici avant le jour... on le retiendra dans la maison jusqu'à ce moment; tu me comprenons ben?

— Pardi!... c'est moi qui serai content de voir empoigner un homme par les gendarmes; il y a longtemps que j'ai envie de ça.

— Pour lors, mets ma cape, afin qu'elle te préservont de la pluie, et sors de la maison en douceur.

— Si je prenais le grand parapluie rouge de m'man?

— Tu pourrions pas le tenir ouvert, il fait trop de vent. Allons, file et marche dret...

Sans même jeter un coup d'œil du côté de sa mère, l'affreux galopin sortit de la maison en répétant à voix basse le refrain d'une chanson royaliste.

Le temps était affreux; un véritable orage grondait sur la campagne; la pluie tombait à torrents, et ce fut à la lueur des éclairs que le jeune drôle reconnut son chemin.

Pendant que le petit Blaise luttait contre le mauvais temps pour aller dénoncer le capitaine à la gendarmerie, Baudouin essayait de décider Mathurine à lui laisser la petite lampe avec laquelle elle l'éclairait.

Le réduit où on lui avait dressé un mauvais grabat composé de quelques poignées de paille et d'une vieille couverture, avait servi de fournil aux habitants de la maison quand les gens de la campagne cuisaient leur pain, et il était resté dans l'abandon.

Mathurine ne voulait pas laisser sa lampe au capitaine, dans la crainte, lui dit-elle, d'être grondée par ses maîtres.

— Ils ne le sauront pas, reprit Baudouin; d'ailleurs, j'entends bien payer ta complaisance. Tiens, prends ceci...

L'ancien cuirassier remit à la servante une pièce de cinq francs.

En 1816, une pièce de cinq francs était quelque chose, surtout pour une pauvre diablesse comme Mathurine, dont les gages annuels ne s'élevaient qu'à la somme de quarante francs, plus un cotillon de droguet, deux chemises de grosse toile et une paire de sabots.

A la vue de la pièce d'argent, les yeux de Mathurine étincelèrent; elle se dandina sur ses hanches et dit, en baissant les yeux, comme si le capitaine lui avait demandé ses faveurs, outre la lampe :

— Certainement, monsieur; on ne peut rien refuser à un beau gars comme vous; j'allons vous laisser la lampe... n'empêche que s'il vous faut autre chose...

Elle devint écarlate, et ses narines aspirèrent avec force les effluves d'un amour qu'on ne lui offrait point.

— Allons, bonsoir, lui dit Baudouin en la congédiant; il est probable que demain matin je serai parti quand tu t'éveilleras.

Mais la servante, qui avait des préoccupations biscornues, ne se hâtait point de se retirer, et elle allait sans doute essayer de renouer la conversation avec le capitaine, si la voix, tout à la fois grêle et

menaçante de son maître, ne lui eût rappelé qu'il y avait encore, sur la table, un gros tas de haricots à écosser...

Après son départ, Baudouin, qui n'avait aucune confiance en la probité hospitalière de Grelu, saisit la lampe et examina avec attention le lieu où il se trouvait.

Le fournil n'avait point de fenêtre; une ouverture d'environ trente centimètres sur vingt donnait un peu d'air et de lumière à ce réduit; mais il communiquait avec le cellier par une porte sans serrure, et celui-ci était éclairé par une lucarne assez large pour donner passage à un homme.

Mais il fallait traverser ce cellier pour sortir du fournil, et on ne pouvait le faire sans passer par un étroit corridor, au bout duquel se trouvait la principale porte de la maison.

Quand Baudouin eut fait sa ronde, il plaça son pistolet tout armé sur un tronc de chêne, représentant le seul siège du local, et s'étendit sur la paille.

Il masqua la lumière de la petite lampe avec des chiffons qu'il découvrit dans un coin, et s'étendit ensuite sur le grabat.

— J'espère ne rien avoir à craindre de ce paysan madré, qui ne m'aurait pas reçu sans l'intervention de sa femme, se dit-il en songeant à Grelu... C'est égal, je serais plus tranquille si je n'avais pas jeté mon sabre dans la haie... Enfin, une nuit est bientôt passée...

Le capitaine se mit à réfléchir à sa position.

Il ne pouvait essayer de rentrer à Paris sans s'exposer à être arrêté aux barrières; et, s'il n'allait pas à leur secours, que deviendraient sa sœur et sa chère Flavienne?

Il frissonna d'épouvante en songeant qu'elles étaient peut-être, en ce moment, enfermées entre les quatre murs d'une prison; et, chose plus affreuse encore, qu'elles étaient tombées entre les mains des misérables qui paraissaient avoir pris à tâche de les déshonorer.

Cette idée rendit bientôt le capitaine à demi fou. La pensée que le Prussien von Thermann pourrait faire violence à sa cousine, le fit écumer de rage, et il eut un instant la tentation de quitter son refuge et de rentrer à Paris pour aller protéger Louise et Flavienne.

Mais il comprit bientôt combien ce projet était insensé. Son signalement devait avoir été donné à tous les chefs de postes et aux agents de police aux barrières; et, malgré sa force, son adresse et son cou-

rage, il succomberait certainement s'il bravait de tels dangers.

Lorsque le capitaine fut parvenu à reconquérir un peu de sang-froid, il se demanda où il irait le lendemain.

Tout à coup, il tressaillit. Oui, c'était cela. Il pourrait se cacher jusqu'au moment où on se relâcherait de l'acharnement qu'on mettait à le poursuivre.

A Deuil, petit village peu éloigné de Saint-Denis, il avait un petit cousin nommé Massé, jardinier-pépiniériste, qui s'était distingué autrefois par la violence de ses opinions révolutionnaires.

Baudouin ne l'avait pas revu depuis son départ pour l'armée; mais il savait qu'il vivait encore, ainsi que sa femme, et que, tout en continuant à exercer son industrie, il s'enrichissait de façon à être un objet d'envie pour les gens du pays.

Tout cela avait été raconté au capitaine par un ancien maréchal des logis de son régiment, qui était de Deuil, et qu'il avait rencontré au Palais-Royal.

A l'âge qu'avait Baudouin, les sentiments se succèdent rapidement dans le cœur.

Stimulé par l'espérance de trouver un refuge chez son cousin, il crut que ce dernier ne refuserait pas de lui prêter un peu d'argent.

— Grâce à l'appui de Massé, se dit-il, je pourrai sans doute retrouver Louise et Flavienne. Il est facile à deux jeunes filles de se cacher; et, quand le moment de la rédemption, si impatiemment attendu par les patriotes sera arrivé, je rejoindrai ces chères adorées...

Ce fut en caressant ce rêve que le capitaine tomba dans un profond sommeil.

Il dormait depuis plusieurs heures déjà, lorsqu'il fut brusquement réveillé par une main qui lui secouait le bras.

Baudouin ouvrit les yeux et vit devant lui Geneviève, la femme du maraîcher.

— Chut!... lui dit-elle en lui mettant la main sur la bouche pour l'empêcher de parler; écoutez ce que je vais vous dire, il y va de votre sécurité.

Mme Grelu n'avait d'autre vêtement qu'un jupon et une camisole, et elle tenait à la main un bout de chandelle dont elle s'efforçait de dissimuler la lumière.

Le capitaine s'était vivement relevé et il avait saisi son pistolet.

— Mon mari est un enragé royaliste et il me querelle à tout propos parce qu'il sait que je ne partage point ses idées, continua la maraîchère. Hier soir, aussitôt que vous avez été couché, il a envoyé Blaise, mon fils, à Saint-Ouen pour prévenir les gendarmes.

— Et ils sont là ? demanda Baudouin.

— Non ; vous avez le temps de vous enfuir, car ils ont dit à mon garçon qu'ils n'arriveront qu'au petit jour... Ah ! j'ai bien craint de ne pas pouvoir vous prévenir... Grelu est méfiant et ne dort que d'un œil... Heureusement il était plus fatigué que de coutume, et il s'est endormi profondément il y a un instant... Ne prenez pas le chemin de Saint-Denis, c'est de ce côté qu'on vous poursuivra. Allons, monsieur, venez, et bonne chance...

— Ah ! madame, je ne pourrai jamais m'acquitter de la reconnaissance que je viens de contracter envers vous... répliqua Baudouin en pressant la main de Geneviève avec effusion...

— Venez, venez... il me semble que j'entends du bruit...

Le capitaine suivit Geneviève, qui lui montrait le chemin ; mais la porte du cellier donnant sur le corridor s'ouvrit tout à coup, et Grelu, qui n'avait que son pantalon, parut, une fourche en fer à la main.

— Ah ! gueuse ! je t'y prends ! s'écria-t-il en croisant sa fourche ; tu ne le porteras pas en paradis ! Quant à toi, brigand ! assassin ! damné ! rends-toi, ou, vrai Dieu ! je t'enfourche...

— Geneviève s'était promptement jetée de côté, et Baudouin présenta tout à coup le canon de son pistolet au maraîcher.

— Arrête ou tu es mort ! lui dit-il d'un ton qui remplit de terreur ce dernier.

— Non, non ; pas de bêtises... balbutia-t-il en relevant sa fourche... c'était pour rire... je voulions seulement vous faire peur...

— Tu es encore une assez jolie mazette pour faire peur au capitaine Baudouin, reprit l'ancien officier en envoyant Grelu tomber à quatre pas.

— Partez, partez... murmura Geneviève à l'oreille de ce dernier.

— Mais vous, madame ?...

Tout à coup le maraîcher, qui s'était relevé, se précipita vers la porte en s'écriant :

— Voici les gendarmes ! à moi ! à moi ! je tiens le brigand !...

Instinctivement, Geneviève referma la porte du cellier derrière son



Beaudoin se jeta sur les gendarmes à corps perdu.

mari; mais le fugitif, qui ne pouvait s'échapper que par cette issue, saisit une hache suspendue au mur du cellier et la brandit en disant :

— Ils ne m'auront pas vivant !

Déjà, les gendarmes ébranlaient la porte, lorsque Mathurine parut à la lucarne du cellier.

— Par ici, venez vite, je vais vous faire sauver, dit-elle.

Prompt dans ses décisions comme tous les hommes habitués à braver le danger, Baudouin glissa vivement son pistolet dans sa poche, fit rouler une espèce de cuve, qui se trouvait dans un coin du cellier, au-dessous de la lucarne à laquelle Mathurine venait de se montrer, et disparut par cette ouverture.

Pleine de sollicitude pour le « beau gars » qui avait tout à coup fait battre son cœur, la servante plaça commodément la courte échelle dont elle s'était munie contre le mur, et le capitaine arriva sur le sol sans accident.

— Par ici, lui dit la grosse fille en lui prenant la main pour le guider... j'avons fait un trou dans la haie...

Baudouin reconnut le buisson dans lequel il avait jeté son sabre avant de se présenter à Grelu; et, comme il avait abandonné la hache dont il s'était d'abord emparé, il éprouva une vive satisfaction en retrouvant son arme.

Il se retournait vers Mathurine pour la remercier, lorsqu'il la vit courir vers la maison en criant :

— Gare! gare! v'là les gendarmes!

Ces derniers avaient en effet contourné la maison pour la cerner, et le brigadier, le sabre nu à la main, coupa le chemin au fugitif.

— Rends-toi, brigand, ou ton affaire est réglée, dit-il au capitaine en faisant le moulinet.

Baudouin se jeta sur le gendarme à corps perdu...

D'un savant coup de manchette, il le désarma; puis il renversa un des hommes du brigadier qui voulait s'opposer à son passage, et il se mit à fuir à travers les champs avec une telle vélocité, qu'il disparut bientôt dans les ténèbres.

Afin de s'acquitter convenablement de leur besogne, les gendarmes tirèrent au hasard quelques coups de fusil dans la direction qu'il avait prise.

Il est presque inutile de dire que ce fut de la poudre perdue.

VII

LA POLICE CHEZ PANISSET

Afin de conduire de front les événements de cette dramatique histoire, il est nécessaire de suivre Louise et Flavienne chez la mère Panisset.

On sait qu'elles se rendaient chez cette brave femme lorsqu'elles avaient été suivies par von Thermann et son émissaire Farjot, un gredin ayant fait le métier de souteneur avant l'entrée des alliés à Paris, et qui s'était dévoué corps et âme au service de ces derniers.

On était sûr de le trouver partout où il y avait une besogne malpropre à faire; mais il avait particulièrement la spécialité de procurer des femmes jeunes et jolies aux galants officiers des armées étrangères.

C'était Margout qui avait mis ce chenapan en relations avec le jeune Prussien, et ce dernier s'était repenti de ne pas avoir recouru à son aide dans sa tentative d'enlèvement des deux cousines.

Quoique n'étant pas compris dans les cadres de la police, Farjot pouvait compter sur l'appui des principaux agents de cette administration. Donnadieu surtout, à qui il fournissait des renseignements utiles, le protégeait ouvertement.

La maison de Mme Panisset n'ayant pas de concierge, les jeunes filles furent fort embarrassées pour découvrir le logement de cette dernière sans attirer sur elles l'attention des locataires.

Elles gravirent en tremblant l'escalier boueux et obscur conduisant à l'appartement de la marchande à la halle, et, malgré les indications de Mme Voituret, elles restèrent longtemps sur le carré sans oser frapper à une des portes devant lesquelles elles se trouvaient.

Par un heureux hasard, Panisset rentra chez lui en ce moment. Selon son habitude, il avait allumé un petit rat-de-cave pour s'éclairer, et il fut fort étonné de rencontrer ces deux jeunes filles arrêtées devant sa porte.

A sa vue, les cousines se reculèrent.

— Que cherchez-vous, mesdemoiselles? leur demanda Panisset.

— Le logement de Mme Panisset, répondit Louise toute tremblante.

L'ancien sergent fronça les sourcils; il savait qu'il ne pouvait prendre trop de précautions pour échapper aux yeux de lynx de la police, et il n'ignorait point que cette dernière employait souvent des femmes pour arriver à ses fins.

— Vous désirez voir Mme Panisset? dit-il aux deux cousines en les examinant à l'aide de son luminaire.

— Oui, monsieur.

— Vous la connaissez?

De leur côté, les jeunes filles hésitèrent à répondre. Cet homme pouvait être, sinon un espion, du moins un de ces royalistes enragés qui faisaient alors, comme dans toutes les époques de trouble, de la délation pour assouvir leurs haines.

— Si vous ne connaissez pas Mme Panisset, pourquoi désirez-vous la voir? reprit l'ancien sergent d'un ton bref, presque menaçant; car le silence de Louise et de Flavienne lui semblait de mauvais augure.

— Pardon, monsieur, nous la connaissons, reprit cette dernière, comprenant qu'il fallait hasarder quelque chose pour sortir de cette situation.

— Alors, que lui voulez-vous? parlez sans crainte, je suis son fils.

— Vous, monsieur, répliqua vivement Louise ; en ce cas, je n'hésite point à vous dire que je suis la sœur et que ma compagne est la cousine du capitaine Baudouin.

— Plus bas, fit vivement Panisset... Entrez, entrez, ajouta-t-il en ouvrant la porte ; il est imprudent de s'expliquer sur le carré...

A la vue des jeunes filles, Mme Panisset courut les embrasser. Alors elles racontèrent les événements qui les obligeaient à venir la prier de leur accorder momentanément un asile.

L'ancien sergent et sa mère les remercièrent d'avoir songé à eux, et il fut convenu qu'elles s'installeraient provisoirement dans un petit cabinet dépendant du logement, où on leur dresserait un lit.

— Vous ne serez pas très bien dans ce cabinet, mes chères enfants, leur dit la bonne femme; mais, du moins, on ne viendra pas vous chercher ici.

— Je vous conseille de ne pas sortir jusqu'au moment où le capitaine, occupé à terminer une affaire grave, viendra vous prendre pour vous conduire dans un logis plus convenable, ajouta Panisset.

— Oh ! monsieur, avec de braves gens comme vous, nous serons toujours très bien, répliqua Louise. Mon frère nous a souvent parlé de vous, et nous connaissons votre générosité et l'étendue de votre dévouement pour la bonne cause.

— Tant que vous serez ici, mesdemoiselles, vous aurez en Mme Panisset une bonne mère, et moi je serai votre ami et votre serviteur.

— Merci, cent fois merci ! dit Flavienne profondément émue ; mais nous n'aurons pas une minute de tranquillité avant d'avoir revu notre parent.

— Je vous le répète, mademoiselle, le capitaine Baudouin est engagé dans une affaire grave, dont il sortira bientôt à son honneur Alors, j'en suis sûr, il s'empressera d'accourir auprès de vous.

— Quelle affaire ? demanda Louise avec inquiétude.

— Un conflit de médiocre importance, il s'agit de démasquer Margout, ce traître, vendu aux ennemis, qui a essayé de vous faire violence.

— Ah ! le misérable ! murmura Flavienne dont les yeux s'empliren de larmes...

— Voyons, mes chères petites, il est inutile de vous rendre malades en vous effrayant de maux qui n'arriveront probablement jamais, reprit la bonne femme en avançant devant les jeunes filles une légère collation. Prenez quelque chose pour vous remettre ; nous nous occuperons ensuite de préparer votre lit, où, je l'espère bien, vous trouverez un peu de repos... Je vois, à vos traits fatigués, que vous en avez besoin...

Cependant Farjot, après avoir quitté l'officier prussien, avait suivi les jeunes filles à une courte distance :

Celles-ci, qui ne soupçonnaient point l'espionnage dont elles étaient l'objet, avaient eu l'imprudence de laisser échapper quelques mots que Farjot entendit.

— Hein ! se dit-il, je pourrais bien frapper deux coups avec la même pierre. Il me semble que ces petits bijoux parlent de se rendre chez des gens suspects... Au fait, j'y songe, on a décerné contre elles des

mandats d'amener... Oui, mais si je les fais arrêter, du moins la blondinette, adieu les écus que le baron m'a promis... Voilà qui demande de sérieuses réflexions...

Lorsque les deux cousines étaient arrivées à la porte de la maison de Mme Panisset, l'agent du Prussien n'était qu'à trois pas d'elles.

— Bon, se dit-il en les voyant pénétrer dans l'allée, voilà le nid, il s'agit maintenant de ne pas laisser envoler les oiseaux.

Farjot découvrit en face de la maison un établissement de marchand de vin mal éclairé, et dont la devanture, garnie de barreaux ventrus, contenait quelques pots de géraniums.

Assise derrière le comptoir de cet établissement, une grosse femme au visage réjoui passait la main sur le dos d'un chat accroupi sur ses genoux.

Après s'être assuré qu'en s'asseyant à côté d'une petite table adossée contre le mur du cabaret, il pourrait surveiller la porte de la maison dans laquelle venaient d'entrer les jeunes filles, Farjot pénétra dans le débit.

La marchande leva à peine la tête. Elle se contenta de mettre la main sur l'anse du grand broc d'étain qui était dans le comptoir, et demanda d'une voix nazillarde :

— C'est un canon qu'il vous faut ?

— Non, la maman, répondit Farjot avec cette familiarité populaire qui ne blesse jamais les commerçantes de bas étage ; c'est une bouteille à quinze que je veux.

Du coup la marchande de vin, sans aucun égard pour son minet, l'envoya rouler sur le carreau en se redressant.

Sa grosse trogne rougeaude prit aussitôt une expression aimable, et elle répliqua en montrant ses dents, du reste assez belles :

— Prenez donc la peine de vous asseoir, monsieur, je vais vous servir tout de suite.

C'est qu'à cette époque les marchands de vin de la catégorie de celui dans l'établissement duquel l'agent du Prussien venait d'entrer, ne recevaient pas souvent de commandes plus élevées que celle de Farjot.

Une bouteille de vin à quinze, cachet rouge, était d'un luxe que se donnaient rarement les artisans, et la bonne femme s'empressa de servir ce client de poids.

Lorsque ce dernier eut savouré le premier verre de bourgogne, en faisant claquer sensuellement sa langue contre son palais, il dit à la marchande de vin d'un ton presque indifférent :

— C'est toujours dans la maison d'en face que demeure le receveur de l'enregistrement?

La physionomie de la marchande de vin exprima la surprise.

— Vous devez vous tromper, monsieur, dit-elle ; je connais tous les locataires de cette maison, car il y a près de dix ans que nous sommes établis ici, et je n'ai jamais entendu parler d'un receveur d'enregistrement aux environs.

— Pourtant je suis à peu près sûr d'être déjà venu dans cette maison.

— C'est bien possible ; mais je ne crois pas que ce soit chez un employé du gouvernement, il n'y en a point dans le voisinage. Du reste, si M. Courtois, mon mari, ne s'était pas couché, il pourrait vous donner les renseignements dont vous avez besoin ; il connaît tout le monde.

— Heu ! ce n'est pas que je tienne à savoir quelles sont les personnes qui habitent cette maison... Il est délicieux votre vin, madame, et il a un parfum exquis...

La grosse femme s'inclina en disant :

— On nous en fait toujours des éloges... Mais si vous tenez à savoir quelque chose de particulier sur l'un des locataires de la maison en face, je pourrai peut-être vous satisfaire.

— Hum ! oui et non... Tenez, vous êtes une brave dame, et tout d'abord vous m'avez inspiré beaucoup de sympathie et une entière confiance.

— Vous me faites bien de l'honneur, monsieur.

— Aussi je n'hésite pas à vous faire une confidence intime. Je suis sur le point de me marier.

— Sûr, la femme qui vous aura ne sera pas malheureuse.

— Je l'espère ; mais, de mon côté, je ne veux pas non plus m'exposer à être mécontent de la personne que j'épouserai.

— Et vous avez joliment raison.

— Or, chère madame Courtois, j'ai la faiblesse d'être jaloux.

La marchande de vin sourit pour montrer ses dents.

— Ça ne m'étonne point, répliqua-t-elle, tous les hommes sont

les mêmes. Le mien m'a fait dans le temps des scènes au sujet d'un garçon qui m'achetait des bouquets.

— Il avait peut-être raison, ma chère dame, répliqua Farjot en accompagnant ses paroles d'une tendre œillade.

— Hé ! hé ! je crois que vous êtes aussi farceur que les autres.

— Ah ! mon Dieu, oui; néanmoins je ne voudrais pas être... chose avant la lettre.

— Il me semble comprendre.

— Oh ! c'est bien simple ; j'ai découvert que ma fiancée fait quelquefois des absences mystérieuses... Ainsi ce soir, elle est sortie furtivement de chez elle avec une de ses amies, et elle s'est rendue devinez où, chère madame Courtois ?

— Pour deviner, je ne suis pas forte. Quand on veut consulter il faut aller trouver M[lle] Lenormand.

— Je n'ai pas besoin d'avoir recours à cette devineresse. car je viens de voir ma fiancée entrer avec son amie dans la maison en face, mais j'ignore chez qui elle va et je voudrais le savoir.

— Pour ça, vous avez raison, monsieur; il ne faut pas lâcher la bride aux jeunesses.

— Or, comme je ne veux pas m'exposer à compromettre cette jeune fille en interrogeant à son sujet les locataires de la maison dans laquelle elle vient d'entrer, j'ai supposé que vous pourriez m'aider à me renseigner... Ce vin a une saveur délicieuse...

— Dame ! monsieur, je ne sais pas trop ce que vous désirez savoir...

— Tout à coup, la marchande de vin releva la tête. son visage était rayonnant.

— Ah ! si; j'ai trouvé le moyen de vous renseigner ! dit-elle.

— Je vous en prie, parlez.

— C'est bien simple. Il y a une heure tous les locataires de la maison d'en face étaient couchés. Leurs fenêtres donnent sur la rue et n'ont point de volets ; tant qu'ils sont debout, on voit de la lumière chez eux.

— Je n'y suis pas, dit Farjot.

— Puisqu'il n'y avait pas de lumière aux fenêtres lorsque les petites demoiselles y sont entrées, elles doivent être dans le logement où l'on en voit... Tenez, monsieur, levez les yeux et regardez au cin-



Au nom de la loi, ouvrez!...

quième, il y a de la lumière chez la mère Panisset. Pour sûr, c'est là qu'elles sont.

— La mère Panisset; que fait-elle, cette femme?

— Marchande à la halle.

— Elle demeure seule?

— Oh! non; son garçon est avec elle.

— Son garçon... c'est un jeune homme?

— Pas tout à fait; il a bien dans les trente-cinq ans. Il bricole à la halle avec des paniers; c'est un rude piocheur, qu'on dit.

— Et, naturellement, bon royaliste?

— Ça, je ne pourrais pas vous dire, monsieur... Il a été soldat, même qu'il a reçu un atout assez fort pour le faire réformer.

— Ah! l'homme dont vous parlez est un ancien militaire? dit Farjot avec une vivacité qui n'échappa point à la marchande de vin, car elle répliqua aussitôt :

— Mais c'est un brave homme tout de même, sur le compte de qui il n'y a pas ça à dire; et la mère Panisset est bien une des meilleures femmes du quartier.

— Vous me faites plaisir en me disant cela, reprit l'agent de von Thermann, qui avait appris ce qu'il désirait savoir. Maintenant, je suis tranquille, puisque ma fiancée est en visite chez des gens honnêtes...

Farjot redemanda une nouvelle bouteille, afin de pouvoir rester dans la boutique jusqu'à la fermeture, et il ne se retira qu'après avoir acquis la certitude que les jeunes filles n'étaient point sorties de la maison.

Le lendemain, il ne put voir le baron qu'à dix heures du matin. L'officier avait été obligé de se rendre au rapport chez son colonel, et il arriva tout en sueur.

— Eh bien! dit-il à son espion, vous savez en quel lieu elles se sont réfugiées?

— Oui, monsieur le baron.

— Alors, je vais les faire arrêter. Le chef de la police, M. Donnadieu, avec lequel je suis entré en relations hier au sujet de l'affaire du poste, doit venir me voir ce matin, et il m'a promis de laisser la petite blonde en liberté si on la découvre, à la condition que j'en répondrai. Il se contentera d'incarcérer la sœur du capitaine.

En entendant ces mots, Farjot devint radieux; grâce à cet arrangement, il pourrait recueillir le double bénéfice de son espionnage policier et de son rôle de proxénète.

Le baron von Thermann et son agent Farjot cherchaient les moyens de s'emparer de Flavienne et de la séparer de sa cousine en livrant cette dernière à la police, lorsque Donnadieu se fit annoncer.

Ce Donnadieu. qu'il ne faut pas confondre avec le général *Donadieu*, qui avait noyé dans le sang, aux environs de Grenoble, la révolte suscitée par Didier, était un homme dévoré d'ambition.

Royaliste par cupidité, comme il avait été bonapartiste par excès de bassesse, il voulait profiter de la situation exceptionnelle que les événements lui avaient faite pour édifier sa fortune.

Il ne restait guère à Paris que des officiers et des généraux des armées alliées; mais ces étrangers avaient gardé une influence prépondérante, et la plupart d'entre eux possédaient, à leur solde, des agents de police qu'ils chargeaient volontiers de leur procurer des entrevues avec les demi-mondaines et les courtisanes célèbres de l'époque.

C'est ainsi que s'expliquent les relations du Prussien von Thermann avec Donnadieu.

Au moment où se passaient les événements qui font l'objet de ce récit, il régnait, depuis vingt-quatre heures, une vive émotion à Paris, émotion qui se répandit bientôt dans toute la France.

Les libéraux commençaient à reprendre une influence marquée dans les classes bourgeoises; quoique commandée par le comte d'Artois, la garde nationale se remuait; des révoltes partielles surgissaient dans quelques départements; Decases conseillait au duc de Richelieu d'engager le roi à dissoudre la Chambre.

Louis XVIII, subissant d'étranges scènes de famille, résistait, et il fallut l'intervention de l'empereur Alexandre pour le décider à cet acte de vigueur.

Au grand désappointement des ultra-royalistes, une ordonnance du 5 septembre 1816 prononça la dissolution de la Chambre.

Cette décision avait été prise pour entraver, autant que possible la marche effrénée de la réaction, qui sévissait sur toutes les parties du territoire.

A Paris particulièrement, le libraire Bbœuf et les rédacteurs du *Nain tricolore* avaient été condamnés à la déportation. Des ouvriers,

un ciseleur et un corroyeur, qui avaient été accusés d'avoir voulu faire sauter les Tuileries, venaient de porter leur tête sur l'échafaud.

La dissolution de la Chambre, qui avait encouragé ces mesures draconiennes, fut regardée par quelques naïfs comme une délivrance, et ils crurent que le gouvernement allait renier son passé.

On sait que cette illusion ne fut pas de longue durée, car la persécution néfaste des cléricaux, des anciens émigrés et des réactionnaires de toute espèce reparut bientôt plus redoutable que jamais.

Malgré son apparente autorité, Donnadieu n'était que le très humble serviteur des magistrats et des administrateurs omnipotents chargés de la police.

Il ne pouvait rien faire sans leur autorisation, et, parfois, il était désavoué avec une brutalité indiquant le peu de considération qu'il inspirait.

Mais, comme il joignait à un courage incontestable une rare habileté, on ne pouvait se passer de lui.

— Cette triste affaire de la rue Saint-Sauveur m'a déjà causé bien des ennuis, dit-il au baron après avoir échangé avec lui les banalités d'usage.

— Comment cela? demanda l'officier prussien.

— Tandis que le procureur du roi me donne les ordres les plus sévères pour que je m'empare du capitaine Baudouin et de ses deux parentes, de hauts employés du ministère m'engagent à modérer mon zèle. Mais, comme leurs recommandations n'ont aucun caractère officiel, je suis indécis sur le parti à prendre.

— Ce que je vais vous dire va sans doute vous aider à sortir de cette situation, dit Farjot en s'avançant..

— Ah ! c'est vous, fit le policier. Eh bien! qu'avez-vous à m'apprendre?

— Je connais la retraite de la sœur et de la cousine de Baudouin.

Un éclair de satisfaction passa dans les yeux de Donnadieu.

— Cette découverte dissipe mon hésitation, répliqua-t-il, et je donnerai satisfaction au procureur du roi. Où sont-elles cachées?

— J'aurai ma prime d'information? demanda Farjot.

— Vous pouvez compter là-dessus.

— Un instant, fit le baron. Avant de vous indiquer le lieu où vous trouverez ces jeunes filles, faisons nos conditions.

— Quelles conditions? dit le policier.

— Celles dont je vous ai parlé. Je suis amoureux de la cousine du capitaine, la jolie blonde, et je ne veux pas qu'on l'arrête.

— Pourtant...

— On me la livrera, et vous ferez ce que vous voudrez de l'autre, celle qui se nomme Louise.

— Mais ce sera une irrégularité dont on me demandera sévèrement compte.

L'officier prussien sourit.

— Eh bien! ce compte, nous allons le régler ensemble, dit-il,

Il alla à son secrétaire, l'ouvrit, prit dans l'un des tiroirs un petit sac de toile et le tendit à Donnadieu.

— Tenez, mon cher ami, lui dit-il; il y a cent louis là-dedans, et je vous en remettrai autant quand vous m'amènerez Mlle Flavienne.

Le policier fit un signe d'acquiescement.

— La besogne sera difficile, répliqua-t-il; mais je ne reculerai devant aucune mesure pour vous être agréable, monsieur le baron.

— Pas si difficile que ça, répliqua Farjot, soucieux de sauvegarder ses intérêts, surtout si vous voulez vous ranger a mon avis.

— Quel avis? demanda Donnadieu.

— C'est de faire l'expédition à nous deux. Vous n'avez nul besoin de vous adjoindre des agents dont les indiscrétions pourraient vous causer des ennuis. Ces jeunes filles ne feront aucune résistance; je m'emparerai de la blonde, que je ferai monter dans une voiture stationnant auprès du pont Saint-Michel, et vous, vous emmènerez la sœur du capitaine au Dépôt.

— Et si l'on me demande ce que la cousine est devenue?

Farjot sourit.

— Un homme aussi fin que vous, monsieur Donnadieu, ne peut guère être embarrassé par cette question, répliqua le chenapan. Ayant procédé seul à l'arrestation de ces jeunes filles, que vous ne vouliez pas laisser échapper, l'une d'elles s'est évadée, grâce à la protection d'un inconnu...

— Hum! on ne me donnera pas une forte gratification pour un exploit de ce genre.

— C'est vrai; mais M. le baron ne se charge-t-il point de vous indemniser?

Cette raison dissipa les hésitations du policier.

— Où demeurent ces jeunes filles! demanda-t-il.

— Rue de la Harpe, presque en face de la rue Saint-Séverin.

— Vous connaissez la maison?

— Bien mieux; je sais qu'elles ont été recueillies par une vieille marchande à la halle, nommée la mère Panisset, qui occupe, au cinquième, un petit logement avec son fils, un soldat de l'usurpateur, réformé par suite de blessures.

Donnadieu secoua la tête et dit à l'espion :

— Savez-vous, Farjot, que vous êtes un bon limier... Décidément, je vous ferai commissionner.

— Merci bien; j'aime mieux travailler en solitaire. Je fais de meilleure besogne et je suis à peu près indépendant.

— A votre aise, mon garçon...

Depuis qu'il avait entrevu la possibilité de posséder la jeune fille pour laquelle il ressentait une ardente passion, le Prussien ne tenait plus en place.

Il regrettait de n'avoir point fait préparer un élégant appartement pour recevoir Flavienne; mais comme il était fort riche et qu'il jouissait d'un grand crédit dans l'état-major de l'armée allemande, il se promettait d'installer somptueusement la jeune fille à Paris, et d'obtenir ensuite de ses chefs la permission de ne point quitter cette ville, lorsque les armées d'invasion se retireraient.

— Puisque nous sommes d'accord, il ne faut pas perdre de temps, dit-il à Donnadieu. Allez faire votre expédition immédiatement, car ces jeunes filles pourraient quitter la maison où elles se sont refugiées hier.

— M. le baron est dans le vrai, appuya Farjot, impatient de remettre Flavienne entre les mains de l'officier, afin de palper l'or qu'il s'attendait à recevoir.

— Alors, vous m'accompagnez? lui dit Donnadieu.

— Parfaitement. Je passerai pour l'un de vos agents, et ce sera presque la vérité.

— En ce cas, partons.

— Surtout, ne dites pas à la cousine du capitaine où vous la conduisez, recommenda von Thermann à Farjot.

L'officier prussien avait pour domestique un soldat de sa compa-

gnie, nommé Keller, espèce de brute qui aurait tué son père sur un signe de von Thermann.

Mais, comme ce dernier occupait un assez vaste appartement dans une maison meublée, le propriétaire de l'établissement avait mis à son service un jeune garçon d'hôtel, nommé Pascal, né aux Batignolles, qui, tout en exécutant les ordres du Prussien, lui faisait le poing lorsque celui-ci avait le dos tourné.

Aussitôt après la sortie de Donnadieu et de Farjot, le baron fit appeler son soldat et Pascal, pour leur donner l'ordre de mettre l'appartement en état de recevoir une jeune dame dont il attendait la visite.

Keller, l'ordre reçu, pirouetta sur ses talons comme un automate, mais Pascal se dit :

— L'affaire me paraît louche ; ce mangeur de choucroute doit manigancer quelque chose de malpropre avec Donnadieu, un mouchard dont je voudrais pouvoir tordre le cou... surtout puisque Farjot s'en mêle... Je suis curieux de savoir de quoi il retourne...

En sortant de chez le baron, Donnadieu et Farjot montèrent chacun dans un fiacre, qu'ils firent arrêter à la place située à l'entrée du pont Saint-Michel, et ils se dirigèrent ensuite vers la rue de la Harpe.

En arrivant devant la maison de Mme Panisset, Farjot fut obligé d'échanger un salut avec Mme Courtois, debout sur le seuil de sa porte.

— Venez donc, lui dit-elle en lui faisant signe du doigt.

— Vous avez quelque chose à m'apprendre? demanda Farjot.

— Vous allez sans doute chez Mme Panisset pour votre fiancée ?

— Oui ; eh bien?

— Ça réussit à merveille ; je viens de voir le fils de la mère Panisset sortir de la maison et s'éloigner du côté du quai. Vous pourrez vous expliquer plus librement.

— Merci bien, madame Courtois ; je vous reverrai.

— Vous savez, nous avons encore du même ; quand le cœur vous en dira, c'est à votre service.

— De quoi cette grosse femme vous parle-t-elle ? demanda Donnadieu à Farjot lorsqu'ils eurent pénétré dans l'allée.

— De son vin ; je vous raconterai ça..

Les deux hommes gravirent l'escalier en faisant le moins de bruit possible ; et, lorsqu'ils furent arrivés au cinquième, le chenapan s'arrêta.

— Ce doit être ici, dit-il ; mettez-vous un peu à l'écart je vais frapper...

Pendant deux ou trois minutes, Farjot s'escrima contre la porte sans qu'elle s'ouvrît.

Pourtant il entendit, à plusieurs reprises, des pas dans le logement.

— Diable! diable! dit-il, nous sommes éventés.

— Attendez, fit Donnadieu en s'avançant.

Il frappa trois coups avec sa canne et cria d'une voix forte :

— Au nom de la loi, ouvrez!

Puis, comme on ne lui répondit pas, il ajouta :

— Si vous refusez d'obéir, je vais envoyer chercher un serrurier...

Cette menace produisit de l'effet, car la porte s'entr'ouvrit e Mme Panisset se présenta.

— Qu'est-ce que vous voulez? demanda-t-elle d'un ton sévère.

— Vous avez reçu chez vous, hier soir, deux jeunes filles à qui je désire parler, répondit Donnadieu ; où sont-elles?

— Je ne sais pas ce que vous dites.

— Écoutez-moi, la mère, et ne vous exposez pas à vous faire arriver de la peine. Je me nomme Donnadieu, et je suis un des chefs de la police ; je vous somme de me laisser pénétrer chez vous.

Puis il fit reculer Mme Panisset en s'avançant, et dit à Farjot :

— Gardez cette porte et veillez à ce que personne ne sorte d'ici sans mon autorisation.

Il entra ensuite dans la salle à manger, où les conspirateurs avaient l'habitude de réunir, et jeta un regard inquisiteur autour de lui.

— Allons, bonne femme, reprit-il, faites sortir Louise Baudouin, la sœur du capitaine, et sa cousine Flavienne de leur cachette, afin de vous épargner l'ennui d'une perquisition.

— Je ne connais pas les gens dont vous parlez, répliqua la marchande avec fermeté ; je demeure ici avec mon fils, qui vient de sortir, et il n'y a personne que moi dans le logement.

— Alors, vous travaillez à plusieurs choses à la fois, repartit le



La malheureuse enfant ne pouvait se défendre contre deux hommes.

policier qui souleva au bout de sa canne une camisole à moitié raccommodée, où se trouvait encore une aiguille enfilée, et une cotte à laquelle on avait commencé à mettre une pièce.

Dans leur précipitation à passer dans la chambre voisine, lorsqu'elles avaient entendu frapper violemment à la porte, les jeunes filles avaient abandonné leur travail sur la table.

Mme Panisset répondit :

— N'est-on pas libre de faire chez soi ce que l'on veut?

— A l'exception, toutefois, de donner asile à des gens recherchés par la justice.

— Encore une fois, je ne sais pas ce que vous voulez dire.

— Ouvrez cette porte.

— Non !

— Prenez garde ! je vais recourir à la force...

— Si vous croyez me faire peur, mon beau monsieur, vous vous trompez bien... Allons, venez-y donc !

La mère Panisset saisit un lourd couperet dont se servait quelquefois son fils pour débiter des pièces de bois, et le brandit d'une façon menaçante...

Dans toutes les expéditions qu'il faisait, Donnadieu n'oubliait jamais de se munir, avant de sortir de chez lui, d'une paire de petits pistolets dont un officier anglais lui avait fait don.

Il sortit l'une de ces armes de sa poche et la dirigea contre la bonne femme, en lui disant :

— Bas le couperet, la vieille, sinon...

— Tirez donc, lâche ! osez donc tuer une femme...

Donnadieu allait peut-être mettre sa menace à exécution, lorsque la porte de la chambre s'ouvrit...

Louise et Flavienne, se donnant la main, parurent sur le seuil.

— Nous voici, dit la première ; il est inutile d'exercer des violences contre cette brave dame, car elle ignorait que nous fussions poursuivies par la police lorsqu'elle nous a reçues chez elle.

— C'est bon; on examinera son affaire plus tard; quant à vous, mes petites demoiselles, il faut me suivre...

Ahurie par l'apparition des deux cousines, la vieille marchande laissa tomber son couperet et garda le silence.

— Allons, David ! s'écria Donnadieu en s'adressant à Farjot, venez

prendre le bras de la blonde, tandis que cette belle brune me fera l'honneur d'accepter le mien...

Dans la crainte que les hommes de la police ne fissent, dans le logement, une perquisition qui pouvait amener la découverte des pièces que le capitaine leur avait dit de cacher, elles se dirigèrent aussitôt vers la porte de sortie.

En passant devant Mme Panisset, elles lui jetèrent un regard empreint d'une profonde reconnaissance et lui dirent :

— Pardon et merci...

— Nous nous reverrons, la vieille, fit Donnadieu, et j'espère que vous ne nous recevrez pas alors avec votre couperet.

Comme les jeunes filles n'opposaient aucune résistance à Donnadieu et à Farjot, leur arrestation passa inaperçue, et elles gagnèrent la rue sans qu'aucun des habitants de la maison soupçonnât ce qui venait d'avoir lieu.

Mais la marchande de vin, qui était encore sur sa porte, fit un petit signe amical à Farjot et lui cria :

— Ça va bien; vous avez retrouvé votre promise...

Lorsque Donnadieu fut arrivé auprès de la voiture qui l'attendait, il ouvrit la portière et invita Louise à monter dans l'intérieur.

— Et ma cousine? demanda la sœur du capitaine alarmée.

— Elle va monter dans une autre voiture.

— Pourquoi pas dans celle-ci.

— Parce que les règlements s'y opposent...

De son côté, Flavienne fut très effrayée lorsqu'elle vit qu'on la séparait de Louise; elle eut même une velléité de résistance. Mais Farjot, fort peu galant par nature, mit sa main sous l'aisselle de la jeune fille, et, moitié de gré, moitié de force, il la hissa dans le fiacre.

Il s'élança ensuite auprès d'elle, après avoir donné, à voix basse, l'adresse du baron au cocher.

Flavienne, blottie dans un coin de la voiture, se livrait aux plus douloureuses réflexions.

Sans doute son cousin était arrêté, ainsi que ses camarades. Que leur était-il arrivé? Les dernières exécutions qui s'étaient faites se représentèrent tout à coup à leur esprit et la firent frissonner de terreur.

Si Francis Baudouin, l'homme qu'elle adorait à l'égal d'un dieu.

périssait dans les supplices, elle comprenait qu'elle ne lui survivrait point...

Farjot interrompit ses sinistres préoccupations pour lui dire :

— Il ne faut pas vous effrayer, ma petite demoiselle; au lieu de vous faire du mal, on songe à vous ménager une agréable surprise. Vous croyez qu'on va vous fourrer en prison, n'est-ce pas?

— Où donc me conduisez-vous, alors? répliqua Flavienne d'une voix tremblante.

— Dans un endroit charmant, où vous trouverez le meilleur de vos amis, qui mettra tous ses soins à faire votre bonheur.

— Vous me conduisez auprès de mon cousin le capitaine? répliqua vivement la jeune fille, dont le cœur battait avec précipitation.

— Il m'est défendu de vous révéler le nom de l'ami qui vous attend, répondit Farjot; tout ce que je peux vous dire à son sujet, c'est qu'il vous aime et qu'il a juré de vous rendre heureuse.

Ces paroles mystérieuses la plongèrent de nouveau dans la plus poignante inquiétude. Si on la conduisait près du capitaine Baudouin, on n'avait aucune raison pour prolonger son anxiété. Elle comprit qu'elle avait ouvert trop vite son cœur à l'espérance.

Mais ce qui mit le comble au trouble de la jeune fille, ce fut de voir la voiture dans laquelle elle était s'arrêter devant une maison à l'apparence luxueuse.

Cette fois, elle ne pouvait plus douter, ce n'était pas là la demeure où son cousin s'était réfugié.

— Il faut descendre, lui dit le vaurien en lui présentant la main.

Voyant l'inutilité de la résistance, Flavienne quitta la voiture et suivit Farjot sans prononcer une parole.

Ce dernier lui fit gravir, devant lui, un escalier garni d'un épais tapis, et la fit pénétrer dans une antichambre où se tenaient Keller et Pascal, puis il entra sans façon au salon.

— Eh bien? lui dit le Prussien en se levant vivement.

— Elle est là.

— Flavienne?

— Oui, monsieur le baron... Quant à l'autre, M. Donnadieu l'a emmenée.

Les yeux du jeune officier étincelèrent et il porta sa main sur son cœur en prononçant quelques mots en allemand.

— J'ai tenu ma parole, reprit humblement Farjot, et je prie monsieur le baron de ne pas m'oublier.

— Ah ! oui, fit ce dernier ; c'est maintenant de l'argent qu'il vous faut.

— Dame ! chacun vit de son métier.

— C'est bien...

Von Thermann se dirigea vers son secrétaire, dans lequel il prit un petit sac à peu près semblable à celui qu'il avait remis à Donnadieu.

— Tenez, dit-il en le présentant au chenapan. Vous pouvez vous retirer. Je n'ai plus besoin, pour le moment, de vos services.

— Merci, répondit Farjot en empochant lestement l'aubaine dans quelques jours, je viendrai voir si je puis vous être utile de nouveau.

Le coquin s'inclina profondément, puis sortit en disant à la jeune fille affaissée sur un siège :

— Le bon ami va enfin vous serrer dans ses bras.

Lorsqu'un homme a désiré ardemment la possession d'une femme qui fait battre son cœur, et qu'il touche au moment de goûter la suprême félicité, il ressent ordinairement un trouble qui paralyse ses facultés intellectuelles.

Les excitations animales remplacent, dans son esprit, l'exaltation poétique de l'amour, et il se laisse alors voir sous un jour peu favorable.

Le baron, sûr de posséder la ravissante créature, objet de toutes ses préoccupations depuis la première fois qu'il l'avait vue, ne pouvait croire à son bonheur, et il trouvait un charme délicieux à reculer le moment de sa victoire.

Enfin, ne pouvant plus résister aux impérieuses exigences de la passion, il appela Pascal et lui donna l'ordre d'introduire la jeune fille assise dans l'antichambre.

Il n'avait pas fallu longtemps au domestique pour deviner ce qui se passait.

— C'est une nouvelle victime de cette canaille de Farjot, s'était-il dit, et elle a l'air d'être encore innocente... Ah ! mille tonnerres des Batignolles ! comme disait mon pauvre frère tué à Waterloo ; si cet aztèque de baron essaye de lui faire violence, nous rirons un brin.

Quand Pascal alla chercher Flavienne pour la conduire au salon, il lui dit rapidement à voix basse :

— Courage, mademoiselle... je suis là, moi...

Loin de rassurer la jeune fille, ces paroles achevèrent, au contraire, de la plonger dans le plus grand effroi.

Effroi qui se changea en une folle épouvante lorsqu'elle se trouva en face de l'officier prussien...

Celui-ci, qui était devenu pourpre d'émotion à sa vue, s'avança vers elle et lui dit en lui offrant la main :

— Rassurez-vous, mademoiselle... Vous voyez en moi un homme pénétré d'admiration pour vos charmes, et disposé à satisfaire tous vos désirs.

— Laissez-moi ! laissez-moi ! répliqua Flavienne à demi suffoquée de colère, en repoussant la main du baron.

— Je comprends les sentiments qui vous animent, et je vous prie de me pardonner les moyens dont je me suis servi pour me rapprocher de vous; ils prouvent la force de mon amour.

— Au nom de la justice, je vous somme de me laisser sortir d'ici ! répliqua Flavienne en se dirigeant vers la porte, devant laquelle von Thermann s'était vivement jeté.

— Mademoiselle, je vous en conjure...

— Rien; je ne vous écouterai pas tant que je ne serai point libre, s'écria la jeune fille avec une singulière énergie. Encore une fois, laissez-moi passer !, .

— Eh bien ! non, reprit d'un ton dur l'officier prussien, dont les traits se contractèrent. Je vous aime à en perdre la tête; pour vous posséder, j'aurais donné les trois quarts de ma vie, ma fortune, mon honneur; j'aurais trahi mon pays... et maintenant que vous êtes en mon pouvoir, que personne ne peut vous arracher de mes mains, je serais assez sot, assez bête pour vous laisser échapper ! Non, non, mille fois non ! Je vous tiens, je vous garde, et vous ne sortirez pas d'ici avant d'avoir été ma maîtresse !

— Jamais ! s'écria Flavienne d'un ton si résolu que le Prussien hésita un instant...

Mais l'ardent désir qui le secouait reprit bientôt le dessus, et il s'élança vers la jeune fille en murmurant d'une voix sourde :

— C'est ce que nous allons voir...

Loin de perdre son sang-froid dans cette situation périlleuse, Flavienne sentit son courage grandir avec le danger.

Évitant le baron par un bond de côté, elle se précipita sur l'épée de ce misérable appendue à la muraille, la dégaîna avec une merveilleuse promptitude, et en présenta la pointe au baron avant que ce dernier pût la saisir pour paralyser ses mouvements.

— Si vous approchez, je vous tue, dit-elle d'un ton bref.

Von Thermann recula; puis il cria en allemand à son soldat, aux aguets dans l'antichambre, de venir à son aide.

Tout à coup, la porte s'ouvrit et Keller bondit dans le salon comme un taureau...

Il ne connaissait que sa consigne et se précipita sur la jeune fille, qu'il désarma facilement, car la malheureuse enfant ne pouvait se défendre en même temps contre deux hommes.

Tandis que Keller lui serrait les poignets, le baron, afin d'étouffer ses cris, lui mit un foulard sur la bouche, puis il la fit transporter dans la chambre préparée pour la recevoir.

Pascal, qui n'avait rien perdu de cette scène, s'avança alors sur la pointe du pied, et. comme il avait appris à peu près la langue allemande depuis qu'il s'était trouvé en relations avec les soldats étrangers, il entendit le baron donner des instructions à son brosseur au sujet de Flavienne.

— Tu vas garder à vue cette petite rebelle, lui dit-il. Après que son accès de colère sera passé, elle tombera dans un profond affaissement, et, un peu plus tôt, un peu plus tard, elle demandera de l'eau pour apaiser sa soif.

— Oui, mon lieutenant.

— En admettant qu'elle refuse de prendre quelque chose dans la journée, la faim finira par la talonner ce soir... Enfin, tu jetteras adroitement, soit dans sa boisson, soit dans ses aliments, quelques gouttes du liquide contenu dans la fiole que je vais te remettre... le reste me regarde; m'as-tu compris?

— Oui, mon lieutenant.

— Je ne m'éloignerai point, et tu me préviendras aussitôt que cette jeune fille dormira... Maintenant, va t'asseoir dans sa chambre et ne la quitte pas de vue une seule minute.

Keller salua militairement à la prussienne, puis tourna sur ses talons et disparut.

— Eh bien ! c'est du propre, se dit Pascal en regagnant vivement l'antichambre pour n'être point découvert. Ce gueux de choucroutmann veut faire violence à cette pauvre petite sans qu'elle puisse se défendre, et je souffrirais ça, moi qui ai tous ces canailles d'alliés en horreur ? Ah ! non...

VIII

FUITE DU CAPITAINE BAUDOUIN

Avant de suivre le capitaine Baudouin dans sa fuite à travers la campagne, il est nécessaire de dire que, sur le témoignage du bedeau Cyrille, la pauvre Mme Voituret fut arrêtée.

Elle était accusée, non seulement d'avoir entretenu des relations avec les conspirateurs, mais bien encore de leur avoir donné un asile, enfreignant ainsi l'arrêté du maire, publié par le tambour de la commune.

Le lendemain on la conduisit à Paris et elle fut incarcérée à la suite d'un court interrogatoire.

Donc, après avoir échappé aux gendarmes de Saint-Ouen, le capitaine Baudoin, comprenant le danger qu'il courait en traversant les champs, chercha un sentier qui pût le conduire à la route de Saint-Denis.

Il n'avait nullement l'intention d'entrer dans cette ville, où il savait qu'on ne tarderait pas à le chercher ; mais comme il désirait se rendre le plus promptement possible à Deuil, il ne voulait pas trop se détourner de son chemin.

Le jour commençait à paraître et l'on voyait déjà des paysans se diriger vers les champs.

La lame de son sabre, qu'il ne pouvait entièrement dissimuler sous ses vêtements, commençait à l'embarrasser et il supposa bientôt qu'elle ne tarderait pas à le compromettre.



Laissez-moi, râla le garde-champêtre dont la face était cramoisie.

Il se décida alors à la cacher dans une haie, voisine d'un gros arbre, et il se remit en marche, incertain du chemin qu'il devait suivre pour gagner Deuil sans traverser Saint-Denis.

Le capitaine se disposait à prendre à travers les champs pour contourner cette ville, lorsqu'il vit venir de son côté une jeune fille montée sur un âne robuste, qui portait des grandes boîtes de fer-blanc.

C'était une laitière, comme il y en avait un si grand nombre aux environs de Paris avant la construction des chemins de fer.

Baudouin se dit qu'il ne courrait pas un grand danger en demandant des renseignements à cette paysanne, dont le joli visage et la physionomie sympathique lui inspirèrent tout d'abord de la confiance.

— Pardon, mon enfant, lui dit-il en se plaçant devant l'âne pour l'arrêter; je veux vous prier de m'indiquer le chemin le plus court pour aller à Deuil sans traverser Saint-Denis?

Un peu effrayée par la rencontre de cet étranger qui avait l'air de lui barrer le chemin, la laitière tira vivement le licou de son âne pour le faire reculer.

Mais les traits empreints de franchise du capitaine la rassurèrent, et elle lui répondit avec empressement :

— Oh! c'est bien facile. Avant d'arriver à Saint-Denis, vous trouverez, à votre droite, un sentier qui vous conduira au chemin de Pierrefitte. Quand vous serez arrivé dans ce village, vous vous dirigerez vers Montmagny, c'est tout droit, et bientôt vous verrez Deuil.

— Je vous remercie beaucoup, mademoiselle; vous venez de me rendre un réel service.

— Il n'y a pas de quoi.

Le capitaine salua la paysanne et celle-ci lui dit en le regardant s'éloigner :

— A revoir, monsieur; prenez garde de tomber dans le chemin, il est en très mauvais état.

— Elle est gentille cette petite, se dit Baudouin en se remettant en route. Je me serais bien confié à elle sans crainte d'être trahi... Allons, il y a encore de braves gens en France...

Avant d'arriver à Pierrefitte, le capitaine se trouva tout à coup en face du garde-champêtre de cette commune. Il est presque inutile de dire que cet infime fonctionnaire était un *pur;* c'est-à-dire un royaliste ayant donné des preuves de son dévouement aux Bourbons, en

dénonçant ceux de ses compatriotes qu'on soupçonnait de professer les principes de la Révolution.

On sait que le premier soin des royalistes, lorsque le roi ventru se fut réinstallé sur le trône, avait été de remplacer, à peu près sans exception, tous les fonctionnaires de l'Empire par des créatures disposées à se mettre à plat ventre devant les lis.

Par état et par caractère, Roublot, le nouveau garde-champêtre de Pierrefitte, se méfiait de tous les étrangers.

C'était l'impression que leur vue produisait sur lui.

L'extérieur du capitaine n'était pas de nature à modifier ses dispositions à ce sujet.

Par suite des péripéties accidentées de sa fuite, les vêtements de Baudouin étaient déchirés, maculés de boue, et décelaient la situation d'un homme dans une position anormale.

En approchant de lui, le garde-champêtre porta la main sur la poignée du sabre-briquet qui pendait à son côté; puis il assujettit son chapeau à cornes sur sa tête et se planta carrément devant le capitaine.

— Où allez-vous comme ça? demanda-t-il d'une voix qu'il s'efforça de rendre menaçante.

— Je me promène, répondit Baudouin avec calme.

— On ne se promène pas dans les champs au petit jour, quand on n'a rien à y faire. Je vous invite à me dire ousque vous allez?

— A Montmagny; êtes-vous satisfait?

— C'est pas une réponse. Je connais tout le monde à Montmagny; faut que vous me disiez cheux qui vous vous rendez?

Tout en parlant, le garde-champêtre jeta un regard dans la campagne, espérant y découvrir des paysans disposés à lui donner un coup d'épaule, au cas où l'homme qu'il interrogeait oserait lui résister.

— Je vais chez M. Martin, répondit le capitaine avec aplomb, supposant qu'il se trouverait dans ce village un homme portant un nom aussi commun.

— Martin... Martin... je ne connais pas ça .. vous voulez me mettre dedans, mais on ne me refait point, moi .. Allons, montrez-moi vos papiers.

Le capitaine se mordit les lèvres et sa physionomie s'assombrit.

Est-ce qu'il allait niaisement se faire arrêter par ce rustre, qui n'aurait pas pesé un fétu dans sa main?

— Vos questions commencent singulièrement à m'agacer, répondit-il; prenez garde d'épuiser ma patience.

Le ton dont ces paroles furent prononcées effraya Roublot; il fit un pas en arrière, tira à demi du fourreau la lame de son sabre, et cria de toute la force de ses poumons, afin de produire plus d'effet :

— Vous êtes en état de vagabondage; au nom de la loi, je vous arrête!

— Voulez-vous bien vous taire, imbécile! répliqua le capitaine, absolument décidé à échapper à ce braillard.

— Imbécile, moi, un fonctionnaire du gouvernement de Sa Majesté Louis XVIII; vous allez me suivre, sinon...

Le garde-champêtre, dont les traits exprimaient plus de peur que d'humeur belliqueuse, voulut dégaîner.

Mais il n'en eut pas le temps. D'un bond, le capitaine tomba sur lui. Il lui arracha son sabre; puis, comme le fonctionnaire rustique poussait des cris qui pouvaient faire accourir les gens de Pierrefitte, il le saisit à la gorge, le terrassa et lui dit d'un ton bref :

— Si tu ne te tais pas, je t'étrangle.

— Là! là! laissez-moi, râla le garde-champêtre, dont la face était cramoisie.

— Si tu te conformes à mes ordres, je ne te ferai aucun mal; dans le cas contraire, tu ne rentreras plus chez toi...

Baudouin, qui avait un genou sur la poitrine de Roublot, cessa de lui serrer la gorge, sans néanmoins lui rendre la liberté.

— Ben... qu'est-ce qu'il faut faire pour que vous me laissiez tranquille?... Je devine que vous êtes un de ces enragés bonaparteux qui sont depuis quelque temps dans le pays.

— Ce que je suis ne te regarde pas... Tu m'as arrêté sans motif et tu m'insultes; je ne souffrirai pas plus longtemps tes injures...

Baudouin avait pris une corde qui sortait de la poche de Roublot, et qui était sans doute destinée à ligotter les mendiants et les vagabonds. En une minute, il attacha solidement les mains et les pieds du fonctionnaire, puis il lui enfonça son propre mouchoir dans la bouche et lui dit, avant de s'éloigner :

— Rappelle-toi bien de ceci : si on venait à m'arrêter par suite de ta dénonciation, mes camarades, qui sont nombreux et déterminés à tout pour faire triompher notre cause, te surprendraient au moment

où tu t'y attendrais le moins, et rien ne pourrait te soustraire à leur vengeance.

Sans s'occuper plus longtemps de cet individu, le capitaine s'empara de son sabre et s'enfuit à travers les champs, en ayant soin de passer à une certaine distance de Pierrefitte et de Montmagny.

Lorsqu'il fut arrivé à environ deux cents pas des premières maisons de Deuil, il jeta le sabre du garde-champêtre dans une mare qu'il rencontra et répara, autant qu'il le put, le désordre de sa toilette.

Le soleil était levé depuis longtemps déjà, et quelques habitants circulaient dans les rues du village.

Ils le regardèrent bien avec une certaine surprise, mais il put arriver chez son cousin sans encombre.

La maison de Massé était située presque en dehors de Deuil, et elle était renfermée dans les murs qui formaient l'enceinte de la pépinière.

Cette maison avait une apparence de luxe et de confort qui la distinguaient des autres habitations du village.

— On ne m'a pas trompé, se dit le capitaine en mettant la main sur le bouton de la sonnette; mon cousin Massé est maintenant un bourgeois opulent... Allons, je ne me repens pas d'être venu lui demander un asile... Je serais tout à fait tranquille sans la rencontre de ce butor de garde-champêtre, qui ne manquera certainement pas de mettre les gendarmes de ce pays à mes trousses...

La porte, en s'ouvrant, interrompit le soliloque de Baudouin.

— Qu'est-ce que vous voulez? lui demanda une servante d'une quarantaine d'années, aux traits méchants, qui se présenta devant lui.

— Je désire parler à M. Massé.

— Si c'est pour avoir des plants, il faut vous adresser à Bastien. Tenez, le v'là qui traverse la pépinière avec des sarments sous le bras.

— Je n'ai besoin que d'une seule chose, c'est de parler à M. Massé; il est à la maison?

— Il y est sans y être.. d'abord, faut me dire ce que vous lui voulez.

Le capitaine rougit légèrement; il n'était point d'humeur à se laisser humilier par une servante.

— Mes affaires ne vous regardent pas, répliqua-t-il d'un ton ferme; allez dire à M. Massé que l'un de ses parents désire le voir.

— Ah! vous êtes... C'est qu'il faudrait me dire votre nom...

Au lieu de répondre, Baudouin lança un regard si impérieux à la servante qu'elle balbutia :

— Ah ! ben... dès lors que... certainement... je vais prévenir monsieur.

— Allons, se dit le capitaine en pénétrant dans le jardin; si je dois apprécier mon cousin d'après sa servante, je ne crois pas que je ferai un long séjour dans sa maison.

Deux ou trois minutes plus tard, un homme, vêtu d'une veste de gros drap et d'une culotte de velours, parut sur le perron, précédé d'un chien de berger, qui se mit à aboyer avec fureur...

— Ici, Azor, dit le maître de la maison en administrant à son chien un coup de pied qui le fit rouler à trois pas. Cette sale bête n'est bonne qu'à aboyer à la lune .. Non, elle n'aboie même pas pendant la nuit. Je te vais l'envoyer à l'équarrisseur pour ses étrennes.

Puis, s'avançant vers le capitaine, il lui dit d'un ton bourru :

— C'est vous qui me demandez... qu'est-ce que vous voulez ?

— Vous ne me reconnaissez pas... pourtant, je suis peu changé.

Tout à coup, les sourcils du pépiniériste se froncèrent, puis ses tempes se couvrirent de rougeur. Mais il surmonta bien vite le mécontentement qui s'était peint sur son visage, et il s'écria d'un ton joyeux :

— Mais, je ne me trompe point; c'est vous, Francis Baudouin, mon petit cousin !

— A la bonne heure ! répliqua le capitaine en prenant la main de Massé et en la serrant avec effusion. Je me disais bien aussi qu'un bon patriote comme vous ne pouvait manquer d'accueillir avec plaisir son cousin le capitaine Baudouin.

— Chut !... plus bas... fit Massé en jetant un regard inquiet autour de lui. Par le temps qui court, on ne se repent jamais d'avoir gardé sa langue dans sa poche... Venez par ici, et dites aux personnes qui sont dans la maison et qui vous ont vu arriver, que vous êtes un de mes parents éloignés, employé dans une église.

— Je ne m'écarterai guère de la vérité, répliqua Baudouin ; pour le moment, je suis logé dans la peau d'un certain Charles Guillaume, suisse de la cathédrale de Bordeaux.

— Ça va bien... Allons, entrez; je préviendrai ma femme d'un coup d'œil,

Dans la grande salle à manger, qui servait de salon à Massé, le capitaine trouva plusieurs personnes installées.

D'abord, un curé des environs, l'abbé Rambourg, gros homme au cou apoplectique, ayant, autour de ses poignets, tendus vers Mme Massé, un écheveau de laine que cette dernière roulait en peloton.

Auprès de la fenêtre, le vétérinaire Sarlot, petit homme au nez pointu, aux genoux pointus, aux souliers pointus et à l'esprit plus pointu encore, paraissait absorbé par la lecture de la *Quotidienne;* ce qui ne l'empêcha pas de glisser un regard investigateur sur Baudouin lorsqu'il entra dans la salle.

— Voilà un parent qui nous arrive de Bordeaux, dit Massé aux personnes présentes, en désignant le capitaine. Fais-lui bon accueil, Séraphine, ajouta-t-il en s'adressant à sa femme.

Cette dernière, à la vue de l'accoutrement du nouveau venu, répondit dédaigneusement :

— Ah! c'est notre parent; je ne le connais pas.

— Il y a si longtemps qu'il a quitté le pays, reprit le pépiniériste en faisant à sa femme un signe qu'elle comprit... Charles Guillaume, tu sais bien, le petit Charles... Oh! c'est un bon royaliste; de plus, il est suisse à la cathédrale de Bordeaux.

— C'est différent, répliqua Séraphine sans se déranger; il a bien fait de songer à venir nous voir; mais qu'est-ce qui l'a amené à Paris?

— Des affaires importantes, ma cousine, répondit le capitaine, assez embarrassé de son rôle. Je suis chargé d'une mission particulière par M. le vicaire général.

Cette fois, l'abbé Rambourg daigna tourner la tête pour examiner le nouveau venu.

— Ah! vous avez la confiance de M. le vicaire général de Bordeaux, dit-il au capitaine; je vous en félicite.

— Monsieur...

— Oh! je le connais beaucoup; c'est un ecclésiastique de haute valeur, une des lumières de l'Église, et qui serait appelé à un brillant avenir s'il n'était pas atteint d'un rhumatisme chronique qui le cloue pendant plus de dix mois de l'année dans son fauteuil. Comment va-t-il, maintenant?

— Mal, tout à fait mal, répondit Baudouin, enrageant de se voir pris pour un calotin.

Alors Massé, comprenant ce qui se passait dans son esprit, coupa court à cette scène.

— Pardon, mon cousin, lui dit-il ; vous devez avoir besoin de prendre quelque chose ; après la longue course que vous venez de faire, c'est tout naturel. Voulez-vous venir par ici ?

Il conduisit le capitaine dans une petite pièce voisine de la cuisine, servant de salle à manger au pépiniériste et à sa femme lorsqu'ils n'avaient pas d'étrangers à leur table, et il donna l'ordre à la servante d'apporter une légère collation.

Puis, lorsqu'il se trouva seul en face de Baudouin, Massé lui dit à voix basse :

— De la prudence, mon cher cousin ; il règne une véritable terreur dans nos villages ; tout le monde se dénonce et on n'est jamais sûr, pendant la journée, de coucher le soir dans son lit.

— Je croyais pourtant qu'on était plus en sûreté dans la campagne qu'à Paris, répliqua Baudouin.

— C'est sans doute ce qui vous a engagé à venir vous cacher chez moi ?

— A un libéral de votre trempe, on peut tout confier, n'est-ce pas ?

— Mes principes n'ont jamais varié, répondit Massé avec force ; et si j'ai eu l'air de me lier avec l'abbé Rambourg, une créature vendue à la police des Bourbons, et avec le vétérinaire Sarlot, un ancien bonapartiste qui a tourné casaque au premier retour du roi, c'est afin d'échapper à l'inquisition de ces gueux de royalistes, de ces mangeurs de bon Dieu, qui ont juré de convertir la France en une vaste jésuitière... Voyons, buvez, mon cousin, et dites-moi ce que je peux faire pour vous. Je suis sûr que vous êtes traqué par la police ?

Le pépiniériste examina en même temps la physionomie du capitaine.

Celui-ci, qui avait une foi absolue en son parent, n'hésita pas à lui raconter ce qui lui était arrivé depuis quelques jours, et il acheva son récit en disant :

— Le bon accueil que vous m'avez fait est d'un favorable augure pour l'avenir. Puisque vous n'y voyez pas d'inconvénient, je demeurerai chez vous pendant quelques jours. Vous aurez la bonté de me procurer un peu de linge et certains vêtements indispensables ; et,



Il dit à voix basse : Il y a du nouveau !...

quand le bruit qui s'est fait autour de moi sera un peu apaisé, je chercherai à rentrer à Paris pour m'enquérir du sort de ma sœur et de ma cousine.

— Excellente idée, mon cousin, repartit Massé, dont le visage rayonnait de satisfaction. Ah ! combien je suis heureux de la confiance que vous me témoignez. Demeurez ici aussi longtemps que vous le voudrez ; mais je vous engage à ne pas sortir de la maison.

— Je serai prudent... J'espère en l'avenir ; et, si rien ne vient entraver nos projets, nos ennemis seront bientôt aussi humbles qu'ils sont arrogants aujourd'hui.

— Il ne faut pas douter du succès final, répliqua Massé en hochant la tête ; la bonne cause finit toujours par triompher, et les aristocrates, qui ont fait tant de maux à la France, seront de nouveau punis comme ils le méritent.

— C'est-à-dire qu'on les mettra dans l'impossibilité de nuire plus longtemps au pays, reprit le capitaine, car les libéraux ne croient pas qu'il sera nécessaire de rétablir les tribunaux révolutionnaires.

— Les libéraux se perdront de nouveau s'ils s'amusent à faire de la générosité, dit le pépiniériste avec emphase ; en politique, il ne faut pas prendre de demi-mesures... Mais je vais retourner près des gens que je viens de quitter, afin d'écarter de leur esprit les soupçons qu'ils pourraient concevoir à votre sujet.

— Ils sont donc dangereux ?

— Hum ! en ce moment, on ne peut se fier à personne ; pourtant, j'aurais plus de confiance en l'abbé Rambourg qu'en ce fûté de Sarlot, le petit vétérinaire qui a jeté un mauvais regard sur vous lorsque vous êtes entré.

— J'essayerai d'échapper à ce vilain renard, reprit Baudouin, et je m'efforcerai de ne pas vous causer trop d'embarras.

— Ne vous gênez pas, cousin. Lorsque vous aurez achevé votre collation, Victorine, à laquelle je vais donner des ordres à ce sujet, vous conduira dans une petite chambre, isolée des autres pièces, dont la fenêtre prend jour sur la serre. Vous serez là en toute sûreté.. Allons, à bientôt.

Massé serra encore la main du capitaine et sortit en lui disant :

— Bon courage, Francis, et comptez sur moi.

— Décidément, le cousin Massé est un bon diable, se dit Baudouin, et je ne sais pourquoi j'hésitais à venir lui demander un refuge.

Aussitôt qu'il fut rentré à la salle à manger, le pépiniériste glissa le verrou qui se trouvait en dedans de la porte de cette pièce, puis il se retourna et dit à voix basse :

— Il y a du nouveau...

— Tu me fais peur, dit Séraphine à son mari... N'est-ce pas qu'il a l'air tout drôle, monsieur l'abbé? ajouta-t-elle en s'adressant à Rambourg.

— En effet, répliqua ce dernier; que se passe-t-il donc?

— D'abord, maîtrisez votre étonnement, reprit Massé; savez-vous quel est le particulier qui vient de pénétrer chez moi?

— N'est-ce pas votre parent?

— Oh! un cousin à je ne sais quel degré et avec lequel je n'ai jamais été en relations.

— Cela s'explique, puisqu'il habite Bordeaux, dit l'abbé.

— Ah! ouiche... C'est tout simplement un gredin de bonapartiste.

Sarlot, le vétérinaire, se leva et se rapprocha de Massé.

— Vous êtes sûr de cela? demanda-t-il à ce dernier en fronçant les sourcils.

— Si j'en suis sûr... ce n'est, ni plus ni moins, que le fameux capitaine Baudouin, cet enragé qui met, en ce moment, toute la police sur les dents.

— Aussitôt qu'il est entré ici, je l'ai reconnu, dit Séraphine.

— Et vous m'avez caché cela? fit l'abbé Rambourg d'un ton de reproche; c'est avoir peu de confiance en moi, madame Massé.

— J'avais fait signe à ma femme de se taire, reprit le pépiniériste, en clignant les yeux; j'avais mon petit projet.

— Comment! c'est là ce fameux capitaine, ce brigand de la Loire, veux-je dire, dont tous les journaux s'occupent, repartit le petit vétérinaire. Tenez, la gazette est pleine du récit de ses manœuvres et de celles de ses camarades, contre lesquels M. l'avocat général Marchangy a fait décerner des mandats d'arrestation.

— Et vous allez lui donner asile chez vous? demanda l'abbé Rambourg au pépiniériste.

— Jamais de la vie, monsieur l'abbé, répondit vivement Séraphine, dont le visage était rouge d'indignation. Un pareil scélérat ne

peut être ni notre parent ni notre hôte. J'espère bien, Massé, que tu vas jeter dehors cette vermine, et cela tout de suite.

— Pas si bête, fit le pépiniériste, sur les lèvres duquel erra un sourire diabolique. J'ai trop besoin d'une protection auprès du surintendant des jardins royaux, à qui j'ai demandé la fourniture des parcs de Sa Majesté, pour laisser échapper cette occasion inespérée d'obtenir ce que je sollicite.

— Tu veux le faire arrêter? demanda Séraphine radieuse.

— Est-ce que tu t'y opposerais?

— Moi? Tu sais bien, Massé, que je suis une trop bonne catholique, une trop fervente royaliste pour avoir la moindre pitié d'un gredin pareil.

— Et vous, monsieur l'abbé, quelle est votre opinion à cet égard?

— Mon cher ami, en qualité de ministre de Dieu et de serviteur de l'Église, je suis naturellement enclin à l'indulgence, et mon cœur saigne de douleur quand je vois faire du mal à autrui; mais...

— Mais?

— En pareille circonstance, tout homme qui se respecte, tout fidèle sujet de notre roi bien-aimé doit étouffer les sentiments d'indulgence et de pitié dans son cœur, pour ne songer qu'à faire son devoir, quelque pénible qu'il soit.

— Ah! monsieur l'abbé, comme vous exprimez bien ce que je ressens, dit Séraphine en jetant un regard d'admiration sur le prêtre.

— Et ce devoir, en quoi consiste-t-il? demanda Massé.

— C'est d'empêcher ce conspirateur de continuer son œuvre infernale en le faisant arrêter.

— Je vois que nous sommes d'accord, monsieur l'abbé. Quant à M. Sarlot, je n'ai pas besoin de lui demander son avis. On sait avec quelle haine implacable il poursuit les partisans, bien rares aujourd'hui, de l'usurpateur, et les débris de son armée de renégats. Ce n'est pas lui qui songerait à avoir de la pitié pour un bandit comme cet ex-officier.

— Mais je le pilerais fin comme poivre si on me le livrait, répliqua le petit vétérinaire pointu en faisant un geste de menace.

— A la bonne heure! cette démonstration ne me surprend pas; au contraire, elle m'engage à vous prier de passer chez le maire, afin qu'il prévienne les gendarmes.

— Voilà une commission dont je m'acquitterai avec le plus vif vif plaisir, dit Sarlot en pliant la *Quotidienne*, qu'il tenait toujours, et en la mettant dans sa poche. Seulement, afin d'éviter un éclat qui pourrait indisposer contre vous quelques-uns des habitants du village, on ferait sagement en ne procédant à l'arrestation du conspirateur que demain matin au petit jour.

— M. Sarlot a raison, dit Séraphine; il est inutile de se faire des ennemis,

— Je me range à l'avis de madame, ajouta l'abbé.

— Alors, c'est convenu, fit le pépiniériste; vous vous entendrez avec M. le maire pour que tout cela se fasse le plus secrètement possible.

— Comptez sur moi, répondit le vétérinaire, et, jusqu'à demain matin, arrangez-vous pour que le capitaine ne se doute de rien.

— Je vais prier Dieu de nous prêter son appui, murmura l'abbé en levant les yeux au ciel.

Après avoir pris en commun des dispositions pour assurer le succès de cette importante opération, le prêtre et Sarlot se retirèrent.

Ici il est nécessaire de donner au lecteur quelques renseignements sur le caractère et les opinions politiques du petit vétérinaire.

D'abord, cet homme n'était point ce qu'il s'efforçait de paraître.

A cette époque de trouble, que dominait la terreur réactionnaire répandue jusqu'au fond des campagnes par les émigrés, leurs valets et cette foule d'ambitieux qui flattaient bassement le pouvoir pour obtenir quelques bribes du magnifique gâteau promis par le roi à ses créatures, beaucoup de gens avaient mis leur drapeau dans leur poche et affiché des principes outrés de royalisme.

Sarlot était de ce nombre.

Signalé au premier retour des Bourbons comme un enragé bonapartiste, et comprenant qu'il serait infailliblement arrêté s'il ne donnait pas des gages à ceux qui le surveillaient, il fit tout à coup une évolution bruyante.

Il fut l'un des premiers du village à provoquer une souscription destinée à l'acquisition d'un buste du roi, qui fut placé solennellement dans la salle principale de la mairie, puis il se joignit au cortège destiné à recevoir deux émigrés qui rentraient à Deuil.

Pendant les Cent-Jours, il eut la prudence de se taire, et chacun

supposa qu'il était bien réellement converti; aussi, au moment où Louis XVIII revint de Gand, ramené comme la première fois sur le trône par les armées étrangères, Sarlot s'empressa de signer une adresse de félicitations au monarque, ce qui lui valut définitivement le titre de fervent soutien du trône et de l'autel.

Au fond, le petit vétérinaire exécrait le nouvel ancien régime ; et, s'il n'avait pas le courage de proclamer tout haut ses principes, il était uni de cœur avec les hommes héroïques qui rêvaient la régénération de la patrie.

Sarlot avait lu dans la *Quotidienne*, le plus réactionnaire de tous les journaux royalistes de l'époque, ce que les rédacteurs de cette feuille appelaient les ignobles brigandages du capitaine Baudouin et de ses camarades, et il avait éprouvé une vive admiration pour ces martyrs des idées libérales.

Quand il sut que l'hôte de Massé était l'intrépide officier de cuirassiers à la poursuite duquel toute la police du royaume était lancée, il sentit naître dans son cœur une vive sympathie pour cet homme, et il se promit de chercher à le sauver.

Mais comment ?

En se chargeant de prévenir le maire, Sarlot avait gagné du temps. Massé avait une entière confiance en lui, et il ne s'occuperait point de l'arrestation du capitaine. Donc Sarlot pourrait agir s'il découvrait les moyens de mettre son projet à exécution pendant le reste de la journée.

D'abord le vétérinaire connaissait le secret de la porte de la maison et du jardin.

On le lui avait indiqué, ainsi qu'à l'abbé Rambourg et à deux ou trois gros bonnets du village venant passer leurs soirées chez Massé, afin que chacun pût se retirer le soir sans déranger la servante.

Mais il ne pouvait pénétrer de jour dans le jardin et aller sous la fenêtre de la chambre dans laquelle se trouvait le capitaine sans attirer l'attention de Massé, de sa femme ou des domestiques.

Le vétérinaire réfléchissait à cette affaire, penché sur l'appui de la fenêtre, lorsqu'il vit passer dans la rue une grosse femme, employée à blanchir le linge du maire.

— Voilà un beau temps, monsieur Sarlot, dit-elle en saluant le vétérinaire d'un signe de tête. Vous ne faites pas comme not' maître :

vous n'allez pas voir la belle cérémonie qui va avoir lieu dans les caveaux de l'église de Saint-Denis?

Sarlot releva vivement la tête.

— Bonjour, mère Biguet, dit-il à la blanchisseuse. Ah ! M. Cruchard est allé à Saint-Denis. On dit, en effet, que la cérémonie sera très brillante; tous nos seigneurs les archevêques et les évêques du nord de la France y assisteront, ainsi que beaucoup de fonctionnaires publics.

— C'est moi qu'aurais bien voulu voir ça; mais, quand on est pauvre, il faut trimer. Salut bien, monsieur Sarlot.

— Un mot, mère Biguet; savez-vous si le maire rentrera pour dîner?

— Je crois que non... Mme Cruchard a dit tout à l'heure qu'il devait assister à un grand baquet à l'*Hôtel du Grand-Cerf*.

— Vous voulez dire à un banquet... Alors, on ne sait pas à quelle heure il rentrera?

— Pour sûr, ce sera tard... Il aime à rire, not' maître; et quand il est avec des bons vivants, dame ! il s'amuse un brin...

Sarlot congédia la bonne femme en lui adressant un salut amical avec la main, puis il ferma précipitamment la fenêtre.

Il y avait bien une Mme Sarlot; mais c'était une matrone grasse à lard, qui mettait toute son intelligence à apprivoiser des pierrots. Elle en avait constamment un perché sur le bout du doigt.

En fait d'opinions politique, elle ne s'occupait que du prix du sucre; aussi, son mari n'avait jamais échangé un mot avec elle à ce sujet.

— Comment, tu vas encore sortir? dit-elle à Sarlot en le voyant prendre son chapeau; cependant, on n'est pas venu te chercher.

— Il faut que je retourne chez Massé; sa jument m'inquiète.

— Vraiment... Regarde donc comme Fifi est gentil; je suis sûre qu'il a envie de te dire quelque chose... Oui, mon amour, mon Fifi adoré, tu es beau, et je t'aime, je t'aime...

Pendant que Mme Sarlot couvrait de baisers le bec rugueux de son pierrot, son mari sortit et se dirigea vivement vers la maison du pépiniériste.

— Eh bien ! avez-vous vu le maire? lui demanda ce dernier à voix basse, en l'entraînant dans son jardin.

— Non; il est à Saint-Denis.

— Ah! oui, pour la cérémonie; je crois que l'abbé vient de s'y rendre. Ça nous contrarie joliment, hein?

— Oh! M. Cruchard reviendra dans la soirée; je le guetterai pour lui raconter notre affaire, et il trouvera bien le moyen de prévenir les gendarmes avant demain matin.

— C'est que je ne voudrais pas garder longtemps le capitaine chez moi; s'il se méfiait de quelque chose, dame! nous pourrions bien nous repentir d'avoir eu trop de zèle pour le bien public.

— Rassurez-vous, mon cher Massé; ne faites pas d'imprudence, et demain, au petit jour, les gendarmes l'empoigneront sans qu'il ait le temps de se reconnaître.

— Je voudrais bien qu'il soit déjà entre leurs mains.

— Il ne peut leur échapper. Mais il ne s'agit pas seulement de son arrestation. Si je ne me trompe point, il nous fournira l'occasion de faire découvrir un complot qui menace sérieusement le gouvernement.

— Ah bah!

— Écoutez et vous comprendrez bien vite, dit le petit vétérinaire en pinçant le bras de Massé. Vous avez entendu parler du fameux avocat Labaume?

— Peut-être; mais je n'ai pas de mémoire.

— Eh bien! je soupçonne Labaume, un de mes anciens amis, de n'être pas un fidèle royaliste; pourtant, il jouit d'un grand crédit au ministère de l'intérieur.

— Ce serait donc un traître? fit le pépiniériste avec indignation.

— Oui; je crois bien qu'il conspire avec les ex-officiers de l'usurpateur. Vous comprenez que, si on pouvait le démasquer, on nous récompenserait royalement... nous serions sans doute décorés.

— Je serais décoré, répliqua Massé, dont les yeux étincelèrent; mais que devrais-je faire pour cela?

— Je vous l'ai dit; le livrer aux autorités.

— Comment?

— Rien de plus simple. Tout à l'heure, lorsque votre brigand de capitaine est entré dans la salle à manger, j'ai cru le reconnaître pour un homme que j'ai vu, il y a quelques jours, chez l'avocat Labaume.

— Ça ne m'étonne pas.

— Or, si c'est lui, on peut dénoncer l'avocat en toute assurance. On arrêtera ce dernier; on fera une perquisition chez lui; on y trou-



Il versa rapidement le reste de la fiole de laudanum dans son verre.

lot. Tu vas lui donner asile en le faisant passer pour un de tes garçons. En sa qualité d'ancien capitaine de cavalerie, il connaît les chevaux, et personne ne devinera ce qu'il est.

— Merci, mon vieux Sarlot, d'avoir songé à moi, c'est une marque de confiance que je m'efforcerai de justifier. Quant à vous, capitaine, je vous soumettrai parfois à de dures épreuves pour écarter les soupçons que pourrait faire naître votre présence chez moi, mais comptez absolument sur mon amitié.

Le capitaine Baudouin serra de nouveau la main au messager, et le remercia avec effusion de son accueil cordial. Le jour même, Maillard le présenta à ses charretiers, sous le nom de Sylvain, comme étant un de ses compatriotes du Mans, tombé dans la gène, et qu'il prenait à son service parce qu'il était doué d'une grande force physique.

Rentré chez lui de bonne heure, Sarlot s'empressa de se coucher et il dormait lorsque le maire de Deuil et les gendarmes se présentèrent dans la maison de Massé pour arrêter le capitaine Baudouin.

Rien ne peut peindre la stupéfaction du pépiniériste et la mauvaise humeur du maire et des gendarmes en découvrant que la chambre de l'officier était vide, et en constatant qu'il s'était évadé par la fenêtre avec les rideaux de son lit.

Sarlot, à qui Massé apprit la nouvelle de cette évasion, débita à cette occasion un grand nombre d'injures contre les bonapartistes, les libéraux et les républicains, engeance perfide qui conduirait inévitablement la France aux abîmes, si l'on ne sévissait contre elle avec la plus implacable rigueur, et il reçut à ce sujet les chaleureuses félicitations du maire et de tous les notables royalistes.

Un rapport détaillé du maire apprit au préfet de police le passage du capitaine à Deuil, et la façon tout à fait inattendue dont il s'était évadé.

Donnadieu vint lui-même faire une enquête à ce sujet dans le village, et ce fut le petit vétérinaire qui l'aida à diriger ses recherches.

IX

DANS L'ÎLE LOUVIER

Livré à l'officier prussien von Thermann, la pauvre Flavienne était absolument sans défense.

On a vu que Keller était chargé de verser dans sa boisson, ou de mêler à ses aliments, un narcotique qui devait la plonger dans un profond sommeil et paralyser sa résistance.

Mais le jeune Pascal avait résolu d'empêcher la consommation de ce crime. Comme tous les esprits généreux, ce garçon haïssait instinctivement non seulement les royalistes, mais bien plus encore leurs bons amis les alliés.

Profitant d'une absence que von Thermann fut obligé de faire pour se rendre auprès de son général, Pascal, qui savait que le soldat Keller professait pour la bouteille une passion au moins égale au respect de l'obéissance passive imposée par la discipline, vint frapper à la porte de la chambre dans laquelle le brosseur de l'officier gardait Flavienne à vue.

— Hé! hé! fit-il en baragouinant, ouvrez-moi, camarade.

Keller se leva et demanda au jeune garçon ce qu'il voulait.

Celui-ci sourit, ferma l'œil et montra une bouteille de bourgogne coiffée d'un cachet de cire rouge.

Le soldat hésita... pourtant un éclair de satisfaction passa sur son visage et il ferma à demi les yeux.

— Allons, dit le jeune garçon en feignant de porter le goulot de la bouteille à sa bouche; c'est du bon, bon...

Keller jeta un regard du côté de Flavienne, puis, se disant sans doute qu'il ne fallait que quelques minutes pour se régaler du nectar qu'on lui offrait, il sortit, ferma la porte à clé et suivit Pascal dans l'antichambre.

Celui-ci était allé le matin chercher une petite fiole de laudanum, avec une ordonnance de médecin, pour un des locataires de la maison,

Au lieu de jeter le reste du laudanum, comme on le lui avait dit, il l'avait mis de côté, sans trop savoir s'il en ferait usage.

L'occasion de l'employer ne s'était pas fait longtemps attendre.

— Ah! tu es chargé d'administrer un narcotique à cette pauvre jeune fille, s'était-il dit en entendant von Thermann donner ses ordres à son soldat Keller. Eh bien! je renonce à m'appeler Pascal si je ne te fais pas boire le premier bouillon.

Le Prussien, arrivé dans l'antichambre, prit la bouteille pour l'exminer. Il fit alors claquer sa langue, et dit au garçon de se hâter de la déboucher.

Pascal mit deux verres de couleur sur le poêle de l'antichambre, puis il fit sauter le bouchon et remplit ces verres.

Au moment où Keller allait verser le sien, Pascal lui dit tout à coup d'aller regarder à la fenêtre si rien d'insolite ne se passait dans la cour, car il venait d'entendre un grand bruit de voix.

Puis, pendant que le naïf Prussien tourna le dos pour s'approcher de la fenêtre, il versa rapidement le reste de la fiole de laudanum dans son verre.

— Il n'y a rien de nouveau? lui demanda-t-il ensuite.

Keller répondit négativement d'un signe de tête.

Il saisit aussitôt son verre et le vida d'un seul trait, sans remarquer son goût étrange. Tout au contraire, il le tendit de nouveau en disant :

— Pon, pon!... encore...

La bouteille finie, Pascal ne voulut pas laisser le brosseur retourner auprès de Flavienne avant d'avoir vu se produire sur lui les effets du laudanum, et il l'amusa un instant par des grimaces et des gamineries qui eurent le don de mettre le gros Allemand tout à fait en joie.

Mais bientôt ses paupières s'appesantirent lourdement, il passa à plusieurs reprises sa main sur son front en se plaignant d'un violent mal de tête, puis il s'affaissa peu à peu sur la banquette et finit par s'endormir profondément...

— La brute n'est plus à craindre, se dit Pascal, je n'ai point de temps à perdre si je veux faire échapper cette pauvre petite.

Il prit vivement dans un placard un tablier et un bonnet et courut à la chambre où était Flavienne. A l'aide de la clé qu'il avait prise

dans la poche de Keller, il ouvrit la porte de cette chambre et s'avança vers le lit sur lequel se trouvait la jeune fille.

Elle paraissait évanouie. A l'aide d'un peu d'eau fraîche dont il lui inonda les tempes, il lui fit reprendre connaissance, puis il lui dit rapidement :

— Courage, mademoiselle, je viens pour vous sauver..

Flavienne le regarda avec des yeux égarés.

— Me sauver... qui êtes-vous? murmura-t-elle difficilement.

— Un ami, soyez-en sûre ; mais je n'ai pas le temps de vous donner des explications... l'essentiel est de sortir d'ici au plus vite. Je vais vous débarrasser de vos entraves... ensuite vous mettrez ce tablier et ce bonnet...

Rassurée par la physionomie ouverte et pleine de franchise du jeune garçon, Flavienne s'efforça de reprendre un peu de sang-froid et bientôt elle ressembla à une jeune femme de chambre.

Venez maintenant, lui dit Pascal en lui prenant la main, surtout laissez-moi le soin de répondre si quelqu'un nous adresse la parole dans l'escalier...

Deux minutes après, le garçon d'hôtel et Flavienne montèrent dans un fiacre qu'ils venaient de rencontrer.

— Rue Saint-Louis, n° 20, dit Pascal au cocher.

La voiture se mit en marche ; alors Pascal dit à la jeune fille :

— Vous êtes à peu près en sûreté ; mais je dois vous informer du lieu où je vous conduis.

— Oh! monsieur; comment reconnaître...

— Nous parlerons de ça plus tard; en ce moment il faut songer à vous caser... j'ai une tante, une brave femme, veuve d'un tonnelier, Mme Dervieu, qui est employée à la lingerie du comte Verdot de la Bergue depuis longtemps déjà, et qui occupe un logement de deux pièces dans les combles de l'hôtel, c'est auprès d'elle que je vous mène.

— Elle ne me connaît pas, et quand elle apprendra qui je suis...

— Rassurez-vous, mam'zelle ; ma tante, quoique employée dans la maison d'un royaliste, est comme moi. Elle ne peut pas souffrir les Bourbons et toute leur sequelle.

— Mais je suis dans l'impossibilité de payer une pension...

— Que ça ne vous inquiète point, ma tante a des économies, et,

je la connais, elle sacrifiera, s'il le faut, jusqu'à son dernier sou pour vous sortir d'embarras.

Flavienne éprouvait un grand trouble. Certes, elle était heureuse d'échapper aux entreprises criminelles de von Thermann ; mais elle se voyait obligée d'implorer la pitié d'une femme dans une situation précaire, et qui, malgré la bonne opinion que son neveu avait d'elle, pourrait bien refuser de l'accueillir.

Et puis, elle se trouvait tout à coup isolée de ses parents, de ses amis. Qu'était devenue Louise? On l'avait sans doute conduite en prison. Quant au capitaine Baudouin, elle frissonnait de terreur en songeant aux périls qu'il courait.

Traqué comme un bête féroce par toute la police du royaume, à la suite de l'attaque du corps de garde de la rue Mauconseil, et signalé depuis son retour à Paris comme un dangereux conspirateur, il ne pourrait manquer de tomber entre les mains de ses persécuteurs. On serait alors impitoyable, et il serait condamné à mort.

Ces sinistres pensées amenèrent des larmes dans les yeux de la pauvre jeune fille, et lorsqu'elle descendit du fiacre devant l'hôtel du comte Verdot de la Bergue, son beau visage en était inondé.

Le comte Verdot de la Bergue était rentré en France à la suite de l'exécution de Robespierre, et, tout en entretenant une correspondance secrète avec les émigrés, il avait eu l'art de faire croire aux membres du gouvernement impérial qu'il professait une vive admiration pour Napoléon. Voilà pourquoi il avait pu rester paisiblement à Paris depuis sa rentrée en France, et obtenir même des faveurs qu'on lui octroyait dans l'espérance de fortifier sa fidélité.

D'une famille riche, qui avait été dépossédée pendant les premières années de la tourmente révolutionnaire, il avait bientôt recouvré tous ses biens.

Aristocrate jusqu'au bout des ongles, le comte avait le peuple en horreur. Les *vilains,* comme il se plaisait à les appeler, étaient à ses yeux de race tout à fait inférieure, et, le cas échéant, il les traitait avec une barbarie plus dure encore que s'ils eussent été des esclaves.

Quant à la comtesse Verdot, elle ne connaissait qu'une chose : les mômeries religieuses.

Elle exigeait de tous ses domestiques qu'ils entendissent une messe

basse chaque jour; qu'ils se confessassent une fois par semaine, et qu'ils communiassent tous les mois.

La moindre infraction à cette règle était punie du renvoi immédiat du coupable.

Mais il faut reconnaître qu'elle accordait à ses gens tout le temps nécessaire pour exercer ces joncleries.

Féroce sur l'article religion, la comtesse se montrait à peu près indifférente en politique, ce qui exaspérait son mari.

Le comte et la comtesse de Verdot n'avaient qu'un seul enfant : le commandant Verdot.

Mais il avait été obligé depuis longtemps déjà de rompre toutes ses relations avec ses parents.

D'abord, à seize ans il avait déclaré nettement à son père que son intention était d'embrasser une carrière utile. La position parasite de jeune rentier déplaisait souverainement à sa nature généreuse, et il avait alors commencé à étudier la médecine malgré l'opposition du comte.

Puis, quand l'écho des grandes victoires de la France retentit dans le monde, il sentit un élan belliqueux s'emparer de lui, et il témoigna à ses parents le désir d'associer ses efforts à ceux des héros qui répandaient, peut-être un peu bruyamment, les idées civilisatrices chez tous les peuples.

La réponse de son père fut foudroyante ; il chassa son fils sans lui donner un centime, puis il refusa formellement de lui accorder l'autorisation de s'engager.

Le jeune Verdot alla exposer sa situation dans les bureaux du ministère de la Guerre, et le comte fut appelé chez le ministre.

Refuser à un jeune homme l'autorisation d'entrer dans l'armée était, à cette époque, une faute capitale pour un père. Mû par le froid égoïsme qui était le mobile de tous ses actes, le comte donna l'autorisation qu'on lui demandait, mais ce fut tout. Son fils essaya de lui écrire; il retourna ses lettres sans les lire, et ne voulut jamais permettre à la comtesse de prononcer son nom devant lui.

Prenant héroïquement son parti, le jeune Verdot ne songea plus qu'à se distinguer dans la carrière qu'il avait embrassée, et, afin de ne rien devoir qu'à son épée, il renonça à son titre et supprima la particule nobiliaire qui précédait son nom.

Il venait d'atteindre le grade de commandant, lorsque le coup de tonnerre de Waterloo vint porter un coup presque mortel à la France révolutionnaire et brisa sa carrière...

Par un singulier hasard, ce fut chez une personne employée chez le père du commandant Verdot que Flavienne vint chercher un refuge.

Le jeune Pascal, ne consultant que ses généreux sentiments, ne prit pas même le soin de venir demander à sa tante si elle voulait recevoir chez elle une jeune fille persécutée ; il paya sa voiture et dit à la cousine du capitaine :

— Venez par ici, mam'zelle.

Flavienne le suivit en tremblant. Si Mme Dervieu refusait de la recevoir, où irait-elle chercher un refuge?

Il ne fallait pas plus songer à retourner à Montmartre que chez Mme Panisset ; la police avait dû opérer des perquisitions en ces lieux, et les papiers du capitaine Baudouin devaient être tombés entre ses mains.

Au bout de quelques minutes, le jeune garçon s'arrêta.

— Nous sommes arrivés, dit-il en frappant deux petits coups contre une porte basse.

Une femme d'une cinquantaine d'années, aux traits graves, et vêtue assez confortablement vint ouvrir.

— C'est toi, Pascal, dit-elle en jetant un regard soupçonneux sur Flavienne ; quelle est cette jeune personne?

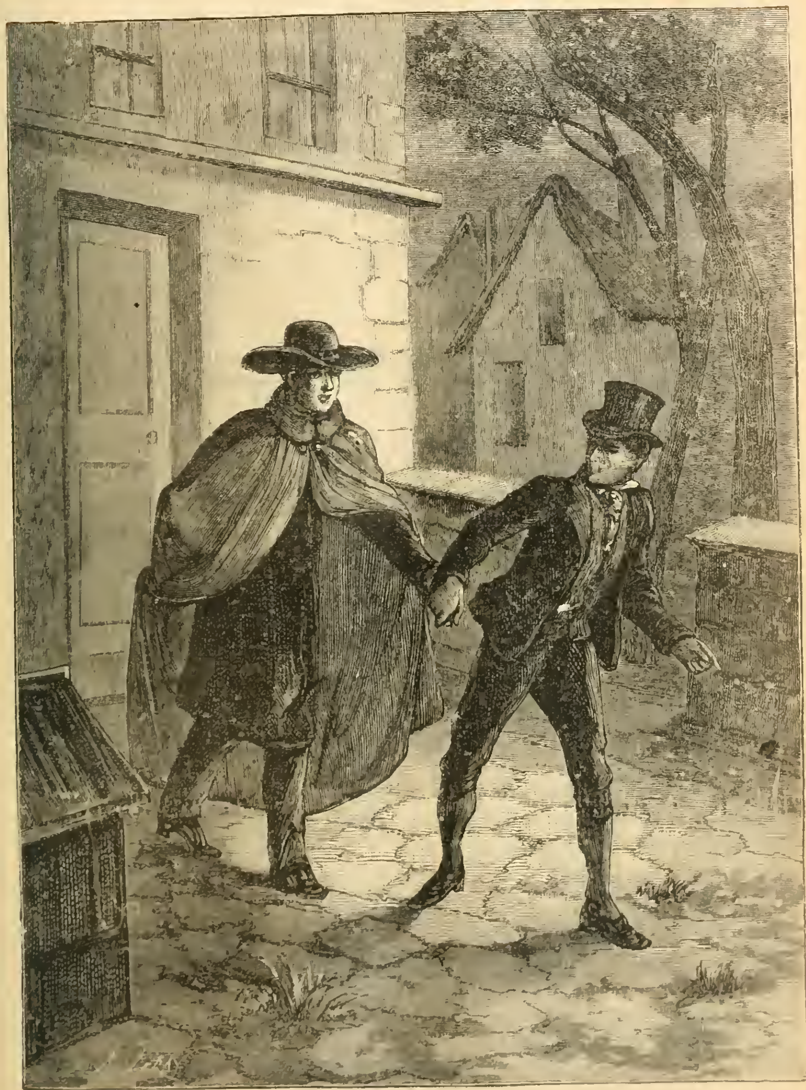
— Une demoiselle bien respectable que je vous amène, et que je vous prie d'accueillir comme si elle était votre fille.

La lingère fronça les sourcils et repartit d'un ton aigre :

— Une demoiselle respectable, protégée par toi, le plus mauvais sujet que je connaisse, hum ! c'est bien louche...

— Oh ! madame, fit Flavienne en joignant les mains, je vous en supplie, donnez-moi l'hospitalité pour quelques instants, je suis si malheureuse.

— Eh bien! en voilà des affaires, dit Pascal indigné, et moi qui avais fait votre éloge à cette jeune personne. Voyons, ma tante, laissez-nous entrer, et quand je vous expliquerai de quoi il est question, vous vous repentirez d'avoir fait la méchante.



Venez, lui dit Sarlot.

vera les preuves du complot, et nous n'aurons plus qu'à attendre notre récompense.

Massé était très rouge; la perspective de recevoir une flatteuse distinction troublait ses idées.

— Fort bien, monsieur Sarlot; mais comment pourrons-nous savoir si le capitaine Baudouin est l'homme que vous avez vu chez l'avocat?

— C'est au sujet de cela que je suis venu vous parler.

— Expliquez-vous.

— Cet ancien militaire s'est présenté à nous comme étant suisse de la cathédrale de Bordeaux?

— Oui; après?

— Vous allez m'introduire auprès de lui; et, comme il ne se méfie de rien, je lui demanderai des renseignements sur un abbé, mon parent éloigné, qui est employé dans cette église.

— Il ne pourra vous répondre.

— J'y compte bien, car ce prétendu parent n'existe que dans mon imagination; mais j'interrogerai adroitement ce coquin; j'examinerai ses allures, son extérieur; je ferai intervenir le nom de Labaume dans la conversation, et je vous assure qu'au bout de dix minutes je saurai si c'est l'homme que j'ai vu chez l'avocat.

— Au fait, cette démarche ne peut pas nous compromettre, reprit Massé. Vous êtes un homme prudent, monsieur Sarlot... Allons, venez avec moi, je vais vous conduire auprès du capitaine.

— Oui; mais il faut me laisser seul avec lui, sans cela, je ne pourrai rien en tirer.

— Mais parfaitement...

Les deux hommes gravirent l'escalier et prirent un couloir conduisant à la chambre occupée par le capitaine.

Celui-ci achevait de faire un peu de toilette lorsque la porte de cette chambre s'ouvrit.

— Mon cher cousin, je vous amène M. Sarlot, le petit vétérinaire que vous avez vu tantôt en bas, dit Massé d'un ton mielleux; il a quelques renseignements à vous demander, et vous m'obligerez beaucoup si vous voulez avoir la complaisance de les lui donner.

Le capitaine fronça les sourcils, le petit vétérinaire lui avait souverainement déplu dans la salle à manger.

— Qu'est-ce qu'il veut savoir ce monsieur? répliqua t-il.

— Il va vous le dire... Je vous laisse ensemble, car je suis obligé d'aller donner des ordres à Bastien.

Le pépiniériste ferma la porte et se retira.

Baudouin, peu désireux de se montrer aimable avec un monsieur qui paraissait avoir une affection toute particulière pour la *Quotidienne*, lui dit en tournant le dos :

— Parlez ; qu'avez-vous à me demander?

Le museau de fouine du vétérinaire prit tout à coup un air ouvert, et le petit homme dit à voix basse :

— Capitaine Baudouin, je viens pour vous sauver.

— Hein?

— Nous n'avons pas une minute à perdre. Écartez les préventions que vous avez contre moi ; grâce à un subterfuge, j'ai pu m'introduire ici pour vous dire : votre cousin Massé est un misérable qui vous a dénoncé.

— Est-ce possible? fit Baudouin au comble de la stupéfaction.

— C'est moi qui ai été, heureusement, chargé de prévenir le maire. Demain, au petit jour, les gendarmes seront ici, et, si vous les attendez, ils viendront en assez grand nombre pour rendre toute tentative de résistance de votre part impossible.

— Mais pourquoi me donnez-vous cet avis, vous qui paraissez être dans le camp de mes ennemis?

— Il ne faut pas m'en vouloir, capitaine, si je ne suis point doué d'une énergie égale à la vôtre. Lors du retour des Bourbons, je fus tout d'abord signalé comme un adversaire du nouveau gouvernement. Pour me soustraire à la persécution dont j'allais être l'objet, j'eus la faiblesse d'afficher des principes royalistes, et je ne pus donner le change à ceux qui me surveillaient qu'en outrant ces principes.

Baudouin jeta un regard de pitié sur Sarlot et lui dit en haussant les épaules :

— Vous avez eu peur!

— Oui ; que voulez-vous ; faible et chétif comme je le suis, j'aurais bientôt été écrasé si j'avais voulu soutenir une lutte pour défendre mes opinions ; tandis qu'en courbant la tête sous le joug de la nécessité, on m'a laissé tranquille, et cela m'a permis de rendre secrètement quelques services à mes coreligionnaires politiques.

— Rien ne me donne la preuve que vous êtes sincère?

— Regardez-moi, capitaine; maintenant que je puis parler librement, ma physionomie doit exprimer la franchise; et puis, quel intérêt aurais-je à vous tromper? D'une façon comme de l'autre, si vous n'ajoutez pas foi à mes paroles, vous serez infailliblement arrêté.

— On ne s'empare pas facilement du capitaine Baudouin, dit l'ancien officier en relevant la tête.

— Je ne doute ni de votre force ni de votre courage, mais tout a des bornes; si vous tentiez de vous échapper en ce moment de cette maison, Massé, votre indigne parent, lancerait aussitôt les fanatiques du village à vos trousses, et vous tomberiez entre leurs mains.

— Ainsi, mon cousin est le dernier des misérables! fit Baudouin en serrant les poings de rage. J'ai bien envie de lui infliger un de ces châtiments qui mettent pour toujours un terme aux trahisons des scélérats tels que lui.

— Gardez-vous-en, capitaine, ce serait le signal de votre perte... Croyez-moi, écoutez avec attention ce que j'ai à vous dire; le temps s'écoule et Massé peut s'inquiéter.

— Soit; parlez.

— On doit venir vous arrêter ici demain matin; eh bien! il faut fuir cette nuit; je vous en donnerai le moyen.

— Vous?

— Oui, moi; mais, comme je ne veux pas me compromettre, je serai dans la nécessité de prévenir le maire de votre présence dans la maison, ainsi que je m'y suis engagé. Seulement, quand les gendarmes se présenteront, ils trouveront cette chambre vide.

Au fur et à mesure que Sarlot parlait, il gagnait la confiance du capitaine; il y avait tant de franchise dans l'expression de sa physionomie qu'il était impossible de douter de sa bonne foi.

— Si la chambre est vide lorsqu'on se présentera pour m'arrêter, c'est que je serai parti? reprit Baudouin.

— Je l'espère bien.

— Et c'est vous qui me fournirez les moyens de fuir?

— C'est pour cela que je suis ici.

— Quels sont vos moyens?

— A minuit, quand tout le monde sera couché dans la maison, vous vous tiendrez prêt à partir. Cette fenêtre n'est pas à quatre mètres

du sol; à l'aide des rideaux de ce lit, assez solides pour vous recevoir, vous descendrez facilement et vous me trouverez alors près de la serre...

— Mais il y a un chien qui pourra donner l'éveil?

— Le petit vétérinaire haussa les épaules.

— Une vraie rosse, dit-il; d'ailleurs, il me connaît, et je lui donnerai une friandise qui lui procurera le repos pour le reste de la nuit. Comme je peux entrer dans le jardin à volonté, notre sortie s'effectuera sans aucune difficulté.

— Alors, je serai libre? dit le capitaine.

— Oui; mais si vous ne trouvez un asile sûr, toute la gendarmerie, tous les gardes-champêtres du pays vous donneront la chasse, et vous tomberez fatalement entre leurs mains.

— C'est bien possible.

— Pour leur échapper, je ne vois qu'un seul moyen, c'est de vous conduire à Gonesse, chez un brave homme, qui a été mon ami d'enfance et qui est parvenu à ne point attirer l'attention des royalistes sur lui, quoiqu'au fond il soit un chaud patriote.

— Et que fait cet homme? demanda le capitaine avec empressement.

— Maillard, qui a eu son fils aîné tué à Iéna, fait un service régulier de messageries entre Gonesse et Paris. Il a plusieurs domestiques qui se renouvellent assez souvent. Vous entrerez chez lui comme garçon d'écurie; vous prendrez promptement les manières des gens qui font ce métier, et, dans une quinzaine de jours, lorsqu'on sera habitué à vous voir, rien ne vous empêchera de conduire une charrette de Maillard et de vous introduire ainsi à Paris sans danger.

— Merci, dit le capitaine en tendant vivement la main au petit vétérinaire; je vous demande pardon de vous avoir témoigné une certaine méfiance; vous êtes un brave homme.

— Ainsi, vous acceptez mes propositions?

— Je serais un sot et un ingrat si je les repoussais.

Les traits anguleux de Sarlot s'éclairèrent, et il reprit :

— Alors, je serai sous la fenêtre de votre chambre à minuit. A propos, je vous conjure de me répondre comme vous répondriez à votre frère : Avez-vous de l'argent?

— Une quinzaine de francs, tout au plus.

— En ce cas, je vous prie de m'estimer assez pour accepter la petite

avance que voici... Oh! ne vous formalisez pas, c'est un simple prêt. Vous me remettrez cette somme lorsque nous aurons triomphé de nos ennemis, et j'espère que ce sera bientôt.

— Quoi, vous voulez? fit le capitaine en rougissant.

— Ce n'est pas à vous que je prête cet argent, mais bien à la France, et vous n'avez pas le droit de le refuser...

Le petit vétérinaire déposa sur la table un rouleau de cinquante napoléons.

— Vous voulez donc m'accabler sous le poids de vos bienfaits... murmura Baudouin vivement ému.

— Je n'ai que ce moyen d'affirmer mes opinions, reprit Sarlot, permettez-moi de m'en servir. Mais revenons à votre évasion ; le temps marche vite et Massé doit commencer à trouver que notre entrevue est bien longue. En venant vous chercher à minuit je vous apporterai un vieux chapeau et une limousine, à l'aide desquels vous pourrez prendre la tournure d'un campagnard et échapper ainsi à la curiosité indiscrète des gens qui se trouveraient sur notre chemin... Allons, capitaine, ayez un peu de patience et bientôt vous serez libre...

En ce moment des pas se firent entendre dans le corridor, c'était le pépiniériste qui s'impatientait.

Alors Sarlot éleva la parole et dit, de façon à être entendu par ce dernier :

— Vous m'étonnez beaucoup en m'affirmant que vous n'avez jamais entendu parler de l'avocat Labaume, ni de son parent qui est attaché à la cathédrale de Bordeaux.

Le petit vétérinaire ouvrit en même temps la porte en disant bonjour au capitaine d'un ton très sec.

Massé se hâta de l'emmener dans le jardin.

— D'après ce que je vous ai entendu dire à ce sabreur, ce n'est pas lui que vous avez vu chez l'avocat? dit-il d'un ton contrarié.

— Oh ! non ; j'ai fait une école, car le capitaine a eu l'air de se moquer de moi.

— Ainsi, cette décoration ?

— Il ne faut désespérer de rien, mon cher Massé...

Prétextant une visite urgente à faire à Montmorency, chez un cultivateur dont le bétail subissait l'influence d'une forte épizootie, Sarlot se justifia aux yeux de sa femme de l'absence qu'il ferait pendant la

nuit, et, à l'heure dite, il se trouva dans le jardin de Massé, sous la fenêtre de la chambre de Baudouin

Il avait administré au peu fidèle Azor une boulette qui lui procura un doux sommeil jusqu'au matin, et le capitaine put franchir la fenêtre et gagner le sol sans troubler le silence qui régnait dans la maison.

— Venez, lui dit Sarlot après lui avoir jeté la limousine qu'il avait apportée sur les épaules, et mis un vieux chapeau sur la tête. Le temps est noir, et il commence à tomber une petite pluie de nature à laisser les chemins libres.

Gonesse n'est guère qu'à six kilomètres de Deuil ; mais à l'époque où se passe cette histoire il n'y avait pas de chemin direct entre ces deux localités, et il fallait faire des détours qui augmentaient beaucoup la durée du trajet pour se rendre d'un lieu à l'autre.

Néanmoins, le capitaine respirait à pleins poumons; la satisfaction qu'il éprouvait, en songeant que, grâce aux procédés généreux du petit vétérinaire, il pourrait bientôt rentrer à Paris et s'enquérir du sort de sa sœur et de sa chère Flavienne, faisait battre délicieusement son cœur.

Il pensait aussi à ses camarades ; à ce brave commandant Verdot, qui lui avait déjà donné tant de marques d'amitié ; à Hulet, le lieutenant de cuirassiers; à Formosant, couché sur un grabat dans une hutte de la Villette; à Panisset, à Hureau, et à tant d'autres modestes héros exposant chaque jour leur vie pour affirmer leur patriotisme.

Par prudence, les deux voyageurs marchaient l'un à côté de l'autre sans échanger un mot.

Un vent violent leur fouettait le visage, lavé par des rafales intermittentes de pluie, et leurs pieds disparaissaient à chaque instant dans de boueuses fondrières.

Loin de se dissiper, les ténèbres devenaient plus opaques.

Enfin, après deux heures d'une marche horriblement fatigante et pendant laquelle ils n'avaient pas rencontré un être vivant, le capitaine et Sarlot arrivèrent devant les premières maisons de Gonesse.

— Ici il faut redoubler de prudence, dit le petit vétérinaire à Baudouin ; pour nous rendre chez mon ami Maillard, nous sommes obligés de traverser une partie des rues de la bourgade.

— Montrez-moi le chemin, je vous suivrai, murmura le capitaine.

Cinq minutes plus tard, ils s'arrêtèrent devant une vaste construction rustique, au centre de laquelle ils distinguèrent vaguement une immense porte charretière.

— Ne bougez plus, dit Sarlot à son compagnon d'une voix presque imperceptible, je vais prévenir Maillard.

A cette époque, comme dans toutes les tourmentes politiques, on rencontrait à chaque instant des hommes dévoués à la défense de leurs opinions avec un zèle qui leur faisait braver tous les périls. Aussi Baudouin avait-il une confiance entière en Sarlot, et ne douta-t-il pas un instant du succès de la démarche qu'il faisait auprès de Maillard.

Le vétérinaire se dirigea vers une petite fenêtre garnie de barreaux de fer, et frappa contre les vitres cinq coups espacés.

C'était un signal que connaissait le messager.

Celui-ci s'élança hors de son lit et s'approcha de la fenêtre.

— C'est moi, Sarlot, lui dit le petit homme.

— Bien, je vais t'ouvrir.

— Mais je ne suis pas seul; je t'amène un ami qui ne désire point être vu.

— Je comprends... une minute de patience...

Maillard à demi vêtu, se présenta bientôt sur le seuil d'une petite porte bâtarde qu'il venait d'ouvrir, et invita Sarlot et le capitaine à entrer.

Le messager était veuf, et il put faire pénétrer ces derniers dans sa chambre sans attirer l'attention de personne.

— Tout d'abord, mon cher Maillard, je te présente le capitaine Baudouin, un licencié de l'armée de la Loire, dit le vétérinaire à son ami.

Ah! vous êtes le capitaine Baudouin, repartit le messager d'un ton d'admiration; eh bien! vous pouvez vous vanter d'avoir des amis dévoués, moi le premier. Voulez-vous me faire l'honneur de me donner la main?

Baudouin serra la main qu'on lui tendait.

— Je vois que M. Sarlot ne m'a trompé, vous êtes un brave, répliqua ce dernier,

— Oui, c'est vrai, si l'on est brave quand on sent un cœur de bon patroite battre dans sa poitrine. Mais il me semble avoir lu dans la gazette que la police vous poursuit?

— C'est oour cela que j'ai amené le capitaine chez toi, reprit Sar-



Il se jeta dans la Seine avant qu'on put s'opposer à son dessein

Mme Dervieu fit un pas en arrière sans répliquer ; alors, le jeune garçon prit la main de Flavienne et l'entraîna en lui disant :

— Venez, mam'zelle, et n'ayez pas peur, je réponds de la casse.

Quand Pascal et la jeune fille furent entrés, la lingère ferma la porte et vint examiner cette dernière.

— Chez qui êtes-vous en service? lui demanda-t-elle brusquement.

— Mam'zelle n'est pas en service, répliqua le jeune garçon ; c'est pour la déguiser que je l'ai engagée à mettre un tablier et un bonnet ; comprenez-vous, ma tante?

— Pourquoi est-elle obligée de se déguiser? demanda Mme Dervieu d'un ton dur.

— Parce qu'elle est poursuivie .. pour affaires politiques.

— Ah! fit la lingère dont les traits s'éclaircirent.

— Oui, ma tante ; c'est la cousine du capitaine Baudouin.

— La cousine du capitaine Baudouin! s'écria Mme Dervieu. Oh! ma chère enfant! pardon, j'ignorais... asseyez-vous vite.

Puis, se tournant vers son neveu, elle lui dit :

— Pourquoi ne m'as-tu pas prévenue tout d'abord?

— Il fallait m'en donner le temps.

— C'est que je croyais... tu es si mauvais sujet... Voyons, ma chère demoiselle, racontez-moi ce qui se passe. Je sais que le capitaine Baudouin est l'objet des recherches de la police. On parlait de cela tout à l'heure chez M. le comte.

En quelques instants la jeune fille et Pascal mirent la brave femme au courant de la situation, et Flavienne pria de nouveau cette dernière de lui donner momentanément un asile pour la soustraire aux persécutions de l'officier prussien.

— Ah! les coquins que ces alliés, reprit Mme Dervieu indignée ; ils savent qu'ils trouveront toujours un appui auprès des magistrats, et alors rien ne les arrête... Rassurez-vous, mon enfant, vous êtes ici en sûreté, et je trouverai bien le moyen de vous découvrir une retraite où vous pourrez attendre tranquillement la fin de la crise qui sévit sur les partisans du gouvernement déchu.

— Oh! madame, vous êtes bonne!

— Non, je suis tout simplement fidèle à mes principes, mais je n'ai pas un grand mérite à cela... Voyons, écoutez-moi afin de ne

point vous exposer imprudemment à retomber entre les mains de ceux qui vous poursuivent.

— Quand je vous ai répondu de ma tante, je n'ai rien avancé de trop, vous le voyez, mam'zelle, dit Pascal tout joyeux à la jeune fille.

— Tais-toi, bavard, et laisse-moi donner quelques renseignements à la cousine du capitaine Baudouin. Sans le savoir, vous êtes venue chercher un asile dans la maison de son plus implacable ennemi.

— Ah! mon Dieu! dit Flavienne en pâlissant.

— Cependant, je vous le répète, vous y êtes en sûreté. Personne ne vient chez moi, et vous pourrez y rester aussi longtemps que vous le désirerez; mais gardez-vous bien de prononcer à haute voix le nom du capitaine Baudouin.

— Oh! madame, afin de me montrer digne de votre bonté, j'aurai le courage de me taire.

— Pour vous mieux faire comprendre la nécessité d'agir avec une extrême prudence en cette circonstance, il me suffira de vous dire que le comte Verdot de la Bergue, au service de qui je suis, est le père du commandant Verdot.

— L'ami de mon cousin? demanda vivement Flavienne.

— Oui, mademoiselle; le commandant Verdot est aussi libéral et républicain que le comte, son père, est royaliste enragé.

— Que me dites-vous!

— La vérité. Depuis longtemps, M. Léonard Verdot a été en quelque sorte chassé de cette demeure. Son père lui a fait formellement défendre de reparaître devant lui, et Mme la comtesse, sa mère, pauvre femme courbée sous le joug des prêtres, n'a jamais voulu répondre à aucune de ses lettres.

— Et c'est son fils que cette dame traite ainsi? reprit Flavienne.

— Si elle n'était pas sous l'influence de la tyrannie du comte, peut-être lui ouvrirait-elle les bras; mais dans la disposition d'esprit où elle se trouve, le commandant Verdot n'a ni pitié ni secours à attendre de sa mère.

Mme Dervieu procéda à l'installation de la jeune fille, puis elle dit à son neveu de retourner chez lui.

Elle n'était pas sans inquiétude sur la suite de l'évasion de Flavienne, et elle avait raison.

Quand le jeune garçon rentra à l'établissement dans lequel il était

employé, il y trouva deux agents de police qui procédèrent aussitôt à son arrestation.

A son retour chez lui, von Thermann avait découvert son brosseur Keller profondément endormi, et la chambre où était enfermée Flavienne ouverte et vide.

Furieux, le Prussien commença par administrer une maîtresse volée à la brute à laquelle il avait confié la garde de la jeune fille.

Keller grogna, mais ne se réveilla point.

Alors, von Thermann, commençant à soupçonner que son soldat avait été la victime de quelque noire machination, fit appeler un médecin, qui reconnut aussitôt les traces d'un empoisonnement par le laudanum.

A l'aide d'une potion énergique, le docteur fit reprendre connaissance à l'Allemand, et celui-ci raconta piteusement ce qui était arrivé...

Ses aveux furent accueillis par von Thermann d'une façon conforme aux habitudes des officiers prussiens. Il se jeta sur son soldat et lui laboura le visage de coups de cravache; puis, il requit l'assistance de la police pour faire arrêter le jeune Pascal s'il avait l'audace de reparaître dans la maison.

Conduit chez le commissaire par les agents, le jeune garçon eut la chance de rencontrer un magistrat intelligent et profondément hostile aux alliés, quoique royaliste.

Pascal devina tout d'abord que son meilleur moyen de défense était de faire l'aveu sincère de tout ce qui s'était passé.

Pourtant il ne dit pas qu'il savait que la jeune fille séquestrée était une parente du capitaine Baudouin... En l'arrachant aux mains de l'officier prussien, qui voulait la violer, il n'avait fait que son devoir d'honnête homme...

Puis, mis en demeure d'indiquer le lieu où il avait conduit Flavienne, il répondit qu'il s'était séparé d'elle place Royale. Il ignorait de quel côté elle s'était dirigée.

Après avoir fait une verte semonce au jeune garçon, le commissaire lui dit que, eu égard à sa jeunesse et aux bonnes intentions qui l'avaient guidé, il consentait à lui rendre sa liberté, mais il l'engagea à quitter le plus promptement possible sa place, afin de se soustraire à la vengeance des Prussiens.

Pascal revint prendre sa malle au moment où il supposa qu'il ne rencontrerait ni von Thermann ni Keller, et, au lieu de la faire transporter chez sa tante, il alla s'installer dans un modeste garni.

Le lendemain il eut la chance de trouver une nouvelle place, et ce ne fut qu'au bout de trois jours qu'il se hasarda à retourner rue Sant-Louis.

Flavienne n'avait qu'à se louer des excellents procédés de Mme Dervieu, néanmoins elle était plongée dans de cruelles inquiétudes.

Qu'était devenu le capitaine Baudouin? Sa cousine était-elle encore en prison? Personne ne pouvait lui donner des nouvelles de ces êtres si chers... Pendant la journée elle s'efforçait de dissimuler ses chagrins, en revanche, elle passait une partie de ses nuits dans les larmes.

L'espèce de détente produite un instant dans l'opinion publique par la dissolution de la Chambre *introuvable* n'avait pas duré longtemps. Les fanatiques de la royauté reprenaient leur influence néfaste, et bientôt les persécutions redoublèrent...

Menacé dans sa position par ses chefs s'il ne montrait pas plus de zèle, Donnadieu ne recula devant aucune mesure pour obtenir enfin des résultats sérieux.

Une minutieuse perquisition faite chez Panisset amena la découverte des papiers du capitaine Baudouin, apportés en ce lieu par Louise et Flavienne quand elles avaient quitté la demeure de Mme Voituret, et déterminèrent l'arrestation de la marchande à la halle et de son fils.

Des mandats furent décernés contre tous les officiers qui se réunissaient rue de la Harpe, et la délation d'un traître livra à la police l'association des Indomptables.

Averti à temps, Hureau put fuir; mais ses magasins furent envahis, toutes les marchandises qu'ils contenaient saisies, et le charcutier Chardin, qui avait cru pouvoir se cacher en restant au service d'Antonia, fut obligé de soutenir une bataille acharnée contre les sbires pour leur échapper.

Le commandant Verdot surtout était maintenant l'objet des recherches incessantes de Donnadieu.

Ce dernier ayant acquis la certitude, pendant son voyage à Deuil, que le capitaine Baudouin avait pu se soustraire à l'arrestation, com-

binée par Massé et le maire du pays et qu'il devait s'être dirigé du côté de la frontière, voulait prendre sa revanche en s'emparant du commandant Verdot, son ami, et l'un des plus dangereux adversaires du gouvernement des Bourbons.

Le signalement de Verdot était répandu à profusion. Une forte récompense avait été promise à celui qui le dénoncerait, et une gratification plus forte encore devait revenir à l'agent de l'autorité qui l'arrêterait.

Obligé de quitter précipitamment sa demeure, et ne voulant pas exposer Mme Guillaume, chez laquelle il avait conduit le capitaine, à être inquiétée, il s'était mis à errer dans les faubourgs.

Mais, par suite de la dispersion de ses camarades, il s'était bientôt trouvé sans argent, sans ressources.

Pendant plusieurs jours, le commandant s'était résigné à chercher un abri sous les arches des ponts, ces refuges des vagabonds et des misérables jetés hors des voies normales par une inexorable fatalité, et une nuit il se vit avec terreur enveloppé par une escouade de policiers.

Bien décidé à ne pas tomber vivant entre les mains de ses persécuteurs, Verdot qui, malgré sa petite taille était doué d'une grande force physique, s'élança tout à coup entre deux agents qui essayèrent vainement de lui barrer le chemin, et il se jeta dans la Seine avant qu'ils pussent s'opposer à l'exécution de son dessein...

Il se trouvait en ce moment sous le pont Marie, du côté de l'île Saint-Louis, et comme il y avait plusieurs bateaux le long du quai, il se glissa entre ces bateaux après avoir plongé.

Le temps était froid, l'obscurité profonde, et il put facilement échapper aux regards des agents.

Ne sachant au juste vers quel endroit il s'était dirigé et craignant sans doute le contact de l'eau glacée, aucun des policiers n'eut assez de zèle pour le suivre dans le fleuve.

Mais ils escaladèrent les bateaux et perdirent leur temps à les visiter, tout en criant aux patrouilles passant sur le quai des Ormes ou sur le quai Saint-Paul, de l'autre côté de la Seine, d'arrêter un malfaiteur qui venait de leur échapper...

Le commandant ne chercha point à se cacher dans les bateaux.

Tout au contraire, il se mit à remonter la Seine, et comme c'était un excellent nageur, il atteignit bientôt les bords de l'île Louvier.

En 1816, l'île Louvier, qui a été réunie il y a une cinquantaine d'années au quai voisin, était inhabitée. On n'y voyait que de grands chantiers de bois, des entrepôts de pierres et de pavés, et quelques baraques servant d'abri aux gardiens des chantiers.

La police ne s'y montrait jamais, parce que ses abords y étaient d'un accès si difficile que les malheureux, à la recherche d'un refuge, ne pouvaient s'y rendre qu'à la nage ou dans une embarcation...

Lorsque Verdot y arriva, le ciel s'était couvert de nuages, et comme il n'y avait là ni réverbères ni lanternes, l'obscurité était absolue. A peine distinguait-il vaguement, dans la pénombre, les énormes masses formées par les piles de bois.

La rive, bordée de terres déchiquetées par les flots, était presque inaccessible, et le commandant retomba plusieurs fois dans l'eau en essayant de se hisser sur le sol...

Enfin, après d'innombrables efforts, il parvint à saisir la branche d'un saule qui trempait dans l'eau et il arriva à terre.

Épuisé par cette affreuse lutte, les vêtements ruisselants, les membres glacés, Verdot s'affaissa sur un tas de cailloux, où il resta pendant plus d'un quart d'heure avant de pouvoir se relever.

Au loin, il entendait des voix qui faisaient des appels et qui répondaient ..

— Ce sont les agents qui me poursuivent, se dit-il... mais ils ne songeront point à venir me chercher ici.

Quand le commandant parvint à se redresser, il se mit à trembler et une cruelle douleur lui déchira la poitrine...

Le malheureux n'avait rien mangé depuis vingt-quatre heures.

Se voyant sur le point d'être envahi par la fièvre, les vêtements trempés, en proie à la faim et n'ayant en perspective que la prison et l'échafaud, tout autre à sa place se fût abandonné au désespoir.

Mais Verdot avait une nature d'une trempe à toute épreuve. Il avait puisé dans les rangs de ces armées héroïques, qui avaient étonné le monde autant par leurs sentiments généreux que par leurs prouesses, un courage indomptable.

— Voyons, se dit-il, il s'agit de sortir de cette situation. Pour le moment ce que j'ai de mieux à faire, c'est de m'approcher d'une des

baraques qui sont dans ces chantiers, et d'intéresser à mon sort les gardiens que je peux y rencontrer.

Le commandant agita fortement ses bras pour ramener un peu de calorique dans ses membres glacés, et il se glissa ensuite à tâtons entre les piles de bois qui se dressaient de tous côtés devant lui.

Une seule chose l'inquiétait en ce moment. Si, comme il le supposait, des gardiens passaient la nuit dans ces baraques, ils devaient avoir des chiens. Or, les jappements de ces animaux pouvaient mettre l'île en émoi, et par suite attirer l'attention de la police.

Verdot savait qu'il existait un corps de garde en face du quai Morland, auprès du chenal.

Il n'eut heureusement pas ce péril à redouter, car il n'entendit aucun bruit jusqu'au moment où il arriva à une dizaine de mètres d'une baraque en planches, où se trouvait une petite fenêtre formée de quatre vitres, faiblement éclairée.

Le commandant s'arrêta.

Qui allait-il rencontrer dans cette baraque? Un ami ou un adversaire politique? A cette époque, malgré la neutralité que beaucoup de gens s'efforçaient d'afficher, on appartenait à l'un ou à l'autre des deux grands partis entre lesquels la France était partagée.

Hésiter plus longtemps paraissait impossible à Verdot. A peine pouvait-il se soutenir, et s'il passait la nuit sur la terre, dans l'état où il se trouvait, il ne se réveillerait pas le lendemain...

Il s'avança donc et jeta, par la petite fenêtre, un regard dans l'intérieur de la baraque.

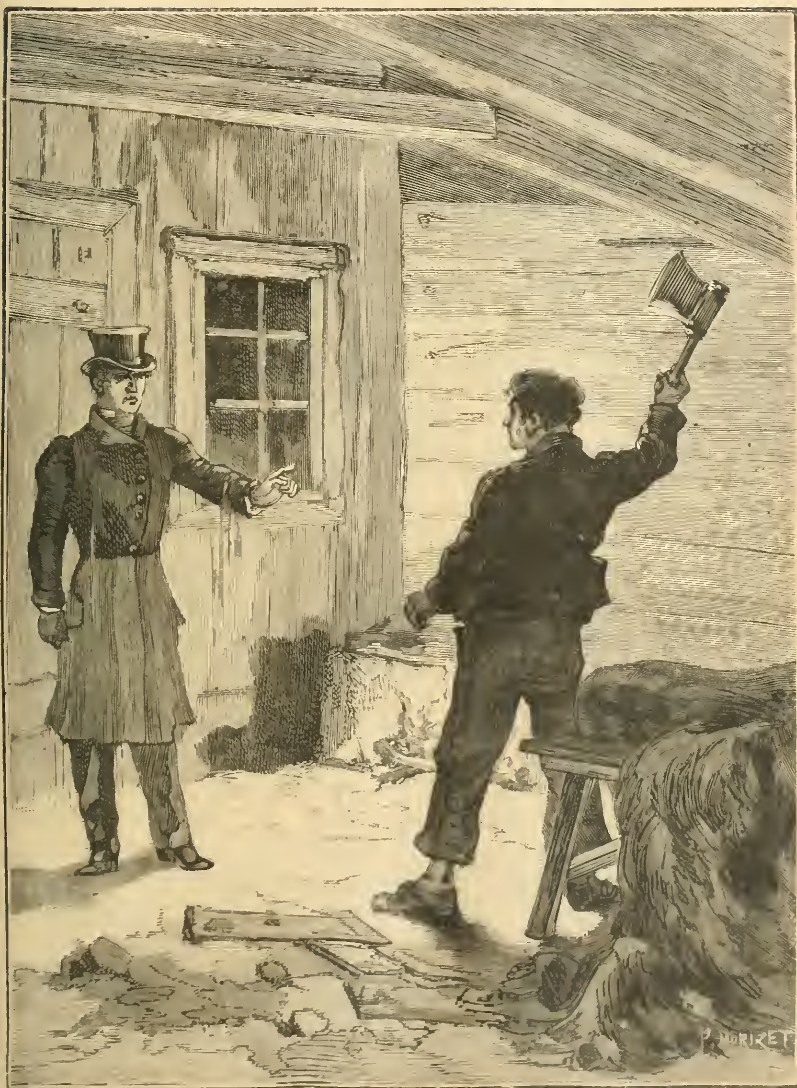
Il découvrit tout d'abord deux énormes tisons enflammés, achevant de se consumer dans une cheminée formée de trois pierres, puis, à la clarté douteuse des charbons incandescents, il vit un homme enveloppé dans une couverture de peaux de biques, qui dormait sur une paillasse supportée par deux petits tréteaux.

Il n'y avait pas de serrure à la porte de cette baraque.

Verdot la poussa doucement et entra.

L'homme rejeta sa couverture et parut plongé dans une complète stupéfaction à la vue d'un étranger.

Puis il se releva tout à coup et s'empara d'une hache déposée auprès de son grabat.



Baissez votre hache et je vous dirai qui je suis.

— Qu'est-ce que vous voulez? dit-il au commandant en levant sa hache plutôt pour se défendre que pour attaquer.

— Rassurez-vous, mon ami, répondit Verdot avec douceur, vous voyez à mon extérieur que je n'ai pas de mauvaises intentions à votre égard.

— Je ne vois rien du tout, répliqua l'homme d'un ton bourru; tous les vagabonds disent la même chose quand ils sont pincés. Comment êtes-vous entré dans l'île?

— J'ai traversé la Seine à la nage.

— En voilà un chemin qui n'est pas trop sec. Je gage que la police vous poursuivait?

— C'est vrai.

— Alors, je ne me trompais pas, vous êtes un vaurien, un vagabond, un de ces bandits qui arrêtent les gens dans les rues ou qui pénètrent dans les maisons, lorsqu'on a le dos tourné, pour y faire leurs coups.

— Vous êtes dans l'erreur, mon ami; laissez-moi vous dire...

— N'approchez pas, ou foi de Boulard, je vous fends la tête! s'écria l'homme en faisant tournoyer sa hache...

Comme l'habitant de la baraque fit deux pas en arrière au lieu d'avancer, le commandant remarqua qu'il boitait.

Il était en outre malingre et chétif, et son aspect n'avait rien de bien redoutable.

— Baissez votre hache, reprit Verdot d'un ton presque impérieux et je vous dirai qui je suis.

— Mais il ne faudrait pas croire que j'ai peur, au moins...

— Mon ami, puisque je viens vous prier de m'accorder l'hospitalité pour quelques instants, il est tout naturel que je vous dise mon nom; je suis le commandant Verdot.

— Un militaire, alors?

— Oui, et de plus un homme poursuivi pour affaire politique.

En entendant ces mots, Boulard changea aussitôt d'attitude et abaissa sa hache.

— Ah bien! la chose est différente, reprit-il; aussi je me disais bien, en vous examinant, que vous ne ressembliez pas aux filous qui passent leurs nuits à marauder. Tenez, monsieur, asseyez-vous sur ce tronc et approchez-vous du feu pour sécher vos habits...

— Merci, mon brave... Je vous avoue que votre humanité m'a probablement sauvé la vie.

Le boiteux se rembrunit. Puisque la vie de celui qui venait de pénétrer si singulièrement dans sa baraque était en jeu, c'est qu'il était poursuivi pour une affaire grave, peut-être un crime? Or il savait que toute personne donnant asile à un malfaiteur s'expose à être [illegible] comme son complice.

— [illegible] un peu vos habits, dit-il au commandant, et profitez de la nuit pour vous sauver.

— Comment?... Si encore vous pouviez me procurer une barque pour traverser le chenal et gagner le quai!

— Il y a bien la passerelle de Grammont, mais il existe un corps de garde à côté, et, à cette heure-ci, on voudra savoir d'où vous venez.

— Il faudrait que je pusse attendre le jour en ce lieu... alors je trouverais le moyen de m'esquiver, reprit le commandant, en s'approchant si près du feu que des nuages de vapeur commencèrent bientôt à s'élever de ses vêtements.

Boulard hocha la tête. Il était complètement rassuré sur les intentions de Verdot à son égard, mais il craignait de se compromettre.

— Dame, monsieur, dit-il, pour les affaires politiques, je ne m'en mêle point; il y a d'honnêtes gens aussi bien parmi les royalistes que parmi les partisans de l'*autre*, et quand il s'agit de leur rendre service, je ne regarde pas la couleur de leur cocarde.

— C'est très bien agi, mon ami, répliqua le commandant qui sentait une douce chaleur lui rendre peu à peu ses forces.

— Oui, mais je ne voudrais pas boire la sauce.

— Expliquez-vous.

— Si la patrouille vous découvre ici, on nous coffrera tous les [illegible]...

— On fait donc des patrouilles dans l'île? demanda Verdot.

— Certainement; les soldats du poste placé auprès de la passerelle qui conduit au quai Morland font des rondes dans les chantiers pendant la nuit, et assez souvent ils entrent prendre un air de feu...

Le commandant se rendit compte de l'embarras du boiteux et il lui répondit en se levant:

— Je ne voudrais pas vous causer de l'ennui, et, puisqu'il vous est impossible de me laisser attendre ici le jour, je vais me retirer.

— Et où irez-vous comme ça?

— Il doit y avoir des barques amarrées dans le voisinage; indiquez-m'en une, je la détacherai et je gagnerai le quartier de l'Arsenal; puis je l'abandonnerai... On la retrouvera facilement.

— Eh bien ! filez entre les deux piles de bois que vous rencontrerez en sortant d'ici et allez en amont de l'île, du côté opposé au corps de garde. Là, vous trouverez certainement votre affaire. Mais si par malheur vous rencontriez une ronde, il ne faudrait pas dire que vous m'avez vu.

— Je vous le promets.

Le commandant, dont les vêtements étaient presque secs, se disposait à se retirer, lorsque Boulard lui dit :

— Ma gourde est encore à moitié pleine d'eau-de-vie, si ça ne vous fait rien de boire après moi, vous pouvez en avaler un bon coup... Quand on est mouillé, il n'y a rien de meilleur pour l'estomac...

Boulard tendit en même temps sa gourde à Verdot.

En ce moment, rien ne pouvait causer une plus grande satisfaction à ce dernier, et il se sentit pénétré de reconnaissance pour ce pauvre diable qui, sous son apparence égoïste, trouvait le moyen de l'obliger.

Il saisit la gourde, la porta en tremblant d'émotion à ses lèvres, et en but plusieurs gorgées avec une volupté inouïe...

Le fortifiant breuvage pénétra tous ses membres d'une vive chaleur, et il dit au boiteux en lui rendant sa gourde :

— Merci, cent fois merci, mon brave ; je n'oublierai jamais ce que vous venez de faire pour moi...

Il se disposait à sortir, quand Boulard l'arrêta de nouveau.

— Mais les barques sont attachées avec des chaînes fermées par des cadenas, lui dit-il, il vous sera impossible de les détacher.

— C'est vrai.

— Alors, prenez cette clé, et lorsque vous serez arrivé tout à fait à la pointe de l'île, près du bâtardeau, vous verrez à votre droite une toute petite barque verte, il est vrai que vous ne pourrez pas distinguer sa couleur; c'est avec cette clé que vous ouvrirez le cadenas de la chaîne qui l'amarre... Et comme je ne veux pas être compromis,

vous jetterez cette clé dans la Seine quand vous n'en aurez plus besoin.

Verdot prit les mains du boiteux et les lui serra avec une effusion décelant les sentiments qu'il éprouvait.

— Allons, monsieur, filez vite... murmura Boulard en tendant l'oreille ; il me semble que j'entends la patrouille...

Réconforté par l'eau-de-vie qu'il venait de boire et excité par l'espérance d'échapper à ses ennemis, le commandant put facilement se diriger à travers le labyrinthe formé par les voies tracées à travers les chantiers, et il arriva sans encombre auprès du bâtardeau.

Il ne pleuvait plus, mais la nuit était si noire qu'il fut obligé d'essayer sa clé sur deux ou trois cadenas avant de trouver celui qu'il cherchait.

Enfin il entra dans la petite barque après l'avoir détachée, et, grâce à une rame qu'il découvrit dans le fond du canot, il traversa facilement le chenal et sauta sur la berge.

Le quartier où il aborda était complètement désert. Il se garda bien de tourner à gauche, car il serait arrivé à la caserne du Petit-Musc, et s'il marchait devant lui, il aboutirait infailliblement à l'Arsenal, où se trouvait un poste.

Verdot ne pouvait songer à se diriger vers Bercy, car il savait que les barrières étaient sévèrement surveillées.

Et puis, il ne voulait pas sortir de Paris.

En hésitant beaucoup, il se décida à s'engager sur le boulevard Bourdon afin de gagner la place Saint-Antoine, aujourd'hui place de la Bastille.

A chaque instant, le commandant s'arrêtait pour écouter si quelque patroullle s'avançait de son côté.

Les rares et pauvres réverbères destinés à éclairer le boulevard ne parvenaient, heureusement, qu'à trouer d'une façon presque imperceptible les ténèbres, ce qui lui permettait de se glisser sous les arbres sans être vu.

Il ne passait du reste personne en ce lieu, et le factionnaire placé devant la porte du Grenier d'abondance ne l'aperçut point.

Arrivé au bout de la rue Saint-Antoine, il vit venir de loin une patrouille de cavalerie. Tournant brusquement à gauche, il entra dans

la rue Castex, se blottit dans l'encadrement d'une porte cochère et resta immobile pendant une dizaine de minutes...

Lorsque la patrouille se fut éloignée, Verdot sortit de sa cachette et revint dans la rue Saint-Antoine.

Il avait pris la résolution d'aller attendre le jour dans les environs des Halles, malgré le danger qu'il courrait en se jetant en quelque sorte dans la gueule de la police. Mais c'était le seul endroit de Paris où il pouvait trouver en ce moment un abri contre la pluie qui recommençait à tomber.

Devant l'église Saint-Paul, le commandant fit une rencontre qui lui fut de la plus grande utilité.

Le cheval d'une charrette de maraîcher venait de s'abattre au milieu de la rue, et la vieille paysanne conduisant cette charrette s'efforçait vainement de faire relever le pauvre animal, qui avait une jambe engagée sous le brancard.

La bonne femme suait à grosses gouttes et geignait en jetant des regards d'anxiété autour d'elle.

Personne ne venait à son secours, par l'excellente raison que la rue était déserte.

Verdot, qui se glissait le long des murailles, arriva auprès de la paysanne sans être aperçu.

Il vit tout d'abord de quoi il s'agissait.

— Allons, la mère, dit-il à la bonne femme en s'approchant d'elle, ne vous désolez pas, nous allons, à nous deux, remettre votre cheval sur ses pieds.

— Que le bon Dieu vous écoute, répliqua la vieille en faisant un signe amical au commandant; mais il y aura du tirage, allez; la Grise est une farouche qui n'entend pas raison tous les jours ..

— C'est ce que nous allons voir.

Avec l'habileté d'un homme rompu à tous les exercices, Verdot défit les harnais du cheval; puis, reculant la charrette, il dit à la paysanne de donner deux ou trois coups de fouet à la bête.

Débarrassé de ses entraves, le cheval se releva aussitôt. et en une minute on lui fit reprendre sa place dans le brancard.

— Vous ne paraissez pas riche, dit la vieille après avoir examiné le commandant, voici dix sous pour votre peine, mon garçon

— Merci ; je ne veux pas être payé du léger service que j'ai été assez heureux pour vous rendre, répliqua-t-il.

La paysanne parut surprise de ce refus.

— Ah bien ! c'est drôle tout de même, dit-elle ; enfin, comme vous voudrez. J'aurais voulu pourtant vous faire plaisir.

— S'il en est ainsi, cela vous est facile, reprit Verdot. Je suis obligé d'attendre le jour pour me présenter dans une maison où l'on doit m'employer, et comme cela ne vaut pas la peine de prendre une chambre, je serais content si vous me permettiez de monter dans votre voiture et d'y rester une ou deux heures. Elle est couverte par une bâche et j'y serais à l'abri.

La bonne femme n'était pas méfiante et elle répondit aussitôt :

— S'il ne faut que ça pour vous satisfaire, c'est bien facile. Allons, montez auprès de moi, mon garçon. Vous me donnerez un coup de main pour décharger ma charrette, et vous la garderez ensuite jusqu'au moment où je viendrai la reprendre...

Voilà comment Verdot passa le reste de la nuit sans s'exposer à attirer l'attention des agents de service aux Halles.

***

SCÈNE DE FAMILLE

Quand huit heures du matin sonnèrent, le commandant quitta la charrette et remercia la vieille paysanne, qui voulait absolument lui faire partager son modeste déjeuner ; puis il s'engagea dans la rue Saint-Martin, traversa le Marais, et se trouva bientôt au milieu de la rue Saint-Louis.

Il ne savait trop où aller.

Vingt fois déjà, depuis qu'il était traqué par la police, il avait eu l'idée de mettre de côté l'amour-propre et d'aller demander un asile momentané à son père.

Il savait que personne ne songerait à le relancer jusque dans

l'hôtel du comte Verdot de la Bergue, qui l'avait hautement désavoué.

— Mon père ne pourra rester insensible à mes prières, se disait-il, et ma mère, malgré ses préventions religieuses contre moi. se souviendra que je suis son fils...

Un violent combat se livrait dans l'esprit du commandant à ce sujet, et il s'efforçait de surmonter la répulsion qui l'empêchait de se présenter chez ses parents, quand il remarqua un homme portant le costume de commissionnaire qui paraissait le suivre.

Il tourna brusquement à gauche, pénétra dans la petite rue des Douze-Portes et entra ensuite dans la ruelle Neuve-Saint-Pierre.

Là, il s'arrêta dans l'angle formé par cette ruelle.

Au bout d'une minute, il vit le prétendu commissionnaire prendre le même chemin et s'avancer précipitamment de son côté.

— Cet homme me file, se dit-il ; j'ai à peine le temps de le dépister...

Verdot gagna le bout de la ruelle en courant ; il disparut dans la rue Saint-Gilles, tourna ensuite au coin de la rue Chaussée-des-Minimes, et remonta vers la rue Saint-Louis par la rue des Minimes.

Il avait égaré son espion.

En ce moment, il était à quelques pas de l'hôtel de son père. Alors il n'hésita plus. Suivi par la police dans le quartier, il ne pourrait lui échapper longtemps s'il continuait à errer à travers les rues.

Le commandant profita du moment où il ne passait personne devant l'hôtel pour franchir la petite porte que le concierge venait d'ouvrir.

Ce concierge, attaché depuis quelques mois au service du comte, ne le connaissait pas, et il se planta assez insolemment devant lui pour l'empêcher de passer.

— On n'entre point ici sans ma permission, dit-il ; allons, filez ou je vous jette dehors...

C'était un gros homme, à l'apparence robuste, qui indiqua la porte à Verdot par un geste majestueux.

— Il faut que je parle à l'instant à M. le comte de la Bergue, reprit le jeune homme d'un ton énergique.

— M. le comte n'est pas levé ; et puis il n'a guère l'habitude de recevoir des gens de votre espèce...



Interrogez mes serviteurs et laissez-moi tranquille.

Le commandant rougit, et s'il n'eût pas craint de faire un éclat dont les suites pouvaient lui être funestes, M. le concierge de son père eût certainement été corrigé d'une façon exemplaire.

Mais, dans sa position, une prudence, même humiliante, lui était imposée. Il se maîtrisa donc et répliqua avec calme :

— Prenez garde, mon ami, de faire une bévue dont vous pourriez vous repentir. Pour des raisons que je n'ai pas besoin de vous expliquer, il faut, vous me comprenez bien, il faut que je voie M. le comte à l'instant.

Ébranlé par la fermeté de Verdot, le concierge lui dit :

— Je voudrais au moins savoir votre nom.

— Je vous le dirai en sortant.

— Mais, monsieur...

— Allons, laissez-moi passer, sinon...

En ce moment, Baptiste, le vieux valet de chambre du comte, descendit le perron et s'approcha pour savoir ce qui se passait.

A la vue du commandant, qu'il reconnut aussitôt malgré le désordre de sa toilette, il fit un geste de surprise et s'écria :

— Ah! c'est M. le...

— C'est bien, lui dit vivement Verdot ; votre maître est-il levé?

— Oui, monsieur... balbutia le bonhomme en s'inclinant respectueusement, car il n'avait jamais cessé d'aimer le commandant qu'il avait vu tout petit.

— Alors conduisez-moi auprès de lui et ne prenez pas la peine de m'annoncer.

— Si monsieur veut venir...

Verdot et le vieillard traversèrent la cour et gravirent l'escalier du perron, en laissant le concierge plongé dans une profonde stupéfaction.

— Voilà une drôle d'affaire... murmura ce dernier; quel est donc cet individu, qui ressemble à un vagabond et devant qui Baptiste s'incline comme s'il était notre maître?

Le vieux valet de chambre conduisit directement le commandant au grand escalier, et il lui dit d'un ton ému :

— Ah! monsieur le vicomte, que je suis donc heureux de vous revoir ; vous nous revenez pour tout à fait, n'est-ce pas?

— Non, probablement, mon pauvre Baptiste. Tu ignores sans

doute qu'on est à ma recherche. Il y a un mandat d'arrestation décerné contre moi, et si mon père refuse de me recevoir, je ne tarderai guère à tomber entre les mains de la police.

— Quel malheur! Ah! gueuse de politique, en cause-t-elle des maux! et dire que ça recommence plus fort que jamais...

Le vieux valet de chambre proposa à Verdot d'aller prévenir le comte de sa présence, car il craignait que, s'il se présentait tout à coup devant lui, M. de la Bergue ne se livrât à quelque violente démonstration.

— Merci, Baptiste, lui dit le jeune homme; mon père pourrait refuser de me recevoir, et j'aime mieux affronter sa colère que de sortir sans lui parler; il est dans sa chambre?

— Oui, monsieur le vicomte.

— Alors, laisse-moi, je m'annoncerai moi-même.

Le comte Verdot de la Bergue était un homme d'une soixantaine d'années, assez bien conservé, qui avait l'habitude de lire sa chère *Gazette* avant de procéder à sa toilette.

Enveloppé dans sa robe de chambre et à demi couché sur une bergère, il savourait avec délices la prose boursouflée des rédacteurs de cette feuille quand son fils parut sur le seuil de la porte.

— Eh bien! fit le comte sans tourner la tête, on se permet de me déranger... Va-t-en Baptiste, ou, vrai Dieu! je t'étrillerai de la bonne façon, malgré tes cheveux gris.

— Ce n'est pas Baptiste, mon père, c'est moi, dit le commandant d'un ton respectueux.

— Vous, qui vous? répliqua le comte en se levant d'un bond.

Le jeune homme inclina la tête et fit un pas en avant...

Il serait impossible de décrire la fureur qui se peignit sur les traits du vieillard lorsqu'il reconnut son fils...

Ses tempes devinrent cramoisies, ses yeux étincelèrent et sa gorge se contracta si violemment qu'il ne put d'abord s'en échapper aucune parole.

Mais il se redressa de toute sa hauteur, étendit le bras et parvint pourtant à dire en désignant la porte :

— Hors d'ici, bandit... allons, sortez!...

Le commandant ne répliqua point. Il s'attendait bien à être fort

mal reçu, et il avait fait provision de patience pour soutenir la lutte.

Au lieu de sortir, il garda son attitude respectueuse et attendit.

Le comte, irrité outre mesure de ce que son fils supportait sans broncher ses regards foudroyants, fit un pas et leva la main sur lui.

— Je croyais, reprit alors Verdot d'une voix douce, que monsieur le comte de la Bergue n'attaquait que des adversaires pouvant se défendre... Si vous me frappez, je me contenterai de vous dire : Mon père, on ne s'acharne pas sur un ennemi à terre; et je ne suis point votre ennemi puisque je suis votre fils.

Le comte avait tout d'abord atteint les dernières limites de la violence; aussi, maté par le calme extraordinaire du jeune homme, il lui tourna le dos et se mit à marcher avec précipitation dans la chambre en poussant de temps en temps de sourdes exclamations..

Immobile, le commandant le regardait avec anxiété.

Tout à coup le comte s'arrêta.

— Que venez-vous faire chez moi? je ne vous connais pas, dit-il d'une voix stridente.

— Mon père, je vous en conjure, écoutez-moi.

— Je ne suis le père de personne; j'avais un fils, il est mort.

— Eh bien! soit, reprit le commandant; Léonard Verdot n'existe plus, et c'est un étranger à votre famille, un proscrit, un malheureux persécuté par d'implacables ennemis désireux de faire tomber sa tête qui vient vous dire : Comte Verdot de la Bergue, vous seul pouvez me soustraire aux gens acharnés à ma poursuite; au nom de l'humanité, je vous supplie de m'accorder un asile...

— Jamais! entendez-vous bien, jamais je ne tendrai la main, je n'ouvrirai ma porte aux sicaires du brigand corse; à ces misérables qui ont mis la France à feu et à sang pendant plus de vingt ans; à cette tourbe de vauriens et d'affreux chenapans qui égorgent tous les jours des membres de nos vieilles familles et des officiers de l'armée de nos libérateurs! Encore une fois, hors d'ici, monsieur, ou vrai Dieu! je fais un exemple que me commande mon amour pour notre monarque bien-aimé et ma fidélité aux principes d'honneur d'un fervent royaliste, je vous livre à la justice!

Cette virulente sortie, débitée avec plus d'emphrase que de conviction, ne produisit aucun effet sur le commandant. Il faut le répéter, il savait d'avance l'accueil qui lui serait fait, et il avait pris la résolution d'opposer un calme stoïque à toutes les provocations qui lui seraient adressées.

— Mon père, je ne suis pas venu chez vous pour critiquer votre conduite ni entamer une discussion politique avec vous, répliqua-t-il. Je sais qu'il me serait aussi impossible de vous faire changer d'opinion qu'il vous serait difficile de modifier la mienne. Seulement, lorsque je vous aurai dit que je suis sans ressources, sans abri, sans pain ; qu'une meute d'agents de police me poursuit avec acharnement pour me traîner au fond d'un cachot, si ce n'est sur l'échafaud ; non, vous n'aurez pas l'inhumanité de me livrer à ces bourreaux!

— Encore une fois, je ne vous connais pas, ou plutôt je ne veux pas vous connaître.

— Songez qu'en sortant d'ici, je tomberai infailliblement entre les mains des sbires.

— Eh bien! ils vous donneront du pain; vous vous plaignez, je crois, de n'en point avoir.

— Mais, dans la bouche d'un père, cette raillerie est sinistre.

— Plus sinistre encore est la conduite des bandits, vos compagnons et vos complices.

— Ainsi rien ne peut toucher votre cœur?

— Si; le jour où je lirai dans la *Gazette* que le brigand de la Loire, connu sous le nom de commandant Verdot, a reçu douze balles dans la tête en récompense de ses exploits; ce jour-là, je donnerai une fête à mes amis pour me réjouir de ce que l'autorité a délivré la France d'un scélérat!

Le comte achevait de prononcer ces paroles lorsque la porte de la chambre s'ouvrit.

— Ma mère! s'écria le commandant en s'avançant, les bras tendus, vers une dame qui venait d'entrer.

— Sainte Vierge, mère de Dieu! est-ce possible! fit la comtesse en se reculant.

— Si mon père me chasse d'une façon barbare, dit le jeune homme; avant de quitter pour toujours cette maison vous ne me refuserez pas, ô ma mère, de vous serrer encore une fois dans mes bras...

— Que le bienheureux Saint Joseph me protège! reprit la comtesse, je crois que c'est là Léonard.

— Vous ne m'aviez donc pas reconnu? fit le commandant en s'avançant de nouveau vers sa mère pour l'embrasser...

— Ne m'approchez pas, ne m'approchez pas, reprit vivement cette dernière; vos vêtements sont souillés et exhalent d'affreuses odeurs... Quand vous serez plus présentable, vous reviendrez me voir et peut-être vous recevrai-je...

Sans doute, dans la crainte de subir une nouvelle démonstration de tendresse de son fils, la comtesse se retira précipitamment.

— Ainsi, vous me bannissez à jamais de votre présence, dit le jeune homme au comte d'un ton désespéré.

— Monsieur, je ne vous retiens point, fit ce dernier en lui tournant le dos; tout au contraire, je vous engage à ne pas braver plus longtemps le danger que vous courez en restant ici.

— Je ne vous comprends pas...

— Au même instant, Baptiste pénétra dans la chambre en disant d'un ton effrayé :

— Ah! mon Dieu! voilà des hommes de loi et des soldats dans la cour...

— C'est moi qu'on vient arrêter, repartit le commandant. Il en est temps encore, mon père, vous pouvez me sauver...

— Baptiste, reconduisez monsieur, dit le comte au domestique.

— Perdu! fit le jeune homme... et mourir sans pouvoir rien faire pour la liberté...

Il sortit de la chambre précédé par Baptiste.

Mais, au lieu de le faire descendre au rez-de-chaussée, le vieux valet le prit par la main en lui disant :

— Silence, monsieur le vicomte, et venez...

— Où me conduisez-vous?

— Dans un lieu où vous serez en sûreté provisoirement. Je dirai à M. le comte que vous vous êtes enfui par le jardin...

Baptiste suivit un couloir étroit aboutissant à l'escalier de service de l'hôtel, et lorsqu'il fut arrivé auprès de cet escalier, il dit au commandant :

— Montez, monsieur le vicomte; tout en haut, vous trouverez une petite porte, vous frapperez deux coups et Mme Dervieu vous ouvrira.

— Mme Dervieu, la femme de charge!

— Oui, monsieur le vicomte.

— Elle est donc toujours à l'hôtel? demanda Verdot.

— Mme la comtesse ne veut à aucun prix s'en séparer.

— Merci, mon brave Baptiste, donne-moi la main.

— Oh! monsieur le vicomte... Hâtez-vous, je vous en supplie. De mon côté, je vais chercher à expliquer votre disparition...

Le vieux valet de chambre descendit précipitamment l'escalier, puis il traversa le petit jardin qui se trouvait derrière l'hôtel, ouvrit une porte bâtarde conduisant par un couloir à la rue des Minimes, et revint trouver le comte, qui avait passé un habit pour recevoir le commissaire de police.

Celui-ci interrogeait le portier, et donnait des instructions aux agents pour arrêter toutes les personnes qui tenteraient de sortir.

— Ce misérable est entre les mains de la police? dit le comte à Baptiste en rajustant son nœud de cravate.

— Que Monsieur le comte me pardonne, répondit le vieux domestique en baissant humblement la tête.

— Tu as donc fait une sottise? dit M. de la Bergue en se retournant vivement.

— Peut-être... j'ai cédé aux impulsions de mon cœur...

— Il s'agit bien de ton cœur en ce moment. Voyons, qu'as-tu fait? surtout n'essaie pas de me tromper.

— Eh bien! la pensée que M. le vicomte allait être arrêté m'a causé une si grande douleur que je n'ai pu résister au désir de le sauver.

— Tu as fait cela, vieux drôle! répliqua violemment le comte; alors, tu expliqueras ta conduite au commissaire de police qui ne peut tarder à se présenter, et comme cet acte tombe sous le coup de la loi, tu iras réfléchir en prison au danger qu'il y a à vouloir faire de la sensiblerie.

— Je me résignerai à subir les conséquences de ma faute, répliqua le bonhomme d'un ton résolu.

En cet instant un valet de pied ouvrit la porte du salon et introduisit le commissaire de police, accompagné de son secrétaire et de plusieurs gendarmes.

— Je regrette de vous déranger, monsieur le comte, dit le magis

trat; il s'est introduit tantôt dans votre hôtel, un ancien officier supérieur de l'armée licenciée qui doit être de vos parents.

— C'est mon fils; mais depuis longtemps je l'ai chassé de ma présence.

— Nous connaissons, monsieur le comte, votre fidélité à la famille qui règne sur la France, et nous savons que vous avez eu le courage d'éloigner de vous le fils qui s'est rendu indigne de porter votre nom. Aussi, suis-je convaincu que vous n'hésiterez pas à le remettre entre mes mains, car il est entré ici, non avec votre assentiment mais bien par fraude.

— Certes, oui, monsieur le commissaire. Si ce mauvais sujet m'avait demandé l'autorisation de venir me voir, il ne serait point arrivé jusqu'à moi, je vous l'assure.

— Pourtant il est ici?

— Non, il vient de s'échapper.

— C'est impossible; des agents gardent toutes les issues de l'hôtel, et le concierge, qui nous a fourni au sujet du commandant Verdot des renseignements exacts, assure que personne n'est sorti de cette maison depuis qu'il y est entré.

Malgré son respect pour les fonctionnaires de Sa Majesté Louis XVIII, le comte de la Bergue, dont l'orgueil surpassait encore celui de ses « princes », commençait à trouver blessant l'interrogatoire qu'on lui faisait subir, et il répondit d'un ton agacé :

— Mon concierge est un âne. Il a sans doute oublié que l'hôtel a une issue rue des Minimes.

— Comment! fit le commissaire désappointé, c'est vous, monsieur le comte, qui avez facilité l'évasion d'un dangereux conspirateur?

A ces mots, le visage de M. de la Bergue pâlit. Il releva la tête avec hauteur et toisa dédaigneusement le magistrat.

— Qui vous a donné le droit, monsieur, de faire cette outrageante supposition? reprit-il. Votre zèle dépasse le respect qu'on doit à un fidèle sujet du roi et à un ami du comte d'Artois.

— Mais, monsieur le comte...

— Interrogez mes serviteurs et laissez-moi tranquille, sans quoi je dirai deux mots de vous au ministre de l'intérieur.

Le comte jeta un regard de mépris sur le commissaire et passa dans la pièce voisine.



A sa vue, elle éprouva une grande surprise.

Le magistrat parut un instant fort embarrassé. Si, au lieu de se trouver dans l'hôtel d'un des membres de l'aristocratie bien pensante, il avait instrumenté chez un petit bourgeois, l'affaire eût pris une autre tournure; mais avec le comte Verdot de la Bergue, un familier du comte d'Artois, diable! il devait courber l'échine s'il ne voulait pas être destitué.

Pourtant, il ne pouvait rédiger son procès-verbal sans avoir fait au moins une tentative pour découvrir le commandant.

Il s'adressa alors à Baptiste et lui dit :

— Vous paraissez être un vieux serviteur de la famille; à défaut de votre maître, vous pouvez guider nos recherches.

— Je suis à vos ordres, répondit le valet de chambre, n'ayant à ce moment qu'un but : déterminer les agents de l'autorité à quitter l'hôtel sans y pratiquer de perquisitions.

— Vous avez vu l'homme que nous cherchons? lui demanda le magistrat.

— Je le crois.

— Et qu'est-il devenu?

— Il est sorti de l'hôtel par une petite porte qui a une issue sur la rue des Minimes.

— Et qui lui a ouvert cette porte?

— Moi.

Le calme avec lequel Baptiste prononça ce mot fit tressaillir le commissaire.

— Malheureux! dit-il, en facilitant l'évasion d'un criminel, vous avez commis un acte tombant sous l'application de la loi.

— Je n'ai écouté que les inspirations de mon cœur, répliqua le vieillard. Le commandant Verdot est presque mon enfant, et je ne reculerai jamais lorsque je pourrai lui être utile.

— Il s'est évadé par le jardin, dites-vous?

— Oui, monsieur.

— Conduisez-nous à la porte par laquelle il s'est échappé...

Quand le commissaire se fut assuré que cette porte s'ouvrait sur un couloir communiquant avec la rue des Minimes, il crut bien avoir la certitude que Verdot avait quitté l'hôtel et il se décida à se retirer.

Mais, avant de sortir, il dit aux gendarmes qui l'accompagnaient, en leur désignant Baptiste :

— Assurez-vous de cet homme.

— Vous m'arrêtez? fit le vieux valet de chambre.

— Vous aurez à répondre de votre complicité dans l'évasion do Verdot, coupable de conspiration.

En voyant emmener Baptiste, le concierge, qui ne l'aimait point, fit un geste de satisfaction.

— C'est bien fait pour toi, vieille bête, murmura-t-il; tu no viendras plus me faire la leçon...

Lorsque le commandant frappa à la porte de Mme Dervieu, celle-ci crut que c'était le valet de chambre, car elle ne recevait habituellement pas d'autre visite que la sienne.

Pourtant, par mesure de prudence, Flavienne passa vivement dans la chambre voisine.

A la vue du commandant, la lingère éprouva une grande surprise.

— Vous! vous, M. Léonard! dit-elle en ouvrant démesurément les yeux.

— Oui, ma bonne madame Dervieu, répondit Verdot à voix basse, en se glissant dans la chambre, dont il referma aussitôt la porte.

— Mais, que se passe-t-il donc? demanda la lingère, s'efforçant de reprendre son sang-froid.

Elle ignorait que les agents de l'autorité fussent dans l'hôtel.

— Plus bas... on est à ma poursuite, et mon père a refusé de me recevoir. Si le commissaire a l'idée de fouiller la maison, je ne lui échapperai certainement pas.

— Ah! mon pauvre monsieur Léonard!

— En deux mots, voici ma situation, dit ce dernier...

Et il raconta sommairement ce qui lui était arrivé depuis qu'on avait décerné un mandat d'arrestation contre lui.

Son récit émut si profondément la bonne femme que des larmes mouillèrent bientôt ses paupières... Puis, elle fut prise d'une grande frayeur en songeant qu'on allait faire des perquisitions qui auraient pour résultat l'arrestation du jeune homme et celle de Flavienne.

Celle-ci, voyant que Mme Dervieu ne venait pas la chercher, éprouva tout à coup une grande terreur. Pour elle, il était évident qu'un danger imminent la menaçait. La visite mystérieuse que Mme Dervieu venait de recevoir devait la regarder.

Toute palpitante d'émotion, elle s'était approchée de la porte, afin

de chercher à comprendre ce qui se disait dans la pièce voisine, lorsqu'elle entendit la lingère sortir de chez elle. Mais elle avait laissé quelqu'un dans la chambre. Que signifiaient ces étranges démarches?

Voulant absolument savoir si le commissaire et les agents étaient encore dans l'hôtel, Mme Dervieu descendit à l'antichambre et interrogea un laquais.

Elle apprit alors que Baptiste avait fait échapper le commandant par la petite porte du jardin, donnant sur la rue des Minimes, et que le pauvre vieillard avait été arrêté comme complice de cette évasion.

La lingère remonta précipitamment chez elle.

— Tout va bien, monsieur Léonard, dit-elle à Verdot.

— Comment cela?

— La police, croyant que vous vous êtes enfui par le jardin, s'est décidée à quitter l'hôtel. Malheureusement, elle a emmené Baptiste.

— Ah! le pauvre homme! répliqua le commandant d'un ton douloureux; il est victime de son dévouement pour moi... Que ne puis-je, en exposant ma vie, lui faire rendre la liberté!

— Espérons qu'on ne le retiendra pas longtemps; les juges seront touchés de sa situation, qui est digne de l'admiration de tous les honnêtes gens.

— Ah! vous ne connaissez guère le mobile auquel ils obéissent; reprit le commandant. Ils savent qu'il leur sera tenu mille fois plus compte du zèle qu'ils montrent dans l'arrestation des proscrits, que des succès qu'ils obtiennent dans leurs luttes avec les malfaiteurs...

— Enfin, vous leur échappez, monsieur Léonard, car, après ce qui s'est passé tantôt, ils ne songeront jamais à venir vous chercher ici.

— Merci, ma bonne madame Dervieu, mais je ne veux pas vous compromettre en demeurant dans ce logis; aussitôt qu'il fera nuit, je trouverai le moyen de m'échapper.

— Au nom du ciel! ne commettez pas une telle imprudence. On doit croire que vous n'avez pas quitté le quartier, et je suis sûre qu'il y a des agents en embuscade dans toutes les rues voisines. Ce serait pure folie d'abandonner un asile comme celui-ci pour vous exposer à de nouveaux dangers.

— Pourtant, ma bonne madame Dervieu, je ne puis attendre en ce lieu qu'il me soit permis de circuler librement dans les rues.

— Pourquoi cela, monsieur? Où il y a de la place pour deux, on peut, en se serrant, en trouver aisément pour trois.

— Vous ne demeurez donc pas seule? demanda Verdot.

— Non, monsieur Léonard; j'ai une jeune pensionnaire fuyant, comme vous, les suppôts de la police.

— Est-ce possible?

— Mieux que ça, c'est certain, et la preuve...

La lingère ouvrit la porte de la seconde chambre et dit:

— Vous pouvez venir, ma chère Flavienne; je vais vous présenter le meilleur ami du capitaine Baudouin.

En entendant ces mots, la jeune fille devint écarlate; son cœur battit avec précipitation et elle s'avança toute tremblante.

— Monsieur le commandant Verdot! s'écria-t-elle. Ah! que je suis heureuse de vous voir... Vous m'apportez, sans doute, des nouvelles du capitaine?

— Hélas! non, mademoiselle. La violente persécution dont nous sommes l'objet nous a dispersés. Tout ce que je sais de ce cher ami, c'est qu'il a manqué d'être arrêté à Montmartre, et qu'il a été ensuite aperçu plusieurs fois aux environs de Saint-Denis.

Le visage de Flavienne prit une profonde expression de tristesse.

— Pauvre Francis! murmura-t-elle en essuyant des larmes qui venaient de mouiller ses cils: le reverrai-je un jour?

— Il faut l'espérer, car notre seul bien, maintenant, c'est l'espérance. Mais comment se fait-il, mademoiselle, que je vous rencontre chez cette brave Mme Dervieu?

— Ah! monsieur, j'ai été bien heureuse de trouver ce refuge, où je suis à l'abri de mes persécuteurs.

— Oui, je me souviens... Vous avez été arrêtée avec votre cousine chez Mme Panisset... Mais comment avez-vous pu vous échapper, et qu'est devenue la sœur du capitaine?

— Ma pauvre Louise a été conduite en prison, car on nous a séparées au moment de notre arrestation, et j'allais tomber dans un affreux guet-apens, quand le neveu de Mme Dervieu m'a arrachée aux mains du misérable acharné à ma perte, le Prussien von Thermann.

— Encore ce coquin... celui qui, aidé de l'infâme Margout, a essayé de vous enlever?

— Oui, répondit Flavienne; j'ai eu le malheur d'attirer l'attention

de cet homme, et, depuis ce moment, je suis l'objet de ses poursuites.

La jeune fille raconta au commandant ce qui lui était arrivé depuis le soir où le charcutier Chardin l'avait héroïquement soustraite, ainsi que sa cousine, aux entreprises criminelles du Prussien et de Margout, et elle acheva son récit en priant le commandant de l'instruire de tout ce qu'il savait au sujet du capitaine.

Lorsque ces confidences eurent été échangées, Mme Dervieu prit à son tour la parole.

— Maintenant que vous êtes informés de tout ce que vous avez intérêt à connaître, dit-elle à Verdot et à Flavienne, il est nécessaire de s'occuper de votre installation.

— Mais, je ne peux pas, je ne dois pas vous embarrasser de ma personne, reprit le commandant. Ce logement est étroit; à peine peut-il vous suffire; si je m'y établissais, je vous causerais une gêne insupportable.

— D'abord, monsieur Léonard, je suis ici la maîtresse, et, si vous ne voulez pas me faire beaucoup de peine, vous respecterez ma volonté.

— Cependant...

— Laissez-moi parler, et promettez-moi de ne point repousser mes arrangements, c'est le meilleur moyen d'éviter des discussions. Nous allons disposer cette chambre pour ma jeune amie Flavienne et pour moi. Vous vous installerez dans l'autre, monsieur Léonard, et vous voudrez bien vous contenter de la simplicité du mobilier... Je m'efforcerai de me procurer des aliments sains et suffisants; mais vous ne pourrez guère prendre l'air que le soir à la fenêtre, lorsque les lumières seront éteintes, et je vous apporterai, de temps en temps, quelques journaux... Voilà, mes chers amis, le programme sommaire de la vie que nous allons mener jusqu'au jour où vous pourrez sortir d'ici sans danger... Point d'objections; je n'accepte aucun amendement; et, comme il se fait tard, après avoir remis en ordre les armoires de Mme la comtesse, j'irai loin d'ici chercher des provisions, dont vous, monsieur Léonard, vous devez avoir le plus grand besoin...

XI

LE MARCHÉ DES PROUVAIRES

Une dizaine de jours après l'installation du commandant Verdot chez Mme Dervieu, un homme, portant le costume de marchand de bœufs, entra, à trois heures du matin, dans un cabaret de la rue des Prouvaires, à côté du marché de ce nom, et, après avoir jeté un rapide regard autour de lui, il alla s'asseoir auprès d'une table crasseuse qui était inoccupée.

Il frappa à coups redoublés sur cette table avec un bâton noueux, attaché à son poignet par une lanière en cuir.

— Vous êtes donc sourd! s'écria-t-il en frappant plus fort.

Un garçon arriva auprès de lui en bâillant et en étendant les bras.

— Qu'est-ce que vous voulez, compère? demanda-t-il au nouveau venu.

— Ouvre donc les yeux, l'Enflé, et apporte-moi une chopine.

— Du blanc ou du rouge?

— Du rouge, et du tourangeau, entends-tu, boule de Siam.

— A quel prix?

— Tu me le diras quand je te demanderai mon compte.

— On va vous servir.

L'homme à la tournure de marchand de bœufs tira une grosse tabatière en corne de sa poche, puis l'ouvrit et la présenta à deux paysans qui se trouvaient à la table voisine de la sienne.

Il tourna ensuite la tête de l'autre côté, où un porteur de la Halle était assis, et allongea le bras en lui disant :

— En usez-vous?

Le porteur fit un signe imperceptible et plongea ses doigts dans la tabatière.

Le marchand de bœufs puisa à son tour du tabac. Il saisit adroitement un petit papier roulé, que le porteur avait déposé en prenant sa prise, et le glissa dans la paume de sa main.

Le garçon apporta en ce moment la fameuse chopine.

— C'est du vouvray rouge, pur sang, fit-il; vous m'en direz des nouvelles...

Le marchand de bœufs but en faisant claquer sa langue; puis il tira un gros carnet de sa poche; il l'ouvrit et, muni d'un crayon, il se mit à faire des calculs qui parurent l'absorber profondément.

Mais, lorsqu'il fut certain que personne ne l'examinait, il étendit le papier introduit par le porteur dans sa tabatière sur les feuillets de son carnet, et lut les lignes suivantes :

« Bonnes nouvelles. J'ai causé avec la Delphine, je lui ai même arraché l'aveu qu'elle voit parfois Chardin. Elle va venir prendre un verre de blanc pour pouvoir arranger son éventaire. Elle est grande, très brune, et elle jette toujours sur sa tête un fichu de laine.

« Œil de Verre. »

Œil de Verre était le sobriquet dont se servait Farjot lorsqu'il adressait des notes à Donnadieu, et ce dernier était l'homme déguisé en marchand de bœufs.

Le policier savait qu'on attachait une grande importance à la capture de Chardin, non seulement à cause de l'affaire de la rue Saint-Sauveur, de l'attaque du poste Mauconseil et du duel de Montfaucon, où sa présence avait été signalée, mais bien encore parce que dans les papiers saisis chez Hureau, négociant rue Montorgueil, on avait trouvé la preuve que le charcutier était un des membres les plus actifs du *Cercle des Indomptables*.

Or, Donnadieu n'avait voulu s'en rapporter qu'à lui du soin d'arrêter Chardin, et, au lieu de se faire seconder par un agent commissionné, il s'était borné à employer Farjot pour découvrir la piste qu'il cherchait.

Malgré sa prudence, Chardin, qui s'était faufilé à titre d'auxiliaire parmi les forts de la Halle, n'avait pu disparaître de la maison d'Antonia, où il avait soutenu une terrible lutte pour échapper à la police, sans laisser des traces.

Un laquais de la comédienne l'ayant reconnu au marché des Prouvaises, malgré son déguisement, s'était empressé d'aller le dénoncer,



Elle offrait ses friandises à trois sous la portion.

et Donnadieu avait aussitôt envoyé Farjot godailler pendant la nuit dans les cabarets des Halles afin de chercher à le découvrir.

Le billet que venait de lire Donnadieu indiquait exactement le point où en était cet espionnage.

Après une minute de réflexion, le faux marchand de bœufs se gratta la tempe, puis abaissa vivement la main

C'était le signe qu'il employait avec ses agents lorsqu'il voulait leur parler.

Farjot comprit aussitôt.

Il paya sa consommation, s'étira les bras comme un homme qui s'arrache au sommeil, puis, après avoir fait un tour dans la salle, il sortit, non sans jeter un rapide regard à Donnadieu.

Celui-ci appela le garçon.

— Ton picton est chenu, lui dit-il en fermant un œil, je reviendrai lui rendre visite; tiens, paie-toi.

Il jeta une pièce de six francs sur la table.

Il ramassa ensuite sa monnaie, et, contre l'usage des clients du cabaret, il donna deux gros sous au garçon.

Ce dernier, qui se nommait Gilbert, avait plus d'intelligence que les gens de sa classe, et tout en empochant son pourboire, il se dit :

— Je ne me suis pas trompé sur le compte de ce client; il est marchand de bœufs comme je suis pape... En voilà un monsieur qui sent la Préfecture de police.

A trente pas du cabaret, Donnadieu vit Farjot s'avancer vers lui. Ce sous-mouchard était mieux déguisé que son patron; grâce aux tournées qu'il payait généreusement aux pauvres diables qui vivent de cent métiers mystérieux autour des Halles, il s'était fait accepter promptement comme membre de l'humble confrérie.

— Je ne voulais pas vous parler en public, dans la crainte de me brûler avec mes nouveaux camarades, dit-il au policier en l'abordant.

— C'est sérieux votre découverte?

— Je le crois.

— Quelle femme est-ce que cette Delphine?

— Une grande fille, très belle, et qui a des yeux étincelants.

— Une noceuse, naturellement?

— Elle aime à rire, mais pas à boire, et dans le monde des Halles, on ne lui connaît point d'amant.

— La vierge a l'éventaire tout de suite. Du reste ça m'est égal, l'essentiel c'est que je puisse l'interroger sans éveiller ses soupçons.

— Je vous préviens qu'elle est méfiante.

— Pourtant, vous dites dans votre billet qu'elle connaît Chardin.

— Un instant... Lorsque je lui ai dit que je l'avais rencontrée avec un portefaix dont le signalement est semblable à celui du charcutier, elle m'a répondu que c'était vrai. Mais c'est tout ce que j'ai pu obtenir d'elle, et, afin de ne pas exciter ses soupçons, j'ai dû cesser de la questionner.

— Il y a peut-être là une piste...

— Sûr, l'ami de la Delphine doit être Chardin.

— Si encore vous les aviez vus ensemble...

— En ce cas, je n'aurais pas hésité; je serais allé tout droit au corps de garde de Saint-Eustache.

— C'eût été une sottise, répliqua Donnadieu; de cette façon vous m'auriez enlevé tout le mérite de cette arrestation. et pourtant c'est moi qui vous paie.

— Je n'avais pas songé à cela.

— Vous y songerez une autre fois... Et, en dehors de Chardin, vous n'avez découvert aucun individu suspect parmi les gens qui fréquentent les Halles et les cabarets du quartier.

— Pardon; j'ai une note à vous remettre à ce sujet. Deux individus qui ont fait partie des grenadiers formant la garde de l'usurpateur à l'île d'Elbe, se cachent dans un garni de la rue de la Grande-Truanderie sous des faux noms. Il paraît qu'ils reçoivent souvent des lettres de Lyon, émanant d'une association révolutionnaire.

— Et ces faux noms, vous les connaissez?

— Les voici, dit Farjot en remettant une note à Donnadieu.

— C'est bien, répliqua ce dernier; on les cueillera demain matin.

Tout à coup Farjot dit à voix basse au policier :

— Attention, patron, je vois arriver la Delphine; elle est facile à reconnaître à son éventaire... il ne faut pas qu'elle me voit avec vous.

— Venez à neuf heures et demie à mon bureau.

— J'y serai...

Farjot traversa la rue et disparut dans le marché.

La Delphine s'arrêtait devant les paysans accroupis auprès d'énor-

mes tas de choux et de légumes de toutes sortes, et elle leur offrait d'une voix insinuante sa marchandise.

— De bonnes saucisses toutes chaudes, des boudins de la grande charcuterie Saint-Denis, des andouillettes fines; qui est-ce qui en veut? disait-elle en accompagnant ses paroles de petits signes amicaux.

Dans un poêlon, qui était conservé chaud par un petit fourneau installé sur son éventaire, la marchande de saucisses piquait au bout d'une fourchette des morceaux de boudin, des andouillettes, des saucisses plates, qu'elle introduisait dans des morceaux de pain fendus, et elle offrait ces friandises à trois sous la portion, tout compris.

Ce n'était vraiment pas la peine de se laisser avoir faim.

Aussi beaucoup de paysans, et surtout de vieilles paysannes, se régalaient de cette frugale pitance, assis sur des sacs vides auprès de leurs légumes, et ils se désaltéraient avec la tisane, dite coco, que leur versaient à pleins gobelets les limonadiers du ruisseau.

En ce temps-là l'éclairage des rues était tout à fait primitif; les lanternes à quinquet ne jetaient que des lueurs douteuses à quelques pas, et comme elles étaient fort clair-semées, les rues étaient presque entièrement plongées dans l'obscurité.

Donnadieu perdit d'abord de vue la marchande de saucisses, mais comme elle s'arrêtait presque à chaque pas pour faire des offres de services à ses pratiques, il eut peu de peine à la rejoindre.

Il avait bien envie de lui acheter quelque chose pour avoir l'occasion de lui parler; mais il comprit que sa tenue assez cossue de marchand de bœufs provoquerait les soupçons de Delphine. Elle ne manquerait pas de s'étonner de voir un homme ayant la poche remplie d'écus déjeuner d'un morceau de pain et d'une saucisse.

— Farjot m'a dit qu'elle entrerait chez le marchand de vin pour renouveler sa provision, pensa-t-il; il faut que je prenne patience jusqu'à ce moment.

Tout en flânant autour du marché, Donnadieu examinait les pauvres diables qui étaient venus chercher là les moyens d'assouvir la faim qui les tourmentait.

Il en vit deux ou trois occupés à ramasser des trognons de choux jetés par des paysans, et qui les dévoraient ensuite avidemment.

— Pouah! fit-il avec mépris; voilà des vagabonds qui n'ont pas les goûts bien délicats... Il est honteux d'absorber de telles ordures.

Tout à coup Donnadieu fit un soubresaut; ses narines se gonflèrent et ses yeux jetèrent des flammes...

L'action qui s'accomplissait à quelques pas de lui rentrait dans ses attributions.

Deux jeunes drôles s'étaient glissés en rampant derrière une vieille paysanne, et, profitant de ce qu'elle sommeillait, ils lui avaient enlevé quatre énormes choux-fleurs.

Le policier n'avait qu'à étendre la main pour les arrêter. Mais il vit au même instant la Delphine pénétrer dans le cabaret qu'il avait quitté un moment auparavant, et comme il ne voulait pas abondonner la proie pour l'ombre, il laissa les jeunes filous s'esquiver avec le fruit de leur larcin et il rentra dans le cabaret.

Debout devant une table, la marchande de saucisses tirait d'un grand vase de terre des bouts de boudin, des grillades, des andouillettes, et elle les rangeait symétriquement dans son poêlon.

Gilbert lui apporta un verre de vin blanc qu'il déposa à côté d'elle sur la table.

— Merci, lui dit la Delphine en lui adressant un sourire amical; vous avez eu beaucoup de monde cette nuit?

— Mais oui, assez... Et puis j'ai déjà vu de drôles de figures, ça sent joliment la police, et si j'avais des amis ou même de simples connaissances dont les papiers ne seraient pas bien en règle, je leur conseillerais de se méfier.

La marchande de saucisses rougit légèrement, puis elle répliqua, tout en continuant sa besogne :

— Ce n'est pas à moi qu'il faut dire ça, Gilbert; j'ai bien assez à faire avec mon petit commerce.

— Hum! on ne sait jamais... Par ce temps de chasse aux patriotes, personne ne peut repondre de sa sûreté; ainsi vous voyez ce prétendu marchand de bœufs qui vient d'entrer et qui regarde tout le monde sous le nez...

— Oui; eh bien?

— Eh bien! ça doit être quelque important personnage de la Préfecture de police. Il a l'air dur et avare, et pourtant il m'a donné quatre sous de pourboire sur le prix d'une simple chopine; ça n'est pas clair pour moi.

— Vous avez peut-être raison... murmura la Delphine en jetant un regard inquiet du côté de Donnadieu.

Appelé par des clients qui venaient d'entrer, le garçon s'éloigna et la marchande de saucisses se disposait à passer la bricole de son éventaire autour de son cou, lorsque le policier se dirigea vers elle.

— C'est bien vous qui vous nommez mademoiselle Delphine? lui dit-il.

— Oui; pourquoi?

— J'ai à vous parler sérieusement.

— J'en suis fâchée, mais je n'ai pas le temps de vous écouter; il faut que j'aille à mes affaires.

— Je vous achète toute votre marchandise, dit Donnadieu à voix basse.

— C'est une plaisanterie; qu'est-ce que vous en feriez?

— Il y a un tas de chenapans dans la rue qui auront bientôt fait de m'en débarrasser... Allons, c'est convenu, je vous prends tout ce qu'il y a sur votre éventaire. Si cette somme ne vous suffit pas, j'ajouterai ce que vous me demanderez...

Donnadieu jeta en même temps deux écus de six livres sur la table.

La Delphine, voyant une affaire, ramassa l'une des deux pièces en disant d'un ton froid :

— Ceci suffira à me payer; où voulez-vous que je mette cette charcuterie?

Le policier appela le garçon, lui fit apporter un grand plat et y fit entasser saucisses, boudins et andouillettes.

Il demanda ensuite une bouteille de vin de Chablis et deux verres.

— Maintenant que vous avez fait votre journée, dit-il à la Delphine, vous avez le temps de causer.

Tout en parlant, le policier ramassa la deuxième pièce de six livres que la marchande de saucisses avait laissée sur la table.

— Qu'avez-vous à me dire? demanda cette dernière.

— D'abord, il faut vous asseoir et goûter ce vin blanc.

— Je m'assoirai, mais je ne boirai pas.

— A votre aise, répliqua Donnadieu en remplissant son verre; des goûts et des couleurs...

Il s'efforçait de lancer de brûlantes œillades à la jeune fille, dans

l'espoir de lui faire croire qu'il en était amoureux; mais il perdait son temps, car la Delphine, au lieu de le regarder, souriait à une grosse mère qui venait de pénétrer dans la salle.

— Ma toute belle, j'ai une sérieuse et importante proposition à vous faire reprit bientôt Donnadieu.

— Voyons la proposition.

La marchande à l'éventaire croyait que le policier allait tout simplement lui faire une déclaration, et comme on lui en adressait chaque matin une demi-douzaine, elle bâillait d'avance.

Mais elle fut bien étonnée lorsque Donnadieu lui dit :

— Je vous connais depuis longtemps, ma fille; je sais qu'on peut compter sur vous et vous confier, en toute assurance, d'importants intérêts; voici de quoi il s'agit...

La Delphine commença à prêter l'oreille.

De quels intérêts cet homme voulait-il lui parler?

— Je crois être aussi honnête qu'une autre, répliqua-t-elle; pourquoi me dites-vous tout ça?

— Parce que j'ai envie de vous prendre à mon service.

— Vous?

— Je m'appelle Delorme et je suis marchand des bœufs à Poissy; les affaires vont bien et je fais tranquillement ma petite pelote.

— Qu'est-ce que ça peut me faire?

— Attendez; comme je trouve que la fortune ne répond pas assez vite à mes espérances, je veux lui forcer la main.

— Eh bien! forcez, ce n'est pas moi qui vous en empêcherai.

— Vous pouvez, au contraire, me donner un bon coup d'épaule, pour m'aider à atteindre mon but.

— Vous voulez vous moquer de moi, répliqua la Delphine en hochant la tête.

— Asseyez-vous donc, et vous aurez bientôt la preuve du contraire.

La marchande de saucisses se décida à prendre un siège ; elle commençait à s'intéresser à ce que lui disait le policier.

— Me voilà assise, dit-elle; à présent, je vous écoute.

— En qualité de marchand de bœufs, j'ai le dessein d'ouvrir, dans les principaux quartiers, des boutiques où l'on vendra du bouillon, du vrai bouillon et du bœuf nature, le tout de première qualité.

— Tiens, tiens, fit la Delphine, votre idée n'est pas bête.

— Vous trouvez?

— Ça va vous paraître drôle, mais j'ai songé plus d'une fois à ce que vous dites.

— Je savais bien que vous étiez une femme intelligente.

— Alors, vous-êtes vraiment un marchand de bestiaux? demanda naïvement Delphine.

— Tiens, est-ce que vous en avez douté?

— Dame! peut-être un peu.

— Pour quel motif?

— Des bêtises... Alors, vous avez l'intention de fonder des établissements dans lesquels on trouvera à bon marché du bœuf et du bouillon de bonne qualité?

— Juste, c'est ça, et comme vous avez tout ce qu'il faut pour diriger un commerce de cette nature, je vous offre la place de directrice-gérante de la première boutique que j'ouvrirai.

— C'est à moi que vous offrez cette belle place? demanda la mar chande de saucisses en rougissant.

— Oui, c'est à vous, ma belle enfant; car vous êtes la femme la plus capable que je connaisse pour remplir ce poste. Je vous donnerai mille francs par an, outre la nourriture et le logement, et, au bout de l'année, vous toucherez deux pour cent sur les bénéfices de l'exploitation.

La Delphine fut un instant éblouie. C'était la fille d'une pauvre marchande des quatre saisons, et elle n'avait jamais connu l'aisance, même la plus modeste.

— Certainement, monsieur, je ne sais comment vous remercier de la bonté que vous me témoignez... balbutia-t-elle avec embarras.

— Ah! pardon, c'est moi qui gagne à cet arrangement, reprit Donnadieu; seulement, j'y mets une petite condition...

— Parlez, monsieur.

— Une femme ne peut pas diriger seule un pareil établissement. Je désire mettre auprès de vous un homme d'un âge mûr, énergique, et qui connaisse un peu le commerce de la boucherie ou de la charcuterie.

En prononçant ces mots, Donnadieu étudia la physionomie de Delphine. Celle-ci songea aussitôt à la possibilité de procurer à Char-



Emboîte-lui le pas et fais bonne chasse.

din une position qui le mît à l'abri des recherches dont il était l'objet, et elle répliqua vivement :

— Il est facile de trouver un individu capable de remplir l'emploi dont vous parlez, surtout parmi les gens qui travaillent aux Halles.

— Vous connaissez quelqu'un qui pourrait occuper ce poste?

— Peut-être bien.

— Que fait cet homme?

— Le métier de portefaix.

— Diable! il ne faudrait pas qu'il fût étranger au commerce.

— Alors, ça tombe bien; la personne en question a été établie.

— Dans la boucherie? demanda le policier, voyant le succès de sa manœuvre.

Malgré sa simplicité, la Delphine commença à soupçonner quelque ruse, et elle biaisa :

— Non, monsieur, répondit-elle en hésitant; c'est dans la vannerie que Jérôme a fait des affaires pour son compte.

— C'est toujours du commerce. Ah! votre ami se nomme Jérôme?

— Oui, monsieur; il est bien connu sur le carreau.

— Je crois alors qu'il me conviendra; seulement, je voudrais le voir avant de me décider à le prendre à mon service; c'est tout naturel, n'est-ce pas? Dites-moi où je pourrai le trouver?

— Cela me serait difficile; son ouvrage l'appelle tantôt d'un côté, tantôt de l'autre... Je le rencontrerai peut-être aujourd'hui, et si, comme je le suppose, il accepte votre proposition, il vous donnera un rendez-vous où je l'accompagnerai.

— A ce sujet, je dois vous revoir. Voulez-vous me donner votre adresse?

— Hum! je ne reçois pas d'homme chez moi. Qu'est-ce qu'on dirait, si on vous voyait entrer dans ma mansarde?

— Cependant, pour vous employer, il faut bien que je sache où vous demeurez.

La Delphine ne savait à quoi se résoudre; la perspective de changer sa situation précaire contre une situation relativement brillante la séduisait; mais les regards louches de Donnadieu et ses questions insidieuses avaient éveillé ses soupçons.

— Je demeure rue Aubry-le-Boucher, au n° 15, répondit-elle; je

n'ai pas de raisons pour cacher mon adresse, d'ailleurs, au marché des Prouvaires, les trois quarts des marchandes la connaissent; néanmoins, je ne veux pas que vous veniez chez moi.

— Alors, comment faire?

— Tenez, je vais tâcher d'arranger les choses. J'irai, à midi, dans un endroit où je suis à peu près sûre de rencontrer Jérôme, et je vous l'amènerai, à huit heures du soir, auprès de la fontaine des Innocents. Ça vous va-t-il, comme ça?

Donnadieu s'efforça de dissimuler la satisfaction qu'il éprouvait et il dit à la jeune marchande :

— C'est cela. Nous causerons alors de notre affaire, et, quand nous serons tous d'accord, nous signerons un petit traité. Ainsi, je compte sur vous : ce soir, à huit heures, auprès de la fontaine des Innocents, avec le portefaix Jérôme?

— Oui, monsieur,

Le policier appela le garçon et paya la bouteille de chablis, qu'il laissa à moitié pleine, puis il fit un petit signe amical à la Delphine et sortit.

Il fit lentement le tour du marché, regardant sous le nez les passants, et découvrit bientôt, à la clarté douteuse d'un réverbère, une espèce de paysan, aux allures suspectes, qui examinait attentivement deux jeunes rôdeurs.

— Bon, se dit-il; voilà mon affaire.

Donnadieu passa à côté de cet individu et lui dit à voix basse :

— C'est toi, Pouc[illegible]net; suis-moi.

— Mais... je ne vous connais pas.

— Imbécile ! tu as donc les yeux dans ta poche.

— Ah ! pardon ; vous êtes si bien camouflé, patron...

— Écoute-moi avec attention, dit ce dernier à l'agent lorsqu'ils furent à une dizaine de pas. Connais-tu une marchande à l'éventaire, grande et forte fille, qui se nomme Delphine?

— Parfaitement; c'est une gaillarde qui n'a pas froid aux yeux.

— Eh bien ! elle va sortir de chez le marchand de vin dont l'établissement est en face de la porte du marché. Il s'agit de la filer pendant toute la journée, et, si cela est possible, de me donner les noms de toutes les personnes avec lesquelles elle parlera, en dehors de ses pratiques.

— J'ai compris.

— Tu prendras exactement les adresses des endroits où elle ira, et tu viendras me faire ton rapport, à sept heures et demie, au corps de garde de la place du Châtelet.

— Oui, patron.

— Voilà justement la Delphine qui sort du cabaret pour recommencer sa tournée; emboîte-lui le pas et fais bonne chasse.

Lorsque Pouchenot se fut éloigné, Donnadieu ouvrit sa tabatière et se dit, en s'introduisant une forte prise dans les narines :

— La marchande de saucisses est une rouée, et elle n'a mordu qu'à moitié à l'hameçon; peut-être même ne viendra-t-elle pas ce soir au rendez-vous; mais Pouchenot me rendra exactement compte de ses démarches, et, si elle a une entrevue avec le charcutier, je saurai toujours où je pourrai retrouver cet individu...

On a vu plus haut que Gilbert, le garçon du cabaret où la Delphine déposait sa marchandise, témoignait un certain intérêt à la grande fille.

Aussitôt après le départ de Donnadieu, il s'approcha d'elle et lui dit à voix basse :

— Je ne sais pas ce que le particulier qui a causé un instant avec vous a pu vous raconter, mais il faut vous méfier de lui.

— Pourquoi cela? demanda la jeune marchande un peu troublée.

— Parce que c'est un agent de police.

— Lui, ce marchand de bœufs?

— Je crois bien qu'il n'en a jamais vendu un seul. Je viens d'entendre l'inspecteur de la salubrité dire au patron que cet homme se nomme Donnadieu, et qu'il est un des principaux chefs de la police.

Delphine rougit légèrement. Elle comprit qu'elle venait d'être dupe des manœuvres du faux marchand de bœufs.

Le policier avait appris qu'elle voyait quelquefois Chardin, et il avait imaginé la prétendue création d'établissements de bouillon pour l'amener à lui livrer le charcutier.

Heureusement elle avait agi avec prudence; et, tout en ayant le projet de conduire Chardin le soir au rendez-vous, elle avait donné à Donnadieu le nom d'un portefaix qu'elle connaissait, se réservant de rétablir la vérité si elle n'y voyait aucun inconvénient.

— Merci, Gilbert, dit-elle au garçon ; mais je n'ai rien à craindre de la police.

— On ne sait jamais; et, puisque Donnadieu a causé avec vous et qu'il vous a même fait la politesse de vous inviter à vous rafraîchir, c'est qu'il avait des intentions louches à votre égard. Je vous engage à ne pas vous compromettre; bien sûr, il va vous faire filer par quelque agent.

— Vous me faites peur.

— Si vous êtes prudente, il n'y a pas de danger.

Delphine remercia Gilbert. Celui-ci venait de lui ouvrir les yeux; maintenant, elle comprenait ce qui venait de se passer, et elle se promit, si elle était suivie, de faire perdre ses traces à l'individu qui l'espionnerait.

La marchande de saucisses connaissait Chardin depuis longtemps, lorsque ce dernier avait été obligé d'abandonner son établissement, après son arrestation et son évasion du poste de la rue Mauconseil. C'était chez lui qu'elle se fournissait, et, dans plusieurs occasions, le charcutier lui avait fait des avances quand elle se trouvait gênée. Aussi s'était-elle entièrement mise à sa disposition en le reconnaissant à la Halle sous son déguisement de portefaix, et, quoiqu'elle n'eût jamais eu de relations intimes avec lui, elle lui témoignait une vive affection.

Delphine fit son petit commerce jusqu'au moment du coup de cloche sans chercher à savoir si on l'espionnait. Elle n'avait qu'une seule crainte, c'était d'être tout à coup abordée par Chardin. Il est vrai que ce dernier n'était pas à la Halle en ce moment, car il lui avait dit la veille qu'il irait décharger une voiture de farine chez un boulanger du faubourg Saint-Antoine ; mais il pouvait terminer sa besogne de bonne heure et revenir.

A dix heures du matin, la jeune marchande, qui n'avait rien remarqué d'insolite autour d'elle depuis sa sortie du cabaret des Prouvaires, se dirigea vers la rue Pirouette.

Elle connaissait là une bonne femme, établie sous la porte cochère d'une vieille maison, où elle vendait des pommes de terre frites, du poisson et des soupes maigres. C'était chez elle que la grande fille prenait ses modestes repas

Delphine était assise depuis cinq minutes à peine sur l'unique ta-

bouret de l'établissement, lorsqu'elle remarqua un individu, portant le costume des paysans de la banlieue, qui passa à deux reprises devant elle.

C'était Pouchenot, l'agent mis à ses trousses par Donnadieu.

Elle devina aussitôt que cet individu la surveillait.

Mais, au lieu d'avoir l'air de faire attention à lui, Delphine lui tourna le dos et se mit à parler avec la marchande de fritures.

Pouchenot alla s'embusquer au coin de la rue, en ayant soin de se cacher derrière une charrette arrêtée en cet endroit.

— Sois tranquille, mon bonhomme, se dit Delphine; je vais te procurer l'occasion de te dégourdir les jambes...

Elle confia son éventaire à la brave femme en lui disant qu'elle viendrait le reprendre plus tard, et se dirigea ensuite vers la rue Montorgueil; puis elle se mit à marcher à grands pas, suivit cette rue, traversa le passage du Saumon et aborda bientôt le boulevard.

Arrivée là, elle reprit son chemin du côté de la rue Saint-Denis, monta le faubourg et ne s'arrêta qu'à la barrière de La Chapelle.

A travers les barreaux de cette barrière, Delphine put voir l'agent qui la suivait, à trente pas en arrière. Cet homme commençait à se fatiguer, et il envoyait au diable cette grande fille qui dévorait l'espace avec la rapidité d'un cheval de course.

— Allons, mon mouchard commence à prendre de l'agrément, se dit-elle; il faut le mettre sur les dents...

Elle longea le mur de l'octroi jusqu'à la Courtille, rentra dans Paris par la rue du Fauboug-du-Temple, se dirigea ensuite vers le Marais et sillonna pendant trois heures les rues de ce quartier, en revenant parfois sur ses pas; puis elle gagna les quais, s'engagea dans la Cité et finit par entrer à l'église Notre-Dame.

Mais, au lieu de pénétrer dans l'intérieur du monument, Delphine se blottit vivement derrière la première porte, et, au bout de cinq minutes, elle aperçut, de sa cachette, l'agent Pouchenot, suant et soufflant, passer rapidement devant elle et se précipiter dans la nef.

— Cherche, maintenant, murmura-t-elle.

Elle sortit de sa cachette, traversa la place du Parvis en courant et se perdit bientôt dans les ruelles sombres de la Cité.

Dix minutes plus tard, elle se trouva dans la rue Saint-Denis, à l'entrée de la rue de la Ferronnerie.

Pouchenot avait perdu ses traces.

— Le temps s'écoule et je ne dois pas m'amuser si je veux informer Chardin du danger qui le menace, se dit-elle. Il est cinq heures; sa journée doit être terminée, et je le trouverai sans doute dans la gargote de la rue de la Truanderie, où il prend ses repas.

L'établissement vers lequel la grande fille se dirigea était une de ces espèces de pensions où les compagnons qui faisaient leur tour de France trouvaient un asile et des secours lorsqu'ils en avaient besoin.

Par faveur spéciale, c'est-à-dire grâce à la protection d'un portefaix, ancien grenadier de la garde et cousin de la *mère* des compagnons, Chardin avait été admis dans cette maison sous le nom de Jean-Pierre, natif de Dijon, ouvrier boulanger.

Son camarade était précisément ce Jérôme, dont Delphine avait emprunté le nom pour donner le change à Donnadieu. Il était marié et ne demeurait point dans la maison de la *mère*.

Jérôme connaissait parfaitement la situation du charcutier.

Lorsque Delphine pénétra dans l'établissement, elle découvrit tout d'abord Chardin et son camarade assis auprès d'une petite table, au fond de la salle.

— Tiens! c'est vous, la Delphine, lui dit Jérôme en lui tendant la main; voulez-vous prendre un verre de vin avec nous?

— Je veux bien, car je viens de faire une course qui m'a joliment altérée.

— Comment allez-vous, mon enfant? lui demanda le charcutier en lui faisant une place auprès de lui, sur le banc.

— Très bien, monsieur Chardin, et vous?

— Chut!... fit ce dernier; pas de Chardin et encore moins de monsieur; on peut vous entendre.

— Soyez donc tranquille, Jean-Pierre, dit Jérôme; il n'y a pas d'espion ici; du reste, la salle est vide.

— Alors, je peux parler? reprit la grande fille à voix basse.

— Je suis sûr que vous venez pour moi? reprit le charcutier.

— Oui, et un peu aussi pour Jérôme.

— Il y a donc du nouveau?...

— Je crois bien. On a découvert vos traces, et il serait dangereux pour vous de retourner aux Halles en ce moment.

— Diable!

— Bien mieux; le chef de la police, qui m'a monté le coup ce matin, croit que je vous conduirai à huit heures du soir auprès de lui, sous le nom de Jérôme.

— Sous mon nom, reprit le portefaix ébahi; eh bien! elle est drôle, cette aventure-là.

— Expliquez-nous de quoi il s'agit, dit Chardin.

Delphine raconta alors par le menu tout ce qui lui était arrivé, et les deux camarades eussent bien ri en apprenant la mystification dont Pouchenot avait été la victime, si les dangers que courait le charcutier ne les eussent profondément inquiétés.

— Si vous manquez au rendez-vous que vous avez donné à Donnadieu, cet homme sera capable de vous faire arrêter.

La marchande de saucisses secoua la tête avec dédain.

— Que pourrait-on me faire? dit-elle. Et puis, si on me met en prison, on sera obligé de me nourrir. Mais si Jérôme pense comme moi, il m'accompagnera à ce rendez-vous.

— Je veux bien, répondit le portefaix; mais à quoi cela servira-t-il, je vous le demande?

— A égarer la police, dit Delphine. Elle croit que M. Chardin se cache sous le nom de Jérôme. Quand elle trouvera un Jérôme vrai, ayant ses papiers en règle et sur le compte de qui il n'y a rien à dire, elle pensera qu'on l'a trompée.

— Au fait, c'est vrai, répliqua le portefaix.

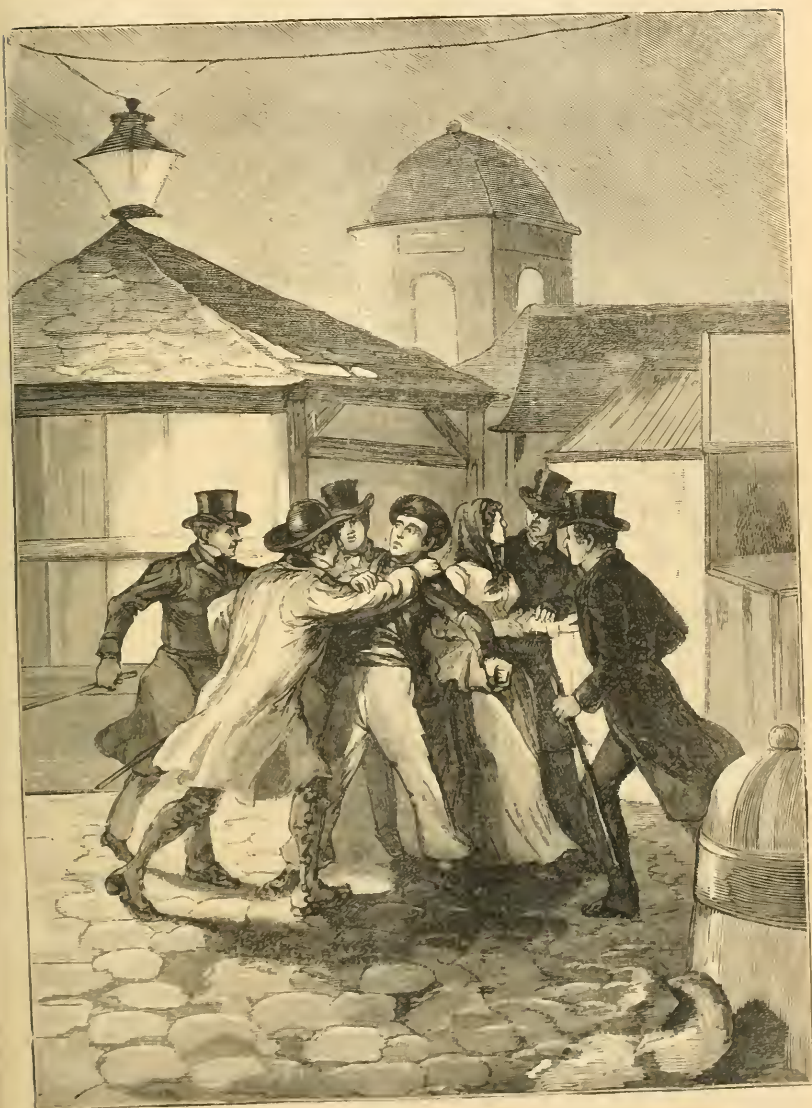
— Et elle cherchera M. Chardin partout ailleurs qu'aux Halles; dans le cas contraire, il faut qu'il se garde bien d'y reparaître.

— Vous êtes une brave, mais une bien brave fille, ma chère Delphine, dit le charcutier fort ému; pourtant, je ne veux pas qu'on s'expose à se faire arrêter à cause de moi.

— D'abord, ceci ne vous regarde point, reprit le portefaix; ces messieurs de la Préfecture ont la curiosité de voir ce soir Jérôme; je n'ai pas l'envie de leur refuser cette satisfaction... Et puis, je le répète, si la Delphine fait faux-bond à Donnadieu, ce policier sera furieux et il la fera tout d'abord arrêter.

— Ah! non! s'écria Chardin en serrant les mains de la jeune marchande; il ne faut pas qu'elle s'expose à cela; mieux vaut fuir.

— Avec ça que j'irais loin... Mais il n'y a plus besoin de discuter, puisque Jérôme consent à m'accompagner. Quand le chef de la Sûreté



Au nom de la loi, je vous arrête, Chardin !

se trouvera en face de lui, il battra piteusement en retraite et vous pourrez rester tranquille. Si vous ne commettez pas d'imprudence, personne ne songera à venir vous chercher ici...

Le charcutier essaya bien de combattre les résolutions de la jeune fille; mais celle-ci était entêtée, et, comme Jérôme témoignait le désir de mystifier la police, il fut décidé qu'il se rendrait à huit heures, avec Delphine, auprès de la fontaine des Innocents.

Honteux, confus et la mine basse, Pouchenot alla rejoindre son chef au corps de garde de la place du Châtelet.

En apprenant de quelle piteuse façon son agent s'était fait dindonner par la marchande de saucisses, Donnadieu entra dans une violente colère, et il menaça Pouchenot de le faire révoquer.

Puis, supposant que Delphine ne viendrait pas au rendez-vous, il allait rentrer à la Préfecture, lorsque la vue des agents qu'il avait commandés pour l'expédition le fit changer de dessein.

— Essayons, se dit-il; on ne sait jamais ce qui peut arriver.

A l'heure fixée, Donnadieu, suivi à distance par quatre robustes agents, se rendit au lieu convenu.

— Eh bien! mais ils sont venus, se dit-il; quelle chance!

Il venait d'apercevoir la Delphine et un portefaix, arrêtés auprès des marches de la fontaine.

Obéissant à un signe connu, les agents dissimulèrent leur présence en se cachant derrière les baraques qui formaient alors le marché des Innocents.

Donnadieu s'avança vers la jeune fille et lui dit d'un air satisfait :

— Votre exactitude est d'un bon augure. C'est là Jérôme, le gars dont vous m'avez parlé?

— Oui, monsieur Delorme. Je lui ai fait connaître vos intentions et il est tout disposé à entrer à votre service.

— Certainement, ajouta le portefaix; et j'espère, monsieur, que vous serez content de moi.

Le policier avait jeté un rapide regard sur Jérôme, qu'il prenait pour Chardin, et il lui dit d'un ton engageant :

— Votre extérieur me plaît, mon garçon, et nos arrangements seront bientôt terminés; mais, comme nous ne pouvons finir notre affaire au milieu de la rue, voulez-vous m'accompagner dans le pied à terre que j'ai ici à côté.

— Nous vous suivons, repliqua la marchande ambulante.

— Alors, passons entre les baraques...

La Delphine et Jerôme n'avaient pas fait dix pas lorsque les quatre agents sortirent brusquement de leur embuscade et se jetèrent sur eux.

Puis, Donnadieu mit la main sur l'épaule de Jérôme et lui dit :

— Au nom de la loi, je vous arrête, Chardin !

Jérôme, qui s'attendait à cela, ne parut nullement troublé. Il se borna à répliquer :

— Vous m'arrêtez, pourquoi? Je me nomme Jérôme et non Chardin.

— Allons, marche, gredin! fit le policier en le poussant vigoureusement; il est inutile d'essayer de me tromper.

— Je vous répète que je suis Jérôme, un porteur de la Halle connu par tout le monde depuis plus d'un an. Du reste, je demeure tout à côté, et, si vous voulez prendre la peine de m'accompagner, ma portière vous renseignera.

— Le calme et l'assurance de cet homme, loin d'ébranler la conviction de Donnadieu, le fortifièrent au contraire dans l'idée qu'il avait mis la main sur le charcutier, un des membres les plus redoutables de l'association des *Indomptablès*.

— Je me moque de ta portière, répliqua-t-il; tu t'expliqueras avec le procureur du roi, qui ne manquera pas de te régler ton compte. Allons, marche; on va d'ailleurs te mettre les poucettes...

Trois agents entouraient Jérôme, et le quatrième avait passé le bras de la grande fille sous le sien.

Le groupe se dirigeait vers le Palais de justice, lorsque Farjot, qui avait assisté de loin à l'expédition, s'avança tout à coup vers Donnadieu et lui dit tout bas :

— Vous faites une gaffe, patron.

— Que voulez-vous dire?

— L'homme que vous emmenez n'est pas Chardin.

— Vous en êtes sûr?

— Parfaitement... le charcutier est plus grand et moins gros. Je l'ai bien examiné lorsque je l'ai rencontré avec cette donzelle.

— Alors, la marchande de saucisses s'est fichue de moi ?

— Dame! il faut le croire.

— Ah ! la gueuse ! elle ne portera pas ce tour-là en paradis. En attendant mieux, elle est de bonne prise, et je vais la coffrer, ainsi que ce chenapan, son complice. Quand ils seront à l'ombre, on les forcera bien à parler...

Donnadieu dit alors à Jérôme, qui espérait être relâché aussitôt qu'il pourrait prouver son identité :

— Ah ! tu as voulu jouer la police, toi; eh bien ! il t'en cuira, mon bonhomme,.. En attendant qu'on connaisse la nature de tes relations avec Chardin, on va te fourrer au régime de la boule de son.

Puis, s'adressant aux agents, il leur dit :

— Conduisez ce coquin et cette gourgandine au Dépôt; je ne tarderai pas à vous rejoindre.

En vain, Jérôme essaya de protester contre cette arrestation arbitraire, Donnadieu lui rit au nez. Quant à la Delphine, elle se laissa emmener sans prononcer une parole.

XII

AU RENDEZ-VOUS DES MESSAGERS

Dans toutes les violentes commotions politiques, le parti vaincu subit les conséquenses de la lutte. Le droit, la justice sont méconnus; chacun des vainqueurs veut bénéficier de la victoire, et l'on voit alors s'ouvrir cette chasse honteuse aux places, dont les royalistes ont donné l'exemple pendant les premières années de la Restauration, et qui s'est renouvelée récemment, avec non moins d'ardeur, aux dates néfastes du 24 et du 16 mai.

A l'époque où se passèrent les événements dont le capitaine Baudouin et le commandant Verdot furent les principaux héros, la France était partagée entre deux grands partis, avons-nous dit.

L'un était composé d'émigrés, de traîtres, impatients d'exploiter le peuple; de gredins courbant lâchement l'échine pour prendre leur part du budget, et d'esclaves en livrée, aptes à faire les besognes les plus malpropres.

C'était le grand parti de l'ordre, soutenant le trône et l'autel.

Dans l'autre se trouvait la partie généreuse de la nation, c'est-à-dire tous ceux qui avaient conservé au fond de leur cœur les principes de la Révolution. Voilà pourquoi les bonapartistes et les républicains se tendaient, à cette époque, fraternellement la main et s'unissaient pour combattre le droit divin et le cléricalisme.

Comme l'a dit plus tard Gambetta, le cléricalisme, ce puissant auxiliaire des légitimistes, c'était déjà l'ennemi.

Son influence était si grande que les libéraux les plus zélés n'osaient la braver en face. Les gens timides tremblaient à la vue d'une soutane et d'un froc, et il n'y avait que les caractères énergiquement trempés qui osassent affirmer leurs principes d'une façon militante.

Néanmoins, les dévouements n'étaient point rares, et l'on trouvait souvent, dans les rangs les plus humbles du peuple, des personnes ne reculant ni devant les persécutions, ni devant le martyre, quand leurs sacrifices pouvaient être utiles à leur cause.

C'était grâce à cet héroïsme que le capitaine Baudouin, le commandant Verdot, Chardin, Flavienne et tant d'autres avaient pu se soustraire, jusqu'à ce jour, aux sbires du gouvernement des lis.

L'ardeur des Cours prévôtales, un instant ralentie par la dissolution de la Chambre, répandait de nouveau la terreur dans le pays. Les familiers du comte d'Artois avaient repris la campagne; tout ce qui était suspect était arrêté et livré aux tribunaux d'exception. On voulait, coûte que coûte, faire élire une Chambre plus réactionnaire encore que la précédente.

Le commandant Verdot se rongeait les poings de rage dans l'étroit logis de Mme Dervieu, presque semblable pour lui à une prison, où il passait de longues journées dans l'inaction.

Chaque matin, il lisait, dans les journaux que la brave femme lui procurait, le récit de nouvelles persécutions. Tantôt c'étaient des décrets suspendant la liberté individuelle, rétablissant la censure et faisant présager le retour du bon plaisir, qui étaient lancés pour braver l'opinion publique; tantôt c'était la condamnation d'un ancien camarade, qui était envoyé au bagne et quelquefois à l'échafaud par les Cours prévôtales.

Flavienne, de son côté, était dans des transes continuelles; à tout

moment, elle s'attendait à voir figurer le nom du capitaine Baudouin parmi ceux des condamnés.

L'amitié et les consolations de Verdot ne pouvaient dissiper ses cruels chagrins; chagrins qui s'aggravaient encore lorsque la jeune fille songeait à sa cousine.

Quel était le sort de Louise? Était-elle toujours en prison? Flavienne se serait exposée aux plus grands dangers pour le savoir.

Ne pouvant plus supporter le supplice qu'il endurait, le commandant venait de dire à la jeune fille qu'il songeait à quitter la maison pour obtenir quelques renseignements, lorsque Mme Dervieu rentra, le visage tout bouleversé.

— Qu'avez-vous? lui demanda vivement Verdot.

— Je suis dans une mortelle inquiétude.

— A quel sujet?

— Le concierge vient d'affirmer à M. le comte qu'un homme se cache dans l'hôtel.

— Ah! mon Dieu! dit Flavienne en joignant les mains.

— Il prétend qu'un de ses amis, habitant la rue des Minimes, a vu tantôt un homme à la fenêtre des mansardes donnant sur le jardin et où vous allez prendre l'air.

— Malgré toutes mes précautions, j'ai commis une imprudence en me mettant à cette fenêtre... Qu'est-ce que mon père a répondu au concierge?

— Qu'il ferait dire au commissaire de police de venir demain matin, avec des agents, pour fouiller l'hôtel.

— Nous sommes perdus alors! s'écria Flavienne en donnant les marques d'une grande frayeur.

Verdot hocha la tête et garda un instant le silence.

— Il y a peut-être un moyen d'échapper à ce péril, reprit-il bientôt.

— Oh! parlez, monsieur Léonard.

— Il faut d'abord reprendre son sang-froid.

— Mais si nous restons ici, on nous arrêtera infailliblement, repartit la jeune fille.

— Moi, oui; mais personne ne soupçonne votre présence en ce lieu, mademoiselle, et, comme il me serait impossible de vous trouver un asile sûr, il vaut mieux ne pas sortir de cette retraite.

— Je vous le répète, monsieur Verdot, la police viendra ici et me découvrira.

— Non, et vous allez comprendre pourquoi. Je m'échapperai pendant la nuit, et je sortirai par la petite porte du jardin, en ayant soin de fracturer la serrure.

— Ensuite, monsieur Léonard? demanda la lingère, non moins effrayée que Flavienne.

— Dès que je serai dehors, vous irez trouver le concierge et vous lui direz qu'un homme vient de vous heurter en courant et qu'il s'est dirigé vers le jardin.

Le portier donnera aussitôt l'alarme. Les domestiques accourront; on ira aussitôt vers la petite porte, on la trouvera ouverte et on reconnaîtra que la serrure a été fracturée...

Les valets s'engageront dans le passage qui conduit à la rue des Minimes, et là ils apprendront des voisins qu'un homme vient de sortir du passage en courant. Je m'arrangerai pour me faire remarquer. Ma fuite sera facile; l'hôtel a cessé d'être surveillé.

— Je vous comprends, répliqua Mme Dervieu. M. le comte se dira qu'il est inutile de faire des perquisitions dans la maison, puisque l'homme qui s'y cachait s'est échappé.

— C'est cela même... Si par hasard, ce qui n'arrivera pas, les perquisitions avaient néanmoins lieu, vous pourriez dire que Mlle Flavienne est la sœur de Pascal, votre neveu; et, comme le commissaire de police n'a pas l'ordre de la rechercher dans le quartier, il n'aurait aucun soupçon.

— Tout cela m'épouvante... murmura la jeune fille.

— Courage, ma chère enfant; on ne se tire des positions difficiles qu'en déployant de l'énergie.

— Et vous, monsieur Léonard, où irez-vous? demanda la lingère.

— Oh! moi, avec la petite somme que vous m'avez procurée, je trouverai le moyen de me mettre à l'abri du danger.

— Que le Ciel vous protège!

— Le Ciel n'a rien à voir là-dedans, ma bonne Mme Dervieu; songeons donc à nous passer de lui...

— Le commandant fit à la hâte ses préparatifs de départ. Grâce aux vêtements que la lingère lui avait apportés, il se déguisa en ouvrier maçon et il se mit de la farine sur le visage...

Heureusement le commissaire de police n'était pas à son bureau, lorsque le valet du comte alla le prévenir, car il n'aurait pas attendu jusqu'au lendemain pour faire sa perquisition.

Il fut alors décidé que les gens de l'hôtel se réuniraient et qu'ils visiteraient les mansardes.

En apprenant cela, le commandant se dit qu'il n'avait pas une minute à perdre pour effectuer sa sortie. Après avoir embrassé Flavienne, il descendit l'escalier, suivi de Mme Dervieu.

Tout se passa comme il l'avait prévu. Il fractura la serrure de la porte du jardin à l'aide d'un ciseau de menuisier, trouva le moyen de bousculer à l'entrée du couloir, rue des Minimes, une bonne femme qui se rendait chez la fruitière, et disparut bientôt.

D'abord surpris par les cris d'alarme de Mme Dervieu, le concierge courut à l'antichambre et prévint les laquais de ce qui venait de se passer dans le jardin.

Le comte descendit et se mit à la tête de ses gens.

— Allons, dit-il, en constatant que la petite porte était forcée, le gredin nous échappe...

Il s'engagea à la hâte dans le couloir conduisant à la rue des Minimes, et là il trouva un petit rassemblement qui s'était formé autour de la femme bousculée par le commandant.

Quelques mots suffirent pour lui faire croire que l'homme qui venait de s'enfuir de l'hôtel était un vulgaire cambrioleur.

— Ce coquin n'a pas eu le temps de faire son coup, dit ensuite le comte à ses gens. Il ne nous reste qu'à visiter les mansardes afin de voir s'il y a quelqu'un, mais ce n'est pas probable...

En proie à une profonde émotion, Mme Dervieu se joignit aux domestiques, et, après qu'on eut constaté qu'il ne s'y trouvait personne, le comte dit au cocher d'aller prévenir le commissaire de l'évasion du malfaiteur, afin qu'il ne se dérangeât pas ce soir-là.

Il rassura la lingère et ne songea nullement à visiter son logement. Flavienne passa néanmoins une triste nuit, et ce ne fut que le lendemain, à midi, lorsqu'elle apprit que le commissaire s'était borné à dresser un procès-verbal des faits, qu'elle reprit un peu de tranquillité.

Le commandant Verdot avait franchi toutes les rues qui le séparaient de la Seine en accélérant sa marche.

Personne d'ailleurs ne songeait à s'occuper de lui.



Ce loqueteux était M. Narcisse Prunier

La plupart des boutiques de ce quartier étaient fermées, et les réverbères à l'huile, du reste fort rares, n'éclairaient guère les rues; aussi put-il arriver sur le quai Saint-Paul sans attirer l'attention des passants.

Le commandant descendit sur la berge, après s'être assuré que personne ne le suivait.

Il s'approcha du bord de la Seine, se dépouilla rapidement de ses vêtements de maçon qu'il avait mis par dessus son costume, puis il en fit un paquet et le jeta dans l'eau.

Il remonta ensuite sur le quai et se dit :

— Où vais-je aller?

Verdot se souvint en ce moment qu'un ancien domestique de son père, après s'être marié, avait acheté un petit établissement de traiteur dans le haut de la rue du Faubourg-Saint-Denis.

Cet individu, nommé Lureau, avait été soldat dans sa jeunesse, et souvent il avait amusé Léonard, lorsqu'il était encore enfant, en lui racontant ses campagnes.

— Je crois que je peux avoir confiance en cet homme, se dit le commandant. S'il est encore dans sa maison, je le prierai de me loger en secret; il ne me repoussera sans doute pas...

Verdot gagna le boulevard par les petites rues. Il gravit ensuite la rue du Faubourg-Saint-Denis, et au bout d'une heure de marche, il s'arrêta devant une petite boutique faiblement éclairée, dans laquelle on voyait une demi-douzaine de tables entourées de tabourets.

Il lut sur l'enseigne :

AU RENDEZ-VOUS DES MESSAGERS

LUREAU, *traiteur-logeur.*

Le commandant s'approcha de la boutique, et distingua, à travers l'une des vitres grasses de la devanture, un homme d'une quarantaine d'années, au visage enluminé, qui, assis derrière un comptoir d'étain, avait la main appuyée sur un broc de bois cerclé de fer.

— C'est lui, se dit-il, je le reconnais...

Il ouvrit la porte de l'établissement et entra.

— Que faut-il vous servir? lui demanda le traiteur en se levant.

— Je vais vous le dire... D'abord, me reconnaissez-vous?

Lureau mit sa main au-dessus de ses yeux pour former abat-jour, et répondit en hésitant :

— Il me semble .. oui.. vous êtes M. Léonard, le fils de M. le comte Verlot de la Bergue.

— Plus bas... J'ai un puissant intérêt à me cacher.

— Ah !

— Oui, mon brave Lureau. Vous voyez en moi un des malheureux officiers de l'armée de la Loire, licenciés par le régime actuel et poursuivis avec acharnement comme conspirateurs.

— Diable ! fit le traiteur en jetant un regard inquiet vers l'arrière-boutique, il ne faut pas répéter ce que vous venez de me dire; ma femme est une bonne créature, incapable de dénoncer quelqu'un; mais elle est si bavarde qu'elle commet à chaque instant des indiscrétions sans le vouloir.

— Eh bien ! nommez-moi Jules, et dites, si on vous interroge, que je suis garçon limonadier.

— C'est entendu.

— Maintenant, pouvez-vous me loger sans que la police le sache ?

— Pour vous être agréable, monsieur Jules, je ferai ce que je n'ai jamais fait jusqu'à ce jour; je vous procurerai un lit sans vous inscrire sur le registre de la Préfecture.

— Merci, mon brave Lureau ; pourtant, si vous couriez trop de dangers. .

— Ne parlons pas de ça... J'ai appris, par un ancien cocher de M. le comte, votre père, que vous aviez quitté l'hôtel et que vous étiez soldat, ce qui vous avait brouillé avec votre famille. Je suis sûr que vous deviez déjà avoir un joli grade lorsqu'on a licencié l'armée de *l'autre*.

— J'étais commandant, ce qui ne m'a pas fait trouver grâce devant mon père, car, lorsque je me suis présenté chez lui pour lui demander un asile, il m'a chassé.

— Si c'est possible ! ..

— Bien mieux, il a voulu me faire arrêter. .

Le commandant ne craignit pas de faire connaître sa situation à Lureau, dont les traits pleins de franchise lui inspiraient une grande confiance, et il termina son récit en ajoutant :

— Ainsi, je peux compter sur vous ?

— Certainement... monsieur Jules. Au lieu de vous caser dans une

des chambres du garni, vous coucherez dans la soupente laissée vacante par mon dernier garçon, car la police fait de fréquentes visites pendant la nuit dans les locaux habités par mes locataires.

— Très bien, dit Verdot. Je ne vous parle pas de ma reconnaissance ; on ne peut payer de tels services... Du reste, je m'efforcerai de ne pas vous causer trop d'embarras et je me montrerai le moins possible.

— Si on m'interroge à votre sujet, je dirai que vous êtes mon cousin, et que vous attendez une place.

Tout à coup, Lureau cessa de parler et ses traits exprimèrent de l'inquiétude.

— Qu'avez-vous? lui demanda Verdot surpris.

— Je songe à ma femme; Justine voudra savoir pourquoi je ne lui ai jamais parlé de vous.

— Diable !

— C'est une fine mouche, et il n'est pas facile de la tromper.

— Il faut inventer autre chose, dit Verdot.

— A quoi bon, monsieur le commandant? répliqua une petite femme brune, d'une trentaine d'années, aux yeux vifs, qui sortit tout à coup de l'arrière-boutique.

— Comment, Justine, tu étais là? fit Lureau désappointé.

— Oui, mon ami, et j'ai entendu tout ce que monsieur t'a dit. Je ne te remercie pas, Lureau, de la confiance que tu as en moi.

— Je voulais t'épargner de l'inquiétude... plus tard, tu aurais su ce qu'est M. Léonard.

— Dis M. Jules... Enfin, je suis bien contente que le hasard ait pris soin de me renseigner, ça m'empêchera d'être intriguée.

Comprenant qu'il devait se concilier les sympathies de la femme du traiteur s'il voulait profiter des offres de ce dernier, Verdot lui dit :

— Permettez-moi, madame, de me féliciter de ce qui vient d'arriver. Si je vous avais connue, je n'aurais pas hésité à vous confier mon secret.

La petite femme rougit légèrement, et, comme elle était passablement coquette, elle lança un tendre regard au commandant.

Puis elle dit tout à coup à son mari :

— Tu as bien offert un lit à M. Jules, mais tu ne lui as pas demandé s'il avait soupé !

— Oui, madame Lureau, répliqua vivement Verdot; pour le moment, je n'ai absolument besoin de rien.

— Il fait froid; vous prendrez bien un verre de vin chaud.

— Je vous assure...

— Ne me refusez pas, vous me désobligeriez... Je vais à la cuisine et, en quelques minutes, ce sera prêt. Pendant ce temps, Lureau va vous montrer votre lit, afin que vous puissiez vous y rendre sans rien demander s'il nous arrivait quelqu'un.

— Encore une fois, merci, madame, de vos aimables attentions, dit le commandant; mais il est bien tard et il est probable que vous ne verrez plus personne ce soir.

— Tout au contraire, c'est le moment où nous recevons nos meilleures pratiques, reprit le traiteur. C'est ici le rendez-vous des messagers de la banlieue. Ils arrivent ordinairement entre minuit et une heure. Ils remisent leurs charrettes dans le hangar dont la porte est à côté de la boutique, puis ils boivent un coup, cassent une croûte et se jettent sur un lit, où ils dorment jusqu'au moment où on va les réveiller pour se rendre à la Halle.

— Ces gens-là ne sont pas dangereux, repartit le commandant.

— Hum! il ne faut se fier à personne, monsieur Jules.

— Si vous disiez Jules tout court?

— Oui, ça vaudra mieux, mais c'est si difficile quand on est habitué autrement. Enfin si, par hasard, vous rencontriez un grand gaillard, d'une tournure raide comme celle d'un militaire en bourgeois, je vous conseillerais de ne pas trop vous y fier.

— Pourquoi?

— Je ne l'ai encore vu que deux fois, et il est employé à Gonesse chez M. Maillard, un brave homme, que je connais depuis longtemps.

— Je ne vois rien d'effrayant dans la rencontre de cet individu, répliqua le commandant; puisqu'il est au service de M. Maillard, que vous estimez, il faut croire que c'est un honnête garçon.

— D'abord, je l'ai cru, reprit Lureau en baissant la voix; mais ma femme, qui est maligne, l'a examiné sans en avoir l'air, et elle a vite reconnu que ce n'est pas un paysan. Il fait des efforts pour parler à la façon des campagnards, mais il s'oublie souvent... Justine suppose que c'est un ancien gendarme, qui s'est faufilé chez Maillard pour faire le métier d'espion... Elle a même parlé de ça à un de nos loca-

taires, un bien brave et digne homme, qui est écrivain public dans la salle des Pas-Perdus, au Palais de justice.

— Mme Lureau pourrait bien avoir raison, dit Verdot pensif. En tout cas, je vous prie de me prévenir lorsque votre nouvelle pratique sera dans la salle.

— Soyez tranquille, monsieur Jules, j'aurai l'œil sur lui.

— Point de monsieur, je vous le répète.

— C'est vrai ; j'oublie toujours.

La femme du traiteur sortit bientôt de l'arrière-boutique. Elle portait un saladier rempli de vin chaud, à la surface duquel surnageaient des écorces de cannelle et des rouelles de citron.

Elle déposa la liqueur fumante sur une table en disant :

— Je l'ai fortement corsé ; il ferait revenir un mort. Vous m'en direz des nouvelles, monsieur Jules.

— Appelle notre ami Jules tout court, dit le traiteur, heureux de faire la leçon à sa femme...

Celle-ci emplit les verres, en présenta un au commandant et lui dit en levant le sien :

— Allons, à votre santé, Jules tout court, et à la confusion des coquins qui vous persécutent.

Tout autre que le philosophe Lureau se fût senti inquiet en voyant le regard incendiaire que sa chaste épouse lança à Verdot ; mais le traiteur appartenait à l'école de ceux qui placent l'honneur en tout autre endroit que dans la fidélité d'une femme.

Le commandant répondait galamment à la dame, qui s'enflammait à vue d'œil pour lui, lorsque l'entrée d'un individu, vêtu assez misérablement de noir, vint troubler la petite fête.

Ce loqueteux, locataire de Lureau, était M. Narcisse Prunier, l'écrivain public dont le traiteur avait parlé à Verdot.

Maigre comme un squelette de hareng, crotté jusqu'à l'échine, les cheveux gris flottant en longues mèches sur le fragment de collet de son habit, le nouveau venu avait une physionomie si repoussante, et ses petits yeux noirs roulaient dans leurs orbites d'une façon si singulière qu'on ne pouvait surmonter un sentiment de dégoût lorsqu'on l'apercevait pour la première fois.

Mais le traiteur et sa femme le connaissaient depuis longtemps, et son extérieur leur était indifférent

— Mes profondes salutations à M. et à Mme Lureau, ainsi qu'à leur noble compagnie, dit-il en ébauchant son plus gracieux sourire. On se donne un peu de plaisir et on a joliment raison, la vie est si courte et les pierres qu'on rencontre dans son chemin sont si dures...

— Toujours poli, répliqua le traiteur en faisant un petit signe de tête.

— Allons, monsieur Narcisse Prunier, venez vous asseoir auprès de moi; vous prendrez un verre avec nous, ajouta Mme Lureau.

— Comment résister à la voix des grâces? repartit l'écrivain public; belle madame Lureau, j'accepte avec une profonde reconnaissance votre aimable invitation.

Et il s'assit auprès de Justine.

— Qu'est-ce que c'est que ça? se demanda le commandant inquiet; il ressemble plus à un diable en boîte qu'à un scribe.

— M. Narcisse Prunier est un savant, dit Mme Lureau au commandant; et, de plus, il ne s'occupe jamais de cette vilaine politique qui rend les hommes si méchants.

— Oh! jamais, fit l'écrivain public en portant sa main sur son cœur; je me borne à cultiver la connaissance du sexe enchanteur, dont vous êtes le plus bel ornement, ma charmante hôtesse.

— Il n'y en a point comme lui pour savoir tourner un compliment, dit Lureau en souriant.

— Ce qui n'empêche pas M. Prunier d'être joliment malin, reprit la femme du traiteur; ainsi il a deviné du premier coup, en examinant le nouveau garçon de M. Maillard, de Gonesse, que cet homme était un espion déguisé, un ancien gendarme.

— Si ce n'est pas un ancien gendarme, c'est tout au moins un homme qui a porté l'uniforme, répliqua l'écrivain public en jetant un regard de côté sur Verdot.

Ce dernier, comprenant qu'il était nécessaire de prendre des allures communes s'il voulait échapper à la perspicacité de ce louche personnage, se mit à parler des cabarets et des cafés dans lesquels il disait avoir servi, et il avança à deux ou trois reprises son verre près de celui de Prunier pour trinquer avec lui et l'engager à boire.

Mais l'écrivain public ne se livrait point, au contraire; tout en avalant la brûlante liqueur que lui versait Mme Lureau, lorsqu'il croyait n'être pas remarqué, il glissait des regards curieux sur le comman-

dant et examinait, avec une attention minutieuse, toutes les parties de ses vêtements.

— Oh ! oh ! se dit Verdot, qui surprit plusieurs de ces regards, voilà un bonhomme qui m'a tout l'air d'être relié dans la peau d'un espion.

Voyant qu'il n'y avait plus rien à ingurgiter, Narcisse se leva à regret et dit, au moment de gagner le réduit qu'il occupait dans le garni.

— Vous allez encore passer une nuit bien fatigante, madame Lureau; c'est, je crois, aujourd'hui que les messagers de Garges et de Gonesse viennent remiser leurs charrettes chez vous?

— C'est vrai, répondit Justine, et c'est à mon tour de veiller; pourtant, je dormirai jusqu'à deux heures du matin, car nos pratiques n'arrivent point avant ce moment.

— Alors, j'ai l'honneur de vous souhaiter le bonsoir, ainsi qu'à M. Lureau et à monsieur...

Narcisse Prunier se tourna vers le commandant pour lui demander son nom.

— Jules, répondit ce dernier.

— Jules... Jules... se dit l'écrivain public en se retirant, après avoir salué profondément... Je ne me trompais pas; voilà un particulier qui doit se cacher... Il a surgi tout à coup dans la maison comme s'il était sorti d'une trappe... Je ferai peut-être d'une pierre deux coups...

Lureau conduisit le commandant dans l'arrière-boutique, au-dessus de laquelle se trouvait une soupente.

— Vous trouverez là un assez mauvais lit, lui dit-il, mais dans lequel vous serez en sûreté; demain, je le ferai mettre en meilleur état.

Le traiteur donna une chandelle allumée à Verdot, puis il se retira pour aller se coucher, après lui avoir souhaité le bonsoir.

Les volets avaient été mis à la boutique, et Mme Lureau se disposait à se jeter sur une banquette, afin d'y dormir jusqu'à l'instant où les messagers arriveraient, lorsqu'il lui sembla entendre un léger bruit de pas dans l'étroite allée qui communiquait avec l'arrière-boutique par une petite porte.

C'était même par cette porte que passaient les locataires du garni lorsqu'ils rentraient après onze heures du soir.



Tout à coup on frappa contre les volets

Mme Lureau était une assez bonne petite femme, et, dans la mesure de ses moyens, elle ne reculait jamais lorsqu'elle pouvait être utile à quelqu'un. Malheureusement, elle poussait cette qualité jusqu'à l'exagération, quand il s'agissait d'être agréable aux hommes qui lui adressaient des galanteries.

On disait même dans le quartier que son mari n'avait rien à envier, sous le rapport de la coiffure, à certains personnages des comédies de Molière.

Bref, l'inflammable Justine n'avait pu résister au désir de se faire faire la cour par le commandant dès le premier instant où elle l'avait vu.

Chez cette femme de feu, l'amour éclatait comme une mine dont on vient d'allumer la mèche.

A peine s'était-elle disposée à se jeter sur la banquette, non pour y goûter un instant de repos, mais bien pour trouver le moyen d'entrer en communication avec l'hôte de la soupente, que le bruit insolite qu'elle venait d'entendre dans le couloir l'empêcha de se coucher.

La petite brune avait reçu plusieurs fois, pendant la nuit, la visite d'un clerc d'huissier, avec lequel elle avait eu la faiblesse de batifoler un peu. Cet homme connaissait le secret de la porte de l'allée, et il se glissait auprès de Justine par la porte de l'arrière-boutique.

Mais Mme Lureau manquait absolument de constance, et quand elle avait filé l'amour plus ou moins parfait un mois ou six semaines avec l'un de ses adorateurs, elle lui donnait impitoyablement son congé.

Or, le clerc d'huissier en question n'avait point voulu accepter de rupture, et il avait dit à sa belle qu'il reviendrait la voir au moment où elle s'y attendrait le moins.

La jeune femme crut que les pas qu'elle entendait étaient ceux de son ancien amant, ce qui dérangeait ses mystérieux projets.

Elle s'approcha sur la pointe des pieds de la petite porte et constata bientôt que, au lieu d'entrer dans la maison, on en sortait.

Curieuse de connaître celui de ses locataires qui allait courir le guilledou, elle ouvrit doucement la porte du débit et vit Narcisse Prunier se diriger à grands pas vers la barrière de La Chapelle.

— Tiens ! tiens ! se dit-elle ; est-ce que ce vieux singe irait à un rendez-vous galant ! Comment faire pour le savoir ?...

Justine allait se décider à refermer sa porte, lorsque, à la lueur

d'un réverbère, elle vit l'écrivain public arrêter une patrouille qui venait de la barrière.

— Ah ! le vieux coquin ! se dit-elle, je commence à comprendre le rôle qu'il joue ; il est de la police et il vient de dénoncer le pauvre jeune homme couché là-haut.

Mme Lureau était une épouse légère, mais elle avait un bon petit cœur, et elle n'hésita pas à monter dans la soupente pour prévenir le commandant du danger qu'il courait.

D'une main, elle tenait un bougeoir, et de l'autre, elle donna un léger coup sur le bras du dormeur pour le réveiller.

Mais celui-ci était tellement accablé de fatigue qu'il se borna à faire quelques mouvements sans ouvrir les yeux.

— Ma foi ! tant pis ! puisqu'il n'y a que ce moyen pour l'arracher au sommeil, se dit la petite brune...

Elle se baissa et colla ses lèvres sur la bouche de Verdot.

— Hein ! s'écria ce dernier en faisant un soubresaut...

Il se leva à demi et regarda la jeune femme d'un air stupéfait.

Justine, honteuse de l'action qu'elle venait de faire, lui dit vivement à voix basse :

— Ne faites pas de bruit, je vous en prie ; si je suis venue vous trouver, c'est pour vous avertir qu'un sérieux danger vous menace.

— De quoi s'agit-il ? demanda le commandant reprenant son sang-froid.

— Cet homme, l'écrivain public...

— Eh bien ?

— Il vient de sortir de la maison et je l'ai vu arrêter une patrouille

— Alors, il est de la police ?

— Probablement. . Habillez-vous à la hâte, et j'essayerai de vous cacher dans quelque coin, car vous n'aurez pas le temps de sortir.

— Allons, se dit Verdot, je crois, cette fois, que je n'échapperai pas à ceux qui me poursuivent...

Tandis que Mme Lureau redescendait à l'arrière-boutique et se désolait de ne pouvoir trouver une retraite sûre, le commandant s'habilla à la hâte et vint la rejoindre.

Justine commençait à perdre la tête. Elle s'attendait, à chaque minute, à entendre frapper contre les volets, à voir la patrouille pé-

nétrer dans la boutique pour s'emparer de Verdot, et elle ne trouvait point le moyen de le sauver.

Elle eut d'abord l'idée de le conduire à la cave, mais elle comprit bien vite qu'en ne découvrant pas le commandant dans la soupente ni dans la salle du débit, les gens de la police visiteraient aussitôt la cave.

Pourtant le temps se passait et personne ne venait.

— Je me serai peut-être trompée, dit alors la jeune femme; Prunier ne songeait point à vous en s'adressant au chef de la patrouille.

— Dans tous les cas, cet homme ne m'inspire aucune confiance, et la prudence me commande de m'éloigner d'ici au plus vite; dit Verdot.

— Et où irez-vous, monsieur?

— Je l'ignore; le hasard me viendra encore en aide...

Ce n'était point la faute de l'écrivain public si la patrouille ne se présentait pas pour arrêter Verdot. C'était une patrouille de la garde nationale, et le sergent qui la commandait, un épicier du quartier fort peu royaliste, avait positivement refusé de pénétrer, la nuit, dans une maison fermée, pour y arrêter un homme soupçonné d'être un conspirateur, sans avoir entre les mains un mandat en règle.

— S'il s'agissait de s'emparer d'un malfaiteur ou d'un tapageur nocturne, je ferais mon devoir, répondit-il à Narcisse Prunier; mais l'affaire dont vous me parlez regarde le commissaire de police; adressez-vous au poste de la barrière et on vous dira ce qu'il faut faire.

Sans attendre la réplique de l'écrivain public, le chef de la patrouille avait continué sa route...

Au moment où Mme Lureau entr'ouvrait doucement la porte pour voir ce qui se passait dans la rue, une charrette, venant de la barrière, s'arrêta devant la maison.

— Rentrez vite dans l'arrière-boutique, dit la jeune femme au commandant; c'est le messager de Gonesse.

— L'homme que vous supposez être un ancien gendarme?

— Oui. Oh! celui-là est dangereux; il est taillé en hercule, et, s'il s'avisait de vouloir vous arrêter, il ne vous serait guère possible de vous arracher de ses mains.

— Oh! oh! fit le commandant. Mais vous avez raison, madame; il ne faut pas affronter ce nouveau danger...

Il rentra précipitamment dans l'arrière-boutique pendant que le messager de Gonesse introduisait sa charrette dans la cour de l'établissement. Comme il ne dételait pas son cheval, il fut bientôt dans le cabaret.

— C'est vous, Sylvain, lui dit Mme Lureau d'un ton aimable, car son extérieur était de nature à toucher le cœur de la sensible Justine. Vous arrivez de bonne heure !

— Oui... J'ai beaucoup de commissions à faire demain matin, et je ne reviendrai prendre ma charrette qu'à neuf heures. Vous avez un lit à me donner?

— Certainement; je le garde toujours pour les garçons de M. Maillard.

— Avant d'aller prendre un peu de repos, voulez-vous me donner un petit verre d'eau-de-vie ou de kirsch.

Le messager n'avait pas fini sa phrase, lorsque ses yeux s'ouvrirent démesurément...

Sur le seuil de la porte conduisant de la salle à l'arrière-boutique, il venait d'apercevoir le commandant Verdot, qui lui tendait la main...

Le capitaine Baudouin, car c'était lui, s'avança vivement vers son camarade et lui dit à voix basse :

— Toi ici... Ah ! c'est trop de bonheur !

— Mon ami... j'avais le pressentiment que je te rencontrerais bientôt... Mais comment te trouves-tu en ce lieu, sous ce déguisement?

Baudouin jeta un regard du côté de Mme Lureau.

— Tu peux parler devant madame, ajouta Verdot; elle est incapable de nous trahir, tout au contraire.

— Je me laisserais plutôt couper la langue que de commettre une telle infamie, dit Justine... Ainsi, messieurs, vous vous connaissez, et moi qui vous prenais pour un gendarme, ajouta-t-elle en se tournant vers le capitaine.

— Comme moi, mon ami est un officier de l'ancienne armée, poursuivi avec acharnement par les royalistes.

— Ah ! mon Dieu ! je tremble en songeant à Prunier; s'il ramenait avec lui la police?

— Vous avez raison, madame, cet homme est fort dangereux, et il est temps que je sorte d'ici. Où te reverrai-je, Francis?

— Mais je ne sais trop ; il faut nous entendre à ce sujet

Tout à coup, on frappa contre les volets.

— Qu'est-ce que cela? demanda Verdot; peut-être une de vos pratiques, madame?

— Non ; les gens qui viennent chez nous ne frappent pas ainsi.

Les coups redoublèrent bientôt, et une voix vibrante, mais désagréable, fit entendre les paroles suivantes :

— Au nom de la loi, ouvrez !

— Toujours la même rengaine, fit le capitaine à voix basse, en tirant deux pistolets de ses poches. Tiens, mon ami, en voilà un; pour mon compte, j'aimerais mieux un sabre ; enfin, à la guerre comme à la guerre ; nous allons leur donner du fil à retordre...

— Si vous passiez par ici... murmura Mme Lureau, qui tremblait en ouvrant la petite porte de l'allée.

Mais elle recula tout à coup, en donnant des marques de frayeur. Elle venait d'apercevoir, dans cette allée, deux hommes, guidés par Prunier.

— Par ici ! par ici ! crièrent-ils aux agents qui essayaient d'enfoncer les volets de la boutique.

— Empêche-les d'entrer, dit Verdot au capitaine; moi, je garde la porte de la rue...

Le capitaine s'arc-bouta et attendit l'attaque des assaillants.

Ce fut l'écrivain public qui se présenta d'abord. Il avança la tête afin de savoir ce qui se passait dans la boutique.

La main de Baudouin s'abattit sur sa nuque comme le couperet de la guillotine sur le cou d'un supplicié...

Il enleva le misérable et le jeta à la volée dans l'arrière-boutique, où il s'assomma à demi contre le fourneau de fonte de l'établissement.

Mais les deux agents qui suivaient l'écrivain public se portèrent résolûment en avant et s'avancèrent vers Baudouin.

De deux formidables coups de poing assénés en plein visage, le capitaine les fit rouler sur le carreau...

Puis il se tourna vers le commandant qui, son pistolet à la main, gardait la grande porte.

— Viens ! lui dit-il.

Ils s'engouffrèrent dans l'allée, renversèrent comme des capucins de cartes le commissaire et deux autres agents qui essayaient de s'op-

poser à leur fuite, et descendirent comme des avalanches la rue du Faubourg-Saint-Denis.

En arrivant à la hauteur de l'église Saint-Laurent, ils se heurtèrent contre une patrouille attirée par les cris de ceux qui les poursuivaient.

Les deux amis durent soutenir un nouveau combat, qui leur eût été fatal s'il avait duré longtemps, car les agents qu'ils avaient d'abord mis en déroute arrivaient sur eux et menaçaient de les cerner...

Plusieurs coups de feu tirés par les soldats firent mettre les habitants du quartier aux fenêtres, et le bruit se répandit qu'une troupe de conspirateurs avait attaqué la patrouille et tenté d'incendier l'église.

Grâce à leurs robustes jarrets et à leur énergie, les deux amis arrivèrent dans la rue Saint-Denis en quelques minutes, et ils s'engagèrent dans les petites rues voisines de la place du Caire.

Là les agents et les soldats de la patrouille perdirent définitivement leurs traces.

— Diable! l'affaire a été chaude, dit le capitaine à son ami en ralentissant sa marche; tu es blessé?

— Peuh! une égratignure; ces maladroits ont trouvé le moyen de loger, dans la manche de ma redingote, une balle qui m'a légèrement effleuré le bras; mais ce n'est rien...

— Ah! les imbéciles, ou plutôt les pauvres diables esclaves de leurs chefs; s'ils n'avaient pas été des Français, deux d'entre eux pour le moins eussent mordu la poussière.

— Comme moi, mon ami, tu trouves qu'il est affreux de verser le sang de ses compatriotes, même pour la plus généreuse des causes, fit le commandant.

— Et dire que si les hommes en général avaient un peu de bon sens, toutes ces violences, toutes ces infamies n'auraient pas lieu. Mais ce n'est ni le moment ni le cas de philosopher, il faut d'abord nous mettre en sûreté. Où sommes-nous ici?

— Rue Montorgueil, je crois.

— Si nous allions aux Halles?

— Il paraît que les agents y pullulent.

— C'est vrai; mais les paysans commencent à y arriver, et il est plus facile de se cacher dans la foule que dans les rues désertes.

— Certainement. Eh bien! allons aux Halles; nous chercherons un abri dans quelque cabaret borgne.

— Les agents ne manquent guère de les visiter, mais nous n'avons pas le choix des moyens...

Il était près de trois heures du matin lorsque Verdot et le capitaine Baudouin se décidèrent à pénétrer dans un misérable bouge de la rue Mondétour.

Il n'y avait là que deux ou trois rôdeurs entourant un paysan à moitié ivre, qu'ils essayaient de dévaliser en le faisant jouer à l'écarté avec des cartes crasseuses et dépareillées.

Le maître du taudis, cherchant à être agréable à ses clients, leur avait dit, en leur servant une bouteille de vin :

— Vous pouvez boire tranquillement, la ronde vient de passer et elle ne reviendra pas...

— Il paraît que nous avons un extérieur recommandable, dit le capitaine à son ami. Cet empoisonneur patenté nous prend tout bonnement pour des malfaiteurs.

— C'est-à-dire pour des gens peu soucieux d'avoir des explications avec la police; tu vois qu'il n'a pas tort.

— Maintenant que nous sommes un peu tranquilles, parlons de nos amis; mais, avant tout, dis-moi ce que sont devenues ma sœur et ma cousine; le sais-tu ?

— Oui. Ta sœur a été arrêtée.

— Ah ! fit Baudouin en serrant les poings.

— Mais rassure-toi, on ne peut la retenir bien longtemps, on n'a aucun délit à lui reprocher, et si nous n'étions pas dans un moment si tourmenté, non seulement on l'aurait remise en liberté, mais on ne l'aurait point arrêtée.

— Et ma cousine ? demanda le capitaine en hésitant; tu ne peux me donner de ses nouvelles ?

— Oh ! pardon, mon ami; hier soir encore elle était en bonne santé, et, sans les poignantes inquiétudes qu'elle ressent à ton sujet et à celui de ta sœur, elle jouierait d'une grande tranquillité d'esprit.

— Tu lui as parlé ?

— Nous avons habité la même maison, occupé le même logement.

Baudouin devint pourpre, et malgré lui il saisit la main du commandant.

— Mon ami, je t'en conjure, lui dit-il, ne me laisse pas plus longtemps dans cette cruelle incertitude. Que fait Flavienne ? où est-elle ?



Chardin.... murmura ce dernier.

m'est-il possible de la voir, de lui parler? Si tu savais ce que j'éprouve... non, je ne croyais pas avoir le cœur aussi faible...

— En deux mots, tu vas savoir ce qui t'intéresse le plus. Mlle Flavienne habite l'hôtel du comte de la Bergue.

— Elle est chez ton père? demanda le capitaine stupéfait.

— Oui, mais il ignore sa présence chez lui...

La commandant raconta le plus brièvement possible à son ami l'arrestation de Louise, l'enlèvement de Flavienne par l'officier prussienne von Thermann, la délivrance de la jeune fille et l'accueil maternel que lui avait fait la bonne Mme Dervieu...

Émű, attentif, le capitaine écoutait cet étrange récit, qui ressemblait plus à un roman qu'à une histoire véritable, lorsque la porte s'ouvrit doucement.

Un fort de la Halle entra dans le bouge en jetant des regards interrogateurs sur les gens assis autour des tables, puis il tressaillit tout à coup, et il étouffa sur ses lèvres le cri qui s'élevait de son cœur. Baudouin poussa légèrement le coude du commandant.

— Chardin... murmura ce dernier.

Au même instant le charcutier s'approcha des deux amis, leur donna la main, et leur dit d'un ton ordinaire, après s'être assis auprès d'eux :

— Ça va bien, vous autres?

— Tu vois, répliqua le capitaine, nous sommes en train de casser le cou à une fiole, tu vas nous aider...

Il fit signe au marchand de vin et lui dit d'apporter un verre.

Les rôdeurs avaient levé la tête à l'entrée du charcutier; mais en le voyant accoster familièrement les deux amis, ils se remirent à leur jeu sans s'occuper de lui.

Chardin se pencha alors vers Baudouin et Verdot et leur dit rapidement à voix basse :

— Le danger est imminent... je suis sûr qu'on me file; il faut sortir d'ici.

Il but alors le vin que le commandant venait de lui verser, après avoir trinqué bruyamment, puis il reprit à haute voix :

— Allons, houp! les camarades, voilà le moment de se mettre à la besogne; le contremaître nous attend...

— Eh bien! partons, répliqua Baudouin.

Il appela le maître du bouge, paya la dépense et sortit, suivi de près par Verdot et Chardin.

Une fois dehors, ce dernier entraîna les deux officiers dans la rue Coquillière et ne leur dit pas un mot avant d'être arrivé rue Croix-des Petits-Champs.

— Maintenant nous pouvons parler à peu près librement, fit-il. Je ne vous demande pas d'où vous venez, vous me raconterez cela plus tard; pour le moment il s'agit de se soustraire aux recherches de la police, ce qui serait impossible si on restait dans le quartier.

— Où veux-tu nous conduire? demanda le commandant.

— Dans un lieu sûr. J'ai un ami, patron d'une péniche amarrée au quai des Tuileries; je l'ai rencontré il y a deux heures, et il m'a offert de me cacher et de me faire sortir de Paris sans courir le risque d'être arrêté aux barrières. C'est un bon patriote, qui sera fort heureux d'être utile à deux braves officiers comme vous.

Baudouin et le commandant échangèrent un rapide regard.

— Merci, mon cher Chardin, répondit Verdot; nous acceptons avec empressement ta proposition, et je ne te cache pas qu'elle vient à point nous tirer d'embarras; car nous allons être l'objet d'une chasse sans trêve ni merci.

Le commandant raconta alors en quelques mots la lutte qu'il avait soutenue, avec Baudouin, dans le faubourg Saint-Denis.

— En ce cas ne perdons pas une minute, répliqua le charcutier...

Le hasard, qui joue un si grand rôle dans les événements, venait de réunir ces trois hommes, objets des recherches de la police et dont les têtes étaient mises à prix, au moment où ils s'y attendaient le moins.

Bien mieux, ils entrevoyaient tout à coup la possibilité de trouver un refuge dans les environs d'Auxerre, où Giroud, le patron du bateau le *Bourguignon,* possédait une maison isolée dans la campagne; car Chardin leur assurait que son ami n'hésiterait pas à les héberger aussi longtemps qu'ils le voudraient.

Tandis qu'ils se rendaient sur le quai des Tuileries, en s'efforçant d'éviter la rencontre des patrouilles et des rondes qui sillonnaient les rues de ce quartier, le capitaine songeait à sa sœur et à Flavienne.

Un instant il avait espéré qu'il pourrait se rapprocher d'elles, peut-être les serrer dans ses bras, et maintenant il se disposait à quitter Paris.

Quand les reverrait-il? Quelle serait la durée de son exil? Si le vent de réaction qui soufflait sur la France ne changeait pas, il serait obligé de quitter la patrie pour se mettre à l'abri des poursuites de ses persécuteurs. Ce serait là le commencement d'une séparation éternelle

Baudouin sentit une horrible douleur lui déchirer le cœur, et des larmes mouillèrent les paupières de ce rude soldat, qui avait affronté cent fois la mort le sourire aux lèvres.

Verdot devina ce qui assombrissait son front.

— Courage, mon ami, lui dit-il en lui serrant la main. Lorsque nous serons arrivés chez le patron du bateau où nous allons nous réfugier, je trouverai le moyen de faire parvenir de nos nouvelles à la bonne Mme Dervieu, qui les transmettra à ta cousine.

— Ah! si cela était!...

— Cela sera. Ce brave Giroud se chargera d'une lettre qu'il mettra à la poste à son prochain retour à Paris.

L'espérance rentrait peu à peu dans le cœur du capitaine, lorsque les trois conspirateurs se présentèrent devant la planche qui conduisait au *Bourguignon*.

Le jour commençait à éclairer le haut des monuments, et l'on voyait déjà passer sur les quais quelques ouvriers qui se rendaient à leur travail. Deux douaniers, enveloppés dans leurs manteaux, aperçurent même les fugitifs au moment où ils pénétrèrent dans le bateau.

Mais comme ils n'avaient pas d'ordres particuliers, et que leur consigne leur commandait seulement de surveiller les débarquements, ils ne s'occupèrent point du capitaine et de ses amis.

Giroud était un républicain de la vieille roche. Il avait subi l'empire en attendant avec confiance des temps meilleurs. Mais la double invasion, qui avait eu pour résultat d'assurer le triomphe de la royauté, lui avait causé un douleur atroce.

Il ne pouvait se faire à l'idée que cette France, si fière d'avoir propagé dans le monde la liberté de conscience et la dignité du citoyen, se fût abaissée jusqu'au point de lécher les guêtres anglaises d'un vieux goutteux ramené dans les fourgons de l'étranger.

Il accueillit les trois proscrits comme d'héroïques champions de la plus noble des causes.

Quatre jours plus tard, lorsque le *Bourguignon* ne fut plus qu'à deux ou trois kilomètres d'Auxerre, il les débarqua au milieu de la nuit, et les conduisit à sa demeure, une maison isolée bâtie sur le bord de l'Yonne, et qu'on appelait dans le pays la ferme des Noyers.

Là les fugitifs reçurent la plus fraternelle hospitalité. Mme Giroud, une excellente créature partageant toutes les idées de son mari, les entoura des soins les plus touchants, et Eugène, le fils de la maison, ne tarda pas à devenir leur ami...

XII

FAIBLESSE D'UN HOMME FORT

Les trois proscrits étaient secrètement installés depuis une vingtaine de jours à la ferme des Noyers, lorsque le fils de Giroud revint un soir d'Auxerre le visage tout bouleversé.

Baudouin, Verdot et Chardin étaient assis avec Giroud et sa femme autour d'une table dans la grande pièce du rez-de-chaussée, et s'entretenaient des graves nouvelles qu'ils avaient reçues de Paris dans la journée.

En réponse à une lettre adressée par le commandant à Mme Dervieu pour lui demander si Mlle Flavienne était toujours chez elle, et si elle avait entendu parler de Mlle Louise Baudouin, la sœur du capitaine, la lingère lui avait répondu que Flavienne, dont la présence dans la maison avait été signalée par le concierge, était partie depuis huit jours.

Après une longue information, le parquet, n'ayant pas découvert à la charge de Louise Baudouin de faits délictueux, avait ordonné son élargissement, et cette jeune fille était retournée rue Saint-Martin.

Mais le plus grand désordre régnait dans son modeste logement. Tous les meubles étaient ouverts, le linge et les vêtements dispersés,

les matelas éventrés, et la plupart des petits objets avaient été emportés on ne savait par qui.

Flavienne n'avait pas hésité à rejoindre sa cousine, espérant bien qu'on la laisserait tranquille.

Deux jours après son retour, la jeune fille avait été obligée de renoncer à cette espérance.

Farjot, l'âme damnée de Donnadieu, le pourvoyeur de von Thermann, s'était présenté chez le concierge, et avait poussé l'audace jusqu'à vouloir parler à Flavienne.

Chassé honteusement par Louise, le misérable avait eu le cynisme de lui dire en se retirant :

— Celui qui m'envoie a suffisamment d'argent et de crédit pour satisfaire ses caprices; un peu plus tôt, un peu plus tard, la petite rebelle lui appartiendra...

Quant à la bonne Mme Voituret, la repriseuse de châles, elle subissait les conséquences de sa générosité. Sur la dénonciation de Cyrille, le bedeau de l'église de Montmartre, elle avait été condamnée à deux ans de prison pour avoir donné asile au capitaine Baudouin.

Ces nouvelles assombrissaient les trois fugitifs, car ils avaient appris, en outre, que leurs signalements venaient d'être envoyés à toutes les brigades de gendarmerie.

Malgré les minutieuses précautions qu'ils prenaient pour ne point se laisser voir en ne quittant jamais la ferme des Noyers, ils étaient en quelque sorte sur des charbons ardents; un caprice du hasard pouvait révéler aux autorités leur présence dans le pays.

Ils devisaient sur leur situation, quand le jeune Eugène, arrivant d'Auxerre, fit irruption dans la salle où ils se trouvaient.

— Vous ne savez pas ce que je viens d'apprendre au café de la Place, dit-il en s'épongeant le front, ruisselant de sueur.

— Hâte-toi de parler, lui dit son père en fronçant les sourcils; nous ne sommes pas des sorciers.

— Eh bien ! Gaudry, le secrétaire de la mairie, vient de me dire confidentiellement que le maire a reçu ce matin des nouvelles officielles au sujet de la présence, dans les environs d'Auxerre, de plusieurs conspirateurs, parmi lesquels se trouve le capitaine Baudouin.

— Il n'y a pas à hésiter, dit philosophiquement ce dernier, l'hospitalité que nous recevons chez vous, mon cher Giroud, a retrempé

notre courage et nous a préparés à de nouvelles luttes. Nous quitterons cette maison, dont le souvenir ne s'effacera jamais de notre esprit, au milieu de la nuit.

— Mais où irez-vous ? demanda Mme Giroud alarmée.

— Laisse donc, fit le patron du *Bourguignon,* nos amis ne nous causeront pas le chagrin de s'éloigner de nous parce que le maire d'Auxerre a reçu des instructions policières d'un caractère banal.

— Je n'ai pas tout dit, reprit Eugène. En me parlant des conspirateurs dont on a signalé la présence dans le pays, Gaudry m'a regardé d'une certaine façon.

— Ah ! fit Giroud.

— Vous savez qu'il n'aime pas plus les Bourbons que nous, mais il craint de se faire renvoyer. Cependant je l'ai compris à demi ; il a eu l'air de me dire : « Vous savez où se cachent ces conspirateurs, prévenez-les des dangers qui les menacent pendant qu'il en est encore temps.

— A aucun prix nous ne voulons vous compromettre plus longtemps par notre présence chez vous, reprit le commandant, et je me joins au capitaine pour vous dire que nous allons quitter cette maison hospitalière.

— Assurément, appuya Chardin.

— Je ne souffrirai pas que vous vous exposiez à vous faire arrêter en sortant de chez moi, répliqua énergiquement Giroud ; nous allons chercher les moyens de vous cacher et nous les trouverons.

Tout à coup, Mme Giroud toucha le bras de son mari.

— C'est peut-être le cas de recourir à M. Robert, lui dit-elle.

— Au fait... je n'y songeais pas.

— Mais M. Robert a une jeune femme, dit Eugène, et si l'on peut compter sur lui, on ne sait pas quelles sont les idées de cette dame.

— J'en réponds, répliqua vivement Mme Giroud ; son père a été receveur de l'enregistrement à Auxerre sous l'Empire, et il n'a jamais aimé le gouvernement des curés.

— Allons, tu as une bonne idée, dit le patron du *Bourguignon* à sa femme. Vous, mes chers amis, vous allez me promettre d'attendre ici mon retour avant de prendre une résolution définitive.

— Où vous proposez-vous d'aller ?

— A Auxerre, c'est-à-dire dans une maison située à deux cents pas en dehors de la ville. Je vais faire une visite à M. Robert, juge de paix et royaliste en faveur.

— Ce n'est pas à notre sujet que vous vous rendez chez cet homme?

— Pardon, mes chers amis. Pendant mon absence, ma femme vous fera connaître les motifs pour lesquels nous n'avons jamais cessé d'entretenir ensemble des relations amicales.

Au bout de quelques minutes, Giroud sortit de chez lui et se dirigea vers la demeure du juge de paix où il arriva bientôt.

Après son départ, Mme Giroud raconta brièvement aux trois amis l'histoire suivante :

A l'époque la plus sombre de la Révolution française, lorsque Robespierre s'efforcait de détruire le noyau de monarchistes qui s'obstinaient à vouloir entraver la marche en avant des idées libérales, et essayaient de renverser la République, Auxerre fut plongé pendant quelque temps dans l'épouvante.

Le tribunal révolutionnaire siégeait presque jour et nuit. Les amis des Bourbons qui étaient parvenus jusqu'à ce moment à échapper à la justice, ne trouvaient plus d'asile. Dénoncés par tous ceux qui avaient eu à se plaindre de leurs injustices, à l'époque où le bon plaisir régnait presque sans partage, ils ne comparaissaient devant le terrible tribunal que le temps nécessaire pour entendre prononcer la condamnation qui les envoyait à l'échafaud.

Le peuple, que prétendait représenter Robespierre, prenait la sanglante revanche des hontes, des souffrances, des humiliations dont il avait été la victime pendant une longue suite de siècles.

Et, comme dans toutes les violentes commotions politiques, quelques hommes justes, quelques innocents malhabiles expiaient les crimes des vrais coupables.

Un jeune homme, appartenant à une famille bourgeoise d'Auxerre, Léon Robert, s'était lié avec le fils du comte de Roudin, dont les idées aristocratiques étaient légendaires dans le pays...

Quand la tourmente révolutionnaire atteint son apogée, une dénonciation anonyme prévint l'accusateur public que le jeune Robert entretenait, sous le couvert d'un des fermiers de son père, des relations secrètes avec l'émigré Roudin, réfugié à Coblentz.



Mme Robert était l'antithèse physique de son mari.

Le fait était vrai; mais cette correspondance n'était nullement politique et n'avait trait qu'à des affaires d'intérêt.

L'accusateur public ne s'occupa point d'aller au fond des choses, le fait d'entretenir des relations secrètes avec un émigré lui suffit pour lancer un mandat d'arrestation contre Robert.

Je le répète : En ce temps de justice expéditive, il s'écoulait à peine quelques heures entre la comparution d'un accusé devant le tribunal révolutionnaire et sa présence sur l'échafaud.

Prévenu à temps des mesures prises contre lui, le jeune Robert s'enfuit d'Auxerre à pied, suivi de loin par les gendarmes, et se présenta tout à coup à la ferme des Noyers, où il fit connaître sa situation.

Giroud, le père du patron du *Bourguignon*, était un farouche républicain, bien connu dans le pays pour l'austérité de ses principes.

Mais son cœur était généreux; il se sentit pris d'une grande pitié pour ce pauvre jeune homme, dont les traits accusaient une folle épouvante, et lui tendit la main en lui disant :

— Nous sommes séparés par des opinions irréconciliables; mais je connais votre famille; en dehors de la politique elle est estimée de tout le monde, et vous-même passez à Auxerre pour un brave garçon. Restez chez moi; tant que j'aurai une goutte de sang dans les veines, vous y serez en sûreté.

Robert n'avait pu encore trouver de termes assez éloquents pour remercier celui qui l'accueillait ainsi, lorsque son fils, aujourd'hui le patron du *Bourguignon*, entra précipitamment dans la maison en annonçant l'arrivée des gendarmes qui paraissaient se diriger vers la ferme des Noyers.

Les instants étaient précieux, dans quelques minutes ils seraient là.

Giroud se tourna alors vers son fils et lui dit rapidement :

— La barque est au bord de l'Yonne, pars vite avec M. Robert et conduis-le, en passant derrière la haie, jusqu'à la rivière. Fais-le ensuite monter dans la barque en lui recommandant de se coucher pour n'être point aperçu. Nage vigoureusement en aval, tu arriveras bientôt auprès de notre bateau, la *Fraternité;* tu le feras monter à bord et tu le conduiras sous la cabine, dans la soute aux provisions, puis tu reviendras promptement; nous verrons alors ce que nous aurons à faire.

Pâle comme un suaire, Robert écoutait Giroud en silence.

Le transport sur le bateau s'accomplit sans incident, et lorsque le jeune Giroud rentra chez son père, il y trouva les gendarmes, qui, malgré la réputation du maître de la maison, venaient de pratiquer une minutieuse perquisition, car on leur avait dit que Robert était entré à la ferme des Noyers quelques instants auparavant.

Le brigadier, vétéran des Gardes françaises, apostropha vivement le jeune Giroud et le somma de lui indiquer le chemin pris par le fugitif en quittant la maison.

Le fils du patron soutint avec aplomb qu'il ne savait pas de quoi ni de qui on voulait lui parler.

Avec le flair d'un limier, le brigadier devina qu'il mentait et il se promit de faire surveiller secrètement l'habitation.

Après avoir rédigé son procès-verbal, il dit d'un ton goguenard à Giroud :

— Je suis content, citoyen, de n'avoir pas trouvé chez toi le particulier que nous cherchons, car ça m'épargne le chagrin que j'aurais éprouvé en te voyant éternuer dans le sac... Pourtant je ne te dis pas adieu.

Il remonta à cheval avec ses gendarmes et continua sa poursuite en suivant la grande route.

Tout fin qu'il était, le brigadier ne songea point au bateau de Giroud qui était, du reste, amarré à plus d'un kilomètre en aval de la ferme des Noyers.

Pendant les trois semaines qui s'écoulèrent ensuite, le fils Giroud se rendit chaque matin au bateau pour y porter des provisions à Robert.

Mais, malgré les minutieuses précautions qu'il prenait, il se trouva un soir, à onze heures, face à face avec le soupçonneux brigadier.

Il revenait du bateau et tenait un petit panier renfermant de la vaisselle encore maculée par les aliments qu'elle avait contenus.

— Un mot, citoyen Giroud, lui dit le gendarme en faisant signe aux deux hommes qui le suivaient de se tenir à distance.

— Que veux-tu? répondit le fils du bateau de la *Fraternité*.

— Il paraît, mon garçon, que tu élèves au biberon quelque jeune poulette dans le voisinage.

— Pourquoi me demandes-tu cela, citoyen brigadier?

— Parce que tu vas chaque nuit lui porter des provisions ; la preuve, c'est que tu tiens le panier où tu les places...

Et, sans attendre la réponse du jeune homme, le gendarme s'empara du panier, l'ouvrit et montra la vaisselle qu'il contenait.

Le fils de Giroud fit un mouvement et répliqua :

— Quand cela serait? une amourette ne regarde personne.

— Ne nie pas plus longtemps ta complicité dans la fuite de Robert. Tu vas me dire où il est caché, sans quoi je te fais mettre les poucettes.

— Je te répète, citoyen brigadier, que j'ignore l'affaire dont tu me parles.

— Ah! tu es un fin renard, mon garçon, et tu es parvenu jusqu'à ce moment à sortir de chez toi sans que les gens apostés pour te surveiller t'aient pris sur le fait; mais j'en sais assez maintenant. Conduis-moi près de la donzelle à qui tu portes chaque soir des friandises ou je t'emmène. L'accusateur public saura bien te faire parler.

Voyant qu'il ne pouvait tromper le brigadier, le jeune homme lui dit :

— Fais de moi ce que tu voudras.

— Ainsi, tu avoues?

— Je n'avoue rien, et ma conscience ne m'adresse aucun reproche.

— Ah! c'est comme ça; eh bien! je t'arrête; nous verrons ce qu'elle te dira, ta conscience, au moment où tu te trouveras entre les bras de la machine à Charlot...

Le brigadier fit signe à ses gendarmes; ceux-ci s'approchèrent et ficelèrent solidement les poignets du jeune garçon, puis ils emmenèrent leur prisonnier.

Le lendemain matin il comparut devant le tribunal révolutionnaire.

Sommé d'indiquer le lieu où se cachait Robert, le jeune homme refusa héroïquement de parler.

Son procès ne dura que quelques minutes; il fut condamné à mort et le tribunal ordonna d'arrêter son père.

Le lendemain on le conduisait à l'échafaud, qui restait en permanence depuis quelques jours sur la place des exécutions, lorsque la nouvelle de l'arrestation de Robespierre se répandit dans la ville.

Tous les magistrats dévoués à sa sanglante politique se sentirent

aussitôt menacés ; la plupart quittèrent spontanément la ville et les autres suspendirent les actes de la justice.

La réaction thermidorienne eut pour effet de faire relâcher le jeune Giroud, et Léon Robert put sortir de sa cachette et reparaître dans les rues d'Auxerre sans courir aucun danger.

Pénétré de reconnaissance pour la généreuse conduite des Giroud, Léon Robert leur dit alors :

— Je n'oublierai jamais ce que vous avez fait pour moi ; aussi, dans quelque circonstance que vous vous trouviez, aujourd'hui comme demain, comme dans vingt ans, adressez-vous à moi en toute confiance pour vous aider. Ma fortune, mon influence, ma vie s'il le faut ; tout vous appartient.

Dans les premiers moments d'effusion, les gens au cœur sensible tiennent de semblables discours à ceux qui viennent de leur rendre quelque signalé service; mais le temps amoindrit presque toujours, quand il n'efface pas entièrement, les déclarations de ce genre.

Pourtant Léon Robert, quoique royaliste fervent, ne cessa jamais de renouveler à Giroud et à son fils ses protestations d'amitié et de dévouement, et, à la mort du premier, il assista avec toute sa famille à ses funérailles.

Pendant les vingt-deux années qui s'écoulèrent ensuite, Giroud n'eut pas l'occasion de recourir aux services de Robert, et il fallut une circonstance comme celle qui se présentait pour qu'il se décidât à aller lui rappeler ses paroles.

Baudouin et Verdot éprouvèrent bien un certain embarras, lorsqu'ils apprirent, de la bouche de Mme Giroud, de quelle nature était le service que son mari était allé demander au juge de paix royaliste ; mais Chardin s'efforça de dissiper leurs scrupules.

— Ce serait faire injure à la dignité humaine, leur dit-il, de supposer qu'il ne peut pas se trouver d'honnêtes gens parmi nos adversaires politiques. Les opinions ne sont pas toujours basées sur la raison ; elles sont, la plupart du temps, le résultat de l'éducation ou du milieu dans lequel on a vécu. Mon avis est que nous pouvons, sans le moindre scrupule, accepter un asile chez le juge de paix, s'il veut bien nous l'accorder.

Giroud rentra à ce moment.

Ses traits exprimaient une franche joie.

— Je suis heureux, mes chers amis, de vous annoncer que M. Robert a accueilli ma requête, non seulement avec empressement, mais avec une vive satisfaction, dit-il. Il a au fond de son jardin un pavillon isolé, dans lequel il avait fait dresser des lits pour recevoir des troupes de passage. Ces lits y sont encore. Un vieux jardinier, à moitié sourd et sur le dévouement absolu duquel il peut compter, vous servira et vous procurera les choses dont vous pourrez avoir besoin pendant votre séjour chez M. Robert.

— Mais il m'a semblé entendre dire que le juge de paix était marié? fit le capitaine.

— Oui, en secondes noces; il n'a pas eu d'enfants de sa première femme, mais la jeune personne qu'il a épousée ne vous trahira point, car c'est une républicaine, fille de républicains...

— Merci, cent fois merci, mon brave Giroud, dit le commandant en saisissant la main du patron du *Bourguignon;* nous ne pouvons pas vous parler de reconnaissance, car les services que vous nous rendez sont inappréciables, mais votre souvenir restera toujours gravé dans nos cœurs...

Selon ce qui avait été convenu avec M. Robert, les trois proscrits, dont la marche était éclairée par Giroud et son fils, se mirent en route à minuit pour se rendre à Auxerre.

Située en dehors du faubourg, l'habitation du juge de paix était isolée de tous côtés, et la petite troupe put aisément y entrer sans attirer l'attention de personne.

La cuisinière et la femme de chambre dormaient; seul le vieux Magloire, qui avait été prévenu, les attendait à la grille.

A la vue de Giroud, il introduisit les trois amis dans le jardin sans prononcer un mot; puis il leur fit signe de les suivre et il les conduisait au pavillon où un souper froid avait été préparé.

M. et Mme Robert s'avancèrent alors pour les recevoir.

— Soyez les bienvenus chez moi, leur dit le juge de paix, et faites ici, à votre gré, tout ce qui ne pourra pas compromettre votre sécurité.

Giroud présenta successivement les proscrits aux maîtres de la maison, qui trouvèrent le moyen d'adresser à chacun d'eux quelques paroles aimables, et ils se retirèrent afin de ne point entraver leur liberté.

Le juge de paix était un homme âgé d'environ quarante-cinq ans, dont les traits exprimaient tout à la fois la gratitude et la bienveillance. Mais les mèches de cheveux blancs qui garnissaient ses tempes, et les rides profondes qui sillonnaient son front indiquaient qu'il était d'une faible complexion. Sa taille, un peu au-dessous de la moyenne, se courbait à son insu lorsqu'il était plongé dans la méditation.

Agée de vingt-cinq ans à peine, avec ses grands yeux noirs étincelant sous ses longs cils, ses admirables cheveux blonds, son profil de camée, son sein opulent et les voluptueux contours de sa taille flexible, Mme Robert était l'antithèse physique de son mari.

Tout son être exprimait l'intelligence, la sensibilité, la curiosité; l'amour s'échappait d'elle par tous les pores.

Vierge encore de passion comme de corps lorsque son mari l'avait épousée, elle ressemblait à une de ces vigoureuses plantes de l'équateur qui ouvrent amoureusement leurs pétales pour absorber la bienveillante rosée qui doit leur procurer le suprême épanouissement.

Clémence, c'est-à dire Mme Robert, éprouvait pour son mari une affection sincère, quelque chose comme une douce amitié fraternelle ; mais ce n'était point là l'*époux* que la jeune femme, dévorée de mystérieuses ardeurs, brûlait de serrer dans ses bras.

Jeu singulier de la nature, à la vue du capitaine Baudouin, de cet homme à la physionomie douce comme un regard d'enfant, mais à l'allure martiale, Mme Robert ressentit un choc semblable à une révélation.

Ce beau soldat, quoique couvert de vêtements sordides, était précisément la personnification de tous ses rêves.

C'était lui qu'elle avait vu dans ses longues nuits d'insomnie, lorsque, couchée auprès de son mari qui dormait prosaïquement, elle se délectait en lisant quelques chaudes strophes d'un poète aimé.

Ce fut le commandant Verdot qui parla le premier des charmes de cette séduisante créature.

— Je ne m'attendais guère à trouver en ce lieu une femme si belle, dit-il à Baudouin; on vante beaucoup Antonia, mais Mme Robert lui est cent fois supérieure.

— Je suis absolument de l'avis du commandant, dit Chardin, et je ne voudrais pas être son mari.

— Pourquoi cela? demanda le capitaine.

— Tu le sais aussi bien que nous, répliqua Verdot. J'ai pour principe de croire à la vertu de toutes les femmes jusqu'à preuve du contraire. Eh bien! cette preuve du contraire est écrite en toutes lettres sur les traits passionnés de notre gracieuse hôtesse.

— Allons, mon ami, laissons de côté Mme Robert, et occupons-nous des moyens d'entrer en communication avec les comités de Lyon et de Marseille, dit Baudouin au commandant.

— Tu as raison; mais ces moyens qui nous les indiquera?

— Je le sais peut-être, fit Chardin.

— Alors, parle.

— Le charcutier jeta un regard sur le capitaine et répondit :

— Ce que je viens de remarquer me fait supposer que Baudouin tient, en quelque sorte, notre destinée dans ses mains.

— Moi? repartit le capitaine étonné.

— Oui, toi. De tout temps on a dit et on dit encore aujourd'hui qu'on peut arriver à tourner tous les obstacles, à surmonter toutes les difficultés lorsqu'on a les femmes pour auxiliaires.

— Eh bien?

— Eh bien! mon cher ami, il dépend de toi de mettre entièrement dans nos intérêts la belle Mme Robert.

— Allons, tu es fou, répliqua le capitaine en haussant les épaules.

— Pas tant que ça, mon cher; demande plutôt à Verdot.

— Hum! je ne sais rien à ce sujet, fit ce dernier, si ce n'est que la femme du juge de paix est la plus admirable créature que j'aie encore rencontrée. Si j'avais le temps d'être amoureux, j'exposerais sans regret ma vie pour essayer de lui plaire.

— Et toi? demanda Chardin au capitaine.

— Moi... certainement, je l'ai trouvée fort jolie; mais je me suis promis de mettre la question des femmes de côté jusqu'au jour où nous pourrons rentrer librement à Paris.

— Et si c'était par l'intermédiaire de notre charmante hôtesse que la Providence, style de sacristie, toujours impénétrable en ses vues, devait nous conduire au succès?

— Encore une fois, tes phrases ambiguës ne m'apprennent rien; voyons, Chardin, explique-toi nettement.



Vous m'aimerez, je le veux!...

— Tu le veux, alors écoute-moi : Ou je me trompe fort, ou la belle Mme Robert est devenue subitement amoureuse de toi.

Verdot hocha la tête.

— Ce serait une complication plus embarrassante qu'utile dans notre position, dit-il.

— Rassurez-vous, mes chers amis, reprit le capitaine. Je n'ai pas la fatuité de croire que je puisse inspirer, à première vue, de tendres sentiments à une femme, si sensible qu'elle soit; mais, quand même cela serait, je suis dans une disposition d'esprit qui me met à l'abri de toutes les faiblesses galantes.

— On tient ce langage tant que la tentation est loin.

— Eh bien! le cas échéant, je me tiendrai à distance du danger.

Bientôt la conversation prit un tour plus sérieux, et l'on aborda la grave question de nouer des relations avec les libéraux de l'Ouest et du Midi.

Dans ces contrées où les passions politiques atteignent rapidement les extrêmes limites de la violence, on commençait à blâmer tout haut les excès commis par les royalistes. Les meneurs des massacres essayaient de se faire oublier, et les patriotes osaient affirmer leurs principes.

Mais il fallait trouver le moyen de correspondre avec les chefs des comités secrets établis dans les grandes villes, et Chardin en revint à dire que Mme Robert pouvait seule faciliter cette correspondance.

Depuis huit jours, les trois amis occupaient le pavillon où le juge de paix les avait installés; et personne, à l'exception du vieux jardinier, ne soupçonnait leur présence en ce lieu, lorsque Mme Robert fit dire au capitaine, par Magloire, qu'elle désirait l'entretenir un instant.

Elle le priait de se rendre dans la partie du jardin située derrière le pavillon, et où l'on ne pouvait se rendre sans avoir la clé de la barrière par laquelle on y entrait.

— Hein! fit Chardin à Verdot en apprenant cette nouvelle; suis-je un bon prophète! Notre ami n'a qu'à bien se tenir.

— Que peut me vouloir Mme Robert? dit Baudouin, rejetant l'idée d'une démarche galante.

— Tu es assez naïf pour le demander.

— Mon cher Francis, je commence à croire que Chardin ne s'est pas trompé, dit le commandant.

— Vous êtes fous.

— Heu ! heu ! c'est ce que nous verrons bientôt ..

Vingt minutes plus tard, la porte de la petite barrière s'ouvrit, et Mme Robert, la tête abritée sous un large chapeau de paille, se glissa légèrement dans la partie du jardin comprise entre le pavillon et le mur de la propriété.

Elle pénétra sous une tonnelle de vigne vierge et de glycines, et prit place sur un banc formé de lattes à jour.

Prévenu par Magloire, le capitaine arriva bientôt.

Aussitôt Clémence se leva et lui dit, en lui tendant la main :

— Je vous estime assez, capitaine, pour agir avec vous comme si j'étais votre sœur

— Oh ! madame...

— Asseyez-vous sur ce banc et rapprochez-vous de moi ; ce que j'ai à vous dire est entre nous...

Tout d'abord le capitaine fut obligé de reconnaître que Chardin ne s'était point trompé sur la nature des sentiments que la jeune femme éprouvait pour lui.

Pendant les huit jours qui venaient de s'écouler, Mme Robert n'avait eu que deux fois l'occasion de voir les proscrits. Afin de cacher leur présence aux domestiques, le juge de paix ne se rendait point au pavillon, et sa femme ne s'était pas encore trouvée seule avec Baudouin.

Cette fois, elle ne put se maîtriser. Ses yeux se fixèrent sur ce dernier et elle lui dit d'une voix pénétrante :

— Pardonnez-moi, capitaine, de m'être immiscée dans vos affaires de famille sans votre autorisation.

— Je ne vous comprends pas, madame, répliqua Baudouin, au comble de la surprise.

— Dans la conversation que vous avez eue avec mon mari le jour de votre arrivée ici, vous l'avez entretenu de votre sœur et de votre cousine en termes qui m'ont profondément émue.

— Ah ! madame, vous êtes bonne...

— Pas toujours... En parlant des personnes qui vous sont chères, vous nous avez accordé assez de confiance pour ne point nous cacher leur adresse, et j'ai eu l'indiscrétion de la retenir.

Le capitaine, intrigué par ces paroles, interrogea des yeux la phy-

sionomie de la jeune femme, mais il se sentit troublé en rencontrant le regard brûlant qu'elle lui lança.

— Or, continua Clémence, j'ai conçu aussitôt le dessein de faire prendre des nouvelles de ces jeunes personnes par un vieux cousin, ancien magistrat, qui habite le quartier du Luxembourg. Sans révéler le lieu où vous vous trouvez, je lui ai dit que j'avais le moyen de communiquer avec vous et que je pourrais vous faire parvenir une lettre de votre sœur.

— Quoi! madame, vous avez eu la bonté de vous occuper de moi à ce point, répliqua vivement le capitaine. Ah! que ne puis-je vous témoigner ma reconnaissance comme je le désirerais.

— Le meilleur moyen de me remercier, monsieur, c'est de m'accorder votre amitié.

— Oh! madame, comptez sur mon dévouement absolu.

— Le dévouement n'est pas tout à fait de l'affection, reprit la jeune femme. Enfin, mon vieux cousin m'a adressé ce matin, dans la lettre qu'il m'a écrite, ce billet qui vous est destiné.

Clémence tendit en même temps au capitaine un billet sur lequel son nom était écrit.

Il le décacheta vivement, le lut d'un bout à l'autre sans songer à s'excuser auprès de la jeune femme; puis il le porta tout à coup à ses lèvres et le couvrit de baisers...

C'est qu'il y avait au bas de ce papier deux ou trois lignes écrites par Flavienne, qui révélèrent au capitaine toute l'étendue de l'amour que sa cousine ressentait pour lui.

L'émotion de Baudouin, en lisant la lettre de sa sœur, fit naître immédiatement une pointe de jalousie dans l'esprit de Mme Robert.

— Je vois que vous avez une bien tendre amitié pour votre sœur, dit-elle en examinant la physionomie du capitaine.

— Oh! oui, madame, elle est si bonne, si courageuse, si dévouée.

— Comme votre cousine, reprit la jeune femme.

En entendant parler de Flavienne, Baudouin, qui n'avait jamais essayé de dissimuler ses sentiments, répliqua d'un ton fort ému :

— Je n'ai aucune raison pour le cacher : il y a longtemps déjà que je regarde ma jeune cousine comme ma fiancée.

A peine Mme Robert connaissait-elle le capitaine, et si elle avait tout d'abord éprouvé pour lui un tendre penchant, ce penchant ne

pouvait être déjà converti en violente passion; pourtant ce que venait de lui révéler Baudouin lui causa une poignante douleur; elle se leva brusquement, fit un mouvement de colère et se mit à se promener dans le fond du jardin.

Tout entier au bonheur que lui avait procuré la lecture des deux ou trois lignes écrites par Flavienne au bas de la lettre de Louise, le capitaine contemplait avec ravissement le précieux papier.

Il avait bien la vague idée que Mme Robert lui faisait des avances, mais le billet qu'il venait de recevoir cuirassait son cœur et le rendait insensible aux charmes séduisants de la jeune femme.

Il faut bien reconnaître que cette dernière, qui avait subi sans sourciller les nombreux assauts livrés à sa vertu par les amis de son mari, avait été fascinée tout d'abord à la vue du capitaine.

C'était bien là le héros de ses rêves, l'objet de ses constantes aspirations, l'élu de son cœur.

La passion s'était abattue sur elle comme une avalanche; il ne lui restait plus dans l'esprit ni dignité, ni conscience de ses devoirs. Serrer dans ses bras ce révolté chevaleresque, cet homme en qui se résumaient pour elle toutes les perfections physiques, lui semblait être une suprême félicité, un immense bonheur qu'elle ne pourrait jamais payer assez cher.

Le respect de ses serments, l'honneur de son mari, l'estime du monde, tout cela n'avait maintenant pas plus d'importance à ses yeux qu'une bulle de savon anéantie par la brise.

Brave homme, imbu d'idées bourgeoises et incapable d'éteindre les feux qui la dévoraient, le juge de paix ne lui inspirait qu'une affection semblable à celle que certaines vieilles dames éprouvent pour le roquet qu'elles bourrent de friandises...

Tout à coup, Clémence interrompit sa promenade; la lutte qu'elle soutenait depuis un instant dans son esprit venait de se terminer par la défaite de la morale; elle allait passer son Rubicon.

Elle s'arrêta devant Baudouin, qui venait de se lever, et lui dit, en lui lançant des regards chargés d'effluves magnétiques :

— L'explication que nous allons avoir décidera de ma destinée. Pour vous prouver la sincérité de mes sentiments, je vais chasser au loin l'hypocrisie, qui est l'unique vertu de la plupart des femmes, et,

quelque étrange que cela vous paraisse, vous dire ce qui se passe dans mon cœur.

Le capitaine rougit légèrement; on a beau être maître de soi, il est presque impossible à un homme jeune, à l'âme ardente et au tempérament vigoureux, de résister aux séductions d'une jeune femme aussi adorablement belle que l'était Mme Robert.

— Je suis fort honoré de la confiance que vous voulez bien m'accorder, dit-il en baissant les yeux.

— Que répondriez-vous, capitaine Baudouin, à une femme qui viendrait vous dire franchement, contrairement à tous les usages : Dès le premier instant où je vous ai vu, une véritable révolution s'est opérée en moi; l'indifférence avec laquelle j'ai accueilli, jusqu'à ce jour, les hommages qu'on a la coutume de m'adresser, s'est tout à coup dissipée...

— Madame...

— J'ai compris que, sous ma froideur apparente, se cache un cœur tout disposé à s'embraser si je rencontre dans mon chemin l'idéal de mes rêves, l'homme destiné à m'initier aux voluptueux mystères de l'amour, qui me sont encore inconnus...

Tout en parlant, Clémence se rapprocha de Baudouin. Elle l'enveloppa dans ses regards passionnés. Le jeune homme vit le sein de cette charmeresse se soulever en bonds précipités. Bientôt elle lui saisit la main et elle la pressa si tendrement qu'il sentit une flamme brûlante monter à son cerveau. Son cœur battit à coups redoublés; un nuage obscurcit sa raison, il sentit ses jambes fléchir, et, sans se rendre compte de ce qu'il faisait, il porta la main de Mme Robert à ses lèvres et la couvrit d'ardents baisers...

— J'attendais cette réponse... murmura Clémence à l'oreille du capitaine; vous m'aimez, n'est-ce pas?

— Je vous admire! fit Baudouin profondément troublé.

— Vous m'aimerez, vous m'aimez! dites oui, je le veux...

Le capitaine, malgré la sincérité et l'étendue de son amour pour Flavienne, ne put résister à l'attaque de la jeune femme, et il répondit à voix basse, d'un ton presque honteux :

— Soyez satisfaite, madame, je vous aime.

— O mon ami, mon maître, mon roi! s'écria Clémence, ne pouvant résister aux voluptueuses excitations de la passion qui la dévorait.

Elle se haussa sur la pointe des pieds, s'élança au cou du capitaine, appuya sa bouche sur ses lèvres et le serra pendant une minute avec une tendresse violente contre son cœur.

Baudouin avait tout à fait perdu son libre arbitre... Flavienne, ses amis, les grands intérêts de la cause généreuse à la défense de laquelle il avait voué sa vie; tout cela était en ce moment aussi étranger à son esprit que les rapports diplomatiques du grand lama avec la pape.

Il glissa son bras autour de la taille de la belle Clémence, puis il l'entraîna sous la tonnelle; et ce soldat, qui avait passé toute sa jeunesse dans les camps, habitué à n'entendre que la voix du canon, devint le plus tendre et le plus éloquent des amoureux...

XIV

LA VENGEANCE D'UN OUTRAGE

Dans la crainte d'une surprise, Mme Robert, malgré la joie immense qu'elle ressentait, abrégea l'entrevue.

Une délicieuse félicité animait ses beaux traits et leur donnait une expression de béatitude sublime.

Maintenant elle était sûre de satisfaire bientôt ses ardents désirs. Le capitaine lui avait promis d'aller la trouver, en secret, dans sa chambre, la nuit suivante, à l'heure où tout le monde serait endormi.

Il est presque inutile de dire que le juge de paix et Clémence avaient des appartements séparés, mesure contre laquelle M. Robert n'avait jamais élevé de protestations.

Après avoir échangé un long baiser, la jeune femme et Baudouin se séparèrent.

Verdot et Chardin attendaient impatiemment le retour de leur ami.

— Eh bien! lui dit le commandant en le voyant rentrer, comment cette galante entrevue s'est-elle terminée?

— Il suffit de voir l'expression du visage de Baudouin pour répondre

avec assurance, dit Chardin ; il a emporté la place sans être obligé de donner l'assaut.

— Le juge de paix est un brave homme, reprit le commandant, et j'aurais préféré que l'aventure fût arrivée à un autre ; mais, à la guerre comme à la guerre, et les maris malheureux auront toujours tort...

On ne doit pas s'étonner de voir un officier, imbu des idées avec lesquelles les militaires ont généralement l'habitude d'envisager les infortunes conjugales des maris, traiter aussi complaisamment la séduction d'une jeune femme. Verdot n'avait encore jamais eu le temps de songer au mariage ; et pourtant il est certain que, s'il se fût trouvé à la place de M. Robert et qu'il eût découvert l'infidélité de sa femme, il eût tué sans rémission l'homme qui l'aurait outragé.

Ne voit-on pas à chaque instant des frères exposer sans hésitation leur vie pour punir le séducteur de leur sœur ; néanmoins, ces mêmes hommes, si chatouilleux quand il s'agit de l'honneur de leur famille, se font une gloire de prendre les femmes de leurs meilleurs amis.

Ces principes, conséquence des milieux vicieux dans lesquels on a vécu, n'ont rien à voir avec l'équité, et cependant presque tous les hommes les pratiquent.

Quant à Chardin, dont l'éducation avait été quelque peu négligée ; après la gloire d'endurer le martyre pour défendre ses opinions républicaines, il ne connaissait pas de plus grande satisfaction que celle de faire la conquête d'une femme mariée.

A la supposition qu'il fit, en parlant du rendez-vous donné par Mme Robert au capitaine, celui-ci lui dit :

— Mon cher ami, jusqu'à ce moment, je n'ai rien emporté du tout.

— Ah bah !

— Comment, tout s'est passé en escarmouches ? fit Verdot.

— A peu près.

— Mais enfin, tu es sûr de devenir l'amant de cette jeune femme ?

Baudouin ne répondit pas. Sa main venait de toucher dans sa poche la lettre de Louise, au bas de laquelle se trouvaient les lignes écrites par sa cousine, et la conscience de la trahison qu'il venait de commettre se présenta tout à coup à son esprit.

N'étant plus sous l'influence irrésistible de Clémence, la raison



Ce manège dura environ une demi-heure.

chassait peu à peu de son cerveau les hallucinations causées par le trouble des sens.

— Oui, mes chers amis, répondit-il lentement, cela dépend de moi.

— Parbleu! j'en étais sûr, dit Chardin.

— Félicitations, ajouta Verdot; et peut-on te demander comment tu pourras rencontrer ta conquête sans t'exposer à faire découvrir aux domestiques notre présence ici, et surtout sans éveiller les soupçons du mari?

— M. Robert est un excellent homme, fit Chardin, et s'il aimait un peu moins les Bourbons, je pourrais le plaindre d'être trompé par sa femme; mais puisque les faiblesses de la dame nous seront utiles, Baudouin peut aller de l'avant sans remords.

— Vous me demandez à quel moment je dois aller au rendez-vous que m'a donné Mme Robert? reprit le capitaine.

— Elle doit peut-être venir te trouver ici?

— Pas de plaisanterie à ce sujet, Verdot. A minuit et demi, la femme du juge de paix apportera, dans son cabinet de toilette dont la fenêtre donne de ce côté, une petite lumière que je verrai à travers les persiennes. Quand cette lumière paraîtra, c'est que tout le monde sera couché. Je quitterai alors le pavillon, je traverserai ensuite le petit parterre qui sépare les deux bâtiments et je trouverai la porte de l'escalier ouverte.

— Le reste se devine, dit Chardin. Surtout exige de la dame que nous puissions correspondre, sous son couvert, avec nos amis de Lyon, de Marseille et de Bordeaux... J'en reviens à ce que j'ai déjà dit au sujet de Hureau. Il avait de fréquentes relations avec les *Indomptables* de Bordeaux, c'est dans cette dernière ville qu'il doit s'être réfugié, c'est ma conviction.

Le capitaine branla la tête. Depuis un instant il semblait réfléchir profondément.

— Je crois, mes chers camarades, qu'il faut songer à trouver un autre moyen pour nous tirer d'embarras, dit-il. La démarche de Mme Robert nous forcera à quitter cette maison.

— Que dis-tu? fit Verdot; nous comptons au contraire sur sa coopération. Elle ne partage pas les idées politiques de son mari, et, grâce à ta liaison avec elle, l'affaire marchera bien.

— C'est évident, ajouta Chardin.

— Oui, mais il faut, pour la réussite de ce plan, que j'aille au rendez-vous qu'elle m'a donné.

— Aurais-tu l'intention d'y manquer?

— C'est mon devoir.

— Hein! Baudouin, je ne te comprends pas...

Les traits de Chardin exprimèrent un étonnement semblable à celui qu'éprouva le commandant.

Quel revirement s'opérait-il dans l'esprit du capitaine pour qu'il prît une telle résolution?

Baudouin ne tarda pas à s'expliquer.

— Je l'avoue, dit-il; la beauté de Mme Robert, ses piquantes séductions, et peut-être aussi un peu de vanité; tout cela m'a égaré un instant l'esprit, et j'ai eu la faiblesse de trop écouter les excitations des sens; mais à peine ai-je cessé de subir sa puissance magnétique, que ma raison est revenue. J'ai alors compris le rôle odieux que je me disposais à remplir. Trahir d'une façon aussi infâme notre hôte, l'homme généreux qui nous a ouvert sa maison au risque de se faire arrêter comme notre complice, m'a semblé être une action si criminelle, si monstrueuse, que j'ai aussitôt pris la résolution de ne pas m'en rendre coupable; et je suis sûr que lorsque vous y réfléchirez sérieusement vous serez de mon avis.

Verdot et Chardin échangèrent un regard.

Ce que venait de leur dire le capitaine était si sensé, si conforme à la morale, qu'ils n'essayèrent point de combattre sa résolution, et Verdot répliqua d'un ton hésitant :

— Tu as peut-être raison... Oui, tromper la confiance de M. Robert serait non seulement une indélicatesse, mais bien encore une espèce de forfaiture... Je n'avais songé qu'à trouver le moyen de correspondre avec nos amis...

— Enfin, puisque le capitaine a des scrupules, il faut les respecter, fit Chardin; quant à moi, je le déclare, si pareille bonne fortune m'était échue, j'en aurais certainement profité.

— Et tu en aurais eu des remords, dit Baudouin.

— Ce n'est pas sûr.

— Puisque nous devons abandonner nos espérances au sujet de

Mme Robert, reprit Verdot, nous ne pouvons songer à demeurer plus longtemps dans cette maison.

— Tu es dans le vrai, repartit le capitaine. Pour le moment, notre séjour en France ne peut être d'aucune utilité à notre parti, nous ferons donc bien de mettre à exécution le projet dont tu avais parlé, c'est-à-dire de chercher les moyens de gagner la Suisse.

— Dabord, il nous faudrait de l'argent, dit Chardin.

— Vous savez qu'il m'en reste beaucoup de celui qui m'avait été remis à Deuil par le brave petit vétérinaire, et Giroud nous a engagé à nous adresser à lui dans un cas pressant.

— On aurait dû aller le revoir. La distance qui nous sépare de sa maison n'est pas grande, et pendant la nuit on peut voyager sans courir de danger.

— Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, j'irai lui faire une visite demain ou après-demain ? dit le charcutier.

— Nous verrons cela...

La journée se passa à faire des projets de voyage pour se rendre en Suisse, et lorsque la nuit arriva, les trois amis avaient résolu de quitter Auxerre quatre jours plus tard, après le départ de cette ville d'un commissaire extraordinaire, envoyé par le gouvernement dans la contrée pour savoir s'il y avait quelque chose de fondé au sujet des dispositions hostiles qu'on attribuait aux paysans de cette partie de la Bourgogne.

Pendant la nuit, Verdot et Chardin surveillaient la fenêtre du cabinet de toilette de Mme Robert. A partir de minuit la flamme d'une petite lumière courut à travers les lames des persiennes.

On voyait qu'une main fébrile l'agitait.

Ce manège dura environ une demi-heure, puis la fenêtre s'entr'ouvrit légèrement, et Mme Robert avança la tête en dehors pour voir ce qui se passait du côté du pavillon.

— Elle est furieuse, dit Verdot au charcutier.

— Baudouin a commis peut-être une grande imprudence en manquant à ce rendez-vous, répliqua ce dernier; pourvu que cette jeune femme ne songe pas à se venger de son dédain.

— Il n'y a rien à craindre de ce côté, dit le commandant; elle partage nos idées et ne pousserait jamais la méchanceté jusqu'à nous trahir. Seulement Baudouin aura encouru sa haine c'est certain.

— Les haines de femmes sont quelquefois mortelles, et Mme Robert me paraît avoir un de ces caractères inflexibles qui ne pardonnent jamais une offense.

La jeune femme ouvrit et ferma plusieurs fois sa fenêtre; la petite lumière dansa encore pendant plus d'une heure à travers les persiennes, puis elle disparut...

Au lieu de venir voir avec ses camarades ce qui se passait dans le cabinet de toilette, le capitaine s'était couché.

Il songeait à sa sœur et à Flavienne.

Les quelques mots écrits par la jeune fille, et dans lesquels elle avait révélé les secrets les plus intimes de son cœur, le plongeaient dans un ravissement qui chassait de son esprit le souvenir de Clémence.

Bientôt, il éprouva impérieusement le besoin de répondre à la lettre de Louise. Son âme débordait et il fallait qu'elle s'épanchât.

Il s'élança hors de son lit, s'habilla à la hâte, et ses deux amis le trouvèrent occupé à écrire lorsqu'ils regagnèrent leur chambre.

Non seulement Clémence devint furieuse, quand elle eut acquis la certitude que le capitaine ne viendrait pas au rendez-vous qu'elle lui avait donné, mais des idées de vengeance pénétrèrent dans son cerveau.

Une femme passionnée ne pardonne jamais un tel outrage fait à ses charmes, avait dit Chardin...

Parmi les jeunes gens fréquentant sa maison qui lui avaient fait la cour, se trouvait un avocat nommé Louis Varnaud, neveu d'un chef de division au ministère de l'Intérieur.

Assez joli garçon, rempli d'amour-propre et ambitieux, le jeune avocat avait été très froissé de la froideur de Clémence, et il attendait l'occasion de lui reprocher ses dédains, lorsqu'il reçut de la jeune femme un billet ainsi conçu :

« Mon cher monsieur Varnaud,

« Je ne crois pas me tromper en supposant que vous avez toujours un peu d'amitié pour moi; aujourd'hui j'ai besoin de vous et je désire mettre cette amitié à l'épreuve. Vous voyez que je ne suis pas hypocrite. Ce soir je me rendrai chez Mme Clérin, votre tante, c'est son jour de réception; si vous voulez m'être agréable vous y viendrez...

« CLÉMENCE R. »

A la réception de ce billet, le jeune avocat éprouva une grande joie. Évidemment Mme Robert voulait se rapprocher de lui. Le service qu'elle se proposait de lui demander devait être un prétexte. Il allait enfin triompher, c'est-à-dire vaincre la résistance de cette vertu farouche, que personne ne pouvait encore se vanter d'avoir ébranlée.

Loin de songer à lui adresser des reproches, Louis Varnaud se promettait de se faire le serviteur dévoué de cette jeune femme et d'aller au devant de ses désirs.

Pour lui la journée fut horriblement longue; il lui semblait qu'elle ne finirait jamais, et quand le soir arriva, il s'empressa de se diriger vers la maison de Mme Clérin.

Il n'y avait encore personne au salon, et Mme Robert, accompagnée de son mari, ne parut qu'à neuf heures.

Bientôt le juge de paix rejoignit le directeur de l'hôpital, son ami, à une table de jeu, et Mme Robert fit signe au jeune avocat de la suivre dans une pièce voisine, où il n'y avait personne, et tous deux s'assirent sur le canapé.

— Merci d'être venu, dit la jeune femme à l'avocat, de façon à ne point être entendu des personnes qui pouvaient les voir du salon, dont la porte était ouverte.

— Ne suis-je pas toujours à vos ordres?

— Hum! il y aurait beaucoup à dire à ce sujet. Enfin vous voilà, c'est l'essentiel.

— En quoi puis-je vous être utile, madame? demanda Louis Varnaud, qui se grisait peu à peu en dévorant du regard les charmes de Clémence.

— Vous êtes un homme d'honneur et je n'hésite pas à me confier à vous.

— Soyez sûre que je ne vous donnerai pas lieu de vous en repentir.

— Et si vous me servez fidèlement, ma reconnaissance sera sans bornes.

Les yeux de l'avocat étincelèrent, et il répliqua, en saisissant la main de Mme Robert.

— Parlez, commandez, je suis votre esclave.

— Eh bien! il s'agit de m'aider à me venger d'un homme qui m'a outragée.

— Nommez-moi ce misérable, et je ne prendrai aucun repos avant de vous avoir donné une entière satisfaction.

— Merci cent fois de votre zèle, mon cher monsieur Varnaud, mais il ne s'agit ni d'un duel ni même d'une explication. Vous êtes dévoué au gouvernement des Bourbons, n'est-ce pas ?

— Mon oncle est chef de division au ministère de l'Intérieur, et si je pouvais me signaler par le moindre service, il me ferait nommer substitut du procureur du roi ici même ; ce qui est l'objet de tous mes vœux, après le bonheur de vous plaire.

Mme Robert remercia l'avocat de son compliment en glissant sur lui un tendre regard, puis elle reprit :

— Alors la magistrature de la ville va bientôt vous compter dans ses rangs, car le service que j'attends de votre complaisance attirera infailliblement l'attention du ministre sur vous.

— Je vous en prie, madame, hâtez-vous de m'apprendre de quoi il s'agit.

— Oh! d'une chose bien simple; mais d'abord promettez-moi de faire ce que je vais vous demander, dit Clémence en pressant doucement la main du jeune avocat, dans laquelle la sienne était restée.

— Cette promesse est tout au moins superflue, madame ; je vous le répète : commandez, je brûle d'exécuter vos ordres.

— Il s'agit de livrer aux autorités un conspirateur que la police recherche vainement depuis longtemps d[illegible]

— Une délation, fit le jeune avocat.

— Hésiteriez-vous ?... Cependant j'ai compté absolument sur vous. Il me semble que vous ferez votre devoir en remettant entre les mains des autorités un des plus dangereux ennemis du gouvernement.

— Oui, certainement; mais je vous avoue, madame, que j'aimerais mieux exposer ma vie pour vous plaire que de jouer un tel rôle...

— Assez, interrompit la jeune femme dont le front s'assombrit. Je croyais que vous m'aimiez et que vous saisiriez avec empressement l'occasion de me prouver votre amour; il n'en est rien, brisons là !...

Mme Robert se disposa à se lever; mais Louis Varnaud, subissant l'influence de ses regards ardents, la retint.

— De grâce, ne vous éloignez pas, lui dit-il ; je ferai tout ce que vous exigerez de moi.

— Enfin... Quelques mots suffiront pour vous mettre au courant de ma situation... Un homme, chaudement recommandé à mon mari par une personne qui lui avait rendu autrefois un grand service, est caché dans un coin de notre maison...

— Ah !

— Oui. Cet homme est un conspirateur presque célèbre, le fameux capitaine Baudouin, renvoyé dans ses foyers lors du licenciement de l'armée de la Loire...

— Ce nom ne m'est pas inconnu, répliqua l'avocat.

— Son signalement a été répandu partout; mais, tandis qu'on le cherche à la frontière, il vit tranquillement à Auxerre, narguant les autorités et profitant de l'inexplicable faiblesse de mon mari.

— Je ne comprends guère votre indignation, madame; il me semblait que vous professiez, comme votre père, les opinions politiques du capitaine Baudouin... Il faut qu'il vous ait fait un bien sanglant outrage pour que vous songiez à vous venger d'une façon aussi cruelle.

Mme Robert se mordit les lèvres, mais elle reprit vivement :

— Vous allez être juge de la gravité de l'offense qu'il m'a faite. Par considération pour un proscrit, j'ai eu la faiblesse de l'écouter avec intérêt lorsqu'il a raconté ses tribulations à mon mari; je lui ai même adressé, à ce sujet, quelques paroles de bienveillance qu'il a eu l'audace d'interpréter d'une façon outrageante pour moi. Ce soudard a cru que je l'invitais à me faire la cour...

— Ce sont les mœurs des camps qui autorisent de telles témérités.

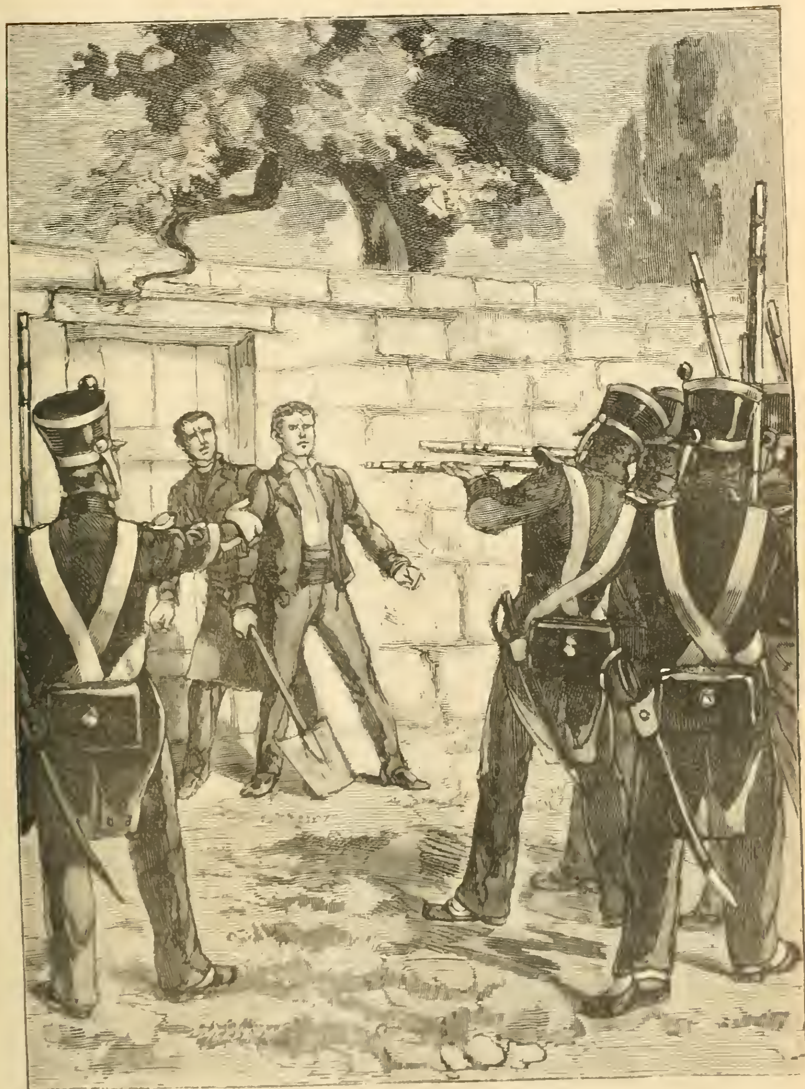
— Et, fort de ma bonté, il m'a aussitôt poursuivie de ses injurieuses protestations d'amour. Mon mari, dont vous connaissez l'humeur tranquille, ne se doutait de rien... Enfin, la nuit dernière, le capitaine Baudouin, habitué à faire l'amour à la hussarde, a eu l'effronterie de se glisser secrètement la nuit dans ma chambre...

— Mais c'est un abominable chenapan.

— Vous pouvez le dire; car il m'a surprise au lit, et, sans mon énergique résistance, il me faisait subir les derniers outrages...

— Vous n'avez pas appelé à votre aide ?

— Le pouvais-je ? Si on était venu, non seulement mon mari aurait été compromis, mais on l'eût certainement arrêté comme complice d'un conspirateur... J'ai eu le courage de me taire, toutefois, avec la



Rendez-vous ou vous êtes mort

résolution bien arrêtée de punir le scélérat qui s'est conduit d'une façon aussi odieuse avec moi.

— Je comprends... mais vous pouvez adresser une dénonciation anonyme au Parquet, qui donnera des ordres pour faire arrêter cet homme.

— Dans notre maison?

— C'est vrai; comme vous le dites, madame, on ne manquerait pas d'accuser M. Robert de complicité.

— Je ne veux, à aucun prix, exposer mon mari à être poursuivi par la justice, le déshonneur retomberait sur moi; ce que je désire, ce que je veux, c'est que vous me prêtiez votre aide pour attirer le capitaine Baudouin hors de notre maison... Il faut qu'il ignore d'où vient le coup; pour cela, rien de plus simple.

L'avocat hocha la tête.

— Pas si simple que vous le croyez, répliqua-t-il.

— Envisagez le résultat de votre coopération à cette affaire, reprit Clémence, usant de toutes les armes de la coquetterie pour déterminer Varnaud à entrer dans ses vues... D'abord, lorsqu'on apprendra en haut lieu le service que vous aurez rendu au gouvernement, votre nomination au poste que vous sollicitez sera certaine. Ensuite, mon cher monsieur Varnaud, depuis longtemps mon cœur se révolte contre ma raison... Il me dit que si je dois fatalement me consoler un jour de l'indifférence de mon mari en confiant mes chagrins à un ami, cet ami ne peut être que vous...

Une tendre pression de main ponctua les paroles de Clémence, aveuglée par la passion, et le jeune avocat, ivre d'amour et de désirs, se pencha vers elle et lui dit à voix basse :

— Achevez... que faut-il que je fasse?

— Vous écrirez au capitaine en qualité d'ami de sa sœur et de sa cousine, dont voici les noms, répondit la jeune femme en remettant une petite note à Varnaud. Vous lui direz qu'elles sont arrivées ce matin par le coche et qu'elles l'attendent demain soir devant la cathédrale. Vous irez demain, dans la matinée, prévenir la police, et le conspirateur se trouvera sous les verrous sans connaître la nature du piège qui lui aura été tendu. De cette façon, personne ne sera compromis, ma vengeance sera assurée, et vous recueillerez le double bénéfice de votre action.

— Comment ferai-je parvenir la lettre au capitaine?

— Je me charge de cela, mon ami. . Allons, passez dans la chambre de votre tante, où vous trouverez ce qu'il faut pour écrire, et rapportez-moi bien vite la lettre que je vous demande. Je vous attendrai au salon. Le lendemain de l'arrestation du capitaine, vous viendrez chez moi recevoir le prix de votre complaisance...

Mme Robert se leva pour ne pas entendre les objections que le jeune avocat pourrait lui faire, et elle s'éloigna.

Bien des gens s'étonneront de voir une personne aussi belle et aussi intelligente concevoir et mettre à exécution cet odieux complot. Mais on ignore généralement toute la somme de méchanceté qui éclôt soudainement dans l'âme d'une femme dédaignée par l'homme à la tête duquel elle s'est jetée.

Cette situation engendre des haines mortelles. La femme méprisée ne recule devant aucune mesure pour se venger. Chez elle, la colère, la passion et la rage de s'être vainement humiliée étouffent sa raison, détruisent ses sentiments généreux et la rendent semblable à une furie. Elle est alors incapable de goûter d'autre plaisir que celui de la vengeance, et si elle lui échappe, souvent elle en meurt de regret.

Certaine de livrer le capitaine Baudouin à ses ennemis, Clémence se montra aimable et charmante avec tout le monde pendant le reste de la soirée, et ses adorateurs éconduits envièrent le bonheur de Louis Varnaud, dont le triomphe leur parut assuré.

Cependant, celui-ci était en proie à un grand trouble. Une lutte violente se livrait dans son esprit. Certes, il eût exposé sans hésiter sa vie pour devenir l'amant de la belle Mme Robert, mais le sacrifice qu'elle exigeait de lui intéressait directement son honneur.

Dans tous les partis, la délation est regardée comme une action infâme, et ce n'était pas seulement une délation que Clémence lui imposait. Elle voulait qu'il dressât une embuscade de Peau-Rouge pour y attirer un proscrit...

Oui, cet homme méritait un châtiment pour l'action dont il s'était rendu coupable. S'introduire pendant la nuit dans la chambre d'une jeune femme pour lui faire violence était un véritable crime.

Mais le fait avancé par Mme Robert était-il vrai ?

Dès les premiers mots de son récit, des doutes s'étaient glissés dans l'esprit du jeune avocat à ce sujet.

Il n'était guère admissible qu'un proscrit, d'un caractère comme celui qu'on prêtait au capitaine, se fût introduit, pendant la nuit, dans la chambre d'une jeune femme, dont le mari lui donnait l'hospitalité, avec l'intention de lui faire subir un suprême outrage.

La passion que le jeune avocat ressentait pour Clémence n'obscurcissait pas sa raison ; et, comme il était doué d'une intelligence assez vive, il se demanda si Mme Robert ne poursuivait pas la vengeance d'un outrage diamétralement opposé à celui dont elle avait parlé...

— Je ne donnerai assurément pas suite à cette affaire, se dit-il, au lieu d'écrire au capitaine... Demain, j'aurai pris une résolution...

Il sortit de chez sa tante pour éviter une explication avec la jeune femme et passa une partie de la nuit à réfléchir.

Louis Varnaud eut d'abord la pensée de quitter Auxerre et de laisser Clémence agir à sa guise.

Mais il s'effraya bientôt en songeant à ce qui arriverait. La femme du juge de paix ne renoncerait point à ses desseins. Elle préviendrait le Parquet par une lettre anonyme ; on ferait une descente chez M. Robert, et le capitaine y serait découvert et arrêté...

Clémence s'était bien gardée de parler de la présence de Verdot et de Chardin dans la maison. Sa haine ne concernait que Baudouin, et c'était lui seul qu'elle voulait perdre.

Il était neuf heures du matin, le lendemain, lorsque le jeune avocat se présenta chez le juge de paix.

Celui-ci était dans son cabinet, et Varnaud fut introduit aussitôt auprès de lui.

Mme Robert, qui avait eu les nerfs agités pendant la nuit, à la suite de la contrariété que lui avait fait éprouver le départ subit de l'avocat, n'était pas encore levée, mais elle ne dormait point.

Les traits de Louis Varnaud exprimaient de si sombres pensées que M. Robert en fut tout d'abord frappé.

— Quel motif me vaut une visite si matinale, mon cher Louis? demanda-t-il au jeune homme.

— Une affaire grave .. D'abord et avant tout, je dois m'accuser d'avoir commis des actes répréhensibles à votre égard.

— A mon égard? demanda le juge de paix surpris.

— Oui, monsieur Robert. Comme tous les jeunes gens, ébloui par les charmes de Mme Robert, je lui ai fait la cour...

— Quand elles ne sont pas poussées trop loin, les galanteries de ce genre n'effarouchent guère une jolie femme. Tout au contraire, elles flattent son amour-propre, et si vous n'avez que cela à me dire...

— J'ai autre chose, mais la question est si délicate...

Le juge de paix rougit légèrement; il crut que Louis Varnaud venait lui apprendre qu'on avait découvert la présence des proscrits chez lui.

— Délicate ou non, faites-moi connaître cette question, répliqua-t-il, puisque vous êtes venu me voir dans ce dessein.

— Je vais trahir la confiance que Mme Robert m'a accordée, mais je crois que mon devoir m'y oblige... Monsieur Robert, vous donnez asile, dans votre maison, à un conspirateur recherché par la police, le capitaine Baudouin...

En entendant ces mots, le juge de paix fit un mouvement de pénible surprise et rougit.

— Comment savez-vous cela? demanda-t-il vivement

Mme Robert me l'a dit.

— Elle... c'est impossible...

— Je vous prie de m'écouter avec calme... Il s'agit d'une affaire dans laquelle vous pouvez être gravement compromis. Se croyant, à tort ou à raison, outragée par le capitaine et ne voulant pas vous exposer à être poursuivi pour avoir recueilli chez vous un homme que les autorités ont l'ordre d'arrêter, Mme Robert veut se venger de ce proscrit en le livrant à la justice sans qu'on vienne le chercher ici.

— Qu'entends-je !

— Elle s'est adressée à moi pour l'aider dans ses desseins... Elle a imaginé une manœuvre destinée à attirer le capitaine Baudouin dans un guet-apens, et elle m'a chargé de dénoncer ce malheureux au Parquet... Mais, au moment d'agir, ma conscience s'est révoltée, et, au risque de m'attirer la haine de Mme Robert, qui avait été jusqu'ici l'objet de tous mes respects, je suis venu vous révéler le complot.

Le juge de paix était navré. Il aimait sa femme plus encore pour l'estime que lui inspirait son caractère que par son amour, et Varnaud venait, en quelques mots, de détruire à jamais toutes ses illusions, tout son bonheur.

Il serra les poings avec rage et des larmes humectèrent ses paupières.

— Oh ! la misérable ! murmura-t-il en baissant la tête avec confusion. Trahir d'une façon aussi odieuse les devoirs sacrés de l'hospitalité... mais quel genre d'outrage a pu la déterminer à recourir à une si abominable vengeance?

L'avocat, qui s'était bien gardé de faire connaître à Robert le prix que sa femme lui avait promis pour le déterminer à la seconder, allait lui répondre, lorsque Clémence parut tout à coup à la porte du cabinet...

Dévorée de remords pendant une partie de la nuit et ne pouvant résister à la voix de sa conscience, qui lui reprochait son action infâme, elle allait se disposer à envoyer Honorine, sa femme de chambre, chez l'avocat, pour lui dire de ne pas donner suite au complot de la veille, lorsqu'elle avait aperçu, par la fenêtre de sa chambre, Varnaud venir dans la maison.

Elle devina aussitôt que le jeune homme refusait le rôle qu'elle lui avait proposé; bien mieux, elle comprit qu'il venait informer son mari de ce qui se passait.

Alors, une résolution énergique s'empara de son esprit. Au lieu d'attendre une explication qui devait la couvrir de honte, elle se dit qu'il serait moins humiliant d'assumer hautement la responsabilité de ses actions que de se traîner aux pieds de son mari pour implorer honteusement sa pitié, et elle se dirigea vers son cabinet.

A sa vue, le juge de paix devint blême d'indignation.

La tête haute, les sourcils froncés, de sinistres éclairs dans les yeux, la jeune femme ressemblait plus à une inflexible *justicière* qu'à une épouse coupable; pourtant ses premières paroles indiquèrent bien qu'elle n'avait point l'intention de nier ses fautes.

— Un mot avant d'aller plus loin, dit-elle à l'avocat; avez vous dénoncé aux autorités la présence du capitaine Baudouin dans la maison?

— Non, madame.

— Je respire!... fit-elle.

Puis, s'adressant à son mari, elle lui dit :

— Je ne sais ce que M. Varnaud vous a appris; quoiqu'il en soit, il n'a pu vous faire connaître la vérité, et je suis venue pour vous la dire.

M. Robert n'avait pas le caractère violent; mais, sous son apparence débonnaire, il cachait une volonté énergique.

— Malheureuse! répliqua-t-il en jetant un regard de colère sur sa femme; que pouvez-vous m'apprendre de plus ignoble que ce que M. Varnaud vient de me révéler?

— Ceci, répondit Clémence en baissant les yeux : Le capitaine Baudouin ne m'a pas outragée, c'est moi, au contraire, qui ai voulu me venger du mépris qu'il m'a manifesté lorsque je lui ai fait connaître ma faiblesse...

En entendant ces mots, le juge de paix fut tout à coup pris d'une rage folle; la colère blanche qui venait de s'emparer de lui l'avait subitement transformé en tigre, il saisit un lourd candélabre de bronze et s'élança sur sa femme en le brandissant...

Sans l'intervention de l'avocat, il lui eût fracassé le crâne.

Loin de se reculer, la jeune femme garda son attitude tout à la fois hautaine et résignée.

— Tuez-moi, dit-elle avec calme, c'est votre droit; car si je ne suis pas coupable, c'est que le capitaine a repoussé mes avances.

— Sortez, sortez de cette maison et n'y rentrez jamais... lui dit son mari d'une voix entrecoupée par les sanglots et en se frappant le front de désespoir...

Tandis que Varnaud reconduisait la jeune femme et la pressait de s'éloigner, afin de se soustraire aux traitements violents du juge de paix, celui-ci s'affaissa dans un fauteuil et se mit à pousser de déchirants sanglots...

Mme Robert venait de remonter dans sa chambre, sans avoir prononcé une parole en réponse aux consolations que l'avocat s'efforçait de lui prodiguer, quand elle vit, par la fenêtre de l'escalier, le commissaire de police, accompagné et suivi de plusieurs gendarmes et d'un peloton de soldats, se diriger vers la maison...

Elle redescendit précipitamment, ne fit qu'un bond jusqu'au cabinet de son mari et s'écria, en franchissant la porte :

— Alerte! voici la police!...

M. Robert se leva aussitôt, écarta sa femme en la repoussant brutalement, puis s'élança vers le pavillon...

— Sauvez-vous! s'écria-t-il d'une voix terrifiée; on vient vous arrêter!...

Au moment où le juge de paix pénétra dans la chambre où se tenaient les proscrits, ceux-ci s'occupaient de trouver les moyens de quitter la contrée. Le capitaine leur avait exprimé ses craintes au sujet de Clémence; le caractère altier de cette jeune femme ne lui inspirait aucune confiance, et il avait cru lire dans ses yeux le désir de se venger.

Surpris par les paroles de Robert, ils songèrent tout d'abord à opposer une résistance énergique aux agents de l'autorité et à se faire tuer plutôt que de tomber entre leurs mains.

Mais ils n'avaient que des armes insuffisantes pour engager, avec quelques chances de succès, un combat contre de nombreux soldats.

— Venez, venez! leur dit le juge de paix, il n'y a pas une minute à perdre.

On entendit en effet, au moment où il prononçait ces paroles, le bruit retentissant de la sonnette de la grande porte.

Les trois amis saisirent à la hâte tout ce qui pouvait les aider à se défendre et ils descendirent précipitamment l'escalier...

Robert les précédait en leur indiquant, au fond du second jardin, une porte bâtarde par laquelle on rentrait les barriques de vin et les provisions de bois.

— Cette porte donne dans une ruelle déserte, leur dit-il rapidement à voix basse... une fois dans cette ruelle vous pourrez facilement gagner les champs et trouver momentanément un abri...

Il introduisit aussitôt la clé dans la serrure.

Mais cette serrure était rouillée et il mit plus d'une minute à ouvrir.

Pendant ce temps, le capitaine, voulant essayer de savoir ce qui se passait au dehors, grimpa sur un tilleul dont les branches s'élevaient au-dessus du mur de clôture de la propriété.

Caché dans le feuillage de cet arbre, il avançait la tête pour regarder au dehors, lorsque la porte s'ouvrit...

Verdot et Chardin, brandissant, l'un une bêche et l'autre un énorme marteau, s'élancèrent tête baissée pour fuir.

Mais ils se trouvèrent tout à coup en face d'une demi-douzaine de soldats qui les couchèrent en joue.

— Rendez-vous où vous êtes morts! leur cria le sergent commandant le peloton...



En une minute, il arriva auprès du cabriolet.

Les deux proscrits se rejetèrent vivement en arrière...

Mais il leur fut impossible de fuir; les gendarmes et les agents de police venaient d'arriver dans le jardin.

Toute résistance était inutile; en un quart de minute, ils furent entourés, désarmés et ligottés...

Alors les soldats qui se tenaient devant la porte de la ruelle pénétrèrent dans le jardin, et le sergent plaça une sentinelle devant cette porte, puis il conduisit ses autres soldats vers le pavillon où venait d'arriver le commissaire de police.

Nul ne s'était encore avisé de lever la tête pour regarder dans les branches des arbres.

Baudouin mit à profit les quelques secondes de répit que les événements lui laissaient... D'un bond hardi, il s'élança par dessus le mur de clôture et tomba dans la ruelle.

Surprise par cette manœuvre à laquelle elle ne s'attendait pas, la sentinelle. jeune soldat peu familiarisé avec les prescriptions du service, se mit à jeter des cris pour donner l'alarme; mais il ne fit pas feu sur le fugitif, ce qui permit à ce dernier de parcourir une centaine de pas avant que les gendarmes et les agents de police pussent se mettre à sa poursuite...

Le capitaine était maintenant habitué à cette vie de périls et d'aventures, à laquelle le condamnait sa situation de proscrit. Les chasses incessantes dont il était l'objet lui avaient donné la souplesse, l'agilité et le sang-froid qui distinguent certains animaux en butte aux incessantes poursuites de leurs ennemis... Quand il eut atteint la zone des jardins qui entourent la ville, il se terra, c'est-à-dire qu'il se glissa prestement dans un trou creusé pour y enfouir des plantes destinées à être conservées pendant l'hiver, et il ramena sur lui une claie qui se trouvait dans le voisinage de ce trou.

Par un rare bonheur, Baudouin n'avait point été vu.

Bientôt les gendarmes, les agents de police et, derrière eux, les soldats débouchèrent de la ruelle et se répandirent dans la campagne.

Il ne vint à l'esprit d'aucun d'eux l'idée que le fugitif avait trouvé un refuge dans le sein même de la terre. Comme ils n'aperçurent ni arbres, ni baraques derrière lesquels il pût se cacher, ils supposèrent qu'il avait réussi à gagner une propriété entourée d'une haie épaisse, qu'on voyait à une portée de fusil, et ils se dirigèrent de ce côté.

Dix minutes plus tard, les gendarmes, reconnaissant qu'ils avaient fait buisson creux, revinrent à leur caserne pour y prendre leurs chevaux, et aussitôt ils se lancèrent à la poursuite du proscrit dans toutes les directions.

Comprenant que sa sécurité dépendait de l'immobilité qu'il garderait, le capitaine eut l'énergie de rester dans cette situation jusqu'à la nuit, quoiqu'il souffrît horriblement, car il avait les jambes repliées et il lui était tout à fait impossible de les étendre.

Depuis longtemps déjà l'obscurité avait remplacé le jour, lorsqu'il se hasarda à sortir de son terrier.

A quelques centaines de pas, on voyait poindre çà et là des lumières aux fenêtres des habitations du faubourg, et on entendait les aboiements lointains de quelques chiens.

Le capitaine se coucha et appliqua son oreille sur le sol afin de s'assurer qu'il n'y avait point de chevaux en marche dans le voisinage.

Il se releva satisfait en murmurant :

— Les gendarmes galopent à ma recherche bien loin d'ici... Je crois que je peux me rendre chez ce brave Giroud, le patron du *Bourguignon*, sans faire de mauvaise rencontre...

Une heure plus tard, Baudouin arriva à la ferme des Noyers.

XV

SUR LA ROUTE DE VERMANTON

Le capitaine fut reçu avec un grand empressement par toute la famille du marinier; mais ces braves gens furent consternés lorsqu'ils apprirent que Verdot et Chardin étaient arrêtés.

Ils songèrent aussitôt à mettre Baudouin à l'abri des poursuites acharnées auxquelles on allait se livrer dans le pays pour essayer de retrouver ses traces, et il fut décidé qu'on s'arrangerait pour lui procurer, le plus rapidement possible, les moyens de s'éloigner d'Auxerre. et d'essayer de se réfugier en Suisse.

En attendant, le fils de Giroud se rendit le lendemain de bonne heure à la ville pour chercher à savoir ce qui s'était passé chez Robert, et voici ce qu'il apprit :

La présence des proscrits chez le juge de paix avait été signalée à la police par Honorine, la femme de chambre de Mme Robert, qui était la maîtresse d'un domestique de la préfecture.

Cette caméristé était une mauvaise gale, qui avait conçu de la haine contre la femme du juge de paix parce que celle-ci donnait ses vieilles robes à une pauvre veuve chargée de famille, et elle épiait toutes ses actions pour pouvoir trouver les motifs d'une vengeance.

Ayant remarqué qu'elle donnait secrètement des ordres au vieux Magloire, le jardinier, qui connaissait seul la présence des proscrits dans le pavillon, elle surveilla le bonhomme et ne tarda pas à découvrir qu'il se faisait remettre, par la cuisinière, des provisions dont personne ne connaissait l'emploi, et que ces provisions ne sortaient pas de la maison.

Une fois sur cette piste, la fine mouche, dont on ne se méfiait point, ne tarda pas à découvrir que plusieurs hommes se cachaient dans le pavillon dépendant de la maison, et que, selon toutes les probabilités, ces hommes étaient des personnages politiques, ennemis du gouvernement et recherchés par la police.

La méchante fille, comptant sur une bonne récompense, alla immédiatement faire part de cette découverte au commissaire de police ; celui-ci chargea un agent de prendre adroitement des renseignements auprès des domestiques de la maison, et la cuisinière, grosse mafflue dont l'intelligence ne dépassait pas la manipulation d'un gâteau au riz, avoua naïvement que depuis quelques jours elle faisait de la cuisine pour des personnes que Magloire devait nourrir en secret.

Du reste, on avait aperçu, à plusieurs reprises, pendant la nuit, des lumières aux fenêtres du pavillon, qui était pourtant inhabité.

Faire une descente de justice chez le juge de paix, homme riche et royaliste influent, parut être, aux yeux des magistrats, une démarche scabreuse, et ils se disposaient à demander à ce sujet des ordres au ministre, lorsque la femme de chambre, qui ne voulait pas perdre le bénéfice de son espionnage, arriva un matin chez le procureur du roi, et lui affirma, non seulement que son maître cachait trois proscrits chez lui ; mais que ces proscrits étaient le fameux capitaine Baudouin,

le commandant Verdot, et un individu nommé Chardin qui paraissait être poursuivi comme eux par la justice.

Il n'y avait plus à hésiter et l'expédition fut résolue.

On a vu quel en avait été le résultat.

Interrogés par les magistrats, Verdot et Chardin refusèrent absolument de répondre aux questions qui leur furent adressées et on décida de les reconduire à Paris; puis le juge de paix fut arrêté.

Mais les autorités étaient furieuses, et le préfet dit au commissaire de police qu'il demanderait, sinon sa révocation, du moins son changement pour le punir d'avoir eu la maladresse de laisser échapper le capitaine Baudouin, celui des proscrits à la capture duquel on tenait le plus...

Tous les maires des communes de l'arrondissement reçurent des ordres sévères au sujet des étrangers qui se présenteraient dans leurs localités, et toutes les brigades de gendarmerie se mirent en campagne.

— Vous ne manquerez pas de recevoir la visite de ces gens-là, dit Baudouin à Giroud, lorsque le fils de ce dernier eut achevé son récit, et s'ils me trouvaient chez vous on vous arrêterait.

— Mais ils ne vous découvriront pas.

— Il y a toujours des gens complaisants, reprit le capitaine, et vous le voyez par ce qui nous est arrivé chez M. Robert, il faut croire à l'honnêteté de tout le monde et ne se fier à personne. Je quitterai votre maison la nuit prochaine.

— Où irez-vous, mon cher ami?

— Il me reste un peu d'argent, si vous le pouvez, vous grossirez légèrement mon magot, et, grâce à ces ressources, je me mettrai en route à pied, et je parviendrai, du moins je l'espère, à gagner la Suisse.

— Ah! mon cher capitaine, quels dangers vous allez affronter.

— Il ne peut rien me survenir de plus mauvais que ce qui est arrivé à Verdot et à Chardin... Pauvres amis! la prison les attend, peut-être l'échafaud.

— Non, non, répliqua vivement Giroud, le gouvernement des Bourbons, qui est déjà si haï dans les campagnes, reculera devant ces mesures barbares.

— N'en croyez rien, mon ami: tous les patriotes qui tomberont

entre les mains des royalistes seront impitoyablement immolés; ne pouvant régner en paix par la magnanimité, le gros Louis veut s'imposer par la terreur.

— La France ne se réveillera donc pas?

— Oh! si, je l'espère, j'en suis sûr, mais quand?...

Le soir de la même nuit, Baudouin, après avoir serré à plusieurs reprises dans ses bras les membres de la famille Giroud, sortit de la ferme des Noyers, vêtu d'une blouse de paysan et armé d'un énorme gourdin retenu à son poignet par une lanière de cuir.

Baudouin avait pris la résolution de suivre les grandes routes, où il courrait moins de danger que dans les chemins de traverse, car il pourrait, jusqu'à un certain point, y éviter les surprises.

Giroud l'avait forcé à accepter une somme relativement importante, qui, jointe à ce qui lui restait de l'argent du petit vétérinaire, lui permettrait de subvenir à tous ses besoins pendant un certain temps.

Le patron du *Bourguignon* lui avait, en outre, remis une paire de bons pistolets de poche et un grand couteau catalan.

Avec son solide gourdin, le capitaine était suffisamment armé pour tenir tête à plusieurs adversaires.

Pendant la première heure de marche, il eut constamment l'oreille aux aguets. Au moindre bruit insolite; le murmure du vent dans le feuillage, les dernières vibrations d'une cloche, les aboiements lointains des chiens de garde, il s'arrêtait et restait immobile, tout prêt à se jeter dans le fossé de la route ou à se réfugier derrière les haies s'il survenait quelque complication menaçante.

Puis il s'enhardit peu à peu.

L'air était tiède et les étoiles scintillaient dans un ciel lumineux qui lui rappelait les belles nuits d'Italie.

Son esprit se reporta bientôt vers Paris, où se trouvaient les deux créatures aimées qui constituaient sa famille.

Quand les reverrait-il? Peut-être jamais...

Cette idée fit passer un frisson de terreur dans tous ses membres, et il serra avec force son bâton, en murmurant deux ou trois jurons énergiques.

Mais ses pensées devinrent bientôt plus graves. Il songea à ses amis, martyrs de leur patriotisme. Ils allaient attendre sous les verrous

le dénouement, à coup sûr tragique, de leur lutte audacieuse contre un gouvernement exécré.

A l'aide d'un effort énergique, ne serait-il pas possible de renverser ce régime de honteuse compression et de délivrer ses amis?

Le capitaine reconnut, la mort dans l'âme, que le peuple n'était point encore suffisamment préparé pour briser ses chaînes.

Le nombre de ceux qui abhorraient les Bourbons était assurément plus considérable en France que celui de leurs partisans, mais nul lien solide ne les réunissait; à peine existait-il un germe, dans les grandes villes, quelques-uns de ces comités qui devaient prendre, quelques années plus tard, sous le nom de ventes de carbonari, une si grande importance dans le pays.

Baudouin songeait à ces graves questions, quand il entendit derrière lui le bruit d'une voiture.

Elle arrivait si rapidement qu'il eut à peine le temps de se jeter de côté pour éviter d'être vu par celui qui la conduisait.

C'était un cabriolet qui passa comme une flèche.

Dissimulé derrière le tronc d'un tilleul il put voir que les rênes du cheval étaient tenues par une femme paraissant âgée d'une vingtaine d'années.

La voiture se trouvait déjà à environ deux cents mètres et le capitaine avait repris sa marche, lorsqu'il entendit tout à coup crier d'une voix déchirante :

— Au secours ! à l'assassin !...

Le cheval venait d'être arrêté; car, à la clarté blafarde des étoiles, Baudouin vit parfaitement le cabriolet en travers de la route.

Les cris devinrent bientôt si lamentables que l'ancien officier n'hésita pas à se porter au secours de la personne qui appelait à son aide.

En une minute il arriva auprès du cabriolet...

Un homme, monté sur le brancard, s'efforçait de jeter hors de la voiture la jeune femme qui s'y trouvait, en lui disant d'un ton menaçant :

— Ah! gueuse! cette fois je te tiens, tu y passeras, foi de Claude! ..

— Canaille! fit le capitaine surgissant tout à coup.

Il souleva l'homme en le saisissant par les reins et le jeta sur la route comme un paquet...

— Oh ! merci ! merci ! fit la jeune femme en sanglotant !

Son agresseur, pris d'une grande frayeur, se releva rapidement, enjamba le fossé et se mit à fuir à travers les champs sans que Baudouin songeât à le poursuivre.

Instinctivement, il avait compris que, s'il arrêtait ce coquin, il serait obligé de le conduire auprès des autorités du pays.

— Je ne sais pas comment vous remercier, murmura la jeune femme tout en rajustant ses vêtements ; sans vous j'étais perdue.

— Rassurez-vous, madame, le misérable est plus désireux de se soustraire au châtiment que de renouveler son attaque. Vous le connaissez ?

— Si je le connais, c'est Claude Verpilleux, notre ancien garçon. Il dit que je l'ai fait renvoyer par mon mari, et il a juré de se venger... comme il est parti de chez nous depuis plus de six mois, j'ai eu le tort d'oublier ses menaces.

— Vous avez en effet commis une imprudence en voyageant seule pendant la nuit ; ce qui vient de vous arriver est une leçon dont vous ferez bien de profiter... Là, voilà votre cabriolet remis en bon chemin. Je vais vous donner les guides, votre cheval n'est pas ombrageux, vous pourrez reprendre votre route.

— Mais si vous me quittez, le scélérat, qui n'a pas dû beaucoup s'éloigner, est capable de revenir... Oh ! je vous en prie, ne m'abandonnez pas...

Le capitaine fut très embarrassé. En accompagnant cette jeune femme, il ne pouvait manquer de faire quelque rencontre compromettante.

— Vous allez loin ? lui demanda-t-il.

— Oui. Je vais à Vermanton, où M. Dugros, mon mari, est établi épicier depuis deux ans. Encore une fois, je vous conjure de ne pas me quitter. Il y a de la place dans le cabriolet, et si vous allez du côté de Vermanton ça vous épargnera la peine de faire la route à pied.

Baudouin hésitait, mais la jeune femme insista si vivement pour le faire monter auprès d'elle qu'il finit par céder.

— A la moindre apparence de danger, se dit-il, je quitterai la voiture ; dans tous les cas, je mettrai pied à terre avant d'arriver à Vermanton.

Peu à peu le ciel s'obscurcit, le vent se mit à siffler dans les arbres,



Que je suis heureux de vous serrer la main, mon officier!..

et au bout d'une vingtaine de minutes la pluie commença à tomber.

— Vous voyez que vous avez bien fait de vous mettre à l'abri dans ma voiture, dit la jeune femme à Baudouin devenu tout à fait rassuré. Vous allez me trouver bien curieuse ; d'après votre costume, on doit croire que vous êtes un campagnard des environs ; mais, vos manières et la façon dont vous vous exprimez prouvent le contraire.

— Il ne faut pas s'en rapporter aux apparences, répondit évasivement le capitaine. Je demeure à la ferme des Noyers, à trois quarts de lieue de l'autre côté d'Auxerre.

— Chez M. Giroud, le maître-marinier ? reprit vivement Mme Dugros.

— Oui ; vous le connaissez ?

— Je crois bien, c'est le cousin de mon mari.

Baudouin ne sut s'il devait se réjouir de cet incident, et il se promit de se tenir sur la réserve, tout en essayant de savoir si les opinions politiques de l'épicier étaient de nature à lui inspirer des craintes au cas où il se trouverait en face de lui.

Heureusement, Mme Dugros était bavarde, et, lorsqu'elle ne fut plus sous l'influence de la peur, elle raconta au capitaine l'histoire de son mari, après lui avoir fait connaître les motifs de l'agression dont elle venait d'être l'objet de la part de son ancien garçon.

Celui-ci avait essayé de lui faire la cour. Repoussé par la jeune femme, il avait tenté de la surprendre au lit, un soir que son mari était absent ; mais elle s'était défendue si énergiquement que Claude, effrayé par ses cris, s'était décidé à se retirer.

Craignant les effets de la colère de l'épicier, si elle lui racontait ce qui s'était passé, la jeune femme s'était bornée à lui dire que ce garçon lui avait parlé grossièrement, en refusant de faire une besogne qu'elle lui commandait, et elle l'avait prié de le renvoyer.

Mais, depuis sa sortie de la maison, Claude avait trouvé le moyen de la menacer en secret de sa vengeance, et il eût infailliblement réussi à accomplir ses desseins criminels, si le capitaine ne s'était point trouvé là pour la secourir.

Lorsqu'elle eut achevé cette partie de son récit, ce dernier lui dit :

— L'homme qui a osé vous attaquer sur la route pendant la nuit est un misérable capable de tout pour se venger ; dans votre intérêt

et dans celui de votre mari, vous ne devez pas hésiter à déposer une plainte contre lui.

— Vous me servirez de témoin, monsieur? répliqua la jeune femme, car le gredin est sournois et il soutiendra aux gendarmes que je l'accuse à faux.

— Certainement... balbutia le capitaine, bien résolu à s'éloigner le plus promptement possible du pays et se repentant du conseil qu'il venait de donner.

— Il faut que j'aie un témoin pour qu'on m'écoute, car mon mari est mal vu des autorités.

— Pourquoi cela, madame?

— Ah! voilà... il a été militaire et il avait une pension qu'on lui a retirée lorsque le gouvernement des curés est revenu.

— Une pension en qualité d'ancien militaire? demanda Baudouin vivement intéressé; dans quel régiment servait-il donc?

— Il était maréchal des logis au 3e cuirassiers, et il a été blessé à la jambe par un éclat d'obus.

— Au 3e cuirassiers, reprit vivement le capitaine; et il se nomme?

— Dugros.

— Dugros, mais je l'ai [illegible].

— Vous? fit la jeune femme surprise; alors, vous êtes aussi un ancien militaire?

Baudouin hésita. Devait-il livrer son secret à une personne qui pouvait le trahir? Il se souvenait bien d'avoir eu sous ses ordres, lorsqu'il était lieutenant, un sous-officier du nom de Dugros, qui avait, en effet, reçu un congé de réforme à la suite d'une blessure; mais depuis son retour dans ses foyers, ce militaire pouvait être devenu royaliste. S'il en était ainsi, rien ne lui disait qu'il n'essayerait pas de se concilier les sympathies des autorités en le livrant...

A tout hasard, le capitaine résolut de se tenir sur la réserve.

— J'ai été soldat, cela est vrai, répliqua-t-il; mais je ne me battais pas, j'étais infirmier.

— Ah! je comprends, et vous vous souvenez d'avoir soigné mon mari lorsqu'il a été blessé.

— C'est cela.

— Eh bien! je vous assure qu'il sera content de vous voir; après le service que vous m'avez rendu, vous ne pouvez refuser de m'ac-

compagner jusque chez nous. Dugros est un brave garçon, rempli de cœur, et il m'en voudrait si je ne lui procurais pas l'occasion de vous remercier. Et puis, vous ferez connaissance; vous lui parlerez du temps où il était soldat et du cousin Giroud, qu'il aime beaucoup, parce que, je puis vous confier cela, il a les mêmes opinions politiques que lui.

— Alors, votre mari n'est pas royaliste?

— Pour ça, non. Tout au contraire, c'est un vrai patriote, et il a l'habitude de dire tout haut ce qu'il pense; ça nous fait même du tort.

Pendant le reste de la conversation qu'il eut avec la jeune femme, le capitaine put facilement se convaincre qu'il n'avait absolument rien à craindre ni d'elle, ni de son mari; et, lorsque le cabriolet arriva auprès de Vermanton, il dit à la jeune femme :

— Pour vous prouver, madame Dugros, la sympathie que m'inspire le cousin de mon ami Giroud, je consens à m'arrêter chez vous un instant.

— C'est-à-dire que vous y passerez le reste de la nuit; nous avons un lit à vous offrir, et Édouard ne vous laissera certainement pas repartir à une heure du matin...

Quand le cabriolet passa dans la rue principale de Vermanton, on ne voyait plus de lumières aux fenêtres, et la nuit était si obscure qu'un étranger à la localité aurait eu beaucoup de peine à empêcher le cheval de faire fausse route.

Bientôt Baudouin aperçut, à une petite distance, une boutique dont les vitraux étaient faiblement éclairés.

— C'est là chez nous, lui dit la jeune femme en lui désignant la maison du bout de son fouet; mon mari m'attend... Ah! le voilà qui sort de la boutique; il a reconnu le trot du *Blond*...

Le cabriolet s'arrêta et un homme de haute taille, boitant légèrement, s'avança une lanterne à la main.

— Bonsoir, Christine, dit-il; il ne t'est rien arrivé, heureusement; c'est bête comme tout; j'étais inquiet... à l'avenir, je ne te laisserai plus voyager seule...

Tout à coup, l'épicier fit un mouvement de profonde surprise; à la clarté blafarde de la lumière de la lanterne, il venait d'apercevoir Baudouin, qui se disposait à descendre de la voiture.

— Hein! fit-il; quel est cet homme?

— Reçois-le bien, Édouard, répondit vivement Mme Dugros, car, sans lui, tu ne m'aurais pas revue...

— Que dis-tu ?

— Tout à l'heure, quand la voiture sera remisée et que le cheval sera à l'écurie, je te raconterai tout ce qui s'est passé...

Puis, se tournant vers le capitaine, elle l'invita à entrer dans la boutique pour se reposer en attendant le retour de son mari.

Quant à elle, elle monta dans sa chambre, afin de changer de vêtements.

La boutique de Dugros était grande et bien tenue; mais Baudouin s'y trouva mal à l'aise, car les volets n'étaient pas fermés, et l'on pouvait apercevoir de la rue ce qui se passait dans l'intérieur.

Le capitaine porta sa chaise derrière une pile de savon dressée au milieu du magasin qui lui servit à se masquer, et il attendit le retour des épiciers en proie à une certaine inquiétude.

Il se demandait s'il n'avait pas commis une imprudence en acceptant l'hospitalité de la jeune femme, sans avoir l'autorisation du mari. La qualité d'ancien soldat de l'armée impériale de ce dernier n'était pas une garantie de sécurité suffisante; car le retour des Bourbons avait été la cause de nombreuses palinodies parmi les gens timides ou intéressés.

Ce fut Mme Dugros qui revint d'abord le rejoindre.

— Je n'ai pas jugé nécessaire d'éveiller notre garçon, lui dit-elle; c'est un grand dadais, curieux et bavard, et il est inutile qu'il sache ce qui s'est passé sur la route. Voulez-vous venir de ce côté...

La jeune femme introduisit Baudouin dans l'arrière-boutique, servant de salle à manger, et l'invita à s'asseoir auprès du feu.

Une collation avait été préparée par l'épicier, et Mme Dugros s'empressa de l'augmenter, de façon à pouvoir offrir un souper convenable à son hôte.

Dugros ferma les volets de la boutique, après avoir mis son cheval à l'écurie, puis il rentra.

Sa femme attendait son retour avec impatience; elle avait dit au capitaine :

— Nous allons voir s'il vous reconnaîtra.

L'épicier avait les traits rudes; néanmoins, sa physionomie exprimait la franchise, et il avait bien la tournure d'un ancien cuirassier.

Lorsqu'il entra dans l'arrière-boutique, le capitaine se leva et lui dit :

— Vous voyez, monsieur, que j'ai agi sans gêne en acceptant l'invitation que Mme Dugros m'a faite.

L'épicier ne répondit rien, mais ses traits se contractèrent et il cligna des yeux à plusieurs reprises.

Il se demandait où il avait vu cet homme, portant un costume de paysan, dont le visage ne lui était pas inconnu...

Tout à coup, il s'écria :

— Je ne me trompe pas; vous êtes mon ancien lieutenant!..

— Plus bas, je vous en prie.

— Oui, oui, je vous reconnais parfaitement... Est-ce que, par hasard, vous seriez ce fameux capitaine Baudouin, dont les journaux parlent tous les jours, et qui fait tant courir la police et la gendarmerie?

— Un capitaine, se dit la jeune femme; je m'explique maintenant sa bravoure... Ce gueux de Claude n'a pas pesé lourd entre ses mains.

Obéissant à l'entraînement de la sympathie qu'il ressentait, le proscrit répondit à voix basse :

— Oui, je suis le capitaine Baudouin.

— Ah! que je suis heureux de vous serrer la main, mon officier, repartit Dugros... Jamais votre souvenir n'était sorti de ma mémoire; mais comment se fait-il que j'aie la chance de vous recevoir chez moi?

— C'est monsieur qui est venu à mon secours sur la route, répliqua vivement la jeune femme.

— Au fait, c'est donc sérieux ce que tu m'as dit en arrivant?

— Malheureusement oui. Claude, que tu as mis dehors et qui avait menacé de se venger, m'a attendue sur la route, à deux lieues et demie d'ici, et il s'est jeté sur moi comme une bête féroce...

— Ah! le brigand! malheur à lui s'il me tombe jamais sous la main! s'écria l'épicier en levant le poing.

— Quelles étaient ses intentions? je n'en sais rien; mais il m'avait saisie à la gorge et il voulait me jeter hors du cabriolet, lorsque monsieur, qui avait entendu mes cris, s'est élancé à mon secours...

— Ah! capitaine, voilà un service que je n'oublierai jamais, dit Dugros d'un ton de profonde reconnaissance.

— Il a empoigné cette canaille de Claude et l'a lancé sur la route. Je croyais qu'il était tué, mais il s'est presque aussitôt relevé et s'est enfui à travers les champs, ajouta Christine.

— Ah! le scélérat!... Demain matin, sans plus tarder, j'irai le dénoncer à la gendarmerie.

— Si vous désirez m'être agréable, n'en faites rien, dit le capitaine.

— Certainement que je tiens à vous être agréable; jamais je ne pourrai assez payer le service que vous m'avez rendu en vous portant au secours de ma femme; mais pourquoi l'arrestation de ce misérable Claude vous déplairait-elle?

— Vous oubliez, mon cher Dugros, que le capitaine Baudouin est poursuivi avec acharnement par la police royaliste. En dénonçant la tentative criminelle dont Mme Dugros a été l'objet, il faudra nommer l'homme qui est venu à son secours, ou tout au moins indiquer le lieu où on pourra le retrouver; ce serait le moyen de faire découvrir mes traces à la gendarmerie.

— C'est vrai, je ne pensais pas à cela, répliqua l'épicier. C'est égal, je m'arrangerai pour infliger à ce brigand de Claude un châtiment qui vaudra bien celui que la justice lui administrerait s'il tombait entre ses mains...

On se mit à table, et la jeune femme dit à son mari que le capitaine connaissait particulièrement le cousin Giroud.

Les confidences commencèrent. On parla longtemps politique. Dugros était membre d'un comité secret qui avait des ramifications dans une grande partie de la Bourgogne.

Il était question d'une prochaine manifestation républicaine, qui devait avoir lieu à Dijon. Cette manifestation ne fut jamais faite par suite de la scission qui se produisit entre les impérialistes et les républicains.

Tandis que les partisans de Napoléon parlaient d'organiser une expédition, qui serait chargée d'aller délivrer l'ex-empereur, retenu prisonnier à Sainte-Hélène, ceux qu'on appelait alors jacobins voulaient une révolution radicale, c'est-à-dire le renversement de la monarchie et le rétablissement de la République.

Dugros, comme le capitaine Baudouin, était de ces derniers; aussi ne tardèrent-ils pas à être complètement d'accord.

Mais tous deux reconnurent que le capitaine Baudouin ne devait pas s'arrêter à Vermanton. Cette localité était trop voisine d'Auxerre, d'où le bruit fait par l'arrestation de Verdot et de Chardin allait se répandre dans toute la France, pour qu'il n'y fût pas exposé aux plus grands dangers.

— J'ai, je crois, le moyen de vous permettre de gagner la Suisse sans être inquiété, dit ensuite l'épicier à Baudouin; mais vous ne pourrez partir qu'après-demain. Vous resterez secrètement ici jusqu'à ce moment.

— Quel est ce moyen? demanda le capitaine.

— Vous savez que le service du roulage est fait, en ce qui concerne les départements de l'Est, par des chariots à quatre roues. Un voiturier conduit ordinairement trois ou quatre de ces chariots.

— Je sais cela.

— Or, j'ai appris à l'auberge de la *Croix d'Or*, pendant la soirée, qu'un des voituriers arrivés hier à Vermanton est tombé subitement malade, si bien que son camarade va être obligé de retourner chez lui, c'est-à-dire dans les montagnes du département du Doubs, en conduisant six chariots : trois à lui et trois à son camarade. Par un singulier hasard, le voiturier resté valide est un ancien soldat, ennemi acharné du gouvernement actuel; nous avons causé ensemble à ce sujet... Je crois même que cet homme est chargé de remettre des dépêches chiffrées, émanant de deux généraux en disponibilité, à un comité de Dijon.

— Vous ne connaissez pas les noms de ces généraux? demanda le capitaine, vivement intéressé.

— Le voiturier les ignore; c'est un serviteur modeste, qui paraît être heureux de pouvoir être utile aux patriotes.

— Vous êtes sûr de lui?

— Autant qu'on peut être sûr d'un homme dont la physionomie inspire une entière confiance.

— Vous le verrez dans la journée?

— Oui, mais je ne vous ferai pas connaître. Je lui dirai seulement qu'un ancien camarade du régiment, suspect aux autorités, désire se



Il a pris le chemin de traverse en nous apercevant.

rendre provisoirement en Suisse, afin d'y attendre que les événements politiques lui permettent de rentrer en France sans être inquiété.

— C'est cela... Je connais non seulement les chevaux comme cavalier, mais bien encore comme charretier, et vous pouvez lui donner l'assurance que je mènerai convenablement, jusqu'à destination, les trois chariots de son ami malade.

Mme Dugros prépara à la hâte un lit dans un cabinet attenant à la chambre à coucher, et son mari conduisit ensuite le capitaine en ce lieu.

L'épicier recommanda à son hôte de ne pas se montrer le lendemain matin, car son garçon ne lui inspirait que peu de confiance.

— S'il vous découvrait, ajouta-t-il, il pourrait, soit par bêtise, soit par méchanceté, vous compromettre sérieusement. Lorsqu'il fera jour, je vous apporterai moi-même à déjeuner, et j'irai trouver le voiturier dont nous avons parlé.

Il est presque inutile de dire que Baudouin dormit fort mal. Les événements qui venaient de se succéder n'étaient pas de nature à le rassurer sur l'avenir.

Presque tous ses amis étaient sous les verrous ; la persécution, un instant ralentie, était redevenue plus violente et plus acharnée que jamais. Le comte d'Artois, aiguillonné par les partisans de l'ancien régime, qui avaient juré d'exterminer tous les libéraux, exerçait une sinistre influence sur la magistrature et le clergé. Il suffisait d'être signalé comme n'assistant pas à la messe et n'allant pas à confesse pour recevoir la visite des gendarmes.

Les prisons se remplissaient; la misère, cette horrible misère que les épizooties, le manque presque absolu des récoltes et les lois d'exception devaient faire arriver, quelques mois plus tard, à son suprême degré, la misère commençait à désoler les pauvres habitants des campagnes.

Tandis que les malheureux paysans se privaient de nourriture et vendaient leurs dernières guenilles pour payer les écrasants impôts votés par les Chambres, messieurs les émigrés réclamaient avec acharnement le fameux milliard d'indemnité destiné à entretenir leur luxe insolent et à payer les caresses des belles dames aux pieds desquelles ils se vautraient.

Le capitaine s'efforçait en vain d'écarter les sombres pensées qui assaillaient son esprit, quand Dugros pénétra dans son réduit.

— J'ai de bonnes nouvelles à vous annoncer, lui dit-il; je viens de voir Pointurier et il a été enchanté de la proposition que je lui ai faite.

— Pointurier? demanda Baudouin.

— C'est juste; j'avais oublié de vous dire son nom; Pointurier est le voiturier dont je vous ai parlé; il était fort embarrassé avec ses six chariots, et il allait se voir dans la nécessité d'en laisser trois à la *Croix d'Or* si je ne lui avais pas offert votre concours.

— Que lui avez-vous dit à mon sujet?

— Je vous ai présenté comme un ancien soldat de l'armée de la Loire, nommé Ferjeux, poursuivi pour avoir manqué de respect à un officier royaliste... Il partira demain matin au petit jour avec ses six chariots, et vous irez l'attendre à trois kilomètres d'ici.

— Très bien!

— Vous prendrez le nom de son camarade malade, Stanislas Lebon, et vous serez obligé de faire la besogne de ce dernier afin d'écarter les soupçons. Grâce à cette combinaison, j'espère, mon capitaine, que vous pourrez gagner facilement la Suisse.

— Merci, mon brave Dugros. Je ne vous écrirai point dans la crainte de vous compromettre en vous adressant une lettre venant de l'étranger; mais, à son prochain voyage à Paris, Pointurier vous dira comment les choses se seront passées.

XVI

INCIDENTS DE VOYAGE

Rien ne troubla l'exécution du programme fait par l'épicier Dugros pour faciliter la fuite du capitaine.

Le lendemain, à cinq heures et demie du matin, ce dernier attendait, sur la route, les voitures de roulage conduites par Pointurier.

Après avoir pris congé de l'épicier et de son excellente petite

femme, qui avaient achevé de le transformer en charretier, il avait quitté Vermanton au moment où les premières lueurs du jour paraissaient à l'horizon, sans être vu de personne.

La pluie tombée pendant la nuit avait un peu détrempé le sol, et de nombreuses feuilles jaunes jonchant la route annonçaient l'approche de l'hiver.

Enveloppé dans une chaude limousine et la tête couverte d'un long bonnet de coton à raies multicolores, le capitaine Baudouin s'était blotti derrière un mur en pierres sèches pour se dérober aux regards des passants, au cas où il s'en présenterait avant l'arrivée de Pointurier.

Il reconnut bientôt que ce n'était point là une précaution superflue. A peine huit minutes s'étaient-elles écoulées, qu'il aperçut au loin, sur la route, venant de Vermanton, deux cavaliers qu'il reconnut bientôt pour des gendarmes.

C'était en effet la correspondance d'Avallon.

Dans la situation du capitaine Baudouin, les gendarmes jouaient un rôle prépondérant. Leur uniforme lui inspirait une insurmontable répulsion, et à chaque instant il se heurtait contre ces agents de l'autorité, malgré les mesures qu'il prenait pour les éviter.

Et il ne pouvait songer à braver ceux qui s'avançaient vers lui ; la prudence la plus élémentaire lui commandait, au contraire, de se soustraire à leur vue.

Il se résigna donc à se coucher sur le sol et à attendre qu'ils fussent passés pour se relever.

Le hasard a parfois de singulières ironies.

Au moment où les gendarmes arrivèrent près du mur derrière lequel Baudouin se cachait, le cheval de l'un de ces cavaliers heurta une grosse pierre et tomba sur les genoux.

Malgré la défense récente qui avait été faite dans tous les corps de l'armée de s'abstenir d'employer des mots impies et surtout de prononcer des jurons, le gendarme dont le cheval venait de s'abattre proféra le plus énergique « nom de Dieu » qui eût encore résonné aux oreilles d'une vieille dévote...

Il mit pied à terre, releva sa monture, raccommoda avec de la cordelette, destinée à un tout autre usage, la sangle de sa selle, qui s'était rompue, et ne remonta à cheval qu'après avoir adressé à son

bucéphale une verte admonestation à la Pandore, dont l'animal parut se soucier comme un poisson d'une boule de quilles.

Pendant ce temps, relativement fort long, le capitaine serrait les poings d'impatience derrière son mur.

Pointurier pouvait, à tout instant, arriver avec ses chariots et dépasser les gendarmes; ceux-ci ne manqueraient pas alors de lui demander pourquoi, contrairement aux règlements qui ne permettaient pas à un seul homme de conduire plus de quatre voitures, il en avait six.

Il serait alors obligé de parler de son camarade, resté malade à Vermanton, ce qui mettrait peut-être Baudouin dans l'impossibilité de profiter de l'occasion inespérée de fuite qui lui avait été offerte.

Tout à coup son inquiétude se convertit en crainte sérieuse. Il venait d'entendre au loin le grincement des moyeux mal graissés contre les essieux.

En prenant mille précautions, il releva un peu la tête et aperçut, à moins de deux cents pas, les chariots qui s'avançaient lentement.

Et les deux gendarmes étaient encore là, à dix mètres de lui.

C'était à devenir fou...

Il se mordait les lèvres et se demandait s'il ne devait pas ramper jusqu'au bout du mur pour aller au devant de Pointurier, au risque de se laisser voir, lorsque les agents de l'autorité se décidèrent enfin à se remettre en route; et, comme ils voulaient regagner le temps perdu, ils firent prendre le grand trot à leurs chevaux.

Le capitaine éprouva un immense soulagement.

Bientôt le premier chariot, auprès duquel se trouvait Pointurier, arriva à sa hauteur.

Les gendarmes avaient disparu à un tournant du chemin.

Le capitaine escalada le mur et s'avança vers le voiturier.

Celui-ci ne parut point surpris; mais, par mesure de prudence, il dit à Baudouin :

— C'est de bonne heure que vous êtes en promenade, l'ami?

— En effet, répondit ce dernier; je suis venu me promener par ici d'après les conseils de l'épicier Dugros.

Le visage de Pointurier prit une expression amicale.

— Vous êtes l'homme dont on m'a parlé? dit-il.

— Et vous le brave voiturier qui doit m'aider à échapper aux roya-

listes. Touchez là, Pointurier; je suis sûr que nous aurons vite fait connaissance; ne pensez-vous pas comme moi?

— Tout à fait; vos traits me reviennent; on voit de suite que vous n'avez pas froid aux yeux.

— Ni vous non plus, mon camarade.

— Vous vous nommez Ferjeux? m'a dit l'épicier.

— Oui... murmura Baudouin; mais il serait prudent, je crois, d'abandonner ce nom et d'adopter celui du voiturier dont je vais conduire les chariots.

— Ç'a été convenu avec M. Dugros. Ainsi vous vous nommez maintenant Stanislas Lebon. Vous êtes âgé de trente ans et vous êtes né à Flangebouche, arrondissement de Baume, département du Doubs.

— Attendez, répliqua Baudouin, qui tira un carnet de sa poche et écrivit ce que Pointurier venait de lui dire.

— Maintenant, voici le fouet de Lebon et ses lettres de voiture; jetez un coup d'œil sur ces papiers et en route, camarade.

Les chariots avaient continué de rouler et ils étaient déjà à une centaine de pas, lorsque Pointurier et le capitaine se mirent en marche pour les rejoindre.

On arriva à ce que les voituriers appelaient alors l'étape, c'est-à-dire à l'auberge, où l'on s'arrêtait pour dîner.

Dans une grande partie de la France, le dîner se fait encore à midi, et le repas du soir, qui a lieu généralement de sept à huit heures, se nomme le souper.

Personne ne fit attention à Baudouin, qui avait pris des manières et un langage conformes à sa condition apparente, si ce n'est une grosse servante qui demanda à Pointurier ce qu'était devenu Lebon.

— Il me rejoindra à Dijon, où il arrivera par la diligence, répondit-il. Il s'est fait remplacer par le gaillard que vous voyez.

— Mais c'est qu'il n'est point mal du tout, son remplaçant, fit la donzelle en jetant un tendre regard au capitaine.

Cet incident n'eut pas de suite, et à une heure et demie de l'après-midi, lorsque les chevaux eurent mangé, le petit convoi reprit sa marche du côté d'Avallon.

A deux heures et demie, Pointurier et Baudouin parlaient des campagnes qu'ils avaient faites en marchant côte à côte auprès des cha-

riots, leurs fouets jetés sur le cou, lorsqu'ils aperçurent tout à coup les silhouettes des deux gendarmes qui revenaient d'Avallon.

Le capitaine fit un geste d'impatience. Ces éternels gendarmes semblaient avoir pris à tâche d'empoisonner sa vie. Partout il en rencontrait. S'il avait suffi de leur livrer un combat acharné pour s'en débarrasser définitivement, ah! il n'eût pas hésité à les attaquer; mais, comme l'avait dit avec découragement un brave soldat accablé par le nombre de ses ennemis, ils étaient trop.

— Ne craignez rien, camarade, dit tout bas Pointurier à Baudouin lorsqu'il aperçut les chapeaux galonnés des cavaliers de la maréchaussée, ils ne s'occupent jamais des voituriers, nos chevaux et nos chariots nous servent de passeports.

En arrivant près des deux hommes, les gendarmes s'arrêtèrent.

— Rien de nouveau, les amis? leur demanda le plus ancien.

— Rien, monsieur le brigadier, répondit Pointurier ne dédaignant pas d'avoir recours à la flatterie pour se concilier les bonnes grâces des agents de l'autorité; quand je dis rien, je me trompe.

— Ah! vraiment.

— Oui; on ne comprend pas qu'on laisse les routes dans un état pareil; elles sont presque partout inondées, défoncées, le gouvernement devrait bien mettre ordre à cela.

En entendant parler du gouvernement, le vieux gendarme passa la main sur ses favoris et fronça les sourcils.

— *Sufficit,* dit-il d'un ton bref; subséquemment, ce n'est pas à des pékins dans votre genre qu'il est permis de parler politique. Attendez qu'on vous interroge pour répondre.

— Mais, monsieur le brigadier, je ne crois pas avoir dit de mal, répliqua humblement Pointurier; la route, ça nous regarde un peu.

— Rompez, et attention à ce que je vais vous demander.

— Je vous écoute, monsieur le sous-officier.

— Non, sous-officier, pas encore tout à fait, mais ça viendra bientôt, fit le vieux gendarme en se rengorgeant. Pour lors, vous n'auriez pas rencontré dans votre route une espèce de particulier suspect?

— Si; repartit le capitaine, qui jugea à propos d'intervenir dans la conversation, dans la crainte d'éveiller les soupçons des gendarmes s'il continuait à garder le silence; nous avons vu tantôt, au

moment d'arriver à l'étape, un homme de haute taille, vêtu d'une façon bizarre, et qui a pris le chemin de traverse en nous apercevant.

— Mille buffleteries, c'était peut-être le fameux capitaine Baudouin qui a brûlé la politesse aux camarades à Auxerre. Voyons, l'ami, nonobstant, et pour être agréable à notre monarque bien-aimé, essayez de vous rappeler comment ce révolutionnaire était habillé ?

Baudouin eut l'air de consulter sa mémoire, puis il fit la description par à peu près du costume qu'il portait, lorsqu'il s'était échappé de la maison du juge de paix.

— Par la couronne de notre saint père le Pape, le vagabond dont vous parlez n'est autre que le capitaine Baudouin ! s'écria le vieux gendarme, et d'après ce que je présuppose il a rétrogradé vers le village de la Vineuse pour se jeter du côté de Toucy... Alerte, Bridet, nous allons lui appuyer une chasse carabinée, et j'espère bien que cette capture me vaudra les galons qu'on m'a depuis si longtemps promis, et à vous une jolie gratification...

Sans prendre la peine de remercier les voituriers, les gendarmes lancèrent leurs chevaux au galop, et ils disparurent bientôt derrière la colline.

— Vous connaissez donc ce fameux capitaine Baudouin? demanda ensuite Pointurier à son compagnon.

— Pourquoi cela?

— C'est que vous venez d'indiquer son signalement aux gendarmes, tel que je l'ai entendu répéter hier soir à l'auberge de la *Croix-d'Or*.

— Eh bien ! oui, j'ai servi dans son régiment.

— Tiens, tiens, c'est drôle... Enfin, c'est tout de même un fameux lapin; quand j'ai quitté Paris avec mes chariots, on ne parlait que de lui et des tours qu'il jouait à la police.

— Je crois, mon camarade, que c'est sa haine pour le gouvernement des Bourbons qui fait sa plus grande force.

— Eh bien ! moi, je ne les aime pas plus que lui, les Bourbons; cependant je n'aurai jamais sa bravoure ni son génie. Ah ! s'il s'agissait de se donner un bon coup de torchon pour jeter toute cette racaille d'émigrés, de prêtres et de propres à rien hors la France, je serais là, et je vous certifie que je ne bouderais pas, mais il ne faudrait point me demander autre chose.



Pas si vite, camarade, j'ai quelque chose à vous demander.

— Je vois que vous êtes un vrai patriote, camarade.

— Ça je m'en flatte; à l'occasion j'ai déjà pu et je pourrais encore le prouver. Quant à vous, Ferjeux, plus je vous regarde, plus je vous écoute, et moins je crois que vous n'avez été qu'un simple soldat.

— Cependant Dugros a dû vous renseigner à ce sujet.

— C'est justement ce que l'épicier m'a dit qui a éveillé mes soupçons... Il m'a tellement recommandé d'avoir des égards pour vous que cela m'a étonné. Un simple lascar sait se contenter de peu; et puis, vous avez parfois une façon de parler qui sent presque le commandement... Tenez, voulez-vous que je sois franc?

— Allez, je vous écoute.

— Eh bien! vous ressemblez beaucoup plus à un officier déguisé qu'à un soldat non gradé.

Pointurier était observateur; il avait bien vite deviné que le protégé de Dugros, n'était pas ce qu'il voulait paraître, et son amour-propre était froissé du peu de confiance qu'on avait en lui.

Baudouin connaissait les hommes; il comprit que le voiturier était incapable de commettre un acte déloyal, et il résolut spontanément de lui dire la vérité.

— Ainsi vous supposez que je ne me nomme pas Ferjeux, et que j'ai eu un grade dans l'armée? répliqua-t-il.

— Non seulement je le suppose, mais j'en suis sûr.

— Eh bien! vous avez raison.

— Ah!

— Je ne suis pas le soldat Ferjeux poursuivi pour avoir manqué de respect à un royaliste, mais bien le capitaine Baudouin, sous le coup d'une accusation capitale.

— Le capitaine Baudouin, répéta vivement le voiturier en ôtant son bonnet... Ah! merci d'avoir eu confiance en moi... Cré mille tonnerres! j'ai tout de même eu de la chance de pouvoir vous rendre service.

— Maintenant que vous me connaissez, je désire qu'il n'y ait rien de changé dans nos relations. Comme tout à l'heure, ou mieux que tout à l'heure, vous serez désormais mon camarade, mon ami... Je sais d'ailleurs par Dugros que vous êtes un vrai patriote, et qu'on vous a chargé de remplir une mission secrète à Dijon.

— Oh! si peu de chose... Enfin je suis bien heureux de vous con

naître et d'avoir votre estime... Si vous saviez comme vous êtes populaire dans les faubourgs de Paris. Je crois que si vous alliez vous mettre à la tête du peuple et que vous marchiez sur les Tuileries, le gros bonhomme ne trônerait pas longtemps sur sa chaise percée.

— Mon cher ami, je l'ai constaté à regret, mais le moment n'est pas venu de faire une tentative sérieuse pour chasser les despotes ; je parle plus encore des aristocrates, retour de l'étranger, que du roi. Il faut faire de la propagande sans relâche et convaincre les citoyens de la nécessité de faire une réforme radicale avant d'entreprendre une lutte ouverte...

Lorsque le capitaine Baudouin et Pointurier arrivèrent à Avallon, ils étaient déjà ensemble comme de vieux amis.

Afin d'éviter des questions indiscrètes, le voiturier ne logea pas dans son auberge habituelle, et le capitaine remplit son rôle de charretier avec une si parfaite aisance que le garçon d'écurie de l'établissement dit, en hochant la tête :

— On voit bien que ce grand particulier-là est né tout près d'une écurie; en voilà un qui connaît les chevaux...

A la table commune de l'auberge, où se trouvaient deux ou trois gros marchands de grains et plusieurs paysans riches, le capitaine Baudouin, qui avait imité avec succès le langage populaire, désopila tout le monde en débitant des contes rustiques. Les convives s'empressèrent de le fêter en faisant apporter plusieurs bouteilles de vin « bouché », et lorsqu'il se retira pour aller prendre un peu de repos, tous lui secouèrent fortement la main.

— Ça va bien, mon capitaine, lui dit Pointurier à voix basse avant de se mettre au lit. Je n'ai jamais vu de farceur de village aussi gai que vous...

Le lendemain, le capitaine et Pointurier se remirent en route, et ils arrivèrent à Dijon sans avoir fait de fâcheuses rencontres.

Le voiturier devait s'arrêter deux jours dans cette ville, tant pour reposer les chevaux que pour y décharger l'un de ses chariots et reprendre d'autres marchandises destinées à être transportées à Lausanne.

Il devait en outre s'acquitter de la mission secrète qui lui avait été confiée à Paris.

Pointurier conduisit ses chariots dans une auberge du faubourg

qui se trouve sur la route de Genlis, et le capitaine Baudouin se promit de profiter de l'occasion pour essayer de voir un des membres du comité des *Indomptables,* avec lequel Hureau avait entretenu des relations.

Sous son costume de roulier, portant la trace de la poussière et des averses reçues sur la grande route, nul ne se fût avisé de supposer que se trouvait le conspirateur recherché par toute la police du royaume.

Il put se promener pendant plusieurs heures dans les rues de Dijon sans que personne songeât à s'occuper de lui, et s'il n'avait pas eu la malencontreuse idée de faire une visite à l'avoué Rambard, le correspondant de Hureau, son passage dans cette ville n'eût donné lieu à aucun incident regrettable pour lui.

Lorsque la voiture de Pointurier fut déchargée et rechargée, ce dernier s'achemina vers la demeure de la personne pour laquelle il avait des dépêches, tandis que Baudouin alla de son côté chez l'avoué Rambard.

Son entrée dans l'étude de ce dernier produisit une certaine surprise; l'avoué n'avait guère l'habitude de recevoir des clients aussi mal accoutrés, et l'un de ses clercs, jeune garçon à mine de furet, dit à ses collègues, quand le capitaine fut entré dans le cabinet de Rambard :

— Drôle de mine que celle de ce charretier; si ce n'est pas un bonapartiste déguisé, c'est un chenapan qui vient soutirer de l'argent au patron. Avez-vous vu quel regard il m'a jeté quand je lui ai demandé ce qu'il voulait?

Les autres clercs, qui avaient de bonnes raisons pour tenir celui qui venait de parler à distance, baissèrent la tête et continuèrent leur besogne sans répondre.

Voyant que la visite du capitaine se prolongeait, le jeune clerc se souvint tout à coup qu'il avait une course à faire au Palais de Justice et il sortit précipitamment.

— Où pensez-vous qu'il va? demanda le maître-clerc aux jeunes gens qui venaient de relever la tête.

— Sans doute faire une visite à sa blonde, répondit l'un de ces derniers.

— Alors, elle se nomme Groussot? répliqua un autre.

— Groussot; mais c'est le nom du commissaire chef de la police.

— Je ne dis pas non.

— En ce cas, notre collègue est un espion?

— Qui en doute ici?...

Lorsqu'on avait dit à l'avoué qu'un roulier, disant se nommer Stanislas Lebon, désirait lui parler, Rambard parut surpris.

Mais il repartit promptement :

— Faites-le entrer...

A la vue du capitaine, sur lequel il jeta un rapide coup d'œil, il se leva aussitôt; puis, après avoir refermé la porte de son cabinet, il dit à Baudouin, en se plantant devant lui :

— Parlez, que voulez-vous?

— L'affranchissement du pays.

Les tempes de l'avoué se colorèrent légèrement et il tendit la main au visiteur.

— Donc, nous sommes frères, dit-il...

Puis, il désigna un siège à Baudouin, s'assit en face de lui et ajouta :

— Maintenant causons, nous sommes libres.

— Je suis un ami de Hureau.

— J'ai reçu hier de ses nouvelles; il est parvenu à se réfugier en Suisse.

— Lui, du moins, échappera aux griffes des royalistes. Merci, monsieur Rambard, de ce que vous venez de m'apprendre. La plupart de nos amis sont aujourd'hui sous les verrous, et je craignais pour lui. Mais avant d'aller plus loin je dois vous dire mon nom.

— J'allais vous le demander.

— Je suis le capitaine Baudouin.

— Hein! fit l'avoué en tressaillant. Je n'espérais pas avoir le bonheur de vous serrer la main... Comment avez-vous pu échapper à la meute royaliste acharnée à votre poursuite?

— Vous le voyez, en me cachant sous le costume de roulier. J'ai trouvé de braves gens qui n'ont pas craint de compromettre leur liberté pour me venir en aide... Quelques-uns d'entre eux ont même été arrêtés, et l'inquiétude que j'ai sur leur sort me tourmente vivement...

— Je puis vous renseigner à cet égard, répliqua l'avoué, du moins

en ce qui concerne les événements auxquels vous avez été mêlé à Auxerre.

— Ah! oui, les journaux vous ont sans doute instruit à ce sujet?

— Précisément, la *Gazette de France*, l'organe royaliste par excellence, raconte avec un grand luxe de détails votre fuite presque miraculeuse et la capture du commandant Verdot, ainsi que celle de Chardin, le brave garçon qui nous a déjà rendu tant de services... Ah! capitaine, que je suis donc heureux de vous voir; seulement une vague inquiétude jette une note sombre sur ma joie... Vous savez que le pays est encore occupé par les alliés. Le gouvernement a été informé qu'une vaste conspiration se prépare dans l'Est. On commence à craindre la fusion de nos comités, et, dans le cas d'une explosion, il est certain que les soldats étrangers feraient cause commune avec les royalistes. Puis, afin d'enrayer tout mouvement populaire, le gouvernement doit nous expédier prochainement Donnadieu, un des plus habiles chefs de la sûreté de Paris.

— Ah! Donnadieu doit arriver à Dijon? dit Baudouin.

— On l'attend un jour ou l'autre. Comprenez, mon cher capitaine, à quels dangers vous vous exposeriez si vous restiez plus longtemps dans cette ville: Donnadieu doit vous connaître?

— Il me connaît.

— Je vous en conjure, dans l'intérêt de la noble cause à la défense de laquelle nous nous sommes voués, quittez au plutôt Dijon. Une fois que vous serez en Suisse, je donnerai des ordres à mes correspondants de Berne et de Lausanne pour qu'ils mettent à votre disposition tout l'argent dont vous aurez besoin ; mais, je vous le répète, ne restez pas un jour de plus dans cette ville.

— Merci, cent fois merci de l'intérêt que vous me témoignez. Vous êtes bien l'homme dont notre ami m'a fait si chaleureusement l'éloge. mais je ne puis partir de Dijon que demain.

— Pourquoi cela?

Le capitaine fit alors connaître exactement à l'avoué la situation dans laquelle il se trouvait. Il ne pouvait voyager avec quelque sécurité qu'en continuant à exercer le métier de voiturier. Grâce à la protection de Pointurier, un vrai patriote aussi, celui-là, il lui serait très facile de quitter la France sans être inquiété.

— Soit, mon cher capitaine, lui dit Rambard, je me rends à vos

raisons; mais permettez-moi de vous engager à quitter le moins possible votre auberge. Ici le pavé est aussi dangereux pour les amis de la liberté que le cratère d'un volcan. Si les événements me le permettent, j'irai passer une ou deux journées avec vous en Suisse; en attendant, je vais vous remettre une petite lettre de crédit pour mon correspondant de Lausanne...

L'avoué se plaça à son bureau et écrivit rapidement un billet qu'il tendit au capitaine, quoique celui-ci prétendît avoir assez d'argent pour subvenir à ses besoins les plus pressants.

— Prenez toujours ceci, lui dit-il, ce sont des fonds du Comité. Maintenant je vais vous reconduire et justifier votre visite devant mes clercs.

Rambard serra affectueusement les mains de Baudouin et sortit de son cabinet en disant à haute voix :

— Je ne vous engage pas à faire un procès; je vous le répète, le cheval que vous avez perdu était vieux et usé... A une autre fois.

Le jeune clerc, qui s'était absenté un instant, avait repris sa place, et lorsque le capitaine passa devant lui, il lui jeta un regard de côté.

— Va, va, mon bonhomme, se dit-il, ton affaire est réglée.

Baudouin sortit rapidement de la maison, et, au lieu de flâner dans la rue, il se dirigea vivement vers son auberge.

Il avait fait à peine quarante pas quand un agent de la police municipale, suivi de deux individus en bourgeois, se plaça devant lui.

— Pas si vite, camarade, lui dit-il; j'ai quelque chose à vous demander.

Le capitaine fit un soubresaut.

— Que voulez-vous? dit-il d'un ton bref.

— Vos papiers!

Baudouin eut d'abord l'envie de saisir l'agent à la gorge et de l'étrangler; mais il eut la prudence de se retenir.

— Mes papiers, répliqua-t-il; si vous voulez venir à mon auberge, je vous les montrerai; je ne les ai pas sur moi.

— Vraiment, vous vous figurez donc que je suis à vos ordres; donnez-moi vos papiers ou je vous conduis au bureau de M. le commissaire, chef de la police de la ville.

En jetant un regard autour de lui, le capitaine vit les deux indi-

vidus qui accompagnaient l'agent s'approcher, et il aperçut à quelques pas plusieurs soldats en promenade.

Une lutte engagée dans ces conditions, en plein jour, au centre de la ville, ne pouvait lui être favorable, et il résolut de recourir à la patience.

— Vous voyez bien que je suis un roulier, répliqua-t-il ; mes chevaux et mes voitures sont logés à l'auberge du *Cheval Blanc*, à l'autre bout de la ville. Je me nomme Stanislas Lebon et j'ai un compagnon de voyage, bien connu à Dijon, le sieur Pointurier, qui vous répondra de moi.

— Ta ! ta ! ta ! vous avez la langue trop bien pendue pour un roulier, mon gaillard ; il faut me suivre de bonne volonté, sinon...

L'agent de police fit le geste de mettre la main au collet de Baudouin. Celui-ci lui lança un tel regard qu'il recula ; mais les deux individus en bourgeois se placèrent tout à coup aux côtés du capitaine.

— Comme je ne veux pas causer de scandale, dit ce dernier, je consens à aller chez le commissaire.

— Il consent, fit l'agent de police en haussant les épaules ; en voilà un particulier qui ne manque pas de toupet.

Le bureau de M. Groussot, commissaire en chef de Dijon, n'était heureusement pas éloigné, et, cinq minutes après, Baudouin, accompagné de son escorte et suivi d'une douzaine de badauds, y arriva.

Le commissaire était occupé, et le capitaine fut obligé d'attendre pendant près d'une heure que le magistrat daignât interrompre son importante besogne pour l'interroger.

Baudouin était assez inquiet ; il ne voyait pas la possibilité de tenter une évasion avec des chances de succès.

Qu'allait-il se passer ? Découvrirait-on son identité ? et si on la découvrait, le reconduirait-on à Paris ? C'était probable.

L'agent qui l'avait arrêté interrompit sa méditation en lui disant d'un ton brutal :

— Allons, vous, le charretier, venez et que ça ne traîne pas...

Baudouin gravit un petit escalier qui aboutissait au bureau du commissaire et se trouva bientôt en face de ce dernier.

Groussot était occupé à compulser des papiers et il ne leva pas la tête pour regarder le prisonnier qu'on lui amenait.



S'il refuse de réparer mon innocence, je l'étrangle.

— Pardon, monsieur le commissaire, lui dit l'agent, voilà le vagabond que j'ai arrêté.

— Ah ! bien, fit le magistrat.

Il leva alors les yeux et ses traits prirent tout à coup une expression de profonde surprise.

De son côté, le capitaine ne parut pas moins étonné.

— Sortez, dit le magistrat à l'agent, je vous rappellerai lorsque j'aurai besoin de vous; puis, se tournant vers le prisonnier :

— Comment, c'est toi, Baudouin, dit-il ensuite à ce dernier; malheureux, tu ne sais donc pas que tu joues ta tête.

— Oh ! pardon, et si je perds la partie, je ne me ferai pas tirer l'oreille pour payer ma dette. Mais, à mon tour, permettez-moi de m'étonner de rencontrer le lieutenant Groussot, un libéral à tous crins, un patriote convaincu, sur la fidélité duquel j'aurais regardé comme un crime d'avoir un doute, sous la livrée d'un serviteur des Bourbons?

— Ah ! voilà, fit Groussot; on voit bien que tu n'as jamais été aux prises avec le besoin.

— En êtes-vous bien sûr?

— Quand l'estomac crie, qu'on est sans domicile et sans aucune ressource depuis quinze jours, crois-tu qu'il soit possible de résister aux séductions? Penses-tu qu'on peut refuser une place qui vous fait passer tout à coup des extrêmes limites de la misère à une douce aisance? Quand j'ai accepté la position de commissaire en chef à Dijon, je n'avais pas mangé depuis deux jours.

— Un homme d'honneur ne compte pas ses souffrances, répliqua durement le capitaine; il meurt heureux lorsqu'il peut se dire, à sa dernière minute, qu'il n'a pas failli à son devoir.

— Ainsi, tu me méprises, puisque tu ne me tutoies plus?

— Je vous plains.

— Cependant, avoue, Baudouin, qu'il est heureux pour toi que j'aie eu la faiblesse d'accepter un poste dans le gouvernement actuel?

— Je ne vous comprends pas.

— Tout autre, à ma place, te remettrait entre les mains du procureur du roi, et, dame ! ta situation ne serait pas belle.

— Je suppose bien que c'est ce que vous allez faire. Un homme qui a trahi ses frères en sautant à pieds joints par dessus les principes

de toute sa vie ; un malheureux qui a renié ses croyances politiques, la plus sainte de toutes les religions, est incapable de ressentir un mouvement généreux. Faites-moi ouvrir le plus promptement possible les portes de la prison, afin d'abréger le supplice que votre présence me cause.

Groussot fronça les sourcils.

— Prends garde, Baudouin, reprit-il, la patience a des bornes ; il serait imprudent à toi de remuer ce que j'ai de mauvais dans le cœur.

Le capitaine haussa les épaules et ne répliqua point.

— Voyons, sois raisonnable, reprit Groussot d'un ton humble, ne m'accable pas de ton mépris ; au fond du cœur, je n'ai jamais cessé d'être un grand partisan des idées libérales, et, le cas échéant, je saurai toujours rendre service, comme je vais le faire, aux patriotes.

— C'est bien ce qui vous condamne.

— Laissons cette explication de côté et arrivons aux choses pratiques. Un clerc de l'avoué Rambard est venu me dire qu'un individu à mine suspecte venait d'être introduit dans le cabinet de son patron. Or, comme ce dernier est très mal noté et même surveillé sévèrement, j'ai dû envoyer l'agent qui t'a arrêté pour savoir quel était l'homme signalé par le clerc... Sois sûr que je ne m'attendais pas à te voir amener ici ; pourtant j'ai des ordres sévères à ton sujet.

— Comment, on a envoyé mon signalement à Dijon ? demanda le capitaine surpris.

Pour toute réponse, Groussot prit, dans un dossier qui se trouvait sur son bureau, un papier que le procureur du roi lui avait transmis le matin.

C'était le signalement du capitaine, avec la description du costume qu'il portait lorsqu'il était parvenu à s'échapper de la maison du juge de paix, à Auxerre.

— Regarde, dit le commissaire à Baudouin, et dis-moi ce qu'un autre ferait à ma place.

— Il m'arrêterait, et je suppose que vous n'allez pas laisser échapper cette occasion de prouver votre zèle aux autorités royalistes.

— Tu tiens bien à m'accabler de ton mépris, reprit Groussot d'un ton amer ; tu ne parviendras pourtant point à lasser ma patience, et quelle que soit l'opinion que tu aies de moi, tu seras obligé de reconnaître que tu me dois la liberté.

— Oh !...

— Assez, monsieur, fit le commissaire en tirant un cordon de sonnette qui se trouvait auprès de son bureau ; j'ai oublié le capitaine Baudouin et je n'ai maintenant devant moi qu'un roulier arrêté par erreur.

En ce moment, l'agent de police entr'ouvrit la porte du bureau.

— Vous m'avez appelé, monsieur le commissaire? demanda-t-il.

— Oui; mettez cet homme en liberté. Si vous aviez apporté plus de soin dans l'exercice de vos fonctions, vous auriez pu vous assurer que c'est un honnête roulier, qui n'a commis ni délit ni contravention.

— Pourtant, monsieur le commissaire.

— C'est bien ; reconduisez cet homme.

Malgré ses préventions, le capitaine se sentit ému. Son ancien camarade était certainement un transfuge, un traître, un individu qui avait marché sur son drapeau et renié ses principes; mais Baudouin était obligé de reconnaître qu'il lui devait la liberté, c'est-à-dire la vie, et il allait peut-être lui tendre la main pour le remercier, dans la mesure de ses moyens, lorsque l'agent de police lui dit :

— Allons, le roulier, débarrassez le cabinet de M. le commissaire, et, puisqu'il vous le permet, allez voir si vos chevaux ont mangé leur ration... C'est égal, si on avait voulu me croire...

Quand le capitaine se retrouva libre dans la rue, il éprouva une sensation semblable à celle que ressent un homme délivré tout à coup du poids d'un écrasant fardeau.

Il songea aussitôt à sa sœur et à sa cousine, qu'il avait craint un instant de ne pas revoir; puis sa pensée se reporta sur ses amis, qui étaient presque tous sous les verrous.

Un vif découragement s'empara de lui, lorsqu'il se rappela les paroles de l'avoué Rambard... Il fallait faire provision de patience et attendre peut-être pendant de longues années la délivrance.

Pointurier vint augmenter sa tristesse, en lui disant que les personnes auxquelles il avait remis des dépêches secrètes lui avaient recommandé une extrême prudence. Toutes les entreprises de propagande et de manifestations étaient suspendues, et il fallait attendre des temps plus propices pour agir.

On devait quitter Dijon le lendemain, et Baudouin dit à Pointurier

qu'il passerait le reste de la journée au *Cheval Blanc,* afin de ne pas s'exposer à de nouvelles aventures.

Il y avait peu de monde dans l'auberge, et ne sachant comment conjurer l'ennui et l'inquiétude qui les rendaient sombres, le voiturier et Baudouin s'étaient mis à jouer aux dominos.

Deux rouliers, un paysan de Genlis et un valet d'écurie s'approchèrent successivement d'eux et finirent par s'intéresser à leur jeu.

Tout à coup, Pointurier dit au capitaine :

— A vous la pose, Stanislas Lebon.

— Voilà, fit Baudouin.

Mais en entendant prononcer le nom de Stanislas Lebon, le paysan dit au capitaine :

— C'est donc vous qu'on appelle Stanislas Lebon ?

— Oui ; pourquoi me demandez-vous cela ?

— Oh ! rien... histoire de savoir...

Pointurier et le capitaine échangèrent un regard et cessèrent bientôt la partie, que les deux rouliers s'empressèrent de reprendre.

Le garçon d'écurie était retourné auprès de ses chevaux et le paysan avait quitté l'auberge sans rien dire.

Une demi-heure après, une grande fille, au visage enluminé et portant le costume de servante, fit irruption dans la salle.

Baudouin venait de remonter à sa chambre et Pointurier fumait dans une mauvaise pipe de bruyère.

— C'est vous qui êtes le camarade de Stanislas Lebon ? demanda-t-elle au voiturier.

— Oui ; vous le connaissez ?

— Si je le connais, le gueux, le brigand, le trompeur de filles ; où est-il que je lui crève les yeux !

— Hum ! se dit Pointurier, voilà une mauvaise complication.

— Mais parlez donc ! reprit la grande servante en secouant la tête ; d'ailleurs, s'il refuse de réparer mon innocence, foi de Sidonie ! je l'étrangle.

— Qu'est-ce qu'il y a donc fait à votre innocence, pour qu'elle ait si besoin d'une réparation ? demanda le roulier, essayant de faire rougir Mlle Sidonie pour l'engager à se retirer.

— Ce qu'il y a fait ; mais des abominations que ça ne peut se raccommoder qu'à l'église, et, comme vient de me dire mon frère,

qui était ici tout à l'heure, il faut que cet enjôleur de Stanislas Lebon donne un père à mon enfant.

— Comment, reprit Pointurier feignant la naïveté, il y a un enfant dans l'affaire; bigre, c'est grave... Et vous êtes sûre que c'est Lebon qui vous a causé du préjudice?

— Si j'en suis sûre... même que je pourrais fournir des témoins; on l'a vu sortir de ma chambre à quatre heures du matin.

Le roulier eut bien de la peine à s'empêcher de rire au nez de la servante, et il cherchait à l'éconduire, lorsque le capitaine entra dans la salle.

Pointurier entrevit le moyen de se débarrasser de la servante. Les maîtres de l'auberge du *Cheval Blanc* ne connaissaient pas Lebon, car, on l'a vu plus haut, pour éviter de fâcheuses complications, le roulier avait pris le parti de ne point loger dans les auberges où il descendait habituellement.

— Arrivez donc, Stanislas Lebon, dit-il à Baudouin, voilà une demoiselle qui veut vous parler.

— A moi? fit le capitaine.

Le visage de la servante exprima une profonde surprise.

— Où prenez-vous Stanislas Lebon? dit-elle.

— Là, il vous crève les yeux.

— Cet homme qui vient d'entrer?

— Certainement... Il est bien extraordinaire que vous ne reconnaissiez pas l'individu qui vous a séduite.

— J'ai séduit quelqu'un? dit le capitaine comprenant une partie de la vérité. Voilà une singulière nouvelle.

— Mais vous n'êtes pas celui que je cherche.

— Je me nomme pourtant Stanislas Lebon.

— Il y en a donc deux?

— Ah! je devine l'erreur, repartit vivement Pointurier; mon camarade a un cousin germain qui se nomme Stanislas Lebon, comme lui; c'est sans doute celui-là qui vous a entortillée.

Cette supposition dissipa la colère de Mlle Sidonie, et, comme elle aimait beaucoup les beaux hommes, elle jeta un tendre regard à Baudouin.

— Pour sûr, je changerais bien l'autre contre ce grand-là, dit-elle.

— Si cela pouvait se faire, je ne m'en plaindrais pas, repartit galamment le capitaine.

Ce compliment mit fin, d'une façon pacifique, à l'incident, et la belle Sidonie fit des excuses à Pointurier, en l'engageant à loger, à l'avenir, dans l'auberge où elle était en service.

— Hein ! comme on se trompe, dit-elle avant de se retirer. J'avais d'abord l'envie de dire deux mots de mon affaire au brigadier de gendarmerie, qui joue au billard chez nous. C'est un gentil garçon, pas si bien que le cousin de mon brigand, mais très agréable tout de même.

Sidonie lança un nouveau regard à Baudouin et sortit de la salle du *Cheval Blanc* toute songeuse.

— Enfin, nous en voilà débarrassés, dit Pointurier lorsqu'elle fut sortie.

— Mais gare au vrai Lebon, si elle parvient à le rejoindre.

Le lendemain, à la pointe du jour, le capitaine et Pointurier quittèrent Dijon avec leurs six chariots.

En trois jours, ils atteignirent Besançon, non sans avoir rencontré plusieurs rondes de gendarmerie, faisant la navette entre les villes qui se trouvaient sur leur route.

Besançon était déjà, à cette époque, une place de guerre de premier ordre, et son voisinage de la Suisse avait déterminé le gouvernement à y envoyer un inspecteur de police, accompagné de plusieurs agents de la sûreté.

Une surveillance fort sévère était exercée sur les étrangers et les voyageurs par ces agents, qui abandonnaient les habitants à la tutelle de la police municipale.

Si on sortait difficilement de Besançon, il était presque impossible d'y entrer sans passer à plusieurs reprises sous les fourches caudines de l'autorité, lorsqu'on n'était pas du pays.

Au lieu d'entrer par la porte d'Arène, où la surveillance était plus sévère encore qu'aux autres portes, à cause de la proximité des casernes qui se trouvent dans ce quartier, Pointurier, qui connaissait son Besançon sur le bout des doigts, fit un détour avec ses voitures et se présenta à la porte Battant.

Cette porte était double, comme dans la plupart des villes de guerre, et, en outre, fort étroite.

Depuis, elle a été entièrement reconstruite suivant les données de la stratégie moderne.

A l'avancée, il fallut subir la visite légendairement rigoureuse des employés de l'octroi.

On sonda les chargements des chariots, on examina avec une scrupuleuse attention les lettres de voiture et on délivra des passe-debout pour la traversée de la ville.

Pendant que ces formalités s'exécutaient, un homme en bourgeois assistait silencieusement à toutes les opérations ; et il paraissait surtout examiner avec beaucoup de soin les chargements des chariots.

Quand la visite fut terminée, il dit à Pointurier, qui allait reprendre sa place à la tête du convoi :

— Vous êtes sûr qu'aucun homme ne s'est glissé sous les bâches de vos chariots pendant votre dernière étape ?

— Absolument sûr ; du reste, les employés de l'octroi ont visité tous les chargements.

— Oh ! les employés de l'octroi s'occupent surtout des marchandises qu'on essaie d'entrer en fraude... Allons, passez...

Pendant tout le temps que prit la visite des chariots, le capitaine se tint à l'écart. Il craignait de se trahir si on l'interrogeait sur certaines particularités relatives à la profession de roulier.

Il commençait à se rassurer et ne doutait pas de pouvoir pénétrer en ville sans aucune difficulté.

Mais il se trompait.

Lorsque les six chariots eurent défilé sur le pont-levis et qu'ils se furent rangés sur la petite place qui se trouve auprès de la porte, en dedans des fortifications, un commissaire de police, flanqué de plusieurs soldats du poste et du portier-consigne en uniforme, vint se placer devant Pointurier et Baudouin, et leur dit, de ce ton intraduisible que prennent certains fonctionnaires :

— Vous venez de Paris ?

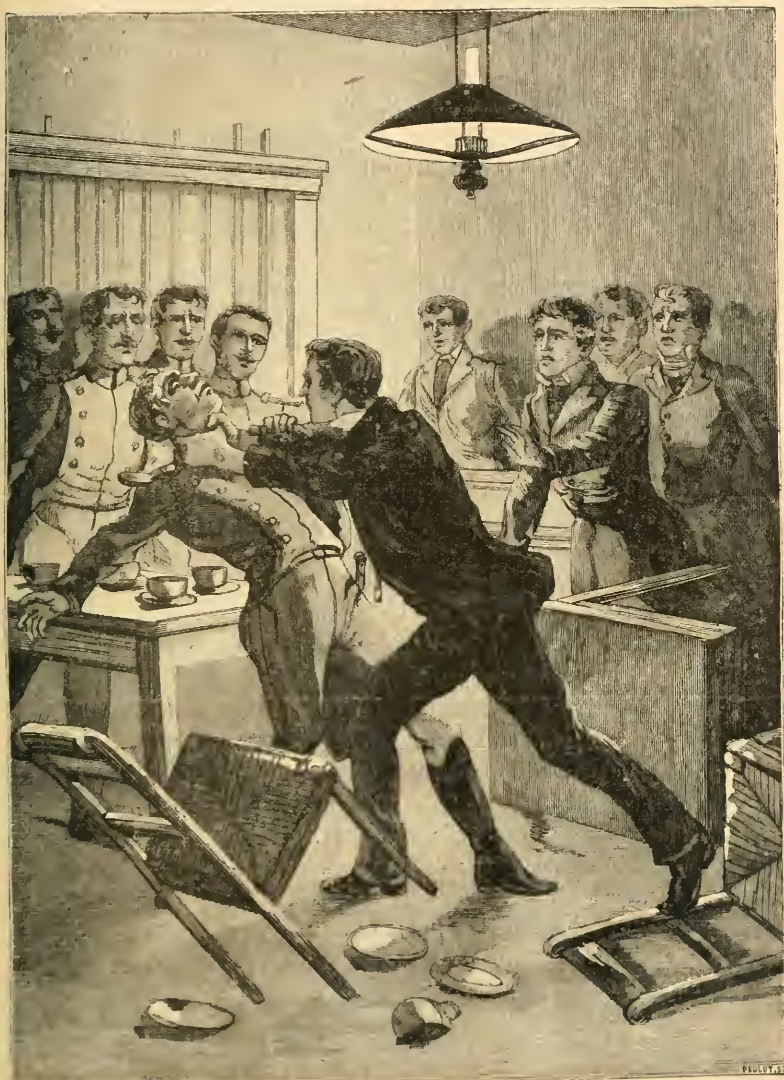
— Oui, monsieur.

— Vous avez des papiers en règle, alors ?

— C'est-à-dire que nous avons nos carnets, nos lettres de voiture, les passe-debout de l'octroi.

— Ensuite ?

— C'est tout, monsieur le commissaire.



Il tomba en quelque sorte sur les épaules de l'officier.

— Comment, vous vous permettez de voyager sans passeports régulièrement visés?

— Mais nos passeports, les voilà, répliqua Pointurier en désignant les voitures et les chevaux.

Le capitaine appuya son compagnon d'un signe de tête.

— Je me moque de vos chariots et de vos chevaux comme d'une guigne ; qu'est-ce qui me prouve que vous n'êtes pas des conspirateurs déguisés en charretiers?

Le capitaine se mordit les lèvres, mais Pointurier ne sourcilla pas.

— On peut faire toutes les suppositions, répliqua-t-il. Si je vous disais que vous êtes l'usurpateur échappé de Sainte-Hélène et déguisé en commissaire, que répondriez-vous?

Le magistrat devint écarlate; l'orgueil qu'il ressentit d'être comparé à Napoléon l'humanisa.

— Pas de familiarités, dit-il, et, si vous voulez que je vous permette de circuler, prouvez votre identité.

— Mais je n'ai pas d'autres papiers que ceux-là; on ne m'a jamais demandé de passeport, pas plus qu'à mon camarade; d'ailleurs, je suis du pays.

— De quelle commune?

— Du Valdahon, et mon camarade habite Flangebouche.

— Flangebouche, dit un des soldats, c'est mon village.

— Alors, vous connaissez cet homme?

— Le commissaire désigna Baudouin.

— Attendez donc... oui, non, peut-être bien...

— Espèce de brute, fit le commissaire en haussant les épaules.

Puis se tournant vers le capitaine, il lui dit :

— Ainsi, vous vous nommez Stanislas Lebon?

Le soldat, blessé de la façon dont le commissaire lui avait parlé et voulant montrer son importance, s'écria :

— Stanislas Lebon! mais oui, je le connais.

— C'est bien! taisez-vous...

Pendant ce temps, le portier-consigne, qui connaissait Pointurier de longue date, avait échangé quelques mots avec lui.

— Pardon, monsieur le commissaire, dit-il au magistrat; ces

hommes sont des voituriers de la montagne; je pense qu'on peut leur permettre de circuler.

— Eh bien ! qu'ils s'en aillent; mais s'ils se présentent encore aux portes de la ville sans passeports, je les fais conduire à la place.

— Ça a été rude, dit Pointurier à voix basse au capitaine lorsqu'ils se furent remis en route; mais nous sommes à peu près sauvés.

Les voitures descendirent l'antique rue Battant, traversèrent le pont de la Madeleine, longèrent la place Labourée et se rendirent au faubourg de Rivotte.

Là, Pointurier alla se loger dans une auberge peu fréquentée, tenue par des jeunes gens, et où il n'était pas encore venu.

Comme il était de bonne heure, lorsque les chevaux furent remisés, le capitaine exprima le désir d'aller visiter la ville, qu'il ne connaissait point, mais dont il avait entendu souvent parler.

— Il serait imprudent de sortir de jour dans notre costume de rouliers, lui dit Pointurier; ce soir, nous ôterons nos blouses et nous pourrons circuler dans les rues sans attirer l'attention.

Baudouin se rendit à cet avis.

A huit heures et demie, après une courte visite à l'arc de triomphe romain, à l'Hôtel de Ville et à l'église Saint-Jean, Pointurier et le capitaine se dirigèrent vers le palais espagnol de Granvelle.

Il y avait déjà, à cette époque, dans la partie du palais voisine du jardin, devenu la promenade favorite des habitants, un café fréquenté par les officiers de la garnison.

XVII

LE DUEL

Dans la rue, Pointurier fut accosté par le percepteur du Valdahon.

Ce percepteur était fort mal noté dans le pays par les autorités royalistes. On l'accusait d'avoir des correspondances secrètes avec les conspirateurs bonapartistes réfugiés en Suisse.

Il n'y avait absolument rien de fondé dans ces suppositions qu'une

seule chose, c'est que le percepteur n'aimait pas le gouvernement des Bourbons, et qu'il avait l'imprudence de faire connaître à haute voix sa pensée.

Malgré la confiance que Pointurier avait en cet homme, il ne jugea pas prudent de lui présenter le capitaine. Il dit seulement que c'était un ancien soldat des armées impériales, réformé par les royalistes.

— Ah ! vous avez été militaire, dit le percepteur à Baudouin ; eh bien ! cela se rencontre à merveille. Selon mon habitude, toutes les fois que je viens à Besançon, je ne manque pas d'aller passer une heure au *Café Granvelle*. Je m'amuse à étudier les allures matamores des officiers royalistes ; ils sont d'une insolence, d'une morgue et d'une hauteur absolument réjouissantes. Voulez-vous venir les voir ?

— Non, dit vivement Pointurier, alarmé d'une telle proposition.

Mais le capitaine ne fut pas insensible à cette invitation. Bravant le danger de se montrer dans un lieu public, fréquenté par des officiers, il n'entrevit que le plaisir de se trouver un instant dans un café bien tenu, qui lui rappellerait les beaux jours de sa vie militaire.

Pointurier s'efforça de le détourner de son dessein, en lui répétant qu'il allait commettre une grande imprudence.

— Bah ! répliqua Baudouin, je ne parlerai pas, je me contenterai d'examiner la mine que peuvent faire des officiers royalistes qui s'adorent le nombril sans craindre que personne rabatte leur caquet.

Le percepteur, homme mûr et qui aurait dû être plus raisonnable que le capitaine, l'encouragea chaleureusement à pénétrer avec lui dans le café.

— Un ancien soldat de la Grande-Armée ne doit pas bouder devant des clampins comme tous ces traîneurs de sabres fleurdelisés, lui dit-il. Nous allons prendre un bon bol de punch à leur nez et à leur barbe...

— Surtout pas de provocations, dit Pointurier à Baudouin d'un ton résigné ; songez qu'elles pourraient nous perdre.

— Je serai muet comme un goujon, repartit le capitaine.

Le café *Normand,* situé dans les dépendances du palais Granvelle, a été longtemps le rendez-vous de la meilleure société de la ville. Les officiers de certains régiments de la garnison y avaient formé une espèce de cercle, ouvert à tout venant, et les riches cultivateurs de la

Montagne, c'est-à-dire des villages de la partie haute du Doubs, ne manquaient jamais d'y venir prendre leur demi-tasse dans tous leurs voyages à Besançon.

Le percepteur, Baudouin et Pointurier purent donc pénétrer dans la grande salle de l'établissement sans que personne les remarquât.

A leur entrée, le café regorgeait de consommateurs. C'était jour de marché et beaucoup d'industriels de Baume, d'Ornans et de Pontarlier, restés à Besançon pour leurs affaires, s'étaient rendus en ce lieu afin d'y passer unè partie de la soirée.

Les officiers d'un régiment d'infanterie venant de Paris occupaient tout le fond de la salle, et plusieurs d'entr'eux jouaient au billard.

Le hasard voulut que le percepteur et ses deux compagnons, ne trouvant point de places vacantes, fussent obligés d'aller s'asseoir auprès d'une petite table, voisine de celle des officiers.

Ils s'installèrent sans que personne s'occupât d'eux.

Le bol de punch demandé par le percepteur fut apporté au bout de quelques instants, et il achevait de flamber, lorsqu'un jeune officier, se pavanant orgueilleusement dans son uniforme flambant neuf, s'écria d'une voix de petite fille :

— A propos, mes bons, j'ai une nouvelle renversante à vous apprendre.

— La duchesse de Fontenay, ta tante, est sans doute morte ?

— Non, malheureusement pour mes créanciers.

— Alors, Sa Majesté, le roi de France, a nommé ton père chevalier de Saint-Louis ?

— Peuh ! il l'est depuis des siècles.

— Voyons, de Barboul, dis-nous ta fameuse nouvelle ou tais-toi. D'Armanty nous raconte des choses intéressantes.

— Connaissez-vous la belle Antonia, du théâtre de la Montausier.

— Si je la connais, fit d'Armanty, interrompant son récit, j'ai de bonnes raisons pour cela; elle a ruiné en quatre mois mon oncle, le vidame de Fontaineblanche, dont je suis l'unique héritier.

— C'est une drôlesse, mais bien amusante, fit un grand lieutenant blond en levant la tête. J'ai sacrifié cent louis pour savoir si elle met ses jarretières au-dessous ou au-dessus des genoux.

— Et qu'as-tu découvert ?

— Par faveur spéciale, Antonia s'est montrée à moi sans bas, par conséquent sans jarretières.

— Dans le simple appareil d'une beauté qu'on vient...

— Le reste à la page suivante, dit le vicomte de Pimperdy, jeune homme d'environ vingt-cinq ans, brun comme un Espagnol, et dont le regard s'arrêta sur la table où se trouvait le capitaine Baudouin.

— Voyons, reprit d'Armanty en s'adressant au jeune officier imberbe, dis-nous ce qu'a fait Antonia?

— Elle s'est fait arrêter.

— Pour avoir débauché un fils de famille mineur?

— Non; l'autorité ferme les yeux sur les bagatelles de ce genre.

— Alors, parle.

— Antonia est accusée d'avoir entretenu de secrètes relations avec les brigands bonapartistes.

— Ah! la coquine! qu'elle nous ruine, c'est dans son rôle; mais conspirer contre le gouvernement paternel qui a jusqu'ici toléré ses vices, voilà un crime irrémissible.

— Elle mérite d'être enfermée pour toute sa vie, et si j'étais appelé à la juger... Mais on doit connaître les gredins avec lesquels elle conspirait, n'est-ce pas?

— On les connaît; il y en a même deux qui sont actuellement sous les verrous.

Baissant la tête pour dérober aux assistants les éclairs qui s'échappaient de ses regards, Baudouin écoutait, en proie à une vive anxiété, la conversation des officiers.

Pointurier, qui avait le pressentiment d'une complication fâcheuse, versa coup sur coup du punch dans les verres afin de hâter le moment de quitter le café.

— Les deux coquins dont tu parles ont-ils quelque notoriété? demanda le vicomte de Pimperdy au petit Barboul.

— Oui, certainement. L'un est le fameux commandant Verdot, le fils du comte Verdot de la Bergue. Il a renié sa famille et abandonné les traditions de ses ancêtres pour s'enrôler dans les bandes du Corse.

— Ah! on le tient, ce félon; j'aime à croire que la Cour prévôtale en fera bonne justice. Et l'autre, est-ce aussi un renégat?

— Non; l'autre est un manant de la plus belle eau, qui paraît avoir été l'âme damnée d'une Société secrète, les *Indomptables*, aujour-

d'hui dispersée. Cet individu se nomme Chardin, et il était à la tête d'une boutique de charcutier, lorsqu'il a d'abord été arrêté pour avoir essayé d'assassiner un ancien lieutenant rallié et un officier appartenant à l'armée de nos bons amis les Prussiens.

— Je me souviens parfaitement de cela; ce charcutier avait été enfermé dans le violon du poste de la rue Mauconseil.

— Et il a été délivré par une troupe de brigands de l'armée de la Loire qui ont surpris le corps de garde.

— C'est cela même; mais ce que vous ignorez, reprit l'officier imberbe, c'est que Chardin avait des accointances avec Antonia.

— Que dis-tu ?

— Il est resté même quelque temps dans sa maison en portant sa livrée, et Donnadieu, l'habile chef de la police, a acquis la certitude que cette femme n'est pas étrangère au guet-apens dont on s'est servi pour attirer le malheureux lieutenant rallié dans une embuscade où il a trouvé la mort.

— Oui, ajouta l'officier blond, il paraît qu'il a été jugé et exécuté en deux ou trois minutes par une bande de bonapartistes commandée par le fameux capitaine Baudouin.

— Oh ! ce capitaine Baudouin ! s'écria le vicomte de Pimperdy en faisant un geste menaçant; si je le tenais dans un petit coin, je ne tarderais pas à lui prouver que le fer loyal d'un royaliste sait mettre à la raison les plus redoutables brigands !

En entendant ces mots, Baudouin fit un mouvement pour se lever, et Pointurier fut obligé de lui saisir le bras pour le retenir.

— Prenez garde ! lui dit-il à voix basse; on nous examine.

— Vous avez raison; maintenant je reconnais l'imprudence que j'ai commise en entrant ici.

— Nous allons finir vivement notre punch et partir.

— Partir, dit le percepteur, rien ne nous presse, et la conversation de ces messieurs m'intéresse beaucoup.

En ce moment l'officier blond dit au vicomte :

— Certes, je ne doute pas qu'un fidèle serviteur de Sa Majesté ait toujours le dessus avec les soudards de Buonaparte; mais, parmi ces derniers, le capitaine Baudouin est regardé, de l'aveu de tout le monde, comme un adversaire fort redoutable, et si j'avais un duel avec

lui, je m'efforcerais de faire de mon mieux; mais rien ne me prouve que je sortirais vainqueur de cette affaire.

Le vicomte de Pimperdy haussa imperceptiblement les épaules et répliqua avec aplomb :

— J'ai plus de confiance que vous en la force de mon bras, et si jamais ce scélérat, qu'on appelle le capitaine Baudouin, se trouve au bout de mon épée, les tribunaux n'auront plus besoin de s'occuper de cet aventurier, car justice sera promptement faite.

— Bravo! s'écrièrent plusieurs jeunes officiers, fous de royalisme, tandis que la majorité des autres garda le silence.

Ce silence, que le vicomte de Pimperdy envisagea comme un blâme de sa virulente manifestation, acheva de l'égarer, et il reprit, en jetant un regard de défi aux bourgeois, qui avaient interrompu leurs conversations pour l'écouter :

— Oui, je le dis à haute voix, afin que nul ne l'ignore; le capitaine Baudouin est un lâche, et je couperai les oreilles à tous ceux qui émettront une opinion contraire...

Le capitaine repoussa Pointurier qui essaya de le retenir, et il se leva, les sourcils froncés, les yeux étincelants, dominant de sa haute taille toute l'assemblée.

— L'homme qui vient de traiter, en son absence, le capitaine Baudouin de lâche a menti, dit-il d'une voix tout à la fois calme et vibrante.

Ces paroles produisirent un effet indescriptible sur les assistants. Tous se levèrent afin de voir le bourgeois assez audacieux pour s'attaquer aux officiers royalistes, en ce moment les maîtres de Besançon.

Quant au vicomte, qui était loin de s'attendre à être ainsi rabroué, il devint livide, puis, saisissant tout à coup le verre placé devant lui, il le lança à toute volée à la tête de Baudouin.

Celui-ci se baissa rapidement et le verre alla frapper un négociant de la rue des Granges. Alors, le capitaine, perdant tout sentiment de prudence, renversa la table auprès de laquelle il se trouvait, et par un bond prodigieux, il tomba en quelque sorte sur les épaules de l'officier...

Il le saisit à la gorge, et, sans la prompte intervention de Pointu-



Ils firent feu sur le commandant et sur son escorte.

au secours de leur mère, et aidé par son camarade, qui n'était que légèrement blessé, il essaya de faire subir les derniers outrages aux deux pauvres petites...

Les malheureuses enfants allaient devenir les victimes de ces brutes, lorsque leur père rentra tout à coup...

C'était un homme robuste, ressentant au plus haut point la haine de l'étranger.

Il ouvrit un placard dans lequel il était parvenu à cacher son sabre-briquet de pompier, puis il s'élança sur les deux Autrichiens, médusés par sa subite apparition, et leur fendit la tête avant qu'ils eussent le temps de se mettre en défense.

Les cris de la mère, des deux jeunes filles et des soldats attirèrent bientôt les voisins devant le cabaret, dans lequel une patrouille ne tarda pas à pénétrer...

Mais le pompier s'était empressé de fuir, et toutes les recherches qu'on fit pour le retrouver n'eurent aucun succès.

Alors le commandant de place fit amener Tournier à son bureau et lui déclara que s'il n'avait pas livré, le jour même, le pompier entre ses mains, il le ferait fusiller.

Il l'accusa surtout de n'avoir pas déposé toutes les armes de ses hommes à l'Hôtel de Ville, puisque c'était avec son sabre d'uniforme que le pompier avait tué les deux soldats, et comme le banquier s'efforçait de se justifier, il saisit la cravache qui était sur son bureau et lui cingla le visage...

Écumant de rage, Tournier porta la main à son front couvert de sang, et sortit en jurant de se venger.

Le commandant de place donna aussitôt l'ordre de l'arrêter. Mais ses sbires arrivèrent trop tard; lorsqu'ils se présentèrent chez le banquier, celui-ci s'était enfui...

Cinq jours après cet événement, le commandant de place, accompagné d'une escorte d'une quinzaine d'hommes, se dirigeait vers le fort de Joux dans l'intention d'avoir une conférence avec l'officier chargé de la défense de la forteresse, lorsque, arrivé au lieu dit le *Tournant de la Cluse*, c'est-à-dire au point où la route se courbe en fer à cheval, il se heurta contre un obstacle imprévu.

Tout à coup une dizaine d'hommes, armés de fusils de chasse et

de pistolets quittèrent les petites roches derrière lesquelles ils étaient cachés et firent feu sur le commandant et sur son escorte...

Celle-ci, surprise par cette embuscade, lâcha aussitôt pied en abandonnant trois cadavres, parmi lesquels se trouvait celui de leur chef...

Au lieu de se retirer prudemment comme ils auraient dû le faire, le banquier et ses hommes eurent la malencontreuse idée de vouloir compléter leur victoire et se mirent à poursuivre les Autrichiens, qui s'enfuyaient vers Pontarlier.

Ils ignoraient, les imprudents, que le commandant du fort de Joux avait envoyé un fort détachement au devant de son collègue.

Masqué par le tournant de la route, ce détachement se montra tout à coup et prit en queue Tournier et ses compagnons.

A la vue de ce secours, les hommes de l'escorte s'arrêtèrent et firent feu sur ceux qui les poursuivaient.

Le banquier et ses amis firent bonne contenance et brûlèrent jusqu'à leurs dernières cartouches...

Mais l'issue de cette lutte inégale ne pouvait faire l'objet d'aucun doute. Sans munitions, presque tous blessés, les pompiers refusèrent de se rendre et ils furent exterminés.

Comme Tournier, le père des jeunes filles outragées paya de sa vie son désir de se venger, et les habitants du pays ont longtemps montré la place où ces héroïques patriotes succombèrent.

Après la mort de son mari, Mme Tournier et sa fille Augustine quittèrent Pontarlier et allèrent habiter une assez jolie maison de campagne qu'elles possédaient au village du Valdahon.

Accablées par l'affreux malheur qui venait de les frapper, elles vivaient dans une profonde solitude, ne s'intéressant point aux événements dramatiques dont la France était le théâtre, et ne faisant d'autres sorties que pour se rendre le dimanche à l'église.

Elles ne recevaient qu'une seule visite, celle d'un jeune homme nommé Georges Tournier, architecte, qui venait une fois par mois de Besançon passer la journée avec sa tante et sa cousine.

Blessé au début de la campagne de Russie, Georges Tournier avait été renvoyé dans ses foyers, et il se disposait à reprendre du service lorsque le coup de tonnerre de Waterloo avait anéanti les espérances des patriotes.

Le jeune homme éprouvait une grande affection pour sa tante, qui était d'ailleurs une excellente personne, et il adorait sa cousine.

Celle-ci, habituée dès son enfance à le regarder comme son futur mari, le payait largement de retour, et son unique bonheur consistait à aller attendre la voiture qui devait l'amener et à se jeter dans ses bras lorsqu'il paraissait.

Le mariage des jeunes gens devait se faire quelques mois après la fin du deuil des deux dames.

La fortune de Mme Tournier était fort médiocre. La liquidation de la succession de son mari, faite dans des conditions déplorables, n'avait presque rien produit, et les ressources de la mère et de la fille se composaient de deux mille livres de rente et de la propriété du Valdahon.

Mais qu'importait à Georges Tournier? Il était jeune, intelligent et possédait de son côté environ vingt-cinq mille francs.

Augustine était une ravissante brune, à la taille souple et élancée, qui était un objet de respect et d'admiration pour tous les habitants du Valdahon.

Lorsqu'elle passait dans les rues du village, enveloppée dans son costume de deuil et donnant le bras à sa mère, les paysans disaient :

— Ce sont des saintes...

Et ils étaient très fiers de les compter parmi les habitants de leur pays.

Mme Tournier allait à la messe par habitude ; elle n'était ni bigote ni sceptique, et, pour éviter les commérages, elle avait prié le curé de la paroisse de cesser ses visites chez elle.

Sans couleur politique, elle avait instamment recommandé à son neveu Georges de s'abstenir de toute manifestation pour ou contre le gouvernement.

L'existence de Mme Tournier et de sa fille s'écoulait paisible, et rien ne pouvait faire supposer qu'elle serait troublée, lorsqu'un événement tragique vint tout à coup rouvrir la source de toutes leurs douleurs.

Les soldats étrangers qui occupaient les montagnes du Doubs changeaient fréquemment de résidence, et leurs promenades à travers le pays servaient, croyaient-ils, à maintenir les habitants dans une crainte salutaire.

Le Valdahon était un lieu d'étape.

On devait loger les troupes et leur fournir, non seulement place au feu et à la chandelle, comme cela se faisait pour les militaire français, mais on exigeait qu'ils fussent abondamment nourris.

Afin de s'épargner des ennuis à ce sujet. Mme Tournier envoyait à l'auberge les soldats que la mairie lui adressait.

Tout alla bien ainsi pendant quelque temps, mais un jour un lieutenant autrichien, qui avait reçu un billet de logement pour lui et son brosseur au nom de Mme Tournier, refusa absolument de se rendre à l'auberge.

On lui avait sans doute dit que l'intérieur de la dame chez laquelle il devait loger était plus confortable que celui des cabaretiers, et il voulait profiter du privilège que lui donnait son grade et aussi sa qualité d'envahisseur.

Mme Tournier insista, pria, alla même jusqu'à offrir une certaine somme pour déterminer ce pandour à accepter un logement dans l'auberge du village, il fut sourd à toutes sollicitations.

Déposant bruyamment son sabre sur la table, il déclara d'une façon péremptoire qu'il ne sortirait pas de la maison.

Il fallut se résigner.

Mais l'officier autrichien n'exigeait pas seulement d'être servi d'une façon luxueuse, il voulait que Mme Tournier et sa fille prissent place à ses côtés.

Et comme Augustine, effrayée par ses regards, se retirait dans sa chambre, il la saisit brutalement par le bras et la poussa sur une chaise placée auprès de lui...

Un éclair passa dans les yeux de Mme Tournier, et elle saisit un lourd flambeau de bronze avec l'intention évidente de le jeter à la tête du misérable.

La jeune fille eut peur...

— Oh ! maman, je t'en conjure, dit-elle en adressant à sa mère un regard suppliant ; un peu de patience...

L'Autrichien se mit alors à rire.

— Pas commode, la vieille dame... murmura-t-il dans son jargon, mais si elle fait la méchante, on l'attachera...

Il prit ensuite la bouteille d'eau-de-vie qu'il s'était fait servir et en versa plein son verre.

Il l'avala d'un trait, puis il se pencha vers Augustine pour l'embrasser...

Celle-ci le repoussa avec force et s'enfuit...

Malheureusement son pied heurta un tabouret et elle tomba sur le parquet...

L'officier s'élança sur elle comme un butor. Étant très vigoureux, il l'enleva dans ses bras et la jeta sur un de ces petits canapés, connus en Franche-Comté sous le nom de délassantes, et il allait pratiquer sur elle les derniers outrages, sans s'occuper du voisinage de sa mère, lorsque la porte vola en éclats...

Fou de rage, Georges Tournier, qui venait d'arriver au Valdahon, se précipita sur le misérable et le saisit à la gorge avec une telle force que la langue de l'Autrichien sortit presque entièrement de sa bouche...

Ses traits se contractèrent, son teint devint violet et ses gros yeux roulèrent en tous sens dans leurs orbites...

Il fit quelques mouvements spasmodiques, et quand le jeune homme le lâcha il était mort!

Le soldat servant de domestique à l'officier s'était élancé dans la rue, en poussant des cris désespérés, au lieu de se porter au secours de son chef...

Ces cris avaient attiré non seulement les voisins, mais bien encore une demi-douzaine d'Autrichiens faisant partie du détachement de l'officier, et, en moins d'une minute, la maison fut envahie par ces soudards.

La jeune fille s'était évanouie, et Mme Tournier se jeta devant son neveu pour l'empêcher d'être massacré...

Les soldats, rendus furieux par la vue de leur chef étendu sur le parquet, avaient mis le sabre à la main, et, tandis que l'un d'eux assénait un coup du plat de son arme sur la tête de la dame, les autres se précipitèrent sur Georges, qui s'était emparé d'une chaise, et un combat terrible se livra dans cette chambre...

Combat dont l'issue ne pouvait être douteuse.

Le jeune architecte abattit avec sa chaise le premier soldat qui s'avança vers lui; mais il reçut en même temps un coup de sabre qui lui fendit le crâne.

Il tomba pour ne plus se relever, car les pandours, ivres de sang, se jetèrent sur lui et le hachèrent à l'envi...

Quand le maire du Valdahon arriva, il ne trouva qu'un corps réduit en bouillie sanglante étendu sur le plancher et le cadavre de l'officier autrichien, qui avait été mis sur le canapé par ses soldats.

Secourues par de charitables voisines, Mme Tournier et sa fille reprirent peu à peu connaissance...

La gendarmerie arriva et procès-verbal des faits tragiques qui venaient de se passer fut dressé. On fut obligé de reconnaître que l'officier autrichien était l'unique auteur de tout le mal, et comme l'on n'était plus en état de guerre, des ordres très sévères furent donnés par les chefs de l'armée d'occupation afin que de pareilles scènes ne se renouvelassent plus. On alla même jusqu'à punir de peines disciplinaires les soldats qui avaient frappé Mme Tournier et tué son neveu.

Après ce drame sanglant, la veuve du banquier, à moitié folle de douleur, ne voulut pas habiter plus longtemps le village où elle avait vu périr si misérablement son neveu, presque son fils : et, d'accord avec sa fille, qui était constamment noyée dans les larmes, elle quitta le pays et vint se réfugier à Besançon.

Dans la mesure de ses moyens, Pointurier s'était toujours efforcé de lui être utile. Toutes les fois qu'il venait à Besançon avec ses voitures, il lui apportait des fruits, des légumes, du beurre et des volailles qui lui étaient envoyés par le fermier chargé de garder sa propriété; aussi Mme Tournier avait pour lui une estime réelle.

C'était chez cette dame que le voiturier se proposait de conduire le capitaine.

Elle occupait sur la place en hémicycle de la Préfecture un logement composé de trois pièces et d'une cuisine, situé au troisième étage.

Ses fenêtres se trouvaient en face de la Préfecture, et si Mme Tournier consentait à recevoir le fugitif chez elle, nul ne songerait bien certainement à aller le chercher en ce lieu.

Lorsque Pointurier eut mis, en quelques mots, le capitaine au courant de son projet, Baudouin hocha la tête.

— La dame dont vous parlez doit être, je n'en doute pas, une fort bonne personne, répliqua-t-il; mais elle reculera certainement

devant la perspective des dangers que lui ferait courir ma présence chez elle.

— Je ne réponds pas que ma démarche aura du succès, reprit le roulier; mais dans votre situation il ne faut reculer devant aucune tentative.

— Cette dame a une fille, m'avez-vous dit; c'est assez pour l'empêcher de me recevoir.

— Mlle Augustine Tournier est aussi bonne que belle; d'ailleurs, lorsque j'aurai assuré à ces dames que vous êtes un homme d'honneur, incapable de leur manquer de respect, elles ajouteront foi à mes paroles.

— Allons! je vois, mon cher ami, que vous avez pris la résolution de m'accabler de vos bienfaits.

— Voulez-vous bien vous taire, capitaine. En cherchant à vous soustraire à vos persécuteurs, je travaille autant pour la France que pour vous...

Les deux compagnons avaient erré un peu au hasard dans les rues depuis qu'ils avaient quitté le théâtre du duel, prenant surtout soin d'éviter les patrouilles qui sillonnaient la ville.

Lorsque Baudouin eut consenti à suivre le voiturier chez Mme Tournier, il se mirent silencieusement en marche et atteignirent bientôt la rue de la Préfecture.

Tout à coup Pointurier s'arrêta.

Une idée désagréable venait de l'assombrir.

L'Hôtel de la Préfecture avait, jour et nuit, une sentinelle devant la grande porte.

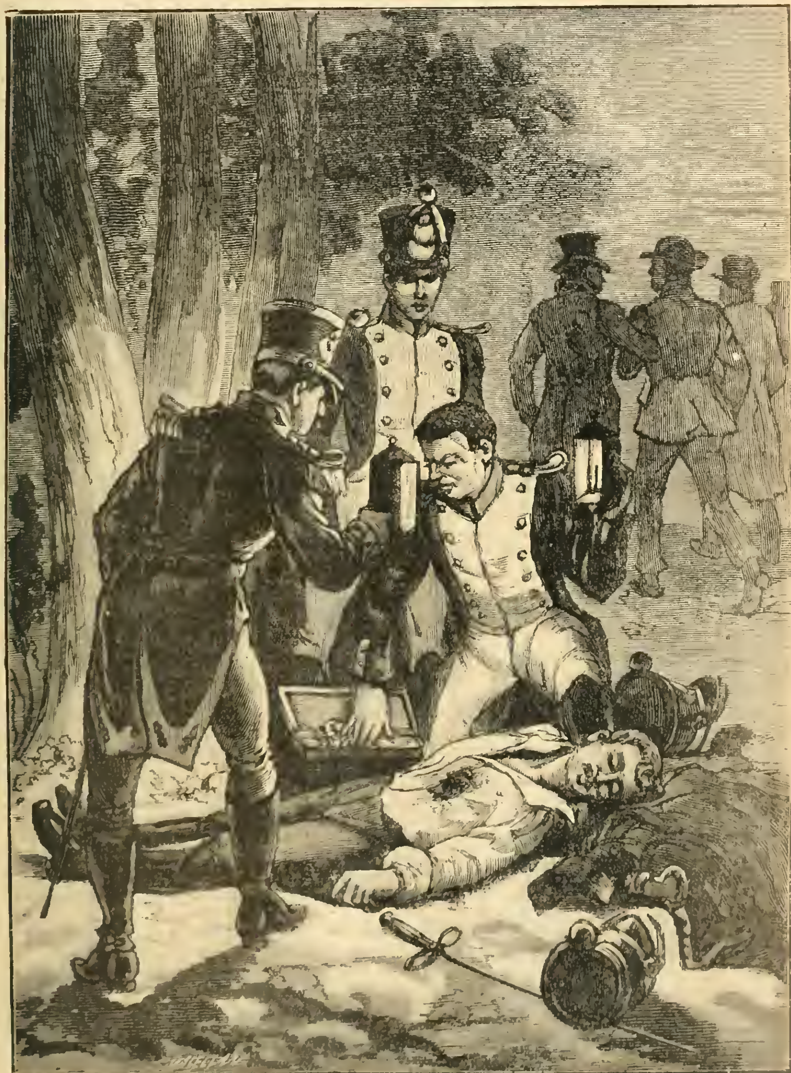
Il était presque impossible d'entrer dans la maison de Mme Tournier sans attirer l'attention de cette sentinelle. Il fallait s'armer d'audace ou renoncer à l'espoir de trouver un refuge en ce lieu.

Pointurier avait autant de sang-froid que d'énergie.

— Venez, dit-il au capitaine en reprenant sa marche; nous nous embusquerons au coin de la place, et nous attendrons qu'une patrouille occupe la sentinelle pour nous faufiler dans la maison.

— Qui nous en ouvrira la porte?

— Moi. Cette maison n'a pas de concierge, et Mme Tournier elle-même m'a indiqué le secret de la serrure, connu du reste, non seu-



Ils accoururent près de leur camarade étendu sur le sol

tier, l'armée du gros Louis eût certainement compté un lieutenant de moins dans ses rangs.

Tous les camarades de M. de Pimperdy s'étaient bien élancés à son secours, mais ce fut le voiturier qui empêcha Baudouin de l'étrangler.

En l'état, l'affaire ne pouvait manquer d'avoir des suites. Deux officiers paraissant assez raisonnables s'approchèrent du percepteur et de Pointurier.

— Vous comprenez, messieurs, leur dirent-ils, que notre ami, M. le vicomte de Pimperdy, officier dans l'armée de Sa Majesté le roi Louis XVIII, ne peut rester sous le coup de l'injure et de l'agression dont il vient d'être l'objet.

— Nous le comprenons, répliqua Pointurier, sentant l'impossibilité d'éviter une rencontre.

Le capitaine avait saisi un journal pour se donner une contenance.

— Quel est le nom et la position sociale de votre ami?

— Il se nomme Stanislas Lebon; il exerce, comme moi, le métier de roulier et habite le village de Flangebouche.

— Connaissez-vous les motifs qui ont pu le déterminer à commettre les actes déplorables dont nous lui demandons raison au nom de M. le vicomte de Pimperdy?

— Je crois les deviner. Mon camarade Lebon a servi, en qualité de soldat, dans le régiment de cuirassiers du capitaine Baudouin, et il a conservé tant de vénération pour son ancien chef qu'il n'a pu l'entendre traiter de lâche sans prendre sa défense.

Les deux officiers échangèrent un regard; l'explication que leur donnait Pointurier leur parut assez naturelle.

Quant au percepteur, peu habitué à être mêlé à des scènes de ce genre, il se tenait à l'écart; mais il était bien décidé à assister Baudouin en qualité de témoin.

— Alors, l'affaire s'arrangera facilement, dit l'un des officiers; entre un ancien militaire et un lieutenant de l'armée de Sa Majesté, une rencontre au sabre ou à l'épée est indiquée.

— A votre choix, fit le roulier; mais je dois vous prévenir, messieurs, que mon camarade et moi nous sommes obligés de quitter Besançon demain à la première heure; il faudrait donc que la rencontre eût lieu ce soir... tout de suite, si la chose est possible.

— Pour cela, nous allons consulter notre ami.

— Hâtez-vous, messieurs, car, je vous le répète, notre temps ne nous appartient pas...

Pendant que les officiers s'éloignaient, le capitaine se rapprocha du voiturier et du percepteur.

— Eh bien! leur demanda-t-il, où, quand et comment se bat-on?

— Nous l'ignorons encore; mais, de grâce, ne restez pas dans cette partie de la salle, où les militaires vous jettent de mauvais regards.

Bientôt les témoins du vicomte revinrent auprès de Pointurier.

— Voici les conditions que nous apportons de la part de notre ami, lui dirent-ils. La rencontre aura lieu dans vingt minutes, sur l'esplanade qui est en face de l'hôpital Saint-Jacques; et, malgré toutes nos sollicitations pour obtenir que le combat cesse au premier sang, M. de Pimperdy veut que la rencontre ait un dénouement tragique

— Enfin, c'est un duel à mort?

Les officiers s'inclinèrent et Pointurier leur dit :

— Soit, nous acceptons. Dans l'intérêt de celui dont vous êtes les témoins, je vous conseille de vous faire accompagner par un médecin.

Lorsque le capitaine connut les conditions du combat, il pria le maître du café de lui indiquer un lieu où il serait libre pour écrire; et, au bout d'un instant, il revint vers ses témoins.

— Tenez, dit-il à Pointurier, si par hasard je venais à succomber, je vous serais fort obligé de faire parvenir ce billet à son adresse.

C'était une lettre dans laquelle il faisait ses adieux à sa sœur et à sa cousine.

Un moment après, c'est-à-dire dix minutes plus tard, le capitaine Baudouin, Pointurier et le percepteur se promenaient sur l'esplanade déserte qui se trouvait devant la grille de l'hôpital Saint-Jacques, et où on a élevé depuis des bâtiments destinés à servir d'annexe à l'arsenal.

Le ciel était sombre; on voyait à peine quelques faibles lumières aux fenêtres de l'hôpital; une masse noire, formée par les arbres de la promenade, se confondait avec le mont Chaudanne; et, en dehors des deux réverbères à l'huile qui se balançaient aux angles des bâtiments de Saint-Jacques, aucune lueur n'éclairait l'esplanade.

Bientôt un groupe de quatre personnes surgit des ténèbres.

Le vicomte de Pimperdy arrivait avec ses deux témoins et le chirurgien major de son régiment.

Puis, un peu plus loin, Pointurier vit deux ou trois ombres se mouvoir lentement.

Tout à coup, chacun des témoins du vicomte sortit une lanterne de dessous son manteau, et deux jets de lumière éclairèrent le lieu de la rencontre.

L'un des officiers remit une de ces lanternes sourdes à Pointurier en lui disant à voix basse :

— Nous allons examiner ensemble le terrain et mesurer ensuite les armes que nous venons d'apporter.

Les témoins du vicomte s'étaient munis de deux épées de combat prises dans la panoplie de leur ami, qui était regardé comme le plus habile tireur du régiment.

Ils n'avaient aucune crainte pour M. de Pimperdy. Tout au contraire, ils jetaient des regards de pitié sur le capitaine Baudouin, en déplorant le barbare usage qui allait transformer, en quelques minutes, ce corps superbe en cadavre.

Le terrain reconnu, les armes examinées, le plus ancien des deux officiers remit une épée à chacun des combattants; puis, lorsque les deux témoins qui portaient les lanternes eurent pris les places qui leur avaient été assignées, l'officier dit d'une voix grave :

— Allez, messieurs...

Les adversaires tombèrent en garde.

A peine le capitaine eut-il tâté le fer de son adversaire qu'il reconnut qu'il avait devant lui un homme d'une supériorité hors ligne en escrime.... Alors il se promit d'être prudent et de ne rien donner au hasard.

Étonné de toujours rencontrer le fer de son adversaire pour parer les coups savants qu'il lui portait, le vicomte commença à se troubler et à devenir nerveux.

Le capitaine devina ce qui se passait dans son esprit en le voyant multiplier ses coups avec une espèce de fureur.

Quant à lui, il s'était borné, jusqu'à ce moment, à se couvrir, c'est-à-dire à parer les bottes de son adversaire sans riposter.

Pourtant ce duel ne pouvait s'éterniser. Baudouin, agissant avec générosité, ne voulut pas tuer le fougueux officier. et il se borna à

lui faire une petite saignée à l'avant-bras. Les témoins dirent d'arrêter.

Mais, loin de cesser le combat, le vicomte se jeta à corps perdu sur le capitaine, et il l'aurait transpercé de part en part si celui-ci n'avait pas eu le temps de se remettre en garde.

Cet acte sauvage fut le signal de la défaite de l'officier. Baudouin lui porta un coup terrible en lui disant à voix basse :

— Je suis le capitaine Baudouin...

Le vicomte tomba en poussant un cri de rage!...

Mais, si bas qu'il eût parlé, le capitaine avait été entendu par d'Armenty, l'un des témoins du malheureux vicomte.

Cette imprudence, jointe à celles qu'il avait commises en entrant au *Café Normand* et en relevant la provocation outrecuidante de M. de Pimperdy, le plaçait dans une situation fort dangereuse, et lorsque le chirurgien major s'élança au secours de son adversaire, il crut qu'il allait être arrêté.

En ce moment, les officiers, qui avaient assisté de loin au duel, accoururent près de leur camarade étendu sur le sol.

Plusieurs d'entre eux, dont l'exaspération avait pris des proportions menaçantes, voulurent prendre la place du vicomte et continuer le combat. Mais le lieutenant d'Armenty avait heureusement des principes plus généreux que ces jeunes écervelés.

Comprenant tout ce qu'il y aurait de vil et de bas dans l'action de livrer un proscrit qui venait de tenir héroïquement tête à une douzaine d'adversaires implacables, il s'approcha de Baudouin et lui dit rapidement à voix basse :

— Je n'ai pas entendu les paroles que vous venez d'adresser à mon malheureux ami ; partez, je vais m'efforcer de protéger votre retraite.

Pointurier entraîna aussitôt le capitaine et il dit au percepteur qui marchait auprès de lui :

— Merci de votre assistance. Regagnez votre hôtel, car vous seriez, en ce moment, plutôt un embarras qu'un secours pour nous, et préparez-vous à répondre demain aux autorités judiciaires au sujet du duel... Vous déclarerez que vous avez assisté, sur sa demande, en qualité de témoin, un roulier habitant un village voisin de votre résidence...

A deux cents pas plus loin, le percepteur, ignorant encore que le

roulier, compagnon de Pointurier, fût le capitaine Baudouin, quitta ces derniers pour retourner à son hôtel.

— Pardonnez-moi de vous avoir compromis, dit ensuite Baudouin à Pointurier. J'ai entassé aujourd'hui sottises sur sottises; on eût dit que j'étais poussé par un mobile mystérieux, plus puissant que ma volonté.

— Ce qui est fait est fait, répliqua philosophiquement le voiturier, il ne faut pas regarder en arrière, mais bien en avant.

— En avant! fit le capitaine en hochant la tête; je sais bien ce qui arrivera; je serai infailliblement arrêté et peut-être vous aussi.

— Oh! moi, je parviendrai facilement, du moins je l'espère, à me débrouiller. Personne ne pourra m'accuser d'avoir facilité l'évasion du capitaine Baudouin; je ne vous connais que comme charretier. Et puis, ce brave lieutenant, le témoin de notre adversaire, est le seul qui sache qui vous êtes.

— C'est vrai.

— Et s'il avait voulu vous livrer aux autorités, rien ne lui était plus facile.

— Allons, je reconnais que pour être royaliste, on n'en est pas moins homme de cœur. J'ai contracté une grande dette envers ce jeune officier.

— Il ne vous en réclamera pas le paiement, et il faut laisser toute préoccupation de côté à ce sujet; mais vous ne pouvez songer à retourner à notre auberge.

— Si je ne pensais pas aux services que je peux encore rendre à notre parti, je cesserais cette lutte presque désespérée.

— Que feriez-vous?

— J'irais dire aux magistrats : Les massacres que vous avez fait commettre par vos satellites et le sang que vous avez fait couler sur l'échafaud n'ont pas encore pu rassasier vos féroces appétits; eh bien! je vous apporte ma tête.

— Est-ce vous, capitaine Baudouin, dont l'énergie et la bravoure sont devenues aujourd'hui légendaires en France, qui tenez un tel langage; je ne vous reconnais plus.

— Les forces de l'homme ont des limites... J'avoue que la mort du malheureux officier qui vient de périr de ma main m'a causé un si douloureux effet que mon courage s'en ressent.

— Chassez ces idées. Vous avez lutté en soldat contre un soldat qui vous avait insulté; vous n'avez absolument rien à vous reprocher, si ce n'est d'avoir eu un mouvement généreux qui a failli vous coûter la vie. Maintenant il s'agit de savoir ce que vous allez faire. La soirée est avancée et de nombreuses patrouilles sillonnent les rues; à tout prix, il faut les éviter.

— Vous voyez bien, mon cher ami, que je suis pris dans une impasse. Les portes de la ville sont fermées, et demain matin, lorsqu'elles se rouvriront, elles seront gardées par les agents qui auront l'ordre d'arrêter au passage, sinon le capitaine Baudouin, du moins l'ancien soldat du gouvernement tombé, coupable d'avoir provoqué publiquement et tué en duel un des fidèles officiers de Sa Majesté le roi Louis XVIII. Et lorsqu'on me tiendra, on découvrira bien vite mon identité.

Pointurier comprenait parfaitement que le capitaine avait raison, et il se rongeait les poings de rage en songeant qu'il n'avait aucun moyen de soustraire son compagnon aux terribles dangers qui le menaçaient.

Il connaissait bien plusieurs individus à Besançon; mais la plupart étaient des industriels avec lesquels il n'avait eu que des relations d'affaires, et les autres appartenaient à la catégorie des aubergistes.

— Je n'ai qu'un parti à prendre, dit le capitaine, c'est d'aller me loger, pour la nuit, dans un des meilleurs hôtels de la ville, où l'on ne songera peut-être point à venir me chercher, et d'essayer de m'échapper de Besançon demain matin en me faufilant dans quelque voiture de paysan. On ne visite ordinairement pas ces voitures lorsqu'elles sortent.

Pointurier hocha la tête.

— En agissant ainsi, vous courez neuf chances sur dix d'être arrêté, dit-il.

— Alors, que faire ?

Tout à coup, le roulier se frappa le front comme un homme dans le cerveau duquel vient d'éclore une idée lumineuse.

— Si j'osais... murmura-t-il.

— Quoi, mon ami ?

— Dans la situation où vous vous trouvez, il ne faut pas reculer devant les mesures audacieuses.

— Parlez ; je suis prêt à tout tenter.

XVIII

LES DAMES TOURNIER

Pointurier venait de se souvenir d'une dame Tournier, qui avait quitté le village du Valdahon avec sa fille, huit mois auparavant, pour venir habiter Besançon.

L'histoire de cette dame était terrible.

Après les désastres de la campagne de Russie et la prise de Paris, les alliés s'étaient abattus sur la Franche-Comté comme des vautours sur une proie longtemps convoitée. Leurs cruautés et leurs déprédations ne tardèrent pas à lasser la patience des habitants, et, dans plusieurs occasions ceux-ci essayèrent de résister à leur implacable tyrannie.

A cette époque, le banquier Tournier, le mari de la dame dont on vient de parler, était capitaine de la compagnie de pompiers de Pontarlier. Afin de se conformer aux exigences des envahisseurs, les armes des pompiers avaient été déposées à l'Hôtel de Ville.

Des soldats étrangers les gardaient. Outre cela, les noms de tous les hommes composant la compagnie avaient été remis au commandant de la place.

Un jour, ou plutôt une nuit, deux Autrichiens, pris de boisson, s'introduisirent dans un petit cabaret du faubourg Saint-Pierre, et, après avoir fait bombance sans bourse délier, il leur prit fantaisie d'adresser des galanteries plus que pimentées aux deux jeunes filles de la maison.

Bientôt même, ils poussèrent le cynisme jusqu'à exiger que ces malheureuses enfants, dont l'une avait à peine quatorze ans, les reçussent dans leur lit...

La mère entra en fureur et cassa une bouteille sur la tête de l'un de ces coquins.

Mal lui en prit, car l'autre brigand se jeta sur elle, la frappa comme une brute; puis, se retournant vers les jeunes filles, accourues



Leur chef s'avança pour donner le mot d'ordre.

lement de tous les locataires, mais bien encore de la plupart des voisins.

— Et si cette dame refuse de me recevoir?

— Un bon moyen d'assurer le succès d'une démarche comme celle que nous allons faire, c'est de croire qu'elle réussira.

Le voiturier et Baudouin étaient embusqués depuis près d'un quart d'heure au coin de la maison située à l'angle de la rue et de la place de la Préfecture, lorsqu'une patrouille apparut dans le lointain.

— Tout va bien, dit Pointurier; cette patrouille passera à quelques pas de nous sans nous voir, quand elle aura été reconnue par le poste.

— Qui vive! cria bientôt la sentinelle.

Les soldats s'arrêtèrent et leur chef s'avança pour donner le mot d'ordre.

Les formalités ordinaires accomplies, la patrouille continua sa marche; et ceux qui l'avaient reconnue rentrèrent dans le corps de garde.

Mais, pendant ce temps, Pointurier et le capitaine se glissèrent prestement le long de la façade de la maison, dans laquelle ils pénétrèrent sans que personne les remarquât.

— Ouf! fit le voiturier en s'arrêtant dans la cour; nous avons bien exécuté la manœuvre, il s'agit maintenant de s'orienter...

A cette époque, on n'éclairait pas les escaliers, même dans les maisons les mieux tenues, et Pointurier fut obligé d'avancer avec beaucoup de prudence pour ne pas attirer l'attention des locataires, dont les portes s'ouvraient sur les paliers par lesquels il était obligé de passer.

Enfin, après de laborieux tâtonnements, il arriva au troisième, suivi de près par Baudouin.

— Arrêtez-vous ici et cachez-vous dans l'ombre, dit le voiturier au capitaine; je vais entrer seul chez Mme Tournier, et je viendrai vous chercher si, comme je l'espère, elle consent à vous recevoir.

— Allez, murmura Baudouin à voix basse.

Il faut reconnaître que ce dernier ne croyait pas du tout au succès de la démarche tentée par son compagnon, et il songeait à ce qu'il ferait lorsque Pointurier viendrait lui apprendre qu'il avait échoué.

Avant de frapper à la porte de Mme Tournier, le voiturier tendit l'oreille afin de savoir s'il entendrait parler dans l'appartement.

Rien, aucun bruit n'arriva à lui, si ce n'est le tic-tac d'une de ces grandes horloges comtoises comme il y en avait alors dans presque toutes les maisons.

— Au petit bonheur, se dit Pointurier.

Et il frappa deux coups secs contre le panneau de la porte.

Un froufrou d'étoffe se fit bientôt entendre, puis le bruit des pas d'une personne marchant dans l'appartement retentit sur le parquet.

— Qui est là? demanda une voix de femme.

— Moi, madame Tournier.

— Vous... Je ne vous connais pas.

— Pointurier, le voiturier du Valdahon.

— Ah! très bien! je suis à vous...

Une demi-minute se passa, puis la veuve du banquier, vêtue d'un simple peignoir, ouvrit la porte en disant :

— Que se passe-t-il d'extraordinaire?

— Plus bas, je vous en prie... il s'agit d'une affaire grave.

— Ah! mon Dieu! encore un malheur... entrez vite...

Pointurier traversa une petite pièce dans laquelle se trouvait un lit de jeune fille, puis il pénétra dans la salle à manger.

C'était une grande chambre simplement meublée, dont le principal ornement était le portrait du banquier en costume de capitaine des pompiers.

Assise auprès de la table placée dans le milieu de la pièce, Mlle Augustine, éclairée par un quinquet à réflecteur, se livrait à un travail de broderie.

A la vue du voiturier, elle se leva et répondit affectueusement à son salut.

Elle était complètement vêtue de noir, et son beau visage portait encore l'empreinte de ses récentes douleurs.

— Asseyez-vous, Pointurier, dit la veuve du banquier, et faites-moi vite connaître l'objet d'une visite faite si tard!

La jeune fille, non moins surprise que sa mère, jeta un profond regard au voiturier.

— En un mot comme en cent, voici de quoi il est question; tantôt vous recevrez toutes les explications nécessaires. Madame Tournier,

je connais assez votre caractère généreux pour être sûr que vous ne répondrez pas par un refus à la demande que je vais vous adresser.

— Parlez ; de quoi s'agit-il ?

— Il s'agit de sauver la vie à un homme poursuivi pour politique.

Mme Tournier fit un soubresaut et son teint pâle s'empourpra.

— Mais vous savez bien, Pointurier, que, depuis mes malheurs, je suis complètement étrangère à ce qui se passe en dehors de chez moi.

— Je sais, madame Tournier, que vous avez un grand cœur et que vous ne souffrirez pas qu'un brave soldat, un digne patriote tombe entre les mains de ses bourreaux lorsque vous pouvez le sauver.

Augustine releva la tête. Son beau visage exprima en ce moment de sublimes sentiments de générosité. Une flamme passa dans ses grands yeux, encore humides des larmes que leur arrachait le souvenir de ses malheurs.

— Au nom de ton affection pour moi, chère maman, accueille la demande de Pointurier, dit-elle en jetant un regard suppliant à sa mère.

— Encore faut-il savoir quel est cet homme ?

— Eh ! qu'importe ! c'est un malheureux qui implore ta pitié ; au nom de mon pauvre père, mort victime de son ardent patriotisme, au nom de la mémoire de mon cousin Georges, ne repousse pas la prière de Pointurier, qui est aujourd'hui notre seul ami !

Mme Tournier hocha la tête ; elle était visiblement ébranlée.

— Enfin, quel est le nom de ce proscrit ? demanda-t-elle.

— Le capitaine Baudouin, répondit le voiturier, qui connaissait assez la veuve du banquier pour ne pas hésiter à lui accorder sa confiance.

— Le capitaine Baudouin ! reprit vivement la jeune fille ; celui dont tous les journaux racontent les étonnantes aventures ?

— Lui-même, répondit le voiturier.

Sans laisser à sa mère le temps de parler, Augustine dit vivement :

— A ce grand patriote, notre maison sera toujours ouverte ; où est-il ?

— A votre porte, répondit Pointurier.

— Alors, courons lui dire d'entrer...

— Augustine !... fit Mme Tournier en fronçant les sourcils

Mais déjà la jeune fille avait ouvert la porte et elle s'élança dans l'escalier.

— Par ici, dit Pointurier au capitaine; j'étais sûr de trouver chez les excellentes dames Tournier des cœurs d'or...

Baudouin entra timidement, en faisant de profonds saluts à la veuve du banquier et à sa fille; puis il dit en hésitant :

— Vous savez qui je suis, mesdames ?

— Vous êtes notre hôte, répliqua vivement Augustine; et tant que vous serez malheureux et persécuté, vous regarderez notre demeure comme la vôtre.

— Oh ! mademoiselle, mon ami m'avait fait le plus touchant éloge de vos qualités, reprit Baudouin; mais je m'aperçois tout d'abord qu'il est resté bien au-dessous de la vérité.

La jeune fille rougit; et sa mère, qui avait gardé jusqu'à ce moment une certaine réserve, séduite par l'extérieur du capitaine et par l'expression de franchise de sa physionomie, lui dit vivement :

— Augustine a plus de perspicacité que moi, monsieur, je me plais à le reconnaître; car elle a deviné tout d'abord que l'hôte présenté par Pointurier était un homme digne de notre estime et de notre admiration. Capitaine Baudouin, touchez là, vous êtes chez vous.

On employa une vingtaine de minutes à se donner les explications nécessaires, et lorsque Pointurier songea enfin à regagner son auberge, il eut la consolation de laisser son ami en lieu de sûreté.

On s'empressa d'improviser un lit dans un cabinet pour y installer le capitaine, qui espérait bien quitter Besançon avant huit jours pour gagner la Suisse; en attendant, il fut convenu, non seulement qu'il ne sortirait point, mais qu'il ne se montrerait pas aux fenêtres.

Le digne Pointurier éprouva, le lendemain du duel, de grands ennuis. Au moment où il se disposait à quitter Besançon avec ses voitures, deux gendarmes vinrent lui dire que le procureur du roi désirait lui parler; et, comme il se montrait peu disposé à se rendre à l'appel de ce magistrat, on lui mit délicatement les menottes et on le conduisit au Palais de Justice.

On ne savait pas encore que l'adversaire de l'officier tué sur la place de l'Hôpital-Saint-Jacques était le capitaine Baudouin; mais on supposait que c'était un des licenciés de l'armée de la Loire, et l'on voulait s'assurer de sa personne.

D'Armenty n'avait pas révélé le nom du capitaine.

Sévèrement interrogé, Pointurier avoua ce qu'il lui était impossible de dissimuler. C'est-à-dire qu'il déclara que son compagnon de voyage ayant été retenu à Vermanton par une grave indisposition, l'homme qui s'était battu la veille avec l'officier royaliste lui avait offert de conduire les voitures du malade et il avait accepté avec empressement ses services.

— Sans lui j'aurais été fort embarrassé avec mes six chariots, ajouta-t-il, et comme il connaît très bien le métier de roulier, je n'ai pas songé à lui adresser des questions qui auraient pu le déterminer à me planter là, ce qui m'eût mis dans un grand embarras.

— Ainsi, vous ignorez son nom? dit le magistrat.

— Absolument; mon camarade malade se nomme Stanislas Lebon, j'ai continué à appeler ainsi son suppléant.

— Et si cet homme est, comme tout le fait supposer, un criminel poursuivi par la justice, vous vous êtes rendu coupable de complicité dans les faits qu'on lui reproche.

— Dame ! monsieur le procureur, je n'ai pas pensé que je faisais du mal en prenant, pour m'aider dans mon métier, un homme qui savait travailler.

— Nul ne doit ignorer la loi, repartit le magistrat d'un ton grave.

— C'est peut-être vrai, monsieur le procureur du roi; mais je peux vous certifier que, parmi les neuf cents habitants de Valdahon, vous n'en trouveriez pas le quart d'un capable de réciter son Code; et pourtant ce sont presque tous de braves gens.

— C'est bien, je n'ai nul besoin de vos appréciations. Retournez à vos voitures, mais n'oubliez pas que nous avons l'œil ouvert sur vous, et qu'à la moindre peccadille on saura où vous prendre...

Pointurier quitta le cabinet du magistrat avec une visible satisfaction. On venait de lui enlever un poids énorme de dessus la poitrine, et il aurait été pleinement satisfait s'il avait osé faire une visite à Mme Tournier avant de quitter Besançon.

Augustine s'habitua tout d'abord à voir le capitaine constamment auprès d'elle. La société de son hôte adoucissait visiblement les regrets que lui faisait éprouver la mort tragique de son cousin Georges.

Elle se surprit même bientôt à penser que seul le capitaine Baudouin pourrait la consoler de la disparition de son ami d'enfance.

Cœur de jeune fille qui soupire dans de telles conditions est bien près de subir les tyrannies de l'amour.

Augustine n'échappa pas à la loi commune, et cinq jours après l'entrée du capitaine dans la maison, elle l'aimait comme elle n'avait peut-être jamais aimé le jeune architecte.

Baudouin ne soupçonnait nullement ce qui se passait dans le cœur de la jeune fille. Tout au contraire, il lui parlait souvent de sa sœur, et se plaisait surtout à faire l'éloge de Flavienne.

S'il s'était donné la peine d'examiner la physionomie d'Augustine lorsqu'il lui parlait de sa cousine, il aurait bien vite deviné qu'une vive jalousie commençait à s'emparer de Mlle Tournier.

Au moment où le capitaine se réfugia chez la veuve du banquier, un jeune homme, employé dans les bureaux de la préfecture, et qui avait sa chambre dans les combles de l'Hôtel, s'efforçait d'attirer sur lui l'attention de la jeune fille.

XIX

LA CAPTURE

Constant Galfon, secrétaire du préfet, était le fils de l'ancien valet de chambre du marquis de Varclans, qui avait suivi son maître dans l'émigration, et qui était mort à son service en Allemagne.

Recueilli et élevé par une vieille dévote revenue à Besançon après le 18 brumaire, le jeune Galfon était d'abord entré dans une maison de commerce en qualité d'employé comptable; puis, lorsque les Bourbons étaient enfin parvenus à remonter sur le trône, qu'ils ne devaient pas conserver longtemps, le marquis de Varclans avait facilement placé dans l'administration le fils de son ancien valet.

Constant Galfon n'avait rien de bien saillant ni dans son extérieur, ni dans son caractère, à part son embonpoint.

C'était un gros joufflu, plutôt petit que grand, avec des yeux bleus à fleur de tête, un teint violacé et des cheveux bruns et plats.

Afin de faire sa cour à la camarilla royaliste, il n'avait jamais consenti à changer sa culotte ancien régime contre le pantalon porté par tous les jeunes gens de son âge.

Compassé, méthodique, sachant juste ce que doit savoir un gratte-papier de dernière catégorie, Galfon affichait avec ostentation des principes religieux qu'il oubliait volontiers le soir, quand il se glissait sournoisement dans le taudis de quelque grisette complaisante de la rue Battant.

Mais, en plein jour, lorsqu'il recevait quelque naïf paysan dans son cabinet de la préfecture, ou qu'il rencontrait à Granvelle des membres de l'aristocratie bizontine, le bon papelard prenait un air si modeste, si humble, si respectueux, qu'il avait fini par intéresser à son sort les voltigeurs, retour de Coblentz, et les anciennes farceuses du Petit-Trianon.

Il est presque inutile d'ajouter que cet intéressant personnage entendait une messe basse tous les matins, qu'il se faisait remarquer chaque dimanche par son recueillement à la grand'messe de la cathédrale Saint-Jean, et qu'il communiait chaque semaine avec ferveur et à Pâques « humblement ».

Enfin, il était complet en tartuferies.

Pour être cagot, on n'en est pas moins homme, surtout lorsqu'on a l'heur de ne pas faire partie de la troupe de mâles ratés, dont le sous-bondieu se sert dans la chapelle sixtine pour offrir ses hommages à Celui que nul ne connaît.

Constant Galfon, méprisant les odalisques de rencontre, était devenu subitement amoureux de Mlle Tournier.

De sa fenêtre, percée dans les combles de la Préfecture, il avait aperçu la jeune fille, et depuis ce moment les heures qu'il ne passait pas à son bureau, ou à expédier ses momeries religieuses, il les employait à examiner sournoisement Augustine à l'aide d'une bonne lorgnette.

Quand son amour eut suffisamment cuit dans son jus, et qu'il se sentit brûlé des feux dévorants qui réduisirent l'infortuné saint Antoine à chercher des dérivatifs à son ardeur dans la société de l'animal domestique qui produit le jambon, le secrétaire du préfet se dit



Es-tu naïf, mon gros amour, repartit la vieille baronne !

qu'il était temps pour lui de songer à satisfaire les impérieuses aspirations de son cœur.

Et, comme un simple fermier qui s'est oublié jusqu'à mêler sa chaussure, au pied de son lit, avec celle de sa servante, il songea à se marier. Avec cette différence toutefois que la vertu de la jeune fille dont il voulait posséder légalement les charmes était parfaitement intacte. Mlle Tournier le connaissait si peu qu'elle ignorait son existence.

Constant Galfon fit prendre des informations sur l'état de fortune de la mère d'Augustine, et sur la conduite de cette dernière avant son arrivée à Besançon.

Le résultat de son enquête, en ce qui concernait la fortune de Mme Tournier et les opinions professées par son mari, ne répondit pas tout à fait à ses désirs.

Le banquier était mort dans une lutte contre « nos bons amis les alliés », et il avait laissé à sa veuve d'assez maigres ressources; pourtant elle vivait de ses rentes.

Quant à ses principes religieux et à ceux de sa fille, rien à dire. Ces dames assistaient chaque dimanche à la grand'messe, et l'on supposait qu'elles s'approchaient de temps en temps de la sainte table...

D'ailleurs, le gros, le gras, le joufflu secrétaire de la Préfecture dépérissait chaque jour, et on voyait le moment où il passerait à l'état déplorable de chat de gouttière.

L'excellente baronne de Montpeto, qui avait autrefois rôti le balai à la cour de Marie-Antoinette, s'intéressait d'une façon touchante à ce fils de vilain resté fidèle à la bonne cause.

Elle l'interrogea maternellement, en lui pinçant les joues, flasques comme des blagues à tabac vides, et obtint l'aveu de son amour.

La vieille sauterelle tressaillit au souvenir de ses cascades, et se dit qu'il fallait avoir pitié des tourments d'un jeune homme qui avait crié à haute voix : « Vivent les Bourbons! » sur la place de l'Hôtel-de-Ville le jour où Louis l'impotent, secouant sa nouvelle venette, avait quitté Gand pour rentrer une seconde fois à Paris.

— Je me charge de vos intérêts avec plaisir, dit la baronne de Montpeto au jeune Basile, à la suite des confidences de ce dernier, et demain, sans plus tarder, j'irai demander à Mme Tournier la main de sa fille pour vous.

Jamais jubilation n'avait encore égalé celle que le secrétaire du préfet ressentit, lorsque la baronne lui fit connaître ses intentions.

Quoi ! cette ravissante jeune fille, dont le front était orné d'une auréole de naïve innocence et de sublime virginité, allait bientôt lui appartenir ! Il pourrait déposer sur son visage divin, sur son cou d'une blancheur éblouissante, sur son sein opulent, dont le souvenir le faisait fortement loucher, cette provision de baisers délirants qui lui brûlaient les lèvres !

Il deviendrait son amant, son ami, son maître ; et pourrait réclamer d'elle, sans qu'elle osât les lui refuser, ces caresses ineffables qui transportent les amoureux dans le trente-sixième ciel !

C'était vraiment là un rêve du paradis, et il est probable que, malgré sa dévotion à outrance, si le diable était venu lui dire qu'il ne posséderait Augustine qu'en la payant de son âme, il n'eût pas hésité à accepter le pacte.

Mais, ô déception des félicités humaines ! lorsqu'on croit toucher au but de ses désirs, on se heurte contre un obstacle qui détruit, en moins d'une minute, l'échafaudage laborieusement élevé pour préparer son bonheur.

La veille du jour où la galante invalide de la cour de Marie-Antoinette devait aller demander à Mme Tournier la main de sa fille pour son protégé, celui-ci fit une découverte qui le précipita du faîte de la plus suprême félicité dans les sombres abîmes du désespoir...

En braquant sa lorgnette sur la fenêtre de la salle à manger de Mme Tournier, il avait découvert, à travers les rideaux de mousseline, la silhouette d'un homme, assis dans une attitude familière auprès de la jeune fille.

Et ce qu'il y avait de plus terrible dans cette découverte, cet homme était jeune et ses traits paraissaient beaux.

Constant Galfon ferma les yeux et porta la main sur son cœur, qui sautait dans sa poitrine.

Il crut un instant qu'il allait mourir...

Mais la colère, la jalousie, le désir de la vengeance, tous les sentiments les plus violents s'emparèrent de lui... Il se leva, le visage empourpré, tendit le poing et s'écria avec rage :

— Cet homme, je le tuerai !

On pourrait supposer que, mû par la fureur qui le dévorait, Cons-

tant Galfon se promettait d'envoyer, le lendemain, deux de ses amis auprès du mystérieux inconnu qui lui volait l'amour de Mlle Tournier, pour lui proposer un duel à mort.

Point; M. le secrétaire du préfet était bien autrement fort. En sa qualité d'employé dans la haute administration du département, il avait de fréquentes relations avec la police.

On vivait à une époque où il n'était pas prudent de s'attirer l'inimitié des gens en place, quelque infime que fût leur situation. Cet homme, cet inconnu, qui avait l'audace de s'établir dans une maison voisine de la préfecture, comme s'il avait été chez lui, ne pouvait être qu'un aventurier. On le surveillerait sans qu'il s'en doutât, et on finirait par découvrir un joint pour le faire coffrer...

Après avoir pris cette résolution, Constant Galfon saisit de nouveau sa lorgnette pour examiner encore celui qu'il regardait comme un dangereux rival.

Mais Mme Tournier avait fermé les grands rideaux de sa fenêtre, en se promettant de ne plus commettre, à l'avenir, l'imprudence qui avait permis au secrétaire de la préfecture de voir ce qui se passait chez elle.

Galfon ne dormit pas pendant la nuit qui suivit sa découverte. Comme toutes les personnes en proie à de vives craintes, il essaya t de se rassurer et se disait que l'homme aperçu chez Mme Tournier pouvait être un parent, un ami, venu là pour traiter une affaire d'intérêt; puis il rejetait tout à coup cette idée, sautait au bas de son lit et jurait de ne prendre aucun repos avant d'avoir exterminé celui qu'il croyait être son ennemi.

A six heures du matin, il était debout.

Son premier soin fut d'aller chez le boulanger le plus rapproché et qu'il supposait, avec raison, être le fournisseur de Mme Tournier, pour savoir si cette dame n'avait pas fait, la veille, une provision de pain plus grande que celle qu'elle faisait habituellement.

La boulangère, ignorant dans quel but on lui adressait une semblable question, répondit qu'en effet Mme Tournier se faisait apporter, depuis quelques jours, un gros pain au lieu d'un petit, ce qui lui faisait supposer qu'elle devait avoir une amie chez elle...

Le boucher et l'épicier de la veuve du banquier donnèrent à l'amoureux des renseignements semblables. Les voisins, interrogés au sujet

de la présence d'un étranger chez cette dame, parurent fort étonnés et répondirent qu'ils n'avaient pas la moindre connaissance de ce fait.

— Qu'est-ce que cela signifie? se demanda Galfon. En cherchant à me venger d'un rival, je vais peut-être livrer aux autorités un ennemi du gouvernement.

Le secrétaire de la préfecture se dirigea vers la demeure de la vieille baronne de Montpeto et il lui raconta ce qu'il avait découvert.

— Tu as vraiment du flair, mon petit Constant, répliqua la baronne en pinçant, jusqu'au sang, la joue du jeune homme, et maintenant je te réponds du succès de la démarche que je vais faire pour toi.

— Vous voulez aller chez Mme Tournier, malgré ce que je viens de vous dire?

— Parfaitement. Si l'inconnu que tu as vu chez elle est un rival sérieux, je verrai par quels moyens on pourra le combattre; et si, comme je le suppose, cet individu est un de ces malandrins dévoués à l'ogre corse, qui cherchent à saper le trône de notre bien-aimé roi, tu t'attireras les faveurs ministérielles en le faisant arrêter.

— Oui, madame la baronne, mais je perdrai à jamais l'espoir de devenir le mari de Mlle Tournier.

— Es-tu naïf, mon gros amour, repartit la vieille baronne en clignotant les yeux; je me charge de ramener le cœur de cette fillette, au cas où il serait égaré, à des sentiments raisonnables; d'ailleurs sa mère doit être des nôtres, puisqu'elle s'acquitte régulièrement de ses devoirs religieux.

Galfon hocha la tête, il n'était point convaincu; ce qu'il voyait de plus clair dans tout cela, c'est que s'il faisait arrêter l'hôte mystérieux de Mme Tournier, la fille de cette dernière le prendrait en haine.

Avant tout, il désirait savoir si l'inconnu aimait Augustine et s'il avait l'intention de l'épouser.

Enfin il résolut de faire arrêter cet homme, tout en prenant des précautions pour ne pas laisser deviner qu'il l'avait dénoncé.

— Cet individu est peut-être ce fameux bandit, nommé le capitaine Baudouin, qui a égorgé traîtreusement, dit-on, un officier de l'armée du roi sur la place de l'Hôpital-Saint-Jacques, pendant la nuit, fit-il.

Tout à coup, il se frappa le front.

— Et moi qui ne songeais pas à cela, ajouta-t-il.

— A quoi donc?

— Hier soir, M. le préfet a reçu la visite de M. Donnadieu, un des plus habiles chefs de la police politique de Paris.

— Ensuite.

— Il a suivi, pas à pas, la trace du capitaine depuis qu'il a été sur le point de se faire prendre à Auxerre. Cet audacieux conspirateur a parcouru la Bourgogne déguisé en charretier. Il était parvenu à tromper un roulier de la Montagne qui l'avait pris à son service, et c'est bien lui, en effet, qui a tué M. de Pimperdy.

— Songe donc, mon petit Constant, à la gloire qui te reviendra si l'hôte inconnu de Mme Tournier est ce célèbre brigand et s'il est arrêté par tes soins, reprit la baronne.

— Je vous le répète, madame, cette gloire serait bien terne pour moi si elle me faisait perdre Mlle Augustine.

— Gros bêta, c'est le contraire qui arriverait. La haute position que te vaudrait ce signalé service rendu à notre cause te placerait sur un piédestal, et cette jeune fille serait trop heureuse de devenir ta femme.

— Oui, mais comment s'assurer...

— Je te le répète, laisse-moi agir, mon gros. Vrai, tu deviens chaque jour plus rose et plus appétissant, et si j'étais encore à l'époque où je jouais à la fermière avec la princesse de Lamballe, dans les bosquets du Petit Trianon, eh ! eh ! on ne sait pas... je pourrais bien te prendre pour mon berger...

La petite vieille rit au souvenir de ce bon temps des farces royales et donna un coup sur les doigts à Galfon avec son journal, en ajoutant :

— Va dire au bon abbé Larfouillat que j'irai souper ce soir avec lui ; j'ai d'intéressantes nouvelles à lui apprendre au sujet de Mme de Créon, et reviens me voir à cinq heures... Allons, partez, mauvais sujet...

La baronne de Monpeto avait conservé l'habitude de s'habiller avec une puérile coquetterie. Ajoutant au costume assez simple des dames de l'époque un assortiment de fanfreluches et de rubans, souvenirs de Versailles, elle ressemblait, avec son grand chapeau en

auvent, sa robe étriquée et l'énorme ridicule suspendu à son poignet, à une véritable caricature.

Cette petite vieille avait un page à son service.

Péters, jeune Bavarois ramené d'Allemagne. Avec son nez relevé, ses gros yeux de faïence, ses jambes cagneuses et sa livrée jonquille, il avait beaucoup d'analogie avec ces grands singes couverts d'habits pailletés que les jeunes Savoyards font danser dans les foires pour gagner quelques petits sous.

Pour donner plus de solennité à la démarche qu'elle allait faire, la maligne vieille donna à son cocher l'ordre de tirer de la remise l'antique carriole, qui ne prenait l'air que les jours de gala.

Pourtant de son hôtel de la place Saint-Quentin au domicile de Mme Tournier la distance n'était pas grande; mais la baronne savait que le meilleur moyen de se donner de l'importance est de jeter de la poudre aux yeux des badauds, et elle n'avait aucune raison pour supposer que Mme Tournier faisait exception à la règle commune.

Donc, à onze heures du matin, la vieille baronne de Montpeto fit arrêter son antique guimbarde devant la maison de la veuve du banquier.

On ne fit pas beaucoup attention à cet équipage, car on en voyait de temps en temps sur la place de la Préfecture

Le page suivit sa maîtresse et ce fut lui qui sonna à la porte de Mme Tournier.

Celle-ci n'attendait aucune visite, par l'excellente raison qu'elle n'en recevait point, et l'heure des fournisseurs était passée.

Du reste, ceux-ci se contentaient de frapper et ne sonnaient jamais.

Au moment où Péters tira le cordon de la sonnette, Baudouin lisait attentivement le journal de la préfecture, dans lequel on affirmait que l'adversaire de M. de Pimperdy, l'officier tué si malheureusement sur la place de l'Hôpital-Saint-Jacques, était un des soldats licenciés de l'armée de la Loire. On disait même que ce pouvait bien être le fameux capitaine Baudouin, dont on avait signalé le passage à Dijon.

D'après l'opinion de ce journal, le capitaine n'avait pas quitté Besançon et il devait être caché dans quelque maison de cette ville.

Baudouin lisait à haute voix et Augustine suivait sa lecture avec le plus vif intérêt.

— Ah ! mon Dieu ! fit la jeune fille d'un ton profondément ému en

déposant sa broderie sur la table qui était devant elle; il n'y a plus à en douter, capitaine, on est sur vos traces.

— Je le crois, mademoiselle, repartit ce dernier d'un ton calme; aussi mon devoir est-il tout tracé. Je ne veux pas vous exposer à être persécutées, vous et madame votre mère, par ceux qui me poursuivent; lorsque la nuit sera venue, je quitterai cette maison.

— Oh ! non, ne partez pas, je vous en conjure; ce serait le moyen infaillible de vous livrer à vos ennemis.

— Eh ! que m'importe ! tout plutôt que de vous compromettre.

— Ne parlez pas ainsi, capitaine, car vos paroles me déchirent le cœur... Si on vous arrêtait, mon Dieu ! je le sens, j'en mourrais de douleur.

L'accent de la jeune fille était si profond, si sincère, que Baudouin leva les yeux sur elle et l'examina avec beaucoup d'attention.

Alors, il comprit tout à coup ce qui se passait dans le cœur d'Augustine; elle l'aimait et il ne l'avait point encore deviné...

Troublé par la découverte qu'il venait de faire, le capitaine prit la main de la jeune fille, la lui serra avec force et lui dit :

— Oh ! mademoiselle, jamais, entendez-le bien, jamais je n'oublierai ce que madame votre mère a fait pour moi... Je ne puis vous offrir que l'amitié d'un frère; mais ce frère n'hésiterait point à sacrifier sa vie, et plus que sa vie, son honneur pour vous être utile.

Mme Tournier était en ce moment dans la première pièce de l'appartement, où elle s'occupait des soins du ménage.

Le coup de sonnette de Péters la fit tressaillir, et elle vint dire précipitamment à Baudouin :

— Je ne sais quel est le visiteur qui se présente; mais je vous en prie, capitaine, rentrez vite dans le cabinet.

— Oh ! maman... j'ai peur... murmura Augustine saisie d'une vague frayeur.

— Courage, mademoiselle, lui dit le capitaine en lui serrant encore la main; aucun danger ne nous menace.

Tandis que Baudouin s'enfermait dans son réduit, Mme Tournier dit à sa fille en la ramenant dans la première pièce :

— Viens et efforce-toi de paraître calme.

Étonné de ce qu'on n'ouvrait pas la porte, le page sonna de nouveau.



Le malheur s'abattra sur vous et sur votre mère.

Alors, Mme Tournier se décida à ouvrir.

Rien ne peut donner l'idée de la stupéfaction qu'elle éprouva à la vue de cette espèce de singe, qui se rangea respectueusement sur le carré et annonça, avec son accent d'outre-Rhin :

— Montame la paronne de Montpeto !

La vieille dame, qui attendait avec impatience le moment d'entrer, s'avança en sautillant.

— Vous pouvez vous flatter de m'avoir fait faire le pied de grue à votre porte, dit-elle d'une voix flûtée, en jetant un regard moitié protecteur, moitié amical sur la mère et la fille.

Le teint légèrement rosé, cette dernière examinait avec un profond étonnement cette dame, dont la petite tête d'oiseau se voyait à peine sous la vaste lucarne en forme de chapeau qui lui servait de coiffure.

— Bonjour, mes chères amies, leur dit-elle en se jetant dans l'unique fauteuil de la chambre. Je ne vous en fais pas un reproche, mais vous avez un escalier bien fatigant.

Reprenant son sang-froid, Mme Tournier dit avec beaucoup de dignité :

— J'attends que vous me fassiez connaître le motif qui nous procure l'honneur de recevoir votre visite, madame.

— Tout à l'heure, ma bonne; il faut que je donne des ordres à mon page. Approchez, Péters...

La porte était restée ouverte; le jeune Allemand fit deux pas en avant et s'arrêta devant sa maîtresse dans l'attitude d'un soldat prussien qui attend ce que va lui dire son colonel.

— Descendez et prenez dans ma voiture mon drageoir.

— Oui, montame la paronne.

— Vous me l'apporterez sans l'ouvrir... Allez.

Le page pirouetta sur ses talons et sortit.

Lorsque la porte fut refermée, la vieille dame prit une face-à-main, l'approcha de ses yeux et regarda impertinemment Augustine.

— Pas mal... pas mal... murmura-t-elle ensuite. Quel âge a donc cette petite, madame ?

La veuve du banquier rougit légèrement et répondit :

— Vingt ans.

— C'est le bon âge pour s'établir, et je suis venue vous voir dans le but de lui donner un mari.

Augustine, maîtrisant sa timidité, prit aussitôt la parole.

— Je vous remercie de l'intérêt que vous voulez bien me témoigner, madame; mais je me trouve heureuse avec ma mère et je ne songe point à la quitter, dit-elle.

— Très bien, petite; voilà comme une jeune personne bien élevée doit parler quand on vient lui proposer un mari à brûle-pourpoint.

— Madame...

— Mais celui qui m'a chargée de ses intérêts est un garçon sérieux, fort joli, ce qui ne peut vous déplaire, dans une belle position, et dont la conduite est tout à fait exemplaire.

Mme Tournier crut devoir intervenir.

— Je me joins à ma fille, madame, pour vous remercier de l'intérêt que vous lui témoignez, dit-elle; mais je me suis fait une loi de ne contrarier en rien sa volonté, et vous venez d'entendre quelles sont ses idées en matière de mariage.

La vieille baronne jeta un regard malin sur la jeune fille.

— Laissez-moi vous dire, ma bonne, que vous vous faites illusion sur les dispositions de votre enfant, reprit-elle. Jeune, jolie et spirituelle comme elle l'est, ce serait un meurtre de la condamner à user sa jeunesse dans les soins vulgaires du ménage.

— Madame...

— Lorsqu'elle connaîtra mon protégé, un garçon d'une fidélité exemplaire aux principes de la monarchie, pieux au point d'être cité en exemple aux jeunes gens de la ville par monseigneur l'archevêque, et qui, de plus, aime saintement mademoiselle votre fille, vous n'hésiterez pas, j'en ai la certitude, à lui accorder la main de cette enfant. Donc moi, baronne de Montpeto, qui compte parmi mes parents et mes alliés des ministres, des officiers généraux, je vous demande la main de Mlle Tournier pour M. Constant Galfon, secrétaire de M. le préfet du département, de plus mon protégé et mon ami.

Certaine de l'effet que produirait cette tirade sur deux petites bourgeoises, la vieille dame s'allongea dans son fauteuil, ouvrit le drageoir que son page venait de lui rapporter, y prit deux gros bonbons et se les introduisit délicatement dans la bouche...

Mme Tournier et Augustine avaient échangé plusieurs regards pendant que la baronne parlait; lorsqu'elle se tut, la veuve du banquier, qui était restée debout, lui répondit lentement.

— Comme vous, madame, M. Constant Galfon nous fait beaucoup d'honneur en daignant s'abaisser jusqu'à nous faire des propositions d'alliance; mais, je vous le répète, ma fille seule a qualité pour vous répondre.

La petite vieille releva vivement la tête, et l'on vit une flamme s'échapper de ses yeux éraillés.

— Seigneur! en quel temps vivons-nous? fit-elle, et la corruption a-t-elle assez profondément pénétré dans les rangs du peuple pour qu'une mère ne puisse plus se faire obéir de sa fille?

— Pardon, madame, repartit Augustine, jusqu'à ce moment je me suis fait une loi d'aller au devant des désirs de ma mère, et ce n'est pas aujourd'hui que je commencerai à manquer à ce devoir.

— Allons, puisque les idées révolutionnaires ont bouleversé toutes les cervelles, c'est à vous que je m'adresserai, ma petite, pour répondre à ma demande. Voulez-vous accepter la main de M. Constant Galfon, mon ami?

— Non, madame.

— Eh bien! vous parlez carrément, ma belle. D'abord, connaissez-vous M. Galfon?

— Je ne l'ai jamais vu et ne veux pas le voir.

La baronne fit un mouvement de vive contrariété.

— Pour parler en ces termes d'un jeune homme respectable, qui vous est présenté par Mme la baronne de Montpeto, parente de ministres, d'officiers généraux, et alliée au premières familles de France, il vous faut, ma mie, des motifs bien puissants.

— Pardonnez-moi, madame, mais je vous le répète, je ne veux pas me marier.

— Ce langage, dans la bouche d'une jeune fille, est singulier.

Augustine ne répliqua pas.

— Et une seule chose peut le justifier.

Mlle Tournier releva la tête.

— Que voulez-vous dire, madame? demanda-t-elle avec dignité.

— Je veux dire que vous refusez mon protégé parce que vous avez un amoureux.

La jeune fille devint écarlate, et sa mère, qui ne soupçonnait point encore la nature des sentiments que le capitaine lui inspirait, la regarda avec étonnement.

— Ma fille n'a pas d'amoureux, répliqua-t-elle avec énergie; nous vivons ici dans une retraite absolue à la suite de douloureux deuils de famille, et je ne permettrai à personne, pas même à vous, madame, de ternir notre réputation par des calomnies.

— Hein! vous dîtes?... Prenez garde, ma bonne, on n'outrage pas impunément la baronne de Montpeto; et, avant d'aller plus loin apprenez que je ne suis venue ici que pour vous épargner la douleur et la honte d'une arrestation...

En entendant ces mots, la mère et la fille furent atterrées et gardèrent le silence.

— Oui, je sais tout, continua l'enragée petite vieille. Si l'homme que vous recélez dans votre demeure n'est pas un amoureux, c'est tout au moins un conspirateur poursuivi par les autorités judiciaires.

Augustine jeta un regard désespéré du côté de la porte par laquelle on pénétrait dans le cabinet où le capitaine se tenait caché, et Mme Tournier balbutia avec humilité :

— Oh! madame... si vous saviez... On vous a trompée en vous disant que nous donnons asile à un proscrit...

— N'essayez pas de nier, je sais tout.

— Je vous assure...

— Mais ce secret n'est point encore divulgué... et je viens vous proposer un arrangement qui peut tout concilier. Acceptez la main de M. Galfon, et je m'engage, sur l'honneur, à faire évader votre ami, votre protégé...

Ici il faut bien dire que la petite baronne n'avait nullement l'intention de tenir la parole d'honneur qu'elle engageait si facilement. Elle voulait faciliter au capitaine sa sortie de la maison de Mme Tournier, mais une fois dans la rue elle ne répondrait plus de lui.

Comprenant l'imprudence des paroles qu'elle venait de prononcer, la veuve du banquier reprit avec calme :

— Nous n'avons point de protégé et nous ne donnons pas asile à un conspirateur. On vous a trompée.

— Ah! c'est comme cela...

La vieille baronne se leva et se dirigea vers la porte, derrière laquelle son page attendait ses ordres; mais avant de sortir elle s'arrêta.

— Prenez garde de vous repentir, dit-elle à la jeune fille; si vous

me laissez partir sans me charger de porter une bonne parole à mon protégé, le malheur s'abattra sur vous et sur votre mère.

— Nous sommes habituées à souffrir, répliqua Mme Tournier, et les menaces ne nous feront jamais courber la tête...

Elle s'inclina pour faire comprendre à Mme de Montpeto que l'entrevue était terminée.

Après le départ de la baronne, Augustine se jeta, les yeux noyés de larmes, dans les bras de sa mère.

— Ah! maman, quel malheur! fit-elle en sanglotant...

— Rassure-toi, ma fille, rien n'est encore désespéré.

— Oh! mes pressentiments ne me trompent pas... on va arrêter le capitaine...

— Peut-être... Il y a une cachette dans les greniers, ils ne songeront pas à aller le chercher là... Et si la fatalité s'acharnait sur nous; eh bien! nous subirions notre sort avec résignation; ce ne serait pas notre première épreuve.

— Mais tu ne comprends pas que si le capitaine est arrêté, ses juges seront sans pitié, ils le tueront! s'écria la jeune fille d'un ton déchirant.

Mme Tournier hocha la tête.

— Ma pauvre Augustine! fit-elle avec tendresse. Tu l'aimes, n'est-ce pas?

— Oui, maman, répondit la jeune fille dont les tempes étaient en feu. Je sens que s'il mourait, je ne lui survivrais point.

— Malheureuse enfant! Et moi, ta mère, je ne suis donc plus rien pour toi?

— Oh! pardon! pardon!... Je suis folle... depuis quelques jours je soutiens une lutte horrible contre mon cœur; mais c'est fini, je suis vaincue... Mère! mère! aie pitié de moi...

Mme Tournier s'efforça de ranimer le courage de sa fille. Elle lui fit comprendre que, dans l'intérêt même de Baudouin, il ne fallait pas s'abandonner au désespoir; puis elle alla faire sortir le capitaine du cabinet où il était caché.

En un instant, elle le mit au courant de ce qui se passait...

— Quelqu'un a fait connaître à la baronne votre présence chez nous, dit-elle ensuite à Baudouin. Qui? Sans doute ce jeune homme,

le secrétaire du préfet, qui veut épouser Augustine. Voyant ses propositions repoussées, cet individu voudra se venger.

— Et bientôt le commissaire de police et les gendarmes seront ici, dit le capitaine d'un ton douloureux. On ne manquera pas de vous inquiéter pour m'avoir donné un asile, et, jusqu'à mon dernier moment, je serai torturé par la pensée d'être l'auteur de vos maux.

— Oh! par pitié! ne parlez pas ainsi! fit Augustine en joignant le mains... Si j'avais plus de courage, vous seriez libre; mais il est des sacrifices au-dessus de mes forces... je le jure, je ne serai jamais la femme de ce malheureux!

— Nous perdons un temps précieux, reprit le capitaine. La première mesure à prendre, c'est de vous mettre à l'abri des poursuites. Pour cela il faut que je sorte de chez vous.

— Vous n'aurez pas fait cinq pas dans la rue que vous serez arrêté, reprit Mme Tournier. Les soldats du poste, dont le factionnaire se promène en face de la maison, doivent déjà avoir des ordres, et, au lieu de nous mettre à l'abri du danger, vous nous livrerez avec vous.

— S'il faut aller en prison, je ne me révolterai pas, dit la jeune fille avec énergie.

— Oh! mademoiselle, pardonnez-moi de vous avoir placée dans cette affreuse situation. Et vous, madame, comment pourrai-je jamais m'excuser de vous avoir causé de tels chagrins?

— Vous venez de le dire, capitaine, nous perdons un temps précieux. Écoutez-moi, et surtout ne repoussez pas mes conseils; seuls ils peuvent vous sauver.

— Parle vite, maman; il me semble déjà entendre résonner les pas des gendarmes dans l'escalier.

— Eh bien! nous avons un grenier, séparé du grenier de la maison voisine par une mince cloison qui ne s'élève pas jusqu'à la charpente du toit. Un homme, robuste et adroit comme vous, capitaine, peut grimper le long de cette cloison, l'enjamber et se laisser glisser dans le grenier de l'autre maison.

— En effet, dit Baudouin, cette manœuvre n'a rien d'impossible pour moi.

— Une fois dans ce grenier, continua Mme Tournier, vous guetterez le moment où personne ne sera dans l'escalier; vous descendrez

vivement et vous sortirez de la maison par la porte qui s'ouvre dans la rue voisine. Vous courrez le risque de faire de mauvaises rencontres, mais on ne peut pas conjurer ce danger.

— Oh ! maman ! que tu as donc d'esprit ! s'écria Augustine en embrassant sa mère.

Puis, se tournant vers Baudouin, elle lui jeta un regard d'une tendresse infinie, en lui disant :

— Réussissez à vous enfuir, capitaine, c'est le seul moyen de me consoler de votre départ.

Mme Tournier sentit des larmes mouiller ses paupières ; les paroles de sa fille indiquaient l'étendue de son amour, et elle frémit en songeant aux malheurs que cet amour pouvait causer à la pauvre enfant...

Le capitaine fit immédiatement ses préparatifs pour quitter la maison. Il brûla tous les papiers, tous les journaux et tous les objets de nature à laisser croire aux autorités qu'un homme avait séjourné dans l'appartement.

Il saisit une paire de ciseaux et coupa à la hâte ses favoris, repoussés depuis qu'il avait quitté Auxerre ; puis, après avoir refusé l'argent que Mme Tournier voulait lui remettre, il lui dit, avant de sortir du logement pour gagner le grenier par où il devait s'enfuir :

— Vous me rendriez bien heureux, madame, si vous me permettiez de vous embrasser, avant de vous quitter peut-être pour toujours.

— Oh ! de grand cœur, capitaine...

Toute tremblante, le visage en feu, les yeux humides de larmes, Augustine tendit à son tour les bras à Baudouin, en lui disant :

— Et moi, capitaine, ne m'embrasserez-vous pas aussi ?

Sans attendre la réponse de ce dernier, elle s'élança à son cou, lui présenta son front et le serra avec passion contre sa poitrine...

L'image de Flavienne passa en ce moment comme un éclair dans l'esprit du capitaine et lui fit éprouver la sensation d'un remords.

A peine Baudouin avait-il gagné le grenier que la veuve du banquier lui avait indiqué qu'un commissaire de police, suivi de quatre gendarmes et de plusieurs agents, parut à l'extrémité de la rue Neuve, aujourd'hui rue Charles-Nodier.

Augustine, qui ne s'était pas mise à la fenêtre depuis le jour où le capitaine s'était présenté dans la maison, n'avait pu résister, après



S'il avait levé les yeux de mon côté, il aurait donné l'alarme.

son départ, au désir de voir ce qui se passait dans la rue, et elle venait d'ouvrir un des vantaux de la croisée.

— Les voici, maman, dit-elle en se rejetant vivement en arrière.

— Pourvu que le capitaine ait le temps de passer dans le grenier voisin avant qu'on n'aille pratiquer des fouilles en cet endroit, répliqua Mme Tournier... Ferme la fenêtre, Augustine, et surtout ne te laisse pas intimider par les agents de la justice.

— Oh! tu verras, maman, comme je serai forte.

La jeune fille s'assit auprès de la table, prit sa broderie et se mit à travailler avec ardeur.

Mme Tournier alla chercher du linge et l'étala devant elle.

Les quelques minutes qui se passèrent ensuite furent cruelles pour les deux femmes. Certaines de subir une douloureuse épreuve, elles désiraient que leur supplice se fît attendre le moins longtemps possible.

Enfin, un bruit de pas lourds et cadencés, auquel se mêla un cliquetis de ferrailles causé par les sabres des gendarmes, résonna dans l'escalier.

— Ils sont là! fit Augustine à voix basse.

— Ne te dérange pas, c'est moi qui vais les recevoir...

Bientôt un violent coup de sonnette retentit.

Mme Tournier ne bougea pas.

On sonna de nouveau à plusieurs reprises; puis, une voix de tête, sifflante comme celle d'un serpent, fit entendre les paroles suivantes :

— Au nom de la loi, ouvrez!

Sans se presser, la veuve du banquier se dirigea vers la première pièce et elle ouvrit la porte.

— Mme Tournier? demanda le commissaire de police, petit homme à mine de furet, qui avait sanglé son abdomen dans la fameuse écharpe blanche, si chère à la valetaille de la Restauration.

— C'est moi, monsieur, que désirez-vous? demanda la digne femme.

— Madame, j'ai une mission tout à la fois grave et pénible à remplir. Nous avons la certitude que vous recélez un homme poursuivi pour des crimes entraînant la peine capitale, et je vous somme de nous le livrer.

Mme Tournier ne sourcilla pas.

— L'impression que me cause votre visite est un profond étonnement, répliqua-t-elle : je ne comprends pas ce que vous voulez dire.

— Eh bien ! je vais essayer de me faire comprendre...

Le commissaire de police, qui avait fait garder la porte de la rue par un piquet de fantassins empruntés au poste de la préfecture, laissa deux gendarmes dans la première pièce, et pénétra, avec les deux autres gendarmes et des agents en bourgeois, dans la seconde chambre.

A la vue d'Augustine, dont la rare beauté le frappa, il s'inclina et dit presque galamment :

— Je regrette d'être obligé de vous déranger, mademoiselle, mais je dois obéir à la loi.

La jeune fille se souleva à demi, s'inclina, puis se rassit et continua sa besogne.

Le magistrat se pinça les lèvres ; il croyait que, devant l'appareil de la justice, tout le monde devait montrer sinon du respect, au moins de la crainte.

— Au fait, reprit-il avec désinvolture, vous pouvez nous épargner l'ennui de faire une perquisition dans votre demeure. Vous êtes la fille de Mme Tournier?

— Oui, monsieur.

— Alors, vous devez savoir qu'un homme, un individu poursuivi par la justice, se cache chez vous?

— Monsieur, j'ignore absolument ce que vous me demandez.

Le magistrat ne put maîtriser un mouvement de mauvaise humeur.

— Il paraît que c'est un parti pris, répliqua-t-il. Prenez garde d'augmenter encore les embarras de votre situation. La loi est fort sévère pour ceux qui recèlent des criminels afin de les soustraire à la justice. En avouant franchement que vous donnez asile à un proscrit, dont vous ne connaissez pas toute la culpabilité, vous pouvez vous concilier l'indulgence des magistrats, tandis qu'en persistant dans votre faute, il est indubitable que vous serez fort sévèrement traitée.

— Monsieur, je ne connais ni criminel ni proscrit, répliqua Augustine avec une singulière énergie, et vous me permettrez de vous dire que vous perdez votre temps en essayant de m'intimider.

Le commissaire de police hocha la tête avec colère, puis s'adressa de nouveau à la veuve du banquier.

— Écoutez-moi, madame, lui dit-il ; je vais, dans votre intérêt et dans celui de votre fille, faire un dernier appel à votre bon sens et à votre raison. Il est certain qu'un inconnu, soupçonné d'être le fameux capitaine Baudouin, accusé de meurtre et de conspiration, a été vu chez vous. Depuis plusieurs jours vous le logez, vous l'hébergez, et par cet acte coupable vous vous exposez à être comprise dans les poursuites dont il est l'objet. Ne persistez pas dans la détestable voie où vous vous êtes imprudemment engagée. Livrez-nous cet homme afin de nous épargner, ainsi qu'à vous, les ennuis d'une perquisition. Du reste, nous saurons bien découvrir cet individu, quelque bien caché que soit le lieu où il se trouve.

Mme Tournier ne répondit pas.

— Une dernière fois, je vous somme de me conduire auprès de l'homme que nous cherchons! ajouta le magistrat d'un ton menaçant, ou je vais être dans la nécessité de m'assurer de vous.

Loin de se laisser intimider par les paroles du commissaire, Mme Tournier releva la tête avec assurance.

— Les personnes assez viles pour dénoncer un proscrit vous ont trompé, monsieur. Il n'y a ici que ma fille et moi.

— Nous sommes sûrs du contraire.

— Vous reconnaîtrez bientôt votre erreur; mais, afin de vous édifier sur mon caractère, je tiens à vous dire que, si un malheureux avait eu assez de confiance en ma loyauté pour implorer mon appui, j'aimerais mieux endurer le plus cruel supplice que d'avoir la lâcheté de le livrer à ses bourreaux!

— Je ne croyais guère, en mettant les pieds chez vous, madame, pénétrer dans l'antre d'une jacobine. Gendarmes, veillez sur cette femme et sur sa fille. Quant à nous, ajouta-t-il en s'adressant aux agents, nous allons examiner avec soin tous les coins de cet appartement, et nous déterreront sans doute le bel oiseau qui s'y cache.

Augustine s'était levée et elle avait pris les mains de sa mère...

En quelques instants, les policiers retournèrent tous les meubles et découvrirent bientôt le lit du capitaine, dressé dans le cabinet: mais ce fut tout.

Ce lit, dont l'oreiller exhalait encore une légère odeur de tabac,

fut pour le commissaire la preuve qu'un homme avait couché récemment en ce lieu.

Il menaça de nouveau Mme Tournier, en la sommant de lui dire par qui ce lit avait été occupé, sans parvenir à ébranler sa fermeté.

Ne trouvant pas ce qu'il cherchait dans l'appartement, le magistrat fit sonder tous les recoins de l'escalier, puis, il envoya deux agents explorer les greniers.

Après un minutieux examen, ceux-ci revinrent assez penauds; nulle part ils n'avaient découvert les traces du fugitif. Pourtant un gamin de cinq à six ans, dont les parents habitaient une chambre située au dernier étage de la maison, leur avait dit qu'un homme « tout vilain » était entré dans les greniers un moment auparavant.

Ces agents n'étaient pas de la force de nos policiers parisiens, car ils n'avaient pas remarqué qu'on pouvait aller du grenier d'une maison dans celui de l'habitation voisine, en passant par dessus la cloison qui les séparait.

Furieux de son échec, le commissaire de police poussa l'abus de ses prérogatives jusqu'à pratiquer de minutieuses perquisitions chez tous les locataires de la maison.

Obligé de se retirer bredouille, il prévint brutalement Mme et Mlle Tournier de la sévère surveillance dont elles seraient l'objet, et il laissa deux gendarmes, outre la sentinelle de la préfecture, pour veiller sur la porte de la rue.

Le capitaine avait bien réussi à passer d'un grenier dans l'autre sans laisser de traces sur la cloison. Mais une fois dans le grenier de l'habitation voisine, il reconnut qu'il était enfermé

La serrure de la porte était d'une remarquable solidité, et Baudouin usa deux morceaux de bois taillés en pointe pour faire sauter la gâche.

Enfin, il peut sortir de sa prison.

Mais il n'osait se lancer dans l'inconnu. Mme Tournier n'avait pu lui donner aucun renseignement sur les locataires et sur la disposition des lieux de la maison où il se trouvait.

D'abord il quitta le grenier et, du haut de l'escalier en échelle qui y conduisait, il écouta. .

Nul bruit n'arriva jusqu'à lui.

Il descendit ensuite jusqu'au troisième étage en marchant sur la pointe des pieds.

Il s'arrêta tout à coup...

A travers la porte d'un appartement occupé par un avoué, ainsi que l'indiquait la plaque de cuivre apposée sur un panneau, il entendit un bruit de voix accompagné de longs éclats de rire...

— Diable ! se dit-il, il faut décamper avant que quelqu'un sorte de l'étude.

Et il s'empressa de descendre à l'étage au-dessous.

Avant de continuer son chemin, le capitaine se pencha sur la rampe de l'escalier, et il entendit distinctement une conversation intéressante pour lui... Une servante demandait des renseignements à un domestique du voisinage, au sujet des événements qui avaient provoqué la présence de la police dans la maison de la place de la Préfecture.

— Ainsi vous êtes sûr qu'il s'agit d'un brigand? dit la servante au domestique.

— Tout ce qu'il y a de plus brigand ; il paraît qu'on ne peut pas le regarder sans mourir de peur.

— Ah ! mon Dieu ! pourvu qu'on l'arrête... Il me semble que si je le rencontrais, je deviendrais folle.

— On ne sait pas... Monseigneur l'archevêque a dit chez mon maître, hier soir, que c'est un échappé de l'enfer, et qu'il doit se nourrir de chair humaine.

— Seigneur! Jésus ! est-ce possible ! S'il allait mettre la main sur mon petit, qui est en nourrice rue Battant, il serait capable de le mettre à la broche, le scélérat !

— Peut-être bien ; avec des coquins pareils, il faut s'attendre à tout. Heureusement la bête est cernée et on ne tardera pas à sonner l'hallali.

— Vous voulez dire qu'on va l'empoigner?

— Je l'espère.

— Que le bon Dieu vous écoute !

— Il peut d'autant moins s'échapper qu'on a mis des sentinelles autour de tout le pâté de maisons. A la porte, dans la rue, il y a deux gendarmes, la carabine au poing.

— Vous me rassurez...

Le domestique et la servante baissèrent ensuite la voix; puis, tandis que la dernière rentrait chez elle, l'autre sortit de la maison.

— Diable! se dit le capitaine en tâtant dans ses poches ses pistolets qu'il ne quittait plus, la retraite est coupée; on a sans doute découvert mes traces. Il ne me reste qu'un seul parti à prendre, c'est de me faire tuer en me défendant...

Tout à coup le front du fugitif s'assombrit.

Une idée, qui lui revenait toutes les fois qu'il était sur le point d'engager une lutte contre les agents de l'autorité, venait de se représenter à son esprit : les hommes qu'il allait immoler étaient des Français exécutant une consigne qui leur était imposée.

Il comprit tout ce qu'il y a d'odieux dans un combat engagé contre des compatriotes. Mais que pouvait-il faire? Se laisser prendre afin d'être ensuite égorgé comme un agneau.

— Allons, se dit-il, j'éviterai autant que cela me sera possible de répandre le sang; pour le reste, je ne peux rien décider...

En ce moment, la porte de l'appartement sur le palier duquel il se trouvait s'ouvrit, et un homme d'une soixantaine d'années, à l'aspect maladif, sortit de l'antichambre et descendit l'escalier sans apercevoir le capitaine, qui s'était vivement rejeté en arrière.

— S'il avait levé les yeux de mon côté, il n'aurait pas manqué de donner l'alarme, se dit ce dernier. Je crois que ce que j'ai de plus prudent à faire est de remonter au grenier.

Il avait déjà franchi plusieurs marches, lorsqu'il entendit une voix crier au-dessus de lui :

— Par ici! Venez vite... Je vous disais bien qu'il avait franchi la cloison d'en haut...

Le capitaine reconnut qu'il était pris entre deux feux; il ne pouvait ni remonter ni descendre.

Pourtant il allait essayer de sortir de la maison par la force, lorsqu'il découvrit que la porte de l'appartement qu'avait quitté le vieillard était restée entr'ouverte.

Sans hésiter, il la franchit, puis il s'empressa de la refermer.

Malgré les précautions qu'il prit pour ne pas faire de bruit, il avait été entendu, car une voix de femme, une voix affaiblie, cria à plusieurs reprises :

— C'est vous, Armand!... Vous êtes revenu à cause de l'affaire de l'homme qu'on poursuit... Mais arrivez donc me rassurer...

Baudouin comprit que s'il ne répondait pas la personne qui parlait allait venir, et qu'à sa vue elle jetterait des cris d'alarme...

— De l'audace, se dit-il; il faut tout tenter avant de se livrer.

Il entra doucement dans la chambre d'où partait la voix et découvrit une vieille dame, à demi couchée sur un canapé.

En apercevant le capitaine, elle ressentit une si grande frayeur qu'elle ne put prononcer un seul mot.

— Oh! madame, je vous en prie, n'appelez pas, lui dit Baudouin d'un ton suppliant. Je suis un proscrit; on me poursuit pour délit politique, et si on m'arrête...

Il n'acheva pas; la vieille dame, qui avait pu dominer en partie sa terreur, se leva tout à coup et se précipita vers une fenêtre...

Elle l'ouvrit rapidement et se mit à crier :

— A moi! au secours! à l'assassin!...

Le capitaine fit, en une seconde, le tour de la chambre; toutes les portes de cette pièce étaient fermées, excepté celle par laquelle il était entré. Il eut alors la pensée de se glisser derrière le canapé et d'attendre en cet endroit, les pistolets aux poings, qu'on vînt l'attaquer.

La vieille dame ne cessait de crier, et si Baudouin avait su que son mari était un conseiller de la cour royale, il aurait compris qu'il n'avait aucune pitié à espérer d'elle.

Mais les événements se précipitèrent. Au moment où le fugitif se dirigeait vers le canapé, la porte du salon s'ouvrit violemment et deux gendarmes le mirent en joue avec leurs mousquetons.

— Rendez-vous où vous êtes mort! s'écria Donnadieu, le fameux chef de la police politique, dont la tête apparut derrière celle des gendarmes.

Baudouin se dit, pendant que cette scène se passait, qu'il lui resterait l'espérance de s'évader pendant son transfert à Paris, et il répondit à Donnadieu :

— J'ignore pourquoi vous voulez m'arrêter, mais je ne ferai aucune résistance; je suis à la disposition de la justice...

— Oui, jouez la comédie, répliqua le policier en s'approchant avec deux agents, tout en ordonnant aux gendarmes de ne pas abaisser le canon de leurs carabines. Je vous tiens enfin, capitaine Bau-



Monsieur, je suis entièrement à votre service.

douin, et je ne vous lâcherai que pour vous remettre entre les mains des magistrats de la Cour prévôtale...

— C'est ce que nous verrons, se dit le capitaine.

XX

FARJOT RENTRE EN CAMPAGNE

Pendant que ces événements se passaient à Besançon, la police de Paris continuait à faire des rafles dans les rangs des patriotes, et la justice sommaire de l'époque ne les laissait pas moisir longtemps dans les prisons de la Seine.

La plupart étaient simplement dirigés sur le bagne, beaucoup étaient exilés et quelques-uns portaient leur tête sur l'échafaud.

Tous les principaux amis du capitaine avaient été frappés.

Le commandant Verdot agonisait à la prison de l'Abbaye des suites d'une fluxion de poitrine contractée pendant sa captivité ; Chardin avait été condamné à mort, mais sa peine avait été convertie en celle des travaux forcés à perpétuité ; quant au lieutenant de lanciers Formosant, le premier adversaire de Margout, il avait été dénoncé par un Allemand, travaillant avec le père Jérôme, et, comme Chardin, il avait été condamné à mort; pourtant rien n'était encore décidé en haut lieu au sujet de son exécution.

Mais ce que le capitaine ignorait, au moment où il fut arrêté à Besançon, c'était le sort de sa cousine Flavienne.

On se souvient qu'à la suite de l'instruction dirigée contre elle et Louise, la sœur de Baudouin, on avait rendu la liberté à ces jeunes filles.

Malheureusement pour Flavienne, von Thermann, l'officier prussien qui l'avait poursuivie avec un implacable acharnement, n'avait pu se décider à renoncer à ses idées de séduction.

Resté d'abord à Paris, après le départ de son régiment, en vertu d'une permission, il était parvenu à faire convertir cette permission en congé temporaire.

De cette façon et à l'aide de sa grande fortune, von Thermann s'était établi définitivement à Paris.

Propriétaire d'un élégant hôtel, situé sur le boulevard de Gand, en relations suivies avec toute la jeunesse royaliste, bien accueilli dans les salons du faubourg Saint-Germain, ce Prussien était fort prisé des belles dames, exemptes de préjugés nationaux, qui croient que les thalers allemands, les florins autrichiens et les guinées anglaises ne sont pas plus à dédaigner que l'or français.

L'officier étranger menait la vie à grandes guides, et se plongeait dans les plus abracadabrantes orgies sans parvenir à chasser de son cerveau l'image du minois séducteur de Flavienne.

Ayant appris par hasard que la jeune fille était rentrée dans sa demeure, rue Saint-Martin, il se dit que ce serait une honte pour lui si, avec le prestige de son nom et de sa situation et l'aide de son argent, il ne pouvait parvenir à posséder cette petite rebelle.

En conséquence, un matin, étant encore au lit, il fit dire à Farjot par Keller, son ancien brosseur resté à son service, de venir le trouver.

Farjot avait cessé momentanément de rendre des services policiers à Donnadieu; auprès de von Thermann la situation était bonne, et il ne le quittait plus depuis qu'il était le pourvoyeur de ses plaisirs galants.

Aussi son extérieur ne ressemblait pas à ce qu'il était à l'époque où il travaillait pour Donnadieu.

Correctement vêtu de noir, la double chaîne au gilet, l'agent de von Thermann avait l'air d'un procureur ou d'un intendant de grande maison.

— Approche et écoute-moi, lui dit le jeune homme en se soulevant à demi sur ses oreillers.

— Je suis à vos ordres, monseigneur, répliqua Farjot de ce ton de basse flatterie qui est l'apanage de la valetaille dorée.

— Pourquoi ne m'as-tu pas dit que la petite Flavienne était rentrée chez elle. Il a fallu que je sois informé de cela par le neveu d'un juge d'instruction avec qui j'ai soupé hier.

— Je vous prie de me pardonner, monseigneur, mais je ne pouvais supposer que vous songiez encore à cette petite coureuse, qui s'est moquée effrontément de vous.

Le Prussien fronça les sourcils.

— Apprends, drôle, que je te défends d'appeler coureuse une jeune fille que je daigne distinguer, dit-il.

— Je me suis trompé, reprit vivement Farjot, ce n'est pas de Mlle Flavienne que je voulais parler, mais bien de la petite Clorinde, la marcheuse de l'Opéra qui vous a chipé votre bourse la dernière fois que vous avez soupé avec elle.

— Hum! quel garnement tu fais... Enfin, Flavienne est retrouvée, et plus que jamais j'éprouve le désir d'en faire ma maîtresse.

— Je vous comprends, monseigneur.

— C'est heureux. Entre immédiatement en campagne, et comme la belle enfant te connaît, prends un intermédiaire pour lui faire des propositions.

— Je peux promettre des diamants?

— Des diamants, un hôtel, des chevaux, des voitures, un train de maison princier. Il faut, à tout prix, me l'amener ici, sans pourtant qu'elle se doute qu'il s'agit de moi.

— Vous savez, monseigneur, que dans les expéditions de ce genre l'argent joue le principal rôle. Si vous en mettez beaucoup, mais beaucoup à ma disposition je serai sûr du succès.

— Es-tu assez coquin? Je sais que tu me dépouilles sans le moindre scrupule pour t'enrichir; il paraît que tu as un notaire.

— Ne faut-il pas que je songe à l'avenir. Personne ne viendra à mon secours lorsque je serai vieux, si je n'ai pas gardé une poire pour la soif.

— C'est bon, je n'ai rien à voir dans tes affaires, et il est heureux pour toi que je ne m'en mêle pas, car je serais obligé de te livrer aux tribunaux, ce qui me priverait de tes services.

— Vous aimez la plaisanterie, monseigneur, et moi j'adore l'argent; chacun son goût, n'est-ce pas?

— Encore une fois, drôle impudent, tes grossières familiarités me choquent, prends garde de lasser ma patience...

Farjot se mordit les lèvres; il savait bien que le Prussien ne lui ferait jamais subir le traitement dont il se plaisait à gratifier les épaules du pacifique Keller.

— Je vois, monseigneur, que l'unique moyen de calmer votre

irritabilité est de remettre le plus promptement possible entre vos mains Mlle Flavienne, répliqua-t-il.

— Tu as deviné juste.

— J'ai reçu vos ordres et j'attends l'argent qui m'est nécessaire pour les exécuter.

— En effet, j'oubliais... Tiens, voilà ma clé, ouvre le secrétaire en bois de rose qui est auprès de la cheminée, et prends les deux petits sacs que tu trouveras à gauche, dans le tiroir du haut. Ils contiennent quatre mille francs en or; quand tu les auras dépensés, je t'en donnerai d'autres.

Farjot, dont le visage se dérida, saisit la clé que l'officier lui tendait et se dirigea vers le secrétaire, en se promettant bien de faire passer la plus grande partie de l'or renfermé dans ces sacs chez le notaire chargé du placement de ses « économies ».

— Quand aurai-je de tes nouvelles? demanda ensuite von Thermann.

— Demain j'espère, monseigneur, avoir des choses intéressantes à vous apprendre.

— Pour moi, je n'ai en ce moment qu'un seul intérêt, c'est de serrer la charmante Flavienne dans mes bras... Allons, va, et sois habile, tu sais que c'est le moyen de me voler impunément.

Loin de se formaliser, Farjot s'inclina avec le plus profond respect et sortit pour s'occuper de sa mission.

Mais avant d'entrer en campagne, il sauta en cabriolet, se fit conduire chez son notaire et lui remit un des sacs d'or qu'il venait de recevoir.

— Soyez assez bon pour ajouter ceci à mon pécule, lui dit-il; c'est le produit d'un petit héritage que m'a laissé un cousin d'Allemagne.

Après avoir accompli cette pieuse besogne, il se demanda où il irait déjeuner.

C'était pendant son repas qu'il se proposait de combiner ses plans d'attaque.

Il fit une chère exquise, but, non comme un pauvre sonneur de village, mais bien comme le « Polonais » de la légende, et se mit à réfléchir sérieusement en prenant son café.

Voici ce que lui suggérèrent ses réflexions :

Après avoir soldé la note de son déjeuner, on ne disait pas encore l'addition, Farjot se dirigea vers la rue Saint-Martin.

Il entra chez un marchand de vin voisin de la demeure des deux cousines, et, après s'être fait servir une consommation quelconque, il demanda au patron de l'établissement s'il pouvait lui indiquer, dans le quartier, une bonne femme intelligente, disposée à se charger, moyennant une forte rémunération, d'une mission délicate.

— Certainement, répondit le marchand de vin; il vient ici chaque jour une femme d'une cinquantaine d'années, qui fait des ménages, et dont la vie s'est passée à servir des actrices et des femmes galantes. Elle n'est pas du tout scrupuleuse, et, pour une pièce de cinq francs elle se chargerait d'aller porter le billet d'une farceuse au curé de Notre-Dame.

— Ah! très bien! et où pourrais-je la voir?

— Cela m'étonnerait beaucoup si elle ne passait pas ici à six heures du soir pour prendre sa petite goutte. Je ne crois pas qu'elle ait manqué deux fois depuis un an à cette habitude.

— Comment se nomme-t-elle?

— Mme Cérès... Il paraît qu'elle a figuré autrefois avec éclat dans les mascarades de Robespierre, et elle a conservé le nom du principal rôle qu'elle y a rempli.

Eh bien! je reviendrai ici ce soir, à cinq heures et demie, pour la voir. Si elle arrivait avant moi, vous lui remettriez ceci à titre d'acompte pour la décider à m'attendre...

Farjot déposa en même temps une pièce de cinq francs sur le comptoir de l'établissement.

A la vue de la pièce, le marchand de vin, sa femme et son garçon saluèrent respectueusement cette *pratique* de choix. Ils n'avaient guère l'habitude de recevoir chez eux de pareils clients, et, après son départ, ils n'hésitèrent pas à lui donner le titre de prince.

— Allons, se dit Farjot en se dirigeant lentement vers les boulevards, un cigare de luxe à la bouche, je crois que j'ai mis du premier coup la main sur la personne dont j'ai besoin. Il s'agit de bien combiner mes affaires et d'étudier avec soin le caractère de Mme Cérès.

A l'heure dite, l'agent de von Thermann revint chez le marchand de vin. Il fit une légère grimace en reconnaissant que Mme Cérès n'était point encore arrivée, et comme le patron de l'établissement

voulait lui rendre la pièce de cinq francs destinée à cette dernière, il en fit royalement cadeau au garçon, qui devint écarlate de plaisir.

Cet acte de haute générosité acheva de le classer parmi les familles souveraines, et la marchande de vin eut bien de la peine à ne pas lui donner du monseigneur comme il en donnait au Prussien.

Enfin la personne si impatiemment attendue arriva.

Mme Cérès était une grande femme sèche, assez bien conservée, qui avait encore l'habitude de se coiffer à la Ninon.

Son costume laissait beaucoup à désirer, non sous le rapport de la prétention, mais sous celui de la fraîcheur et de la mode.

Des bouts de rubans déteints, des chiffons de soie de couleurs claires, et même quelques paillettes, ornaient sa robe dont il était impossible de reconnaître l'étoffe, tant elle était maculée de taches de vin et de graisse.

Ses grands yeux gris, ombragés par de saillantes arcades sourcilières fouillaient la physionomie des gens qui lui parlaient, et imposaient une certaine crainte aux femmes timides et aux enfants.

Lorsqu'elle entra, le marchand de vin lui adressa un salut amical et lui dit, en lui désignant Farjot :

— Voilà un monsieur qui est déjà venu deux fois pour vous voir.

— Ah ! c'est Mme Cérès ? dit l'agent du Prussien.

La grande femme se tourna de son côté, et, après l'avoir enveloppé dans un regard profondément inquisiteur, elle lui dit, en faisant une révérence que Mlle Mars n'aurait pas désavouée :

— C'est à moi que vous désirez parler, monsieur; je suis entièrement à votre service.

Le marchand de vin, flairant une aubaine, intervint alors.

— Pour vous expliquer en toute liberté avec madame, dit-il à Farjot, vous avez sans doute besoin d'un cabinet. J'en ai un à votre disposition.

— Je le connais, repartit vivement Mme Cérès, et je veux bien y aller; car je n'aime pas à causer dans une salle où tout le monde peut entendre ce qu'on dit.

Sans attendre l'assentiment de Farjot, elle se dirigea vers un petit escalier en vis conduisant à l'entresol.

L'agent du Prussien se vit bien forcé de la suivre.

Le cabinet en question n'avait absolument rien de luxueux.

Il était meublé d'une table ronde, recouverte d'une toile cirée graisseuse, de quatre chaises de paille et d'une petite glace fortement ébréchée.

Le légendaire canapé n'y était même pas; il était remplacé par une étroite banquette, dont la couverture brune laissait échapper par dix blessures ses entrailles d'étoupes.

Des rideaux en serge rouge masquaient les cloisons vitrées de ce réduit, où ne régnait qu'une clarté douteuse projetée par la flamme d'une chandelle posée sur la table.

— L'affaire dont vous voulez me parler est-elle importante? demanda Mme Cérès en interrogeant du regard la physionomie de Farjot.

— Très importante; si vous la menez à bien, il y aura dix louis pour vous.

— En ce cas, notre conférence sera longue, et comme c'est l'heure de mon souper, je vais commander au garçon de nous apporter quelque chose à manger.

Farjot fit un signe d'assentiment.

Mme Cérès tira alors une ficelle grasse mettant en branle une sonnette fèlée, et bientôt le garçon parut à la porte du cabinet.

— Approche, Boule-de-Siam, lui dit la grande femme et ouvre tes auvents; nous voulons souper, tu me comprends?

— Pardi; vous ne parlez pas allemand, m'ame Cérès; qu'est-ce qu'il faut vous servir?

— D'abord des côtelettes aux cornichons, que tu commanderas chez le charcutier, puis un quart d'oie, une salade au céleri, un triangle de brie et des poires.

— Bien, m'ame Cérès; et le vin, un litre à douze ou à seize?

— Pour qui prends-tu donc monsieur? c'est un homme du monde, un délicat, et il ne boit jamais que du vieux mâcon.

Farjot ajouta :

— Du vieux mâcon pour commencer, et vous nous apporterez ensuite une bouteille de château-laroze.

Le garçon se gratta derrière l'oreille d'un air embarrassé.

— Du château... Je crois bien qu'il n'y en a plus dans la cave depuis l'autre semaine, dit-il.

— Eh bien! apportez-nous ce que vous avez de meilleur; allez...



Vous ne verrez pas de sitôt l'écharpe du magistrat municipal.

Le garçon descendit vivement et Mme Cérès dit, en haussant les épaules :

— Les gens qui se respectent ne devraient jamais fréquenter les petites maisons, on n'y trouve rien; mais à la guerre comme à la guerre. Maintenant, voulez-vous me dire ce que vous désirez de moi ?

— Il s'agit de déterminer une jeune fille d'une vertu farouche à se rendre dans un lieu où on désire vivement sa présence.

— Croyez-moi, monsieur; pour faire de bonne besogne, il est absolument nécessaire de s'expliquer franchement... Il s'agit d'entortiller une jeunesse qui se rebiffe?

— C'est cela. La jeune personne en question habite avec sa cousine; elle exerce la profession de passementière et elle se nomme Flavienne.

— Bon; le logement où elle demeure est-il en son nom?

— Il est loué à Mlle Louise Baudouin, sa parente.

— Louise Baudouin, je connais ça, fit l'ancienne marcheuse en consultant sa mémoire. Serait-ce, par hasard, la sœur du capitaine Baudouin, le conspirateur qui fait courir, depuis si longtemps, la police après lui?

— C'est cela même, repartit Farjot; je vois qu'il sera facile de vous mettre au courant de l'affaire. Les deux cousines, qui ont été inquiétées à cause du capitaine, se méfient de tout le monde, et Flavienne, celle qui nous intéresse particulièrement, ne se laissera pas aborder...

En ce moment, le garçon apporta ce que Mme Cérès avait commandé, et, après son départ, la grande femme se mit à table.

— Mangeons d'abord, dit-elle en se servant largement; lorsque notre appétit sera satisfait, nous reprendrons notre conversation.

Farjot n'avait pas faim; pourtant il s'efforça de tenir tête à Mme Cérès afin de se la rendre favorable.

Celle-ci dévora à peu près tout ce qu'on avait servi; puis, quand elle fut rassasiée, elle ferma à demi les yeux, sirota le vin vieux que l'agent de von Thermann lui versait abondamment, et dit en s'étirant :

— Parlez, maintenant, mon cher ami, et renseignez-moi exactement sur tout ce qui concerne la petite niaise pour laquelle votre maître a un béguin; car j'ai deviné tout de suite que vous n'êtes qu'un larbin et qu'il ne s'agit pas de travailler pour votre compte.

Farjot rougit. Il avait voulu se poser en personnage important, et, du premier coup, l'ancienne figurante l'avait percé à jour.

Mais comme son avidité l'emportait sur son orgueil, il refoula au fond de sa gorge les paroles dures qu'il avait d'abord eu l'intention d'adresser à la grande femme, et il lui raconta tout ce qu'il savait sur le compte de Flavienne, depuis la tentative d'enlèvement dont elle avait été l'objet jusqu'à son retour chez elle.

— Hum ! fit Mme Cérès lorsqu'il eut terminé son récit, d'après ce que vous venez de me dire, Mlle Flavienne ne sera pas facile à tromper. Puisqu'elle a été au pouvoir de l'officier prussien et qu'il n'a pas su profiter de l'occasion, elle se méfiera de toutes les personnes qui essaieront de l'entraîner hors de chez elle, dans la crainte de retomber entre les mains de cet homme.

— Je le sais; voilà pourquoi je vous recommande de ne prononcer aucune parole de nature à lui donner l'éveil. Vous êtes adroite, vous avez de l'expérience; inventez, combinez, arrangez-vous pour déterminer cette petite bête à se rendre, en secret, chez le baron von Thermann, boulevard de Gand. Elle ignore qu'il demeure là, ce qui est une chance de réussite; et vous pourrez, à l'aide d'ingénieux mensonges, lui promettre tout ce qu'elle désirera. Il est bien rare qu'une jeune fille pauvre résiste à l'appât de l'opulence. Les chevaux, les voitures, les diamants ont toujours raison des vertus les plus farouches.

Mme Cérès hocha la tête.

— Je ne suis pas entièrement de votre avis, dit-elle. Dès le moment où Flavienne aime son cousin le capitaine, elle ne renoncera pas à cet amour. Il est donc inutile d'essayer de la séduire en lui promettant la richesse.

— Si vous avez un autre moyen pour la conduire dans les bras du baron, employez-le.

— J'y consens, mais à une condition.

— Laquelle ? demanda Farjot.

Mme Cérès jeta sur ce dernier un regard narquois.

— Mon cher ami, j'ai toujours entendu dire qu'il ne fallait jamais laisser échapper l'occasion de faire une bonne affaire, répliqua-t-elle. Votre maître...

— Je n'ai pas de maître, interrompit Farjot avec dignité ; je tra-

vaille librement, et, quand la besogne ne me plaît point, je renonce à la faire.

— Bon, bon; si ce n'est pas votre maître, l'homme qui vous emploie en ce moment est fort riche, très amoureux, et, de plus, c'est un étranger; il faut qu'il paie royalement ses caprices, et ce n'est pas pour dix méchants louis, qu'on me jettera comme une aumône, que j'userai mon intelligence et que je m'exposerai à aller en prison... Oui, mon bel ami, je vous le répète, je connais le moyen de conduire la jeune fille en question chez le baron von Thermann, mais je ne l'emploierai que dans de bonnes conditions pour moi.

Farjot ne put dissimuler une légère grimace. Il ne s'était guère attendu à rencontrer, dans cette aventurière, couverte de loques grotesques, une femme aussi exigeante.

— Quelles sont donc vos prétentions? lui demanda-t-il.

— D'abord vous allez me remettre les dix louis dont vous m'avez parlé, afin que je puisse me procurer un costume décent. Affublée comme je le suis, Mlle Flavienne me fermerait la porte de son logis au nez sans vouloir m'entendre.

— Et si je vous remets ces dix louis, que demanderez-vous encore?

— Dame! mon petit; je serai aussi raisonnable que ce sera possible. Le métier que je fais est horriblement fatigant et ne me permet pas toujours de boire de l'eau à ma soif.

— Ensuite?

— Ensuite, j'éprouve le besoin de me dorloter un brin... Oh! je ne veux pas pour cela cesser de travailler, mais je voudrais faire une besogne de nature à me donner un peu de bien-être; chacun son tour, n'est-ce pas?

— Voyons, expliquez-vous, repartit Farjot, commençant à s'impatienter.

— Nous y sommes, mon bel ami. Je connais, rue de Provence, une ancienne camarade de l'Opéra, qui a fait fortune en exerçant le métier de marchande à la toilette. Elle songe à se retirer dans son village, où se trouve un curé qui a été autrefois son bon ami... Bref! elle veut vendre sa boutique, et moi je voudrais l'acheter.

— Diable! je vois, excellente madame Cérès, que vous ne perdez pas de vue vos intérêts.

— Ni vous les vôtres; je devi[illegible]a dans vos yeux.

— Enfin, combien en veut-on de cette boutique de brocanteuse?

— Oh! le prix n'est pas énorme. En comprenant les marchandises et en remboursant les six mois de loyer payés d'avance, elle ne coûterait que vingt mille francs.

— Vingt mille francs! s'écria l'entremetteur, mais vous êtes folle, ma bonne femme.

— Bonne femme, pas tant que vous croyez, repartit Mme Cérès en branlant la tête. Jusqu'ici, il ne m'a manqué que l'occasion pour faire fortune; aujourd'hui elle se présente; j'en profiterai ou il n'y aura rien de fait entre nous...

— Eh bien! je trouverai une personne moins exigeante pour s'acquitter de la mission que je vous ai proposée.

Mme Cérès laissa errer un sourire méphistophélique sur ses lèvres.

— As-tu fini, Biribi, répliqua-t-elle d'un ton ironique. Tu es encore un joli jobard, malgré ta roublardise, pour lutter avec la fille à maman.

— Que voulez-vous dire? demanda l'ex-apprenti mouchard d'un ton arrogant.

— Je veux dire, mon pauvre Boniface, que tu peux payer l'écot et débarrasser ensuite le local de ta présence. Je n'ai plus besoin de toi pour faire mes petites affaires; maintenant que tu m'as vendu la mèche, je peux m'entendre directement avec ton baron au sujet de la petite, et, s'il n'est pas convenable, prévenir cette dernière du complot dressé contre elle.

— Mais vous êtes un vrai démon! s'écria Farjot tout à fait ahuri.

— Et toi le plus bête des serins... En voilà un malin qui livre au hasard ses secrets à la première venue sans prendre de garanties.

En une minute, Farjot comprit la sottise qu'il avait faite, et il essaya de la réparer.

— Écoutez, dit-il à la grande femme, je ne demande qu'à vous être agréable, et, avant de rompre nos relations, je consulterai M. le baron von Thermann; s'il veut accepter vos conditions, je m'empresserai de vous en informer. Mais, vous venez de le dire, les gens habiles sont des sots de ne pas profiter de l'occasion de réaliser des bénéfices qui peuvent s'offrir à eux..

— Après?

— Vous voulez qu'on vous donne vingt mille francs pour acheter

une boutique de marchande à la toilette, si vous réussissez à conduire la cousine du capitaine Baudouin chez le baron?

— C'est ça même.

— Eh bien! demandez-en trente et nous partagerons.

— Ah! ah! tu te démasques enfin, espèce de larbin manqué. Soit; je consens à demander au Prussien trente mille francs pour mes *honoraires,* mais je ne t'en remettrai que dix mille.

— C'est une injustice que je ne supporterai pas.

— Comme tu voudras, fiston; moi, je n'ai qu'une parole, et, si tu renâcles, j'appelle le garçon.

Mme Cérès mit en même temps la main sur la ficellle crasseuse de la sonnette.

— Arrêtez! s'écria Farjot, rouge de colère; à l'avenir, je me méfierai des femmes dans la débine.

— Ainsi c'est entendu.

— Il le faut bien, murmura l'agent du baron en poussant un gros soupir, auquel Mme Cérès répondit par un petit éclat de rire.

— Tu ne sais pas à quoi je pense, mon chat, en t'examinant? reprit-elle.

— Si, je le sais; vous vous demandez comment vous pourriez faire pour me filouter les dix mille francs qui doivent me revenir.

— Es-tu assez injuste. Je me dis que tu n'es pas encore trop déjeté, et qu'avec ton caractère on peut te mener par le bout du nez.

— Vraiment, vous vous dites cela.

— Et je pense qu'on pourrait faire de toi un mari passable.

— Ah! c'est trop fort! s'écria Farjot en se levant. Eh bien! si vous ne conduisez jamais que moi à la mairie, vous ne verrez pas de sitôt l'écharpe du magistrat municipal.

— Là, là, calme-toi, mon bel ami, et ne m'abîme pas trop afin de ne point démolir ton bien; car maintenant je suis à peu près sûre de me nommer un jour madame... A propos, comment t'appelles-tu?

Malgré le ton presque agressif de la conversation, Farjot et Mme Cérès passèrent le reste de la soirée ensemble.

L'agent de von Thermann remit les dix louis promis à la grande femme, et il lui assigna un rendez-vous pour le lendemain à midi, afin de lui faire connaître les résolutions du baron.

Donc, le lendemain, Farjot se promenait à midi sur la chaussée

près de la Porte Saint Denis, s'impatientant de ne pas voir arriver Mme Cérès au rendez-vous, lorsqu'on le toucha légèrement à l'épaule.

Il tourna vivement la tête et reconnut Mme Cérès.

Mais la grande femme avait subi une complète transformation dans son costume ; transformation qui la faisait paraître dix ans plus jeune que la veille.

C'était au marché du Temple que s'était accompli ce miracle Elle ressemblait maintenant à une élégante bourgeoise allant en visite chez des amis.

Cessant de tutoyer Farjot, elle lui dit, en lui lançant un tendre regard :

— Comment me trouvez-vous sous ce costume, monsieur?

— Bien... balbutia l'ex-mouchard tout troublé.

— Ah ! vous êtes enfin un peu galant ; je savais bien qu'il y avait en vous l'étoffe d'un mari.

Farjot ne répliqua pas ; la transformation de la grande femme lui faisait faire de sérieuses réflexions.

— Eh bien ! avez-vous fait connaître mes conditions à M. le baron? dit-elle ensuite.

— Oui, et je suis heureux de vous dire qu'il les accepte.

— Il a donc beaucoup d'argent?

L'entremetteur poussa un profond soupir.

— Il est cousu de millions ! dit-il.

— Alors, nous avons fait une sottise en lui demandant si peu. Mais avant d'entrer en campagne, je veux des garanties. Qui me donnera l'argent promis?

— M. le baron von Thermann.

— Je veux le voir, reprit Mme Cérès ; est-il chez lui ?

— Non, non ; il doit déjeuner avec des amis dans un restaurant du boulevard Montmartre... mais fiez-vous à ma parole...

— Turlututu... Il faut faire les choses en règle, et puisque le baron est sur le boulevard Montmartre, nous pouvons facilement le rencontrer.

Sans attendre l'avis de Farjot, la grande femme héla un cocher de cabriolet et dit à l'entremetteur de l'accompagner.

En route, ce dernier lui confessa qu'il avait élevé de trente à quarante mille francs ses prétentions...

— Vous êtes moins bête que je ne le croyais, dit-elle.

Par hasard le baron von Thermann était arrêté devant la porte du restaurant dans laquel il allait déjeuner, lorsque le cabriolet de Mme Cérès et de Farjot arriva sur le boulevard Montmartre.

Le Prussien était plus amoureux que jamais; pour posséder Flavienne, à laquelle il pensait jour et nuit, il n'eût pas hésité à sacrifier la plus grande partie de sa fortune; aussi dit-il à Mme Cérès que le jour où elle lui amènerait la jeune fille, il n'y aurait point de bornes à sa générosité...

Et, dans l'effervescence de sa passion, il prit dans son portefeuille toutes les valeurs qu'il contenait et les remit à l'aventurière.

— C'est un Prussien aux œufs d'or, dit cette dernière à Farjot, il faut ménager sa précieuse santé...

Le lendemain, à neuf heures du matin, Louise et Flavienne s'occupaient activement de terminer une besogne pressée pour une maison de la rue des Bourdonnais, lorsque la concierge les appela du bas de l escalier.

— Descendez, mam'selle Louise, il y a une lettre pour vous! cria-t-elle ; elle est affranchie...

A cette époque, les affranchissements de lettres étaient fort rares ; mais, en revanche, beaucoup de personnes les refusaient.

Louise descendit rapidement, en proie à l'anxiété que produit toujours, sur des gens dans une situation anormale, la réception d'une lettre dont on ne connaît pas la provenance.

Pendant ce temps, Flavienne tressaillit et porta sa main sur son cœur, qui s'était mis à battre précipitamment.

— Si c'était de Francis? murmura-t-elle ; je n'ose l'espérer.

Louise remonta bientôt.

— Cela vient de Versailles, dit-elle à sa cousine, et je ne connais pas l'écriture de la personne qui a mis l'adresse.

— Ouvre vite cette lettre, Louise, reprit Flavienne ; il me semble qu'elle contient des nouvelles intéressantes pour nous... peut-être vient-elle de la même source que celle d'Auxerre...



Elle chancela et tomba sans connaissance sur le tapis.

Louise rompit fébrilement l'enveloppe et lut à haute voix ce qui suit :

« Mademoiselle,

« Cette lettre est absolument confidentielle. Ancien compagnon « d'armes du capitaine Baudouin, votre frère, je suis chargé par lui « de vous renseigner exactement sur sa situation et de vous procurer « les moyens de le voir. Il sera à Versailles dans quelques jours.

« Vous n'hésiterez pas à partir, aussitôt cette lettre reçue, et à « venir me trouver. D'après ce que m'a dit mon ami Baudouin, vous « pouvez vous confier à Mlle Flavienne, votre cousine, mais à elle « seule. La plus petite indiscrétion causerait peut-être des malheurs « irréparables.

« Veuillez agréer, mademoiselle, l'expression de mon profond « respect.

« GARANDEAU.

« *Ex-capitaine au 3e Cuirassiers, licencié de l'armée de la Loire.*

« Rue de l'Orangerie, 68, à Versailles. »

Les deux cousines se regardèrent après la lecture de cette lettre et tombèrent dans les bras l'une de l'autre...

Des larmes mouillèrent bientôt leurs paupières et Flavienne s'écria :

— Ah ! quel bonheur ! Je ne savais pas que la joie fît pleurer...

— Cher Francis ! nous allons enfin le revoir ! répliqua Louise en s'essuyant les yeux. Je ne veux pas perdre une minute ; le capitaine Garandeau, dont le nom ne m'est point inconnu, me dira où il est, ce qu'il fait... Avant midi, je serai à Versailles...

— Que ne puis-je t'accompagner !

— Il ne faut pas commettre d'imprudence, Flavienne, nous sommes payées pour être sages... Prends patience, je serai de retour ce soir, et je te réponds de te rapporter fidèlement ce que j'aurai appris.

— Pendant ton absence, je vais être en proie à de poignantes anxiétés... Si Francis allait être découvert ? Tiens... je crois que j'aimerais mieux apprendre qu'il a passé la frontière.

— Es-tu folle, Flavienne ; mon frère a prouvé qu'il savait se soustraire au péril ; tandis que ses amis tombaient entre les mains de la police, il parvenait toujours à s'échapper. Maintenant qu'il va être

auprès de nous, nous pourrons le voir, car on ne songe point à le chercher dans les environs de Paris.

Pas une minute les jeunes filles ne songèrent que cette lettre pouvait être apocryphe. L'espérance venait de rentrer dans leur cœur et elles étaient trop heureuses pour amoindrir leur joie par des soupçons.

Louise fit à la hâte un peu de toilette, puis elle embrassa sa cousine et se dirigea vivement vers les Champs-Élysées.

C'était en ce lieu, à l'entrée du quai de la Conférence, que stationnaient les coucous et les pataches faisant le service de Sèvres, de Saint-Cloud et de Versailles.

Ces véhicules grossiers ne disparurent définitivement qu'en 1848, chassés par les chemins de fer et des omnibus confortables qui se transformèrent, quelques années plus tard, en tramways.

A onze heures du matin, Louise monta dans un coucou qui ne se mit en route qu'à midi.

Le temps était mauvais, la route pleine de fondrières, et le pauvre bucéphale remorquant ce coucou n'arriva à Versailles qu'à trois heures.

XXI

VON THERMANN ET LE MAJOR

Une demi-heure environ après le départ de Louise Baudouin pour Versailles, Mme Cérès, enveloppée dans un châle qui n'était point trop défraîchi, coiffée du chapeau en auvent, si cher aux belles dames de cette époque, et portant à son bras le *ridicule* obligatoire, sonna à la porte du logement occupé par les deux cousines.

Flavienne, assez étonnée de recevoir une visite, vint ouvrir.

A la vue de la grande femme, elle supposa que cette dernière se trompait.

— Je désire parler à Mlle Flavienne, la cousine de Mlle Louise Baudouin, dit-elle à voix basse d'un ton mystérieux.

— C'est moi, répondit la jeune fille ; voulez-vous prendre la peine d'entrer.

Elle s'effaça en même temps pour laisser passer Mme Cérès.

Une foule d'idées se présentèrent à son esprit pendant qu'elle introduisait la visiteuse dans la salle à manger.

Quelle était cette femme et que venait-elle lui apprendre ? S'agissait-il d'un message de la pauvre Mme Voituret, la repriseuse de châles de Montmartre, arrêtée comme coupable d'avoir donné asile à un conspirateur, ou d'une mission d'un des anciens compagnons du capitaine ?

Après s'être assise avec dignité sur la chaise que Flavienne venait de lui présenter, Mme Cérès examina la jeune fille avec un vif intérêt, puis elle lui dit :

— Je vous demande pardon de mon indiscrétion, mademoiselle ; mais, en vous regardant, je comprends l'étendue de la tendre affection que le brave capitaine Baudouin éprouve pour vous.

Flavienne rougit jusqu'au blanc des yeux et son cœur battit violemment.

— Vous connaissez mon cousin ? répliqua-t-elle.

— Si je le connais !... Ah ! le bon, le brave, le digne patriote ! En voilà un homme comme il en faudrait beaucoup en France... Nous ne gémirions pas longtemps sous le joug des aristocrates et des jésuites ; s'il y en avait seulement mille comme lui à Paris.

Malgré les épreuves qu'elle venait de subir, la jeune fille était trop inexpérimentée pour douter de la sincérité d'une personne qui tenait un langage si conforme à ses propres pensées.

— Vous m'apportez peut-être des nouvelles du capitaine Baudouin ? dit-elle en interrogeant en même temps la physionomie de la visiteuse du regard.

Cette dernière baissa la tête et dit à voix basse, d'un ton mystérieux :

— Oui.

— Ah !... Et il y a longtemps que vous l'avez vu ?

— A neuf heures, ce matin, j'étais auprès de lui.

Flavienne se leva et ses yeux s'illuminèrent.

— Il est donc à Paris ? demanda-t-elle.

— Du sang-froid, ma chère enfant. Non seulement le capitaine

est à Paris, mais il est en sûreté chez une dame... d'un certain âge, veuve d'un fournisseur des armées impériales.

— Est-ce possible... murmura Flavienne en mettant sa main sur son cœur, qui sautait dans sa poitrine ; il était près de nous et nous attendions chaque jour une lettre de lui pour aller le rejoindre à l'étranger.

— Ah ! ma chère enfant, je l'ai dit souvent, il ne faut jamais calomnier la Providence. Au moment où le brave capitaine, poursuivi par les gendarmes sur la grande route de... le nom ne me revient pas, allait tomber entre les mains des agents de l'autorité, il a rencontré tout à coup une chaise de poste, dans laquelle se trouvait une dame respectable, la baronne Longemaison, veuve d'un célèbre fournisseur des armées impériales, et cette digne personne, devinant la position du capitaine, l'a fait monter auprès d'elle dans sa voiture.

— Ah ! c'est bien ce qu'a fait cette dame, répliqua la jeune fille en joignant les mains, et je sens que j'aurai pour elle une reconnaissance éternelle.

Mme Cérès ne put s'empêcher de sourire de la naïveté de Flavienne ; mais elle s'empressa de continuer à débiter ses bourdes, afin de l'empêcher de réfléchir.

— Alors, reprit-elle, le capitaine Baudouin, à qui elle se fit connaître, n'hésita pas à lui confier ses secrets. La veuve du baron Longemaison est une grande patriote et elle ne laisse échapper aucune occasion de venir au secours des proscrits.

— Et cette dame habite Paris ? demanda Flavienne, trouvant que la visiteuse s'exprimait avec trop de prolixité.

— Oui, mademoiselle ; elle possède un élégant hôtel boulevard de Gand. C'est là où elle donne l'hospitalité au capitaine Baudouin, qu'elle a ramené avec elle dans sa chaise de poste.

— Oh ! mon Dieu ! fit Flavienne dont l'agitation croissait à chaque instant. Cette lettre que Louise a reçue ce matin d'un ancien compagnon d'armes de mon cousin... On voulait sans doute lui apprendre que le capitaine est chez la brave dame qui l'a recueilli.

— Je serai peut-être indiscrète si je vous demande de quelle lettre vous parlez, fit Mme Cérès.

— Nullement, madame...

Et Flavienne apprit ou crut apprendre à la grande femme que sa

cousine était partie une heure auparavant pour se rendre à l'appel que le capitaine Garandeau lui avait adressé.

— Si j'étais arrivée plus tôt, Mlle Louise Baudouin ne serait pas allée à Versailles, reprit Mme Cérès, car ce matin même le capitaine Baudouin a écrit à son ami Garandeau qu'il renonçait à se rendre à Versailles, puisque la baronne l'autorisait à recevoir des visites dans son hôtel. C'est pour vous apprendre cela, ma chère enfant, que je me suis empressée de venir vous prévenir...

— Comment! je pourrai voir mon cousin? fit la jeune fille radieuse.

— Oui, mais à une condition...

— Laquelle? parlez, je ferai tout ce qu'on voudra.

— Mme la baronne de Longemaison est partie ce matin pour Louveciennes, et elle ne reviendra que ce soir. Il faut profiter de l'occasion où il ne reste à l'hôtel que le concierge et un vieux valet de chambre pour faire votre visite au capitaine. Du reste, il vous attend.

— Alors, c'est lui qui vous a envoyée auprès de moi?

— Vous l'avez deviné... Ah! le brave garçon! Si vous aviez pu le voir tout à l'heure, quand il me serrait les mains avec effusion, en m'engageant à venir vous chercher sans perdre une minute... En vérité, ma chère enfant, vous devez être heureuse et fière d'être aimée ainsi par un homme comme le capitaine.

Flavienne était si troublée qu'elle n'eut pas même l'idée que la visiteuse pût la tromper.

— Donc, je pourrai aller voir mon cousin aujourd'hui? dit-elle.

— Non seulement aujourd'hui, mais à l'instant. Je vous le répète, il faut profiter de l'occasion. Je vous emmène; un fiacre nous attend en bas, et, d'ici au boulevard de Gand, la distance n'est pas grande; dans une vingtaine de minutes vous embrasserez le brave capitaine Baudouin.

La jeune fille se hâta de faire une modeste toilette et elle suivit Mme Cérès. En passant devant la loge de la concierge, elle s'arrêta pour remettre à cette dernière la clé de son logement.

— Je serai sans doute de retour avant ma cousine, lui dit-elle, mais, dans le cas où elle reviendrait la première, dites-lui que je me suis absentée pour me rendre auprès d'une personne qui l'intéresse...

Flavienne monta dans le fiacre auprès de Mme Cérès, ne se doutant

guère que cette voiture était suivie par un cabriolet au fond duquel Farjot se tenait blotti.

Bientôt le cabriolet dépassa le fiacre, et lorsque ce dernier véhicule s'arrêta devant l'hôtel dont Mme Cérès avait donné l'adresse à son cocher, l'entremetteur franchit le perron et dit à von Thermann, qui l'attendait dans son cabinet :

— Apprêtez votre argent, monsieur le baron ; dans une minute, je vous livrerai le gibier promis...

Le Prussien, dont la passion grandissait à chaque instant, se leva d'un seul mouvement et devint tout blême.

— C'est vrai ce que tu me dis ? fit-il.

— Regardez plutôt.

Farjot écarta le coin du rideau et montra au baron la jeune fille, conduite par Mme Cérès, qui traversait la cour.

— Va-t-en ! fit von Thermann ; je veux être seul pour la recevoir.

Cependant Flavienne, dont le cœur palpitait, montait précipitamment et devançait la grande femme, tant elle était impatiente de serrer le capitaine dans ses bras.

Sa joie était bien un peu amoindrie par la pensée des dangers que courait son cousin ; mais elle s'efforçait de bannir ses craintes.

— Jusqu'à ce moment il est parvenu à échapper à ses persécuteurs, se dit-elle ; il faut espérer qu'il sera non moins heureux à l'avenir.

Flavienne gravit le perron de l'hôtel, traversa le vestibule et ne s'arrêta que dans un petit salon d'attente, où la grande femme la quitta.

— Je vais prévenir le capitaine de votre arrivée, lui dit cette dernière. A tout à l'heure, mon enfant...

En même temps une porte s'ouvrit à la droite de la jeune fille, et un valet en grande livrée s'inclina profondément et dit :

— Mademoiselle est priée de venir de ce côté.

Sans aucun soupçon, Flavienne se dirigea toute joyeuse vers la porte qu'on lui indiquait et se trouva tout à coup en face de von Thermann.

Celui-ci s'avança vers elle et lui tendit galamment la main.

— Soyez la bien-venue chez moi, chère Flavienne, lui dit-il ; il y a si longtemps que j'attends cet heureux moment.

Tremblante, livide, la pauvre enfant paraissait être devenue subitement muette de terreur! Elle voulut crier, mais sa langue se colla à son palais et il ne s'échappa qu'un déchirant sanglot de sa gorge.

Éprouvant alors une crise soudaine d'épouvante qui la rendait folle, elle se retourna tout à coup et se précipita vers la porte pour s'enfuir...

Mais cette porte était fermée, et la malheureuse jeune fille la heurta violemment avec son front pour la briser...

Assommée par ce choc terrible, elle chancela et tomba sans connaissance sur le tapis...

Le baron eut peur, et il allait appeler ses gens quand, se ravisant, il prit un petit flacon de sels qui se trouvait sur la cheminée et se baissa pour le placer sous les narines de Flavienne.

Celle-ci revint promptement à elle, et elle se mit aussitôt à pousser des cris qui eussent fait accourir tous les domestiques de l'hôtel s'ils n'avaient point été prévenus.

Von Thermann plaça sa main sur la bouche de la pauvre fille en lui disant d'un ton bref :

— Taisez-vous, sinon...

Ses yeux étincelaient, une légère écume paraissait sur ses lèvres et toute sa physionomie exprimait la férocité.

Pour posséder Flavienne, il n'aurait reculé devant aucune mesure, si criminelle fût-elle, et pourtant en ce moment, en devinant l'horreur qu'il lui inspirait, il n'était pas loin de l'assassiner.

Épuisée par la crise qu'elle venait de subir et terrifiée par la physionomie menaçante du Prussien, la jeune fille se laissa traîner sur un canapé. Lorsque von Thermann essaya de lui parler, elle se cacha le visage dans les mains et bientôt l'on n'entendit plus, dans cette pièce, que le bruit de ses sanglots!

L'officier prussien était furieux. Rien n'était moins séduisant pour lui que la perspective des tribulations que son amour allait subir. Flavienne ne pouvait maintenant lui échapper, il le comprenait, mais il n'obtiendrait ses faveurs que par la violence, et à la suite de cet attentat, elle lui vouerait une haine implacable.

Il ne pourrait plus songer à en faire sa maîtresse, ce qui était pourtant le but qu'il voulait atteindre.

Elle profiterait de sa première minute de liberté pour aller de-



Si vous approchez, vous êtes mort! ..

mander justice aux magistrats, et malgré la scandaleuse tolérance dont jouissaient alors en France les officiers des armées alliées, la justice ne pourrait fermer les yeux sur un guet-apens doublé d'un viol aussi odieux.

Pour jouir impunément du fruit de ses manœuvres scélérates, le Prussien n'avait qu'un seul moyen à sa disposition, c'était de tuer sa victime après l'avoir souillée.

L'expédient était grave. On trouve fréquemment des hommes disposés à recourir à de criminels moyens pour satisfaire leurs passions, mais peu d'entre ces brutes descendent jusqu'à l'assassinat.

Von Thermann, déçu dans ses combinaisons, se demandait comment il parviendrait à posséder Flavienne sans encourir de trop graves dangers, lorsque cette dernière, qui venait de prendre une résolution énergique, dégagea son visage et releva la tête.

— Maintenant que vous avez acquis la preuve que jamais, entendez-vous bien, jamais je ne céderai ni à vos prières, ni à vos menaces, vous abandonnerez l'odieuse persécution dont je suis l'objet, et vous me permettrez de me retirer, dit-elle.

— Vous me haïssez donc bien ! fit le baron avec amertume.

— Je voudrais ne vous avoir jamais connu. Laissez-moi sortir d'ici et je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour vous oublier.

— Je vous tiens, je vous garde, repartit le Prussien d'un ton farouche. Je l'ai juré, vous serez ma maîtresse, dussé-je vous briser les membres pour vaincre votre résistance.

— Misérable ! misérable ! s'écria la malheureuse jeune fille en s'éloignant avec horreur du baron ; vous me tuerez pour mettre à exécution vos infâmes menaces ; mais vous ne me posséderez jamais, moi vivante...

Soudain la jeune fille se précipita vers une fenêtre voisine du lieu où elle se trouvait, et elle essaya de l'ouvrir...

D'un bond, von Thermann se jeta sur elle.

Il la ramena vers le canapé, où il la força à s'asseoir ; puis changeant de ton, il essaya de vaincre sa résistance en lui faisant le tableau des félicités qu'il lui réservait.

— Je suis assez riche pour vous donner un palais et un aussi grand nombre de serviteurs que les princes en ont dans leurs antichambres, lui dit-il. Les équipages les plus somptueux, les parures les

plus magnifiques, les fantaisies les plus coûteuses; rien ne sera trop beau pour vous. Vous serez non seulement la reine de Paris, mais si peu que vous y teniez, lorsque je retournerai en Prusse, je vous présenterai à la haute société de Berlin avec la qualité de baronne von Thermann.

L'officier étranger étudiait du coin de l'œil sur la physionomie de Flavienne l'effet de ses paroles.

Au lieu de se montrer sensible aux promesses du baron, la jeune fille fronçait les sourcils et frappait le parquet du pied.

— Vos paroles sont inutiles, monsieur, répondit-elle d'un ton bref: je vous ai dit et je vous répète que je ne vous aime pas, que je ne vous aimerai jamais et que le seul moyen de me faire oublier votre abominable conduite à mon égard, c'est de m'ouvrir les portes de cet hôtel, devenu pour moi une prison.

Von Thermann comprit, à la netteté des paroles de Flavienne, que toute tentative de conciliation était inutile.

Alors, la rage qu'il s'efforçait de dissimuler depuis un instant fit explosion.

Il se leva, croisa les bras sur sa poitrine, et dit d'un ton sourd qui rendait ses paroles presque inintelligibles :

— Ah! c'est ainsi. Eh bien! je te déclare, ma belle, que je suis absolument décidé à devenir ton amant, quand même je serais sûr de trouver la mort après avoir satisfait mes désirs. Tu vas savoir ce qu'il en coûte à une petite sotte comme toi de mettre au défi le baron von Thermann, auquel nulle femme n'a résisté jusqu'à ce jour, car il est assez riche pour acheter les plus vertueuses. Allons, ma mie, viens ici tout de suite..

Le Prussien ouvrit les bras et se baissa pour saisir la jeune fille.

Mais celle-ci épiait ses mouvements. Elle se jeta de côté afin de lui échapper, puis elle se leva et s'élança vers une panoplie qui se trouvait auprès de la cheminée avant qu'il pût s'opposer à cette action. Elle s'empara d'une dague dont la lame était nue et en tourna la pointe vers le baron.

— Si vous approchez, vous êtes mort! lui dit-elle d'un air si déterminé que le coquin recula d'un pas.

Il prononça deux ou trois jurons en allemand, puis il reprit en français :

— Il paraît que vous voulez jouer la tragédie : à merveille ! Mais je vous préviens que vous aurez peu de succès avec moi... Allons, déposez cette arme, avec laquelle vous ne manqueriez pas de vous blesser si on la laissait entre vos mains, et venez implorer votre pardon...

— Vous demander grâce à vous, misérable coquin ! ne l'espérez pas... Vous allez, au contraire, m'ouvrir cette porte, sans quoi craignez tout de mon désespoir... je me tuerai sous vos yeux...

En même temps, deux ruisseaux de larmes inondèrent le visage de la pauvre fille, dont l'énergie était à bout.

Alors, le baron voulut profiter de cette crise de faiblesse pour se jeter sur elle et la désarmer...

Flavienne, à moitié folle de désespoir. porta à l'officier un coup de pointe si violent qu'il eût été infailliblement transpercé si un domestique ou plutôt un soldat prussien en demi-livrée ne l'eût arrêtée...

Ce soldat était Keller, l'ordonnance de von Thermann.

Il arracha la dague à la jeune fille, qui se mit à pousser des cris déchirants, et, grâce à l'aide de son maître, il la bâillonna...

La pauvre Flavienne, incapable d'opposer la moindre résistance, ferma les yeux comme le supplicié qui va recevoir le coup mortel.

Nulle puissance au monde ne paraissait pouvoir l'arracher aux mains de son bourreau, pas même la mort, puisqu'elle était mise dans l'impossibilité d'attenter à ses jours.

Tout à coup, pourtant, un événement bien inattendu vint entraver l'exécution des criminels desseins du baron.

Au moment où cet homme se disposait à faire transporter la jeune fille dans sa chambre, le valet qui avait introduit Flavienne se montra à la petite porte du salon.

A sa vue, von Thermann s'écria avec colère :

— Sors à l'instant ou je te fais périr sous le bâton !

— Que monsieur le baron me pardonne, répliqua le valet en baissant la tête, mais je n'ai pu me dispenser de le prévenir. Un officier russe, attaché à l'ambassade de Saint-Pétersbourg, désire le voir à l'instant.

— Je ne reçois personne, absolument personne, entends-tu ?

— Lorsque monsieur le baron connaîtra le nom de l'officier qui

désire lui parler, il reviendra peut-être sur sa décision. C'est le major Kutusoff, des cosaques de la garde.

En entendant prononcer le nom de Kutusoff, von Thermann fit un geste d'étonnement, et ses traits, contractés par la colère, prirent une expression d'inquiétude.

Il se tourna vers Keller et le chargea de veiller sur la jeune fille, en le menaçant de l'assommer s'il ne s'acquittait pas fidèlement de l'ordre qu'il lui donnait, puis il passa dans la bibliothèque où le Russe l'attendait.

Le major Kutusoff était un homme d'une quarantaine d'années, d'une stature athlétique, et dont la moitié du visage était couverte d'une épaisse barbe noire.

Le baron l'avait connu deux ans auparavant à Saint-Pétersbourg; il avait même fréquenté sa maison avec une certaine assiduité.

Il alla tout d'abord vers lui et lui tendit la main à l'anglaise.

Mais le major ne la prit pas.

Tout au contraire, il dit en allemand, d'un ton rogue :

— J'ai une explication à vous demander.

— Je suis à vos ordres, major, fit le Prussien en cherchant à interroger du regard la physionomie de son interlocuteur; veuillez vous asseoir.

— C'est inutile, monsieur; pendant votre séjour en Russie, je vous ai ouvert la porte de ma maison.

— C'est une faveur dont je n'ai pas cessé de vous être reconnaissant.

— Trêve de fourberies.

— Major! répliqua von Thermann en pâlissant.

— Oui ou non, avez-vous écrit plusieurs lettres à Mme Kutusoff?

Le Prussien se mordit les lèvres.

— Non, répondit-il avec assez de fermeté; je n'ai jamais adressé de message à Mme Kutusoff.

— Et à Nardine, sa femme de chambre?

— Je ne croyais pas qu'on pût attacher d'importance à une correspondance de cette nature, fit von Thermann. En Russie, les domestiques sont des esclaves, et les galanteries qu'on se permet avec des esclaves...

— Assez! fit le major des cosaques d'un ton péremptoire. Vous devriez rougir d'avoir recours à de tels moyens pour vous justifier.

— Justifier de quoi? reprit le baron avec aplomb. Je ne vous comprends pas.

— Monsieur, osez me dire en face que vous n'avez pas été l'amant de Mme Kutusoff!

— Qui a pu proférer une telle calomnie?

— Votre misérable complice; elle m'a tout avoué.

— Prenez garde, major, vous êtes chez moi.

— Je ne souillerai jamais votre maison comme vous avez souillé la mienne; mais, avant de vous châtier d'une façon exemplaire, ainsi que j'en ai le dessein, je veux me donner la satisfaction de vous cracher vos infamies à la face.

Von Thermann écumait, mais il lui était impossible de songer à faire jeter le major à la porte de l'hôtel, car aucun domestique n'aurait osé s'approcher de ce colosse; et quant à lui, chétif comme il l'était, le Russe l'aurait brisé en le touchant.

— Puisque vous oubliez les lois des convenances, répliqua le baron, je me bornerai à vous donner une leçon en les respectant. Continuez à m'insulter, je subirai patiemment vos injures.

— Hypocrite! s'écria le major en faisant un geste terrible, vous ne m'échapperez pas. Pendant mon absence de Saint-Pétersbourg, qui a duré sept mois, vous avez séduit ma femme; et, comme elle était enceinte au moment où vous avez appris mon retour, vous avez eu recours à Nardine, la femme de chambre de Mme Kutusoff, une coquine de votre acabit, pour déterminer un avortement.

— C'est faux... balbutia le Prussien.

— C'est vrai. De concert avec vos deux complices, vous avez enfoui le fruit de vos débauches dans le fond du jardin de mon hôtel. Ce criminel secret a été découvert par Ivan, mon moujik de confiance, qui m'a tout raconté. Grâce à de hautes protections et voulant éviter un scandale, j'ai fait périr Nardine sous le knout, en me servant d'un subterfuge, et Mme Kutusoff, ma femme, est enfermée chez moi, surveillée par Ivan, jusqu'au jour du châtiment, qu'elle ne peut éviter. Voilà, monsieur, ce que j'avais à vous dire.

Le major, dont la voix était vibrante, ne se départit pas une minute du calme terrible avec lequel il avait commencé cette scène drama-

tique. Ce calme indiquait une résolution implacable, et von Thermann le comprit si bien que, ne pouvant rien répondre aux accusations du Russe, il essaya de se soustraire à sa vengeance en s'esquivant.

Mais Kutusoff épiait tous ses mouvements.

En voyant le baron faire un pas en arrière, il s'avança vers lui, abattit sa large main sur son épaule et lui dit :

— A partir de cet instant, vous m'appartenez; je ne vous lâche plus. Toute tentative de résistance serait parfaitement inutile, car je suis bien décidé à vous étrangler sur place à la première tentative que vous feriez pour m'échapper.

— Vous êtes donc un assassin! fit le baron dont la bravoure relative s'était dissipée au contact de la main de fer qui l'étreignait.

— Je ne suis pas un assassin, mais bien un justicier, repartit le major, et, en outre, l'exécuteur de la condamnation sans appel que j'ai prononcée contre vous.

— Nous sommes dans un pays civilisé, monsieur; il y a, en France, des lois qui protègent la sécurité de ceux qui l'habitent... balbutia le misérable, dont le front ruisselait de sueur.

— Oh! soyez tranquille, reprit le major, je ne vous frapperai pas sans vous donner les moyens de vous défendre.

— Ah! s'il s'agit d'un duel, je ne m'y déroberai point, fit von Thermann, qui était un bretteur d'une certaine force. Il est inutile de me faire violence pour me conduire sur le terrain. Seulement, j'ai quelques dispositions à prendre... Vous fixerez vous-même le moment et les conditions de la rencontre...

— Le moment, c'est à l'instant; les conditions du combat, un duel à mort. Vous portez un sabre, c'est une arme qui ne me quitte point; nous nous battrons jusqu'à ce que l'un de nous deux soit tué. Allons, marchez; ma voiture m'attend à votre porte, et, par saint Michel, le patron de la Russie, je jure bien que vous verrez le soleil aujourd'hui pour la dernière fois...

— Mais il est impossible d'accepter de semblables conditions, fit le Prussien, qui aurait appelé ses gens à son aide s'il n'avait pas été retenu par la crainte de voir les deux formidables mains de l'officier de cosaques lui servir de collier.

— Je vous le répète, n'abusez pas de ma patience, dit Kutusoff en

jetant un regard si menaçant sur von Thermann que celui-ci se résigna à le suivre.

Pour traverser l'antichambre et gagner sa voiture, le major passa le bras du baron sous le sien, et ce dernier n'osa faire aucune tentative pour se soustraire à la violence de l'officier russe.

La voiture se dirigea vers les Champs-Élysées, puis elle sortit de Paris par la barrière de l'Étoile et arriva bientôt à l'entrée du bois de Boulogne.

Là, le major trouva deux officiers russes qui l'attendaient.

L'un de ces officiers s'approcha de von Thermann lorsqu'il eut mis pied à terre et lui dit :

— Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, monsieur, j'aurai l'honneur de vous servir de témoin dans la lutte que vous allez engager contre le major Kutusoff?

— Mais je désire écrire quelques mots, dit le baron, dont l'assurance s'en allait à vau-l'eau ; on ne peut me refuser cette faveur.

— Je regrette de ne point vous satisfaire; mais vous ne devez communiquer avec personne avant le combat.

Le Prussien jeta un regard autour de lui, espérant découvrir un agent à qui il pourrait demander protection.

Devinant ce qui se passait dans son esprit, le major se rapprocha de lui et murmura à son oreille :

— Étranglé sur place ou tué en duel ; pas d'autre alternative...

On entra dans le bois et l'on se dirigea vers un fourré presque désert, qui se trouvait près de l'endroit où est aujourd'hui le Pré Catelan.

Les officiers russes mirent leurs sabres à la disposition des combattants, on les tira au sort et les deux adversaires tombèrent en garde.

Von Thermann retrouva sur le terrain une partie de son courage de soldat, et il fit d'abord assez bonne contenance.

Néanmoins, la lutte ne fut pas longue. A la seconde passe, Kutusoff porta au Prussien un coup si terrible qu'il lui coupa une oreille et lui abattit une partie de l'épaule...

Le baron tomba et on crut qu'il était mort.

Le major et les témoins n'avaient pas même songé à amener un médecin. Pourtant, comme ils virent von Thermann faire quelques



Au revoir !... A bientot, capitaine.

mouvements, ils ne voulurent pas l'abandonner au milieu du bois; et, tandis que l'un des officiers courut vers Neuilly pour se procurer une voiture, l'autre resta auprès du blessé, qui reprit peu à peu connaissance.

On avait bien essayé d'arrêter l'hémorragie en tamponnant avec des mouchoirs l'affreuse plaie causée par le sabre du major, mais lorsque la voiture arriva auprès de lui, le baron avait perdu de nouveau connaissance.

Ramené chez lui, von Thermann fut aussitôt visité par un chirurgien, qui déclara qu'il y avait peu d'espoir de sauver le blessé...

Quant à Flavienne, elle ignorait l'événement qui l'avait soustraite à la féroce lubricité du baron.

Keller, instruit par l'expérience, s'était bien promis, cette fois, de ne pas laisser échapper la proie que le baron avait eu tant de peine à ressaisir.

Il avait d'abord gardé la jeune fille dans le salon pendant deux heures; puis, ne voyant pas son maître rentrer, il l'avait transportée dans une chambre où il la surveillait attentivement quand on rapporta le baron chez lui.

Dès que celui-ci put se rendre compte de ce qui s'était passé, il donna à Keller des ordres secrets au sujet de Flavienne, et, pendant la nuit qui suivit le duel, la jeune fille fut enlevée de l'hôtel sans que personne sût ce qu'elle était devenue.

Rentrée à Paris, Louise était plongée dans une profonde inquiétude; le capitaine Garandeau était absolument inconnu à Versailles et elle comprenait qu'elle avait été jouée.

Dans quel but? C'était ce que la jeune fille se demandait en regagnant à la hâte sa demeure, où elle n'arriva qu'à neuf heures du soir.

Rien ne peut peindre la douleur qu'elle ressentit lorsque la concierge lui remit la clé en lui répétant ce que lui avait dit Flavienne.

Toutes les explications qu'on lui donna au sujet de la grande femme qui avait emmené sa cousine confirmèrent ses craintes.

Cette dernière était victime d'un complot audacieux.

Quel était le but de ce complot? Il était impossible de ne pas le deviner : c'était d'enlever Flavienne.

La sœur du capitaine passa une nuit atroce, prêtant sans cesse

l'oreille pour entendre sa cousine rentrer, tout en ayant le pressentiment qu'elle ne reviendrait pas.

Tout d'abord elle avait pensé à von Thermann

Lui seul pouvait avoir élaboré le plan infernal qui avait eu pour résultat la disparition de Flavienne.

Louise songea bien à aller déclarer ce qui s'était passé à la police, mais elle ne pouvait guère compter sur sa protection. Sortie récemment de prison, mise en surveillance à cause de sa parenté avec le capitaine Baudouin, elle ne pouvait se concilier la bienveillance des magistrats royalistes.

Elle résolut en conséquence de se borner, pour le moment, à chercher la demeure du baron.

C'était une recherche facile pour un homme, car l'officier prussien fréquentait les établissements en réputation à cette époque, où se rencontraient les viveurs, retour de l'exil, et les jeunes officiers des armées alliées restés à Paris.

La pauvre Louise battit inutilement le pavé pendant deux jours, et elle n'aurait probablement jamais découvert la maison de celui qu'elle cherchait si elle n'avait pris le parti, pourtant bien simple, de s'adresser à l'état-major prussien.

Palpitante d'anxiété, la jeune fille se dirigea vers le boulevard de Gand et s'adressa au suisse chargé de garder la loge.

Ce suisse était un Badois, absolument dévoué aux intérêts du baron, et il répondit à Louise qu'il n'avait point vu de jeune fille entrer à l'hôtel depuis plus de quinze jours. Il ajouta que son maître était à toute extrémité, à la suite d'un duel qu'il avait eu avec un officier russe trois jours auparavant, et que Keller, son soldat de confiance, était retourné à Berlin sur l'ordre du baron.

Les autres domestiques venaient d'être congédiés, et von Thermann se faisait soigner par des religieuses.

— Allons, se dit la pauvre Louise, il faut courber la tête avec résignation sous le joug du malheur; ma chère Flavienne est à jamais perdue pour moi... et peut-être aussi mon frère...

Le major Kutusoff, mécontent de n'avoir pas tué le séducteur de sa femme, se promit bien de recommencer la partie aussitôt que le Prussien pourrait tenir une épée

Afin de ne laisser au baron aucun doute à ce sujet, il lui écrivit la

lettre suivante, le jour même où Louise s'était présentée à son hôtel pour chercher à découvrir sa cousine :

« Monsieur le baron,

« Contre ma volonté, je vous ai laissé la vie, mais c'est un bien qui m'appartient et dont je suis impatient d'entrer en possession. Rétablissez-vous promptement, afin de m'épargner la tentation d'aller vous relancer avant d'avoir achevé votre convalescence.

« Comme j'ai juré de vous tuer, vous seriez bien aimable de ne pas me faire attendre trop longtemps cette satisfaction.

« A propos, si Mme Kutusoff vous intéresse, je peux vous donner de ses nouvelles. Elle est morte de la *variole*, à la suite de la légère correction que je me suis vu dans la nécessité de lui infliger à cause de vous.

« Vous voyez que je ne néglige point l'occasion de vous donner des nouvelles des personnes que vous connaissez.

« Votre ennemi intime, qui est impatient de vous *retuer*.

« Major Kutusoff. »

XXII

BAUDOUIN ESCORTÉ PAR LA GENDARMERIE

Lorsqu'on apprit à Paris la capture du capitaine Baudouin, on se réjouit fort. C'était le coup suprême porté à la partie militante de la conspiration des libéraux.

On avait découvert un assez grand nombre de sous-comités qui auraient pu devenir redoutables s'ils avaient été reliés ensemble par un chef énergique, et ce chef, dont on craignait l'audace chevaleresque, le prestige et l'intelligence, était sous les verrous.

Tout était donc pour le mieux dans la meilleure des monarchies.

Le policier Donnadieu, qui n'avait pas manqué d'affirmer à ses chefs qu'il était uniquement l'auteur de cette importante victoire,

avait été complimenté par le télégraphe et rappelé immédiatement à Paris pour faire un rapport verbal au ministre.

Toutes les brigades de gendarmerie qui devaient être chargées de ramener le prisonnier par correspondances, comme cela se faisait à l'époque où les chemins de fer étaient encore inconnus, avaient reçu des instructions fort détaillées et fort sévères afin de rendre l'évasion du conspirateur impossible, et l'on préparait, à la Conciergerie, un logement très ingénieusement agencé pour y recevoir le fameux capitaine Baudouin.

En vertu des ordres reçus, Donnadieu fut donc, à regret, obligé de renoncer à amener lui-même à Paris son *cher* prisonnier ; ce qui causa un certain émoi parmi les bigotes de la ville, qui ne dormaient plus depuis qu'elles savaient que le *fils du diable* était dans leurs murs, quoiqu'il fût solidement bouclé dans la prison de la ville, un lieu peu favorable aux évasions.

Malgré leur bonne réputation relative, Mme Tournier et sa fille Augustine furent l'objet d'une sévère enquête. Un instant même on crut qu'elles seraient arrêtées; mais il se trouva par hasard au parquet un magistrat sans préjugés politiques, qui avait été le camarade de collège de Tournier.

Brave homme au fond, mettant plus de zèle à châtier les malfaiteurs qu'à persécuter les citoyens sous prétexte de politique, ce magistrat protégea si efficacement la mère et la fille, qu'elles ne furent point trop inquiétées.

Du reste, on affirmait que lorsqu'elles avaient recueilli le capitaine Baudouin chez elles, la qualité de ce conspirateur leur était inconnue. Elles croyaient tout simplement donner l'hospitalité à un ex-soldat coupable d'avoir commis une faute contre la discipline...

Quand les officiers, qui se trouvaient avec leur camarade de Pimperdy au café Normand, lors de la querelle de ce dernier avec Baudouin, apprirent que l'adversaire de leur collègue était ce fameux capitaine à la poursuite duquel on avait mis toute la police du royaume, ils se réjouirent bruyamment de sa capture, et firent même, le soir, au théâtre, une grande manifestation à ce sujet.

Avant que l'industrie de l'horlogerie s'établît à Besançon et amenât une quinzaine de mille ouvriers imbus de principes démocratiques, la population de cette ville était composée d'artisans plus ou

moins bonapartistes et républicains, et d'une poignée de bourgeois libéraux, incapables de lutter contre la formidable association des aristocrates et des cléricaux, dont la toute-puissance n'était contestée par personne.

La manifestation des officiers royalistes au théâtre eut de nombreux échos dans les salons de l'aristocratie bisontine; les vieux débris du Petit-Trianon, retour d'Allemagne, donnèrent même quelques fêtes à ce sujet, et l'on vit dans certains albums de grossiers dessins, représentant le capitaine Baudouin, la tête passée dans la lunette de la guillotine...

Le jour où le capitaine devait quitter la prison, située derrière l'Hôtel de Ville, pour prendre la route de Paris, un rassemblement considérable s'était formé sur la place Saint-Pierre.

Dans ce rassemblement, on voyait un assez grand nombre de ces mégères, descendantes dégénérées des fameuses tricoteuses du Tribunal révolutionnaire, accourues là pour pousser des huées de mépris, lorsque le brigand de la Loire ferait son apparition.

Il faut se hâter de dire que la grande majorité de ceux qui composaient ce rassemblement était mue par des sentiments complètement opposés.

Si l'on ne pouvait faire une ovation au martyr des idées libérales, on voulait du moins essayer de lui prouver qu'à Besançon, comme dans toute la France, le peuple n'était pas complice de ses gouvernants.

Oubliant toute prudence, Augustine avait déterminé sa mère à l'accompagner sur la place Saint-Pierre.

La jeune fille ne voulait pas que le capitaine quittât la ville sans qu'elle lui envoyât un salut suprême.

Déjà elle avait fait entendre à Mme Tournier qu'elle ne goûterait plus une minute de repos jusqu'au jour où elle prendrait la diligence de Paris, afin d'aller respirer le même air que le prisonnier...

Depuis plus de deux heures déjà, la foule se portait alternativement de la place à la rue Saint-Vincent, en passant par la rue de l'Arbalète, lorsque deux piquets, l'un de gendarmerie et l'autre d'artillerie à cheval, occupèrent la grande rue, à droite et à gauche, et refoulèrent les curieux jusqu'à l'église Saint-Pierre.

— Le voilà! le voilà! s'écrièrent une douzaine de jeunes gens,

dont les chapeaux étaient ornés de rubans verts et de cocardes blanches.

Ces dignes émules des fameux verdets du Midi se mirent à courir dans l'espace libre ménagé par les troupes, en braillant de toute la force de leurs poumons :

— Vive Louis XVIII, notre roi bien-aimé ! A bas l'ogre corse et ses brigands ! Mort à Baudonin ! Au Doubs, l'ennemi de la religion !...

En entendant ces imprécations, Augustine éprouva une poignante douleur ; des larmes inondèrent ses joues, et sa mère fut obligée de la rappeler à la raison.

— Efforce-toi donc de surmonter ton émotion, lui dit Mme Tournier, on te regarde.

— Vous n'avez donc pas entendu qu'on menace notre ami ?

— Ces cris de jeunes fous n'ont point d'échos ; j'ai vu beaucoup de personne hausser les épaules de pitié... si le prisonnier n'avait pas d'autre péril à redouter que les sottes menaces de ces énergumènes, on n'aurait rien à craindre pour lui...

En ce moment, le cortège déboucha de la rue de l'Arbalète.

Un peloton de gendarmes à cheval ouvrait la marche.

Venait ensuite le capitaine Baudouin, les poignets attachés à l'aide de deux chaînes, dont les bouts étaient tenus, à droite et à gauche, par des gendarmes ayant le pistolet au poing.

Derrière le prisonnier, plusieurs agents de police, sous la surveillance d'un certain Moutet, commissaire délégué, suivaient en bon ordre.

Puis venait un peloton d'artilleurs montés.

Le commissaire délégué remplaçait Donnadieu, et il avait la mission de ne pas quitter le prisonnier jusqu'au moment où il l'aurait remis entre les mains du directeur de la Conciergerie, à Paris.

Ce grand déploiement de forces avait été fait à l'instigation du colonel du régiment auquel appartenait l'officier tué en duel par le capitaine Baudouin. Par cette imposante manifestation il voulait terroriser les anciens soldats de l'Empire, qui nourrissaient des sentiments d'hostilité à l'égard des officiers royalistes.

Le prisonnier marchait la tête haute, et ses regards étaient si fiers qu'ils faisaient baisser la tête à ceux qui étaient venus là pour jouir de sa confusion.

Au moment où il quittait la rue de l'Arbalète pour entrer dans la grande rue, le capitaine Baudouin s'arrêta tout à coup...

Ses yeux venaient de se fixer sur Mme Tournier et sur sa fille qui étaient blotties contre l'angle de la maison faisant le coin de la place.

Incapable de contenir les sentiments qui remplissaient son cœur. Augustine se leva sur la pointe des pieds, agita son mouchoir et s'écria d'une voix altérée par des sanglots :

— Au revoir! à bientôt, capitaine!...

Une dizaine de huées accueillirent ces paroles, et les jeunes royalistes se retournèrent brusquement vers les deux dames avec l'intention de leur faire un mauvais parti.

Mais les gens sympathiques au capitaine, de beaucoup les plus nombreux, élevèrent un concert formidable de protestations, à travers lesquelles on distinguait les clameurs suivantes :

— A bas les cafards!

— A la porte, les jésuites!

— Vive la liberté.

— Respect aux martyrs des idées nouvelles!...

On ne criait pas ouvertement : A bas le roi! Vive le capitaine Baudouin! mais les autorités ne se trompèrent point sur le sens de la manifestation, et, pour éviter des complications fâcheuses, on donna l'ordre aux soldats de l'escorte d'accélérer leur marche.

Pourtant, le capitaine avait eu le temps de répondre à Augustine :

— Merci! et bon courage! Nous nous reverrons...

Il fut interrompu par l'un des gendarmes qui tenait, à la droite, le bout de la chaîne à laquelle il était lié.

— Crois ça et bois de l'eau, mon bonhomme, lui dit le soldat à la buffleterie jaune; en attendant, marche ou je te traîne...

Il donna en même temps un coup d'éperon à son cheval, la chaîne se tendit, et Baudouin, violemment attiré, fût certainement tombé sur le pavé si l'autre gendarme ne l'avait pas retenu.

Des huées, des cris séditieux, des menaces assaillirent alors l'escorte; les soldats chargés de faire la police chargèrent et dégagèrent la place. Il y eut une bousculade qui produisit plus de bruit que de mal, et lorsque le prisonnier fut à une cinquantaine de pas, le calme se rétablit.

Deux ou trois manifestants furent arrêtés, et quand Mme Tournier



Le passage du prisonnier n'excitait pas la curiosité.

et sa fille regagnèrent leur demeure, les rues de Besançon avaient repris leur aspect habituel.

A Saint-Vit, l'escorte laissa le prisonnier entre les mains des gendarmes chargés de le conduire, et retourna à Besançon.

Le capitaine Baudouin fut déposé, les mains enchaînées, dans le violon de la gendarmerie. Moutet, le commissaire-délégué pour le surveiller, exigea qu'un gendarme passât la nuit dans le cachot du prisonnier; et comme c'était un fonctionnaire esclave de ses devoirs, il fit dresser un lit de sangle devant la porte du violon où il y coucha.

Le lendemain, les mêmes précautions furent prises à l'étape suivante.

Le passage du prisonnier dans les villages n'excitait pas outre mesure la curiosité des habitants. C'était un spectacle auquel ils étaient habitués depuis le retour providentiel du plus goutteux des rois dans *ses États*.

Comme le nom du capitaine Baudouin n'était point inscrit sur sa défroque, et qu'il n'était remarquable que par ses perfections physiques, on se contentait de dire en le voyant passer :

— Beau mâle ; c'est dommage de mettre un gaillard comme celui-là sous les verrous, surtout si c'est à cause de la politique...

Lorsque le capitaine arriva à Dôle, la ville était en révolution. D'après des renseignements reçus de Paris le procureur du roi avait opéré des perquisitions qui avaient amené la découverte d'un comité bonapartiste, en relations secrètes avec une vente de carbonari de Florence.

On disait même que le capitaine Baudouin était membre correspondant de ce comité; aussi, lorsque la police de la ville apprit qu'il allait arriver, mit-elle immédiatement tous ses agents en campagne, et son entrée dans cette ville paisible ressembla beaucoup à son départ de Besançon.

Parmi les gens rassemblés devant la porte de la prison, qui étaient accourus pour l'examiner, on entendit crier à plusieurs reprises ;

— Vive le capitaine Baudouin ! Vive la liberté !

Malgré tous les efforts que la police fit pour découvrir les patriotes qui avaient poussé ces cris, ils restèrent inconnus.

Deux jours plus tard le prisonnier arriva à Dijon.

Dans la crainte de provoquer des manifestations semblables à celles

qui avaient eu lieu à Besançon et à Dôle, les autorités décidèrent que le capitaine entrerait dans la ville pendant la nuit.

Mais les événements de ce genre ne peuvent guère passer inaperçus; il se trouve toujours des gens de bonne volonté pour les ébruiter.

A Dijon, ce fut Groussot, le chef de la police municipale, qui apprit à quelques vieux officiers retraités que le capitaine Baudouin, arrêté à Besançon et dirigé sur Paris, arriverait le soir même dans la ville.

L'un de ces officiers, bonhomme retraité depuis cinq ans, passant pour être un peu naïf, rencontra à trois heures de l'après-midi l'avoué Rambard sur la place Royale.

Au lieu de se borner à saluer militairement, comme il en avait l'habitude, et de continuer ensuite son chemin, ce vieux grognard cligna de l'œil et dit à voix basse à Rambard :

— Hein! encore un des nôtres pincé.

— De qui voulez-vous parler?

— De qui pourrait-on parler en ce moment, si ce n'est du capitaine Baudouin.

— Oh! c'est presque de l'histoire ancienne, fit l'avoué; depuis huit jours les journaux du pays s'occupent de son arrestation.

— Oui, mais ce que vous ignorez, monsieur le fureteur de paperasses, c'est que le capitaine Baudouin a quitté Besançon et qu'on le conduit à Paris.

— Qui vous l'a dit?

— Un homme bien renseigné, M. Groussot, le chef de la police.

— C'est vrai; vous voyez ce traître, ce transfuge...

— Peuh! on voit ce qu'on peut, et si l'on ne voulait parler qu'aux gens dont on connaît l'exacte biographie, on donnerait de forts loisirs à sa langue.

Rambard regarda le vieux avec étonnement; pour un homme accusé de gâtisme, il n'était point trop bête.

— Bref! vous êtes sûr que le capitaine Baudouin est en route pour Paris? demanda Rambard.

— Bien mieux ; je sais qu'il arrivera ce soir.

— Ici, à Dijon?

— Ici à Dijon, oui, mon cher ami.

L'avoué réfléchit un instant, puis il reprit bientôt :

— Il y a longtemps que vous avez vu votre neveu?

— Marcel; il y a bien huit jours... Figurez-vous que ce jeune clampin s'avise de faire de la politique; si ce n'est pas une pitié, un morveux qui n'est pas encore essuyé derrière les oreilles, se mêler des affaires de l'État. Où allons-nous, mille tonnerres!

— Au progrès, mon brave, et nulle barrière, si solide soit-elle, ne nous empêchera d'aller en avant.

— Entre nous, Rambard, je peux bien vous dire que je suis de votre bord, et s'il ne s'agissait que de donner un coup de torchon pour ramener *l'autre*, je serais votre homme, mais...

— Mais quoi? D'abord l'autre a terminé sa carrière et il est en exil; je le regrette, car s'il a fait beaucoup de mal à la France, il a su élever notre pays au-dessus de toutes les nations. Qu'on le veuille ou non, ce sont les armées françaises qui ont semé dans le monde les principes de justice, d'égalité et de liberté qui doivent transformer complètement l'espèce humaine dans un temps donné... Mais notre mission ne consiste plus à briser les chaînes d'un captif, impuissant, s'il était libre, à nous donner ce qui nous manque. Tout en déplorant son malheur, dû en grande partie à son ambition, occupons-nous de l'avenir... Tant que la France ne sera pas éclairée par le flambeau radieux de la République, les patriotes n'auront pas le droit de se reposer.

— Tiens, tiens, fit le bonhomme étonné, vous êtes donc républicain, Rambard; c'est absolument comme mon neveu... Je ne comprends plus rien à tout cela.

— Quand j'aurai le temps, je vous donnerai des explications à ce sujet; mais, pour le moment, des choses plus graves me préoccupent. Savez-vous où je trouverai votre neveu Marcel?

— Vous connaissez ce galopin-là!

— Ce galopin, comme vous l'appelez, est un garçon d'un grand avenir. J'ai lu, dans le journal du département, quelques vers signés de lui qui respirent un ardent et généreux patriotisme.

— Hein! Marcel, un polisson, à qui j'ai dû tirer plus d'une fois les oreilles, se mêle de rimailler; mais il a donc juré de déshonorer la famille.

L'avoué, dans tout autre moment, n'eût pas manqué de rire au nez du bonhomme, mais il se borna à hausser les épaules et dit :

— C'est au *Café du Théâtre* qu'on le rencontre habituellement, n'est-ce pas ?

— Oui ; là monsieur l'étudiant pérore au milieu d'une douzaine de jeunes révolutionnaires qui lui ressemblent... M. Groussot m'a même dit à ce sujet d'engager Marcel à cesser de fréquenter ce café, car il le fait surveiller d'une façon toute spéciale.

— C'est bon à savoir, se dit l'avoué.

— Pourtant, si vous avez quelque chose d'intéressant à communiquer à mon neveu, je me chargerai de le lui dire, ajouta le retraité.

— Non, merci, je ferai moi-même ma besogne.

— A votre aise ; mais n'oubliez pas les conseils d'un vieux renard, qui a laissé une partie de sa queue dans la bataille ; pas de politique si vous voulez digérer paisiblement votre dîner.

L'avoué quitta l'oncle de Marcel et rentra chez lui en proie à de très vives préoccupations.

En apprenant que le capitaine Baudouin, reconduit à Paris par la gendarmerie, devait passer la nuit à Dijon, une idée audacieuse s'était aussitôt emparée de son esprit :

S'il tentait de délivrer le prisonnier !

Pourquoi pas ?

Les entreprises les plus téméraires, lorsqu'elles ont pour auteurs des gens décidés à ne reculer devant aucune mesure, aucun danger, sont celles qui réussissent le plus souvent.

Mais comment s'y prendre pour essayer d'enlever le capitaine à ses geôliers ? Rambard n'avait que quelques heures devant lui. Il fallait, avant la nuit, trouver des moyens offrant des chances de succès.

Après avoir longtemps réfléchi, l'avoué se leva de table et descendit à l'étude.

Parmi ses clercs, il y en avait un de petite taille, mais solidement bâti, qui avait résolument pris l'initiative de faire chasser le jeune gredin, espion salarié de la police, dont la délation avait fait arrêter le capitaine Baudouin.

Ce garçon, nommé Fridou, avait promptement attiré l'attention de son patron sur lui.

Républicain de la jeune école, embrasé des sentiments du plus

ardent partriotisme, doué d'une intelligence supérieure à sa condition, ce clerc pouvait être un précieux auxiliaire pour Rambard; aussi songea-t-il aussitôt à l'employer.

Il l'appela dans son cabinet.

— J'ai besoin de vous pour me seconder dans une affaire d'une extrême importance, lui dit-il; puis-je compter sur votre concours?

— Je vous estime assez, patron, pour savoir que vous ne pouvez vous intéresser qu'à des choses honorables, et, avant d'en connaître la nature, je me déclare prêt à vous obéir en tout ce que vous me commanderez.

— Merci, Fridou; voici de quoi il s'agit : Le capitaine Baudouin, dont vous avez entendu parler, puisqu'il a été arrêté en sortant de l'étude...

— Oui, patron; je me souviens même de l'avoir vu, déguisé en charretier, lorsqu'il est venu vous faire une petite visite.

— Eh bien! après s'être tiré des griffes de la police de Dijon, il est allé se faire prendre à Besançon...

— A la suite de son duel avec un officier royaliste; j'ai lu cela dans le journal. Quel homme que le capitaine Baudouin!...

— Sa capture sera une perte irréparable pour les patriotes, si l'on ne parvient pas à le faire évader, dit Rambard en examinant la physionomie du clerc.

— Ah! s'il était à Dijon! répliqua ce dernier.

— Vous prendriez part à une expédition organisée pour lui rendre la liberté? demanda l'avoué.

— Avec enthousiasme; que ne peut-on mettre ma bonne volonté à l'épreuve!

— Eh bien! on la mettra.

— C'est vrai?

— Le capitaine Baudouin, reconduit à Paris par la gendarmerie, arrivera ce soir à Dijon. Je n'ai pas encore eu le temps de m'occuper de trouver les moyens de le délivrer; mais j'ai déjà une idée générale à ce sujet. Secondez-moi et nous trouverons peut-être un expédient.

— Je vous le répète, patron, comptez sur moi.

— Merci, mon ami.

— Que faut-il faire en ce moment?

— Vous rendre au *Café du Théâtre*... Vous connaissez Marcel, l'étudiant en droit, qui écrit des articles dans le *Journal de Dijon?*

— Parfaitement... Je vous dirai même que je suis membre d'une société secrète, calquée sur les carbonari dont on commence à parler en Italie, qui a Marcel pour président.

Les traits de Rambard s'illuminèrent.

— Très bien ! fit-il ; ce que vous m'apprenez dissipe mes hésitations et donne une forme définitive au plan que j'avais d'abord élaboré. Mon cher Fridou, allez au *Café du Théâtre* et dites à Marcel de venir me voir immédiatement. Au cas où vous ne le trouveriez pas, rendez-vous chez lui, à l'École, à la Bibliothèque, mais ne revenez point sans l'avoir vu, il faut que je lui parle avant ce soir. Inutile de vous recommander la plus complète discrétion.

— En qualité de membre d'une société secrète, je sais me taire, répliqua Fridou. Soyez sûr, patron, que si Marcel est à Dijon, il sera à l'étude dans deux heures...

Le clerc se dirigea aussitôt vers le *Café du Théâtre*, où se trouvaient une dizaine de jeunes gens, au milieu desquels Marcel se faisait remarquer par son allure martiale et sa sobre éloquence.

Grand, large d'épaules, la tête couverte d'une véritable forêt de cheveux noirs qui ruisselaient en boucles autour de son cou ; la lèvre supérieure ombragée d'une fine moustache, le regard perçant et le geste un peu théâtral, Marcel jouissait d'une autorité presque absolue sur ses camarades, qui le reconnaissaient tous pour leur chef.

— Les magistrats royalistes le faisaient surveiller ; ils le redoutaient et n'auraient pas été fâchés de trouver un prétexte, si spécieux qu'il fût, pour mettre sa personne à l'abri des intempéries dans une solide prison de l'État.

Mais Marcel n'avait pas moins de prudence que d'audace lorsqu'il s'agissait d'appliquer quelque mesure radicale. Il avait récemment corrigé d'une façon exemplaire, sans s'exposer à se faire arrêter, deux ou trois infimes jeunes mouchards qui avait essayé de se glisser dans son intimité pour surprendre ses secrets.

En plus d'une circonstance, l'étudiant en droit avait eu l'occasion d'apprécier le caractère du jeune clerc de Rambard ; aussi se leva-t-il lorsqu'il le vit pénétrer dans le café.

— Bonjour, Fridou, lui dit-il; votre arrivée parmi nous est une véritable bonne fortune, on vous voit si rarement.

— Si j'étais libre, soyez sûr, monsieur Marcel, que je serais heureux de venir passer chaque jour une heure ou deux avec vous; mais un clerc d'avoué est un malheureux condamné à gratter du papier depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir.

— Alors, aujourd'hui vous avez congé, reprit Marcel en souriant. Tenez, il y a une petite place à côté de moi... Que voulez-vous prendre?

— Tout à l'heure je verrai cela. En attendant, je vous prie de continuer, avec ces messieurs, la conversation que mon arrivée a dû interrompre.

— Nous parlions de ce qui s'est passé à Besançon au moment où le capitaine Baudouin a été extrait de la prison et mis en route pour Paris.

— Ah! vous parliez du capitaine Baudouin, fit le clerc d'avoué. Vous savez sans doute qu'il doit passer à Dijon?

— Quand les journaux nous auront appris l'heure de son arrivée dans notre ville, nous nous occuperons immédiatement de lui faire une ovation, dit un des jeunes étudiants rassemblés autour de Marcel.

Ce dernier se borna à hocher la tête et à lancer au plafond quelques bouffées de fumée qu'il tirait d'une longue pipe.

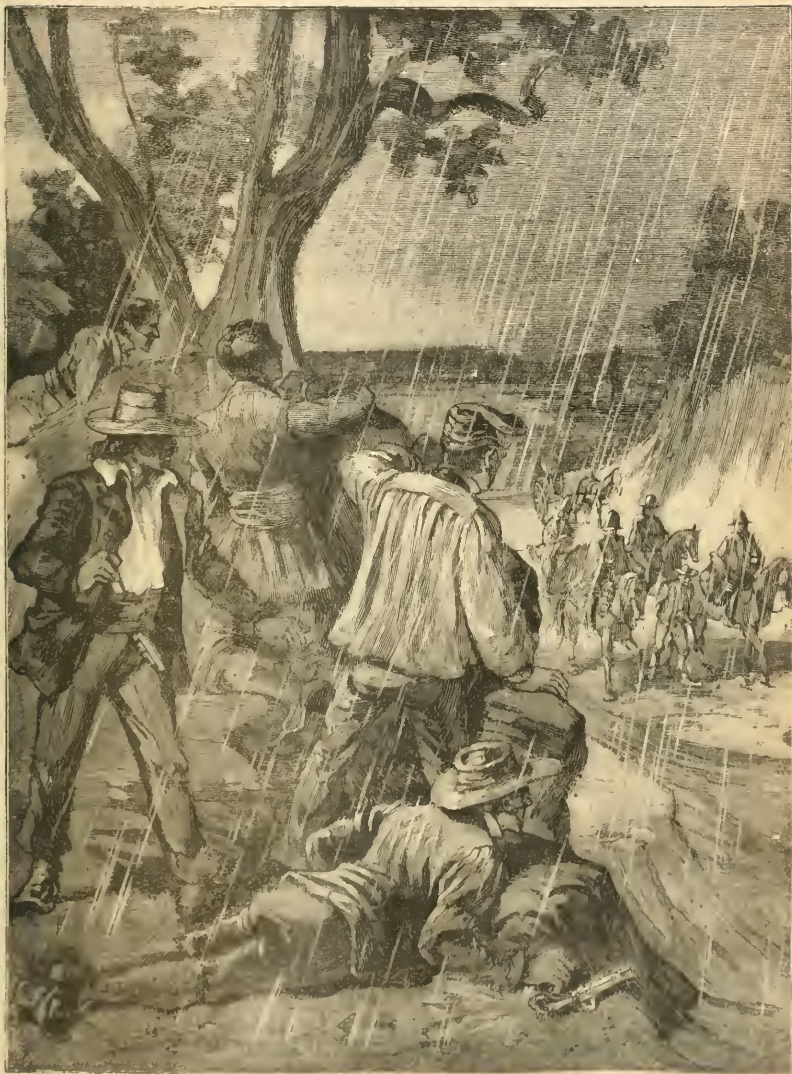
A cette époque, les jeunes gens professant des opinions avancées, commençaient à protester contre l'usage du tabac à priser en fumant d'énormes cigares dans les rues et les promenades.

La conversation, à laquelle Fridou prit peu de part, roula pendant un instant sur le capitaine Baudouin, puis elle tourna bientôt vers les choses de théâtre.

Toutes les artistes de la grande scène de Dijon furent en un instant dépouillées de leurs maillots et mises impitoyablement à nu par ces jeunes fous, dont plusieurs avaient été et étaient encore les amants de ces dames.

Le clerc d'avoué profita du trouble produit par la révélation d'un étudiant, affirmant que l'ingénue de la troupe avait un grenadier de la vieille garde tatoué dans le dos, pour se pencher vers Marcel.

— Un mot lui dit-il à voix basse. M. Rambard tient absolument à vous voir en ce moment...



Bientôt ils furent trempés comme s'ils sortaient de la rivière.

Deux légères plaques de rougeur parurent sur les tempes de l'étudiant.

— De quoi s'agit-il?

Affaire politique de premier ordre.

— C'est bien; dans une demi-heure je serai à son étude.

Ces quelques mots furent échangés sans attirer l'attention des assistants, et comme il est impossible, dans une assemblée d'une dizaine de personnes, qu'un des assistants puisse raconter une anecdote, si extraordinaire soit-elle, sans qu'il ne se rencontre aussitôt une personne connaissant quelque chose de plus fort, un des jeunes gens présents renchérit sur l'histoire de l'ingénue au grenadier dans le dos.

Il prétendit qu'une « duchesse » de sa connaissance s'était fait tatouer sur le ventre un clown faisant des culbutes autour de son nombril.

Marcel se contenta de hausser les épaules, sans prendre la peine de réfuter ces hâbleries, et il reconduisit Fridou

— Dites à votre patron que je serai à son étude dans quelques instants... murmura-t-il à l'oreille du clerc en lui serrant la main.

— Eh bien? fit Rambard lorsque ce dernier rentra.

— La personne est prévenue... elle va venir..

Rambard remercia Fridou d'un signe de tête et rentra dans son cabinet.

— Tu as donc des secrets avec le patron? dit le premier clerc au jeune homme.

— Mais oui... je lui ai demandé son avis au sujet d'un mémoire sur la manière d'élever les escargots, que je me propose de présenter à la Faculté.

— Vous vous moquez de moi, monsieur, répliqua le premier clerc en rougissant, mais j'aurai ma revanche...

Quelques instants après, Marcel entra dans l'étude. Il déclara péremptoirement qu'il voulait parler à M. Rambard.

Devant le clerc qui l'introduisit dans son cabinet, ce dernier feignit de ne pas connaître l'étudiant; mais aussitôt qu'il fut seul avec lui, il lui prit vivement la main :

— Merci de l'empressement que vous avez mis à répondre à mon appel, lui dit-il; asseyez-vous et causons.

— D'après ce que m'a dit Fridou, il s'agit d'une affaire grave.

— Très grave, mon cher ami... si on l'entreprend, on exposera quelque peu sa tête... mais je vous connais, c'est ce qui m'a déterminé à faire appel à vorte concours.

— Merci de la confiance que vous me témoignez. Que puis-je faire pour vous être utile?

— Vous connaissez, tout au moins de réputation, le capitaine Baudouin?

— Certes.

— Il faut l'arracher aux mains des autorités royalistes.

— Mais il n'est pas à Dijon?

— Il y sera ce soir. Vous savez que la gendarmerie le reconduit à Paris.

— Je sais que tout à l'heure encore plusieurs de mes amis, des gens sûrs, regrettaient de ne pas savoir le jour et l'heure de son arrivée ici. Leur intention, que j'approuvais, était de lui faire une ovation de nature à faire réfléchir le gouvernement.

— C'était une idée patriotique, mais je vais vous faire connaître le moyen de ne pas gaspiller ainsi le courage et l'enthousiasme de ces braves jeunes gens.

— Ce moyen, quel est-il?

— Au lieu de se borner à faire une manifestation platonique, ne vaudrait-il pas mieux essayer de délivrer le prisonnier?

Les tempes de Marcel se colorèrent vivement et ses yeux lancèrent des lueurs fulgurantes. Il s'étonna de n'avoir pas eu l'idée si simple de l'avoué.

— Pour me parler ainsi, vous avez un plan? dit-il vivement.

— A peu près.

— Et vous consentez à me le communiquer?

— C'est pour cela que je vous ai appelé.

Rambard exposa alors son projet.

— Afin de réussir dans l'entreprise téméraire dont je vous parle, dit-il ensuite, il faut n'être que cinq... J'ai l'intention d'attaquer les gendarmes chargés d'escorter le capitaine à mi-chemin de Sombernon.

Suivant toutes les probabilités, cette escorte ne se composera que de quatre hommes, dont un brigadier. Depuis Saint-Vit, l'escorte supplémentaire est retournée à Besançon, et il n'est pas probable que Montet, le commissaire-délégué pour conduire le prisonnier à desti-

nation, réclame des renforts au commandant de place. J'aurai, du reste, des renseignements exacts à ce sujet, afin de ne pas donner tête baissée dans un piège.

— Alors, vous m'accordez la faveur de faire partie de la petite troupe chargée de délivrer le capitaine? demanda l'étudiant.

— Vous y aurez la place d'honneur auprès de moi. Il est presque inutile de vous dire que mon clerc Fridou, en qui j'ai une confiance absolue, sera avec nous; mais il manque encore deux personnes pour former la petite troupe nécessaire à l'accomplissement de la mission que je me suis imposée; pouvez-vous les trouver?

— J'en trouverai dix, j'en trouverai vingt s'il le faut; à une condition, toutefois, c'est que, pour inspirer de la confiance et du courage à nos auxiliaires, vous les instruirez du but de l'expédition et des moyens que vous vous proposez d'employer pour assurer son succès.

— Parfaitement. Dans une affaire de cette nature, il faut agir franchement, et je ne me serais pas mis en campagne sans avoir initié tous mes coopérateurs aux secrets de l'entreprise.

— Ainsi, vous avez l'intention d'attaquer l'escorte du capitaine? demanda Marcel.

— Oui; mais je tiens, autant que possible, à éviter l'effusion du sang, on ne tirera que sur les chevaux des gendarmes. Une fois démontés, les cavaliers seront peu dangereux. En se précipitant sur eux, le pistolet au poing, avant qu'ils aient le temps de se reconnaître, on en aura facilement raison.

— Si on leur laisse la vie sauve, ils nous poursuivront avec acharnement, et il suffira que l'un de nous soit capturé pour que tous les autres tombent entre les mains de la justice.

— Cela serait si l'on n'agissait pas avec une extrême prudence, mais j'ai déjà calculé nos chances de succès. D'abord, nous nous embusquerons à mi-chemin de Sombernon, dans une espèce de défilé qui semble avoir été formé par la nature pour une expédition de ce genre.

Figurez-vous, mon cher Marcel, un lieu où la route est profondément encaissée entre deux mamelons inaccessibles. Derrière le mamelon de droite se trouve une petite forêt fort épaisse qui couvre jusqu'au fond du vallon le versant de la colline.

Il nous suffira d'avoir cent pas d'avance pour nous mettre à l'abri des poursuites dans ce bois.

Nous nous donnerons rendez-vous auprès d'une ferme qui se trouve à une lieue de l'endroit où nous nous embusquerons, puis nous attendrons la nuit pour rentrer isolément à Dijon.

Et, afin qu'on ne puisse nous reconnaître, nous prendrons autant que possible des costumes de paysans, et nous imiterons les chauffeurs qui désolaient une partie de la Bourgogne vers la fin du siècle dernier, en nous couvrant le visage de masques noirs.

Jeune, ardent et aiguillonné par l'idée de courir des aventures, l'étudiant accueillit les idées de Rambard avec un véritable enthousiasme. Il professait, d'ailleurs, une grande admiration pour le capitaine Baudouin, et ne croyait pas qu'un jeune homme imbu d'idées libérales et républicaines, pût jouer un rôle plus beau et plus généreux que celui qu'il allait remplir.

On s'occupa immédiatement du moyen de se procurer des armes. Ce fut chose facile. Rambard possédait plusieurs paires depistolets et les jeunes gens n'en manquaient pas.

XXIII

LA DÉLIVRANCE

Rambard manœuvra avec tant d'habileté pendant le reste de la soirée, qu'à neuf heures, c'est-à-dire une heure après l'arrivée du capitaine Baudouin à Dijon, il connaissait le programme de l'étape du prisonnier pour le lendemain.

On devait se mettre en route à six heures du matin. Quatre gendarmes seraient employés à la garde du capitaine, et ces hommes seraient commandés par le commissaire-délégué Moutet, qui suivrait l'escorte dans un cabriolet de louage conduit par un jeune garçon âgé d'environ dix-sept ans.

A dix heures du soir, l'étudiant Marcel réunit dans sa petite chambre les personnes qui devaient prendre part à l'expédition.

Il s'était adjoint un robuste gaillard nommé Maubert, étudiant en droit, fils d'un représentant du peuple assassiné en Allemagne pen-

dant la tourmente révolutionnaire, et un premier clerc de notaire, neveu d'un magistrat dijonnais, connu pour son dévouement fanatique aux idées royalistes. Douglard, tel était le nom de ce clerc de notaire, avait eu récemment un duel avec un officier de la garde suisse, de passage à Dijon, dans lequel il avait fort malmené son adversaire.

En lui conciliant les sympathies des libéraux, ce duel n'avait pas manqué d'attirer au jeune homme la haine de la camarilla monarchiste et cléricale.

Les armes furent distribuées, et Rambard recommanda de nouveau aux jeunes gens de s'abstenir, dans la mesure du possible, de répandre le sang des hommes de l'escorte.

Le lendemain, à cinq heures du matin, l'avoué et ses quatre auxiliaires sortirent isolément de Dijon.

A vingt-cinq minutes de la ville, ils se réunirent derrière une petite roche et opérèrent rapidement leur transformation, se réservant toutefois de ne se couvrir le visage avec les morceaux d'étoffe noire qu'ils s'étaient procurés qu'au moment de l'opération.

Ils reprirent leur marche isolée afin de ne pas attirer l'attention des gens qui se rendaient au marché de Dijon ; et, en les voyant couverts de vêtements rustiques en assez mauvais état, nul ne pouvait supposer qu'ils appartenaient à la bourgeoisie de la ville.

Rambard et les quatre jeunes gens arrivèrent au lieu où ils devaient se mettre en embuscade, à neuf heures du matin. Ils avaient marché lentement, de façon à ne pas être obligés d'attendre trop longtemps le passage de l'escorte.

Le temps était mauvais. De gros nuages noirs roulaient lentement sur les crêtes des mamelons en répandant une pluie fine et glacée sur leur passage ; l'air était fort vif, et la route était couverte de larges flaques d'eau boueuse qui empêchaient les chevaux des gendarmes d'avancer.

Quant au capitaine, sa marche était très pénible.

Tiraillé par les deux hommes entre lesquels il se trouvait, il avait les poignets meurtris par les entraves et ses pieds étaient en sang.

Couché négligemment dans sa carriole, abritée par un large soufflet de cuir, Moutet, le commissaire-délégué chargé de conduire le capitaine Baudouin à Paris, puisait de temps en temps une pincée de tabac dans une belle tabatière ornée du portrait du roi, et se truffait

voluptueusement les narines en supputant les honneurs et l'avancement que lui vaudrait sa mission.

Il comptait bien être tout d'abord décoré, puis, on le nommerait ensuite à quelque poste important, d'où il s'élancerait vers les hauts sommets de l'administration.

Déjà il se voyait directeur d'un service de premier ordre dans un ministère quelconque, lorsqu'une forte rafale obligea les gendarmes de l'escorte à s'envelopper dans leurs manteaux...

Bientôt ils furent trempés comme s'ils sortaient de la rivière. Le prisonnier, qui n'avait que ses modestes vêtements, faisait pitié à voir. L'eau ruisselait des bords affaissés de son chapeau de feutre et coulait sur son cou et sur ses épaules.

Mais le capitaine marchait néanmoins la tête haute, en s'efforçant d'éviter les fondrières de la route.

Tout à coup le commissaire-délégué, dont la carriole suivait l'escorte à une vingtaine de pas, se releva à demi, en oubliant de porter à ses narines la pincée de tabac qu'il tenait...

Une pensée désagréable venait de se présenter à son esprit.

Ce temps affreux pouvait porter une grave atteinte à la santé du prisonnier. Mouillé comme il l'était, il pouvait tomber malade et être obligé de s'aliter...

Le voyage serait suspendu, et lorsque le capitaine serait guéri, s'il guérissait, ce ne serait sans doute pas lui, Moutet, qui le ramènerait à Paris.

Alors, tous ses beaux rêves s'en iraient en fumée. Adieu décoration, honneurs, poste élevé... tout ce qui faisait battre délicieusement son cœur quelques instants auparavant...

— Allons, se dit Moutet, il faut avoir un peu d'humanité pour les malheureux. En vertu de mes pouvoirs discrétionnaires, j'ai le droit de disposer du prisonnier à ma guise. Pourquoi ne le ferais-je pas monter dans ma carriole ?

Le commissaire-délégué donna l'ordre à son cocher de héler le brigadier commandant le détachement.

Celui-ci fit retourner son cheval, et il arrivait près de Moutet, lorsque la décharge de plusieurs armes à feu retentit dans le défilé au milieu duquel l'escorte venait de s'engager...

Chose singulière, les quatre chevaux des gendarmes s'abattirent en faisant rouler leurs cavaliers dans les flaques de la route...

Au même instant, le cheval de la carriole tomba à son tour, et le jeune cocher du véhicule fut précipité de son siège...

La fumée des coups de feu n'était pas encore dissipée, quand cinq hommes masqués, armés de pistolets, dégringolèrent du monticule dominant la route et s'élancèrent sur les gendarmes qui n'avaient pas encore pu se relever.

Du reste, deux de ces gendarmes étaient assez grièvement blessés, et le brigadier, qui se rendait auprès du commissaire, avait fait une chute si malheureuse que sa tête avait porté sur un caillou contre lequel il s'était à demi assommé.

Pendant que trois des hommes masqués tenaient les gendarmes en respect avec leurs pistolets, les deux autres coururent vers le capitaine et l'entraînèrent rapidement derrière le monticule.

Personne ne s'occupa du commissaire qui, ahuri par cette soudaine attaque, ne songeait même pas à saisir ses armes placées dans la poche de la carriole.

Pas un mot ne fut prononcé pour répondre aux cris d'alarme poussés par les gendarmes, et les assaillants disparurent comme une volée de perdreaux fuyant les chasseurs.

Rambard s'était procuré un outil en forme de tenailles tranchantes avec lequel il brisa facilement les menottes et les liens du capitaine.

— Venez, venez, lui dit-il en s'enfonçant dans le petit bois couvrant le revers de la colline; nous n'avons pas une minute à perdre si nous voulons leur échapper...

— Oh! ces messieurs ne sont guère en état de nous donner la chasse, fit Marcel qui venait de réjoindre l'avoué.

— A peine s'ils peuvent se relever, ajouta Fridou, qui était resté en arrière pour assurer la retraite.

— C'est le commissaire-délégué qui a une jolie venette, dit Douglard; je suis sûr qu'il attrapera la jaunisse.

Ces quelques paroles s'échangèrent en courant; on avait hâte de se mettre à l'abri des poursuites des gendarmes, au cas où il en resterait d'assez valides pour essayer de retrouver les traces de leurs agresseurs.

Lorsqu'on fut arrivé à environ trois kilomètres du lieu de l'attaque,





